F. CUNLIFFE.

20,451/C

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS.

TOME SECOND.

ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. *DIDEROT*; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. *D'ALEMBERT.*

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.



A GENEVE,
Chez PELLET, Imprimeur-Libraire, rue des Belles Filles.

M. DCC. LXXVII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS.

AL, particule qui ſignifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie ſouvent au commencement d'un mot pour marquer l'excellence ; mais les Orientaux diſant *les montagnes de Dieu*, pour déſigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit ſe faire que *al* fût employé par les Arabes dans le même ſens ; car en arabe *Alla* ſignifie *Dieu :* ainſi *Alchimia*, ce ſeroit *la chimie de Dieu*, ou *la chimie par excellence*. Nous avons donné la ſignification de cette particule, parce qu'elle entre dans la compoſition de pluſieurs mots françois. Quant à l'étymologie des mots *Alchimie*, *Algebre*, & autres, nous ne nous y ſommes nullement attachés. Quoique nous ne mépriſions point la ſcience étymologique, nous la mettons fort au-deſſous de cette partie de la grammaire qui conſiſte à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'uſage commun, & ſur-tout dans la poéſie, ſont pris pour ſynonymes, mais qui ne le ſont pas. MM. Girard & de Beauzé nous ont donné d'excellens eſſais ſur cette partie de la grammaire.

ALABARI, ſ. m. *(Chimie.)* l'on s'eſt ſervi quelquefois de ce nom pour ſignifier *le plomb*. *V.* PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. *(M)*

AL-ABUA, *(Géogr.)* petite ville d'Aſie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font ſtation. *(C. A.)*

ALACRANES, (*Géog.*) isles de la nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On la nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG ou AMADAC, (*Géogr.*) montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora & non loin du cap de Corombá. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALADULE ou ALADULIE, (*Géogr.*) province de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer Méditerranée vers le mont Taurus.

ALAFAKAH ou GALAPHECA, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protége le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, (*Géogr.*) district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) riviere de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite riviere d'Espagne dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jeter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite riviere de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais, & se jette, au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arron qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hist. anc.*) ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joseph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au delà du mont Imaüs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucase jusqu'aux portes Caspiennes. Ammien-Marcellin les confond avec les Massagetes. M. Herbelot les fait venir d'Alan, ville du Turquestan; & le P. Lobinau les établit en Bretagne.

L'on convient assez généralement qu'ils étoient Scythes. La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célebres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taïfales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passerent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Oufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fonderent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils porterent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie où plusieurs se fixerent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turquestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le temps, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jesus-Christ, ils formerent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fonderent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien; après avoir essuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident.

Gordien allarmé de cette irruption, marcha contr'eux avec une puissante armée, qui fut taillée en pieces par ces Barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples soumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrses, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & des sources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages, qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'une superstition extravagante. Ils plantoient en terre un sabre nu, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espece de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. *Voyez* DIVINATION. Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & réguliere; ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célebres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monarques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Baschkires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrerent le fer & la flamme à la main, & ils laisserent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugierent dans les montagnes de Circassie, où leur postérité est encore aujourd'hui établie; d'autres se fixerent sur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent ensemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient poussé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent se fixer au pié de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voisines. Plusieurs *Alains* se détacherent de l'alliance commune pour s'établir dans les Gaules, & sur-tout dans la Normandie &

la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrieres, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rebellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Carthagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie, traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'asservir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre : les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie : les débris de son armée se réfugierent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune : ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaise contre Stilicon : ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrasserent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagetes, aux Huns & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le temps de leur splendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires : dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom des *Perses*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les Perses, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passerent sous la domination d'Arsace, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. *(T-N.)*

ALAJOR *ou* ALCIOR, *(Géogr.)* petite ville de l'isle Minorque, située presqu'au milieu de l'isle, au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. *Long.* 22, 10; *lat.* 39, 55. *(C. A.)*

§ ALAIS, *(Géog.)* ville de France dans les Cevennes, au diocese de Nismes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César, *liv. VII.* Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois,

fils naturel de Charles IX. Elle eſt devenue épiſcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & ſon évêque eſt ſuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune diſpoſition à ſe convertir. Quoiqu'elle ne ſoit pas fort grande, elle ne laiſſe pas d'être peuplée, & de faire un commerce conſidérable de ſoie crue & fabriquée. Elle eſt à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. *(C. A.)*

ALAIS, oiſeau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou. On en entretient dans la fauconnerie du roi. On les appelle auſſi *aléthes*.

ALAISE *ou* ALESE, ſ. f. *linges* dont on ſe ſert pour envelopper un malade. L'*alaiſe* eſt faite d'un ſeul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleſſe. Les *alaiſes* ſont ſurtout d'uſage dans les couches, ou autres indiſpoſitions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas ſur lequel il eſt couché.

ALALCOMENE, *(Géogr.)* petite ville de Béotie, ainſi nommée, à cauſe d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déeſſe avoit en ce lieu un temple & un ſimulacre d'ivoire extrêmement reſpectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais ſaccagée, ſuivant ce que nous dit Strabon. Pauſanias aſſure que la ſtatue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce temps-là, le temple & la ville furent déſerts & tomberent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus poſitif ſur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. *(C. A.)*

ALAMAC, ALAMAK *ou* AMAK, *(Aſtron.)* nom que les Arabes ont donné à une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt dans le pié auſtral d'Andromede; elle eſt appellée γ, dans les cartes céleſtes de Bayer & de Flamſteed, ainſi que dans nos catalogues d'étoiles. *(M. DE LA LANDE.)*

ALAMATOU, ſ. m. prune de l'iſle de Madagaſcar. On en diſtingue de deux ſortes, l'une a le goût de nos prunes. Toutes deux ont des pepins: mais celle qu'on nomme *alamatou iſſaie*, & qui a le goût de la figue, eſt un aliment dont l'excès paſſe pour dangereux.

ALAMBIC *ou* ALEMBIC, ſ. m. *(Chimie.)* c'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller, & qui conſiſte en un matras ou une cucurbite garnie d'un chapiteau preſque rond; lequel eſt terminé par un rayon oblique, par où paſſent les vapeurs condenſées & qui ſont reçues dans une bouteille ou matras, qu'on y a ajuſté & qui ſe nomme alors *récipient*. *Voyez* DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'inſtrument entier qui ſert pour la diſtillation, avec tout ce qui en dépend; mais dans le ſens propre, ce n'eſt qu'un vaiſſeau qui eſt ordinairement de cuivre, auquel eſt adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, ſervant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans ſon bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matiere qui eſt au fond du vaiſſeau, elles ſont reçues dans leur chapiteau, & y ſont condenſées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainſi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaiſſeau appellé *récipient*. *Voyez* RÉCIPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* eſt quelquefois environné d'un vaiſſeau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérent*, quoique dans cette vue on ſe ſerve aujourd'hui plus communément d'un ſerpentin. *Voyez* RÉFRIGÉRENT, SERPENTIN, *&c.*

Il y a différentes ſortes d'*alambics*; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite ſont deux pieces ſéparées; & un autre où le chapiteau eſt joint hermétiquement à la cucurbite, *&c.* *Voyez* CUCURRBITE, MATRAS, RÉCIPIENT. *(M)*

* *Voyez Planche III de Chimie, fig. 1*, un *alambic* de verre, compoſé d'un matras *A* & d'un chapiteau *B*. *Fig. 2*, un *alambic* de verre, compoſé d'une cucurbite *A*, d'un chapiteau tubulé *B*, *C* tube du chapiteau, *D* bouchon du tube. *Fig. 3*, un *alambic* de métal; *d* la cucurbite; *e* le chapiteau avec ſon réfrigérent; *f* le récipient. *Figure 4*, *alambics* au bain-marie, où ſe font en même temps pluſieurs diſtillations; *i* petit fourneau de fer; *l* bain-marie; *m* ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à meſure qu'elle s'y conſume; *n n n* chapiteaux des *alambics*, *o o o* récipiens. *Fig. 5*, *alambic* au bain de ſable ou de cendre; *a*

porte du cendrier ; *b* porte du foyer ; *c* capsule de la cucurbite ; *d* le sable ; *e* chapiteau de l'*alambic*.

A LA MI RE. (*Musique.*) *Voyez* A MI LA.

A LA MORT, Chiens, (*cri de chasse.*) on parle ainsi à un chien lorsque le cerf est pris.

* ALAMPY ou Lay, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amenent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 15 ; *lat.* 5. (*C. A.*)

ALAN, s. m. *en Vénerie*, c'est un gros chien de l'espece des dogues.

* Alan, (*Géog.*) ville de Perse dans la province d'Alan dans le Turquestan.

§ ALAND, (*Géogr.*) isle de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du soixante-unieme degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fût un temps où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER ou Alenquer, (*Géogr.*) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALANIER, s. m. (*Jurisprudence.*) dans quelques anciennes coutumes, est le nom qu'on donnoit à des gens qui formoient & élevoient pour la chasse des dogues venus d'Espagne, qu'on nommoit *alans*. (*H*)

ALAPA, (*Géog.*) montagnes de Sibérie dans la Russie asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baschkirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAQUE, s. f. *Voyez* Plinthe ou Orlet.

* ALAQUECA, pierre qui se trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le sang, quand ils sont appliqués extérieurement.

* ALAR, (*Géogr.*) riviere de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

* ALARBES, c'est, selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARCON, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pié des montagnes, sur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Mores, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable ; & peut passer pour une jolie petite ville. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 39, 40. (*C. A.*)

ALARES, s. m. (*Hist. anc.*) selon quelques anciens auteurs, étoient une espece de milice chez les Romains ; ainsi appellée du mot latin *ala*, à cause de leur agilité & de leur légéreté dans les combats.

Quelques-uns veulent que ç'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raison, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithete qu'on donnoit à la cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux aîles de l'armée ; raison pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. *Voyez* Aile, Cavalerie, &c. (*G*)

Muscles Alaires, *musculi* Alares, en anatomie. *Voyez* Ptérygoïde.

ALARGUER, v. n. *terme de Marine*, qui signifie *s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé*; mais il ne signifie pas *avancer en mer* & *prendre le large en sortant d'un port*. *La chaloupe s'est alarguée du navire*. (Z)

ALARIC I, (*Hist. des Visigoths.*) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses piés Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui mériterent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Antiochus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopiles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeller sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402) il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présens auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrerent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussi-tôt de l'Italie, mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, appaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette derniere concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple

il avoit à faire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans; *je leur laisse la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jeterent à ses piés, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de 6000 livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siége, & reprit le chemin de ses états; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui, comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes: dans les temps de la république, lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes, ils faisoient la paix; & lorsque les conditions en étoient humiliantes, le sénat en étoit quitte pour casser le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs; mais pour en user impunément, il falloit être le plus fort, & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric*, qui se gouvernoit par d'autres principes, revint une seconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace; mais aux premieres conditions, il en ajouta d'autres: il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique, la Vénétie & la Dalmatie; ensuite, pour montrer aux Romains son mépris, il leur donna pour maître le préfet Attale, qu'il fit empereur, de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne, où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste: les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états: sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambassadeurs à Attale, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale: mais il se comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths pour l'en punir, lui fit rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroissoit disposé; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement de Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius, & rejeta tout accommodement: il marcha aussi-tôt vers Rome qui, pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Arriens, dont il suivoit les erreurs, fussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles: il ordonna de respecter les églises, & défendit, sous les peines les plus rigoureuses,

rigoureuses, de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique ; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux, il mourut à Cosense. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit fait en Italie, ne portât les peuples à s'en venger sur son corps, lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento, dont ils détournerent les eaux pendant la pompe funebre : sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres ; mais sa conduite envers les Romains est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe, son beau-frere, lui succéda, du consentement des seigneurs de sa nation. *V.* Ataulfe. *(T-n.)*

Alaric II, *roi des Visigoths.* Dans tout autre siecle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis, qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire, ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric, roi des Visigoths, *Alaric* succéda, de l'aveu de sa nation, au trône de son pere, à la mort de ce dernier en 487, & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur, & dévoré du desir de la gloire, il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice, & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligerent de prendre les armes. Clovis qui remplissoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom, venoit de disperser les légions romaines ; & leur général Syagrius, échappé au carnage, avoit été chercher un asyle à la cour d'Alaric, où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa, Clovis plus inhumain dans le sein de la victoire, qu'il ne l'étoit dans le feu des combats, envoya demander en maître, au roi des Visigoths, la tête du général vaincu. La puissance de Clovis & la crainte d'éprouver sa vengeance intimiderent *Alaric* ; il avoit accueilli Syagrius, & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs, qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie, *Alaric* allégua l'intérêt de ses peuples & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit ; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths; mais il étoit inexcusable, & bientôt Clovis lui-même, qui en avoit profité, prit soin de le punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicode, fille naturelle de Théodoric, roi des Hérules, qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths, qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage, *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere, & qui eut pour lui les plus funestes suites. Gondebaud & Godesile unis par les liens de la fraternité, mais de différent caractere, & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable, commandoient aux Bourguignons : le premier à Lyon, où il tenoit sa cour, & le second à Genève, où il donnoit ses ordres; il survint entr'eux un sujet de dispute, que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter : animés du desir de se venger, ils implorerent l'un & l'autre le secours de Clovis, qui se déclara pour Godesile : Gondebaud réclama la protection du roi des Visigoths, qui eut la foiblesse d'embrasser sa querelle, sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au sort des armes la décision de la dispute, fit poignarder son frere, envahit ses états, qu'il réunit aux siens, & rechercha l'amitié de Clovis qui, n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godesile, se réconcilia avec son assassin ; en sorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons, pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déja entre Clovis & *Alaric*, & ils ne cherchèrent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouis-

ſoit depuis plusieurs années d'un calme heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractere leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célebre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siecle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Sarragosse, & eut même d'abord quelqu'avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux piés d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant Pierre n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arrien zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arrien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il saisit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé, à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Theudicode, fille de Théodoric, roi d'Italie; & un fils, Gezalaïc, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (*L. C.*)

ALARIC *ou* ALRIC, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siecles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric. Gauto, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (*M. DE SACY.*)

ALARIC II, (*Hist. de Suede.*) fils d'Agnius, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bien-

tôt ; des mauvais procédés ils passerent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous, ils débriderent leurs chevaux, & s'assommerent avec les courroies. (*M. de Sacy.*)

ALARME, s. f. ce mot vient de l'Italien *al l'arme*, aux armes.

Poste d'alarme est un espace de terrein que le quartier-mestre général ou maréchal général des logis assigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme*.

Poste d'alarme dans une garnison, est le lieu où chaque régiment a ordre de venir se rendre dans des occasions ordinaires.

Pieces d'alarme, c'est ordinairement quelques pieces de canon placées à la tête du camp, & qui sont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, soit pour donner l'alarme aux troupes ou les rappeller du fourrage, en cas que l'ennemi se mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (*Q*)

* ALARO, (*Géog.*) riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

* ALASCHEHIR, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans la province Germian ; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypsus, & d'autres pour Philadelphie.

* ALASTOR, c'est, selon Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorsqu'il enleva Proserpine. Le même Poëte nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dycteus*, noms qui marquent tous quelque chose de sombre & de funeste. On donne encore le nom d'*alastor* à certains esprits qui ne cherchent qu'à nuire.

§ ALATERNE, Nerprun, (*Botaniq.*) en latin, *alaternus rhamnus.*

Description.

Cet arbuste porte de petites fleurs peu apparentes, rassemblées en forme de petites grappes, garnies seulement par leur extrémité. M. Duhamel semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu ; cependant après une exacte observation, nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un calice monopétal en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entiérement dépourvues) : à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles, surmontés par des stygmates arrondis.

On sait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches, ce qui suffit pour distinguer l'alaterne du philaria qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de le confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* sous le genre des nerpruns. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres à pu l'y déterminer.

Especes & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre 3.*

Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette espece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre 4.*

Alaternus foliis lanceolatis profundè serratis.

Cut leaved alaternus.

β Variété de cette espece à feuilles bordées de blanc.

γ Variété de cette espece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre 4.*

Alaternus foliis subcordatis serratis.

Alaternus with small heart-shaped leaves.

4. *Alaterne* à feuilles ovales ; lancéolées & non dentelées. *Arbre 3.*

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-temps cultivé la troisieme espece en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes* : ce qui fait paroître cet arbuste un peu nu. Il est le moins tendre de tous, il a résisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables especes, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1, & sa variété marbrée de jaune font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbuste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'espece n°. 2 porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de saule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'espece n°. 1 : ce qui donne à cet arbuste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver; mais elles sont très-délicates, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en sont le plus souvent qu'une dépravation ; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espece n°. 4 est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verds à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne ; ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres especes croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcotter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attiédis par les immenses surfaces de mer où ils ont passé ; peut-être aussi que la température de l'air dans cette isle même étoit moins froide au temps que Miller donnoit sa derniere édition en 1763, qu'elle ne l'est à présent. On sait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siecle ; la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord ; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous apportant désormais des glaçons ; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps, le mois de mai toujours sec ; juin & juillet versant des pluies froides & continues ; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois ; enfin nos automnes plus douces & empiétant sur nos hivers : voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphere. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influassent extrêmement sur la végétation ; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semaille, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime : n'avons-nous pas vu le seigle qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois ; le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul ?

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsqu'outre ces intempéries il est encore obligé de combattre

celles qui tiennent immédiatement au local? Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord; la terre compacte & paresseuse y garde aussi long-temps l'impression du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au sud-ouest arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées; au nord-ouest des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air des froides vapeur qu'ils entretiennent: les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres: aussi les vicissitudes qu'éprouve notre atmosphere sont telles qu'il se trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le temps des glaces, raniment la seve engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les suit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printemps est sûr, & nous sommes certains qu'il seroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de constance; c'est-à-dire de certains retours périodiques. Cette connoissance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomenes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à peu près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la suivant de près: on ne risquera guere de s'en écarter un peu; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine; ceux qu'on obtient par cette premiere voie de multiplication sont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes: ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de douze à vingt piés suivant la croissance déterminée des especes, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur premiere courbure; & comme ils n'ont souvent des racines que d'un côté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élancer autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel empatement de racine.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croissent les différentes especes; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en sont très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussi-tôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'émiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas; posez sur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis emplissez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de sable sec, & d'une partie de terreau: répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaisseur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légérement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment.

Ce semis sera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premieres, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépiniere encaissée, on peut y laisser les arbustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinieres à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les especes les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essaie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on releve ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pié de ces marcottes de mousse ou de litiere courte; qu'on les arrose de temps à autre, l'automne suivante, elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les serres humides. On en doit conserver quelques piés, sur-tout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 piés de haut, tout garni de trois piés d'*alaternes* n°. 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre 3*, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre 4*, vers les devans, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de maniere à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivans.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pié de l'arbuste, afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbuste & à une distance convenable de son pié, des bâtons qui surpassent d'environ un pié le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassemblerez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faîtiere. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix

d'avril vous donnerez encore plus d'air; vers le quinze vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entiérement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une souriciere à plusieurs trous au pié de chaque arbuste ; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appellés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps : ils répareront aisément cette perte, & ne seront jamais sensiblement altérés. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ALATHAMAHA, (*Géog.*) grande riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Gergie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, riviere de George. (*C. A.*)

* ALATRI, (*Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Long.* 30, 58; *lat.* 41, 44.

ALATYR, (*Géogr.*) ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la riviere de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA *ou* ALABA, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la riviere de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontieres de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs especes & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (*C. A.*)

* ALAULT *ou* ALT, (*Géogr.*) riviere de la Turquie en Europe; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transylvanie, & se jette dans le Danube.

A-LAUTRE, *terme de Marine ;* ce mot est prononcé à haute voix par l'équipage qui est de quart, lorsqu'on sonne la cloche, pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. *Voyez* QUART. (*Z*)

ALBA, s. f. (*Commerce.*) petite monnoie d'Allemagne, en françois *demi-piece ;* elle vaut huit fenins du pays, & le fenin vaut deux deniers; ainsi l'*alba* vaut seize deniers de France. *Voyez* DENIER.

* ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la premiere phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est-là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, & venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme étoit sujette à de fréquens accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remedes avoient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxfort qui avoit de la réputation, & qui lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici étoit, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit & recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appellé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire, & qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disoit avoir passé le jour & la nuit qui avoit précédé, sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pié lui donnoit des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit blessé au gros orteil de ce pié, que cette blessure lui avoit donné des convulsions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces symptomes avoient quel-

que rapport avec ceux de l'épilepſie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre choſe ſinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponſe il lui apporta des remedes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une ſemaine.

ALBA HELVIORUM, (*Géog.*) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoiſe. Ptolomée la déſigne ſous le nom d'*Albaugusta*; mais il lui donne une fauſſe poſition en la rejetant au-delà d'*Aquæ-Sextiæ*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans ſon diſcours ſur l'antique cité de Niſmes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* eſt *Albi*; & Dalechamp, dans ſes notes ſur Pline, penſe que c'eſt *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroiſſe perſuadé que c'eſt Viviers, & qu'il blâme Papyn Maſſon de vouloir qu'*Alba* ſoit un lieu appellé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, ſe refuſer à l'évidence des reſtes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV^e volume de l'*Hiſt. de l'Acad. des Inſc. in-12, page 371*, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & ſiége de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarez à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où eſt à préſent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui paſſe au pié du village.

Ce qui confirme cette opinion, eſt le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'acqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de moſaïques, des colonnes de marbre, des friſes, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une ſtatue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jeta de deſſus le mont Julliot, qui domine à la vérité ſur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors ſon ſiége à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore conſidérable pluſieurs ſiecles après, puiſqu'il s'y étoit bâti deux égliſes ou prieurés (S. Martin & S. Pierre) bien dotés, l'un de l'ordre de S. Ruf, l'autre de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inſcriptions.

La premiere, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruiſſeau où les eaux l'ont portée; elle eſt en beaux caracteres.

D. M.
ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINI FI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA....

La ſeconde, eſt dans l'égliſe de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.
PARDULE
POSIT ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTIS-
SIME. (*C.*)

ALBACETE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, à la partie orientale. Elle eſt au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui ſéparent la Manche du pays qu'on nomme le *Déſert. Long. 16; lat. 38, 55.* (*C. A.*)

ALBAN (SAINT-) *ou* SAINT-ALBANS, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au ſud de la ville de Hertford, & au nord-oueſt de Londres. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'eſt guere peuplée, & ſon commerce ne conſiſte qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de pluſieurs droits municipaux conſidérables: elle a ſa propre juriſdiction eccléſiaſtique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore ſous ſes murs de temps en temps des médailles antiques,

antiques, mais ce qui l'immortalifera dans les annales de l'hiftoire, & dans celles de la géographie, c'eft d'avoir donné fon nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de feigneur de *Saint-Albans*. *(C. A.)*

*ALBAN, (S.) *Géog.* petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèfe de Mende.

ALBANA, *(Géogr.)* ville d'Afie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a auffi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'eft ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Cafpienne où elle a un port. C'eft une ville affez marchande. *Albana* me femble être la même que Baka, fituée au quarantieme degré de latitude feptentrionale fur la mer Cafpienne. *(C. A.)*

§ ALBANIE, *(Géogr.)* province de l'ancienne Grece, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Venife, au feptentrion par la Dalmatie & la Bofnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Theffalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend fous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grece. Ses villes principales font Ocri, Jacova, Sopolo, Scutari, Albanopoli, autrefois fa capitale, & Durazzo qui l'eft aujourd'hui. Parmi fes rivieres, la plus remarquable eft le Delichi, connu chez les anciens fous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plufieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un fecond en Italie, un troifieme dans la Bithynie, *&c.* On y voit auffi plufieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & plufieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, font les plus remarquables. Le fol du pays eft très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans font forts, courageux & très-bons foldats. On les diftingue dans la milice turque fous le nom d'*Arnautes*. Ils fuivent la religion grecque fous les aufpices de S. Nicolas; ils exercent auffi la piraterie. Ils ont une finguliere coutume : quand quelqu'un de leurs camarades eft mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille queftions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II, en 1467, qui la conquit fur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. *(C. A.)*

ALBANIE, *(Géogr.)* ville de l'Amérique feptentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle eft fituée fur la riviere d'Hudfon, dans les terres au nord-oueft de Bofton. On la dit affez bien bâtie. C'eft là que les chefs des cinq nations Iroquoifes, & les gouverneurs des colonies angloifes s'affemblent ordinairement pour conférer enfemble. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. *(C. A.)*

§ ALBANIE *ou* BRAID-ALBAN, *(Géogr.)* petit pays de la province de Perth en Ecoffe, avec titre de duché. Il eft borné au fud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il eft précifément au milieu du royaume, dont il eft regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire eft ftérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines font très-eftimées : c'eft là fon principal commerce. *(C. A.)*

ALBANIE, *(Géogr. mod.)* forterefle de l'Amérique feptentrionale, au fud-oueft de la baie de Hudfon. *Long.* 296; *lat.* 53. Elle appartient aux Anglois.

* ALBANIN *ou* BALBANIN, f. m. peuple qui, felon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, fubfifte de fes courfes fur la Nubie & l'Abyffinie, a une langue qui n'eft ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyffin, & fe prétend defcendu des anciens Grecs qui ont poffédé l'Egypte depuis Alexandre.

§ ALBANO, *(Géogr.)* très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au fud-eft de cette capitale. Elle eft fituée fur un lac du même nom, le long duquel regne une allée fuperbe, admirable par fon élévation & la falubrité de l'air qu'on y refpire; cette allée fait la communication d'*Albano* avec Caftel-Gandolfo, maifon de plaifance du pape *. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours font embellis d'une infinité de maifons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui exifte dans la maifon de Savelli. C'eft le fiége d'un des fix cardinaux évêques. *(C. A.)*

* Elle fut bâtie du temps de Néron, & près des ruines d'Albe-la-Longue.

* Albano, (*Géog.*) ville dans la Basilicate au royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris subst. (*Théolog.*) hérétiques qui troublerent dans le vij^e. siecle la paix de l'église. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiere rêverie consistoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J. C., auteur du bien & du nouveau testament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien testament, qu'ils rejetoient en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moyse ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la réserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a la puissance de donner le saint-Esprit; que l'église n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. Prateole Gautier, *dans sa chron.* (*G*)

* ALBANOISE, adj. f. c'est, *parmi les Fleuristes*, une anemone qui seroit toute blanche, sans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ses grandes feuilles & de sa pluche.

* ALBANOPOLI, (*Géog.*) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48.

* ALBANS, (*Géog.*) ville d'Angleterre. *Long.* 17, 20; *lat.* 51, 40.

§ ALBARAZIN, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. *Long.* 10, 12; *lat.* 40, 32. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (*C. A.*)

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. *Voyez* Stuc.

* ALBASTRE (*on prononce l'S*) ou ALABASTRA, s. f. ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans sont appellés dans S. Epiphane, *Alabastrides*.

ALBASTRE, s. m. *Alabastrum* (*Hist. nat.*) matiere calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs: on en voit de blanche ou blanchâtre; elle est le plus souvent d'un blanc sale jaunâtre, ou jaune roussâtre, ou roux; il y en a de rougeâtre; on en trouve qui est variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, *&c.* On y voit des veines ou bandes que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. *Voyez* Onyx. C'est dans ce sens que l'on pourroit dire qu'il y a de l'*albâtre* onyce, & il s'en trouve avec des taches noires qui sont disposées de façon qu'elles ressemblent à de petites mousses, & qu'elles représentent des bandes de gazon; c'est pourquoi on pourroit l'appeller *albâtre* herborisé, à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. *Voyez* Dendrites. L'*albâtre* est un peu transparent, & sa transparence est d'autant plus sensible que sa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poliment aussi beau & aussi vif que celui dont le marbre est susceptible, parce qu'il est plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorsque sa surface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frottée avec de la graisse. Cette apparence obscurcit son poliment; & comme cette matiere est un peu transparente, elle ressemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel, car on ne voit pas la même chose dans le jade, qui, malgré sa dureté, a aussi un poliment matte & gras. Quoique l'*albâtre* n'ait pas un beau poli & qu'il soit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens usages; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vases, des statues, *&c.* On distingue deux sortes d'*albâtre*, l'oriental & le commun. L'*albâtre oriental* est celui dont la matiere est la plus fine, la plus nette, & pour ainsi dire la plus pure; elle est plus dure, ses couleurs sont plus vives; aussi cet *albâtre* est-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albâtre* ordinaire. Celui-ci n'est pas rare, on en trouve en France: on connoît celui des environs de Cluny dans le Mâconnois. Il y en a en Lorraine, en Allemagne, & sur-tout en Italie aux environs de Rome, & il est encore plus commun qu'on ne le croit. *V.* Stalactite. (*I*)

Albastre, (*Médecine.*) L'*albâtre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la résine, amollit & résout les tumeurs skirrheuses, appaise les douleurs de l'estomac, & raffermit les dents & les gencives, selon Dioscoride. (*N*)

ALBATROSS, *albatroça maxima*, oiseau aquatique du cap de Bonne-Espérance ; c'est un des plus grands oiseaux de ce genre : il a le corps fort gros & les aîles très-longues lorsqu'elles sont étendues ; il y a près de dix piés de distance entre l'extrémité de l'une des aîles & celle de l'autre. Le premier os de l'aîle est aussi long que le corps de l'oiseau. Le bec est d'une couleur jaunâtre terne ; il y a environ six pouces de longueur dans l'oiseau sur lequel cette description a été faite ; car les oiseaux de cette espece ne sont pas tous de la même grandeur : il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines sont fort apparentes ; le bec est un peu resserré par les côtés à l'extrémité qui tient à la tête, & il est encore plus étroit à l'autre extrémité qui est terminée par une pointe crochue. Le sommet de la tête est d'un brun clair & cendré ; le reste de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses, le dessous de la queue, & la face interne des aîles, sont de couleur blanche. Le derriere du cou, les côtés du corps sont traversés par des lignes de couleur obscure sur un fond blanc. Le dos est d'un brun sale parsemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion est d'un brun clair ; la queue d'une couleur bleuâtre tirant sur le noir. Les aîles sont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui sont presque tout-à-fait noires. Les bords supérieurs des aîles sont blancs ; les jambes & les piés sont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui sont tous dirigés en avant & joints ensemble par une membrane : il y a aussi une portion de membrane sur les côtés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatross* sont en grand nombre au cap de Bonne-Espérance. Albin les confond avec d'autres oiseaux que l'on appelle dans les Indes orientales *vaisseaux de guerre*. Edwards prétend qu'il se trompe, parce qu'au rapport des voyageurs, les vaisseaux de guerre sont des oiseaux beaucoup plus petits que les *albatross*. *Hist. naturelle des oiseaux par* Georges Edwards. *Voyez* OISEAU. *(I)*

* ALBAZARIN *ou* ALBARAZIN, s. m. sorte de laine d'Espagne. *Voyez* LAINE.

* ALBAZIN, *(Géog.)* ville de la grande Tartarie. *Long.* 122 ; *lat.* 54.

ALBE *ou* ALBETTE, petit poisson de riviere, mieux connu sous le nom d'*ablette*. *V.* ABLETTE. *(I)*

* ALBE, *(Géogr.)* ville d'Italie dans le Montferrat, sur la rive droite du Tanaro. *Long.* 25, 40 ; *lat.* 44, 36.

ALBECK, *(Géogr.)* ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm. Elle est située sur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne, de cette ville. *Long.* 27, 40 ; *lat.* 48, 30. *(C. A.)*

ALBEGNA, *(Géogr.)* riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almiania* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. *(C. A.)*

ALBE-JED, *(Géogr.)* ville d'Asie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, selon Gollius cité par Baudrand. *(C. A.)*

§ ALBE-JULIE *ou* WEISSEMBOURG, *(Géog.)* capitale d'un comté du même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont rians & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain ; & les habitans en sont très-affables. On y voit aussi des fortifications & des remparts, tristes monumens de ses malheurs & de son esclavage. C'est le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, son fondateur. *(C. A.)*

ALBEL, *(Géogr.)* en latin *Albula*. Riviere qui arrose la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. *(C. A.)*

* ALBE-LONGUE, *(Géog.)* ancienne ville d'Italie : on en attribue la fondation à Ascagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jesus-Christ.

ALBEN, *(Géogr.)* gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, à laquelle il donne son nom. C'est sur cette montagne & près de ce bourg qu'est la source d'une riviere qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nom-

ment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. *(C. A.)*

§ ALBENGUA, *(Géogr.)* ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. *(C. A.)*

ALBERGAIME, *zoophyte*, aussi appellé *albergame*. *Voyez* ALBERGAME.

ALBERGAME *de mer*, s. m. *malum insanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espece de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte differe de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. *Voyez* GRAPPE *de mer*, ZOOPHYTE. *(I)*

ALBERGE, ALBERGIER, s. m. *(Jard.)* espece de pêcher dont le fruit sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. *(K)*

ALBERGEMENT, s. m. *(Jurispr.)* en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appellons *emphytéose* ou *bail emphytéotique*. *V.* EMPHYTÉOSE. *(H)*

* ALBERNUS, espece de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

§ ALBE ROYALE *ou* STUL-WEISSEMBOURG, *(Géog.)* c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siecles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. *(C. A.)*

ALBERT I, dit *le Triomphant* & *le Borgne (Hist. d'Allemagne.)* XXI^e. roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1268, de Rodolfe I & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV & de Fréderic II, avoient renoncé à se faire obéir des papes ; mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde ; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal : « Nous ordonnons, disoit fiérement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de lèse-majesté, commis contre Adolfe son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même temps prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur qui acheta la paix par une indiscrétion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit « que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint siége : que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ». Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France ; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Winceslas, qui périt assassiné : il en donna l'investiture à Rodolfe son fils aîné, qui mourut peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême,

les états de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carynthie; cependant l'amour d'*Albert* pour sa famille, le portoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'*Albert* le dénaturé, il les mit au ban impérial; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & il l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confiés à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-temps sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Fréderic duc d'Autriche, Léopold, Henri, Albert II le sage, & Othon le hardi : Agnès, l'ainée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III; Catherine la seconde, Charles de Calabre, fils ainé de Robert II, roi de Naples; Elisabeth la troisieme, fut femme de Fréderic IV, duc de Lorraine; Anne la quatrieme, de Herman, Margrave de Brandebourg; & Gutta la derniere, le fut de Louis III, comte d'Oettingue. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (*M-y.*)

Albert II, dit *le Grave & le Magnanime*, (*Hist. d'Allemagne & de Hongrie.*) successeur de Sigismond, vingt-huitieme empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisieme roi de Hongrie, vingt-sixieme roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IV^e^ du nom, & de Jeanne de Baviere.

Les dernieres volontés de Sigismond qui avoit appellé *Albert II* aux trônes de Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états de Hongrie s'assemblerent à Presbourg. *Albert* ne crut point devoir leur apporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déférée comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontieres. *Albert* éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de *Calistins*, avoient appellé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V, roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder; & *Albert II* reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. *Albert* ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyerent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diete qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diete une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une maniere d'assassiner, s'appelloit *le jugement*

secret, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle sût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendue nécessaire, dans un temps où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Austregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'église. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII, qui, dans une assemblée d'états tenue à Bourges, arrêta la célebre pragmatique-sanction qui affermit les libertés de l'église Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-sixieme année de son âge, la deuxieme de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi de Hongrie & de Bohême. (*M-y.*)

Albert de Mecklembourg, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Meklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune *Albert* en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha contre son concurrent. *Albert* ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomenter les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientot violé, comme tous ceux qui sont dictés par la nécessité : *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ses armes contre Haquin : mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de son ennemi, que de la soutenir dans les siens ; il assiégea Stockolm. *Albert* prévit que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere ; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui assigna une pension considérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour soutenir les prétentions d'Albert, duc de Mecklembourg, son neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de Valdemar. Il devoit succéder à ce prince ; mais les états placerent sur le trone Olaüs, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits sur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes sur sa tête, & donner plus de splendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre ; Haquin le suivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, sa mere. C'est cette princesse qu'on a surnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repoussa deux fois les troupes d'*Albert*, descendues dans la Scanie ; le roi lui-même se retira précipitamment en Suede. Il ne songea plus à envahir les états de ses voisins, mais à se rendre absolu dans les siens. Il se lassoit de dépendre des résolutions du sénat, des conseils de la noblesse, & des loix fondamentales de la monarchie. Il sentoit bien que le despotisme seroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-

temps le frein qu'il vouloit lui donner. Il favoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pufillanime, c'eft de le rendre malheureux : il l'accabla d'impôts, & flétrit fon courage à force de mifere; mais la nobleffe lui réfiftoit encore, & paroiffoit difpofée à combattre pour fon antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vaffaux & les efclaves de leurs maîtres : il leur confia le gouvernement des provinces & la défenfe des châteaux, dépouilla la nobleffe pour les enrichir, les décora des plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des fommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux fubfides, & réduifit enfin fon peuple à cet excès d'indigence & d'oppreffions qui produit le défefpoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La nobleffe conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le fecours de Marguerite. Cette princeffe reçut les mécontens avec indifférence, pour les rendre plus preffans, & leur fit effuyer des refus, pour les mettre dans la néceffité de lui faire des offres proportionnées à fes defirs ambitieux. Lorfqu'elle eut, par degrés, difpofé les efprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre; elle lui fut promife.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foibleffe. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait prifonnier. La fituation de la Suede n'en fut pas plus heureufe. Les villes qui fe déclarerent en faveur d'*Albert* furent affiégées; celles qui fe déclarerent en faveur de la reine Marguerite, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre : des troupes de partifans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti: d'avides étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur difcrétion : tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'afyle ni fur la mer, ni fur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert*; mais, vaincu lui-même, il fut contraint de fe retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder fa couronne à Marguerite; & alla cacher fa honte dans le Mecklembourg, tandis que Marguerite affembloit les états des trois royaumes à Calmar, où la célebre *union* lui affura la poffeffion des trois couronnes.

Albert, tant que fon fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conferva quelque efpérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déja développés; mais la mort l'enleva à la fleur de fon âge en 1397. *Albert* ne fongea plus qu'à pleurer dans fa retraite, fon fils, fa grandeur éclipfée & fes crimes. (*M. DE SACY.*)

ALBERT (JEAN), *Hift. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troifieme des enfans de Cafimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne atteftoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Ruffie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares qui, malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empreffa, après la mort de Cafimir en 1492, à porter leur vainqueur fur le trône. Les cris de cette multitude étoufferent ceux des partifans d'Alexandre, duc de Lithuanie, d'Uladiflas, roi de Hongrie, & de Jean, duc de Mazovie. *Jean* crut que, fatisfait d'une couronne, fon frere Uladiflas ne viendroit plus lui difputer celle qu'il avoit obtenue : il fe hâta de faire alliance avec lui, pour en impofer à fes autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit efpéré. Le fultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armaffent, pour venger fur fes états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne : il prévoyoit que la république de Venife, trop foible pour lui réfifter, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques préfens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il fe trompa : ce prince craignit les embûches

cachées sous les caresses d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força ses vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans son parti Ethienne, vaivode de Valaquie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*, son intérêt lui parloit en faveur du sultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée : il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ses armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vassal insolent; il l'assiégea dans sa capitale, livra plusieurs assauts, & fut toujours repoussé. Ethienne devint aggresseur, porta le désordre jusques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorsque tout-à-coup on vit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la course de leurs chevaux : on n'eut pas le temps de se mettre en défense; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré; une partie de la noblesse fut égorgée; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un chariot, & déja les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. Ethienne se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat, mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présenterent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode qui, après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrerent dans la Pologne par différens endroits, ravagerent les frontieres, & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrerent les Polonois d'un fléau si funeste : quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demanderent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

Pierre, fils d'Heley, prédécesseur d'Ethienne, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; Ethienne exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solemnelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point Schalmatey, chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique, qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de Philippe Buonaccorsi qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que, de nos jours, on eût fait rentrer dans la poussiere des colléges, mais qui dans un siecle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son éleve. (*M.* DE SACY.)

ALBERTUS,

ALBERTUS, s. m. (*Comm.*) ancienne monnoie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, à laquelle il donna son nom.

Cette monnoie est au titre de vingt-un carats $\frac{18}{32}$. On la reçoit à la monnoie sur le pié de matiere pour passer à la fonte. Le marc est acheté 690 livres, & il y a 90 carolus au marc; conséquemment il vaut 8 l. 4 s. 4 d.

ALBESIE, (*Hist. anc.*) c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marses; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixieme étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit:

. *decimæ*
Ruit impetus undæ. (+)

§ ALBI, (*Géogr.*) capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albiensium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'*Albi*, sans en avoir cependant la jurisdiction. Son diocese peut contenir environ trois cens vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appellée *la lice*: ce diocese est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à *Albi*, aussi-bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (*C.*)

Albi, (*Géogr.*) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget: c'est un petit pays, borné au nord-ouest par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge, au midi & à l'ouest, par les mandemens de Chambéry & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'Albi. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*C. A.*)

Albi, (*Géogr.*) ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marsi, vers les frontieres de l'état de l'église, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misere Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*C. A.*)

ALBIAS, (*Géogr.*) petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la riviere d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (*C. A.*)

ALBICANTE *ou* CARNÉE, s. f. c'est, *chez les Fleuristes*, une anémone dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale, & la pluche blanche, excepté à son extrémité qui est couleur de rose.

* ALBICORE, s. m. poisson qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui est plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poissons volans.

ALBIGEOIS, (*Géogr.*) canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'*Albigeois*, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Pechelsy, Pennes, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*C. A.*)

Albigeois, adj. pris subst. (*Théol.*) secte générale composée de plusieurs hérétiques qui s'éleverent dans le xij^e^. siecle, & dont le but principal étoit de détourner les chrétiens

de la réception des ſacremens, de renverſer l'ordre hiérarchique, & de troubler la diſcipline de l'égliſe. On les nomma ainſi parce qu'Olivier, un des diſciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut-Languedoc ſur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des provinces qu'ils infecterent de leurs opinions.

Cette héréſie qui renouvelloit le Manichéiſme, l'Arianiſme, & d'autres dogmes des anciens ſectaires, auxquels elle ajoutoit diverſes erreurs particulieres aux différentes branches de cette ſecte, avoit pris naiſſance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Arménie l'ayant ſemée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la porterent, dit-on, en Languedoc; Arnaud de Breſſe la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobuſiens*, d'*Arnaudiſtes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tiſſerands*, *Bons-hommes*, *Publicains*, *Paſſagiens*, &c. & à tous enſuite le nom général d'*Albigeois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accuſent Alanus, moine de Cîteaux, & Pierre, moine de Vaux-Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contr'eux, ſont 1°. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choſes inviſibles & ſpirituelles; le ſecond, créateur des corps, & auteur de l'ancien teſtament qu'ils rejetoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des ſacremens. 2°. D'admettre deux Chriſts; l'un méchant, qui avoit paru ſur la terre avec un corps fantaſtique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, diſoient-ils, vécu ni n'étoit reſſuſcité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la réſurrection de la chair, & de croire que nos ames ſont ou des démons, ou d'autres ames logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie paſſée; en conſéquence ils nioient le purgatoire, la néceſſité de la priere pour les morts, & traitoient de fable la créance des catholiques ſur l'enfer. 4°. De condamner tous les ſacremens de l'égliſe; de rejeter le baptême comme inutile; d'avoir l'euchariſtie en horreur; de ne pratiquer ni confeſſion ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les miniſtres de l'égliſe; le mépris qu'ils faiſoient des images & des reliques. Ils étoient généralement diviſés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menoient une vie auſtere, continente, ayant en horreur le menſonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reſte des hommes, & ſouvent même déréglés, s'imaginoient être ſauvés par la foi, & par la ſeule impoſition des mains des *parfaits*.

Cette héréſie fit en peu de temps de ſi grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zele de S. Dominique & des autres inquiſiteurs, ces hérétiques multipliés mépriſerent les foudres de l'égliſe. La puiſſance temporelle ſe joignit à la ſpirituelle pour les terraſſer. On publia contr'eux une croiſade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre ſanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouſe leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigeois* pourſuivis dans les tribunaux eccléſiaſtiques, & livrés au bras ſéculier, furent entiérement détruits, à l'exception de quelques-uns qui ſe joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorſque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projeterent de ſe joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calviniſtes, ſous le regne de François I. L'exécution de Cabrieres, & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre hiſtoire, acheva de diſſiper les reſtes de cette ſecte dont on ne connoît plus que le nom. Au reſte, quoique les *Albigeois* ſe ſoient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Boſſuet l'a démontré dans ſon *Hiſtoire des variations*, *liv. XI.* Petrus Vall. Cern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Boſſuet, *Hiſt. des Variat.* Dupin. *Biblioth. eccléſ. ſiecle xij & xiij.* (G)

ALBIGNI, (*Géogr. & Hiſt. anc.*) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré ſon nom

du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin : *Albiniacum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere : il défit entre autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances ; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même : l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Méneftrier : la voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même.

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET LUG. LIBERTATIS. ADVERS. SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi :

Jovi optimo maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversùs, Severum accerrimo vindici. Voyez *Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I, in-12, p. 273.* (*C.*)

ALBINOS, (*Géogr.*) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois ; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle ; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

* ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune.

* ALBION *la nouvelle*, partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride.

* ALBIQUE, s. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

ALBISOLA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50 ; *lat.* 44, 15. (*C. A.*)

ALBKAA *ou* BOCCA, (*Géogr.*) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban : son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas ; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

* ALBLASSER-WAERT, (*Géog.*) pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

* ALBOGALERUS, s. m. bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche : on y ajustoit une pointe faite d'une branche d'olivier.

ALBOLODUI, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivieres, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los Alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la premiere, & au

ſud de la derniere. *Long. 15, 30; lat. 35, 55. (C. A.)*

* ALBORA, eſpece de gale ou plutôt de lepre dont Paracelſe donne la deſcription ſuivante. C'eſt, dit-il, une complication de trois choſes; des dartres farineuſes, du *ſerpigo*, & de la lepre.

Lorſque pluſieurs maladies dont l'origine eſt différente viennent à ſe réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les ſignes de celle-ci. On a ſur le viſage des taches ſemblables au *ſerpigo;* elles ſe changent en petites puſtules de la nature des dartres farineuſes: quant à leur terminaiſon, elle ſe fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoît que par ſes ſignes extérieurs, a auſſi ſon ſiége à la racine de la langue. Voici le remede que Paracelſe propoſe pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacun une dragme; d'eau diſtillée de blancs-d'œufs, demi-pinte: mêlez. Il faut diſtiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, verſer l'eau ſur la limaille des métaux, & en laver l'*albora*. Paracelſe, *de apoſtematibus. Voyez* DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNOZ, ſ. m. manteau à capuce fait de poil de chevre, & tout d'une piece, à l'uſage des Mores, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais temps.

ALBOUR *ou* AULBOURG, arbre mieux connu ſous le nom d'*ébenier* ou de *faux ébenier*. *Voyez* EBENIER. *(I)*

* ALBOURG, *(Géog.)* ville de Danemarck dans le Nord Jutland. *Long. 27; lat. 57.*

ALBOURS, *(Géogr. Hiſt. nat.)* montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'eſt le plus fameux volcan que l'on connoiſſe dans les iſles de l'océan Indien. Son ſommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matieres, en ſi grande abondance, que toute la campagne des environs eſt couverte de cendres. *Hiſt. nat. avec la Deſcription du cabinet du roi, tome II. (C.)*

* ALBRAND, *ou* ALEBRAN, *ou* ALEBRENT, nom qu'on donne *en Vénerie* au jeune canard, qui devient au mois d'octobre *canardeau*, & en novembre *canard*, ou *oiſeau de riviere.*

ALBRENÉ, adj. *terme de Fauconnerie*, ſe dit d'un oiſeau de proie qui a perdu entiérement ou en partie ſon plumage. On dit: *ce gerfaut eſt albrené, il faut le baigner.*

ALBRENER, v. n. veut dire *chaſſer aux albrands: il fait bon albrener.*

* ALBRET *ou* LABRIT, *(Géog.)* ville de France en Gaſcogne, au pays d'Albret. *Long. 17; lat. 44, 10.*

ALBUFEIRA, *(Géogr.)* lac de l'iſle Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major. (C. A.)*

ALBUFEIRA, *(Géogr.)* petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, Sylves au nord. *Long. 9, 25; lat. 37. (C. A.)*

ALBUGINÉE, adj. f. *en Anatomie*, eſt la tunique la plus extérieure de l'œil, appellée autrement *conjonctive*. *Voyez* CONJONCTIVE. Ce mot vient du latin *albus*, blanc; la tunique *albuginée* recouvrant le blanc de l'œil. *Voyez* ŒIL.

Albuginée eſt auſſi la troiſieme des tuniques propres du teſticule; elle eſt appellée *albuginée*, parce qu'elle eſt blanche. Elle eſt nerveuſe, épaiſſe & ſerrée, & couvre immédiatement la ſubſtance du teſticule.

La ſurface extérieure de cette membrane eſt liſſe, polie & humide; mais ſa face intérieure, qui eſt adhérente au corps du teſticule, a toujours des aſpérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en ſa partie ſupérieure les vaiſſeaux ſanguins, les nerfs & les vaiſſeaux lymphatiques, qui ſe diſtribuent enſuite au teſticule par pluſieurs diviſions & ſubdiviſions qui parcourent toute ſa ſubſtance. *V.* TESTICULES & SCROTUM. (+)

ALBUGO ou TAIE, eſt une maladie des yeux où la cornée perd ſa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La *taie* eſt la même choſe que ce qu'on appelle autrement *leucoma*, λεύκωμα. *Voyez* LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO ou *LEUCOMA*, ſ. m. *(Chirurg.)* c'eſt une tache blanche & ſuperficielle qui ſurvient à la cornée tranſparente par un engorgement des vaiſſeaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant

qu'il subsiste. Il ne faut pas confondre l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée : les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur ; ce sont des marques de guérison, & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie, & est accompagné d'une légere fluxion, d'un peu d'inflammation & de douleur, & d'un petit larmoyement; il arrive sans qu'aucun ulcere ait précédé : la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcere guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcere, & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo*, il faut prescrire les remedes généraux propres à détourner la fluxion : on fait ensuite usage des remedes particuliers. Les auteurs proposent les remedes âcres & volatils pour dissoudre, détacher & nettoyer l'*albugo*, comme les fiels de brochet, de carpe ou autres poissons ; ou ceux de perdrix, d'oiseaux de proie & autres, dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. M^e^. Jean conseille entr'autres remedes le collyre sec avec l'iris, le sucre candi, la myrrhe, de chacun un demi-gros, & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mêlange de poudre de tuthie, de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un fétu de paille ou un tuyau de plume. *(Y)*

ALBUM, *(Antiq. Rom.)* tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, regiſtre, catalogue, rôle ; ainsi, *album prætoris* étoit le regiſtre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger : *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum*, &c.

Album est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leur marque ordinaire : les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album* : un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hôtesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album* : Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres ; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, *(Anat.)* Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe ; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnay s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses. Plus légeres, moins inflammables que lui, elle differe des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mêlange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe, & en fait une gelée ; les esprits dont nous avons parlé, en font de même. Des causes méchaniques épaississent également cette liqueur ; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose, que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang : nous l'avons vu sortir des arteres d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau : on n'y remarque point de globules ; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer ; il y a de la mucosité. L'analyse chimique en produit des sels, de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. Il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même, quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme seche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. *(H. D. G.)*

ALBUMINEUX, adj. *(Physiol.) suc albumineux.*

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulieres, dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu, & même dans l'eau chaude ; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses, même par l'esprit-de-vin, ni par l'huile de térébenthine, & les autres huiles résineuses fluides ; au contraire ces huiles la durcissent. Elle

contient assez de sel tartareux pour être fort susceptible de pourriture, sur-tout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air : mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus tenacement uni à l'huile que celui des végétaux ; aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alkali volatil ; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractere glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse ; mais elle en differe par quelques autres propriétés, & sur-tout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entiérement ou presqu'entiérement privée. *V. Ess. de Phys. par* M. Quesnay. *(L)*

* ALBUNÉE, la dixieme des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur ; c'est aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée : elle eut une fontaine & un bois consacrés près du fleuve Anis. On dit que sa statue fut trouvée dans le fleuve ; elle étoit représentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, *(Géogr.)* ville d'Espagne, dans l'Estramadure. *Long. 11, 40 ; lat. 38, 52.*

* ALBURNE, s. m. Ce fut d'abord le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoissance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, s. m. *(Comm.)* petite monnoie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut un sou six deniers, & $\frac{6}{13}$ de denier ; ainsi l'*albus* vaut neuf deniers $\frac{9}{13}$ de France.

ALBUSEME, *(Géogr.)* petite isle de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. *(C. A.)*

ALBUZINKA, *(Géogr.)* c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possede dans la Tartarie Mungalienne. Elle est sur la riviere d'Amura, à douze cens lieues de Moskou. *(C. A.)*

ALCA, *(Géogr.)* petite isle très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'isle la plus considérable de cette mer. *(C. A.)*

ALCABENDAS, *(Géogr.)* très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long. 14, 20 ; lat. 40, 35. (C. A.)*

§ ALCAÇAR D'OSAL, *(Géogr.)* Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. *(C. A.)*

§ ALCAÇAR QUIVIR *ou* ALCAZAR QUIVIR, *(Géogr.)* ville d'Afrique, *&c.* Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts ; mais Sébastien a été transporté dans quelque isle enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. *(C. A.)*

ALCAÇAR DE GUETE, *(Géogr.)* petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long. 15, 30 ; lat. 40, 10. (C. A.)*

ALCACENAS, *(Géogr.)* petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiana. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la riviere de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long. 10, 25 ; lat. 38, 25. (C. A.)*

ALCADE, s. m. *(Hist. mod.)* en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à peu près à ce que nous appellons en France *un prévôt*.

Les Espagnols ont tiré le nom d'*alcade*, de l'*alcaïde* des Mores. *Voyez* ALCAÏDE. *(G)*

ALCADETE, *(Géogr.)* petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite riviere qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long. 13, 50 ; lat. 39, 30. (C. A.)*

ALCAI, (*Géogr.*) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle eſt auſſi très-forte par ſa ſituation. Pluſieurs particuliers du pays, riches & puiſſans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAIDE *ou* ALCAYDE, ſub. m. (*Hiſt. mod.*) chez les Mores, en Barbarie, eſt le gouvernement d'une ville ou d'un château, ſous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot eſt compoſé de la particule *al*, & du verbe קאד, *kal*, ou *akad*, gouverner, régir, adminiſtrer.

La juriſdiction de l'*alcaïde* eſt ſouveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'eſt à lui qu'appartiennent les amendes. (*G*)

ALCAIQUES, adj. (*Littérat.*) dans la poéſie grecque & latine, eſt un nom commun à pluſieurs ſortes de vers, ainſi appellés du nom d'*Alcée*, à qui on en attribue l'invention.

La premiere eſpece d'*alcaïques* eſt de vers de cinq piés, dont le premier eſt un ſpondée ou un ïambe; le ſecond un ïambe, le troiſieme une ſyllabe longue, le quatrieme un dactyle, & le cinquieme un dactyle ou un amphimacre, tels que ſont ces vers d'Horace :

Omnes|eo|dem|cogimur, |omnium|
Verſa|tur ur|na|ſerius|ocyus|
Sors exitura,

La ſeconde eſpece conſiſte en deux dactyles & deux trochées, tel que celui-ci :

Exili|um impoſi|tura cymbæ.

Outre ces deux premieres ſortes qu'on appelle *alcaïques dactyliques*, il y en a une troiſieme qui s'appelle ſimplement *alcaïque*, dont le premier pié eſt un épitrite, le ſecond & le troiſieme deux choriambes, & le quatrieme un bacche, comme celui-ci :

Cur timet fla|vum tiberim|tangere, cur oli|vum?

L'ode *alcaïque* conſiſte en quatre ſtrophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers ſont des vers *alcaïques* de la premiere eſpece; le troiſieme un ïambe dimetre hypercatalectique, c'eſt-à-dire de quatre piés & une ſyllabe longue, tel que celui-ci :

Trans mu|tat in|cer|tos ho|nores|.

& le quatrieme eſt un *alcaïque* de la ſeconde eſpece, tel que le dernier de la ſtrophe ſuivante :

Non poſſidentem multa vocaveris
Recte beatum : rectius occupat
Nomen beati, qui deorum
Muneribus ſapienter uti, &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on ſent combien les vers *alcaïques*, mais ſur-tout ceux dont eſt formée cette ſtrophe, ſont harmonieux. Auſſi Horace les appelle-t-il les ſons mâles & nerveux d'Alcée, *minaces Alcæi camœnæ*. (*G*)

* ALCALA LA REALE, (*Géog.*) ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, près de la riviere de Salado. *Long. 14, 30; lat. 37, 18.*

* ALCALA DE HENAREZ, (*Géog.*) ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la riviere de Henarez. *Long. 14, 32; lat. 40, 30.*

* ALCALA DE GUADAIRA, (*Géog.*) ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la riviere de Guadaira. *Long. 12, 40; lat. 35, 15.*

ALCALESCENT, TE, adj. *en Médecine, qui n'eſt pas tout-à-fait alkali, qui approche de la nature du ſel lixiviel.* Boerhaave, *comm.* Pourquoi les choſes naturellement aceſcentes, ou *alcaleſcentes*, n'eſſuyeroient-elles pas dans l'eſtomac les mêmes dégénérations qu'elles ſouffrent au-dehors? (*L*)

ALCALI, *voyez* ALKALI.

ALCAMENE, (*Hiſtoire de Sparte.*) petit-fils d'Archelaüs, ſuccéda au trône de Sparte dont ſes vertus le rendoient encore plus digne que ſa naiſſance. Il régna dans un temps où les inſtitutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en obſervoit toute l'auſtérité. Il fut moins ſenſible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ſes voiſins. Les Crétois agités de diſſentions domeſtiques, le choiſirent pour arbitre de leurs différens; il leur envoya un Spartiate integre qui étouffa le germe des factions parmi ces inſulaires. Pendant qu'il faiſoit régner le calme dans la Grece, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laiſſés, préparoient les orages ſur la Laconie, & ſoutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. *Alcamene* marcha contr'eux, les défit, &

pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient déja accablés. *(T-N.)*

* ALCAMO, *(Géog.)* ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2.

* ALCANA, s. m. Le troesne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on emploie cette couleur: un jaune, si on le fait tremper dans l'eau; un rouge, si on le laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable; on en fait usage en médecine.

ALCANIZ, *(Géogr.)* petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. *(C. A.)*

§ ALCANNA, s. m. *(Hist. nat. Botaniq.)* arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs completes. Rheede en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, *volume I*, *pl. XL*, *p.* 73. Celle de Rumphe, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplete. *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *p.* 42, *pl. XVII*. Enfin celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dictæ similis è Maderaspatan. Phytograph. pl. XX*, *fig.* 1. *Almagest. pag.* 318. Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drum lacca*, les Sénégalois *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxiacanthæ affinis Malabarica racemosa sub flavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume 1*, *page* 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa*, *ramis spinosis*: *Syst. nat. edit.* 12, *pag.* 267, *n°.* 2.

L'*alcanna* a à peu près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 piés, ayant un tronc d'un pié à un pié un tiers de diametre; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entiérement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un pédicule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesce. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoiles, portés sur une espece de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux: la poussiere fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique

de

de trois à quatre lignes de diametre, d'abord verte, ensuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par son style, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de semences fines, allongées, d'abord jaunes, ensuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à son centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfonce profondément dans les sables humides où elle se plaît ; son bois est blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre sur son épiderme, mais rougeâtre au-dessous.

Qualités. Cet arbrisseau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la saison des pluies : il est toujours verd ; ses feüilles ont une saveur amere, mais un peu acide, astringente & rafraîchissante : elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que sur les parties solides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient si vivement, que rien ne peut l'en séparer, ni en diminuer la vivacité, de sorte que ce n'est que par l'accroissement & l'user de ces parties par le frottement, ou d'une maniere équivalente, qu'elle disparoît.

Usages. Les peuples de l'Afrique & de l'Asie, chez lesquels croît cet arbrisseau, ont profité de tout temps de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbrisseau, pour en teindre diverses parties de leur corps. C'est un usage, par exemple, en Egypte & en Perse, au rapport de Belon, que toutes les femmes se teignent les mains, les piés, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes se teignent seulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux sexes, la criniere, la queue & les piés de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de se teindre en jaune depuis le nombril jusqu'aux cuisses ; ce qui leur réussit, en appliquant sur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* aussi-tôt au sortir du bain ; parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laissent pénétrer plus avant cette drogue ; il faut que cette poudre ait été macérée quelque temps avant dans l'eau. Belon dit encore que les paysans de l'Asie se teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en rapprocher ni le savon, ni aucune substance alkaline, parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre désagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge se teignent indistinctement les ongles ; les Indiens pareillement, mais cela n'est permis qu'aux personnes libres, & particuliérement aux jeunes gens. Les rois des Macassares sont si scrupuleux sur cet article, que lorsque des esclaves en font usage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioscoride dit, *liv. I*, *chap. 107*, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le suc de *struthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve ; mais sa préparation est aujourd'hui beaucoup plus simple, il suffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles, & de l'appliquer ainsi pendant une nuit sur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de temps, & souvent point du tout, & les appliquent toutes entieres pendant une nuit sur les ongles, en les assujettissant avec une compresse bien mouillée : cela suffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate ; quelques-uns y ajoutent le suc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai observé que les ongles de mes piés, que je teignis ainsi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'est-à-dire, après leur entiere reproduction. La poudre ne teint pas aussi promptement, & ne pénetre pas autant que les feuilles fraîches.

Un usage aussi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce considérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaisseaux pour la porter à Alexandrie & à Constantinople, & il sort, au rapport de Belon, plus de 80 mille ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Bosnie & de la Russie, pour cette drogue dont on fait un grand usage dans ces pays. On les vend aussi en poudre dans de

petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les garde-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfere au Sénégal les branches du niotout qui est le bdellium; celles du saule appellé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile, dans laquelle on fait cuire ses fleurs, est encore employée comme du temps de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remede des ongles, sur-tout du panaris & des maladies de la peau, comme la galle, la lepre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux piés.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait desirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les isles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit les cyprus des anciens & l'hacopher de l'écriture sainte, où il est dit: (*Liv. I des Cantiques, vers. 14*), que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du cyprus, que les Hébreux appellent encore actuellement copher, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des botanistes depuis Matthiole, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëne, *ligustrum*, qui, non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déja un de trop. (*M. Adanson.*)

§ ALCANTARA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du *Poirier*, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ Alcantara, (*l'ordre militaire d'*) ou de *S. Julien du Poirier*, en Espagne, confirmé par le pape Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Mores par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Mores & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demanderent dans ce temps la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée; un écusson ovale, d'or au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail.* (*G. D. L. T.*)

* ALCARAZ, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. *Long. 15, 42; lat. 38, 28.*

* ALCATHÉES, fêtes qu'on célébroit à Micènes en l'honneur d'Alcathoüs fils de Pelops, celui qui soupçonné d'avoir fait assassiner son frere Chrysippe, chercha un asyle à la cour du roi Mégare, dont il épousa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il succéda à son beau-pere, fut bon souverain, & mérita de l'amour de ses peuples les fêtes annuelles appellées *Alcathées.*

* ALCATRACE, s. m. petit oiseau que l'on chercheroit en vain sur l'océan des Indes aux environs du seizieme degré de latitude & sur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il se trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre description, & sur cette description peut-être s'appercevroit-on que c'est un oiseau déja connu sous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs observateurs, s'ils prétendent que l'histoire naturelle s'enrichisse de leurs observations. Tant qu'ils ne nous apporterons que des noms, nous n'en serons guere plus avancés.

ALCATILE, (*Géog.*) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPF, ou AL-KATIF, ou ELKATIF, ou CATIF, (*Géog.*) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

* ALCAVALA, droit de douanne de cinq pour cent du prix des marchandises, qu'on paye en Espagne & dans l'Amérique espagnole.

ALCAUDETE, (*Géog.*) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCÉ, s. m. animal quadrupede. On ne sait pas bien quel est l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les descriptions qu'on a faites de l'*alcé*, sont différentes les unes des autres. Si on consulte les naturalistes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroissent absolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverses couleurs, & qu'il est semblable au chameau dont le poil n'est que d'une seule couleur; qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'est ce qui le distingue d'un autre animal appellé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié solide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'est point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* est à peu près de la taille du cerf; qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, & qu'il lui ressemble encore par la petitesse de sa queue & par ses cornes; qu'il est différent du cerf par la couleur & la longueur de son poil, par la petitesse de son cou, & par la roideur de ses jambes. On a remarqué qu'il a la levre supérieure fort grande. Il est certain que tous ces caracteres conviennent à l'élan. On pourroit aussi concilier les contrariétés qui se trouvent dans les descriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'élan ne soit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes saisons de l'année, si l'on en croit les historiens septentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'est en hiver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorsqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre seulement, qu'il a les jambes presqu'aussi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. roy. des Sciences, tom. III, part. I, page 179.* Voyez ELAN. (*I*)

ALCÉE, en latin *alcea*, s. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé le plus souvent d'étamines, & il sort du calice un pistil qui passe par le fond de la fleur, & qui s'emboîte dans le tuyau. Ce pistil devient dans

la suite un fruit applati & arrondi ; quelquefois pointu, & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit est composé de plusieurs capsules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capsule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne differe de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ses feuilles sont découpées. Tournefort, *Inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

ALCESTE, (*Myth.*) fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon ; ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu ; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînerent de compagnie le char de la princesse.

Alceste accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste son frere, qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déja à Yolcos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumiere du jour. Allégorie assez juste ; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déja passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste* la *Divine* ; sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort : tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste* : elle se dévoue, & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet* ; fait cette réflexion singuliere : *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. (+)

ALCHABUR, (*Géog.*) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, (*Géog.*) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

* ALCHIMELECH *ou* MELILOT ÉGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, serpentant lentement, ne s'élevant presque jamais ; ayant la feuille du trefle, seulement un peu moins grande ; les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à côté des autres, de la couleur du safran, & d'une odeur fort douce. Il succede à ses fleurs des gousses obliques, qui contiennent une très-petite semence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une saveur amere & astringente, & qui n'est pas sans odeur. *Ray.*

ALCHIMIE, s. f. est la chimie la plus subtile par laquelle on fait des opérations de

chimie extraordinaires, qui exécutent plus promptement les mêmes chofes que la nature eft long-temps à produire; comme lorfqu'avec du mercure & du foufre feulement, on fait en peu d'heures une matiere folide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui eft toute femblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des fiecles à produire.

Les opérations des l'*alchimie* ont quelque chofe d'admirable & de myftérieux; il faut remarquer que lorfque ces opérations font devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles font mifes au nombre des opérations de la chimie ordinaire, comme y ont été mifes celles du lilium, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture de l'écarlate, *&c.* & fuivant la façon dont font ordinairement traitées les chofes humaines, la chimie ufe avec ingratitude des avantages qu'elle a reçus de l'*alchimie* : l'*alchimie* eft maltraitée dans la plupart des livres de chimie. *Voyez* ALCHIMISTE.

Le mot *alchimie* eft compofé de la prépofition *al* qui eft arabe, & qui exprime *fublime* ou *par excellence*, & de *chimie*, dont nous donnerons la définition en fon lieu (*voyez* CHIMIE) ; de forte que *alchimie*, fuivant la force du mot, fignifie la *chimie fublime*, *la chimie par excellence*.

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchimie*. Si on en croit quelques hiftoires fabuleufes, elle étoit dès le temps de Noé : il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam favoit de l'*alchimie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette fcience, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, foit médecins, foit philofophes, foit poëtes, depuis Homere, jufqu'à quatre cens ans après Jefus-Chrift. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, eft Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme fiecle. Il a compofé en grec un livre *fur l'art divin de faire de l'or & de l'argent*. C'eft un manufcrit qui eft à la bibliotheque du roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorfqu'il a été écrit, il y avoit déja long-temps que la chimie étoit cultivée, puifqu'elle avoit déja fait ce progrès.

Il n'eft point parlé du remede univerfel, qui eft l'objet principal de l'*alchimie*, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le feptieme fiecle.

Suidas prétend que fi l'on ne trouve point de monument plus ancien de l'*alchimie*, c'eft que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les myfteres de l'*alchimie*.

Kirker affûre que la théorie de la pierre philofophale eft expliquée au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On fait que l'empereur Caligula fit des effais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait eft rapporté par Pline, *Hift. nat. chap. iv*, *liv. XXXIII.* Cette opération n'a pu fe faire fans des connoiffances de chimie, fupérieures à celles qui fuffifent dans la plupart des arts, & des expériences pour lefquelles on emploie le feu.

Au refte le monde eft fi ancien, & il s'y eft fait tant de révolutions, qu'il ne refte point de monumens certains de l'état où étoient les fciences dans les temps qui ont précédé les vingt derniers fiecles : je n'en rapporterai qu'un exemple. La mufique a été portée dans un certain temps chez les Grecs à un haut point de perfection; elle étoit fi fort au-deffus de la nôtre, à en juger par fes effets, que nous avons peine à le comprendre; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, fi cela n'étoit bien prouvé par l'attention finguliere qu'on fait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de plufieurs auteurs contemporains & dignes de foi. *Voyez A. ad fanitatem mufice*, dit M. Malouin. *A Paris*, *chez Quillau*, *rue Galande.*

Il fe peut auffi que la chimie ait de même été portée à un fi haut point de perfection, qu'elle ait pu faire des chofes que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il feroit poffible que l'on exécutât. C'eft la chimie ainfi perfectionnée, qu'on a nommée *alchimie*. Cette fcience, comme toutes les autres, a péri dans certains temps, & il n'en eft refté que le nom. Dans la fuite, ceux qui ont eu du goût pour l'*alchimie*, fe font tout d'un coup mis à faire les opérations dans lefquelles la renommée apprend que l'*al-*

chimie réuſſiſſoit ; ils ont ainſi cherché l'inconnu ſans paſſer par le connu : ils n'ont point commencé par la chimie, ſans laquelle on ne peut devenir alchimiſte que par haſard.

Ce qui s'oppoſe encore fort au progrès de cette ſcience, c'eſt que les chimiſtes, c'eſt-à-dire ceux qui travaillent par principes, croient que l'*alchimie* eſt une ſcience imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les alchimiſtes au contraire croient que la chimie n'eſt pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme, un ſiecle même, n'eſt pas ſuffiſant pour perfectionner la chimie ; on peut dire que le temps où a vécu Beker, eſt celui où a commencé notre chimie. Elle s'eſt enſuite perfectionnée du temps de Stahl, & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle eſt vraiſemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'*alchimie* ſont Geber, le Moine, Bacon, Ripley, Lulle, Jean le Hollandois, & Iſaac le Hollandois, Baſile Valentin, Paracelſe, Van Zuchten, Sendigovius, *&c. (M)*

ALCHIMISTE, ſ. m. celui qui travaille à l'alchimie. *Voyez* ALCHIMIE. Quelques anciens auteurs grecs ſe ſont ſervis du mot χρυσοποιητὴς, qui ſignifie *faiſeur d'or*, pour dire *alchimiſte*, & de χρυσοποιητικὴ, *l'art de faire de l'or*, en parlant de l'*alchimie*. On lit dans d'autres livres grecs, ποιητὴς, *fictor*, faiſeur, *alchimiſte*, qui ſignifie auſſi *auteur de vers*, *poëte*. En effet, la chimie & la poéſie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, *page 8* du *Proſpectus* de ce Dictionnaire : *la chimie eſt imitatrice & rivale de la nature ; ſon objet eſt preſqu'auſſi étendu que celui de la nature même : cette partie de la phyſique eſt entre les autres, ce que la poéſie eſt entre les autres genres de littérature ; ou elle décompoſe les êtres, ou elle les revivifie, ou elle les transforme*, &c.

On doit diſtinguer les *alchimiſtes* en *vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *alchimiſtes vrais* ſont ceux qui, après avoir travaillé à la chimie ordinaire en phyſiciens, pouſſent plus loin leurs recherches, en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaiſons curieuſes & utiles, par leſquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent plus propres à l'uſage des hommes, ſoit en leur donnant une perfection particuliere, ſoit en y ajoutant des agrémens qui, quoiqu'artificiels, ſont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la ſimple nature dénuée de tout art, pourvu que ces agrémens artificiels ſoient fondés ſur la nature même, & l'imitent dans ſon beau.

Ceux au contraire qui, ſans ſavoir bien la chimie ordinaire, ou qui même, ſans en avoir de teinture, ſe jettent dans l'alchimie ſans méthode & ſans principes, ne liſant que des livres énigmatiques qu'ils eſtiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins, ſont de *faux alchimiſtes* qui perdent leur temps & leur bien, parce que travaillant ſans connoiſſance, ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent, & font plus de dépenſes que s'ils étoient inſtruits, parce qu'ils emploient ſouvent des choſes inutiles, & qu'ils ne ſavent pas ſauver certaines matieres qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne ſe ſoucient pas d'un bon livre qui parle clairement, mais ne flatte point leur cupidité, comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien, & auxquels les gens entêtés du fabuleux, ou du moins du myſtérieux, donnent le ſens qu'ils veulent y trouver, & qui eſt plus ſuivant leur imagination ; auſſi ces *faux alchimiſtes* s'ennuyeront aux diſcours d'un homme inſtruit de cette ſcience, qui la dévoile, & qui réduit ſes opérations à leur juſte valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à ſecrets auſſi ignorans qu'eux, mais qui font profeſſion d'exciter leur curioſité.

Il faut dans toute choſe, & ſur-tout dans celles de cette nature, éviter les extrémités : on doit éviter également d'être ſuperſtitieux, ou incrédule. Dire que l'alchimie n'eſt qu'une ſcience de viſionnaires, & que tous les *alchimiſtes* ſont des fous ou des impoſteurs, c'eſt porter un jugement injuſte d'une ſcience réelle à laquelle des gens ſenſés & de probité peuvent s'appliquer : mais auſſi il faut ſe garantir d'une eſpece de fanatiſme dont ſont particuliérement ſuſceptibles ceux qui s'y livrent ſans diſcernement, ſans

confeil & fans connoiffances préliminaires ; en un mot fans principes. Or les principes des fciences font des chofes connues ; on y doit paffer du connu à l'inconnu : fi en alchimie, comme dans les autres fciences, on paffe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres fciences ordinaires. (*M*)

ALCIBIADE, (*Hift. des Athéniens.*) ce prince Athénien defcendoit d'Ajax, & fon origine du côté de fa mere n'étoit pas moins glorieufe, puifqu'elle étoit de la famille des Alcméonides, la plus illuftre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de fon fiecle, puifque l'hiftoire eft defcendue dans tous les détails de fa vie, & qu'elle nous a tranfmis jufqu'au nom de fa nourrice & de fon inftituteur. La nature en le formant réunit toutes fes forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéreffans, des graces touchantes & foutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractere, lui affurerent un empire abfolu fur les cœurs & les efprits. Né avec toutes les paffions, il les affervit à fon ambition, & Prothée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licencieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, & par un privilége exclufif, il fut plaire dans fon été comme dans fon printemps. Il eft difficile de ne pas abufer d'un fi riche partage : auffi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté ; & les vices, pour ainfi dire annoblis par fes exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de fon enfance manifefterent ce qu'il feroit pendant tout le cours de fa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de fes compagnons, il fe fentit fi vivement preffé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offenfé s'écrie : *ah traître ! tu mords comme une femme ; dis plutôt comme un lion*, répond *Alcibiade*. Dans une autre occafion qu'il jouoit aux offelets dans la rue, un chariot vint à paffer, il prie le conducteur d'arrêter un moment ; mais ce charretier fans complaifance preffe plus vivement fes chevaux : tous les compagnons d'*Alcibiade* fe difperfent, & au lieu de les imiter, il fe couche devant la roue, en difant : *malheureux, paffe, fi tu l'ofes*. Ces détails qui paroiffent minutieux, font bien dignes d'être obfervés par ceux qui préfident à l'éducation de la jeuneffe. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout favoir le rendit docile à la voix de fes maîtres ; & ce fut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de fes talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée fur une paffion profcrite par la nature ; & la licence de fes mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous fes contemporains fe réuniffent pour dépofer qu'il étoit fouillé de ce vice ; mais eft-il à préfumer qu'il eût donné la préférence à un philofophe grave & rigide fur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire ? Quoi qu'il en foit, Socrate lui devint néceffaire, il l'affocia dans tous fes amufemens. La bonne chere lui devenoit infipide, s'il ne la partageoit avec le philofophe qui l'accompagnoit à la ville & à la campagne, & fous la tente. Il fe trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il favoit differter fur le mépris de la vie, il favoit auffi méprifer la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déférerent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit fupérieur par la naiffance ; & dans une autre occafion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pié fut rencontré par *Alcibiade*, qui, ne voulant point abandonner fon ami, lui fervit de rempart contre une troupe d'affaillans. Quoique l'éleve eût beaucoup d'attachement pour fon maître, il fe déroboit quelquefois à fa vigilance pour fe livrer fecrétement à la licence de fes penchans. Socrate le pourfuivoit comme un efclave fugitif de la maifon de fon maître. Son goût pour les beaux-arts alloit jufqu'à l'enthoufiafme : étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere ; il lui donna un foufflet pour le punir de n'avoir pas un fi beau modele à offrir à fes éleves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de fa main : *quoi !* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un fi beau génie, & tu t'amufes à enfeigner des enfans ! tu devrois, plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des miniftres.* Sa naiffance lui ouvroit le che-

min aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguer les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret & mercénaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théatre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caracteres des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collegues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mysteres sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilége, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déja accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zele, fermerent les yeux sur le caractere des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcerent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tomberent dans l'abattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirerent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit, à l'avantage de sa patrie, de l'ascendant qu'il usurpa sur le satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servie. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit dans Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques,

critiques, feroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer fur les befoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappellé. Les prifons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de fes priviléges. Les foldats qui étoient citoyens, dépofent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il eft élevé au commandement. Il ne voulut point que fon rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans fa patrie que fuivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Péloponnéfiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il fe montra dans Athenes, précédé des prifonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaiffeaux ornoient fa pompe triomphale. Les Athéniens attendris fe reprochoient les outrages qu'il avoit effuyés. Cette ivreffe d'admiration fut bientôt diffipée; le peuple trop prévenu de fes talens, fut moins fenfible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans fes conquêtes, on lui fuppofoit des motifs d'intérêt; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put fe rendre maître de cette ifle, le peuple éclata en murmures. On lui faifoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuifement de fes finances; c'étoit pour fuppléer à cette difette qu'il étoit fouvent forcé de quitter fon armée pour aller chercher de l'argent & des provifions. Une de ces abfences lui devint funefte par la défaite de fon armée; il fut accufé d'être l'auteur de ce défaftre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour fe livrer à fes débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on allégua qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il dépofoit fes tréfors, & d'où il fe flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut deftitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il fentit le danger de rentrer dans fa patrie, & raffemblant avec lui fes amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attacherent à fa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il conftruifit trois citadelles pour s'oppofer aux incurfions des barbares. Plufieurs petits rois rechercherent fon alliance; & fa facilité à fe plier aux mœurs & aux ufages étrangers, leur fit prefque oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit fubftitués, étoient fans talens & fans expérience. Leur armée fans ordre & fans difcipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la crainte. *Alcibiade* fe fouvint qu'il étoit Athénien, & fe trouvant dans le voifinage où étoient les deux puiffances rivales, il fe rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des confeils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas befoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux nommé *Tidée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un afyle auprès de Pharnabafe, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lyfandre, leur général, le fit demander mort ou vif au fatrape, qui avoit alors befoin d'eux: il eut la baffeffe de condefcendre à fes defirs. Les droits de l'hofpitalité furent violés pour fervir la politique. Les miniftres de fang qui furent envoyés pour fe faifir de fa perfonne, furent frappés d'un refpect religieux, en s'approchant de fa maifon, & n'ofant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élance l'épée à la main, fur fes affaffins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient affociés à fes deftinées. Les barbares n'ofent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme fingulier qui fervit fa patrie, dont il fut toujours perfécuté, eut toute la folidité des talens, & n'eut que le fafte des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célebre Laïs, qui avoit hérité de fes graces & de fa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabafe & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à fa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit féduit la fœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à fa maifon. (*T-N.*)

* ALCIDE, (*Mythol. critiq.*) M. l'abbé

Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'est précisément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde*, du nom d'*Alcée* son bisaïeul paternel, & son trisaïeul du côté de sa mere. Ce ne fut que quelque temps après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau.

Le même critique distingue avec raison plusieurs Hercules, & il ôte judicieusement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Hespérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre sur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, son combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût distingué les uns des autres, les Hercules que nous connoissons, & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit suivre.

Diodore compte trois Hercules: un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de son nom; un Crétois qui institua les jeux olympiques; un Thébain qui est celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme six Hercules; le premier fils de Jupiter & de Lysidée (*); le second, fils du Nil; le troisieme, un des Dactyles; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Astérie, adoré à Tyr; le cinquieme, Indien, surnommé Belus; le sixieme, Thébain & fils d'Alcmene. Prenant quelque chose de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le second; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet, & que Cicéron compte le premier; le Tyrien, dont Cicéron seul fait mention; le Crétois ou le Dactyle, qui est le second Hercule de Diodore & le troisieme de Cicéron; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Le premier Hercule seroit Menès, Osiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le conquérant & le législateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des muses, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Isis ou de Cérès, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le second Hercule, arriere-petit-fils du premier, seroit le même que l'Indien surnommé Belus, fils de Neptune & de Libye & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'est lui qui, selon la fable, tira des fleches contre le soleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le soleil donna une coupe d'or, sur laquelle il traversa la mer.

Le troisieme, contemporain du second, seroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Espagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut surnommé l'Hercule gaulois, qui passa en Italie & dans la Sicile, & qui par conséquent a vécu en même temps que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule est fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier instituteur des jeux olympiques. Ce n'en est pourtant pas assez pour indiquer au juste le temps où il vécut. Il ne suffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchines, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel temps je rapporte ces événemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes qui est un cinquieme Hercule.

* ALCIDON; c'est le nom que les Fleuristes donnent à une autre espece d'œillets piquetés. *V.* ŒILLET.

ALCINOUS, (*Myth.*) roi des Phéaciens dans l'isle de Corcyre aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce temps là; enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On

(*) Cicéron, *livre III de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lysito natus*. Fulvio Orsini, sur un manuscrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lysica*, a cru qu'il falloit lire *Lysidea*. Je ne sais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

ne voyoit parmi eux que danſes, que fêtes, que feſtins continuels, où la muſique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chanſons ſouvent trop libres, telles que celles que Phémius chanta en préſence d'Ulyſſe, au ſujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces ſortes de feſtins. Rien n'étoit ſi magnifique que les jardins d'*Alcinoüs*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne ſont ſans fruit, dit Homere, un doux zéphir entretient toujours leur vigueur & leur ſeve, & pendant que les premiers fruits mûriſſent, il en naît toujours de nouveaux : la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être : la grenade & l'orange déja mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir : l'olive eſt pouſſée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la ſuit. La vigne y porte des raiſins en toute ſaiſon ; pendant que les uns ſechent au ſoleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le preſſoir ceux que le ſoleil a déja préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui ſont prêtes à couper, en laiſſent voir d'autres toutes vertes qui ſont prêtes à ſe colorer. Homere qui fait paſſer Ulyſſe ſon héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage ſa vertu, le fait venir à la cour de roi *Alcinoüs*, & paſſer quelque temps dans ce lieu de délices. (+)

* ALCIS, nom ſous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

§ ALCMAER *ou* ALKMAAR, (*Géogr.*) ville du Kennemerland, dans la partie ſeptentrionale des Provinces-unies. Elle eſt à ſix lieues nord-eſt d'Harlem & à ſept nord-oueſt d'Amſterdam. C'eſt la premiere dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'aſſemblée des états généraux. Elle eſt bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ſes rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maiſons. Toutes ſes avenues ſont autant de promenades charmantes. C'eſt dans ſes environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville paſſoit autrefois pour une place forte ; elle a été ſouvent ravagée par les Friſons. En 1573 les Eſpagnols furent contraints de l'abandonner après un ſiége de ſept ſemaines. (*C. A.*)

ALCMANIEN, adj. (*Belles-Lettr.*) dans la poéſie latine, c'eſt une ſorte de vers compoſé de deux dactyles & de deux trochées comme celui-ci :

Virgini | *bus pue* | *riſque* | *canto.* Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poëte grec, eſtimé pour ſes poéſies lyriques & galantes, dans leſquelles il employoit fréquemment cette meſure de vers. (*G*)

* ALCMENE, (*Mythol. Arts du Deſſein. Peinture.*) On voit ſur un vaſe étruſque, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, compoſition eſtimée une des plus ſavantes que l'on connoiſſe, & en même temps des plus comiques. Il ſemble, dit le célebre Winckelmann, dont l'*Hiſtoire de l'Art chez les anciens* nous a fourni ce deſſein, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie telle que celle que Plaute a intitulée l'*Amphitrion*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faiſoient les courtiſannes qui mettoient leur faveur à l'enchere, & comme font encore nos courtiſannes modernes. La fenêtre eſt élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter eſt traveſti ; il porte un maſque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coiffure un boiſſeau, *modius*, comme Serapis, qui eſt d'une ſeule piece avec le maſque. Il porte une échelle comme pour monter chez ſa maîtreſſe, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui paſſe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure ſinguliere. De l'autre côté eſt Mercure, avec un gros ventre, aſſez reſſemblant au Soſie de Plaute. Il tient de la main gauche ſon caducée qu'il baiſſe comme pour le cacher afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il éleve vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la ſignification n'eſt pas équivoque. Sur le théatre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'oſant paroître nus. Auſſi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même piece qui deſcendent juſqu'aux chevilles des piés, comme le mime aſſis & maſqué qui eſt dans la vigne Matthei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* ſont marqués d'étoiles *blanches*.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estramadure, au sud-ouest de Leira & au nord-ouest de Santaren. Elle est sur une petite riviere non loin de la mer, & dans une très-belle situation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALGOER, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle, sur les frontieres de l'Estramadure espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la riviere du Cuyar. Cette ville a un district assez considérable; au reste on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géog.*) petite ville d'Espagne en Castille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à de riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalousie, sur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géog.*) autre ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est sur la riviere de Cinça, dans la position la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Baldastro, & au nord-est de la riviere d'Ysuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

ALCORAN *ou* AL-CORAN, s. m. (*Théol.*) c'est le livre de la loi mahométane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophete Mahomet. *Voyez* MAHOMÉTISME.

Le mot *alcoran* est arabe, & signifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la premiere de ces deux interprétations est la meilleure; Mahomet ayant voulu qu'on appellât son alcoran *le livre par excellence*, à l'imitation des juifs & des chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Testament *l'Ecriture*, הכתוב, *les livres*, *τὰ βίβλια*. *Voyez* LIVRE & BIBLE.

Les musulmans appellent aussi l'*alcoran*, אלפרקאנ, *alforkan*, du verbe פרק, *pharaka*, diviser ou distinguer, soit parce que ce livre marque la distinction entre ce qui est vrai ou faux, licite ou illicite; soit parce qu'il contient des divisions ou chapitres, ce qui est encore une imitation des Hébreux, qui donnent à différens livres le même nom de פרקמ, *perakim*, c'est-à-dire *titres* ou *chapitres*, comme פרקראקרה, *chapitres des Peres*; פרקזראג׳מוד, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur alcoran *alzechr*, avertissement ou souvenir, pour marquer que c'est un moyen d'entretenir les esprits des croyans dans la connoissance de la loi, & de les y rappeller. Dans toutes les fausses religions, le mensonge a affecté de se donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous sur l'origine de l'*alcoran*, est que Mahomet le composa avec le secours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Nestorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans sa *Bibliotheque orientale*, conjecture qu'après que les hérésies de Nestorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, plusieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déserts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet imposteur des passages défigurés de l'écriture sainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérerent encore en passant par son imagination: ce qu'il est aisé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, dispersés dans l'*alcoran*. Les juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuerent pas moins; aussi se vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entiere sur le premier de ces sentimens, il paroît néanmoins plus probable que le second; car comme il s'agissoit en donnant l'*alcoran* de tromper tout un peuple, le secret & le silence, quelque grossiers que puissent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus sûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne se rencontrât quelques esprits assez éclairés pour ne regarder pas comme inspiré, un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les musulmans croient comme un article de foi, que leur prophete, qu'ils disent avoir été un homme simple & sans lettres, n'a rien mis du sien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le ministere de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils Isaac, & qu'il ne lui

fut communiqué que ſucceſſivement verſet à verſet en différens temps & en différens lieux pendant le cours de vingt-trois ans. C'eſt à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent juſtifier la confuſion qui regne dans tout l'ouvrage ; confuſion qu'il eſt ſi impoſſible d'éclaircir, que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement : car Mahomet, ou ſi l'on veut ſon copiſte, ayant ramaſſé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été poſſible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employées à apporter l'*alcoran* à Mahomet, ſont, comme on voit, une merveilleuſe reſſource pour les ſectateurs : par-là ils ſauvent une infinité de contradictions palpables qui ſe rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieuſement ſur Dieu même, & diſent que pendant ce long eſpace de temps il corrigea & réforma pluſieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à ſon prophete.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera *au mot* MAHOMÉTISME, ſuffira pour donner une idée juſte & complete de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute ſa doctrine aux points hiſtoriques & dogmatiques : les premiers avec quelques traces de vérité, ſont mêlés d'une infinité de fables & d'abſurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtiment de la premiere poſtérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophetes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu ; qu'Abraham avoit ſuccédé à ce ſecond, Joſeph au troiſieme ; qu'un miracle avoit produit & conſervé Moyſe ; qu'enfin ſaint Jean étoit venu prêcher l'évangile ; que Jeſus-Chriſt, conçu ſans corruption dans le ſein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du ſouffle de Dieu, & animé de ſon ſaint Eſprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe*, *la vertu*, *l'ame* & *la force de Dieu*, il nie pourtant ſa génération éternelle & ſa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités ſaintes de notre religion ; & rien n'eſt plus ordinaire que d'y trouver à côté d'une choſe ſenſée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenſes de la vie future étant un motif très-puiſſant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaiſirs des ſens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité ſans bornes de contenter leurs deſirs à cet égard ; & les châtimens principalement à la privation de ces plaiſirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conſéquence il enſeigne dans l'*alcoran* qu'il y a ſept paradis ; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté ſur l'alborack, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet : que le premier eſt d'argent fin ; le ſecond d'or ; le troiſieme de pierres précieuſes, où ſe trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a ſoixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours ; le quatrieme eſt d'émeraudes ; le cinquieme de cryſtal ; le ſixieme de couleur de feu ; & le ſeptieme eſt un jardin délicieux arroſé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers abres toujours verds, dont les pepins ſe changent en des filles ſi belles & ſi douces, que ſi l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis eſt gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, leſquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue loue Dieu 70000 fois le jour en 70000 ſortes d'idiomes différens. Devant le trône de Dieu ſont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires ſeront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant ; les croyans y ſeront ſervis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouſeront des *houris* ou jeunes filles, qui, malgré le commerce continuel que les muſulmans auront avec elles, ſeront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait

consister toute la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi. *Voyez* MUNKIR & NEKIR.

Les deux points fondamentaux de l'*alcoran* suffiroient pour en démontrer la fausseté : le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets ; & l'on sait à quel point les musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradiction ; de sorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis : aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la séduction, que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes; & que ce fut Aboubekre son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Aiicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de dispute ; comme il y avoit déja un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Asie, Othman, successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jeter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La premiere & la plus superstitieuse est celle du docteur Melik, suivie par les Mores & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar qui est la plus libre; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares ; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du temps de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela à l'exemple des Massoretes, qui ont aussi mis de pareils points au texte hébreu de l'écriture. *Voyez* POINT.

Tout l'*alcoran* est divisé en suras ou chapitres, & les suras sont subdivisées en petits versets mal cousus & sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne ; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitres ont des titres ridicules, comme *de la vache*, *des fourmis*, *des mouches*, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a sept principales éditions de l'*alcoran* ; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrieme à Coufa, une à Balsora, une en Syrie, & l'édition commune. La premiere contient 6000 vers ou lignes; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus : mais pour le nombre des mots ou des lettres, il est le même dans toutes : celui des mots est de 77639, & celui des lettres de 323015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* est si immense, que des titres seuls rassemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Oschair en a écrit l'histoire intitulée, *Tarik Ben Oschair*. Ceux qui ont le plus de vogue sont le *Raidhaori Thaalebi*, le *Zamalch schari*, & le *Baccai*.

Outre l'*alcoran*, dont les mahométans font la base de leur croyance, ils ont un livre de traditions appellé *la Sonna*. *Voyez* SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils

ont auſſi une théologie poſitive, fondée ſur l'*alcoran* & ſur la *ſonna*, & une ſcholaſtique fondée ſur la raiſon. Ils ont leurs caſuiſtes & une eſpece de droit-canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif.

On a fait différentes traductions de l'*alcoran*: nous en avons une en françois d'André du Riel, ſieur de Maillezais; & le P. Maracci, profeſſeur en langue arabe dans le collége de Rome, en fit imprimer à Padoue en 1698 une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui paſſe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cauſe des notes ſavantes, & de la réfutation complete des rêveries de l'*alcoran*, dont il l'a ornée.

Les mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prieres publiques, des moſquées, & des miniſtres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, ſous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERVIS, & *autres.*

ALCORAN, chez les Perſans, ſignifie auſſi une eſpece de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une ſur l'autre, d'où les Moravites, eſpece de prêtres parmi eux, récitent des prieres à haute voix pluſieurs fois le jour en faiſant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous côtés. C'eſt à peu près la même choſe que les minarets dans les moſquées des Turcs. *Voyez* MINARET. (*G*)

ALCOUCHETE, (*Géog.*) petite ville de Portugal, dans l'Eſtramadure. Elle eſt au bord du Tage, de l'autre côté de Lisbonne, & preſque vis-à-vis, à peu de diſtance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui ſe trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOVE, ſ. f. (*Architect.*) c'eſt la partie d'une chambre où eſt ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des ſiéges; elle eſt ſéparée du reſte par une eſtrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

Ce mot nous vient de l'eſpagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui ſignifie ſimplement *un cabinet*, un lieu où l'on dort, ou d'*elcobat*, qui ſignifie *une tente ſous laquelle on dort*, en latin *zeta*. On décore les *alcoves* de pluſieurs façons. *Voyez* NICHE. C'eſt à l'architecte à marquer la place de l'*alcove*; c'eſt au ſculpteur ou au menuiſier à l'exécuter. (*P*)

ALCOY, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume de Valence. Elle eſt ſur une riviere qui porte ſon nom, & qui traverſe du ſud-oueſt au nord-eſt toute la province. Cette ville eſt préciſément au milieu du val de Bayte. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 45. (*C. A.*)

ALCRÉBIT, ſ. m. (*Chimie.*) inſtrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie poſtérieure du fourneau à fondre les mines; ce fourneau ſe nomme *caſtillan*. On ne ſe ſervoit que de cette eſpece de fourneau pour la fonte des mines en Eſpagne, avant la découverte de l'Amérique. L'*alcrébit* ſert à recevoir le canon du ſoufflet, de ſorte que le bout du ſoufflet ne déborde point dans le fourneau. (*M*)

ALCUDIA, (*Géog.*) ville de l'iſle Majorque, dans la Méditerranée. Elle eſt entre Puglierza & le Capo de la Pedra, ſur la côte orientale. On y fait quelque commerce. *Long.* 21, 10; *lat.* 39, 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCUESAR, (*Géog.*) petite ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, ſur la riviere de Vero, au nord de Balbaſtro & au ſud du Saz de Surta. Elle eſt aſſez jolie & ſes environs ſont aſſez fertiles. *Long.* 17, 55; *lat.* 42. (*C. A.*)

ALCYON, ſ. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiſeau: mais ils n'ont pas aſſez bien décrit cet oiſeau, pour que l'on ait pu le reconnoître: ainſi nous ne ſavons pas préciſément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux eſpeces d'oiſeaux que nous appellons en françois *martin-pêcheur* & *rouſſerolle*. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, *liv.* XX, *chap.* lx, tout ce que cet auteur a pu tirer des anciens, par rapport à leur *alcyon*. (*I*)

ALCYON, ſ. m. *alcedo*, *inis*, (*terme de Blaſon.*) oiſeau hantant la mer & les marécages, il couve ſur l'eau & parmi les ro-

ſeaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* eſt un meuble d'armoiries ; on le repréſente ſur ſon nid au milieu des flots de la mer.

Les naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans ſon nid au milieu des flots ; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous le regne d'un bon prince ; *ſilentibus auſtris*, pour un ſavant qui travaille dans le ſilence ; *agnoſcit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nec quicquam terreor œſtu*, pour un guerrier intrépide au milieu des haſards.

De Martin à Paris ; *de gueules à l'alcyon d'argent, ſur une mer d'azur. (G. D. L. T.)*

ALCYONE, (*Géog.*) ville de Theſſalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appellé le *golfe de Ziton*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Mothon, remarquable par la bleſſure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (*C. A.*)

ALCYONÉE, (*Géog.*) lac du pays de Corinthe dans le Péloponneſe, aujourd'hui la Morée. Il eſt extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curioſité de le faire ſonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple conſacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce miſérable ſorcier. (*C. A.*)

ALCYONIUM, ſ. m. ſubſtance qui ſe trouve dans la mer, & que l'on avoit miſe preſque juſqu'à préſent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les botaniſtes ont diſtingué pluſieurs eſpeces d'*alcyonium* ; on en trouve douze dans les *Inſtitutions* de M. Tournefort : mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni ſemences dans aucune de ſes eſpeces, on ne leur a donné aucun caractere générique. Le degré de conſiſtance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, ſervoient de caracteres ſpécifiques : mais le meilleur moyen de les reconnoître eſt d'en voir les gravures dans différens auteurs, comme le conſeille M. de Tournefort. On en trouve auſſi des deſcriptions détaillées, *Hiſt. pl.* Jo. Bauh. *tom. III, liv. XXXIX. Hiſt. plant.* Raii, *tom. I*, &c. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être ſouſtraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On eſt redevable de cette découverte à M. Peyſſonnel ; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des inſectes de mer qui ſont aſſez reſſemblans aux polypes. Cette obſervation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des ſubſtances que l'on croyoit être des plantes marines. *Voyez* PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiſeau pour ſon nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui ſont creux & ſpongieux, & que l'on a bien pu prendre pour des nids d'oiſeaux. (*I*)

* ALDBOROUG, (*Géog.*) ville d'Angleterre, dans le comté du Suffolk. *Long. 18 ; lat. 57, 40.* Il y a encore une ville du même nom dans la ſubdiviſion ſeptentrionale de la province d'Yorck. *Long. 17 ; lat. 57, 9.*

ALDEA, (*Géog.*) petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure. Elle eſt dans une iſle formée par le Tage, au nord de Setuval & au ſud-eſt de Liſbonne. *Long. 9, 15 ; lat. 38, 45. (C. A.)*

ALDEBARAM *ou* ALDEBARAN, ſ. m. (*Aſtron.*) mot arabe, nom d'une étoile de la premiere grandeur, dans l'œil d'un des douze ſignes ou conſtellations du zodiaque, appellé *le Taureau* ; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi très-communément l'*œil du Taureau*. *Voyez* TAUREAU. (*O*)

ALDEGO, (*Géog.*) riviere d'Italie, dans le Veronnois. Elle ſe joint à l'Adige dans les états de la république de Veniſe, près de Zevio. (*C. A.*)

* ALDENBOURG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALDERMAN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) terme uſité en Angleterre, où il ſignifie un *adjoint* ou *collegue* aſſocié au maire ou magiſtrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y ſoit mieux adminiſtrée. *Voyez* CITÉ, VILLE, &c.

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en compoſent le conſeil commun, & par l'avis deſquels ſe font les réglemens de police. Ils prennent auſſi connoiſſance en quelques occaſions de

de matieres civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur nombre n'eſt point le même partout; il y en a plus ou moins, ſelon les différentes villes: mais il n'y en a nulle part moins de ſix, ou plus de vingt-ſix.

C'eſt de ce corps d'*aldermans* qu'on tire tous les ans des maires & échevins, qui, après leur mairie ou échevinage, retournent dans la claſſe des *aldermans*, dont ils étoient comme les commiſſaires. *Voyez* MAIRE.

Les vingt-ſix *aldermans* de Londres ſont ſupérieurs aux trente-ſix quarteniers. *Voyez* QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir, les quarteniers en préſentent deux, entre leſquels le lord maire & les *aldermans* en choiſiſſent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires, & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands, des *aldermans* de l'hôpital, & autres. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi* qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la juſtice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits: de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une ſur l'autre. *Voyez* SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le ſecond ou troiſieme ordre de leur nobleſſe. *V.* NOBLESSE. Auſſi ce mot vient-il du ſaxon *alder*, ancien, & *man*, homme.

Un auteur moderne prétend avec aſſez de vraiſemblance, que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu ſe nommoit *ealderman*, non pas pour ſignifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il repréſentoit l'ainé des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit uſité dans cette nation.

Comme un village ne conſiſtoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une ſorte de juriſdiction ſur le village, s'appelloit l'*ealderman* du village.

Thomas Elienſis, dans la vie de S. Ethelred, rend *alderman* par *prince* ou *comte*: *Egelwinus, qui cognominatus eſt* alderman, *quod intelligitur princeps ſive comes*. Matthieu Paris rend le mot d'*alderman* par juſticier, *juſticiarius*; & Spelman obſerve que ce furent les rois de la maiſon des ducs de Normandie qui ſubſtituerent le mot de *juſticier* à celui d'*alderman*.

Atheling ſignifioit un noble de la premiere claſſe; *alderman*, un noble de la ſeconde; & *thane*, un ſimple gentilhomme. *Voyez* ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même choſe que ce que nous appellons *comte*; & ce fut après le regne d'Atheſtane qu'on commença à dire *comte* au lieu d'*alderman*. *Voyez* COMTE.

Alderman, dès le temps du roi Edgar, s'employoit auſſi pour ſignifier un *juge* ou un *juſticier*. *Voyez* JUGE & JUSTICIER.

C'eſt dans ce ſens qu'Alwin, fils d'Athleſtane, eſt appellé *aldermanus totius Angliæ*; ce que Spelman rend par *capitalis juſticiarius Angliæ*. (*G*)

ALE, (*Géogr.*) royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & preſque vis-à-vis du cap Verd. Sa capitale eſt *Yagog*, réſidence du roi. Les éléphans y ſont très-communs.

On nous raconte que les filles du pays ſe font des cicatrices & s'agrandiſſent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il aſſemble ſon conſeil dans un bois où l'on fait une foſſe & où chacun baiſſe la tête pour dire ſon avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le prince les aſſure que le foſſé qu'on fait combler ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume eſt ſinguliere, mais elle eſt innocente & elle réuſſit: aucun d'eux ne trahit jamais le ſecret. *Long.* 5; *lat.* 13. (*C. A.*)

* ALEA, ſurnom de Minerve: il lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée, capitale de ſon royaume. On conſervoit dans ce temple la peau & les défenſes du ſanglier Calydon; & Auguſte en enleva la Minerve *Alea*, pour punir les Arcadiens d'avoir ſuivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH, ſ. m. (*Chimie*) il y en a qui ſe ſervent de ce nom pour ſignifier

le *mercure*. *Voyez* MERCURE, VIF-ARGENT. (*M*)

* ALECTO, s. f. une des trois furies; Tisyphone & Mégere sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine & quelle peinture de l'*envie!* Il me semble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme: mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois furies, & qu'elle est fille de l'Enfer & de la Nuit? Cette partie emblématique de la théologie du paganisme n'étoit pas toujours sans quelqu'avantage; elle étoit toute de l'invention des poëtes: & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses, & il y en a eu une qui avoit jusqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irréguliere, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'estomac sont pour la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure, & à une féve pour la grandeur; leur couleur est cendrée, blanchâtre, ou brune claire; il y en a qui ressemblent à du crystal, mais elles sont plus obscures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. *Voyez* Agricola, *de natura fossilium*, *Lib. VI*, *pag.* 307. (*I*)

ALECTRYOMANCIE, s. f. *Divination*, qui se faisoit par le moyen d'un coq. *Voyez* DIVINATION. Ce mot est grec, composé d'ἀλεκτρύων, *un coq*, & de μαντεία, *divination*.

Cet art étoit en usage chez les Grecs, qui le pratiquoient ainsi: on traçoit un cercle sur la terre, & on le partageoit ensuite en vingt-quatre portions ou espaces égaux, dans chacun desquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manége, on observoit soigneusement les lettres de dessus lesquelles il enlevoit les grains, & de ces lettres rassemblées on faisoit un mot qui formoit la réponse à ce qu'on vouloit savoir.

Quelques devins nommés *Fidustius*, *Irenée*, *Pergamius*, & *Hilaire*, selon Ammien Marcellin, auxquels Zonaras ajoute *Libanius* & *Jamblique*, chercherent quel devoit être le successeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient sur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils en conclurent que ce seroit *Théodore*: mais ce fut *Théodose*, qui seul échappa aux recherches de Valens; car ce prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premieres lettres, comme *Théodose*, *Théodore*, *Théodat*, *Théodule*, &c. aussi-bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confessa dans son interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel seroit le successeur de Valens, non par l'*alectryomancie*, mais par la dactyliomancie, autre espece de divination, où l'on employoit un anneau & un bassin. *Voyez* Delrio, *Disquisit. magic. Lib. IV*, *cap. ij*, *quæst. VII*, *sect. iij*, *pag.* 564 & 565. (*G*)

ALÉES, a. p. s. (*Hist. anc.*) fêtes qu'on célébroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainsi surnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* ALEGRANIA, (*Géog.*) *Voyez* ALLEGRANIA.

* ALEGRE, (*Géog.*) *Voyez* ALLEGRE.

* ALEGRETTE, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Alentéjo, sur la riviere Caia & les confins de Port-Alegre. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6.

ALEIRON *ou* ALERON, s. m. piece du métier d'étoffe en soie. L'*aleiron* est un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, sur un demi-pouce d'épaisseur, & deux piés ou environ de longueur. Il est percé dans le milieu: on enfile des *aleirons* dans le carete, plus ou moins, selon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui passent dans cha-

que trou pratiqué aux deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux lisses, & les autres aux calquerons, on fait hausser & relever les lisses à discrétion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ses extrémités, mais percé. Si on passoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient frotter les unes contre les autres, & gêner le renvoi des lisses. *Voyez* VELOURS *ciselé*.

ALEMBROTH, s. m. (*Chim.*) est un mot chaldéen dont se servent les alchimistes pour signifier *clé de l'art*, c'est-à-dire, de l'art chimique. Cette clé fait entrer le chimiste dans la transmutation, & elle ouvre les corps de sorte qu'ils sont propres à former la pierre philosophale. Qui sait ou qui sauroit quelle est cette clé, sauroit le grand œuvre. Il y en a qui disent que cette clé est le sel du mercure.

Alembroth signifie aussi *un sel fondant*; & parce que les sels les plus fondans sont les alkalis, *alembroth* est un sel alkali qui sert à la fusion des métaux.

Dans ce sens *alembroth* a été employé pour signifier un sel alkali naturel qui se trouve en Chypre; & il y a apparence que ce sel est une espece de borax, ou qu'on en pourroit faire du borax. *Voyez* BORAX. (*M*)

ALEMDAR, s. m. (*Hist. mod.*) officier de la cour du grand-seigneur. C'est celui qui porte l'enseigne ou étendard verd de Mahomet, lorsque le sultan se montre en public dans quelque solemnité. Ce mot est composé d'*alem*, qui signifie *étendard*, & de *dar*, avoir, tenir. Ricault, *de l'Emp. Ott.* (*G*)

ALENÇON, (*Géog.*) ville de France dans la basse Normandie sur la Sarte, grossie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom: au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin; à Domfront & Vimoutiers, de grosses toiles; les points de France, appellés *velin*, à *Alençon*; les frocs à Lisieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques, & à Tardoüet; des serges, des étamines, des crêpons, à *Alençon*; des petites serges à Seez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des serges fortes & des tremieres à Escouche; des serges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinandrie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil; fabrique de sabots, de bois quarrés, de planches & merrain, engrais de volailles, œufs & beurre; salpêtre d'Argentan; verreries & forges, verreries à Nonant, à Tortissambert & à Thimarais; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville: mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

§ ALENÇON, passe pour la troisieme ville de Normandie, & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de saint Louis, eut en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (*C.*)

ALENE, s. f. c'est un outil d'acier dont se servent les selliers, bourreliers, cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le cousent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en grossissant jusqu'à la soie, ou à l'endroit par où elle est enfoncée dans un manche de bois. On a soin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins sujettes à blesser l'ouvrier qui s'en sert.

Ce sont les maîtres Epingliers & Aiguilliers qui font & vendent les *alenes*: aussi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de plusieurs sortes; les *alenes* à joindre, sont celles dont les cordonniers se servent pour coudre les empeignes avec les quartiers; l'*alene* à premiere

femelle est plus grosse que celle à joindre ; & l'*alene* à derniere femelle, encore davantage. Ces *alenes* des cordonniers sont des especes de poinçons d'acier très aigus, polis, & courbés de différentes manieres, selon le besoin. Ils sont montés sur un manche de buis. On tient cet outil de la main droite, & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y passer les fils qu'on veut joindre ensemble. Ces fils sont armés de soie de cochon, qui leur sert de pointe : ils sont au nombre de deux, que l'on passe dans le même trou, l'un d'un sens, & l'autre de l'autre. On serre le point en tirant des deux mains; savoir de la main gauche, après avoir tourné le fil un tour ou deux sur un cuir qui environne la main, & qu'on appelle *manicle*. *Voyez* MANICLE. Son usage est de garantir la main de l'impression du fil : de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du colet du manche de l'*alene* ; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

* ALENTAKIE, (*Géogr.*) province de l'Esthonie, sur le golfe de Finlande.

§ ALENTÉJO, (*Géogr.*) grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontieres de l'Estramadure portugaise, dans un espace de cinquante lieues ; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontieres de l'Estramadure espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une faïence estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit en 1732, 260000 personnes. Elle se partage en huit jurisdictions, & renferme quatre villes du quatrieme ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cens cinquante-cinq paroisses. L'*Alentéjo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C.A.*)

ALÉNUPIGON, (*Géogr.*) lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Asiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & est précisément sur les frontieres de leurs possessions. Les rivieres de Perrai & l'Alemipissoki sortent de ce lac. (*C. A.*)

ALÉON, (*Myth.*) fils d'Atrée; est un de ceux qu'on a appellé *Dioscures*, avec Melampus & Eumolus ses freres. (+)

ALÉOPHANGINES, adj. (*en Pharmacie.*) Ce sont des pilules qu'on prépare de la maniere suivante.

Prenez de la canelle, des clous de girofle, des petites cardamomes, de la muscade, de la fleur de muscade ; du calamus aromatique, carpobalsamum, ou fruit de baume, du jonc odorant, du santal jaune, du galangala, des feuilles de roses rouges, une demi-once de chaque. Réduisez le tout grossiérement en poudre ; tirez-en une teinture avec de l'esprit-de-vin dans un vaisseau de terre bien fermé ; vous dissoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du mastic, de la myrrhe en poudre, une demi-once de chaque ; du safran, deux gros ; du baume du Pérou, un gros : vous donnerez à ce mélange la consistance propre pour des pilules, en faisant évaporer l'humidité superflue, sur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres. (N)*

* ALEP, (*Géog.*) grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau de Marsgras ou Goié. *Long. 55 ; lat. 35, 50.*

Le commerce d'*Alep* est le même que d'Alexandrette, qui n'est, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y servent de couriers ; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits, les ramene d'*Alep* à Alexandrette, ou d'Alexandrette à *Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, & de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à *Alep* des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, &c. Les marchandises propres pour cette échelle, sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile de coton, comme amanblucies, anguilis, li-

zales, toiles de Beby, en Taquis, en Jamis, & indiennes, cotons en laines ou filés, noix de galle, cordouans, ſavons, & camelots fort eſtimés.

ALEPH, c'eſt le nom de la premiere lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs; ce nom ſignifie *Chef*, *Prince*, ou *mille*. On trouve quelques pſeaumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture, qui commencent par *aleph*, & dont les autres verſets continuent par les lettres ſuivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun myſtere; mais ces pieces s'appellent *acroſtiches*, parce que tous les vers qui les compoſent, commencent par une lettre de l'alphabet, ſelon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainſi dans le pſeaume *Beati immaculati in viâ*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit ſuivans par *beth*; & ainſi des autres. Dans le pſeaume 110, *Confitebor tibi*, *Domine*, *in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph*; ce qui ſuit, *in concilio juſtorum & congregatione*, commence par *beth*; & ainſi de ſuite. Dans les lamentations de Jérémie, il y a deux chapitres, dont la premiere ſtrophe ſeulement commence par *aleph*, la ſeconde par *beth*, & ainſi des autres. Le troiſieme chapitre a trois verſets de ſuite qui commencent par *aleph*; puis trois autres qui commencent par *beth*, & les Hébreux ne connoiſſent point d'autres vers acroſtiches que ceux-là. *Voyez* ACROSTICHE.

Les Juifs ſe ſervent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres: *aleph* vaut un; *beth*, deux; *ghimel*, trois; & ainſi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres aient eu le même uſage: pour le reſte, on peut conſulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin: pour les latines, elles ſont très-communes. On peut conſulter ce que nous dirons ci-après, ſous les articles de LANGUES HÉBRAÏQUES, *de* GRAMMAIRES, *de* POINTS VOYELLES, *de* LETTRES, *&c.* (*G*)

ALÉRIONS, ſ. m. pl. *terme de Blaſon*, ſorte d'aiglettes qui n'ont ni bec ni jambes. *Voyez* AIGLETTE. Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions*, & qu'on les repréſente les aîles étendues ſans jambes & ſans bec. On les appelloit auparavant ſimplement, par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* repréſenté ne paroît différent des merlettes, qu'en ce que celles-ci ont les aîles ſerrées, & ſont repréſentées comme paſſantes; au lieu que l'*alérion* eſt en pal, & a l'aîle étendue; outre que la merlette a un bec, & que l'*alérion* n'en a pas. *Voyez* MERLETTE. (*V*)

ALERON, ſ. m. (*Soierie.*) *Voyez* ALEIRON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris, & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE, cri de guerre, par lequel on appelle les ſoldats à leur devoir.

ALESA, (*Géogr.*) ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de *Toſa*, dans la vallée de Démona, où paſſe auſſi un fleuve anciennement nommé *Aleſus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné ſon nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choſes aſſez extraordinaires: car on dit que dans le temps qu'elle étoit très-calme, ſi on jouoit de la flûte ſur ſes bords, on voyoit auſſi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme ſi elle eût été charmée de la douceur de cet inſtrument, s'enfler juſqu'à ſortir de ſon baſſin. C'eſt ce que ces vers de Priſcien ont marqué:

Hic & Aleſinus fons eſt mitiſſimus undis;
Tibia quem extollit: cantu ſaltare putatur
Muſicus & ripis lætans excurrere plenis.

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien ſenſible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. (*C. A.*)

ALESÉ, adj. (*Hydraul.*) ſe dit des parois ou côtés d'un tuyau qui ſont bien limés, c'eſt-à-dire, dont on a battu tout le rude. (*K*)

ALÉSÉ, *terme de Blaſon*; il ſe dit de toutes les pieces honorables, comme d'un chef, d'une faſce, d'une bande, qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même, la croix ou le ſautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre

extrémités, sont dits *aléfés*. Il porte d'argent à la fasce *aléfée* de gueules.

L'Aubespine, d'azur au sautoir *aléfé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. *(V)*

ALESENSIS, ALSENSIS, ALISENSIS PAGUS, *(Géogr. du moyen âge.)* l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alise, célebre par le siége qu'elle soutint contre César, & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom françois d'*Auffois*, *Aulsois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duesme, douze lieues du sud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duesmois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois, nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit aussi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Alesensis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, mont-saint-Jean, Arnay, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* est nommé *Alestensis*; dès le neuvieme siecle il eut le titre de comté, & fut possédé par Manassès de Vergy, qui étoit aussi comte de Dijon. Ces deux comtés passerent à ses descendans. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duesmois. Aimo se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés: *administrator rei publicæ comitatûs Alsiensis & Dusmensis*. *(Maison de Vergy, par Duchêne, pag. 45*, pr. *in-fol.)* Valon de Vergy eut cette même qualité en 1035. Après la mort du comte Letalde, Eudes I, duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, *p. 36, éd. 1612, in-4°. Martyrol. Autiss. p. 50.*

Thierri II & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoisses, où ils avoient une maison royale, *Spincia*, *Espissia*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zele d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume: c'est la premiere espece de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. *(V. hist. de Fr. t. III.* D. Mab. *sæc. Bened. 2.)*

La Maison-Dieu d'Epoisses fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-saint-Jean en 1200. *(V. Gal. chr. t. IV, p. 296. pr.)* Près d'Epoisses est le *Brocariaca* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucheraffe*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flaviniacum in pago Alsinsi in agro Burnacense*. *(Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I, p. 1, pr.)* Le pape Jean VIII fit la dédicace de cette église en 877. *(Gal. chr. t. IV, p. 455.)*

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans le canton; tels que Misseri, *Meseriacum*; Saisserey, *Censiacum*; Lavau, *Vallinse*; Charigni, *Cariacum*; Darcey, *Darcium*; Gissey, *Gessiacum*: Lugni, *Luviniacum*. Ce testament fut passé en 721, selon D. Mab. à Semur *(datum Sinemuro castro,)* qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appellé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Agaune 2. Poillenai ou Poullenai, *Poliniacum* & Poiseul, *Puteoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. *(Gal. ch. t. IV, pag. 358.)*

Le cartulaire de Flavigny que j'ai consulté, fait connoître en 768 Marsilli & Myard-de-Lafaye, donnés par Pierre de Viteaux; Poiseul, Vesvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marsilliacum*, *Myardis*, *Puteoli*, *Vabra*, *Menestriolum*, *Manneum in pago Alsinse*. Semnon, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'*Alise* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum*. *(Voyez* D. Viole, *vie de sainte Reine.)*

Munier nous a conservé une chartre de Charles le chauve, où il est fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de saint Symphorien d'Autun en 864, *Blanfiacum in pago Alsinsi*.

Le cartulaire de saint Benigne, marque Salmaise & Verry dans l'Auxois : *castrum Sarmacum*, *Sarmatia*, & *Vitriacum*, sous la vingt-deuxieme année du regne de Charles le chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaise, où les ducs de Bourgogne de la premire race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum*, *Puliacus*, *Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie en 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV, qui y fit bâtir un château. (Perard, *pag.* 498.) *Voyez* POUILLI.

Flodoard, dans sa chronique, dit que Mont-saint-Jean, *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinsi*, fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Renaud de Vergy. (*Maison de Vergy*, *page 30*, *pr.*) *Voyez* MONT-SAINT-JEAN.

Achard, quarante-septieme évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corsaint, *Corpus-sancti*; de Montbertaut, *Mons-Bertaldi*; Asnieres, *Asneriæ*; Ricey, *Riceium*, si connu par ses vins & ses fromages; & Nuys, *Nuidis*. (*Gal. chr. t. IV*, *p. 547.*)

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigny les églises de Haute-Roche, *Alta-Rocha*; de Jailly, *Jaliacum*; de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poiseul-la-ville, *Puteoli*; l'isle sous Montréal, *Insulæ*; ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1471, est nommé dans le *Gallia chr. de Robert*, *in-fol. p. 215*, *insulæ in Mandubiis sub Monte regali*; Massingi-lès-Semur, *Massingiacum*; Cessey, *Sitiacum*; Fain, *Fanum*; Blaisi, *Blasiacum*. (*Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I*, *p. 24*, *pr.*)

Arnay-le-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum*, *Arnacum*. *V.* ci-après, ARNAY. Il est aussi souvent parlé dans les titres des IX, X & XI[e] siecles de Thil ou Til en Auxois, *castrum Tilium*, *Tilum*, *Teium* : Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018 : Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de Thil à l'opposite de son château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, est ancien : on croit que les rois de la premiere race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I y établit une collégiale en 1068 ; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. *Voyez* MONTRÉAL, sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard, est un lieu d'une haute antiquité : il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221 : *castrum Montisbarri*, *de Monte Barro*. (*Voyez* Perard, p. 419.) *Voyez* ci-après MONTBARD.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée, près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangiæ Jaliaci* & *Flaciaci*.

Le Réomans, *in-4°. pag. 188*, *191*, indique au XII[e] siecle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, Aizy, sous Rougemont; *Betfontis*, que je crois être Buffon; devenu si célebre par le seigneur actuel; *Asneriæ*, Asnieres; *Curtannacum*, Coutemoux; *Tisiacum*, Tisi; *Suentiacum*, Censey; *Teliacum*, Talleci; *Byrreium*, Bierri, aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase, nomme précisément sous Thil, *Prisciacum*, dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *castrum Griniacum* ou *Grignonis*; de Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, p. 237. Touillon, *castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne : le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (*Voyez Gal. chr. t. IV*, *p. 88*, *pr.*)

Le cartulaire de Flavigny indique encore en Auxois, au X ou XIII[e] siecle, les villages de Nailli, *Nallaium*, *Nauliacus*, où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; Lantilli, *Lantiliacum*; Grisigni,

Grisiniacum; Bussi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin avoit un beau château, & où pendant sa disgrace, il a composé plusieurs ouvrages; Frolois, *Frollesium*, *Frolletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs; Saigni, *Saigniacum*, vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la premiere race; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XII^e^ siecle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Gissey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit: *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du temps des Romains. Le pere du seigneur de Gissey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles gauloises & romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetiere public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoître aux X & XII^e^ siecles, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse; Thorey, sous Charni; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum*: le curé de Thorey (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications: M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espece, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (*C*)

ALÉSER, *dans l'Artillerie*, c'est nettoyer l'ame d'une piece de canon, l'agrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (*Q*)

ALÉSER, *terme d'Horlogerie*, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un alésoir. *Voyez* ALÉSOIR. (*T*)

ALÉSOIR, s. m. *en terme de la Fonderie des canons*, est une machine assez nouvellement inventée, qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'*alésoir* est composé d'une forte cage de charpente, établie sur un plancher solide, élevé de huit ou dix piés au-dessus du sol de l'attelier. Cette cage contient deux montans à languettes fortement fixés à des pieces de bois, qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à languettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des pieces de bois de quatre pouces d'équarrissage clouées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'aplomb & parallelement dans la cage; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut aléser.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces dernieres qui portent les moises, entre lesquelles la piece de canon se trouve prise; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la piece de canon, ne forment plus qu'une seule piece au moyen des goujeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées, attachées au haut de l'*alésoir* & à la culasse de la piece de canon. Le bout des cordages va se rouler sur un treuil, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & des dosses qui y sont appliquées.

Les deux roues dont nous venons de parler, engrennent chacune dans une lanterne d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les deux montans de la cage & les dosses qui y sont appliquées. Les parties de

de cet axe qui excedent la cage, ſont des quarrés ſur leſquels ſont montées deux roues à cheville, au moyen deſquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées ſur le même axe, & les roues dentées qui y engrennent, & par ce moyen, élever ou baiſſer les moiſes, les couliſſes à rainures, & la piece de canon qui leur eſt aſſujettie par les cordages qui ſe roulent ſur le treuil ou axe des roues dentées.

Sur le ſol de l'attelier, directement au-deſſous des couliſſes dormantes, eſt fixé un bloc de pierre ſolidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre, qui doit répondre directement à plomb au-deſſous de la ligne parallele aux languettes des couliſſes dormantes, & qui ſépare l'eſpace qu'elles laiſſent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'aléſoir*. C'eſt dans cette ligne qui eſt à plomb, que l'axe vrai de la piece de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit ſe trouver; en ſorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallele aux languettes des couliſſes dormantes, paſſe par cette crapaudine.

Toutes ces choſes ainſi diſpoſées, & la machine bien affermie, tant par des contrevents que par des traverſes qui uniſſent les montans à la charpente du comble de l'attelier, on préſente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire ſortir les matieres qui le compoſent. Le foret eſt fait en langue de carpe, c'eſt-à-dire à deux biſeaux; il eſt terminé par une boîte, dans laquelle entre la partie quarrée de la tige du foret, qui eſt une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par ſa partie inférieure, laquelle porte ſur la crapaudine dont on a parlé.

A trois ou quatre piés au-deſſus de la crapaudine eſt fixée ſur la tige du foret, qui eſt quarré en cet endroit, une forte boîte de bois ou de fer, au travers de laquelle paſſent les leviers, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la preſſion de la piece de canon ſur la pointe du foret, on vient à bout de la percer auſſi avant qu'on le ſouhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on appelle *aléſures*, ſont reçues dans une auge poſée ſur la boîte de ces leviers, ou ſuſpendue à la partie inférieure des couliſſes dormantes.

Lorſque la piece eſt forée aſſez avant, ce que l'on connoît lorſque la bouche du canon eſt arrivée à une marque faite ſur la tige du foret, à une diſtance convenable de ſa pointe, on l'éleve au moyen du rouage expliqué ci-devant juſqu'à ce que le foret ſoit ſorti de la piece. On démonte enſuite le foret de deſſus ſa tige, & on y ſubſtitue un *aléſoir* ou équarriſſoir à quatre couteaux. L'*aléſoir*, eſt une boîte de cuivre de forme cylindrique, au milieu de laquelle eſt un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & un peu pyramidale de la tige ſur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, paralleles à ſon axe, & dans leſquelles on fait entrer quatre couteaux d'acier trempé. Ces couteaux ſont des barres d'acier en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie ſupérieure, pour qu'ils ne puiſſent ſortir de cette boîte, quoique la piece de canon les pouſſe en en-bas de toute ſa peſanteur. Les couteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la ſurface de la boîte, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'*aléſoir* entre facilement dans la piece de canon, dont on accroît l'ame avec cet outil, en faiſant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piece.

Après que cet *aléſoir* a paſſé dans la piece, on en fait paſſer un autre de cinq couteaux, & on finit par un de ſix, où les ſurfaces tranchantes des couteaux ſont paralleles à l'axe de la boîte, & ſeulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet *aléſoir* efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laiſſées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainſi aléſé, eſt renvoyé à l'attelier des cizeleurs, où on l'acheve & répare. On y perce auſſi la lumiere; & il en ſort pour être monté ſur ſon affût. Il eſt alors en état de ſervir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. *Voyez* CANON.

On a pris le parti de fondre les canons ſolides, & de les forer & aléſer à l'aide de cette

machine, parce qu'on eſt ſûr par ce moyen de n'avoir ni ſoufflures, ni chambres; inconvéniens auxquels on eſt plus expoſé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier *aléſoir* a été conſtruit à Straſbourg. On en fit long-temps un ſecret, & on ne le montroit point. Il y en a maintenant un à l'arſenal de Paris, que tout le monde peut voir, & auquel nous renvoyons nos lecteurs, à qui les planches le plus artiſtement travaillées, ne donneroient qu'une idée imparfaite de cette machine auſſi utile qu'ingénieuſe. Un ſeul *aléſoir* ſuffit pour trois fourneaux; cette machine agiſſant avec aſſez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un attelier.

Alésoir, *outil d'horlogerie*, eſpece de broche d'acier trempé. Pour qu'un *aléſoir* ſoit bien fait, il faut qu'il ſoit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il ſert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces ſortes d'outils ſont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur uſage eſt de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans leſquels on les fait tourner à force.

Alésoir, *en terme de Doreur*, eſt une autre eſpece de foret qui ſe monte ſur un fût de vilebrequin. On s'en ſert pour équarrir les trous d'une piece.

* ALÉSONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, dioceſe de Lavaur.

* ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 12.

§ ALESSIO, Alesso *ou* Alessis, (*Géog.*) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin, & au ſud-oueſt d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché ſuffragant de Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célebre. (*C. A.*)

* ALESSIS, (*Géog.*) ville d'Albanie dans la Turquie Européenne, proche l'embouchure du Drin. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48.

ALESURES, ſ. f. Les *Fondeurs de canon* appellent ainſi le métal qui provient des pieces qu'on aleſe. *V.* Aléser & Alésoir.

ALET *ou* Aleth, (*Géogr.*) en latin, *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas Languedoc, au comté de Razes, eſt ſituée au pié des Pyrénées, ſur la riviere d'Aube. Il y a des ruiſſeaux aurifères dans ſes environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le dioceſe d'*Alet* n'a que 80 paroiſſes, & ſon évêque eſt ſuffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'eſt diſtingué dans le dernier ſiecle par ſon zele & ſa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoiſſe en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

ALETES, ſ. f. plur. (*Archit.*) de l'italien *aletta*, petite aîle ou côté, s'entend du parement extérieur d'un pié-droit: mais la véritable ſignification d'*aletes* s'entend de l'avant-corps que lon affecte ſur un pié-droit pour former une niche quarrée, lorſque l'on craint que le pié-droit ſans ce reſſaut, ne devienne trop maſſif ou trop peſant en rapport avec le diametre de la colonne ou pilaſtre. *Voyez* Pié-droit. (*P*)

ALÉTIDES, adj. pris ſubſt. (*Hiſt. anc.*) ſacrifices ſolemnels que les Athéniens faiſoient aux mânes d'Erigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANCIE, ſ. f. (*Divination.*) divination dans laquelle on ſe ſervoit de farine, ſoit d'orge, ſoit d'autres grains. Ce mot eſt grec & formé d'*ἄλευρον*, *farine*, & de *μαντεία*, *divination*.

On ſait que l'*aleuromancie* étoit en uſage dans le paganiſme, qu'elle s'eſt même introduite parmi les chrétiens, comme en fait foi cette remarque de Théodore Balſamon, ſur le ſixieme concile général: *Mulieres quædam cum ordeo ea, quæ ab aliis ignorantur enunceant; quæ eccleſiis & ſanctis imaginibus aſſidentes, & ſe ex iis futura diſcere prædicantes, non ſecùs ac Pythoniſſæ futura prædicant*: mais on ignore de quelle maniere on diſpoſoit cette farine pour en tirer des préſages. Delrio, *diſquiſ. mag. lib. IV, cap. ij, quæſt. 7, ſect. ij, page 553.* (*G*)

On menoit aux prêtres ou devins les eſclaves ſoupçonnés de larcin; les prêtres leur

donnoient une croûte de pain enchanté fait avec de la farine de bled, & si elle leur demeuroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (*Hist. de Syrie.*) fut un de ces instrumens dont la politique se sert pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparerent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphane. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie : on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions : Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets, qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius furent les premieres victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontens se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour le dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pieces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussi-tôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul, avec précipitation dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince infracteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (*T-N.*)

ALEXARDRE, (*Hist. de Syrie.*) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favoriserent son imposture : Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni : la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrerent en Syrie, où ils remporterent une grande victoire. *Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilége avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme

un sacrilége, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de son pere. (*T-N.*)

Alexandre I, (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Phiscon, septieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laissa trois fils, dont l'ainé, sorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere, en mourant, légua son royaume à sa femme Cléopâtre, à condition de faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple respectant l'ordre de la nature, y plaça l'ainé, qui prit le nom de *Ptolomée Sotere II*, mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné, le rendit ennemi secret de sa mere, qui se débarrassa d'un collegue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

Alexandre, qui avoit eu en partage l'isle de Chypre, en fut rappellé par sa mere, qui l'associa au pouvoir souverain. Lathyre dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'isle de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités, fit équiper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle néceffité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du sort de son frere malheureux sans être coupable, craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bientôt rappellé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui las d'obéir à une femme, demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône, où jusqu'alors il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuse pour partager le pouvoir, résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival, & comme elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre qu'une espece de néceffité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie; ils oublierent ses crimes, & leur haine retomba sur le parricide qui, chargé des imprécations publiques, fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger, où il fut assassiné par Navarchus Chéreas. (*T-N.*)

Alexandre II, (*Hist. d'Egypte.*) second fils d'Alexandre I, fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui disposoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice, fille unique de ce monarque, tenoit du privilége de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle; & pour détruire la jalousie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractere de son époux, qui ordonna de le débarrasser, par un assassinat, de ses importunités.

Alexandre, que ses talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Aulete, fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé se retira dans le camp de Pompée, trop occupé contre Mithridate pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T-N.*)

Alexandre le grand, (*Hist. anc.*) *Alexandre le grand*, troisieme du nom, fils &

ſucceſſeur de Philippe roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille ſix cens quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince préſente l'idée d'un héros qui maîtriſe la fortune & diſpoſe des événemens. Jamais roi ne le ſurpaſſa en magnanimité ; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne ſut mieux en profiter. Sa naiſſance fut marquée par pluſieurs ſignes qui tous furent regardés comme autant de préſages de ſa grandeur future, & qu'on peut lire dans Quinte-Curce & Plutarque, peintres gracieux & fideles de ſes traits qu'ils ont tranſmis à la poſtérité.

Alexandre n'eut pour ainſi dire point d'enfance ; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont beſoin de s'inſtruire, ſes queſtions & ſes réponſes annonçoient une parfaite maturité de raiſon. Indifférent pour tous les plaiſirs, il n'eut de paſſion que pour la gloire, & tous ſes penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambaſſadeurs du roi de Perſe l'ayant vu à la cour de Philippe s'écrierent : Notre roi eſt riche & puiſſant, mais cet enfant eſt véritablement un grand roi. Comme on le preſſoit un jour d'entrer en lice pour diſputer le prix de la courſe : Où ſont les rois, répondit-il, que vous me propoſez pour émules ? Son courage impatient de commander ſembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours de l'expérience. Les victoires de Philippe, en excitant ſon émulation, lui cauſoient une triſteſſe ſecrete ; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il ſe tournoit vers les enfans de ſon âge pour ſe plaindre de ce que ſon pere ne lui laiſſeroit rien de grand à exécuter. C'eſt à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre : le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'aſſujettir des villes & des royaumes, & de ne ſe réſerver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que ſeize ans lorſque ſon pere, occupé à faire la guerre aux Bizantins, lui confia pendant ſon abſence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour ſa jeuneſſe, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chaſſa ; & après l'avoir repeuplée du mêlange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-temps oiſif ſe déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon ſacré des Thébains. Ce fut autour de lui que ſe raſſemblerent les plus vaillans hommes, & que ſe fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choiſi pour celui de leur ſépulture. Sa magnanimité ſurpaſſant ſa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offenſa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occaſionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuſe & jalouſe, voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entiere. Elle engagea *Alexandre* à venger ſon orgueil offenſé, & dès-lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut ſur le point de tuer *Alexandre*, qui pour éviter les effets de ſon reſſentiment, fut obligé de ſe retirer en Epire où il paſſa quelque temps en exil avec ſa mere. Il étoit dans ſa vingtieme année lorſqu'il monta ſur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe aſſaſſiné par Pauſanias. Il trouva ſon royaume en proie aux guerres inteſtines. Les nations barbares, impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore aſſez façonnées à l'eſclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplées de mécontens ; & l'on paſſe aiſément du murmure à la révolte. La jeuneſſe du nouveau roi faiſoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les miniſtres épouvantés des orages prêts à fondre ſur la Macédoine, conſeilloient à *Alexandre* de reſſerrer ſa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens priviléges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le ſoulévement des Barbares, qui n'étant plus ſoutenus des Grecs mécontens, n'oſeroient point ſortir de l'obéiſſance : mais au lieu de ſuivre ces conſeils timides, *Alexandre* n'écouta que ſa magnanimité. Il ſavoit que l'indulgence pour des

rebelles ne ſert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduiſit auſſi-tôt une armée ſur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée ſur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve : alors ſe repliant vers la Grece, il commença par diſſiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ſes ſoldats, *& lorſque nous aurons ſoumis cette ville orgueilleuſe, nous forcerons Démoſthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme ſur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte ; mais les Thébains ayant fait une réponſe un peu trop fiere pour des ſujets, il prit & raſa leur ville. Six mille habitans furent paſſés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'eſclavage. *Alexandre* conſerva la vie & la liberté à tous les prêtres ; il eut la même vénération pour les deſcendans de Pindare ; & la maiſon où ce poëte étoit né, fut la ſeule qui ſubſiſta au milieu de tant de débris.

Cette exécution ſanglante excuſée par la politique, fut ſuivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince ſuperſtitieux attribua toutes les diſgraces qui lui arriverent dans la ſuite à ſon excès de ſévérité envers ces peuples ; auſſi ceux de ces infortunés qui ſurvécurent au déſaſtre de leur patrie, & qui voulurent s'attacher à ſon parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à ſe ſoumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ſes vaſtes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainſi aſſuré de la ſoumiſſion des nations ſujettes & tributaires, & avoir affermi ſon autorité, toutes les républiques de la Grece dans une aſſemblée libre, l'élurent pour leur général. Il ſongea à humilier la fierté des Perſes, qui maîtres de l'Aſie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece ; & qui même projetoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philoſophes qui venoient le féliciter ſur ſes glorieux deſſeins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une viſite ; & après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger ? Ce fut à cette occaſion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre choſe, que de ne pas ſe placer devant ſon ſoleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponſe qui prouve que l'ame d'un philoſophe ſait réſiſter aux promeſſes de la fortune.

Avant de ſe mettre en marche, *Alexandre* voulut conſulter Apollon, ſoit que ſon eſprit fût infecté des préjugés vulgaires, ſoit qu'il ſe fût aſſuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des ſoldats naturellement ſuperſtitieux. La prêtreſſe en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils !* Il la quitta ſur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur le nombre de troupes qu'il conduiſit en Aſie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pié & cinq mille de cavalerie ; les autres trente-quatre mille fantaſſins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuſe, mais compoſée de bons ſoldats, qu'il marcha à la conquête du plus floriſſant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit auſſi-tôt le partage de tous ſes biens entre ſes amis, ne ſe réſervant que l'eſpérance avec l'amour de ſes ſujets & le droit de leur commander. Il dirigea ſa route par la Phrygie ; arrivé à Ilion, il marcha avec reſpect ſur les cendres de cette ville également célebre par ſa puiſſance & par ſes malheurs. Il y offrit un ſacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris, *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont ſe ſervoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords eſcarpés du

Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie, Milet & Halycarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui apprit la mort de Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déja Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante; & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirerent aussi-tôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remede précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remede, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudence s'il prenoit le remede qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tardoit à se rétablir: mais tous ses doutes se dissiperent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légere émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remede, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit sont front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux aîles étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renverse l'aîle gauche des ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entiérement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aîle

gauche : rien ne put résister aux Macédoniens, encouragés par la présence d'un prince qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous le endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses resterent sur le champ de bataille ; toute la famille de Darius, sa mere, sa femme, & ses enfans, toute leur suite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs : après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & les avertir de sa visite. Mais comme il étoit tout couvert de sueur, de sang & de poussiere, il défit sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius*. Lorsqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célebres artistes ; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que de-là il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation & la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors ; il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers : *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi*. C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre*. Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ses fatigues, & avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion : un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses piés, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant aussi-tôt : *O, ma mere !* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre*. « Certes, dit » Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modé- » ration jusqu'à la fin de ses jours, s'il eût » vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put » se rendre maître, & qu'au milieu des fes- » tins il n'eût pas trempé ses mains dans le » sang de ses meilleurs amis, ni été si prompt » à faire mourir ces grands hommes auxquels » il devoit une partie de ses victoires, je » l'aurois estimé plus heureux qu'il ne s'ima- » ginoit l'être, quand il imitoit les triom- » phes de Bacchus, qu'il remplissoit de ses » victoires les rivages de l'Hellespont & de » l'Océan : mais la fortune n'avoit point » encore égaré sa raison ; & comme elle ne » faisoit que commencer à lui prodiguer ses » faveurs, il les reçut avec modération ; » mais à la fin il n'eut pas la force de la sou- » tenir, & fut accablé sous le poids de sa » grandeur. Il est certain qu'en ses premieres » années il surpassa en bonté & en continence » tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut » avec les filles de Darius, princesses de la » plus rare beauté, comme si elles eussent » été ses sœurs ; & pour la reine, qui pas- » soit pour la plus belle personne de son » siecle, il eut l'attention d'empêcher qu'il » ne se passât rien qui pût lui déplaire : enfin » il se comporta avec tant d'humanité, en- » vers les princesses ses captives, que rien » ne leur manqua que cette confiance qu'il » est impossible au vainqueur d'inspirer. » Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeller les dames Perses, *le mal des yeux*. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius ; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse d'être le ministre de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer

s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'isle de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr qui, fiere de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siége de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Betis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dûs à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un charriot, on le traîna autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homere fit le malheur de Betis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avares, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis, qui, à la premiere sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchoient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractere de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perses. Les Egyptiens gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublierent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussiere & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de cinquante mille hommes, qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appellant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractere de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le

rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens : leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude ; ils furent obligés d'obéir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, il voulut laisser dans l'Egypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingt stades entre la mer & les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appellée *Alexandrie*. La commodité de son port, les priviléges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célebre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espece en fit sa pâture. *Alexandre* qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomene étoit un signe que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, macédonien : il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galeres. La perception des impôts fut confiée à Cléomene ; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis : *J'accepterois ces offres*, dit-il, *si j'étois Alexandre. Et moi aussi*, repartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuse, *si j'étois Parménion*. Il fit réponse à Darius que s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non-seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon ; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche, mais il fut arrêté par les obseques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée exciterent les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une femme si belle, sans en abuser. Ce fut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cens mille hommes de pié, & de deux cens mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité ; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger son armée en bataille. Ses officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appella plusieurs fois : *Comment, Seigneur*, lui dit-il, *nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez, comme si vous aviez vaincu ! Eh, mon ami*, lui répondit-il avec bonté, *ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuses solitudes*. Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure : c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus ; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur ; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut fait ses dispositions pour l'at-

taque ; & qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité: il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui seul avoit su le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussi-tôt la cavalerie, fiere de le voir à sa tête, s'avance au galop, & la phalange macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner, l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, poursuit avec ardeur les fuyards, & les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroissoit au-dessus de son escadron royal, & qui se faisoit remarquer par sa fierté, & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre*, qui renversoit les fuyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leurs armes, & saisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les piés de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, satisfait d'avoir fait de leurs corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pieces, & les mourans tombent à ses piés. Les roues du char, embarrassées par les cadavres & les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il se précipite de son char, il se met sur un cheval, & s'éloigne de cette scene de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, pressé par la droite des Perses, n'eût sollicité *Alexandre* de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, & son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnoissance aux dieux, par des hymnes & des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses dont il honora la valeur des officiers & des soldats, il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes de la Grece, que son pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du temps de la guerre des Medes, avoit équipé une galere à ses dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ses concitoyens qui, long-temps après sa mort, en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'orient. C'étoit là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropria cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cens milles livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses; & ce fut dans cette occasion, qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marchepié: un eunuque de Darius, touché de ce spectacle, fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur; *c'étoit sur cette table*, répondit l'être dégradé, *que mon maître prenoit ses repas*. *Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité, & il auroit fait ôter cette table, sans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit

dans les temps de sa premiere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné ; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere : il la combla de magnifiques présens ; & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persépolis, siége des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspiroit à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisanne qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois. *Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin ; & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persépolis, qui presque tout bâti de cedres, passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis, qu'on appelloit l'*œil de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus sincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece ; *Je pense que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert ; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius : il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile ; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmurateurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se désaltérer qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Paretasenne, sur les confins de la Bactriane, on apperçut dans le fond d'une vallée une misérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or ; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque temps auparavant, avoient révéré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité ; il fut pris à

quelque diſtance du Tanaïs. Ses officiers, qui avoient été ſes complices, le trahirent. On le conduiſit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha ſon crime avec une éloquence forte & vertueuſe: *Monſtre*, lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre? Dépoſe ce diadême que tu ambitionnois comme le prix de ton exécrable parricide.* Beſſus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à ſon crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ſes nouveaux ſujets. Les larmes, dont il avoit honoré les cendres de Darius, ſes égards reſpectueux pour la mere de ce prince, & pour la famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureuſement prévenus en faveur de ſa domination; & comme il ſavoit que les hommes réglent leurs affections ſur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les uſages des Perſes, comme il avoit fait de ceux des Egyptiens. Il ſe fit faire habit moitié Mede & moitié Perſe; & pour un prix de cette condeſcendance, il engagea ces peuples à ſe dépouiller de leurs mœurs antiques, pour ſe façonner à celles des Macédoniens. Il ſe flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qui naiſſent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perſes, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un ſuccès ſi heureux, que ces nouveaux ſujets, en ſe dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le ſouvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils ſe porterent à lui obéir avec autant de zele, que les Macédoniens mêmes, qu'ils égalerent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs, fit défenſe aux Scythes, qui habitoient ſur ſes bords, de jamais paſſer ce fleuve, ni de faire des incurſions ſur les terres de ſa nouvelle domination: ces peuples ſuperbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponſe fiere & dédaigneuſe, ils ſe déciderent pour la guerre; mais la fortune ſeconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque diſtance du Tanaïs, & y mit une garniſon puiſſante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la ſeconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-ſept jours. Il en bâtit ſix autres aux environs de l'Oxus, qui s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-temps la loi à tous les pays voiſins.

Alexandre inſatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ſes ſuccès, ne connoiſſoit pour bornes de ſon empire, que les limites du monde. Les vaſtes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de ſon courage. Il en prit la route; & pour n'être point embarraſſé dans ſa marche, il fit brûler tous ſes bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança ſur les bords de l'Hydaſpe, avec une armée qui combattit avec courage, & qui ne put éviter ſa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de ſon vainqueur, qui mit ſa gloire à le rétablir dans ſon ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier ſuccès, parcourut l'Inde, moins en ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les deſtinées. Diſpenſateur des trônes, il y éleve ceux qui s'abaiſſent devant lui, & en précipite ceux qui défient ſes vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne paſſa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus conſidérables de l'Inde, fut le terme de ſes courſes. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes, de huit mille chariots & de ſix mille éléphans dreſſés à la guerre. Il érigea, ſuivant l'uſage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir ſur ſes pas, il fit jeter dans les campagnes de Gange des mords de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de conſtruire des écuries, dont les man-

geoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros : mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant partout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barriere du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte ; il offrit plusieurs sacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter ; & monarque paisible dans une terre étrangere, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modele dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'assujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une piece d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens & nouveaux sujets ; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix, & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilége fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un pere chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné ; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilége de leur naissance éleve sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée ; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statera, fille aînée de Darius ; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres dames Perses de la premiere qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déja mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui paroissoient disposés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Ephestion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipserent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidele. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les Cusséens qui formoient un peuple nombreux ; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxieme année de son âge, la douzieme de son regne, & la huitieme de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane; la premiere avoit un fils, la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frere d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire : Ptolomée eût la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomédon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphilie furent données à Antigonus, avec un grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trébisonde. Python fut établi dans la Médie; Lisimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane, & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdiccas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable ; mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre sera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les regles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particuliere. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat ; & il subjugua les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sisigambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siecles. Tant qu'il vécut, ses généraux resterent dans l'obscurité, parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses ordres; & dès qu'il ne fut plus, ils éclipserent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote, pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretint une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siecle fut le siecle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Dioge-ne, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Polictete, Lysippe animerent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre*, indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stasurate, architecte fameux, lui proposa de tailler le Mont-Atos en forme humaine, & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, déposant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siecles d'*Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Médicis & de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (*M-Y.*)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (*H. anc.*) fut un célebre imposteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînerent point les sages dans la séduction. Les poëtes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, professent l'art de guérir. Ce célebre médecin révéré comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités infé-

rieures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur Bisantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'apprivoiser les serpens, & on en voyoit de si privés qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passerent en Chalcédoine, où ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sybille, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Ausonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine: ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les méchaniques favoriserent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré par le moyen d'un crin de cheval: ce fut avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces; il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresserent à construire un temple digne d'un dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jette les fondemens, il cache dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eut préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la maniere des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir; la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne une hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu; il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie; peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophete, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyerent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Chalcédoine de la morsure d'une vipere. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées; il n'y a quelquefois qu'une premiere séduction difficile à opérer. Les yeux fascinés réaliserent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sous de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit

écrivoit la réponse dans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On crioit au miracle pour un secret que le dernier commis possede aujourd'hui : les remedes qu'il prescrivoit aux malades accréditerent ses impostures, parce qu'il avoit fait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où il fut appellé par Marc-Aurele en 174. L'accueil que lui fit ce philosophe couronné, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple ; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé d'un coup de foudre ; il étoit de son intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de perpétuer leur existence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement; il mourut d'un ulcere à la jambe à l'âge de soixante & dix ans. Quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossiere canaille : on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangerent sous ses enseignes ; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes ; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrieres du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions, dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés ; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (*T--N.*)

ALEXANDRE, tyran de Phérès, (*Histoire de la Grece.*) Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractere, n'oserent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron ; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avides partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermerent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont ses largesses avoient fait des complices. Le femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Thessaliens accablés sous le joug, implorerent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir ; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractere farouche; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant désarmé & sans défense, s'en saisit, & le fit jeter presque nu dans une prison obscure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif ; elle lui rendit plusieurs visites secretes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyerent en Thessalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les

soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus sommis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre ; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fît éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers ; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans ; les villes n'offrirent que des scenes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynosephale ; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulieres à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat ; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix ; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie ; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche ; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (*T--N.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie ; Sigismond, duc de Glogaw ; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguer les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du troisieme ; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501 ; mais Hélene son épouse, fille du czar, ne le fut pas ; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens ; il se fit porter en litiere à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déja arrivé à la vue des ennemis ; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus ; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée ; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne ; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévere qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (*M. DE SACY.*)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singuliere. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne ; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné ; mais dans la diete de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (*M. DE SACY.*)

* ALEXANDRETTE, (*Géog.*) ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. *Lat. 56, 35, 10 ; long. 54. V.* ALEP.

ALEXANDRIE *ou* SCANDERIA, ville d'Egypte à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long. 47, 56, 30 ; lat. 31, 11, 30.*

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. *Voyez* ALEXANDROW.

* § ALEXANDRIE, *dite* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria statiellorum*, (*Géog.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siége l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le grand en avoit fait construire un semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zele des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers priviléges.

Misson (*Voyage d'Italie*, *tom. III*, *pag. 47.*) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais La Forêt-Bourgon (*Géog. hist. tom. III, pag. 440.*) donne une explication assez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiégea, ne fut qu'un feu de paille ; car elle se ralentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siége, après s'être morfondu six mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeller *Césarée* ; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui ; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célebres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, (*Géog.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le grand fit bâtir près du fleuve Tanaïs. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la partie de Denys le géographe. (*C. A.*)

* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. *Voyez* ce mot dans ce dictionnaire.

* ALEXANDRIN, épithete qui désigne dans la poésie françoise, la sorte de vers affectée depuis long-temps & vraisemblablement pour toujours, aux grandes & longues compositions, telles que le poëme épique & la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers *alexandrin*, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se

comptent : je dis *qui ſe comptent*, parce que s'il arrive que cet hémiſtiche ait ſept ſyllabes, ſa derniere finira par un *e* muet, & la premiere du ſecond hémiſtiche commencera par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémiſtiche ſera réduit à ſix ſyllabes. Dans le vers *alexandrin* maſculin, le ſecond hémiſtiche n'a non plus que ſix ſyllabes qui ſe comptent, dont la derniere ne peut-être une ſyllabe muette. Dans le vers *alexandrin* féminin, le ſecond hémiſtiche a ſept ſyllabes, dont la derniere eſt toujours une ſyllabe muette. Le nombre & la gravité forment le caractere de ce vers; c'eſt pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la converſation ordinaire pour être employé dans la comédie. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémiſtiches, & principalement au vers *alexandrin*, c'eſt que le premier hémiſtiche ne rime point avec le ſecond ni avec aucun des deux du vers qui précede ou qui ſuit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainſi nommé, ou d'un poëme françois de la vie d'Alexandre, compoſé dans cette meſure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens poëtes, ou d'un poëme latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations ſont ſynonymes, & déſignent indiſtinctement la ſorte de vers que nous venons de définir.

Le vers *alexandrin* nous tient lieu du vers hexametre, & à ſa place nous l'employons dans nos poëmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'eſt au vers aſclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette ſeule différence que le premier hémiſtiche de l'aſclépiade n'eſt pas eſſentiellement ſéparé du ſecond par un repos dans le ſens, mais ſeulement par une ſyllabe qui reſte en ſuſpens après le ſecond pié.

Plus le vers héroïque françois approche de l'aſclépiade par les nombres, & plus il eſt harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres ſemblables, ou par des équivalens.

On ſait que les nombres de l'aſclépiade ſont le ſpondée & le dactile, & que chacun de ces deux piés forme une meſure à quatre temps. Ainſi toutes les fois que le vers héroïque françois ſe diviſe à l'oreille en quatre meſures égales, que ce ſoit des ſpondées, des dactiles, des anapeſtes, des dipyrriches, ou des amphibraches, il a le rhythme de l'aſclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mêlange de ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend ſuſceptibles d'une variété que ne peut avoir l'aſclépiade, dont les nombres ſont immuables, cependant nos grands vers ſont encore monotones, & cette monotonie a deux cauſes; l'une, parce qu'on ne ſe donne pas aſſez de ſoin pour en varier les repos : *voyez l'article* HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre, parce que dans nos poëmes héroïques les vers ſont rimés deux à deux; & rien de plus fatiguant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales conſonnantes, répété mille & mille fois.

Il ſeroit donc à ſouhaiter qu'il fût permis, ſur-tout dans un poëme de longue haleine, de croiſer les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuſe à la période poétique. Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter auſſi que, ſelon le caractere des images & des ſentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rhythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M.* MARMONTEL.)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, ſur la riviere de Horin.

ALEXAS, (*Hiſt. des Juifs.*) troiſieme mari de Salomé, ſœur d'Hérode le grand, mérite de juſtes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, auſſitôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de perſonnes de conſidération, parût faire le deuil de ſon roi.

ALEXIPHARMAQUES, adjectif pris ſubſt. (*Méd.*) Ce terme vient d'ἀλέξω, *repouſſer*, & de φάρμακον, qui veut dire proprement *poiſon*. Ainſi les *alexipharmaques*, ſelon cette étymologie, ſont des remedes dont

la vertu principale eſt de repouſſer ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieurement. C'eſt ainſi que l'on penſoit autrefois ſur la nature des *alexipharmaques* ; mais les modernes ſont d'un autre avis. Ils diſent que les eſprits animaux ſont affectés d'une eſpece de poiſon dans les maladies aiguës ; & ils attribuent aux *alexipharmaques* la vertu d'expulſer par les ouvertures de la peau ce poiſon imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les ſudorifiques avec les *alexipharmaques*, a eu de fâcheuſes influences dans la pratique ; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmaques* ſont des remedes altérans, cordiaux, qui n'agiſſent qu'en ſtimulant & irritant les fibres nerveuſes & vaſculeuſes. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le ſang. Le ſang doit être plus broyé, plus atténué, plus diviſé, parce que le mouvement inteſtin des humeurs devient plus rapide : mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs, alors les fibres ſtimulées, irritées, agiſſant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, muſculaires & élaſtiques ſont plus énergiques. Les vaiſſeaux fouettent le ſang & l'expriment avec plus de vigueur : la force truſive & compreſſive du cœur augmente, celle des vaiſſeaux y correſpond : & les réſiſtances devenant plus grandes par la pléthore préſuppoſée ou par la raréfaction qui eſt l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit ſe faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant pouſſées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, ſont ſans ceſſe battues contre les parois des vaiſſeaux, de ces parois à la baſe, & de la baſe à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux ; la force ſiſtaltique du genre vaſculeux augmente donc dans toute l'étendue ; les parois fortement diſtendues dans le temps de la ſiſtole du cœur réagiſſent contre le ſang, qui les écarte au moment de la diaſtole ; leur reſſort tend à les rapprocher, & ſon action eſt égale à la diſtenſion qui a précédé.

Il doit réſulter de cette impulſion du ſang dans les vaiſſeaux & de cette rétropulſion, une altération conſidérable dans le tiſſu de ce fluide ; s'il étoit épais avant cette action, ſes parties froiſſées paſſent de l'état de condenſation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de denſité & de ténacité précédentes ; les molécules collées & rapprochées par une cohéſion intime doivent s'écarter, ſe ſéparer, s'atténuer, ſe diviſer ; l'air contenu dans ce tiſſu reſſerré & condenſé tend à ſe remettre dans ſon premier état, chaque molécule d'air occupant plus d'eſpace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme ; & enfin celles-ci cherchant à ſe mettre à l'aiſe, diſtendent les parois des vaiſſeaux, ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. De-là viennent la fievre, la chaleur, les léſions de fonctions qui ſont extrêmes & qui ne ſe terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaiſſeaux, les dépôts de la matiere morbifique ſur des parties éloignées ou déja diſpoſées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci ſe terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeſte de la cure des maladies entrepriſes par les *alexipharmaques*, dans le cas d'un ſang ou trop ſec ou trop épais.

Mais ſi le ſang eſt âcre, diſſous & raréfié, ces remedes donnés dans ce cas, ſans préparation préliminaire, ſont encore plus funeſtes : ils atténuent le ſang déja trop diviſé ; ils tendent à exalter les ſels acides & alkalins qui devenant plus piquans ſont l'effet des corroſifs ſur les fibres ; ainſi il arrive une fonte des humeurs & une diaphoreſe trop abondante. De-là une augmentation de chaleur, de ſéchereſſe & de tenſion. Ces cruels effets ſeront ſuivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmaques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni adminiſtrés dans toutes ſortes de maladies. Les maladies aiguës, ſur-tout dans leur commencement, dans l'état d'accroiſſement, dans l'*acme*, doivent être reſpectées ; & malheur à ceux à qui on donnera ces remedes incendiaires dans ces temps où la nature fait tous ſes efforts pour ſe débarraſſer du poids de la maladie qui la ſurcharge. Ces maladies aiguës où la fievre, la chaleur, la ſéchereſſe, le délire, ſont ou au dernier degré, ou même légers, ne permettent point l'uſage des *alexipharma-*

ques avant d'avoir désempli les vaisseaux; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs, avant que de les mettre en action. Les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont donc les préliminaires requis à l'administration des *alexipharmaques.* Mais ce n'est pas assez d'employer ces précautions générales; elles doivent être modifiées selon la différence des circonstances que présentent la délicatesse ou la force du tempérament, l'épaississement ou la raréfaction des humeurs, la dissolution & l'acrimonie, ou la viscosité des liqueurs, la sécheresse ou la mollesse de la peau, la tension ou la laxité des fibres. Cela étant, l'usage de ces remedes actifs ne sera point si général qu'il est, & leur administration ne se fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou oppressées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la disette & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'administration de ces remedes.

1°. Les *alexipharmaques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les inflammations, dans la fievre, dans les douleurs vives, dans la tension & l'irritation trop grande. Ainsi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empyriques les donnent, sans avoir égard à aucune des circonstances énoncées.

2°. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déja trop grand. Ainsi les gens secs, bilieux, dont les humeurs sont adustes & résineuses, doivent en éviter l'usage.

3°. Ces remedes devant agiter le sang, il est bon de ne les administrer que dans les cas où l'on ne craindra pas de faire passer les impuretés des premieres voies dans les plus petits vaisseaux. Ainsi on se gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premieres voies, qui se mêlant avec le sang, deviendroient plus nuisibles & plus dangereux.

4°. Quoique dans les maladies épidémiques le poison imaginaire fasse soupçonner la nécessité de ces remedes, il faut avoir soin d'employer les humectans avec les incendiaires, & tempérer l'action des *alexipharmaques* par la douceur & l'aquosité des délayans & des tempérans : ainsi le plus sûr est de les mêler alors dans l'esprit de vinaigre délayé, & détrempé avec une suffisante quantité d'eau.

5°. Comme la sueur & la transpiration augmentent par l'usage de ces remedes; il faut se garder de les ordonner avant d'avoir examiné si les malades suent facilement, s'il est expédient de procurer la sueur : ainsi quoique les catarrhes, les rhumes, les péripneumonies, *&c.* ne viennent souvent que par la transpiration diminuée, il seroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmaques* avant de sonder le tempérament, le siége & la cause du mal.

Le poumon reçoit sur-tout une terrible atteinte de ces remedes dans la fievre & dans la péripneumonie; car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du sang déja formé : aussi voit-on tous les jours périr un nombre infini de malades par cette pratique aussi pernicieuse que mal raisonnée.

6°. Quoique les sueurs soient indiquées dans bien des maladies, il est cependant bon d'employer avec circonspection les *alexipharmaques :* le tissu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaississement des liqueurs, l'obstruction des couloirs, demandent d'autres remedes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas administrés avant les sudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7°. Dans les chaleurs excessives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les spasmes qui resserrent le tissu des pores, il faut éviter les *alexipharmaques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmaques* sont en grand nombre : les trois regnes nous fournissent de ces remedes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombelliferes, sont les plus grands *alexipharmaques* du regne végétal. Dans le regne animal, ce sont les os, les cornes, les dents des animaux & sur-tout du cerf, rapés & préparés philosophiquement; les différens besoards, les calculs animaux. Dans le regne minéral, les diffé-

rentes préparations de l'antimoine, le soufre anodin ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkool. Les remedes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmaques*.

Les remedes *alexipharmaques* composés sont la confection d'alkermès, celle d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générale, thériacale, divine, l'eau de mélisse composée. *(N)*

ALEXITERES, adj. pris subst. *(Méd.)* Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remedes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remedes contre la morsure des animaux venimeux, & même aux amulettes & aux charmes; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmaques*.

Eau de lait ALEXITERE *selon la pharmacopée de Londres*. Prenez de reine de prés, de chardon béni, de galanga, six poignées de chacun, de menthe, d'absynthe, cinq poignées de chacune; de rhue, trois poignées; d'angélique, deux poignées: mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait & le distillez au bain-marie.

Trochismes ALEXITERES *de la même pharmacopée*. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros; de sucre candi le poids du tout: réduisez tous ces ingrédiens en une poudre fine; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparé avec l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs: la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. *(N)*

ALFAJATES, *(Géog.)* jolie petite ville de Portugal dans la province de Beira; elle est aux frontieres de la Castille, sur la riviere de Goa au sud-sud-est de Villa-Mayor, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. *(C. A.)*

* ALFANDIGA; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douanne*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le regne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits: les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le regne présent.

ALFAQUES, *(Géogr.)* petites isles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis des côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. *(C. A.)*

* ALFAQUIN, s. m. prêtre des Mores: il y en a encore de cachés en Espagne. Cet mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc*: l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFAS, *(Géogr.)* petites isles de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres isles à la pêche des perles; elles sont au nord-est des isles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. *(C. A.)*

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. *V.* ASTRONOMIE. *(O)*

ALFET, s. m. *(Jurisprud.)* ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudiere* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. *Voyez* EPREUVE & PURGATION. *(H)*

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-enseigne*. Ce nom a passé de l'Espagnol en notre langue, à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALFON, (*Hist. Mythol. du Nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gotlan, en devint amoureux. Dès-lors il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance : ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oisiveté; la mer avoit été le théatre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage : ils rencontrerent la flotte des trois fils d'Hamund, roi du canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement : la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain chaque chef s'apperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équippa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helvin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où, chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M.* DE SACY.)

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie; ainsi appellé parce qu'il se soutient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soutenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *sorbonique*.

ALFRED LE GRAND (*Hist. d'Angleterre.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose : il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses loix & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oisiveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des temps postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévere Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des loix également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Licurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célebre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un temps où Rome naissante environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il sut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractere de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Egérie,

Égérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses loix. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs? je nommerois *Alfred*, raconterois sa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions, qui, à la vérité, s'il n'eût point existé, me paroîtroient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallele avec *Alfred*, soit relativement à ses vertus guerrieres, soit relativement à la profonde sagesse de sa législation, soit enfin que l'on ne considere en lui que l'étendue de son érudition, la variété de ses talens, son goût pour la littérature, ou la solidité de sa philosophie, dans un siecle qui ne fut néanmoins ni celui des sciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'est qu'il ne dut qu'à lui-même, à sa valeur, à son génie, l'éclat de ses victoires, l'illustration de son regne, le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques présages en effet, qu'il donna dans son enfance, des grandes choses qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, son pere, ne songea point à développer ses talens par une éducation soignée. Dans ces temps d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre, à s'abandonner à leurs passions, & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils, fut de l'envoyer à Rome, suivi d'un cortege nombreux: car Rome étoit alors la seule ville où la lueur des lettres se laissât appercevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reste de l'Europe.

Alfred n'eut ni le temps, ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir; mais avant son départ, il fut contraint, par déférence, de souffrir que le pape Léon III le sacrât roi d'Angleterre, soit que par la solemnité de cette cérémonie, Léon III voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer, sortit de Rome, se hâta de revenir en Angleterre, trouva son pere sur le trône, continua à faire les délices de la cour, & à vivre dans l'ignorance, jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de son incapacité. Écoutant, un jour, la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poëme saxon, la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poëme, l'élévation de leurs sentimens, & leurs belles actions le frapperent, son génie s'exalta; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaler & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modeles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine, il apprit à lire, dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame, étudia le latin, & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célebres de l'antiquité, jusqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit passer dans ses mains le sceptre britannique: digne de parcourir la brillante carriere qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les désastres qu'il avoit à essuyer dans les premieres années de son regne; mais à peine il fut monté sur le trône, qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta sur eux d'éclatantes victoires: mais l'inépuisable nord vomissant continuellement des essaims de barbares, qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

Alfred d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant, rassembla toutes ses forces, & redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, &

réduifit fes ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demanderent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur impofer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus fages mefures pour mettre fin à ces hoftilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreufe que toutes celles qui jufqu'alors avoient défolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent deftructeur, & coururent fe cacher dans le pays des Galles: quelques-uns plus effrayés encore, pafferent au-delà des mers, & plufieurs efpérant de trouver leur falut dans une prompte obéiffance, allerent au-devant des chaînes que ces brigands leur préfentoient. Ainfi, l'armée d'*Alfred* difperfée, & fon royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui refta plus, pour dérober fa tête à la férocité de ces ufurpateurs, que la trifte reffource de chercher dans fes états envahis un afyle impénétrable à la pourfuite de fes ennemis. Il renvoya le peu de domeftiques qui lui étoient reftés fideles, fe dépouilla des marques de la royauté, fe traveftit afin de n'être point connu, & paffa, vêtu en payfan, dans la province d'Atheilney, chez un pâtre qui le reçut dans fa cabane, & où il demeura fix mois.

Cependant les Danois, poffeffeurs du royaume, fuppofant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient maffacrés, & ne fe doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne garderent plus ni ordre, ni difcipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils fe répandirent dans la campagne, perfuadés qu'il ne leur reftoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune efpece à obferver. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & fur-tout de leur fécurité, pénétra jufques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hazardeux, mais auffi le plus sûr, pour juger fainement de l'état des chofes. Il s'introduifit déguifé en joueur de harpe, dans le camp des Danois, amufa les foldats par fes chants & par fa gaieté, vit tout, examina tout, ofa pénétrer même jufque dans la tente de Guthrum, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de fa mufique & la vivacité de fa converfation; s'éloigna fans obftacles, revint dans la cabane de fon hôte, fit avertir ceux de fes officiers qui s'étoient le plus diftingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonftances étoient favorables, & combien il leur feroit facile de fe venger, & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime fes guerriers, ils jurent de raffembler les foldats que la frayeur a difperfés, & fixent à leur roi, le jour où ils viendront fe ranger fous fes ordres. Fideles à leurs promeffes, ils reviennent au temps marqué, fuivis d'une armée formidable, finon par le nombre, du moins par le defir de fe venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'efpérance de relever le trône, & fur-tout par cette audace qui dans les momens décififs annonce l'héroïfme, & préfage le fuccès. *Alfred* n'a plus befoin d'exciter leur courage; il fe met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient paffé la nuit dans la débauche, & dormoient affoupis par les vapeurs de la fatiété. *Alfred* & fon armée s'élancent dans le camp, & fans avoir le temps de fe reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, fe laiffent égorger, hors d'état d'oppofer la plus légere réfiftance, & leur camp eft couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent prefque aucun foldat, exterminerent cette foule de brigands & firent un butin immenfe: ceux d'entre les Danois qui avoient pu fe dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent pourfuivis, & dans la crainte d'être maffacrés, s'ils ofoient réfifter, ils implorerent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient refter dans le pays, que celle d'embraffer le catholicifme & de fe faire baptifer. Les Danois accepterent cette propofition avec reconnoiffance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Eftanglie & de Northumberland, dévaftés & prefque déferts par les fréquentes incurfions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provin-

ces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâterent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée, & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états, reprit son sceptre, vengea ses sujets & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-temps enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carriere plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qui n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il regnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, désolé dans toutes ses parties, qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables restes de la férocité de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs; l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité, plus funeste que l'ignorance; l'indigence, la misere & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred*! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelqu'ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle: il fit construire, & perfectionner la construction des vaisseaux; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois qui, ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui, passant en Asie, & ramenant de riches cargaisons, exciterent plusieurs citoyens à commercer aussi; en sorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-arts, & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses, les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces; établit des manufactures qui, hâtant le progrès du commerce britannique, déja très-florissant, animerent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matieres premieres dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule maniere de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zele qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens, & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colléges dans les villes principales & fonda l'université d'Oxford: institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les

anciens rédacteurs des annales britanniques, je ferois tenté de croire qu'ils ont attribué au seul *Alfred*, ce qui n'a été fait que successivement & sous les regnes de plusieurs souverains : mais on ne peut se méprendre, soit à l'unanimité de ces historiens, soit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ses institutions. Tout autre que lui sans doute eût cru faire beaucoup de garantir son royaume des différentes entreprises que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne supériorité ; mais à peine ils avoient fait une invasion, qu'ils étoient repoussés par *Alfred* qui, sans cesser de les soumettre & de leur pardonner, ne paroissoit s'occuper que du soin d'assurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établissemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaste ; & qui seul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paisible. Cet ouvrage si digne du génie & de l'âme d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à de nouveaux réglemens ; ce corps de loix étoit sans contredit l'un des plus sages codes qui eût paru jusqu'alors, & la seule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le temps & les révolutions qui se sont succédés depuis les premieres années du X^e^ siecle jusques vers la fin du XV^e^, ont causé bien des désastres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix : on sait seulement que c'est à lui que la jurisprudence Angloise doit son origine, & qu'il doit être aussi regardé comme la base de ce qu'en Angleterre on appelle *droit commun*. On sait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les institutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la jurisprudence suivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (*Voyez* ANGLETERRE.)

La législation d'*Alfred* eut le plus grand succès ; par elle le brigandage, trop long-temps toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute espece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore, d'après les analistes du X^e^ siecle, qu'*Alfred*, un jour, afin d'éprouver ses sujets, suspendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin, qu'ils y resterent plusieurs jours, & que personne n'eut la témérité ou le desir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les institutions d'*Alfred*, ni sa valeur, ni ses bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des sciences ; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles ; ce fut l'assiduité constante avec laquelle il se livra lui-même à l'étude des connoissances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point stérile ; peu d'hommes ont été aussi savans que lui, & nul de ses contemporains n'a écrit aussi utilement ni autant de bons ouvrages ; car on sait qu'outre plusieurs écrits vraiment philosophiques dans lesquels il publia ses idées morales sous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduisit en Saxon le dialogue de saint Grégoire, le traité de Boece *de la consolation de la philosophie*, les pseaumes de David, l'histoire d'Orose, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Esope.

De tous les souverains qui ont honoré le trône, *Alfred* est le seul depuis l'institution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-souvent malade, ait livré en personne cinquante batailles soit sur terre, soit sur mer ; le seul qui, après être remonté sur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré sa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, soit devenu dans un siecle d'ignorance, & par les seules forces de son génie, bon grammairien, vrai philosophe, orateur éloquent, historien exact, poëte aimable, excellent musicien, grand architecte & bon géometre. Par quel moyen heureux *Alfred* put-il se livrer tour-à-tour à des occupations si variées, acquérir tant de connoissances, & transmettre à la postérité des preuves si multipliées de son érudition ? Par le sage emploi du temps dont il connut le prix ; par l'emploi bien combiné du temps qui mene à tout, quand on sait en user. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour son sommeil & la restauration de

ſes forces par les alimens à l'exercice ; l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troiſieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de meſurer exactement les heures, il ſe ſervoit de flambeaux d'un volume ſemblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un ſiecle groſſier, où la géométrie des cadrans & le méchaniſme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens ſi diſtingués, des vertus auſſi éminentes mériterent à *Alfred* le ſurnom de *grand*, auquel la poſtérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malfaiſans, qui nés pour la ruine de leurs ſujets, & la déſolation des nations voiſines, ont oſé l'uſurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choſes qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée ; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être juſtes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un ſujet de deuil pour ſes ſujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des ſouverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître & comme le plus ſage & le meilleur des rois. *(L. C.)*

ALGALIE, ſ. f. *inſtrument de chirurgie*, eſt un tuyau d'argent qu'on introduit dans la veſſie. Les cas pour leſquels on les met en uſage en ont fait changer diverſement la conſtruction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diametre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens ſe ſervent en toutes rencontres, elles ont cinq à ſix pouces en droite ligne ; elles forment enſuite un petit coude en dedans, qui donne naiſſance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panſe en dehors. Cette courbure a environ trois pouces : le reſte de la ſonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a ſur les côtés du bec, à deux lignes de ſon bout, deux petites ouvertures longuettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu : on appelle ces ouvertures *les yeux de la ſonde*. L'extrémité poſtérieure de la ſonde qui forme l'entrée du canal doit être évaſée en entonnoir, & avoir deux anſes ſur les côtés. Ce ſont ordinairement deux anneaux, dont l'uſage eſt de ſervir à armer en cas de beſoin la ſonde de deux cordons pour l'aſſujettir à une ceinture. Je préfere l'ancienne figure de ces anſes qui ſont en forme de bouſſole ; elles me paroiſſent plus propres à ſervir d'appui & empêcher que la ſonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anſes n'empêche pas qu'elles ne ſervent au même uſage que les anneaux qu'on leur a ſubſtitués. *V. fig. 2 & 3, Pl. X.*

Les ſondes à long bec que nous venons de décrire ſont bonnes pour s'inſtruire de la capacité de la veſſie, de l'exiſtence des pierres, *&c.* mais on s'eſt apperçu qu'elles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorſque ce long bec eſt dans la veſſie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt ; il n'eſt donc pas poſſible qu'avec ces ſondes on puiſſe tirer toute l'urine qui eſt dans la veſſie ; & ce qui reſtera au-deſſous du niveau des yeux de la ſonde pourra occaſionner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaiſe qualité qu'il aura acquiſe. Une petite courbure ſans panſe, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la veſſie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algalies* ; ce ſont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans leſquelles le tiſſu ſpongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par là la ſonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer ſans déchirement & effuſion de ſang ; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adreſſe du chirurgien, mais de l'imperfection de l'inſtrument qu'il emploie : on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la ſonde, *(V. les fig. 5 & 6, Pl. X.)* que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal dont la groſſeur doit excéder le diametre de l'*algalie* d'un cinq ou ſixieme de ligne. Ce bouton eſt au bout d'un ſtilet très-fin, qui paſſe dans le canal de la ſonde, & qui eſt contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorſqu'on tire cet anneau, le bec de la ſonde ſe ferme ; & ſi on le pouſſe, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la ſonde, & en laiſſe l'ou-

verture assez libre pour la sortie de l'urine, des glaires & même des caillots de sang.

Il y a des sondes flexibles (*Voyez la fig. 4, Pl. X.*) qui paroissent propres à moins incommoder les malades, lorsqu'on est obligé de leur laisser une *algalie* dans la vessie pour éviter la réitération trop fréquente de son introduction. Leur structure les rend sujettes à inconvénient : le fil d'argent plat tourné en spirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas se sont incrustés de matieres tartareuses.

M. Petit a le premier supprimé la sonde flexible, & s'est servi en sa place d'une *algalie* tournée en *S*, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urethre, la verge étant pendante.

Les *algalies* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à six pouces; elles sont presque droites; il n'y a que l'extrémité antérieure qui se courbe légérement dans l'étendue de sept à huit lignes. (*Voyez fig. 1, Pl. X.*) La différente conformation des organes, établit, comme on en peut juger, la différence des *algalies* propres à l'un & à l'autre sexe.

Lorsqu'on veut faire des injections dans la vessie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces ; entre lesquelles on ajuste un uretere de bœuf ou une trachée-artere de dindon, afin que la vessie ne souffre point de l'action de la seringue sur l'entrée du canal. *Voyez Planche X, fig. 8.* (*Y*)

ALGAROT *ou* ALGEROT (*poudre d'*) *Chimie & Thérapeutique. Voyez* ANTIMOINE. (*Chimie.*)

ALGAROTH, s. m. Victor Algaroth étoit un médecin de réputation de Véronne; il est auteur d'un remede, qui est une préparation d'antimoine, qu'on nomme *poudre d'algaroth. Voyez* ANTIMOINE. (*M*)

* ALGARRIA (L'), province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille.

§ ALGARVE *ou* ALGARBE, (*Géogr.*) province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana, & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle est, que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amendes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, est le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. (*C. A.*)

* ALGATRANE, s. f. sorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Hélene, dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuse sort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du montant de la mer ; qu'elle bouillonne ; qu'elle se durcit comme de la poix, & qu'elle devient ainsi propre à tous les usages de la poix.

ALGÉBRAIQUE, adj. est la même chose qu'*algébrique*. *Voyez* ALGÉBRIQUE.

ALGEBRE, s. f. (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raison, Science de la Nature, Science des êtres réels, des êtres abstraits, de la quantité ou Mathématiques, Mathématiques pures, Arithmétique, Arithmétique numérique, & Algebre.*) c'est la méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités, en les représentant par des signes très-universels. On a choisi pour ces signes les lettres de l'alphabet, comme étant d'un usage plus facile & plus commode qu'aucune autre sorte de signes. Ménage dérive ce mot de l'arabe *Agiabarat*, qui signifie le *rétablissement d'une chose rompue ;* supposant faussement que la principale partie de l'*algebre* consiste dans la considération des nombres rompus. Quelques-uns pensent avec M. d'Herbelot, que l'algebre prend son nom de Geber, philosophe chimiste & mathématicien célebre, que les Arabes appellent *Giabert*, & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette science; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefr*, espece de parchemin fait de la peau d'un chameau, sur lequel Ali & Giafur Sadek écrivirent en caracteres mystiques la destinée du mahométisme, & les grands événemens qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde; d'autres le dérivent du mot *geber*, dont avec la particule *al* on

a formé le mot *algebre*, qui eſt purement arabe, & ſignifie proprement *la réduction des nombres rompus en nombres entiers*; étymologie qui ne vaut gueres mieux que celle de Ménage. Au reſte il faut obſerver que les Arabes ne ſe ſervent jamais du mot *algebre* ſeul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot; mais ils ajoutent toujours le mot *macabelah*, qui ſignifie *oppoſition & comparaiſon*; ainſi *algebra-almacabelah* eſt ce que nous appellons proprement *algebre*.

Quelques auteurs définiſſent l'algebre l'*art de réſoudre les problêmes mathématiques*: mais c'eſt là l'idée de l'analyſe ou de l'art analytique plutôt que de l'*algebre*. *V.* ANALYSE.

En effet l'*algebre* a proprement deux parties; 1°. la méthode de calculer les grandeurs en les repréſentant par les lettres de l'alphabet: 2°. la maniere de ſe ſervir de ce calcul pour la ſolution des problêmes. Comme cette derniere partie eſt la plus étendue & la principale, on lui donne ſouvent le nom d'*algebre* tout court, & c'eſt principalement dans ce ſens que nous l'enviſagerons dans la ſuite de cet article.

Les Arabes l'appellent l'*art de reſtitution & de comparaiſon*, ou *l'art de réſolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & cenſus*, c'eſt-à-dire, la regle de la racine & du quarré: chez eux la racine s'appelle *res*; & le quarré, *cenſus*. *Voyez* RACINE, QUARRÉ. D'autres la nomment *arithmétique ſpécieuſe*, *arithmétique univerſelle*, &c.

L'*algebre* eſt proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées; c'eſt une ſorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme ſi elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme ſi elle étoit donnée; & par le moyen d'une ou de pluſieurs quantités données, on marche de conſéquence en conſéquence, juſqu'à ce que la quantité que l'on a ſuppoſé d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ces puiſſances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. *Voyez* QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.

On peut diſtinguer deux eſpeces d'*algebre*; la *numérique*, & la *littérale*.

L'*algebre numérale* ou *vulgaire* eſt celle des anciens algébriſtes, qui n'avoit lieu que dans la réſolution des queſtions arithmétiques. La quantité cherchée y eſt repréſentée par quelque lettre ou caractere: mais toutes les quantités données ſont exprimées en nombre. *Voyez* NOMBRE.

L'*algebre littérale* ou *ſpécieuſe*, ou la *nouvelle algebre* eſt celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, ſont exprimées ou repréſentées généralement par les lettres de l'alphabet. *V.* SPÉCIEUSE.

Elle ſoulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles ſeroient obligées de faire, pour retenir les différentes choſes néceſſaires à la découverte de la vérité ſur laquelle on travaille, & que l'on veut conſerver préſentes à l'eſprit: c'eſt pourquoi quelques auteurs appellent cette ſcience *géométrie métaphyſique*.

L'*algebre ſpécieuſe* n'eſt pas bornée comme la *numérale*, à une certaine eſpece de problêmes: mais elle ſert univerſellement à la recherche ou à l'invention des théoremes, comme à la réſolution & à la démonſtration de toutes ſortes de ploblêmes tant arithmétiques que géométriques. *V.* THÉORÈME, &c.

Les lettres dont on fait uſage en *algebre* repréſentent chacune ſéparément des lignes ou des nombres, ſelon que le problème eſt arithmétique ou géométrique; & miſes enſemble elles repréſentent des produits, des plans, des ſolides, & des puiſſances plus élevées ſi les lettres ſont en plus grand nombre: par exemple, en géométrie, s'il y a deux lettres comme $a\ b$, elles repréſentent un rectangle dont deux côtés ſont exprimés, l'un par la lettre a & l'autre par b; de ſorte qu'en ſe multipliant réciproquement elles produiſent le plan $a\ b$: ſi la même lettre eſt répétée deux fois, comme $a\ a$, elle ſignifie un quarré: trois lettres, $a\ b\ c$, repréſentent un ſolide ou un parallélipipede rectangle, dont les trois dimenſions ſont exprimées par les trois lettres a, b, c; la longueur par a, la largeur par b, la profondeur ou l'épaiſſeur par c; en ſorte que par leur multiplication mutuelle elles produiſent le ſolide $a\ b\ c$.

Comme dans les quarrés cubes, 4[es] puiſſances, &c. la multiplication des dimenſions ou degrés eſt exprimée par la multiplication

des lettres, & que le nombre de ces lettres peut croître jusqu'à devenir trop incommode, on se contente d'écrire la racine une seule fois, & de marquer à la droite l'exposant de la puissance, c'est-à-dire le nombre des lettres dont est composée la puissance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer, comme a^2, a^3, a^4, a^5 : cette derniere expression a^5 veut dire la même chose que a élevé à la cinquieme puissance; & ainsi du reste. *Voyez* PUISSANCE, RACINE, EXPOSANT, *&c.*

Quant aux symboles, caracteres, *&c.* dont on fait usage en *algebre*, avec leur application, *&c. Voyez les articles* CARACTERE, QUANTITÉ, *&c.*

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*algebre*, *voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION, *&c.*

Quant à l'origine de cet art, nous n'avons rien de fort clair là-dessus: on en attribue ordinairement l'invention à Diophante, auteur grec, qui en écrivit treize livres, quoiqu'il n'en reste que six. Xilander les publia pour la premiere fois en 1575; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaspard Bachet, sieur de Meziriac, de l'académie Françoise, & ensuite par M. de Fermat.

Néanmoins il semble que l'*algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens, qui existoient bien avant le siecle de Diophante: on en voit les traces en plusieurs endroits de leurs ouvrages, quoiqu'ils paroissent avoir eu le dessein d'en faire un mystere. On en apperçoit quelque chose dans Euclyde, ou au moins dans Théon, qui a travaillé sur Euclyde. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enseigner cette science. Il y en a encore d'autres exemples dans Pappus, & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité est que l'analyse dont ces auteurs ont fait usage, est plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paroît par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages; en sorte que l'on peut dire que Diophante est le premier & le seul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes: on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perses, & les Perses des Indiens. On ajoute que les Arabes l'apporterent en Espagne; d'où, suivant l'opinion de quelques-uns, il passa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo, ou Lucas à Burgo, cordelier, est le premier dans l'Europe qui ait écrit sur ce sujet: son livre, écrit en italien, fut imprimé à Venise en 1494. Il étoit, dit-on, disciple d'un Léonard de Pise & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode: mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo, l'*algebre* vient originairement des Arabes: il ne fait aucune mention de Diophante; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *algebre* ne va pas plus loin que les équations simples & quarrées; encore son travail sur ces dernieres équations est-il fort imparfait, comme on le peut voir par le détail que donne sur ce sujet M. l'abbé de Gua, dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des sciences de Paris 1741. *Voyez* QUARRÉ *ou* QUADRATIQUE, EQUATIONS, RACINE, *&c.*

Après Paciolo parut Stifelius, auteur qui n'est pas sans mérite: mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*algebre*. Vinrent ensuite Scipion Ferrei, Tartaglia, Cardan, & quelques autres, qui pousserent cet art jusqu'à la résolution de quelques équations cubiques: Bombelli les suivit. On peut voir dans la dissertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer, l'histoire très-curieuse & très-exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la science dont nous parlons: tout ce que nous allons dire dans la suite de cet article sur l'histoire de l'*algebre*, est tiré de cette dissertation. Elle est trop honorable à notre nation pour n'en pas insérer ici la plus grande partie.

» Tel étoit l'état de l'*algebre* & de l'ana-
» lyse, lorsque la France vit naître dans son
» sein François Viete, ce grand géometre,
» qui lui fit seul autant d'honneur que tous
» les auteurs, dont nous venons de faire men-
» tion, en avoient fait ensemble à l'Italie.

« Ce que nous pourrions dire ici à son
» éloge, seroit certainement au-dessous de
» ce qu'en ont dit déja depuis long-temps les
» auteurs les plus illustres, même parmi les
» Anglois, dans la bouche desquels ces louan-
» ges doivent être moins suspectes de partia-
» lité que dans celle d'un compatriote. *Voyez*

» ce

» ce qu'en dit M. Halley, *Tranſ. philoſ. n°.* » *190, art. 2, an. 1687.*

» Ce témoignage, quelque avantageux » qu'il ſoit pour Viete, eſt à peine égal à » celui qu'Harriot, autre algébriſte An- » glois, rend au même auteur dans la pré- » face du livre qui porte pour titre, *Artis* » *analyticæ praxis.*

» Les éloges qu'il lui donne ſont d'autant » plus remarquables, qu'on les lit à la tête » de ce même ouvrage d'Harriot, où Wallis » a prétendu appercevoir les découvertes » les plus importantes qui ſe ſoient faites » dans l'analyſe, quoiqu'il lui eût été facile » de les trouver preſque toutes dans Viete, » à qui elles appartiennent en effet pour la » plupart, comme on le va voir.

» On peut entr'autres en compter ſept » de ce genre.

» La premiere, c'eſt d'avoir introduit » dans les calculs les lettres de l'alphabet, » pour déſigner même les quantités con- » nues. Wallis convient de cet article, & il » explique au *chap. xiv* de ſon traité d'*alge-* » *bre*, l'utilité de cette pratique.

» La ſeconde, c'eſt d'avoir imaginé » preſque toutes les transformations des » équations, auſſi-bien que les différens uſa- » ges qu'on en peut faire pour rendre plus » ſimples les équations propoſées. On peut » conſulter là-deſſus ſon traité *de recognitione* » *æquationum*, aux pages 91 & ſuivantes, » édit. de 1646, auſſi-bien que le commen- » cement du traité *de emendatione æquatio-* » *num*, pag. 127 & ſuivantes.

» La troiſieme, c'eſt la méthode qu'il a » donnée pour reconnoître par la comparai- » ſon de deux équations, qui ne différoient » que par les ſignes, quel rapport il y a entre » chacun des coefficiens qui leur ſont com- » muns, & les racines de l'une & de l'autre. » Il appelle cette méthode *ſyncriſis*, & il » l'explique dans le traité *de recognitione*, » pag. 104 & ſuivantes.

» La quatrieme, c'eſt l'uſage qu'il fait des » découvertes précédentes pour réſoudre gé- » néralement les équations du quatrieme de- » gré, & même celle du troiſieme. *Voyez* » le traité *de emendatione*, pag. 140 & 147.

» La cinquieme, c'eſt la formation des » équations compoſées par leurs racines » ſimples, lorſqu'elles ſont toutes poſitives, » ou la détermination de toutes les parties » de chacun des coefficiens de ces équa- » tions, ce qui termine le livre *de emenda-* » *tione*, pag. 158.

» La ſixieme & la plus conſidérable, » c'eſt la réſolution numérique des équa- » tions, à l'imitation des extractions de » racines numériques, matiere qui fait elle » ſeule l'objet d'un livre tout entier.

» Enfin on ne peut prendre pour une ſep- » tieme découverte ce que Viete a enſeigné » de la méthode pour conſtruire géométri- » quement les équations, & qu'on trouve » expliquées *pag. 229 & ſuivantes.*

» Quoiqu'un ſi grand nombre d'inven- » tions propres à Viete dans la ſeule ana- » lyſe, l'aient fait regarder avec raiſon » comme le pere de cette ſcience, nous » ſommes néanmoins obligés d'avouer qu'il » ne s'étoit attaché à reconnoître combien » il pouvoit y avoir dans les équations de » racines de chaque eſpece, qu'autant que » cette recherche entroit dans le deſſein » qu'il s'étoit propoſé, d'aſſigner en nom- » bre les valeurs ou exactes ou approchées » de ces racines. Il ne conſidéra donc point » les racines réelles négatives, non plus » que les racines impoſſibles, que Bom- » belli avoit introduites dans le calcul; & » ce ne fut que par des voies indirectes » qu'il vint à bout de déterminer, lorſqu'il » en eut beſoin, le nombre des racines » réelles poſitives. L'illuſtre M. Halley lui » fait même avec fondement quelques re- » proches ſur les regles qu'il donne pour » cela.

» Ce que Viete avoit omis de faire au » ſujet du nombre des racines, Harriot » qui vint bientôt après, le tenta inutile- » ment dans ſon *Artis analyticæ praxis.* » L'idée que l'on doit ſe former de cet » ouvrage, eſt préciſément celle qu'en » donne ſa préface; car pour celle qu'on » pourroit en prendre par la lecture du » traité d'*algebre* de Wallis, elle ne feroit » point du tout juſte. Non-ſeulement ce » livre ne comprend point, comme Wallis » vouloit l'inſinuer, tout ce qui avoit été » découvert de plus intéreſſant dans l'ana- » lyſe lorſque Wallis a écrit; on peut même » dire qu'il mérite à peine d'être regardé » comme un ouvrage d'invention.

» Les abrégés que Harriot a imaginés dans l'*algebre*, ſe réduiſent à marquer les produits de différentes lettres, en écrivant ces lettres, immédiatement les unes après les autres : (car nous ne nous arrêterons point à obſerver avec Wallis, qu'il a employé dans les calculs les lettres minuſcules au lieu des majuſcules). Il n'a point ſimplifié les expreſſions où une même lettre ſe trouvoit pluſieurs fois, c'eſt-à-dire les expreſſions des puiſſances, en écrivant l'expoſant à côté. On verra bientôt que c'eſt à Deſcartes qu'on doit cet abrégé, ainſi que les premiers élémens du calcul des puiſſances ; découverte qui en étoit la ſuite naturelle, & qui a été depuis d'un ſi grand uſage.

» Quant à l'analyſe, le ſeul pas qu'Harriot paroiſſe proprement y avoir fait, c'eſt d'avoir employé dans la formation des équations du 3^e & du 4^e degré, les racines négatives, & même des produits de deux racines impoſſibles ; ce que n'avoit point fait Viete dans ſon dernier chapitre de *emendatione* : encore trouve-t-on ici une faute ; c'eſt que l'auteur forme les équations du 4^e degré, dont les quatre racines doivent être tout à la fois impoſſibles, par le produit de $be+aa=0$, & $df+aa=0$, ce qui n'eſt pas aſſez général, les quatre racines ne devant pas être tout à la fois ſuppoſées des imaginaires pures, mais tout au plus deux imaginaires pures, & deux mixtes imaginaires ».

M. l'abbé de Gua fait encore à Harriot pluſieurs autres reproches, qu'on peut lire dans ſon mémoire.

« Il n'eſt preſqu'aucune ſcience qui n'ait dû au grand Deſcartes quelque degré de perfection : mais l'*algebre* & l'analyſe lui ſont encore plus redevables que toutes les autres. Vraiſemblablement il n'avoit point lu ce que Viete avoit découvert dans ces deux ſciences, & il les pouſſa beaucoup plus loin. Non-ſeulement il marque, ainſi qu'Harriot, les produits de deux lettres, en les écrivant à la ſuite l'une de l'autre ; & il ajoute à cela l'expreſſion du produit de deux polynomes, en ſe ſervant du ſigne de la multiplication, & en tirant une ligne ſur chacun de ces polynomes en particulier, ce qui ſoulage beaucoup l'imagination. C'eſt lui qui a introduit dans l'*algebre* les expoſans, ce qui a donné les principes élémentaires de leurs calculs : c'eſt lui qui a imaginé le premier des racines aux équations, dans les cas mêmes où ces racines ſont impoſſibles ; de façon que les imaginaires & les réelles rempliſſent le nombre des dimenſions de la propoſée : c'eſt lui qui a donné le premier des moyens de trouver les limites des racines des équations, qu'on ne peut réſoudre exactement : enfin il a beaucoup ajouté aux affections géométriques de l'*algebre* que Viete nous avoit laiſſées, en déterminant ce que c'eſt que les lignes négatives, c'eſt-à-dire celles qui répondent aux racines des équations qu'il nomme *fauſſes* ; & en enſeignant à multiplier & à diviſer les lignes les unes par les autres. *Voyez le commencement de ſa géométrie*. Il forme, comme Harriot, les équations par la multiplication de leurs racines ſimples, & ſes découvertes dans l'analyſe pure ſe réduiſent principalement à deux. La premiere, d'avoir enſeigné combien il ſe trouve de racines poſitives ou négatives dans les équations qui n'ont point de racines imaginaires. *Voyez* RACINE. La ſeconde, c'eſt l'emploi qu'il fait de deux équations du ſecond degré à coefficiens indéterminés, pour former par leur multiplication une équation qui puiſſe être comparée terme à terme avec une propoſée quelconque du quatrieme degré, afin que ces comparaiſons différentes fourniſſent la détermination de toutes les déterminées qu'il avoit priſes d'abord, & que la propoſée ſe trouve ainſi décompoſée en deux équations du ſecond degré, faciles à réſoudre par les méthodes qu'on avoit déja pour cet effet. *Voyez ſa géométrie, page 89, édit. d'Amſt. an. 1649*. Cet uſage des indéterminés eſt ſi adroit & ſi élégant, qu'il a fait regarder Deſcartes comme l'inventeur de la méthode des indéterminés ; car c'eſt cette méthode qu'on a depuis appellée & qu'on nomme encore aujourd'hui proprement l'*analyſe de Deſcartes* ; quoiqu'il faille avouer que Ferrei,

» Tartaglia, Bombelli, Viette sur-tout, & après » lui Harriot, en eussent eu connoissance.

» Pour l'analyse mixte, c'est-à-dire l'ap- » plication de l'analyse à la géométrie, elle » appartient presque entiérement à Descar- » tes, puisque c'est à lui qu'on doit incon- » testablement les deux découvertes qui en » sont comme la base. Je parle de la déter- » mination de la nature des courbes par les » équations à deux variables (*p. 26*), & » de la construction générale des équations » du 3^e & 4^e degré. (*p. 95*) On peut » y ajouter l'idée de déterminer la nature » des courbes à double courbure par deux » équations variables (*pag. 74*); la méthode » des tangentes, qui est comme le premier » pas qui se soit fait vers les infiniment petits » (*pag. 46*); enfin la détermination des » courbes propres à réfléchir ou à réunir par » réfraction en un seul point les rayons de » lumiere; application de l'analyse & de la » géométrie à la physique, dont on n'avoit » point vu jusqu'alors d'aussi grand exemple. » Si on réunit toutes ces différentes produc- » tions, quelle idée ne se formera-t-on pas » du grand homme de qui elles nous vien- » nent! & que sera-ce en comparaison de » tout cela, que le peu qui restera à Harriot, » lorsque des découvertes que Wallis lui » avoit attribuées sans fondement dans le » chapitre 53 de son *algebre historique &* » *pratique*, on aura ôté, comme on le doit, » ce qui appartient à Viete ou à Descartes, » suivant l'énumération que nous en avons » faite?

» Outre la détermination du nombre des » racines vraies ou fausses, c'est-à-dire posi- » tives ou négatives, dans les équations de » tous les degrés qui n'ont point de racines » imaginaires, Descartes a mieux déterminé » qu'on n'avoit fait jusqu'alors, le nombre » & l'espece des racines des équations quel- » conques du 3^e & du 4^e degré, soit au » moyen des remarques qu'il a faites sur les » formules algébriques, soit en employant » à cet usage différentes observations sur ses » constructions géométriques.

» Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néan- » moins laissé imparfait, a été perfectionné » depuis peu-à-peu par différens auteurs; » Debaune, par exemple; jusqu'à ce que » l'illustre M. Halley y ait mis pour ainsi » dire, la derniere main dans un beau mé- » moire inséré dans les *Transactions philoso-* » *phiques*, n°. 190, art. 2, an. 1687, & » qui porte le titre suivant: *De numero ra-* » *dicum in æquationibus solidis ac biquadrati-* » *cis, sive tertiæ ac quartæ potestatis, eorum-* » *que limitibus tractatulus.*

» Quoique Newton fût né dans un temps » où l'analyse paroissoit déja presque par- » faite; cependant un si grand génie ne » pouvoit manquer de trouver à y ajouter » encore. Il a donné en effet successivement » dans son arithmétique universelle: 1°. » une regle très-élégante & très-belle pour » connoître les cas où les équations peuvent » avoir des diviseurs rationels, & pour dé- » terminer dans ces cas quels polynomes » peuvent être ces diviseurs; 2°. une autre » regle pour reconnoître dans un grand » nombre d'occasions combien il doit se » trouver de racines imaginaires dans une » équation quelconque: une troisieme pour » déterminer d'une maniere nouvelle les li- » mites des équations; enfin une quatrieme » qui est peu connue, mais qui n'en est » pas moins belle, pour découvrir en quel cas » les équations des degrés pairs peuvent se » résoudre en d'autres de degrés inférieurs, » dont les coefficiens ne contiennent que de » simples radicaux du premier degré.

» A cela il faut joindre l'application des » fractions au calcul des exposans; l'expres- » sion en suites infinies des puissances entieres » ou fractionnaires, positives ou négatives » d'un binome quelconque; l'excellente » regle connue sous le nom de *Regle du pa-* » *rallélogramme*, & au moyen de laquelle » Newton assigne en suites infinies toutes les » racines d'une équation quelconque; enfin » la belle méthode que cet auteur a donnée » pour interpoler les séries, qu'il appelle » *methodus differentialis*.

» Quant à l'application de l'analyse à la » géométrie, Newton a fait voir combien » il étoit, versé non-seulement par les so- » lutions élégantes de différens problêmes » qu'on trouve ou dans son arithmétique » universelle, ou dans ses principes de la » philosophie naturelle, mais principale- » ment par son excellent traité *des lignes du* » *troisieme ordre*. *Voyez* COURBE».

Voilà tout ce que nous dirons sur le pro-

grès de l'*algebre*. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kerſey en 1671 : l'arithmétique ſpécieuſe & la nature des équations y ſont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens : on y trouve toute la ſubſtance de Diophante. On y a ajouté pluſieurs choſes qui regardent la compoſition & la réſolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même choſe a été exécutée depuis par Preſtet en 1694, & par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort briévement de l'application de l'*algebre* à la géométrie. Guiſnée y a ſuppléé dans un traité écrit en françois qu'il a compoſé exprès ſur ce ſujet, & qui a été publié en 1705 : auſſi-bien que le marquis de l'Hôpital dans ſon *traité analytique des Sections coniques*, 1707. Le *traité de la grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire ; le premier volume de l'*analyſe démontrée* du P. Reyneau ; & *la ſcience du Calcul*, du même auteur, ſont auſſi des ouvrages où l'on peut s'inſtruire de l'*algebre* : enfin M. Saunderſon, profeſſeur en mathématiques à Cambridge, & membre de la ſociété royale de Londres, a publié un excellent traité ſur cette matiere, en anglois, & en deux volumes *in-4°.* intitulé *Elémens d'Algebre*. Nous avons auſſi des élémens d'*algebre* de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur aſſure le ſuccès & le mérite.

On a appliqué auſſi l'*algebre* à la conſidération & au calcul des infinis ; ce qui a donné naiſſance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique : c'eſt ce que l'on appelle *la doctrine des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *V.* FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à *l'article* ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet.

Je me ſuis contenté dans cet article de donner l'idée générale de l'*algebre*, telle à peu près qu'on la donne communément ; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé du Gua, l'hiſtoire de ſes progrès. Les ſavans trouveront à l'*art.* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes ſur cette ſcience, & à l'*art.* APPLICATION, des obſervations ſur l'*application de l'algebre à la géométrie*. (O)

ALGÉBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'algebre. *Voyez* ALGEBRE.

Ainſi l'on dit *caracteres* ou *ſymboles algébriques*, *courbes algébriques*, *ſolutions algébriques*. *Voyez* CARACTERE, *&c.*

Courbe algébrique, c'eſt une courbe dans laquelle le rapport des abſciſſes aux ordonnées, peut être déterminé par une équation *algébrique*. *Voyez* COURBE.

On les appelle auſſi *lignes* ou *courbes géométriques*. *Voyez* GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes *algébriques* ſont oppoſées aux courbes *méchaniques* ou *tranſcendantes*. *Voyez* MÉCHANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGÉBRISTE, ſ. m. ſe dit d'une perſonne verſée dans l'algebre. *Voyez* ALGEBRE. (O)

ALGENEB ou ALGÉNIB, ſ. m. *terme d'aſtronomie* ; c'eſt le nom d'une étoile de la ſeconde grandeur au côté droit de Perſée. *Voyez* PERSÉE. (O)

* ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'eſt par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. *Long.* 16, 26 ; *lat.* 34, 37.

* ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis de l'iſle Minorque. *Lon.* 21, 20 ; *lat.* 36, 30.

* ALGÉSIRE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, avec port ſur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle auſſi *le vieux Gibraltar*. *Long.* 12, 28 ; *lat.* 36.

* ALGHIER, ville d'Italie ſur la côte occidentale de Sardaigne. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 40, 33.

ALGOIDES, *ou* ALGOIDE. *Voyez* ALGUETTE.

ALGOL ou *tête de Méduſe*, étoile fixe de la troiſieme grandeur, dans la conſtellation de Perſée. *Voyez* PERSÉE. (O)

* ALGONQUINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada ; ils habitent entre la riviere d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHME, ſ. m. *terme arabe*, employé par quelques auteurs, & ſinguliérement par les Eſpagnols, pour ſignifier *la pratique de l'algebre*. *Voyez* ALGEBRE.

Il ſe prend auſſi quelquefois pour l'*arithmétique par chiffres*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

L'*algorithme*, ſelon la force du mot, ſignifie proprement l'*art de ſupputer avec juſteſſe & facilité* : il comprend les ſix regles de l'arithmétique vulgaire. C'eſt ce que l'on appelle

autrement *logistique nombrante* ou *numérale*. *Voyez* ARITHMÉTIQUE, REGLE, &c.

Ainsi l'on dit l'*algorithme* des entiers, l'*algorithme* des fractions, l'*algorithme* des nombres sourds. *V.* FRACTION, SOURD, &c. (*O*)

* ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, s. m. (*Hist. mod.*) en Espagne, est le nom des bas officiers de justice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou du juge. *Alguazil* répond assez à ce que nous appellons ici *sergent* ou *exempt*. Ce nom est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservé des Sarrasins ou Mores, qui ont long-temps régné dans leur pays. (*G*)

ALGUE, s. f. en latin *alga*, (*Bot.*) herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent assez à celles du chiendent: il y a quelques especes qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inst. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

L'*algue* commune, *alga offic.* est une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerranée; on s'en sert comme du kali. Elle est apéritive, vulnéraire & dessiccative. On dit qu'elle tue les puces & les punaises. (*N*)

* ALGUEL, ville d'Afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, s. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appellé *Zannichelli*. Ses fleurs sont de deux sortes, mâle & femelle, sans pétales: la fleur mâle est sans calice, & ne consiste qu'en une simple étamine dont le sommet est oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles se trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice: elles sont composées de plusieurs embryons, surmontés chacun d'un pistil. Ces embryons deviennent dans la suite autant de capsules oblongues, en forme de corne convexes d'un côté, & plattes ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aisselles des feuilles. Chacune de ces capsules renferme une semence oblongue & à peu près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre sous le nom d'*aponogeton*, *Antholog. p.* 117. *Voyez* PLANTE. (*I*)

ALHAGI, s. m. plante à fleur papillonacée dont le pistil devient dans la suite un fruit ou une silique composée de plusieurs parties jointes, ou pour ainsi dire, articulées ensemble, & dont chacune renferme une semence faite en forme de rein. Ajoutez au caractere de ce genre, que ses feuilles sont alternes. Tournef. *Corol. inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

* ALHAGI, ou *agul*, ou *almagi arabibus*, *planta spinosa mannam resipiens*. J. B. Cette plante s'éleve à la hauteur d'une coudée & plus; elle est fort branchue; elle est hérissée de tous côtés d'une multitude prodigieuse d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naissent différentes fleurs purpurines; ces fleurs en tombant font place à de petites gousses longues, rouges, ressemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de semences qui ont la même couleur que la gousse.

Les habitans d'Alep recueillent sur cette plante une espece de manne, dont les grains sont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buisson, & des branches assez rassemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles sont à l'origine des épines; elles sont de couleur cendrée, oblongues & polygonales: sa racine est longue, & de couleur de pourpre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi*: on trouve cette plante en Perse aux environs d'Alep & de Kaika, en Mésopotamie. Ses feuilles sont dessiccatives & chaudes: ses fleurs purgent; on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ses branches, dit M. Tournefort, se couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur grasse & onctueuse: & qui a à peu près la consistance de miel. La fraîcheur de la nuit la condense & la réduit en forme de grains: ce sont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhagi*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perse, où on la réduit en pains assez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui sont chargés de poussiere & de parcelles de feuilles desséchées,

sont les moins estimés, on leur préfere les plus petits, qui cependant pour la bonté sont au-dessous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infusion de feuilles de séné que l'on donne aux malades que l'on veut purger.

* ALHAMA, ville d'Espagne au royaume de Grenade. *Long.* 14, 20 ; *lat.* 36, 50.

ALI, (*Hist. des Califes. Hist. des sectes relig.*) fils d'Abu Thaleb, étoit cousin-germain de Mahomet, qui dans la suite le choisit pour son gendre ; les Musulmans, pour relever sa gloire, disent qu'il fut le premier disciple du prophete, & même qu'il fit profession de l'islamisme dans le ventre de sa mere qui le mit au monde dans le temple de la Mecque ; ils ajoutent que par des impulsions secretes, il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux ; ce fut ainsi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorsque Mahomet eut formé le dessein de déclarer son apostolat, *Ali*, âgé de neuf ans, fut choisi, par cet imposteur, pour être son lieutenant ou son vizir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélytes, cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumieres & de l'expérience. C'est à cet âge que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. *Ali*, naturellement complaisant & docile, fut bientôt subjugué par le ton imposant du prophete. La gloire d'être associé aux fonctions de l'apostolat, facilita les progrès de la séduction, & quoiqu'il eût une conception vive & facile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontés du prophete, & son imbécille crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante, dont l'auteur avoit coutume de dire, *Ali* est pour moi, & je suis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moyse : je suis la ville où la véritable science est renfermée, & *Ali* en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers, & sembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occasions les plus périlleuses, assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pusillanimes en héros. La religion qui devroit adoucir les mœurs, lui avoit inspiré une férocité brutale dans la guerre, dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit qu'il eût deux natures. Guerrier, cruel & sans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques, humain & compatissant. Ce fut sur-tout dans les combats particuliers qu'il signala son courage & son adresse. Il en sortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à son cœur, étoient les têtes de ses ennemis tombés sous ses coups. Son courage s'avilissoit par les ministeres dont le prophete avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules ; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un ministere de gloire & de noblesse, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naissance, les talens militaires & le mérite personnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point désigné de successeur, il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une faction puissante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance ; il n'étoit recommandable que par cette austérité de mœurs qui en impose davantage que l'éclat & la solidité des talens, sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. *Ali*, exclu d'une dignité si éminente, ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les effets. Ses partisans persisterent en secret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un usurpateur.

La même faction qui avoit déféré cette dignité à Abu-Becre, y éleva après sa mort le farouche Omar, qui, né pour la guerre, la fit toujours par ses lieutenans. *Ali* privé pour la seconde fois du califat, souffrit cette injustice sans murmurer, & même il aida de ses conseils l'usurpateur qui lui fut redevable de ses prospérités, jusqu'au moment qu'il fut assassiné. Il ne désigna point son successeur, & lorsqu'on lui conseilla de

nommer *Ali*, il répondit que ses mœurs n'étoient point assez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur sérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman assiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'*Ali* qui fut assez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profiterent de leur absence pour forcer les portes, & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejeta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de vizir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressemens de l'armée & du peuple qui le proclamerent successeur du prophete. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontens qui lui prêterent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontens. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litiere, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, secondé des habitans de Cufor & de Médine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complete. Ayesha opposa une résistance opiniâtre. Sa litiere étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner; soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée; mais leur courageuse défense ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relégua dans sa maison de Médine où elle languit sans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des musulmans. *Ali* usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa foiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit secondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnues qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des musulmans se réunirent pour vuider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre vingt dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif, quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort, qu'il se jeta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang musulman, & il proposa à Moavia de terminer leur différent par un combat singulier qui ne fut point accepté; on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différens: ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang mu-*

lusman. Ce ſtratagême eut le plus heureux ſuccès. Les ſoldats d'*Ali* ſaiſis d'un reſpect ſuperſtitieux refuſent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait ſonner la retraite. *Ali* conſterné de ſe voir arracher une victoire certaine, eſt obligé de céder aux murmurateurs.

Moavia convaincu de la capacité de ſon concurrent, parut adopter un ſyſtême pacifique, il ſe ſoumit aux déciſions de deux arbitres. *Ali* rendoit ſon élection ſuſpecte en la ſoumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne ſe croyoit plus libre au milieu de ſon armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que ſon élection n'ayant point été ſon ouvrage, ce n'étoit point à lui à en ſoutenir la légitimité. Il ne fut point conſulté dans le choix des arbitres, & ſéduit par ſa candeur il ſouſcrivit au choix que ſon rival artificieux avoit dicté par le miniſtere de ſes agens ſecrets. Amru, auſſi diſſimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choiſirent Muſa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes conſentirent à s'éloigner pour laiſſer les ſuffrages plus libres. Ce fut ſur les frontieres de la Syrie que ce fameux procès fut diſcuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractere qui ſait ſe plier aux inclinations des autres pour les amener à ſon but, affecta des vues pacifiques, & perſuada à ſon collegue que pour rétablir le calme, il étoit néceſſaire de dépoſer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Muſa ne ſoupçonnant aucun piége, conſentit à ce projet, & auſſi-tôt il monta ſur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut là qu'il prononça la dépoſition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant ſur le tribunal à ſon tour dit: « Muſulmans, vous venez d'entendre Muſa dépoſer *Ali*, je ſouſcris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défere cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré ſon ſucceſſeur, & qui en effet en eſt le plus digne. » Cet artifice groſſier ſouleva tous les partiſans d'*Ali* qui avoient droit de ſe plaindre de cette déciſion. Les deux partis également aigris ſe frapperent réciproquement d'anathêmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la ſemence des haines qui ſe ſont perpétuées juſqu'à ce jour entre les Turcs & les Perſans. Les muſulmans diviſés ſe préparerent à ſoutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvellerent leur ſerment de fidélité à *Ali*; mais les Kharegites qui juſqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent ſous prétexte qu'il avoit ſouſcrit à un traité honteux, & qu'il avoit laiſſé au jugement des hommes, une cauſe qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils ſe retirerent ſur les bords du Tigre, où une foule de mécontens ſe joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient raſſemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus perſécuteurs de tous les muſulmans ils égorgeoient impitoyablement ceux qui ne penſoient pas comme eux, fit avancer ſon armée pour les combattre. Ce prince avare du ſang de ſes freres, fit planter un étendard hors de ſon camp, dont il fit un aſyle ſacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Pluſieurs rebelles profiterent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en déſeſpérés ſur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui ſe déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent paſſés au fil de l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie ſe rangea ſous l'obéiſſance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le ſolliciterent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empreſſement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrens, au lieu d'engager une action déciſive, ſe bornerent à dévaſter les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du ſang de leurs habitans. Le ſpectacle de tant de calamités affligeoit les véritables muſulmans: trois Kharegites touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Moavia & Amru qu'ils refuſoient de reconnoître pour imans. Ils ſe confirmerent dans leur deſſein par des ſermens, & s'y préparerent par des jeûnes. L'un ſe tranſporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre ſe rendit en Egypte, & s'introduiſit dans la moſquée, où Amru avoit coutume de ſe trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui ſauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un

un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisieme des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner *Ali*; le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie, il n'eut que le temps de dire : « si je guéris, épargnez l'assassin; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu. »

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilége de la polygamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire regner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaïtes, qui, l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juif Abdala, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali*, sans lui dire : *tu es celui qui est*, c'est-à-dire, *tu es Dieu*. Les disciples de cet insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu; d'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, *Ali* & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphêmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ces partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siecle en siecle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejetons pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particuliérement les sectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophete. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interpretes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en Shiites & en Sonnites, prit naissance sous le califat d'*Ali*. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran, les autres admettent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete : ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'islamisme; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie

qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathêmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeller le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophete lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeller *le distributeur de la lumiere*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimerent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui regnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la priere publique : les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres ; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite fonderent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé Mahomet, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres musulmans pour des opinions particulieres ; celui qui se sépare de ses freres devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup. » Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poëte ; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (*T--N.*)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la premiere étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appellée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

* ALIBANIES, s. f. toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, s. m. (*Jurispr.*) terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit : ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (*H.*)

* ALICA, espece de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire ; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fievre : prenez-le dans l'hydromel ; si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III, cap. vj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, *lib. I, de morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est

simple ; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* se rend en grec par χόνδρος) est, selon Dioscoride, une espece d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz qui nourrit davantage, & qui resserre. L'*alica* ressembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il resserroit un peu moins, dit Paul Æginette : (il s'ensuit de ce passage de Paul Æginette, que l'*alica* & le chondrus ne sont pas tout-à-fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, & il dit positivement : « l'*alica* » est un froment d'un suc visqueux & nourrissant ». Cependant il ajoute : « la tisane » paroît nourrissante. . . . mais l'*alica* l'est ». Pline met l'*alica* au nombre des fromens ; après avoir parlé des pains, de leurs especes, *&c.* il ajoute : « l'*alica* se fait de maïs ; on le » pile dans des mortiers de bois : on emploie » à cet ouvrage des malfaiteurs : à la partie » extérieure de ces mortiers est une grille de » fer qui sépare la paille & les parties grossieres des autres : après cette préparation on » lui en donne une seconde dans un autre » mortier ». Ainsi nous avons trois sortes d'*alica* ; le gros, le moyen, & le fin ; le gros s'appelle *aphairema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Pline distingue ensuite d'autres sortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, & que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaise conclut que l'*alica* & le chondrus sont la même chose ; avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* grossier ; & que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation *de Homonym. hylef. iatr. c. lvij.*

ALICAIRES, s. f. (*Hist. anc.*) *alicariæ*. On appelloit ainsi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles se tenoient tous les jours à leurs portes pour attirer les débauchés. On les nommoit aussi *prostibula*, parce que les lieux infames qu'elles habitoient, étoient appellés *stabula*, & encore *cellæ* ; ce qui les fit désigner par le nom de *cellariæ*. (G)

* ALICANTE, ville d'Espagne au royaume de Valence, & sur le territoire de Cégura. Elle est sur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 38, 14.

* ALICATA, ville de Sicile dans une espece d'isle près de la mer. *Long.* 31, 37 ; *lat.* 37, 11.

ALICATE, s. f. (*Peint. en émail.*) c'est une espece de pince dont se servent les émailleurs à la lampe, & que les orfèvres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. *V.* BRUXELLES.

ALIDADE, s. m. (*Géom.*) On appelle ainsi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un instrument astronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe pour montrer les degrés qui marquent les angles, avec lesquels on détermine les distances, les hauteurs, *&c.* Ce mot vient de l'arabe où il a la même signification. En grec & en latin on l'appelle souvent *dioptra*, & encore *linea fiduciæ*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinules élevées perpendiculairement à chaque extrémité. *Voyez* PINULE, DEMI-CERCLE, *&c.* (*E*)

ALIDADE, (*Canon.*) c'est dans la machine à caneler les canons de fusil, une espece d'aiguille qui se meut sur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorsqu'il a travaillé un des pans de son canon, de combien il doit le tourner, pour que la canelure qu'il va commencer soit aux autres dans le rapport demandé : pour qu'elle soit, par exemple, égale ou qu'elle soit double de celle qui précede. *Voyez l'article* CANON, pour l'usage de cette piece.

ALIÉATIQUE, sorte de poids anciennement usité en Arabie. *Voyez* POIDS. (*G*)

ALIÉNABLE, adject. (*Jurisprudence.*) terme de droit, se dit des choses dont l'aliénation est permise : telles sont toutes celles qui sont dans le commerce civil.

ALIÉNATION, s. f. (*Jurisp.*) est un terme général qui signifie tout acte par lequel on se dépouille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles sont la vente, la donation, *&c.*

L'*aliénation* en général est libre & permise à tout propriétaire : cependant un mineur ne sauroit aliéner valablement son bien sans y être autorisé par justice. L'*aliénation* des terres de la couronne est toujours censée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran, tenu en 1123, défend aux bénéficiers d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien eccléſiaſtique.

Le bail emphytéotique eſt une eſpece d'*aliénation*.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, paſſe auſſi pour *aliénation*. *Voyez* Bail.

On tient cette maxime en droit, que *qui* ne peut aliéner, ne ſauroit obliger. (*H*)

ALIES, (*Hiſt. nat.*) fêtes d'Apollon ou du Soleil établies à Athenes. (*G*)

ALIGNEMENT, ſ. m. eſt la ſituation de pluſieurs objets dans une ligne droite. *Voyez* Aligner. (*O*)

Alignement, *terme d'architecture*. Lorſque les faces de deux pavillons ou de deux bâtimens ſéparés à une certaine diſtance l'un de l'autre, ont la même ſaillie, & ſont ſur une même ligne droite, on dit qu'ils ſont en *alignement*. Donner un *alignement*, c'eſt régler par des réparations fixes le devant d'un mur de face ſur une rue. Prendre un *alignement*, c'eſt en faire l'opération. (*P*)

ALIGNER, v. act. n'eſt autre choſe, en général, que placer pluſieurs objets de maniere qu'ils ſoient tous dans une même ligne droite ou dans un même plan. *Voyez* Ligne, Plan, *&c.*

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets de maniere qu'en mettant l'œil aſſez près d'un de ces jalons, tous les autres qui ſuivent lui ſoient cachés. (*O*)

Aligner, *terme d'architecture*; c'eſt réduire pluſieurs corps à une même ſaillie, comme dans la maçonnerie, quand on dreſſe les murs; & dans le jardinage, quand on plante des allées d'arbres. Ils ſont *alignés*, lorſqu'en les bornoyant ils paroiſſent à l'œil ſur une même ligne. (*P*)

Aligner, *en Jardinage*, c'eſt tracer ſur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des boſquets, des quinconces & autres pieces.

Il faut être trois ou quatre perſonnes pour porter les jalons, les changer, les reculer ſelon la volonté du traceur. On obſervera de ſe placer à trois ou quatre piés au-deſſus du jalon; & en ſe baiſſant à ſa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui eſt ouvert tous les autres, de maniere qu'ils ſe couvrent tous, ſuivant la tête du premier jalon, & de ceux qui ſont poſés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant ſur-tout dans les grandes diſtances, où la voix ſe perd aiſément. Certains ſignes dont on conviendra, ſuffiront pour ſe faire entendre de loin: par exemple, ſi en *alignant* un jalon ſur une ligne, il verſe du côté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redreſſé du côté droit; comme auſſi pour le faire avancer ou reculer pour le mettre en alignement. Obſervez qu'il faut toujours en poſer un à chaque bout de l'alignement, & les laiſſer même long-temps pour faciliter le plantage des arbres. *Voyez* Jalon.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge ou du papier pour diſcerner les jalons, & ſouvent on y appoſe un chapeau pour les mieux découvrir. (*K*)

ALIGNOUET, ſ. m. inſtrument de fer dont on ſe ſert dans la fabrication des ardoiſes. Il a ſon extrémité ſupérieure quarrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure ſe termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciſeau, ſi on n'y avoit pratiqué une entaille, qui y forme deux pointes. Quand une piece d'ardoiſe eſt bien ſéparée de ſon *banc*, on la jette dans la *foncée*. *Voyez* Banc & Foncée. On la ſort de la carriere; & la premiere opération, qui conſiſte à la diviſer par ſon épaiſſeur, s'exécute avec la *pointe*. *V.* Pointe. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe ſur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la ſéparation de la piece d'ardoiſe ſe fait. *Voyez* Pic moyen & Ardoise.

ALILAT, nom ſous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, ſelon d'autres, la planete de Vénus, que nous nommons *heſperus* le ſoir, & *phoſphorus* le matin.

ALIMENS, ſ. m. pl. *en Droit*, ſignifient non-ſeulement la nourriture, mais auſſi toutes les autres néceſſités de la vie, & fort ſouvent même une penſion deſtinée à fournir à quelqu'un ſes beſoins, qu'on appelle auſſi par cette raiſon *penſion alimentaire*.

Ainſi l'on dit que les enfans doivent les

alimens à leurs pere & mere, s'ils sont en nécessité, & un pere ou une mere à ses enfans, même naturels : un mari est obligé de nourrir & entretenir sa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot ; comme la femme est obligée de fournir des *alimens* à son mari lorsqu'il n'a pas de quoi vivre : le beau-pere & la belle-mere sont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru ; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'est pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il est dans le cas de déshériter ; ni l'aïeul à ses petits-enfans si leur pere s'est marié sans son consentement, à moins qu'il n'ait fait les sommations respectueuses.

Pour la faveur des *alimens*, il est défendu de faire aucune stipulation sur les revenus à écheoir pour les éteindre ou les diminuer ; on n'en admet point la compensation. Les contestations pour cause d'*alimens* doivent être jugées sommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobstant l'appel. Les *alimens* légués par testament sont ordonnés par provision, si l'héritier est absent ou qu'il differe d'accepter la succession. Quand le prince accorde des lettres de surséance, ils en sont exceptés. Si les *alimens* ont été légués jusqu'à l'âge de puberté, elle est réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit ans.

C'est aussi en conséquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & le boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, sont, dans quelques jurisdictions, préférés aux autres créanciers. (*H*)

ALIMENS (*les*) méritent une attention singuliere *dans la pratique de la médecine* ; car on peut les regarder, 1°. comme causes des maladies lorsqu'ils sont ou vicieux ou pris en trop grande quantité : 2°. comme remedes dans les maladies, ou comme faisant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guérison.

Des alimens considérés comme cause de maladies.

On peut considérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le temps de les prendre, les suites des *alimens* mêmes. Tous ces motifs peuvent faire envisager les *alimens* comme causes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'est pas sans raison que les plus grands médecins insistent si fort sur la diete dans la pratique ordinaire de médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cause de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amassés dans l'estomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, causent à ce viscere un grand travail ; la digestion devient pénible, les deux orifices du ventricule se trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en sortir ; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigastre, des gonflemens des hypochondres, des suffocations qui sont plus grandes lorsqu'on est couché sur le dos & sur le côté gauche ; parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'estomac l'emportent sur la contraction de ce muscle, & le ventricule ne se vuide que par des convulsions, sans avoir changé le tissu des *alimens* ; ce qui cause des diarrhées, des lienteries & des coliques avec dyssenterie. S'il passe dans les vaisseaux lactées quelques parties de ces *alimens* indigestes & non divisés, elles épaississent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuse des *alimens* produit un effet encore plus dangereux : en se digérant ils se mêlent avec les humeurs à qui elles communiquent leur mauvaise qualité. Ces qualités sont l'alkalescence, l'acidité, la qualité rance, la viscosité, & la glutinosité ; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & font un des plus grands objets dans les maladies.

1°. Tous les *alimens* tirés du regne animal sont alkalins, de même que toutes les plantes légumineuses & cruciferes. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés sont encore plus alkalines. Les sels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produisent l'effet des alkalis volatils. *Voyez* ALKALI.

2°. L'acidité des *alimens* est occasionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boissons acides, le lait, les vins acides, l'esprit-de-vin, la bierre & enfin toutes les substances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les orga-

nes sont trop foibles pour dénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. *V.* ACIDE.

3°. La qualité rance des *alimens* est sur-tout remarquable dans les chairs salées, le lard, les graisses trop vieilles, de même que les huiles; elle est aussi produite par le séjour trop long de ces *alimens* dans l'estomac sans être digérés. Elle produit les mêmes maladies que l'alkalicité des humeurs, & demande les mêmes remedes.

4°. L'acrimonie muriatique est produite par les *alimens* salés, les poissons, les chairs salées, la grande quantité de sel dans les *alimens*, & leur assaisonnement de trop haut goût : la quantité des épiceries & aromates engendre des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le scorbut des pauvres & des gens de mer, & le scorbut des gens oisifs, & sur-tout des riches & des gens de lettres. *Voyez* SCORBUT & ACRIMONIE.

5°. La viscosité & la glutinosité se trouvent dans les *alimens* durs, tenaces, compacts, dont le suc est muqueux, visqueux & comme de la colle; tels sont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons; telles sont les plantes légumineuses, les féves & les pois, les féves de marais, *&c.* Cette viscosité produit les maladies de l'épaississement & de la viscosité des humeurs; l'obstruction des petits vaisseaux, les flatuosités, les coliques venteuses & souvent bilieuses avec diarrhées.

Mais ces différentes sortes d'*alimens* ne produisent ces effets qu'à raison de leur trop grande quantité ou de la disposition particuliere du tempérament : d'ailleurs le défaut de boisson suffisante ou même le trop de boisson servent encore à diminuer les forces des organes de la digestion.

III. Le temps de prendre les *alimens* influe sur leur altération. Si on les prend lorsque l'estomac est plein & chargé de crudités ou de salure, ils ne servent qu'à l'augmenter : lorsque l'estomac est vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuse, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange après une grande évacuation de sang, de semence, ou de quelqu'autre humeur, la digestion devient difficile à cause de la déperdition des esprits animaux.

Lorsque l'on mange dans le temps de la fievre, alors les sucs digestifs ne peuvent se séparer par l'érétisme & la trop grande tension des visceres; ils se forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fievre.

La cure des maladies dont la cause est produite par les *alimens*, se réduit à enlever la salure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'estomac contre les effets produits, ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen consiste à employer les émétiques : si l'estomac est surchargé, selon la nature & la force du tempérament, l'émétique est préférable aux purgatifs; d'autant que ceux-ci mêlent une partie de la salure dans le sang, & que l'émétique l'emporte de l'estomac & purge seul ce viscere de la façon la plus efficace. Cependant c'est au médecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le second moyen consiste à empêcher la salure ou les crudités de se former de nouveau; les remedes les meilleurs sont le régime & la diete qui consiste à éviter les causes dont on a parlé ci-dessus : ainsi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les régler selon les temps indiqués par le régime. *Voyez* RÉGIME. (*N*)

* Si certains *alimens* très-sains sont, par la raison qu'ils nourrissent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il seroit peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle *le tempérament*, n'étant pas encore bien connu; ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & tels & tels tempéramens. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui se portent fort bien; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci seroit enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisoit même un usage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours par-

vienne à l'âge de quatre-vingts ans? Je n'en fais rien; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, & tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés, soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remede au vice de leur tempérament, & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles: par exemple, les corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance que l'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général; & celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines & les plus mauvaises.

Il y a, selon toute apparence, dans la nature un grand nombre de loix qui nous sont encore inconnues, & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomenes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit, on sait par des expériences incontestables, qu'entre ceux qui nous servent d'*alimens*, ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes, en sont impregnés, & que ces œufs n'attendent qu'un estomac, & pour ainsi dire, un four propre à les faire éclore. *Voyez Mém. de l'Acad. 1730, page 217; & Hist. de l'Acad. 1707, p. 9*; où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit, & qui se portoit bien, rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, & qu'il eût fait tous les remedes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune & demie d'un ver plat & divisé par nœuds: d'où l'on voit, conclut l'historien de l'académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires, que de tous les *alimens*, ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée: mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diete est quelquefois le seul remede; ou trop foible, lorsque le malade exténué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, & ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties: 1°. par la simple distillation au bain-marie, & sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer: 2°. il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire, pour n'en plus rien tirer, après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme & d'humidité: 3°. il analyse cet extrait, & sépare ces principes autant qu'il est possible: 4°. après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées & il les analyse aussi.

La premiere partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande, qui est le sujet des trois dernieres. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie

n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimément engagées dans le mixte ; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chymiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartilages ni membranes, a donné les principes suivans ; de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée seche dans la cornue, s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif ; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 gros 4 grains ; puis 3 gros 46 grains de sel volatil & d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête-morte pesoit 3 gros 30 grains : c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids : lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légérement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de vin bien rectifié & laissée en digestion pendant un très-long-temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture : l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile ; la couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse : son mêlange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi ; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre ; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin s'étoit imbu. L'essai de cet esprit-de-vin mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune : la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légere, on les a fait évaporer à feu lent ; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait ; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée : j'entends par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en crystaux plats, formés pour la plupart en parallélipipedes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête-morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-raréfié & très-léger ; il ne pesoit plus que

que six grains : sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires, & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tirée du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains ; la tête morte pesoit un gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légérement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif ; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse.

On sait que les matieres sulphureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qu'il passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande, & qui paroît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet-d'inde ; & voici la table du produit de ses expériences.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité . .	2	6	36
Bœuf séché au bain-marie	1	1	36
Total	4		

Extrait de bœuf bouilli.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait		1	56
Les fibres séchées . . .		6	36
Total		8	20
Eau tirée par le bain-marie	2	6	36
A quoi il faut ajouter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever		1	16
Total de l'humidité qui se trouve contenue dans quatre onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.			
Total	2	7	52

Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.

	Onc.	Gros.	Gr.
Une livre de seize onces contiendra			
En eau	11	6	64
En extrait		7	8
Fibres séchées	3	2	
Total	16		

Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.

	Onc.	Gros.	Gr.
Sel volatil		1	2
Huile & esprit			38
Tête-morte ou charbon			6
Perte			10
Total		1	56

Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.

	Onc.	Gros.	Gr.
Sel volatil		2	
Esprit volatil			36
Tête-morte ou charbon		1	60
Perte		2	12
Total		6	36

Chair de veau crue.

EAU PREMIERE.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité . .	2	6	54
Veau séché au bain-marie	1	1	18
Total	4		

Extrait de veau.

	Onc.	Gros.	Gr.
Quatre onces de veau ont produit d'extrait		2	30
Les fibres séchées . . .		5	62
Eau par le bain-marie .	2	6	54
Total	3	7	2

	Onc.	Gros.	Gr.
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte			70
Total	4		
Eau de la premiere évaporation . .	2	6	54
Eau de la seconde évaporation . .			70
Total	2	7	52

Poids des masses de la chair de veau pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra

En eau	11	6	64
En extrait	1	1	48
Fibres séchées	2	7	32
Total	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros 30 grains.

Sel volatil } Huile & esprit }		1	12
Tête-morte		1	
Perte			18
Total		2	30

Analyse de cinq gros 62 grains de fibres de veau desséchées.

Sel volatil		1	66
Huile & esprit		1	37
Tête-morte		2	18
Perte			13
Total		5	62

Chair de mouton distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité . .	2	6	30
Mouton séché au bain-marie . . .	1	1	42
Total	4		

Extrait de mouton bouilli.

Quatre onces de mouton ont produit		2	58
Fibres séchées		5	60
Eau par le bain-marie . .	2	6	30
Total	3	7	4
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever			68
Total	4		

Poids de masses pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra

En eau	11	5	32
En extrait	1	3	16
Fibres séchées	2	7	24
Total	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.

Sel volatil		1	
Huile & esprit		1	
Tête-morte			54
Perte			4
Total		2	58

Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.

Sel volatil & huile inséparable . .		3	12
Esprit			24
Tête-morte		2	
Perte			24
Total		5	60

Chair d'agneau: une livre de chair sans graisse.

Extrait difficile à sécher & toujours humide		1	1	39

Poulet: chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.

Eau	6	6	44
Extrait		7	36
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6	40
Total	9	4	48

Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.

Esprit, huile & flegme . .		4	15
Sel volatil & huile			58
Tête-morte		2	20
Perte			15
Total		7	36

Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.

Esprit & huile épaisse . . .		3	34
Sel volatil		1	
Tête-morte		1	6
Perte			50
Total		6	18

Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.

Esprit, huile & sel volatil			69
Tête-morte		2	8
Perte			4
Total		3	9

	Onc.	Gros.	Gr.
Vieux coq, pesant 2 livres 2 onces 6 gros.			
Extrait gélatineux sec	4	7	66
Chapon : chair de chapon dégraissé, 1 liv. 2 onces, 2 gros, 48 grains.			
Extrait difficile à sécher	1	5	
Pigeons de voliere : deux pigeons pesant 14 onces.			
Extrait solide en tablettes		7	35
Faisan : chair de faisan pesant 2 livres avec les os.			
Extrait mou	2	4	16
Fibres séchées avec les os	9	2	32
Eau	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]		
Analyse de simple chair de faisan, 4 onces.			
Eau	2	6	36
Esprit & huile		4	
Sel volatil		2	36
Tête-morte		2	48
Perte			24
Total	4		
Analyse de l'extrait de faisan, 1 gros 56 grains.			
Esprit & huile			46
Sel volatil			36
Tête-morte			36
Perte			8
Total . . .		1	56
Fibres séchées de faisan sans os, 6 gros 36 grains.			
Esprit, sel volatil, & huile épaisse .		5	10
Tête-morte		1	12
Perte			14
Total		6	36
Perdrix : deux vieilles perdrix, pesant 1 livre 2 onces 5 gros.			
Extrait huileux ou gras & humide .	1	6	30
Poulet d'Inde : un poulet d'Inde, pesant 9 livres.			
Extrait gras & huileux, quoiqu'en tablettes	12		43

		Onc.	Gros.	Gr.
Cœurs de veaux.				
Deux cœurs de veau, pesant onze onces quatre gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher			3	60
Foie de veau : un foie pesant 2 liv. 7 gros.				
Extrait qui s'humectoit		2	1	60
Pié de veau : huit piés pesant 6 liv. 8 onces.				
Eaux	3 liv.	5	4	45
Extrait gommeux & sec . . .		8	3	27
Os humides au sortir du bouillon, avec cartilages	2	10		
Total . .	6	8		
Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.				
Esprit & huile			3	
Sel volatil			2	18
Tête-morte			2	25
Perte				29
Total		1		
Macreuses : deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.				
Extrait solide qui s'humecte au changement des temps	2 liv.	1		50

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mêlanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diete austere des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALIMENT, s. m. (*Physiologie.*) est tout ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomacale

& de la chaleur naturelle, pour être ensuite converti en sang & servir à l'augmentation du corps ou à en réparer les pertes continuelles. *Voyez* NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, *&c.* Ce mot est latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes sauvages, de l'eau froide, *&c.* ils ont par conséquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel *aliment* qui convient à un corps robuste, dérange, détruit un sujet foible & délicat : ce qui est sain dans un climat froid, ne l'est pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois ? On usoit de choses dangereuses, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On sait que les soldats d'Antoine furent obligés en Assyrie de manger les racines qui se rencontroient ; il s'en trouva de venimeuses qui les firent tomber dans le délire, au rapport de Plutarque ; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, se nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (*L*)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, signifie tout ce qui sert à nourrir le feu, comme le bois, les huiles, & en général toutes les matieres grasses & sulphureuses. *Voyez* FEU & CHALEUR. (*O*)

ALIMENTAIRE, adj. (*Physiologie.*) ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. *Voyez* NOURRITURE, *&c.*

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit composée de deux parties ; une *alimentaire*, & une *excrémentitielle*. *V.* HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, est un nom que Tyson & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture passe depuis qu'elle est entrée dans la bouche, jusqu'à la sortie par l'anus, & qui comprend le gosier, l'estomac, les intestins. *Voyez* ESTOMAC, *&c.*

Morgagni regarde tout le conduit *alimentaire* (qui comprend l'estomac, les intestins, & les veines lactées) comme formant une seule glande, qui est de la même nature, qui a la même structure & les mêmes usages que les autres glandes du corps. *Voyez* GLANDE.

Chaque glande a ses vaisseaux déférens, secrétoires & excrétoires, & aussi son réservoir commun, où la matiere qui y est apportée reçoit sa premiere préparation par voie de digestion, *&c.*

Dans cette vaste & importante glande que forme le *conduit alimentaire*, le gosier & l'œsophage sont le vaisseau déférent ; l'estomac est le réservoir commun ; les veines lactées sont les vaisseaux secrétoires, autrement les couloirs ; & les intestins depuis le pylore jusqu'à l'anus, sont le canal excrétoire. Ainsi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, sont principalement quatre ; savoir, la solution, la séparation, la secrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend aussi quelquefois du *canal thorachique*. *Voyez* THORACHIQUE. (*L*)

Loi ALIMENTAIRE (*Jurisprud.*) étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la subsistance à leurs pere & mere. *Voyez* ALIMENS. (*H*)

ALIMENTAIRES, adj. pris subst. (*Hist. anc.*) nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela se pratique à Paris dans les hôpitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, *&c.* Ils avoient comme nous des maisons fondées où l'on élevoit & nourrissoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, dont la dépense se prenoit ou sur le fisc ou sur des revenus certains laissés par testament à ces établissemens, soit par les empereurs, soit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maisons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le Pieux, rapporte que ce prince établit une maison en faveur des filles orphelines, qu'on appella Faustiniennes, *Faustinianæ*, du nom de l'impératrice épouse d'Antonin ; & selon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'on nomma *Mamméens*, & *Mamméennes* du nom de sa mere Mammée : *Puellas & pueros, quemadmodum Antonius Faustinianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* Jul. Capitol. *in Antonin. & Sever.* (*G*)

A LINEA, (*Gramm.*) c'est-à-dire, *in-*

pe à lineâ, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots *à lineâ*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit : *punctum* ... *à lineâ* : c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire, laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre derniere ligne ; quittez-là, finie ou non finie, & commencez-en une nouvelle, observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction de sens. On dit alors que ce nouveau sens est *à lineâ*, c'est-à-dire qu'il est détaché de ce qui précede, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les *à lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours *à lineâ* & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des *à lineâ*, cotés à la marge par des chiffres : on dit alors numéro 1, 2, 3, *&c.* on les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Institutes de Justinien sont aussi divisés par des *à lineâ*, & le sens contenu d'un *à lineâ* à l'autre s'appelle *paragraphe*, & se marque ainsi §. *(F)*

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* *ALIPTÆ*, s. m. pl. (*Hist. anc.*) du grec ἀλείφω, *je frotte*, nom des officiers chargés d'huile & de frotter les athletes, sur-tout les luteurs & les pancratites, avant que la lice fût ouverte.

* ALIPTÉRION, en latin *onctuarium*, s. m. (*Hist. anc.*) étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athletes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *æleothesium*.

ALIQUANTES, adj. fém. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois, donnent un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elles sont les parties *aliquantes*. *Voyez* PARTIE, MESURE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12 ; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sous, sont :

3 *s.* Partie *aliquante*, composée d'un dixieme & d'un vingtieme.
6 composée d'un cinquieme & d'un dixieme.
7 composée d'un quart & d'un dixieme.
8 composée de deux cinquiemes.
9 composée d'un quart & d'un cinquieme.
11 composée d'une moitié & d'un vingtieme.
12 composée d'une moitié & d'un dixieme.
13 composée d'une moitié, d'un dixieme & d'un vingtieme.
14 composée d'une moitié & d'un cinquieme.
15 composée d'une moitié & d'un quart.
16 composée d'une moitié, d'un cinquieme & d'un dixieme.
17 composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixieme.
18 composée d'une moitié & de deux cinquiemes.
19 composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquieme.

Quant à la maniere de multiplier les parties *aliquantes*, *Voyez* MULTIPLICATION.

ALIQUOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. *Voyez* PARTIE, *&c.*

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui signifie la même chose.

Ainsi 3 est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sous sont : 10 *s.* moitié de vingt sous.

5	quart.
4	cinquieme.
2	dixieme.
1	vingtieme.

6 ſ. 8 d. tiers.
3 4 ſixieme.
2 6 huitieme.
1 8 douzieme.
1 4 quinzieme.
1 3 ſeizieme.
10 vingt-quatrieme.
5 quarante-huitieme.

Quant à la multiplication des parties *ali-quotes*, *voyez l'article* MULTIPLICATION. (*E*)

ALISE, (*Géogr. Hiſt.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été ſi célebre du temps des Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place ſous le nom de *Sainte-Reine*, eſt encore ſi fameux par ſes eaux, & la dévotion des pélerins, qu'on eſt étonné de voir cet article ſi mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Aliſe, *Aleſia*, *Alexia*, dont la priſe eſt un des plus glorieux événemens de la vie de Céſar, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puiſque Diodore de Sicile veut bien attribuer ſa fondation à Hercule le Lybien, à ſon retour d'Ibérie.

Son emplacement ſur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, Semur & Montbard, a environ mille toiſes de longueur ſur une largeur de quatre cens; & nous voyons qu'outre ſes habitans, elle reçut une garniſon de 8000 hommes.

Ce mont eſt élevé au-deſſus de la plaine d'environ 250 toiſes de hauteur perpendiculaire: il eſt eſcarpé de toutes parts, & paroît comme placé ſur une autre montagne dont la pente eſt plus douce.

Le pié étoit baigné des deux côtés par deux rivieres (l'Oze & l'Ozerain.) Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'eſt la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine juſqu'aux Granges de Brignon.

Aliſe, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite diſtance, de montagnes auſſi élevées que l'emplacement de la ville: en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'eſt le mont de Gréſigni où campoient Caninius & Antiſtius, où ſe fit la premiere attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au ſud eſt le mont de Prévenelle; au ſud-oueſt le mont Druaux (*à Druibus.*) Toutes ces circonſtances, tirées de Céſar déterminent l'emplacement d'*Aliſe*, & décident que cette ville étoit aſſiſe ſur le mont Auxois.

Céſar après la priſe de Génabum chez les Carnutes, après le ſac d'Auaricum chez les Bituriges, & la levée du ſiége de Gergovia, paſſe la Loire près de Nevers, ſurprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite ſur la riviere d'Armanſon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les pourſuit juſqu'à *Aliſe*, où Vircengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le deſir de recouvrer ſa liberté, arma 250000 hommes pour le ſecourir. Critognate, auvergnat, propoſa de ſacrifier à la ſubſiſtance des aſſiégés les perſonnes inutiles plutôt que de ſe rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de Céſar le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & ſept mois d'un ſiége opiniâtre, la ville ſe rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule aſſervie, l'an de Rome 701.

C'eſt avec raiſon que les écrivains anciens & modernes ſe ſont accordés à regarder le ſiége de cette place & ſa priſe comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si Céſar a détruit *Aliſe*, il eſt certain qu'elle fut rebâtie ſous les empereurs: Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit conſidérable ſous les Romains, ce ſont pluſieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en ſortoient, & dont on trouve encore des veſtiges.

Une de ces voies a ſa direction entre l'eſt & le ſud, paſſant ſur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle eſt aſſez bien conſervée l'eſpace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaiſe & S. Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre paſſe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit juſqu'à Autun, traverſant le Mont-ſaint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troiſieme aboutiſſoit à Sens; on la ſuit depuis Sainte-Reine juſqu'au-delà de Fins (*Fines*,) près de Montbard, & on la re-

trouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Péri-gni, elle reparoît entre Anci-le-Franc & Léri-nes jusqu'à Tonnerre. On travaille actuelle-ment à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrieme voie descendoit au pont de Raccouse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin ten-dante à Troie, passoit par Lucenay, Vilai-nes, Larrez, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien. J'ai suivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'*Alise* se conserva dans un état assez florissant sous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de sainte Reine, on ne sait en quel temps. On bâtit sur son tombeau une église, qui, dans la suite, devint abba-tiale. Waré, fondateur de celle de Flavigny, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de saint Andors de Saulieu & de sainte Reine d'*Alise*, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

S. Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu après son retour de la grande-Bretagne, vers l'an 431, passa par *Alise* & logea chez un prêtre son ami, nom-me *Senator*, au rapport de Constance, his-torien & disciple de ce grand évêque.

A la chûte de l'empire d'Occident, *Alise* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est for-mé le nom françois d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnerent la translation des reliques de sainte Reine à Flavigny, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme sur la vie de saint Germain d'Auxerre, vers ce même temps, assure qu'*Alise*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat præpingui pane colonos,

étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Cæsareis fatalis Alisia castris....
Nunc restant veteris tantùm vestigia castri.

Alise étant ruinée, il resta quelques ha-bitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Alise* s'est conservé.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, au-quel l'annexa Charles le chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de sainte Reine au mi-lieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit souffert le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. Au côté gauche de la chapelle en entrant, est la célebre fontaine dont l'eau est si esti-mée. La reine n'en buvoit pas d'autre; le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup usage en Flandre & à Paris, aussi bien que ses principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout; elle dure en bouteilles dans toute sa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigny, a fait en 1661, un petit traité latin sur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702, in-12, une lettre touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desservent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteilles qu'on trans-porte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux: ils donnent à l'évê-que d'Autun 600 livres sur cette fontaine précieuse. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III* des lettres de M. de Bussi, édit. de 1687, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pau-vre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce est en chapelets, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dé-vots; la fête de sainte Reine se célebre deux fois l'année. La premiere à la Trinité, la seconde la plus solemnelle, le 7 de septembre. Je puis certifier y avoir vu à cette derniere fête plus de 10000 ames.

C'est à la reine Anne d'Autriche, &

aux libéralités de M. le duc de Longueville, que les cordeliers doivent leur établissement en 1640 : l'hôpital qui est riche & considérable ; doit le sien à M. Desnoyers, bourgeois de Paris, & à deux de ses amis, qui, sous la direction de saint Vincent de Paul, consacrerent leurs biens & leur vie au soulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi, avec édification, par les sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucun vestige d'antiquité apparente. Le terrein de l'ancienne *Alise* est en terre labourable :

Nunc seges ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des restes d'acqueducs ; un ecclésiastique, en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles. On ne laboure gueres sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays (M. Maillard), m'a assuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimetiere d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique élevé par un gaulois au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, sur une fontaine :

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS
HONORIBUS APUD ÆDUOS ET
LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO
PORTICUM TESTAMENTO PONI
JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ
VIGULINÆ.UXORIS ET FILIARUM. CLAUDIÆ
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour composer cet article on a consulté les commentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gaules de Valois, la dissertation de M. Danville, en 1741 ; celle du pere l'Empereur, 1706 ; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, César à la main. (*C*)

ALISÉ, adj. *vents alisés*, (*Physiq. & Marine.*) sont certains vents réguliers qui soufflent toujours du même côté sur les mers, ou alternativement d'un certain côté & du côté opposé.

Les Anglois les appellent aussi *vents de commerce*, parce qu'ils sont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents sont de différentes sortes ; quelques-uns soufflent pendant 3 ou 6 mois de l'année du même côté, & pendant un pareil espace de temps du côté opposé ; ils sont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *moussons*. *V*. MOUSSONS.

D'autres soufflent constamment du même côté ; tel est ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui souffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent est celui qu'on appelle proprement *vent alisé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques ; mais de telle maniere qu'il semble souffler en partie du nord-est dans la mer Atlantique, & en partie du sud-est dans la mer d'Ethiopie.

Aussi-tôt qu'on a passé les isles Canaries, à peu près à la hauteur de 28 degrés de latitude septentrionale, il regne un vent de nord-est qui prend d'autant plus de l'est qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin sur les côtes d'Amérique que sur celles d'Afrique. Ces vents sont sujets à quelques variations suivant la saison, car ils suivent le soleil ; lorsque le soleil se trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent de nord-est qui regne dans la partie septentrionale de la terre, prend davantage de l'est, & le vent du sud-est qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du sud. Au contraire, lorsque le soleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-est de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du sud-est de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'est.

Le vent général d'est souffle aussi dans la mer du sud. Il est vent de nord-est dans la partie septentrionale de cette mer, & de sud-est dans la partie méridionale : ces deux vents s'étendent de chaque côté de l'équateur jusqu'au

jusqu'au 28 & 30e degré. Ces vents sont si constants & si forts, que les vaisseaux traversent cette grande mer depuis l'Amérique jusqu'aux isles Philippines, en dix semaines de temps ou environ; car ils soufflent avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent constamment dans ces parages sans aucune variation & presque sans orages, il y a des marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plutôt aux Indes en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, pour se rendre à Java, & de-là à la Chine. Mussch. *Ess. de Phys.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détails sur ces sortes de vents, peuvent consulter ce qu'en ont écrit M Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront aussi avoir recours au *chapitre sur les vents*, qui se trouve à la fin de l'*essai de physique* de M. Musschenbroek, ainsi qu'aux *traités* de M. Mariotte, *sur la nature de l'air & sur le mouvement des fluides.*

Pour ce qui est des causes physiques de tous ces vents, *voyez l'article* VENT.

Le docteur Lister, dans les *Transactions philosophiques*, a sur la cause de ces vents une opinion singuliere. Il conjecture que les vents tropiques ou moussons naissent en grande partie de l'haleine ou du souffle qui sort d'une plante marine appellée *sargossa* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis de 36d jusqu'au 18d de latitude septentrionale; & ailleurs sur les mers les plus profondes: « car, dit-il, la matiere du vent qui » vient du souffle d'une seule & même plante, » ne peut être qu'uniforme & constante; au » lieu que la grande variété d'arbres & plantes » de terre, fournit une quantité de vents dif» férents; d'où il arrive, ajoute-t-il, que les » vents en question sont plus violens vers le » midi, le soleil réveillant ou ranimant pour » lors la plante plus que dans une autre par» tie du jour naturel, l'obligeant de souf» fler plus fort & plus fréquemment ». Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident, au courant général & uniforme de la mer, comme on observe que le courant d'une riviere est toujours accompagné d'un petit vent agréable qui souffle du même côté: à quoi l'on doit ajouter encore, selon lui, que chaque plante peut être regardée comme un héliotrope, qui en se penchant suit le mouvement du soleil, & exhale sa vapeur de ce côté-là; de sorte que la direction des vents *alisés* doit être attribuée en quelque façon au cours du soleil. Une opinion si chimérique ne mérite pas d'être réfutée. *V.* COURANT.

Le docteur Gordon est dans un autre systême; & il croit que l'atmosphere qui environne la terre & qui suit son mouvement diurne, ne la quitte point; ou que si l'on prétend que la partie de l'atmosphere la plus éloignée de la terre ne peut pas la suivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais, de sorte que s'il n'y avoit point de changemens dans la pesanteur de l'atmosphere, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entiérement imperceptible à nos sens. Mais comme la portion de l'atmosphere qui se trouve sous la ligne est extrêmement raréfiée, que son ressort est relâché, & que par conséquent sa pesanteur & sa compression sont devenues beaucoup moins considérables que celles des parties de l'atmosphere qui sont voisines des poles, cette portion est incapable de suivre le mouvement uniforme de la terre vers l'orient, & par conséquent elle doit être poussée du côté de l'occident, & causer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. *V.* sur tout l'*article* VENT. (*O*)

* ALISMA, espece de doronic: cette plante jette de sa racine plusieurs feuilles semblables à celles du plantin, épaisses, nerveuses, velues, & s'étendant à terre. Il sort du milieu des feuilles une tige qui s'éleve d'un pié ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'en-bas, & à son sommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa semence est longuette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine est rougeâtre, entourée de filamens longs comme celle de l'ellébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît aux lieux montagneux; il contient beaucoup de sel & d'huile; il est diurétique, sudorifique, quelquefois émétique: il dissout les coagulations du sang. Ses fleurs font éternuer: leur infusion arrête le crachement de sang. *Lemery*. Il y a entre

cette description & celle d'Oribase des choses communes & d'autres qui different. Oribase attribue à l'*alisma* des propriétés singulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il est résolutif & vulnéraire; qu'il est bon dans les grandes chûtes; & que les paysans le substituent avec succès à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. Tournefort en distingue cinq especes : on en peut voir chez lui les descriptions, sur-tout de la quatrieme.

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Bion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le diocese même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis. Drusus, Tibere, Germanicus en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différens & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso* riviere; & Elsen qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. *Voyez monumenta Paderbornensia*, *in-4°*. 1714, 4e *édit.* par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (*C.*)

* § ALITERIUS, (*Mytholog.*) Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cérès *Aliterea*, parce que dans un temps de famine, ils avoient empêché les meuniers de voler la farine.

A LIVRE OUVERT, ou A L'OUVERTURE DU LIVRE. *V.* LIVRE (*Musique.*) (*S.*)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marsy-sur-Anse, en Lyonnois, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge, hiéroglyphe du martyre, avec cette légende : *auspice Galliarum patrono*; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est *une vierge avec l'enfant Jesus, émaillé en bleu sur une terrasse de sinople*; la légende qui l'environne est, *nobilis insignia voti*.

Ce chapitre composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de Janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. (*G. D. L. T.*)

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *cratægus*, en anglois *wild service*, c'est-à-dire *sorbier sauvage*, en allemand *wilde speyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αιξ, αιγος, *chevre*, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique.

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit; car il est impossible d'as-

ſigner entre les *aliziers*, les neffliers, les ſorbiers & les poiriers, des différences aſſez marquées & aſſez invariables pour qu'on ne puiſſe pas les confondre. Ces genres auxquels on pourroit joindre les coignaſſiers & peut-être les pommiers, ne préſentent dans leur réunion qu'une famille immenſe: la nature ſemble plutôt s'être attachée à conſerver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer ſur les traits caractériſtiques qui les différencient : n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces reſſemblances extérieures, de celles qui ſe trouvent dans les parties internes de ces arbres? Ne nous fait-elle pas ſoupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en eſt même déja né de nouvelles races? ou, ſuppoſé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce myſtere dont la connoiſſance ſeroit plus curieuſe qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le ſecours que nous pourrions tirer de la reſſemblance de ces arbres, ſoit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs ſexes, ſoit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'eſt preſque pas une eſpece de tous ces genres qui ne puiſſe ſe greffer ſur toutes les autres: j'en ai fait l'expérience ; & ce moyen a des uſages que l'induſtrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde ſait que certains poiriers greffés ſur coignaſſiers, ſont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits ſont d'une qualité ſupérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs ſucs, que pour leur beauté & leur groſſeur.

D'autres eſpeces de poiriers, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alizier*, du ſorbier, du nefflier & de l'azerolier: ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés ſur le poirier ſauvage. Veut-on groſſir le fruit du nefflier ou du ſorbier, on le greffe ſur poirier. S'agit-il d'obliger le ſorbier, dont le rapport eſt ſi tardif à montrer ſon fruit de bonne heure, qu'on le greffe ſur l'épine blanche. Eſt-on preſſé de multiplier les eſpeces rares d'entre les épines & azeroliers d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe ſur l'aubepin. Ces ſujets ſont fort propres auſſi à donner plus de vigueur & de hauteur aux amelanchiers & cotonaſters, qui ne ſont que de frêles arbuſtes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à obſerver la reſſemblance de tous ces genres qu'à en marquer les différences ; mais comme ils ſont en grand nombre, & qu'ils ont ſous eux quantité d'eſpeces, il faut les ſéparer pour le ſoulagement de la mémoire. C'eſt dans cette vue que nous nous bornons à tranſcrire les ſeuls *aliziers* auxquels l'uſage le plus général a conſervé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni ſous le genre de *cratægus*, l'oxyacantha, l'aronia, qui eſt l'azerolier de Provence, l'épine de Virginie, & d'autres eſpeces que nous réſervons pour l'*article* MESPILLUS.

Eſpeces.

1. *Alizier* à feuilles ovales, inégalement dentelées & velues par-deſſous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter ſerratis, ſubtùs tomentoſis. Hort. Cliff. 187. *aria Dalechamp.*

White beam or white leaf-teree.

2. *Alizier* à feuilles cordiformes, ſeptangulaires, dont les lobes inférieurs ſont divergens.

Cratægus foliis cordatis, ſeptangulis, lobis infimis devaricatis, Linn. Sp. pl. 476. *Sorbus torminalis. Meſpillus apii folio.*

Wild or mapple leav'd ſervice, c'eſt-à-dire *ſorbier ſauvage ou à feuille d'érable.*

3. *Alizier* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés; *alizier* d'Italie.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, ſerratis, utrinque virentibus.

Cratægus wiith an oblong ſawd' leaf green on both ſides.

4. *Alizier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-deſſous. *Alizier* nain, *alizier* de Virginie, *alizier* à feuilles d'arbouſier.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, crenatis, ſubtùs argenteis.

Virgineam cratægus with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbuſtes* de M. Duhamel, qu'une eſpece qu'on ne puiſſe pas rapporter à celles-ci, c'eſt la ſuivante.

5. *Alizier* à feuilles arrondies, dentélées, & blanches en deſſous, ou *alouche* de Bourgogne.

Cratægus folio ſubrotundo, ſerrato ſubtùs incano. Inſt.

Je ſuis porté à croire que cette eſpece ne differe pas de celle que j'ai reçue ſous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & ſous celui d'*alizier à gros fruit.*

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légérement découpées, blanchâtres & laineuſes des deux côtés.

Cratægus foliis ſubrotundis, leviter diſſectis, utrinque lanuginoſis. Hort. Col.

Cette eſpece m'a été envoyée ſous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu ſous le nom d'*allier.* Le caractere lanugineux du deſſus de la feuille, n'eſt bien ſenſible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alizier* à feuilles de pommier à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Cratægus mali folio, cortice ſcabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *aliziers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui ſe trouvent à ſon centre, & qui contiennent chacun un pepin. Auſſi quelques-uns l'appellent-ils *alizier poirier.* Pluſieurs pépiniériſtes le cultivent ſous le nom d'*azerolier à gros fruit.*

On le greffe avec ſuccès ſur l'*alizier* n°. 1; ſur l'épine & ſur le poirier. Il pouſſe médiocrement ſur l'*alizier*, & plus vigoureuſement ſur l'épine; ſur poirier il vient fort bien, végeté ſobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, ſur-tout ſi l'on confie ſon bourgeon à un poirier de beurré ou d'épargne.

Ce petit fruit eſt très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux ſorbes, aux neffles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'aſſez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui aſſignent une place dans le boſquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de ſon fruit doit le faire entrer dans la compoſition des boſquets d'été.

Les *aliziers* n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes uſages que l'eſpece précédente: le fruit du premier eſt d'un rouge éclatant, & celui du ſecond, d'un brun obſcur quand il mollit: alors il eſt aſſez bon à manger, & on le vend par bouquets ſur les marchés en Allemagne. Le premier ſe trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le ſecond habite plus volontiers la plaine. Leur bois eſt fort dur, ſelon M. Duhamel; on en fait des alluchons, des fuſeaux dans les rouages des moulins: il eſt recherché par les tourneurs, & les menuiſiers en font la monture de leurs outils.

Lorſque le vent agite les rameaux de l'*alizier* n°. 1, il découvre le deſſous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoreſque: il vient fort bien de graines préparées & ſemées ſelon la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE: on les ſeme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *aliziers* ſont bien gouvernés, au bout de ſept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2. ſe multiplie de même; mais ſa graine ne leve pas auſſi aiſément ni auſſi abondamment, & les jeunes arbres ſont bien plus long-temps avant de pouvoir figurer: c'eſt pourquoi je conſeillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre piés de haut, provenus de graines ou de ſurgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizier* n°. 3, ainſi nous allons traduire ce que Miller en dit.

» Cet *alizier* croît de lui-même ſur le mont » Baldus & dans d'autres parties montagneuſes de l'Italie: il s'éleve environ à » vingt piés de haut, ſe diviſant en pluſieurs branches bien fournies de feuilles » oblongues & dentées, diſpoſées alternativement, & attachées à des pédicules » très-courts: ſes feuilles ont environ trois » pouces de long ſur un demi de large; » elles ſont d'un brun obſcur des deux côtés. » Les fleurs naiſſent au bout des branches par » petits bouquets compoſés ordinairement » de quatre ou cinq; elles ſont blanches, » & bien plus petites que celles des eſpeces » précédentes: il leur ſuccede des fruits de » la groſſeur de ceux de l'épine blanche, » qui deviennent d'un brun obſcur en mûriſſant. Cette eſpece ſe multiplie comme » les autres, mais elle demande une terre

» forte & profonde, autrement elle ne profite pas: elle réfifte fort bien au froid. » Elle eft à préfent fort rare en Angleterre».

Le caractere exprimé dans la phrafe de l'efpece n°. 4. paroît convenir à un petit *alizier* que nous cultivons fous le nom d'*alizier de Virginie*; cependant nous n'ofons l'affurer, 1°. parce que la baie de notre *alizier* nain devient très-noire; & Miller dit qu'elle eft d'un pourpre très-foncé: 2°. parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-deffus de trois ou quatre piés, & que Miller dit qu'elle s'éleve à fix: 3°. parce que fa baie contient nombre de pépins, & que le caractere des *aliziers* eft de n'en avoir guere plus de deux.

Quoiqu'il en foit, l'efpece que nous cultivons eft un très-joli arbufte, qui fe charge vers la fin de mai d'affez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houpe d'étamines à fommets purpurins. Cette parure lui affigne une place fur les devans des maffifs des bofquets de mai: le nombre prodigieux des baies noires & luifantes dont il eft couvert fur la fin de juillet doit le faire employer dans les bofquets d'été. On peut l'enter ou l'écuffonner fur l'épine blanche; mais la greffe prend difficilement; il pouffe des branches fi menues, qu'on peut à peine y trouver des fcions ou des écuffons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'eft que le fujet devient très-gros à proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui caufe enfin la perte de cet arbufte, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette difproportion.

C'eft ce qu'on peut éviter en le greffant fur le cotonafter ou fur l'amélanchier, qui font à-peu-près de la même taille que lui; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la femence: c'eft le feul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu fufceptible. On prépare fes baies & on feme fes graines fuivant la méthode détaillée à *l'article*. ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrieme année elles pouffent avec vigueur.

J'ai greffé les *aliziers* n°. 5 & n°. 6 fur l'aria & fur l'épine blanche; les écuffons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écuffonner fort bas; mais fur l'aria, qui eft notre n°. 1, on peut pofer l'écuffon auffi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne foit pas fur une tige trop grêle. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ALK, f. m. (*Hift. nat. Ornitholog.*) oifeau aquatique de la famille des uries, c'eft-à-dire, de ceux qui ont comme l'urie ou le guillemot, trois doigts feulement, tous antérieurs & réunis enfemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Nowerge qui eft fon pays natal; mais ce nom a fubi divers changemens en paffant chez divers peuples & divers auteurs. Eufebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Eclufe *alka*, Ray *alca*, les Anglois feptentrionaux *auk*. En Suede on le connoît fous les noms de *tord* & *tordmule*, en Angleterre fous ceux de *murre*, *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *plautus tonfor*, M. Linné *alca*, *torda*, *roftri fulcis 4. lineâ utrinque altâ à roftro ad oculos. Syftema naturæ*, *edit* 12. *p.* 210, *n°.* 1. Albin en a publié une figure paffable, fous le nom d'*oifeau à bec tranchant*, *vol. III. p.* 40, *planch. XXV.* Enfin M. Briffon en donne une defcription & une figure plus exacte fous la dénomination fuivante: le pingoin, *alca fupernè nigra infernè alba*; *lineâ utrinque à roftro ad oculos candidâ*; *gutture & colli inferioris parte fupremâ fulginofis*; *remigibus minoribus albo in apice marginatis*; *rectricibus nigricantibus.... alca Ornitholog. vol. VI. p.* 89. *planch. VIII, fig.* 1.

L'*Alk* eft un peu moins gros que le canard domeftique, mefuré du bout du bec à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jufqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de fon extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à fa bafe dix lignes. Ses aîles, lorfqu'elles font pliées dans leur fituation naturelle, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorfqu'elles font étendues, elles ont deux piés de vol. La longueur de fa queue eft de deux pouces trois quarts, & le plus long de fes doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de fon bec eft des plus fingulieres; il eft fi comprimé, fi applati par les côtés, qu'il reffemble à un triangle; de forte qu'il paroît avoir prefqu'autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec fupérieur eft un peu crochu

à son extrêmité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les aîles sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en ovale.

En général cet oiseau est noir en dessus & blanc en dessous; mais on voit outre cela quelques mêlanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses aîles sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque aîle, les onze premieres sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrêmité; de sorte que lorsque l'aîle est pliée, on y voit une ligne transversale blanche enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou maron; les piés & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege, néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particuliérement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pingoin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses privileges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (*M. ADANSON.*)

ALKAEST *ou* ALCAHEST, subst. m. (*chymie.*) est un menstrue ou dissolvant, que les alchimistes disent être pur, au moyen duquel ils prétendent résoudre entiérement les corps en leur matiere primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables, *v.* MENSTRUE, DISSOLVANT *&c.*

Paracelse & Wanhelmont, ces deux illustres adeptes déclarent expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de réduire tous les corps sublunaires, soit homogenes, soit hétérogenes, en la matiere primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogene & potable, qui s'unit avec l'eau & les sucs du corps humain, & retient néanmoins ses vertus séminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginé ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. *Voyez* EAU.

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelmont, qui proteste avec serment qu'il possédoit le secret de l'*alkahest*, a excité les chimistes & les alchimistes qui les ont suivis, à chercher un si noble menstrue. Boyle en étoit si entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux posséder l'*alkahest* que la pierre philosophale même. *Voyez* ALCHIMIE.

En effet, il n'est pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matiere primitive qui ait d'abord été sous une forme fluide. Ainsi la matiere primitive de l'or ne peut être autre chose qu'une liqueur pesante, qui par sa nature ou par une forte attraction entre ses parties, acquiert ensuite une forme solide. *V.* OR. En conséquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'absurde dans l'idée d'un être ou matiere universelle, qui résout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkahest* est un sujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philalethe, Tachenius, Ludovic, *&c.* Boer-

haave dit qu'on en pourroit faire une bibliotheque. Veidenfelt, dans fon traité *de fecretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues fur cette matiere.

Le terme d'*alkaheft* ne fe trouve dans aucune langue en particulier : Vanhelmont dit l'avoir premiérement remarqué dans Paracelfe, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur ; lequel dans fon II livre *de viribus membrorum*, dit en parlant du foie : *eftetiam alkaheft liquor magnam hepatis confervandi & confortandi*, &c. c'eft-à-dire « il » y a encore la liqueur *alkaheft* qui eft fort » efficace pour conferver le foie, comme » auffi pour guérir l'hydropifie, & toutes les » autres maladies qui proviennent des vices » de ce vifcere, *&c.* »

C'eft ce fimple paffage de Paracelfe qui a excité les chimiftes à chercher l'*alkaheft*; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une maniere indirecte.

Or comme il lui arrive fouvent de tranfpofer les lettres des mots, & de fe fervir d'abréviations, & d'autres moyens de déguifer fa penfée, comme lorfqu'il écrit *mutratar* pour *tartarum*, *mutrin* pour *nitrum*, on croit qu'*alkaheft* peut bien être auffi un mot déguifé : delà quelques-uns s'imaginent qu'il eft formé d'*alkali eft*, & par conféquent que c'eft un fel alkali de tartre volatilifé. Il femble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menftrue fit en effet des chofes étonnantes fur des matieres prifes dans les trois genres des corps ; favoir, animaux, végétaux & minéraux : cet *alkaheft* de Glauber eft le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkaheft* vient du mot allemand *algueift*, comme qui diroit *entiérement fpiritueux* ou *volatil*; d'autres veulent qu'il foit pris de *faltzgueift*, c'eft-à-dire *efprit de fel* ; car le menftrue univerfel doit être, à ce que l'on prétend tiré de l'eau ; & Paracelfe appelle lui-même le fel, *le centre de l'eau*, où les métaux doivent mourir, *&c.*

En effet l'efprit de fel étoit le grand menftrue dont il fe fervoit la plupart du temps. Le commentateur de Paracelfe qui a donné une édition latine de fes œuvres à Delft, affure que l'*alkaheft* eft le mercure réduit en efprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un efprit de vinaigre rectifié de verd-de-gris ; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans fon favon.

On a employé pour exprimer l'*alkaheft* quelques termes fynonymes & plus fignificatifs : Vanhelmont le pere en parle fous le nom d'*ignis aqua*, feu eau ; mais il femble qu'en cet endroit il entend la liqueur circulée de Paracelfe, qu'il nomme *feu*, à caufe de la propriété qu'elle a de confumer toutes chofes, & *eau* à caufe de fa forme liquide. Le même auteur appelle l'alkaheft *ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont fe fert auffi Paracelfe ; il le nomme auffi *fummum & feliciffimum omnium falium*, « le plus excellent & le » plus heureux de tous les fels, qui ayant » acquis le plus haut degré de fimplicité, » de pureté & de fubtilité, jouit feul de » la faculté de n'être point altéré ni affoi- » bli par les fujets fur lefquels il agit, & de » diffoudre les corps les plus intraitables & les » plus rebelles, comme les cailloux, le verre, » les pierres précieufes, la terre, le fouffre, » les métaux, *&c.* & d'en faire un véritable » fel de même poids que le corps diffous ; & » cela avec la même facilité que l'eau chaude » fait fondre la neige. Ce fel, continue Van- » helmont, étant plufieurs fois cohobé avec » le *fal circulatum* de Paracelfe, perd toute » fa fixité, & à la fin devient une eau infipide » de même poids que le fel d'où elle a été » produite ». Vanhelmont déclare expreffément » que ce menftrue eft entiérement une » production de l'art & non de la nature. » Quoique l'art, dit-il, puiffe convertir en » eau une partie homogene de la terre élé- » mentaire, je nie cependant que la nature » feule puiffe faire la même chofe; car aucun » agent naturel ne peut changer un élément » en un autre ». Et il donne cela comme une raifon pourquoi les élémens demeurent toujours les mêmes. Une chofe qui peut porter quelque jour dans cette matiere, c'eft d'obferver que Vanhelmont, ainfi que Paracelfe, regardoit l'eau comme l'inftrument univerfel de la chimie & de la philofophie naturelle ; la terre comme la bafe immuable de toutes chofes ; le feu comme leur caufe efficiente ; que, felon eux, les vertus féminales ont été placées dans le méchanifme de la terre ; que l'eau, en diffolvant la terre, & fermentant avec elle comme elle fait par le moyen du feu produit chaque chofe ; que c'eft-là l'origine

des animaux, des végétaux, & des minéraux; & que l'homme même fut ainsi créé au commencement, au récit de Moyse.

Le caractere essentiel de l'*alkahest*, comme nous avons observé, est de dissoudre & de changer tous les corps sublunaires, excepté l'eau seule; voici de quelle maniere ces changemens arrivent.

1°. Le sujet exposé à l'opération de l'*alkahest*, est réduit en ses trois principes, qui sont le sel, le soufre & le mercure; ensuite en sel seulement, qui alors devient volatil, & à la fin il est changé entiérement en eau insipide. La maniere d'appliquer le corps qui doit être dissous, par exemple, l'or, le mercure, le sable, & autres semblables, est de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkahest*; & si ce menstrue est véritable, le corps sera converti en sel d'un poids égal.

2°. L'*alkahest* ne détruit par les vertus séminales des corps qu'il dissout: ainsi en agissant sur l'or, il le réduit en sel d'or; il réduit l'antimoine en sel d'antimoine, le safran en sel de safran, *&c.* sels qui ont les mêmes vertus séminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils sont formés.

Par *vertus séminales*, Vanhelmont entend les vertus qui dépendent de la structure ou méchanisme d'un corps, & qui le constituent ce qu'il est par le moyen de l'*alkahest*. On pourroit facilement avoir un or potable actuel & véritable, puisque l'*alkahest* change tout le corps de l'or en un sel qui conserve les vertus séminales de ce métal, & qui est en même temps soluble dans l'eau.

3°. Tout ce que dissout l'*alkahest* peut être volatilisé par un feu de sable; & si après l'avoir volatilisé on distille l'*alkahest*, le corps qui reste est une eau pure & insipide, de même poids que le corps primitif, mais privé de ses vertus séminales. Par exemple, si l'on dissout de l'or par l'*alkahest*, le métal devient d'abord un sel qui est l'or potable; mais lorsqu'en donnant plus de feu on distille le menstrue, il ne reste qu'une pure eau élémentaire; d'où il paroît que l'eau simple est le dernier produit ou effet de l'*alkahest*.

4°. L'*alkahest* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en dissolvant les corps sur lesquels il agit, c'est porquoi il ne souffre aucune réaction de leur part, étant le seul menstrue inaltérable dans la nature.

5°. Il est incapable de mélange; c'est pourquoi il est exempt de fermentation & de putréfaction; en effet il sort aussi pur du corps qu'il a dissous, que lorsqu'il y a été appliqué, & ne laisse aucune impureté.

On peut dire que l'*alkahest* est un être de raison, c'est-à-dire un être imaginaire, si on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les alchimistes.

On ne doit pas dire que l'*alkahest* est les *alkalis* volatilisés ou digérés dans les huiles; puisque Vanhelmont lui-même dit, que si on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkahest*, il faut volatiliser les *alkalis*, afin que par leur moyen on puisse faire les dissolutions. (*M*)

ALKALI, s. m. (*Chimie*) signifie en général tout sel dont les effets sont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* sont d'un nature différente & opposée à celle des acides, puisqu'il est de l'essence saline des *alkalis* de contenir de l'acide. *Voyez* ACIDE.

Alkali est un mot arabe: les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoissent sous le nom de *soude*; on tire de la lessive des cendres de cette plante, un sel qui fermente avec les acides, & les émousse; & parce que ce sel est celui de cette espece qui est le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les sels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par lesquelles on les considere comme *alkalis*, ne sont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui sont acides pour eux; c'est pourquoi il y a des matieres qui sont *alkalines* pour quelques corps, & qui se trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* sont ou fluides, comme est la liqueur de nitre fixé; ou solides, comme la soude.

Les *alkalis*, tant les fluides que les solides, sont ou fixes, comme sont le sel *alkali* de tartre, & la liqueur alkaline de tartre, qu'on nomme vulgairement *huile de tartre par défaillance*; ou les *alkalis* sont volatils, comme sont le sel & l'esprit de corne de cerf.

On peut distinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes font prendre

tre au sublimé corrosif dissous dans de l'eau, ou à la dissolution de mercure faite par l'esprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces dissolutions une couleur blanche laiteuse.

Pour savoir dans l'instant si une matiere est *alkaline*; on l'éprouve avec une teinture violette : par exemple, en les mêlant avec du sirop de violette, dissous dans l'eau, les *alkalis*, tant les fixes que les volatils, verdissent ces teintures violettes; au lieu que les acides les rougissent.

Les *alkalis* ont la propriété de se fondre aisément au feu; & plus un *alkali* est pur, plus aisément il s'y fond; au contraire lorsqu'il contient de la terre, ou quelqu'autre matiere, il n'est pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent aussi fort aisément à l'air; ils s'imbibent de son humidité lorsqu'ils ne sont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent les *alkalis* : le genre des animaux fournit beaucoup d'*alkalis* volatils, & presque point de fixes; le genre des végétaux donne plus d'*alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup d'*alkalis* fixes du genre minéral, & presque point de volatils; & même il n'y a pas longtemps qu'on sait qu'on peut tirer des *alkalis* volatils urineux du genre minéral. *Voyez les Mémoires de l'Académie royale des scienc. de l'année 1746. Analyse des eaux minérales de Plombieres*, par M. Maloüin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui est du genre minéral, tel qu'est le natrum; cet *alkali* naturel est peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'est pourquoi on en trouve dans presque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont traversées : c'est pourquoi aussi on trouve dans la plupart de ces eaux du sel de Glauber, dont la base est un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel est la base du sel le plus commun par ses usages & par la quantité qu'on en trouve, savoir le sel gemme & le sel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'est pas impossible qu'ils en aient tiré de la terre dont elles se nourrissent; il est vrai que la plus grande partie de cet *alkali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux que dans les végétaux : cependant on en tire plus d'*alkali* que des végétaux, parce que le feu peut alkaliser plus aisément les principes des animaux.

Les sels fixes des plantes sont des sels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir lessivé leurs cendres : c'est pourquoi on appelle ces sels, *sels lixiviels*. On n'entend communément sous le nom de *sels alkalis fixes*, que les sels lixiviels des plantes.

Les sels naturels ou essentiels des plantes sont le plus souvent ou de la nature du nitre, ou de la nature du tartre, ou de la nature du sel commun; de sorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leurs sels par leur charbon, & ces sels sont aluns ou de la nature de nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la nature de l'*alkali* du sel commun, qui est une espece de soude, savoir le sel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces sels ensemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les sels *alkalis* fixes, est de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elles tombent en cendres tout de suite. Les sels fixes, faits à la maniere de *Tachenius*, sont moins *alkalis* & plus huileux que les sels faits à l'ordinaire.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorsqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore est une portion d'huile de la plante, qui ayant été saisie par la chaleur & combinée avec la partie terreuse & saline fixe de la plante, n'a pu en être séparée, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la composition des sels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces sels ont quelque chose de doux au toucher. Le nitre fixe contient un peu de la partie grasse de la matiere inflammable avec laquelle on l'a fixé; & quoiqu'en versant de l'acide de nitre sur du nitre fixé; on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie grasse, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'est-à-dire, pour en faire un *alkali* fixe, le principe huileux n'y soit nécessaire. Si on

demande ce que devient cette partie graſſe du nitre fixe, dans la reproduction du nitre; il eſt facile de répondre à cette queſtion, en faiſant voir que cette partie graſſe qui faiſoit partie du nitre fixe, reſte dans l'eau-mere de la diſſolution qu'on fait pour cryſtalliſer ce nitre régénéré: on y trouveroit, ſi on s'en donnoit la peine, un réſidu gras qui, après avoir été deſſeché, pourroit s'enflammer au feu.

Il eſt vrai qu'en général les huiles ſe diſſipent par le feu: mais il y a des cas où elles ſe fixent auſſi par le feu. Il y a lieu de ſoupçonner que les *alkalis* ſont gras au toucher, par l'huile qui y eſt fixée. La ſalure & l'acreté des *alkalis* ne ſont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile: les huiles qui ont paſſé par le feu ſont ſalées & âcres comme eſt l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* different entr'eux par la terre qui en fait la baſe, par l'acide qui les conſtitue ſel, & par la matiere graſſe qui entre dans leur compoſition.

On n'alkaliſe pas tous les ſels avec les matieres graſſes, comme on fait le nitre, parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui diſſolve bien les huiles.

Perſonne ſans doute n'a penſé qu'il ne ſe faiſoit pas de diſſipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre; & il eſt bon de ſavoir que le charbon ne donne preſque point de ſel *alkali*.

Les *alkalis* fixes ſont en général plus forts que les *alkalis* volatils: on tire l'eſprit volatil de ſel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potaſſe: cependant il y a des occaſions où les *alkalis* volatils ſont plus forts que les *alkalis* fixes. Par exemple, ſi dans une diſſolution de cuivre précipitée par l'*alkali* du tartre, on verſe une ſuffiſante quantité d'eſprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter priſe à l'*alkali* fixe; il ſe ſaiſira du cuivre, & il le rediſſoudra. Ce qui prouve encore que l'*alkali* volatil eſt quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe, c'eſt que ſi on met du cuivre dans un *alkali* volatil, il le diſſoudra plus parfaitement que ne le diſſoudroit un *alkali* fixe.

Les ſels *alkalis* fixes des plantes ſont compoſés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle eſt concentré un peu de ſon acide par le feu même qui diſſipe le reſte, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps ſalin poreux; & c'eſt par cet acide que contient cette terre, que le ſel qui réſulte de cette combinaiſon eſt diſſoluble. *Voyez* Acide.

Un ſel *alkali* peut être plus ou moins *alkali*, ſelon qu'il a plus ou moins d'acide concentré dans ſa terre. Les *alkalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des ſels moyens, & ainſi ils ſont moins *alkalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre diſſoluble la terre abſorbante qui leur ſert de baſe, & pour faire l'analogie des ſels *alkalis* avec les acides, les choſes de même nature étant naturellement portées à s'unir; ainſi les choſes graſſes s'uniſſent aiſément enſemble.

Si au contraire les *alkalis* avoient moins d'acide, ils ſeroient moins *alkalis*; ils tiendroient plus de la nature des terres abſorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils ſeroient moins diſſolubles dans l'eau.

Il ne faut pas leſſiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les ſels, ſi on veut ne pas diſſoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rouſsâtres: ils ſont plus blancs lorſqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces ſels par l'eau chaude, que par l'eau froide: mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les ſels tirés par l'eau chaude, diſſipe cet excédant; de ſorte qu'après la calcination qui eſt moindre pour les ſels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui ſont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de ſel d'une même quantité de cendre, lorſqu'on a employé l'eau froide, que lorſqu'on a employé l'eau chaude.

Les ſels *alkalis* volatils different entr'eux, comme les ſels *alkalis* fixes different entre eux. C'eſt faire tort à la pharmacie, à la médecine, & ſur-tout aux malades, que de dire que les ſels volatils tirés du genre des animaux, ont tous les mêmes vertus: on peut dire au contraire qu'ils ſont différens en propriétés, ſelon les différentes matieres deſquelles on les tire. Les ſels volatils de crâne humain ſont ſpécifiques pour l'épilepſie; ceux de vipere ſont à préférer dans les fievres, ſur-tout pour celles qui portent à la peau; ceux de corne de cerf ſont recom-

mandables dans les maladies qui sont avec affection des nerfs.

A la vérité, les esprits volatils urineux, tirés des animaux, ont des propriétés qui sont communes à tous : mais il faut reconnoître aussi qu'ils en ont de particulieres, qui sont plus différentes dans les uns que dans les autres ; comme en reconnoissant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconoître en même temps qu'ils en ont qui sont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyses de plantes qui ont été faites à l'académie des sciences, M. Homberg a observé qu'on trouvoit rarement deux sels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fussent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* différent par leurs différentes terres, par leurs différens acides, & par les différentes proportions & combinaisons de ces deux choses ; ils different aussi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent, & par le plus ou moins de sels moyens qui y sont joints, & enfin par la différente espece de ces sels moyens.

Les *alkalis* fixes sont des dissolvans des matieres grasses, avec lesquelles ils forment des corps savonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces sels sont apéritifs des conduits urinaires : c'est pourquoi ils sont mis au nombre des plus forts diurétiques que fournisse la médecine. On sait combien cette vertu diurétique des sels lixiviels est utile dans le sel de genêt, pour la guérison des hydropisies.

Souvent on emploie aux mêmes usages des cendres des plantes, au lieu de leur sel, & ils n'en font que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, la lessive & ensuite l'exsiccation & la calcination de ces sels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui emploient l'eau même distillée de la plante, pour tirer le sel de ses cendres.

En général, les *alkalis* sont des puissans fondans, c'est-à-dire, les *alkalis* dissolvent fortement les humeurs épaisses & visqueuses : c'est pourquoi ils sont apéritifs, & propres à rémédier aux maladies qui viennent d'obstruction, lorsqu'un médecin sage & habile les met en œuvre.

Les savons ne sont composés que d'*alkalis* & d'huiles joints ensemble ; les médecins peuvent faire préparer différens savons pour différentes maladies, en faisant employer différens *alkalis* & différentes huiles, selon les différens cas où ils jugent les savons convenables.

On peut dans bien des occasions employer les sels fixes des plantes dans les médecines, pour tirer la teinture des purgatifs résineux, & employer ceux de ces sels qui conviennent dans la maladie. *Voyez la Chimie médicinale* de M. Maloüin. (*M*)

Les alkalis fixes sont considérés comme remedes, & ont les propriétés suivantes.

On s'en sert comme *évacuans*, *purgatifs*, *diurétiques*, *sudorifiques*. Leur propriété est de détruire en peu de temps l'acide des humeurs contenues dans les premieres voies, en formant avec lui un sel neutre qui devient purgatif.

On s'en sert pour résoudre les obstructions du foie, & faire couler la bile ; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au sang, & en débarrassant les reins des parties glaireuses qui s'opposent au passage des urines ; c'est par la même raison qu'ils sont aussi quelquefois sudorifiques. Enfin, ces sels sont d'un très-grand secours dans les maladies extérieures ; on emploie avec succès la lessive qu'on en tire pour nettoyer les ulceres sanieux, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire usage intérieurement avec beaucoup de précaution ; car ils sont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alkaline, & lorsque les humeurs sont beaucoup exaltées ; enfin lorsqu'elles sont en dissolution, ce que l'on connoît par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Maniere d'employer les alkalis. On aura soin d'abord que l'estomac soit vuide : la dose est depuis quatre grains jusqu'à un gros, selon l'état des forces du malade, sur lesquelles on doit consulter un médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les faits prendre est l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boisson que l'on fera prendre par-dessus, c'est à-dire, que lorsque l'on aura dessein de faire suer ou

d'augmenter la tranſpiration, cette boiſſon ſera légérement ſudorifique, ou lorſqu'il ſera queſtion de pouſſer par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. *Voyez* SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.

Mais ſi les *alkalis* ſont des remedes, ils ſont auſſi cauſes de maladies : ces maladies ſont l'alkaleſcence du ſang & des autres humeurs, les fievres de tout genre, la diſſolution du ſang, la criſpation des ſolides, le ſcorbut, la goutte même & les rhumatiſmes. Ces ſels agiſſant ſur les liquides, les atténuent, en exaltent les ſoufres, ſéparent l'humeur aqueuſe, la rendent plus âcre & plus ſaline ; il ſeroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'uſage des *alkalis*.

Les cauſes antécédentes de l'alkaleſcence ſont les ſuivantes : les alimens alkaleſcens, c'eſt-à-dire, tirés des végétaux alkaleſcens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui ſe nourriſſent d'herbes, les poiſſons, leur foie, & leur peau, les oiſeaux qui vivent de poiſſons, tous les oiſeaux qui ſe nourriſſent d'animaux, ou d'inſectes, ou qui ſe donnent beaucoup d'exercice ; comme auſſi les animaux que l'on tue pendant qu'ils ſont encore échauffés, ſont plus ſujets que les autres à une putréfaction alkaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graiſſes, les œufs, les viandes aromatiſées, le poiſſon vieux & pris en grande quantité, la marée gardée long-temps produiſent une alkaleſcence dans les humeurs qui exalte les ſoufres, & diſpoſe le corps aux maladies inflammatoires.

La foibleſſe des organes de la digeſtion ; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris ſe corrompt dans l'eſtomac ; & cauſe ce que nous appellons ordinairement *indigeſtion* ; le chyle mal fait qui en réſulte ſe mêle avec le ſang, & le diſpoſe à devenir plus alkaleſcent.

La force exceſſive des organes de la digeſtion deſtinés à l'aſſimilation des ſucs, produit une grande quantité de ſang extrêmement exalté, & une bile de même nature. Alors les alimens aceſcens ſe convertiſſent en alkaleſcens. Lors donc que ces organes agiſſent avec trop de force ſur un aliment qui eſt déja alkaleſcent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les perſonnes pléthoriques ſont plus ſujettes aux maladies épidémiques que les autres ; que celles qui jouiſſent d'une ſanté parfaite ſont plutôt attaquées de fievres malignes que d'autres qui ne ſont pas auſſi bien conſtituées. Ceux qui ſont d'une conſtitution mâle & athlétique ſont plus ſujets aux maladies peſtilentielles & aux fievres putrides que les valétudinaires.

Auſſi Hippocrate, *lib. I, aph. 3*, veut que l'on ſe méfie d'une ſanté exceſſive : car la même force de complexion qui ſuffit pour porter le ſang & les ſucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occaſionner les maladies. Celſe prétend qu'une trop bonne ſanté doit être ſuſpecte. « Si quel- » qu'un, dit-il, eſt trop rempli d'humeurs » bonnes & louables, d'un grand embon- » point, & d'un coloris brillant, il doit ſe » méfier de ſes forces ; parce que ne pou- » vant perſiſter au même degré, ni aller au- » delà, il ſe fait un bouleverſement qui » ruine le tempérament ».

Une longue abſtinence ; car lorſque le ſang n'eſt pas continuellement délayé & rafraîchi par un nouveau chyle, il contracte une acrimonie alkaline qui rend une haleine puante, & dégénere en une fievre putride dont la mort eſt la ſuite. En effet les effets de l'abſtinence ſont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La ſtagnation de quelque partie du ſang & des humeurs ; parce que les ſucs animaux qui croupiſſent ſuivant le penchant naturel qu'ils ont à ſe corrompre, s'exaltent & acquierent une expanſion qui ne tarde guere à ſe manifeſter.

La chaleur exceſſive des ſaiſons, du climat ; auſſi dans l'été les maladies aiguës ſont-elles plus fréquentes & plus dangereuſes.

La violente agitation du ſang qui produit la chaleur. Lorſque quelqu'une de ces cauſes ou pluſieurs enſemble ont occaſionné une putréfaction alkaline, elle ſe manifeſte par les ſignes ſuivans dans les premieres voies.

1°. La ſoif. On ſe ſent altéré, c'eſt-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les ſels âcres & *alkalis*, font ceſſer ce ſentiment incommode, & diſpoſent la matiere qui ſe putréfie, ou qui eſt déja putréfiée à ſortir de l'eſtomac & des inteſtins, par le vomiſſement ou par les ſelles. Si on ſe ſert d'acides dans ce cas, leur union avec les *alkalis* forme un ſel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'aver-

ſion pour les alimens alkaleſcens ; l'appétit ne pouvant être que nuiſible, lorſque l'eſtomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laiſſent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cauſe de la portion des ſels putrides & d'huile rancequiſort en mêmetempsquel'air.

4°. Les matieres épaiſſes qui s'amaſſent ſur la langue & le palais, affectent les organes du goût d'une ſenſation d'amertume,àcauſe que les ſucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances ; il peut ſe faire auſſi que ce goût ſoit cauſé par une bile trop exaltée & prête à ſe corrompre.

5°. Les maux d'eſtomac cauſés par l'irritation des ſels acrimonieux,la vue ou même l'idée d'un alimentalkaleſcent prêt à ſe corrompre, ſuffiſent quelquefois pour les augmenter. Cetteirritation augmentant produit un vomiſſement ſalutaire, ſi la matiere putréfiée ne ſéjourne que dans les premieres voies. Si cette acrimonie affecte les inteſtins elle ſollicite des diarrhées ſymptomatiques. C'eſt ainſi que le poiſſon & les œufs putréfiés gardés long-temps dans les premieres voies cauſent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alkaline produit une laſſitude ſpontanée, une inquiétude univerſelle, un ſentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre ſont ſouvent la ſuite des fievres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le ſang le dénature & le décompoſe au point que les huiles deviennent rances, les ſels âcres & corroſifs, les terres alkalines. La lymphe nourriciere perd ſa conſiſtance & ſa qualité balſamique & nourriſſante, devient âcre, irritante, corroſive ; & loin de pouvoir réparer les ſolides & les fluides, les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui ſe ſéparent par les ſecrétions ſont âcres, l'urine eſt rouge & puante, la tranſpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du ſang & des humeurs doit être ſuivie d'une dépravation oud'unedeſtructiontotale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dansla circulation, dans les ſecrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fievres qui dégénerent en ſuppurarions, gangrenes & ſphaceles qui ne ſe terminent que par la mort.

Cure des maladies occaſionnées par les alkalis ou l'alkaleſcence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte auſſi à la cure. Si les alimens *alkalis* dont la quantité eſt trop grande pour êt re digérée, pourriſſent dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & produiſent les effets dont nous avons parlé, on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomiſſement ou les ſelles. Les vomitifs convenables ſont l'eau chaude ; le thé, l'hypécacuanha à la doſe d'un ſcrupule.

Lorſque la putréfaction alkaline a paſſé dans les vaiſſeaux ſanguins, la ſaignée eſt un des remedes les plus propres à aider la cure; elle ralentit l'action des ſolides ſur les fluides ; ce qui diminue la chaleur, & par conſéquent l'alkaleſcence.

La ceſſation des exercices violens ſoulage auſſi beaucoup ; l'agitation accélérant la progreſſion du ſang & les ſecrétions, augmente la chaleur & tous ſes effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même eſpece ſont utiles ; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur : d'ailleurs les vaiſſeaux abſorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade reſpire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre ſont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domeſtiques, les poulets, parce que ces animaux étant nourris de végétaux ont les ſucs moinsalkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tiſannes, des apoſèmes, ou des infuſions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fourniſſent.

Il y a une infinité de remedes propres à détruire l'acrimonie alkaline : mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront ſervir dans les différentes occaſions.

Prenez avoine avec ſon écorce, deux onces ; eau de riviere, trois livres ; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette

décoction suc de citron récent, une once; eau de canelle distillée, deux gros; de sirop de mûres de haies, deux onces: le malade en usera pour boisson ordinaire. Boer. *Mat.méd.*

Mais tous ces remedes seront inutiles sans le régime, & sans une boisson abondante qui délaie & détrempe les humeurs; il faut avant tout débarrasser les premieres voies des matieres alkalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alkalines, le mouvement modéré, un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré, soulagera beaucoup dans l'acrimonie alkaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alkalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposées à celui dont nous parlons. (*N*)

ALKALI PHLOGISTIQUÉ, *lessive sulfureuse; alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse*; (*Chimie.*) de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. Il se crystallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrete dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subite, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant le bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action des quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres, tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1752*; & cela prouve deja bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparoître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd; & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses, ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tel que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubes dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse: donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation *sur le phlogistique*, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de la moitié de son poids, même en vaisseau clos; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse, huileuse & empyreumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive akaline portoit évidemment un autre principe dans cette

combinaisons, & que c'étoit probablement de l'acide animal. *Voyez* Bleu-de-Prusse, Hépar & Phlogistique. (*Cet article est de M.* de Morveau.)

Alkali *de Rotrou;* c'est l'*alkali* des coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'*alkali* de coquilles d'œufs, en les faisant sécher au soleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; ensuite il les broyoit, & les réduisoit en poudre fine sur le porphyre. *Voyez* Rotrou.

ALKALIN, ALKALINE, adj. *qui est alkali*, ou *esprit alkalin*, *liqueur alkaline.*

ALKALIS *dulcifiés*, ce sont des savons. Les *alkalis* sont des âcres que les huiles adoucissent, & les *akalis* joints à des huiles sont des savons. *Voy.* Savon. Les savons ordinaires sont des *alkalis dulcifiés*, & les acides dulcifiés sont des savons acides.

Les différens *alkalis dulcifiés*, c'est-à-dire, les savons ordinaires, ont des propriétés qui sont différentes, selon les différens *alkalis*, & selon les différentes matieres grasses dont ils sont composés. *Voyez la Chimie médicinale.*

ALKALISATION, s. f. *terme de Chimie*, qui signifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkaline. Par exemple, l'*alkalisation* du salpêtre, qui est un sel neutre, qui n'est ni alkali ni acide, se fait en le fixant avec le charbon, après cette opération le salpêtre est un alkali.

On peut aussi faire l'*alkalisation* d'un sel acide, comme le tartre, qui calciné devient alkali. *Voyez* Tartre.

ALKALISÉ, part. pass. & adj. *ce qu'on a rendu alkali*, comme on dit, *esprit de vin alkalisé. Voyez* Esprit-de-vin *tartarisé.*

ALKALISER, verb. act. *rendre alkali une liqueur* ou *un corps.* (*M*)

* ALKÉKENGE, subst. f. (*Bot.*) coqueret ou coquerelle. Ses racines sont genouillées & donnent plusieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut; elles sont rougeâtres: un peu velues & branchues. Ses feuilles naissent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naissent solitaires de chaque aisselle des feuilles, sur des pédicules longs d'un demi pouce, grêles, velus. Elles sont d'une seule piece, en rosette, en forme de bassin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de sommets de même couleur. Le calice est en cloche. Il forme une vessie membraneuse, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit est de la figure, de la grosseur & de la couleur de la cerise, aigrelet & un peu amer. Il contient des semences jaunâtres, applaties & presque rondes. Il donne dans l'analyse beaucoup de phlegme, du sel essentiel & de l'huile.

Les baies d'*alkékenge* excitent l'urine, font sortir la pierre, la gravelle, guérissent la colique néphrétique; purifient le sang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois séchées & pulvérisées: on emploie ce fruit dans le sirop de chicorée, & dans le sirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait aussi des trochisques selon la pharmacopée du collége de Londres.

Voici les trochisques d'*alkékenge*, tels que la préparation en est ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaissie de baies d'*alkékenge* avec leurs semences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de suc de réglisse, d'amendes ameres, de semence de pavot blanc, de chacune une demi-once; des quatre grandes semences froides, des semences d'ache, de suc de citron préparé, de chacun deux gros; d'opium thébaïque, un gros; de suc récent d'*alkékenge*, une quantité suffisante: faites-en selon l'art des trochiques.

* ALKERMÈS, s. m. ou graine d'écarlate. Cette graine se cueille en grande partie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écrase, on en tire le jus qu'on fait cuire, & c'est ce qu'on nomme *le sirop alkermès de Montpellier.* C'est donc une espece d'extrait d'*alkermès*, ou de rob qui doit être fait sans miel & sans sucre, pour être légitimé. M. Fagon, premier médecin de Louis XIV, fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal, doit être placée dans le genre des animaux. *Voyez* Graine d'Écarlate.

Confection d'alkermès, (*Pharmacie.*) La préparation de cette confection est ainsi ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez du bois d'aloès, de canelle mise en poudre, de chacun six onces; d'ambre gris, de pierre d'azur, de chacun deux gros;

de perles préparées, une demi-once; d'or en feuille, un demi-gros; de musc, un scrupule; du sirop du meilleur kermès, chauffé au bain-marie & passé par le tamis, une livre: mêlez tous ces ingrédiens ensemble, & faites-en selon l'art une confection.

Nota que cette confection peut se préparer aussi sans ambre & sans musc. La dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Bien des personnes préferent le suc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection, *voyez* KERMÈS. (*N*)

ALKOOL, s. m. que quelques-uns écrivent *alcohol*; c'est un terme d'alchimie & de chimie, qui est arabe. Il signifie une matiere quelle qu'elle soit, réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement subtiles; ainsi on dit *alkool de corail*, pour dire *du corail réduit en poudre fine*, comme l'est la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'esprit de vin*, pour faire entendre qu'on parle d'un esprit-de-vin rendu autant subtil qu'il est possible par des distillations réitérées. Je crois que c'est à l'occasion de l'esprit-de-vin, qu'on s'est servi d'abord de ce mot *alkool*; & encore aujourd'hui ce n'est presque qu'en parlant de l'esprit-de-vin qu'on s'en sert: ce terme n'est point usité lorsqu'on parle des autres liqueurs. *Voyez* ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. signifie lorsqu'on parle des liqueurs, *purifier & subtiliser* autant qu'il est possible; & lorsqu'il s'agit d'un corps solide, il signifie *réduire en poudre impalpable*: ce mot *alkooliser* vient originairement de l'hébreu קלל, qui signifie *être* ou *devenir léger*: il est dérivé de l'arabe קלל, qui signifie *devenir menu* ou *se subtiliser*, & à la troisieme conjugaison, קאל, *kaal*, diminuer ou rendre subtil; on y a ajouté la particule *al*, comme qui diroit *par excellence*. C'est pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol*, mais *alkool*, vu la racine de ce mot. (*M*)

AL-KOSSIR *ou* COSSIR, (*Géogr.*) ville d'Afrique en Egypte sur la mer rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argile ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste, il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la seule raison qui retienne les habitans; c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long. 51, 10; lat. 26, 15.* (*C. A.*)

ALLA; (*Géogr.*) petite ville du Trentin, en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non précisément sur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long. 31, 20; lat. 45, 40.* (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) riviere de Pologne dans la Prusse Ducale. Elle passe à Allesbourg, & ensuite elle se jette dans le Pragel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, (*Musique.*) terme Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vîte, & qui se note pourtant avec une ronde ou semi-breve par temps. Elle n'est plus guere d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église; elle répond assez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa*. (*S.*)

La marque de l'*alla breve* est un demi-cercle ou C barré, en cette maniere Ȼ; de sorte que trouver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'est exactement la même chose. Anciennement l'*alla breve* se notoit avec une breve par temps d'où lui vient son nom; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pieces composées dans ce genre de mesure, étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y souffroit point de notes de moindres valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vîte en comparaison des autres mouvemens, aujourd'hui même; l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y passent aussi vîte que les croches dans un allegro ordinaire; c'est pourquoi les doubles croches n'y sont point admises; quant aux syncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, (*Musiq.*) la même chose qu'*alla breve*, (*Voyez ci-dessus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne se servoit de l'alla breve que dans les églises ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, (*Musiq.*) on commence, en Allemagne sur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de musique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, (*Musiq.*) ces mots à la tête d'une piece de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoise, (*Voyez* POLONOISE,) c'est-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant ensemble les doubles croches quatre à quatre; à moins que le compositeur n'ait expressément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, (*Musiq.*) ancienne mesure qui revenoit précisément à l'*alla breve*, en usage aujourd'hui, car elle se notoit avec une ronde ou semi-breve par temps; & c'est ce qui l'a fait nommer *alla semi-breve*. Quelques-uns l'appellent abusivement *semi-alla breve*: on l'employoit au reste comme l'*alla breve*, & elle n'est plus d'usage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, (*Musiq.*) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & syncopant entre deux temps, sans syncoper entre deux mesures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuse; c'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL' OTTAVA, (*Musiq.*) lorsque dans la basse-continue on trouve ces mots Italiens, il faut cesser d'accompagner, & exécuter seulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' octava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelque temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-dessus de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un 8 dessous, suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, s. m. (*Médec. & Chirurg.*) L'accord qui regne dans toute la création, entre les besoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choses pour fournir à ces besoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut servir de principe sûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord est la base des loix, que toute force extrême tend à sa dissolution, que tous les êtres passent par différentes existences, que le développement se fait par gradation. Le besoin physique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de temps le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait desirer le commerce avec la femme, le besoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendresse, & de nous voir renaître dans la postérité, n'est satisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en résulte, tout ce qui est nécessaire pour le contentement de ses besoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oscillations particulieres, qui attirent vers lui les correspondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice se soutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgasme vénérien; & par son influence prépondérante sur le reste des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet ascendant & cette faculté, d'où dépend sa propre expansion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de causes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par lesquelles le monde dure, n'est pas plutôt commencé, que les diverses causes qui concourent pour la même fin, éclosent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal parasyte, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice surchargée d'activité s'épuiseroit bientôt, & son activité s'éparpilleroit si elle ne trouvoit pas dans les seins un organe qui, étant en réaction avec elle, la soutient & rétablit cet équili-

bre, ſans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à meſure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie ſur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les ſeins entrent en diſpoſition de remplir dans ſon temps les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les ſollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaiſſent, qu'elles deviennent flaſques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité ſert d'irritant, dont les effets ſont ces ſecouſſes convulſives, ces contractions violentes, ce déſordre général qui ſe terminent à l'accouchement. Il ſembleroit que cette criſe pût mettre fin à toute l'évolution compaſſée pour la production d'un nouvel être; que les mamelles puſſent balancer l'activité décroiſſante de la matrice, & leur réaction ſuffire pour entretenir le jeu de l'uterus, juſqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans ſon état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il eſt vrai que cela paroît ainſi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une diſpoſition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé, le centre d'action, & par leur prépondérance, elles ſecondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétabliſſement des forces de ce viſcere. Elles ſe ſont miſes en poſſeſſion de l'activité, & tournent ſur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude, établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties; les uns ceſſent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agiſſent qu'après que l'action a reflué des mamelles ſur eux. L'uterus interrompt ſes fonctions lunaires (il n'eſt pas queſtion ici des cas particuliers & aiſés à expliquer, dans leſquels les évacuations menſtruelles ſe rétabliſſent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tiſſu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la ſanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces néceſſaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédant de l'activité reflue d'elle, comme du centre, ſur toutes les autres parties du corps.

C'eſt une choſe remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a friſſon (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu : *mulier ubi conceperit*, dit-il, *ſtatim inhorreſcit & incaleſcit ac dentibus ſtridet & articulum reliquumque corpus convulſio prœhendit & uterum torpor* (*de carnibus.*) Les inflammations, les fievres, les criſes, &c. ſuivent preſque toutes la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le méchaniſme de ce phénomene; j'en conclus ſeulement que le friſſon, & les autres ſymptomes fiévreux, nous faiſant juger de l'établiſſement d'un nouvel ordre d'action & de réaction, on peut décider que la fievre de lait eſt un ſigne univoque de quelque révolution décidée & compaſſée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le temps de perdre l'excès de ſon activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elles la direction des forces que la matrice n'emploie plus excluſivement, il ſe fait une révolution nouvelle qui inſtalle les ſeins comme principal arc-boutant, & les met en poſſeſſion de la plus puiſſante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes les ſuites, & ſi la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne ſe raſſemble jamais dans les mamelles, une activité exceſſive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viſcere particulier, ou par celle de pluſieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paiſiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi la femme refuſe de donner le ſein à l'enfant, les mamelles amaſſent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'eſt pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier deſtiné, dès la conformation de la femme, à abſorber, à attirer ſur lui une partie de l'activité

dirigée vers les mamelles. De-là, ces diſtractions, ces devoiemens de forces qui ſont ſi fréquemment funeſtes, & le ſeroient encore bien plus ſouvent, ſi, dans ce moment l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes, l'organe le mieux diſpoſé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entrepriſe ſur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le temps de ſe remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui ſe ſeroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le temps de l'*allaitement* juſqu'au ſevrage. L'évacuation réitérée des ſeins, & leur gonflement alternatif n'exigent pas, lorſque la femme allaite, une réaction auſſi ſoutenue que lorſqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui eſt proportionnée à celle de tous les autres viſceres. L'uterus porte ſa réaction aux mamelles, & ſe trouvant, pendant tout le temps de l'*allaitement*, dans une ſituation analogue à celle où il eſt pendant l'appareil de l'évacuation menſtruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchaniſme, expoſe la matrice à céder à l'activité prépondérante des ſeins; l'abord des humeurs y eſt dirigé, elle ſe trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles; elle ne conſerve d'activité qu'autant qu'il faut pour ſolliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viſceres, & pour les évacuer. Heureuſe la femme chez qui aucune diſpoſition vicieuſe, aucune cauſe étrangere n'excite une activité exceſſive, une réſiſtance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces: les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des ſeins, les épanchemens de lait, *&c.* ſeroient les ſuites eſſentielles de ces accidens, ſelon que la cauſe agiroit ſur tel ou tel autre organe. La conſtitution, les écarts dans le régime, *&c.* occaſionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies auſſi graves que difficiles à guérir.

Le ſuccès, même le plus complet de la ſuppreſſion du lait, n'eſt pas ſans inconvéniens: la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'uniſſon avec les autres organes, à ſolliciter leur influence, ou à recevoir le réſultat de leur activité. Cette influence conſiſte preſque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible: les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une eſpece de force négative qui ſupplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, juſqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verſer toujours leur action ſur celui qui eſt affecté, tombent dans l'épuiſement, ou que la réſiſtance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauteres, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent ſervir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice.) Dès que l'activité des ſeins a ſurpaſſé la réaction de la matrice, & que ce viſcere a encore aſſez de force pour ne pas y ſuccomber, le lait y aborde; & l'évacuation qui en eſt une ſuite, dure tant que l'uterus ſe reſſent de ſa foibleſſe. C'eſt pendant ce temps que les autres organes ſe concertent; s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, ſur l'établiſſement d'un ton général; &, ſi la matrice n'y entre pas pour la part qui lui eſt originairement aſſignée, la femme devient ſujette à tous les inconvéniens qui réſultent da la foibleſſe, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'eſt que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que ſe prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne ſera ſujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens hyſtériques, *&c.* mais s'il y a irritation, s'il y a réſiſtance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurciſſemens, des ſquirrhes, des ulceres, des cancers, *&c.*

Il eſt donc de l'avantage de la femme qu'elle nourriſſe; c'eſt une loi phyſique à laquelle elle ne peut déſobéir ſans expoſer ſa ſanté, ſans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne ſeroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les ſuppreſſions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la ceſſation de l'évacuation menſtruelle, les

squirrhes, les cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques ne se borne pas à la mere : il ne seroit que juste qu'elle subît la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également ; ce fruit si précieux, & quelquefois si desiré par tendresse, ou par un vil intérêt, étoit accoutumé, non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur est fixe, dont l'ame agit d'une façon déterminée, *&c.* ce nouveau-né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractere moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hazarder une conjecture ? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1°. du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la gestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux qui acquierent le moins de vigueur ; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prît également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere ; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne ; & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problêmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée ; on sait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties caséeuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage ; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le collostrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croûte de pâté dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-temps avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature ? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détriment pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures ? je ne le crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement : or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-temps, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestrices sur le méconium : je ne dis pas

qu'elle puisse en extraire une substance alimentaire, ni que les vaisseaux absorbans des intestins pompent l'âcreté de ces excrémens; mais il me paroît possible que la lymphe versée dans le canal intestinal, se charge de principes impurs, lesquels étant ainsi enveloppés, passent dans les vaisseaux lactées & ensuite dans la masse des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cause de l'air admis dans le canal intestinal, d'où il étoit exclu avant la naissance, & qu'en conséquence de cette corruption il peut en résulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digestion portant à faux, doit causer dans la constitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui est nécessairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élasticité de l'air causent sur la peau de cette petite machine, jointe au jeu de la respiration, doit rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'est-à-dire, que l'organe externe doit vivement solliciter l'action du ballon intestinal; il est vrai que tant qu'il est lesté par le méconium, il peut correspondre, jusqu'à un certain point, à cette sollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui supplée au ressort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne; on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'*allaitement*, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela, l'enfant peut, en suçant, attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce méchanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris.*

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant à quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secousses, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de

différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point, qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impression ou une modification qu'elles sentent, sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelons; il fait un jet: mais ce jet ne dure pas long-temps: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactées, les plus gros qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en parie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confondre l'extension du mamelon avec la compression ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on se convaincra que la compression ne fait sortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui sont comme de petits réservoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans lesquels la compression n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, sans les causes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire sortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impossible; au lieu que, dès que les mamelles avoient été mises en contraction par quelques frottemens & quelques secousses du mamelon, le lait sortoit de lui-même pendant un certain temps, jusqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorsque le paroxysme étoit passé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous disions plus haut, & il faut remarquer qu'il suffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques & vuides; mais, dès que l'enfant les excite, elles se bouffissent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une espece de convulsion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend lui-même, saisit tout le corps de la mamelle, & la dispose à donner le lait, lorsqu'elle sera chatouillée par l'enfant, qui concourt de son côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les suçant. *Voyez Recherches anatomiques sur la position des glandes, & sur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, §. 73.

Il y a deux especes d'obstacles qui s'opposent au succès de l'*allettement*; ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous suivrons dans cet exposé le mémoire de M. Levret, inséré dans les *Journaux de médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obstacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons se prêtent à la succion, est la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein. Il faut qu'ils soient en même temps médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment, pour en faire sortir le lait aisément; & que si, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il est court & menu, ou pointu par son bout saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le tenir saisi, il lui échappera donc dans tous les cas, & ils sont nombreux. On sent qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant, pour présenter

des difficultés à l'*allaitement* : à plus forte raiſon, ſi pluſieurs ſe trouvent réunis enſemble, & encore pire s'il le ſont tous ; & cela ſuffit pour démontrer la néceſſité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, ſur-tout la premiere fois qu'une mere ſe propoſe de nourrir.

La raiſon de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civiliſées ſont excluſivement ſujettes, ſe trouve dans les vêtemens qui preſſent conſtament le bout de mamelons des leur pointe vers leur baſe. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce ſont 1°. celles qui ont déja allaité, & à qui il n'eſt rien arrivé au ſein qui puiſſe faire craindre d'avoir perdu cette facilité ; 2°. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des ſuites de la derniere couche ; & 3°. celles en qui le lait coule aiſément ſur la fin de la groſſeſſe, quoique ce ſoit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire eſpérer que la femme pourra allaiter ſon enfant, ſans ſe ſervir de préparation : cependant il reſtera encore à ſavoir, pour les deux derniers cas, ſi la forme & la conſiſtance des mamelons permettent à l'enfant de les ſaiſir aiſément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur groſſeſſe, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la conſiſtance requiſes, dès qu'elles ſont cenſées être entrées dans le neuvieme mois de leur groſſeſſe ; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, eſt celui où les mamelons ne ſaillent point : ils prennent quelquefois la forme de ces groſſes verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent preſqu'auſſi durs que de la corne, ſur-tout à leur extrémité extérieure ; lieu où il s'amaſſe ſouvent de la craſſe, qu'il faut avoir ſoin d'ôter avec beaucoup de précaution ; d'abord le ſoir, avant de ſe coucher en enduiſant ces extrémités du mamelon avec une pommade commpoſée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée ſans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine, imbibée d'une forte eau de ſavon, ce qu'on répete pluſieurs jours de ſuite, ou juſqu'à ce que ces petits organes ſoient devenus ſouples & bien décraſſés. Cela fait, on procede à les former, c'eſt-à-dire, à les rendre ſuffiſamment gros & longs, & en même temps aider à déboucher leurs canaux laiteux : on y parvient ordinairement par le moyen de la ſuccion ; celle de la bouche appliquée immédiatement aux mamelons eſt la meilleure ; mais à ſon défaut on ſe ſert de machines de verre nommées *ſuçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne ſe ſervent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie auſſi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on échauffe ſuffiſamment pour raréfier l'air qui eſt dedans, faiſant en ſorte que le goulot ſoit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération pluſieurs fois par jour ſur-tout dans les derniers temps : on baſſine enſuite les mamelons avec du vin tiede, & ſucré ou miellé, pour donner de la ſolidité à leur peau, qui eſt très-ſujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts ſe racorniſſent par la preſſion des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs ſont ceux qui ſont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout pour laiſſer échapper aiſément le lait qui peut couler ; il faut que la partie qui appuie ſur le ſein, ſoit un peu concave, pour ſe mieux accommoder à la figure du ſein ; ce qui ne contribue pas peu à faire ſaillir le mamelon en dehors. Il eſt auſſi utile que le bord qui appuie ſur l'aréole, ne ſoit point aſſez mince pour être comme tranchant, ni aſſez épais pour former une eſpece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuiſible, ſoit en entamant le ſein, ſoit en le meurtriſſant. Il faut auſſi avoir la précaution de laver ſouvent ces étuis pour qu'ils ſoient toujours propres, de crainte que leur ſaleté ne nuiſe à la peau. Il eſt encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuits avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec du bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement, car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttiere, pourqu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu ; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale ; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mere, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge, pour qu'avec le reste de leurs griffes ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le temps qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment, & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée : il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche ; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion, Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées ; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquieme ou sixieme jour de la couche ; & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein : il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait renouvellés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près : on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelques juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le temps que ces engorgemens durent, l'enfant ne tette que d'un côté, & d'autres fois point du tout : il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la premiere, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'ils ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la mâchoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles de

de l'art; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégoutant peu à peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt possible, du temps que l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de temps à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites, dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entiérement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aile de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Coutras en Guyenne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans qui, sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable: par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans qui, jusqu'à ce moment, n'avoient pu prendre le tetton, sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas, il a abaissé la langue avec l'instrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a sucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquierent quelquefois, & c'est après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfants qui naissent avec un prolongement contre nature, du frein de la langue, qui s'oppose à la succion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue est figuré à peu-près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne sauroit s'appliquer contre le palais, ni passer le bord des levres; son bout qui est retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessous, sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espece de bride, puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque, la meilleure méthode est 1°. que l'enfant soit posé horisontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2°. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle: 3°. qu'alors il souleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde: 4°. qu'avec des ciseaux à lame étroite, & à pointes émoussées, mais dont les tranchants soient bien bons, il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute mem-

braneuse & fort mince. Au reste il ne faut absolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue ; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de savoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé, pour le filet ; & cela, parce qu'on s'en étoit laissé imposer par quelqu'autre obstacle imprévu qui produisoit la difficulté de la succion. A raison de cette méprise, il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la vulve du gosier, ce qui feroit que l'épiglotte resteroit pour toujours abaissée sur la glotte ; d'où s'ensuivroit de toute nécessité l'interception de la respiration & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complétement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de sucer : il faut en ce cas examiner attentivement les deux côtés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuses, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, soit d'un côté, soit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de se creuser comme un cuilleron, pour bien embrasser le mamelon. Lorsqu'on a reconnu l'existence de ces brides, on doit les couper transversalement, & assez profondément pour les empêcher de se réunir aisément. Les ciseaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence sur la lancette ou les bistouris. Le chirurgien, occupé à couper ces brides, ne doit point se placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de sonde, il suffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable, on voit très-aisément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses, & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet ; ce qui indique qu'il faut les couper complétement & de n'en laisser échapper aucune. Mais doit-on couper tout de suite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens, laissant guérir une plaie avant que d'en faire une autre ?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on suit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue, par conséquent à la succion & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de sang inséparable de cet état ; ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que si l'on suivoit la seconde méthode ? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien se donner de garde de faire prendre quelque chose à l'enfant par la bouche ; car non-seulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui est impossible d'avaler ; & pour peu qu'on fût assez mal avisé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il est aussi à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la premiere section, avant de faire la seconde & ainsi de suite, autant qu'il y aura de brides à couper jusqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les postérieures. Quant à l'hémorragie, elle n'est point à craindre, quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet ; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas à beaucoup près, aussi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur section ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, si malheureusement on les ouvroit en coupant le filet. Au reste, si-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant presqu'en dessous & l'y maintenir sur le bras jusqu'à ce qu'il ne sorte presque plus de sang.

Il me reste à tracer le plan de la conduite qu'il faut suivre pour réussir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que Madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoissances au-dessus de celles qui sont communes aux personnes

de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troisieme jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendre par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fievre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* se cassent; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois; mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prenent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. “ Tout est habitude, dit madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe; on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussitôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer; la quantité des vêtemens, & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il eſt, on ne peut pas plus intéreſſant pour le ſuccès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourriſſon ſoient conduits de la maniere la plus ſimple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracaſſer échauffer la mere, doit être évité avec ſoin. Les viſites, l'embarras d'un grand nombre de perſonnes qui habitent dans ſa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainſi que le ſoin outré de la garantir du froid. C'eſt une très-mauvaiſe habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaiſes odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle reſpire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle ſoit toujours au même degré de chaleur ſans ſuer; le froid arrêteroit la tranſpiration, & pourroit cauſer des engorgemens dans les ſeins: les ſueurs feroient diſſiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche eſt toujours aſſez chaude, pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps; on évite par-là le paſſage ſubit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expoſe à ſe bleſſer, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut ſans danger, lorſqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, ſe tenir ſur une chaiſe longue dès le cinquieme jour des ſes couches; ſi elle n'a pas le ſein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de ſa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée ſur le beſoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourriſſe, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas ſe laiſſer épuiſer: ce qu'on mange ſans appétit fatigue l'eſtomac. Il eſt prudent qu'elle ne faſſe point uſage de viande pendant les ſept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne ſoit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui eſt néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des ſatineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient preſque point d'acide; elle boira de la bierre, s'interdira les alimens épicés & ſalés, les liquers; & tout ce qui eſt échauffant; elle ſe couchera de bonne heure & ſe levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & ſe tiendra au grand air le plus ſouvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'eſt pas le principal objet qu'il faut enviſager, c'eſt la qualité; & il arrive ſouvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les ſeins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'eſt point vrai que le ſein ſe difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il eſt prudent d'éviter, c'eſt de mettre des topiques deſſus en ſevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à ſevrer. Elle doit choiſir pour cela l'été: le lait s'évacue plus aiſément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins ſouvent à tetter, juſqu'à ce que l'enfant ſoit à deux fois par jour. Lorſque la femme veut ceſſer tout-à-fait, elle ſe garnira le ſein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & ſe purgera quelques jours après.

Les femmes ſont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait ſuer, on les prive d'air pendant les premieres ſemaines de leur naiſſance, enſuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en ſorte qu'ils paſſent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leur lit. Dès qu'un enfant ſoigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre choſe de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorſqu'il fait chaud. En effet on y eſt obligé, lorſqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'eſt la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frilleux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès des ſes forces, au point qu'il reſte délicat toute ſa vie. Le froid n'enrhume que parce que l'on a eu chaud auparavant; il eſt donc très-avantageux d'accoutumer par de-

grés les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme, marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde, il faut le laver; l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile; un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont en se sert pour cette opération, mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plumes sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau-né sur le côté, afin qu'il rende facilement des flegmes. Il ne faut le tenir sur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux: il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture: le lait de la mere suffit long-temps, les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées; elles sont lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire: si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four: il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre; ils s'agitent, ils crient; on croit qu'ils ont des tranchées; on leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du sirop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans; il faut avoir grand soin de renouveller souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge, par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas de rougeurs ni des cuissons qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur brosser souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents, ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel, & leur appliquer un petit suppositoire de savon, & si la constipation du-

roit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de sirop de pomme.

Il faut tacher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digérent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-temps, ont l'esprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout temps, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans, par madame L. R. intitulé: *Des inconvéniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même*. Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse des personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentît vivement le malheur de celles qui sont dans cette facheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets; & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien, parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus, les malades & les estropiés sont renfermés; & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait du bien ou du mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, surmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent*. Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit cru bonne? Quand elle seroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice, & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle; mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la bouillie ne fait pas sa principale nourriture, si on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air; si le frere de lait ne tête pas?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit: autant vaudroit qu'elle nourrit elle-même; elle éviteroit par-là le désagrément de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaité soi-même.

Parmi les enfans qui réussissent le mieux en nourrice, on en voit très peu qui soient bien en tous points. Il y en a qui paroissent forts & gras; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles, un autre a une descente, l'un louche, sans que cela lui soit naturel, l'autre a une brûlure quelque part: c'est une chose rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a plusieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers; ils tettent le pouce presque tous, ils restent long-temps sales de nuit, beaucoup sont de la petite espece, & n'en auroient pas été s'ils eussent été nourris par leur mere; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à présent une maladie fort commune aux enfans: elle est connue sous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, si l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité seroit moins commune. Les dartres sont aussi très-répandues. Qui sait si elles ne sont pas une suite d'un mauvais lait pris en naissant? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorsqu'elles sont peu payées; il est impossible qu'elles passent auprès des enfans tout le temps qui seroit nécessaire, en suivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs sont chargées du détail de l'intérieur de la maison, qui est considérable. Lorsqu'elles sortent, au lieu d'emporter leur nourrisson avec elles, ce qui lui feroit beaucoup de bien, elles lui laissent perdre ses forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maison, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourrisson? D'ailleurs doit-on se flatter qu'une femme qui sevre son propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expose à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger.

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-temps, son lait est vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il est faux qu'un nouveau né renouvelle le lait; c'est une erreur de croire qu'un vieux lait soit bon pour les nouveaux-nés. Il est d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, est plus exposée à devenir grosse qu'une femme nouvellement accouchée; & on sait que les nourrices ne disent qu'elles sont grosses que le plus tard qu'elles peuvent.

Presque tous les enfans que l'on met en nourrice sont sevrés trop tôt, & sont souvent presque toutes leurs dents sans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le temps qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils sont privés de la seule nourriture que leur estomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne sont ordinairement logés dans le bas d'une maison, les pieces qu'ils habitent sont humides, elles sont puantes par les ordures des autres enfans; elles sont entourées de marais remplis d'eau croupissante ou de fumier: les enfans restent continuellement dans ces pieces, lorsqu'ils ne marchent pas seuls: & ils marchent tard; en sorte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils sont dans la puanteur. Lorsqu'on approche de ces enfans, on sent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de soin des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frilleux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été: elles les assoment de hardes, de couvertures, & les affoiblissent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, est justement ce qui les dédommage en partie du mauvais soin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorsqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait passer à un enfant, dans des mains étrangeres, le temps qu'il est essentiel qu'il passe auprès de sa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il est fort, pourroit absolument se passer des soins de la mere: il parle, il marche seul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien: mais avant cet âge; il n'y a que la tendresse & les attentions

inquietes de la mere qui puissent suffire à tous ses besoins. Plus il est jeune, & plus il faut qu'il soit près d'elle.

C'est une erreur de s'imaginer qu'on suppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on se fera aimer des enfans au même degré que si on les avoit nourris. En leur faisant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La séparation de la nourrice cause à ceux qui sont sensibles, un chagrin cruel qui nuit à leur santé. Ils s'attachent ensuite à la premiere personne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice : ordinairement c'est à la bonne ; & la politesse est pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conservent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la suite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (*G*)

ALLAITER, v. a. *nourrir de son lait* : la nourrice qui la *allaité* ; une chienne qui *allaite* ses petits. (*L*)

* ALLANCHES, *ou* ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. *long.* 20, 40. *lat.* 45, 12.

* ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom.

ALLANTOIDE, *Anatomie raisonnée ; Zoologie.* (Ce mot est dérivé du grec ἀλλᾶς *farcimen*, boyau, & de εἶδος, *forme* ; parce que dans plusieurs animaux, la membrane allantoïde est de la forme d'une endouille, tandis que dans d'autres elle est ronde. Elle fait partie de l'arriere-faix. On la conçoit comme un réservoir urinaire placé entre le chorion & l'amnios, & qui reçoit par le nombril & l'ouraque, l'urine qui vient de la vessie, *Voyez* ARRIERE-FAIX & OURAQUE.

La membrane dont nous parlons se trouve dans les quadrupedes, sans que nous en connoissions qui en soient privés. Dans toutes les especes qui nous sont connues, nous voyons un canal très considérable, connu des anciens sous le nom d'*ouraque*, qui sort du haut de la voute de la vessie urinaire, qui monte devant le péritoine, se rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un sac membraneux qui, dans les animaux à cornes ; se partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'est la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitieme jour après la conception. C'est elle qui détermine la figure de la *valise* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores : le dauphin même qui est de la classe des cétacées, a son *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde* ; d'autres se contentent d'observer qu'elle est incompléte dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entiérement libre entre la vessie & la cavité de la membrane *allantoïde* ; aussi cette derniere membrane est-elle remplie d'une liqueur entiérement semblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'est donc pas inutile : elle est le réservoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretre ; tant qu'il est renfermé dans le ventre de sa mere.

Dans l'homme, la structure est tout-à fait différente. Il y a bien un canal qui sort du haut de la vessie, & qui, contenu dans une gaine cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la vessie, se rend au nombril. Ce canal est creux dans l'homme même ; il n'admet pas le souffle ou le mercure, tant que tout est dans l'état naturel ; un pli qu'il fait entre les membranes même de la vessie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaine cellulaire, le canal se redresse, le canal y entre, & on y introduit une soie avec facilité. Le commencement en est assez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reste aucun vestige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a passé le nombril, il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & se perd ensuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu souvent & avec conviction. On a plusieurs exemples dans lesquels la cavité de l'ouraque s'est conservée dans l'homme adulte.

Il

Il eſt vrai qu'on voit aſſez ſouvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane liſſe du chorion, dans des fœtus au-deſſous de trois mois, un petit corps qui paroît ſemblable à une veſſie. Il ſort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon, & qui ſe perd dans le méſantere du fœtus. Pluſieurs anatomiſtes modernes ont vu ce petit corps, non pas dans tous les fœtus, mais aſſez fréquemment : aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque ; ils ont ſenti que cette membrane devroit devenir plus conſidérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite veſſie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon : un ſeul auteur (c'eſt le D. Richard Hale) a vu dans l'arriere-faix de deux jumeaux, une cavité membraneuſe très-conſidérable, avec un ouraque auſſi ample que celui des brutes. Ce fait unique eſt ſingulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-ſupérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du ſecond des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaiſſeau omphalo-méſentérique, conſtamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne paſſe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'eſpece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réſervoir ſeroit bien inutile, puiſque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être verſée.

Preſque tous les anatomiſtes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine. Les eaux, que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être priſes pour la liqueur de l'*allantoïde* : elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropiſie n'a pas été inconnue à Hippocrate : elles ont pu ſe ramaſſer entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne eſt la baſe du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle eſt attachée par une celluloſité à l'amnios ; il peut s'amaſſer de l'eau dans cette celluloſité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des quadrupedes ; pourquoi le reſte des parties deſtinées au ſervice du fœtus n'auroient-elles pas auſſi une ſtructure différente de celle des bêtes ? L'ouraque ne pourroit peut-être pas ſervir de canal dans l'homme, s'il avoit à ſuivre la longueur du cordon & ſes tours. Il eſt court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature ſupplée-t-elle dans l'eſpece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes ? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également beſoin d'un réſervoir ? ou, s'il s'en ſépare moins, ce qui paroît être prouvé par les diſſections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puiſſe empêcher les reins de ſéparer la même quantité d'urine ? Nous ne connoiſſons pas encore de réponſe ſolide à cette queſtion. La grandeur ſupérieure de la tête humaine y pourroit contribuer ; la portion de ſang qu'exigent les branches aſcendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur ſang, & diminuer les ſecrétions dont ces branches ſont la ſource. Dans les animaux, la tête eſt beaucoup moins grande ; & peut-être l'urine du fœtus humain ſe verſe-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la celluloſité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaiſſeaux ombilicaux. Cette cavité eſt plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H. D. G.*)

* ALLARME, *terreur*, *effroi*, *frayeur*, *épouvante*, *crainte*, *peur*, *appréhenſion*, termes qui déſignent tous des mouvemens de l'ame occaſionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné : on dit l'*allarme ſe répandit dans le camp ; remettez-vous, c'eſt une fauſſe allarme.*

La *terreur* naît de la préſence d'un événement ou d'un phénomene, que nous regardons camme le pronoſtic & l'avant-coureur d'une grande cataſtrophe ; la *terreur* ſuppoſe une vue moins diſtincte du danger que l'*allarme*, & laiſſe plus de jeu à l'imagination, dont le preſtige ordinaire eſt de groſſir les objets. Auſſi l'*allarme* fait-elle

courir à la défence, & la *terreur* fait-elle jeter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment* ; les spectacles nous impriment de la *terreur* : on porte la *terreur* dans l'esprit, & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la *terreur* naissent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la terreur peut être panique & l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, & que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits : les sens sont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la *terreur* ; la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent & subit : *vous m'avez fait frayeur* : mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre ; & la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : *le danger que vous alliez courir m'effrayoit*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé, & vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la premiere peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la seconde du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particuliere ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante ; je crains son abord, & son arrivée me tient en appréhension.* On craint un homme méchant ; on a *peur* d'une bête farouche : il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit ; la *terreur* de ce qu'on imagine ; l'*allarme* de ce qu'on apprend ; la *crainte* de ce qu'on sait ; l'*épouvante* de ce qu'on présume : la *peur* de l'opinion qu'on a ; & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun *craint* pour soi ; la vue d'un soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manieres possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail regarde plus particuliérement l'académie Françoise.

* ALLASSAC, (*Géogr.*) ville de France, dans le Limosin & la généralité de Limoges.

ALLÉE, s. f. *terme d'architecture*, est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour, ou à l'escalier ou montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communique & dégage les chambres, & qu'on nomme aussi *corridor*. *V.* CORRIDOR. (*P*)

ALLÉE D'EAU, (*Hydr.*) *Voy.* GALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN. Les *allées* d'un jardin sont comme les rues d'une ville ; ce sont des chemins droits & paralleles, bordés d'arbres, d'arbrisseaux, de gazon, *&c.* elles se distinguent en *allées* simples & *allées* doubles.

La simple n'a que deux rangs d'arbres ; la double en a quatre ; celle du milieu s'appelle *maîtresse allée*, les deux autres se nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes sont gazonnées ; les blanches sont toutes sablées & ratissées entiérement.

L'*allée* couverte se trouve dans un bois touffu ; l'*allée* découverte est celle dont le ciel s'ouvre par en-haut.

On appelle *sous-allée*, celle qui est au fond & sur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* supérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui est bien dressée dans toute son étendue : *allée en pente* ou *rampe douce*, est celle qui accompagne une cascade, & qui en suit la chûte : on appelle *allée parallele*, celle qui s'éloigne d'une égale distance d'une autre *allée* : *allée retournée d'équerre*, celle qui est à angles droits : *allée tournante* ou *circulaire*, est la même : *allée diagonale*, traverse un bois ou un parterre quarré d'angle en angle, ou en croix de saint Andre : *allée en zigzag*, est celle qui serpente dans un bois, sans former aucune ligne droite.

Allée de traverse, se dit par sa position en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet : *allée droite*, qui suit la ligne : *allée biaisée*, qui s'en écarte ; *grande allée*, *petite allée*, se disent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux sortes d'*allées*; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le sable, & les autres de coquillages, qui sont de très-petites coquilles toutes rondes, liées par du mortier de chaux & de sable: ces *allées*, par leur variété, font quelque effet de loin: mais elles ne sont pas commodes pour se promener.

Allée en perspective, c'est celle qui est plus large à son entrée qu'à son issue.

Allée labourée & hersée, celle qui est repassée à la herse, & où les carrosses peuvent rouler.

Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue, ou sur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, puis repassée au rateau.

Allée de compartiment, large sentier qui sépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de plusieurs jets ou bouillons d'eau, sur deux lignes paralleles; telle est celle du jardin de Versailles, depuis la fontaine de la pyramide, jusqu'à celle du dragon.

Les *allées* doivent être dressées dans leur milieu en ados, c'est-à-dire, en dos de carpe ou dos d'âne, afin de donner de l'écoulement aux eaux, & empêcher qu'elles ne corrompent le nivau d'une *allée*. Ces eaux même ne deviennent point inutiles; elles servent à arroser les palissades, les platte-bandes, & les arbres des côtés.

Celle des mails & des terrasses qui sont de niveau s'égouttent dans les puisarts bâtis aux extrémités.

Les *allées* simples, pour être proportionnées à leur longueur, auront 5 à 6 toises de largeur, sur 100 toises de long. Pour 200 toises, 7 à 8 de large: pour 300 toises, 9 à 10 toises: & pour 400, 10 à 12 toises.

Dans les *allées* doubles, on donne la moitié de la largeur à l'*allée* du milieu, l'autre moitié se divise en deux pour les *contre-allées*; par exemple, dans une allée de 8 toises, on donne 4 toises à celle du milieu, & 2 toises à chaque *contre-allée* : si l'espace est de 12 toises, on en donne 6 à l'*allée du milieu*, & chaque *contre-allée* en a trois.

Si les *contre-allées* sont bordées de palissades, il faut tenir les *allées plus larges*. On compte ordinairement pour se promener à l'aise trois piés pour un homme, une toise pour deux, & deux toises pour quatre personnes.

Afin d'éviter le grand entretien des *allées*, on remplit leur milieu de tapis de gazon, en pratiquant de chaque côté des sentiers assez larges pour s'y promener.

Voyez la maniere de les dresser & de les sabler à leurs articles. (*K*)

* Il n'y a personne qui étant placé, soit au bout d'une longue *allée* d'arbres plantée sur deux lignes droites paralleles, soit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs de côté, & le plafond & le pavé sont paralleles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres sembloient s'approcher, & dans le second cas, que les murs de côté, le plafond & le pavé offrant le même phénomene à la vue, ces quatre surfaces paralleles ne présentoient plus la forme d'un parallélipipede, mais celle d'une pyramide creuse; & cela d'autant plus que l'*allée* & le corridor étoient plus longs. Les géometres ont demandé sur quelle ligne il faudroit disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective, & conserver aux rangées d'arbres le parallélisme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres, satisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paroître paralleles, il faudroit que les arbres ne le fussent pas, mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondans, c'est-à-dire, ceux qui sont le premier, le second, le troisieme, &c. de sa rangée, fussent toujours vus égaux ou sous le même angle; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets, ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration, & que le P. Taquet a démontré d'une maniere embarrassée, que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles; c'est-à-dire, que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté, ces deux arbres feront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'œil

sera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égales à la moitié du second axe, & perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie : mais le problême devient bien plus général, sans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon ; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissans ou décroissans selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles sont leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées représenteront les sinus des angles visuels, & qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en-deçà, soit en de-là : cela supposé, & que la premiere rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée*, il trouve une équation générale & indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque *des sinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle maniere que deux de ces trois choses déterminées, la troisieme le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire, que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite : mais M. Varignon ne s'en tient pas là ; il suppose que la premiere rangée d'arbres soit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle visuel ; mais quelques philosophes prétendent qu'il faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés : afin donc d'accommoder son problême à toute hypothese, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition, Mais un phénomene remarquable, c'est que quand on a joint cette seconde hypothese sur les apparences des objets, à la premiere hypothese, & qu'ayant supposé la premiere rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paroître tous les arbres paralleles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la premiere rangée droite, ce qui est réellement impossible ; car si deux rangées droites paralleles font paroître les arbres non paralleles & s'approchans, à plus forte raison deux rangées non paralleles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothese des apparences en raison composée des distances & des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions philosophiques qui, introduites dans des calculs géométriques, menent à des conclusions visiblement fausses : d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connoissons pas. La géométrie est donc en ce sens-là une bonne, & même la seule pierre de touche de la physique. *Hist. de l'acad. ann. 1718, pag. 57.*

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problême précédent, quelle loi devoient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothese sur la vision ; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de maniere que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même ; & d'après l'expérience déterminer quelle seroit l'hypothese la plus vraisemblable sur la vision.

Nous traiterons plus à fond cette matiere à l'*article* PARALLÉLISME ; & nous tâcherons de donner sur ce sujet de nouvelles vues, & des remarques sur la méthode de M. Varignon. *Voyez aussi* APPARENT.

ALLÉGATION, s. f. *en terme de Palais*, est la citation d'une autorité ou d'une piece authentique, à l'effet d'appuyer une

propoſition, ou d'autoriſer une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (*H*)

ALLEGE, *terme de Riviere*, batteau vuide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de ſa charge, s'il arrivoit que ſon trop grand poids le mit en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. *Voyez* RINCER.

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, deſtinés à porter les marchandiſes d'un vaiſſeau qui tire trop d'eau, & à le ſoulager d'une partie de ſa charge. Les *alleges* ſervent donc au *déleſtage*.

ALLEGE LE CABLE, (*Marine.*) teme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, (*Mar.*) c'eſt un commandement que l'on fait à ceux qui ſont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puiſſe s'en ſervir promptement. *Voyez* TOURNEVIRE.

ALLEGES A VOILES, bâtimens groſſiérement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arriere, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES *d'Amſterdam*, bateaux groſſiérement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on ſe ſert dans la ville d'Amſterdam pour décharger & tranſporter d'un lieu à l'autre les marchandiſes qu'on y débite. Les écoutilles en ſont fort cintrées, & preſque toutes rondes; le croc ou la gaſſe lui ſert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arriere. (*Z*)

ALLEGES, *terme d'architecture*; ce ſont des pierres ſous les piés-droits d'une croiſée, qui jettent harpe (*voyez* HARPE), pour faire liaiſon avec le parpin d'appui, lorſque l'appui eſt évidé dans l'embraſement. On les nomme ainſi, parce qu'elles *allegent* ou ſoulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent ſous l'appui. (*P*)

ALLÉGEANCE, (SERMENT D') ſ. f. *Juriſprud.* c'eſt le ſerment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en ſa qualité de prince & ſeigneur temporel, différent de celui qui lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'égliſe anglicane, lequel s'appelle *ſerment de ſuprématie*. *Voyez* SUPRÉMATIE.

Le *ſerment d'allégeance* eſt conçu en ces termes: " Je N.... proteſte & déclare ſo- » lennellement devant Dieu & les hom- » mes, que je ſerai toujours fidele & ſou- » mis au roi N.... Je profeſſe & déclare » ſolennellement que j'abhorre, déteſte » & condamne de tout mon cœur, com- » me impie & hérétique, cette damnable » propoſition, *que les princes excommuniés » ou deſtitués par le pape ou le ſiége de Rome, » peuvent être légitimement dépoſés où mis à » mort par leurs ſujets, ou par quelque per- » ſonne que ce ſoit*".

Les Quacres ſont diſpenſés du ſerment d'*allégeance*; on ſe contente à ce ſujet de leur ſimple déclaration. *V.* QUACRE. (*H*)

* ALLEGEAS, ſ. m. (*Commerce.*) étoffes des Indes orientales, dont les unes ſont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aunes ſur cinq, ſix à ſept huitiemes, ou douze aunes ſur trois quarts & cinq ſixiemes.

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'eſt détruire ou diminuer le frottement qui retient une choſe, en la dégageant des poids qui l'embarraſſent. On emploie aſſez ſouvent, en ce ſens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grelin, *allege* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus lege, plus léger. On a quelquefois beſoin d'*alléger* les vaiſſeaux, ſoit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, ſoit pour remettre à flot celui qui s'eſt échoué. Dans le premier cas, on ſe ſert de bâtimens dans leſquels on verſe & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet uſage conſtant ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement deſtinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur uſage, & que l'on nomme pour cela, *alleges*. Ces bâtimens ont diverſes formes ſuivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le ſecond cas; c'eſt-à-dire, en cas d'échouage, on eſt ſouvent forcé de jeter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer eſt plus agitée, & que le bâtiment a plus de maſſe. On jette alors les premiers objets qui ſe préſentent: cependant toutes choſes d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonſtances & par la poſition Un vaiſſeau qui en a le temps, & qui eſt à portée de renouveller ſon eau, fait bien de s'en décharger par pré-

férence, parce que la réparation en eſt de peu de dépenſe. Les canons ſont ſans doute en pareil cas le poids le plus nuiſible, le plus conſidérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on ſent cependant qu'il faut combiner le riſque ou le danger du vaiſſeau avec leur valeur, la difficulté ou l'impoſſibilité de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaiſſeau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaiſſeau pour le déſéchouer. Il faut auſſi avoir attention à l'empêcher d'être pouſſé à terre ou ſur le banc où il eſt échoué à meſure que les poids dont on le décharge l'*allégent* : on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire ſur le grêlin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* aſſez ſouvent un vaiſſeau à la mer, lorſque, pourſuivi par un ennemi ſupérieur, on eſpere rendre ſa marche plus prompte en diminuant ſon poids. Il ſemble paroître évident que le vaiſſeau, devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puiſſance qui le pouſſe, & qui ne change point; cette queſtion eſt cependant aſſez compliquée, & ſe combine de mille manieres différentes. Il eſt certain qu'on ne peut décharger un vaiſſeau du moindre poids, ſans changer ſon centre de gravité, & que changer le centre de gravité, eſt apporter un changement univerſel au balancement du vaiſſeau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élevera-t-il ou s'abaiſſera-t-il? Le gouvernail conſervera-t-il un effet auſſi facile? Le vaiſſeau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaiſon, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point ſa marche? Le vaiſſeau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? *&c. &c.* Toutes ces queſtions ont cependant beſoin d'être réſolues & déterminées avec ſoin avant qu'il ſoit permis d'aſſurer que l'on fait bien en *allégeant* le vaiſſeau. On n'en peut pas même faire un problême général, parce que cet effet change non-ſeulement pour chaque vaiſſeau, mais pour le même vaiſſeau, ſuivant la qualité & la diſtribution de ſa charge. Il eſt vrai que ſi le haſard a fait l'arrimage, on eſpere que le haſard fera rencontrer juſte dans l'à-peu-près que fourniſſent l'uſage & la pratique; cependant quand il s'agit de la ſûreté d'un vaiſſeau, ſouvent chargé d'une miſſion importante pour tout l'état, comment ſe repoſer & dormir tranquille dans l'eſpérance de trouver une exactitude aſſez grande dans le tâtonnement? C'eſt dans le cas ſurtout où l'on ſent l'importance d'avoir arrimé ſon vaiſſeau avec diſcernement, & de bien connoître la diſpoſition & la diſtribution des poids. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLÉGERIR *ou* ALLÉGIR *un cheval*, (*Manége.*) c'eſt le rendre plus libre & plus léger du devant que du derriere, afin qu'il ait plus de grace dans ſes airs de manége. Lorſqu'on veut *allégerir* un cheval, il faut qu'en le faiſant troter on le ſente toujours diſpoſé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque temps, on le remette encore au trot. Ce cheval eſt ſi peſant d'épaules & ſi attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on ſe ſerviroit pour l'*allégerir* du caveçon à la Newcaſthle. Ce cheval s'abandonne trop ſur les épaules, il faut *allégerir* du devant, & le mettre ſous lui. (*V*)

§ ALLÉGORIE, ſ. f. (*Arts de la parole & du deſſin.*) c'eſt un ſigne naturel, ou une image, qu'on ſubſtitue à la choſe déſignée. Souvent dans le diſcours, & dans les arts du deſſin, on préſente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expreſſion proverbiale, *ſe tenir au gros de l'arbre*, nous préſente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une choſe qui n'a rien de matériel, c'eſt de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorſque l'on met à la ſuite l'un de l'autre l'image, & la choſe déſignée, c'eſt une *comparaiſon* ou une *ſimilitude;* mais quand on ſupprime la choſe déſignée & qu'on ſe contente de la laiſſer deviner, c'eſt une *allégorie.*

Divers motifs peuvent donner lieu à cette ſubſtitution de l'image à la place de la choſe déſignée. Quelquefois la *néceſſité* y contraint, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter la choſe elle-même. Les arts du

dessin se trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue: quelquefois la *circonspection* l'exige quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfere de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace, voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage. (Hor. *liv. I, od. 14.*) Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'*énergie*, pour donner à la chose représentée plus de clartée, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan, il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destination & la briéveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus concise, plus énergique, & plus sensible qu'il n'auroit pu le faire sans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous proposons ici de faire trois recherches. 1°. Sur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ses divers genres, leurs caracteres particuliers & leur usage. 3°. Sur les sources d'où l'on doit les tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la chose qu'on veut exprimer, & qui la fasse connoître sous une face plus avantageuse. L'*allégorie* doit déterminer son objet, & le déterminer avec précision, sans cela elle devient énigme. Elle doit le présenter plus avantageusement, sans quoi elle devient inutile. De-là résultent deux qualités essentielles à l'*allégorie*, un rapport éxact entre l'image & l'objet, afin que celui-ci se présente d'abord à l'esprit; & une beauté énergique dans l'image, pour que l'objet gagne à être présenté figurément.

Outre ces deux qualités essentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'est qu'elle ne soit pas poussée trop loin; & la seconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le sens propre; deux défauts qui répandent sur l'*allégorie* une teinte d'absurdité. Les anciens ont désigné le corps humain par le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planetes, ses habitans, ses montagnes, & ses vallées, on pousseroit l'*allégorie* jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle *allégorie* de Platon qui représente les passions sous l'image de coursiers attelés à un char, que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une *allégorie*, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit:

Drinck deep, or taste not the Pierian spring;
There s'hallow draughts intoxicates the brain,
And drincking largely sober us again.
(Essay on Criticism. *v. 218.*)

Buvez à longs traits à la fontaine des muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'*allégorie*: *de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?*

Enfin l'image doit être unique sans confusion, sans mêlange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes. (*Inst. Or. l. VIII, 6, 50.*) Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie*; en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie*, est en général, celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites, sous une forme sensible à notre esprit, & de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa briéveté lui donne plus de

vivacité; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poëme: *on me présenta une coupe remplie d'absynthe; à peine en avoit-on emmiellé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. *Voyez* COMPARAISON.

Quand à l'usage de l'*allégorie*, il faut observer en général, que l'excès seroit un défaut; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confusion dans l'esprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensible. *Young*, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'*allégories*, qui résultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-temps que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit, pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece, qui, par le long usage, ont pleinement acquis le caractere d'expressions propres.

Après cet usage de premiere nécessité, l'*allégorie* en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut représenter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expression vulgaire; c'est en quelque maniere faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poëte pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste, & tous les sentimens qu'il exprime dans ses églogues, avec autant & plus d'énergie, en termes directs; mais l'*allégorie* donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique lorsqu'il sera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'*allégorie* acquiert un nouveau degré d'importance, lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre, jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel est le célebre discours du consul Ménénius Agrippa, qui, par cet artifice, sut appaiser la révolte des Plébéiens. (*Tite-Live. l. II. 32.*)

Ces deux especes d'*allégories* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonstances. L'*allégorie* dégénere en puérilité dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose, que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit, & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique: *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette *allégorie*;

Crescit indulgens sibi dirus hydrops,
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis & aquosus albo.
Corpore langor. (Od. *L. II.* 2,)

La premiere maniere est pour les philosophes, celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires, lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales

générales & importantes. C'eſt ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'eſpece dont nous parlons. Les conditions eſſentielles ſont que l'image ſoit bien diſtincte ; que pour être mieux ſaiſie, elle ſoit priſe d'objets connus; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractériſés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple ſuivant:

Sæpius ventis agitatur ingens.
Pinus, & celſæ graviore caſu
Decidunt turres, feriuntque ſummos
Fulmina montes. (Od. *L. II*, 10.)

Ces *allégories*, au reſte, ne ſervent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues; mais ces vérités ont d'autant plus beſoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut ſaiſir ſans le moindre effort, c'eſt, pour me ſervir de l'ingénieuſe expreſſion de Winckelman, un vaiſſeau qui ne trace ſur la mer que des ſillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'eſprit, s'imprime plus ſûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'eſt d'énoncer les choſes d'une maniere plus forte & plus expreſſive, & de les préſenter en même temps dans un plus grand jour. C'eſt ainſi que Haller emploie l'*allégorie* de l'*état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit :

Mine d'yd with thee Philander ! Thy laſt ſigh Diſſolv'd the charm ; the diſenchanted earth Loſt all her luſtre.

Ma joie a diſparu avec toi, cher Philandre ; ton dernier ſoupir a diſſipé le charme, & la terre déſenchantée a perdu ſes attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie ; le nombre des idées qui ſe rapportent à l'objet repréſenté, augmente à meſure qu'on y réfléchit. Cette eſpece d'*allégorie* a la plus grande énergie, car elle réunit l'effet des ſenſations, de la briéveté, de la clarté, de la richeſſe & de la force ; auſſi fait-elle une des grandes beautés de la poéſie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités, dont on peut moins s'aſſurer par une démonſtration diſtincte, que par un coup d'œil rapide qui embraſſe pluſieurs circonſtances particulieres ; l'*allégorie* ſert de preuves aux vérités de ce genre ; & c'eſt ici que des reſſemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une penſée avec plus de briéveté, n'eſt pas tout-à-fait auſſi importante que celle dont nous venons de parler. Telle eſt, par exemple, cette *allégorie* d'Horace :

Contrahes vento nimium ſecundo
Turgida vela.

Enfin il y a encore une eſpece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie myſtérieuſe*, ou *prophétique*, parce qu'en effet pluſieurs prophéties ſont écrites dans ce ſtyle. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle ſert à donner plus de ſolennité & de gravité au diſcours. Elle ne nous laiſſe entrevoir qu'une partie de la choſe repréſentée, & couvre le reſte d'un voile ſacré. Cette eſpece eſt propre dans les actions grandes & ſolennelles, auxquelles on intéreſſe des êtres ſupérieurs. Elle produit ſurtout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté juſqu'ici les diverſes eſpeces d'*allégories* ; il en eſt encore une, celle qui perſonnifie les notions abſtraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux ſources d'où l'on puiſe les *allégories*, ce ſont la nature, les mœurs & uſages des peuples, les ſciences & les arts ; mais c'eſt l'eſprit ſeul qui ſait y puiſer. De même que le corps humain eſt l'image de l'ame, de même auſſi le monde viſible eſt l'image du monde des eſprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque choſe d'analogue dans l'autre. Un eſprit pénétrant, qui, en obſervant la nature, ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera juſqu'aux parties inviſibles du monde phyſique, y trouvera des *allégories* de l'eſpece la plus parfaite. C'eſt une étude qu'on ne ſauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit ſur l'hiſtoire de la nature, nous ont préſenté cet immenſe théatre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philoſophes qui puiſſent moiſſonner dans ce vaſte champ, & ſurpaſſer aiſément les anciens dans cette partie. Nos faiſeurs d'odes n'ont encore guere profité de cette ſource.

Les mœurs & les uſages de la nation ſont

la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la briéveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts, qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagendorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus, des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans; & cela de diverses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit: *devant lui marche la peste.* Tantôt c'est d'une maniere directe: on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque temps nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace: (*Ode I, 35.*)

Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Gestans ahena, nec severus
Uncus abest, liquidumque plumbum.

Tantôt enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, *&c.* On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poésie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poésie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement fantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, *&c.* & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet

représenté ; ce n'est pas le signe, c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure qui, sans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination & dont l'aspect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la discorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade (*v.* 440.) Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espece plus commune d'images allégoriques, qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'aurore aux doigts de rose, qui revient si souvent dans Homere, l'iris au vol rapide; l'amour, les Vénus & les cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poésie qu'en peinture; ce ne sont bien souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres especes encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée; ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'est pas bien décidé, ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée; tels sont les fleuves, les villes, les provinces personnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantastiques.

On personnifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites, ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment l'intrigue, ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poëtes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poëte au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité, & la nature de l'*allégorie*. Mais s'il faut déja une grande sagacité, pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique, quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poëte qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible les productions de son cerveau? de personnifier, comme Homere & Milton la dissention & le péché?

Les images de l'espece plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on fait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant; le langage du poëte en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive qui, à chaque idée, donne un corps; & à chaque corps, une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre jusqu'au fond du cœur; & une troupe de petits amours se promenent sur un beau sein. Mais en vain un poëte médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'il s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschile & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable, cependant un ancien même parle de cet usage comme

d'une chose peu naturelle ; *Prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite-Live (*Liv. II, chap. 32.*) Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises forces qu'on donnoit dans ces temps-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie ; & bien que M. de Voltaire n'approuve pas la hardiesse du poëte Anglois, il n'a pas fait difficulté de donner à la discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques qui, sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles ; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours : *la mort a surpris un tel ?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas, dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites ? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-temps, n'ont rien qui révolte ; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées : dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on apperçoit l'absurdité de la supposition ; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparoître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le rôle qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, si le poëte s'appésantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangeres, qu'il fasse sentir l'impossibilité de la fiction, il court risque de révolter son lecteur ; tant de longueur laissent à celui-ci le temps de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légere métaphore peut les choquer ; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples ; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-temps la vue d'un personnage allégorique, qui, à force de se montrer par trop de côtés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un fantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poëme. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités ; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'être suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés ; mais on n'en pourroit pas conclure qu'ils donnent de la beauté au poëme. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homere ; & Ossian dans ses épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie ; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *Voyez* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture.*) (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

ALLÉGORIE, (*Belles-lettres.*) on n'a pas assez distingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité.*

Le mérite de l'*allégorie* est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe ; elle la fait sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'*allégorie*, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir

la vérité : & de la rendre plus fenfible. C'eft, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée*. Or, une qualité effentielle de la métaphore eft d'être tranfparente ; il falloit donc auffi donner pour qualité diftinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette tranfparence qui laiffe voir la vérité & qui ne l'obfcurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, font convenables à l'apologue : fans perdre fon objet de vue, il feint de s'amufer & de s'égarer en chemin ; il fait même quelquefois femblant de s'occuper férieufement de détails qui n'ont aucun trait au fens moral qu'il fe propofe ; c'eft le grand art de la Fontaine.

Il n'en eft pas de même de l'*allégorie* : on la voit fans ceffe occupée à rendre fon objet fenfible, écartant comme des nuages, tout ce qui altere la jufteffe de l'allufion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la jufteffe des rapports eft auffi précieufe que dans l'*allégorie* ; mais alors en fe rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de fon vrai caractere, qui confifte à faire un jeu d'une leçon de fageffe, & à ne laiffer appercevoir fon but qu'au moment qu'on y eft arrivé.

L'*allégorie* eft quelquefois auffi une façon de préfenter avec ménagement une vérité qui offenferoit fi on l'expofoit toute nue ; mais elle la déguife moins. C'eft un confeil difcrétement donné, mais dont celui qui intéreffe ne peut manquer de fentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.

en eft l'exemple & le modele. Entre un vaiffeau & la république, entre la guerre civile & une mer orageufe, tous les rapports font fi frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre ; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin ni plus clair.

C'eft ainfi que l'*allégorie*, par la jufteffe de fes rapports, doit laiffer toujours entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet eft manqué, fi l'efprit, fatisfait d'en appercevoir la furface, ne defire pas autre chofe, & ne pénetre pas le fond.

C'eft ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité affez intéreffante, pour laiffer croire que le poëte n'a voulu dire que ce qu'il a dit ; car rien n'empêche alors l'efprit de s'y arrêter, fans rien foupçonner au-delà ; & c'eft pourquoi il eft fouvent fi difficile de décider fi la fiction eft allégorique, ou fi elle ne l'eft pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement fans que le poëte y ait penfé,) le pere le Boffu en infere que la fable du poëme épique eft une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin : il veut que la vérité morale foit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en foit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les perfonnages qu'après avoir difpofé l'action. Affurément ce n'eft pas ainfi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poëmes.

Plutarque a raifon de comparer les fictions poëtiques aux feuilles de vigne fous lefquelles le raifin doit être caché. Mais, toutes les fois que le fujet en lui-même a fon utilité morale, c'eft un rafinement puérile que d'y chercher un fens myftérieux.

Ce n'eft pas que dans les poëmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* eft fenfible ; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle eft l'image des prieres, tel eft l'ingénieux épifode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'eft attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'eft particuliérement dans les préfages, dans les fonges, dans le langage prophétique, que les poëtes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans fes ferres un énorme dragon qui, palpitant & enfanglanté, ofe combattre, fe replie & bleffe fon vainqueur ; l'oifeau facré laiffe tomber fa proie.

C'eft de cette image qu'Horace femble avoir pris la comparaifon de l'aiglon avec le jeune Drufus : *qualem miniftrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'*allégorie* confifte à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le fentiment, la chofe qu'on perfonnifie, comme la renommée, dans l'Enéïde de Virgile ; l'envie dans les Métamorphofes d'Ovide & dans la Henriade, les prieres & l'injure, dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous est permis de mêler le plaisant au sublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boston, composée par lui-même, & dont l'allégorie est remarquable par sa justesse & par sa singularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à reliûre
» usée & dépouillée de titres & d'ornemens,
» le corps de Ben. Franklin, imprimeur.
» Il devient l'aliment des vers, mais le livre
» ne périra pas : il paroîtra encore une fois
» dans une nouvelle & très-belle édition,
» revu & corrigé par l'auteur. »

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, sont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine ; l'épisode de la haine dans l'opéra d'Armide ; la mollesse dans le lutrin. Mais quelque belle que soit l'*allégorie*, elle seroit froide si elle étoit longue. Un poëme tout allégorique, ne seroit pas soutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés; *Voyez* MERVEILLEUX.

Presque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, est allégorique ; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à présent qu'elles sont rebattues, la poésie descriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-temps usés. Celui qui diroit aujourd'hui que le soleil va se plonger dans l'onde, & reposer dans le sein de Thétis, diroit une chose commune ; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le soleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, laissant voir encore au-dessus de ces vagues enflammées la moitié de son globe éclatant ; celui qui auroit exprimé les accidens de sa lumiere sur le sommet des montagnes, & le jeu de ses rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là seroit peintre & poëte.

Les emblêmes ne sont que des *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui, s'effrayant de leur chûte : inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont tomber. Ainsi les peintres, à l'exemple des poëtes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aëtion. Son tableau, qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece assemblée ; & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli pour les noces d'une dame de Milan, feroit le sujet d'un joli tableau ; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

Del letto nuzzial questa è la sponda :
Più non lice seguirti : Io parto : addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
La nostra speme, ed il commun desio.
Già vezzegiando ti carpisce, e sfronda
Que' gigli Amor, che di sua mano ordio.
Disse, e disparue in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Scese fra tanto sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, & di ella
A caro sposo, e il duo cangiossi in riso.

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poëte, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur & de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un pere répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne ? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense ; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui est familiere ; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, qu'on doit toute la

beauté de la mythologie des Grecs ; & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des loix ? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée ?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orenoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer la veille sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs; ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues ; que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, sans cela, seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. *Voyez* IMAGE. (*M.* MARMONTEL.)

ALLÉGORIE, (*Peinture.*) Les arts du dessin ne peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à la fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel & une suite d'événemens se présente à la fois. L'*allégorie* est donc de la plus grande importance dans la peinture ; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une aversion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne justifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux sont un composé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, sans esprit & sans force ; tantôt ils sont si énigmatiques, qu'on se fatigue inutilement pour en deviner le sens. Mais tout cela ne prouve autre chose, si ce n'est que de mauvaises *allégories* sont détestables. Si le peintre étoit éclairé & dirigé par des connoisseurs de la nature & des antiquités, il seroit aisé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matiere est assez intéressante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* consiste ici dans la représentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui représente un acte de justice ou de bienfaisance, n'est que le tableau historique d'un cas individuel ; c'est le langage propre & naturel des arts du dessin : mais représenter en général la justice ou la bienfaisance par leurs attributs naturels, c'est composer une *allégorie*. Elle ne se borne pas simplement aux notions, elle s'étend encore à des pensées entieres, qui réunissent diverses notions à un seul tout; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence essentielle entre la langue peinte & la langue parlée, consiste dans les signes ; ils sont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne sont intelligibles qu'à ceux qui se sont fait enseigner la signification des termes ; mais l'*allégorie* doit se faire entendre sans autre instruction : c'est une langue universelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette espece d'hiéroglyphes dont les figures sont des signes de simple convention, & qui, à cet égard, ressemble au langage commun. Cette distinction est d'autant plus nécessaire, que des connoisseurs même s'y trompent souvent. Richardson, par exemple, dans sa *Description des tableaux* (*Tome III, part. I, page 50*), nomme une belle *allégorie*, certain tableau d'Augustin Carrache, qui n'est rien moins qu'une *allégorie* ; c'est un hiéroglyphe, un rébus, un simple jeu de mots. Le tableau représente le dieu Pan vaincu par l'Amour ; pour exprimer cette proposition générale : *l'Amour triomphe de tout.* Toute l'invention de Carrache roule sur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec signifie *tout.* De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'usage reçu, & peut-être aussi pour céder un peu à la nécessité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Plusieurs images hiéroglyphiques sont depuis si long-temps

rangées dans la claſſe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou ſur ſon caſque, n'eſt point le ſigne naturel de la ſageſſe; ce n'eſt donc point une véritable *allégorie:* elle eſt néanmoins adoptée comme telle depuis un temps immémorial. Pluſieurs ſignes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, paſſeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des ſignes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du deſſin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie;* d'où il réſultera que la peinture peut ſe permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poéſie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le diſcours on ne ſe ſerve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorſqu'il y a un avantage marqué à y ſubſtituer une expreſſion figurée: c'eſt même un défaut dans le diſcours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point ſur l'effet du langage ordinaire. Il n'en eſt pas ainſi dans la peinture. Les arts du deſſin n'ont point de langage affecté aux notions générales: il doit donc leur être permis de ſe ſervir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expreſſion, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit ſur une ancienne médaille, l'empire Romain repréſenté ſous la figure d'une perſonne tombée par terre, que Veſpaſien releve, il eſt clair que cette *allégorie* ne dit préciſément, & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout ſimplement: *Veſpaſien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence ſous ſes prédéceſſeurs.* Mais il faut ici tenir compte au deſſinateur d'un mérite qui n'en ſeroit pas un pour l'orateur. Ainſi, ce qui dans le diſcours ne ſeroit encore que le langage ordinaire, eſt déja une *allégorie* permiſe dans la peinture. Il eſt vrai néanmoins que, même dans les arts du deſſin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention diſtinguée, ce n'eſt pas aſſez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons préſentement les divers genres d'*allégories*. On peut, d'après leur ſignification, les réduire à deux eſpeces, l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indiviſible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *repréſentation allégorique*, réunit pluſieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaiſon d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* eſt encore de deux eſpeces; l'une emprunte immédiatement ſes images de la nature, comme lorſqu'on déſigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'eſt l'emblême: l'autre invente ſes images en tout ou en partie, & cette derniere eſpece eſt l'*allégorie* proprement ainſi nommée.

Conſidérons d'abord les images allégoriques, ſoit qu'on s'y ſerve d'emblêmes ou d'*allégories*. L'eſpece la plus commune eſt celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la penſée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorſque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée ſur ſa tête, & un manteau perſemé de lys ſur ſes épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France.* Quelquefois cette *allégorie* déſigne immédiatement le nom de la choſe, comme la grenouille & le léſard ſculptés ſur deux volutes antiques, qui, ſuivant M. Winckelman, déſignent les deux architectes Bratachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la choſe par quelqu'une de ſes propriétés: c'eſt ainſi que la ville de Damas eſt repréſentée ſous la figure d'une femme qui tient des prunes dans ſa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût: ce ne ſont au fond que des hiéroglyphes; mais le beſoin les a introduites, & l'on ne ſauroit s'en paſſer.

Les images allégoriques, qui ne ſe bornent pas à indiquer ſimplement l'objet, mais qui le caractériſent en quelque façon, ſont d'un grand prix. Elles reſſemblent à ces termes riches qui, par leur étymologie, ou par leur compoſition, donnent en quelque

maniere

maniere la définition de la chose même, & en sont le signe naturel. Tel, est, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens désignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas simplement l'immortalité ; il fait de plus sentir que ce n'est qu'après s'être dépouillée de l'envelop-pe grossiere, que l'ame jouit de sa véritable vie. Telle est encore l'image allégorique de la justice : le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot justice, ils en indiquent le caractere essentiel ; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la scrupuleuse exactitude.

Il seroit inutile de dire que des images de cette espece sont de beaucoup à préférer à celles dont la signification se borne au mot ; mais il est important de faire observer qu'un artiste, qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu significative, un sens naturel, à l'aide de quelques traits caractéristiques. C'est ainsi que le Poussin a su ingénieusement désigner le Nil. La tête de ce fleuve est cachée dans les roseaux, pour marquer qu'on en ignore encore la source. C'est au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une signification plus précise aux images des choses qui ont des propriétés sensibles, comme sont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abstraites. Buphalus, artiste grec, avoit ainsi désigné la *fortune* d'une maniere très-expressive : elle portoit un cadran solaire sur la tête, & une corne d'abondance à la main. (Pausanias, *Liv. IV.*) Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n. 17.*) qui pourroit passer pour une excellente *allégorie* de la poésie. C'est un génie monté sur un griffon ; il appuie sa main droite sur une lyre : celle-ci est placée sur un trépié qui est soutenu à son tour par une base de forme cubique. Le cube peut désigner la justesse des pensées ; le trépié, l'inspiration ; & la lyre, l'harmonie : les trois qualités essentielles du poëme.

Les images allégoriques, qui présentent des figures humaines, sont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'est par-là que les emblêmes, d'ailleurs si peu significatifs, des nations & des villes, acquierent l'expression la plus forte, lorsqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiste a la touche sure, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Aristides, quand, par une seule figure, il sut exprimer le caractere distinctif des Athéniens. Que de force, & que de choses Appelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conservé la description ? Et quelle horreur n'inspire pas l'image de la guerre dans Aristophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expressif, est représenté écrasant dans un énorme mortier, des villes, & réduisant en poudre des provinces entieres ?

Mais, pour trouver des *allégories* de l'espece dont nous parlons, il faut sans doute être doué d'un génie qui n'est donné qu'aux artistes du premier ordre. Dans cette foule immense d'images allégoriques, qu'on voit sur les médailles antiques, il n'y en a que très-peu qui soient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, sont les images des divinités, qu'on peut, en quelque maniere, mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité ; & le fameux Appollon du Belvedere n'est autre chose qu'une *allégorie* parfaite du soleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeunesse, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie sait donc donner le plus haut degré d'expression à des images qui, d'elles-mêmes, seroient peu expressives ; mais ce n'est pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce degré d'énergie. On ne sauroit trop répéter à l'artiste qu'il ne suffit pas de mettre une balance dans la main de la justice ; il doit savoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui est propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel esprit, qui saisit des ressemblances subtiles & minutieuses, n'est pas ce qu'il faut ici : il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'esprit, chaque sentiment de l'ame, qui puisse réussir dans des inventions de ce genre.

Les attributs servent néanmoins aussi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence

& pour conduire à l'essentiel. Nous ne désapprouvons pas le croissant sur le front de Diane; il nous explique le sujet: mais l'artiste ne doit pas croire que cet attribut suffise pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puisse être placé indifféremment sur toute figure de femme. Ces signes, qui ne sont que parlans, sans aucune énergie, sont d'autant plus nécessaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique laisse souvent en doute sur le véritable sens, lorsque ce sont les arts du dessin qui la présentent. Quand même l'artiste réussiroit parfaitement à exprimer l'idée du temps dans l'image de Saturne, il ne sera que bon qu'il y joigne un sablier, ou quelqu'autre signe de cette nature: c'est en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont ensuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le dessinateur est ici incomparablement plus borné que le poëte. Ce dernier présente son *allégorie* dans une connexion qui indique aisément le sens. L'autre au contraire, est souvent réduit à ne donner qu'une image isolée; rien, autour d'elle, ne peut aider à deviner sa signification. L'artiste est alors dans la nécessité de recourir à des accessoires qui suppléent; mais, nous le répétons encore, il ne doit pas se contenter de ces petits signes accessoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & sculpteurs est vrai, plusieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons; & rien ne leur a dû être impossible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impossible à Euphranor s'il a su peindre Pâris, de maniere qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le ravisseur d'Hélene & le meurtrier d'Achille? *Euphranoris*, (dit Pline, *Liv. XXXIV*, 8.) *Alexander Paris est, in quo laudatur, quòd omnia simul intelligantur, judex dearum; amator Helenæ, & tamen Achillis interfector*. Nous verrons (*art.* ANTIQUES), ce qu'il faut penser de ces récits sur l'art des anciens. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raison conçoit: & il est bon d'exciter les artistes modernes par l'exemple des productions des anciens, fussent-elles exagérées.

A la suite des simples images allégoriques, viennent les tableaux qui représentent allégoriquement une maxime, ou une proposition générale. C'est ici qu'il faut appliquer la décision d'Horace, qu'on cite souvent mal-à-propos.

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec beaucoup plus d'énergie que ne le feroit le simple discours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitement ce que le discours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus l'imagination, qui n'est aux sens, que comme l'ombre est au corps. Mais si, à cet avantage, le tableau réunit encore une perfection intrinseque, son effet l'emportera de beaucoup sur toute l'énergie de la poésie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puisse se proposer.

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque, sur laquelle on ne sauroit trop insister. C'est un grand abus en matiere de peinture, que jusqu'à présent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention; c'est préférer les moyens à la fin. La plupart des connoisseurs ressemblent à l'avare qui met la félicité à posséder un moyen dont il n'a aucun dessein de faire usage. L'heureuse invention d'une *allégorie* intéressante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'est ouverte qu'aux génies du premier ordre; peu d'artistes y ont réussi: c'est la partie foible des dessinateurs modernes, c'est aussi celle des amateurs. On continue d'admirer les chetives inventions d'Otto-Venius: il dessinoit bien; mais ses emblêmes d'Horace sont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut distinguer trois sortes de tableaux allégoriques, selon la nature du sujet, qui est ou physique, ou moral, ou historique. Les saisons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere classe. De tels tableaux représentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce son,

des poëmes peints dont le ſujet eſt pris de la nature viſible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, ſeroit le plafon du château de Reinsberg, où Peſne a repréſenté le jour naiſſant, ſi, comme ce célebre artiſte ſe le propoſoit, il avoit fait graver ce tableau.

La ſeconde claſſe contient les repréſentations de vérités générales, & des maximes relatives aux mœurs. De ce genre eſt cette pierre gravée ſi connue, qui repréſente l'amour à cheval ſur un tigre ou ſur un lion, pour exprimer que cette paſſion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, eſt plus détaillé; il fait ſentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne different de l'*allégorie* du diſcours, qu'en ce qu'ils diſent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots, le diſcours dit à l'imagination. L'obſervation attribuée à Pythagore, que lorſqu'un état a joui quelque temps d'une heureuſe abondance, le luxe s'y introduit inſenſiblement, puis le dégoût, enſuite des excès monſtrueux, & enfin la ruine totale : cette obſervation eſt un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination ſur la toile.

La troiſieme claſſe enfin renferme les repréſentations hiſtoriques, ſoit qu'elles indiquent ſimplement les faits, ce qui conſtitue l'*allégorie* hiſtorique la plus commune, telle qu'on la voit ſur tant de médailles antiques & modernes; ſoit qu'elles circonſtancient les événemens ? ce qui conſtitue l'*allégorie* ſublime du genre hiſtorique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV ſont repréſentées.

C'eſt le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puiſſent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir un événement mémorable, ou une grande action par ſon côté le plus ſaillant, pour l'énoncer en une ſeule période de maniere que de ce point de vue principal on puiſſe découvrir tous les détails à la fois.

Pour réuſſir dans ce genre, il faut non-ſeulement ſavoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choſes en un petit eſpace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien viſible, & c'eſt-là ce qui rend ſi rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La repréſentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'hiſtorique; car c'eſt moins le fait qu'elle doit préſenter, qu'une remarque importante & féconde en application ſur le fait; de ces remarques telles qu'un grand hiſtorien pourroit les faire pour montrer un événement ſous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infauſtos populi romani amores. Annal. II*, 42. Le but d'un tableau allégorique n'eſt nullement de tranſmettre l'hiſtoire à la poſtérité, il y a des moyens plus ſimples, & plus sûrs de remplir cet objet; ſon but eſt de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant : ce qui n'eſt rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'hiſtoire qu'on en a vue ſoit très-connue, & que de plus elle renferme ou par les deſſeins qui l'ont fait naître, ou par les circonſtances qui l'ont accompagnée, ou par les ſuites qui en ont réſulté, quelque choſe de généralement mémorable : c'eſt cette généralité qui fait proprement l'eſſence de l'*allégorie*.

Il y a, dans la galerie de Duſſeldorf, un tableau de Raphaël qui repréſente un jeune homme dans un bocage épais, aſſis auprès d'une ſource d'où il a puiſé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant ſoi, à la main. Juſques-là ce tableau eſt purement hiſtorique, & c'eſt auſſi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a ſu donner à cette figure unique des penſées ſi hautes, un recueillement ſi ſublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean-Baptiſte occupé dans le déſert à réfléchir ſur ſa vocation divine, & qu'on croit enſuite entendre ſes profondes méditations ſur le baptême. Voilà ce qui tient déja à la haute *allégorie*. Quiconque ne ſait peindre que des corps ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'eſprit de la choſe.

Le premier ſoin de l'artiſte ſera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un évé-

nement qu'il veut allégoriser ; & son second soin doit être de la rendre visible. Ainsi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne représenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles ; il exprimeroit ou le noble desir de venger sur un monarque enivré de sa puissance, les injures d'un peuple libre ; ou l'ambition effrénée & ses funestes suites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir assez considérable ; ou enfin quelqu'autre pensée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiste aura trouvé l'esprit de son histoire, il ne lui sera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il est aisé de faire connoître les temps, les lieux, & les personnages.

S'il est vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Aristides ait pu dans une seule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere si singuliérement contrasté ; pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné, des tableaux vraiment allégoriques ? Tels seroient par exemple, l'influence du rétablissement des sciences sur les mœurs ; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns de plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ses diverses especes & son prix, il nous reste à faire quelques remarques sur son invention & ses usages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, seroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourroit aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une invention assez facile ; un écu blasonné, ou quelqu'autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le nom ; quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve souvent sur des antiques, un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains signes, qui, sans avoir de signification naturelle, en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage ; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains ; les têtes de bélier, & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple, les trophées sur des arsenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir dévolopper distinctement les notions que cet objet renferme ; avoir le don de les simplifier, & sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple ; c'est ainsi qu'Oreste & Pylade sont une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables *allégories* ; tel est le crible employé à puiser l'eau pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois especes ; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-

bien le ſommeil ; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aiſément être l'image de la fécondité.

C'eſt donc le but précis qu'on ſe propoſe qui doit guider dans le choix & l'invention des images ; celles qui peuvent ſe lier à des figures humaines, en forme d'attributs, ou de marques caractériſtiques, ſont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur ſignification. La vanité d'attirer ſur ſoi les regards du peuple, eſt, par exemple, bien exprimée par l'image d'un Paon ; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, ſi l'on choiſit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiſeau. On peut, au moyen de cette figure, rendre l'*allégorie* beaucoup plus préciſe & plus expreſſive, par le caractere de la perſonne, par ſon attitude & par ſon action ; c'eſt cette conſidération ſans doute qui a fait inventer aux artiſtes de l'ancienne Grece, tant de perſonnages allégoriques ; celui de la néceſſité que nous avons rapporté d'après Horace, en eſt un très-bel exemple.

C'eſt de l'heureuſe invention des images iſolées, que dépend l'invention du tableau entier, morale, phyſique, ou hiſtorique. Ces tableaux exigent néceſſairement des perſonnages ; car une repréſentation qui ne ſeroit compoſée que de ſimples ſignes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit ſur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il ſeroit inutile de preſcrire des regles particulieres ſur l'invention de ces tableaux ; l'artiſte fera bien néanmoins de méditer avec ſoin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer ſouvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'uſage.

La voie de l'exemple eſt la premiere & la plus aiſée. Pour repréſenter une choſe en général, on choiſit un cas particulier qui, à l'aide du lieu, ou de quelque acceſſoire, peut aiſément recevoir une ſignification générale. Un peintre ou un ſculpteur de l'antiquité n'avoit qu'à repréſenter dans un temple de la fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Béliſaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune ; le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu ſeul ſuffiſoit pour changer le fait particulier en une repréſentation générale du pouvoir de la fortune. Mais le même trait hiſtorique, placé en tableau dans une chambre, ne feroit point encore une *allégorie* ; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la fortune, ou déſigner cette déeſſe par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaiſons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiſte imagine une comparaiſon qui exprime fortement ſa penſée; il faut enſuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau ſur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbriſſeaux, pourroit être pris pour un ſimple payſage ; mais le peintre en fera une *allégorie* s'il ſait y introduire quelques perſonnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette repréſentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux ſe ſoumettre avec réſignation aux adverſités, que de ſe roidir hors de ſaiſon par un orgueil opiniâtre.

La troiſieme voie eſt celle des *allégories* pures, c'eſt la plus difficile, mais auſſi la plus parfaite lorſqu'on y réuſſit. Si, par exemple, on ſe propoſoit de repréſenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La fortune ſeroit une déeſſe aſſiſe ſur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de ſa puiſſance, les autres marqueroient des traits de ſes caprices. Une baguette magique dans ſa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de ſon pouvoir. Son trône ſuſpendu, & ſoutenu par les vents, dont chacun ſeroit déſigné ſous une figure *allégorique*, repréſenteroit l'inconſtance du bonheur, & la promptitude de ſes variations. L'air de tête, les traits du viſage, l'attitude annonceroient la légéreté, le caprice, l'effronterie & l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images acceſſoires. La richeſſe & la pauvreté, la

grandeur & l'esclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la suite de la déesse; la sécurité marcheroit devant elle, &c. &c.

Mais qu'aucun artiste n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne se sent la force de pénétrer dans le sanctuaire, où Raphaël & Appelles ont été initiés à tous les mysteres de l'art. C'est ici qu'il faut appliquer ce qu'Horace a dit aux poëtes :

. *Mediocribus esse poëtis*
Non homines, non dii, non concessére columnæ.

Plus l'*allégorie* pure est admirable quand elle est bonne, parce qu'elle est le dernier effort de l'art, plus elle est ridicule quand elle est mauvaise.

Reste à parler de l'usage de l'*allégorie*. Cet usage est d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ses ouvrages l'empreinte de leur destination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichissent diverses parties d'un édifice, en annoncent l'usage précis, & servent à caractériser un temple, un arsenal, le palais d'un monarque. Des statues & des tableaux placés dans les églises, dans les cours de justice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand usage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent se proposer.

Les anciens ont très-souvent employé l'*allégorie* à caractériser leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaises, les vases de toute espèce, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet usage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choses les plus communes; l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'est-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des ustenciles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériser aisément les personnages, & les objets qui entrent dans les tableaux d'une composition étendue. Une simple houlette couchée sur un tombeau, suffit pour désigner la personne que ce tombeau renferme; & souvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau qui, sans ce secours, auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie*; c'est-là néanmoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste à été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de l'*allégorie* dans les monumens; si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblême. Le nom de Diogene, gravé sur sa tombe, s'y fût aussi bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportés par Pausanias.

L'*allégorie* servoit encore chez les païens, à exprimer leurs idées sur divers attributs de la divinité, par les statuts de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples, ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que le peintre supplée au défaut des signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Vénus avec Anchise; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau; l'expédient que Raphaël a imaginé, c'est de tracer en trois mots : *Genus unde latinum.* Le peintre françois a su exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscrip-

tion sépulcrale, *& in Arcadia ego.* (*Voyez* du Bos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, *T. I*, *sect. 6.*)

Quant au mêlange des personnes *allégoriques* avec des personnages réels & historiques, M. du Bos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allegue dans l'ouvrage cité ; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guere s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mêlange de la mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre côté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des êtres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de regle au peintre. S'il est donc permis à un poëte, après avoir décrit un stratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les Amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlévement de Proserpine ? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmener cette déesse, on voit dans les airs de petits amours, qui, par des danses & des espiégleries, expriment la grande joie que cet enlévement leur inspire; d'un autre côté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mere, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mêlange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire, puisse déplaire ; il peut servir de modele sur la maniere de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. du Bos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Belles-lettres. Poésie.*) Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sagesse, le Temps, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.*: mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques.* Ainsi, dans Homere, on distingue l'allégorie d'avec la fable : Vénus & Jupiter sont de la fable ; l'injure & les prieres sont de l'allégorie. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux ; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, selon que le système religieux dans lequel ce personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poëme. Ainsi, par exemple, dans l'*Enéide* l'amour est pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'est qu'un être allégorique de la même classe que la politique & la discorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques ;* le *Roman de la Rose* les avoit mis en vogue : dans ce roman l'on voit en scene, *jalousie*, *bel accueil*, *faux-semblant*, &c. & d'après cet exemple, on mettoit sur le théatre, dans les soties & les mysteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*esprit*, la *chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *passe-temps*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant ; &, dans ce temps-là, on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siecles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour : par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'isle de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérilités ont

été à la mode dans le ſiecle du bel-eſprit & du précieux ridicule ; le bon eſprit les a réduites à leur juſte valeur ; & on n'en voit plus que ſur des écrans, ou dans quelques livres miſtiques. (*M. Marmontel.*)

Allégorique, adj. (*Théol.*) *ce qui contient une allégorie. Voyez* Allégorie. Les théologiens diſtinguent dans l'écriture deux ſortes de ſens en général, le ſens littéral & le ſens myſtique. *Voyez* Sens littéral & Mystique.

Ils ſubdiviſent le ſens myſtique en *allégorique*, *tropologique* & *anagogique.*

Le ſens *allégorique* eſt celui qui réſulte de l'application d'une choſe accomplie à la lettre, mais qui n'eſt pourtant que la figure d'une autre choſe : ainſi le ſerpent d'airain élevé par Moyſe dans le déſert pour guérir les Iſraëlites de leurs plaies, repréſentoit dans un ſens *allégorique* Jeſus-Chriſt élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interpretes de l'écriture ſe ſont fort attachés aux ſens *allégoriques :* on peut s'en convaincre en liſant Origene, Clément d'Aléxandrie, *&c.* mais ces *allégories* ne ſont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne ſoient indiquées dans l'écriture même, ou fondées ſur le concert unanime des peres.

Le ſens, *allégorique*, proprement dit, eſt un ſens *myſtique* qui regarde l'égliſe & les matieres de religion. Tel eſt ce point de doctrine que ſaint Paul explique dans ſon épître aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum de ancillâ, & unum de liberâ : ſed qui de ancillâ, ſecundùm carnem natus eſt ; qui autem de liberâ, per repromiſſionem : quæ ſunt per* Allegoriam *dicta.* Voilà l'*allégorie ;* en voici le ſens, & l'application à l'égliſe & à ſes enfans : *Hæc enim ſunt duo teſtamenta ; unum quidem in monte Sina, in ſervitutem generans ; quæ eſt Agar..... Illa autem quæ ſurſum eſt Jeruſalem libera eſt, quæ eſt mater noſtra..... Nos autem fratres, ſecundùm Iſaac promiſſionis filii ſumus..... Non ſumus ancillæ filii, ſed liberæ ; quâ libertate Chriſtus nos liberavit.* Galat. *cap. iv, verſ.* 23, 24, 25, 26, 29, 31. (*G*)

* ALLEGRANIA, (*Géogr.*) petite iſle d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuſe, au nord-oueſt de Rocca, & au nord-eſt de Sainte-Claire.

* ALLEGRE *ou* ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-deſſus de laquelle il a y un grand lac. *Long.* 21, 22 ; *lat.* 45, 10.

ALLEGRO, *terme de Muſique.* Ce mot écrit à la tête d'un air, déſigne, du lent au vîte, le troiſieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique italienne. *Allegro* eſt un adjectif italien qui ſignifie *gai ;* & c'eſt auſſi l'expreſſion d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *preſto. Voyez* Mouvement.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la meſure. (*S*)

ALLELUIA, *ou* ALLELUIAH, *ou* HALLELUIAH, expreſſion de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'égliſe à la fin de certaines parties de l'office divin. Ce mot eſt hébreu, ou plutôt compoſé de deux mots hébreux ; ſavoir, הללו, *hallelu*, & יה, *Ja*, qui eſt une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehova*, qui tous deux ſignifient *laudate Dominum ;* en ſorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur.*

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont eſt compoſé *alleluia*, n'eſt point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ſes noms ineffables ; ce qu'il prouve par divers paſſages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous liſons dans la verſion latine, les Hébreux liſent *alleluia ;* remarque qui n'infirme pas le ſens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere eſt le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le ſervice de l'égliſe : pendant long-temps on ne l'employoit qu'une ſeule fois l'année dans l'égliſe latine ; ſavoir, le jour de Pâques ; mais il étoit plus en uſage dans l'égliſe grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des ſaints, comme S. Jérôme le témoigne expreſſément en parlant de celle de ſainte Fabiole : cette coutume s'eſt conſervée dans cette égliſe, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'églife latine ; ce qui donna lieu à quelques perfonnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduifoit dans l'églife de Rome les cérémonies de celle de Conftantinople : mais il répondit que tel avoit été autrefois l'ufage à Rome, même lorfque le pape Damafe, qui mourut en 384, introduifit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce décret de S. Grégoire fut tellement reçu dans toute l'églife d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des morts, comme l'a remarqué Baronius dans la defcription qu'il fait de l'enterrement de fainte Radegonde. On voit encore dans la meffe Mofarabique, attribuée à S. Ifidore de Séville ; cet introït de la meffe des défunt : *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ viventium, alleluia.*

Dans la fuite l'églife Romaine fupprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la meffe des morts, auffi-bien que depuis la feptuagéfime jufqu'au graduel de la meffe du famedi-faint, & elle y fubftitua ces paroles, *laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ ;* comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrieme concile de Tolede dans l'onzieme de fes canons, en fit une loi expreffe, qui a été adoptée par les autres églifes d'Occident.

S. Auguftin, dans fon épître 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit *alleluia* que le jour de pâques & les cinquante jours fuivans, en figne de joie de la réfurrection de Jefus-Chrift : & Sozomene dit que dans l'églife de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius, & le cardinal Bona, fe font déchaînés contre cet hiftorien pour avoir avancé ce fait : mais M. de Valois dans fes notes fur cet auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'ufage de fon fiecle. Dans la meffe Mofarabique on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout temps ; au lieu que dans les autres églifes on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épître & l'évangile, c'eft-à-dire, au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia*, comme un fignal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre.

Curvorum hinc chorus helciariorum.
Refponfantibus ALLELUIA *ripis,*
Ad Chriftum levat amnicum celeufma :
Sic, fic pfallite, nauta vel viator.

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens que de fanctifier leur travail par le chant des hymnes & des pfeaumes. Bingham, *orig. ecclefiaft. tom. VI, lib. XIV, c. xj, §. 4.* (G)

Alleluia, f. m. (*Hift. nat.*) en latin *oxis*, herbe à fleur d'une feule feuille en forme de cloche, ouverte & découpée. Il fort du calice un piftil qui eft attaché au fond de la fleur comme un clou, & qui devient dans la fuite un fruit membraneux, oblong, & divifé le plus fouvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente qui s'étend depuis la bafe du fruit jufqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques femences enveloppées chacune d'une membrane élaftique, qui la pouffe ordinairement affez loin lorfqu'elle eft mûre. Tournefort, *Inft. rei herb.* *Voyez* Plante. (*I*)

Alleluia, (*Jardin.*) *oxytriphillon.* Cette plante ne graine point, & ne fe multiplie que par de grandes traînaffes ou rejetons qui fortent de fon pié, de même qu'il en fort des violettes & des marguerites. On replante ces rejetons en mars & avril, & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croît naturellement dans les bois, & aime l'ombre. (*K*)

L'Alleluia, (*Médecine.*) eft d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet : il eft bon pour défaltérer, pour calmer les ardeurs de la fievre, pour rafraîchir, pour purifier les humeurs : il fortifie le cœur, réfifte aux venins. On s'en fert en décoction, ou bien on en fait boire le fuc dépuré.

§ ALLEMAGNE, (*Géogr. Hiftoire.*) Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers temps, fous le nom de *Germanie.* (Voyez Germanie.) Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jufqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'Océan, la mer Baltique, & tout ce que

les anciens appelloient *Cherſoneze cimbrique*, la bornent au ſeptentrion ; la Hongrie & la Pologne à l'orient ; l'Italie & la Suiſſe au midi ; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a eſſuyées du côté du ſeptentrion ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ſes frontieres juſqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube : elle a encore pris des accroiſſemens du côté de l'occident, par l'acquiſition des pays qui compoſoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractere des anciens Germains ſe ſont perpétués dans leurs deſcendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté ſont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, ſont robuſtes, grands & bien conformés. Tous ſemblent nés pour la guerre ; leurs exercices, leurs jeux, & ſur tout leur muſique, manifeſtent leurs inclinations belliqueuſes. Ce peuple de ſoldats, quoique fier & jaloux de ſes priviléges, ſe ſoumet ſans murmure à l'auſtérité de la diſcipline militaire ; & quoique le commandement y ſoit dur, l'obéiſſance y eſt ſans replique. Leur eſprit inventeur a étendu les limites des arts utiles ; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voiſins. La chimere de la naiſſance eſt un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons ſe regardent comme des intelligences ſublimes & privilégiées. Leurs vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'un ſale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réſervé le limon le plus précieux pour compoſer ceux de leur eſpece. Ce préjugé eſt fortifié par les prérogatives attachées à la naiſſance : ce n'eſt qu'à la faveur d'une longue ſuite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'égliſe, dont les richeſſes entretiennent la ſplendeur des familles.

La conſtitution actuelle de l'*Allemagne* eſt à-peu-près la même que dans ſon origine. C'eſt un reſte de ces confédérations formées par pluſieurs tribus, pour aſſurer l'indépendance commune contre les invaſions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient diſcutés dans les aſſemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conſerver leur indépendance & leurs poſſeſſions, furent ſouvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais ſubjugués. C'eſt le ſeul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il eſt vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours aſſez le prix de leur confédération, & que, ſouvent diviſées d'intérêts ou de haines perſonnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domeſtiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppreſſeurs. Elles euſſent été invincibles, ſi elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* eût été dans tous les temps le théatre de la guerre, elle a toujours été ſurchargée d'habitans. Son exceſſive population la fait appeller la pépiniere des hommes. C'eſt un privilége dont elle eſt redevable à la ſalubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de ſon ſol qui fournit des ſubſiſtances faciles au cultivateur. Les rivieres, dont ce pays eſt arroſé, favoriſent ſa fécondité naturelle & ſes relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des reſſources puiſſantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le ſol ne ſoient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille ſur les bords du Neckre & du Rhin des vins fort eſtimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoiſſent pas cette richeſſe, mais on y fait d'abondantes moiſſons de blé, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, que l'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la conſtitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repaſſerent le Rhin, & ſe rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube &

le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes ; & après avoir subjugué la Saxe & la Baviere, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, sous ce prince conquérant & sous le regne de son fils, ne fut, pour ainsi dire, qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le Débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume ; & ses descendans la possédérent depuis 340 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective ; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire romain* ; titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondé d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples d'Italie opprimés par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur : ils lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté : il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lasserent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomenterent en secret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuserent des foudres de l'église contre tous ceux qui refuserent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne suscitoit que des guerres, se désisterent successivement de leurs droits, & abandonnerent le siege de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siecles, bouleverserent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à se parer d'un titre vain & pompeux ; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'*Allemagne*, & enrichissoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers temps, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restraint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont eccésiastiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective, quoique toute la nation fut convoquée pour donner sa voix. Il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restraint à neuf, dont trois sont ecclésiastiques ; savoir, les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les six autres sont le roi de Bohême, le roi de Prusse, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes se sont appropriés ce privilége exclusif : la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes, & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privileges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains,

parce qu'ils font assez puissans pour faire respecter leurs privilèges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine.

La maison des comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle; elle est divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, qui descend de Guillaume, possede la Baviere. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maison, qui possede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possede, sont situées au milieu de l'*Allemagne*. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Erneistine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable: les princes de Gottha, de Veimar, Hildburghausen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant: ses possessions s'étendent au-delà de l'*Allemagne*, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Manche, de la Prusse, de Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Cleves, de la plus grande partie de la Silésie; des évêchés d'Halberstad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat est passé dans la maison de Brunsvic-Hanovre, qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche: les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne*; celui de Treves, dans la Gaule & dans la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume. Celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître: c'est lui qui, dans la solennité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, il n'y a point de roi des Romains; l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appeloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur di-

gnité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La jurisdiction du Burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons; il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possedent presque toute cette peninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersoneze cimbrique.* Le duc de Virtemberg possede une partie de la Suabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans: tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est pas héréditaire, elle leur donne moins de considération: ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colléges, dont le premier est celui des électeurs; le second celui des princes; le troisieme est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Le collége des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence, les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs priviléges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le second rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, Mirzbourg, Spire, Worms, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruk, Munster & Coire, *&c.* & quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs siéges dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Wissembourg, *&c.* Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de considération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des especes de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abon-

dance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Breme dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere ; Nuremberg & Altorf dans la Franconie ; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Suabe ; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie ; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce : on les appelle *anséatiques*, qui sont Cologne dans le cercle de Westphalie; Hambourg, Lubec, Breme & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe ; & Dantzic dans la Prusse Polonoise : ces villes sont des especes de républiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'*Allemagne* fut divisée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles sont au midi de la haute *Allemagne*, savoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne ; de Baviere & de Suabe. Les cinq autres sont la Westphalie, la haute & basse-Saxe, le haut & le bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Suabe Autrichienne ; l'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages ; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie. La Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail ; son nom allemand signifie *bœuf*. Sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers : on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit d'abondantes moissons de blé. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent ; les salines y sont d'un produit considérable. Six états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw ; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maison Palatine, ne possede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du S. siége. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés ; le duché de Neubourg & la principauté de Sulback s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées ; ce cercle renferme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten ; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les priviléges dont jouit son abbé. Ausbourg, célebre par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve en-

core le nom, eſt riche par ſes blés, ſes pâturages & ſes fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anſpach & de Culembach, qui rempliſſent tour-à tour cette fonction; mais l'évêque jouit ſeul du droit de propoſer les affaires, de recueillir les ſuffrages & de dreſſer les concluſions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement ſur l'uſage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des ſubalternes; ils ſont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît ſurprenant que des princes auſſi puiſſans n'aient pas aboli une coutume qui ſemble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette biſarrerie. Ils ont grand ſoin de ſe faire inveſtir de leurs offices par les évêques, pour jouir de pluſieurs terres qui y ſont attachées; l'évêché de Virtzbourg eſt d'un revenu conſidérable: lorſque quelqu'un ſe préſente pour être reçu chanoine, il eſt obligé de paſſer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement ſur le dos. Cette coutume eſt un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refuſent de ſe ſoumettre à cette cérémonie. C'eſt dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghauſen, ont leurs poſſeſſions. Le landgrave de Heſſe-Caſſel y poſſede pluſieurs principautés. Les marquiſats d'Anſpach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maiſon de Brandebourg, y ſont auſſi renfermés: les principales villes impériales ſont Nuremberg, où ſe fait un grand commerce, & Francfort ſur le Mein.

Le cercle de la haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe eſt un pays fertile en blé & en pâturage, on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'eſt de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe deſcendent du marquis de Miſnie. Ils ne poſſedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'éléctorat que depuis l'an 1448. Perſonne ne leur conteſte d'être une des plus anciennes maiſons de l'Europe; la branche Albertine a preſque tout englouti l'héritage de cette maiſon. L'Erneſtine à ſes principales poſſeſſions dans la Thuringe, unie à la Miſnie en 1240. La principauté d'Anhalt eſt poſſédée par les deſcendans des princes d'Aſcanie, qui, dans le douzieme ſiecle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils poſſéderent ſucceſſivement le marquiſat de Brandebourg, le duché de Saxe & pluſieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a eſſuyé de fréquentes révolutions, & a ſouvent changé de maître. Elle eſt enfin paſſée ſous la domination des deſcendans de Frédéric marcgrave de Nuremberg, qui ſont maîtres de la Pruſſe & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Pruſſe, royaume puiſſant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ſes derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, ne le cede qu'à la maiſon d'Autriche par l'étendue de ſes poſſeſſions. La multitude de ſes principautés lui donne rang & droit de ſuffrage dans pluſieurs cercles. C'eſt ce qui établit ſon crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la baſſe-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holſtein, de Brunſvick, de Hanovre, les principautés d'Hildeshein & d'Halberſtadt, avec le duché de Magdebourg. La maiſon de Brunſvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a ſon plus riche patrimoine. La principauté d'Halberſtadt, qui étoit un riche évêché, a paſſé dans la maiſon de Brandebourg, ainſi que l'archevêché de Magdebourg qui a éte ſéculariſé. Le duché de Meckelbourg eſt un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maiſon ſont diviſés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holſtein, qui dans ſon origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Chriſtiern, roi de Danemarck, dont les deſcendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes anſéatiques. L'évêché eſt héréditaire dans la maiſon d'Holſtein.

Le cercle de Weſtphalie eſt diviſé en treize états principaux; l'évêque de Liege en eſt le ſouverain, & ſa qualité de prince de l'empire lui donne ſéance & droit de ſuffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers

& de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Prusse possede dans ce cercle, la Marck, Cleves & Ravensperg, l'évêché de Meinden qui fut sécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du bas-Rhin est appellé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & les palatinats du Rhin qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere ; & le cercle du haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgravats de Hesse & de Darmstadt ; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéranisme domine dans les cercles de la haute & basse-Saxe, de la Westphalie, de la Franconie, de la Suabe, dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres provinces. Les fureurs soi-disant religieuses sont éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des protestans, vivent en paix avec eux ; & quelquefois le même temple sert à des cultes différens.

Le corps germanique est composé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens ; & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes. Le gouvernement est aristocratique ; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures. C'est une véritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibere sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain : on n'y porte que les affaires par appel ; ainsi ce tribunal resteroit sans fonction si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voies. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prenne le nom d'*aristocratique*. Les biens de chaque sénateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En *Allemagne* tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'*Allemagne* pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux especes. Dans les unes le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare sont des sons sans idée, des fantômes sans réalité. Les états en lui prêtant serment de fidélité se réservent leur indépendance & leur privileges. Quelques jurisconsultes, ennemis de la puissance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magistrat chargé de titres pompeux & stériles, & que la souveraineté résidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils se réservent le droit de lui désobéir s'il viole ses engagemens. Cette capitulation prouve simplement que sa puissance n'est pas absolue,

absolue, & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix fondamentales, à demander le conseil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les législations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de consacrer leur fortune & leurs vies pour la cause commune.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal, il leve des tributs & des armées, & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces priviléges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lésés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état, il est général né de ses armées, il en dirige, à son gré, les opérations, il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilege; c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité; il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espece de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'or, assujettissoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte Palatin pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citerent Albert I à ce tribunal; mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ses accusateurs; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui, tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne*, n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands, sous leur empereur, ressemblent aux Grecs, qui se réunissent sous Agamemnon pour venger contre Troie, l'injure de Ménelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance: les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle: on compte dans les dix cercles dix-neuf cens cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cens deux villes, trois cens huit bourgs & trente mille trois cens soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege, jusqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holstein, jusqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exporta-

tion de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du blé, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'*Allemagne* est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangeres, c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'especes est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages: ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes; les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse des subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient: l'*Allemagne* ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles. L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, sans cesse déchirée de factions, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suede. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'*Allemagne*; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le souverain, est le germe de sa langueur & de son dépérissement. Il est impossible dans le physique que plusieurs parties réunies forment un seul corps; la même impossibilité se rencontre dans les corps politiques: quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces sous une même volonté; cette union parfaite ne se trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Venise: les jalousies divisent & détruisent les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement soit uniforme pour en assurer la postérité. Ainsi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, est de n'être ni monarchique, ni puissance fédérative; l'empereur est sans cesse attentif à étendre ses prérogatives, & les autres princes veillent sans cesse pour les restreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui

ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie : la noblesse fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques ; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille ; de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs ; le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins ; c'est ouvrir une entrée aux étrangers ; c'est rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle ; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix ; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'*Allemagne* est attachée, elle pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M-Y.*)

* ALLEMANDS, s. m. ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe, & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies, mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avoient passé le Rhin & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce qu'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis les Allemands étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin, & le Danube. Si l'on compare ce petit terrein avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, & si l'on ajoute à cela qu'il y a des siecles que les Allemands ont les François pour rivaux & pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, s. f. (*Musique.*) est une sorte de piece de musique, dont la mesure est à quatre temps, & se bat gravement. Il paroît par son nom que ce caractere d'air nous est venu d'Allemagne : mais il est vieilli, & à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui ; ceux qui l'emploient encore lui donnent un mouvement plus gai. *Allemande* est aussi une sorte de danse commune en Suisse & en Allemagne ; l'air de cette danse doit être fort gai, & se bat à deux temps. (*S*)

ALLER *de l'avant*, (*Marine.*) c'est marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

ALLER *en droiture.* (*Marine.*) *Voyez* DROITURE.

ALLER *à bord.* (*Marine.*) *Voyez* BORD.

ALLER *au cabestan.* (*Mar.*) *V.* CABESTAN.

ALLER *à la sonde.* (*Marine.*) *Voyez* SONDE.

ALLER *à grasse bouline*, (*Marine.*) c'est cingler sans que la bouline du vent soit entiérement halée. *Voyez* BOULINE GRASSE.

ALLER *au plus près du vent*, (*Marine.*) c'est cingler à six quarts de vent près de l'aire ou rumb d'où il vient ; par exemple, si le vent est nord, on pourroit aller à l'ouest-nord-ouest ; & changeant de bord, à l'est-nord-est.

ALLER *proche du vent, approcher le vent*, (*Marine.*) c'est se servir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER *de bout au vent*, (*Marine.*) se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ses ancres & ses cables, lorsqu'étant mouillé il est *de bout au vent*, c'est-à-dire qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, (*Marine.*) c'est avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller sans que les boulines soient halées.

Aller *entre deux écoutes*, (*Marine.*) c'eſt aller vent en poupe.

Aller *au lof*, (*Marine.*) *Voyez* Lof.

Aller *à la bouline*. (*Mar.*) *V.* Bouline.

Aller *à trait & à rame*. (*Marine.*) *Voyez* Rame.

Aller *à la dérive*. (*Marine.*) *Voyez* Dérive & Dériver. *Se laiſſer aller à la dérive; aller à Dieu & au temps; à mats & à cordes* ou *à ſec*, c'eſt ſerrer toutes les voiles & laiſſer voguer le vaiſſeau à la merci des vents & des vagues; ou bien c'eſt aller avec toutes les voiles & les vergues baiſſées à cauſe de la fureur du vent.

Aller *avec les huniers, à mi-mât*. (*Mar.*) *Voyez* Hunier.

Aller *terre à terre*, (*Marine.*) c'eſt naviguer en côtoyant le rivage. *Voyez* Ranger la côte. (*Z*)

Aller *en traite*. *Voyez* Traite.

Aller *à l'épée*, (*Eſcrime.*) on dit d'un eſcrimeur qu'il bat la campagne, qu'il *va à l'épée*, quand il s'ébranle ſur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec ſon épée pour trouver celle de l'ennemi. C'eſt un défaut dans un eſcrimeur d'*aller à l'épée*, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

Aller, (*Manége.*) ſe dit des allures du cheval; *aller le pas, aller le trot*, &c. *Voyez* Allures. On dit auſſi en termes de manége, *aller étroit*, lorſqu'on s'approche du centre du Manége: *aller large*, loſqu'on s'en éloigne: *aller droit à la muraille*, c'eſt conduire ſon cheval vis-à-vis de la muraille, comme ſi l'on vouloit paſſer au travers. On dit en termes de cavalerie, *aller par ſurpriſe*, lorſque le cavalier ſe ſert des aides trop à coup, de façon qu'il ſurprend le cheval au lieu de l'avertir; *aller par pays*, ſignifie, *faire un voyage*, ou *ſe promener à cheval; aller à toutes jambes, à toute bride, à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*, c'eſt faire courir ſon cheval auſſi vîte qu'il peut aller. On dit du cheval, *aller par bonds & par ſauts*, lorſqu'un cheval par gaieté ne fait que ſauter, au lieu d'aller une allure réglée. Cette expreſſion a une autre ſignification en termes de manége. *Voyez* Sauter. *Aller à trois jambes*, ſe dit d'un cheval qui boite; *aller de l'oreille*, ſe dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (*V*)

Aller *de bon temps*, terme des *véneurs*; l'on dit *les véneurs* alloient de bon temps, *lorſque le roi arriva*, ce qui ſignifie qu'il y avoit peu de temps que la bête étoit paſſée.

Aller d'aſſurance, ſe dit de la bête, lorſqu'elle va au pas, le pié ſerré & ſans crainte.

Aller au gagnage, ſe dit de la bête fauve, (le cerf, le daim, ou le chevreuil) lorſqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui ſe dit auſſi du lievre.

Aller de hautes erres, ſe dit d'une bête paſſée il y a ſept ou huit heures; *ce lievre va de hautes erres.*

Aller en quête, ſe dit du valet de limier lorſqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

Aller ſur ſoi, ſe ſur-aller, ſe ſur-marcher, ſe dit de la bête qui revient ſur ſes erres, ſur ſes pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

Aller *en galée*, terme d'*Imprimerie*. *V.* Galée.

ALLERBOURG, (*Géogr.*) petite ville de Pologne, dans la Pruſſe ducale. Elle eſt ſur la riviere d'Alla, à dix lieues & au ſud-eſt de Konigſberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, (*Géog.*) petite ville maritime de l'iſle de Corſe, ſur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien conſidérables, car la ville eſt fort pauvre, & ſes environs fort mal cultivés. L'air y eſt très-mal ſain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, paſſe tout auprès. C'eſt là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre poſſeſſion de ſon royaume de Corſe. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLÉRION, ſ. m. (*terme de Blaſon.*) *minor aquila, roſtro & unguibus mutila*. Petite aigle ſans bec, ni jambes; elle montre l'eſtomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaiſſé.

Il y en a ſouvent pluſieurs enſemble dans l'écu.

Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement, mais depuis un ſiecle & demi, l'uſage a prévalu de les appeller *allérions*.

Ménage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui signifioit une espece d'oiseaux, vivant de rapine.

Veelu de Passy, en Brie, *de sinople à trois allérions d'or*.

La maison de Lorraine, *d'or à la bande de gueules, chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris, pour armes, des *allérions*, parce que *allérion* est l'anagramme de Lorraine.

D'autres disent, qu'un prince de cette maison, enfila un jour d'un seul coup de fléche, *trois oiseaux*, pendant le siége de Jérusalem. (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG, *voyez* HEILSBURG.

ALLEU, (*franc.*) s. m. *Jurisprud.* fief possédé librement par quelqu'un sans dépendance d'aucun seigneur. *Voyez* ALLODIAL. Le mot *alleu* a été formé des mots *alodis*, *alodus*, *alodium*, *aleudum*, usités dans les anciennes loix & dans les anciens titres, qui tous signifient *terre*, *héritage*, *domaine*; & le mot *franc*, marque que cet héritage est libre& exempt de toutdomaine. Mais quelle est l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'est ce qu'on ne sait point.

Casseneuve dit qu'elle est aussi difficile à découvrir que la source du Nil. Il y a peu de langues en Europe àlaquellequelqueétymologiste n'en ait voulu faire honneur.Mais ce qui paroît de plus vraisemblable à ce sujet, c'est que ce mot est françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, *seu quævis possessio libera jurisque proprii*, *& non in feudum clientelari onere accepta.* *Voyez* FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent divisées en deux manieres, savoir en bénéfices & en *alleus*, *beneficia & allodia.*

Les bénéfices étoient les terres que le roi donnoit à ses officiers & à ses soldats, soit pour toute leur vie, soit pour un temps fixe. *Voyez* BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété restoit à leurs anciens possesseurs; le soixante-deuxieme titre de la loi Salique est *de allodis*: & là ce mot est employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un, de ses peres. C'est pourquoi *alleu* & *patrimoine* sont souvent pris par les anciens jurisconsultes pour deux termes synonymes. *Voyez* PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne & de ses successeurs, *alleu* est toujours opposé à *fief*: mais vers la fin de la deuxieme race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives; & les seigneurs fieffés obligerent ceux qui en possédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva aussi en Allemagne. *Voyez* FIEF & TENURE.

L'usurpation des seigneurs fieffés sur les terresallodialesallasiloin, que le plusgrand nombre deces terres leur furentassujetties;& celles qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs: de-là la maxime que, *nulla terra sine domino*, nulle terre sans seigneur.

Il y a deux sortes de *franc-alleu*: *le noble* & *le roturier*.

Le *franc alleu noble* est celui qui a justice, censive ou fief mouvant de lui; le *franc alleu roturier* est celui qui n'a ni justice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois sortes de coutumes dans le royaume: les unes veulent que tout héritage soit réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il est situé, ne montre le contraire; tels sont tous les pays de droitécrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'est point reçu sans titre, & c'est à celui qui prétend posséder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce sujet; & dans ces dernieres on se regle par la maxime générale, admise dans tous les pays coutumiers, qu'*il n'y a point de terre sans seigneur*, & que ceux qui prétendent que leurs terres sont libres, le doivent prouver, à moins que lacoutume ne soit expresse au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* sans titre, le roi&les seigneurs sont bien fondés à demander que ceux qui possedent des terres en *franc-alleu* aient à leur en donner une déclaration,afin de connoître ce qui est dans leur mouvance, & ce qui n'y est pas. (*H*)

ALLEVURE, s. f. (*Commerce.*) petite monnoie de cuivre, la plus petite qui se fabrique en Suede; sa valeur est au-dessous du denier tournois; il faut deux *allevûres* pour un roustique. *Voyez* ROUSTIQUE.

ALLIAGE, s. m. (*Chimie.*) signifie le *mélange* de différens métaux. *Alliage* se dit le plus souvent de l'or & de l'argent qu'on mêle séparément avecdu cuivre; & la diffé-

rente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'*alliage* de l'or & de l'argent se fait le plus souvent pour la monnoie & pour la vaisselle.

L'*alliage* de la monnoie se fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnoie: & pour les droits des princes. L'*alliage* de la vaisselle se fait pour durcir l'or & l'argent.

L'*alliage* est différent dans les différentes souverainetés, par la différente quantité de cuivre avec laquelle on le fait. L'*alliage* de la monnoie d'argent d'Espagne differe de celui des monnoies des autres pays, en ce qu'il se fait avec le fer.

Tout *alliage* durcit les métaux; & même un métal devient plus dur par l'*alliage* d'un métal plus tendre que lui: mais l'*alliage* peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extensibles: on le voit par l'*alliage* de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent sans *alliage* ne seroient pas aussi extensibles que lorsqu'il y en a un peu.

L'*alliage* rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le sont naturellement.

L'*alliage* des métaux est quelquefois naturel lorsqu'il se trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorsqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer est très-difficile à allier avec l'or & l'argent: mais lorsqu'il y est une fois allié, il est aussi difficile de l'en ôter.

L'*alliage* du mercure avec les autres métaux, se nomme *amalgame*. *Voyez* AMALGAME. Lorsqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on se sert aussi du terme d'*alliage* pour signifier ce mêlange de mercure avec les métaux; & cet *alliage* se fait toujours par la fusion, au lieu que l'amalgame se fait souvent sans fusion. *Voyez* ALLIER, MERCURE. (*M*)

Tout le monde connoît la découverte d'Archimede sur l'*alliage* de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuse. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la soupçonna d'*alliage*, & proposa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva longtemps sans pouvoir en trouver le moyen; enfin étant un jour dans le bain, il fit réflexion qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de son poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. *Voyez* HYDROSTATIQUE. Et il comprit que ce principe lui donneroit la solution de son problême. Il fut si transporté de cette idée, qu'il se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse en criant, εὕρηκα, *je l'ai trouvé*.

Voici le raisonnement sur lequel porte cette solution: s'il n'y a point d'*alliage* dans la couronne, mais qu'elle soit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une masse d'or pur dont on soit bien assuré, & qui soit égale au poids de la couronne, cette masse devra aussi être du même volume que la couronne, & par conséquent ces deux masses plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'*alliage* dans la couronne, en ce cas la masse d'or pur, égale en poids à la couronne, sera d'un volume moindre que cette couronne; parce que l'or pur est de tous les corps celui qui contient le plus de matiere sous un moindre volume: donc la masse d'or plongée dans l'eau, perdra moins de son poids que la couronne.

Supposons ensuite que l'*alliage* de la couronne soit de l'argent, & prenons une masse d'argent pur égale en poids à la couronne, cette masse d'argent sera d'un plus grand volume que la couronne, & par conséquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau; cela posé, voici comme on résout le problême. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la masse d'or dans l'eau, q le poids que perd la masse d'argent, r le poids que perd la couronne, on aura $\frac{px}{P}$ pour le poids que la quantité d'or x perdroit dans l'eau, & $\frac{qy}{P}$ pour le poids que la quantité d'argent y perdroit dans l'eau: or ces deux quantités prises ensemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne. Donc $\frac{px}{P} + \frac{py}{P} = r$ De plus on a $x + y = P$.

Ces deux équations feront connoître les inconnues x & y. *Voyez* ÉQUATION.

Au reste pour la sollution complette & entiere de ce problême, il est nécessaire, 1°. que l'*alliage* ne soit que d'une matiere; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues

& deux équations seulement, & le problême resteroit indéterminé : 2°. que l'on connoisse quelle est la matiere de l'*alliage*, si c'est de l'argent ou du cuivre, *&c.* (O)

*Regle d'*ALLIAGE, est une regle d'arithmétique dont on se sert pour résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matieres, comme du vin, du blé, du sucre, des métaux, ou autre chose de différent prix.

Quand ces différentes matieres sont mêlées ensemble, la regle d'*alliage* apprend à en déterminer le prix moyen. Supposons, par exemple, que l'on demandât un mêlange de 144 livres de sucre à 12 sous la livre, & que ce mêlange fût composé de quatre sortes de sucre à 6, 10, 15 & 17 sous la livre ; si l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque espece de sucre dans cette composition, voici la regle qu'il faudroit suivre.

Placez l'un sous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen soit lié à un nombre plus grand que le même prix ; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17 ; prenez ensuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de maniere que celle de 15 à 12 soit vis-à-vis de 6 ; celle de 6 à 12 vis-à-vis 15 ; celle de 12 à 17 vis-à-vis 10 : enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17 ; ainsi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui suit.

12	6 }	3	27
	15 }	6	54
	10 }	5	45
	17 }	2	18
		16	144

Remarquez qu'un nombre qui seroit lié à plusieurs autres nombres doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il est lié.

Après cela, faites cette proportion : la somme de toutes les différences est au mêlange total donné, comme une différence quelconque est à un quatrieme nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la chose vis-à-vis laquelle est la différence dont vous vous êtes servi dans la proportion ; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres du sucre à 6 sous, 54 du sucre à 15 sous, 45 du sucre à 10 sous, & 18 du sucre à 17 sous.

Observant cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espece de matiere, il en faudra prendre un peu moins des autres, vu que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'*alliage*, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter Wallis, Tarquet dans son *arithmétique*, & *le systême d'arithmétique de* Mr. Malcolm. (*E*)

ALLIAGE, est dans l'*artillerie* le mêlange des métaux qui s'emploient pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. *Voyez* CANON. (*Q*)

ALLIAGE, (*à la Monnoie.*) est un mêlange de différens métaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le moyennage, l'*alliage* est prescrit par les ordonnances : mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mêlange l'or & l'argent ne sont que peu éloignés de leur pureté. L'*alliage* est nécessaire pour la conservation des especes ; il donne au métal monnoyé assez de dureté ; il empêche que les frais ne diminuent le poids des especes ; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'*alliage*, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matiere fondue est trop bas, d'y mettre du fin ; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matiere inférieure, telle que le cuivre, *&c.* Le procédé de l'*alliage* des monnoies est expliqué à l'*article* MONNOIE.

* ALLIAIRE, s. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une coudée & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, solides. Ses feuilles sont d'abord arrondies com-

me celles du lierre terrestre : mais elles sont bien plus amples. Bientôt après elles deviennent pointues. Elles sont crenelées tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre ; elles ont l'odeur & la saveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'éleve du calice se change en un fruit membraneux, cylindrique, en siliques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle ronge un peu le papier bleu ; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chimique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique ; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulceres carcinomateux.

ALLIANCE, dans les *saintes écritures* ; on emploie souvent le nom de *testamentum*, & en grec, *diathiké*, pour exprimer la valeur du mot hébreu *berith*, qui signifie *alliance* ; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle *alliance*. La premiere *alliance* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création, & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. *Le Seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement : Vous mangerez de tous les fruits du paradis ou du jardin ; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal ; car aussi-tôt que vous en aurez mangé, vous mourrez*, ou vous deviendrez mortel. C'est-là, dit saint Augustin, la premiere *alliance* de Dieu avec l'homme : *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profecto illud est : quâ die ederitis, morte moriemini*, d'où vient qu'il est écrit : *testamentum à sæculo : morte morieris. Genes. II, xvj.* Aug. *de civit. Dei, lib. XVI, cap. xxvij.* Eccli. *XIV, xviij.*

La seconde *alliance* est celle que Dieu fit avec l'homme après son péché, en lui promettant non-seulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais aussi la venue du Messie, qui le racheteroit & toute sa race de la mort du péché, & de la seconde mort qui est celle de l'éternité. S. Paul, en plusieurs endroits, nous parle de ce pacte, par lequel le second Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Christo omnes vivificabuntur.* Et ailleurs : *sicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors.... Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi, ita & per unius obeditionem justi constituentur multi.* Et le Seigneur parlant au serpent dit : *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la sienne ; elle te brisera la tête, & tu l'attaqueras en secret par le talon.* La postérité de la femme qui doit briser la tête du serpent, est le Messie ; par sa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort : *Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum. I Cor. xv, 22. Rom. v. 12, 19. Genes. iij. 15. Hebr. ij, 14.*

Une troisieme *alliance* est celle que le Seigneur fit avec Noé, lorsqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaisseau pour y sauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. *Genes. vj. 18.*

Cette *alliance* fut renouvellée cent vingt-un ans après ; lorsque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant sorti de l'arche avec sa femme & ses enfans, Dieu lui dit : *Je vais faire* alliance *avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, en sorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge ; & l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues sera le gage de l'*alliance *que je ferai aujourd'hui avec vous. Genes. IX, 8, 9, 10, 11.*

Toutes ces *alliances* ont été générales entre Adam & Noé & toute leur postérité : mais

mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham fut plus limitée ; elle ne regardoit que ce patriarche & sa race, qui devoit naître de lui par Isaac. Les autres descendans d'Abraham par Ismael & par les enfans de Cethura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette *alliance* fut la circoncision, que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naissance ; les effets & les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'ancien testament : la venue du Messie en est la consommation & la fin. L'*alliance* de Dieu avec Adam forme ce que nous appellons l'*état de nature* ; l'*alliance* avec Abraham expliquée dans la loi de Moyse, forme la loi de rigueur ; l'*alliance* de Dieu avec tous les hommes par la médiation de J. C. fait la loi de grace. *Genes. xij,* 1, 2 ; *xvij.* 10, 11, 12.

Dans le discours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau testament ; de l'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a faite avec tous les hommes par Jesus-Christ, parce que ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres qui en sont des suites, des émanations, & des explications : par exemple, lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac & à Jacob, & qu'il fait *alliance* à Sinaï avec les Israélites, & leur donne sa loi : lorsque Moyse peu de temps avant sa mort, renouvelle l'*alliance* que le Seigneur a faite avec son peuple, & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur : lorsque Josué se sentant près de sa fin, jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres, tout cela n'est qu'une suite de la premiere *alliance* faite avec Abraham. Josias, Esdras, Néhémie, renouvellerent de même en différens temps leurs engagemens & leur *alliance* avec le Seigneur ; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur, & une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les loix données à leurs peres. *Exod. xj*, 24 ; *vj*, 47 ; *xix*, 5. *Deuter. xxix. Jos. xxiij & xxiv. Reg. xviij. Paral. II xxij.*

La plus grande, la plus solennelle, la plus excellente, & la plus parfaite de toutes les *alliances* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jesus-Christ : *alliance* éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siecles, dont le fils de Dieu est le garant, qui est cimentée & affermie par son sang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le sacerdoce, le sacrifice, & les loix sont infiniment plus relevées que celle de l'ancien testament. *Voyez* saint Paul, *dans les épîtres aux Galates & aux Hébreux.* (G).

Alliance, s. f. (*Jurisprud. & Hist. anc.*) union ou liaison de deux personnes ou de deux familles par le mariage qu'on appelle autrement *affinité. V.* Affinité. Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ligare*, lier.

La loi des douze tables défendoit les *alliances* entre les personnes d'un rang & d'une condition inégale ; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne sauroient s'allier à des gens qui n'aient jamais été à la guerre.

Alliance se dit aussi des ligues & des traités qui se font entre des souverains & des états, pour leur sûreté & leur défense commune. *Voyez* Traité, Ligue, &c.

La triple *alliance* entre l'Angleterre ; la Hollande & la Suede, est très-fameuse. La quadruple *alliance* entre la France, l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, ne l'est pas moins.

Alliés, dans ce même sens, est synonyme à *confédérés* : ainsi l'on dit : *les rois & ses alliés. Voyez* Confédération.

Quoique le titre d'*allié* des Romains fût une espece de servitude, il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un sacrifice d'action de graces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raison en étoit que dès-lors ces alliés n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient différentes sortes d'*alliés* : quelques-uns participoient avec eux aux priviléges des citoyens, comme les Latins & les Herniques ; d'autres leur étoient unis en conséquence de leur fondation, comme les colonies sorties de Rome ; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçus, comme Massinissa, Eumenes & Attale, qui leur étoient redevables de leurs états ; d'autres l'étoient en conséquence de traités libres, mais qui aboutissoient toujours à la fin à les rendre sujets de Rome, comme les rois de Bithynie, de Cappadoce, d'Egypte, & la plupart des villes de Grece ; d'au-

tres enfin l'étoient par des traités forcés & en qualité de vaincus ; car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'ils ne fissent une *alliance* avec lui, c'est-à-dire, qu'ils ne subjuguoient jamais aucun peuple qui ne leur servît à en subjuguer d'autres. *V. Considérat. sur les causes de la grandeur des Rom. c. vj, p. 62 & seq.* (*H*)

Alliance, *marchandise d'orfévre*, bague ou jonc que l'accordé donne à son accordée ; elle est faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en lacs.

ALLIAR ÆRIS, signifie *en alchimie* le cuivre des philosophes, c'est-à-dire, le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le *cuivre blanc* ou *blanchi*. Quelques chimistes ont aussi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par *eau de mercure*.

Je soupçonne qu'*alliar æris* vient de l'alliage de l'arsenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-semblable à l'argent, ce qui a présenté aux alchimistes une image de la transmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut dissoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du sel commun, ou avec de l'esprit de sel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état est fusible, volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mêlange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à savonnette, de sorte que l'hémisphere d'en bas soit rempli du mêlange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & ensuite blanchir, sans fondre.

Alors on laisse éteindre le feu ; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui est dedans qu'on rétablit en métal, en le faisant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre est presque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du sel. *V.* Lune cornée (*M*)

ALLIEMENT, s. m. c'est le nom que les charpentiers, maçons, architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à se servir de la grue ou d'une autre machine à élever de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la piece.

ALLIER, v. a. (*Chimie*) c'est mêler différens métaux en les faisant fondre ensemble, comme lorsqu'on fond ensemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent, pour faire des cloches, des statues, *&c. V.* Métal *ou* Airain de Corinthe, Alliage.

En *alliant* l'or & l'argent ensemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Espagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer le degré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le suppose divisé en douze deniers ; & lorsqu'il est *allié* avec un douzieme de cuivre, c'est un argent à onze deniers ; lorsqu'il contient un sixieme d'*alliage* ou deux douziemes, l'argent est à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'argent. L'argent de monnoie est *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'est l'argent de vaisselle ; au lieu que l'or de monnoie a moins d'alliage que l'or de vaisselle.

On se sert du terme d'*amalgamer*, lorsqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux lorsqu'on les mêle ensemble sans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce mêlange retient toujours le nom d'*almagame* : mais lorsqu'on emploie une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on se sert du terme d'*alliage*.

J'ai cherché (*Hist. de l'acad. royale des sciences*, 1740.) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus sonore, & en lui faisant perdre le cri qu'il a ordinairement lorsqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu, ce qui se fait fort aisément, pourvu qu'on ait attention de ne laisser l'étain au feu que le temps qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laissoit plus long-temps, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain se calcineroit, & étant trop chaud il rejailliroit de la matiere en petillant lorsqu'on y renverseroit le mercure.

J'ai essayé différentes proportions du mercure & de l'étain : j'ai trouvé que celle qui convient le mieux est de mettre une partie de mercure sur huit parties d'étain ; suivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorsque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas assez l'étain ; lorsque j'en ai mis plus, il le rendoit trop cassant ; & même lorsque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a aussi la propriété de faire perdre par l'*alliage* le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'est pas essentiel à l'étain.

Cet *alliage* résiste au feu auquel résiste l'étain ordinaire : j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure ; suivant la proportion que j'ai indiquée : je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faisoit point perdre de son poids, & qu'il en devenoit plus beau ; ce qui vient de ce que tant qu'on n'emploie qu'un feu suffisant pour faire fondre l'étain, ce feu n'est pas assez fort pour vaincre l'adhérence qui est entre les globules de mercure & les parties de l'étain: au contraire il mêle également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb en le rendant plus propre aux ouvrages pour lesquels il seroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb sa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il ressemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure qui réussit le mieux pour cela, est celle d'une partie de mercure sur quatre parties de plomb.

J'ai refondu le plomb que j'avois ainsi *allié* avec du mercure; je l'ai pesé après l'avoir laissé refroidir, & j'ai trouvé qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuiller de fer pendant que le plomb est au feu à fondre.

On verse le mercure dans le plomb dès qu'il est fondu, & on retire aussi-tôt le tout du feu.

Lorsque l'alliage est refroidi, on le remet au feu pour le refondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il est fondu.

C'est ce temps de la seconde fusion qu'il faut prendre pour verser dans des moules, le plomb ainsi *allié*, si on veut lui donner une forme particuliere. (*M*)

ALLIER, s. m. arbre forestier qui se rapporte au genre de l'alisier. *V.* ALISIER. (*I*)

ALLIER, (*Chasse.*) est un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui sert à prendre les cailles, les faisans, les perdrix, les rales *&c.* L'*allier* pour les uns ne differe du même instrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet est traversé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & servent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il est plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'espace. L'*allier* est proprement à trois feuilles : la premiere est un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiseau ; la seconde est à mailles plus étroites, afin que l'oiseau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la résistance de la part de la seconde feuille, fasse effort & s'embarrasse dans les mailles ; la troisieme feuille est à mailles larges comme la premiere, parce que l'oiseau pouvant se présenter à l'*allier* ou de l'un ou de l'autre côté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre côté le même piége.

* ALLIER, riviere de France qui a sa source dans le Gevaudan, passe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & se jette dans la Loire à une lieue ou environ au-dessus de Nevers.

* *ALLIGATOR*, s. m. espece de crocodile des Indes occidentales ; il a jusqu'à dix-huit piés de long, & sa grosseur est proportionnée à sa longueur. Il est amphibie. On dit qu'il ne cesse de croître jusqu'à ce qu'il meure. Il répand une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau s'empreignent au loin.

ALLINGUES, s. f. (*terme de riviere.*) sorte de pieu que l'on enfonce dans une riviere flottable au-dessus de l'arrêt, à environ une toise & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler sur la berge que l'on souhaite.

ALLIOTH, *terme d'astronomie* ; étoile qui se remarque à la queue de la grande ourse. *Voyez* ETOILE & GRANDE OURSE. (*O*)

ALLITÉRATION, s. f. *figure de rhétorique*, c'est une répétition & un jeu sur la même lettre. (*G*)

* ALLOBROGES, s. m. On entendoit autrefois par *Allobroges* un peuple ancien de la Gaule Narbonnoise ; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION. (*Commerce & reddition de compte.*) se dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépense ou reprise, pour le passer en compte à l'état final. *Voyez* ALLOUER. (*G*)

ALLOCATION, *en terme de pratique*, a aussi le même sens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit se faire par la partie intéressée à qui le compte est fourni. (*H*)

ALLOCUTION, s. f. (*Hist. anc.*) nom donné par les Romains aux harangues faites aux soldats par les généraux ou les empereurs. Plusieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, représentent ces princes en habit de guerre, haranguant les soldats avec ces légendes : *adloc. coh. Adlocutio cohortium. Adlocutio coh. prœtor. Adlocutio Aug. Augusti adlocutio militum.* Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne sont pas si suspectes que les ont voulu rendre quelques critiques puisque les empereurs ont consacré par des monumens publics celles qu'ils faisoient à leurs armées. (*G*)

ALLODIAL, adj. (*Jurisprud.*) épithete d'un héritage qui est tenu en franc-alleu. *Voyez* ALLEU.

Une terre *allodiale* est une terre dont quelqu'un a la propriété absolue, & pour raison de laquelle le propriétaire n'a aucun seigneur à reconnoître, ni redevance à payer. *Voyez* PROPRIÉTÉ.

En ce sens *allodial* est opposé à *féodal* ou *féodal* ou *bénéficiaire*. *Voyez* FIEF, BÉNÉFICE, ALLEU, *&c.* Les héritages allodiaux ne sont pas exempts de la dixme. (*H*)

ALLOGNE, s. m. est dans l'*artillerie* un cordage qui s'emploie dans la construction des ponts (*Q*)

ALLONGE, s. f. (*Marine.*) c'est une piece de bois ou un membre de vaisseau dont on se sert pour en allonger un autre. On éleve l'*allonge* sur les varangues, sur les genoux & sur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaisseau. Les plus proches du plat-bord qui terminent la hauteur du vaisseau s'appellent *allonges de revers*. *Voy.* VARANGUES, GENOUX, PORQUES.

Allonge premiere ou *demi-grenier*, c'est celle qu'on empatte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge seconde* ou *seconde allonge*, c'est celle qui est placée au-dessus de la premiere, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troisieme allonge* ; c'est celle qui acheve la hauteur du vaisseau par ses côtés. Lorsqu'il n'y a que deux *allonges*, la seconde s'appelle *de revers*.

Les *allonges de revers* different des premieres en ce qu'elles présentent leur concavité au lieu de leur convexité. *Voyez la planche IV, fig. 1, n°. 19, 20 & 21*, où l'on voit la forme des *allonges*, & la maniere dont elles sont placées. *Voyez aussi planche V, fig. 3, 4 & 5.*

Gabarit de trois allonges, ce sont les trois *allonges* l'une sur l'autre, qui forment les côtés du vaisseau.

Lorsque les *allonges* sont bien empattées sur les genoux, le vaisseau en est plus fort & mieux lié ; l'épaisseur des *allonges* est ordinairement de deux cinquiemes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttieres du premier pont.

Leur retrécissement qui donne la façon au vaisseau, est du tiers de la hauteur du pontal, c'est-à-dire, du creux. *Voyez* PONTAL *ou* CREUX.

On met deux *allonges* aux deux côtés de l'étrave, & deux aux deux côtés de l'étambot pour affermir davantage ces pieces principales.

Le serre-goutiere vient répondre entre les *secondes allonges* & les *allonges de revers*. (*Z*)

* ALLONGE, (*Comm.*) morceau que ceux qui veulent frauder les droits de marque, dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer sur de nouvelles pieces. L'arrêt du 24 juin 1684, portant que ces marchandises seront marquées aux *allonges & à l'un des bouts*, a obvié à cette contravention. Auparavant l'on faisoit passer successivement les *allonges* d'une piece à une autre.

ALLONGE, *terme commun à la Menuiserie, Charpenterie, à la Taillanderie, Serrurerie,*

&c. & à un grand nombre d'autres arts tant en *bois* qu'en *métaux*, &c. Il se dit de toute piece rapportée à une autre de quelque maniere que ce puisse être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'usage auquel on destine la piece avec son *allonge*.

* Allonge, s. f. c'est dans les *boucheries* un petit crochet qui sert à suspendre les animaux tués, ou entiers ou par morceaux. L'*allonge* est recourbée en sens contraire par ses deux bouts; l'un de ces bouts est mousse, & l'autre est très-aigu, & ils semblent former avec le corps du crochet un *s*, dont le bec supérieur sert à embrasser la tringle du dedans de l'étale, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la suspendre. Lorsqu'un animal est tué & dépouillé de sa peau, ou même avant, on lui passe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le suspend tout ouvert, en attendant qu'il acheve de se vuider de sang.

Allonges de Poupe, (*Marine*) *cornieres*, *cornieres*, *allonges de trepot*. Ce sont les dernieres pieces de bois qui sont posées à l'arriere du vaisseau sur la lisse de hourdi & sur les estains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques-uns les distinguent, appellant les deux *allonges* des deux bouts, *cornieres*, ou *allonges de trepot*; & celle qui est au milieu, & qui a sous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-dessus de la lice de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* des deux bouts sont posées droites sur les estains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus souvent les deux tiers de l'épaisseur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les estains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'espace par le haut entr'elles que les trois cinquiemes parties de la longueur de la lisse de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. *Voyez la figure de cette piece, planche 6, fig. 7, & sa position planche 3, fig. 1*, RR. On dit *poser les allonges*.

Allonges d'étrave, ce sont deux pieces de bois qu'on met souvent aux deux côtés de l'étrave pour la fortifier. *Voyez* Etrave.

Allonges de porque, ce sont des *allonges* qui viennent joindre les porques, & qui sont dans les côtés des plus grands vaisseaux par dessus le serrage. Les *allonges de porque* d'un vaisseau de 134 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix ponces d'épaisseur, & de la largeur à proportion; leur bout d'en bas doit passer jusqu'au-delà des fleurs, & le bout d'en-haut doit venir au plus haut point. En général, leur épaisseur doit approcher de celle des courbes; mais elles doivent être entées plus avant dans les serre-gouttieres. *Voyez planche IV, Marine, fig. 1, n°. 28 & 29.* (Z)

Allonges *des potenceaux*; (*Rubann.*) ces *allonges* sont deux longues pieces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache sur la traverse du derriere du métier au-dessous des potenceaux. Ils sont posés obliquement, c'est-à-dire, que le bout est beaucoup plus élevé que celui qui porte sur la traverse. Cette obliquité est nécessaire pour que les différentes soies des roquetins ne traînent point les unes sur les autres. Ces *allonges* sont percées de quantité de trous dans leur longueur pour passer les broches qui portent les roquetins: elles sont aussi soutenues par différens supports qui sont de petits poteaux posés à terre. Voici l'usage de ces *allonges*: lorsque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches soient mises à part sur quantité de petits roquetins enfilés par sept ou huit dans les broches des *allonges*: cette séparation est nécessaire, parce que si toutes ces branches étoient ensemble sur la même ensuple, une partie lâcheroit pendant que l'autre seroit roide, ce que l'on évite en les séparant, chaque branche pouvant ainsi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins sur ces *allonges* & même davantage. Chaque roquetin a son contre-poids particulier, qui est un petit sac de toile où sont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin: ce contre-poids reste toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement glisser à mesure que le contre-poids déroule. On se sert d'un petit sac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à mesure que le roquetin se vuide; parce qu'il faut qu'il soit moins chargé alors, que lorsqu'il

eſt plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle-même un petit poids ; ce qui ſe fait ainſi : on paſſe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit ; on peut mettre un maillon à cette petite ficelle, ce qui ne ſera que mieux. Voici l'uſage de tous ces petits poids: lorſque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainſi que tout le reſte de la chaîne qui leve; ces branches ſur-tout obéiſſent à la levée ; & lorſqu'il quitte cette marche, le pas baiſſant occaſionneroit de lâcher, ſi tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puiſque le roquetin ne peut s'enrouler, mais bien ſe dérouler, lorſqu'il eſt tiré en avant : chacun de ces petits poids s'appelle *freluquet*. *Voyez* Freluquet.

Allonges, ce ſont des pieces du métier de *Gazier*. Ces pieces de bois aſſemblées chacune à un des piés de derriere du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortoiſe, & ſoutenues en deſſous chacune par un aiſſelier, ſont les *allonges* du métier. Elles ſervent à ſoutenir l'enſuple de derriere, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier eſt aſſez long, il eſt inutile de lui donner des *allonges*. Les *allonges* ne ſont à proprement parler que des additions à des métiers mal faits ou mal placés : *mal faits*, ſi, n'étant pas aſſez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne ſéparées par la liſſe & par la tire, on eſt obligé d'y mettre des allonges : *mal placés*, ſi les piés de derriere ſe trouvant trop haut pour s'appliquer contre un mur incliné en dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on eſt obligé d'avoir un métier court auquel on remédie par les *allonges*.

Allonges *de portelots*, (*terme de riviere*.) pieces de bois ceintrées, poſées ſur les crochuaux d'un bateau foncet à la hauteur de la ſous-barque. *Voyez* Crochuaux, Sous-Barque.

ALLONGÉE, adj. ſe dit généralement *en géométrie* de ce qui eſt plus long que large. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *un exagone*, *un eptagone*, *un octogone*, &c. *allongé*, *un ovale fort allongé*. *Voyez* Exagone, &c.

Sphéroïde allongé, ſe dit d'un ſphéroïde dont l'axe ſeroit plus grand que le diametre du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ſes extrémités. *Voy.* Axe.

Ainſi on peut donner le nom de *ſphéroïde allongé* à un ſphéroïde qui eſt formé par la révolution d'une demi-ellipſe autour de ſon grand axe, (*Voyez* Sphéroïde.) ſi le ſphéroïde eſt formé par la révolution d'une demi-ellipſe autour de ſon petit axe ; ou en général, ſi ſon axe eſt plus petit que le diametre du cercle dont le plan eſt perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *ſphéroïde applati* : cette derniere figure eſt à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planetes, dans la plupart deſquelles on obſerve que l'axe eſt plus petit que le diametre de l'équateur. *Voy.* Terre. Le mot *allongé* s'emploie auſſi quelquefois en parlant de cycloïdes, & des épicycloïdes, dont la baſe eſt plus grande que la circonférence du cercle générateur. *V.* Cycloïde & Epicycloïde. (*O*)

Allongé, *terme de vénerie*, ſe dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une bleſſure qui lui a offenſé les nerfs. *En fauconnerie* on appelle *oiſeau allongé*, celui qui a ſes pennes entieres & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'eſt laiſſer le trait déployé tout de ſon long.

Allongée, adj. *en anatomie*, ſe dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindres médullaires, qui s'uniſſent avec deux pareils du cervelet ſur l'apophiſe baſilaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moëlle *allongée* ; la fin de la moëlle *allongée* s'étrécit ſous les corps pyramidaux & olivaires, & ſort obliquement du crâne pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moëlle épiniere*. *V.* Moelle, Cerveau. (*L*)

ALLONGER, v. act. (*Marine*) *Allonger le cable*, c'eſt l'étendre ſur le pont juſqu'à une certaine longueur, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. *Voyez* Bitter. *Allonger une manœuvre*, c'eſt l'étendre pour pouvoir s'en ſervir au beſoin. *Allonger la vergue de civadiere*, c'eſt ôter la vergue de civadiere de l'état où elle doit être pour ſervir, & la faire paſſer ſous le beaupré, ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dreſſée en croix. *Voyez* Beaupré. *Allonger la terre*, c'eſt aller le long de la terre. *V.* Ranger la côte. (*Z*)

Une corde neuve roidie avec force *allon-*

pe, & *allonge* d'autant plus qu'elle eſt plus commiſe.

Deux fils tendus que l'on tord enſemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embraſſer l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui eſt la même choſe, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un ſur l'autre, ſont fréquens & rapprochés; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter juſqu'à un point où ces mêmes tours ſerrés & preſſés ne laiſſent, pour ainſi dire, aucun intervalle entr'eux. Telle eſt la forme des cordes compoſées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis enſuite commis enſemble, & c'eſt de cette forme que leur vient la puiſſance de *s'allonger* ſans ſe rompre: l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuſe & ſpirale, ou plutôt hélice qu'a priſe en les commettant chacun de ſes fils qui compoſent une corde, leur permettent de céder à l'effort en ſe redreſſant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde eſt commiſe, plus les tours ſont rapprochés; plus les fils ou torons qui la compoſent ont de courbure, & plus conſéquemment elle a la puiſſance de *s'allonger*. Cette puiſſance eſt élaſtique, c'eſt-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'inſtant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend ſa premiere forme dès que l'effort cede; du moins tant qu'une tenſion trop grande & trop continuen'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc diſtinguer deux ſortes d'allongemens, l'un momentané, & qui ceſſe avec la force qui l'occaſionne, & l'autre acquis par le temps & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire, cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre: donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongé*, elle ſoit à la circonférence requiſe.

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaiſſeau ne doit pas être commis à un degré ſemblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beaucoup plus les cables, les grêlins, les remorques & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élaſtique ou momentané n'eſt point à redouter.

Suppoſons, par exemple, un vaiſſeau à l'ancre, & eſſuyant un coup de vent dans lequel la mer ſe joigne au vent pour faire travailler le cable du vaiſſeau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puiſſance de *s'allonger*, & de permettre au vaiſſeau de céder un peu à l'impulſion des lames réitérées & peſantes de la mer, il ſera néceſſaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait aſſez de force pour ſurmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il ſupporte déja par l'effet du vent; c'eſt-à-dire, qu'il faudra que ce cable ſoit intrinſéquement plus fort ou compoſé d'un plus grand nombre de fils que celui qui étant beaucoup plus commis, pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues par l'avantage de la force élaſtique dont il eſt muni. Mais il n'en eſt pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'uſage eſt d'affermir, de conſolider, de faire faire corps aux mats avec le vaiſſeau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'enſuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté ſeroit ſuffiſante pour occaſionner ſa rupture ou ſa chûte.

Il y a une obſervation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans qui, devant éprouver des ſecouſſes inégales & forcées dans certains inſtans, ſemblent être particuliérement dans le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'eſt que la quantité dont ces manœuvres ſont commiſes eſt un obſtacle à leur chemin, c'eſt-à-dire, que plus elles ſont commiſes, &

plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différens objets qu'elles touchent; en effet, les fils ou torons qui compofent une corde étant ronds, laiffent entr'eux à chaque tour un vuide ou une cannelure à la furface de la corde qui la rend raboteufe, & apporte un obftacle à fon cours: or, plus elle eft commife, plus il y a de tours dans une même longueur; d'ailleurs, de ce que ces tours font plus ferrés & rapprochés, il réfulte encore qu'ils s'oppofent plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & fon ufage, pour défigner enfuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageufe de les commettre; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il feroit réellement utile d'en établir. Ces confidérations générales auroient cependant encore befoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en réfulteroient; le défavantage par exemple, qu'a une corde très-commife d'être fujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce feroit à l'homme du métier & à l'efprit jufte à combiner ces chofes, & à diriger cette partie qui ne feroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'adminiftration. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLONGER, v. act. (*Efcrime.*) c'eft détacher un coup d'épée à l'ennemi en avançant le pié droit fans remuer le gauche. *Voyez* ESTOCADE.

ALLONGER *le coup*, (*Manége.*) fe dit d'un cheval qui a au lieu de tenir fa tête en bonne fituation lorfqu'on l'arrête, avance la tête & tend le coup comme pour s'appuyer fur fa bride, ce qui marque ordinairement peu de force de reins. *Allonger*, *en terme de cocher*, c'eft avertir le poftillon de faire tirer les chevaux de devant; alors le cocher dit au poftillon, *allongez*, *allongez*. *Allonger les étriers*, c'eft augmenter la longueur de l'étriviere par le moyen de fa boucle, dont on fait entrer l'ardillon à un ou plufieurs points plus bas. *Voyez* ÉTRIER. (*V*)

* ALLONGER, v. neut. ufité dans *les manufactures de foie*. Si une étoffe eft mal frappée, que fi les figures du deffin, quelles qu'elles foient, fleurs ou autres, n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles prennent plus de longueur que le deffin n'en comporte; on dit que l'ouvrier *allonge*.

ALLONGER, c'eft *en terme de manufacturier en laine*, *en fil*, en un mot prefqu'en tout ouvrage ourdi, mettre l'étoffe ou l'ouvrage fur deux enfuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux enfuples, le diftendre & lui donner plus d'aunage. Cette manœuvre eft expreffément défendue par les réglemens. *Voyez* RAMER, DRAPERIE.

Allonger fe dit encore d'une chaîne qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même deffin que l'on defire, s'*allonge* d'une autre chaîne qu'on lui ajoute, par le tordage & par les nœuds. *Voyez* TORDAGE & NŒUDS.

ALLOUÉ, adj. pris fubft. (*Jurifprud.*) eft un ouvrier qui après fon apprentiffage fini, s'eft encore engagé à travailler pendant quelque temps pour le compte de fon maître.

Alloué fe dit auffi particuliérement en Bretagne du fubftitut ou lieutenant général du fénéchal. *Allouyfe* ou *alloife* étoit la charge ou dignité de l'*alloué*, pris en ce dernier fens (*H*)

ALLOUÉ *d'Imprimerie*, f. m. c'eft une efpece d'ouvrier apprenant l'art de l'Imprimerie, différent de l'*apprenti* en ce que ce dernier, s'il eft reçu comme apprenti, peut parvenir à la maîtrife; au lieu que le premier engagé fous la dénomination d'*alloué*, ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée, fuivant les réglemens de la Librairie & Imprimerie, & en conféquence de fon propre engagement.

ALLOUER, v. act. (*Jurifp.*) c'eft approuver quelque chofe. Ce terme s'emploie finguliérement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire; en *allouer* les articles, c'eft reconnoître que ces articles ne font pas fufceptibles de conteftation, & y acquiefcer; ce qui fe peut faire purement & fimplement, ou avec des reftrictions & modifications. Dans le premier cas, l'allocation s'exprime

s'exprime ſimplement par ces mots, *alloué tel article*. Dans le ſecond cas on ajoute, *pour la ſomme de tant*. (*H*)

ALLOWAY, (*Géogr.*) ville maritime de l'Ecoſſe méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle eſt remarquable par le château qu'y poſſedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de ſuccès qu'en tout autre endroit de l'Ecoſſe. (*C. A.*)

ALLUCHON *ou* ALICHON, ſ. m. *terme de riviere*, eſpece de dents ou de pointes de bois qui ſont placées dans la circonférence d'une grande roue & qui engrenent entre les fuſeaux d'une lanterne dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents font corps avec la roue, & ſont priſes ſur elle; au lieu que les *alluchons* ſont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engrene, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui eſt emmortoiſée ou aſſemblée de quelque façon que ce ſoit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon*. Toutes les éminences ou dents qu'on apperçoit à la partie ſupérieure du rouet, s'appellent *des alluchons*.

Ils s'appliquent autour des roues qui alors ſont appellées *hériſſons*, où ils ſe placent perpendiculairemenr ſur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'eſt au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hériſſons engrenent dans les lanternes qui, garnies de fuſeaux, ſont dans les grandes machines ce que les pignons ſont dans les petites, & ſervent également ou à multiplier la vîteſſe, lorſqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puiſſance motrice, ou à tranſmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuſeaux, ſe font ordinairement d'un bois liſſe, dur & compacte, tel que le cormier, l'aliſier, &c.

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériſſon doit être garni, le méchanicien commence par déterminer relativement à la puiſſance & à la réſiſtance, le rapport de la vîteſſe de la lanterne à celle de ſa roue dentée correſpondante. Si la lanterne doit faire ſix révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conſéquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la ſixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir ſix fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuſeaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres: ſur la proportion de la réſiſtance qu'ils ont à vaincre, l'effort qu'ils ont à ſoutenir, & la diminution qui doit leur ſurvenir à meſure qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux; c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit delà en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa vîteſſe doive être à celui de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce ſoit une choſe très-eſſentielle dans l'exécution des machines, on laiſſe ſouvent mal-à-propos le ſoin de cette partie aux ouvriers qui, ayant tous leur routine particuliere, ne ſuivent aucune regle là-deſſus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage ſe faſſe librement, ſans obſtacle & ſans contrainte. Les uns ſe contentent de donner une ſurface plane à la touche, c'eſt-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere ſur le fuſeau; ils la dreſſent & la poliſſent le plus exactement qu'il eſt poſſible; ils l'arrondiſſent ſur le bout

pour faciliter le dégagement, & laiſſent au temps & au frottement à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que ſouvent elle n'acquiert que lorſqu'elle eſt affoiblie & hors de ſervice. Il en eſt d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué; ils s'imaginent diminuer ainſi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le méchanicien géometre porte ſes vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers ſoit toujours conſtante, que l'effort de la puiſſance ſoit toujours le même & le mouvement de la machine conſtamment uniforme. M. de la Hire eſt le premier qui ait fait des recherches utiles ſur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puiſſe donner aux dents d'une roue eſt celle d'une épicycloïde. *Voy.* à ce ſujet le traité qu'il a donné de ces ſortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'acad. des ſcienc. année 1733*, & dans ſon *Cours de mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour ſur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec ſatisfaction la théorie ſimple & lumineuſe qu'il établit ſur cet objet intéreſſant d'un art, dans lequel ſur les traces de ſon illuſtre pere, il ſe rend auſſi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuſes découvertes. Un méchanicien éclairé ſait les mettre à profit, lorſqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé ſur une ſurface exactement plane l'épure du hériſſon, ou tout ſimplement le cercle dont la circonférence eſt deſtinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler ſur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de ſon centre à celui de ſes fuſeaux; ce cercle, muni au point de contact d'un ſtyle ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut ſe tracer au compas. C'eſt la portion de cette courbe priſe de ſon point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, ſuppoſé que les fuſeaux fuſſent infiniment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reſte pas à cette ſuppoſition qui la rendroit inutile: il faut que les fuſeaux ſoient d'une ſolidité, d'une groſſeur reſpective à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuſeaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il eſt poſſible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de ſa concavité: on réunit tous ces points d'interſection, d'où il réſulte une courbe qui eſt une autre épicycloïde parallele ſemblable à la premiere, & dont la courbure, priſe du principe de ſa génération, fournit le modele ſur lequel l'*alluchon* doit être conſtruit. Il eſt démontré que c'eſt la forme la plus avantageuſe qu'on puiſſe lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui ſe touchent dans l'engrenage, paſſe toujours par le même point où ſe terminent les rayons primitifs du hériſſon & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il ſuit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuſeaux ſont toujours les uns à l'égard des autres, dans des ſituations également favorables; ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puiſſance conſtamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets, elle doit être différente, vu la différence des lanternes qui, au lieu d'être cylindriques comme pour les hériſſons, doivent être coniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet ſera donc déterminée par le roulement de la zone conique de la lanterne qui, en ſe développant dans ſa marche ſur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit une cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour baſe ce plan même, & pour générateurs les différens cercles qui compoſent la zone. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaiſſeur des fuſeaux néceſſaires à la machine. La portion naiſſante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requiſe des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbe *épi-*

cycloïde sphérique. Voyez sur cet article son *Cours de mathématiques, tome IV, page 305*, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hérissons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement & qu'il n'arrive ni arrêt, ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de sa racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face aux *alluchons* qui opere sur le fuseau, il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée soit également configurée : vu qu'elle ne travaille pas & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité ; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de charpente où elles sont emmortoisées. On a soin de les clavetter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit en terme de l'art, *rechausser* un rouet & un hérisson, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (*P. F.*)

ALLUMÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un flambeau qui semble brûler ; des oiseaux dont les yeux sont d'un émail différent ; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps : on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour en Languedoc ; d'*azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules* : divise *lux nostris, hostibus ignis* ; des mêmes flambeaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Baynaguet de Saint-Pardoux ; de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne, d'*argent à la canette de sable, becquée & allumée de gueules, essorante & flottante sur des ondes de sinople ; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges du troisieme émail.*

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hautz, en Bourgogne ; d'*or à l'ours passant de sable, allumé d'argent.*

Perrucard de Balon en Savoye ; de *sinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & becquées de gueules, au chef d'argent, chargées d'une croix trefiée de sable.*

ALLUMELLE, *outil de tabletiers-peigniers*, est un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant est aiguisé d'un seul côté, comme celui d'un ciseau de menuisier. Cet outil leur sert à gratter les matieres dont les peignes sont faits, par exemple, le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils feroient avec un morceau de verre, qui est trop cassant pour qu'ils puissent s'en servir à cet usage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outil dans un manche semblable à celui d'une lime.

* ALLUMETTE, s. f. petit fétu de bois sec & blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin, soufré par les deux bouts, servant à allumer la chandelle, & vendu par les grainetiers & les fruitieres. Les *allumettes* payent d'entrée deux sous le cent, & un sou de sortie.

ALLURE, s. f. c'est la maniere de marcher des bêtes. Ce mot s'applique en morale, à la conduite, & se prend en mauvaise part.

ALLURES ; s. f. plur. (*Manége.*) train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval sont le pas, l'entre-pas, le trop, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* chacun de ces mots à leur lettre. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée* ; c'est celle qu'on fait aller au cheval, en sorte qu'il aille toujours également vîte. (*V.*)

ALLUSION, s. f. (*Littérature.*) est une figure de rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *subir le joug*, est une *allusion* à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant sur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces sortes d'*allusions*, quand

elles ne sont point trop obscures, donnent de la noblesse & de la grace au discours.

Il y a une autre espece d'*allusion* qui consiste dans un jeu de mots, fondé sur la ressemblance des sons, telle que celle que faisoient les Romains sur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero* ; ou celle qu'on trouve dans Quintilien sur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & caustique, dont en ôtant les deux premieres lettres on fait *acidus*. Cette seconde sorte d'*allusion* est ordinairement froide & insipide.

Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ludere*, jouer, parce qu'en effet l'*allusion* est un jeu de pensées ou de mots. (*G*)

* Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*allusion* est encore l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satyre personnelle; quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant partout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face & le flétrir; ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice insolent qui le blesse ; rien de plus noble & de plus juste. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme ; & s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec rigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix, c'est lui qu'il faudroit condamner à la satyre personnelle. *Voyez* SATYRE.

Mais autant la satyre personnelle est odieuse, autant la satyre générale des mauvaises mœurs est honnête. Celle-ci differe de l'autre à-peu-près comme le miroir differe du portrait ; dans le miroir malheur à celui qui se reconnoît, la honte n'en est qu'à lui seul.

La satyre, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance : il est vrai ; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoisse pas.

C'est-là cependant cette espece de satyre innocente & juste, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *allusions*.

On sait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureusement le vertueux Montausier fut flatté que l'on crût qu'il ressembloit au Misantrope; heureusement il ne dépendit pas de quelques puissans personnages de faire brûler, comme ils auroient voulu, le Tartuffe avec son auteur.

C'est une façon de nuire aussi basse qu'elle est commune, que d'appliquer ainsi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de personnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui suppose. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'est un fer à deux tranchans.

C'est par *allusion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre répréhensibles ces vers.

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Uu jour, au spectacle, un de ces misérables qui sont payés pour nuire, faisant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne sais quel vice, s'écria que l'*allusion* étoit *punissable*. *Très-punissable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu; *mais c'est vous qui la faites*.

L'*allusion* est sur-tout dangereuse, lorsqu'elle rend personnelle aux souverains ou aux hommes en place une peinture générale des foiblesses & des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement sous lequel il ne seroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu.

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuisible en effet pour des lettres, que cette manie des *allusions*. De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force ni le vice ni la vertu ; on se répand dans le vague, on glisse légérement sur tout ce qui peut ressem-

bler ; on ne peint plus ſon ſiecle, on craint même ſouvent de peindre à grands traits la nature. On n'oſe dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue, & alors on mérite le reproche que Phocion faiſoit à l'orateur Léoſthene ; que ſes propos reſſembloient aux cyprès, *qui ſont*, diſoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il ſeroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philoſophe (Archelaüs, roi de Macédoine), ſur qui quelqu'un de ſa fenêtre avoit laiſſé tomber de l'eau, répondit à ſes courtiſans, qui l'excitoient à l'en punir : *ce n'eſt pas ſur moi qu'il a jeté de l'eau, mais ſur celui qui paſſoit.* Cela ſeul ſeroit noble & juſte ; & ce ſeroit alors que l'homme de lettres, avec la franchiſe & la ſécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, ſans que perſonne prît la ſatyre pour un affront, ni l'éloge pour une inſulte. *Voyez* SATYRE. (*M. MARMONTEL.*)

ALLUVION, ſ. f. (*Juriſprud.*) dans le droit civil eſt un accroiſſement qui ſe fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. *V.* ACCESSION.

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit *un accroiſſement* latens *& imperceptible.* Si donc une portion conſidérable d'un champ eſt emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voiſin, cette portion de terre ne ſera point acquiſe par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (*H*)

ALMADIE, ſ. f. on appelle ainſi une petite barque dont ſe ſervent les Noirs de la côte d'Afrique ; elle eſt longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorce d'arbre.

C'eſt auſſi un bâtiment dont on ſe ſert dans l'Inde, qui a 80 piés de long ſur ſix à ſept piés de large. Il reſſemble à une navette, à la réſerve de ſon arriere qui eſt quarré.

Les habitans de la côte de Malabar, & ſur-tout le roi de Calicut, ſe ſervent de ces *almadies*, que l'on nomme auſſi *cathuri.* Ils en arment en temps de guerre juſqu'à deux ou trois cents ; ils les font ſouvent d'écorces d'arbres, pointues devant & derriere, & leur donnent quarante à cinquante piés de long : elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande vîteſſe. (*Z*)

ALMAGESTE, ſ. m. (*Aſtronomie.*) eſt le nom d'un ouvrage fameux compoſé par Ptolomée. C'eſt une collection d'un grand nombre d'obſervations & de problêmes des anciens, concernant la géométrie & l'aſtronomie. Dans le grec, qui eſt la langue dans laquelle il a été compoſé originairement, il eſt intitulé σύνταξις μεγίστη, comme qui diroit *très-ample collection* : or de ce mot μεγίστη, avec la particule *al*, il a été appellé *Almageſte* par les Arabes, qui le traduiſirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe eſt *almagherti.*

Ptolomée vivoit ſous Marc-Aurele ; ſon ouvrage & ceux de pluſieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont ſuivi, nous font connoître que l'aſtronomie étoit parvenue au point où elle étoit de ſon temps, par les ſeules obſervations des Grecs, ſans qu'il paroiſſe qu'il aient eu connoiſſance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert ſur la même matiere. Il eſt vrai qu'il cite quelques obſervations d'éclipſes, qui avoient été apparemment tirées de celles que Caliſthene envoya de Babylone à Ariſtote ; mais on ne trouve pas que les ſyſtêmes de ces anciens aſtronomes euſſent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avoit été publié ſous l'empire d'Antonin ; & ſoit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarraſins d'Eſpagne, le nombre des aſtronomes s'étant multiplié d'abord ſous la protection des califes de Bagdad ; ſoit qu'on en eût enlevé diverſes copies du temps des croiſades, lorſqu'on fit la conquête de la Paleſtine ſur les Sarraſins, il eſt certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Fréderic II, vers l'an 1230 de l'ere chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne ſont pas non plus trop exactes : on eſt ſouvent obligé d'avoir recours au texte original. Iſmaël Bouillaud en a cependant rétabli divers paſſages, dont il a fait uſage dans ſon *Aſtronomie philolaïque*, s'étant ſervi pour cet effet du manuſcrit grec que l'on conſerve à la bibliotheque du roi.

L'*Almageſte* a été long-temps regardé com-

me une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit gueres que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inst. astron. de M.* le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite Italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé à l'imitation de Ptolomée, *nouvel Almageste*: c'est une collection d'observations astronomiques anciennes & modernes. *V.* ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.

ALMAMOUN, est le nom d'un calife des Sarrasins, le septieme de la race des Abassides, à qui nous avons l'obligation de la premiere mesure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux astronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Isa mesurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre; l'un vers le nord & l'autre vers le sud. Comme ce fait est peu connu, & a rapport à l'histoire des sciences, nous avons cru devoir lui donner place dans cet ouvrage. (*O*)

ALMANACH, s. m. (*Astron.*) *calendrier* ou *table*, où sont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune pour chaque mois, *&c. V.* CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, *&c.*

Les grammairiens ne sont point d'accord sur l'origine de ce mot: les uns le font venir de la particule arabe *al*, & de *manach*, compte: d'autres, du nombre desquels est Scaliger, le dérivent de cette même préposition *al*, & du mot grec μάναχος, *le cours des mois*. Golius n'est pas de ce sentiment: voici quel est le sien. C'est, dit-il, l'usage dans tout l'Orient, que les sujets fassent des présens à leurs princes au commencement de l'année: or le présent que font les astronomes, sont des *éphémérides* pour l'année commençante; & c'est de-là que ces éphémérides ont été nommées *almanha*, qui signifie *étrennes* ou *présens* de la nouvelle année. *V.* EPHÉMÉRIDE. Enfin Verstegan écrit *almonac*, & le fait venir du saxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année sur un bâton ou morceau de bois quarré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-moon-held*, qui signifie en vieil anglois ou en vieux saxon; *contenant toutes les lunes.*

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient fastes. *Voyez* FASTES.

Le lecteur peut s'instruire de ce qu'il faut faire pour construire un *almanach*, à l'*article* CALENDRIER.

Le roi de France Henri III, par une ordonnance de l'an 1579, defendit « à tous faiseurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions sur les affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, soit en termes exprès, ou en termes couverts». *Voyez* ASTROLOGIE. Notre siecle est trop éclairé pour qu'une pareille défense soit nécessaire; & quoique nous voyons encore plusieurs *almanachs* remplis de ces sortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoute-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-seulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choses. Ce sont des especes d'*agenda*, où l'on peut s'instruire d'une infinité de détails souvent nécessaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, est l'*Almanach Royal*, vol. *in-8°*. Dans son origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou calendrier, avec quelques prédictions ajoutées aux phases de la lune, renfermoit seulement le départ des couriers, le journal des fêtes du palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilége sont datées du 16 mars 1679; il a subsisté à-peu-près dans la même forme jusqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curiosité de le voir cette année-là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui présenter, & peu de temps après il obtint de sa majesté des lettres de renouvellement de privilége, sous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet instant, fut d'y renfermer peu-à-peu les naissances des princes & princesses de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe, & la finance; ce qu'il a exécuté en très-grande partie jusqu'à sa mort arrivée en 1725. Depuis ce temps cet ouvrage a été continué, tant par la veuve

d'Houry queparle Breton, petits-fils d'Houry, à qui le roi en a confié la manutention & donné le privilége, aux charges, clauses & conditions portées par l'arrêt du conseil du 15 décembre 1743. Cet *almanach* contient aujourd'hui les naissances & alliances des princes & princesses de l'Europe, les cardinaux, les évêchés & archevêchés de France, les abbayes commendataires, les ducs & pairs, les maréchaux de France, & autres officiers généraux de terre & de mer, les conseils du roi, & tout ce qui y a rapport, le parlement, les cours souveraines & jurisdictions de Paris; l'université, les académies, les bibliotheques publiques, les fermiers généraux, trésoriers des deniers royaux, *&c.* mis dans leur ordre de réception, & singuliérement leurs demeures à Paris. (*O*)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, (*Hist. nat.*) pierre précieuse de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Asie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*.

L'auteur prétend qu'elle est beaucoup plus tendre & plus légere que le rubis oriental, qu'elle tire plus sur la couleur de grenat que sur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre est moins agréable à la vue & moins estimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis spinel, quoiqu'elle soit mise au nombre des pierres les plus précieuses. *II. part. chap. iv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée aux prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être estimées à l'égal du rubis spinel de la premiere couleur. *III. part. chap. iv.* & que les *almandines* étoient rares de son temps. Ce nom n'est presque plus en usage aujourd'hui; je ne sais même pourquoi il est venu jusqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuses qui avoient été tirées des noms des villes où se faisoit le commerce de ces pierres, ou du nom des contrées où se trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoissances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appellée *almandine* il faut remonter à la source, & consulter le troisieme chap. du XXXVII^e^. livre de l'histoire naturelle de Pline. (*I*)

§ ALMANZA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues sud-est de la ville de Valence. C'est là qu'en 1707 les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, anglois de nation, remporterent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. il y a une inscription pour monument de cette victoire. (*C. A.*)

ALMAS, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie, avec un district, dépendant du comté de Clausenbourg aux Hongrois. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterreins. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une riviere, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pié des montagnes frontieres de la province d'Aragon : elle a titre de marquisat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramasser quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne. *Long.* 9; *lat.* 38, 42.

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safle.

§ ALMEIDE, (*Géogr.*) ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une église paroissiale, un couvent, une maison de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des enfans de Portugal. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5.

Vosgien ne s'est trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude sur la position de cette ville, & il la met dans la province de Tra los Montes, tandis qu'elle est dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, (*Géogr.*) ville des provinces-unies, dans l'Overissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmersum : les comtes de Rechtren la possedent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties ; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville considérable. *Long.* 24, 8 ; *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Espagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au sud-est de Segorbe : elle est près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30 ; *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

* ALMENE, s. f. (*Commerce.*) poids de deux livres dont on se sert à peser le safran en plusieurs endroits des Indes orientales.

§ ALMERIE, *Géogr.*) ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la riviere d'Almora, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap de Gates, anciennement appellé *Charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'*Almerie*. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

ALMICANTARATS *ou* ALMUCANTARATS, subst. m. pl. *terme d'astronomie*, ce sont des cercles paralleles à l'horizon qu'on imagine passer par tous les degrés du méridien. *Voyez* CERCLE, HORIZON, PARALLELE, &c. Ce mot vient de l'arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupe le méridien dans tous ses degrés, comme les paralleles à l'équateur coupent le méridien. *Voyez* MÉRIDIEN & EQUATEUR.

Les *almicantarats* sont donc par rapport aux azimuts, & à l'horizon ce que sont les paralleles par rapport au méridien & à l'équateur *Voyez* AZIMUT.

Ils servent à faire connoître la hauteur du soleil & des étoiles ; c'est pourquoi on les appelle aussi *cercles de hauteur* ou *paralleles de hauteur* ; ils sont d'usage dans la Gnomonique pour tracer des cadrans solaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Petersbourg, à qui l'astronomie doit plusieurs excellentes choses, a donné une méthode pour trouver la déclinaison ou des étoiles & la hauteur du pole indépendamment l'une de l'autre, & sans se servir d'aucun angle mesuré par des arcs de cercle, en supposant que l'on connoisse les passages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais constans. M. Maupertuis a aussi résolu ce même problême à la fin de son *astronomie nautique*. (*O*)

§ ALMISSA, (*Géogr.*) ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à quatre lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois une évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long.* 36 ; *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, (*Géogr. Hist.*) petit ruisseau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome & vient se jeter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybelle & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse.

ALMOBARIN, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville & au sud-est d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13 ; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

* ALMONDE, s. m. (*Comm.*) mesure de Portugal qui sert à mesurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* est composée de douze canadors, & le canador est semblable au mingle ou bouteille d'Amsterdam. *Voyez* MINGLE.

ALMONTE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers (*C. A.*)

* ALMORAVIDES, sub. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

*ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la riviere de Chovacoüet.

* ALMOX ALMOXARISFASGO, c'est

c'eſt dans quelques ports de l'Amérique eſpagnole ; & ſur-tout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Eſpagne ſur les paux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit eſt ſans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir. Ce droit ſe perçoit auſſi en Eſpagne ſur différentes marchandiſes, à l'entrée par mer, & à la ſortie pour l'étranger.

* ALMSFEOH, ſ. m. (*Juriſp.*) étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. *Voyez* DENIER S. PIERRE. (*H*)

ALMUCANTARATS, *voyez* ALMICANTARATS.

* ALMUDE, ſ. f. (*Comm.*) meſure des liquides : on la nomme plus ordinairement *almonde*. *Voyez* ALMONDE. (*G*)

* ALMUGIE, ſ. f. *en aſtrologie*, ſe dit de deux planetes ; de Jupiter, par exemple, & du ſoleil, lorſqu'ils ſe regardent de trine, parce que le lion & le ſagittaire qui ſont leurs maiſons ſe regardent auſſi de trine. Ainſi deux planetes ſont en *almugie* quand elles ſe regardent du même aſpect que leurs maiſons.

* ALMUNECAR, ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, avec port ſur la Méditerranée. *Long.* 14, 37 ; *lat.* 36, 50.

ALNE, (*Géogr.*) rivierre d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend ſa ſource aux frontieres de l'Ecoſſe, & après avoir paſſé à Alnwick, petite ville qui prend ſon nom, elle vient ſe jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme Αλαυος. (*C. A.*)

ALNEY, (*Géogr.*) petite iſle d'Angleterre dans la Saverne, à peu de diſtance de Glocefter. C'eſt-là que dans l'onzieme ſiecle, Edmond côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, ſe battirent en champ clos.

ALNWICK, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, ſur la riviere d'Alne, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un aſſez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecoſſe, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

ALOÈS, (*Bot.*) en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en ſix parties : il y a des eſpeces dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'eſt le piſtil qui ſe change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, diviſé en trois loges remplies de ſemences aplatties & preſque demi-circulaires. Tournefort, *inſt. rei herb.* *V.* PLANTE. (*I*)

ALOÉ, *ou* ALOÈS, ſ. m. (*Mat. méd.*) eſt le ſuc épaiſſi de pluſieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croiſſent à différentes hauteurs, ſuivant le terrein & le climat. Il vient d'Eſpagne & de pluſieurs autres pays chauds.

L'eſpece la plus ordinaire de ces plantes eſt celle qu'on nomme *aloe*, J. B. Pit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer ; elle croît en Perſe, en Egypte, en Arabie, en Italie & en Eſpagne.

On diviſe l'*aloès* en trois eſpeces ; en *aloès ſuccotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin* : ils ſe tirent tous les trois de différentes eſpeces d'*aloès*.

Le premier eſt appellé en latin *aloes ſocotrina vel ſuccotrina*, parce qu'on en tiroit beaucoup de l'iſle de Succotra ; c'eſt le plus beau & le meilleur de tous ; il eſt net, de couleur noire ou brune, luiſante en dehors, citrine en dedans ; friable, réſineux, aſſez léger, fort amer au goût, d'une odeur déſagréable, & il devient jaune en le pulvériſant.

Le ſecond eſt appellé en latin *aloès hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie ; il ne differe du *ſuccotrin* qu'en ce que la couleur eſt plus obſcure, mais on confond aſſez ces deux eſpeces, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troiſieme eſt appellé *caballina*, parce qu'on ne s'en ſert que pour les maladies des chevaux : c'eſt le plus groſſier, le plus terreſtre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le ſuc à la preſſe ; on fait enſuite épaiſſir ce ſuc au ſoleil ou ſur le feu, juſqu'à une conſiſtance ſolide : il eſt fort noir, compacte & peſant.

L'*aloès en calebaſſe* ou *aloès des Barbades*, eſt ſemblable à cette derniere ſorte lorſqu'il eſt nouveau ; en vieilliſſant il devient hépa-

tique ; & étant gardé il devient caſſant, lucide & tranſparent.

L'*aloès* contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel, d'où vient ſon amertume.

Les *aloès hépatiques* & *ſuccotrin* ſont de fort bons purgatifs ; mais ils cauſent des hémorrhagies en raréfiant le ſang, & d'autres évacuations fâcheuſes ; ils ſont emménagogues, apéritifs, ſtomachiques, pourvu qu'on les prenne en mangeant ; car ſi on les me: dans un eſtomac vuide, ils cauſent beaucoup de tranchées, & purgent peu. Ils tuent les vers & les chaſſent : employés à l'extérieur en teinture, ils deſſechent, détergent & conſolident les plaies.

C'eſt un grand atténuant, cordial & reſtaurant, que l'*aloès* : il briſe & diſſout les humeurs pituiteuſes & gypſeuſes. Comme il purge violemment, il faut ſe donner de garde d'en ordonner l'uſage en ſubſtance aux femmes enceintes & hyſtériques ; il faut corriger ſa vertu purgative avec la caſſe : on l'ordonne depuis quatre grains juſqu'à une demi-dragme : ſa partie réſineuſe extraite par l'eſprit-de-vin, purgera violemment ; la partie gommeuſe extraite par l'eau, ſera un bon vulnéraire, ſur-tout dans les ulceres de la veſſie & des reins. La teinture de myrrhe & d'*aloès* ſert à prévenir la mortification dans les plaies.

Si l'on veut donc employer ce remede ſans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs, il eſt à propos de le débarraſſer de ſon principe ſulphureux & réſineux, ou plutôt de diviſer ſes ſouffres & ſa réſine. Les pilules de Becher rempliſſent fort bien ces vues. Si ces principes ne ſont pas diviſés, ce remede agite beaucoup le ſang, & produit d'étranges effets.

M. Boulduc, parlant des purgatifs, dit que l'*aloès* eſt un des modérés, & ſelon l'analyſe chimique qu'il en donne ; l'*aloès ſuccotrin* contient à peine la moitié autant de réſine ou de matiere ſulphureuſe que l'*aloès hépatique*, mais un tiers de plus de ſubſtance ſaline ; c'eſt pour cela que le *ſuccotrin* eſt préféré pour l'uſage intérieur, parce qu'il a moins de réſine. L'*hépatique* s'emploie avec les baumes naturels, lorſqu'il eſt queſtion de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente ; c'eſt l'effet des particules réſineuſes & balſamiques dont il eſt compoſé.

Quoiqu'il ſoit beſoin de corriger la réſine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la ſéparer entiérement des ſels ; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne ſont tempérés & enchaînés par la partie réſineuſe. Les préparations du ſuc d'*aloès* demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles ſoient moins nuiſibles, loin de ſéparer la partie ſaline de la réſineuſe, M. Boulduc exige qu'on travaille à les unir par un ſel alkali, comme le ſel de tartre, *&c.* Il faut, ajoute ce célebre artiſte, non-ſeulement aider la nature par des remedes, mais encore lui donner du ſecours dans la façon d'adminiſtrer les remedes mêmes. *Hiſt. de l'acad. royale des ſciences 1708.*

Les différentes préparations d'*aloès* ſe trouvent dans toutes les pharmacopées ; telles ſont l'*aloès roſat*, les pilules d'*aloès lavé*, la teinture d'*aloès* : il entre dans différentes pilules, telles que celles de Becher, les pilules de Rufus, les aléophangines, les marocoſtines. L'élixir de propriété doit ſes vertus à la teinture tirée de cette réſine, *&c.*

Aloès roſat le plus ſimple & le ſeul d'uſage. Prenez de l'*aloès ſuccotrin* luiſant en poudre, quatre onces ; du ſuc dépuré de roſes de Damas, une pinte : mettez le tout en digeſtion ſur un feu modéré, juſqu'à ce que le phlegme ſuperflu ſoit évaporé, & qu'il ſe faſſe une conſiſtance de pilules *ſecundùm artem.*

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'*aloès* diſſous dans du ſuc de roſes & épaiſſi, une once ; de trochiſques d'agaric, trois dragmes ; de maſtic, deux dragmes ; du ſirop de roſes de Damas, quantité ſuffiſante pour faire des pilules *ſ. a.*

Nota que, ſelon quelques auteurs, les trois eſpeces d'*aloès* ci-deſſus, *le ſuccotrin*, *l'hépatique* & *le caballin*, peuvent ſe tirer de la même plante, par la ſeule différence de l'évaporation. (*N*)

« Nous allons ajouter un article de M. » Lafoſſe ; il contredit les aſſertions de M. » de Vandeneſſe que l'on vient de lire ; mais » c'eſt du choc des idées que ſort la lumiere. »

§ ALOÈS, (*Mat. méd.*) Les trois eſpeces d'*aloès*, le ſuccotrin, l'hépatique & le caballin, ſe tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette aſſertion eſt confir-

tinée par le témoignage de Tournefort qui dit, dans sa *mat. med.* avoir appris de M. Hermann, professeur de botanique à Leyde, que le suc de la même plante donne les trois especes d'*aloès* connues, qui ne different que par le degré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyse, une substance gommeuse & une résineuse, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuser tira d'une once d'*aloès* cinq gros de substance gommeuse, par le seul moyen de l'eau pure. L'esprit-de-vin très-rectifié se chargea d'environ trois gros de substance résineuse; & il ne resta que quelques grains de terre absolument insoluble par ses deux menstrues. Cette proportion n'est pourtant pas la même dans toutes les especes d'*aloès*.

On peut observer que la partie gommeuse, unie à la partie la plus douce de la résine par le moyen du vinaigre distillé, du suc de citron, *&c.* est beaucoup plus purgative que la partie résineuse ou la gommeuse, prises séparément.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la casse; que la partie résineuse, extraite par l'esprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuse, extraite par l'eau, est un très-bon vulnéraire.

Il est singulier qu'on prétende émousser l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, sur-tout lorsqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproqu entre les deux substances. C'est encore une inexactitude bien singuliere, que d'attribuer à la partie résineuse l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuse dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuse comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient spécialement à la partie résineuse.

Il faut aussi ranger dans la classe des mots ou des assertions vuides de sens, les paroles suivantes: « Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la séparer entiérement des sels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par la partie résineuse. »

L'*aloès* entre dans une foule de compositions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaisons qu'on lui a fait subir, ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en substance, sans préparation qui sépare la résine, ou en teinture, il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: aussi s'en abstient-t-on dans les personnes maigres, d'un tempérament vif & sec, ou qui sont sujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus simple de séparer la partie gommeuse de la résineuse, est de triturer l'*aloès* dans de l'eau pure, de laisser déposer la résine, de décanter la liqueur, & de l'épaissir jusqu'à consistance d'extrait. Ce moyen est infiniment plus sûr que toutes ces insuccations, par lesquelles on prétend brider ou emprisonner les particules résineuses avec le suc des plantes mucilagineuses.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la dose de quelques grains il relâche aussi bien le ventre, qu'à la dose entiere d'un scrupule, selon Juncker.

Cette substance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou usités, qu'étant vantée par plusieurs médecins comme un moyen précieux & très-salutaire, elle a été déprimée sans restriction par plusieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman, la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne soit un excellent remede contre les relâchemens d'estomac ou des visceres, & comme on dit vulgairement, estomacs paresseux. Il est encore un très-bon désersif, & balsamique pour les ulceres & les plaies; il est anti-septique, & sert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M.* LAFOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALOÈS, *voyez* AIRES.

ALOÉTIQUE, adj. on se sert de ce mot *en pharmacie*, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la base ou le principal ingrédient. (*N*)

ALOGIENS, s. m. pl. (*Théologie.*) secte d'anciens hérétiques dont le nom est formé d'*α* privatif, & de λόγος, *parole* ou *verbe*, comme qui diroit *sans verbe*, parce qu'ils nioient que Jesus-Christ fût le Verbe éter-

nel, & qu'en conséquence ils rejetoient l'évangile de St. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eut écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit aussi la divinité de J. C.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette secte à Théodose de Bysance, corroyeur de son métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apostasié pendant la persécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu; & que de-là ses disciples qui nioient l'existence du Verbe, prirent le nom d'ἀλόγοι. « Ils disoient, ajoute M. Fleury, que tous » les anciens, & même les apôtres, avoient » reçu & enseigné cette doctrine, & qu'elle » s'étoit conservée jusqu'au temps de » Victor, qui étoit le treizieme évêque de » Rome depuis saint Pierre; mais que Ze- » phirin son successeur avoit corrompu la » vérité. » Mais outre qu'un auteur contemporain leur opposoit les écrits de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui disoient que Jesus-Christ étoit Dieu & homme, il étoit sûr que Victor avoit excommunié Théodose: & comment l'eût-il excommunié, s'ils eussent été du même sentiment? *Hist. eccl. tom. I, liv. IV, n°. xxxiij, p. 489.*

D'autres avancent que ce fut S. Epiphane, qui dans sa liste des hérésies leur donna ce nom; mais ce sentiment paroît moins fondé que le premier; d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, parlent des *Alogiens* comme des sectateurs de Théodose de Bysance. *V.* Tertul. *liv. des pres. ch. dern.* S. August. *de hær. cap. xxxiij.* Euseb. *liv. V, ch. xix.* Baronius, *ad ann. 196.* Tillemont, Dupin, *bibl. des aut. ecclés. j. siecle.* (G)

ALOGOS ou *sans raison*, nom que les Egyptiens donnoient à Thyphon. *Voyez* Thyphon.

ALOI, s. m. *terme d'orfévre, de bijoutier, & autres ouvriers en métaux précieux*; se dit du mêlange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la destination du mêlange. L'*aloi* est à l'*alliage* comme l'*espece* au *genre*, où comme *alliage* est à *mêlange*. *Mêlange* se dit de toutes matieres mises ensemble; *alliage* se dit seulement d'un mêlange de métaux; & *aloi* ne se dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'usage de la matiere ou du mêlange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mêlange, on dit du mêlange qu'il est de *bon aloi*; sinon on dit qu'il est de *mauvais aloi*: *bon aloi* est synonyme à *titre*, quand il s'agit des matieres d'or ou d'argent. *Voyez* Titre.

* ALOIDES, *aloe palustris*, plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gousses semblables à des pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & poussent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, qui reviennent assez de l'espece de nénuphar appellé *morsus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine est longue; ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elles parvient rarement. Elle a aussi des fibres obliques. L'*aloides* est vulnéraire.

Aloïdes, s. pl. (*Myth.*) enfans d'Iphimédie & d'Aloée son époux, ou selon d'autres, de Neptune.

ALOIGNE. *Voyez* Bouée.

* ALOPE, est une des harpies. *Voyez* Harpies.

ALOPÉCIE, s. f. Maladie de la tête dans laquelle elle est dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cause de cette maladie est un épaississement du suc nourricier, qui lui ôte la fluidité nécessaire pour pouvoir pénétrer jusqu'au bulbe dans lequel le cheveu est implanté; ce qui prive le cheveu de sa nourriture, & l'oblige de se séparer de la tête. Cet épaississement a plusieurs causes: dans les enfans, c'est la même que ce qui occasionne les croûtes de lait, qui souvent entraînent après elles la chûte des cheveux: la petite vérole fait aussi le même effet; lorsque l'*alopécie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cause la vérole, le scorbut: elle est aussi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes causes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopécie* est une suite du raccornissement des fibres.

L'*alopécie* eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon la cauſe qui l'a produite ; & on ne peut parvenir à ſa guériſon, qu'en détruiſant cette cauſe : ainſi il eſt d'une grande conſéquence pour un médecin d'être inſtruit de ce qui a donné lieu à l'*alopécie*, afin d'employer les remedes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle ſe trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le ſcorbut, *&c.* *Voyez* VÉROLE & SCORBUT. (*N*)

ALOPECURE, en latin *alopecurus*, eſt un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre ſupérieure eſt en forme de voûte, & incliné en bas ; la levre inférieure eſt partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des ſommets, & la trompe du piſtil : elle produit quatre ſemences qui ſont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûriſſent dans un calice d'une ſeule piece, dont les bords ſont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III, cap. xlix. Voyez* HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (*I*)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, ſ. f. poiſſon de mer, en latin *alosa* ; on l'a appellé à Bordeaux du nom de *coulac* : il eſt fort reſſemblant à la ſardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la ſituation des nageoires : mais l'*aloſe* eſt beaucoup plus grande. Elle eſt longue & applatie ſur les côtés, de façon que le ventre eſt ſaillant dans le milieu, & forme ſur la longueur du poiſſon une ligne tranchante & garnie de pointes comme une ſcie : la tête eſt applatie ſur les côtés comme le corps ; le muſeau eſt pointu ; la bouche eſt grande & unie dans l'intérieur ſans aucune dent : il y a quatre ouïes de chaque côté ; les écailles ſont grandes & minces ; on les arrache aiſément : il ſemble voir des émeraudes briller au-deſſus des yeux de chaque côté : la langue eſt noirâtre ; les mâchoires ſupérieures ſont pendantes ; le ventre & les côtés ſont de couleur argentée ; le dos & le deſſus de la tête ſont d'un blanc jaunâtre. Ce poiſſon entre au printemps & en été dans les rivieres, où il s'engraiſſe ; c'eſt pourquoi les *aloſes* que l'on pêche dans l'eau douce ſont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la mer : la chair de celles-ci a peu de ſuc ; elle eſt ſeche, & on ſe ſent altéré après en avoir mangé. Ces poiſſons ſont toujours pluſieurs enſemble ; & on en prend une ſi grande quantité dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas : ils ont tant d'arêtes, qu'on a de la peine à les manger ; au reſte leur chair eſt de très-bon goût quand elle eſt graſſe, & on la digere aiſément. *Rondelet. Aldrovende. Voyez* POISSON. (*I*)

§ ALOST, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & la capitale du comté d'*Aloſt*. Elle eſt ſur la Dendre, à ſix lieues de Gand & preſqu'autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie par les Goths dans le cinquieme ſiecle. Il y avoit originairement des comtes ſouverains, mais dans le douzieme ſiecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du ſaint empire Romain. Outre la ville d'*Aloſt* & ſon territoire, ce comté comprend les perfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare & d'Eſcornay, le marquiſat de Lede, & quelques ſeigneuries & paroiſſes, avec Eynham, abbaye de Bénédictins ſur l'Eſcaut. C'eſt un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & la fit demanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramilliers. *Long.* 21, 42 ; *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

* ALOUCHI, ſ. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc, elle eſt très-odoriférante.

ALOUETTE, ſ. f. en latin *alauda* : il y a pluſieurs eſpeces d'*alouettes* ; ce qui pourroit faire diſtinguer leur genre, c'eſt que le doigt de derriere eſt fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes ſont ordinairement de couleur de terre : mais ce dernier caractere n'eſt pas conſtant dans toutes les eſpeces d'*alouettes*, & n'eſt pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiſeaux.

L'*alouette* ordinaire n'eſt guere plus groſſe que le moineau domeſtique, cependant ſon corps eſt un peu plus long ; elle peſe une once & demie ; elle a ſix pouces de longueur depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité des pattes. La queue eſt auſſi longue que les pattes. L'envergure eſt de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis ſa pointe juſqu'à l'angle de la

bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne; celle du dessous est presque blanchâtre; la langue est large, dure & fourchue, & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux, & le milieu des plumes est noir; quelquefois l'oiseau les hérisse en forme de crête. Le derriere de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espece de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton est blanchâtre, la gorge jaune & parsemée de taches brunes; le dos est de la même couleur que la tête, & les côtés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aîle a dix-huit grandes plumes; le bord extérieur de la premiere est blanchâtre, & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixieme & la dix-septieme ont la pointe comme émoussée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aîle sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur, & elle est composée de douze plumes; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre, elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc roussâtre. Les deux qui suivent de chaque côté sont brunes, & leur bord est d'un blanc roussâtre. La quatrieme est brune, à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-derniere plume de chaque côté sont blanches en entier, de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun; les deux dernieres à l'extérieur sont blanches, & elles ont une bande brune longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns, les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance. L'*alouette* devient fort grasse dans les hivers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de mai, de juillet & d'août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe; enfin elle éleve ses petits en peu de temps. *Willughby. Derham. Voyez* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea*, *alauda sylvestris*. Derh. *Hist. nat. des oiseaux, tom. I.* Le mâle pese une once un quart; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue; l'envergure est d'un pié; il est plus petit que l'*alouette* ordinaire, & son corps est plus court; le bec est comme dans les autres oiseaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue est large & fourchue; l'iris des yeux est couleur de noisette, les narines sont longues; les piés sont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles sont bruns; le doigt de derriere est le plus long; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance.

Le ventre & la poitrine sont d'un blanc jaunâtre: cette même couleur est plus foncée sur la gorge, & sur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos sont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes est de couleur noire. Le cou est un peu cendré; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre, & qui fait une espece de couronne autour de la tête. Le croupion est de couleur jaune roussâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aîle; l'extérieure est la plus courte, les cinq qui suivent sont plus longues que les autres d'un demi-pouce; leur extrémité est pointue; leurs bords extérieurs sont blanchâtres; les autres plumes sont plus courtes, leur pointe est émoussée & dentelée, & leurs bords sont de couleur jaune. Les plumes de la fausse aîle sont brunes, & la pointe est de couleur roussâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aileron sont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur; elle est composée de douze plumes; elle n'est point fourchue, cependant les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les autres, elles sont terminées en pointe, & elles sont de couleur verte mêlée d'un roux sale ou de fauve. Les quatre qui suivent de chaque côté ont la pointe émoussée, leur extrémité est blanchâtre. La couleur de celles qui sont successivement les plus avancées en-dehors, est plus sombre & tire sur le noir. On trouve dans l'estomac de cet oiseau, des scarabés,

des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou gremil.

Ces oiseaux volent en troupe, & restent en l'air sans balancer leurs aîles; ils chantent en volant à-peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* differe principalement de l'*alouette* ordinaire, 1°. par sa voix & son chant qui imite celui du merle; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une espece de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre; 3°. parce que la premiere plume extérieure de l'aîle est plus courte que la seconde, au lieu qu'elles sont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5°. parce qu'elle se perche sur les arbres; 6°. parce qu'elle est plus petite, & que son corps est plus court & plus gros à proportion de sa longueur. *Willughby. Voy.* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE MER, *schœniclos*, petit oiseau qui se trouve dans les lieux marécageux sur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'est guere plus gros que cet oiseau, & qu'il est à-peu-près de la même couleur; cependant il est un peu plus blanc par-dessous le ventre & plus brun sur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; sa langue est noire, & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout instant. L'*alouette de mer* seroit assez semblable au bécasseau, si elle étoit aussi grande. Ces oiseaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. Bellon, *Hist. de la nat. des oiseaux, liv. IV, chap. xxiv. Voyez* OISEAU. (*I*)

ALOUETTE DE PRÉS, *alauda pratorum. V.* FARLOUSE.

ALOUETE HUPÉE, *alauda cristata. Voyez.* COCHEVIS.

* On prend les *alouettes* diversement: la maniere la plus commune est avec des nappes, qui se tendent comme pour les ortolans, à la réserve qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes; 2°. au traîneau la nuit dans les chaumes; 3°. au collets; 4°. au filet quarré, tendu en plain champ sur des fourchettes comme une espece de souriciere, dans laquelle on chasse doucement les *alouettes*; 5°. avec une autre sorte de filet appellé *tonnelle murée. V. tous ces piéges à leurs articles.*

* ALPAGNE, s. m. animal à laine, fort semblable au limas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le musle plus ramassé. C'est au Pérou une bête de charge; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mêlange avec celle de vigogne: cette derniere ne vient guere du Pérou en Espagne sans en être fourrée.

§ ALPAM, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante peu connue jusqu'ici, de la famille des anones, décrite sous ce nom par Rheede, qui en donne une figure passable, quoiqu'incomplette; *Hortus Malabaricus, vol. VI, pl. 28, page 51.* Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pahiora*, les Portugais *fruita tirilha*, les Hollandois *manerick.*

C'est un arbrisseau très-commun dans les terres sablonneuses & découvertes du Malabar, sur-tout vers Aragattes & Mondabelle. Il est toujours verd, ne quittant jamais ses feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, savoir, la premiere fois en octobre & novembre, & la seconde fois en février & mars. De sa racine, qui est rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuses, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches assez rares, longues & épaisses, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buisson conique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêcheurs sauvageons ou certains saules recépés du pié. Ses branches sont noueuses, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte, & recouvert d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles sont disposées alternativement & circulairement à des distances assez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues au deux bouts, épaisses, comparables à celles du laurier canellier, à trois grosses nervures de même en dessous, longues de six à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges,

entieres dans leur contour, verd foncé luisant en dessus, ternes en dessous, portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, creusé en canal en dessus.

De l'aisselle de chaque feuille sortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées sur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles: elles consistent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une seule piece, partagé jusqu'au milieu en trois divisions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors, & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle; mais au centre du calice sont placées douze étamines rassemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, sessiles, opposées à chaque division, & qui entourent & séparent trois ovaires longs, semblables à trois styles, qui, en grandissant, deviennent chacun une baie charnue, en silique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui est remplie de semences très-menues & peu sensibles: de ces trois ovaires il en avorte souvent un ou deux, de sorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante est en général sans odeur, même dans ses fleurs; cependant ses feuilles laissent sentir quelque chose de désagréable. Son écorce & ses feuilles ont une saveur acide mêlée d'un peu d'âcreté & d'astriction.

Usages. On fait avec son suc & de l'huile, un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres: mais il est d'un usage beaucoup plus familier pour les morsures venimeuses des serpens; pour cet effet on applique sa racine en cataplasme avec le calamus sur la morsure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le suc de ses racines se boit aussi avec celui du calamus; mais on emploie plus particuliérement la poudre de sa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un sternutatoire qui chasse le venin du serpent cobra capella.

Remarque. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit, par la structure de ses fleurs & par le nombre de ses ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones; néanmoins il reste à observer quelques détails qui nous manquent sur la structure interne de ses baies en siliques. (*M. Adanson.*)

* ALPANET, s. m. *en vénerie*, c'est un oiseau de proie qui s'apprivoise & qui vole la perdrix & le lievre. Nous l'appellons *Tunissien*, parce qu'il vient de Tunis. Cette description est insuffisante en l'histoire naturelle.

* ALPARGATES, ce sont des sortes de souliers qui se font avec le chanvre. On prend le chanvre quand il est prêt à être filé, on le tord avec les machines du cordier; on le natte à deux brins; on coud cette natte en la reployant sans cesse sur elle-même, plus ou moins, selon que la largeur de l'empeigne & des quartiers le demande; elle forme tout le dessus du soulier. Le cordonnier ajuste la semelle à ce dessus, comme s'il étoit de cuir, & l'*alpargate* est faite. Il y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles d'été sont d'une natte extrêmement légere & fine. Celles d'hiver sont d'une natte plus épaisse & plus large, & cette natte est encore soutenue en dessous par une fourrure ou piqûre de laine ou de coton. Le cordonnier a soin d'en ajuster une pareille sur la semelle en dedans; ce qui rend cette chaussure extrêmement chaude. On y a les piés comme dans un manchon.

* ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent du côté de France vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Genes & le comté de Nice, & finissent au golfe de Carnero, partie du golfe de Venise.

* *ALPHA & OMEGA*, Α & Ω, (*Théol. Hist. sacrée*,) la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jesus-Christ dit dans l'*Apocalypse*, *chap. j. 8; xxj, 6; xxij, 13*, qu'il est l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

Α & Ω *numismatiques.* Ces deux lettres grecques, séparées par une croix, se trouvent sur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I, & Louis XII.

L'empereur Constantin ayant embrassé la religion

religion chrétienne, fit aussi mettre une croix entre A & Ω sur son casque, son bouclier, & sur ses étendarts.

ALPHABET, subst. m. (*Entendement, science de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire.*) Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes sont capables de prononcer plusieurs sons très-simples, avec lesquels ils forment ensuite d'autres sons composés. On a profité de cet avantage naturel: on a destiné ces sons à être les signes des idées, des pensées & des jugemens.

Quand la destination de chacun de ces sons particuliers, tant simples que composés, a été fixée par l'usage, & qu'ainsi chacun d'eux a été le signe de quelque idée, on les a appellés *mots.*

Ces mots considérés relativement à la société où ils sont en usage, & regardés comme formant un ensemble, sont ce qu'on appelle *la langue de cette société.*

C'est le concours d'un grand nombre de circonstances différentes qui a formé ces diverses langues: le climat, l'air, le sol, les alimens, les voisins, les relations, les arts, le commerce, la constitution politique d'un état; toutes ces circonstances ont eu leur part dans la formation des langues; & en ont fait la vérité.

C'étoit beaucoup que les hommes eussent trouvé par l'usage naturel des organes de la parole, un moyen facile de se communiquer leurs pensées quand ils étoient en présence les uns des autres: mais ce n'étoit point encore assez; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux absens, & de rappeller à soi-même & aux autres ce qu'on avoit pensé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les symboles ou figures hiéroglyphiques se présenterent à l'esprit: mais ces signes n'étoient ni assez clairs, ni assez précis, ni assez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expressif que l'airain & que le marbre.

Le desir & le besoin d'accomplir ce dessein, firent enfin imaginer ces signes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut destinée à marquer chacun des sons simples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on représenta en chaque langue, dans une table séparée, les sons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue, & cette table ou liste est ce qu'on appelle l'*alphabet d'une langue.*

Ce nom est formé des deux premieres lettres grecques *alpha* & *betha*, tirées des deux premieres lettres de l'*alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth. Quid enim aleph ab alpha magnopere differt?* dit Eusebe, *l. X*, *de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth*, &c. Ce qui fait voir, en passant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le son de l'*v* consonne; car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce son-là.

Ainsi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table* ou *liste des caracteres*, qui sont les signes des sons particuliers qui entrent dans la composition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur est propre, ou qu'elles ont adopté de quelque autre langue plus ancienne.

Il seroit à souhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dressé par des personnes habiles, après un examen raisonnable; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la maniere d'écrire & la maniere de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangeres: mais dans le temps de la naissance des *alphabets*, après je ne sais quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copistes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le sont devenus depuis; les hommes n'étoient occupés que de leurs besoins, de leur sûreté & de leur bien-être, & ne s'avisoient guere de songer à la perfection & à la justesse de l'art d'écrire; & l'on peut dire que cet art ne doit sa naissance & ses progrès qu'à cette sorte de génie, ou de goût épidémique qui produit quelquefois tant d'effets surprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'observerai seulement:

I. Que l'*alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il est composé de 24 caracteres qui conservent toujours leur valeur, excepté peut-être le γ qui se prononce en ν devant certaines lettres: par exemple devant un autre γ, ἄγγελος, qu'on prononce ἄνγελος, & c'est de-là qu'est venu *angelus*, ange.

L'e κ qui répond à notre *c*, a toujours la prononciation dure de *ca*, & n'emprunte point celle du σ ou du ζητα ; ainsi des autres.

Il y a plus : les Grecs s'étant apperçus qu'ils avoient un *e bref* & un *e long*, les distinguerent dans l'écriture, par la raison que ces lettres étoient distinguées dans la prononciation ; ils observerent une pareille différence pour l'*o bref* & pour l'*o long* : l'un est appellé *o micron*, c'est-à-dire *petit o* ou *o bref* ; & l'autre qu'on écrit ainsi ω, est appellé *o mega*, c'est-à-dire *o grand*, *o long* ; il a la forme & la valeur d'un double *o*.

Ils inventerent aussi des caracteres particuliers pour distinguer le *c*, le *p* & le *t* communs, du *c*, du *p* & du *t* qui ont une aspiration. Ces trois lettres χ, φ, ϑ, sont les trois aspirées, qui ne sont que le *c*, le *p* & le *t*, accompagnés d'une aspiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet* grec.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les Grecs auroient dû séparer les consonnes des voyelles ; après les voyelles, ils devoient placer les diphthongues, puis les consonnes, faisant suivre la consonne foible de la forte, *b*, *p*, *ζ*, *s*, &c. Ce défaut d'ordre est si considérable, que l'*o bref* est la quinzieme lettre de l'*alphabet*, & le *grand o* ou *o long*, est la vingt-quatrieme & derniere ; l'*e bref* est la cinquieme, & l'*e long*, la septieme, &c.

Pour nous, nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous soit propre ; il en est de même des Italiens, des Espagnols, & de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que 20 lettres : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *z*, car l'*x* & le & ne sont que des abréviations.

x est pour *gz* : *exemple*, *exil*, *exhorter*, *examen*, &c. on prononce *egzemple*, *egzil*, *egzhorter*, *egzamen*, &c.

x est aussi pour *cs* : *axiome*, *sexe*, on prononce *acsiome*, *secse*.

On fait encore servir l'*x* pour deux *ss* dans *Auxerre*, *Flexelles*, *Uxel*, & pour une simple *s* dans *Xaintonge*, &c.

L'& n'est qu'une abréviation pour *et*.

Le *k* est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec ; c'est notre *c* dur, *ca*, *co*, *cu*.

Le *q* n'est aussi que le *c* dur : ainsi ces trois lettres *c*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre ; c'est le même son représenté par trois caracteres différens. C'est ainsi que *c i* font *ci* ; *s i* encore *si*, & *t i* font aussi quelquefois *si*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caracteres différens : mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens ; l'*s* entre deux voyelles se prend pour le *z*, au lieu qu'en grec le *ζ* est toujours *ζ*, & *sigma* toujours *sigma*.

Notre *e* a pour le moins quatre sons différens ; 1°. le son de l'*e commun*, comme en *père*, *mère*, *frère* ; 2°. le son de l'*e fermé*, comme en *bonté*, *vérité*, *aimé* ; 3°. le son de l'*e ouvert*, comme *bête*, *tempête*, *fête* ; 4°. le son de l'*e muet*, comme *j'aime* ; 5°. enfin, souvent on écrit *e*, & on prononce *a*, comme *empereur*, *enfant*, *femme* ; en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien : premiérement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce : en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud scribitis, & aliud legitis quàm scriptum est, & scribenda sunt ut legenda, & legenda ut scripta sunt.* Marius Victorinus, *de Orthog. apud Vossium, de arte Gram. tom. I, pag. 179*. « Pour moi, dit aussi Quintilien, à moins » qu'un usage bien constant n'ordonne le » contraire, je crois que chaque mot doit » être écrit comme il est prononcé ; car telle » est la destination des lettres, poursuit-il, » qu'elles doivent conserver la prononcia- » tion des mots ; c'est un dépôt qu'il faut » qu'elles rendent à ceux qui lisent, de sorte » qu'elles doivent être le signe de ce qu'on » doit prononcer quand on lit » : *Ego nisi quod consuetudo obtinuerit, sit scribendum quidque judico quomodo sonat : hic enim usus est litterarum, ut custodiant voces & velut depositum reddant legentibus ; itaque id exprimere debent, quod dicturi sunt.* Quint. *Inst. orat. lib. I, cap. vij.*

Tel est le sentiment général des anciens ; & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, selon la premiere destination des lettres ; je veux dire qu'ils n'ont pas donné

à une lettre le son qu'ils avoient déja donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient *empereur*, c'est qu'ils prononçoient *émpereur* par un *é*, comme on le prononce encore aujourd'hui en plusieurs provinces. Toute la faute qu'ils ont faite, c'est de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, composé d'autant de caracteres particuliers, qu'il y a de sons différens dans notre langue, par exemple, les trois *e* devroient avoir chacun un caractere propre, comme l'ε & l'η des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé ; les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer ; & c'est de-là que la maniere d'écrire n'a jamais suivi que de loin en loin la maniere de prononcer ; & l'on peut assurer que l'usage qui est aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, est fort différent de celui qui étoit autrefois le plus suivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a ;* on écrivoit *il est nai*, *ils sont nais*, *nati*, nous écrivons *ils sont nés : soubs*, nous écrivons *sous ; treuve*, nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien distinguer la prononciation d'avec l'orthographe : la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, & que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage.

Mais l'orthographe est un pur effet de l'art ; tout art a sa fin & ses principes, & nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne suit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il est évident que notre *alphabet* est défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caracteres, que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art ; & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts ? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faisoit du temps d'Alexandre, mais comme on la faisoit du temps même de Henri IV : On a déja changé dans les petites écoles la dénomination des lettres ; on dit *be*, *fe*, *me*, *ne :* on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la distinction de l'*u* voyelle & de l'*v* consonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle ; il en est de même du *j*, qui est bien différent de l'*i :* ces distinctions sont très-modernes ; elles n'ont pas encore un siecle, elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage : mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, & que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord révoltées à de pareilles propositions, de considérer :

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces *alphabets :* les *alphabets* dont je veux parler sont :

1°. Le romain, où l'*a* se fait ainsi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoise, ronde ou financiere ; où l'e se fait ainsi ℯ. l's *σ*, l'r *ꝛ*, u, ainsi.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre *alphabet*. Ainsi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien ; il ne faudroit pas pour cela *brûler tous les livres*, comme disent certaines personnes ; le caractere romain fait-il brûler

les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces temps-là ? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, & feroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui présente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devroit présenter selon la premiere destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis ; je répons :

1°. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'est bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin c'est un simple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait & autorisé par qui il convient ; qu'on apprît à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractere italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caracteres particuliers & secrets dont ils sont convenus. On écrit en une premiere colonne l'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caracteres secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisieme colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. *J'ai égaré mon* alphabet, *faisons-en un autre.*

L'art de faire de ces sortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, est appellé *Polygraphie* & *Steganographie*, du grec στεγανὸς, *caché*, venant de στέγω, *tego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des correspondans, & l'autre en celles de l'autre correspondant. Celui qui écrivoit, tortilloit sur son rouleau une laniere de parchemin, sur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit ; ensuite il l'envoyoit à son correspondant qui l'appliquoit sur son cylindre ; en sorte que les traits de l'écriture se trouvoient dans la même situation en laquelle ils avoient été écrits ; ce qui pouvoit aisément être deviné : les modernes ont usé de plus de rafinemens.

On donne aussi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matieres sont écrites selon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France est un livre de géographie, où les villes de France sont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Augustianum*, est un livre qui contient l'histoire des monasteres des augustins, par ordre alphabétique. (*F*)

Alphabet *grec & latin*, (*Théol.*) caracteres ou lettres à l'usage des Grecs ou des Latins, que, dans la consécration d'une église, le prélat consécrateur trace avec son doigt sur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle église. Quelques-uns croient que c'est par illusion à ce qui est dit de Jesus-Christ dans l'*Apocalypse*, c. j. ℣. 7. & 22. *ego sum alpha & omega, primus & novissimus principium & finis* : mais en ce cas il suffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraisemblance, prétendent que cette cérémonie est relative à une priere que l'on récite pendant ce temps-là, & dans laquelle il est fait mention d'*élémens*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Signiensis, *de consecr. eccles.* (*G*)

Alphabet, *table*, *index*, ou *répertoire* du grand livre, (*Commerce.*) Ce sont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une espece de registre composé de vingt-quatre feuillets cottés & marqués chacun en gros caractere d'une des lettres de l'*alphabet*, suivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finissant par *Z*.

Cet *alphabet* où sont écrits les noms &

surnoms de ceux avec lesquels on est en compte ouvert, & les folio du grand livre où ces comptes sont débités & crédités, sert à trouver facilement & sans peine les endroits du grand livre dont on a besoin.

Alphabet se dit aussi, mais moins ordinairement, des simples tables qui se mettent au commencement des autres livres dont les négocians se servent dans les affaires de leur commerce, soit pour les parties simples, soit pour les parties doubles. *V.* Livre. (*G*)

Alphabet : les *relieurs-doreurs* appellent *alphabet* les diverses lettres dont ils se servent pour mettre les noms des livres sur le dos. Ces lettres sont de cuivre fondu ; chacune a sa tige assez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne se brûle pas en faisant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes grosseurs pour assortir à celle des livres.

ALPHABÉTIQUE, adj. (*Gramm.*) qui est selon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires sont rangés selon l'ordre *alphabétique* ; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j*; ensorte qu'on trouve *ïambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*, ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v* ; ensorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devroit y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots. (*F*)

* ALPHÆNIX, s. m. les confiseurs appellent ainsi le sucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du sucre ordinaire ; ils l'écument bien : quand il est pur & cuit à se casser, ils le jettent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amende douce. Ils peuvent le falsifier avec l'amidon, &, selon toute apparence, ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphœnix* pour le faire valoir. *Voyez* Sucre.

ALPHANGE, s. f. (*Jardinage.*) C'est une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. *V.* Laitue. (*K*)

* ALPHÉE, fleuve d'Elide : on croyoit qu'il traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuse ; opinion fondée sur ce que l'on retrouvoit, à ce que l'on croyoit, dans l'isle d'Ortygie, ce que l'on jetoit dans l'*Alphée* : mais ce phénomene n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & que sur une ignorance de langue ; sur ce que l'Aréthuse étant environnée de saules, les Siciliens l'appellerent *Alphaga* : les Grecs qui vinrent long-temps après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée* ; & puis voilà un article de mythologie payenne tout préparé : un poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le paganisme aura deux dieux de plus : l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels ; car qui empêchera un poëte d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne se feront pas cherchés de si loin à propos de rien ?

ALPHESTE, s. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson qui, selon les anciens, est saxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui se prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynædus*, selon Pline, c'est-à-dire, poisson amoureux & lubrique, parce qu'on les voit souvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonston; *Historia natur. pisc. page 31, planche XV, figures 1, 2, 3.*

Suivant ces auteurs, l'*alpheste* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pié environ, des dents de chien rangées comme celles d'une scie, le corps jaune-purpurin sur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; sept nageoires, dont deux épineuses, savoir ; deux ventrales médiocres sous les pectorales pareillement médiocres ; une derriere l'anus, épineuse, plus longue que profonde ; une très-longue sur le dos, à rayons antérieurs, épineux, & plus longs que les postérieurs ; enfin une à la queue, molle & fourchue, jusqu'au milieu de sa longueur.

Remarque. Par cette description, on voit que le poisson décrit par les modernes est une espece de spare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont désigné, & qui ne doit avoir qu'une seule épine sur le corps. (*M.* Adanson.)

ALPHETA, *terme d'astronomie;* c'est le nom d'une étoile fixe de la couronne septentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *luisante de la couronne.* *Voyez l'article* COURONNE. *O)*

* ALPHIASSA *ou* ALPHIONIA, (*Myth.*) surnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit consacré dans le Péloponnese, à l'embouchure de l'Alphée.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce soit : on conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux sécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* est la farine même de l'orge qui n'a point été séché de cette maniere. L'*alphita* des Grecs étoit aussi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c. étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel.

ALPHITOMANCIE, s. f. divination qui se faisoit par le moyen de quelques mets en général, si l'on tire ce mot du grec ἄλφιτα, *les vivres*; ou par celui de l'orge en particulier, si on le fait venir d'ἄλφιτον, *farine d'orge*, & de μαντεία, *divination*.

On croit qu'elle consistoit à faire manger à ceux de qui on vouloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge : s'ils l'avaloient sans peine, ils étoient déclarés innocens, sinon on les tenoit pour coupables. Tel est du moins l'exemple qu'en donne Delrio, qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuscrit de S. Laurent de Liege, qui porte : *Cùm in servis suspicio furti habetur, ad sacerdotem ducuntur, qui crustam panis carmine infectam dat singulis, quæ cùm hæserit gutturi, manifesti furti reum asserit.*

Les payens connoissoient cette pratique, à laquelle Horace fait allusion dans ce vers de son épître à Fuscus :

Utque sacerdotis fugitivus liba recuso.

Cette superstition avoit passé dans le christianisme, & faisoit partie des épreuves canoniques; & c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à ce serment; *que ce morceau puisse m'étrangler si*, &c. Delrio, *disquisit. magic. lib. IV, c. ij, quæst. vij, sec. 2.* (G)

* ALPHONSE, (*Hist. d'Espagne.*) Plusieurs rois de Léon, des Asturies, de Castille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonse*; & comme la loi que nous nous sommes imposée de nous borner aux généralités de l'histoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur regne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une briéveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, surnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires sanglantes qu'il remporta sur les musulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla, pendant les premieres années de son regne, ne respirer que guerre & carnage; se baigner dans le sang des mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux : tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infideles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froïla.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Moregat; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Mores, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontens de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermerent dans un monastere. Des citoyens généreux volerent au secours de leur monarque, le tirerent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au

bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne sut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'il les avoit fait observer.

Alphonse III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-temps du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrerent la suite de son regne, & lui mériterent le surnom de *grand :* grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Mores. Le sang des rebelles coula sans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'ainé de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille, avec le royaume de Léon.

Alphonse IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucunes des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche: &, comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendît la couronne; il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. *Alphonse* abandonné se jeta aux piés de son frere, qui lui fit crever les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de saint Julien, où il finit ses jours.

Alphonse V n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant; qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Visée, place importante de la Lusitanie, dans la premiere entreprise qu'il forma contre les Mores. Il étoit dans sa 34e année.

Alphonse VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célebre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment, & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répétât jusqu'à trois fois: hardiesse indiscrete qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'*Alphonse*. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes

batailles contre les Mores, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'*Alphonse* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de temps après, le premier jour de juillet 1109.

Alphonse *le batailleur*, roi d'Aragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritiere d'Alphonse VI, se disputerent pendant sept ans la couronne de Castille: ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance; & cette princesse au lieu de la partager avec le roi d'Aragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. *Alphonse* cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maître; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-pere. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raymond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bisarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnerent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le roi d'Aragon jugea à propos de laisser la mere & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Mores. La reine Urraque mourut; son fils, aidé du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Aragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. *Voyez ci-après* Alphonse I, roi d'Aragon.

Alphonse VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolede, en 1135; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre fastueux; il signoit *Ildefonsus pius, felix augustus, totius Hispaniæ imperator*. C'est cette affectation qui le fait surnommer l'*empereur* par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils ainé, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

Alphonse VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Castille, n'avoit que quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa minorité fut orageuse; ses états furent démembrés. Mais ayant atteint sa quinzieme année, il fut déclaré majeur, en 1166, par les états-généraux du royaume de Castille assemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ses voisins avoient usurpé sur lui pendant son enfance. En 1176, *Alphonse* tourna toutes ses forces contre les Mores, dans le dessein de les chasser de l'Espagne: il suivit si constamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon se liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & fut assez heureux pour changer la ligue en une croisade dont il se déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On assure que vingt mille hommes d'infanterie & toute sa cavalerie resterent sur le champ de bataille. La journée de Marandal, en 1212, le vengea de cette défaite. Les historiens disent que cent mille Mores y perdirent la vie. La peste & la famine qui désoloient alors l'Espagne, & sur-tout l'armée d'*Alphonse*, l'empêcherent de tirer de sa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en espérer dans des circonstances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

Alphonse IX, roi de Léon, des Asturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par son époux, succéda à son pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Castille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ses armes aux leurs contre les Sarrasins. Plus heureux lorsqu'il combattit les infideles, que lorsqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puissance des Mores en Espagne, par les conquêtes qu'il fit

fit sur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, surnommé *le sage*, ou *l'astronome*, fils de Ferdinand III, lui succéda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indiscrete d'y joindre la couronne impériale; démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques seigneurs Allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prétendue élection, & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amassoit par des impôts excessifs, dont il chargeoit ses sujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. *Alphonse* tâcha en vain d'appaiser cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Don Philippe. Jaloux de se faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satisfaire, & leur donna de l'argent; ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonse* couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. Heureusement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille. Il revint dans ses états, gagna les mécontens à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rebellion dans les esprits.

Don Ferdinand étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré successeur d'*Alphonse*: mais Don Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-seulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ses neveux, mais encore de détrôner son pere. Ce fils ingrat réussit à se faire déférer le titre de roi, par les états assemblés à Valladolid. *Alphonse* se ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables astronomiques, connues sous le nom de *Tables Alphonsines*, lui avoient mérité le surnom d'*Astronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *sage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, surnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Castille en 1312; il ne faisoit pour ainsi dire, que de naître, lorsque son pere mourut; & tout le temps de sa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intestines. L'Espagne chrétienne fut alors dans la situation la plus déplorable. *Alphonse* devenu majeur, s'arma d'une sévérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonse* se signala contre les Mores: la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cens mille Mores, & fit un nombre incroyable de prisonniers, est célebre dans les annales de son regne. Les historiens assurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonse* prit ensuite Algezire, place forte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en faisoit le siege en 1350. Les Castillans le regretterent: sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'infestoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps où l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquil-

lité & le bonheur des autres; & conſeillons-lui toujours de n'avoir recours à la juſtice rigoureuſe, qu'après avoir épuiſé prudemment tous les autres moyens que l'humanité preſcrit. Si la ſévérité d'*Alphonſe* en impoſa ſouvent aux ſéditieux; il éprouva auſſi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'eſt pas toujours un remede infaillible.

Alphonse I, roi d'Aragon, ſurnommé *le batailleur*, parce qu'il ſe trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ſes démêlés avec la reine Urraque ſon épouſe, au ſujet des royaumes de Caſtille & de Léon. Lorſqu'après bien des troubles & du ſang répandu, il prit le parti de ſe borner à ſes états héréditaires; ou plutôt lorſqu'il chercha à faire ſur les Mores des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas eſpérer de faire dans l'Eſpagne chrétienne, il remporta victoires ſur victoires; & la fortune ne l'abandonna que lorſqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Aragonnoiſe. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au ſiége de Fraga. Cette ville fut ſecourue par un renfort conſidérable de Mores qui lui livrerent bataille; il fut vaincu pour la premiere fois de ſa vie, par les Sarraſins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en ſe retirant dans le monaſtere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuiſé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Mores, & peut-être auſſi par le dépit que lui cauſa ſa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, inſtitua pour héritiers de ſes états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jéruſalem: mais ce prétendu teſtament eſt conteſté par tous les autres hiſtoriens, & il eſt ſûr que, ſuppoſé qu'il ait exiſté, les Aragonnois n'y eurent aucun égard.

Alphonse II, roi d'Aragon. Il eſt dur pour un hiſtorien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il ſemble que tous les rois, qui régnerent ſur les différentes contrées de l'Eſpagne pendant pluſieurs ſiécles, ne montaſſent ſur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voiſins & aux Mores. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs ſujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un temps où la vertu guerriere étoit preſque la ſeule qu'on admirât? *Alphonſe II*, monta ſur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

Alphonse III, roi d'Aragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de ſon pere Pierre III, ſans s'être fait couronner ſolemnellement dans l'aſſemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur ſurpriſe & leur mécontentement, & lui firent ſentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec ſûreté, avant d'avoir juré de maintenir les priviléges des grands & du peuple. *Alphonſe* ſe rendit à leurs remontrances, ſe fit couronner ſolemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence juſqu'à permettre que les états lui choiſiſſent ſes miniſtres, & les principaux officiers de ſa maiſon. Mais, après la conquête de Minorque & d'Ivica, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir pluſieurs réglemens qui, en diminuant la puiſſance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi, ſon pere, lui avoit laiſſé une guerre à ſoutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de temps avant ſa mort. Il prit part aux troubles qui diviſoient la Caſtille; fut excommunié par le pape Nicolas IV; ſe racommoda enſuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuſe, en épouſant Eléonore d'Angleterre, lorſqu'il mourut âgé ſeulement de vingt-ſix ans, dans la ſixieme année de ſon regne.

Alphonse IV, ſurnommé *le débonnaire*, à cauſe des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foibleſſe, avoit juré aux états, lors de ſon couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: ſerment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à ſa généroſité exceſſive. Il fit la guerre avec ſuccès aux Mores & aux Génois. Mais les chagrins domeſtiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces ſuccès. *Alphonſe* avoit apanagé Don Ferdinand, ſon ſecond fils, du marquiſat de Tortoſe, & de la ſeigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu par le ſerment qu'il avoit fait aux états, ſe priver du précieux droit de la puiſſance paternelle, celui d'aſſurer à ſes enfans un ſort con-

vénable. Il avoit aussi donné à la reine Eléonore de Castille son épouse, Xativa & quelques autres places. Don Pedre, fils aîné d'*Alphonse*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, osa accuser hautement son pere d'avoir violé son serment. *Alphonse* allégua pour sa justification, les sentimens de tendresse paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces dispositions. Don Pedre étoit excité par l'archevêque de Saragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa défense contre son propre fils; mais la sensibilité d'*Alphonse*, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juste*, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, bienfaisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des sciences, savant lui-même, galant à l'excès, *Alphonse* sut allier toutes ces qualités; & c'est de leur assemblage, qu'il se forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le surnom de *magnanime*. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna *Alphonse* de ses états d'Aragon. Ce prince, regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure, elle joignoit de l'esprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoisonner sa rivale. *Alphonse*, trop grand pour se venger d'une femme, quelque sensible qu'il fut à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur, hors de son royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, vint se jeter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. *Alphonse* la déchira sans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul versé à regret, lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, se joua deux fois de sa bonne foi, après avoir tiré de puissans secours de sa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa son séjour en Italie, malgré les instances des Aragonnois. Il aimoit à aller à pié & sans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: *Que peut craindre un pere qui se promene au milieu de ses enfans?* L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne couronné.* Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jeta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, (*Hist. de Portugal,*) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutelle de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Mores; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal, par ses troupes en 1130. Le pape Eugene III lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamégo, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

Alphonse II, furnommé *le gros*. Sanche I ne voulant pas que les cadets de fes enfans fuffent dans la dépendance de l'ainé, avoit apanagé non-feulement fes deux fils, Don Ferdinand & Don Pedre, mais encore fes deux filles, Dona Thérefe & Dona Sanche. *Alphonfe II*, monté fur le trône, eut de violens démêlés avec fes fœurs : il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la fouveraineté. Cette querelle fut fuivie d'une guerre civile : le pape s'en mêla à la follicitation des princeffes. *Alphonfe* fut excommunié, & fon royaume mis en interdit. Ainfi Dona Thérefe & Dona Sanche forcerent leur frere à foufcrire à la ceffion des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit enfuite la guerre aux Mores : guerre fi glorieufe pour lui, fi toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le fang, mais en même temps fi funefte par les nouvelles querelles qu'elle lui occafionna avec le pape, & tout le clergé de fon royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas jufte que fes fujets laïques fupportaffent feuls les frais d'une guerre entreprife en faveur de la religion ; en conféquence il crut pouvoir taxer les eccléfiaftiques, les plus riches de fes fujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement, il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes impofées. *Alphonfe* faifit les revenus de l'archevêque, & fe contenta de le faire fortir de fes états. Le pape irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commiffaires qui excommunierent le roi, & jeterent un interdit fur le royaume. *Alphonfe* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 mars 1223.

Alphonse III arracha le fceptre des mains de fon frere ainé Sanche II ; mais lorfqu'il fut affis fur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de fon ufurpation, par une adminiftration jufte & modérée, & témoigna en plufieurs circonftances, tant par fes paroles, que par des bienfaits répandus fur ceux qui étoient reftés fideles à fon frere, qu'il défapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il fut remédier à plufieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité : mais, lorfqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de réfiftance de la part des eccléfiaftiques de Portugal, & fur-tout de la part du pape, qu'il échoua dans ce projet, peut être faute d'y avoir procédé avec affez de prudence. Il mourut en 1279.

Alphonse IV, furnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plufieurs fois pour détrôner le roi Denis fon pere, & fut caufe de fa mort, par l'atrocité de fes procédés envers lui. Frere injufte, il perfécuta cruellement Don Sanche, prince digne d'un meilleur fort, par l'honnêteté de fon ame, & fon mérite fupérieur. Il eft vrai qu'*Alphonfe*, après avoir été fon tyran, parut devenir fon ami ; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injufte & barbare perfécution qui la précéda ? Il fit 12 ans de guerre au roi de Caftille fon gendre ; le fang des Portugais & des Caftillans ne ceffa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domeftiques de leurs fouverains. *Alphonfe*, le barbare & crédule *Alphonfe*, cédant trop facilement aux fuggeftions de quelques favoris jaloux & méchans, fit affaffiner fous fes yeux Inès ou Agnès de Caftro, que fon fils Don Pedre avoit époufée fecrétement, & alluma ainfi le feu d'une nouvelle guerre. Il femble que la cruauté d'*Alphonfe* fut entiérement tournée contre fa famille ; car, à l'exception de l'affaffinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de fang froid, fon regne fut affez modéré ; il fe montra attentif à ne point charger fes fujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'induftrie, à favorifer le commerce ; mais fon animofité continuelle contre les fiens, troubla fans ceffe l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonfe* mourut en 1357.

Alphonse V, furnommé l'*Africain*, mérita ce titre par fes exploits & fes conquêtes en Afrique. Ce fut fous fon regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi jufte, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, fi l'ambition des conquêtes n'eût pas été fa paffion dominante. Plus occupé du defir d'agrandir fes états, que du foin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il régna prefque toujours fous la

tente. Ses armes furent heureuſes; mais un guerrier illuſtre, un habile général eſt ſouvent le fléau de l'humanité: & les rois ne devroient s'illuſtrer que par leur bienfaiſance & l'amour de la juſtice. Il abdiqua deux fois. Après avoir réſigné ſa couronne à Don Juan ſon fils, dans le deſſein d'aller à Jéruſalem, pour y vivre dans la ſolitude; il ſe repentit de cette démarche indiſcrete, & Don Juan lui rendit le ſceptre. *Alphonſe*, quelques années après, ſe dégoûta une ſeconde fois du trône; & après y avoir fait monter ſon fils à ſa place, il étoit en chemin pour aller ſe retirer au couvent de St. Antoine de Varatojo, lorſqu'il fut attaqué de la peſte qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, ſe vit enlever ſa couronne & ſa femme, par ſon frere Don Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

ALPHONSIN, ſ. m. c'eſt le nom d'un inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainſi appellé du nom de ſon inventeur Alphonſe Ferrier, médecin de Naples. Il conſiſte en trois branches jointes enſemble par le moyen d'un anneau.

L'inſtrument ainſi ſerré étant introduit dans la plaie juſqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes ſaiſiſſent la balle; alors il repouſſe l'anneau, & par ce moyen les branches tiennent ſi ferme la balle, qu'elles l'amenent néceſſairement hors de la plaie, lorſqu'on les en retire. *Bibliot. anat. méd. tome I, p. 517*, *Voyez* TIRE-BALLE. (*Y*)

ALPHONSINES, *tables alphonſines.* On appelle ainſi des tables aſtronomiques dreſſées par ordre d'Alphonſe, roi de Caſtille, & auxquelles on a cru que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voyez* ASTRONOMIE & TABLE. (*O*)

ALPHOS, ſ. m. (*Chirurgie.*) eſt une maladie décrite par Colſus ſous le nom de *vitiligo*, dans laquelle la peau eſt rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme eſt employé par quelques auteurs pour déſigner un ſymptome de lepre; l'altération de la couleur de la peau, où le changement de ſa ſuperficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impreſſion de l'air, ou du maniement de quelques matieres ſolides ou fluides, & par conſéquent n'être pas un effet du vice de la maſſe du ſang. La diſtinction de ces cauſes eſt importante pour le traitement. *Voyez* LEPRE. (*Y*)

ALPINE, ſ. f. *alpina*, genre de plante ainſi appellée du nom de Proſper Alpin, médecin botaniſte, mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale, irréguliere, tubulée, faite en forme de maſque, découpée en trois parties, ayant un piſtil dont la partie antérieure eſt creuſe & ailée; & la partie poſtérieure eſt terminée par un anneau à travers lequel paſſe le piſtil de la fleur. Le calice devient dans la ſuite un fruit oval, charnu, diviſé en trois parties qui s'étendent depuis le ſommet juſqu'à la baſe. Ce fruit eſt rempli de ſemences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier, *nova plantarum genera. Voyez* PLANTE. (*I*)

* ALPISTE, *Phalaris.* Cette plante porte un gros épi compoſé d'un amas écailleux de gouſſes pleines de ſemences: deux de ces gouſſes ſur-tout reſſemblent à des écailles, & contiennent dans leurs cavités, car elles ſont creuſes & carinées, chacune une ſemence enveloppée de ſa coſſe. Elle croit aux iſles Canaries, en Toſcane, parmi le bled, en Languedoc, aux environs de Marſeille. Les anciens en recommandent la ſemence, le ſuc, & les feuilles comme un excellent remede interne contre les douleurs de la veſſie.

On lit dans Lobel que quelques perſonnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses ſemences ſont apéritives, & par conſéquent ſalutaires dans les embarras des reins & de la veſſie.

§ ALPUAARRAS, (*Géogr.*) hautes montagnes d'Eſpagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almérie juſqu'à Settenil, frontieres de l'Andalouſie. Ce canton eſt le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Eſpagne. Ses habitans ſont Mores d'origine: on les diſtingue des autres Eſpagnols par la ſimplicité de leurs mœurs, la groſſiéreté de leur langage, & leur aſſiduité

au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. Il y croit du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne au royaume de Valence. Elle est à l'ouest de Ségorbe, & au nord de la riviere de Guadalaviar. Sa situation est assez jolie, & son territoire assez fertile. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50. (*C. A.*)

ALQUIER, qu'on nomme aussi *cantar*, s. m. (*Commerce*,) mesure dont on se sert en Portugal pour mesurer les huiles. L'*alquier* contient six cavadas. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude ou almonde. *Voy.* Almonde.

L'*alquier* est aussi une mesure de grains à Lisbonne. Cette mesure est très-petite, ensorte qu'il ne faut pas moins de 240 *alquiers* pour faire 19 septiers de Paris; 60 *alquiers* font le muid de Lisbonne; 102 à 103 *alquiers*, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray; & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans son *traité du négoce d'Amsterdam*, dit qu'il ne faut que 54 *alquiers* pour le muid de Lisbonne.

La mesure de Porto en Portugal s'appelle aussi *alquier*: mais elle est de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On se sert aussi d'*alquiers* dans d'autres états du roi de Portugal, particuliérement aux isles Açores & dans l'isle de S. Michel. Dans ces deux endroits, suivant le même Ricard, le muid est de 60 *alquiers*, & il en faut 240 pour le last d'Amsterdam. *Voyez* Last & Muid. (*G*)

* ALQUIFOUX, espece de plomb minéral très-pesant, facile à pulvériser, mais difficile à fondre. Quand on le casse, on lui remarque une écaille blanche, luisante, cependant d'un œil noirâtre, du reste assez semblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en saumons de différentes grosseurs & pesanteurs. Plus il est gras, lourd, & liant, meilleur il est.

ALRAMECH *ou* ARAMECH, *terme d'Astronomie*, c'est le nom d'une étoile de la premiere grandeur, appellée autrement *Arcturus*. *Voyez* Arcturus. (*O*)

ALRESFORD, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la riviere d'Itching, environ à six lieues sud-est de Winchester. *Long* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*C. A.*)

* ALRUNES, s. f. c'est ainsi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faisoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du soin des maisons & des personnes, & qui s'en acquittoient si mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes superstitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils représentoient des sorcieres, rarement des sorciers; ces sorcieres de bois tenoient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisoit d'une racine dure; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les semaines avec du vin & de l'eau. On leur servoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfans qui ont besoin. Elles étoient renfermées dans un lieu secret. On ne les tiroit de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui possédoit une *alrune*: mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédisoient l'avenir par des mouvemens de tête, & même quelquefois d'une maniere bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble de l'extravagance? A-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, & n'étoit-ce pas assez pour la honte du genre humain, qu'elle eût été? Falloit-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la basse Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

* ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, & au nord par le Palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30, 35, 20; *lat.* 47, 36, 49.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de-vie, chanvre, garence, écarlate, safran, cuirs, & bois; ces choses se trafiquent à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui font un objet beaucoup plus

confidérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toile de chanvre & de lin ; martinet pour la fabrique du cuivre ; on trouvera à l'*article* CUIVRE & aux *planches de minéralogie*, la description & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls ; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons ; suifs, poisson sec & salé, chevaux, *&c*.... Le reste du pays a aussi son négoce ; celui de la basse *Alsace* est en bois ; de la haute en vins, en eaux-de-vie, vinaigre, bleds, seigles, avoines. Les Suisses tirent ces dernieres denrées de l'une & de l'autre *Alsace*. En porcs & bestiaux, en tabac, en safran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, suif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort, & à Bâle. L'*Alsace* a des manufactures en grand nombre ; mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni cheres. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du commerce dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de Sa Majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, sont situées au pié des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alsace* ; la superficie des montagnes où sont situées les mines appartient à différens particuliers, dont on achete le terrein, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alsace* à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte ; parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir. Ce travail a été continué jusqu'en 1740 ; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, *&c.*

La mine de Saint-Pierre, située dans la montagne appellée *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa premiere galerie au pié de la montagne ; elle est de quarante toises de longueur : le long de cette galerie, est le premier puits de 89 piés de profondeur ; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de S. Joseph. Le second puits a 100 piés de profondeur ; le troisieme 193 ; le quatrieme 123 : alors on trouve une autre galerie de quatre toises qui conduit au cinquieme puits, qui est de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixieme puits, qui est de 107 piés de profondeur, où les ouvrages sur le minuit sont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du sixieme puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du cougle*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espere en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septieme puits a 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitieme puits a 100 piés de profondeur ; le neuvieme a aussi 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixieme puits a 86 piés, & le onzieme 120 piés. Le douzieme est de 60 ; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur sur trois toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon

de deux pouces d'épaisseur sur six toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises, pour aller à la mine de Saint-Joseph. Au bout de cette galerie est un puits de la profondeur de 60 piés; un second puits de 40: mais ces ouvrages sont si remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevés, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine, pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour %, le plomb servant de fondant; plus 30 quintaux tenant trois lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une roue de de 32 piés de diametre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres, pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel sur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le second 48; le troisieme 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toises; & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur, & le filon des deux galeries est de 6 pouces de largeur sur 20 toises de longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour %, & 8 lots de mine aussi pour % ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler, faute d'argent pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à forfait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises, au bout de laquelle est un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 piés; le second de 60, & le troisieme de 20 piés de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis sur le banc de Giromagny, a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 piés: au bas de ce puits est une autre galerie de la longueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits, de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phenigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre: quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La premiere galerie pour l'entrée de cette mine est de 15 toises jusqu'au premier puits: il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au sixieme puits. Dans le septieme puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitieme: dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toises de

long,

long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite ; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon : dans le dixieme & onzieme peu de chose : dans le douzieme, vers minuit, il se trouvoit un filon de 3 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur ; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de 20 piés, & de 3 toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & cuivre, sans roc ; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté.

La mine de Phenigtorne exploitée dans les regles, pouvoit, selon l'estimation de 1741, produire 90 quintaux, plutôt plus que moins, par mois.

On voit par ce profil, que les trois mines de S. Daniel, de S. Louis & de S. Nicolas, peuvent communiquer dans le Phenigtorne par des galeries, & par conséquent abréger beaucoup les travaux & les dépenses.

La mine de S. François, sur le banc du Puix, n'étoit plus exploitée en 1741 ; elle a son entrée au levant par une galerie de 15 toises, au bout de laquelle on trouve le premier puits qui est de 60 piés de profondeur ; & du premier puits au second, la galerie est continuée sur la longueur de sept toises, où l'on trouve le second puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb, tenant trois lots d'argent par quintal, & 40 livres de plomb pour $\frac{0}{0}$. Le filon commence au premier puits, & va jusqu'au fond du second, gros de temps en temps de trois pouces, sur la longueur de 80 piés du côté du midi & minuit : dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces, mêlé de roc par moitié ; & en remontant du côté du midi, il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaisseur, sur trois toises de longueur, qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques, sur le banc du Puix, non exploitée en 1741, passoit alors pour ne pouvoir l'être sans nuire à la Phenigtorne, qui valoit mieux ; & cela faute d'une quantité d'eau suffisante pour les deux dans les temps de sécheresse.

La mine de S. Michel, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de plomb pur ; elle a son entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toises, au bout de laquelle est un puits de 30 piés : son filon est petit, & de peu de valeur, mais de bonne espérance.

La mine de la Selique, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de cuivre pur, n'a qu'une galerie de 20 toises, au bout de laquelle il y a un puits commencé, qui n'a pas été continué ; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de cuivre & plomb, à en juger par les décombres.

Les autres mines du banc du Puix, qui n'ont jamais été exploitées, du moins de mémoire d'homme, sont la montagne Collin, la montagne Schelogue, les trois Rois, S. Guillaume, la Buzeniere, & Sainte-Barbe.

La Taichegronde, non exploitée, est une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes, tant du banc de Giromagny que du Puix, sont contiguës ; une petite riviere les sépare : de la premiere à la derniere il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent, cuivre & plomb, distante d'une lieue & demie de celles de Giromagny ; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxele, la mine de S. Jean est entiérement exploitée à la premiere galerie seulement ; elle est de plomb : on y entre par une galerie de cent toises pratiquée au pié du Montbomard ; vingt mineurs y sont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs, depuis 56 jusqu'à 57 piés chacun.

La mine de S. Urbain, au même banc, est exploitée à forfait ; elle est de plomb : on y entre par une galerie pratiquée au midi, de cinq à six toises : la découverte de cette mine est nouvelle ; elle est de 1734 ou 1735. Son filon, qui parut d'abord à la superficie

de la terre, eſt maintenant de douze pouces d'épaiſſeur en des endroits, & de ſix pouces en d'autres; & ſa longueur de cinq toiſes avec eſpérance de continuité.

Au même banc, la mine de S. Martin, non exploitée depuis un an, eſt de plomb; ſon expoſition eſt au midi: on y entre par une galerie de vingt toiſes, au bout de laquelle eſt un choc ou puits de 18 pieds de profondeur. Le filon de cette mine eſt de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, & de quatre toiſes de longueur: c'eſt la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe, non exploitée depuis 1748, eſt expoſée au levant: on y entre par une galerie de la longueur de douze toiſes, au bout de laquelle eſt un ſeul puits de 90 piés de profondeur: elle donnoit argent, cuivre & plomb.

Au même banc, la mine de S. Jacques, non exploitée depuis 1748, a ſon expoſition au midi; ſans galerie d'abord; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur, au bout duquel on trouve une galerie de quatre toiſes qui conduit à un autre puits de 60 piés, où ſont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc, la mine de l'homme-ſauvage, non exploitée, a ſon expoſition au midi par une galerie de trois toiſes ſeulement, & travaillée à découvert: ſon exploitation a ceſſé depuis 1747. Cette mine eſt de plomb; ſon filon eſt de deux pouces d'épaiſſeur.

Au même banc, la mine de la Scherche-mite, non exploitée, a ſon expoſition au levant; elle eſt de plomb: ſon filon étoit, à ce que diſoient les ouvriers, d'un demi-pié d'épaiſſeur.

Mine de S. George, non exploitée: elle eſt de cuivre; ſon puits eſt ſans galerie, & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de Kelchaffe & du Montménard, non exploitées: elles ſont argent, cuivre & plomb; & de vieux mineurs les diſent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut ſont auſſi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alſace en 1741; voici maintenant les obſervations qu'elles occaſionnerent.

1°. Qu'il faut continuer un percement commencé à la mine de S. Nicolas, banc de Giromagny, juſqu'à la mine de S. Daniel; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas, & le tranſport des décombres ſe fera plus facilement par le rechangement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuſes qu'il faut employer aux eaux de Saint-Daniel. On conjecture encore que le percement ne ſera pas long, les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui ſe frappent dans l'autre.

2°. Que pour relever la mine de Phenigtorne, il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues, à cauſe de la grande quantité d'eau que produit la ſource qui eſt au fond de la mine.

3°. Qu'il faudroit déplacer les fourneaux, les fonderies, & tous les établiſſemens auxquels il faut de l'eau, dont la Phenigtorne a beſoin, & qu'elle ne pourroit partager avec ces établiſſemens ſans en manquer dans les temps de ſécheresse.

4°. Que la mine de S. François, banc du Puix, peut être repriſe à peu de frais.

5°. Que celle de S. Jacques, même banc, eſt à abandonner, parce que les machines à eau nuiroient à la Phenigtorne, & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6°. Que l'exploitation des mines d'Auxel-le-haut, en même temps que de celles de Puix & de Giromagny, ſeroient fort avantageuſes, parce qu'on tireroit des unes ce qui ſeroit néceſſaire, ſoit en fondant, ſoit autrement, pour les autres.

7°. Que pour tirer parti de la mine de S. Jean, au banc d'Etueffont, il faudroit nettoyer trois étangs qui ſervent de réſervoir, afin que dans les temps de ſéchereſſe on en pût tirer l'eau, & ſuppléer ainſi à la ſource qui manque.

8°. Que les ouvriers, quand ils ne travaillent qu'à forfait, ruinent néceſſairement les entrepreneurs, & empêchent la continuation des ouvrages, les galeries étant mal entretenues, les décombres mal nettoyés, & le filon tout-à-fait abandonné, quand il importeroit d'en chercher la ſuite.

9°. Que les entrepreneurs, par le payement à forfait, payant aux mineurs un ſou ſix deniers par livre de plomb ſuivant l'eſſai, les autres métaux qui ſe trouvent dans la

mine de plomb, quoique non perdus, ne sont pas payés.

10°. Que l'essai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le directeur ne la recevant pas, le mineur est obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine est nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raison que la mine soit mêlée de roc le moins qu'il est possible : mais en voici d'autres qui ne sont pas moins importantes ; c'est que ce roc est une matiere chargée d'arsenic, d'antimoine, & autres poisons qui détruisent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il se trouve dans le pays toutes choses néceſsaires, tant en bois qu'en eau, machines, fondeurs, mineurs, *&c.* pour l'exploitation des mines ; & qu'il est inutile de recourir à des étrangers, sur-tout pour les fontes ; l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réussissent mieux que celles des étrangers.

13°. Que sans nier que les Allemands ne soient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente est moindre.

14°. Que quant aux bois nécessaires pour les mines de Puix & de Giromagny, tous les bois de montagnes étoient jadis affectés à leur usage ; qu'il seroit à souhaiter que ce privilége leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont se pourvussent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voisines qui ne sont pas dégradés, s'ils sont bien entretenus, suffiront à l'exploitation.

16°. Que le forfait empêche les ouvrages ingrats de s'éxécuter, quelque profit qu'il puisse en revenir pour la suite ; & par conséquent que cette convention du directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant presque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation consomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pourra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'usage des boccards est de petite dépense, & l'avantage considérable. Voici la preuve de leur avantage, celle de leur peu de dépense n'est pas nécessaire.

Après l'abandon des mines d'Alsace, les fermiers des domaines de M. le duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut provenues de l'ancienne exploitation, traiterent pour avoir la permission de cette recherche, avec M. le duc de Mazarin. Le seigneur duc ne manqua pas d'être lésé dans ce premier traité ; il le fit donc résilier ; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les boccards, pour la moitié du profit. On peut juger par ces avances combien les rentrées doivent être considérables.

19°. Que si la compagnie Angloise qui avoit traité de ces mines, s'en est mal trouvée, c'est qu'elle a été d'abord obligée de se constituer dans des frais immenses, en machines, en maison, en magasin, en fourneaux, en halles, *&c.* sans compter les gages trop fort qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendroit, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inspecteurs & contrôleurs des mines établis par le roi.

21°. Que les terreins des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, soient remplacés par d'autres, selon l'estimation du traitant ; mais non à sa charge, tant dans les autres mines du royaume, que dans les mines étrangeres, & qu'il faudroit étendre ce privilége à celles d'Alsace.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne restent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une concession à cet effet de certain bois à perpétuité, ainsi qu'il est pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe ; parce que les baux à temps n'étant jamais d'un terme suffisant pour engager les entrepreneurs aux dépenses nécessaires, il arrive souvent que les entrepreneurs à temps limité, ou travaillent & disposent les mines à l'avantage des successeurs, ou que les entrepreneurs à temps, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à forfait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainsi une besogne ruineuse à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendroit que le roi établit de sa part un officier, non-seulement pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire; mais qui pût encore y administrer la justice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs; &, les appels en justice ordinaire étant toujours dispendieux, que ceux des jugemens de cet officier ne se fissent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres des boccards & lavoirs, ainsi que les voituriers ordinaires qui conduisent les bois & charbons, jouissent de toute franchise, soit de taille, soit de corvée.

25°. Qu'il plût au roi d'accorder la permission de passer en toutes les provinces du royaume les cuivres & les plombs, sans payer droits d'entrée & de sortie.

26°. Que le conseil rendît un arrêt par lequel il fût dit que tous les associés dans l'entreprise des mines seront tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances nécessaires, dans le mois, faute de quoi ils seront déchus & exclus de la société, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune sommation ni autorité de justice; cette loi étant usitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des personnes éclairées pensoient en 1741, devoir contribuer à l'exploitation avantageuse, tant des mines d'Alsace, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs observations, presque sûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il soit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous serions satisfaits de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de quelques années eût suffi pour remettre les choses sur un si bon pié, qu'on n'eût plus rien à desirer dans un objet aussi important.

Elles observoient encore en 1741, dans les visites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs se conduisoient sans aucun secours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoissance de la géométrie souterreine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient inconnus; que pourvu que le métal fût fondu, ils se soucioient fort peu du reste, de la bonne façon & de la bonne qualité; qui ne dépend souvent que d'une espece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin, & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux, sans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examinoient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils imaginoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on est ennemi de leur intérêt, quand on leur propose d'autres manœuvres: que quand on leur faisoit remarquer que les scories étoient épaisses, & que le métal fondu étoit impur; ils vous répondoient, *c'est la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, *c'est la mauvaise qualité du fondant*, & en essayer d'autres: que si on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient susceptibles, & qu'il y auroit à réformer dans la construction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir satisfait à vos objections, quand ils avoient dit, *c'est la méthode du pays; & que si leurs usines étoient mal construites, on ne les auroit pas laissées si long-temps imparfaites*: qu'il est constant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alsace; mais que l'ignorance & l'entêtement sur les fondans, laisse la matiere en gueuse trop brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la présomption des ouvriers, & la suffisance des maîtres, ne souffroient aucun conseil: qu'il faudroit des ordres; & que ces ordres, pour embrasser le mal dans toute son étendue, devroient comprendre les tireries, fonderies, & autres usines: que la conduite des eaux étoit mal entendue, les machines mauvaises, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établissemens devenoient ainsi presqu'inutiles; que chaque entrepreneur détruisoit ce qu'il pouvoit pendant son bail; que tout se dégradoit, usines & forêts; qu'il suffisoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire supporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même dose alloit toujours; que le fondant étant trop lent à dissoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon; mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y pensoient pas: en un mot,

que la matiere étoit mauvaise, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur suffisoit. Voilà des observations qui étoient très-vraies en 1741 ; & il faudroit avoir bien mauvaise opinion des hommes, pour croire que c'est encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne sont pas les seuls d'où on tire de la mine en Alsace : Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent ; Giromagny & banlieue, de même ; Lac & Val-de-Willé, charbon, plomb : d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier ; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire ; Framont, fer ordinaire ; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre ; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs usines & haut-fourneaux ; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier ; au Val de Munster, pour le laiton ; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres ; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alsace a aussi ses carrieres renommées : il y a à Rousack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé ; à Bolwil, chaux ; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux ; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées sont, pour le fer, le Val de Munster & celui d'Orbay ; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim ; pour le gros fer, le fin, & le plomb, d'Ambach ; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau ; pour le plomb, Oberenheim ; pour le charbon, Vische ; pour le fer & l'alun, le Banc-de-la-Roch & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vaslone & Hautbaac, des marcassites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produisoient en 1744.

ETAT de livraison pour le mois de mars.

Jours du mois.		Lot.	Cuiv.	Plomb.
13.	2400 Mines de Chaydé, argent	$5\frac{1}{2}$	5	
13.	4550 Pilons de Saint-Pierre	4	5	
13.	1400 Pilons de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
13.	3800 Crasses de la fonderie	$\frac{1}{2}$	3	22
17.	700 Pilons de Phenigtorne	$\frac{3}{2}$	6	
22.	2400 Mines de Chaydé	5	6	
22.	2400 Pilons de Saint-Pierre	4	$\frac{1}{2}$	
22.	400 Halles de Saint-André	$\frac{3}{4}$		23
22.	5600 Mines de Saint-André	$\frac{1}{2}$		52
27.	3300 Crasses de la fonderie	$\frac{1}{2}$	2	34
27.	3500 De Saint-Jean d'Auxelle	1		39
27.	1800 De Saint-Jean d'Auxelle	$1\frac{1}{4}$		43
30.	600 Crasses de la fonderie . . .	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	20
30.	300 Halles de Saint-André	$\frac{1}{2}$		24
30.	1300 Mines de Chaydé	$4\frac{1}{4}$	5	
30.	1950 Pilons de Phenigtorne	3	$\frac{1}{2}$	
30.	2200 Pilons de Saint-Pierre	4	4	
30.	1550 Mines de Sainte-Barbe	$\frac{1}{2}$		39
	Total . . .	63m31.		1054l.

C'est-à-dire que cette livraison donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

ETAT de la livraison du mois d'avril, même année.

Jours du mois.		Lot.	Cuiv.	Plomb.
11.	1300 Pilons de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
14.	3100 Crasses de la fonderie . .	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	34
15.	3600 Mines de Chaydé . . .	$\frac{4}{2}$	1	
18.	4600 Mines de Saint-André .	$\frac{1}{2}$		49
18.	4600 Pilons de Saint-Pierre	4	4	
19.	900 Pilons de Phenigtorne .	2	$\frac{1}{2}$	
21.	1800 Crasses de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	28
23.	600 Crasses de la fonderie . .	1	$\frac{1}{2}$	25
24.	900 Pilons de Phenigtorne .	2	2	
24.	2700 Mines de Chaydé	$3\frac{3}{4}$	8	
24.	1250 Mines de Saint-André .	2		48
27.	1750 De Saint-Jean d'Auxelle	$\frac{3}{4}$		39
27.	1350 De Saint-Jean d'Auxelle	$\frac{3}{4}$		42
28.	1600 Mines de Sainte-Barbe	$\frac{1}{2}$		46
29.	3800 Pilons de Saint-Pierre	$3\frac{1}{2}$	$\frac{4}{2}$	
29.	900 Mines de Chaydé	$3\frac{3}{4}$	8	
30.	1800 Crasses de la fonderie . .	$\frac{3}{4}$	1	19
30.	1300 Pilons de Phenigtorne .	2	$\frac{1}{2}$	
30.	650 Halles de Saint-André	2		26
30.	4450 Mines de Saint-André	2		48
30.	1100 Halles de Saint-Daniel	1	2	16
	Total . . .	55m 13l.		1087l.

C'est-à-dire, argent fin, 55 marcs 13 livres ; & cuivre fin, 1087 livres.

AL-SEGNO, (*Musique.*) Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où est marqué le renvoi. (*S*)

§. ALSEN, (*Géogr.*) isle de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Fléensbourg, sur la côte orientale du Holstein. Cette isle qui peut avoir 15 à 18 lieues de circonférence, produit abondamment toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissonneux. Cette isle si avantagée de la nature, ou plutôt son château de Sonderbourg, servit de prison au tyran Christiern II, depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (*D. G.*)

ALSFELD, *Géogr.*) très-ancienne ville d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans le landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt, sur la riviere de Schwalm. C'est la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Hesse qui accepta la confession d'Ausbourg au seizieme siecle. Elle a un vieux château & deux églises; mais avec tout cela, ce n'est rien moins aujourd'hui qu'une ville considérable. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40. (*D. G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, (*Géogr. du moyen âge.*) L'Elsgow, canton en Alsace, Franche-Comté & Bâlois, faisoit autrefois partie du *Pagus Varascorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattenned & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Ursanne sur le Doux, Fontenelle, Ceimen du diocese de Bâle, en étoient aussi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II, page* 701.

Morvillas, *Mauro-Villas*, Hillene-Villers, & Dattira sont cités par le docte Schœpling, dans son *Alsat. illust. T. II, page* 623, comme étant de l'Elsgow, ainsi que *Finis Dadaveriis*, Saint-Dizier; *Curtis-Metia*, Miccour près Porentru, en 884. S. Hypolite, Dampierre sur le Doux, Montescherou, Chatel, Roche-les-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, sont des paroisses de l'Elsgow, selon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page* 638. *D. Bouquet, T. IX, p.* 334. (*C.*)

ALSHEDA, (*Géogr.*) district de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738, la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) bailliage de la principauté d'Anhalt-Dessau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il est composé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*

Alsleben, (*Géogr.*) ville du duché de Magdebourg, sur la Saal, dans le cercle de la basse-Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maison d'Anhalt l'acheta avec tout son district, de la famille de Krosigk. (*D. G.*).

* ALSMASTRUM, plante dont il y a trois especes; sa racine est composée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond; sa tige est pleine de cellules membraneuses, qui vont du centre à la circonférence, & qui sont formées par de petites feuilles. Elle est cannelée dans toute sa longueur; la partie qui sort de l'eau est pâle; le reste est rougeâtre; ses nœuds sont à deux lignes de distance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8, 10 & 12, à compter avant que la tige soit hors de l'eau; ces feuilles sont disposées circulairement, elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la base, sur 8 ou 10 lignes de long: celles qui sont hors de l'eau sont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aisselles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large; le pistil en est rond; elles sont opposées aux divisions d'un calice découpé en quatre parties; ses étamines sont courtes, au nombre de quatre & à sommets blancs; le pistil dégénere en une capsule plate, ronde, divisée par côtes de melon, avec un nombril sur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laisse échapper un grand nombre de semences oblongues. Cette plante fleurit en juillet & en août.

ALT, (*Géogr.*) petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Transilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverse la Valachie dont elle fait deux portions: c'est la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, (*Géogr.*) c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qui s'étend depuis le royaume

d'Eleuth', juſqu'au lac Jaio-kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, (*Hiſt. anc.*) fut le douzieme roi d'Aſſyrie. Son hiſtoire n'offre aucun trait mémorable. Beroſe, auteur ſuſpect, nous le repréſente comme un prince aſſoupi dans la molleſſe & les voluptés, plus occupé du ſoin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs déſordres donne du poids à leur opinion. Il commença à régner l'an 699 avant Jeſus-Chriſt. (*T-N.*)

ALTAMBOR, (*Luth.*) Nom que les Eſpagnols donnent à une eſpece de tymbale aſſez grande: c'eſt des Mores qu'ils ont pris l'inſtrument & ſon nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples. Elle eſt dans la principauté ſupérieure, ſur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 39. 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (*C. A.*)

ALTAY, (*Géogr.*) montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59^e & le 61^e degré de latitude, & le 144^e & le 156^e degré de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44^e degré de latitude, & entre le 110^e & le 115^e degré de longitude. Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles ſont partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt, à 113^d 30′ 3″ de longitude, & à 46^d 20′ 20″ de latitude nord; le mont Kiſien & le mont Tienken en ſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

* ALTBRANDEBOURG. *Voyez* BRANDEBOURG.

* ALTDORF *ou* ALTORF, bourg de Suiſſe, chef-lieu du canton d'Uri, au-deſſous du lac des quatre cantons, où la Ruſſe jette dans ce lac. *Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55.

* ALTEMBOURG, ville de Tranſilvanie. *Long.* 40; *lat.* 46, 34.

* ALTEMBOURG, château de Suiſſe dans l'Argow, ancien patrimoine de la maiſon d'Autriche.

* ALTENA *ou* ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, ſur la rive ſeptentrionale de l'Elbe. *Long.* 27, 25; *lat.* 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la Miſnie, ſur la Pleiſs. *Long.* 30, 38; *lat.* 50, 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la baſſe Hongrie, dans la contrée de Moſon, près du Danube. *Long.* 35; *lat.* 44.

ALTENBOURG *ou* OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holſtein. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Heſſe, ſur le Weſer. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Suabe, ſituée entre le lac de Conſtance & celui de Zeil.

ALTÉRANT, adj. (*Méd. & Mat. méd.*) On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agiſſent ſur le corps humain, ſans produire des évacuations ſenſibles. Ils conſtituent la ſeconde claſſe ou l'une des principales diviſions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou diviſent les médicamens par leurs vertus. On ſuppoſe qu'ils changent, qu'ils corrigent, qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les criſes, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce auſſi ſur les ſolides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, &c. La propriété dont ils jouiſſent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir eſt le plus ſouvent occulte: elle eſt ſubordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois inſenſiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus ſouvent même, de la maniere la plus obſcure, je dirois même ſans effet.

Le ſens propre du mot *altérant* eſt appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuſes, ou qui ne ſont pas dans leur état naturel, en un état meilleur, & propre à faciliter l'exercice des fonctions. Ainſi les abſorbans, les gélatineux, les mucilagineux ſont indiqués lorſque les humeurs ſont trop fluides; les réſolutifs, les inciſifs, les délayans, lorſqu'elles ſont trop épaiſſes, les anti-cacochimiques, lorſqu'elles pechent par les diffé-

rentes especes de cacochimie; les émolliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés; & les calmans en général, lorsque les mouvemens en sont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à-peu-près analogues dans les différens sujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude, ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *V.* Expectation, Nature, Médecine.

L'application des connoissances physiques à la médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout mesuré, on a tout vu : il paroissoit si consolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaisses, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre? Quelques grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la masse générale des humeurs? La plupart des remedes ne pénétrent que difficilement dans les secondes voies; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir : ce n'est donc pas par leur mêlange avec nos humeurs qu'ils operent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémoptysie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptomes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atôme hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vue, l'empyrisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes que, dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M.* Lafosse, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALTÉRATION, s. f. *en physique*, est un changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas jusqu'à rendre le corps entiérement méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination; ou bien c'est l'acquisition ou la perte de certaines qualités qui ne sont pas essentielles à la nature d'un corps. *Voyez* Corps, Qualité, Essence.

Ainsi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, est *altéré* lorsqu'il est échauffé; parce qu'on peut toujours voir que c'est du fer, qu'il porte toujours le nom de *fer*, & qu'il en a toute les propriétés.

C'est par là que l'*altération* est distinguée de la *génération* & de la *corruption*, ces termes marquant l'acquisition ou la perte des qualités essentielles d'un corps. *V.* Génération & Corruption.

Quelques philosophes modernes prétendent, d'après les anciens chimistes & les corpusculaires, que toute *altération* est produite par un mouvement local : & selon eux, elle consiste toujours dans l'émission, ou l'accession, ou l'union, ou la séparation, ou la transposition des particules qui composent un corps. *Voyez* Particule, *&c.*

Aristote établit une espece particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération Voyez* Mouvement, *&c.* (*O*)

Altération, *en médecine*, se prend en différens sens; pour le changement de bien en mal, *tous les excès causent de l'altération dans la santé :* pour une grande soif, *il a une altération continuelle ; l'altération est une suite ordinaire de la fievre.* (*L*)

Altération, (*Jardinage.*) est une espece de

de cessation de seve dans un végétal; c'est une maladie à laquelle il faut promptement rémédier, pour rendre à la plante toute la vigueur nécessaire. (*K*)

Altération, (*à la monnoie.*) est la diminution d'une piece en la rongeant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la superficie avec des caustiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de soufre préparée. Les ordonnances & les loix punissent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, s. f. (*Jurispr.*) léger démêlé entre deux amis ou deux personnes qui se fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui signifioit simplement *converser, s'entretenir ensemble. Ils n'ont pas ensemble de querelle formée; mais il y a toujours quelque petite altercation entre eux.*

Altercation se dit aussi quelquefois, *en terme de palais*, de ces contestations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent souvent entre les avocats, lorsque les juges sont aux opinions. (*H*)

ALTERDOCHAON, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo. Elle est dans la plaine d'Asumar, sur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au sud-est de Portalegre, & au nord de Cabeça de Vide. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

ALTÉRER, *diminuer, affoiblir*, v. act. *Voyez* Altération.

Altérer, (*Physiolog.*) signifie *causer la soif.* Les médecines *alterent* ordinairement: *ces alimens m'ont beaucoup altéré.* (*N*)

ALTERNATIF, adj. (*Jurisp.*) *qui succede à un autre, qui lui succede à son tour.* Ainsi un office *alternatif* est celui qui s'exerce tour à tour par plusieurs officiers pourvus d'un semblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, *qu'ils commandent alternativement.* (*H*)

ALTERNATION, s. f. se dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à plusieurs choses ou à plusieurs personnes, en les plaçant successivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainsi trois lettres *a*, *b*, *c*, peuvent subir une *alternation* en six façons différentes; *abc*, *acb*, *bac*, *bca*, *cba*, *cab*.

L'*alternation* est une des différentes especes de combinaisons. *Voy.* Combinaison. En voici la regle. Pour trouver toutes les *alternations* possibles d'un nombre de choses donné, par exemple de cinq choses, (comme de cinq lettres, de cinq personnes, *&c.*) prenez tous les nombres depuis l'unité jusqu'à cinq, & multipliez-les successivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 sera le nombre d'*alternations* cherché.

La raison de cette pratique est bien simple. Prenons par exemple deux lettres *a* & *b*, il est évident qu'il n'y a que deux *alternations* possibles, *ab*, *ba*; prenons une troisieme lettre *c*, il est évident que cette troisieme lettre peut être disposée de trois manieres différentes dans chacune des deux *alternations* précédentes; savoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois *alternations* ou six. Prenons une quatrieme lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des six *alternations* de trois lettres, ce qui fait six fois 4 ou 24; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, & ainsi de suite. (*O*)

ALTERNATIVE, s. f. (*Gramm.*) Quoique ce mot soit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il est pris substantivement quand il signifie le choix entre deux choses offertes. On dit en ce sens, *prendre l'alternative de deux propositions, en approuver l'une, en rejeter l'autre.* (*F*)

ALTERNE, adj. se dit en général de choses qui se succedent mutuellement, ou qui sont disposées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'emploie guere qu'en matiere de sciences & d'arts.

En *botanique*, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante sont *alternes* ou placées alternativement, lorsqu'elles sont disposées les unes plus haut que les autres, des deux côtés opposés de la tige; la premiere d'un côté étant un peu plus bas que la premiere de l'autre; la seconde de même, & ainsi de suite jusqu'au haut.

En *géométrie*, quand une ligne coupe deux droites paralleles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle *alternes*, quand on les prend deux à deux au-dedans des paralleles, ou deux à deux au-de-

hors, l'un d'un côté de la sécante & en-haut, & l'autre du côté de la même sécante & en-bas. Ainsi (*dans les planches de géométrie*, *fig. 46*,) a & b, b & c, x & u, z & y, sont des angles *alternes*.

Les angles externes peuvent donc être *alternes* comme les internes. *Voyez* ANGLE & PARALLELE.

Raison *alterne* est une proportion qui consiste en ce que l'antécédent d'une raison étant à son conséquent, comme l'antécédent d'une autre est à son conséquent, il y aura encore proportion, en disant : *l'antécédent est à l'antécédent comme le conséquent est au conséquent*. Par exemple, si A : B :: C : D; donc en *alternant*, A : C :: B : D. *Voyez* RAISON, RAPPORT, *&c.* (*E*)

Alterné : on dit *dans le blason* que deux quartiers sont *alternés*, lorsque leur situation est telle qu'ils se répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrieme sont ordinairement de même nature. (*V*)

ALTERNER, (*Agric.*) c'est se servir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, des champs en prés & de prés en champs, qui est établie avec le succès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorsqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du sol, la situation, le climat & les autres circonstances exigent : & il n'est pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, soit en grains, soit en fourrage.

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages; puisqu'il est démontré par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de sucs nourriciers, il paroît aussi que chacune a besoin de quelque principe particulier suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clair-semée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrein est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le temps de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un temps où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les sucs particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant, sans interruption, des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui, en se multipliant étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'atmosphere, puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrein, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3°. On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles savoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsqu'elles sont recueillies à propos. Ce sont là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plantain à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre savoureux. La bistorte ou serpentine, ou langue de bœuf : cette plante des-

Alpes, eſt auſſi très-eſtimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, perſil de bouc, ſaxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Pluſieurs autres plantes ſeroient une bonne nourriture, ſi les feuilles ſubſiſtoient juſqu'à la fénaiſon, que la faux les pût couper, ou qu'elles ne tombaſſent pas en pouſſiere en ſe ſéchant. Telles ſont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite, les ſalſifis ſauvages, la barbe de bouc, la carrote ou racine des champs, le lierre terreſtre; ces plantes & autres ſemblables, ſont miſes au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuſes ſont très-bonnes. Outre celles qui compoſent les prés artificiels, les ſuivantes ſont auſſi excellentes, ſavoir la geſſe des prés, les veſces ou poiſettes, la veſce de Sibérie de Linnæus, l'arouſſe d'Auvergne & de Bourgogne, le veſceron; cette plante qui eſt pernicieuſe dans les champs, & qui étouffe le bled lorſqu'il eſt vergé, eſt excellente pour le bétail; la veſce des haies, l'ers ou l'orobe ou veſce noire, les lentilles.

4°. On doit penſer à ouvrir un pré lorſqu'on voit s'y multiplier de mauvaiſes herbes, ou inutiles, ou mal-ſaines, au lieu des bonnes. Telles ſont l'eſpece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cauſe aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur ſont mortelles. L'eſpece de renoncule appellée *herbe maudite*, eſt plus mauvaiſe encore. L'aconit de même eſt très-pernicieux aux chevaux, auſſi-bien que le perſil d'âne. L'ancolie eſt mortelle aux brebis, & la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq eſt fort inutile dans les prés. La pilofelle & la pédiculaire ſont funeſtes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mouſſe. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuſes ou les inutiles, on pourroit ſouvent, avec ſuccès, faire paſſer ſur de tels prés la herſe & y répandre de la graine de foin & enſuite des cendres, de la ſuie, de la marne, des fumiers conſumés, des boues de rue ou des balayures des maiſons, des égoûts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a beſoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mouſſe réſiſte à ces ſoins. Ainſi dans certains endroits de la Suiſſe le fumier fait merveille ſur les prés; mais dans d'autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas héſiter de renverſer un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorſqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui, ſous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne ſauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvrant ce terrein de fumier; ce ſeroit préparer une nouvelle nourriture à ces inſectes deſtructeurs. L'on ne remédieroit même ſouvent à ce mal que pour bien peu de temps, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets ſont très-friands de ces vers, on fait ſuivre la charrue par ces animaux qui ne ſe laſſeront point de cette chaſſe.

Obſervons ici en paſſant, que ſi l'on s'appercevoit à temps que ces inſectes attaquaſſent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus aſſuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un foſſé ſur les bords du terrein où ces inſectes ont donné des marques de leur préſence. Cet obſtacle les empêche de paſſer outre.

6°. On ne ſauroit ſe diſpenſer de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que ſon produit diminue, ou que le terrein trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainſi un champ qui, année commune, ne donne par arpent de cinquante mille piés quarrés du Rhin, que cinq à ſix quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne ſe hâte de le mettre en pré: & il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrein mieux diſpoſé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas ſuffiſamment de fumier, pour en mettre ſur ſes champs une dixaine de bonnes charretées par arpent, il faut de toute néceſſité ſe procurer des prés, en dénaturant une partie de ſes champs, & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, diſent qu'elles doivent être en égalité; mais ſi ce partage convient

à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré, lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantage de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, par-là même que réduisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. Il augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie, puisque d'un côté il augmente ses prés en les renouvellant par le labour, & en les conduisant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement les herbes nuisibles, ou inutiles, tant des prés que des champs. Car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où ils peuvent être détruits. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul, qu'elle n'est plus cultivée, ou qu'elle se trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire : c'est le cas du liseron, de la cuscute & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons : & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain ; c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champs donne souvent, dès la premiere année, une récolte qui excede ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport ; puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture ? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse ou la France, on s'imaginoit qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre où elle a plus contribué que toute autre chose, à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains ; en sorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours : elle ne sauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve, l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture qui abandonne au bétail des individus de la communauté, les terres dès la premiere récolte & même les champs l'année de jachere, met un obstacle invincible à toute espece de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle eſt actuellement ſuivie avec ſuccès. Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie ſans délai, en labourant le terrein ; ce qui ſe fait de ſix en ſix ans, ou tout au plus tard tous les huit ans.

Le fonds eſt de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il ſoit ſec & léger, on ne le ſeme qu'une fois, & pour cela on y conduit ſur la fin de ſeptembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-ſix mille piés quarrés, tout de ſuite on laboure & on renverſe le gazon. Comme le terrein eſt ſuppoſé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la ſuite de la charrue, on place ſix à huit armes de houes tranchantes & de pioches pour rompre, couper, menuiſer, briſer les mottes juſqu'à ce que les plus groſſes n'excedent pas la groſſeur du poing.

Dès que le terrein eſt ainſi préparé, on y ſeme de l'épéautre qu'on recouvre avec la herſe, & l'on y fait paſſer immédiatement le rouleau, ſi le terrein & le temps ſont ſecs; car ſi l'un ou l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit néceſſaire, juſqu'au printemps.

Au printemps ſuivant, avant que les plantes ſoient en mouvement, on ſarcle le champ, ou à la place du ſarclage on le herſe avec des fagots d'épine. Le ſarclage cependant eſt préférable : ces herbes qu'on arrache, ſeroient également nuiſibles au fourrage à venir & au grain préſent.

Après la récolte de l'épéautre, le terrein ſe trouve tout gazonné de lui-même. Il ne reſte plus qu'à éloigner les beſtiaux & à le herſer au printemps ſuivant, pour détruire les plantes groſſieres.

Si le terrein eſt peſant & argilleux, on y ſeme deux années conſécutives de l'épéautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'expoſer, avec cette ſeule différence, que le fumier employé à la ſeconde ſemaille, doit être moins conſumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a obſervé que le fumier moins conſumé, porte plus de ſemences de prairie ſur le terreins où on l'enſevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrein ne ſe gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant ſur les places vuides de la pouſſiere de grange, ce qui ſe fait quelques ſemaines après la récolte, ou au printemps.

Quoique ces prés ſoient irrigables, on ne les arroſe point la premiere année, ſur-tout ſi le terrein eſt léger & en pente : s'il eſt en pente & argilleux, on peut l'arroſer, pourvu que ce ſoit avec modération & ſeulement au printemps.

Si le terrein eſt ſec & qu'il ne puiſſe point être arroſé, on y fait d'abord paſſer la charrue & la herſe comme dans le cas précédent, & l'on y ſeme de la fénaſſe ou fromental. On herſe enſuite & on roule le terrein. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver ; & ils doublent la récolte. On fait ainſi le tour de ſes terres, & on les ouvre à meſure qu'on s'apperçoit que la mouſſe les gagne.

L'alternative ſuivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réuſſir à cauſe du froid, ne differe pas eſſentiellement. On y ouvre le terrein lorſqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y ſeme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du ſeigle de printemps, alternativement pendant deux ou trois ans, ſans y mettre de fumier; mais lorſqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte doſe de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de temps & de façon pour mettre en culture un terrein en friche. Si la terre en eſt forte & peſante, on l'ouvre en automne ; on lui donne un ſecond labour au printemps : après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de ſuite on lui donne une troiſieme façon. L'engrais conſiſte en ſoixante, quatre-vingts, juſqu'à cent tombereaux de ſable commun, ou autant de marne ſablonneuſe & non glaiſeuſe, ou une ſoixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne ſont pas exactement briſées, on y fait paſſer une herſe peſante. A la mi-ſeptembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour ſemer du froment.

Après la moiſſon on laboure, & au mois

de mars suivant on donne un second labour pour semer de l'orge. Après la récolte on renverse le chaume, & dans la saison on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre est légere ou sablonneuse, on se borne à trois labours : au second, on ensevelit l'engrais ; & au troisieme, on seme du froment. L'engrais consiste en une centaine de tombereaux de terre glaise par arpent, ou autant de marne glaiseuse, ou la moitié de vase d'étang, ou cinquante à soixante tombereaux de fumier mêlangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer ; on suppose le terrein trop maigre pour porter du bled, ou épuisé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moisson, on brûle les chaumes, & on y seme des turnips ou navets, dont on se sert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printemps. Au printemps suivant on laboure & on seme des pois. Après la récolte on seme des navets comme l'année précédente, & au printemps on laboure & on seme de l'orge.

Après ces trois récoltes consécutives de grain, le terrein est mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour semer du trefle, sur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mêlangé par arpent ; & comme le trefle se recueille difficilement, on le seme assez ordinairement avec le raigras ou fromental.

L'automne de la troisieme année on laboure le trefle, & au printemps suivant on fait un second labour pour semer de l'orge, & ensuite deux fois du froment, après deux labours pour chaque semaille. A la fin de la troisieme année on seme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, sement de la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major*, *floribus purpurascentibus & violaceis*, C. B. *fœnum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force : à la troisieme on y répand quelques engrais : au bout de ce temps-là, on renverse la luzerniere en automne, & au printemps suivant on y seme de l'orge : on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra æspercette* ; en latin *enobrychis*, *foliis visciæ*, *siliculis echinatis*, *major*, *floribus dilutè rubentibus*, qui se seme & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetiere commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printemps pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux les moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite ; mais encore, afin de tirer de ces expériences, les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays, il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureusement par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espece de fourrage réussit très-bien presque par-tout.

2°. J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise : elle est par conséquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes ; si les terres sont légeres, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers anglois exagerent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que

tout autre grain, & que le terrein se gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends :

J'emploie dix boisseaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une composition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine séminale.

En voici la composition : prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potasse, ou deux livres de sel de soude, il n'importe. Versez peu à peu cette eau sur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échauffer, délayez-y demi-livre de fleur de souffre, en brassant continuellement avec un bâton, jusqu'à ce que la chaux & la fleur de soufre soient exactement incorporées. Jetez le tout dans un cuvot avec la vuidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis dissoutes dans l'eau : vous y ajouterez une demi-livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potasse, une livre de salpêtre, & une livre & demie de sel commun. Enfin, vous y verserez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorsque la liqueur est froide, j'y fais tremper mes semences vingt-quatre heures, si elles ont des enveloppes, comme l'avoine, &c. & quinze heures seulement si elles sont nues, de maniere que l'eau surmonte les semences de deux pouces. Pendant ce temps-là, je les fais brasser cinq à six fois.

Si on veut semer au sortir du bain, on étend les semences sur le plat de la grange, & on les saupoudre de cendre de bois, en les remuant avec un rateau jusqu'à ce que l'humidité soit absorbée, & que les grains soient séparés.

Si quelque contre-temps oblige de différer cet ouvrage, on les laisse étendues sur le plat de la grange, & en les remuant de temps en temps avec un rateau ; on peut les conserver ainsi sans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera soigneusement de faire sécher ou essuyer ce grain au soleil.

On peut substituer au sel de soude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non desséchée, pourvu qu'on en mette une double dose, c'est-à-dire quatre livres.

On peut faire servir cette liqueur pour un second bain, & pour arroser quelque terrein qu'on veut fertiliser.

Après avoir donné au terrein une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & hersé au premier printemps, je seme cette avoine ainsi préparée, & ensuite une bonne quantité de poussiere de grange, en choisissant un temps calme.

De cette maniere, j'ai eu plus d'une fois de très-abondantes récoltes. Dès l'automne, l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le succès de la récolte sera complet, si l'on peut se procurer de l'avoine de Hongrie ; & l'on n'en devroit jamais semer d'autre. Elle donne plus de grain ; le grain est plus gros, plus farineux & plus pesant. Elle n'est point sujette à s'égrainer sur pié. On la peut serrer aussitôt qu'elle est coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaises herbes, comme des bardanes ou glouterons, des jusquiames ou hannebannes, en latin *hyoscyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chausses-trappes, de la grassette ; il faut les arracher.

Dès l'année suivante, on y recueillera deux coupes de foin ; & à la troisieme & non auparavant, on pourra, si l'on y est obligé, envoyer le bétail sur le petit regain d'automne, mais avec modération.

3o. On comprend aisément que si le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice du terrein, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages causés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque usage qu'on veuille destiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mêlange de terres opposées, la marne convenable & le fumier mêlangé par couches alternatives.

Chacun sait qu'on desséche les terreins mouillans par des pierrées, des prismes, de la chaux, du gravier, &c.

S'il y a des pierres qui puissent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever,

aussi-bien que celles qui pourroient s'opposer à la faux.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles sont fort utiles dans les prés : aussi n'en fait-il point prendre ; mais en se promenant, il a une petite bêche & un petit sac rempli de graines de foin : dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-dessus un peu de graine de foin ; & dans le temps de la fenaison, ce sont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine ; & que plusieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers essais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien saines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre peintes de lessive naturelle. Pour s'en servir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou des taupes : si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être assuré qu'elle a péri. Les rats, qui se trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

4°. Les chaumes en Angleterre sont si forts, si épais & coupés si haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler ; & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herser. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs est si mince & coupée si bas, qu'elle ne sauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres ; ils ont raison : cette amélioration n'est que momentanée dans la plupart des terreins, & il s'agit d'établir ses terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'est que si, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il restoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les semences, & en répandre les cendres sur le terrein ; on se procureroit ainsi un amendement présent, qui ne causeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le sol étoit parsemé de pierres à chaux menuisées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant : on pourroit même revenir dans la suite à cette opération avec succès.

5°. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'usage d'introduire les bestiaux sur les prés artificiels ; il faut aussi se soumettre à cette regle, si la chose est possible. On doit en sentir les raisons.

6°. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suisse & les fermiers Anglois font passer sur leurs prés artificiels, servent à affermir & à unir le terrein, à envelopper & à assujettir la semence, à chausser les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage est donc indispensable. J'ajoute qu'il faut, outre cela, épierrer le fonds avec soin ; car il est rare que le labour n'amene des pierres à la superficie.

7°. Je n'approuve pas le même retour des mêmes herbages de fourrage sur les mêmes terres. Comme on change les especes de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer aussi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains : on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les pastenades, &c. la garance, du fenugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandres, &c. Les productions de la terre sont si variées, qu'il y a à choisir pour les terreins & les climats. Il faudroit seulement s'appliquer à connoître la succession qu'il seroit à propos de suivre pour faire ces changemens avec succès.

8°. J'ai autrefois hésité entre la méthode angloise & la nôtre, s'il faut semer les herbages artificiels sur des terres déjà enclavées, ou si on doit les semer sur le terrein vuide. Il y a des raisons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantissent l'herbage encore jeune & tendre des premieres chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raison ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le seigle ou l'orge qui font trop d'ombre quand ils sont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine se fauche, soit verte, soit après sa maturité. D'ailleurs cette raison

raiſon ſuppoſe qu'on ſeme l'herbage le printemps; mais on doit le ſemer en automne, & l'année ſuivante il a acquis aſſez de force pour réſiſter à la chaleur. Enfin il eſt ſûr que ſi la ſaiſon étoit pluvieuſe, l'herbage courroit riſque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mêlanger avec aucun autre grain, les ſemences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'eſt ce qui a été expérimenté.

9°. Enſuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloiſe, de répandre le fumier & l'engrais ſur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les rechauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu auſſi des cultivateurs qui, ayant la facilité d'y faire tranſporter des égoûts de fumier dans cette même ſaiſon, ſe trouvoient fort bien de cette économie.

10°. Les Anglois ſement les herbages en automne, & nous les ſemons communément au printemps. Dès qu'on les ſeme ſans mêlange, il faut ſuivre la pratique angloiſe; & dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

11°. Toutes les expériences que j'ai faites & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raiſon en renverſant leurs luzernieres & leurs eſparcetieres au bout de ſix ans. C'eſt tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrein, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent ſenſiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

ALTESSE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) *titre d'honneur* qu'on donne aux princes. *Voy.* Titre & Qualité.

Les rois d'Angleterre & d'Eſpagne n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*alteſſe*. Les premiers l'ont conſervé juſqu'au temps de Jacques I, & les ſeconds juſqu'à Charles V. *Voyez* Majesté.

Les princes d'Italie commencerent à prendre le titre d'*alteſſe* en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'*alteſſe royale* en 1631, pour ſe diſtinguer des autres princes de France. *Voyez* Altesse royale.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*alteſſe royale*, en vertu de ſes prétentions ſur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour ſe mettre au-deſſus du duc de Florence, qui ſe faiſoit appeller *grand-duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*alteſſe royale*, pour ſe mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé eſt le premier qui ait pris le titre d'*alteſſe ſéréniſſime*, & qui ait laiſſé celui de ſimple *alteſſe* aux princes légitimés.

On donne en Allemagne aux électeurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, le titre d'*alteſſe électorale*; & les plénipotentiaires de France à Munſter, donnerent, par ordre du roi, le titre d'*alteſſe* à tous les princes ſouverains de l'Allemagne.

Altesse royale, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes deſcendus des rois.

L'uſage de ce titre a commencé en 1633, lorſque le cardinal infant paſſa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*alteſſe*, avec leſquels il étoit chagrin d'être confondu, il fit en ſorte que le duc de Savoie convînt de le traiter d'*alteſſe royale*, & de n'en recevoir que l'*alteſſe*. Gaſton de France, duc d'Orléans, & frere de Louis XIII, étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre le cardinal & lui, puiſqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit auſſi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petits-fils de rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'ont porté monſieur Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV, & ſon fils Philippe, régent du royaume, ſous la minorité de Louis XV; & l'on donna auſſi le titre d'*alteſſe royale* à la princeſſe ſa douairiere: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*alteſſe ſéréniſſime*, aux princes des maiſons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*alteſſe royale* à monſeigneur le dauphin, à cauſe du grand nombre de princes qui le prennent; cependant Louis XIV agréa que les cardinaux en écrivant à monſeigneur le dauphin, le traitaſſent de *ſéréniſſime alteſſe royale*; parce que le tour de la phraſe italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'a-

près celui de *majesté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*altesse royale.*

La czarine aujourd'hui régnante, en désignant pour son successeur au trône de Russie, le prince de Holstein, lui a donné le titre d'*altesse impériale.*

Les princes de la maison de Rohan ont aussi le titre d'*altesse*; & ceux d'entr'eux qui sont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubise, évêque de Strasbourg, prennent le titre d'*altesse éminentissime*, (*G*)

* ALTESSE, s. f. nom que donnent les *fleuristes* à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, passe ensuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Espagne au royaume de Valence, sur la Méditerranée. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40.

ALTHAMURA, ville du royaume de Naples dans la terre de Razi, au pié de l'Apennin. *Long.* 34, 13; *lat.* 41.

ALTHEA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, s. f. (*Jardinage*) arbrisseau peu élevé, dont le bois est jaunâtre; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont en forme de clochettes, tantôt blanches, tantôt couleur de rose, tantôt violettes. Son fruit est plat, & arrondi en pastille, avec des capsules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arrosant souvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (*K*)

ALTIMÉTRIE, s. f. (*Géom.*) c'est l'art de mesurer les hauteurs, soit accessibles, soit inaccessibles. Ce mot est composé du latin *altus*, haut, & du grec μέτρον, *mesure.*

L'*altimétrie* est une partie de la géométrie pratique, qui enseigne à mesurer des lignes perpendiculaires & obliques, soit en hauteur ou en profondeur. *Voyez* GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, *&c.* (*E*)

* ALTIN, ville & royaume en Asie; il est habité par les Tartares Calmouks. Il y a un lac nommé aussi Altin ou Kilhai, qui est traversé par l'Obi. *Long.* 118, 3.

ALTIN, s. m. (*Monn.*) *denarius Russicus centesima pars imperialis*, petite monnoie de Russie, qui vaut trois copéques, & dont dix font un griéfe & cent un rouble.

ALTINO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia; elle fut détruite par Attila, roi des Huns: on en voit encore les ruines sur la riviere de Sile; il y avoit le siége d'un évêque que l'on transféra à Torcello. (*C. A.*)

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTO-BASSO, (*Luth.*) espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin comme il suit.

L'*alto-basso* étoit une caisse quarrée d'environ une brasse & vuide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes les cordes à la fois avec une petite baguette, suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonances qui en seroient résultées s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette, ayant toujours la même note pour basse. (*F. D. C.*)

ALTOIN, s. m. (*Commerce.*) monnoie nom que l'on donne au sequin dans plusieurs provinces des états du grand-seigneur, particuliérement en Hongrie. *Voyez* SEQUIN.

ALTO-MONTE, (*Géogr.*) petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable: ses environs produisent du houblon en abondance. *Long.* 20; *lat.* 51, 3. (*C. A.*)

* ALTORF, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. *Long.* 28, 57; *lat.* 47, 25.

ALTSHOL, (*Géogr.*) ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol*; elle est située près des rivieres de Gran & de Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, (*Géogr.*) ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la riviere qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR ou ALFOR, (*Géogr.*) ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrêmité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier; & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'*Altur*. (*C. A.*)

ALTUS, *en musique*. *V.* HAUTE-CONTRE.

* ALTZEY, ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long.* 25; *lat.* 49, 44.

ALVALADO, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 20, 25; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ALUCO, nom d'un oiseau dont il est parlé dans Belloni, Aldrovande, & Jonston. C'est une espece de hibou dont la grandeur varie; il est gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon; son plumage est plombé & marqueté de blanc; il a la tête grosse, couronnée de plumes, & sans oreilles apparentes; son bec est blanc; ses yeux grands, noirs, & couverts de plumes qui les renfoncent; ses pattes sont velues & armées de serres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiseaux; il a le gosier très-large, & son cri est lugubre; sa chair contient beaucoup de sel volatil & d'huile; son sang desséché & pulvérisé, est bon dans l'asthme; sa cervelle fait agglutiner les plaies. La dose de sang pulvérisé est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

* ALUDE, s. f. basane colorée, qui a l'envers velu, & dont on se sert pour couvrir les livres. *Voyez* BASANE.

ALUDEL, s. m. *terme de chimie*, qui se dit des vaisseaux qui servent à sublimer les fleurs des minéraux. *Voyez* SUBLIMATION, &c.

Les *aludels* consistent dans une suite de tuyaux de terre ou de faïence, ou plutôt ce sont des pots ajustés les uns sur les autres, qui vont en diminuant à mesure qu'ils s'élevent; ces especes de pots sont sans fond; si ce n'est le dernier qui sert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuste sur un pot qui est placé dans le fourneau; & c'est dans ce pot d'en-bas qu'on met la matiere qui doit être sublimée. En un mot les *aludels* sont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier est fermé par son fond, & le dernier est fermé par son sommet.

On emploie plus ou moins d'*aludels* selon que les fleurs qu'on y veut sublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV, Chim. fig. 8, *aludel* ou pot ovale ouvert par les deux bouts. *Fig. 9*, *aludels* montés sur un fourneau *aa*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *dd*, registres du fourneau; *e*, pot qui est au milieu des charbons ardens, & qui contient la matiere mise en sublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *gg*, par laquelle on jette de la matiere; *h*, 3[e] *aludel*; *i*, 4[e] *aludel*; *k*, 5[e] *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (*M*)

ALVEATILUM, *en anatomie*, est la même chose que la *conque*. *Voy.* CONQUE. (*L*)

* ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la riviere de Tormes. *Long.* 12; *lat.* 41.

ALVÉOLAIRE, adj. f. *en anatomie*, apophyse ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaisseur de laquelle les alvéoles sont creusées. *Voyez* MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRES, *voyez* Alvéole. (*L*)

ALVÉOLES, f. f. pl. *en anatomie*, fe dit des cavités dans lefquelles les dents font placées. *Voyez* Dent. Ce mot vient du latin *alveoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne font pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloifons qui les féparent font très-minces; on les diftingue par dehors par autant de boffes; leur entrée eft formée par la gencive, de maniere qu'elles demeurent dans cet état jufqu'à l'âge de fix ou fept mois, ce qui étoit néceffaire pour que l'enfant ne blefsât point le tetton de la nourrice; les germes des dents font enfermés dans ces *alvéoles*. *Voyez* Germe.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte font plus profondes, plus dures, & plus épaiffes; elles font garnies d'une matiere fpongieufe & d'un diploé qui fépare les racines des molaires, & elles font en plus grand nombre; elles peuvent fe rélargir & fe retrécir fuivant que les caufes de compreffion agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre: c'eft ce qui fait que les *alvéoles* fe dilatent quelquefois fi fort, que les dents ne font plus affermies dans ces cavités, & qu'elles difparoiffent dans les jeunes comme dans les vieux fujets.

Les *alvéoles* font tapiffées d'une membrane très-fenfible qui paroît être nerveufe, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'eft de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appellée *odontalgie*, ou *mal de dent*. *Voyez* Odontalgie & Mal de dent. (*L*)

Alvéole, f. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont font compofés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. *Voyez* Abeille. Elles conftruifent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vu *au mot* Abeille, que les ouvrieres, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur eftomac en vraie cire. *Voy*. Cire. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'eft alors qu'une liqueur mouffeufe, & quelquefois une efpece de bouillie qu'elle pofe avec fa langue, & qu'elle façonne avec fes deux dents; on voit la langue agir continuellement & changer de figure dans les différentes pofitions où elle fe trouve; la pâte de cire fe feche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits font blancs; s'ils jauniffent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'eft parce qu'ils font expofés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne forte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* fans prendre de la cire nulle part, & fans en avoir aucune pelotte à fes jambes; elle n'emploie pas d'autre matiere que celle qui fort de fa bouche; il faut même qu'elle foit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être abfolument feche. On croit que les raclures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'eft-à-dire, les petites parties que les ouvrieres enlevent en le réparant, peuvent fervir à en conftruire d'autres: mais il eft certain qu'elles n'emploient jamais de la cire feche; on leur en a préfenté fans qu'elles en aient pris la moindre particule; elles fe contentent de la hâcher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* font des tuyaux à fix pans, pofés fur une bafe pyramidale. Le fond de ces tuyaux eft un angle folide, formé par la réunion de trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conféquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'eft pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroiffent quarrées: on trouve même des cellules dont le fond eft compofé de quatre pieces, quelquefois il n'y a que deux de ces pieces qui foient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de côtés. Enfin ces pieces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce font des lofanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles font réunies par un de leurs angles obtus, & fe touchent par les côtés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le fommet eft au centre, la circonférence a trois angles faillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vuides. Chaque angle faillant eft l'angle obtus d'un lofange dont l'an-

gle oppofé eft au fommet de la pyramide ; chaque angle rentrant eft formé par les côtés des lofanges qui ne fe touchent pas, & qui font par conféquent au nombre de fix dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond eft adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans font égaux. Cette extrémité eft terminée, comme les bords du fond, par trois angles faillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vuides placés alternativement. Les aretes qui font formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutiffent aux fommets des angles qui font à fon extrémité, alternativement à un angle faillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainfi terminée, le couvercle le ferme exactement; fes angles faillans font reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles faillans dans fes angles rentrans. Il y a toujours quelqu'irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les aretes du tuyau exagone, qui devroient aboutir aux fommets des angles rentrans du fond, fe trouvent un peu à côté. Ce défaut, fi c'en eft un, fe trouve au moins dans deux angles, & fouvent dans tous les trois; foit parce que les lofanges du fond ne font pas réguliers, foit parce que les pans de l'exagone ne font pas égaux; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui font oppofés l'un à l'autre; quelquefois on en trouve trois plus larges que les autres. Cette irrégularité eft moins fenfible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* font pofés les uns fur les autres, & pour ainfi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures fe trouvent du même côté, & fans qu'aucun déborde de la furface du gâteau de cire qu'elles compofent. *Voyez* GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau eft compofée d'une pile de tuyaux difpofés comme ceux de la premiere face; de forte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face fe touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainfi rangés, fe touchent exactement fans laiffer aucun vuide entre eux. On conçoit aifément qu'un tuyau exagone, tel qu'eft un *alvéole* pofé au milieu de fix autres tuyaux exagones, touche par chacune de fes faces à une face de chacune des autres *alvéoles*; de forte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles*; ce qui eft bien éloigné de laiffer du vuide entr'eux. Suppofons que les deux piles de tuyau qui compofent le gâteau, & qui fe touchent par leurs extrémités fermées, c'eft-à-dire par leur fond, foient féparées l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile fur laquelle paroîtront les parois extérieurs des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui eft concave en dedans, comme nous l'avons déjà dit, eft convexe en-dehors, & forme une pyramide qui fe trouve creufe lorfqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & faillante à l'extérieur. Si on fe rappelle la figure des parois intérieures du fond qui eft compofé de trois lofanges, *&c.* on aura la figure des parois extérieures; ce font les mêmes lofanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils fe touchent par les côtés qui forment cet angle. La circonférence eft compofée de trois angles faillans & de trois angles rentrans, & par conféquent de fix côtés. Toute la différence qui fe trouve à l'extérieur, c'eft que le centre eft faillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant difpofés comme nous avons dit, confidérons un *alvéole*, & les fix autres *alvéoles*, dont il eft environné. Les fonds pyramidaux de ces fix *alvéoles*, forment, en fe joignant avec le fond de l'*alvéole* qui eft au centre, trois pyramides creufes & renverfées, femblables à celles qui font formées par les parois intérieures des fonds; auffi ces pyramides renverfées fervent-elles de fond aux *alvéoles* qui rempliffent l'autre face du gâteau que nous avons fuppofé être partagé en deux parties.

M. Kœnig a démontré que la capacité d'une cellule à fix pans & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes femblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapefe de la cellule pyramidale, & cela quels que foient les angles des rhombes. Il a auffi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiere avoit fon fond compofé de trois rhombes dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette folution eft bien d'ac-

cord avec les mesures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire : cette sorte de construction est aussi la plus solide; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derriere : cet appui paroît nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste; c'est une espece de bourlet qui le rend assez fort pour résister aux mouvemens des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans; il est pour ainsi dire presqu'impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles sont les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premieres. Il y a un moyen plus simple; il faut prendre des gâteaux, surtout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées : il y en a dont la construction est plus ou moins avancée; on a reconnu que les abeilles commençoient l'*alvéole* par le fond, qu'elles formoient d'abord un des rhombes; elles élevent sur les deux côtés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisieme rhombe complete le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même temps plusieurs fonds les uns à côté des autres; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des côtés de ces fonds, les autres en construisent de l'autre : de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même temps. Il leur en faut beaucoup pour dresser les parois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvriere; on la voit y entrer la tête la premiere; elle ratisse les parois avec ses dents; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs, & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur, (*Voyez* ABEILLE) les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrieres; le diametre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{2}{5}$ & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{2}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur; les cellules où doivent naître les faux-bourdons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins; elles ont trois lignes $\frac{17}{50}$, ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diametre pris dans un sens : mais le diametre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvieme partie; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatre autres; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diametres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seulement à loger les œufs & ensuite les vers; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vuides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elles ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diamettre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent & les disposent d'une maniere irréguliere.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en

abeilles meres, sont absolument différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils sont arrondis & oblongs ; l'un des bouts est plus gros que l'autre ; leur surface extérieure est parsemée de petites cavités. Ces cellules paroissent être grossiérement construites, leurs parois sont fort épaisses ; une seule de ces cellules peut peser autant que 150 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent semble être pris au hasard : les unes sont posées au milieu d'un gâteau sur plusieurs cellules exagones ; d'autres sont suspendues aux bords des gâteaux. Le gros bout est toujours en haut ; ce bout, par lequel les ouvrieres commencent la construction de l'*alvéole*, est quelquefois suspendu par un pédicule : mais à mesure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il est terminé par le petit bout qui reste ouvert. La cellule entiere a 15 ou 16 lignes de profondeur ; lorsque ces *alvéoles* ne sont qu'à demi-faits, leur surface est lisse ; dans la suite les ouvrieres y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités sont les premiers vestiges des cellules ordinaires qui seront construites dans la suite sur ces grands *alvéoles*. Lorsque les abeilles femelles sont sorties de ceux qui pondent aux bords des gâteaux, les ouvrieres raccourcissent ces *alvéoles*, & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils sont alors recouverts par des cellules ordinaires qui sont plus élevées dans cet endroit du gâteau, où il est plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne se trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu jusqu'à quarante dans d'autres : c'est au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre saison ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mém. de l'acad. royale des sciences*, 1712, *& Mém. pour servir à l'histoire des insectes*, *par* M. de Reaumur. (*I*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle est sur une petite riviere qui se jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40 ; *lat.* 40, 15. (*C. A.*)

ALVILDE, (*Hist. Mythol.*) c'est le nom d'une femme célebre, dans les annales du Nord, par sa vertu & sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme siecle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, & d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde*. Alfon, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & fut assez heureux pour étendre à ses piés les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrete joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme sévere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde*, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de sa vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonça pour jamais au mariage, à son amant ; & tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son pere, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, &, sous l'habit guerrier, va chercher des aventures. Le hazard voulut que nos amazones rencontrassent sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, &

déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son pere une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-temps l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, Alfon joint l'amiral ennemi; les deux vaisseaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné rassemble ses forces, & du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvilde* se rendit à ses prieres, & deux fois vaincue par l'amour & la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut être aussi-bien fondée que celle des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour: au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau & de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour propre est encore plus puissant, que la constitution de ses organes n'est foible & délicate. Les femmes en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter. (*M.* DE SACY.)

ALVIN, s. m. on appelle *alvin*, tout le menu poisson qui sert à peupler les étangs & autres pieces d'eau: ainsi *alviner* un étang, c'est l'empoissonner en y jetant de l'*alvin*; & l'*alvinage* est le poisson que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En plusieurs endroits on appelle alvin, *du norrain*; en d'autres on dit *du fretin*, *du menu fretin*, *de la menuisaille*, & généralement *du peuple*. On se sert encore du mot de *feuille*, quoiqu'à parler juste, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*. *Voyez* FEUILLE.

ALUINE ou ALUYNE, (*Botan.*) nom que l'on a donné à l'absynthe. *V.* ABSYNTHE.

* ALVINIERES, s. f. *carpieres*, *forcieres*; ce sont de petits étangs où l'on tient le poisson, mais principalement les carpes mâles & femelles destinées à peupler.

* ALUN, s. m. *alumen*, sel fossile & minéral d'un goût acide, qui laisse dans la bouche une saveur douce, accompagnée d'une

d'une astriction considérable. Ce mot vient du grec ἅλς, *sel*, ou peut-être du latin *lumen*, parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On distingue deux sortes d'*alun*, le *naturel* ou *natif*, & le *factice*, quoique celui-ci soit aussi naturel que l'autre. On a voulu faire entendre par cette épithete, qu'il faut faire plusieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'est qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en crystaux ou en masses salines. A peine connoissons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faisoient un très-grand usage: ils en distinguerent de deux sortes, le *liquide* & le *sec*. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas absolument en liqueur. Il paroît par les descriptions, que cet *alun* étoit seulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainsi on ne le disoit *liquide*, que pour le distinguer de l'*alun sec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit lisse & uni, quelquefois transparent, mais ordinairement nuageux. La surface de l'autre *alun* liquide étoit inégal, & il se trouvoit mêlé avec des matieres étrangeres, suivant la description des mêmes auteurs.

Les anciens distingoient aussi deux sortes d'*alun naturel sec*; ils le reconnoissoient aux différences de la figure & de la texture: ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui est en masse, car il étoit formé en mottes ou en lattes; ou il se fondoit & se partageoit en cheveux blancs; ou il étoit rond, & se distribuoit encore en trois especes; en *alun* moins serré & comme formé de bulles; en *alun* percé de trous fistuleux, & presque semblable à l'éponge; en *alun* presque rond & comme l'astragale: ou il ressembloit à de la brique; ou il étoit composé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'isle de Milo de l'*alun* naturel liquide. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte sur les mines de ce sel. *Relation d'un voyage du Levant*, *tom. I*, *p.* 163. "Les principales mines sont à » une demi-lieue de la ville de Milo, du » côté de Saint-Venerande: on n'y travaille » plus aujourd'hui. Les habitans du pays » ont renoncé à ce commerce, dans la crain» te que les Turcs ne les inquiétassent par » de nouveaux impôts. On entre d'abord » dans une caverne, d'où l'on passe dans » d'autres cavités qui ont été creusées autre» fois à mesure que l'on en tiroit l'*alun*. Ces » cavités sont en forme de voûtes, hautes » seulement de quatre ou cinq piés, sur » neuf ou dix de largeur. L'*alun* est incrusté » presque par-tout sur les parois de ces sou» terreins. Il se détache en pierres plates de » l'épaisseur de huit ou neuf lignes, & même » d'un pouce. A mesure qu'on tire ces pier» res, il s'en trouve de nouvelles par-des» sous. La solution de cet *alun* naturel est » aigrelette & styptique: elle fermente avec » l'huile de tartre, & elle la coagule. Ce » mélange ne donne aucune odeur urineuse. » On trouve aussi dans ces cavernes de » l'*alun* de plume; il vient par gros paquets, » composés de filets déliés comme la soie » la plus fine, argentés, luisans, longs » d'un pouce & demi ou deux. Ces fais» ceaux de fibres s'échappent à travers des » pierres qui sont très-légeres & friables. » Cet *alun* à le même goût que l'*alun* en » pierre dont on vient de parler, & il » produit le même effet quand on le mêle » avec de l'huile de tartre."

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés sont quelquefois disposés de façon qu'ils ressemblent aux barbes d'une plume. On confond souvent cette sorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *pierre incombustible*, parce que cette pierre est composée de petits filets déliés comme ceux de l'*alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, *&c.* on lui avoit toujours présenté une mauvaise espece d'amiante, qui vient des environs de Carysto, dans l'isle de Négrepont.

On fait encore à présent la même équivoque; parce que l'*alun* de plume est si rare, que l'on n'en trouve presque plus que dans les cabinets des curieux. Il est cependant fort aisé de le distinguer de l'amiante: cette pierre est insipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire. "On rencontre, continue M. de Tourne» fort, à quatre milles de la ville de Milo, » vers le sud, sur le bord de la mer, dans » un lieu fort escarpé, une grotte d'environ » quinze pas de profondeur, dans laquelle

» les eaux de la mer pénétrent quand elles » sont agitées. Cette grotte, après quinze » ou vingt piés de hauteur, a ses parois » revêtues d'*alun* sublimé, aussi blanc que » la neige dans quelques endroits, & roussâ- » tre ou doré dans d'autres. Parmi ces con- » crétions on distingue deux sortes de fleurs » très-blanches & déliées comme des brins » de soie ; les unes sont alumineuses & d'un » goût aigrelet, les autres sont pierreuses » & insipides. Les filets alumineux n'ont » que trois ou quatre lignes de longueur, » & ils sont attachés à des concrétions d'*a-* » *lun* : ainsi ils ne different pas de l'*alun* » de plume. Les filets pierreux sont plus » longs, un peu plus flexibles, & ils sor- » tent des rochers. » M. de Tournefort croit qu'il y a beaucoup d'apparence que c'est la pierre que Dioscoride a comparée à l'*alun* de plume, quoiqu'elle soit sans goût & sans astriction, comme le dit ce dernier auteur, qui la distingue de l'amiante.

Les incrustations de la grotte dont on vient de parler, ne brûlent point dans le feu; il reste une espece de rouille après qu'el-les sont consumées On trouve de sembla-bles concrétions sur tous les rochers qui sont autour de cette grotte : mais il y en a qui sont de sel marin sublimé, aussi doux au toucher que la fleur de la farine. On voit des trous dans lesquels l'*alun* paroît pur & comme friable; si on le touche on le trouve d'une chaleur excessive. Ces concrétions fermentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelques pas de distance de cette grot-te, M. de Tournefort en trouva une autre dont le fond étoit rempli de soufre enflam-mé qui empêchoit d'y entrer. La terre des environs fumoit continuellement, & jetoit souvent des flammes. On voyoit dans quel-ques endroits du soufre pur & comme su-blimé qui s'enflammoit à tout instant ; dans d'autres endroits, il distilloit goutte à goutte une solution d'*alun* d'une stypticité presque corrosive. Si on la mêloit avec l'huile de tartre, elle fermentoit vivement.

On seroit porté à croire que cette liqueur seroit l'*alun* liquide dont Pline a parlé, & qu'il dit être dans l'isle de Mélos. Mais on peut voir dans Dioscoride que cette espe-ce d'*alun* n'étoit pas liquide; & que, com-me nous l'avons déjà dit, les descriptions que les anciens nous ont laissées de l'*alun* liquide, prouvent qu'il n'étoit point en liqueur.

On suit différens procédés pour faire l'*a-lun factice* ; & suivant les différentes ma-tieres dont on se sert, on a ou l'*alun rouge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous avons déjà fait mention, l'*alun sucré*, & l'*alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires sont 1°. les rocs un peu résineux : 2°. le char-bon de terre : 3°. toutes les terres combus-tibles, brunes & feuilletées comme l'ardoise. La mine de charbon de terre de Laval au Maine, a donné de l'*alun* en assez grande quantité, dans les essais qu'en a fait M. Hellot de l'académie royale des sciences de Paris, & de la société royale de Londres : 4°. plusieurs autres terres tirant sur le gris-brun. Il y en a une veine courante sur terre dans la viguerie de Prades en Roussillon ; qui a depuis une toise jusqu'à quatre de lar-geur dans une longueur de près de 4 lieues, & qui est abondante. En général, lorsque le minéral qui contient l'*alun* a été mis en tas, & long-temps exposé à l'air, on voit fleurir l'*alun* à la surface du tas. Pour essayer ces matieres on en fait une lessive, comme on fait celle des pyrites calcinées par le vitriol. Cependant on ne calcine pas les mi-nes d'*alun* qui ne sont pas sulphureuses. On réduit la lessive par ébullition dans la petite chaudiere de plomb, & on pese l'*alun* qui s'y trouve, après l'avoir fait sécher. Voyez *de la fonte des mines*, *des fonderies*, &c. *tra-duit de l'allemand de* Shlutter, *publié par* M. Hellot, *tom.* I, *p.* 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre & la France, sont les principaux endroits où l'on fait l'*alun*. Les mines où se trouve l'*alun* de Rome sont aux environs de Civita-Vechia; on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y trouve une sorte de pierre fort dure qui con-tient l'*alun*. Pour en séparer ce sel, on com-mence par tirer la pierre de la mine, de mê-me que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le marbre de nos carrieres. Après avoir brisé ces pierres, on les jette dans un fourneau semblable à nos fourneaux à chaux, & on les y fait calciner pendant douze à quatorze heures au plus. On retire du fourneau les

pierres calcinées, & on en fait plusieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne sont point élevés ; on les sépare les uns des autres par un fossé rempli d'eau. Cette eau sert à arroser les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'espace de quarante jours, jusqu'à ce que la pierre calcinée semble fermenter & se couvrir d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudieres pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelquetemps pour faire fondre le sel. Ensuite on transvase l'eau impregnée de sel, & on la fait bouillir pour la réduire jusqu'à un certain degré d'épaississement, & sur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaisseaux de bois de chêne. L'*alun* se cryrstallise en huit jours dans ces vaisseaux, il se forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaisseur, composée de crystaux transparens, & d'un rouge pâle ; c'est ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il est tiré d'une espece de roche, ou parce qu'il est presqu'aussi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demi-lieue de Pouzzol du côté de Naples. C'est une montagne appellée *le mont d'alun*, ou *les soufrieres*, ou *la solfatre* ; en latin *sulphureus mons*, *forum Vulcani*, *campi phlegræi*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentes; parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaisons sortent d'une fosse longue de quinze cens piés & large de mille. On en tire beaucoup de soufre & d'*alun*. L'*alun* paroît sur la terre en efflorescence. On ramasse tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des fossés remplis d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment chargée de ce sel. Alors on la filtre, & ensuite on la verse dans des bassins de plomb qui sont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur souterreine, qui est considérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le résidu, & on le verse dans des vaisseaux de bois. Sa liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y crystallise. Les crystaux de ce sel sont blancs-transparens.

On trouve aussi dans le solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celles de l'aluminiere della Tolfa.

Les mines d'*alun* d'Angleterre qui se trouvent dans les provinces d'Yorck & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre : c'est une espece de pyrite qui s'enflamme au feu ; & qui fleurit à l'air ; on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation. Alors on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée : ensuite on verse dans des chaudieres de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matieres étrangeres. Ensuite on transvase la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se crystallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en crystaux blancs & transparens, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudieres de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux ; il s'y refroidit ; & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appellé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'aluminiere della Tolfa. Dans ces mines d'*alun* d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément ; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de réverbere ; le soufre que contient la pierre se fond, & coule dans des récipiens pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matiere qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose

à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on apperçoit à peine pendant le jour; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les cryſtalliſations. Lorſque le vitriol eſt cryſtalliſé, il reſte une eau craſſe & épaiſſe que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de leſſive de cendres de bois; il ſe précipite au fond du vaiſſeau beaucoup de ſédiment rouge & groſſier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer juſqu'à un certain degré d'épaiſſiſſement; enſuite il s'y forme des cryſtaux d'*alun* bien tranſparens, que l'on appelle *alun de Suede.*

A Cypſele en Thrace, on prépare l'*alun* en faiſant calciner lentement les marcaſſites, & les laiſſant enſuite diſſoudre à l'air par la roſée & la pluie; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laiſſe cryſtalliſer le ſel. Bellon, M. Rays. *trav. tom. II*, *pag. 301.*

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux; & quand nous l'aurions pu, nous n'euſſions pas été aſſez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre.

On fait de l'*alun* en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'*alun* eſt compoſé d'un acide qui eſt de la nature de l'acide vitriolique, puiſque quand il eſt joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide, pour former l'*alun*, eſt uni à une terre qui eſt une eſpece de craie; cette terre eſt particuliere, & ſemble tenir de la nature des matieres animales calcinées. L'*alun* donne par la décompoſition quelque choſe d'urineux, qui vient le plus ſouvent de l'urine dont on ſe ſert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'*alun* pourroit donner un alkali volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'*alun*, peut donner un alkali volatil; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Maloüin a rapportées à l'académie en 1746, en donnant l'analyſe des eaux minérales de Plombieres. C'eſt de lui que nous tenons le reſte de cet article.

L'*alun* eſt un remede qui, étant mis en œuvre avec les précautions & la prudence néceſſaires, appaiſe & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en ſervir dans l'écoulement du ſang, cauſé par l'ouverture de quelques vaiſſeaux dans les premieres voies; dans le ſaignement de nez; dans les crachemens & vomiſſemens de ſang; dans le flux des urines enſanglantées, & des hémorrhoïdes; dans toutes les pertes de ſang qui arrivent aux femmes, en quelque temps qu'elles leur ſurviennent, pendant leur groſſeſſe, & & après l'accouchement.

Enfin l'*alun* n'eſt pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été cauſées par un coup de feu, ou par quelque inſtrument tranchant, par quelque chûte, ou quelque coup de tête violent; & dans celles même qui ſeroient la ſuite de quelques ulceres rongeans & invétérés.

La maniere dont agit l'*alun* eſt très-douce: on n'éprouve lorſqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers: mais ils durent très-peu, & ne vont jamais juſqu'à faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il eſt dangereux d'arrêter le ſang par l'uſage des aſtringens; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'*alun*, qu'il eſt détruit par l'expérience. Ce remede n'entraîne jamais de ſuite fâcheuſe, pourvu néanmoins que les vaiſſeaux aient été ſuffiſamment déſemplis, ou par les pertes, ou par les ſaignées; c'eſt au médecin à en décider. Le médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fievres violentes: c'eſt pourquoi il eſt toujours néceſſaire de conſulter le médecin ſur ſon uſage.

Au reſte, la maniere d'en uſer doit être variée, ainſi que le régime, ſelon les différens tempéramens, & les différentes hémorrhagies.

La doſe eſt depuis trois grains juſqu'à un demi-gros, incorporée avec un peu de miel roſat. M. Maloüin a trouvé que le cinnabre joint à l'*alun*, faiſoit réuſſir mieux ce remede, ſur-tout lorſqu'il s'agit de calmer les nauſées, &c. Ce médecin fait entrer un grain de cinnabre naturel dans chaque priſe d'*alun*. *Voyez ſa Chimie médicinale.* On donne l'*alun* dans les grandes hémorrhagies preſſantes, de deux heures en deux heures, &

nuit & jour. Lorsque les hémorrhagies seront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour seulement, si la chose n'est pas pressante.

Lorsque la perte de sang sera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitieme ou dixieme prise, on diminuera insensiblement pendant un mois l'usage de l'*alun*.

Les femmes ont quelquefois des pertes de sang extraordinaires, ou sont sujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent considérablement affoiblies.

Dans la vue de modérer ces pertes sans les arrêter, on leur fera prendre le matin à jeun un demi-gros d'*alun* sept ou huit jours de suite avant le temps de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou six mois, sans quoi elles courent risque de devenir sujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuses, qu'elles sont quelquefois suivies de skirrhes ou d'ulceres.

Deux observations générales doivent être rapportées à toutes les especes de pertes de sang dont nous venons de parler; la premiere, c'est que lorsqu'il y a des insomnies pendant la perte, on doit joindre à celui de l'*alun*, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la seconde, c'est que les grandes hémorrhagies sont presque toujours suivies de dégoûts, d'altération, de lassitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des grosses arteres; il faut aussi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, sur-tout lorsqu'il y a de l'insomnie. *Voyez* Helvétius, *Traité des maladies*.

On se sert extérieurement de l'*alun* dans les lotions astringentes; & il entre dans différens cosmétiques, & dans plusieurs compositions pour nettoyer les dents.

C'est un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en passer. Il sert à affermir la couleur sur l'étoffe, & il a en cette occasion le même usage que l'eau gommée & les huiles visqueuses; il dispose aussi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicatesse, comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Cet effet de l'*alun* semble être dû à sa qualité astringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient ensemble, & les empêche de s'évaporer. C'est par-là aussi qu'il empêche le papier, qui a été long-temps dans l'eau alumineuse, de boire lorsqu'on écrit dessus. *Voyez* COULEUR, TEINTURE.

L'*alun* sucré ressemble beaucoup au sucre; c'est une composition d'*alun* ordinaire, d'eau-rose, & de blancs d'œufs cuits ensemble en consistance de pâte, à laquelle on donne ensuite la forme que l'on veut; étant refroidie, elle devient dure comme une pierre; on l'emploie en qualité de cosmétique.

L'*alun* brûlé, *alumen ustum*; c'est un *alun* calciné sur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériser & caustique.

L'*alun* de plume, *alumen plumosum*, est une sorte de pierre minérale saline de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, ressemblant au talc de Venise, excepté qu'au lieu d'écailles elle a des filets ou fibres qui ressemblent à celles d'une plume, d'où lui vient son nom.

L'*alun* clarifie les liqueurs; un peu d'*alun* jeté dans de l'eau divine, la clarifie de façon, qu'on n'est pas obligé de la filtrer. L'*alun* clarifie aussi l'encre; on emploie l'*alun* dans les fabriques de sucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profession de dessaler de la morue, se servent aussi d'*alun*.

Les anatomistes & les naturalistes mettent un peu d'*alun* dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conservent des animaux, &c. pour conserver les couleurs.

Il y en a qui s'imagine que l'*alun* a la secrete propriété d'appaiser les douleurs de rhumatismes, lorsqu'on le porte sur soi: quelques personnes sujettes aux rhumatismes, croient s'en garantir, en portant dans leur poche, ou dans leur gousset, un morceau d'*alun*.

Alun purifié: on purifie l'*alun* comme la plupart des autres sels, par la dissolution, la filtration, & la crystallisation. On prend de l'*alun* de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concassé; on filtre la dissolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'*alun* se forme en crystaux, qu'on retire de

l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié.*

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siecle passé une préparation d'*alun* en grande réputation : Mynsicht, qui étoit un grand médecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de chardon-bénit ; il y ajoutoit une once de sang-de-dragon en poudre tamisée ; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtroit la dissolution, & la mettoit à crystalliser : il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau ; c'est-à-dire, pour parler le langage de chimie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie seche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuiller de fer sur le feu avec le sang-de-dragon en poudre ; il les mêloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds : il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant.

* ALUNER, v. act. c'est une opération de teinturier : toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées.* Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'alun, ou mettre au bain d'alun. *Voyez* TEINTURE.

ALVOR, (*Géogr.*) comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora ; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

* ALUS, désert d'Arabie, où les Israëlites camperent le dixieme jour.

* *ALYPUM* ou *FRUTEX TERRIBILIS*, (*Hist. nat.*) arbuste qui s'éleve à environ une coudée ; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diametre en son collet ; elle est garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres ; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes ; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles d'autres petites feuilles, sont de différentes figures : les unes ressemblent aux feuilles du myrte ; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement ; ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diametre ; elles sont composées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élevent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espece d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long sur une ligne de large.

On lit dans Clusius, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractere la substituent au séné : mais la violente action de ce remede, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il est ordonné. *Mémoires de l'académie royale des sciences*, 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume, son goût est aussi désagréable que celui du lauréole, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans ; on la trouve en plusieurs endroits du Languedoc : mais elle croît principalement en abondance sur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan ; c'est pour cette raison que les botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le flegme, & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remede si violent qu'avec beaucoup de précaution. (*N*)

ALYSSOIDE, s. f. herbe dont la fleur est composée de quatre feuilles disposées en croix; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit presqu'elliptique, gonflé, & assez gros; ce fruit est partagé en deux loges par une cloison parallele aux deux portions qu'elle divise; & il renferme des semences applaties, arrondies, & entourées par un limbe. Tournefort, *Inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE.

ALYSSON, s. m. herbe dont les fleurs sont composées de quatre feuilles disposées en croix; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit assez petit, relevé en bosse, & partagé en deux loges par une cloison qui est parallele aux portions qu'elle divise: ce fruit renferme des semences arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb. V.* PLANTE. (*I*)

ALYTARCHIE, s. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. *Voyez ci-après* ALYTARQUE.

ALYTARQUE, s. m. (*Hist. ancienne.*) magistrat qui dans les jeux commandoit aux mastigophores, ou porte-verges, & leur faisoit exécuter les ordres de l'agonothete. (*G*)

ALZAN, s. m. (*Manege.*) poil de cheval tirant sur le roux. Ce poil a plusieurs nuances qu'on désigne par plusieurs épithetes; savoir, *alzan clair*, *alzan poil de vache*, *alzan bai*, *alzan vif*, *alzan obscur*, *alzan brûlé*. On dit proverbialement *alzan brûlé*, *plutôt mort que lassé*; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil sont si vigoureux, qu'ils ne se lassent jamais. (*V*)

ALZNIA, (*Géogr.*) province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre; elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*C. A.*)

ALZIRE *ou* ALEYRA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à six lieues de la ville de Valence; elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la riviere du Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette riviere, & un faux-bourg au-delà. Cette ville est assez jolie, & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40; *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

A M

AM, *voyez* HAMEÇON.

AM, (*Géogr.*) ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siege de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui: on croit que c'est *Ani.* (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, (*Musique.*) ce mot italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (*F. D. C.*)

AMABYR *ou* AMVABYR, s. m. ancien mot anglois, qui signifie le *prix de la virginité.* C'étoit un droit qui se payoit au seigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épousoit la fille d'un de ses vassaux. *Voyez* MARQUETTE. (*H*)

* AMACACHES, s. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro.

* AMACORE & AMACURE, riviere de l'Amérique méridionale, qui arrose la Caribane.

§ AMACUSA, (*Géogr.*) isle du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpfer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'isle de Kiuris; elle a au nord la partie de cette isle nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'isle d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiaosiki. Cette isle forme comme trois peninsules. Sa longitude est sous le 159e degré, entre les 31d 30', & le 32d de la latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à

la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particuliere de moines Indiens, mais que Vosgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince.

Son commerce est d'étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, attelasses, baffetas & chilfes, brocards de draps d'or & d'argent, damas, satins, taffetas, velours, alcatifs d'or, d'argent, de soie, & de laine; toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate, à Cambaye, & à Boritschia. Le pays de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre gris, du musc, des diamans: ces trois dernieres marchandises sont d'importation. C'est d'*Amadabad* ou *Amadabath*, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abyssinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques.

Boritschia ou Brotchia, ville du royaume de Guzurate, à 12 lieues de Surate, a aussi des manufactures de toiles de coton. On en fait aussi à Bisantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vasser, *&c. Long.* 90, 15; *lat.* 23. (*C. A.*)

§. AMADAN *ou* HEMEDAN, (*Géog.*) ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingt lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse; elle est assise au pié d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (*C. A.*)

* AMADES, s. f. pl. On appelle ainsi *dans le Blason*, trois listes plates paralleles, dont chacune est large comme le tiers de la face; elles traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'un côté ni d'autre. (*V*)

§ AMADIE, (*Géogr.*) ville d'Asie dans le Curdistan; elle est située sur une haute montagne, à trente lieues nord de Mosul, & à seize sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*C. A.*)

* AMADIS, c'est le nom que les *couturieres en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'est guere d'usage qu'aux chemises de nuit. Les manches en *amadis* sont peu ouvertes; sont doublées de la même toile qu'elles sont faites, depuis le poignet jusqu'au-dessus de la fente ou ouverture de la manche; sont étroites & s'appliquent si exactement sur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles se plisser. Les gens opulens les garnissent en-dessus de falbalas longs, ou de belle mousseline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*Amadis* aux manchettes dont les femmes en couche se couvrent les bras.

* AMADOU, s. m. espece de meche noire qui se prépare en Allemagne avec une sorte de grands champignons ou d'excroissances qu'on trouve sur les vieux chênes, frênes, & sapins. On fait cuire ces excroissances dans de l'eau commune; on les seche, on les bat; on leur donne ensuite une forte lessive de salpêtre; on les remet sécher au four, & l'*amadou* est fait. On sait de quel usage il est pour avoir promptement du feu par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

* AMAGER *ou* AMAG, isle du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont.

§ AMAGUANA, (*Géog.*) nom de l'une des isles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'isle de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces isles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

* AMAIA, AMAJA, AMAGIA, ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. se dit d'une terre usée & dénuée des sels nécessaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraissant. *Voyez* ENGRAIS. (*K*)

AMAIGRIR, v. act. *terme d'architecture.* *Voyez* DÉMAIGRIR.

* AMAIGRIR, *rendre maigre.* L'usage fréquent de certains alimens desséche & *amaigrit*; le travail l'a *amaigri.*

AMAIGRIR, v. n. il *amaigrit* tous les jours. *Voyez* MAIGREUR. (*L*)

* AMAIGRIR, *en sculpture*, se dit du changement qui survient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorsqu'en se séchant ses parties se resserrent, diminuent de grosseur, & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. *en terme de charpentier constructeur de vaisseau*, c'est rendre un bordage ou une piece de bois moins épaisse. (*Z*)

AMAÏS, (*Hist. d'Egyp.*) Sésostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant, par un amour adultere, la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris qui, trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans: la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes: on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaüs, qui en effet fut chassé de l'Egypte dans le même temps. (*T-n.*)

AMAL, (*Géogr.*) ville de Suede sur le Wener, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume la 88e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est très-considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, (*Hist. des Goths.*) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque la mort lui enleva son pere. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut son frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir suprême. Les peuples obéissoient à regret à un prince flétri par la prostitution de sa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la disposition des esprits pour rétablir son petit-fils dans l'héritage de son pere. L'usurpateur abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obscurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut besoin de toute sa dextérité pour se maintenir contre l'ambitieux Clovis qui aspiroit à régner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince ennemi secret des Visigoths, & souvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de sa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princesse fut mal récompensée de son attachement pour son ingrat époux; la diversité de religion fut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'arianisme, & l'autre élevée dans la religion de ses peres, avoit persévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric* tyran des consciences, lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasie; & il éloigna de son lit une épouse qu'il regardoit comme l'ennemie de son dieu & de son culte. Ses duretés & ses mépris épuiserent la patience de la princesse qui envoya à Childebert un linge teint du sang sorti de ses plaies. Cette querelle domestique fut le signal d'une guerre sanglante; on en vint aux

mains. Les Visigoths furent taillés en piece ; & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne ; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église ; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses sujets se retirerent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T-n.*)

AMALAZONTE, (*Hist. des Goths. Hist. d'Italie.*) étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie, lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils ; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de jurisdiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince : ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi qu'*Amalazonte* prit la tutelle de son fils sans exciter aucun murmure ; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fiere pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la vie privée ; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances ; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix ; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans réplique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amere & plus douloureuse ; elle éclata en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il savoit mériter ; & ce fut pour ne pas les entendre, qu'il la rélégua dans une isle du lac Bolsene. Cet fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins ; elle l'intéressa dans sa cause par l'éblouissante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations ; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent appercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de

ses complots, & ordonna de la faire mourir. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa mort; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du fondateur de leur empire, se rangerent du parti de Justinien qui poursuivoit la vengeance de sa mort; & cette défection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T-n.*)

§ AMALFI, (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Ce fut pendant quelques siecles, depuis l'an 600 jusqu'en 1006, un état indépendant assez considérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galeres que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *pandectes du droit*, que l'on conserve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. *Long.* 37, 70; *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALGAMATION, s. f. c'est *en chimie* l'action d'*amalgamer*, c'est-à-dire de dissoudre ou d'incorporer un métal, spécialement l'or, avec le mercure. *V.* AMALGAME.

Cette opération est désignée chez les chimistes par les lettres *A A A. Voyez* A A A.

L'*amalgamation* se fait en fondant, ou du moins en chauffant le métal, & en y ajoutant alors une certaine proportion de mercure, en remuant les deux substances, qui par ce moyen s'incorporent ensemble. La trituration seule pourroit suffire pour faire cette dissolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux : mais l'opération se fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'unissent & *s'amalgament* plus ou moins facilement avec le mercure : mais l'or est celui de tous qui le fait le plus aisément; ensuite l'argent, puis le plomb & l'étain; le cuivre assez difficilement, & le fer point du tout. Il n'est cependant pas absolument impossible de le faire. Il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remede de M. Desbois, médecin de la faculté de Paris, est un alliage de fer & de mercure.

L'*amalgamation* de l'or se fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or jusqu'à ce qu'elles soient rouges; après quoi on verse le mercure dessus, & on remue le mêlange avec une petite baguette de fer jusqu'à ce qu'il commence à fumer; alors on le jette dans un vaisseau plein d'eau, où il se fige & devient maniable.

Cette sorte de calcination est fort en usage chez les orfevres & les doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour servir à leurs ouvrages.

Ce mêlange ou *amalgame* étant mis sur un autre métal, par exemple sur le cuivre, & le tout étant mis ensuite sur le feu à évaporer, l'or reste seul sur la surface du cuivre; ce qui forme ce qu'on appelle *dorure*. *Voyez* DORURE.

On peut enlever la noirceur de l'*amalgame* en le lavant avec de l'eau, & on peut en séparer une portion de mercure en l'exprimant à travers un linge; le reste étant évaporé dans un creuset, l'or reste sous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état on l'appelle *chaux d'or*. *V.* OR. L'or retient environ trois fois son poids du mercure par l'*amalgamation*. (*M*)

AMALGAME, s. m. *en chimie*, est une combinaison ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. *V.* AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot est formé du grec ἅμα, *simul*, ensemble, & de γάμειν, *jungere*, joindre.

L'*amalgame* du mercure avec le plomb est une substance molle, friable, & de couleur d'argent. *Voyez* PLOMB.

Si on lave cet *amalgame* avec de l'eau bien claire & qui soit chaude, & qu'on le broie en même temps dans un mortier de verre, les impuretés du métal se mêleront avec l'eau; & si l'on change l'eau & qu'on répete la lotion plusieurs fois, le métal se purifiera de plus en plus. Un des plus grands secrets de la chimie, selon Boerhaave, c'est de trouver moyen d'avoir à la fin la liqueur aussi pure & aussi nette, que lorsqu'elle a été versée sur l'*amalgame*; ce qui pourroit fournir une méthode d'ennoblir les métaux,

ou de les retirer des métaux moins précieux. *Voyez* TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, &c.

Cette maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux, excepté au fer. *V.* AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les métaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle, & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. *V.* CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broie ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure, qui laisse le métal qui étoit dans la mine. (*M*)

AMALGAMER, v. act. *V.* AMALGAME & AMALGAMATION.

AMALI, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-Rheede, *hortus Malabaricus, vol. X, pag. 79, planch. XL.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum, urticæ folio, flore luteo, petalis bifidis.*

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux piés sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est blanche & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-allongé, à-peu-près comme celle de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudesse, d'un vert foncé, relevées de trois nervures principales en-dessous, bordées de chaque côté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en-dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui, lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diametre, & sont portées sur un pédicule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons à languette striée à deux & quelquefois trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales, réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nu sans calice, & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que lar-

ge, liſſe, enveloppée d'un côté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant ſa maturité, excepté ſes fleurs, qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une ſaveur âcre.

Uſages. Le ſuc exprimé de ſes feuilles ſe boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuſes.

Remarques. Par ces différens caracteres, il eſt facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voiſin de l'*eupatoriophalacron* dans la ſection des bidens. Une plante ſauvage differe de la même plante cultivée, ſes feuilles ſont plus petites & plus arrondies, ainſi que ſes fruits qui ſont auſſi moins nombreux ſur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire uſage. Néanmoins on emploie ſes autres parties comme on fait de l'ambalum; & on y reconnoît plus de vertus & d'efficacité. (*M.* ADANSON.)

* AMALTHÉE, ſ. f. c'eſt le nom de la chevre qui allaita Jupiter, & que ce dieu par reconnoiſſance plaça parmi les aſtres. Les Grecs ont fait d'une de ſes cornes leur corne d'abondance. *Voyez* CHEVRE.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. V. Joſué, *xv*, 26.

AMAN, (*Hiſt. des Juifs.*) fils d'Amadath, & favori d'Aſſuérus qui l'éleva au-deſſus de tous les princes de ſa cour, s'énorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il ſe fit rendre des honneurs qui alloient juſqu'à l'adoration; & le roi de Perſe qui le ſavoit, avoit la foibleſſe de le ſouffrir. Tout le monde fléchiſſoit le genou devant le ſuperbe *Aman*; le juif Mardochée étoit le ſeul qui refuſât de ramper ſervilement devant lui, ſans néanmoins manquer de reſpect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & réſolut de perdre Mardochée avec tous les juifs; il ſurprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette ſanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Aſſuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif inſolent; lorſque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conſpiration tramée contre lui, voyant entrer ſon favori, lui dit: « *Aman*, que peut-on faire à un » homme que le roi déſire de combler d'hon- » neurs »? *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Aſſuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal ſur la tête, le faire monter ſur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant: *C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le roi voudra honorer.* Aſſuérus lui dit: « allez, & faites vous-même ce » que vous venez de dire envers le juif Mar- » dochée, qui a découvert une conſpiration » contre ma perſonne, & qui n'en a point » été récompenſé ». *Aman* fut contraint d'obéir. Eſther ſaiſit cette occaſion de déſabuſer Aſſuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les juifs. Le roi reconnut l'impoſture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & donna un édit en faveur des juifs, qui révoquoit le premier.

* AMAN, port du royaume de Maroc ſur la côte de l'océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & une des Lucayes.

AMANA, (*Géogr.*) montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Parphar ſortent de cette montagne. (*C. A.*)

* AMANAS, iſles turques au nord de l'iſle eſpagnole dans l'Amérique; ce ſont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, ſ. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine ſur l'Amance, ruiſſeau. *Long.* 23, 57, 9; *lat.* 48, 45, 5.

* AMAND (SAINT-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, ſur la Scarpe. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12.

* AMAND (SAINT-), ville de France dans le Bourbonnois, ſur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32.

* AMAND (SAINT-), petite ville de France dans le Gatinois, au diocèſe d'Auxerre.

AMANDE, ſ. f. ſemence renfermée dans une écorce dure & ligneuſe. Le composé de ces deux parties eſt appellé *noyau*. *Voyez* NOYAU. (*I*)

Les *amandes* sont *douces* ou *ameres*. Les *amandes douces* passent pour être nourrissantes : mais elles sont de difficile digestion, lorsqu'on en mange trop. On en fait avec le sucre différentes sortes de préparations, comme des massepains, des macarons ; on en tire l'orgeat, & une huile fort en usage en médecine. Elle est excellente dans les maladies des poumons, la toux, les aigreurs d'estomac, l'asthme & la pleurésie. Sa qualité adoucissante & émollientela rend d'un usage admirable dans la pierre de la vessie, dans la gravelle, dans toutes les maladies des reins & de la vessie. Elle corrige les sels âcres & irritans qui se trouvent dans l'estomac & les intestins ; elle est bonne pour la colique & la constipation. On en donne aux femmes enceintes quelque temps avant qu'elles accouchent. Elle abat les tranchées des enfans qu'elle purge, si on la mêle avec quelque sirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile, peu de sel & de flegme.

L'*amande amere* contient beaucoup d'huile, plus de sel que l'*amande douce*, peu de flegme ; c'est pourquoi l'*huile d'amandes ameres* se conserve plus long-temps, sans se rancir, que l'*huile d'amandes douces*. On emploie les *amandes ameres* extérieurement, pour nettoyer & embellir la peau ; l'huile qu'on en tire est bonne pour la surdité, elle entre souvent dans les linimens anodins. L'*huile d'amandes ameres* employée extérieurement est bonne pour les duretés des nerfs, pour effacer les taches de la peau, & pour dissiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns, l'esprit-de-vin tartarisé empêche les *huiles d'amandes douces* & *d'amandes ameres* de devenir rances.

Les *amandes douces* procurent le sommeil, & augmentent la secrétion de la semence : les unes & les autres conviennent en tout temps, à tout âge, & à toutes sortes de tempéramens, pourvu qu'on en use modérément.

On exprime des *amandes douces* pilées & délayées dans l'eau, un *lait* que l'on fait boire aux gens maigres ou hectiques, aux pleurétiques, & qui leur fait un bien évident ; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuses balsamiques, propres à nourrir & rétablir les parties solides, à modérer le mouvement impétueux des humeurs & à adoucir leur âcreté.

La différence du goût entre les *amandes douces* & les *ameres*, vient de ce que dans les *douces* il se trouve moins de sel, & que ce sel est parfaitement lié & retenu par des parties rameuses, de sorte qu'il ne peut faire qu'une impression très-légere sur la langue. Les *ameres* au contraire contiennent plus de sel âcre, qui n'étant qu'à demi embarrassé par des parties huileuses, excite une sensation plus forte & plus désagréable.

L'*huile d'amandes douces* tirée sans feu est la meilleure ; elle soulage dans les douleurs, les spasmes & les convulsions. (*N*)

* Pour faire l'*huile d'amandes douces*, choisissez-les ; jettez-les dans l'eau chaude ; ôtez-en la peau ; essuyez avec un linge. Pilez dans un mortier ; mettez la pâte dans un sac de canevas, & le sac sous une presse, & vous aurez de l'huile sans feu.

Vous aurez de la même maniere l'*huile d'amandes ameres* ; vous observerez seulement de mettre la pâte chaude dans le sachet de canevas.

Vous confirez les *amandes vertes*, comme les abricots. *Voyez* ABRICOT. C'est encore la même méthode qu'il faut suivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'*amandes*, une livre ou cinq quarterons de sucre ; que vous le fassiez cuire à la plume ; que vous y jettiez vos *amandes* ; que vous remuiez bien, pour les empêcher de prendre au fond ; que vous continuyez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sucre ; que vous les mettiez ensuite sur un petit feu ; que vous les y teniez jusqu'à ce qu'elles petent ; que vous les remettiez dans la poêle, & les y teniez couvertes jusqu'à ce qu'elles soient essuyées : vous aurez des *amandes à la praline grises*.

Si quand vos *amandes* ont pris sucre, vous les laissez égoutter dans un poêlon, & qu'à cette égoutture vous ajoutiez un peu d'eau, de cochenille, d'alun & de crême de tartre ; que vous fassiez bien cuire le tout, & que vous y jettiez vos *amandes*, vous les aurez *pralines rouges*.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du sucre préparé à cassé, vous les aurez blanches.

Prenez du sucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace; roulez-y vos *amandes* pelées; faites-leur prendre cette glace: dressez-les sur un papier; mettez-les sur ce papier sécher à petit feu dans un four; & vous aurez des *amandes glacées.*

Si après avoir échaudé & pelé vos *amandes*, vous les jetez dans du blanc d'œuf, & de-là dans du sucre en poudre; si vous les glacez ensuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de-là dans le sucre en poudre, & de les glacer jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses; vous aurez des *amandes soufflées.*

AMANDE, (*Comm.*) fruit très-dur & extrêmement amer, qui sert de basse monnoie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. *Voyez* CAURIS.

Ces *amandes* croissent & sont très-communes dans la Caramanie déserte; on les envoie premiérement à Ormus, isle du golfe Persique, & d'Ormus elles passent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces *amandes* va assez communément jusqu'à quarante-cinq à cinquante pour un pacha, petite monnoie de cuivre d'une valeur variable, de six à sept deniers de France.

AMANDE, *en terme de fourbisseur*, est cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens.

* AMANDÉ, s. m. c'est une boisson qui se fait de la maniere suivante: Pelez des amandes douces; faites bouillir légérement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; passez le tout par un linge; pilez vos amandes, à mesure qu'elles se mettent en pâte; délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous dissoudrez du sucre; ajoutez-y un peu de fleur d'orange; & vous aurez une boisson agréable au goût, rafraîchissante, somnifere & nourrissante. *Voyez* AMANDIER.

AMANDEMENT, s. m. (*Agric.*) c'est l'action d'amander une terre. *Voyez* AMANDER. (*K*)

AMANDER, v. a. (*Agriculture.*) c'est améliorer une terre maigre & usée en y répandant de bon fumier, ou d'autres engrais convenables à sa nature. Il y a plusieurs sortes d'*amandemens*, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excrémens des animaux; les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. *Voyez* ENGRAIS. (*A*)

§ AMANDIER, (*Botanique.*) en latin, *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum.*

Caractere générique.

Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusées en cuilleron. L'embryon devient un fruit ovale & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légérement velue, & qui est divisé par un sillon longitudinal: le brou recouvre un noyau ovale & comprimé, moins rustiqué que le noyau de pêche, & qui contient une amande.

Especes.

1. *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépassent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis serratis, petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crénelées, dont les pétales ne dépassent presque pas les segmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender shelled almond commonly called Jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, presque perennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quasi perennantibus, petiolo breviore Hort. Col.

Almond-tree with spear shaped silvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étrécissent par le bas.

Amygdalus foliis serratis, basi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés.

1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande sultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le soin qu'il faut apporter en les plantant, sont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez l'article* CHATAIGNIER.

L'*amandier* n°. 1, se multiplie par ses amandes. Il faut, si c'est en pepiniere, les planter dans des rangées distantes de deux piés & demi, & à un pié & demi les unes des autres dans le sens des rangées. On doit aussi avoir attention que leur partie supérieure soit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, si la terre est convenable, dès le mois de septembre de la même année, on aura des sujets propres à recevoir les écussons de certains pêchers & abricotiers, & des plus estimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nancy reprend très-bien sur *amandier*. Ce sujet convient particuliérement aux pêches lisses. Il est en général préférable aux pruniers pour toutes les especes de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel assure que l'*amandier* réussit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles soient profondes. Mon expérience est contraire à la sienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce est ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri quoiqu'il ait déjà onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, substantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches : au reste notre climat peut contribuer à ce mauvais succès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuses & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés sur prunier qui fleurissent bien. Ils me réussissent aussi en espaliers.

Il faut transplanter les *amandiers* quand ils sont jeunes, autrement ils auroient trop à souffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuses variétés pour leur fruit sont l'*amandier* à coque tendre qui est notre n°. 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres sont de peu d'usage, cependant il est bon d'avoir un ou deux arbres de cette espece.

Les pétales des *amandiers* sont fort courts en général; ceux du n°. 2 dépassent à peine les segmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, sont fort grands & fort larges : ces deux dernieres especes doivent donc être employées de préférence dans les bosquets du commencement du printemps, où ils forment une décoration très-riante, sur-tout si on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette saison où la nature a déjà émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris soin de la parure des grands arbres, & si alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en est aucun qu'il n'efface par l'aménité & le nombre de ses fleurs.

L'*amandier* n°. 3 s'appelle aussi *amandier* à feuilles luisantes, à feuilles satinées, à feuilles argentées, *amandier* d'Égypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroît pas que ce soit un grand arbre. Ses feuilles singulieres qu'il ne quitte que fort tard le rendent très-propre à orner les bosquets d'été & d'automne. Il s'écussone sur l'amandier commun; mais il faut, pour bien faire, que ce soit un sujet de l'année, & l'écusson veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées sont très-jolies, mais un peu délicates; elles se multiplient de la même maniere que l'espece précédente, & s'emploient également pour la décoration des bosquets d'été.

L'espece n°. 4 est un très-petit arbuste qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq pieds : on l'appelle *amandier nain des Indes*; les fleurs purpurines dont il se couvre à la fin d'avril le rendent très-propre à garnir les devans des massifs dans les bosquets de ce mois. Ses amandes sont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de son pié, le reproduisent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens sur le même individu; les uns ne sont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaisse & succulente,

ſucculente, mais amere, & ne ſont bons qu'en compote.

L'uſage que l'on fait des amandes eſt connu de tout le monde : nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le baron de* TSCHOUDY.)

* AMANDOURI, ſorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marſeille.

* AMANGUCI, ville d'Aſie dans l'iſle de Nyphon, ſur la côte occidentale de Jamayſoti, où elle a un port.

AMANSES, ſ. f. plur. (*Chimie.*) mot barbare & factice, dont certains alchimiſtes fantaſques ſe ſervent pour dire *pierres précieuſes contrefaites*, ou *pierres artificielles*, ou *factices. Voyez* PIERRE. (*M*)

* AMANT, AMOUREUX, adject. (*Gramm.*) Il ſuffit d'aimer pour être *amoureux ;* il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On eſt *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur ; on eſt *amant* de celle dont on attend du retour. On eſt ſouvent *amoureux* ſans oſer paroître *amant ;* & quelquefois on ſe déclare *amant* ſans être *amoureux. Amoureux* déſigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux ;* il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. *Voyez les Synon. de* M. l'abbé Girard.

* AMANTHEA, ville de Calabre ſur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, ſ. m. (*Mythol.*) dieu des anciens Perſes. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le ſoleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans ſon temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu ſacré, tenant de la vervaine en main, & la tête couronnée de tiarres dont les bandelettes leur tomboient ſur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, près de l'Orenoque.

AMARACINON. L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques. Il n'eſt plus uſité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraiſemblablement à cauſe de l'huile eſſentielle de marjolaine qui en faiſoit la baſe, ou qui du moins y entroit ; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*N*)

§ AMARANTE, (*L'ordre de l'*) ordre de chevalerie inſtitué en Suede par la reine *Chriſtine*, en 1653.

Ce qui en occaſionna l'origine fut une fête qui ſe faiſoit chaque année en Suede, nommée *Wirtſchaft*, c'eſt-à-dire, *divertiſſement de l'hôtellerie ;* il conſiſtoit en repas, bals & maſcarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun ; elle le changea en celui de *fête des dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui ſignifie *immortelle :* elle invita ſeize ſeigneurs & autant de dames qui ſe déguiſerent en pâtres & en nymphes.

La reine, ſous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un ſoupé ſomptueux, la princeſſe étoit ſervie par les nymphes & les pâtres ; les danſes ſuivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup ſa robe, & ordonna que les diamans fuſſent diſtribués aux trente-deux maſques.

En mémoire d'une fête ſi galante, elle inſtitua l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conſerver le ſouvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où ſe trouvoit un *A* & un *V* en chiffre avec une couronne de laurier deſſus, le tout en diamans : & pour deviſe à l'entour *dolce nella memoria ;* le ſouvenir en eſt agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu, & ſe portoit au cou.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Chriſtine ;* cette princeſſe mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (*G. D. L. T.*)

* AMARANTES, ſ. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la ſource du Phaſe, ſur une montagne du nom d'*Amarante*.

AMARANTHE, ſ. f. (*Bot. & Jard.*) *amaranthus*, herbe dont les fleurs ſont compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe ; du milieu de ces fleurs il s'éleve un piſtil, qui devient dans la ſuite un fruit en forme de boîte preſque ronde ou ovale, qui ſe diviſe tranſverſalement en deux pieces, & qui renferme des ſemences qui ſont pour l'or-

dinaire arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (*I*)

La fleur de l'*amaranthe*, qui ressemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'oranger, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'éleve à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capsules au milieu des fleurs, est ronde, petite, luisante, & ne vient qu'aux fleurs simples : elle fleurit au mois d'août jusqu'à la fin de l'automne, & demande à être souvent arrosée, & à être élevée sur une couche avec des cloches ; le froid & le vent lui sont très-contraires.

On leve les *amaranthes* en mottes pour les transplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre ; sans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conserve leur graine dans des boîtes pendant l'hiver, ou plutôt on garde la tige seche dans la serre ; & après que les fortes gelées sont passées, on l'égrene pour la semer, ce qui lui donne le temps de bien mûrir. Elle se seme en avril & mai. (*K*)

* AMARANTHEA, surnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHOIDE, s. f. (*Bot.*) *amaranthoïdes*, genre de plante observé par le P. Plumier. Sa fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse ; il sort de l'axe plusieurs feuilles qui sont posées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuse, & ressemblantes en quelque sorte à des pattes d'écrevisses. Ces feuilles embrassent un fleuron entouré d'un calice ; il sort du fond un pistil qui tient comme un clou à la partie inférieure de la fleur, & qui est enveloppé d'une coiffe. Ce pistil devient dans la suite un fruit arrondi, avec une espece de queue crochue. Tournefort, *Inst. rei herb. app.* Voy. PLANTE.

AMARANTINE, s. f. (*terme de fleuriste.*) sorte d'anemone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard ; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la pluche d'une amaranthe brune, sur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. (+)

AMARIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Mérajoth, succéda à son pere dans la dignité de grand-prêtre des Juifs.

* AMARIN, (Saint-) ville d'Alsace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Mélinde, à la source de la riviere Quilimanco.

AMARQUE, s. f. *terme de Marine* ; c'est, ou un tonneau flottant & qu'on met dessus un banc de sable, ou un mât qu'on éleve sur une roche, pour que les vaisseaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voient ces marques, qu'on appelle autrement *balise* ou *bouée*.

§. AMARRAGE ; (*Marine.*) c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre*. Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au lieu d'un bout d'amarre. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ AMARRE, s. f. (*Marine.*) signifie *lien*, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même ; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre différens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toute espece, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée : s'il est tenu par les chaînes, le nom d'*amarre* désigne de même la chaîne qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à stribord & à bâbord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grêlins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrêmités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit

à l'arriere d'un vaiſſeau mouillé, pour qu'ils ne ſoient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, eſt une chaîne.

Lorſqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant eſt violent, un canot vient à bord d'un vaiſſeau, on a ſoin de lui jeter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot ſaiſiſſent, & qui leur ſert à accoſter le vaiſſeau. Cette pratique eſt d'autant plus néceſſaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de ſe ſervir des avirons, à l'approche du vaiſſeau, eſt plus grande.

AMARRER, v. a. (*Marine.*) c'eſt lier, ſaiſir, retenir, ſoit par un amarrage, ſoit à l'aide d'une amarre, ſoit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque choſe. On *amarre* enſemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaiſſeau. Il y a des taquets dans tous les vaiſſeaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaiſſeau, c'eſt le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, ſoit en mouillant ſes ancres, ſoit en portant des amarres ſur un autre vaiſſeau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'eſt le capitaine qui eſt chargé de bien *amarrer* ſon vaiſſeau & qui en répond: de nos jours un capitaine de vaiſſeau, homme de réputation & qui la méritoit, a été perdu pour la marine, d'après la déciſion d'un conſeil de guerre, parce que ſon vaiſſeau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AMARUMAYA, riviere de l'Amérique méridionale, qui a ſa ſource proche de Cuſco, & ſe jette dans le fleuve des Amazones, au deſſous des iſles Amagues.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, ſur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de ſon nom.

AMASIAS, (*Hiſt. ſainte.*) huitieme roi de Juda, ſuccéda à ſon pere Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complete contre les Iduméens. Au milieu de ſes ſuccès, il ſe livra aux ſuperſtitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de ſon regne. Le roi d'Iſraël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit priſonnier. *Amaſias* racheta ſa liberté au prix de tous les tréſors du temple de Jéruſalem. Dans la ſuite ſes ſujets ne voulant point d'un roi idolâtre, ſe ſouleverent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent aſſaſſiner, l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne ſon nom, près de la riviere de Caſalmach. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53.

AMASIS, (*Hiſt. d'Egypte.*) Ce prince, ſans être iſſu des rois d'Egypte, eut les droits les plus ſacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le ſuffrage de la nation, & qu'il ſut la rendre heureuſe & floriſſante. On peut juger de ſon caractere, par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il ſe contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ſes plus grandes proſpérités; mais le peuple qui craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de ſa chûte, demanda ſa mort pour ne pas éprouver un jour ſes vengeances. *Amaſis*, forcé de céder à ſes importunités, l'abandonna en gémiſſant aux fureurs de la multitude; mais reſpectant toujours en lui le caractere de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte; & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipſée par les ravages des guerres civiles, reprit alors ſon premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix: ce fut lui qui aſſujétit chaque citoyen à déclarer au magiſtrat quelles étoient ſes reſſources pour ſubſiſter; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le deſir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'induſtrie, lui inſpira le ſyſtême de la tolérance. Tous les cultes furent autoriſés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largeſſes du ſol dont ils augmenterent la fécondité: les Grecs y firent briller le flambeau des ſciences & des arts, & tous eurent leurs magiſtrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuſes. Il employa ſur-tout ſes ſoins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états, où de

nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône ennobli par ses vertus; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les piés & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécille vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de la satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos : il avoit épousé une Cyrénéenne qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T--N.*)

AMASSER, v. act. *en Hydraulique*. Pour *amasser* des eaux, il faut examiner si la source est découverte & peu profonde, si elle n'est point apparente, ou si elle est enfoncée dans les terres : on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte, vous creusez seulement pour l'*amasser* un trou quarré, dont vous tirez les terres doucement, que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement, vous creusez une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de blocailles ou pierres seches, que vous couvrez de terre à mesure que vous marchez. Si la source n'est pas apparente, on fera plusieurs puits éloignés de trente à quarante pas, & joints par des tranchées, qui ramasseront toutes les eaux. Dans le cas où la source est enfoncée plus avant dans la terre, vous creuserez jusqu'à l'eau un passage en forme de voûte par-dessous les terres, que vous retiendrez avec des planches & des étressillons. Lorsque vous aurez construit plusieurs de ces voûtes & des pierrées de communication, vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche, dont les berges seront coupées en talus des deux côtés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie, pour ramasser le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées, tranchées, & rameaux, se rendront par une petite pente douce, dans une seule & grande pierrée, qui portera l'eau dans le regard de prise, ou dans le réservoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toises en 50 toises, des puisarts ou puits maçonnés, pour examiner si l'eau y coule, & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes, afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux. (*K*)

AMASSETTE ; c'eſt une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, *&c.* dont on ſe ſert pour raſſembler les couleurs après les avoir broyées ſur la pierre.

* AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie ſur le bord du Pont-Euxin ; on l'appelle aujourd'hui *Amaſtro.*

AMATELOTER, ſe dit, *en marine*, de deux matelots qui ſe prennent pour compagnons & aſſociés, afin de ſe ſoulager réciproquement, & que l'un puiſſe ſe repoſer quand l'autre fait le quart. (*Z*)

AMATEUR, ſ. m. c'eſt un terme conſacré aux *beaux arts*, mais particuliérement à la *peinture.* Il ſe dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoſes.* (*R.*)

AMATEUR, (*Muſique.*) celui qui ſans être muſicien de profeſſion, fait ſa partie dans un concert pour ſon plaiſir & par amour pour la muſique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui ſans ſavoir la muſique, ou du moins ſans l'exercer, s'y connoiſſent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot eſt traduit de l'Italien, *dilettante.* (*S.*)

AMATEUR, ſ. m. (*Belles-lettres.*) Ce ſeroit une claſſe d'hommes précieuſe aux arts & aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais ſincere & juſte, jouiroit de leurs productions, s'intéreſſeroit à leur gloire, &, ſelon ſes divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'eſt réellement ainſi qu'un petit nombre d'ames ſenſibles, aiment les lettres & les arts, ſans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conſeils & pour juges ! Non-ſeulement ils l'éclairent ſur les fautes qui lui échappent ; mais, comme il les a ſans ceſſe préſens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus ſévere envers lui-même ; & le preſſentiment de leur goût regle & détermine le ſien. Deſpréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Boſſuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le préſident de Lamoignon, d'Agueſſeau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence Lélius & Scipion. Auſſi Térence & Deſpréaux ſont-ils les écrivains les moins négligés de leurs ſiecles. Le goût de Deſpréaux, formé à cette école, put former celui de Racine ; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la poſtérité.

Mais la foule des *amateurs* eſt compoſée d'une eſpece d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités, ni talens qui les diſtinguent, & voulant être diſtingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette eſpece paraſite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fauſſes lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres ſouvent déshonorantes, toujours déſolantes pour les lettres & pour les arts. Juges ſuperficiels & tranchans, leur manie eſt de protéger ; & comme les grands talens ſont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repouſſe, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité, la complaiſance, l'adulation, la baſſeſſe qui leur convient : ils protégent donc ce qui ſe préſente, n'ayant pas à choiſir ; & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs eſclaves au-deſſus des hommes libres, qu'ils déteſtent, parce qu'ils en ſont mépriſés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire ; mais ils n'ont que trop ſouvent aſſez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'eſt encore pis, lorſqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour ſe donner une exiſtence & un reflet de conſidération ; ils ſe conſtituent ſes valets les plus baſſement dévoués, ils ſe paſſionnent pour lui d'un fanatiſme de commande, & d'un enthouſiaſme froidement outré ; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils ſemblent les traîner aux piés de leur idole ; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte eſt mépriſé, ils croient mettre au-deſſous d'eux tout ce qui eſt au-deſſous de lui. Ils ſe permettent pour lui, à ſon inſu & à ſa honte, des manéges dont il n'a pas beſoin, & dont il rougiroit ; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre ; ils lui attribuent la baſſeſſe de leurs penſées & de leurs ſentimens ; ſont pour lui

envieux, fourbes, méchans & lâches; le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur ;* & malheur au siecle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût ; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs décisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dûs à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire ; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables ; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent, comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguité de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, &c. l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est-là qu'un demi-mal ; mais, en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas : mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain ? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres ? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui malheureusement ne sont plus ! Ils ne sont plus ; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante ; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins, le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens sont ceux qui les jugent par sentimens, & sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés, ou agréablement émus ; qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile, s'en amusent s'il est amusant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause. (*M. Marmontel.*)

* AMATHO, riviere d'Italie dans la Calabre ; elle a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* AMATHONTE *ou* AMATHUSE ; ville de l'isle de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géographes croient que c'est Limisso d'aujourd'hui ; d'autres disent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'*Amathuse.*

* AMATHRE, nom qu'Homere a donné à une des cinquante Néréides.

* AMATHUS *ou* AMATHONTE, ville de la tribu de Manassès, en-deçà du Jourdain.

* AMATHUSIA : Vénus fut ainsi nommée d'Amathonte dans l'isle de Chypre, où elle étoit particuliérement adorée.

* AMATIQUE *ou* S. Thomas. *Voyez* Thomas. (*Saint*)

AMATIR, *terme de monnoie*, est l'opération de blanchir les flancs, en sorte que le métal en soit mat & non poli : en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il sort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cause de ces deux effets est que la gravure des quarrés est seulement adoucie, au lieu que les faces sont parfaitement polies. La grande pression que le flanc souffre entre les quarrés fait qu'il en prend jusqu'aux moindres traits. Les parties polies des quarrés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correspondent ; au lieu que celles qui sont gravées & seulement adoucies, par conséquent encore remplies de pores qui sont imperceptibles chacun en par-

ticulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuſes ne ſont point luiſantes, laiſſent ſur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'eſt ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, ſont des préparations indiſpenſables pour avoir de belle monnoie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils ſoient payés pour les faire.

AMATIR, *en terme d'orfevre en groſſerie*, c'eſt ôter l'éclat & le poliment à certanes parties qui doivent ſervir comme d'ombre en les rendant graineuſes & mattes, pour que celles auxquelles on laiſſe le poli paroiſſent avec plus d'éclat lorſque ce ſont des reliefs. Au contraire, lorſque ce ſont les fonds qui ſont polis, certaines parties des reliefs ſont mattes, afin qu'elles ſe détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. *V.* MÉDAILLES *&* MATTOIR.

On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorſque les pieces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. *V.* POLIR *&* DÉROCHER.

* AMATITUE, riviere de l'Amérique ſeptentrionale en la nouvelle Eſpagne, qui ſe jette dans la mer Pacifique ſur les confins de la province de Guaxaca.

* AMATRICE, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 5; *lat.* 42, 53.

* AMATZQUITL, *ſive unedo papyracea Nieremberg.* (*Bot.*) plante dont la ſubſtance eſt légere comme celle du figuier, dont la la feuille reſſemble à celle du citronnier, mais eſt plus velue & plus pointue, & dont le fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & ſe trouve à Chietla; la décoction de ſa racine paſſe pour ſalutaire dans les maladies fébriles.

AMAUROSE, ſ. f. *terme de médecine*, eſt une privation totale de la vue ſans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent. *Voy.* ŒIL, *&c.* Ce mot eſt franciſé du grec ἀμαύρωσις, qui ſignifie obſcurciſſement, étant dérivé du verbe ἀμαυρόω, qui ſignifie *obſcurcir*. *Amauroſis* eſt la même choſe que le *gutta ſerena* des latins. *V.* GOUTTE SEREINE. (*N*)

AMAUSENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) *Amaous*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amavorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton, dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne diſent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaous*, Selon M. Bullet, dans ſon *dictionnaire Celtique*, ſignifie *habitant de la plaine*. M. Chevalier, dans le *premier volume* de l'*hiſtoire de Poligni*, prétend qu'il a pris ſon nom de ſa ſituation en lieux bas & humides; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la baſſe-Egypte. M. Drotz dans ſes *mémoires ſur Pontarlier*, ſa patrie, le dérive du mot grec *homouſiani*, donné par les ariens aux catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conſervé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies que nous ne garantiſſons pas, il paroît qu'Amagetobria, dont parle Céſar, lieu où ſe donna un combat ſi funeſte aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'hiſtorien de Poligni place ce lieu ſur la voie de Poligni à Autun, ſur le Doux, aux environs de Portober & de Gevry; qui eſt le *Dubris* de la table Théodoſienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saone & de l'Ognon. Il prétend qu'Amagetobria vient de deux mots celtiques, qui ſignifient *ville ſur une riviere*, *ville du pont ou du paſſage*.

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainſi tout ce qui étoit entre la Saone, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de Sainte-Reine, en 721, des terres de Chaſelles & de Charney, dans le voiſinage de Seurre. *Caſellæ & Cariniacum in pago Amavorum* (Voyez *hiſt. de Bourg. in-fol. t. I, p.j, iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saone, dans un terrein qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, eſt appellé *Saint-Vivant* en *Amaous*, *in comitatu Amanſo*, pour le diſtinguer de Saint-Vivant ſous Vergy, établi en 963. *Voyez maiſon de Vergy*, par Duchêne, *pag.* 14, 15. *pr.* in-fol. Dunod, *hiſtoire de Franche-Comté*, *tom.* 1 *pag.* 296. On voit par une chartre, datée de la dou-

zieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Besançon, les églises de S. Maurice à Gray & à Pontailler-sur-Saone : *duas ecclesias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amausensi.* Ce Létalde est qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobilissimus* ; & dans le cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il est appellé un *comte impérial.* (*Voy.* Dunod, *tom II, pag.* 594. *Histoire de Poligni, tom. I, pag.* 96.) Un titre de 951 fait mention de Chissey sur la Loue, au comté d'*Amaous.* Vaudrey, Mont, au nord-ouest de Poligni, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous.* Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt avant de se rendre dans le Doux, sont appellés le *val d'Amaous.*

Les Amousiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de son cours, comme les Varasques les occupoient dans la partie supérieure. (*C*)

AMAUTAS, s. m. (*Hist. mod.*) philosophes du Pérou sous le regne des *Incas.* On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cusco, afin que les *Amautas* y enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs disciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raison, le fondement & l'explication des loix ; la politique & l'art militaire ; l'histoire & la chronologie; la poésie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Les *Amautas* composoient des comédies & des tragédies, qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solemnelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obscene ni de rampant ; tout, au contraire, y étoit grave, sententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des personnes qualifiées ; & quand la piece étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'assemblée, chacun selon sa dignité. Ceux qui avoient le mieux réussi dans leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres présens considérables. La poésie des *Amautas* étoit composée de grands & de petits vers, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Espagnols, ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture, & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les sciences qu'ils enseignoient. Garcillasso de la Vega, *Hist. des Incas, liv. II & IV.* (*G*)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où Apollon eut un temple dont Chrysès fut grand-prêtre.

AMAZONE, s. f. (*Hist. anc.*) femme courageuse & hardie, capable de grands exploits. *Voyez* VIRAGO, HÉROÏNE, *&c.*

Amazone, dans un sens plus particulier, est le nom d'une nation ancienne de femmes guerrieres, qui, dit-on, fonderent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles ; pour la propagation de leur espece, elles alloient chercher des étrangers ; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appellées *Amazones* ; mot composé d'*α* privatif, & de *μάζος*, *mamelle*, comme qui diroit *sans mamelle*, ou *privées d'une mamelle.*

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones.* Strabon, Paléphate, & plusieurs autres le nient formellement : mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce côté-là profitât davantage, & devînt plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas

pas leurs enfans mâles; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones*; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéréssantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes, & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appellée *bipennis*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant, que les latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche : c'est ce qui a fait dire à Ovide : *de Ponto.*

Non tibi Amazonia est pro me sumenda securis,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.

Des géographes & voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Ethiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones*; & Æneas Sylvius rapporte qu'on a vu subsister en Bohème pendant neuf ans une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valesca*. (*G*)

AMAZONES, *riviere des Amazones*; elle traverse toute l'Amérique méridionale d'occident en orient, & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconnu, fut François d'Orellana, espagnol; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana*: mais avant lui, elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*), nom qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croît, d'un autre capitaine espagnol ainsi appellé. Orellana, dans sa relation, dit avoir vu en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier : c'est ce qui l'a fait appeller *riviere des Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou : après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

La carte très-défectueuse du cours de la *riviere des Amazones*, dressée par Samson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere que fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes; & on n'en a pas eu de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz jésuite, dans les *lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743; & ce voyage long, pénible, & dangereux nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célebre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à la lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vu dans tout ce voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur ressemble; il paroît même porté à croire qu'elles ne subsistent plus aujourd'hui; mais en rassemblant les témoignages, il croit assez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'est-à-dire, une société de femmes qui vivoient sans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans sa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere noire; ce qui jusqu'à présent étoit resté douteux. (*O*)

AMAZONIUS, nom donné au mois de décembre par les flatteurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en amazone : ce prince, par la même raison prit aussi le surnom d'*Amazonius*. (*G*)

AMBA, *voyez* MANGA.

AMBACHT, (*Géogr.*) terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de jurisdiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse justice. On ne se sert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de

l'argent, un mercénaire ; & Céſar appelle *ambactus*, une ſorte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois, chacun d'eux, dit-il, à proportion de ſa naiſſance ou de ſon bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, ſignifie *commiſſion*, *office*, *commandement*, *juriſdiction d'une ville & miniſtere.* On en peut voir des exemples dans le gloſſaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot eſt d'origine gauloiſe, & le paſſage de Céſar ſemble être pour eux. M. Dacier, dans ſes *notes ſur Feſtus*, prétend qu'il eſt latin. *Amb* ne ſignifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus.* C'eſt le ſentiment de Saumaiſe, *liv. de uſuris :* d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, eſtimer. Le pere Lubin, *Mercur. géogr. pag.* 125, obſerve qu'*ambactum* ou *ambacta* eſt un mot en uſage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambacten* (pluriel d'*ambacht*), une eſpece de territoire de la juriſdiction d'une ſorte de banc, *ſcamnum*, ou ſéances & offices de judicature, comme ſont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Caſſel & d'Ypres. Il ajoute qu'elles ne ſont différentes que de nom d'avec les caſtellenies; ce qui ſe prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *caſtelniæ.* (*C. A.*)

* AMBADAR, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, ſ. m. (*Belles-lettres.*) mot purement latin, adopté dans pluſieurs langues, pour ſignifier un amas confus de paroles obſcures & entortillées dont on a peine à démêler le ſens; ou un long verbiage, qui, loin d'éclaircir les choſes dont il s'agit, ne ſert qu'à les embrouiller. *Voyez* CIRCONLOCUTION.

* AMBAIBA, arbre qui croît au Bréſil; il eſt très-élevé; ſon écorce reſſemble à celle du figuier; elle couvre une peau mince, épaiſſe, verte & gluante; ſon bois eſt blanc comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre; ſon tronc eſt de groſſeur ordinaire, mais creux depuis la racine juſqu'au ſommet; ſa feuille eſt portée ſur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en dehors, & ſpongieux au-dedans; elle eſt large, ronde, découpée en neuf ou dix lanieres, & chaque laniere a ſa côte, d'où partent des nervures en grand nombre; elle eſt verte en-deſſus, cendrée en-deſſous, & bordée d'une ligne grisâtre; le haut du creux donne une eſpece de moëlle que les Negres mettent ſur leurs bleſſures : les fleurs ſortent de la partie ſupérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq; leur forme eſt cylindrique : elles ont ſept à neuf pouces de long ſur un pouce d'épaiſſeur; leur cavité eſt pleine de duvet; il y a auſſi des amandes qui ſont bonnes à manger, quand les fleurs ſont tombées; les habitans du Bréſil font du feu avec ſa racine ſeche, ſans caillou ni acier; ils pratiquent un petit trou; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vîteſſe; le bois percé eſt ſous leurs piés, & le bois pointu eſt perpendiculaire entre leurs jambes; l'agitation ſuffit pour allumer l'écorce.

On attribue à ſa racine, à ſon écorce, à ſa moëlle, à ſa feuille, au ſuc de ſes rejetons, une ſi grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette eſpece, ſi on en ſavoit faire uſage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils liſent les vertus merveilleuſes que nous leur attribuons.

* AMBAITINGA : cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tiſſu fort ſerré, & la feuille d'un verd éclatant au ſommet, pâle à la baſe, mais d'un grain ſi rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuſe; ſon fruit eſt large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. *Voyez l'hiſt. des plantes de* Ray.

§ AMBALAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. I*, *planche LI*, *page* 91. Les Brames le nomment *godoé ambado.* Jean Commelin, dans ſes *notes*, l'appelle *mangæ affinis*, *flore parvo*, *ſtellato*, *nucleo majori oſſeo*,

C'eſt une eſpece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante piés, & qui étend peu ſes branches, de ſorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, où il enfonce profondément ſa racine qui eſt fibreuſe, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze piés de hauteur, & un pié & demi à deux piés au plus de diametre, eſt couronné de nombre de branches peu ſerrées divergentes en angle ouvert de cinquante à ſoixante degrés, groſſes, aſſez courtes, dont le bois eſt mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaiſſe cendrée: dans les jeunes branches, cette écorce eſt verte, & couverte d'une eſpece de roſée bleue. Ses feuilles ſont alternes, ailées ſur un rang, compoſées de trois à cinq folioles elliptiques, obtuſes, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, ſeches, liſſes, luiſantes, verd foncé deſſus, plus clair deſſous, relevées d'une ſeule côte, dont les nervures ſont nombreuſes, oppoſées, ſans aller juſqu'aux bords où elles laiſſent une marge ſenſible, & portées ſur un pédicule commun, aſſez long, cylindrique, plat en-deſſus; celle de l'extrémité de l'aîle eſt plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ſes feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorſque ſes fruits ſont près de la maturité, delà il arrive que les fleurs ne ſortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere ſeve s'étoit arrêtée, ſous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou ſix branches, ſur chacune deſquelles elles ſont attachées au nombre de dix à douze, ſans aucun pédicule. Chaque fleur, avant ſon épanouiſſement, forme un bouton ſphérique d'une ligne & demie de diametre, qui, en s'épanouiſſant, repréſente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, compoſée d'un petit calice à cinq ou ſix feuilles triangulaires blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à ſix pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que larges, épais, roides, luiſans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec leſquelles ils ſont alternes, aſſez écartés, laiſſant un eſpace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un diſque épais, jaune, ſous les bords duquel ſont placées, ſuivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou ſix ſont alternativement plus courtes: elles ſont toutes diſpoſées ſur un ſeul rang, de maniere que les plus longues ſont oppoſées aux feuilles du calice: cinq ou ſix d'entr'elles touchent ainſi au calice, & les cinq ou ſix autres touchent à la corolle, & ſont très-éloignées de l'ovaire, qui eſt enfoncé dans le centre du même diſque, & terminé par cinq à ſix ſtyles blancs, légérement velus à leur ſommet.

L'ovaire, en mûriſſant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuſe, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brun d'abord, enſuite verd-clair, puis jaunâtre dans la maturité, ferme, charnue à chair épaiſſe de deux lignes au plus, ſucculente, acide, agréable au goût & à l'odorat; a une loge remplie preſqu'entiérement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & ſous leſquelles il eſt marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune deſquelles eſt contenue une amande ovoïde pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ſes feuilles & de ſes fleurs. Son écorce, ainſi que ſes feuilles, ont une ſaveur acide, aſtringente & aſſez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an; ſavoir, en janvier & en Juillet.

Uſages. Ses fruits acides ſe mangent, & ſe ſervent dans les repas des Indiens. Leur ſuc uni à celui de ſes feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec ſuccès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de ſuppoſitoire, rappelle les regles, lorſqu'elles ont été ſupprimées; la décoction de ſon bois ſe donne avec ſuccès pour arrêter les gonorrhées virulentes: mais ſon principal uſage eſt pour arrêter la dyſſenterie; & à cet effet, on emploie ſon écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle ſon ſuc dans le riz,

dont on fait le pain ordinaire ; appellé *apen.*

Remarques. La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que, sans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent aîlées, comme elles le sont réellement; ce qui, joint à tous les autres caracteres de sa fleur & de son fruit, ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece, CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page 93*, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *pee-ambalam* par les Malabares, & *coducò-ambodò* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

* AMBARE, arbre des Indes grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit; acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet, & plein d'une moëlle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures; on le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Lémery.*

AMBARRES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambarri*, peuples que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum.* *Voyez* EDUENS. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Samson les place dans la Bresse calonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M. BEGUILLET.*)

AMBARVALES, adj. pl. pris sub. (*Hist. anc.*) fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir des dieux une abondante moisson. *Voyez* FÊTE, *&c.*

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'ἀμφὶ, *autour*, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *ambarbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Du nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit aussi *suovetauriles*, *suovetaurilia.* *Voyez* SUOVETAURILES.

Le *carmen ambarvale* étoit une priere qui se faisoit en cette occasion, dont Caton nous a conservé la formule, *chap. cxlj, de re rusticâ.*

Les prêtres qui officioient à cette solemnité, s'appelloient *fratres orvales.* *Voyez* ORVALES & AGRICULTURE.

*Cette fête se célébroit deux fois l'année, à la fin de janvier, ou selon quelques auteurs, au mois d'avril, & pour la seconde fois au mois de juillet: mais on n'a rien de certain sur le jour auquel elle étoit fixée. (*G*)

AMBASSADE, sub. f. (*Hist. mod.*) envoie que les princes souverains ou les états se font les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambassadeur.* *Voyez* AMBASSADEUR.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs *Ambassadeurs* qui composoient une espece de conseil: on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'*ambassade* de France à Nimegue, pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires; celle de Munster, de deux, *&c.*

L'histoire nous parle aussi d'*ambassadri-*

ces. Mme. la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquefort, la premiere femme, & peut-être la seule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe, en qualité d'*ambassadrice.* Matth. *liv. IV, vie de Henr i IV*, dit que le roi de Perse envoya une dame de sa cour en *ambassade* vers le grand seigneur pendant les troubles de l'Empire.

AMBASSADEUR, s. m. (*Hist. mod.*) *ministre public* envoyé par un souverain à un autre, pour y représenter sa personne. *Voyez* MINISTRE.

Ce mot vient de *ambasciator*, terme de la basse latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot emprunté du gaulois, signifiant *serviteur*, *client*, *domestique* ou *officier*, selon Borel, Ménage, & Chifflet d'après Saumaise & Spelman : mais les jésuites d'Anvers, dans les *act. sancti Mart. tome II, page* 128, rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit cessé d'être en usage long-temps avant qu'on se servît du mot latin *ambascia;* cependant cela n'est pas strictement vrai; car on trouve *ambascia* dans la loi salique, *tit. xix.* qui s'est fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio ;* & *ambactia* vient d'*ambactus*, & ce dernier d'*ambact.* Lindenbrœg le dérive de l'allemand *ambacht*, qui signifie *œuvre*, comme si on se louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier est du sentiment de Lindenbrœg au sujet du même mot, qui se trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharisius en son dictionnaire italien, le dérive du latin *ambulare*, marcher ou voyager. Enfin les jésuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, disent que l'on trouve *ambascia* dans les loix des Bourguignons, & que c'est delà que viennent les mots *ambassicatores* & *ambasciatores*, pour dire les *envoyés*, les *agens* d'un prince ou d'un état, à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inonderent l'Europe, *ambascia* signifioit le discours d'un homme qui s'humilie ou s'abaisse devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'*abaisser*, c'est-à-dire, de *an* ou *am* & de *bas.*

En latin nous nommons ce ministre *legatus* ou *orator* : cependant il est certain que ce mot *ambassadeur* a chez nous une signification beaucoup plus ample que celui de *legatus* chez les Romains ; & à la réserve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a presque rien de commun entr'eux. *Voyez* LEGATUS.

Les *ambassadeurs* sont ou *ordinaires* ou *extraordinaires.*

AMBASSADEUR ORDINAIRE, est celui qui réside en la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence, pour veiller aux intérêts de son maître, & pour négocier les affaires qui peuvent survenir. Les *ambassadeurs ordinaires* sont d'institution moderne ; ils étoient inconnus il y a 200 ans : avant ce temps-là tous les *ambassadeurs* étoient *extraordinaires*, & se retiroient si-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *V.* ORDINAIRE.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, est celui qui est envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particuliere & pressante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour faire un compliment, *&c. Voyez* EXTRAORDINAIRE.

A la vérité il n'y a nulle différence essentielle entre *ambassadeur ordinaire* & *ambassadeur extraordinaire :* le motif de leurs *ambassades* est tout ce qui les distingue : ils jouissent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athenes & Sparte florissantes, dit M. Toureil, n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs assemblées divers *ambassadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre ; & celle qui recevoit le plus d'*ambassades*, croyoit l'emporter sur sa rivale.

A Athenes, les *ambassadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour exposer leur commission & pour se faire mieux entendre du peuple : à Rome ils étoient introduits au sénat, auquel ils exposoient leurs ordres. Chez nous les *ambassadeurs* s'adressent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'*ambassadeur*, dit Cicéron, est sacré & inviolable : *non modò inter sociorum jura, sed etiam inter hostium tela incolume versatur. In Ver. orat. VI.* Nous lisons que

David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ses *ambassadeurs*. *Liv. II des rois, chap. x.* Alexandre fit passer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir insulté ses *ambassadeurs*. La jeunesse de Rome ayant outragé les *ambassadeurs* de Vallonne, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à discrétion.

Les *ambassadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux assemblées publiques & solemnelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt : ils ne doivent point aussi porter le deuil, pas même de leurs proches, parce qu'ils représentent la personne de leur prince, à qui il est de leur devoir de se conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préséance sur tous les autres *ambassadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorsqu'il s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe l'*ambassadeur* de France a le pas sur celui d'Espagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV donna à l'*ambassadeur* d'Espagne, qui, en présence de vingt-sept autres tant *ambassadeurs* qu'envoyés des princes, protesta que le roi son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville *ambassadeur* d'Espagne, au comte d'Estrades *ambassadeur* de France : on frappa à cette occasion une médaille. (G)

AMBEL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de nénufar, figurée assez bien sous ce ce nom, mais sans les détails du fruit, dans l'*Hortus Malabaricus, vol. II, planche XXVI, page 51*. Les Brames l'appellent *saluca*. Jean Commelin la nomme *nymphosa Indica flore candido, folio in ambitu serrato* : & M. Linné la désigne sous le nom de *nympæa lotus, foliis cordatis dentatis. Systema Naturæ, edition in-12, page 361.*

Cette plante croît en Egypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuses ou limonneuses, voisines des rivieres & inondées. Elle est vivace par sa racine seulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar ; c'est un tubercule sphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie supérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, se répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines simples, blanches, charnues, molles, celluleuses & comme spongieuses, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, fistuleux, c'est-à-dire poreux longitudinalement, lisses, luisans, longs d'un pié environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de sept à huit pouces de longueur, d'un sixieme moins large, fendue par derriere jusques près de son milieu, où elle est portée sur le pédicule, bordée tout autour de soixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creusées en croissant, d'un verd-noir, lisse, très-luisant dessus, d'un rouge-brun en-dessous, où elle est relevée de quinze grosses côtes qui se ramifient en quatre branches qui vont se terminer à chacune des dentelures de ses bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pié produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un péduncule qui sort de l'aisselle d'une feuille : ce péduncule est un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ, sur six lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde pointu, d'un à deux pouces de longueur : en s'épanouissant, elle représente une rose double, ouverte horizontalement, de quatre pouces de diametre, composée de quinze feuilles étagées ou disposées sur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieures sont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, sont couleur de rose-clair en-dessus & verdâtres en-dessous. Ces feuilles sont elliptiques, charnues, assez semblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges ; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe ; car d'ailleurs elles n'ont qu'une structure grossiere, une substance épaisse ; elles ne tombent que lorsqu'elles sont pourries ; elles sont corps

avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages ; enfin ce n'est qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faisant corps avec lui, & disposées sur deux rangs dont l'intérieur est plus court, fort serrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles : ce sont des filets plats, portant vers leur extrémité qui est plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une poussiere composée de molécules ovoïdes, blanchâtres & transparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ses quinze stigmates plats qui rampent sur son centre, comme autant de rayons en rose, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule charnue, sphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloisons membraneuses un peu charnues, dont les parois sont couvertes de semences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, ensuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur aqueuse.

Usages. Le tubercule de sa racine, qui est charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une saveur aqueuse, astringente, se mange crud dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou sur les charbons. C'est une grande ressource dans les temps de disette. On mange aussi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot ; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchissent sans assoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes sans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui, au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y suppléer ; le *diospyris* ou *guaiacana*, le micacoulier *celti*, le jujubier, & le laurier cerise, furent de ce nombre parmi les arbres ; & il n'est pas douteux que l'*ambel* ne soit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraste, *liv. IV*, *chap. 10*, & par Pline *liv. XIII*, *chap. 17*. Sa racine est appellée *corsion* par les Grecs, selon Théophraste, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tat* au Sénégal.

Seconde espece. ARECA-AMBEL.

L'*areca-ambel* est, selon Rheede, une autre espece d'*ambel* dont il donne la description sans figure dans son *hortus Malabaricus*, *vol. XI*, *pag. 52*, qui n'en differe presque qu'en ce qu'elle est plus haute, qu'elle a ses feuilles un peu plus grandes, moins rosées, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des stigmates.

Elle a les mêmes vertus, & indépendamment de l'usage qu'on en fait pour la nourriture, elle sert aussi-bien qu'elle comme remede dans plusieurs maladies où il est nécessaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ses graines au sucre pour les manger au besoin. La décoction de sa racine se boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui est un stratiote, & cuites dans le beurre, sont un sternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. ADANSON.*)

* AMBELA, arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perses & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux especes : l'une est aussi grande que le néflier ; elle a la feuille du poirier & le fruit semblable à la noisette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans sa maturité, & on le mange avec du sel. L'autre espece est de la même grandeur : mais la feuille est plus petite que celle du poirier, & son fruit plus gros. Les Indiens font bouillir son bois avec le santal, & prennent cette décoction dans la fievre.

Le premier *ambela* croît sur les bords de la mer ; le second en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le suc d'une dragme de moutarde pilée, à ceux qui sont attaqués d'asthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* se mange. On le confit. On l'emploie aussi dans les ragoûts. *Voyez Bot.* de Parkinson.

* AMBER, riviere d'Allemagne dans la Baviere, qui a sa source à deux lieues de

Fuxſen, & ſe joint à l'Iſer au-deſſus de Landshut.

* AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut Palatinat de Baviere ſur la riviere de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26.

Amberg, (*Géogr. mod.*) montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clochers, ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont pas fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre platte qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on croît être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

* AMBERT, ville de France dans la baſſe-Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28.

AMBETTI, ſ. m. (*Hiſt. nat. botanique.*) herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terreins ſablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria narinam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *hortus Malabaricus*, *vol. IX*, *pl. LXXXVI*, *pag.* 167.

Cette plante n'a guere plus de deux piés & demi à trois piés de longueur, & eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont charnues, aqueuſes, cylindriques, noueuſes, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles ſont ſemées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles ſortent en petit nombre, diſpoſées alternativement & ſur un même plan. Ses feuilles ſont pareillement alternes & étendues ſur un même plan, taillées en cœur allongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes eſt beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne ſur le pédicule: leur longueur eſt de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles ſont charnues, molles, ondées ſur leurs bords, ou marquées de 15 à 20 crenelures rondes, inégales, ſemées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudeſſe, luiſantes, d'un verd-gai, relevées en-deſſous de trois côtes principales & portées ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à ſon origine de deux ſtipules elliptiques, pointues, larges, membraneuſes & blanchâtres.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, ſort un pédicule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luiſantes & très-brillantes, ou étincelantes, ſemées auſſi de poils de ſix à huit lignes de diametre, portées chacune ſur un péduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux ſont femelles, la troiſieme eſt mâle: celle-ci eſt la plus petite; elle conſiſte en un ſeul calice coloré, partagé juſques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évaſées, dont deux oppoſées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & ſeſſiles, avec une apparence de bouton de ſtigmate au centre. Les fleurs femelles conſiſtent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire conique renverſé à trois angles, qu'il ſurmonte, & au-deſſus duquel il eſt reſſerré & diviſé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, oppoſés à ſes angles qui ſont blancs & luiſans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'etamines, mais ſeulement trois ſtyles fourchus chacun en deux, & terminé par un ſtigmate ſphérique, verd, de ſorte qu'il y a ſix ſtigmates. L'ovaire, qui faiſoit auparavant partie du calice, devient en mûriſſant une capſule turbinée à trois angles aigus, arrondie en-deſſus, pointue en-deſſous, large de ſix à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, enſuite rougeâtres.

Sa racine eſt formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc rouſſâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante eſt aqueuſe, d'une ſaveur amere dans ſes racines, & acide dans ſes autres parties.

Uſages. Elle paſſe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent ſur les bleſſures. Amorties ſur le feu, & miſes en nouet avec un peu de ſel dans les dents creuſes & gâtées, & ſur les gencives enflammées, elles les nettoient, & les affermiſſent.

Remarques, L'*ambetti* eſt, comme l'on voit,

voit, une espece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M. ADANSON.*)

AMBEZ, *terme de géographie*, qui, joint avec celui de *bec*, signifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordonne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *ambez* du latin *ambæ*, tous les deux: cette étymologie paroît assez naturelle. (*C A.*)

AMBEZAS, se dit au *trictrac* de deux as qu'on amene en jouant les dés. *Voyez* AS, RAFLE & TRICTRAC.

AMBI, s. m. machine ou *instrument de chirurgie*, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. *Voyez* LUXATION. Il est composé de deux pieces de bois jointes ensemble par une charniere: l'une sert de pié, & est parallele au corps; l'autre piece est parallele au bras qui est attachée par plusieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit qui se trouve placé précisément sous l'aisselle. *Voyez les fig.* 10 & 12, *Pl. IV, de chirurgie.*

Pour se servir de l'*ambi*, on lie le bras sur le levier dont la charniere est le point fixe; & en appuyant avec force sur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrémité du pié de l'instrument: ce mouvement fait en même temps l'extension, la contre-extension & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages: le bras peut y être placé de façon que les muscles soient relâchés; elle a une force suffisante, & on pourroit même lui en donner davantage en allongeant le bout de son levier. L'extension & la contre-extension sont également fortes, puisque la même cause les produit en même temps. Mais l'*ambi* a aussi des défauts considérables, en ce que la tête de l'os peut être poussée dans sa cavité avant que les extensions aient été suffisantes. On risque alors de renverser en dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capsule ligamenteuse. Au reste cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en dessous, & on sait que le bras se luxe fort facilement en devant & en dehors. M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les especes de luxations du bras. *Voyez* MACHINE *pour la luxation du bras.* (*Y*)

AMBIA, (*Méd.*) est, suivant Monard, un bitume liquide jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il est résolutif, fortifiant, adoucissant: il guérit les dartres, la gratelle. On s'en sert pour les humeurs froides: il a les mêmes vertus que les gommes. (*N*)

AMBIAN ou AMBIAM, est, selon quelques géographes, une ville & un royaume d'Ethiopie; selon la Martiniere cette ville & ce royaume sont imaginaires.

AMBIANT, adj. se dit *en physique* de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque chose; ce qu'on appelle *ambiens* en latin, ou *circumambiens*, comme l'atmosphere qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte: ainsi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant; les corps ambians* pour *les corps environnans*. *Voyez* AIR. (*O*)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule: on croit que ce sont aujourd'hui ceux du diocese d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris subst. (*Jurisp.*) *qui se sert des deux mains* avec une aisance égale. *Voyez* MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, composé de *ambo*, les deux, & *dextra*, main droite; fait à l'imitation du mot grec ἀμφιδέξιος, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre*: plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avouer du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un expert, un procureur ou solliciteur de mauvaise foi. (*H*)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forez, à trois lieues de Rouane, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. *hyperbole ambigene*, *en géométrie*; c'est celle qui a une de ses

branches infinies inſcrite, & l'autre circonſcrite à ſon aſymptote. *Voyez* Courbe. Telle eſt dans la *fig.* 38; *Analyſ.* la courbe *BCED*, dont une branche *CB* eſt inſcrite à l'aſymptote *AG*, c'eſt-à-dire, tombe au-dedans, & l'autre branche *CED* eſt circonſcrite à l'aſymptote *AF*, c'eſt-à-dire, tombe au-dehors de cette aſymptote. M. Newton paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme, pour déſigner certaines courbes hyperboliques du troiſieme ordre. (*O*)

AMBIGU, adj. (*Gramm.*) ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pouſſer, mener. Un terme *ambigu*, préſente à l'eſprit deux ſens différens. Les réponſes des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguité que l'oracle trouvoit à ſe défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit conſulté, lorſque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait eſpérer ſelon l'un des deux ſens. *Voyez* Amphibologie. (*F*)

AMBITE, adj. *en uſage dans les verreries.* On dit que le verre eſt *ambité*, quand il eſt mou, quand il n'y a pas aſſez de ſable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en eſt tout parſemé; les marchandiſes qui s'en font ſont comme pourries, & caſſent facilement. Il faut alors le rafiner, & perdre à cette manœuvre du temps & du charbon. *Voyez l'article* Verrerie.

AMBITION, ſ. f. *c'eſt la paſſion qui nous porte avec excès à nous aggrandir.* Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux* : les uns attachent la grandeur ſolide à l'autorité des emplois, les autres à la richeſſe, les autres au faſte des titres, *&c.* Pluſieurs vont à leur but ſans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choſes, & d'autres par les plus petites : ainſi telle *ambition* paſſe pour vice, telle autre pour vertu; telle eſt appellée *force d'eſprit*, telle *égarement & baſſeſſe*.

Toutes les paſſions prennent le tour de notre caractere. Il y a, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, entre l'ame & les objets une influence réciproque. C'eſt de l'ame que viennent tous les ſentimens : mais c'eſt par les organes du corps que paſſent les objets qui les excitent; ſelon les couleurs que l'ame leur donne : ſelon qu'elle les pénetre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguiſe; elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne ſe reſſemblent point par le cœur, il ſuffiroit de ſavoir qu'ils enviſagent les choſes ſelon leurs lumieres, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui diſtingue les paſſions qu'on déſigne du même nom : ſi différemment partagés d'eſprit, de ſentimens & de préjugés, il n'eſt pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet ſans avoir en vue le même intérêt; & cela n'eſt pas ſeulement vrai des *ambitieux*, mais auſſi de toute paſſion. (*X*)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la repréſentoient avec des aîles & les piés nus.

AMBITUS, ſ. m. eſt, *en muſique*, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particuliere de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque maniere fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. *Voyez* Mode, Ton *de l'égliſe.* (*S*)

AMBIVARETES, ſ. m. (*Géogr.*) en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Samſon, que dans le dioceſe de Nevers, dont la capitale, ſelon Céſar, étoit *in Æduis.* Ce général y tenoit les otages de la Gaule, ſes magaſins, ſa caiſſe militaire, *&c.* Eperedorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens, dont les *Ambivaretes* étoient ſujets, y maſſacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le ſignal de la révolte des Gaules contre Céſar. (*M.* Beguillet.)

AMBLE, ſ. m. c'eſt *en langue de manege*, un pas de cheval, dans lequel il a toujours à la fois deux jambes levées. *V.* Pas.

Ce pas eſt un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à la fois les deux jambes de devant ou les deux de derriere. L'*amble* eſt l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils ſont aſſez forts pour trotter. On ne connoît point cette allure dans les maneges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raiſon qu'ils en donnent eſt qu'on peut mettre au galop un cheval qui trotte, ſans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop ſans l'arrêter;

ce qui prend du temps, & interrompt la justesse & la cadence du manége. *Voyez* TROT, GALOP, *&c.*

Il y a différentes manieres pour dresser un jeune cheval à l'*amble.* Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble.* Mais cette méthode a ses inconvéniens; car on peut, en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affoiblir ou l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop; de sorte que perdant ces deux allures, il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble :* mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encartelure, ou un nerf-férure.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derriere. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, *&c.*

D'autres chargent le dos du cheval de terre, de plomb, ou d'autres matieres pesantes; mais il est à craindre qu'on ne lui rompe les vertebres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barriere, & lui tenant la bride serrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derriere & sous le ventre; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelqu'autre mauvais tic dont on aura de la peine à le déshabituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derriere des fers plats & longs qui débordent le sabot en devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derriere des jambes de devant avec le bout des fers; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisieres autour des jambes en forme de jarretiere, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent : mais on n'approuve pas cette méthode; car quoiqu'à la vérité il ne puisse pas en cet état troter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derriere trop rampant. La maniere de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroît la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes : quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tournoyer & lever les piés de derriere si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guere à bout de le défaire par la suite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot : en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & la jambe de devant ne peut pas forcer celle de derriere à suivre : ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derriere, & la partie charnue des cuisses de devant; en sorte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche par devant, & ne fléchisse du train de derriere.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s'allongera ou rompra : ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail il faut que les côtés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu; la housse mollette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger; la bande de derriere plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un côté; ensuite on en fera autant à l'autre côté; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité &

avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail entier. *Voyez* TRAMAIL.

AMBLER, (*Man.*) c'est *aller l'amble.* *Voyez* AMBLE. Il y a certains chevaux bien forts, qui *amblent* lorsqu'on les presse au manége; mais c'est le plus souvent par foiblesse naturelle ou par lassitude. (*V*)

AMBLESINDE, (*Géogr.*) village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, (*Géogr.*) petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-ouest de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce côté-là l'orgueil des Anglois, qui ont bien peur qu'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considérables pour désoler leur commerce, & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur: & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*C. A.*)

AMBLEUR, s. m. (*Man.*) officier de la grande & petite écurie du Roi. *Voyez* AMBLE. (*V*)

AMBLEUR; c'est ainsi qu'on nomme, *en vénerie*, un cerf dont la trace du pié de derriere surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, s. f. est *une offuscation* ou *un obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légere, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, *&c.* Quelques-uns comptent quatre especes d'*amblyopies*; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopie*, & l'*amaurosis.* Voyez *chacun à son article.* Blanchard. (*N*)

AMBLYGONE, adj. m. *terme de géométrie*, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. *Voyez* ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, *angle.* (*E*)

* AMBOHISTMENES, hautes montagnes de couleur rouge dans la partie orientale de l'isle de Madagascar. Elles sont si élevées qu'on les apperçoit de 15 lieues en mer.

AMBOINE, isle d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes orientales, avec ville de même nom. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4.

* AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18, 79, 7; *lat.* 43, 24, 56.

AMBOKELY, (*Hist. nat. botanique.*) herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *pag.* 15, *planche V*, sous son nom malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokely*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante qui a certain rapport avec les orchis, croît sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum*, *tenuifolium*, *foliis caulinis subulatis*, *canaliculatis.* *Systema naturæ*, *édit. in-12*, *p.* 595, *n°.* 3, c'est-à-dire qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pié, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irréguliérement, verd-clair d'abord, ensuite brune au dehors, d'une substance charnue, remplie de fibres blanches, souples, & nerveuses. Elle est garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, grasses, épaisses, visqueuses, lisses, d'un verd-clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creusées en canal, c'est-à-dire, concaves en-dessus, convexes en-dessous, disposées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaîne simple entiere qui, après leur chûte, reste sur la tige de maniere qu'elle paroit comme composée de cornets engaînés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaîne de quelques-unes des feuilles supérieures, non pas dans leur aisselle,

mais à son opposé, sort un épi une fois plus court, vert, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge; garni dans sa moitié supérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diametre, portées chacune sur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice à six feuilles, portées sur l'ovaire, & disposées comme sur deux rangs, toutes entieres, simples, elliptiques, obtuses, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverse grandeur, car les trois extérieures sont un peu plus petites: leur couleur n'est pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la sixieme est blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges, ensuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le style de l'ovaire ou son stigmate qui est fort court, blanc, hémisphérique, creusé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un suc mielleux, & portant sur son dos ou sur sa voûte une étamine jaune, velue en pinceau à deux loges qui contiennent la poussiere séminale. L'ovaire est au-dessus de cette fleur, ovoïde à trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûrissant une capsule de même forme, longue de quatre lignes seulement, brune, partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune un nombre considérable de graines brunes & menues comme de la fine sciure de bois.

Qualités. L'*ambokely* est vivace & fort lent à croître; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'espace de quatre mois: elles sont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement suave. Sa racine a une odeur de musc & une saveur amere; ses autres parties n'ont aucun goût.

Usages. Sa vertu principale est astringente; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de sang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle est aussi diurétique & propre à débarrasser les reins: pilée & appliquée en cataplasme, elle amene à suppuration sans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abscéder.

Remarques. Cette plante n'est pas, comme l'on voit, une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné, car elle n'a point comme la vanille, le fruit charnu ni aussi long, ni les graines sphériques, ni la sixieme feuille de son calice roulée en cornet; son fruit ressemble davantage à celui de l'elléborine ou du sabot, *calceolus*; mais la sixieme feuille de son calice n'est ni striée de nervures, comme dans l'elléborine, ni creusée en sabot comme dans le *calceolus*: elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M.* ADANSON.)

AMBON, ἄμβων, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres: tels sont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. *V.* OMOPLATE & HANCHE, *&c.* (*N.*)

AMBON, est aussi la même chose que *jubé*. *Voyez* JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, s. m. pl. *en terme de bottier*; ce sont les moules sur lesquels on fait la tige d'une botte. Ils sont composés de deux morceaux de bois qui réunis ensemble, ont à-peu-près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à discrétion par le moyen d'un coin de bois appellé *clef*, que l'on chasse à coups de marteau entre les deux pieces qui composent l'*ambouchoir*.

* AMBOULÉ, (VALLÉE D') contrée de l'isle de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi.

* AMBOURNAI *ou* AMBRONAI, ville de France dans le Bugey, à trois lieues de Bourg en Bresse.

AMBOUTIR, v. act. *en terme de chauderonnier*, c'est donner de la profondeur & de la capacité à une piece qui étoit plate, en la frappant en dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Ce terme convient dans le même sens à l'*orfévre*, au *serrurier*, au *ferblantier*, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient les métaux, ou des matieres flexibles.

AMBOUTIR, *en terme d'éperonnier*. *V.* ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR *ou* EMBOUTISSOIR, s. m. *outil d'éperonnier*, est une plaque de fer dans laquelle est une cavité sphérique on paraboloïde, selon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit des-

ſus ſoient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité eſt percé d'un trou rond d'environ ſept à huit lignes de diametre. C'eſt ſur cet outil, poſé à cet effet ſur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pieces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant deſſus la tête d'une bouterolle qui appuie la piece rougie au feu, qui doit former le fonceau. *Voyez* ESTAMPER & FONCEAU.

AMBOUTISSOIR, *outil de cloutier*, eſt un poinçon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure eſt concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les broquettes à têtes embouties, & autres ſortes.

* AMBRACAN, ſ. m. poiſſon de mer qu'on appelle encore *ambera*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'eſt connu, je crois, d'aucun naturaliſte. Marmol dit qu'il eſt d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il eſt mort; qu'alors la mer le jette ſur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; plus de douze aunes de longueur; & que c'eſt ce poiſſon, & non la baleine, qui jette l'ambre. *Voyez à l'article* AMBRE ce qu'il faut penſer de cette derniere partie de la deſcription; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

§ AMBRACIE, (*Géogr. & Hiſt. anc.*) *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, ſur le golfe Ambracique, fondé par Ambrax, fils de Theſprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halycarnaſſe parlant de la fuite d'Enée & de ſes compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où regnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant Jeſus-Chriſt.

Les Ambraciotes eurent des démêlés avec les Moloſſes, nation Epirote, qui ſoumit à la fin toutes les autres. Pauſanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoiſſance d'un avantage qu'ils remporterent ſur les Moloſſes, une nuit que ces derniers ſortirent mal à propos d'une embuſcade, effrayés du bruit que fit un âne en paſſant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, paſſa au pouvoir des Æacides: ſes habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démoſthene; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura preſque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua enſuite & leur cauſa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les ſoumit aux Romains, & après leur reddition ils lui firent préſent d'une couronne d'or peſant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les ſtatues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui ſe trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu ſa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs priviléges & de leurs biens, ainſi que tous les autres Epirotes, *Tite-Live, l. XXVIII, c. 4*. fait une belle deſcription d'*Ambracie* qui eſt aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, ſous le nom d'*Ambrochia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *Voyez Mém. acad. inſcript. tom. X, in-12, page 265*, & *le dict. claſſiq. de M. Sabathier, tom. II.* (C)

* AMBRASI, riviere d'Afrique, au royaume de Congo; elle a ſa ſource dans des montagnes voiſines de Tinda, & ſe jette dans la mer d'Ethiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Coſe.

AMBRE-GRIS, (*Hiſt. nat.*) *ambarum cineraceum ſeu griſeum*, *ambra griſea*; parfum qui vient de la mer, & qui ſe trouve ſur les côtes en morceaux de conſiſtance ſolide; cette matiere eſt de la couleur cendrée & parſemée de petites taches blanches; elle eſt légere & graſſe; elle a une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aiſément; mais qui n'eſt cependant pas auſſi active & auſſi agréable dans l'*ambre* brut qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & ſur-tout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de muſc & de civette. C'eſt par ces moyens qu'on nous développe ſon odeur dans les eaux de ſenteur & dans les autres choſes, où on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle; en le mettant dans un vaiſſeau ſur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une réſine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il ſe diſſout en partie dans l'eſprit-de-vin, & il en reſte une partie ſous la forme d'une matiere noire viſqueuſe.

Les naturalistes n'ont jamais été d'accord sur l'origine & sur la nature de l'*ambre-gris*. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiseaux qui vivoient d'herbes aramatiques aux isles Maldives ou à Madagascar ; que ces excrémens étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* sur les rochers où ils restoient exposés à toutes les vicissitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excrémens étoient fondus par la chaleur du soleil sur les bords de la mer, & entraînés par les flots ; que les baleines les avaloient & les rendoient ensuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long-temps dans le corps de ces animaux. On a aussi soutenu que l'*ambre-gris* étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, sur-tout des plus grosses & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs intestins ; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne sera pas assuré d'en trouver dans une seule. On a même voulu expliquer la formation de l'*ambre-gris* dans le corps de la baleine, en disant que c'est une véritable concrétion animale, qui se forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui est enfermée dans une grande poche ovale au-dessus des testicules à la racine du penis. *Transf. philos. n°.* 385 & 387. On a dit que l'*ambre-gris* étoit une sorte de gomme qui distille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle se change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes ; d'autres l'ont cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans le mer : on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer ; d'autres enfin ont assuré que l'*ambre-gris* n'étoit autre chose que des rayons de cire & de miel que les abeilles faisoient dans des fentes de grands rochers qui sont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, secrétaire de l'académic royale des sciences & belles-lettres de Prusse. Voici comment il s'en explique dans son manuscrit : « Je ne trouve point de sentiment plus raisonnable que celui qui assure que l'*ambre-gris* n'est autre chose qu'un composé de cire & de miel, que les mouches font sur les arbres, dont les côtes de Moscovie sont remplies, ou dans les creux des rochers qui sont au bord de la mer des Indes ; que cette matiere se cuit & s'ébauche au soleil, & que se détachant ensuite ou par l'effort des vents, on par l'élévation des eaux, ou par son propre poids, elle tombe dans la mer & acheve de s'y perfectionner, tant par l'agitation des flots, que par l'esprit salin qu'elle y rencontre ; car on voit par expérience qu'en prenant de la cire & du miel, & les mettant en digestion pendant quelque temps, on en tire un élixir & une essence qui est non-seulement d'une odeur très-agréable, mais qui a aussi des qualités fort approchantes de l'*ambre-gris* ; & je ne doute point qu'on ne fît un élixir encore plus excellent, si on se servoit du miel des Indes ou de Moscovie, parce que les mouches qui le font y trouvent des fleurs plus aromatiques & plus odoriférantes, &c. »

M. Geoffroy dit expressément dans le premier volume de son traité *de la matiere médicale*, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'*ambre-gris* ne soit une espece de bitume qui sort de la terre sous les eaux de la mer : il est d'abord liquide, ensuite il s'épaissit, enfin il se durcit ; alors les flots l'entraînent & le jettent sur le rivage : en effet c'est sur les rivages de la mer, & sur-tout après les tempêtes, que l'on trouve l'*ambre-gris*. Ce qui prouve qu'il est liquide quand il sort de la terre, c'est que l'*ambre-gris* solide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans sa substance si elle avoit toujours été seche & solide; par exemple, on y trouve de petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiseaux, des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, &c. On a vu des morceaux d'*ambre-gris*, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres chimistes qui ont nié que cette matiere fût une substance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyse aucun principe animal. On a cru dans tous les temps que l'*ambre-gris* étoit une matiere bitumineuse. Les Orientaux pensoient qu'il sortoit du fond de la mer comme le naphthe distille de quelques rochers ; & ils soutenoient qu'il n'y en avoit des sources que dans le golfe d'Ormus, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perse. Plusieurs auteurs

se sont réunis à croire que l'*ambre-gris* étoit une sorte de poix de matiere visqueuse, un bitume qui sort du fond de la mer, ou qui coule sur ses côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole sort de la terre & distille des rochers; qu'il s'épaissit peu à peu & se durcit dans la mer. *Transf. philos. n°.* 433, 434, 435. Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le pissasphalte & dans l'asphalte. *Voyez* NAPHTHE, PISSASPHALTE, ASPHALTE.

L'*ambre-gris* est en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou sur le rivage. On en apporta en Hollande, sur la fin du siecle dernier, un morceau qui pesoit 182 livres; il étoit presque rond, & il avoit plus de deux piés de diametre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette grosseur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût réuni plusieurs petits morceaux pour le former. Plusieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vu une quantité prodigieuse d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pu les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des masses qui pouvoient peser jusqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une isle qui en étoit formée en entier. Il est vrai qu'ils ont été obligés d'avouer que cette isle étoit flottante, parce qu'ils n'avoient pas pu la rejoindre. Si l'*ambre* est un bitume, il ne seroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît si peu, que l'*ambre* a été jusqu'ici une matiere rare & précieuse; cependant on en trouve en plusieurs endroits. Il y en a une assez grande quantité dans la mer des Indes autour des isles Moluques: on en ramasse sur la partie de la côte d'Afrique & des isles voisines, qui s'étendent depuis Mozambique jusqu'à la mer Rouge; dans l'isle de Sainte-Marie; dans celle de Diego-Ruis près de Madagascar; à Madagascar; dans l'isle Maurice qui n'en est pas fort éloignée; aux Maldives, & sur la côte qui est au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il y en a aussi sur les côtes des isles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, sur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles. Dans le détroit de Bahama & dans les isles Sambales, les habitans de ces isles le cherchent d'une façon assez singuliere; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chasse suivent le gibier. Après les tempêtes ils courent sur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris* ils en sentent l'odeur. Il y a aussi certains oiseaux sur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* sur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecosse, sur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norvege, & sur les côtes de Moscovie & de Russie, &c.

On distingue deux sortes d'*ambre-gris*; la premiere & la meilleure est de couleur cendrée au-dehors, & parsemée de petites taches blanches au-dedans. La seconde est blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la premiere. Enfin la troisieme est de couleur noirâtre, & quelquefois absolument noire; c'est la moins bonne & la moins pure; on l'a appellée *ambre-renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir que parce qu'il avoit été avalé par des poissons. En effet on a trouvé de l'*ambre* dans l'estomac de quelques poissons: mais sa couleur noire peut bien venir d'un mêlange de matieres terreuses ou de certaines drogues, comme des gommes avec lesquelles on les sophistique. Pour essayer si l'*ambre-gris* est de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en sort un suc gras & de bonne odeur, c'est une bonne marque.

Les parfumeurs sont ceux qui font le plus grand usage de l'*ambre-gris*; on en mêle aussi dans le sucre & dans d'autres choses; c'est un remede dans la médecine. (*I.*)

AMBRE-GRIS, (*Méd.*) Si on distille l'*ambre*, il donne d'abord un flegme insipide, ensuite une liqueur acide, suivie d'une huile dont l'odeur est suave, & mêlée avec un peu de sel volatil semblable à celui que l'on retire du succin; enfin il reste au fond de la cornue une matiere noire, luisante, & bitumineuse. L'*ambre* est donc composé de parties huileuses, très-tenues, & fort volatiles, mais qui sont engagées dans des parties salines & grasses, plus épaisses & plus grossieres. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il est en masse: mais étant pulvérisé & mêlé avec d'autres ingrédiens, ses principes se raréfient & s'étendent, & sa volatilité est

telle,

telle, qu'il répand une odeur ſuave & des plus agréables. Ses vertus ſont de fortifier le cerveau ; le cœur, l'eſtomac ; il excite de la joie, provoque la ſemence, & on le donne pour augmenter la ſecrétion des eſprits animaux & les réveiller. On l'ordonne dans les ſyncopes, dans les débilités des nerfs : on s'en ſert dans les vapeurs des hommes ; mais il eſt nuiſible à celles des femmes : on en fait une teinture dans l'eſprit-de-vin ; on l'ordonne en ſubſtance à la doſe d'un grain juſqu'à huit. Les orientaux en font un grand uſage. (*N*)

Ambre-jaune, (*Hiſt. nat.*) *ambarum citrinum*, *electrum*, *karabe*, *ſuccinum*, ſuccin, matiere dure, ſeche, tranſparente, caſſante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* eſt inflammable, & a une odeur forte & bitumineuſe lorſqu'il eſt échauffé. Il attire, après avoir été frotté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers ; d'où vient le nom d'*electrum*, & celui d'*électricité*. *Voyez* Electricité. L'*ambre-jaune* ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il ſe fond ſur le feu, il s'enflamme ; alors il répand une odeur auſſi forte & auſſi déſagréable que celle des bitumes.

Les naturaliſtes n'ont pas été moins incertains ſur l'origine de l'*ambre-jaune*, que ſur celle de l'*ambre-gris* : on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acquéroit une dureté égale à celle des pierres de la veſſie ; c'eſt pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre* : d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiſeaux ; d'autres ont dit qu'il venoit d'une ſorte de peuplier par exudation. Pline rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des ſapins, qui étoient dans les iſles de l'Océan ſeptentrional ; que cette liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaiſſie par le froid ; & qu'elle étoit portée par les flots ſur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Auſtravie*. M. Formey, ſecrétaire de l'académie royale des ſciences de Pruſſe, a expoſé les preuves que l'on a données de ce ſyſtême ſur la formation de l'*ambre* ; voici ce qu'il dit dans un manuſcrit qui nous a été communiqué. « L'*ambre-jaune* ne ſe trouve ordinairement que dans la mer Baltique, ſur les côtes de la Pruſſe. Quand de certains vents regnent, il eſt jeté ſur le rivage ; & les habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le rentraîne, le vont ramaſſer au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux de diverſe figure & de différente groſſeur. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, & qui embarraſſe les naturaliſtes, eſt qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *ambre*, au milieu deſquels on voit des feuilles d'arbres, des fétus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres inſectes qui ne vivent que ſur terre. En effet, c'eſt une choſe aſſez difficile à expliquer, comment des fétus & des inſectes, qui nagent toujours ſur l'eau à cauſe de leur légéreté, peuvent ſe rencontrer dans les morceaux d'*ambre* qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du côté de la mer Baltique, remarquent que vers la Pruſſe il y a de grands rivages ſur leſquels la mer s'étend, tantôt plus, tantôt moins : mais que vers la Suede ce ſont de hautes falaiſes, ou des terres ſoutenues, ſur le bord deſquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de ſapins, qui produiſent tous les étés quantité de gomme & de réſine ; cela ſuppoſé, il eſt aiſé de concevoir qu'une partie de cette matiere viſqueuſe demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurciſſent & la rendent caſſante, & les vents impétueux en ſecouant les branches, la détachent & l'enlevent dans la mer. Elle deſcend au fond par ſon propre poids ; elle s'y cuit peu-à-peu, & s'y endurcit par l'action continuelle des eſprits ſalins ; & enfin elle devient l'*ambre* : enſuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent pouſſant ſes flots des côtes de la Suede à celles de la Pruſſe, c'eſt une néceſſité que l'*ambre* ſuive ce mouvement, & donne aux pêcheurs occaſion de s'enrichir, & de profiter de cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique, où il y a le

» plus d'*ambre*, doit être au-dessous de ces » arbres, & du côté de la Suede; & si la » mer n'y étoit pas trop profonde, je ne » doute pas qu'on n'y en trouvât en tout temps » une grande quantité; & il ne faudroit pas » attendre que le vent fût favorable, com- » me on fait aux côtes de la Prusse. Il ne » répugne pourtant pas qu'on puisse trou- » ver quelques morceaux d'*ambre* dans d'au- » tres endroits de la mer Baltique, & même » dans l'Océan, avec lequel elle a com- » munication; car l'eau de la mer étant con- » tinuellement agitée, elle peut bien en en- » lever quelques-uns, & les pousser sur des » rivages fort éloignés: mais cela ne se doit » pas faire si fréquemment & en si grande » abondance que sur les côtes de Prusse. » Au reste, il n'y a pas de difficulté à ex- » pliquer dans ce sentiment comment des » mouches, des fourmis, & autres insec- » tes, peuvent quelquefois se trouver au mi- » lieu d'un morceau d'*ambre;* car s'il ar- » rive qu'un de ces insectes, en se prome- » nant sur les branches d'un arbre, rencon- » tre une goutte de cette matiere résineuse » qui coule à travers l'écorce, qui est assez » liquide en sortant, il s'y embarrasse faci- » lement; & n'ayant pas la force de s'en » retirer, il est bientôt enseveli par d'autres » gouttes qui succedent à la premiere, & » qui la grossissent en se répandant tout à » l'entour. Cette matiere, au milieu de la- » quelle il y a des insectes, venant à tom- » ber, comme nous avons dit, dans la mer, » elle s'y prépare & s'y endurcit; & s'il ar- » rive ensuite qu'elle soit poussée sur un ri- » vage, & qu'elle tombe entre les mains de » quelque pêcheur, elle fait l'étonnement » de ceux qui n'en savent pas la cause.

» On demande au reste si l'*ambre-jaune* » doit passer pour une gomme ou pour une » résine. Il est aisé de se déterminer là-des- » sus; car comme la gomme se fond à l'eau, » & que la résine ne se fond qu'au feu, il » semble que l'*ambre*, qui ne se fond que » de cette derniere maniere, doit être mis » au nombre des résines plutôt qu'en celui » des gommes. M. Kerkring avoit pourtant » trouvé le secret de ramollir l'*ambre* au- » trement que par le feu, & d'en faire com- » me une pâte, à laquelle il donnoit telle » figure qu'il lui plaisoit. *V. Journ. des Sav.* » *août 1672. Observ. cur. sur toutes les part.* » *de la phys. tome II, p. 93 & suiv.* »

Cette opinion sur l'origine & la formation de l'*ambre* a été suivie par plusieurs auteurs, & en particulier par le pere Cameli, *Transact. phil.* n°. 290.

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une congellation qui se formoit dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, comme la poix. D'autres ont cru que c'étoit un bitume qui coule dans la mer, qu'il y prend de la consistance, & qu'ensuite il est rejeté sur les côtes par les flots: mais il se trouve aussi de l'*ambre* dans les terres, & même en grande quantité. On a conclu de ce fait que l'*ambre* étoit un bitume fossile, & on a dit qu'il étoit produit par un suc bitumineux & par un sel vitriolique, & qu'il étoit plus ou moins pur & transparent, qu'il avoit plus ou moins de consistance, selon que les paricules de sel & de bitume étoient plus ou moins pures, & qu'elles étoient mêlées en telle ou telle proportion. Agricola pensoit que l'*ambre-jaune* étoit un bitume, *de naturâ fossilium, lib. IV;* son sentiment a été confirmé par plusieurs auteurs; il y en a même qui en ont été si bien convaincus, qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas lieu d'en douter. M. Geoffroy l'a dit expressément dans le *premier volume de son traité de la matiere médicale.* Il distingue deux sortes d'*ambre-jaune*, qui toutes les deux sont absolument de la même nature. L'une est jetée sur les bords de certaines mers par l'agitation des flots; on tire l'autre du sein de la terre. On trouve la premiere sorte sur les côtes de la Prusse; les vagues en jettent des morceaux sur le rivage, les habitans du pays courent les ramasser, même pendant les orages & les tempêtes, de peur que les flots ne reportent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils ont apportés sur le rivage. Cet *ambre-jaune* est de consistance solide: on dit cependant qu'il y en a quelques morceaux qui sont en partie liquides, & qu'on trouve sur les rives des petites rivieres dont l'embouchure est sur les mêmes côtes dont on vient de parler; & même on en montre des morceaux sur lesquels on a imprimé des cachets lorsqu'ils étoient assez mous pour en recevoir les empreintes. Comme le terrein de ces côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune*, les

eaux qui y coulent en entraînent des morceaux qui n'ont pas encore acquis un certain degré de confiftance ; l'agitation de ces eaux n'étant pas fi forte que celle des eaux de la mer, les morceaux qui font encore liquides en partie font confervés & jetés dans leur entier fur les bords des petites rivieres ou des ruiffeaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* foffile en Pruffe & en Poméranie, prefque dans tous les endroits où on ouvre la terre à une certaine profondeur : fouvent même on en voit dans les fillons de la Charrue. Hartman, qui a fait un traité de l'*ambre-jaune*, croit que tout le fond du territoire de Pruffe & de Poméranie eft d'*ambre-jaune*, à caufe de la grande quantité que l'on en trouve prefque par-tout dans ces pays : mais les principales mines font des côtes de Sudwic. Il y a fur ces côtes des hauteurs faites d'une forte de terre qui reffemble à des écorces d'arbre ; de forte qu'on prendroit ces éminences de terre pour des monceaux d'écorces : la couche extérieure de ce terrein eft defféchée, & de couleur cendrée : la feconde couche eft bitumineufe, molle & noire. On trouve fous ces deux couches une matiere grife formée comme le bois, à cette différence près que dans le bois on remarque des fibres tranfverfales : au lieu que la matiere dont nous parlons eft fimplement compofée de couches plates & droites, pofées les unes fur les autres ; cependant on lui a donné le nom de bois foffile. On trouve de prétendu bois foffile prefque par-tout où il y a de l'*ambre-jaune*, & ils font mêlés enfemble en grande quantité ; c'eft ce qui a fait croire à Hartman que cette matiere étoit la matrice ou la mine de l'*ambre-jaune* : en effet c'eft une terre bitumineufe qui prend feu comme le charbon, & qui rend une odeur de bitume. On y trouve des minéraux qui participent du vitriol. On a cru que ce bois foffile venoit des arbres qui s'étoient entaffés fur ces côtes, & qui avoient été confervés & comme embaumés par l'*ambre-jaune* : mais cette opinion n'a point du tout été prouvée. *Voy. le premier vol. de la matiere médicale de* M. Geoffroy, & *Hift. fuccinorum corpora aliena involventium*, &c. *Nathan. Sendelio*, *D. Med.* &c.

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les montagnes de Provence, auprès de la ville de Sifteron, & aux environs du village de Salignac, fur les côtes de Marfeille ; on en trouve en Italie dans la Marche d'Ancone, aux environs de la ville du même nom, dans le duché de Spolette ; en Sicile, aux environs de la ville de Catane & de celle de Gergenti, & fur les bords du Pô : en Pologne, en Siléfie, en Suede : mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quantité ; il y en a un peu plus dans l'Allemagne feptentrionale, en Suede, en Danemarck, dans le Jutland & le Holftein ; il y en a encore davantage fur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, &c. mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'eft pas fi beau ni fi pur, ni, à beaucoup près, en fi grande quantité que celui qui fe trouve en Poméranie, depuis Dantzick jufqu'à l'ifle de Rugen, & fur-tout en Pruffe dans le pays appellé *Sambie*, depuis Neve-Tiff jufqu'à Vrantz-Vrug.

On diftingue trois fortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur; favoir, le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* eft employé à différens ufages de luxe; fon poli, fa tranfparence, fa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matieres précieufes. On en a fait des colliers, des bracelets, des pommes de canne, des boîtes, & d'autres bijoux qui font encore d'ufage chez plufieurs nations de l'Europe, & fur-tout à la Chine, en Perfe, & même chez les Sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France : combien ne voit-on pas encore de groupes, de vafes, & d'autres ouvrages faits de cette matiere avec un travail infini ? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierreries, l'ont emporté fur l'*ambre-jaune* dès qu'ils ont été affez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en fera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de fes préparations chimiques ; elles le rendront précieux dans tous les temps, & préférable, à cet égard, aux pierres les plus éclatantes. (*I*)

* AMBREADE, f. f. nom que l'on donne à de l'ambre faux ou factice, dont on fe fert pour la traite fur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. *Voyez* TRAITE.

* AMBRES, ville de France dans le haut-Languedoc, au diocese de Castres.

* AMBRESBURI, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appellé *ketmie*. *Voyez* KETMI. (*I*)

AMBRETTE *ou* FLEUR DU GRAND SEIGNEUR, *jacea* (*Jardin.*) plante du genre appellé *bluet*. *V.* BLUET. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écailleuses, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croît dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigra pratensis*, ou *ambrette sauvage*. (*K*)

* AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete.

* AMBRISE, s. m. c'est, *en terme de fleuriste*, une tulipe colombine, rouge & blanche. *Voy.* TULIPE.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite ville du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire au sud-est de Suze & à l'ouest de Turin. On voit tout près la fameuse abbaye de St. Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite isle inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite isle appellée *l'isle de St. Felix. Long.* 300; *lat.* 20, 30.

Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*C. A.*)

* AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier.

* AMBROSIA, noms que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit instituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. *V.* BRUMALES.

AMBROSIE, s. f. *dans la théologie des païens*, étoit le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient. *V.* DIEU & AUTEL. Ce mot est composé d'ἀ privatif, & de βροτὸς, mortel, ou parce que l'*ambrosie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien se moquant des dieux de la fable, dit qu'il falloit bien que l'*ambrosie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets & l'autre leur boisson ordinaire, ne fussent pas si excellens que les poëtes le disoient; puisqu'ils descendoient du ciel pour venir sur les autels sucer le sang & la graisse des victimes, comme font les mouches sur un cadavre: propos d'esprit fort. (*G*)

AMBROSIE, s. f. *ambrosia*, (*Bot.*) genre de plante dont la fleur est un bouquet à plusieurs fleurons soutenus par le calice. Ces fleurons ne laissent aucune semence après eux. Les embryons naissent sur la même plante séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits semblables à des masses d'armes; ils renferment chacun une semence ordinairement oblongue. Tournefort, *Inst. rei herb. Voy.* PLANTE (*I*)

AMBROSIE *ou* THÉ DU MEXIQUE, (*Méd.*) *chenopodium ambrosioides Mexicanum.* Pit. Tourn. Cette plante étrangere se cultive dans les jardins; elle a passé pour le vrai thé. L'infusion de ses feuilles est bonne pour les crachemens de sang & pour les maladies des femmes en couche. (*N*)

AMBROSIEN, (RIT *ou* OFFICE) *Théolog.* maniere particuliere de faire l'office divin dans l'église de Milan, qu'on appelle aussi quelquefois *l'église Ambroisienne*. *Voy* RIT, OFFICE, LITURGIE. Ce nom vient de S. Ambroise, docteur de l'église & évêque de Milan dans le IV^e^ siecle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroise étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambrosien*, & qu'il le disposa d'une maniere particuliere, tant pour son église cathédrale que pour toutes les autres de son diocese. Cependant quelques-uns pensent que l'église de Milan avoit un office différent de celle de Rome, quelque temps avant ce saint prélat. En effet jusqu'au temps de Charlemagne, les églises avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diversité d'offices; & si l'on en croit Abailard, la seule église de Latran conservoit en son entier l'ancien office romain; & lorsque dans la suite les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les églises d'occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'église de Milan se servit du nom du grand Ambroise,

& de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit ou composé ou travaillé cet office pour être dispensé de l'abandonner ; ce qui l'a fait nommer *rit Ambrosien*, par opposition au *rit Romain*.

AMBROSIEN, (*chant*.) Il est parlé dans les rubricaires du *chant Ambrosien* aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du chant romain en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé ; au lieu que le romain étoit plus doux & plus harmonieux. *Voyez* CHANT GRÉGORIEN. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en occident le chant des pseaumes, à l'imitation des églises orientales ; & il est très-probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. *August. Confess. IX, c. vij.*

AMBROSIENNE, (BIBLIOTHEQUE) nom qu'on donne à la bibliotheque publique de Milan. *V. l'article* BIBLIOTHEQUE.

AMBROSIENS *ou* PNEUMATIQUES, (*Théol.*) nom que quelques-uns ont donné à des anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il méprisoit les livres sacrés de l'écriture. Gautier, *de hær. au xvj siecle.*

AMBUBAÏES, s. f. *Ambubaiæ*, (*Hist. anc.*) certaines femmes venues de Syrie, qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à se prostituer. Horace les joint aux charlatans.

Ambubaiarum collegia, Pharmacopolæ.

Ce nom vient du syriaque *abbub*, ou de l'arabe *aubub*, qui signifie *flûte*, c'est-à-dire joueuse de flûte ; d'autres le dérivent d'*ambu* pour *am*, aux environs, & de *Baiæ*, parce que ces femmes débauchées se retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris subst. (*Comm.*) on appelle *ambulans* dans les fermes du roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne se passe rien contre les droits du roi & l'intérêt de la ferme. *Voyez* COMMIS, DROITS, FERME, *&c.*

AMBULANT se dit aussi à Amsterdam des courtiers ou agens de change qui n'ont pas fait serment pardevant les magistrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne sont pas crus en justice. *V.* AGENT DE CHANGE & COURTIER. (*G*)

AMBULANT, *en manége*, se dit d'un cheval qui va l'amble. *Voyez* AMBLE. (*V*)

AMBULATOIRE, adj. (*Jurisp.*) terme qui se disoit des Jurisdictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les distinguer de celles qui étoient sédentaires. *Voyez* COUR. Ce mot est dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conseil étoient des cours *ambulatoires*.

On dit en droit, en prenant ce terme dans un sens figuré, que la volonté de l'homme est *ambulatoire* jusqu'à la mort ; pour signifier que jusqu'à sa mort il lui est libre de changer & révoquer comme il lui plaira ses dispositions testamentaires.

Les Polonois, sans en excepter la noblesse & la cour, ne prennent plaisir qu'à la vie errante & *ambulatoire*. Dalerac, *tome II, op. 76, chap. iv.*

En vain les hommes ont prétendu fixer leur séjour dans les cités ; le desir qu'ils ont tous d'en sortir pour aller de côté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatoire*. (*H*)

AMBULI, s. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des personnées & qui doit être placée dans la premiere section des orobanches, c'est-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une seule piece en masque, & le fruit à une seule loge. Les Brames l'appellent *Ambuli*, & elle est bien figurée, quoique d'une maniere incomplette, sous le nom de *manga-nari* dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. X, planche VI, page 11.* Jean Commelin, dans ses notes, la désigne sous le nom de *veronica indica, aquatica maxima odorata teucri folio, flore purpurascente.*

C'est une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres sablonneuses & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaisse de deux pouces de racines fibreuses, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires ; d'abord blanches, ensuite jaunes de safran. De cette touffe sortent trois ou quatre tiges simples d'un pié de longueur, compa-

rables à celles de la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diametre, puis séparées, de trois à huit lignes de diametre, d'un verd très-clair ou blanchâtres, fongeuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur partie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses: ses tiges se ramifient quelquefois: mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre; & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque côté de dix à douze dents triangulaires & sessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de maniere qu'elles l'embrassent entiérement en se touchant par leurs côtés, sans cependant se réunir, sans y former une gaîne.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires; leurs antheres sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq sillons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique suave, à-peu-près comme celle du poivre, sur-tout dans ses feuilles & ses fleurs: cette odeur approche aussi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré son nom de *manga-nari*. Sa saveur est amere.

Usages. On la donne en décoction pour dissiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiser les vertiges. (*M. Adanson.*)

* § AMBULII, (*Mythol.*) Jupiter fut surnommé *Ambulius*, dit M. Chompré; Minerve, *Ambulia*; & Castor & Pollux, *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaste portique où les Lacédémoniens alloient se promener.

* AMBULON, arbre qui croît dans l'isle Aruchit, & porte un fruit semblable à celui de la canne de sucre, & de la grosseur de la graine de coriandre. *Ray.*

*AMBUELLA *ou* AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou *AMBURBIALE SACRUM*, (*Hist. anc.*) étoit une fête ou cérémonie de religion usitée chez les Romains, qui consistoit à faire processionnellement le tour de la ville en dehors. Ce mot est composé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger, dans ses notes sur Festus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même chose que les *ambarvalia*; & il n'est pas le seul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette procession, & qu'on sacrifioit ensuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *ambirbiales victimæ*. *Voyez* Ambarvales. (*G*)

* AMDENAGER, (*Géogr.*) un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar.

AME, *Ord. Encycl. Entend. Rais. Philos. ou Science des esprits, de Dieu, des Anges, de l'ame.* On entend par *ame*, un principe doué de connoissance & de sentiment. Il se présente ici plusieurs questions à discuter: 1°. quelle est son origine: 2°. quelle est sa nature: 3°. quelle est sa destinée: 4°. quels sont les êtres en qui elle réside.

Il y a une foule d'opinions sur son origine; & cette matiere a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant païenne que chré-

tienne. Il ne peut y avoir que deux manieres d'envisager l'*ame*, ou comme une qualité, ou comme une substance. Ceux qui pensoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, comme Epicure, Dicéarchus, Aristoxène, Asclépiade, & Galien, croyoient & devoient nécessairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des philosophes ont pensé que l'*ame* étoit une substance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont soutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie séparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'*ame* devoit enfin s'y réunir par voie de réfusion. Mais ils différoient entr'eux sur la nature de ce tout; les uns soutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une seule substance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui soutenoient qu'il n'y avoit qu'une seule substance universelle, étoient de vrais athées: leurs sentimens & ceux des spinosistes modernes sont les mêmes; & Spinosa sans doute a puisé ses erreurs dans cette source corrompue de l'antiquité. Ceux qui soutenoient qu'il y avoit dans la nature deux substances générales, Dieu & la matiere, concluoient en conséquence de cet axiome fameux, *de rien rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la classe des philosophes théistes & déistes, approchant plus ou moins suivant leurs différentes subdivisions, de ce qu'on appelle le *spinosisme*. Il faut remarquer que tous les sentimens des anciens sur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce systême absurde. La seule barriere qui soit entre eux & Spinosa, c'est que ce philosophe, ainsi que Straton, destituoit & privoit de la connoissance & de la raison cette force répandue dans le monde, qui selon lui en vivifioit les parties & entretenoit leur liaison; au lieu que les philosophes théistes donnoient de la raison & de l'intelligence à cette *ame* du monde. La divinité de Spinosa n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni sentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis sans le savoir une symétrie & une subordination qui paroissoient évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choisit ses fins & ses moyens. La divinité des philosophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit présidé à la formation de l'univers. Ces philosophes ne distinguoient Dieu de la matiere, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matiere* qu'à ce qui est sensible & palpable. Ainsi Dieu étant dans leur systême une substance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps exposés à la perception des sens, ils lui donnoient le nom d'*esprit*, quoique dans la rigueur il fût matériel. *Voyez l'article de l'*IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens philosophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable spiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers peres, encore un peu teintes de la sagesse humaine, n'avoient pas été nettes sur la spiritualité: il est si commode de raisonner par imitation, si difficile de ne rien conserver de ce qu'on a chéri long-temps, si naturel de justifier ses pensées par la droiture de l'intention, que souvent on est dans le piége sans l'avoir craint ni soupçonné. Ainsi les peres imbus & pénétrés, s'il est permis de parler ainsi, des principes des philosophes grecs, les avoient portés avec eux dans le christianisme.

Parmi les théistes, les uns ne reconnoissoient qu'une seule personne dans la divinité, les autres deux ou trois: en sorte que les premiers croyoient que l'*ame* étoit une partie du Dieu suprême, & les derniers croyoient seulement qu'elle étoit une partie de la seconde ou de la troisieme *hypostase*, ainsi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplierent les personnes de la divinité, ils multiplierent la nature de l'*ame*. Les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres encore plus libéraux lui en donnoient trois: il y avoit l'*ame intellectuelle*, l'*ame sensitive*, & l'*ame végétative*. Mais l'on doit observer qu'entre ces *ames* ainsi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une seule qui fût partie de la divinité. Les autres étoient seulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de sentiment qu'il y eût sur la nature de l'*ame*, tous ceux qui croyoient que c'étoit une substance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la substance de Dieu, qu'elle en avoit été séparée, & qu'elle devoit y retourner par réfusion: la proposition est évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans toute la nature qu'une seule substance universelle; & ceux qui en admettoient

deux, les confidéroient comme réunies & compofant enfemble l'univers, précifément comme le corps & l'*ame* compofent l'homme : Dieu en étoit l'*ame*, & la matiere le corps; & de même que le corps retournoit à la maffe de la matiere dont il étoit forti, l'*ame* retournoit à lefprit univerfel, de qui tous les efprits tiroient leur fubftance & leur exiftence.

C'eft conformément à ces idées que Cicéron expofe les fentimens des philofophes grecs : « Nous tirons, dit-il, nous puifons nos *ames* » dans la nature des dieux, ainfi que le fou- » tiennent les hommes les plus fages & les plus » favans ». Les expreffions originales font plus fortes & plus énergiques : *A naturâ deorum, ut doctiffimis fapientiffimifque placuit, hauftos animos & libatos habemus.* De Divin. lib. II, c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'efprit humain qui eft tiré de l'efprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus eft mente divinâ, cum alio nullo nifi cum ipfo deo comparari poteft.* Tufcul. quæft. lib. V, c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces fortes de phrafes, que l'*ame* eft une partie de Dieu, qu'elle eft tirée de lui, de fa nature (phrafes qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens,) ne font que des expreffions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une févérité métaphyfique, il ne faut qu'obferver la conféquence qu'on tiroit de ce principe, & qui a été univerfellement adoptée par toute l'antiquité, que l'*ame* étoit éternelle, *à parte antè & à parte poft*; c'eft-à-dire qu'elle étoit fans commencement & fans fin, ce que les latins exprimoient par le feul mot de *fempiternelle*. C'eft ce que Cicéron indique affez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver fur la terre l'origine des *ames* : « On ne rencontre » rien, dit-il, dans la nature terreftre, qui » ait la faculté de fe reffouvenir, & de pen- „ fer, qui puiffe fe rappeller le paffé, confi- „ dérer le préfent, & prévoir l'avenir. Ces „ facultés font divines; & l'on ne trouvera „ point d'où l'homme peut les avoir, fi ce „ n'eft de Dieu. Ainfi ce quelque chofe qui „ fent, qui goûte, qui veut, eft célefte & „ divin, & par cette raifon il doit être né- „ ceffairement éternel „. La maniere dont Cicéron tire la conféquence, ne permet pas d'envifager le principe dans un autre fens que dans un fens précis & métaphyfique.

Lorfqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'*ame*, fans commencement comme fans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils cruffent que l'*ame* exiftât de toute éternité d'une maniere diftincte & particuliere, mais feulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la fubftance éternelle de Dieu dont elle faifoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'eft ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau, nageant dans la mer, & venant à fe brifer; l'eau coule de nouveau & fe réunit à la maffe commune: il en étoit de même de l'*ame* à la diffolution du corps. Ils ne différoient que fur le temps de cette réunion; la plus grande partie foutenoit qu'elle fe faifoit à la mort, & les pythagoriciens prétendoient qu'elle ne fe faifoit qu'après plufieurs tranfmigrations. Les platoniciens marchant entre ces deux opinions, ne réuniffoient à l'efprit univerfel, immédiatement après la mort, que les *ames* pures & fans tache. Celles qui s'étoient fouillées par des vices ou par des crimes, paffoient par une fucceffion de corps différens, pour fe purifier avant que de retourner à leur fubftance primitive. C'étoient là les deux efpeces de métempfycofes naturelles, dont faifoient réellement profeffion ces deux écoles de philofophie.

Que ce foient-là les véritables fentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes fectes de l'ancienne philofophie; favoir, les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens, & les ftoïciens: l'expofition de leurs fentimens confirmera ce que nous avons dit, de ceux des philofophes en général fur la nature de l'*ame*.

Cicéron dans la perfonne de Velléius l'épicurien, accufe Pythagore de foutenir que l'*ame* étoit une fubftance détachée de celle de Dieu, ou de la nature univerfelle, & de ne pas voir que par là il mettoit Dieu en pieces & en morceaux. " Pythagore „ & Empédocle, dit Sextus Empiricus, „ croyoient, ainfi que toute l'école italique, „ que nos *ames* font non-feulement de la „ même nature les unes que les autres, mais „ qu'elles font encore de la même nature „ que celles des dieux, & que les *ames* irra- „ tionnelles des brutes, n'y ayant qu'un feul efprit

„ esprit infus dans l'univers qui lui fournit „ des *ames*, & qui unit les nôtres avec toutes „ les autres. »

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, *Dieu*, *une partie de Dieu*. Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa premiere origine. Arnobe accuse les platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte : « Pourquoi donc l'*ame* » que vous dites être immortelle, être Dieu, » est-elle malade dans les maladies, imbécile » dans les enfans, caduque dans les vieil- » lards ? ô folie, démence, infatuation ! »

Aristote, à quelques modifications près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoute que l'esprit ou l'intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine ; mais il fait une seconde distinction : il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit, le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce philosophe ont regardé ce passage comme inintelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des *formes* & des *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son existance particuliere & distincte dans un état futur : sentiment qui a été embrassé par tous les philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est seule corruptible ; le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci : que les sensations particulieres de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers. Car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui, comme il le dit, cessera d'exister, ou qui, en d'autres termes équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles même nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par-là, cette distinction extravagante en apparence, de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroît simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clef de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques-uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux stoïciens, voyons la maniere dont Séneque expose leurs sentimens : « Et » pourquoi, dit-il, ne croiroit-on pas qu'il y » a quelque chose de divin dans celui qui est » une partie de la divinité même ? Ce tout » dans lequel nous sommes contenus est *un*, » & cet *un* est *Dieu*. Nous sommes ses asso- » ciés, nous sommes ses membres. » Epictete dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu; qu'elles en sont des parties; qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort : « La mort, dit-il, est non-seu- » lement conforme au cours de la nature, » mais elle est encore extrêmement utile. » Que l'on examine combien un homme est » étroitement uni à la divinité ; dans quelle » partie de nous-mêmes cette union réside, » & quelle sera la condition de cette partie » ou portion de l'humanité au moment de » sa réfusion dans l'*ame* du monde. »

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu-près uniformes sur ce point. Ceux qui croient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'*ame* étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre ; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de temps après la naiſſance du chriſtianiſme, les philoſophes étant puiſſamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérerent leur philoſophie & leur religion, en rendant leur philoſophie plus religieuſe & leur religion plus philoſophique. Parmi les rafinemens du paganiſme, l'opinion qui faiſoit de l'*ame* une partie de la ſubſtance divine, fut adoucie. Les platoniciens la bornerent à l'*ame* des brutes. *Toute puiſſance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par réfuſion dans l'ame du tout.* Et l'on doit remarquer que ce n'eſt ſeulement qu'alors que les philoſophes commencerent à croire réellement & ſincérement le dogme des peines & récompenſes d'une autre vie. Mais les plus ſages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'*ame* univerſelle, que les gnoſtiques, les manichéens & les priſciliens s'en emparerent : ils la tranſmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers ſiecles, & notamment Spinoſa, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion ſi étrange de l'*ame* univerſelle du monde : opinion auſſi déteſtable que l'athéiſme même, & que M. Bayle trouve avec raiſon plus abſurde que le ſyſtême des atômes de Démocrite & d'Épicure.

On s'eſt imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Égypte. La nature ſeule de cette opinion fait ſuffiſamment voir qu'elle n'eſt point égyptienne : elle eſt trop rafinée, trop ſubtile, trop métaphyſique, trop ſyſtématique : l'ancienne philoſophie des Barbares (ſous ce nom les Grecs entendoient les Égyptiens comme les autres nations) conſiſtoit ſeulement en maximes détachées, tranſmiſes des maîtres aux diſciples par la tradition, où rien ne reſſentoit la ſpéculation, & où l'on ne trouvoit ni les rafinemens ni les ſubtilités qui naiſſent des ſyſtêmes & des hypotheſes. Ce caractere ſimple ne régnoit nulle part plus qu'en Égypte. Leurs ſages n'étoient point des ſophiſtes ſcholaſtiques & ſédentaires, comme ceux des Grecs ; ils s'occupoient entiérement des affaires publiques de la religion & du gouvernement ; & en conſéquence de ce caractere, ils ne pouſſoient les ſciences que juſqu'où elles étoient néceſſaires pour les uſages de la vie. Cette ſageſſe ſi vantée des Égyptiens, dont il eſt parlé dans les ſaintes écritures, conſiſtoit eſſentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la légiſlature, & dans la police de la ſociété civile.

Le caractere des premiers Grecs, diſciples des Egyptiens, confirme cette vérité ; ſavoir, que les Egyptiens ne philoſophoient ni ſur des hypotheſes, ni d'une maniere ſyſtématique. Les premiers ſages de la Grece, conformément à l'uſage des Egyptiens leurs maîtres, produiſoient leur philoſophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enſeignée. Dans ces anciens temps le philoſophe & le théologien, le légiſlateur & le poëte, étoient tous réunis dans la même perſonne : il n'y avoit ni diverſité de ſectes, ni ſucceſſion d'écoles : toutes ces choſes ſont des inventions grecques, qui doivent leur naiſſance aux ſpéculations de ce peuple ſubtil & grand raiſonneur.

Quoique l'oppoſition du génie de la philoſophie égyptienne avec le dogme de l'*ame* univerſelle, ſoit ſeule ſuffiſante pour prouver que ce dogme, n'étant point égyptien, ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la phyſique des Grecs eut deux auteurs, Démocrite & Séneque : le principe le plus vicieux de leur métaphyſique eut de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Miléſien, philoſophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Cicéron, fut le premier qui ſoutint que les *ames* des hommes étoient ſempiternelles : opinion que Pythagore ſon diſciple accrédita beaucoup.

Quelques perſonnes, dit Diogene Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui ſoutint que les *ames* des hommes étoient ſempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enſeigna que l'*ame* eſt une nature éternellement mouvante, ou ſe mouvant par elle-même.

On entend communément par le paſſage ci-deſſus de Cicéron, & par celui de Diogene Laërce, que les philoſophes dont il y eſt fait mention, ſont les premiers qui aient enſeigné l'immortalité de l'*ame*. Mais comment accorder ce ſentiment avec ce que dit Cicéron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont

dit tous les anciens, que l'immortalité de l'*ame* étoit une chose que l'on avoit crue de tout temps? Homere l'enseigne, Hérodote rapporte que les Egyptiens l'avoient enseignée depuis les temps les plus reculés : c'est sur cette opinion qu'étoit fondée la pratique si ancienne de déifier les morts. Il en faut conclure, qu'il n'est pas question dans ces passages de la simple immortalité, considérée comme une existence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une existence sans commencement, aussi-bien que sans fin : c'est ce que signifie le mot de *sempiternelle* dont se sert Cicéron. Or l'éternité de l'*ame* étoit, comme nous l'avons déjà fait voir, une conséquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faisoit l'*ame* de l'homme une partie de Dieu, & qui par conséquent faisoit Dieu l'*ame* universelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philosophes pensoient qu'il y avoit une *ame* universelle; & l'on doit observer que ce dogme est souvent appellé *le dogme de l'immortalité.*

Ainsi ces différens passages, & sur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait singulier d'histoire, qui prouve non-seulement que l'opinion de l'*ame* universelle est une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs : car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui-même. L'autorité de Pithagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne soit la cause que Phérécide, qui n'eut point soin de la cacher, comme le fit son grand disciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs aient été inventeurs de cette opinion, comme il est cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premieres connoissances, il est vraisemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enseigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enseigner l'immortalité de l'*ame* ; & ils ne le firent point dans l'esprit des sophistes grecs, uniquement pour spéculer, mais afin d'établir sur ce fondement le dogme si utile des peines & des récompenses d'une autre vie. Toutes les pratiques & toutes les instructions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la société, le dogme d'un état futur servoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la providence divine: mais cela seul ne leur paroissoit point suffisant pour résoudre toutes les objections qui naissent de l'origine du mal, & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne suffit pas pour le bien de la société que l'on soit persuadé qu'il y a une providence divine, si l'on ne croit en même temps que cette providence est dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juste : ils n'imaginerent donc point de meilleur moyen pour résoudre cette difficulté, que la métempsycose ou la transmigration des *ames*, sans laquelle, suivant l'opinion d'Hiérocles, on ne peut justifier les voies de la providence. La conséquence nécessaire de cette idée, c'est que l'*ame* est plus ancienne que le corps. Ainsi les Grecs trouvant que les Egyptiens enseignoient d'un côté que l'*ame* est immortelle *à parte post*, & qu'ils croyoient d'un autre côté que l'*ame* existoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur systême un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle *à parte ante* comme *à parte post* ; ou que devant exister éternellement, elle avoit aussi existé de toute éternité.

Les Grecs après avoir donné à l'*ame* un des attributs de la divinité, en firent bientôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand secret des mysteres & le premier des mysteres qui furent inventés en Egypte, consistoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le mystere que l'on apprenoit aux rois, aux magistrats & à un petit nombre choisi d'hommes sages & vertueux ; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la société. Ils représentoient Dieu comme un esprit répandu dans tout le monde, & qui pénétroit la substance intime de toutes choses, enseignant dans un sens moral & figuré que Dieu est tout en tant qu'il est présent à tout, & que sa providence est aussi particuliere qu'universelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs sur l'*ame* universelle du monde; celle-ci étant aussi pernicieuse à la société, que l'athéisme direct peut l'être.

C'est néanmoins de ce principe que Dieu *est tout*, expression employée figurément par les Egyptiens, & prise à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conséquence, que *tout est Dieu* : ce qui les a entraînés dans toutes les erreurs & les absurdités de notre spinosisme. Les orientaux d'aujourd'hui ont aussi tiré originairement leur religion d'Egypte, quoiqu'elle soit infectée du spinosisme le plus grossier : mais ils ne sont tombés dans cet égarement que par le laps de temps, & par l'effet d'une spéculation rafinée, nullement originaire d'Egypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partisans de la philosophie des Grecs, & en particulier de leur opinion sur la nature de *l'ame*. Ce qui le confirme, c'est que les druides, branche qui provenoit également des anciens sages de l'Egypte, n'ont jamais rien enseigné de semblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le temps de spéculer & de subtiliser sur des hypotheses & des systêmes. Je sais bien que le dogme monstrueux de l'*ame* du monde passa des Grecs aux Egyptiens ; que ces derniers furent infectés des mauvais principes des premiers : mais cela n'arriva que lorsque la puissance de l'Egypte ayant été violemment ébranlée par les Perses, & enfin entiérement détruite par les Grecs, les sciences & la religion de cette nation fameuse subirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencerent alors à philosopher à la maniere des Grecs ; & ils en contracterent une si grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la science simple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celles des sciences : cette derniere doit paroître d'autant moins surprenante, que toutes leurs sciences étoient transmises de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen mystérieux des hiéroglyphes, dont la connoissance fut bientôt perdue ; de sorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris seulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres mêmes ont été fort embarrassés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'*ame* : Tertullien croyoit que les *ames* avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une espece de production. *Anima velut surculus quidam ex matrice Adami in propaginem deducta, & genitalibus semine foveis commodata. Pullulabit tam intellectu quàm & sensu.* Tertull. *de animâ*, ch. xix. J'ajouterai un passage de S. Augustin, qui renferme les diverses opinions de son temps, & qui démontre en même temps la difficulté de cette question. *Harum autem sententiarum quatuor de animâ, utrum de propagine veniant, an in singulis quibusque nascentibus mox fiant, an in corpora nascentium jam alicubi existentes vel mittantur divinitùs, vel suâ sponte labantur, nullam temerè affirmari oportebit ; aut enim nondum ista quæstio à divinorum librorum catholicis tractatoribus, pro merito suæ obscuritatis & perplexitatis, evoluta atque illustrata est ; aut si jam factum est, nondum in manus nostras hujuscemodi litteræ provenerunt.* Origene croyoit que les *ames* existoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même temps de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a sur l'origine des *ames* un sentiment qui lui est particulier. Le voici : il croit que les *ames* ne sauroient commencer que par la création, ni finir que par l'annihilation ; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorsqu'on suppose une préformation déja organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'est qu'une transformation & augmentation : ainsi puisque le même corps étoit déja organisé, il est à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déja animé, & qu'il avoit la même *ame*. Après avoir établi un si bel ordre, & des regles si générales à l'égard des animaux, il ne lui paroît pas raisonnable que l'homme en soit exclu entiérement, & que tout se fasse en lui par miracle par rapport à son *ame*. Il est donc persuadé que les *ames* qui seront un jour *ames* humaines, comme celles des autres especes, ont été dans les semences, & dans les ancêtres jusqu'à Adam, & ont existé par conséquent depuis le commencement des choses, toujours dans une maniere de corps organisés ; doctrine qu'il confirme par les observations microscopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons observateurs. Il ne faut pas cependant s'ima-

giner qu'il croie qu'elles aient toujours exîsté comme raisonnables ; ce n'est point là son sentiment : il veut seulement qu'elles n'aient alors existé qu'en *ames* sensitives ou animales, douées de perception & de sentimens, mais destituées de raison ; & qu'elles soient demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce systême, la raison, que lors de la génération de l'homme ; soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* sensitive au degré d'*ame* raisonnable, ce qu'il est difficile de concevoir ; soit que Dieu ait donné la raison à cette *ame* par une opération particuliere, ou si vous voulez, par une espece de transcréation ; ce qui est d'autant plus aisé à admettre, que la révélation enseigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu sur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui se présentent ici en philosophie ou en théologie : il est bien plus convenable à la justice divine de donner à l'*ame* déjà corrompue physiquement ou animalement par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui est la raison, que de mettre une ame raisonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doive être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les philosophes anciens & modernes, que son origine : il a été & il sera toujours impossible de pénétrer comment cet être qui est en nous & que nous regardons comme nous-mêmes, est uni à un certain assemblage d'esprits animaux qui sont dans un flux continuel. Chaque philosophe a donné une définition différente de sa nature. Plutarque rapporte les sentimens de plusieurs philosophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela est bien juste, puisqu'ils décidoient positivement sur une chose dont ils ne savoient rien du tout. Voici ce passage, *tom. II. pag.* 898, *trad.* d'Amyot. " Thalès a été „ le premier qui a défini l'*ame* une nature „ se mouvant toujours en soi-même : Py- „ thagore, que c'est un nombre se mouvant „ soi-même ; & ce nombre-là, il le prend „ pour l'entendement : Platon, que c'est „ une substance spirituelle se mouvant soi- „ même, & par un nombre harmonique : „ Aristote, que c'est l'acte premier d'un „ corps organique, ayant vie en puissance : „ Dicéarchus, que c'est l'harmonie & con- „ cordance des quatre élémens : Asclépiade „ le médecin, que c'est un exercice com- „ mun de tous les sentimens ensemble. Tous „ ces philosophes-là, continue-t-il, que „ nous avons mis ci-devant, supposent que „ l'*ame* est incorporelle, qu'elle se meut elle- „ même, que c'est une substance spirituel- „ le „. Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre spirituel, c'étoit simplement ce qui est composé de parties très-subtiles. En voici une preuve sans réplique. Aristote rapportant le sentiment d'Héraclite sur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaison ; & il ajoute que selon ce philosophe elle étoit incorporelle. Qu'est-ce que cette incorporéité, sinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos sens ? C'est à celaqu'il faut rapporter toutes les opinions suivantes. Pythagore disoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air ; Empedocle en faisoit un composé de tous les élémens : Démocrite, Leucippe, Parménide, &c. (*Diog. Laërt. lib. VIII. fig.* 27.) soutenoient qu'elle étoit de feu : Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du soleil : Plutarque rapporte ainsi l'opinion d'Epicure. " Epicure croit que „ l'*ame* est un mêlange, une température „ de quatre choses ; de je ne sais quoi de feu, „ de je ne sais quoi d'air, de je ne sais quoi „ de vent, & d'un autre quatrieme qui n'a „ point de nom. (*ubi suprà.*) „. Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, &c. ont cru que c'étoit un air subtil. Hippon assura qu'elle étoit d'eau, parce que, selon lui, l'humide étoit le principe de toutes choses. Xenophane la composoit d'eau & de terre ; Parmenide, de feu & de terre ; Boëce, d'air & de feu. Critius soutint que l'*ame* n'étoit que le sang ; Hippocrate, que c'étoit un esprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit stoïcien, étoit persuadé que c'étoit quelque chose de semblable au vent. Critolaüs imagina que son essence étoit une cinquieme substance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui aient une connoissance parfaite de la spiritualité. Il y a là-dessus un passage de M. de Laloubere, (*Voyage du royaume de Siam, t. I, p.* 361.) qui vient ici fort à propos. " Nulle opinion

„ dit-il, n'a été si généralement reçue par- „ mi les hommes, que celle de l'immorta- „ lité de l'*ame* : mais que l'*ame* soit imma- „ térielle, c'est une vérité dont la connois- „ sance ne s'est pas tant étendue ; aussi est- „ ce une difficulté très-grande de donner à „ un Siamois l'idée d'un pur esprit ; & c'est „ le témoignage qu'en rendent les mission- „ naires qui ont été le plus long-temps par- „ mi eux. Tous les païens de l'orient croient „ à la vérité qu'il reste quelque chose de „ l'homme, après sa mort, qui subsiste sépa- „ rément & indépendamment de son corps : „ mais ils donnent de l'étendue & de la fi- „ gure à ce qui reste, & ils lui attribuent les „ mêmes membres & toutes les mêmes subs- „ tances solides & liquides dont nos corps „ sont composés; ils supposent seulement que „ nos *ames* sont d'une matiere assez subtile „ pour se dérober à l'attouchement & à la „ vue, quoiqu'ils croient d'ailleurs que si „ on en blessoit quelqu'une, le sang qui „ couleroit de sa blessure pourroit paroître. „ Telles étoient les manes & les ombres des „ Grecs & des Romains ; & c'est à cette figure „ des *ames*, pareille à celle des corps, que „ Virgile suppose qu'Enée reconnut Palinu- „ re, Didon & Anchise dans les enfers „. Aux païens anciens & modernes, on peut joindre les anciens docteurs des Juifs, & même les peres des premiers siecles de l'égli- se. (*) M. de Beausobre a prouvé démonstrativement dans le second tome de son histoire du manichéisme, que les notions de création & de spiritualité ne se trouvent point dans l'ancienne théologie judaïque. Pour les peres, rien n'est plus aisé que d'alléguer des témoignages de leur hétérodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II, c. xxxiv ; lib. V, c. vij, & passim*) dit que l'*ame* est un souffle, qu'elle n'est incorporelle qu'en comparaison des corps grossiers, & qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité. Tertullien suppose que l'*ame* est corporelle : *definimus animam Dei statu natam immortalem, corporalem effigiatam. De animâ, cap. xxij.* S. Bernard, selon l'aveu du P. Mabillon, enseigna à propos de l'*ame*, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le ciel, mais qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ. (**) *Voyez l'article de* L'IMMATÉRIALISME, *ou de la* SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les anciens philosophes ont cru l'*ame* matérielle. Parmi les modernes qui se déclarent pour ce sentiment, on peut compter un Averroës, un Calderin, un Politien, un Pomponace, un Bembe, un Cardan, un Cesalpin, un Taurell, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Hobbes, *&c.* On peut aussi leur associer ceux qui prétendent que notre *ame* tire son origine des peres & des meres par la vertu séminale ; que d'abord elle n'est que végétative & semblable à celle d'une plante ; qu'ensuite elle devient sensitive en se perfectionnant ; & qu'enfin elle est rendue raisonnable par la coopération de Dieu. Une chose corporelle ne peut devenir incorporelle : si l'*ame* raisonnable est la même que la sensitive, mais plus épurée, elle est alors matérielle nécessairement. C'est-là le systême des Epicuriens ; à cela près que l'*ame* chez les philosophes païens avoit en elle la faculté de se perfectionner, au lieu que chez les philosophes chrétiens c'est Dieu qui par sa puissance la conduit à la perfection : mais la matérialité de l'*ame* est toujours nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui disent que l'embryon est animé jusqu'au quarantieme jour, temps auquel se fait la conformation des parties, prêtent, sans le vouloir, des armes à ceux qui soutiennent la matérialité de l'*ame*. Comment se peut-il faire que la vertu séminale, qui n'est secourue d'aucun principe de vie, puisse produire des actions vitales ? Or, si vous accordez, continuent-ils, qu'il y a un principe de vie dans les semences, capable de produire la conformation des parties, d'agir, de mouvoir, en perfectionnant ce principe, & lui donnant la liberté d'augmenter & d'agir

(*) Il faut bien se garder d'accuser tous les peres des premiers siecles d'hétérodoxie sur la spiritualité de l'*ame*. Plusieurs savans même ont soutenu que ceux qui ont paru regarder l'*ame* comme une substance corporelle, entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu ; qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu, & qu'elle étoit destinée à être unie au corps, &c.

(**) Le P. Mabillon, dans la préface du tome III, pag. 714, dit que S. Bernard donne le délai de la vision de Dieu pour une pure opinion.

librement par les organes parfaits, il eſt aiſé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conſéquent eſt matérielle.

Spinoſa ayant une fois poſé pour principe qu'il n'y a qu'une ſubſtance dans l'univers, s'eſt vu forcé par la ſuite de ſes principes à détruire la ſpiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverſes, modifications qui ſortent néanmoins d'une même ſource, & poſſedent un même ſujet. Comme il eſt un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matiere, qu'il me ſoit permis de donner ici un précis de ſon ſyſtême, & des raiſons ſur leſquelles il prétend l'appuyer. Ce philoſophe prétend donc qu'il y a une *ame* univerſelle répandue dans toute la matiere, & ſur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulieres ſont tirées; que cette *ame* univerſelle eſt compoſée d'une matiere déliée & propre au mouvement, telle qu'eſt celle du feu; que cette matiere eſt toujours prête à s'unir aux ſujets diſpoſés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme eſt prête à s'attacher aux choſes combuſtibles qui ſont dans la diſpoſition d'être embraſées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y eſt inſinuée juſqu'à celui qu'elle l'abandonne, & ſe réunit à ſon tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie conſiſte, & qui eſt la meſure de ſa durée.

Que cette *ame* ou cet eſprit eſt conſtamment, & ſans variation de ſubſtance, le même en quelque corps qu'il ſe trouve, ſéparé ou réuni; qu'il n'y a enfin aucune diverſité de nature dans la matiere animante, qui fait les *ames* particulieres raiſonnables, ſenſitives, végétatives, comme il vous plaira de les nommer; mais que la différence qui ſe voit entr'elles ne conſiſte que dans celle de la matiere qui s'eſt trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle eſt employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente diſpoſition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime; ſemblable à la matiere de la flamme uniforme dans ſon eſſence, mais plus ou moins brillante ou vive, ſuivant la ſubſtance à laquelle elle ſe trouve réunie; en effet elle paroît belle & nette, lorſqu'elle eſt attachée à une bougie de cire purifiée; obſcure & languiſſante, lorſqu'elle eſt jointe à une chandelle de ſuif groſſier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus nettes & de plus pures; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a auſſi des hommes de différentes qualités; ce qui ſeul conſtitue pluſieurs degrés de perfection dans leur raiſonnement, y ayant une différence infinie là-deſſus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puiſſances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le ſecours des ſciences, de l'éducation, de l'abſtinence de certaines nourritures ou boiſſons; ou les dégrader par une vie déréglée, par des paſſions violentes, les calamités, les maladies, & la vieilleſſe: ce qui eſt même une preuve invincible que ces puiſſances ne ſont que l'effet des organes du corps conſtitués d'une certaine maniere.

La portion de l'*ame* univerſelle qui aura ſervi à animer un corps humain, pourra ſervir à animer celui d'une autre eſpece, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celle qui aura fait pouſſer un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embraſé du bois, pourroient auſſi embraſer une autre matiere combuſtible.

Ce philoſophe moderne pouſſe cette penſée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulieres ne ſe renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* univerſelle qui ſuccedent aux *ames* particulieres; ainſi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme ſont ſupplées par d'autres qui les chaſſent, & ſont chaſſées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulieres à la générale, à la mort de l'animal, eſt auſſi prompte & auſſi entiere que le retour de la flamme à ſon principe, auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'eſprit de vie dans lequel les *ames* conſiſtent, d'une nature encore plus ſubtile que celle de la flamme, ſi elle n'eſt la même, n'eſt ni ſuſceptible d'une ſéparation permanente de la matiere dont il eſt tiré, ni capa-

ble d'être mangé, & est immédiatement & essentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont sa respiration est entretenue. Cet esprit est porté sans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement : il est poussé avec lui dans les veines par le souffle des poumons ; il est répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps : il fait le marcher & le coucher dans les unes ; le voir, l'entendre, le raisonner dans les autres : il donne lieu aux diverses passions de l'animal : ses fonctions se perfectionnent & s'affoiblissent, selon l'accroissement ou diminution des forces dans les organes ; elles cessent totalement, & cet esprit de vie s'envole & se réunit au général, lorsque les dispositions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à cesser.

Avant de bien pénétrer le systême de Spinosa, il faut remonter jusqu'à la plus haute antiquité, pour savoir ce que les anciens pensoient de la substance. Il paroît qu'ils n'admettoient qu'une seule substance, naturelle, infinie, & ce qui surprendra le plus, indivisible, quoique pourtant divisée en trois parties ; & ce sont elles, qui réunies & jointes ensemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La premiere partie de cette substance, inaccessible aux regards de tous les hommes, est proprement ce qui détermine l'essence de Dieu, des anges, & des génies ; elle se répand de-là sur tout le reste de la nature. La seconde partie compose les globes célestes, le soleil, les étoiles fixes, les planettes, & ce qui brille d'une lumiere primitive & originale. La troisieme enfin compose les corps, & généralement tout l'empire sublunaire, que Platon dans le Timée nomme *le séjour du changement, la mere & la nourrice du sensible.* Voilà en gros quelle idée on avoit de la substance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun suivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette substance passoit pour indivisible, quoiqu'elle fût divisée en trois parties, de même elle passoit pour immuable, quoiqu'elle se modifiât de différentes manieres. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoit pour rien, même on les regardoit comme non existantes, & cela par rapport au tout, qui seul existe véritablement. Ce qu'on doit observer avec soin : la substance jouit de l'être, & ses modifications esperent en jouir, sans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinosa, en écrivant à Henri Oldenbourg, secrétaire de la société royale de Londres, convient que c'est parmi les plus anciens philosophes qu'il a puisé son systême, qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choses d'un biais plus favorable, soit en proposant de nouvelles preuves, soit en leur donnant la forme observée par les géometres. Quoi qu'il en soit, son systême n'est point devenu plus probable, les contradictions n'y sont pas mieux sauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matiere avec la substance unique, & ils disoient conséquemment que rien ne lui est essentiel que d'exister ; & que si l'étendue convient à quelques-unes de ses parties, ce n'est que lorsqu'on les considere par abstraction. Mais le plus souvent ils bornoient l'idée de la matiere à ce qu'ils appelloient eux-mêmes l'*empire sublunaire*, *la nature corporelle.* Le corps, selon eux, est ce qu'on conçoit par rapport à lui seul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperçoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des sens. Ainsi les corps ne sont que des modifications qui peuvent exister ou non exister sans faire aucun tort à la substance ; ils caractérisent & déterminent la matiere ou la substance, à-peu-près comme les passions caractérisent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à rester tranquille. En conséquence, la matiere n'est ni corporelle ni incorporelle ; sans doute parce qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, corporelle en ce qui est corps, incorporelle en ce qui ne l'est point. Ils disoient aussi, selon Proclus de Lycie, que la matiere est animée ; mais que les corps ne le sont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organisation, un je ne sais quoi de décisif qui les distingue l'un de l'autre ; que la matiere existe par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de situation. Donc on peut avancer beaucoup de choses des corps, qui ne conviennent point à la matiere, par exemple, qu'ils

font déterminés par des figures, qu'ils se meuvent plus ou moins vîte, qu'ils se corrompent & se renouvellent, &c. au lieu que la matiere est une substance de tous points inaltérable. Aussi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu existoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matiere, l'idée de la matiere ne demandant point l'existence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténebres, & pour se faire jour à travers, il faut demander à Spinosa ce qu'il entend par cette *seule substance* qu'il a puisée chez les anciens. Car ou cette substance est réelle, existe dans la nature & hors de notre esprit; ou ce n'est qu'une substance idéale, métaphysique & abstraite. S'il s'en tient au premier sens, il avance la plus grande absurdité du monde; car à qui persuadera-t-il que le corps *A* qui se meut vers l'orient, est la même substance numérique que le corps *B* qui se meut vers l'occident? A qui fera-t-il croire que Pierre qui pense aux propriétés d'un triangle, est précisément le même que Paul qui médite sur le flux & le reflux de la mer? Quand on presse Spinosa pour savoir si l'esprit humain est la même chose que le corps, il répond que l'un & l'autre sont le même sujet, la même matiere qui a différentes modifications; qu'elle est esprit en tant qu'on la considere comme pensante, & qu'elle est corps en tant qu'on se la représente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien savoir ce qu'auroit dit Spinosa à un homme assez ridicule pour affirmer qu'un cercle est un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle, pour prouver que ces figures sont différentes, que c'est pourtant la même figure, mais diversement modifiée; que quand on la considere comme une figure qui a tous les côtés de la circonférence également distans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la considere comme figure composée de trois angles & de trois côtés, alors on la nomme *triangle* : cette réponse seroit semblable à celle de Spinosa. Cependant je suis persuadé que Spinosa se seroit moqué d'un tel homme, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverses, sont nécessairement différentes, malgré sa distinction imaginaire & son frivole *quatenus*. Voyez *l'article du* SPINOSISME. Ainsi, en attendant que les hommes soient faits d'une aurre espece, & qu'ils raisonnent d'une autre maniere qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'est pas un triangle, qu'une pierre n'est pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverses & des effets différens; nous conclurons par les mêmes raisons, & nous croirons que l'esprit humain n'est pas corps. Mais si par *substance* Spinosa entend une substance idéale, métaphysique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne signifie autre chose, sinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux essences différentes qui aient une même essence. Qui en doute? C'est à la faveur d'une équivoque aussi grossiere qu'il soutient qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers. Vous ne vous imagineriez pas qu'il eût le front de soutenir que la matiere est indivisible : il ne vous vient pas seulement dans l'esprit comment il pourroit s'y prendre pour soutenir un tel paradoxe. Mais de la maniere dont il entend la substance, rien n'est plus aisé. Il prouve donc que la matiere est indivisible, parce qu'il considere métaphysiquement l'essence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'essence de toutes choses, c'est d'être précisément ce qu'on est, sans pouvoir être ni augmenté, ni diminué, ni divisé; de-là il conclut que le corps est indivisible. Ce sophisme est semblable à celui-ci. L'essence d'un triangle consiste à être une figure composée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer : donc le triangle est un corps ou une figure indivisible. Ainsi, comme l'essence du corps est d'être une substance étendue, il est certain que cette essence est indivisible. Si on ôte ou la substance, ou l'extension, on détruit nécessairement la nature du corps. A cet égard donc le corps est quelque chose d'indivisible. Mais Spinosa donne grossiérement le change à ses lecteurs : ce n'est pas de quoi il s'agit. On prétend que ce corps ou cette substance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à

parler métaphyſiquement elles ſoient toutes de même nature. Or c'eſt du corps, tel qu'il exiſte dans la nature, que je ſoutiens contre Spinoſa qu'il n'eſt pas capable de penſer.

L'eſprit de l'homme eſt de ſa nature indiviſible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne diviſez ni ne diminuez ſon eſprit; il demeure toujours ſemblable à lui-même, & ſuffiſant à toutes ſes opérations, comme il étoit auparavant. Or ſi l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, il faut néceſſairement que ce ſoit un point, ou que ce ne ſoit pas un corps. Ce ſeroit une extravagance de dire que l'eſprit de l'homme fût un point mathématique, puiſque le point mathématique n'exiſte que dans l'imagination. Ce n'eſt pas auſſi un point phyſique ou un atome. Outre qu'un atome indiviſible répugne par lui-même, cette ridicule penſée n'eſt jamais tombée dans l'eſprit d'aucun homme, non pas même d'aucun épicurien. Puis donc que l'*ame* de l'homme ne peut être diviſée, & que ce n'eſt ni un atome ni un point mathématique, il s'enſuit manifeſtement que ce n'eſt pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes ſubtils qui agitent le corps ſans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une roſe ou du vin quand elle eſt évaporée, n'ôte rien à la peſanteur de ces corps; Lucrece, dis-je, voulant enſuite rechercher ce qui peut produire le ſentiment en l'homme, s'eſt trouvé fort ambarraſſé dans ſes principes : il parle d'une quatrieme nature de l'*ame* qui n'a point de nom, & qui eſt compoſée des parties les plus déliées & les plus polies, qui ſont comme l'*ame* de l'*ame* elle-même. On peut lire le *troiſieme livre* de ce poëte philoſophe, & on verra ſans peine que ſa philoſophie eſt pleine de ténebres & d'obſcurités, & qu'elle ne ſatisfait nullement la raiſon.

Quand je me replie ſur moi-même, je m'apperçois que je penſe, que je réfléchis ſur ma penſée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me ſont infiniment connues : quelle en eſt la cauſe ? c'eſt mon eſprit : mais quelle eſt ſa nature ? ſi c'eſt un corps : ces actions auront néceſſairement quelque teinture de cette nature corporelle; elles conduiront néceſſairement l'eſprit à reconnoître la liaiſon qu'il a par quelqu'endroit avec le corps & la matiere qui le ſoutient comme un ſujet, & le produit comme ſon effet. Si on penſe à quelque choſe de figuré, de mou ou de dur, de ſec ou de liquide, qui ſoit en mouvement ou en repos, l'eſprit ſe porte d'abord à ſe repréſenter une ſubſtance qui a des parties ſéparées les unes des autres, & qui eſt néceſſairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartient au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduiſent l'eſprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine; ce ſont autant de ruiſſeaux qui menent néceſſairement l'eſprit à cette ſource. On conclut donc certainement que la cauſe de toutes ſes actions, le ſujet de toutes ſes qualités, eſt une ſubſtance étendue. Mais quand on paſſe aux opérations de l'*ame*, à ſes penſées, à ſes affirmations, à ſes négations, à ſes idées de vérité, de fauſſeté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir; quoique ce ſoient des actions clairement & diſtinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'eſprit à ſe former l'idée d'une ſubſtance matérielle & étendue. Il faut donc de néceſſité conclure qu'elles n'ont aucune liaiſon eſſentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelqu'objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, ſeroit quelque choſe d'étendu, parce qu'on ſe figure ces idées comme de petits portraits ſemblables aux choſes qu'elles nous repréſentent; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aiſément que cela ne peut être : car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune choſe : mon imagination ne me ſert ici de rien; mon eſprit ne ſe forme l'idée d'aucune choſe particuliere, il conçoit en général l'exiſtence d'une choſe. Par conſéquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'eſt pas une idée qui ait reçu quelqu'extenſion, ni aucune expreſſion de corps étendu. Elle exiſte pourtant dans mon *ame*, je le ſens : ſi donc cette idée avoit quelque figure, quelqu'extenſion, quelque mouvement; comme elle ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon eſprit, parce que mon eſprit ſeroit lui-même

quelque chofe d'étendu. Or fi cette idée fort de mon efprit, parce qu'il eft formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extenfion qui l'aura produite, une liaifon néceffaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la préfentera d'abord à l'efprit.

Cependant de quelque côté que je tourne cette idée, je n'y apperçois aucune connexion néceffaire avec l'étendue. Elle ne me paroît ni ronde, ni quarrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni bafe, ni angle, ni diametre, ni aucune autre chofe qui réfulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce font autant de ténebres & d'obfcurités que je verfe fur la connoiffance que j'en ai. La nature de l'idée fe fouleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'eft-ce pas une preuve fort fenfible qu'on veut y inférer une matiere étrangere qu'elle repouffe, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de fociété? Or cette antipathie de la penfée avec tous les attributs de la matiere & du corps, fi fubtil, fi délié, fi agité qu'il puiffe être, feroit fans contredit impoffible, fi la penfée émanoit d'une fubftance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelqu'étendue à ma penfée, & divifer la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion eft quelque chofe d'extravagant & de ridicule: on peut raifonner de même, fi on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une fubftance dont l'effence eft de penfer, & entre une penfée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'eft une caufe qui atteint immédiatement fon effet; de forte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou le mouvement aient pu s'y gliffer par des voies fubreptices & fecretes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y font, il faut néceffairement ou que la penfée ou que la faculté de penfer les découvre: or il eft clair que ni la faculté de penfer ni la penfée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il eft donc certain que la fubftance qui penfe, n'eft pas une fubftance étendue, c'eft-à-dire un corps.

Spinofa pofe comme un principe de fa philofophie, que l'efprit n'a aucune faculté de penfer ni de vouloir; mais feulement il avoue qu'il a telle ou telle penfée, telle ou telle volonté: ainfi par l'entendement il n'entend autre chofe que les idées actuelles qui furviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'abfurdité, pour recevoir une philofophie fi ridicule. Afin de mieux comprendre cette abfurdité, il faut confidérer cette fubftance en elle-même, & par abftraction de tous les êtres finguliers, & particuliérement de l'homme; car puifque l'exiftence d'aucun homme n'eft néceffaire, il eft poffible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc fi cette fubftance, confidérée ainfi précifément en elle-même, a des penfées, ou fi elle n'en a pas. Si elle n'a point de penfées, comment a-t-elle pu en donner à l'homme, puifqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des penfées, je demande d'où elles lui font venues; fera-ce de dehors? mais outre cette fubftance, il n'y a rien. Sera-ce de dedans? mais Spinofa nie qu'il y ait aucune faculté de penfer, aucun entendement ou puiffance, comme il parle. De plus, fi ces penfées viennent de dedans, ou de la nature de la fubftance, elles fe trouveront dans tous les êtres qui pofféderont cette fubftance; de forte que les pierres raifonneront auffi bien que les hommes. Si on répond que cette fubftance, pour être en état de penfer, doit être modifiée ou façonnée de la maniere dont l'homme eft formé; ne fera-ce pas un Dieu d'une affez plaifante fabrique; un Dieu, qui tout infini qu'il eft, eft privé de toute connoiffance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette fubftance infinie, modifiés & façonnés comme eft l'homme, afin qu'on puiffe dire que ce Dieu a quelque connoiffance; c'eft-à-dire, en deux mots, que fans le genre humain Dieu n'auroit aucune connoiffance?

Selon cette belle doctrine, un vaiffeau de cryftal plein d'eau aura autant de connoiffance qu'un homme; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il eft fufceptible des impreffions que ces objets lui peuvent donner; de forte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penfer & de raifonner à la préfence de ces idées, & que les réflexions ne foient autre chofe que ces idées mêmes, il s'enfuit néceffairement que comme elles font dans un vaiffeau plein d'eau, autant que dans la

tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaiſſeau doit avoir autant de connoiſſance de la lune & des étoiles que l'homme ; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cauſe ſupérieure à toutes ces idées, qui les ſent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raiſonne ſur leur comparaiſon, pour en tirer des conſéquences qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le repréſente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet abſurde ſyſtême a été embraſſé par Hobbes; écoutons-le expliquer la nature & l'origine des ſenſations. « Voici, dit-il, en » quoi conſiſte la cauſe immédiate de la ſen» ſation : l'objet vient preſſer la partie exté» rieure de l'organe, & cette preſſion péne» tre juſqu'à la partie intérieure : là ſe forme » la repréſentation ou l'image (*phantaſma*) » par la réſiſtance de l'organe, ou par une » eſpece de réflexion qui cauſe une preſſion » vers la partie extérieure, toute contraire à » la preſſion de l'objet, qui tend vers la » partie intérieure : cette repréſentation, » ce *phantaſma* eſt, dit-il, la ſenſation » même. »

Voici comment il parle dans un autre endroit : « La cauſe de la ſenſation eſt l'objet » qui preſſe l'organe; cette preſſion pénetre » juſqu'au cerveau par le moyen des nerfs ; » & de-là elle eſt portée au cœur ; de-là, au » moyen de la réſiſtance du cœur qui s'ef» force de renvoyer au dehors cette preſſion » & de s'en délivrer ; de-là, dit-il, naît l'i» mage, la repréſentation, & c'eſt ce qu'on » appelle *ſenſation* ». Mais quel rapport, je vous prie, entre cette impreſſion & le ſentiment lui-même, c'eſt-à-dire la penſée que cette impreſſion excite dans l'*ame*? Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choſes, qu'il y en a entre un quarré & du bleu, entre un triangle & un ſon, entre une aiguille & le ſentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume & l'entendement humain. De ſorte que la définition que Hobbes donne de la ſenſation, qu'il prétend n'être autre choſe que l'image qui ſe forme dans le cerveau par l'impreſſion de l'objet, eſt auſſi impertinente, que ſi pour définir la couleur bleue, il avoit dit que c'eſt l'image d'un quarré, &c. S'il n'y a point en nous de faculté de penſer & de ſentir, l'œil recevra, ſi vous voulez, l'impreſſion extérieure des objets : mais excepté le mouvement des reſſorts, rien ne ſera apperçu, rien ne ſera ſenti ; & tant que la matiere ſera ſeule, quelque délicats que ſoient les organes, quelque action qui ſuive de leur jeu & de leur harmonie, la matiere demeurera toujours aveugle & ſourde, parce qu'elle eſt inſenſible de ſa nature, & que le ſentiment, quel qu'il ſoit, eſt le caractere d'une autre ſubſtance.

Hobbes paroît avoir ſenti le poids de cette difficulté inſurmontable ; de-là vient qu'il affecte de la cacher à ſes lecteurs, & de leur en impoſer à la faveur de l'ambiguité du terme de *repréſentation*. Il ſe ménage même un ſubterfuge ; & en cas qu'on le preſſe trop vivement, il inſinue à tout hazard qu'il pourroit bien ſe faire qu'il y eût dans la ſenſation quelque choſe de plus. « Il ne ſait s'il ne „ doit pas dire, à l'exemple de quelques „ philoſophes, que toute matiere a natu„ rellement & eſſentiellement la faculté de „ connoître, & qu'il ne lui manque que les „ organes & la mémoire des animaux pour „ exprimer au dehors ſes ſenſations. Il ajoute „ que ſi on ſuppoſe un homme qui eût poſ„ ſédé d'autres ſens que celui de la vue, qui „ ait ſes yeux immobiles, & toujours atta„ chés à un ſeul & même objet, lequel de „ ſon côté ſoit invariable & ſans le moindre „ changement, cette homme ne verra pas, „ à parler proprement, mais qu'il ſera dans „ une eſpece d'étonnement & d'extaſe in„ compréhenſible. Ainſi, dit-il, il pourroit „ bien ſe faire que les corps qui ne ſont pas „ organiſés, euſſent des ſenſations : mais „ comme faute d'organes, il ne s'y rencon„ tre ni variété, ni mémoire, ni aucun au„ tre moyen d'exprimer ces ſenſations, ils „ ne nous paroiſſent pas en avoir „. Quoique Hobbes ne ſe déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une choſe poſſible : mais il le fait d'une maniere ſi peu aſſurée, & avec tant de réſerve, qu'il eſt aiſé de voir que ce n'eſt qu'une porte de derriere qu'il s'eſt ménagée à tout événement, en cas qu'il ſe trouvât trop preſſé par les abſurdités dont fourmille la ſuppoſition qui enviſage la ſenſation comme un pur réſultat de figure & de mouvement. Il a rai-

son de se tenir sur la réserve : ce n'est qu'un misérable subterfuge à tous égards, aussi absurde que l'opinion qui fait consister la pensée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoissance est aussi essentielle à la matiere que l'étendue ? Quelle sera la conséquence de cette supposition ? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matiere, autant d'êtres pensans qu'elle a de parties : or chaque portion de matiere étant composée de parties divisibles à l'infini, c'est-à-dire de parties qui malgré leur contiguité, sont aussi distinctes que si elles étoient à une très-grande distance les unes des autres, elle sera ainsi composée d'une infinité d'êtres pensans. Mais c'est trop nous arrêter sur les absurdités qui naissent en foule de cette supposition monstrueuse. Quelque familiarisé que fût Spinosa avec les absurdités, il n'en est cependant jamais venu jusque-là : pour penser, dans son systême, du moins faut-il être organisé comme nous le sommes.

Mais pour réfuter Epicure, Spinosa, & Hobbes, qui font consister la nature de l'*ame*, non dans la faculté de penser, mais dans un certain assemblage de petits corps déliés, subtils & fort agités, qui se trouvent dans le corps humain, voici quelque chose de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impressions des objets extérieurs puissent y apporter d'autres changemens que de nouveaux mouvemens, ou de nouvelles déterminations de mouvement, de nouvelles figures ou de nouvelles situations ; cela est évident : or toutes ces choses n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'*ame* ; il faut nécessairement que ce soit des signes d'institution qui supposent une cause qui les ait établis, ou qui les connoisse. Servons-nous de l'exemple de la parole, pour faire mieux sentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu*, l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot françois ; le tympan de son oreille, les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau*, reçoivent de ce mouvement d'air la même secousse & le même tremblement qui se fait dans l'oreille & dans la tête d'une personne qui entend le françois. Par conséquent tous ces petits corps qu'on suppose composer l'esprit humain, sont remués de la même maniere, & reçoivent les mêmes impressions dans la tête d'un Arabe que dans celle d'un François ; par conséquent encore un Arabe attacheroit au mot *Dieu* la même idée que le François, parce que les petits corps subtils & agités qui composent l'esprit humain, selon Epicure & les athées, ne sont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'esprit de l'Arabe ne se forme-t-il, à la prononciation du mot *Dieu*, aucune autre idée que celle d'un son, & que l'esprit d'un François joint à l'idée de ce son celle d'un être tout parfait, créateur du ciel & de la terre ? Voici un détroit pour les athées & pour ceux qui nient la spiritualité de l'*ame*, d'où ils ne pourront se tirer, puisque jamais ils ne pourront rendre raison de cette différence qui se rencontre entre l'esprit de l'Arabe & celui du François.

Cet argument est sensible, quoiqu'on n'y fasse pas assez de réflexion ; car chacun sait que cette différence vient de l'établissement des langues, suivant lequel on est convenu de joindre au son de ce mot *Dieu*, l'idée d'un être tout parfait ; & comme l'Arabe, qui ne fait pas la langue françoise, ignore cette convention, il ne reçoit que la seule idée du son, sans y en joindre une autre. Cette vérité est constante, & il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure, d'Hobbes & de Spinosa ; car je voudrois bien savoir quelle seroit la partie contractante dans cette convention ; à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait ; ce ne sera pas ce corps sensible & palpable, chacun en convient ; ce ne sera pas aussi cet amas de corps subtils & agités, qui font l'esprit humain, selon le sentiment de ces philosophes, parce que ces esprits reçoivent toutes les impressions de l'objet, sans pouvoir rien faire au-delà : or ces impressions étoient les mêmes, & parfaitement semblables, lorsque l'Arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu*, sans savoir pourtant ce qu'il signifioit. Il faut donc nécessairement qu'il y ait quelqu'autre cause que ces petits corps avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu*, l'*ame* se représentera l'être tout parfait ; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place assiégée,

qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui; de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression à la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matiere ou de ces petits corps, elle se formera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'*ame* de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille, & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un Chinois qui se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot françois *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objets font au fond de nos yeux & de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la présence de telles ou telles impressions. Car, 1°. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'apperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considere & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elle nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sais qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment des *especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet : mais je sais aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devroit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que n'est l'air, ou l'eau & le crystal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'appercevons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'apperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'appercevoir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'apperçois les objets que par la lumiere qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversement déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet : or entre des rayons de lumiere diversement déterminés, & l'objet que j'apperçois, par exemple, *un cheval noir*, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, & rien de tout

cela n'eſt là penſée que je cherche; ſera-ce huit, dix ou douze atomes qui compoſeront cette penſée ou cette réflexion? Suppoſons que ce ſont dix atomes, je demande ce que fait chacun de ces atomes: eſt-ce une partie de ma penſée, ou ne l'eſt-ce pas? ſi ce n'eſt pas une partie de ma penſée, elle n'y contribue en rien; ſi elle en eſt une partie, ce ſera la dixieme. Or bien loin que je conçoive la dixieme partie d'une penſée, je ſens au contraire clairement que ma penſée eſt indiviſible; ſoit que je penſe à tout un cheval, ou que je ne penſe qu'à ſon œil, ma penſée eſt toujours une penſée & une action de mon ame, de même nature & de même eſpece: ſoit que je penſe à la vaſte étendue de l'univers, ou que je médite ſur un atome d'Epicure & ſur un point mathématique; ſoit que je penſe à l'être, ou que je médite ſur le néant; je penſe, je raiſonne, je fais des réflexions, & toutes ces opérations, en tant qu'actions de mon ame, ſont abſolument ſemblables, & parfaitement uniformes. Dira-t-on que la penſée eſt un aſſemblage de ces atomes? Mais ſi c'eſt un aſſemblage de dix atomes, ces atomes, pour former la penſée, ſeront en mouvement ou en repos: s'ils ſont en mouvement, je demande de qui ils ont reçu ce mouvement: s'ils l'ont reçu de l'objet, on en aura la penſée autant de temps que durera cette impreſſion; ce ſera comme une boule pouſſée par un mail, elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu; or cela eſt manifeſtement contre l'expérience. Dans toutes les penſées des choſes indifférentes où les paſſions du cœur n'ont aucun intérêt, je penſe quand il me plaît, & quand il me plaît je quitte ma penſée; je la rappelle quand je veux, & j'en choiſis d'autres à ma fantaiſie. Il ſeroit encore plus ridicule de s'imaginer que la penſée conſiſtât dans le repos de l'aſſemblage de ces petits corps, & on ne s'arrêtera pas à réfuter cette imagination. Il faut donc reconnoître néceſſairement dans l'homme un principe, qui a en lui-même & dans ſon eſſence la faculté de penſer, de délibérer, de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *eſprit*, recherche, approfondit ſes idées, les compare les unes avec les autres, & voit leur conformité ou leur diſproportion. Le néant, le pur néant, quoiqu'il ne puiſſe produire aucune impreſſion, parce qu'il ne peut agir, ne laiſſe pas d'être l'objet de la penſée, de même que ce qui exiſte. L'eſprit, par ſa propre vertu & par la faculté qu'il a de penſer, tire le néant de l'abyme pour le confronter avec l'être, & pour reconnoître que ces deux idées du *néant* & de l'*être* ſe détruiſent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dît ce qui peut conduire mon eſprit à s'appercevoir des choſes qui impliquent contradiction: on conçoit que l'eſprit peut recevoir de différens objets, des idées qui ſont contraires & oppoſées: mais pour juger des choſes impoſſibles, il faut que l'eſprit aille beaucoup plus loin que là où la ſeule perception de l'objet le conduit; il faut pour cet effet que l'eſprit humain tire de ſon propre fonds d'autres idées que celles-là ſeules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cauſe ſupérieure à toutes les impreſſions des objets, qui agit & qui s'exerce ſur ſes idées, dont la plupart ne ſe forment point en lui par les impreſſions des objets extérieurs, telles que ſont les idées univerſelles, métaphyſiques, & abſtraites, les idées des choſes paſſées & des choſes futures, les idées de l'infini, de l'éternité, des vertus, *&c.* En un inſtant mon eſprit raiſonne ſur la diſtance de la terre au ſoleil; en un inſtant il paſſe de l'idée de l'univers à celle d'un atome, de l'être au néant, du corps à l'eſprit; il raiſonne ſur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps eſt-il aidé dans tous ces raiſonnemens, puiſque la nature des corps eſt entiérement oppoſée à ces idées? Donc, *&c.*

Enfin, la maniere dont nous exerçons la faculté de communiquer nos penſées aux autres, ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui penſe en nous étoit une matiere ſubtile, qui produiſît la penſée par ſon mouvement, la communication de nos penſées ne pourroit avoir lieu, qu'en mettant en autrui la matiere penſante dans le même mouvement où elle eſt chez nous; & à chaque penſée que nous avons, devroit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la tranſmettre: mais une portion de matiere ne ſauroit en toucher une autre, ſans la toucher médiatement ou immédiatement. Perſonne ne ſoutiendra que la matiere qui penſe en nous agiſſe immédiatement ſur

celle qui pense en autrui. Il faudroit donc que cela se fît à l'aide d'une autre matiere en mouvement. Nous avons trois moyens de faire part de nos pensées aux autres, la parole, les signes, & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puisse mettre la matiere pensante d'autrui en mouvement. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'est pas l'incompréhensibilité seule, qui fait refuser la pensée à la matiere, mais que c'est l'impossibilité intrinseque de la chose, & les contradictions où l'on s'engage, en faisant le principe matériel pensant. Dès-là on n'est plus en droit de recourir à la toute-puissance de Dieu, pour établir la matérialité de l'*ame*. C'est pourtant ce qu'a fait M. Locke : on sait que ce philosophe a avancé, que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense, ou non. Un des plus beaux esprits de ce siecle, dit dans un de ses ouvrages, que ce discours parut une déclaration scandaleuse, que l'*ame* est matérielle & mortelle. Voici comme il en parle : " Quelques „ Anglois dévots à leur maniere sonnerent „ l'allarme. Les superstitieux sont dans la „ société ce que les poltrons sont dans une „ armée ; ils ont & donnent des terreurs „ paniques : on cria que M. Locke vouloit „ renverser la religion ; il ne s'agissoit pour-„ tant pas de religion dans cette affaire ; „ c'étoit une question purement philosophi-„ que, très-indépendante de la foi & de la „ révélation. Il ne falloit qu'examiner sans „ aigreur s'il y a de la contradiction à dire, „ *la matiere peut penser*, & si Dieu peut com-„ muniquer la pensée à la matiere. Mais les „ théologiens commencent souvent par dire „ que Dieu est outragé, quand on n'est pas „ de leur avis ; c'est ressembler aux mauvais „ poëtes, qui crioient que Despréaux par-„ loit mal du roi, parce qu'il se moquoit „ d'eux. Le docteur Stillingfleet s'est fait „ une réputation de théologien modéré, „ pour n'avoir pas dit positivement des in-„ jures à M. Locke. Il entra en lice contre „ lui : mais il fut battu ; car il raisonnoit en „ docteur, & Locke en philosophe instruit „ de la force & de la foiblesse de l'esprit „ humain, & qui se battoit avec des armes „ dont il connoissoit la trempe „. C'est-à-dire, si l'on en croit ce célebre écrivain, que la question de la matérialité de l'*ame*, portée au tribunal de la raison, sera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles sont ses raisons : " Je „ suis corps, dit-il, & je pense ; je n'en sais „ pas davantage. Si je ne consulte que mes „ foibles lumieres, irai-je attribuer à une „ cause inconnue ce que je puis si aisément „ attribuer à la seule cause seconde que je „ connois un peu ? Ici tous les philosophes „ de l'école m'arrêtent en argumentant, & „ disent : il n'y a dans le corps que de l'étendue „ & de la solidité, & il ne peut y avoir que du „ mouvement & de la figure : or du mouve-„ ment, de la figure, de l'étendue & de la soli-„ dité, ne peuvent faire une pensée ; donc l'*ame* „ ne peut pas être matiere. Tout ce grand rai-„ sonnement répété tant de fois se réduit uni-„ quement à ceci : je ne connois que très-peu „ de chose de la matiere, j'en devine impar-„ faitement quelques propriétés ; or je ne „ sais point du tout si ces propriétés peuvent „ être jointes à la pensée ; donc, parce que „ je ne sais rien du tout, j'assure positivement „ que la matiere ne sauroit penser. Voilà „ nettement la maniere de raisonner de l'é-„ cole. M. Loke diroit avec simplicité à „ ces messieurs : confessez que vous êtes „ aussi ignorans que moi ; votre imagina-„ tion & la mienne ne peuvent concevoir „ comment un corps a des idées ; & com-„ prenez-vous mieux comment une subs-„ tance quelle qu'elle soit a des idées ? Vous „ ne concevez ni la matiere ni l'esprit ; com-„ ment osez-vous assurer quelque chose ? „ Que vous importe que l'*ame* soit un de „ ces êtres incompréhensibles qu'on appelle „ *matiere*, ou un de ces êtres incompréhen-„ sibles qu'on appelle *esprit* ? Quoi ! Dieu le „ créateur de tout ne peut-il pas éterniser ou „ anéantir votre *ame* à son gré, quelle que „ soit sa substance ? Le superstitieux vient à „ son tour, & dit qu'il faut brûler pour le „ bien de leurs ames ceux qui soupçonnent „ qu'on peut penser avec la seule aide du „ corps ; mais que diroit-il si c'étoit lui-même „ qui fût coupable d'irréligion ? En effet quel „ est l'homme qui osera assurer sans une im-„ piété absurde, qu'il est impossible au „ créateur de donner à la matiere la pensée „ & le sentiment ? Voyez, je vous prie, à

„ quel

" quel embarras vous êtes réduits, vous qui „ bornez ainſi la puiſſance du créateur „ ? Dans ce raiſonnement je vois l'homme d'eſprit, & nullement le métaphyſicien. Il ne faut pas s'imaginer que pour réſoudre cette queſtion il faille connoître l'eſſence & la nature de la matiere : les raiſonnemens que l'auteur fonde ſur cette ignorance ne ſont nullement concluans. Il ſuffit de remarquer que le ſujet de la penſée doit être un ; or un amas de matiere n'eſt pas un, c'eſt une multitude. Ces mots, *amas*, *aſſemblage*, *collection*, ne ſignifient qu'un rapport externe entre pluſieurs choſes, une maniere d'exiſter dépendamment les unes des autres. Par cette union nous les regardons comme formant un ſeul tout, quoique dans la réalité elles ne ſoient pas plus une que ſi elles étoient ſéparées. Ce ne ſont là, par conſéquent, que des termes abſtraits qui au dehors ne ſuppoſent pas une ſubſtance unique, mais une multitude de ſubſtances. Or, que notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver. Je regarde une perſpective agréable, j'écoute un beau concert ; ces deux ſentimens ſont également dans toute l'*ame*. Si l'on y ſuppoſoit deux parties, celle qui entendroit le concert n'auroit pas le ſentiment de la vue agréable ; puiſque l'un n'étant pas l'autre, elle ne ſeroit pas ſuſceptible des affections de l'autre. L'*ame* n'a donc point de parties, elle compare divers ſentimens qu'elle éprouve. Or, pour juger que l'un eſt douloureux, & l'autre agréable, il faut qu'elle reſſente tous les deux ; & par conſéquent qu'elle ſoit une même ſubſtance très-ſimple. Si elle avoit ſeulement deux parties, l'une jugeroit de ce qu'elle ſentiroit de ſon côté, & l'autre de ce qu'elle ſentiroit en particulier de ſon côté, ſans qu'aucune des deux pût faire la comparaiſon, & porter ſon jugement ſur les deux ſentimens ; l'*ame* eſt donc ſans parties & ſans nulle compoſition. Ce que je dis ici des ſentimens, je peux le dire des idées : que *A*, *B*, *C*, trois ſubſtances qui entrent dans la compoſition du corps, ſe partagent trois perceptions différentes ; je demande où s'en fera la comparaiſon. Ce ne ſera pas dans *A*, puiſqu'elle ne ſauroit compoſer une perception qu'elle a avec celles qu'elle n'a pas. Par la même raiſon, ce ne ſera ni dans *B* ni dans *C* ; il faudra donc admettre un point de réunion, une ſubſtance qui ſoit en même temps un ſujet ſimple & indiviſible de ces trois perceptions, diſtincte par conſéquent du corps ; une *ame*, en un mot, purement ſpirituelle.

L'*ame* étant une ſubſtance très-ſimple, il ne peut y avoir de diviſion dans elle ; & celles que nous y ſuppoſons pour concevoir d'une maniere plus nette les diverſes choſes qui s'y paſſent, ne conſiſtent qu'en pures abſtractions. L'entendement, c'eſt l'*ame* en tant qu'elle ſe repréſente ſimplement un objet ; la volonté, c'eſt l'*ame* en tant qu'elle ſe détermine vers tel objet ou s'en éloigne. C'eſt ce qu'on a déſigné du nom de *faculté de l'ame*. Ce ſont diverſes manieres d'exercer la force unique qui conſtitue l'eſſence de l'*ame*. Quiconque veut s'inſtruire à fond de toutes les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi ſe ſatisfaire dans pluſieurs excellens ouvrages dont les principaux ſont *la recherche de la vérité*, le *traité de l'entendement humain*, & les deux philoſophies de M. Wolf. Ces dernieres ſur-tout ſont ce qui a paru juſqu'à préſent de plus circonſtancié & de mieux développé ſur cet important ſujet. Après avoir établi l'exiſtence de l'*ame*, M. Wolf la conſidere par rapport à la faculté de connoître, qu'il diſtingue en inférieure & ſupérieure. La partie inférieure comprend la perception, ſource des idées, le ſentiment, l'imagination, la faculté de former des fictions, la mémoire, l'oubli, & la réminiſcence. La partie ſupérieure de la faculté de connoître conſiſte dans l'attention & la réflexion, dans l'entendement en général & ſes trois opérations en particulier, & dans les diſpoſitions naturelles de l'entendement. La ſeconde faculté générale de l'*ame*, c'eſt celle d'appéter ou de ſe porter vers un objet, en tant qu'elle le conſidere comme un bien ; d'où réſulte la détermination contraire, lorſqu'elle l'enviſage comme un mal. Cette faculté ſe partage même en partie inférieure & partie ſupérieure. La premiere n'eſt autre choſe que l'appétit ſenſitif & l'averſation ſenſitive, ou le goût & l'éloignement que nous conſervons pour les objets en nous laiſſant diriger par les idées confuſes des ſens ; de-là naiſſent les paſſions. La partie ſupérieure eſt la volonté en tant que nous voulons ou ne vou-

lons pas, uniquement parce que des idées distinctes, exemptes de toute impression machinale, nous y déterminent. La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir de nous déterminer. Enfin, il regne une liaison entre les opérations de l'*ame* & celles du corps dont l'expérience nous apprend les regles invariables. Voilà l'analyse psychologique de M. Wolf.

La question de l'immortalité de l'*ame* est nécessairement liée avec la spiritualité de l'*ame*. Nous ne connoissons de destruction que par l'altération ou la séparation des parties d'un tout: or nous ne voyons point de parties dans l'*ame*: bien plus nous voyons positivement que c'est une substance parfaitement une & qui n'a point de parties. Phérécide le Syrien est le premier qui, au rapport de Cicéron & de S. Augustin, répandit dans la Grece le dogme de l'immortalité de l'*ame*. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaillent les preuves dont il se servoit: & de quelles preuves pouvoit se servir un philosophe, qui, quoique rempli de bon sens, confondoit les substances spirituelles avec les matérielles, ce qui est esprit avec ce qui est corps? On sait seulement que Pythagore n'entendit point parler de ce dogme dans tous les voyages qu'il fit en Egypte & en Assyrie, & qu'il le reçut de Phérécide, touché principalement de ce qu'il avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain ajoute que Platon étant venu en Italie pour converser avec les disciples de Pythagore, approuva tout ce qu'ils disoient de l'immortalité de l'*ame*, & en donna même une sorte de démonstration qui fut alors très-applaudie: mais il faut avouer que rien n'est plus frêle que cette démonstration, & qu'elle part d'un principe suspect. En effet, pour connoître quelle espece d'immortalité il attribuoit à l'*ame*, il ne faut que considérer la nature des argumens qu'il emploie pour la prouver. Les argumens qui lui sont particuliers & pour lesquels il est si fameux, ne sont que des argumens métaphysiques tirés de la nature & des qualités de l'*ame*, & qui par conséquent ne prouvent que sa permanence, & certainement il la croyoit; mais il y a de la différence entre la permanence de l'*ame* pure & simple, & la permanence de l'*ame* accompagnée de châtimens & de récompenses. Les preuves morales sont les seules qui puissent prouver un état futur & proprement nommé *de peines & de récompenses*. Or Platon, loin d'insister sur ce genre de preuves, n'en allegue point d'autres, comme on peut le voir dans le douzieme livre de ses loix, que l'autorité de la tradition & de la religion. *Je tiens tout cela pour vrai*, dit-il, *parce que je l'ai oui dire*. Par-là il fait assez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en réclame que l'inutilité. 2°. L'opinion de Platon sur la métempsycose a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenseur des peines & des récompenses de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la transmigration des ames purement naturelle & nécessaire, il ajouta que cette transmigration étoit destinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cause des souillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient descendues, ni se rejoindre à la substance universelle dont elles avoient été séparées; & que par conséquent les ames pures & sans tache ne subissoient point la métempsycose. Cette idée étoit aussi singuliere à Platon, que la métempsycose physique l'étoit à Pythagore. Elle semble renfermer quelque sorte de dispensation morale que n'avoit point celle de son maître; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y assujettissoit pas tout le monde sans distinction, ni pour un temps égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philosophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenses d'une autre vie, il suffira de se rappeller ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur sentiment sur l'origine de l'*ame*. Des gens qui étoient persuadés que l'*ame* n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, incréé aussi-bien qu'incorruptible; des gens qui supposoient que l'*ame* après un certain nombre de révolutions, se réunissoit à la substance universelle où elle étoit absorbée, confondue & privée de son existence propre & personnelle; ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas sans doute l'*ame* immortelle dans le sens que nous le croyons: autant valoit-il pour les *ames* être absolument détruites & anéanties, que d'être ainsi englouties dans l'*ame* universelle, & d'être

privées de tout ſentiment propre & perſonnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réfuſion de toutes les *ames* dans l'*ame* univerſelle, étoit le dogme conſtant des quatre principales ſectes de philoſophes qui floriſſoient dans la Grece. Tous ces philoſophes ne croyoient donc pas l'*ame* immortelle au ſens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque choſe de plus précis, lorſque Platon inſiſte en pluſieurs endroits de ſes ouvrages ſur le dogme des peines & des récompenſes d'une autre vie, comment le fait-il? c'eſt toujours en ſuivant les idées groſſieres du peuple; que les *ames* des méchans paſſent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés reſtent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Styx, du Cocyte & de l'Achéron, &c. & il y inſiſte avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu perſuader les lecteurs auxquels il avoit deſtiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, ſa république, &c. Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même perſuadé de toutes ces idées chimériques? Si Platon, le plus ſubtil de tous les philoſophes, eût cru aux peines & aux récompenſes d'une autre vie, il l'eût au moins laiſſé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'*ame*, dont il étoit intimement perſuadé; c'eſt ce qu'on voit dans ſon *Epinomis*, lorſqu'il parle de la condition de l'homme de bien après ſa mort. « J'aſſure, dit-il, très-fermement, en badinant comme férieuſement, que lorſque » la mort terminera ſa carriere, il ſera à ſa » diſſolution dépouillé des ſens dont il avoit » l'uſage ici-bas; ce n'eſt qu'alors qu'il par» ticipera à une condition ſimple & unique; » & ſa diverſité étant réſolue dans l'unité, » il ſera heureux, ſage, & fortuné ». Ce n'eſt pas ſans deſſein que Platon eſt obſcur dans ce paſſage. Comme il croyoit que l'*ame* ſe réuniſſoit finalement à la ſubſtance univerſelle & unique de la nature dont elle avoit été ſéparée, & qu'elle s'y confondoit, ſans conſerver une exiſtence diſtincte, il eſt aſſez ſenſible que Platon inſinue ici ſecrétement que lorſqu'il badinoit, il enſeignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie une exiſtence diſtincte, particuliere, & perſonnellement heureuſe, conformément à l'opinion populaire ſur la vie future; mais que lorſqu'il parloit ſérieuſement, il ne croyoit pas que cette exiſtence fût particuliere & diſtincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, ſans aucune ſenſation perſonnelle, une réſolution de l'*ame* dans la ſubſtance univerſelle. J'ajouterai ſeulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans ſon *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers ſont des opinions fabuleuſes.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philoſophe dit des peines & des récompenſes d'une autre vie, comme choſes d'un genre exotérique, c'eſt-à-dire comme des opinions deſtinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorſque Chryſippe, fameux ſtoïcien, blâme Platon de s'être ſervi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injuſtice, il ſuppoſe lui-même que Platon n'y ajoutoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir cru ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il eſt du même ſentiment, lorſqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont, à la maniere de Platon, inventé des fables concernant l'immortalité de l'*ame* & le jugement futur. Celſe avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées deſtinées à la vertu, n'eſt qu'une allégorie. Il réduit le ſentiment de ce philoſophe ſur la nature des peines & des récompenſes d'une autre vie, à l'idée de la métempſycoſe qui ſervoit à la purification des *ames*; & la métempſycoſe elle-même ſe réduiſoit finalement à la réunion de l'*ame* avec la nature divine, lorſque l'*ame*, pour me ſervir de ſes expreſſions, étoit devenue aſſez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractere de légiſlateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenſes d'une autre vie. Auſſi voyons-nous qu'Ariſtote s'explique ſans détour & de la maniere la plus dogmatique, contre les peines & les récompenſes d'une autre vie:

« La mort, dit-il, eſt de toutes les choſes la » plus terrible, c'eſt la fin de notre exiſtence; & après elle, l'homme n'a ni bien à » eſpérer, ni mal à craindre ».

Epictete, vrai ſtoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort : « Vous n'allez » point dans un lieu de peines : vous retournez à la ſource dont vous êtes ſortis, à » une douce réunion avec vos élémens primitifs; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni » Cocyte, ni Phlégéton ». Sénéque dans ſa conſolation à Marcia, fille du fameux ſtoïcien Crémutius Cordus, reconnoît & avoue les mêmes principes avec auſſi peu de tour qu'Epictete : « Songez que les morts ne reſſentent aucun mal; la terreur des enfers » eſt une fable; les morts n'ont à craindre » ni ténebres, ni priſon, ni torrent de feu, » ni fleuve d'oubli; il n'y a après la mort ni » tribunaux, ni coupables; il regne une liberté vague ſans tyrans. Les poëtes donnant carriere à leur imagination, ont voulu nous épouvanter par de vaines frayeurs : » mais la mort eſt la fin de toute douleur, le » terme de tous les maux; elle nous remet » dans la même tranquillité où nous étions » avant que de naître ».

Cicéron dans ſes épîtres familieres où il fait connoître les véritables ſentimens de ſon cœur, dans ſes offices même, ſe déclare expreſſément contre ce dogme : « La conſolation, dit-il dans une lettre à Torquatus, » qui m'eſt commune avec vous, c'eſt qu'en » quittant la vie, je quitterai une république » dont je ne regretterai point d'être enlevé; » d'autant plus que la mort exclut tout ſentiment ». Et il dit à ſon ami Térentianus : « Lorſque les conſeils ne ſervent plus de » rien, on doit néanmoins, quelque choſe » qu'il puiſſe arriver, les ſupporter avec modération, puiſque la mort eſt la fin de » toutes choſes ». Il eſt certain que Cicéron déclare ici ſes véritables ſentimens. Ce ſont des lettres qu'il écrivoit à ſes amis pour les conſoler, lorſqu'il avoit beſoin lui-même de conſolation, à cauſe de la triſte & mauvaiſe ſituation des affaires publiques : circonſtance où les hommes ſont peu ſuſceptibles de déguiſemens & d'artifices, & où ils ſont portés à déclarer leurs ſentimens les plus ſecrets. Les paſſages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'*ame*, ne détruiſent point ce qu'on vient d'avancer : car l'opinion des païens ſur l'immortalité de l'*ame*, bien loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenſes, eſt incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déjà fait voir.

La plus belle occaſion de diſcuter quels étoient les vrais ſentimens des différentes ſectes philoſophiques ſur le dogme d'un état futur, ſe préſenta autrefois dans Rome, lorſque Céſar pour diſſuader le ſénat de condamner à mort les partiſans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme ſe l'imaginoient ceux qui prétendoient l'infliger pour châtiment; appuyant ſon ſentiment par les principes connus d'Epicure ſur la mortalité de l'*ame*. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conſpirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philoſophie; ils ſe contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été tranſmiſe par leurs ancêtres ſur la croyance des peines & des récompenſes d'une autre vie. Au lieu de prouver que Céſar étoit un méchant philoſophe, ils ſe contenterent d'inſinuer qu'il étoit un mauvais citoyen. C'étoit évader l'argument; & rien n'étoit plus oppoſé aux regles de la bonne logique que cette réponſe, puiſque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que Céſar combattoit par les principes de la philoſophie grecque. Il eſt donc bien décidé que tous les philoſophes grecs n'admettoient point l'immortalité de l'*ame* dans le ſens que nous la croyons. Mais avons-nous des preuves bien convaincantes de cette immortalité? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raiſon ne ſauroit la décider. La raiſon nous apprend que notre *ame* a eu un commencement de ſon exiſtence; qu'une cauſe toute-puiſſante & ſouverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours ſous ſa dépendance, & la peut faire ceſſer dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait commencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'aſſurer que mon *ame* ſubſiſtera après la mort, & qu'elle ſubſiſtera toujours, à moins que je ne ſache ce que le Créateur a réſolu ſur ſa deſtinée. C'eſt uniquement ſa volonté qu'il faut conſulter; & l'on ne peut connoî-

tre sa volonté s'il ne la révele. Les seules promesses d'une révélation peuvent donc donner une pleine assurance sur ce sujet ; & nous n'en douterons pas, si nous voulons croire le souverain docteur des hommes. Comme il est le seul qui ait pu leur promettre l'immortalité, il déclare qu'il est le seul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence, & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation seule puisse nous convaincre pleinement de cette immortalité, néanmoins on peut dire que la raison a de très-grands droits sur cette question, & qu'elle fournit en foule des raisons si fortes, & qui deviennent d'un si grand poids par leur assemblage, que cela nous mene à une espece de certitude. En effet, notre *ame* douée d'intelligence & de liberté, est capable de connoître l'ordre & de s'y soumettre ; elle l'est de connoître Dieu & de l'aimer ; elle est susceptible d'un bonheur infini par ces deux voies : capable de vertu, avide de félicité & de lumiere, elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards, & contribuer ainsi pendant l'éternité à la gloire de son créateur. Voilà un grand préjugé pour sa durée. La sagesse de Dieu lui permettroit-elle de placer dans l'*ame* tant de facultés, sans leur proposer un but qui leur réponde ; d'y mettre un fonds de richesses immenses, qu'une éternité seule suffit à développer ? richesses inutiles pourtant, s'il lui refuse une durée éternelle. Ajoutez à cette premiere preuve la différence essentielle qui se trouve entre la vertu & le vice : la terre est le lieu de leur naissance & de leur exercice ; mais ce n'est pas le lieu de leur juste rétribution. Un mêlange confus des biens & des maux obscurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les *ames* humaines un temps au-delà de cette vie, où la sagesse de Dieu se manifeste à cet égard, où sa providence se développe, où sa justice éclate par le bonheur des bons, & par le supplice des méchans, & où il paroisse à tout l'univers, que Dieu ne s'intéresse pas moins à la conduite des êtres intelligens, & qu'il ne regne pas moins sur eux que sur les créatures insensibles. Rassemblez les raisons prises de la nature de l'*ame* humaine, de l'excellence & du but de ses facultés, considérées dans le rapport qu'elles ont avec les attributs divins ; prises des principes de vertu & de religion qu'elle renferme, de ses desirs & de sa capacité pour un bonheur infini ; joignez toutes ces raisons, avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme se trouve ici-bas, la certitude, & tout à la fois les obscurités de la providence, vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'*ame* humaine est fort au-dessus du probable. Ces preuves bien méditées, forment en nous une conviction, à laquelle il n'y a que les seules promesses de la révélation qui puissent ajouter quelque chose.

Pour la quatrieme question, savoir quels sont les êtres en qui réside l'*ame* spirituelle, vous consulterez l'*article* AME DES BÊTES. (*X*)

* Aux quatre questions précédentes sur l'origine, la nature, la destinée de l'*ame*, & sur les êtres en qui elle réside, les physiciens & les anatomistes en ont ajouté une cinquieme, qui sembloit plus être de leur ressort que de la métaphysique ; c'est de fixer le siége de l'*ame* dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les physiciens qui croient pouvoir admettre la spiritualité de l'*ame*, & lui accorder en même temps de l'étendue, qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence spécifique de la matiere, ne lui fixent aucun siége particulier : ils disent qu'elle est dans toutes les parties du corps ; & comme ils ajoutent qu'elle existe toute entiere sous chaque partie de son étendue, la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ses facultés, ni à son activité, ni à ses fonctions. Ce sentiment résout des difficultés ; mais il en fait naître d'autres, tant sur cette maniere particuliere & incompréhensible d'exister des esprits, que sur la distinction de la substance spirituelle & de la substance corporelle : aussi n'est-il guere suivi. Les autres philosophes pensent qu'elle n'est point étendue, & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réside, & d'où elle exerce son empire. Si ce n'étoit un certain sentiment commun à tous les hommes, qui leur persuade que leur tête ou leur cerveau est le siége de leurs pensées, il y auroit autant de sujet de croire que c'est le poumon ou le foie, ou tel autre viscere qu'on voudroit ; car si leur méchanisme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la

faculté de penser, comme on l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il semble, une partie où vinssent aboutir tous les mouvemens des sensations, & telle que M. Descartes avoit imaginé la glande pinéale. *Voyez* GLANDE PINÉALE. Mais il n'est que trop vrai, comme on le verra dans la suite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philosophe, & que non-seulement cette partie, mais nulle autre, n'est capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on suppose si volontiers, & dont les philosophes ont tant parlé, qu'elles sont devenues familieres dans le discours commun, on ne sait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui soit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-seulement nous ne connoissons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit sur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes nous ne pouvons appercevoir aucune disposition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le siége de l'*ame*.

Cependant la difficulté du sujet n'exclut pas les hypotheses; elle doit seulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point si nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie sur une autre, il n'y en a presqu'aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le sang, dans l'estomac, dans les nerfs, &c. mais de toutes ces hypotheses, celles de Descartes, de Vieussens, de Lancisi, ou de M. de la Peyronie, paroissent être les seules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomenes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieussens le fils a supposé dans un ouvrage, où il se propose d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le siége des fonctions de l'esprit. Selon les découvertes ou le systême de M. Vieussens le pere, le centre ovale est un tissu de petits vaisseaux très-déliés qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaisseaux encore infiniment plus déliés, que produisent tous les points de leur surface extérieure. C'est dans les premiers de ces petits vaisseaux que le sang artériel se subtilise au point de devenir esprit animal, & il coule dans les seconds sous la forme d'esprit. Au dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux presqu'absolument imperceptibles, se font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impressions que ces mouvemens y laissent, sont les traces qui rappellent les idées que l'on a déja eues. Il faut savoir que le centre ovale se trouve placé à l'origine des nerfs: ce qui favorise beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. *Voyez* CENTRE OVALE.

Si cette méchanique est une fois admise, on peut imaginer que la santé, pour ainsi dire, matérielle de l'esprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des esprits dans ces petits canaux. Si la plupart sont affaissés, comme pendant le sommeil, les esprits qui coulent dans ceux qui restent fortuitement ouverts, réveillent au hazard des idées entre lesquelles il n'y a le plus souvent aucune liaison, & que l'*ame* ne laisse pas d'assembler, faute d'en avoir en même temps d'autres qui lui en fassent voir l'incompatibilité: si au contraire tous les petits tuyaux sont ouverts, & que les esprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il se réveille à la fois une foule d'idées très-vives que l'*ame* n'a pas le temps de distinguer ni de comparer; & c'est-là la frénésie. S'il y a seulement dans quelques petits tuyaux une obstruction telle que les esprits cessent d'y couler, les idées qui y étoient attachées sont absolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun usage dans ses opérations; de sorte qu'elle portera un jugement insensé toutes les fois que ces idées lui auroient été nécessaires pour en former un raisonnable; hors de-là tous ses jugemens seront sains: c'est-là le délire mélancholique.

M. Vieussens a fait voir combien sa supposition s'accorde avec tout ce qui s'observe dans cette maladie; puisqu'elle vient d'une obstruction, elle est produite par un sang trop épais & trop lent, aussi n'a-t-on point de fievre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le sang est dépouillé de ses parties les plus subtiles par une trop grande transpiration; ceux qui usent d'alimens trop grossiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, &c. doivent être plus sujets au délire mélancholique. On pourroit pousser le détail des suppositions si loin qu'on voudroit, & trouver à chaque

fuppofition différente, un effet différent, d'où il réfulteroit qu'il n'y a guere de tête fi faine où il n'y ait quelque petit tuyau du *centre ovale* bien bouché.

Mais quand la fuppofition de la caufe de M. Vieuffens s'accorderoit avec tous les cas qui fe préfentent, elle n'en feroit peut-être pas davantage la caufe réelle. Les anciens attribuoient la pefanteur de l'air à l'horreur du vuide ; & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomenes céleftes à l'attraction. Si les anciens fur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi conftante comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu fuppofer que l'horreur du vuide étoit vraiment la caufe des phénomenes, quand même les phénomenes ne fe feroient jamais écartés de cette loi ? Les Newtoniens peuvent-ils fuppofer que l'attraction foit une caufe réelle, quand même il ne furviendroit jamais aucun phénomene qui ne fuivît la loi inverfe du quarré des diftances ? Point du tout. Il en eft de même de l'hypothefe de M. Vieuffens. Le centre ovale a beau avoir de petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres fe bouchent : quand il pourroit même s'affurer à la vue (ce qui lui eft impoffible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, fon hypothefe en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la claffe du flux & reflux, & de l'attraction confidérée relativement aux mouvemens de la lune : mais elle ne feroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui fe correfpondent, & point du tout dans un de ces effets la raifon de l'effet correfpondant ; prefque toujours la liaifon manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelle maniere que l'on conçoive ce qui penfe en nous, il eft conftant que les fonctions en font dépendantes de l'organifation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui penfe dans l'homme, eft ce qu'on appelle l'*union du corps avec l'ame* ; union que la faine philofophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux chofes, *corps* & *penfée*. Cette union eft donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous font abfolument inconnus. C'eft à la feule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les queftions qu'on peut propofer fur cette matiere. Une des plus curieufes eft celle que nous agitons ici : l'*ame* exerce-t-elle également fes fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle eft unie ? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilége foit particuliérement attaché ? S'il y en a une, quelle eft cette partie ? C'eft la glande pinéale, a dit Defcartes ; c'eft le centre ovale, a dit Vieuffens ; c'eft le corps calleux, ont dit Lancifi & M. de la Peyronie. Defcartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, fans autre fondement que quelques convenances : Vieuffens a fait un fyftême, appuyé de quelques obfervations anatomiques ; M. de la Peyronie a préfenté le fien avec des expériences.

Defcartes vit la glande pinéale unique & comme fufpendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout fens, & par où elle reçoit toutes les impreffions que le cours des efprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le refte du corps ; il vit la glande pinéale environnée d'artérioles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle eft renfermée, & dont les plus déliés tendent vers cette glande ; & fur cette fituation avantageufe, il conjectura que la glande pinéale étoit le fiege de l'*ame*, & l'organe commun de toutes nos fenfations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains fujets, ou qu'elle y étoit entiérement oblitérée, fans qu'ils euffent perdu l'ufage de la raifon & des fens : on l'a trouvé putréfiée dans d'autres, dont le fort n'avoit pas été différent : elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit confervé le fens & la raifon jufqu'à la fin ; & voilà l'*ame* délogée de l'endroit que Defcartes lui avoit affigné pour demeure.

On a des expériences de deftruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates*

& *testes*, sans que les fonctions de l'*ame* aient été détruites. Il en faut dire autant des *corps canelés*; c'est M. Petit qui a chassé l'*ame* des corps canelés, malgré leur structure singuliere. Où est donc le *sensorium commune*? où est cette partie, dont la blessure où la destruction emporte nécessairement la cessation ou l'interruption des fonctions spirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, sans que le sujet cesse de raisonner ou de sentir? M. de la Peyronie fait passer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux; & il leur donne l'exclusion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuses qui les ont attaquées, sans interrompre les fonctions de l'*ame*: c'est donc, selon lui, le corps calleux qui est le lieu du cerveau qu'habite l'*ame*. Oui, c'est, selon M. de la Peyronie, le corps calleux qui est ce siege de l'*ame*, qu'entre les philosophes les uns ont supposé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers; & voici comment M. de la Peyronie procede dans sa démonstration.

« Un paysan perdit, par un coup reçu à » la tête, une très-grande cuillerée de la » substance du cerveau; cependant il guérit, sans que sa raison en fût altérée: donc » l'*ame* ne réside pas dans toute l'étendue de » la substance du cerveau. On a vu des sujets en qui la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie; d'autres qui n'en avoient » aucune trace; tous cependant jouissoient » de la raison: donc l'*ame* n'est pas dans la » glande pinéale. On a les mêmes preuves » pour les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*, » les *corps canelés*, le *cervelet*; je veux dire » que ces parties ont été ou détruites, ou attaquées de maladies violentes, sans que la » raison en souffrît plus que de toute autre » maladie: donc l'*ame* n'est pas dans ces parties. Reste le corps calleux. » On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par lesquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pu être altérée ou détruite, sans que l'altération ou la perte de la raison ne s'en soit suivie; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de seize ans fut blessé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche; l'os fut contus & ne parut point fêlé; il ne survint point d'accident jusqu'au vingt-cinquieme jour, que le malade commença à sentir que l'œil droit s'affoiblissoit, & qu'il étoit pesant & douloureux, sur-tout lorsqu'on le pressoit: au bout de trois jours, il perdit la vue de cet œil seulement; il perdit ensuite l'usage presqu'entier de tous les sens, & il tomba dans un assoupissement & un affaissement absolu de tout le corps: on fit des incisions; on fit trois trépans; on ouvrit la dure-mere; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matiere épaisse, avec quelques flocons de la substance du cerveau. On jugea par la direction d'une sonde applatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophilax*, & par la profondeur de l'endroit où cette sonde pénétroit, qu'elle étoit soutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légérement.

Dès que le pus qui pesoit sur le corps calleux fut vuidé, l'assoupissement cessa, la vue & la liberté des sens revinrent. Les accidens recommençoient à mesure que la cavité se remplissoit d'une nouvelle suppuration, & ils disparoissoient à mesure que les matieres sortoient. L'injection produisoit le même effet que la présence des matieres: dès que l'on remplissoit la cavité, le malade perdoit la raison & le sentiment; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une seringue: en laissant même aller le méningophilax sur le corps calleux, son seul poids rappelloit les accidens, qui disparoissoient quand ce poids étoit éloigné. Au bout de deux mois ce malade fut guéri; il eut la tête entiérement libre, & ne ressentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'*ame* installée dans le corps calleux, jusqu'à ce qu'il survienne quelque expérience qui l'en déplace, & qui réduise les physiologistes dans le cas de ne savoir plus où la mettre. En attendant; considérons combien ses fonctions tiennent à peu de chose: une fibre dérangée, une goutte de sang extravasée; une légere inflammation; une chûte; une contusion: & adieu le jugement, la raison, & toute cette pénétration dont les hommes sont si vains: toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, sain ou mal sain.

Après avoir employé tant d'efpace à établir la fpiritualité & l'immortalité de l'*ame*, deux fentimens très-capables d'énorgueillir l'homme fur fa condition à venir ; qu'il nous foit permis d'employer quelques lignes à l'humilier fur fa condition préfente par la contemplation des chofes futiles d'où dépendent les qualités dont il fait plus de cas. Il a beau faire, l'expérience ne lui laiffe aucun doute fur la connexion des fonctions de l'*ame*, avec l'état & l'organifation du corps ; il faut qu'il convienne que l'impreffion inconfidérée du doigt de la fage-femme fuffifoit pour faire un fot, de Corneille, lorfque la boîte offeufe qui renferme le cerveau & le cervelet, étoit molle commé de la pâte. Nous finirons cet article par quelques obfervations qu'on trouve dans les mémoires de l'académie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend fans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi, ayant joui jufque-là d'une fanté parfaite, commença à tomber en langueur ; la tête lui groffiffoit peu-à-peu : au bout de dix-huit mois il ceffa de parler auffi diftinctement qu'il avoit fait ; il n'apprit plus rien de nouveau ; au contraire toutes les fonctions de l'*ame* s'altérerent au point qu'il vint à ne plus donner aucun figne de perception ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouie : il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens : il étoit toujours couché fur le dos, ne pouvant foutenir ni remuer fa tête qui étoit devenue fort groffe & fort lourde ; il dormoit peu, & crioit nuit & jour ; il avoit la refpiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé ; il digéroit affez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours fans fievre.

Il mourut après deux ans de maladie ; M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crâne d'un tiers plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau ; l'entonnoir large d'un pouce & profond de deux ; la glande pinéale cartilagineufe ; la moëlle allongée, moins molle dans fa partie antérieure que le cerveau ; le cervelet skirreux, ainfi que la partie poftérieure de la moëlle allongée, & la moëlle de l'épine & les nerfs qui en fortent, plus petits & plus mous que de coutume. *Voyez les mémoires de l'académie, année 1705, page 57 ; année 1741, hift. p. 31 ; année 1709, hift. p. 11 ; & dans notre dictionnaire les articles* CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, *&c.*

La nature des alimens influe tellement fur la conftitution du corps, & cette conftitution fur les fonctions de l'*ame*, que cette feule réflexion feroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impreffions faites fur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des fuites fi fâcheufes, relativement aux fonctions de l'*ame*, que les parens doivent veiller avec foin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle foit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'*ame* fur le corps, & réciproquement les effets du corps fur l'*ame*. Une jeune fille, que fes difpofitions naturelles ou la févérité de l'éducation avoient jetée dans une dévotion outrée, tomba dans une efpece de mélancolie religieufe. La crainte mal raifonnée qu'on lui avoit infpirée du fouverain Etre, avoit rempli fon efprit d'idées noires, & la fuppreffion de fes regles fut une fuite de la terreur & des allarmes habituelles dans lefquélles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet accident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choifis ; la fuppreffion dura ; elle occafionna des effets fi fâcheux, que la vie devint bientôt infupportable à la jeune malade ; & elle étoit dans cet état, lorfqu'elle eut le bonheur de faire connoiffance avec un eccléfiaftique d'un caractere doux & liant, & d'un efprit raifonnable, qui, partie par la douceur de fa converfation, partie par la force de fes raifons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obfédée, à la réconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus faines de la divinité ; & à peine l'efprit fut-il guéri, que la fuppreffion ceffa, que l'embonpoint revint, & que la malade jouit d'une très-bonne fanté, quoique fa maniere de vivre fût exactement la même dans les deux états oppofés. Mais comme l'efprit n'eft pas moins fujet à des rechûtes que le corps, cette fille étant retombée dans fes premieres frayeurs fuperftitieufes, fon corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut ac-

compagnée des mêmes ſymptomes qu'auparavant. L'eccléſiaſtique ſuivit, pour la tirer de-là, la même voie qu'il avoit employée, elle lui réuſſit, les regles reparurent, & la ſanté revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune perſonne fut une alternative de ſuperſtition & de maladie, de religion & de ſanté. Quand la ſuperſtition dominoit, les regles ceſſoient, & la ſanté diſparoiſſoit; lorſque la religion & le bon ſens reprenoient le deſſus, les humeurs ſuivoient leur cours ordinaire, & la ſanté revenoit.

Un muſicien célebre, grand compoſiteur, fut attaqué d'une fievre qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le ſeptieme jour il tomba dans un délire violent & preſque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une inſomnie perpétuelle. Le troiſieme jour de ſon délire, un de ces coups d'inſtinct que l'on dit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur ſont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans ſa chambre. Son médecin n'y conſentit qu'avec beaucoup de peine; cependant on lui chanta des cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein, ſes yeux furent tranquilles, les convulſions ceſſerent abſolument, il verſa des larmes de plaiſir, & eut alors pour la muſique une ſenſibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut ſans fievre durant tout le concert; & dès qu'on l'eut fini, il retomba dans ſon premier état. On ne manqua pas de revenir à un remede dont le ſuccès avoit été ſi imprévu & ſi heureux. La fievre & le délire étoient toujours ſuſpendus pendant les concerts; & la muſique étoit devenue ſi néceſſaire au malade, que la nuit il faiſoit chanter & même danſer une parente qui le veilloit, & à qui ſon affliction ne permettoit guere d'avoir pour ſon malade la complaiſance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que ſa garde, qui ne ſavoit qu'un miſérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en reſſentit quelques effets. Enfin dix jours de muſique le guérirent entiérement, ſans autre ſecours qu'une ſaignée du pié, qui fut la ſeconde qu'on lui fit, & qui fut ſuivie d'une grande évacuation. *V.* TARENTULE.

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puiſſe ſervir d'exemple ni de regle : mais il eſt aſſez curieux de voir comment dans un homme dont la muſique étoit, pour ainſi dire, devenue l'*ame* par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu aux eſprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux; la peinture n'a pas le même pouvoir ſur les eſprits, & elle ne porteroit pas la même impreſſion à l'*ame.*

AME DES BÊTES, (*Métaph.*) La queſtion qui concerne l'*ame des bêtes*, étoit un ſujet aſſez digne d'inquiéter les anciens philoſophes; il ne paroît pourtant pas qu'ils ſe ſoient fort tourmentés ſur cette matiere, ni que partagés entr'eux ſur tant de points différens; ils ſe ſoient fait de la nature de cette *ame* un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes ſentent & connoiſſent, attribuant ſeulement à ce principe de connoiſſance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'*ame humaine*; & peut-être ſe contentant d'envelopper diverſement, ſous les ſavantes ténebres de leur ſtyle énigmatique, ce préjugé groſſier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere eſt capable de penſer. Mais quand les philoſophes anciens ont laiſſé en paix certains préjugés populaires, les modernes y ſignalent leur foibleſſe. Deſcartes ſuivi d'un parti nombreux, eſt le premier philoſophe qui ait oſé traiter les bêtes de *pures machines* : car à peine Gomeſius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle ici de lui, puiſqu'il tomba dans cette hypotheſe par un pur haſard, & que ſelon la judicieuſe réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ſes véritables principes. Auſſi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la ſuivre, pas même de s'en ſouvenir; & ce qui peut arriver de plus triſte à un novateur, il ne fit point de ſecte.

Deſcartes eſt donc le premier que la ſuite de ſes profondes méditations ait conduit à nier l'*ame des bêtes*; paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, ſi la grande vérité de la diſtinc-

tion de l'*ame* & du corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'*ame des bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines sauvoit deux grandes objections; l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le systême des automates, ces deux difficultés disparoissent : mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du systême même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion ; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incompletes tirées de la puissance de la matiere, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoît dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais : ces fantômes n'oseroient soutenir la lumiere d'un siecle comme le nôtre ; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre ; & c'est depuis ce temps que le ridicule du systême des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites, depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges, & les *ames* humaines ; ample ressource pour les physiciens ; par-tout où le méchanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux systême des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de représenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce systême. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul méchanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothese qui leur donne une *ame* est fausse, par cela même qu'elle est superflue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déja en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de sa vie & de son mouvement : c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire; actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la réitération fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets ; ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau; ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une maniere très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier : il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux ; tout le reste suit réguliérement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes, des gens distraits, des somnambules, *&c.* dans tous ces cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce méchanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baissons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, *&c.*

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précedent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le méchanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépen-

dent du degré du mouvement du sang & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, dont l'union par l'entremise des nerfs est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son *traité des passions*, & le P. Mallebranche, dans sa *morale*, expliquent d'une maniere satisfaisante le jeu de la machine à cet égard; & comment, sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagnée du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins & proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une *ame* ou d'un principe de sentiment & d'intelligence: c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation; il n'y a, ce semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher au mouvement des bêtes les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs; les muscles, les tendons, *&c.* sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue; le cœur est comme la source, & les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui par leur présence agissent sur les organes des sens des bêtes, sont comme les étrangers qui entrant dans la grotte, selon qu'ils mettent le pié sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce système, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les cartésiens, une organisation particuliere dans les bêtes que le créateur y aura produite, & qu'il aura diversement réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnément aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu: cela seul, disent les cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On sait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines: leurs effets sont inconcevables, & paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la méchanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais ouï parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte: on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célebres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux; ces esclaves d'or, qui sembloient avoir appris l'art de leur maî-

ſtre, qui travailloient auprès de lui, ſont une ſorte de merveilleux qui ne paſſe point la vraiſemblance; & les dieux qui l'admiroient ſi fort, avoient moins de lumieres apparemment que les méchaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philoſophes cartéſiens raiſonnent. Réuniſſez tout l'art & tous les mouvemens ſurprenans de ces différentes machines dans une ſeule, ce ne ſera encore que l'art humain : jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire : le corps de l'animal eſt inconteſtablement une machine compoſée de reſſorts infiniment plus déliés que ne feroient ceux de la machine artificielle, où nous ſuppoſons que ſe réuniroit toute l'induſtrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues juſqu'ici. Il s'agit donc de ſavoir ſi le corps de l'animal étant, ſans comparaiſon au-deſſus de ce que feroit cette machine, par la délicateſſe, la variété, l'arrangement, la compoſition de ſes reſſorts, nous ne pouvons pas juger, en raiſonnant du plus petit au plus grand, que ſon organiſation peut cauſer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal; & ſi, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-deſſus une connoiſſance exacte, nous ne ſommes pas en droit de juger qu'elle renferme aſſez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le cartéſien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui ſeroit hors d'œuvre, puiſque toutes les actions des animaux ont pour derniere fin la conſervation du corps, & qu'il eſt de la ſageſſe divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus ſimples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin; que par conſéquent Dieu n'aura employé que des lois méchaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de ſa conſervation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des cartéſiens fini : voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que ſi l'on veut raiſonner ſur l'expérience, on démonte les machines cartéſiennes, & que poſant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conſéquence en conſéquence; en ſuivant les regles de la plus exacte logique, juſqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel eſt cauſe de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les cartéſiens ſur la poſſibilité d'un méchaniſme qui produiroit tous ces phénomenes. Il faut bien ſe garder de les attaquer ſur ce qu'ils diſent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du méchaniſme, de l'étendue incompréhenſible de l'entendement divin, & ſur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a conſtruites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde & preſqu'infinie des poſſibilités méchaniques, des combinaiſons de la figure & du mouvement, jointe à celle de la ſageſſe & de la puiſſance du créateur, eſt comme le fort inexpugnable du cartéſianiſme. On ne ſauroit dire où cela ne mene point; & certainement quiconque a tant ſoit peu conſulté l'idée de l'Etre infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la poſſibilité de quoi que ce ſoit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le cartéſien ſe trompe, lorſque partant de cette poſſibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere : Puiſque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits ? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroiſſent, peuvent être le réſultat d'une combinaiſon de reſſorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application préciſe des loix générales du mouvement; application que l'art divin eſt capable de concevoir & de produire : donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui penſe & qui ſent, puiſque tout peut s'expliquer ſans ce principe : donc il faut conclure qu'elles ſont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conſéquence, & de lui dire : Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui penſe & qui ſent; tout ce que nous leur voyons faire, conduit à un tel principe : donc nous ſommes fondés à le leur attribuer, malgré la poſſibilité contraire qu'on nous oppoſe. Remarquez qu'il s'agit ici d'une queſtion de fait; ſavoir, ſi dans les bêtes un tel principe exiſte ou n'e-

xiste point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause ; & nous sommes astreints ici à la même maniere de raisonner dont les physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les historiens emploient quand ils veulent s'assurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La premiere regle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde : la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomenes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun ; si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomenes, que celui-là ; nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller ; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a faits de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe : cet argument est le coup fatal à l'hypothese des machines.

Avouons-le d'abord : si Dieu peut faire une machine qui, par la seule disposition de ses ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes : l'un & l'autre est également possible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art ; une organisation plus fine, plus de ressorts combinés, feront toute la différence. Dieu, dans son entendement infini, renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement, & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions, que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du méchanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un pyrrhonien de cette espece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates ? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes : 1°. Dieu ne peut tromper : 2°. la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle maniere, pose en même temps possibilité égale pour la maniere opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui par les seules loix du méchanisme parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce sera Dieu dans ce cas qui, ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul par les loix du méchanisme. J'accorde que tout cela est possible ; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous atribuez tout ce que je vois à un méchanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences ; moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée, une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences : cette cause, c'est une *ame* semblable à la mienne. Je fais que je fais toutes ces mêmes actions extérieures qui je vois faire aux autres hommes par la direction d'une *ame* qui pense, qui raisonne,

qui a des idées, qui eſt unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvemens. Une ame raiſonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils ſont unis comme le mien à des *ames* raiſonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomenes innombrables que je vois.

La pure poſſibilité d'une autre cauſe dont vous ne me donnez point l'idée, votre méchaniſme poſſible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'exiſtence d'une *ame* raiſonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne ſont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance eſt une certitude parfaite, puiſqu'elle roule ſur cet autre principe évident, que Dieu ne ſauroit tromper: & ſi ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit; il feroit alors tout ce qui ſeroit néceſſaire pour me pouſſer dans l'erreur, en me faiſant concevoir d'un côté une raiſon claire des phénomenes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aiſément aux actions des brutes, & la conſéquence va toute ſeule. Qu'appercevons-nous chez elles? des actions ſuivies, raiſonnées, qui expriment un ſens, & qui repréſentent les idées, les deſirs, les intérêts, les deſſeins de quelqu'être particulier. Il eſt vrai qu'elles ne parlent pas; & cette diſparité entre les bêtes & l'homme, vous ſervira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées univerſelles; qu'elles ne forment point de raiſonnemens abſtraits. Mais elles agiſſent d'une maniere conſéquente: cela prouve qu'elles ont un ſentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui eſt le principe & le but de leurs actions; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conſervation, à leur bien-être. Pour peu qu'on ſe donne la peine d'obſerver leurs allures, il paroît manifeſtement une certaine ſociété entre celles de même eſpece, & quelquefois même entre les eſpeces différentes; elles paroiſſent s'entendre, agir de concert, concourir au même deſſein: elles ont une correſpondance avec les hommes; témoin les chevaux, les chiens, *&c.* on les dreſſe, ils apprennent; on leur commande, ils obéiſſent; on les menace, ils paroiſſent craindre; on les flatte, ils careſſent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'inſtinct, nous voyons ces animaux faire des actions ſpontanées, où paroît une image de raiſon & de liberté, d'autant plus qu'elles ſont moins uniformes, plus diverſifiées, plus ſingulieres, moins prévues, accomodées ſur le champ à l'occaſion préſente.

Vous, cartéſien, m'alléguez l'idée vague d'un méchaniſme poſſible, mais inconnu & inexplicable pour vous & moi: voilà, dites-vous, la ſource des phénomenes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cauſe; j'ai l'idée d'un principe ſenſitif: je vois que ce principe a des rapports très-diſtincts avec tous les phénomenes en queſtion, & qu'il explique & réunit univerſellement tous ces phénomenes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe ſenſitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manieres, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonſtances ſemblables. Poſez un tel principe dans les bêtes, je vois la raiſon & la cauſe de tous les mouvemens qu'elles font pour la conſervation de leur machine: je vois pourquoi le chien retire ſa patte quand le feu le brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, *&c.* ôtez ce principe, je n'apperçois plus de raiſon, ni de cauſe unique & ſimple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de ſentiment, puiſque Dieu n'eſt point trompeur, & qu'il ſeroit trompeur, au cas que les bêtes fuſſent de pures machines, puiſqu'il me repréſenteroit une multitude de phénomenes; d'où réſulte néceſſairement dans mon eſprit l'idée d'une cauſe qui ne ſeroit point: donc les raiſons qui nous montrent directement l'exiſtence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous aſſurent auſſi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pouſſer plus loin ce raiſonnement, pour en mieux comprendre toute la

force. Supposons dans les bêtes, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver; je demande à quoi bon cette machine? pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts? pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau? c'est, dites-vous, afin de régler les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs: le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui se conservent elles-mêmes? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouïr, & les yeux pour voir; que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme; que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le créateur pour l'usage que l'expérience indique? Si vous le niez, vous donnez gain de cause aux athées.

Je vais plus avant: les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre ame par leur moyen? Doutera-t-on que notre corps ne soit fait pour notre ame, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action? & si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source de perception & instrument d'action; voilà une unité de but, auquel se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé; ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne répliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux hommes une juste mesure du temps, il en est de même des bêtes; que ce sont les machines que le créateur a destinées à l'usage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & presque tous les corps sont peuplés! Les animaux qui servent l'homme, ne le font que par accident; c'est lui qui les dompte, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux; & l'on aura beaucoup mieux rencontré, si l'on dit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela; toutes les différentes pieces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes: mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espece? L'horloge a un but distinct

distinct d'elle-même: mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel; lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation? est-ce celle de la machine? Votre réponse ne satisfait point; la pure matiere n'est point sa fin à elle-même; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin: plus il y auroit de fine méchanique dans tout cela, plus j'y découvrirois d'art, & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entiere eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale que nous ne pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une ame dans les bêtes, c'est-à-dire un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit notre recherche jusqu'à l'existence avérée de l'*ame des bêtes*, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette *ame* n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est; (*) puisque le privilege de la raison & toutes les autres facultés de l'ame humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere rafinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-foiblement; cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'*ame des brutes* sera donc une substance qui pense, mais le fond de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'*ame humaine*. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps: mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptible des autres. L'*ame de la bête* ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'ame humaine qui manquent à celle de la bête: mais qui nous garantit ce défaut? l'expérience: avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'ame humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'*ame des brutes* emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés; parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en permettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant,

(*) A l'article ANIMAL l'on prouvera que les animaux ne pensent pas. Leur ame n'est donc pas spirituelle, ou il n'est pas de l'essence d'une ame spirituelle de penser.

peuvent contribuer à la gloire du Créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable & réglée selon les loix générales de la nature,) soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même temps mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. De-là il suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu, de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espece de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens. Or l'*ame des brutes*, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'ame humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du Créateur, & qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'*ame des brutes* n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, & qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'*ame des bêtes* comme une substance immatérielle & intelligente: mais de quelle espece? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations, & qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matiere sur laquelle elle s'exerce. L'une, c'est la faculté de former des idées claires & distinctes sur lesquelles le principe actif ou la volonté agit d'une maniere qui s'appelle *réflexion, jugement, raisonnement, choix libre*: l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui se succedent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne discerne point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent, & à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par desirs confus. Ces deux facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre: qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelligences, au-dessous de l'ame humaine, une espece d'esprit plus borné qu'elle, & qui ne lui ressembleroit pourtant que par la faculté de sentir; un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera resserrée à proportion de son intelligence: comme celle-ci se bornera aux perfections confuses, celle-là ne consistera que dans des desirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il sera son portrait en raccourci. L'*ame des brutes*, selon que je me le figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point; elle n'a point d'idée distincte; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les sens font bien passer dans notre ame l'idée des corps: mais notre ame ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée toute autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit aussi: mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensa-

tion. Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée dans mon esprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maison. Cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement, qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une espece d'unité. Nous croyons devoir aux sens, des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la bête des privileges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une *ame* purement sensitive est bornée dans son activité, comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point; à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ses actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure méchanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le méchanisme avec l'action d'un principe immatériel & *soi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothese de Descartes, le méchanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure matiere ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs, de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire que le picottement causé par certain suc âcre aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes; d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau, doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothese du méchanisme réuni avec un principe sensitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine, le Créateur les dispose de maniere qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construit avec tant d'art, que d'un côté les mouvemens qui produisent dans l'*ame* des sentimens agréables, tendent à conserver la machine, source de ces sentimens; & que d'un autre côté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentimens, produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels, en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer, pour l'*ame*, des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal, si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'*ame* elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps; elle dirige & modifie son activité conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée : impressions qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'*ame*, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre côté, à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un

instrument si artistement fabriqué, que d'une telle suite d'impression que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient : l'*ame*, en tant que principe sensitif, est soumise à un méchanisme qui lui transmet d'une certaine maniere l'impression des objets du dehors ; en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre méchanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. L'*ame de la bête* étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de sa machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double méchanisme ; elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée, supposons un de ces chef-d'œuvres de la méchanique où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans & les plus agréables à la vue ; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuses horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perspectives animées : supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes & des paysages rians ; qu'on voie remuer & danser plusieurs figures ; qu'on entende des sons harmonieux, *&c.* cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine ? Il en ignore parfaitement la disposition ; il ne sait comment, & par quelles loix, arrivent tous ces effets qui le surprennent ; cependant il est la cause de ces mouvemens ; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine ; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le méchanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir ; ce méchanisme que l'enfant ignore, est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà l'*ame des bêtes* : mais l'exemple est imparfait ; il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît, & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avançant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pié sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident ; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparoître la premiere. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui causent certains objets. L'*ame de la bête* est de même ; & de-là ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse & de sa bonté. L'*ame* est le but de la machine ; elle en est la force mouvante ; réglée par le méchanisme, elle le regle à son tour. Il en est ainsi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions, ou d'habitude, ou d'instinct : il n'agit que comme principe sensitif ; il n'est que force mouvante brusquement déterminée par la sensation : ce que l'homme est à certains égards, les bêtes le sont en tout ; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui restoit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si l'*ame des bêtes* est immatérielle, dit-on ; si c'est un esprit, comme notre hypothese le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilege de l'immortalité, comme un apanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jettez dans un terrible embarras. L'immortalité de l'*ame des bêtes* est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité

supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence, & à soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel : mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent. Cet argument n'est solide, qu'au cas que le principe sur lequel il roule le soit aussi ; savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, & qu'aucune substance n'est anéantie : mais ce principe sera réfuté par l'exemple des bêtes ; donc la spiritualité de l'*ame des bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela seroit bon si de ce raisonnement nous concluions l'immortalité de l'ame humaine : mais il n'en est pas ainsi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne se fonde que sur ce que Dieu l'a révélée : or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que celle des bêtes n'a pas le même privilege. Ainsi quoique l'*ame des bêtes* soit spirituelle, & qu'elle meurt avec le corps, cela n'obscurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puisque ce sont là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'est pas que la raison ne se joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ses preuves d'ailleurs que de la spiritualité. Il est vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la spiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur est naturelle, à confondre l'ame avec le corps ; voyant du moins, malgré leur distinction, qu'il n'est pas possible de ne pas sentir combien le corps a d'empire sur l'ame, à quel point il influe sur son bonheur & sur sa misere, combien la dépendance mutuelle de ces deux substances est étroite ; on se persuade facilement que leur destinée est la même ; & que puisque ce qui nuit au corps blesse l'ame, ce qui détruit le corps doit aussi nécessairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'est plus efficace que le raisonnement fondé sur la différence essentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut subsister sans l'autre. Cet argument n'est bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pousse que jusqu'à un certain point. Il prouve seulement que l'ame peut subsister après la mort ; c'est tout ce qu'il doit prouver : cette possibilité est le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos questions, & ce premier pas est important. C'est avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame est hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchissons sur la nature de *l'ame des bêtes*, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. Cette ame, je l'avoue, est immatérielle ; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence se borne à des perceptions indistinctes ; cette activité ne consiste que dans des désirs confus, dont ces perceptions indistinctes sont le motif immédiat. Il est très-vraisemblable qu'une ame purement sensitive, & dont toutes les facultés ont besoin, pour se déployer, du secours d'un corps organisé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il est naturel qu'un principe uniquement capable de sentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, cesse de sentir & d'exister, aussi-tôt que ces organes étant dissous, Dieu fait cesser l'union pour laquelle seule il l'avoit créé. Cette ame purement sensitive n'a point de facultés qu'elle puisse exercer dans l'état de séparation d'avec son corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoissance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumieres & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne désire l'avenir, elle est toute occupée de ce qu'elle sent à chaque instant de son existence ; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne sauroit se former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'espere ni ne désire. L'immortalité n'est point

faite pour une telle ame ; ce n'eſt point un bien dont elle puiſſe jouir ; car pour jouir de ce bien, il faut être capable de réflexion, il faut pouvoir anticiper par la penſée ſur l'avenir le plus reculé ; il faut pouvoir ſe dire à ſoi-même, je ſuis immortel, & quoi qu'il arrive, je ne ceſſerai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection priſe des ſouffrances des bêtes, eſt la plus redoutable de toutes celles que l'on puiſſe faire contre la ſpiritualité de leur *ame :* elle eſt d'un ſi grand poids, que les Cartéſiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur ſentiment, ſeule capable de les y retenir, malgré les embarras inſurmontables où ce ſentiment les jette. Si les brutes ne ſont pas de pures machines, ſi elles ſentent, ſi elles connoiſſent, elles ſont ſuſceptibles de la douleur comme du plaiſir ; elles ſont ſujettes à un déluge de maux, qu'elles ſouffrent ſans qu'il y ait de leur faute, & ſans l'avoir mérité, puiſqu'elles ſont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoiſſent point. Où eſt en ce cas la bonté, où eſt l'équité du Créateur ? Où eſt la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre ? *Sous un Dieu juſte, on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité.* Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'eſt qu'elles ſouffrent dans cette vie ſans aucun dédommagement dans une autre, puiſque leur *ame* meurt avec le corps ; & c'eſt ce qui double la difficulté. Le pere Mallebranche a fort bien pouſſé cette objection dans ſa défenſe contre les accuſations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Auguſtin, ſavoir, *que ſous un Dieu juſte on ne peut être miſérable ſans l'avoir mérité*, n'eſt fait que pour les créatures raiſonnables, & qu'on ne ſauroit en faire qu'à elles ſeules d'application juſte. L'idée de juſtice, celle de mérite & de démérite, ſuppoſe qu'il eſt queſtion d'un agent libre, & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui ſoit capable de vice & de vertu, & qui puiſſe mériter quoi que ce ſoit. La maxime en queſtion n'a donc aucun rapport à l'*ame des bêtes*. Cette *ame* eſt capable de ſentiment ; mais elle ne l'eſt ni de raiſon, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu ; n'ayant aucune idée de regle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'eſt capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaiſe. Comme chez elle le plaiſir ne peut être récompenſe, la douleur n'y peut être châtiment : il faut donc changer la maxime, & la réduire à celle-ci : ſavoir, que ſous un Dieu bon aucune créature ne peut être néceſſitée à ſouffrir ſans l'avoir mérité : mais loin que ce principe ſoit évident, je crois être en droit de ſoutenir qu'il eſt faux. L'*ame des brutes* eſt ſuſceptible de ſenſations, & n'eſt ſuſceptible que de cela : elle eſt donc capable d'être heureuſe en quelque degré. Mais comment le ſera-t-elle ? c'eſt en s'uniſſant à un corps organiſé ; ſa conſtitution eſt telle que la perception confuſe qu'elle aura d'une certaine ſuite de mouvemens, excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui eſt uni, produira chez elle une ſenſation agréable : mais auſſi, par une conſéquence néceſſaire, cette *ame*, à l'occaſion de ſon corps, ſera ſuſceptible de douleur comme de plaiſir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la bleſſe : or ſelon les loix générales de la nuture, ce corps auquel l'ame eſt unie doit recevoir aſſez ſouvent des impreſſions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier, & par conſéquent l'ame doit recevoir des ſenſations douloureuſes, auſſi bien que des ſenſations agréables. Cela même eſt néceſſaire pour l'appliquer à la conſervation de la machine, dont ſon exiſtence dépend, & pour la faire agir d'une maniere utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs eſt indiſpenſable : voudriez-vous que cette ame n'eût que des ſenſations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature, & ſuſpendre les loix du mouvement ; car les loix du mouvement produiſent cette alternative d'impreſſions oppoſées dans les corps vivans, comme elles produiſent celles de leur génération & de leur deſtruction : mais de ces loix réſulte le plus grand bien de tout le ſyſtême immatériel, & des intelligences qui lui ſont unies ; la ſuſpenſion de ces loix renverſeroit tout. Qu'emporte donc la juſte idée d'un Dieu bon ? c'eſt que quand il agit, il tende toujours au bien, & produiſe un bien ; c'eſt qu'il n'y ait aucune créature ſortie de ſes mains, qui

ne gagne à exister plutôt que d'y perdre. Or telle est la condition des bêtes; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compensation des douleurs & des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine; on y verroit que dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, inégalité, ou de plaisirs ou de durée; & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit : en un mot, si l'on déduisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, en sorte que dans tout individu sensitif, le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au profit de l'univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des bêtes ressemblent aux nôtres : les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons; ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure, elles n'en éprouvent pas les peines : d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrissent point leurs maux, & qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injustice à faire souffrir des *ames* & à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps? n'est-ce pas un renversement visible de l'ordre, que l'ame d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite, afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose? Est-il juste que l'ame d'un poulet souffre & meure afin que le corps de l'homme soit nourri? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant si long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable & sage subordination qu'un Dieu bon & juste doit nécessairement observer? Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux, si les *ames des brutes* se rapportoient aux corps & se terminoient à ce rapport; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matiere. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que le Créateur tire de cette *ame* spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps : mais ils se terminent à mon ame, parce que mon ame seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'*ame*, les avantages du corps sont des avantages propres à l'*ame*; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'ame humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les regles de l'ordre & des proportions. On peut dire la même chose de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une ame sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journaliere ne blesse point cet attribut : elles se rapportent au monde dont elles font partie; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent : il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé & plus étendu dans le traité

de l'essai philosophique sur *l'ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'*amusement philosophique* du P. Bougeant jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point? question épineuse & embarrassante, sur-tout pour un philosophe chrétien. Descartes sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les loix de la méchanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment: il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroissent indiquer une *ame*: je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison: je vois de la liaison dans les raisonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent. Sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel par les seules loix du méchanisme parleroit, feroit des discours suivis, écriroit des livres très-bien raisonnés. Mais ce qui me rassure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomenes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi. Or les bêtes sont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me caresser quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers sentimens de joie, de tristesse, de douleur, de crainte, de désir, des passions de l'amour & de la haine; je conclus aussi-tôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance & de sentiment, quel qu'il soit. Il me suffit que l'*ame* que je lui suppose soit l'unique raison suffisante qui se lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomenes qui me frappent les yeux, pour que je sois persuadé que ce n'est pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande composition de ressorts, pour que cela puisse s'allier avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Il y a toute apparence que Descartes, ce génie si supérieur, n'a adopté qu'un systême si peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'esprit, & dans la seule vue de contredire les péripatéticiens, dont en effet le sentiment sur la connoissance des bêtes n'est pas soutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Descartes, si l'on n'avoit à leur opposer que la forme substantielle des péripatéticiens, qui n'est ni esprit, ni matiere. Cette substance mitoyenne est une chimere, un être de raison dont nous n'avons ni idée ni sentiment. Est-ce donc que les bêtes auroient une *ame* spirituelle comme l'homme? Mais si cela est ainsi, leur *ame* sera donc immortelle & libre; elles seront capables de mériter ou de démériter, dignes de récompense ou de châtiment; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les bêtes seront donc une espece d'hommes, ou les hommes une espece de bêtes; toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le systême de notre jésuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine comment les bêtes peuvent penser, connoître, sentir, & avoir une *ame* spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puisqu'il est prouvé par plusieurs passages de l'écriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés, que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes

bêtes de toute eſpece, leſquelles rempliſſent l'univers, & font admirer la ſageſſe & la toute-puiſſance du Créateur ? Mais pourquoi les bêtes, dont l'*ame* vraiſemblablement eſt plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'eſprit que nous ? Oh, dit le P. Bougeant, c'eſt que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'eſprit ſont aſſujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il eſt uni ! & ces organes étant dans les bêtes plus groſſiers & moins parfaits que dans nous, il s'enſuit que la connoiſſance, les penſées, & toutes les opérations ſpirituelles des bêtes, doivent être auſſi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation ſi honteuſe pour ces eſprits ſuperbes, puiſqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, eſt pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour ſe déployer ſur eux d'une maniere bien plus terrible.

Une autre raiſon qui prouve que les bêtes ne ſont que des démons métamorphoſés en elles, ce ſont les maux exceſſifs auxquels la plupart d'entr'elles ſont expoſées, & qu'elles ſouffrent réellement. Que les chevaux ſont à plaindre, diſons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups ! qu'un chien qu'on dreſſe à la chaſſe eſt miſérable ! que le ſort des bêtes qui vivent dans les bois eſt triſte ! Or ſi les bêtes ne ſont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître ſujettes à des maux ſi cruels ? Cet excès de maux eſt, dans tout autre ſyſtême, un myſtere incompréhenſible; au lieu que dans le ſentiment du pere Bougeant, rien de plus aiſé à comprendre. Les eſprits rebelles méritent un châtiment encore plus rigoureux : trop heureux que leur ſupplice ſoit différé ; en un mot, la bonté de Dieu eſt juſtifiée ; l'homme lui-même eſt juſtifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort ſans néceſſité, & ſouvent par pur divertiſſement, à des millions de bêtes, ſi Dieu ne l'avoit autoriſé ? & un Dieu bon & juſte auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puiſqu'après tout, les bêtes ſont auſſi ſenſibles que nous-mêmes, à la douleur & à la mort, ſi ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine ?

Mais écoutez, continue notre philoſophe, quelque choſe de plus fort & de plus intéreſſant. Les bêtes ſont naturellement vicieuſes : les bêtes carnaſſieres & les oiſeaux de proie ſont cruels ; beaucoup d'inſectes de la même eſpece ſe dévorent les uns les autres ; les chats ſont perfides & ingrats ; les ſinges ſont mal-faiſans ; les chiens ſont envieux ; toutes ſont jalouſes & vindicatives à l'excès, ſans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoiſſons. Il faut dire de deux choſes l'une : ou que Dieu a pris plaiſir à former les bêtes auſſi vicieuſes qu'elles ſont, & à nous donner dans elles des modeles de tout ce qu'il y a de plus honteux ; ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur premiere nature. La premiere de ces propoſitions fait une extrême peine à penſer, & eſt formellement contraire à l'écriture ſainte, qui dit que tout ce qui ſortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or ſi les bêtes étoient telles alors qu'elles ſont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fuſſent bonnes & fort bonnes ? Où eſt le bien qu'un ſinge ſoit ſi mal-faiſant, qu'un chien ſoit ſi envieux, qu'un chat ſoit ſi perfide ? Il faut donc recourir à la ſeconde propoſition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine ; autre ſuppoſition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raiſon & la religion. Quel parti prendre ? Admettez le ſyſtême des démons changés en bêtes, tout eſt expliqué. Les *ames des bêtes* ſont des eſprits rebelles qui ſe ſont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'eſt point un péché d'origine ; c'eſt un péché perſonnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute ſa ſubſtance : de-là tous les vices que nous leur connoiſſons.

Vous êtes peut-être inquiet de ſavoir quelle eſt la deſtinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aiſé que d'y ſatisfaire. Pythagore enſeignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos *ames* paſſent dans un corps, ſoit d'homme, ſoit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, toujours ainſi ſucceſſivement juſqu'à la fin des ſiecles. Ce ſyſtême qui eſt inſoutenable par rapport aux hommes, & qui eſt d'ailleurs proſcrit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, ſelon le P. Bougeant, & ne choque

ni la religion, ni la raiſon. Les démons deſtinés de Dieu à être des bêtes, ſurvivent néceſſairement à leur corps, & ceſſeroient de remplir leur deſtination, ſi lorſque leur premier corps eſt détruit, ils ne paſſoient auſſitôt dans un autre pour recommencer à vivre ſous une autre forme.

Si les bêtes ont de la connoiſſance & du ſentiment, elles doivent conſéquemment avoir entr'elles, pour leurs beſoins mutuels, un langage intelligible. La choſe eſt poſſible; il ne faut qu'examiner ſi elle eſt néceſſaire. Toutes les bêtes ont de la connoiſſance: c'eſt un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoiſſance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs beſoins, à leur conſervation, à tout ce qui leur eſt propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a preſcrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'eſpeces de bêtes ſont faites pour vivre en ſociété, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainſi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits juſqu'à ce qu'ils ſoient élevés. Or, ſi l'on ſuppoſe qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il ſoit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment leur ſociété pourroit ſubſiſter: comment les caſtors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour ſe bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & auſſi intelligible pour eux que nos langues le ſont pour nous? La connoiſſance ſans une communication réciproque par un langage ſenſible & connu, ne ſuffit pas pour entretenir la ſociété, ni pour exécuter une entrepriſe qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils enſemble des ruſes de guerre dans la chaſſe qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu ſans ſe parler, former toutes enſemble le deſſein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chaſſer? On pourroit apporter mille autres traits ſemblables pour appuyer ce raiſonnement. Mais ce qui ne ſouffre point ici de difficulté, c'eſt que ſi la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangere, comment leur auroit-elle refuſé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on ſait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curioſité n'en eſt que plus avide de connoître quels ſont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il ſoit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a oſé le tenter. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que leur langage doit être fort borné, puiſqu'il ne s'étend pas au-delà des beſoins de la vie; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs deſirs & leurs ſentimens, afin de pouvoir ſatisfaire par ce moyen à leurs beſoins & à tout ce qui eſt néceſſaire pour leur conſervation: or tout ce qu'elles penſent, tout ce qu'elles ſentent, ſe réduit à la vie animale. Point d'idées abſtraites, par conſéquent, point de raiſonnemens métaphyſiques, point de recherches curieuſes ſur tous les objets qui les environnent, point d'autre ſcience que celle de ſe bien porter, de ſe bien conſerver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de ſe procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoiſſances, les deſirs, les beſoins des bêtes, & par conſéquent leurs expreſſions, ſont bornés à ce qui eſt utile ou néceſſaire pour leur conſervation ou la multiplication de leur eſpece, il n'y a rien de plus aiſé que d'entendre ce qu'elles veulent ſe dire. Placez-vous dans les diverſes circonſtances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne ſait exprimer que ſes beſoins: & vous trouverez dans vos propres diſcours l'interprétation de ce qu'elles ſe diſent. Comme la choſe qui les touche le plus, eſt le deſir de multiplier leur eſpece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur converſation roule ordinairement ſur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phraſes tendres & voluptueuſes, vaut bien celui de l'opéra. Voilà ce qui a révolté dans un jéſuite, condamné par état à ne jamais abandonner ſon pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'eſt pardonnable dans un ouvrage philoſophique, que lorſque l'auteur de l'ouvrage eſt homme du monde; encore bien des

perſonnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raiſonnemens qu'un tout léger & propre à intéreſſer par une ſorte de badinage, ſouvent on tombe dans le ridicule; & toujours on cauſe du ſcandale, ſi l'on eſt d'un état qui ne permet pas à l'imagination de ſe livrer à ſes ſaillies. Il paroît qu'on a cenſuré trop durement notre jéſuite, ſur ce qu'il dit que les bêtes ſont animées par des diables. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a jamais regardé ce ſyſtême que comme une imagination biſarre & preſque folle. Le titre d'*amuſement* qu'il donne à ſon livre, & les plaiſanteries dont il l'égaie, font aſſez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé ſur des fondemens aſſez ſolides pour opérer une vraie perſuaſion. Ce n'eſt pas que ce ſyſtême ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût aſſez difficile de le convaincre de faux: mais cela prouve ſeulement qu'on peut aſſez bien ſoutenir une opinion chimérique, pour embarraſſer des perſonnes d'eſprit, mais non pas aſſez bien pour les perſuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occaſion à peu près ſemblable, que la vérité qui perſuade, même ſans avoir beſoin de paroître avec toutes ſes preuves; elle entre ſi naturellement dans l'eſprit, que quand on l'apprend pour la premiere fois, il ſemble qu'on ne faſſe que s'en ſouvenir. Pour moi, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts; celui d'être l'ouvrage d'un religieux; & l'autre, le biſarre aſſortiment des plaiſanteries qui y ſont ſemées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop reſpecter. (*X*)

« Le traité ſur l'*ame* que l'on vient de lire » a éprouvé de grandes contradictions. » Dans l'article ſuivant nous tâcherons de » concilier notre reſpect pour les vrais prin- » cipes, avec les égards que les nouveaux » éditeurs de l'Encyclopédie doivent aux » anciens. »

Le méchaniſme des bêtes eſt un ſyſtême ingénieux ſans doute; mais il contrarie trop les idées les plus naturelles pour pouvoir être adopté ſans une eſpece de répugnance. Le ſyſtême de ceux qui donnent aux bêtes des ames ſpirituelles & intelligentes, a paru pouvoir conduire à des conſéquences dangereuſes, puiſqu'on ne peut ſuppoſer dans les animaux l'intelligence & la liberté, ſans les croire capables du bien & du mal moral; puiſqu'il eſt abſurde de dire que des ames ſpirituelles meurent avec le corps.

Il faut cependant avouer qu'indépendamment du reſſort méchanique des organes, ils ont un principe intérieur de leurs opérations. Quel eſt ce principe? nous pouvons bien dire ce qu'il n'eſt pas: mais ne meſurons point la toute-puiſſance de Dieu ſur nos lumieres; il a pu créer des ſubſtances dont nous ne connoiſſons pas la nature. Les anges ont l'intelligence & n'ont point le ſentiment; la matiere n'a ni ſentiment, ni intelligence, l'homme jouit de l'un & de l'autre; l'Etre ſuprême, qui a modifié ſi diverſement les ouvrages de ſes mains, n'auroit-il point eu le pouvoir de créer des êtres qui euſſent quelques portions de ſentiment ſans intelligence? Pourquoi n'auroit-il pas donné pour ame aux bêtes une ſubſtance de cette eſpece? Cette ame n'eſt point compoſée de parties, donc elle n'eſt pas un corps. Elle ne penſe point, elle n'eſt donc pas un eſprit. Ces aſſertions ne peuvent paroître abſurdes qu'à celui qui donne des bornes au pouvoir de Dieu. Mais des aſſertions abſurdes ſont celles qui peuvent favoriſer le ſyſtême aviliſſant du matérialiſme, ou contredire les principes auguſtes de la religion.

AMES DES PLANTES. (*Jardinage.*) Les phyſiciens ont toujours été peu d'accord ſur le lieu où réſide l'*ame des plantes*; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être ſemée; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintynie veut qu'elle conſiſte dans le milieu des arbres, qui eſt le ſiege de la vie, & dans des racines ſaines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la ſeve font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes ſoient les fibres ligneuſes, les trachées, les utricules placées dans la tige des arbres. D'autres diſent que l'*ame des plantes* n'eſt autre choſe que les parties ſubtiles de la terre, leſquelles pouſſées par la chaleur, paſſent à travers les pores des plantes, où étant ramaſſées, elles forment la ſubſtance qui les nourrit. *Voyez* TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faiſant revivre le ſentiment de Théophraſte, de Pline & de Columelle, on ſoutient que l'*ame* des végétaux

résìde dans la moëlle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moëlle qui est une espece d'*ame*, & qui se trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, se remarque plus aisément dans les plantes ligneuses, telles que le sureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées; cependant par analogie ces dernieres n'en doivent pas être dépourvues. *V.* LIGNEUX, HERBACÉE; *&c.*

Cette *ame* n'est regardée *dans les plantes* que comme végétative; & quoique Redi la croie sensitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux: on restreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, savoir de végétative, de sensitive, & de raisonnable. (*K*)

AME DE SATURNE, *anima Saturni*, selon quelques *alchimistes*, est la partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits; laquelle partie est, selon quelques-uns, la partie régnante. (*M*)

AME, *terme d'architecture & de dessin*; c'est l'ébauche de quelques ornemens, qui se fait sur une armature de fer, avec mortier composé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de stuc; on la nomme aussi *noyau*. *Ame* est aussi une armature de quelque figure que ce soit, recouverte de carton. On dit qu'*un dessin a de l'ame*, pour dire que son esquisse est touchée d'art avec feu & légéreté.

AME, (*Stuccateur.*) On appelle ainsi la premiere forme que l'on donne aux figures de stuc, lorsqu'on les ébauche grossiérement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du sable, ou du tuileau cassé, avant que de les couvrir de stuc, pour les finir; c'est ce que Vitruve, *liv. VII, chap. j*, appelle *nucleus* ou *noyau*. On nomme aussi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de plâtre qui servent à fermer les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *V.* NOYAU.

AME, *en terme d'artillerie*, est le dedans du calibre, depuis l'embouchure jusqu'à la culasse. *Voyez* CANON & NOYAU. (*Q*)

AME *d'un gros cordage*, (*Marine.*) c'est un certain nombre de fils de carrets, qui se mettent au milieu de différens torons qui composent le cordage; cela s'appelle aussi *la meche*. *Voyez* CABLE & CORDAGE, *V.* FILS DE CARRETS, TORON. (*Z*)

AME: les *artificiers* appellent ainsi le trou conique pratiqué dans le corps d'une fusée volante, le long de son axe, pour que la flamme s'y introduise d'abord assez avant pour la soutenir. *V.* FUSÉE VOLANTE.

AME, *en terme de boisselier*; c'est un morceau de cuir qui forme dans le soufflet une espece de soûpape, qui y laisse entrer l'air lorsqu'on écarte les deux palettes du soufflet, & l'y retient lorsqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de cette machine, de passer par le tuyau de fer ou de cuivre appellé *porte-vent*, qui le porte au lieu où on le destine. *Voyez* SOUFFLET DES ORGUES.

* AME ou *essieu d'un rôle de tabac*; c'est le bâton autour duquel le tabac cordé est monté. Il se dit aussi des feuilles de tabac dont on remplit aux isles ce que l'on appelle *andouilles de tabac*. *V. l'art.* TABAC.

AMED, AMID, AMIDA, (*Géogr.*) anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A.*)

AMÉLANCHIER, s. m. arbrisseau qui doit être rapporté au genre appellé *néflier*. *V.* NÉFLIER. (*I*)

AMELAND, (*Géogr.*) petite isle des Provinces-Unies, sur la côte de Frise, qu'elle protege en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Cette isle, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & se partagent en trois villages, forme une seigneurie libre & indépendante, possédée assez long-temps par la famille de Kannega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siecle dernier. Le prince Stadhouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*D. G.*)

AMELI, s. m. (*Hist. nat. bot.*) plante du Malabar, ainsi appellée par les Brames; les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, c'est-à-dire, racine de serpent; & les Hollandois *slange-wortel* ou *swart slange wortel*, à cause de son usage: elle est figurée passablement, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V. planche XXXIII, fig. 2, page 65*, sous son nom malabare, *Karetta amelpodi*.

C'est un arbrisseau de sept piés environ de

hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; sa racine est fibreuse & noirâtre; ses branches alternes, nombreuses, cylindriques, marquées de sillons transversaux, verd-brunes, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez serrées par intervalle d'un pouce environ, de forme elliptique, pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaisses, molles, lisses, verd-noires dessus & luisantes, verd moins foncé dessous, relevées d'une seule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, sont rassemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & opposées, assez courtes, & portées chacune sur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles consistent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques; en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de six lignes de diametre, elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en dessus, striés de lignes rouges en dessous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui est terminé par un style purpurin fourchu en deux stigmates. Après la chûte de la fleur, l'ovaire grossi paroît sous la forme d'une capsule sphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luisante, marquée de trois sillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* est toujours verd; il croît sur la côte du Malabar, dans les terreins sablonneux & pierreux, voisins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ses fruits à maturité vers le mois d'août.

Qualités. On ne découvre ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties; sa racine seule est amere.

Usages. Cette racine passe pour l'antidote de la morsure des serpens, pourvu qu'on la porte sur soi dans une poche ou autrement. La décoction de ses feuilles dans l'eau, se boit comme un remede souverain dans les coliques. Ses feuilles & ses racines, cuites dans l'huile, fournissent un topique très-puissant pour résoudre & dissiper les tumeurs les plus considérables.

Deuxieme espece. GORALLO.

Les Brames appellent du nom de *gorallo* une seconde espece d'*ameli* dont Van-Rheede a donné pareillement une figure sous son nom Malabare, *katou belutta amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *page 66*, *pl. XXXIII*, *fig. 1*. Les Portugais la distinguent comme une espece sauvage, sous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, sous celui de *vvilde vvitte slange-vvortel*.

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'est un arbrisseau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il est plus petit; que ses feuilles sont plus étroites, plus longues de six pouces environ, sur une largeur deux fois moindre; que ses fleurs sont blanches entiérement, moins nombreuses, 40 au plus, sur un corymbe moins large & plus allongé; sa racine est blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à peu près pareil, comme racine de serpent, bois de serpent, *&c.* on feroit tenté de soupçonner un peu de négligence dans les figures de Van-Rheede, & de croire que ce qu'il a représenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'est autre chose qu'un tube courbe & irrégulier, divisé à son sommet en cinq parties à peu près égales, & que cette plante pourroit bien être la même chose que le mungos des Persans, qui a la fleur monopétale posée sur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui est par conséquent de la famille des chevre-feuilles, ou des apakines; mais on sera bientôt détrompé en suivant pas à pas sa description & ses figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un genre particulier, assez voisin de l'alcana dans la famille des cistes. (*M.* ADANSON.)

§. AMELIA, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans

le duché de Spolette: on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur; il paroît, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium*; elle acquit le droit de colonie romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du saint siege. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Néra, dans un terrein agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues nord de Rome. *L.* 30, 4; *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMÉLIORATION, s. f. *en droit*, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. *Voyez* VALEUR. Ainsi *améliorer*, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'*indispensables*, d'*utiles*, & de *voluptueuses*. Les *améliorations indispensables* sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les *utiles* sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les *améliorations voluptueuses* sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (*H*)

AMÉLIORER, verbe actif, s'entend, *en jardinage*, de la réparation qu'on fait à un terrein épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier, pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrein: on enlevera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin: on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre: on fera ensuite couvrir de terre le fumier en observant de jeter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrein, on rejoindra la premiere rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la derniere tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la passeroit à la grosse claie; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontrassent par espace, on les pourroit laisser, elles ne nuiroient point, elles serviroient même à la filtration des parties les plus grossieres de la terre, & à en détacher plus facilement les sels. (*K*)

AMÉLIORISSEMENT, s. m. se dit *dans l'ordre de Malthe*, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs *amélioration*. *V.* AMÉLIORATION. (*H*)

AMELPO, s. m. (*Hist. nat. bot.*) nom brame d'un arbre dessiné d'une maniere fort incomplete par Van-Rheede, sous son nom malabare, *amelpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pag.* 101, *pl. LI*. Les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, & les Hollandois *slange-wortel*, aussi-bien que l'ameli; parce que ses racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente piés dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août; on ne lui voit jamais de fruits, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit piés, sur un à deux piés de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés au plus, verte dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois

moins larges, épaiſſes, molles; à bords entiers, luiſantes deſſus, ternes en deſſous, où elles ſont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque côté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à ſon aiſſelle un petit tubercule verdâtre, & ſoutenues ſur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais aſſez fort pour les ſoutenir ſous un angle de cinquante à ſoixante degrés d'ouverture.

Les fleurs ſont fort petites, diſpoſées au nombre de deux cens, en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches oppoſées en croix, qui ſe ſubdiviſent pareillement en trois ou quatre paires auſſi oppoſées en croix, à l'extrêmité de chacune deſquelles les fleurs ſont portées ſur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à peu près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, compoſée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laiſſe ignorer ſi cette fleur a des étamines, & par conſéquent ſi elle eſt mâle ou ſi elle eſt hermaphrodite ſtérile; il nous apprend ſeulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le piſtil ſont-ils trop peu ſenſibles dans une fleur auſſi petite: peut-être auſſi le fruit ſeroit-il une capſule qui, avant de s'ouvrir, aura été priſe pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans ſa maturité, aura été confondu avec des fleurs paſſées ou flétries, qui auront perſuadé les Indiens, & Van-Rheede ſur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reſte cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une ſaveur acide, & ſes fleurs, ainſi que ſa racine, ſont très-ameres.

Uſages. Sa racine eſt très-eſtimée, parce qu'il ſuffit, ſelon les Malabares, de la porter ſur ſoi pour être préſervé des accidens fâcheux qui réſultent de la morſure des ſerpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de claſſer cet arbre d'après les caracteres que fourniſſent les autres parties qui en ſont connues. Ainſi en examinant ſes feuilles, ont voit que les tubercules qu'elles portent à l'aiſſelle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux foſſettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guitare, *citharæxylon*, d'autant plus qu'elles ſont oppoſées en croix comme elles; mais ſes fleurs polypétales régulieres, nous font voir une reſſemblance plus prochaine entre les plantes de la famille des ciſtes, où ce genre doit être placé aſſez près de l'ameli; de ſorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux eſpeces d'un même genre, ſont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui, dans ſes notes, prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom *de racine de ſerpens*. (*M.* Adanson.)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croiſſent aux Indes. *Ray* qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres deſcriptions que celles qui peuvent entrer dans des phraſes de botanique fort courtes. Il l'appelle, par exemple, le premier, *arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis*, & ainſi des autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Boſnie, aux confins de la Servie, vers la riviere de Setniza.

AMEN, *mot hébreu*, uſité dans l'égliſe à la fin de toutes les prieres ſolemnelles, dont il eſt la concluſion; il ſignifie *fiat*, c'eſt-à-dire, *ainſi ſoit, ainſi ſoit-il.* Les Hébreux avoient quatre ſortes d'*amen*; l'un entr'autres qu'ils appelloient l'*amen juſte*, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion; c'eſt l'*amen* entendu dans le ſens que nous venons de l'interpréter, lequel a paſſé dans toutes les langues ſans aucune altération.

Quelques auteurs prétendent que le mot *amen* n'eſt qu'un compoſé de lettres initiales de ces mots, *adonaï melech neeman*, *Dominus rex fidelis*, expreſſion uſitée parmi les Juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils diſoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אנָדֹנִי אלך סאמן, *adonaï, melech, neeman*, les Rabins ne ſe

servent que des lettres initiales, qui jointes ensemble forment réellement le mot אמן, *amen*.

Les cabalistes juifs, en suivant leur méthode de chercher des sens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent *notaricon*, forment avec le mot *amen* la phrase entiere *adonaï melech neeman*. *Voy.* NOTARICON.

D'un autre côté, il est certain que le mot *amen* se trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabalistes, comme on le voit au Deutéronome, *chap. xxvij*, *v.* 15. *Voy.* CABALE, *&c.*

La racine du mot *amen* est le verbe *aman*, lequel au passif signifie *être vrai*, *fidele*, *constant*, &c. d'où a été fait le nom *amen* qui signifie *vrai*; puis du nom *amen* on a fait une espece d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phrase ou d'une proposition, signifie qu'on y acquiesce, qu'elle est vraie, qu'on en souhaite l'accomplissement, *&c.* Ainsi, dans le passage que nous venons de citer du Deutéronome, Moyse ordonnoit aux Lévites de crier à haute voix au peuple: *maudit celui qui taille ou jette en fonte aucune image*, &c. & le peuple devoit répondre *amen*; c'est-à-dire, *oui*, *qu'il le soit*, *je le souhaite*, *j'y consens*. Mais au commencement d'une phrase, comme il se trouve dans plusieurs passages du nouveau testament, il signifie *vraiment*, *véritablement*. Quand il est répété deux fois, comme il l'est toujours dans saint Jean, il a l'effet d'un superlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle est la mere, la chaldaïque & la syriaque. C'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles, *amen*, *amen*. *dico vobis*. Les évangélistes ont conservé le mot hébreu *amen* dans leur grec, excepté S. Luc qui l'exprime quelquefois par ἀληθῶς, *véritablement*, ou ναὶ, *certainement*. (*G*)

* AMENAGE, s. m. *terme de voiturier*; c'est tantôt l'action de transporter les marchandises d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandises amenées. On dit: *je ferai l'amenage de mes huiles*; *il a fait un fort amenage*.

* AMENAGER, v. act. *terme de commerce de bois*; c'est le débiter, soit en bois de charpente, soit en bois destinés à d'autres usages.

AMENDABLE; adj. *terme de droit*, qui a deux significations différentes: quand on l'applique à une personne, il signifie *qui mérite d'être imposé à une amende*; quand on l'applique à une chose, il signifie *qui mérite d'être amendée*, c'est-à-dire, d'être réformée ou perfectionnée. (*H*)

AMENDABLE, (*Commerce.*) dans ce dernier sens est très-commun dans les statuts des corps & des communautés des *arts & métiers*, & se dit des ouvrages saisis par les jurés, qui sont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne sont pas sujets à confiscation. A Paris, c'est la chambre de police qui juge si une besogne est *amendable* ou non: & dans le premier sens il s'entend aussi des artisans qui méritent d'être mis à l'amende pour avoir contrevenu à leurs statuts & réglemens. *Voyez* AMENDE. (*G*)

AMENDE, sub. f. (*Jurisprud.*) imposition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal-à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement sans grief.

Il y en a que les loix n'ont pas déterminées, & qui s'imposent suivant les circonstances & la prudence du juge; d'autres qui sont fixées par les ordonnances; telles sont entr'autres celles qui sont dues en matieres civiles, en cas d'appel, de récusation de juges, de demande en requête civile; lesquelles dans tous ces cas doivent être consignées d'avance par l'appellant, le récusant, ou demandeur en requête civile; toute audience lui devant être déniée jusqu'à ce; sauf à lui restituer, si par l'événement du procès, ses moyens d'appel, de récusation, ou de requête civile sont jugés admissibles & pertinens.

AMENDE *honorable*, est une sorte de punition infamante, usitée particuliérement en France contre les criminels de lèse-majesté divine ou humaine, ou autres coupables de crimes scandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ses habits, & ne lui laisse que la chemise, après quoi il lui passe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une église, où il lui fait demander pardon à Dieu, au roi, & à justice. Quelquefois la punition se termine là: mais le plus souvent ce n'est que le prélude du supplice capital ou des galeres.

On

On appelle aussi *faire amende honorable à quelqu'un*, lui faire une réparation publique en justice, ou en présence de personnes choisies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (*H*)

AMENDES, *relatives aux chasses*. Il en est dit, *article 40, de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août 1669*. « La collecte des *amendes* adjugées ès capitaineries des chasses de » nos maisons royales ci-dessus dénommées, » sera faite par les sergens, collecteurs des » *amendes* des lieux, lesquels fourniront cha- » cune année un état de leur recette & dé- » pense au grand-maître, dans lequel pourra » être employé jusqu'à la somme de 300 liv. » par nos capitaines ou leurs lieutenans, » pour les frais extraordinaires de procès » & de justice de leurs capitaineries; & » pourront taxer aux gardes-chasses leurs » salaires pour leurs rapports sur les deniers » des *amendes*, dont le revenant-bon sera » mis entre les mains du receveur de nos » bois, ou de notre domaine, pour les » payer, & en compter comme des autres » deniers de son maniement. Défendons » à tous greffiers, sergens, gardes-chasses, » & autres officiers, de s'immiscer en la » collecte des *amendes* des chasses; pourquoi » à cet effet, sera observé ce qui est ordonné » pour les *amendes* de nos forêts ».

Article 14, titre des peines, amendes, restitutions, du mois d'août 1669. « Défendons » aux officiers d'arbitrer les *amendes* & pei- » nes, ni les proposer moindres que ce » qu'elles sont réglées par la présente ordon- » nance, ou les modérer, ou changer après » le jugement, à peine de répétition con- » tr'eux, de suspension de leurs charges » pour la premiere fois, & de privation en » récidive ».

Article 15, idem. « Ne sera fait donc re- » mise ou modération, pour telle cause que » ce soit, des *amendes*, restitutions, intérêts, » confiscations, avant qu'elles soient jugées, » ni après, pour quelque personne que ce » puisse être ».

AMENDÉ, adj. *cheval amendé*, *en terme de manege*, celui qui a pris un bon corps, qui s'est engraissé. (*V.*)

AMENDER *un ouvrage*, c'est en corriger les défectuosités. Les réglemens pour les manufactures de laineries, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être *amendés*, seront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois sans *amende*, & quelquefois sans préjudice de l'*amende*.

Parmi les artisans, les besognes saisies par les jurés, qui ne peuvent être *amendées*, sont sujettes à confiscation.

AMENDER, signifie aussi *diminuer le prix*. Les pluies ont fait *amender* les avoines & les foins. Quelques-uns disent *ramender*. *Voyez* RAMENDER. (*G*)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, *terme de marine*, signifie *abaisser* ou *mettre bas*. Par exemple, on dit: le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'*amener* nos vergues sur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaisseau du roi, qui nous contraignit d'*amener* le pavillon par respect. Après deux heures de combat, le galion Espagnol *amena* & se rendit. *Ce vaisseau a amené*, c'est-à-dire, qu'il a abaissé ses voiles ou son pavillon pour se rendre.

AMENE, *terme de marine*, c'est ainsi qu'on commande d'*amener* ou de baisser quelque chose; *amene* le grand hunier; *amene* la misene; *amene* le pavillon; *amene* les huniers sur le ton; *amene* tout, toute la voile; *n'amene* pas. *Voyez* HUNIER, MISENE, PAVILLON, *&c.*

AMENER *les mâts de hune*, c'est les mettre à bas. *Amener un vaisseau*, *amener une terre*, c'est pour dire *s'en approcher*, ou *se mettre vis-à-vis*. On dit: *nous amenâmes cette pointe au sud*. *V.* HUNE, PLAT-BORD, *&c.* (*Z*)

AMÉNITÉ, s. f. (*Philosophie morale, belles-lettres.*) C'est dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politesse & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait souhaiter de vivre avec celui qui en est doué.

Un peuple sauvage peut avoir de la douceur; mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civilisé.

La société des hommes entr'eux, & sans les femmes, auroit trop de rudesse, ce sont elles qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inspirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité se dit aussi, & dans le même sens, du style d'un écrivain; & cette qualité convient particuliérement au familier

noble & aux ouvrages de ſentiment. Le ſtyle d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle eſt plein d'*aménité*. On peut auſſi le dire du ſtyle héroïque ; & c'eſt une des qualités de la proſe d Télémaque.

L'*aménité*, la délicateſſe, la molleſſe du ſtyle, la foibleſſe même ſympatiſent enſemble. On ne dit point d'un ſtyle vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M.* MARMONTEL.)

AMENOPHIS, (*Hiſt. d'Egypte*) fils de Rampsès, roi d'Egypte, fut élevé ſur ſon trône qu'il ſouilla par ſes cruautés. L'hiſtoire nous le repréſente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux & de victimes qu'il immole à ſes caprices & à ſes ſoupçons. Les Egyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouilloit à ſon gré de leurs poſſeſſions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur eſclavage, ſortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rébelles, ils appellerent à leur ſecours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monſtre qui n'uſoit de ſon pouvoir que pour tout oſer & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoiſſent en lui le Pharaon, dont le cœur endurci fut inſenſible aux merveilles opérées par le conducteur des Iſraëlites. (*T-N.*)

AMENRIR, v. act. (*Juriſp.*) terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il ſignifie *diminuer*, *eſtropier*, *détériorer*, &c. (*H*)

* AMENTHÈS, ce terme ſignifioit chez les Egyptiens la même choſe qu'ᾅδης chez les Grecs ; un lieu ſouterrein où toutes les ames vont au ſortir des corps ; un lieu qui reçoit & qui rend : on ſuppoſoit qu'à la mort d'un animal, l'âme deſcendoit dans ce lieu ſouterrein, & qu'elle en remontoit enſuite pour habiter un nouveau corps. Preſque tous les légiſlateurs ont préparé aux méchans & aux bons, après cette vie, un ſéjour dans un autre, où les uns ſeront punis & les autres récompenſés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempſycoſe, pour accorder la providence avec la diſtribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La philoſophie les avoit ſuggérés l'un & l'autre aux ſages, & la révélation nous a appris quel eſt celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude ſur notre exiſtence future, ni ſur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'eſt expliqué poſitivement ſur ces objets importans, ne nous laiſſe aucun lieu aux hypotheſes. Mais je ſuis bien étonné que parmi les anciens philoſophes que cette lumiere n'éclairoit pas, il ne s'en ſoit trouvé aucun, du moins que je connoiſſe, qui ait ſongé à ajouter aux tourmens du Tartare, & aux plaiſirs de l'Eliſée, la ſeule broderie qui leur manquât ; c'eſt que les méchans entendroient dans le Tartare, & les bons dans l'Eliſée ; ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penſeroit d'eux, quand ils ne ſeroient plus. Cette idée m'eſt venue pluſieurs fois à la vue de la ſtatue équeſtre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faiſois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été ſi doux pour lui ! car je n'étois plus ſon ſujet.

* AMENTUM, ſ. m. Pour bien entendre ce que c'eſt que l'*amentum*, il faut ſavoir que les Romains avoient deux ſortes de lance ou pique, *haſta* : les unes pour les ſoldats armés à la légere : elles ſe lançoient comme le javelot ; les autres, plus longues & plus peſantes, dont on frappoit ſans les lâcher, celles-ci s'appelloient *haſtæ amentatæ* ; & l'*amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traverſoit à peu près dans le milieu. Le ſoldat paſſoit ſon doigt dans le lien, de peur qu'en lançant ſon coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit auſſi des javelots à *amentum*. *V. l'Antiq. expliq. p.* 64.

* AMENUISER, *allégir*, *aiguiſer*, termes communs à preſque tous les *arts méchaniques*. *Amenuiſer* ſe dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiſer une planche*, c'eſt lui ôter par-tout de ſon épaiſſeur ; il ne differe d'*allégir*, dans cette occaſion, qu'en ce qu'*allégir* ſe dit des groſſes pieces comme des petites ; & qu'*amenuiſer* ne ſe dit guere que de ces dernieres ; on n'*amenuiſe* pas un arbre, mais on l'*allégit* ; on ne l'*aiguiſe* pas non plus ; on n'*aiguiſe* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiſer* ne ſe dit que des bords ou du bout ; des bords, quand on les met à tranchant ſur une meule ; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiſer* ne ſe peut jamais prendre pour *allégir* ;

mais *amenuiser* & *allégir* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une voliche; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

* AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales & autres que nous reconnoissons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absinthe, ou la coloquinte; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent: d'où il s'ensuit que si les substances étoient dans un état de vicissitude perpétuelle, & que les choses ameres tendissent à cesser de l'être, & celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettroient à ceux qui viendroient long-temps après nous, aucune notion distincte, & qu'il n'y auroit point de remede à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la saveur, passons à l'action *des amers*. En général ils paroissent agir premiérement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion qui sont relâchées & affoiblies; & secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante & peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où il s'ensuit encore que les *amers* corrigent le sang & les humeurs; qu'ils facilitent la digestion & l'assimilation des alimens; qu'ils fortifient les solides, & qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part, pour la conservation de la santé. *V.* AMERTUME.

* AMER DE BŒUF, c'est le fiel de cet animal; les teinturiers-dégraisseurs en font un grand usage pour enlever les taches des étoffes. *Voyez* DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, s. m. c'étoit, *chez les Sarasins*, la même chose qu'*émir* (*voyez* ÉMIR). La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

AMÉRIQUE, (*Hist.* & *Géographie.*) L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau continent qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphere de notre planete, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens; comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier, que les fictions rapportées par Elien *Hist. diverf. lib. III.*) au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; & en 1430 ils n'avoient aucune notion sur l'isle Formose qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est en-

core bien éloigné de ce que la géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norvégiens; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le xv^e^ siecle des établissemens au Groenland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici, qu'on ne seroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groenland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pôle. D'ailleurs le danger de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espece de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aisée; & quand on le voit s'élever jusqu'au xxv^e^ degré de latitude nord, pour saisir ce vent d'est qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presque en droite ligne à l'isle de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance; aussi les Espagnols, par une ingratitude véritablement monstrueuse, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Espagne, de la gloire de sa découverte, en débitant à cette occasion des fables puériles & contradictoires. La vérité est, que Colomb a été guidé par un de ses freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faisant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étonner que de trois cens soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroissoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un émisphere sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, on trouveroit ou des isles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des isles & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonnement. Nous ne nous sommes point proposés de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout est merveilleux, & rien n'y est approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'est pas possible d'en nommer plus de deux, qui eussent formé une espece de société politique, c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la construction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que, quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or sans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'*Amérique* ne possédoit presque aucun animal propre au labourage; le bœuf & le cheval y manquoient de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légéreté des terres, dit Columelle, (*de re rust. lib. VII.*) fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bizon de l'Amérique auroit pu y servir à labourer; mais comme le bizon a un instinct très-revêche, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par degrés le goût de la domesticité. Or voilà ce que personne n'avoit même imaginé en *Amérique*, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphere: leur indolence

& leur pareſſe ont ſur-tout frappé les obſervateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la ſtupidité, qu'ils témoignent en de certains cas, eſt telle qu'ils paroiſſent vivre, ſuivant l'expreſſion de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage ſur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, ſi l'on en excepte le défaut preſque abſolu de la barbe, & de ce poil follet que les individus des deux ſexes devroient y avoir après le terme de la puberté ; & on ne ſauroit dire toutefois que le germe de ce poil ſoit détruit ou déraciné : puiſqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées : car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des ſujets fort petits ; parce que l'action extrême du froid s'y oppoſe au développement des membres : & il en eſt à peu près de même dans le Groenland, qu'on fait auſſi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine ; & le plus parfait accord du langage des Groenlandois avec celui des Eskimaux, ne laiſſe ſubſiſter à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables auſſi révoltantes que le ſont toutes celles qui parlent d'une eſpece giganteſque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on eſt aujourd'hui dans l'uſage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raiſonnables, comme Narbrough (*V. to the ſouth ſea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les repréſentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenſes, où les Anglois qui ont traverſé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap blanc juſqu'à *Buenos-aires*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour ; de ſorte que la difficulté de trouver la ſubſiſtance a dû y être très-grande avant le temps de la découverte, & lorſque les chevaux n'y exiſtoient pas encore ; puiſque la chair de ces animaux ſert preſque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45^e. degré de latitude ſud. Tel eſt l'excès de la pareſſe dans ces ſauvages, ils mangent les chevaux par le moyen deſquels ils pourroient défricher leurs déſerts, & finir enfin ce genre de vie miſérable qui ne les met pas au-deſſus du niveau des bêtes guidées par leur inſtinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait juſqu'à préſent, parmi les races particulieres & diſtinctes, ces Blafards qu'on rencontre en aſſez petit nombre à la côte Riche & à l'iſthme du Darien ; (Warffer's *deſcript. of the iſthmus of Amer.* & Coréal. *V. t. I.*) puiſque c'eſt une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on fait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Aſie. L'indiſpoſition d'où réſultent tous ces ſymptomes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement baſanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il eſt parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie françoiſe, les Himantopodes ou les ſauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Eſtoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces abſurdités que tant de voyageurs ont oſé croire, & qu'ils ont oſé écrire. Tous les hommes monſtrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monſtrueux par artifice ; comme ceux qui ont la tête parfaitement ſphérique, & qu'on nomme *têtes de boule* ; comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales* ; comme ceux enfin, qui l'ont conique ou allongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus où les modes ne ſauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produiſent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les ſauvages, dont quelques-uns ſe raccourciſſoient le cou, ſe perçoient la cloiſon du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'allongeoient les oreilles ou ſe faiſoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-deſſus de la cheville.

On ne ſait point, & il ſera toujours diffi-

cile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique : on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururuapé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *vvorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé ; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'isle de S. Domingue où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler : cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord ; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque temps après sa transplantation.

Le défaut presqu'absolu de la culture, la grandeur des forêts ; la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'*Amérique* mal-sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémispheres sous les mêmes paralleles, à douze degrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés : aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient fait dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal ; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même temps le feu ; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis : car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de temps dans la pratique : aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement ; & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve

dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte : car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer ; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eus entre eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere ; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder : tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi ; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs ; pendant qu'aux terres Magellaniques, il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie, mais seulement des buissons, des ronces, & de grosses touffes de mauvaises herbes, (*Beschrei von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y récele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire, que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes. (*Voyages faits dans le vaisseau le Wager.*) Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est réguliérement inondée tous les ans, parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zône torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrêmité de la mission des Moxes, vers le quinzieme degré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de temps en temps les habitans sur les montagnes : aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes*).

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions ; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cens millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien : mais il est important de faire observer que les cal-

culs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération ; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terre au-delà de Sioux & des Assénipoils : on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I, c.* 9.) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des negres dont la traite réguliere commença en 1516, & coûta des sommes énormes : on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de Saint-Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Genes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces ; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit, au quinzieme siecle, l'étonnante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine : les lettres y étoient inconnues : on y ignoroit le nom des sciences : on y manquoit de la plupart des métiers : le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture ; puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner : la raison, qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix : le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens ; puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pêtrie, que des fanatiques mangeoient dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-temps que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles ; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de temps immémorial. Car, quoique les procédés, qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minéral, soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer ; & on sait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les

les avis particuliers qu'on en a reçu des différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fût ébranlée; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de se ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias* au sujet de l'Atlantique noyé par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, cap. 12 & 13.*) La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande isle ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratostene sous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues, & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer si bourbeuse au-delà du détroit de Gibraltar, qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'Αργοναυτικα, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette isle, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan, en portant le navire *Argo* du Boristhene dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'isles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchissant la mer du Kamtschatka ou le détroit de Tchutzkoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planete fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'*Amérique* avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matiere

pour l'hémisphere opposé au nôtre : car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici, que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique*, & à de si petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les isles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur : il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi les grands os qu'on y déterre, ont appartenu à des especes éteintes ou détruites plusieurs siecles avant l'époque de la découverte ; puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate, qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pié de diametre. Quelques hippopotames de la grande espece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres : mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squelettes exhumés en *Amérique*, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnassiers ; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an 1768.*) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en *Amérique* un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terrestres de la premiere grandeur sont frugivores, & non carnassiers : c'est une erreur de la part de Prosper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupedes carnassiers de la premiere grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des especes zoophages, n'est guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette riviere en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans*, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammou*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant M. Bertrand qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'*Amérique* septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huître trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées ; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son temps on

voyoit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation : *certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*De Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur maniere de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non-seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand des tributs se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses ; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne font rien pour des chasseurs, qui en cherchant le gibier, ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déja très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques piés de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier ; comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel ; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même sur les extrémités des zones tempérées vers l'équateur, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes ; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux visceres la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déja de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement des champs entiers, comme nous semons le seigle : enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois piés, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine ; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables : les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes

avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus* : en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour. (Dion, *in Sever.*) Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac : il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angelique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland : on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-secs avec tant de force & si long-temps qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inféroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler. (Muller, *Reise und entdek : von den Russen, tom. I.*) Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique ; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philipines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit, par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamtschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse leurs sœurs, ou les connoissoient sans les épouser : ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là ; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux : ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplement dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante ; & c'est là un résultat auquel on ne se feroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla, (*Mœurs des sauvages & Histoire de l'Orénoque.*) Il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisieme degré de parenté ; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*Hist. des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient, par une polygamie singuliere, leurs sœurs

& leurs cousines-germaines à la fois; il ajoute à la vérité, *page 68*, *tome II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple; mais c'est-là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tome I, page* 14. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique*, que parmi les tribus plus nombreuses; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important pour pouvoir en parler avec assurance; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues; des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national; où nous qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le temps de la conquête des Macédoniens; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrès qui empêchent le mariage sont très-peu étendus; cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au Levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en pas douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojedes ne contractent de mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'*Amérique* des causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*) Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire; si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les

nerfs des bras, comme l'habitude de chaſſer fait que les Américains ſoutiennent de longues marches : & c'eſt probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques*,) quoiqu'ils ne courent ou ne chaſſent que lorſque la néceſſité la plus preſſante les y oblige. Car, quand ils ont quelques proviſions de chair boucanée, ils reſtent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le beſoin ſeul peut les forcer à ſortir; & on ſait aujourd'hui par un grand nombre d'obſervations recueillies dans différentes contrées, que tous les ſauvages en général ont un tel penchant pour la pareſſe, que c'eſt-là un des caracteres qui les diſtingue le plus des peuples civiliſés. A ce vice honteux il faut joindre encore une inſatiable ſoif des liqueurs ſpiritueuſes ou fermentées, & alors on aura une idée aſſez juſte de tous les excès dont ces barbares ſont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples ſitués ſous des climats froids, ſe trompent, puiſqu'on voit par toutes les relations, que, ſous les climats le plus froids, comme ſous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occaſion; & ils auroient preſque toujours cette occaſion, s'ils étoient moins pareſſeux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque ſouvent; car on ſait que le caouin, la piwo-rée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette eſpece, ſont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la caſſave. Chez les hordes, qui ne cultivent abſolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits ſauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante; ce qui eſt très-aiſé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On ſoupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Monteſquieu, une ivrognerie de nation; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils braſſent eux-mêmes, détruiſent autant leur ſanté que l'eau-de-vie, que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages auſſi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle eſt ſur-tout funeſte à ceux d'entre les ſauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tiſſu muqueux, toujours expoſés à l'air, s'épaiſſiſſent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graiſſes & des huiles, dont ils ſe verniſſent tout le corps pour ſe garantir des piqûres des inſectes, multipliés au-de-là de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes : & c'eſt la perſécution qu'on y eſſuie de la part des Maringouins & des Mouſtiques, qui a auſſi enſeigné l'uſage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-ſouvent de l'extrême vieilleſſe à laquelle tous les Américains parviennent : mais on ſait aujourd'hui qu'il s'eſt gliſſé dans ces récits, des exagérations groſſieres, qui encouragerent vraiſemblablement cet impoſteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe ſous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit ſe faire paſſer pour un cacique Américain, âgé de cinq cens ans. Nous l'avons obſervé, & M. Bancroft a fait la même obſervation dans la Guiane en 1766; il eſt impoſſible de connoître exactement l'âge des ſauvages, parce que les uns manquent abſolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques ſont à peine portés juſqu'au terme de trois : ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui ſeroit néceſſaire pour y ſuppléer; & faute de calendriers, ils ignorent, non-ſeulement le jour de leur naiſſance, mais même l'année de leur naiſſance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées ſeptentrionales; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une tranſpiration continuelle, y abrege le cours ou le ſonge de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'eſt que les femmes Américaines accouchent preſque toutes ſans douleur, & avec une facilité étonnante, & il eſt très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les ſuites de l'enfantement : les hiſtoriens diſent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de

sages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une conformation particuliere des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cents ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans; c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde: elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se r'ouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne se disloquent point leurs membres, en élévant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter: mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible. Usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad. Hist. Brasiliæ.*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous savons que les études sont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque temps, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premieres: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent; s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales, (*Descript. & Voy. aux Indes occident.*) il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'a-

voir essuyé quelque altération par la nature du climat ; & comme c'est-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles ; puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déja eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le temps qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année ; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin : ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoit retardé les progès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'*Amérique* : à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la riviere de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plu de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoeint la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des negres marrons, revoltés contre les Hollandois aux Berbices. (*Naturgeschite von Guiana*, § 161. Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non-seulement le manioc, mais encore le pisang (*musa paradisiaca*) ; & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui, sans y être contraints par aucune espece de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane qui, en 1719, mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de 800 lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque ; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtissent aussi leurs prisonniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être

s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont déja parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde : des moines, & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or, voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument : aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses ; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps de ce *Dictionnaire* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *histoire de philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan ; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison ; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs freres en l'honneur de l'éternel dans la place major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumieres, de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui font aussi dans leur sens des *auto-da-fé*, & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues ; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'*Amérique*, *boyés*, *samétyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecin que celui de sacrificateur, qu'on

leur a souvent donné : il est vrai qu'ils accompagnent les remedes, qu'ils servent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des présens & des procédés généreux à nous communiquer les caracteres de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les médicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'*Amérique*, des rivaux, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations sont écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point de missionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las-Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destruccion de las Indias occidentales per los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses œuvres, imprimées à Barcelonne, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'est une exagération grossiere. Et voici pourquoi ce Las-Casas a tant exagéré : il vouloit établir en *Amérique* un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers & par une espece de chiens dogues, apportée en Europe du temps des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde qu'ils soupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la derniere bassesse ; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduisoient cent soixante-dix fantassins, soixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis assommer à coups de crosse de fusil dans l'isle de Puna. Telle étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cens fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cens trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'isle de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'etoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on

par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts; & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere pour écarter les faussetés & les prodiges dont elles fourmillent: les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs; & font enfin des romans dégoûtans, qui ne se sont que trop multipliés de nos jours; parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites: une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant, sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, se trompent; puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nus: ils n'avoient ni casque, ni cuirasse; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots: cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoit le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cens hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabaliba, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder; de sorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déjà fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois, ou en y puisant de l'eau: ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'*Amérique* ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déjà dit, possesseurs absolus du terrein; parce que dans leur maniere d'exister, la chasse équi-

vaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les isles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum*, *tenore præsentium*, *donamus*. On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet *acte de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les antropophages ou les cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque: ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang, & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentera, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cæli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déjà observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du cinquantieme degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau monde une peuplade Américaine qui soit libre, & qui pense à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des missions ; puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances va-

gues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après; d'autres n'ont paru que très-long-temps après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques-autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cens, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donné à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposé aux pays, caps, baies, rivieres, *&c.*, on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque partout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des

noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, *&c.*, sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres païs.

10° Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré jusqu'au pôle; nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres; mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article Californie, ce qui regarde cette presqu'isle, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne merite pas qu'on s'y arrête jusqu'à présent, sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cens lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article Assinipoels.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à peu près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cens lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le soixante-cinq & le soixante-dixieme degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapons, *&c.* Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus Patagons de huit piés sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pyg-*

mées ces petits hommes du nord, de quatre piés. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à peu près la même distance; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & si-tôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à peu près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la description, quoique grossiere, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, par contre, nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent; savoir: que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, *&c.* que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, *&c.* Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest; environ d'autant qu'une riviere court à l'ouest, *&c.* Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280^e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 1000 lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer); combien de degrés cela fera-t-il? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60^e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69^e; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60^e; cette riviere doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian; je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où 10 lieues par degré feront 100 degrés; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jetât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon systême; celle-ci étant généralement placée,

comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus. On parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà? D'où viennent ces hommes barbus? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu à peu; le saut Saint-Antoine est à peu près au même degré; les colonies Angloises, à l'est du Missisipi, & leurs voisins les sauvages, n'ont pas besoin qu'on en parle: tout ceci est hors de doute; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des puants: après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros; de-là il descendit la riviere Onisconsine jusqu'alors inconnue; monta pendant huit jours le Missisipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares: entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jete dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur trente de large: des bâtimens de deux cens piés de long voguent sur ce lac: vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples; une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En composant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cens soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cens lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cens lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long; n'en comptons que quatre-vingts; voilà déja six cens & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixieme degré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cens quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroient un reste de deux cens cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en force; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que le Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac: mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cens quarante-six

rante-six ou deux cens quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipigon entre le quarante-septieme degré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ quarante-cinq degrés de latitude, & au sud du fleuve de Missisipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à deux cens soixante-quinze degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au deux cens quarante-cinq à deux cens cinquante, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que sera-ce, si on réduit ces six cens trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elle feront quarante-cinq degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au deux cens quarante-unieme degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées seront dans la plaine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Téguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les douze degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts tasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis longtemps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'isle de Barataria; « mais que » cependant en France & ailleurs, le plus » grand nombre a regardé ces mémoires » comme le fruit des voyages d'un cavalier qui écrivoit mal, quoiqu'assez légé- » rement & qui n'avoit point de religion, » mais qui racontoit assez sincérement ce » qu'il avoit vu. »

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puans, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconsine dans le Missisipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Missisipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 45e degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Missisipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans ce détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'ouest, *&c.*

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles : elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, personne ne la révoqua en doute : ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on l'a traitée de chimere sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a supprimée dans celle du Missisipi, sans en dire la raison. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan comme aussi fabuleuse que l'isle de Barataria ; mais c'est sans preuve ; & il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossieres, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démenti ; ils ne l'ont pas fait : ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à sept ou huit lieues au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest ; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Ballin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, est à peu près sous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique ; il compte de-là cent & douze lieues vers l'est jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos ; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais, & la province de Quivira dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, *&c.*

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 lieues de Cibola vers l'ouest, confirmerent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Montezuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sur que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivieres qui y prennent leur source, coulent chacune du côté d'où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'ouest s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivies par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude : mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute déja suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation : tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité ; l'une que les circonstances de la relation ne sont pas confirmées par d'autres, l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes & la raison pourquoi on rejette les anciennes relations espagnoles. Quoi de plus ridicule ? celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde : on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors ; mais parce que depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui ; de même que pour les isles de Salomon, plusieurs terres australes, *&c.* Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé ; & ce qu'il y a de plus étonnant est que les

découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore, l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse ! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes !

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit ? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missispi, étoit inconnue avant lui; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejeter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu ? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ? celui de *St. Pierre* ou celui de *riviere cachée* : cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déja assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer, & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son systême sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie; mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas un homme d'étude, ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient réellement donné la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes; ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de trois cens lieues du Missouri au saut St. Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au-delà du 45^e^ degré; ainsi seulement cinq degrés pour les trois cens lieues; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la riviere Saint-Pierre à 45. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses cinq cartes qui ensemble représentent toute l'*Amérique*, place la riviere de S. Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-temps que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejeter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion,

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os: on voit évidemment que c'est lui-même; mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres: il se trouve, selon les unes, à environ 48d. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e. vers l'ouest; tous placent de ce côté la fameuse riviere de l'ouest; je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au N. O. des Gnacsitares, & au N. E. du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jette; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant: au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Assinibouls, *&c.* de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipigon, & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune riviere en sorte & se jette vers l'ouest. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas; si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainsi dire, dans sa mer de l'ouest. La Hontan assure, sur le rapport des Moosemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent aussi leur source dans ces montagnes; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipigon, précisément où M. Buache représente la riviere Poscoyac, comme s'y jetant. Comment concilier ceci? Avançons de 5 degrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45e & le 40e, qui nous présentera des choses importantes: je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Missisipi, nous y trouverons même jusqu'au 25e degré des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui assuroient que les colonies angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes paralleles vers l'ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles, *&c.* par une riviere qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivieres, pas même au Missisipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'ouest, sur les bords de Moingona, du Missouri & autres rivieres, se trouvent seulement jusqu'à l'est & le nord du nouveau Mexique, les Missouris, Cansez, Panis blancs, Acansez, Aïonez, & sur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe & plusieurs autres rapportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a depuis sa source 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera, lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans son histoire de la Louisiane, du voyage du sauvage Yason, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu sa route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Missisipi. M. le Page dans sa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à deux cens quatre-vingt-quatre degrés quinze minutes de longitude & quarante de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il désapprouve en divers endroits de son ouvrage la maniere dont les autres cartes représentent le cours de cette riviere.

En effet ; on la fait venir du nord-oueſt, & quelques-unes lui donnent des ſinuoſités infinies.

Pour lui, ce n'eſt qu'au 282ᵉ degré qu'il l'a fait deſcendre du nord-eſt au ſud : tout le reſte de ſon cours eſt droit de l'oueſt à l'eſt, de même que celui de la riviere de Canſez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le ſavoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient ſur le Miſſouri le fort Orléans ? qui s'en eſt informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte eſpagnole dreſſée avec ſoin, pour ſervir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorſque les Eſpagnols en devoient être mieux inſtruits que tous autres ?

Le cours du Miſſouri y eſt donc marqué généralement entre le quarante-un & quarante-deuxieme degré de latitude (*a*) : il paſſa chez les Canſez qui ſont entre le 40 & le 41ᵉ. degré, qui lui conſeillerent de marcher une lune & alors droit au nord ; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant ou couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Miſſouri ; il vit des montagnes & craignit de les paſſer, de peur de ſe bleſſer les piés (*b*). Enfin, il rencontra des chaſſeurs qui lui firent remonter le Miſſouri, encore pendant neuf petites journées, & marcher enſuite cinq jours droit au nord, au bout deſquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul : deux grands villages des Canſez ſont marqués ſur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 degrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ſoit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, diſant que notre Anacharſis américain l'avoit aſſuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement ; d'où il conclut que celui-ci, ne faiſant qu'environ ſix lieues par jour, lorſqu'il eſt chargé de deux cens livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de ſoixante, devoit ſouvent faire juſqu'à neuf ou dix lieues. Il a raiſon ; car le P. Charlevoix aſſure que les Aouïez, à 43 degrés trente minutes, font vingt-cinq à trente lieues par jour (*c*) lorſqu'ils n'ont pas leur famille avec eux : cependant il ſe rabat à ſept lieues par jour, qui font donc deux cens & dix lieues, depuis les Canſez, qui ſe trouvent, dis-je, au 282ᵉ degré ; ces deux cens & dix lieues, à quatorze lieues & demie par degré, font 14 degrés & demi, juſqu'au lieu qu'il rencontra les chaſſeurs qui ſe trouverent donc à 267 degrés & demi ; on voit bien que c'eſt compter trop peu.

Les ſauvages diſent unanimement que le cours du Miſſouri eſt de huit cens lieues, & qu'au milieu, ainſi à quatre cens lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées, avant que de tourner au nord : ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au 264ᵉ degré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſſipi, que 20 degrés 15 minutes ; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cens quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cens. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup (*d*).

(*a*) Le Page du Praz, *Relation de la Louiſiane, tome III, pag.* 89 *& ſuiv.*

(*b*) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Miſſouri, avant de paſſer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorſqu'on voudra conſidérer que les ſoldats romains, chargés du poids de ſoixante livres, faiſoient ſix à ſept lieues de chemin en cinq heures de temps ; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les ſauvages, dès leur jeuneſſe, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chaſſe, & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(*d*) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des ſauvages ; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, quatre cens lieues, mais qu'il y en a moins de là juſqu'à ſa ſource, que les ſauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſſipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cens lieues juſqu'au ſaut Saint-Antoine ; mais beaucoup moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes ; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé ſeulement au 270ᵉ degré,

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là il deſcendit pendant dix-huit jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins : contentons-nous de quinze; cela fera deux cens ſoixante-dix lieues, ou environ vingt degrés; nous nous trouverons alors au deux cens cinquantieme degré.

Il vint en aſſez peu de temps chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la riviere, ſans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, ſe trouve ſeulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au deux cens trentieme degré. Il ſe joignit à des hommes qui habitoient plus avant ſur cette côte vers le couchant, & ils ſuivirent à peu près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ces camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le diſſuaderent de paſſer outre, diſant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit enſuite tout à coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des deux cens degrés de longitude, ou des cent quatre-vingt-dix, où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes eſpagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pouſſe cette diſtance plus loin que moi, & on ne ſauroit pourtant ſe plaindre qu'il exagere dans ſon calcul.

Il part d'après le principe que voici : Moncacht-Apé a été abſent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduiſant le tout en journées de terre, trente-ſix lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour ſon retour. A ſept lieues par jour ſeulement, cela feroit trois mille ſept cens quatre-vingt lieues : il en rabat encore la moitié pour les détours; ce ſera, ce me ſemble, bien aſſez, reſtent mille huit cens quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonſtances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation : les voici.

M. le Page du Praz, dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yaſon de nation, qu'il a viſité, lui » avoit aſſuré qu'étant jeune, il avoit connu » un homme très-vieux qui avoit vu cette » terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin, & que dans le » temps que la grande eau étoit baſſe, il » paroiſſoit dans l'eau des rochers à la place » où étoit cette terre. »

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne ſaurois la certifier; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louiſiane, dans laquelle lui, ou du moins ſon éditeur, eſt ſouvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans ſon ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, ſi celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'obſerve en ſecond lieu que, ſi elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'eſt ſurpaſſé ſoi-même. On ne ſauroit imiter mieux la ſimplicité du récit d'un homme rouge, une narration auſſi conforme à ſon génie, & des circonſtances mieux adaptées à la narration; circonſtances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le font parfaitement à un de ces hommes ſenſés, que nous nommons *ſauvages*. Enfin, tout ſemble convaincre un lecteur non prévenu, que c'eſt Moncacht-Apé lui-même qui en eſt l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en impoſer au public.

3°. M. le Page aſſure, que ce ſauvage étoit connu chez ces nations ſous le nom de *Moncacht-Apé*, qui ſignifie, *un homme qui*

tue la peine, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Nachetz, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques, *Supplément*, n°. 1.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est, la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *mémoires & observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in*-4°. des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles; que dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus, que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse; que les Moozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, &c. qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejeter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déja du temps d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, & où les cartes suivantes ont placé à peu près les Moqui. Six nations vinrent

les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne ; trois cens & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-ouest du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premieres nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des essaims de peuples, comme ailleurs. On sait que ceci est arrivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne ; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a eu part.

Qu'on ne dise pas que l'*Amérique* est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche ? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins ? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangere : ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.* avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodites : cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis & ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés des avantages de la nature ?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien des points aux Chinois ; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou ? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne sont arrivés sur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme siecle. D'où seroient-ils donc venus ? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jesso, ensuite au Kamschatka, & enfin à l'*Amérique*, & par-tout ils employerent quatre ou six fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer ? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se seroient rafraîchis dans les isles, puisque les vents alisés les auroient favorisés : mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois, qui pourroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non-seulement au Mexique, mais passé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée ? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au-delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace ? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent ?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.* ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bisarres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, *&c.* dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'*Amérique*.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, *&c.* l'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers ? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*, mais il est incertain si de-là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établissement qu'ils pousserent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chasserent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés ; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes ; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De-là le mêlange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilité. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Missourites, les Canses, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Padoucas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on poussoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivît alors la même route : ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bientôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan ; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuf-

crit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Missipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une riviere à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en temps de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravanes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après douze cens mille de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E*)

AMERS *ou* AMETS, s. m. (*Marine.*) ce sont des marques prises sur la côte pour servir à guider les navigateurs, & les faire éviter les dangers cachés sous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on se sert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins, & autres marques sur les côtes qui puissent se distinguer aisément de la mer. (*Z*)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrech, sur la riviere d'Ems. *Long.* 23; *lat.* 52, 14.

AMERTUME, s. f. (*Phys.*) espece de saveur ou de sensation opposée à *douceur*. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps *amer* sont émoussées & diminuées au point qu'il n'en reste pas une qui soit longue & roide, ce que l'expérience paroît confirmer. En effet, les alimens étant brûlés ou cuits, & leurs particules diminuées & brisées par le feu, deviennent amers: mais cette hypothese ou explication, comme on voudra l'appeller, est purement conjecturale. *Voyez* GOUT & AMER. (*O*)

* AMÉS ET FÉAUX, expressions par lesquelles nos rois avoient coutume de distinguer dans leurs lettres-patentes, les magistrats & les officiers qui avoient dignités, d'avec les autres; il n'y avoit même ordinairement, selon la remarque de Loyseau, dans son *traité des ordres & des dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conseillers du prince*, à qui il accordât ceux de *dilecti & fideles nostri*, dont *nos amés & féaux* est la traduction.

* AMÈS, espece de gâteau qu'on faisoit dans les cuisines grecques. La maniere ne nous est pas connue.

AMESTRIS, (*Hist. de Perse.*) femme de Xerxès, roi de Perse, fut un exemple des atrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisirs, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste. Cette princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit épouser sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguer sa vertu, se sentit embraser d'un amour furieux pour sa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xerxès ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse qui, charmée de l'éclat de sa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'apperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de sa fille. Les rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jeter aux chiens qui les dévorerent à ses yeux, tandis qu'elle ref-

DIVISION GÉNÉRALE *DE L'AMÉRIQUE.*

AMÉRIQUE

- DANS LE CONTINENT.
 - AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.
 - LE MEXIQUE *ou* LA NOUVELLE ESPAGNE.
 - L'Audience de Guadalajara, les Provinces de
 - Cinaloa, Nouvelle-Biſcaye, Zacatecas, Guadalajara, — du Nord au Midi dans le milieu des terres.
 - Chiametlan, Xaliſco, — du Nord au Midi ſur les côtes de la mer.
 - L'Audience du Mexique, les Provinces de
 - Panuco, Mexique, Méchoachan, Los Angelos, Antequerre, Tabaſco, Jucatan, — ſur le Golfe du Mexique du Nord-Oueſt au Sud-Oueſt.
 - L'Audience de Guatimala, les Provinces de
 - Soco-Nuſco, Guatimala, Nicaragua, Coſta-Rica, Veragua, — du Nord-Oueſt au Sud-Eſt ſur la mer du Sud.
 - Honduras, Vera-Pax, Chiapa, — du Sud-Eſt au Nord-Oueſt ſur le Golfe du Mexique.
 - LE NOUVEAU-MEXIQUE, *ou* LA NOUVELLE-GRENADE, qui contient pluſieurs petits Peuples & provinces, tant à l'Eſt qu'à l'Oueſt de la riviere *del Norte*.
 - LA FLORIDE.
 - La Louiſiane.
 - La Floride Eſpagnole.
 - La Nouvelle-Géorgie, à quoi il faut ajouter une partie de la Caroline.
 - LE CANADA.
 - Septentrional,
 - Le Canada proprement dit ; La Nouvelle-Bretagne, ... ; La Nouvelle-France, ... — du Nord au Sud.
 - Méridional,
 - La Nouvelle-Écoſſe, ... — du Nord au Sud.
 - La Nouvelle-Angleterre, ... ; La Nouvelle-Yorck, ... ; La Nouvelle-Gerſey, ... Orientale, Occidentale, ; La Penſilvanie, ... ; Le Maryland, ... ; La Virginie, ... ; La Caroline, ... — du Nord-Oueſt au Sud-Oueſt.
 - AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.
 - TERRE-FERME.
 - Orientale,
 - La Caribane, ... ; La Guiane, ... — du Nord au Sud.
 - Occidentale,
 - Panama *ou* Terre-Ferme, ... ; Carthagene, ... ; Sainte-Marthe, ... ; Rio de la Hacha, ... ; Venezuela, ... ; Andalouſia, ... — de l'Oueſt à l'Eſt.
 - Paria, ... ; Nouveau Royaume de Grenade, ... ; Popayan, ... — de l'Eſt à l'Oueſt.
 - LE PÉROU.
 - Les Provinces Septentrion. de
 - Porto, ... ; Los Quixos, ... ; Paçamores, ... ; Quito, ...
 - Les Provinces Méridion. de
 - Le Pérou, ... ; Los Charcas, ... ; La Sierra, ... — du Nord au Sud.
 - LE PAYS DES AMAZONES, habité par une multitude de petits peuples ſur les deux rives du fleuve des Amazones.
 - LE BRESIL, habité de même par une foule de peuples, tant ſur les côtes que dans les terres.
 - LE CHILI.
 - Le Chili proprement dit, ... ; Le Chili Impérial, ... — du Nord au Sud ſur la côte de la mer.
 - Chuguyto *ou* Chucurto, ... — à l'Eſt du Chili Impérial.
 - LE PARAGUAY. Les Provinc. de
 - Guayra, ... ; Paraguay proprement dit, ... ; Haco *ou* Chaco, ... — de l'Eſt à l'Oueſt le long des bords de Rio de la Plata.
 - Tucuman, ... ; Rio de la Plata, ... ; Vraguay, ... — de l'Oueſt à l'Eſt le long des bords de Rio de la Plata.
 - LA TERRE MAGELLANIQUE, où ſont les Patagons, les Pulches & autres peuples peu connus.
- DANS LA MER.
 - AU NORD DE L'AMÉRIQUE, L'ISLE DE TERRE-NEUVE.
 - AU MILIEU DE L'AMÉRIQUE, LES ANTILLES,
 - Les Grandes Antilles,
 - L'Iſle de Cuba.
 - La Jamaique.
 - L'Iſle Eſpagnole *ou* l'Hiſpaniola.
 - L'Iſle de Porto-Rico.
 - Les Petites Antilles,
 - Les Iſles Caribbes.
 - Les Barbades.
 - La Guadeloupe.
 - La Martinique, *&c.*
 - Les Lucayes.
 - Les Iſles ſous le vent.
 - La Trinité.
 - Curaçao, *&c.*
 - Les Bermudes.
 - AU SUD DE L'AMÉRIQUE, LES ISLES MAGELLANIQUES, La Terre de Feu, *&c.*

piroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xerxès fit venir son frere, & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retira furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane; mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*T-N.*)

AMÉTHYSTE, s. f. (*Hist. nat.*) *amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette pourprée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*améthyste*; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée, & qu'elles ont un mêlange de rouge, de violet, de gris de lin, *&c.* il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur ou les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*améthyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumiere. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*améthyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*améthyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*améthyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les autres pierres précieuses colorées. *V.* PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *améthystes orientales*: mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales; elles doivent aussi avoir un plus beau poli: on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *améthystes occidentales* sont fort communes: on en distingue deux sortes; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée; elle nous vient par la voie de Carthagene: celle-ci est plus rare que la premiere; on la désigne ordinairement par le nom d'*améthyste de Carthagene*.

La dureté de l'*améthyste* est à peu près la même que celle du crystal; elle se forme aussi comme le crystal en aiguilles exagones terminées à chaque bout par une pointe à six faces. *Voyez* CRYSTAL DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai crystal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabatieres, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule piece, sont en partie de crystal & en partie d'*améthyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans sa mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à six faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*améthyste*, comme le crystal, dans les fentes perpendiculaires des rochers, aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*améthyste* n'ont pas tous la même netteté; il y en a qui, comme le crystal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*améthyste*

dans les montagnes d'Auvergne ; il y en a en Allemagne, en Bohême, en Espagne dans une montagne à deux lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du cryftal, puifque l'*améthyfte* n'eft autre chofe qu'un cryftal peint par une fubftance métallique fort atténuée. *V.* PIERRE PRÉCIEUSE. (*I*)

AMÉTHYSTE, (*Médecine.*) L'*améthyfte*, felon quelques uns, eft propre à empêcher l'ivreffe, étant portée au doigt, ou mife en poudre dans la bouche ; on prétend qu'elle eft bonne pour arrêter le cours de ventre, & pour abforber les acides qui font en trop grande quantité dans l'eftomac, comme les autres fubftances alkalines. Selon M. Geoffroy, les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieufe, ne font pas plus certaines pour leur efficacité, que les vertus prétendues dont on vient de parler. (*N*)

* AMEUBLEMENT, f. m. (*Gramm.*) c'eft l'affortiment de meubles dont on garnit une chambre. Voilà un bel *ameublement*. *Dict. de Trévoux.*

§ AMEUBLIR, fe dit des foins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, foit en divifant fes molécules par des labours fins & réitérés, foit en la calcinant, foit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre font divifées, en forte que le fol reffemble prefque à de la pouffiere, plus les végétaux font à portée d'étendre leurs racines & de fe fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été mife en mottes par les labours d'automne. Les rayons du foleil & la grande chaleur atténuent auffi en d'autres faifons, les terres qui ne font pas trop humides & argilleufes. Il eft important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis font pour les femis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMEUBLISSEMENT, f. m. *terme de jurifprudence françoife*, eft une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui eft immeuble de fa nature, eft réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une ftipulation expreffe faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorfque la femme n'a pas affez d'effets mobiliers pour mettre dans la communauté. Le mari même peut auffi ameublir une partie de fes propres.

L'*ameubliffement* fait par contrat de mariage n'eft pas une paction ou convention fujette à infinuation, quoiqu'elle puiffe emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameubliffement* d'un propre fait par contrat de mariage, refte fans effet dans le cas de décès du conjoint fans enfans.

Dans le cas de renonciation à la communauté par la femme, elle reprend fes *ameubliffemens :* mais fi elle l'accepte, ils font confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne fauroit faire par contrat de mariage l'*ameubliffement* d'aucune portion de fa dot, de fa propre autorité, ni même de celle de fon tuteur ou curateur feul ; ou s'il le peut, du moins feroit-il reftituable après l'avoir fait : mais il ne l'eft pas fi l'*ameubliffement* a été fait par avis de parens, homologué en juftice, à moins que l'*ameubliffement* ne fût exceffif, auquel cas il feroit feulement réductible. Or l'*ameubliffement* eft jugé raifonnable ou exceffif par proportion avec l'avantage que le conjoint ameubliffant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'ufage, c'eft ordinairement le tiers de la dot qui eft ameubli.

L'*ameubliffement* n'étant ftipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublis, il n'en change point d'ailleurs la nature ; de forte que fi la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre, & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans fon lot, il fera propre dans fa fucceffion, comme s'il n'avoit point été ameubli. (*H*)

AMEUTER, v. a. *terme de chaffe*, c'eft mettre les chiens en meute, ou les affembler pour la chaffe. On dit : les chiens font bien *ameutés*, lorfqu'ils marchent bien enfemble. *Voyez* MEUTE.

* AMFORA, petite riviere du Frioul qui a fa fource dans l'état de Venife, & qui fe jette dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* AMHARA, royaume de l'Abyffinie, dont il occupe le milieu ; il touche au feptentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot ; au midi, celui de Walaka ; & à l'occident, celui de Gojam, dont il eft féparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, ſ. *en peinture*, ſe diſent des couleurs qui ſympathiſent entr'elles, & dont les tons & les nuances produiſent un bel effet. Cette union ou ſympathie s'appelle *amitié* ; on dit *des couleurs amies*. (*R*)

* Ami, adj. ſignifie, en fait de négoce, *correſpondant*, perſonne avec laquelle on eſt en liaiſon & en commerce d'affaires. Ainſi l'on dit j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

Ami, eſt auſſi en uſage dans les polices d'aſſurance, & lorſqu'on ne veut pas y paroître ſous ſon nom ; il ſuffit que le correſpondant déclare qu'il aſſure pour compte d'*ami*. *V*. Assurance. (*G*)

* AMIA, nom d'un poiſſon dont Aétius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que ſa chair eſt difficile à digérer ; l'autre qu'il croît ſi promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. *V. Tetrab. I, ſerm.* 2, *& Hiſtor. nat. lib. IX, cap. xiij.*

AMIABLE, adj. *en terme de commerce* : on appelle *amiable compoſiteur*, celui qui fait l'office d'ami pour accommoder deux négocians qui ont des conteſtations ou des procès enſemble. Il differe de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les eſprits, il retranche ſouvent quelque choſe du droit de chaque partie ; ce que l'arbitre qui remplit la fonction de juge ſemble n'avoir pas la liberté de faire. *V*. Arbitre.

AMIABLEMENT ou A l'AMIABLE, *de concert & avec douceur*. Ainſi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs conteſtations *à l'amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (G)

AMIABLES, (*Arith.*) on entend par nombres *amiables*, ceux qui ſont réciproquement égaux à la ſomme totale des parties aliquotes l'un de l'autre : tels ſont les nombres 284 & 220 ; car les parties aliquotes du premier ſont 1, 2, 4, 71, 142, dont la ſomme eſt 220 ; & les parties aliquotes du ſecond ſont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la ſomme eſt 284. *Voyez* Nombre. (*O*).

AMIANTE ou AMYANTE, ſ. f. *amiantus* (*Hiſt. nat.*) matiere minérale compoſée de filets déliés, plus ou moins longs, poſés longitudinalement les uns contre les autres en maniere de faiſceau. Ces filets ſont ſi fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a pluſieurs ſortes d'*amiante*, qui, quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets, par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiante* jaunâtre ou rouſſâtre ; on en voit de couleur d'argent ou griſâtre, comme le talc de Veniſe : il y en a de parfaitement blanche ; elle eſt plus ou moins luiſante : il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur ; on en trouve qui ont ſix pouces & plus : ceux-ci ſont ordinairement les plus blancs & les plus brillans ; ce ſont auſſi les plus rares ; on les prendroit pour de la ſoie, ſi on ne les examinoit pas de près : chaque fil ſe détache aiſément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils ſont collés, &, pour ainſi dire, unis les uns aux autres : quelquefois ils tiennent à des matieres d'une autre nature ; il y en a dans des morceaux de cryſtal de roche : enfin il y a de l'*amiante* qui paroît n'être pas encore dans ſon état de perfection ; c'eſt, pour ainſi dire, une mine ou une pierre d'*amiante*. La plupart des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus* ; mais au moins ce n'eſt pas une pierre calcinable, puiſqu'on a cru qu'elle étoit incombuſtible. La vérité eſt que l'*amiante* réſiſte à l'action ordinaire du feu : mais ſi on l'expoſe à un feu plus violent, on vient à bout de le vitrifier, c'eſt donc une matiere vitrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété ; ſi elle eût été ſeule dans l'*amiante*, on ne l'auroit pas tant vantée : mais elle eſt jointe à une autre propriété beaucoup plus ſinguliere ; c'eſt que les filets de l'*amiante* ſont ſi flexibles, & qu'ils peuvent devenir ſi ſouples, qu'il eſt poſſible d'en faire un tiſſu preſque ſemblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin, ou de ſoie. On file l'*amiante*, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorſqu'on la jette au feu : voilà ce qui a toujours paru étonnant ; & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il eſt aſſez ſingulier d'avoir une toile que l'on blanchiſſe dans le feu ; c'eſt cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiante*. Lorſqu'elle eſt ſale & craſſeuſe, on la met dans le feu ; & lorſqu'elle en ſort, elle eſt pure & nette, parce que le feu ordinaire eſt aſſez actif pour con-

fumer toutes les matieres étrangeres dont elle étoit chargée : mais fût-il assez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vitrifier l'*amiante* ; cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque temps, elle perd un peu de son poids.

On a donné à la matiere dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ses propriétés. On l'a nommée *amiante*, *asbeste*, *salamandre* ; parce qu'elle résiste au feu ordinaire, & parce qu'elle se file comme du lin ou de la laine, on lui en a donné les noms, en ajoutant une épithete, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne se consument point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombustible, *linum asbestinum*, *linum vivum*, plume ou laine de salamandre, parce qu'on a cru que la salamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiante* a eu d'autres noms, tirés de sa couleur & de sa forme : on l'a connue sous le nom de *bostrichites*, de *corsoides*, de *polia*, parce qu'elle ressemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où elle se trouvoit, *linum Carpasium*, *Carbasum*, *Caristium*, *Cyprium*, *Indum*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiante* de Caristo, dans l'isle de Négrepont, & il dit que c'est de toutes les especes d'*amiante* la plus méprisable. *Rel. d'un voyage du Levant*, *tome I*, *page 165*. Il y a de l'*amiante* dans bien d'autres lieux ; par exemple, en Sibérie, à Eisfield dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur dans les Pays-bas, dans l'isle d'Anglesey, annexe de la principauté de Galles ; à Alberdeen en Ecosse, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'isle de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte, *&c.*

L'*amiante* est bonne pour faire des meches dans les lampes ; elle devoit même paroître bien plus propre à cet usage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'esprit-de-vin : ces meches métalliques ôtent toute apparence de merveilleux à celles d'*amiante* ; celles-ci sont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse offusquer la lumiere. On n'a pas de peine à croire que ceux qui ont fait des recherches sur les lampes perpétuelles, n'ont pas manqué d'y faire entrer l'*amiante* pour beaucoup. C'étoit déja quelque chose que d'avoir la meche : mais on ne s'en est pas tenu là ; on a prétendu que l'*amiante* devoit aussi fournir l'huile, & que si on trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne se consommeroit pas plus que l'*amiante*. Quelle absurdité! Une matiere peut-elle jeter de la flamme, sans perdre de sa substance ? Les anciens savoient faire des toiles d'*amiante* : quoique Pline ait été mal instruit sur l'origine & la nature de l'*amiante*, qu'il prenoit pour une matiere végétale, il ne peut pas nous jeter dans l'erreur par rapport à l'usage que l'on faisoit de l'*amiante* de son temps : il dit, *Hist. nat. lib. XIX*, *cap. j*, avoir vu dans des festins des nappes de lin vif, c'est-à-dire d'*amiante*, que l'on jetoit au feu pour les nettoyer lorsqu'elles étoient sales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fussent mêlées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort cheres, puisque Pline ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit aussi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiante* que l'on connoissoit du temps de Pline, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaise qualité. Cependant on avoit bien certainement le secret d'en faire des toiles. Cet art a été ensuite presqu'entiérement ignoré pendant long-temps, & encore à présent on ne le connoît qu'imparfaitement. M. Ciampini a fait un traité sur la maniere de filer l'*amiante* ; selon cet auteur, il faut commencer par la faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque temps, ensuite on la divise, on la frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour la bien nettoyer, & pour en séparer la partie la plus grossiere & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette premiere opération, on la fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée & qu'elle paroisse ramollie ; alors on la divise & on la presse entre les doigts pour en séparer toute matiere étrangere. Après avoir répété ces lotions cinq ou six fois, on rassemble tous les fils qui sont épars, &

on les fait fécher. L'*amiante* étant ainfi préparée, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec lefquelles on carde la laine des chapeaux, on met entre deux de l'*amiante*, & on tire peu à peu avec les cardes quelques filamens; mais ces fils font trop courts pour être filés fans y ajouter une filaffe d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiante*, qui les réuniffe, & qui les lie enfemble. On prend du coton ou de la laine, & à mefure que l'on fait ce fil mêlé d'*amiante* & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiante* que d'autre matiere, afin que le fil puiffe fe foutenir avec l'*amiante* feul; car dès qu'on en a fait de la toile ou d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs difent qu'on fait tremper l'*amiante* dans de l'huile pour la rendre plus flexible : quoi qu'il en foit, celle dont les filets font les plus longs, eft la plus facile à employer; & les ouvrages qu'on en fait font d'autant plus beaux, que l'*amiante* eft plus blanche. On peut faire auffi une forte de papier avec les brins d'*amiante* les plus fins, qui reftent ordinairement après qu'on a employé les autres. *Voyez le quatrieme volume des Récréations mathématiques & phyfiques.*

On confond fouvent l'alun de plume avec l'*amiante*; & fi cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiante*, parce que ces deux matieres fe reffemblent beaucoup. Il eft cependant fort aifé de les diftinguer; l'alun de plume eft fort piquant au goût, & l'*amiante* eft infipide. *V.* ALUN DE PLUME. (*I*)

AMIANTE, (*Médecine.*) L'*amiante* entre dans les médicamens qui fervent à enlever les poils. Myrepfe l'emploie dans la compofition de fon onguent de citron pour les taches de la peau : il paffe pour être très-efficace contre toutes fortes de fortileges, fur-tout contre ceux des femmes, felon Pline & Schroder. On prétend auffi que l'*amiante* réfifte au poifon, & qu'elle guérit la gale. (*N*)

* AMICLE, f. m. (*Hift. anc.*) *amiculum* ou *palla*; c'eft l'habit extérieur dont les femmes fe couvroient. Il paroît par plufieurs antiques qu'elles le faifoient quelquefois monter comme un voile jufque par-deffus la tête : & que les plus modeftes s'en enveloppoient les bras jufqu'aux poignets. Le *peplum* étoit auffi une forte d'habit extérieur, dont l'ufage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains : mais il feroit difficile de diftinguer ces vêtemens les uns des autres; les marbres n'aident prefque point à faire ces diftinctions, & les auteurs qui ont eu occafion de les nommer, ne penfoient guere à en marquer la différence.

AMICLÈS, (*Hift. de Lacédémone.*) troifieme roi de Lacédémone, n'eft connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna fon nom, comme fon aïeul Lacédémon avoit donné le fien à tout le pays de fa domination. Il fut pere d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de fes compagnons. *Amiclès* fut fi touché de fa mort, que pour perpétuer fa mémoire, il inftitua des jeux funebres qui devinrent la plus grande folemnité de Lacédémone. Les récompenfes dont il honora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de fon fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoiffans publierent que Zéphir, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec fon haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de fon favori, l'avoit métamorphofé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui fon nom. Cette fleur eft marquée d'une efpece de couronne rouge qui retrace la bleffure de celui dont elle emprunte fon nom. (*T-N.*)

AMICT, f. m. (*Hift. mod.*) du latin *amictus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir; c'eft un des fix ornemens que porte le prêtre à l'autel : il confifte en une piece quarrée de toile blanche, à deux coins de laquelle font attachés deux rubans ou cordons : on le paffe à l'entour du cou, difent les anciens rituels, *ne indè ad linguam tranfeat mendacium*; & on en fait enfuite revenir les bouts fur la poitrine & fur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derriere le dos. Dans prefque toutes les églifes les prêtres féculiers le portent fous l'aube; dans d'autres, & en particulier dans celles de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amict* fert à couvrir la tête, & forme une efpece de capuce ou de camail, qu'ils

laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout temps leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. *Voyez* AUBE. (*G*).

* AMID, ville de Turquie dans la Natolie. *Long.* 54, 20 : *lat.* 40, 30.

AMIDA, s. m. (*Hist. mod.*) faux dieu adoré par les Japonnois, il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonnois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes: *Nami Amida*, *buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida*, *sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Mus. coll. rom. soc. Jesu.* Amst. 1678. (*G*).

* AMIDE *ou* AMNÉE, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre ; elle s'est aussi appellée *Constantie* de l'empereur Constantius qui l'embellit.

AMIDON, *Voyez* AMYDON.

* AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. *Long.* 20, 2, 4 ; *lat.* 49, 53, 38.

* AMIÉNOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.

* AMIESTIES, s. f. nom qu'on donne à des toiles de coton qui viennent des Indes.

A MI LA, A LA MI RÉ, *ou simplement* A, caractere ou *terme de musique* qui indique la note que nous appellons *la*. *Voyez* GAMME. (*S*)

AMILCAR, fils de Magon. (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar* assuré de son secours, mit à la voile ; & sa flotte en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au-dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siege devant Himere. Gellon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville ; & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée, qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre ; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice, ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage, il se retira dans son camp où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Giscon fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*A-*

milcar

milcar fut rétablie ; ils aſſurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins ; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T-N.*)

Amilcar Rhodane fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les deſſeins de ce conquérant qui, après la priſe de Tyr, menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Aſie. *Amilcar*, ſouple & artificieux, s'introduiſit dans la faveur d'Epheſtion, qui lui procura une audience de ſon maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter ſa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune ſous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de ſon éloquence & de ſon enjouement, l'admit dans ſa familiarité; & dès-lors cet émiſſaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il ſe ſervoit de tablettes de bois ſur leſquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire ſavoir à Carthage; il appliquoit enſuite une couche de cire ſur laquelle il imprimoit des choſes indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi ſon bienfaiteur, il devint infidele à ſa patrie, puiſqu'à ſon retour à Carthage, il fut condamné à perdre la tête. (*T-N.*)

Amilcar. On voit paroître un nouvel *Amilcar* ſous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Juſtin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuſe. Les ſervices rendus au tyran par un Carthaginois, ne déſarmerent point ſa haine contre Carthage ; & c'eſt ce qui fit ſoupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence ſecrete. Ce ſoupçon fut encore fortifié par les courſes qu'Agathocle fit ſur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ſes hoſtilités qui reſterent impunies. Les Siciliens gémiſſant ſous la tyrannie d'Agathocle, l'accuſerent à Carthage de favoriſer leur oppreſſion. Le Sénat convaincu de la juſtice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit ſous ſes ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'expoſer à ſon reſſentiment. Son procès fut inſtruit en ſecret, & les juges donnerent leur ſuffrage dans une urne ſur laquelle on appoſa un ſceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage : mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier ſur la croix le crime de ſon ambition. (*T-N.*)

Amilcar, fils de Giſcon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar*, qui ſe précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le conſoler de la perſécution ſuſcitée à ſa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette iſle. Agathocle aſſiégeoit alors Agrigente, & il ſe flattoit que la priſe de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile ; *Amilcar* y envoya une flotte de ſoixante voiles qui ôta au tyran l'eſpoir de s'en rendre maître. Syracuſe fut inſultée juſques dans ſes murailles; quarante vaiſſeaux Carthaginois entrerent dans ſon port où ils brûlerent tous les vaiſſeaux de tranſport. *Amilcar* abuſa des droits de la victoire, & barbare dans la proſpérité, il fit couper les mains aux priſonniers qui s'étoient ſoumis à ſa diſcrétion. Agathocle ne pouvoit point être ſurpaſſé en cruauté ; il uſa du droit de repréſailles envers tous les Carthaginois qui tomberent ſous ſa puiſſance. Le ſénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre auſſi meurtriere. Il équipa une flotte de cent trente galeres, de ſoixante vaiſſeaux de guerre & de deux cens navires de tranſport qui furent ſubmergés par les flots. Cette perte répandit la conſternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil ; cérémonie uſitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en raſſembla les débris dont il forma une armée de quarante mille hommes de pié & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du ſort de

la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir : ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper les mains qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T-N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par systême, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé près des isles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les Romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit : *Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satisfaire à l'avarice des mercenaires qui, en exagérant leurs services, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblerent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur opposa Hannon qui fut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar* qui, quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire : tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces; ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giscon qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui couperent les mains, le battirent de verges & l'ensevelirent tout vivant dans une fosse : tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à

la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposerent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne : tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses, il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar* qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrasés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé : il fait plusieurs sorties où il déploie un courage qui lui est inspiré par le désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercénaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il subit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition; il forma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie : mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui restoient à subjuguer. Il fut trahi par Orison, prince du pays qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une riviere, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination Carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son aversion invincible contre les Romains. (*T-N.*)

AMIN, (*Hist. des Califes*) fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de Bagdad, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre, & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le temps que la satiété ne lui permettoit pas de donner à

l'amour étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorosan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin* pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khorosan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dynastie des Taifites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant sept ans & huit mois : il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral, mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choses, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (T-N.)

* *AMILO ou AMULUS*, fleuve de Mauritanie dont il est parlé dans Pline.

AMIMETOBIE, s. f. (*Hist. anc.*) nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la société des plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrin. Ce mot est composé du grec ἀμίμητος, *inimitable*, & de βίος, *vie*, c'est-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit assez bien nommée pour les dépenses effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas possible d'imiter. (G)

AMINÉE, (*Méd.*) Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espece particuliere de raisins qu'on avoit transplantés en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toscane. Selon Columelle, *le vin aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des *Aminéens* dans la Thessalie.

Ce vin étoit austere, rude & acide lorsqu'il étoit nouveau : mais il s'amollissoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'esprits qu'il contenoit : ce qui le rendoit propre à fortifier l'estomac.) N)

* AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, s. m. (*Marine.*) Ce mot vient des Grecs qui nommerent Ἀμηράλιος, celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot arabe *Amir*, qui signifioit *un seigneur*, *un commandant*.

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient sur terre, comme à ceux qui commandoient sur mer. Les Sarrasins ont été les premiers qui aient appellé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes; après les Sarrasins, les Siliciens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* est le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il est à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant : aujourd'hui ce sont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, de Hollande & de Zélande ne le sont que par commission : ces officiers sont inférieurs à l'*amiral* général des États-Généraux.

En Espagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'est que le second officier qui a un général d'armée au-dessus de lui.

L'*amiral* en France porte pour marque extérieure de sa dignité, deux ancres d'or passées en sautoir derriere son écu. Entre les

droits attribués à l'*amiral* il a celui du dixieme de toutes les prises qui se font sur mer & sur les greves, des rançons, & des représailles : il a aussi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette ; le droit d'ancrage, tonnes & balises.

Il a la nomination de tous les officiers des sieges généraux & particuliers de l'amirauté, & la justice s'y rend en son nom. C'est de lui que les capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandises, doivent prendre leurs congés, passe-ports, commissions & saufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de séance au parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de jurisdiction contentieuse ; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en se faisant donner le titre de *grand-maître & sur-intendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'*amiral* qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de marine, même des prises, & du bris des vaisseaux.

En 1669 la charge de sur-intendant général de la navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu ; on peut voir au *titre I de l'ordonnance de la marine de 1681*, jusqu'où le roi a borné ce pouvoir. Le roi s'est réservé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans-généraux, chefs d'escadre, capitaines, lieutenans, enseignes & pilotes de ses vaisseaux, frégates, brûlots, &c.

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverses provinces maritimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence du temps de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulieres, dont quelques-unes ont subsisté après la réunion de ces provinces à la couronne ; & même en 1626 le duc de Guise se prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne la qualité d'*amiral* est jointe à celle de gouverneur de cette province : c'est pourquoi en 1695 le roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouse, afin que l'amirauté de Bretagne fût réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liste des *amiraux* de France donnée par le P. Fournier ; il nomme pour le premier Pierre Lemegue, sous Charles IV, l'an 1327, & il finit sa liste à Henri de Montmorency, qui fit sa démission de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Freron a fait un traité des *amiraux*, & la Popliniere a fait un livre intitulé l'*Amiral*, on peut y voir des détails sur cette charge.

Mais toutes les choses qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, se trouvent dans le réglement du 12 novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1220, au passage d'Outremer sous le roi saint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* jusqu'à Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthievre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (*Z*)

AMIRAL *d'une compagnie de vaisseaux marchands* allans de conserve ; c'est celui d'entre eux qu'ils choisissent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, sous la conduite & les ordres duquel ils se mettent pour ce voyage. *Voyez* CONSERVE. (Z)

AMIRAL, *vaisseau amiral* ; c'est celui qui est monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en pouppe, soit dans un port ou en mer. *Voyez dans les pl. de mar. celles des pav.* Il est d'usage que le navire qui est monté par l'*amiral*, surpasse les autres par sa beauté, sa grandeur & sa force.

On appelle aussi *amiral* le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Lorsque deux vaisseaux de même banniere, c'est-à-dire commandés par des officiers de même grade, se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral* ; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'est que *vice-amiral*.

Cet ordre s'observe parmi les terre-neuviers, c'est-à-dire des bâtimens qui vont à la pêche sur le banc de Terre-neuve, dont le

premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, affigne les places pour pêcher à ceux qui font arrivés après lui, & regle leurs conteftations. (*Z*)

* AMIRAL - *tromp*, *amiral-frife*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *caftillan*, *trivermant*, *valier*, *refnet*, &c. ce font des noms que les fleuriftes ont donnés à différentes fortes d'œillets, felon les diverfes couleurs de leurs feuilles. *Voyez dans le dictionnaire de Trévoux* les différentes fignifications qu'il faut y attacher, & qu'il eft affez inutile de rapporter ici.

§ AMIRANTE, (*ifles de l'*) *Géogr.* ifles de la mer des Indes, fituées entre la ligne & l'ifle de Madagafcar: on en compte neuf qui font prefque toutes inhabitées; elles font cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poiffon en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois affez peuplées, & il y refte en plufieurs endroits des veftiges d'habitations. *Long.* 67, 75; *lat.* 5, 3. (*C. A.*)

AMIRANTE, f. m. (*Marine.*) fe dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithetes) eft toujours très-confidérable, & une des premieres charges de l'état dans tous les royaumes & fouverainetés bordées de la mer, & n'eft poffédée communément que par des princes & des perfonnes du premier rang. On a vu, par exemple, en Angleterre Jacques duc d'Yorck, frere unique du roi Charles II, revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & fon titre étoit, *le lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & privileges. On a vu auffi dans le même royaume cette importante charge partagée entre plufieurs commiffaires, que l'on appelle dans ce cas *les lords-commiffaires de l'amirauté.* Actuellement (1777) elle fe trouve ainfi partagée, n'y ayant point de haut-amiral de ce royaume. *Voyez* AMIRAL & AMIRAUTÉ. (*Z*)

AMIRAUTÉ, (*Jurifprud.*) eft une jurifdiction qui connoît des conteftations en matiere de marine & de commerce de mer. Il y a en France des fieges particuliers d'*amirauté* dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations fe relevent aux fieges généraux, lefquels font au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Rouen, & l'autre à Rennes: les appels de ceux-ci fe relevent aux parlemens dans le reffort defquels ils font fitués.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différents qui arrivent fur les mers qui baignent les côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui fe fait par mer, de l'exécution des fociétés pour raifon dudit commerce & des armemens, des affaires de compagnie érigées pour l'augmentation du commerce; en premiere inftance, des conteftations qui naiffent dans les lieux du reffort du parlement de Paris, où il n'y a point de fieges particuliers d'*amirauté* établis; & par appel, des fentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il eft compofé de l'amiral de France, qui en eft le chef; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un lieutenant criminel, de cinq confeillers, d'un procureur du roi, de trois fubftituts, d'un greffier, & de plufieurs huiffiers.

L'AMIRAUTÉ des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu; outre la connoiffance des conteftations en matiere de marine & de commerce de mer, elle eft chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandifes qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire conftruire & équiper les vaiffeaux néceffaires pour le fervice des Etats-Généraux. Elle eft divifée en cinq colleges, & juge en dernier reffort des matieres qui font de fa connoiffance.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre ne differe pas beaucoup de celle de France. Il eft à remarquer feulement que dans tous les fieges d'*amirauté*, tant les particuliers que le général & fouverain qui réfide à Londres, toutes les procédures fe font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette différence, que l'*amirauté* d'Angleterre a deux fortes de procédures; l'une particuliere à cette jurifdiction, &

c'eft de celle-là qu'elle fe fert dans la connoiffance des cas arrivés en plaine mer; l'autre conforme à celle ufitée dans les autres cours; & c'eft de celle-ci qu'elle fe fert pour les cas de fon reffort qui ne font point arrivés en plaine mer, comme des conteftations furvenues dans les ports ou havres, ou à la vue des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend auffi une cour particuliere, appellée *cour d'équité*, établie pour régler les différens entre marchands. (*H Z.*)

AMITERNO, (*Hift. & Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'eft la patrie de l'hiftorien Sallufte. *Amiterno* a été détruite, & les ouvrages de Sallufte dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *liv. V*, qu'elle étoit fituée fur le penchant d'une montagne, & qu'il en reftoit de fon temps un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une groffe tour.

AMITIÉ, f. f. (*Morale.*) L'*amitié* n'eft autre chofe que *l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable.* L'*amitié* ne feroit-elle que cela? L'*amitié*, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette obfervation, ne confiderent pas que deux perfonnes n'entretiendront point une liaifon qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaifir réciproque, fans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'efprit ou le cœur; le pur commerce de l'efprit s'appelle fimplement *connoiffance;* le commerce où le cœur s'intéreffe par l'agrément qu'il en tire, eft *amitié.* Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qui eft en foi l'*amitié*, & même toutes fes propriétés.

Elle eft par là diftinguée de la charité, qui eft une difpofition à faire du bien à tous. L'*amitié* n'eft dûe qu'à ceux avec qui l'on eft actuellement en commerce; le genre humain pris en général eft trop étendu pour qu'il foit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'*amitié* fuppofe la charité, au moins la charité naturelle; mais elle ajoute une habitude de liaifon particuliere, qui fait entre deux perfonnes un agrément de commerce mutuel.

C'eft l'infuffifance de notre être qui fait naître l'*amitié*, & c'eft l'infuffifance de l'*amitié* même qui la détruit. Eft-on feul? on fent fa mifere: on fent qu'on a befoin d'appui; on cherche un fauteur de fes goûts, un compagnon de fes plaifirs & de fes peines; on veut un homme dont on puiffe occuper le cœur & la penfée: alors l'*amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a fouhaité? on change de fentiment.

Lorfqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les defirs; lorfqu'on l'atteint, on en fent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement, ne fauroit plus s'y repofer quand elle voit au-delà: ainfi l'*amitié*, qui de loin bornoit toutes nos prétentions, ceffe de les borner de près; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir, elle nous laiffe des befoins qui nous diftraient & nous portent vers d'autres biens: alors on fe néglige, on devient difficile: on exige bientôt comme un tribut, les complaifances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'eft le caractere des hommes, de s'approprier peu à peu jufqu'aux graces qu'on leur fait; une longue poffeffion accoutume naturellement à regarder comme fiennes les chofes qu'on tient d'autrui: l'habitude perfuade qu'on a un droit naturel fur la volonté des amis; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner: lorfque ces prétentions font réciproques, comme il arrive fouvent, l'amour propre s'irrite, crie des deux côtés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications ameres, & la rupture.

On fe trouve auffi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des paffions qui dégoûtent de l'*amitié*, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaifirs. Auffi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne font pas les plus capables d'une conftante *amitié;* on ne la trouve nulle part fi vive & fi folide que dans les efprits timides & férieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le fentiment doux & paifible de l'*amitié* foulage leur cœur, défend leur efprit, l'élargit; les rend plus confians & plus vifs, fe mêle à leurs amufemens, à leurs affaires & à leurs plaifirs myftérieux: c'eft l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, sont très-sensibles à l'*amitié*; mais la vivacité de leurs passions les distrait & les rend volages. La sensibilité & la confiance sont usées dans les vieillards; mais le besoin les rapproche, & la raison est leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus solidement.

Les devoirs de l'*amitié* s'étendent plus loin qu'on ne croit: on doit à l'*amitié* à proportion de son degré & de son caractere; ce qui fait autant de degrés & de caracteres différens de devoirs. Réflexion importante pour arrêter le sentiment injuste de ceux qui se plaignent d'avoir été abandonnés, mal servis, ou peu considérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de simples amusemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expose pas son crédit pour lui: l'*amitié* n'étoit point d'un caractere qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de son entretien, exige de vous un service qui intéresseroit votre fortune: l'*amitié* n'étoit point d'un degré à mériter un tel sacrifice.

Un ami, homme de bon conseil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, se formalise que vous ne l'ayez point consulté en une occasion particuliere: il a tort, cette occasion demandoit une confidence qui ne se fait qu'à des amis de famille & de parenté: ils doivent être les seuls instruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fussent-ils des plus intimes. La juste mesure de ce que des amis doivent exiger, se diversifie par une infinité de circonstances, & selon la diversité des degrés & des caracteres d'*amitié*. En général, pour ménager avec soin ce qui doit contribuer à la satisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans son besoin attende ou exige toujours moins que plus de son ami; & que l'autre, selon ses facultés, donne toujours à son ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira au sujet de l'*amitié* une maxime importante; savoir que l'*amitié* doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre: *amicitia aut pares invenit, aut facit*. Un monarque ne peut-il donc avoir des amis? faut-il que pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractere qui aille de pair avec le pouvoir souverain? Voici le véritable sens de la maxime reçue.

C'est que par rapport aux choses que forme l'*amitié*, il doit se trouver entre les deux amis une liberté de sentiment & de langage aussi grande que si l'un des deux n'étoit point supérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'*amitié*. Cette douceur est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés; mais toujours dans la sphere du caractere de l'*amitié* qui est établi.

L'*amitié* ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On sait la réponse d'un prince à un seigneur qui lui montroit la statue équestre d'un héros leur aïeul commun: *Celui qui est dessous est le vôtre, celui qui est dessus est le mien*. C'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang du prince; & ce sont des attentions dans l'*amitié*, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (*X*)

* Les anciens ont divinisé l'*amitié*; mais il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend dans son ouvrage *des dieux du Paganisme*, qu'on la sculptoit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main; embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette derniere idée me paroît sublime.

* Amitié, (*Comm.*) c'est une espece de moiteur légere & un peu onctueuse, accompagnée de pesanteur, que les marchands de bled reconnoissent au tact dans les grains, mais sur-tout dans le froment, quand il est bien conditionné. Si on ne l'a pas laissé sécher sur le grenier, si on a eu soin de s'en défaire à temps, il est frais & onctueux, & les marchands de bled disent qu'il a de l'*amitié* ou de la *main*. Le grain verd est humide & mou; le bon grain est lourd, ferme, onctueux

onctueux & doux ; le vieux grain est dur, sec & léger.

* AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeïro.

* AMIUAM, une des isles Majottes, dans l'Océan éthiopique, entre les côtes de Zanguebar & l'isle de Madagascar.

AM-KAS, s. m. (*Hist. mod.*) vaste salle dans le palais du grand-mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroît les jours solemnels avec une magnificence extraordinaire. Son trône est soutenu par six gros piés d'or massif, & tout semés de rubis, d'émeraudes & de diamans; on l'estime soixante millions. Ce fut Cha-Gean pere d'Aurengzeb, qui le fit faire pour y exposer en public toutes les pierreries de son trésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas, & des présens que les Ombras sont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités, conviennent que tous ces ouvrages si riches pour la matiere, sont travaillés sans goût, à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles, qui servent d'ornement à ce trône, & qui ont été faits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aspek*, qui a autant d'étendue que la salle ou *am-kas*, & qui est renfermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal : le dehors est rouge, & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier. *Hist. du grand-Mogol.* (G)

AMLETH, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Jutland. Hordenwil, pere de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck, lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses états, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, jeune & foible rejeton dont la culture fut confiée aux mains sanguinaires qui avoient privé son pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas, sans ombrage, atteindre à cet âge où le désir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fût bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte; si *Amleth*, en qui la prudence avoit dévancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talens, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le désir de conserver sa vie, & sur-tout l'espoir de se venger un jour, lui firent imaginer un artifice qui, en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les piéges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir, fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses attraits faisoient sur lui, & qu'il démentiroit un moment le personnage qu'il s'étoit imposé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth*, pour que celle des sens s'y fît entendre. Le souvenir de son pere, mort sans vengeance, le fit sortir vainqueur de cette épreuve périlleuse.

Ce prince renfermoit ses chagrins dans son cœur, & les dévoroit en silence. Isolé dans le palais de l'assassin de son pere, le jouet & le mépris d'une cour à laquelle il auroit dû commander, il passoit dans l'obscurité des jours dûs à la vengeance. Enfin, le sort lui offrit une occasion de punir le meurtrier de son pere. Feggon invita à un repas splendide les grands de sa cour. *Amleth*, à la faveur du tumulte & du désordre qui suivent ces sortes de fêtes, trouva le moyen de se glisser dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de sa propre main. Ensuite il met le feu au palais & se rend à la place publi-

que, il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit servi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ses vertus, de la douceur de son regne. A ce tableau, il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. « J'ai tué l'assassin de mon » pere, ajoute-t-il, je vous ai délivré d'un » tyran. J'ai vengé d'un coup ma patrie & la » nature : c'est à vous de juger si je suis digne » de récompense ou de punition. La mort » de l'usurpateur laisse le trône vacant, ma » naissance m'y donne des droits ; mais ces » titres sont vains pour moi, & je renonce » pour jamais à ce trône où régnoient mes » ancêtres, si ce n'est votre amour qui m'y » éleve ». Les Danois furent aussi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'ici méprisé, eût pu former une entreprise aussi hardie ; ils se hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck ; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland, étoit que ses souverains ne pouvoient se faire couronner sans leur consentement. *Amleth*, redevable de sa couronne à l'amour de ses sujets, négligea de faire confirmer son élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majesté de sa couronne étoit blessée par ce manque de déférence. Il se jeta dans le Jutland septentrional, où il commit des désordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ses prieres & ses soumissions ; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repoussa au delà des frontieres de ses états. Wigleth rassembla de nouvelles forces, & reparut une seconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere, *Amleth* succomba cette fois ; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illustra par sa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'est-à-dire, sépulture d'*Amleth*. (*M.* DE SACY.)

AMMA, (*Géogr.*) petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser, elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon, & à l'ouest du sépulchre de Memnon. S. Jérôme l'appelle *Amna* ; dans le texte hébreu c'est *Amma. Long.* 68, 36 ; *lat.* 32, 10. (*C. A.*)

AMMAN ou AMMON, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Al-bkaa, sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne subsistoit déja plus du temps de Mahomet : Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana* ; ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMI, (*Bot.*) genre de plante à fleurs disposées en forme de parasol. Chaque fleur est composée de plusieurs feuilles arrangées en forme de rose, échancrées en cœur, inégales, & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la suite un fruit composé de deux petites semences convexes, cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues, étroites, & placées par paires le long d'une côte, qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (*I*)

AMMI DE CANDIE, (*Médec.*) *ammi parvum foliis fœniculi*, C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente, la mieux nourrie, la plus nette, la plus odorante, d'un goût un peu amer : elle donne de l'huile exaltée, & du sel volatil.

Cette semence est aromatique, incisive, apéritive, hystérique, carminative, céphalique ; elle résiste au venin : c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire & de nos campagnes n'est point aromatique. (*N*)

AMMITE ou AMMONITE, s. f. (*Hist. nat.*) *ammites*, *ammonites*, matiere pierreuse composée de grains arrondis, plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en *petite* & en *grande*. La

petite eſt compoſée de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la groſſeur à des œufs de poiſſon, à des grains de millet, à des ſemences de pavots, d'où ſont venus les mots *cencrites* & *meconites* que l'on trouve dans Pline. Les grains de la *grande ammite* ſont quelquefois gros comme des pois ou comme des orobes, & ils leur reſſemblent pour la forme; c'eſt pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *piſolithos* & *d'orobias*. Il y en a dont les parties ſont autant & plus groſſes que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de griſes & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci ſont fort reſſemblans à des anis, lorſqu'ils ſont ſéparés les uns des autres. On trouve cette pierre aſſez communément. Agricola *de nat. foſſil. lib. V*, *pag.* 264. Aldrovande *Muſæi metal. lib. IV*, *pag.* 633. *Voyez* PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *beſoard minéral*. *V.* BESOARD MINÉRAL. (*I*)

AMMOCHOSSIS, ſ. f. (*Médecine.*) ἀμμοχωσία, eſpece de remede propre à deſſécher le corps, qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de mer extrêmement chaud. *V.* BAIN & SABLE. (*N*)

AMMODYTE, ſ. m. *ammodytes*, (*Hiſt. nat.*) ſerpent ainſi appellé, parce qu'il ſe gliſſe ſous le ſable; il en a la couleur: ſa longueur eſt d'une coudée, & il reſſemble à la vipere; cependant ſa tête eſt plus grande, & ſes mâchoires plus larges: ſon dos eſt parſemé de taches noires; ſa queue eſt dure; il ſemble qu'elle ſoit parſemée de grains de millet; c'eſt ce qui a fait donner à ce ſerpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a ſur le devant de la tête, ou plutôt ſur le bout de la mâchoire ſupérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *ſerpent cornu*. Les ſerpens *ammodytes* ſont en Afrique & en Europe, & ſur-tout dans l'Eſclavonie, auſſi les a-t-on appellés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, *&c.* On dit que ſi on ne remédie à la morſure de ce ſerpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en ſept jours, & beaucoup plutôt, ſi on a été mordu par la femelle. *Aldrovande. Voyez* SERPENT. (*I*)

AMMODYTE, (*Médecine.*) Lorſque la morſure de l'*ammodyte* ne cauſe pas une mort prompte, le ſang ſort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il ſurvient auſſi-tôt un écoulement de ſanie, qui eſt ſuivi d'une peſanteur de tête & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remedes ordinaires, aux ventouſes, aux ſcarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le biſtouri: les meilleurs remedes ſont la menthe priſe dans l'hydromel, la thériaque appliquée ſur la plaie, les cataplaſmes propres à la cure des ulceres malins, *&c.* Aétius, *Tetrab. IV*, *ſerm.* 1. (*N*)

AMMON, (*Hiſt. ſacrée.*) né de l'inceſte de Loth avec ſa ſeconde fille, lorſqu'au ſortir de Sodome il ſe retira dans une caverne avec ſes deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puiſſant & toujours ennemi des Iſraélites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne ſait aucune particularité de ſa vie.

AMMON, (*Mythol.*) fils de Cyniras ou Cynir, épouſa Mor ou Myrrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une poſture indécente en préſence de ſa bru: celle-ci s'en moqua devant ſon mari. *Ammon* en avertit ſon pere après que l'ivreſſe fut paſſée, & Cyniras indigné contre ſa belle-fille, la chargea de malédictions, elle & ſon petit-fils, & les chaſſa de chez lui. Myrrha avec ſon fils ſe retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte où il mourut. C'eſt Phurnutus qui raconte ainſi cette hiſtoire: elle eſt rapportée différemment par les poëtes.

AMMON, adj. m. (*Myth.*) c'eſt un ſurnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle deſcription dans ſon hiſtoire d'Alexandre. On croit que c'eſt le ſoleil, parce que le mot ſignifie en phénicien, *être chaud*, ou *brûler*; ce qu'on prouve par les cornes avec leſquelles il étoit repréſenté, qui ne ſont autre choſe que les rayons du ſoleil. On donnoit à Jupiter *Ammon* la figure d'un belier; c'eſt ainſi que Lucain le repréſente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant ſeulement deux cornes de belier qui naiſſent au-deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout autour. La ſtatue de Jupiter *Ammon* étoit une eſpece

d'automate, qui faisoit des signes de la tête ; & quand ses prêtres la portoient en procession, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération ; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choses, & qu'il disposoit des influences de l'air : c'est pourquoi ils portoient son nom gravé sur une lame qu'ils attachoient sur le cœur, comme un puissant préservatif ; ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que sa seule invocation suffisoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens ; cette superstition s'introduisit aussi chez les Romains qui regarderent *Ammon*, comme le conservateur de la nature. (*L*)

Quoi qu'il en soit, le temple de *Jupiter ammon*, situé dans les déserts de Lybie, doit sa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, instituteurs de toutes les impostures religieuses, donnerent naissance à cette superstition : des imposteurs qui se vantoient d'être inspirés par la divinité, débitoient leurs mensonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les consultoit sur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres ; on ne se mettoit en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuse, sans apprendre d'eux quel en seroit le succès. Chaque peuple idolâtre eut ses oracles, parce que dans tous les temps les imposteurs mercénaires ont trouvé des imbécilles disposés à les recevoir & à les récompenser. Les peuples civilisés & les barbares ont caressé leurs séducteurs. Le plus respecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *ammon*. Sa seule antiquité suffisoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverser les sables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés se soumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponse. La statue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte de pierres les plus précieuses. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voisins sans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorsque le simulacre faisoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des signes & non par des paroles que les prêtres connoissoient les décisions du dieu dont on sollicitoit les réponses. L'empressement des nations à consulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, presque tous consacrés au ministere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curiosité est prête à tout sacrifier pour satisfaire ses inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple seul qui enrichit le temple & ses ministres. Les plus puissans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponses favorables à leur politique. Les prêtres savoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à séduire, & les autres avoient le moyen de récompenser. Ces prêtres n'étoient pas toujours accessibles à la corruption. Lorsque Lysandre essaya d'être le tyran de sa patrie, il crut pouvoir les séduire par l'éclat de ses présens, pour en obtenir une réponse favorable aux vœux de son ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés se rendirent à Sparte où ils formerent une accusation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les suborner. Alexandre, qui récompensoit en roi, réussit mieux que le Spartiate. A peine se présenta-t-il dans le temple, qu'il fut salué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit sa célébrité plutôt que ceux de Delphe & de Dodone ; & sa chûte entraîna celle de plusieurs autres. (*T-n.*)

* AMMONIA, surnom sous lequel les Éléens sacrifioient à Junon, soit par allusion à Jupiter Ammon son époux, soit à cause de l'autel qu'elle avoit dans le voisinage du temple de Jupiter Ammon.

AMMONIAC, *sel* AMMONIAC *ou* ARMONIAC, *sal ammoniacus seu armeniacus*. (*Hist. nat.*) Nous ne connoissons le *sel ammoniac* des anciens que par les descriptions qu'ils en ont laissées : autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce *sel* étoit semblable à notre sel gemme. Les anciens lui ont donné le nom de *sel ammoniac*, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de Jupiter Ammon. Quelques-uns l'ont appellé *sel ammoniac* ou

arméniac, peut-être à cause du voisinage de l'Arménie. On ne sait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un sel sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes : cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Egypte & de Syrie. Mais ce sel n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des souffrieres de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'*article* de l'Alun, *V.* Alun. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres ; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterreins, passent à travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de sel. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de sel ; elles se fondent dans l'eau, & elles se crystallisent en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du sel marin. Ce sel paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens ; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de sel fossile par les feux souterreins.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliotheque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce sel est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte y périssent lorsqu'ils y restent un peu trop long-temps.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice*; l'une vient des Indes, elle est de couleur cendrée & en pains de figure conique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Egypte & de Syrie, par la voie de Marseille ; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diametre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au dehors, & blanchâtres, transparens, & cannelés au dedans. Leur goût est salé, âcre & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la premiere, qui commence à être fort rare en ce pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le sel fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer ; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fausse, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déja dit. D'autres croyoient que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge ; qu'on la faisoit évaporer ; & qu'après plusieurs lotions, on modeloit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce sel étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de sel marin, & d'une demi-partie de suie ; que l'on faisoit évaporer toute l'humidité de ce mêlange, & sublimer le résidu ; qu'ensuite on dissolvoit la matiere que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel sans le pere Sicard, jésuite, missionnaire en Egypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit dans les *nouveaux mémoires des missionnaires de la compagnie de Jesus, dans le Levant. Tome II.*

« On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs » lieux d'Egypte, comme Damaier & Mehallée ; mais sur-tout à Damaier, qui est » un village dans la partie de l'Egypte ap-

» pellée *Delta*, aux environs de la ville de » Mansoura. On met une certaine suie dans » de grandes bouteilles de verre d'un pié & » demi de diametre avec un peu de sel ma- » rin dissous dans de l'urine de chameaux » ou d'autres bêtes de somme. On remplit » les bouteilles jusqu'à la moitié ou aux trois » quarts, & on les range au nombre de » vingt ou trente sur un fourneau bâti ex- » près pour cet usage; on entoure les bou- » teilles avec de la terre glaise, de façon que « leur col ne passe que d'un demi-pié au- » dessus de la terre; alors on met le feu au « fourneau; on l'augmente par degré; & » lorsqu'il est poussé à un certain point, on » l'entretient pendant trois jours & trois » nuits. Pendant ce temps, il se sublime » une matiere qui s'attache au col des bou- » teilles, & il reste au fond une masse noire; » la matiere sublimée est le *sel ammoniac*. Il » faut pour la préparation de ce *sel* une suie » qui ait été produite par les excrémens des » animaux, sur-tout des chameaux. » Cette suie est fort commune en Egypte; car le bois y étant fort rare, on brûle les excré-mens des animaux mêlés avec de la paille; on en fait de petites masses semblables à celles que les tanneurs font avec le tan, & qu'ils appellent *mottes à brûler*; en Egypte on donne le nom de *gelées* à celles qui sont faites avec la fiente des animaux. Geoffroy, *mat. méd. tom. I.* *Voyez* Sel. (*I*)

Le Sel ammoniac, si l'on en croit l'illus-tre Boerhaave, garantit toutes les substances animales de la corruption, & pénetre les parties les plus intimes des corps; il est apéri-tif, atténuant, résolutif, diaphorétique, sudo-rifique, antiseptique & diurétique, propre à irriter les nerfs & à provoquer l'éternument; il n'agit point sur le corps humain par une qua-lité acide ou alkaline, mais par une autre beau-coup plus pénétrante que celle du sel com-mun; on l'ordonne à la dose d'un scrupule mêlé avec d'autres substances, dans les fie-vres intermittentes, dans les obstructions.

On en fait un gargarisme de la façon sui-vante dans la paralysie de la langue, dans le gonflement des amygdales: prenez de l'eau de fleur de sureau six onces; de l'esprit de cochléaria, une once; du *sel ammoniac*, un gros: mêlez-les ensemble, & faites-en un gargarisme.

Le *sel ammoniac*, dissous avec la chaux dans un vaisseau de cuivre, donne une eau ophtalmique qui est de couleur bleue.

Le sel volatil & l'esprit volatil urineux du *sel ammoniac* s'ordonnent à la dose de douze grains pour le sel volatil, & de douze gout-tes pour l'esprit & le sel aromatique huileux. Toutes ces préparations sont bonnes pour réveiller & irriter dans les affections sopo-reuses, dans l'affection hystérique.

On emploie l'esprit de *sel ammoniac* pour frotter les parties affligées de rhumatisme. Il ne faut point ordonner les esprits volatils seuls: car ils irritent & brûlent les membra-nes de l'œsophage & des intestins, comme des caustiques.

Les fleurs martiales de *sel ammoniac* sont un excellent apéritif; elles s'ordonnent jus-qu'à la dose d'un scrupule. Ces fleurs mises dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de mars de Mynsicht.

Le sel fébrifuge de Sylvius est le résidu ou le *caput mortuum* de la distillation du *sel am-moniac* avec le sel de tartre. Ce sel crystallisé se donne à un gros & davantage, dans les fievres intermittentes & autres maladies. (*N*)

* Ammoniaque (Gomme); c'est un suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine. Il s'amollit quand on le manie, & devient gluant dans les mains. Il est tan-tôt en gros morceaux formés de petits gru-meaux, rempli de taches blanches ou rous-sâtres, parsemé dans la substance, d'une cou-leur sale & presque brune; de sorte qu'on peut fort bien le comparer au mélange de couleurs que l'on voit dans le benjoin amyg-daloïde: tantôt cette gomme est en larmes ou en petits grumeaux compactes & solides, semblables à de l'encens, jaunâtres & bruns en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans, luisans & brillans. Sa saveur est douce d'a-bord, ensuite un peu amere: son odeur est pénétrante, & approche de celle du galba-num, mais elle est plus puante; elle s'étend facilement sous les dents sans se briser, & elle y devient plus blanche: jettée sur des charbons ardens, elle s'enflamme, & elle se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en Egypte.

Pour l'usage, on préfere le suc en larmes aux gros morceaux; il faut choisir celles qui

font grandes, pures, feches, qui ne font point mêlées de fable, de terre ou d'autres chofes étrangeres. On les purifie quand elles font fales, en les faifant diffoudre dans du vinaigre; on les paffe enfuite & on les épaiffit.

Diofcoride dit que c'eft la liqueur d'un arbre du genre de la férule, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui eft près du temple de Jupiter Ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incifion que l'on fait à une plante ombellifere dont on n'a pas encore la defcription. Au refte, les graines que l'on trouve dans les morceaux de cette gomme, font bien voir qu'elle eft le fuc d'une plante ombellifere; car elles font foliacées, femblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui eft au couchant de l'Egypte; & qu'on appelle aujourd'hui *le royaume de Barca.*

Cette gomme donne dans l'analyfe chimique par la diftillation, du phlegme limpide, roufsâtre, odorant & un peu acide; du phlegme urineux; de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaiffe, roufsâtre & brune.

La maffe noire, reftée dans la cornue, calcinée au creufet pendant vingt heures, a laiffé des cendres brunes dont on a tiré par lixiviation du fel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme eft compofée de beaucoup de foufre, foit groffier, foit fubtil, mêlé avec un fel de tartre, un fel ammoniacal & un peu de terre.

Elle eft apéritive, atténuante, déterfive; elle amollit, digere, réfout; elle excite les regles; elle fond les duretés & les tumeurs fcrophuleufes.

On la donne en fubftance depuis un fcrupule jufqu'à un demi-gros; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'emploie en pilules & en bols avec les préparations de mars & les fleurs de *fel ammoniac.*

Les préparations de la *gomme ammoniaque* font les *pilules*, l'*emplâtre* & le *lait*.

Emplâtre de gomme ammoniaque : prenez de la *gomme ammoniaque* plus de fix onces; de la cire jaune, de la réfine, de chacune cinq onces; de l'emplâtre fimple de mélilot, de l'onguent d'althéa, de l'huile d'iris, de la térébenthine de Venife, de chacun une once & demie; de la graiffe d'oie, une once; du fel ammoniac, des racines de bryone, d'iris, de chacune demi-once; du galbanum, du bdellium, de chacun deux gros: faites cuire le tout jufqu'à confiftance de cérat: on doit employer bien de la précaution dans cette compofition. (*V.* EMPLATRE); on en fait peu d'ufage.

Lait d'ammoniac : prenez de la gomme ammoniaque la plus pure, trois gros; faites-la diffoudre dans fix onces d'eau d'hyfope: ce remede eft bon dans l'afthme & la refpiration gênée.

Pilules de gomme ammoniaque : prenez de la gomme ammoniaque préparée avec le vinaigre de fquille, deux onces; du meilleur aloès, une once & demie; de la myrrhe, du maftic, du benjoin, de chacun demi-once; du fafran de mars, du fel d'abfinthe, de chacun deux gros; du firop d'abfinthe, une fuffifante quantité pour en faire des pilules; elles font un grand apéritif: on peut en ufer à la dofe d'un demi-gros par jour le matin & le foir. (*N*)

* AMMONITES, peuples defcendus d'Ammon fils de Loht. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu fe fervit d'eux pour punir les Ifraëlites, & de Jephté pour les réprimer. Ce Naas qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambaffadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit auffi *Ammoniens*; il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter Ammon, où la fuperftition attiroit tous les peuples voifins, & faifoit germer l'abondance dans un pays environné de déferts arides & fablonneux, où il ne croiffoit ni arbres ni plantes. L'Ammonie proprement dite, n'étoit qu'un terrein de cinquante ftades d'étendue où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Toglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Naffamoniens au feptentrion. Ces derniers ne fubfiftoient que du produit de leurs brigandages, & fur-tout de leurs pirateries fur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vafte folitude, au milieu d'un bocage impénétrable aux rayons du foleil. Les fontaines dont il étoit arrofé, y répandoient la fraîcheur d'un printemps perpétuel. Une

de ces fontaines, qu'on appelloit *eau du soleil*, étoit tiede au lever du soleil, elle se refroidissoit jusqu'à midi, ensuite elle se réchauffoit jusqu'au soir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit sa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, sous la forme d'un belier depuis la tête jusqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuses. Il rendoit ses oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient suspendues. Ce simulacre, porté par quatre-vingts prêtres, leur indiquoit, par un mouvement de tête, le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrones & des vierges chantoient des cantiques sacrés.

Les *Ammonites* habitoient sous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays aussi borné & entouré de déserts sablonneux, n'offroit aucune production propre à enrichir l'histoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voisins qui, regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y déposer leurs offrandes, avoit éteint leur industrie, & réprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Leur temple étoit un trésor plus sûr que le produit de leur travail; & le secret de lire dans l'avenir, qu'ils se vantoient de posséder, étoit encore une nouvelle source d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur législation, on n'en peut juger que par les usages des peuples leurs voisins; ainsi il est à présumer qu'à l'exemple des Nassamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jetoient aucun voile sur l'acte conjugal. L'épouse, la premiere nuit de ses noces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie; & chacun lui faisoit des présens. Ses dons étoient sa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été souvent asservis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'histoire de leurs conquérans. (*T-N.*)

AMNIOMANTIE, s. f. *sorte de divination ou de présage* qu'on tiroit de la coiffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à sa naissance.

Pour bien entendre ce terme, il faut savoir que dans le ventre de la mere le fœtus est enveloppé de trois membranes: l'une forte, que les Grecs appelloient χόριον, & les Latins *secundinæ*; l'autre plus mince, appellée ἀλλαντοειδὴς, & la troisieme plus mince encore, qu'on nommoit ἄμνιος: ces deux dernieres sortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le visage de l'enfant. On dit que le fils de l'empereur Macrin fut surnommé *Diadumene*, parce qu'il vint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de sa tête une espece de bandeau ou de *diadème*. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces sortes de membranes qu'ils portoient sur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cause dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, selon que cette pellicule est vermeille ou livide, présagent la bonne ou mauvaise fortune des enfans, & il ajoute que Paule Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'observer dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, que ce seigneur étoit venu au monde la tête ainsi enveloppée, & par conséquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé subsiste encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réussit, qu'il est *né coiffé*. C'est ce que les anciens entendoient par *amniomantie*, terme composé des deux mots, ἄμνιος, *coiffe* ou *membrane*, & μαντεία, *divination*. Delrio, *Disquisit. magic. art. lib. IV, quæst. vij, sect. 1, p. 554. (G)*

AMNIOS ou AMNION, *en Anatomie*, est la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec ἀμνὸς, *agneau*, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* est une membrane blanche, molle, mince & transparente, contiguë au *chorion*, dans laquelle on ne voit presque point de vaisseaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arriere-faix, & elle est placée sous le chorion. *Voyez* ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, semblable à une gelée fine, que l'on croit servir à la nourriture du fœtus, parce qu'on en trouve toujours

toujours son estomac rempli. *Voyez* NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* est située la membrane allantoïde. Dans quelques sujets cette membrane & le chorion tiennent si étroitement ensemble, qu'ils paroissent n'être qu'une seule membrane. Ses vaisseaux ont la même origine que ceux du chorion. *Voyez* ALLANTOÏDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes? plusieurs ont vu dans la surface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainsi que dans le cordon, & même des appendices fistuleuses à la même surface interne de l'*amnios*, qui versoient une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vu de glandes: on nie que cette membrane ait des vaisseaux sanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane; la question est difficile à décider. *Lisez* ce qu'en dit le docteur Haller. (*L*)

Cette membrane est essentielle à l'animal; elle se trouve dans les quadrupedes, dans les oiseaux & dans les poissons. Dans les insectes, l'enveloppe propre du fœtus est généralement plus dure que dans les autres animaux: elle est membraneuse cependant dans la fourmi, l'abeille, *&c.* insectes qui ont soin de leurs petits.

Elle est simple & transparente, mais avec un degré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force, & devient presque cartilagineuse, lorsqu'elle est devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaisseaux dans l'homme; dans le veau ils se laissent injecter aisément; dans les oiseaux ils sont très-apparens sans aucun secours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naissoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réservoir des eaux, dans lesquelles nage le fœtus. Elle est fermée partout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa surface extérieure est liée par une cellulosité fine à la membrane moyenne. Elle se continue sous le placenta, qui est placé au dehors de son enceinte.

Chacun des jumeaux a son *amnios* à part, & quand ils se trouvent dans un même *amnios*, ils sont sujets à se coller ensemble par quelque partie de leur corps, mais cela est fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverses anatomiques & physiologiques.

Il y en a constamment dans les quadrupedes, les oiseaux & les poissons. Sa proportion au fœtus est d'autant plus grande que le fœtus lui-même est plus proche de son origine. Elle a pesé une once quand le fœtus ne pesoit que trois grains: on l'a évaluée à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix semaines. Sa proportion diminue ensuite, & quand l'enfant est prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que pese le fœtus.

Cette liqueur, plus pesante que l'eau, est glaireuse, un peu salée, & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupedes elle se caille avec les esprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lymphatique du sang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus est très-avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, sans cesser d'être glaireuse, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne disseque guere sans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* se trouve rarement coagulable.

On est en peine de sa source. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle est plus copieuse lorsque l'embryon est extrêmement petit; elle se trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poissons qui n'ont point de vaisseaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il est très-difficile d'assigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une question plus importante, c'est son usage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'est guere heureux quand les eaux se sont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la grossesse, en remplissant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en

préservant le fœtus d'une pression violente, ou déterminée contre une seule de ses parties.

On a cru de tout temps qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus; on est revenu à des doutes: il paroît même que la pluralité des voix ne seroit pas favorable à sa qualité nourrissante.

On ne convient point qu'elle soit de la classe lymphatique; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On assure que le fœtus ne sauroit avaler au milieu des eaux & sans le secours de la respiration. On a vu, dit-on, des fœtus sans bouche bien nourris & même assez gras. La liqueur qu'on trouve souvent dans l'estomac du fœtus, n'est que de la mucosité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raisons ne nous paroissent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poissons à sang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puisse nourrir le fœtus, puisqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes est quelque temps sans être attaché à l'uterus; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre ressource. On a trouvé des fœtus sans cordon, ou avec des vices au cordon qui ne lui laissoient aucun usage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu plusieurs fois dans la brebis. Le poulet enfermé dans son *amnios* ouvre souvent le bec, & paroît chercher de la nourriture: nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne sont point inutiles: on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace remplir sans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œsophage & l'estomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empresse de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'estomac du fœtus, pourvu que la bouche soit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'estomac du poulet rempli d'un lait caillé parfaitement semblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'est une liqueur rougeâtre, très-semblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'estomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le sang. On a vu des excrémens très-reconnoissables, & des poils dans l'estomac du même fœtus; l'homme adulte avale sous l'eau, & l'on trouve souvent de l'eau dans l'estomac des noyés. Les poumons ne manquent presque jamais d'en être remplis. Elle y est battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, si la liqueur de l'*amnios* passe dans son estomac, si d'ailleurs cette liqueur est lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, si le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers temps, & dans tous les temps dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puisse refuser à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourrissante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le sang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'est plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albumineuse, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans son intestin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNISIADES *ou* AMNISIDES, s. f. nymphes de la ville d'Amnisies dans l'isle de Crete.

AMNISTIE, s. f. *sorte de pardon général* qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit; par lequel il déclare qu'il oublie tout le passé & le tient pour non avenu, & promet n'en faire aucune recherche. *Voyez* PARDON.

Ce mot est francisé du grec ἀμνηστία, *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Trasybule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison *sur les mysteres*, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amnistie* est ordinairement la voie par où le prince se réconcilie avec son peuple après une révolte ou un soulévement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II, roi d'Angleterre, a accordé lors de sa restauration. (*H*)

L'*amnistie* est aussi, *dans les troupes*, un pardon que le souverain accorde aux déserteurs, à condition de rejoindre leurs régimens. (*Q*)

AMNON, (*Hist. sacrée.*) fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam sa seconde femme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré sa résistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus souffrir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un festin au bout de deux ans, le fit assassiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMODIATEUR, s. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, s. f. bail à ferme d'une terre en grain ou en argent.

AMODIER *ou* ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, s. m. nom d'une ancienne milice espagnole, fort renommée par sa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes espagnoles; ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. *V.* MOISE, *terme de charpenterie.*

* AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecs, sur le Gihun. *Long.* 82; *lat.* 39, 20.

AMOLAGO, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de poivre long commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Les Brames l'appellent *mirisso;* les Portugais *pimento macho;* les Hollandois *peper het manneken.* Van-Rheede nous en a laissé une bonne figure sous son nom Malabare, *amolago*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII, p. 31*, *pl. XVI.* M. Linné l'appelle *piper*, *malamiris*, *foliis ovatis acutiusculis*, *subtùs scabiis*, *nervis quinque subtùs elevatis. Syst. nat. edit.* 12, *p.* 68, *n°.* 3.

Cette plante ne s'éleve point en arbrisseau, mais elle grimpe, à la hauteur de quatre ou cinq piés, le long des arbres sans s'y entortiller, ses feuilles & ses branches s'appuyant seulement comme autant de cordes sur leurs branches. Ses tiges & branches sont cylindriques, nerveuses, comme articulées, vertes, lisses, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y sont attachées alternativement, & comme articulées sur un pédicule demi-cylindrique strié en dessus, médiocrement long; elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, grasses, épaisses, d'un verd-noir, relevées en dessous de trois nervures principales.

Du côté opposé aux feuilles, sort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'est-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut jusqu'au sixieme de sa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs sessiles, très-serrées, contiguës, composées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, ensuite noires, & un ovaire sphérique, terminé par un style court, & un stigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique, d'une ligne de diametre, d'abord verte, ensuite rouge, à une loge qui se seche sans s'ouvrir, & contient une graine sphérique noirâtre.

Sa racine est fibreuse & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a, dans toutes ses parties, une odeur & une saveur de poivre, qui est âcre & aromatique dans son fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun usage.

Remarque. On ne voit pas pourquoi M. Linné a ôté à cette espece de poivre son nom malabare & de pays *amolago*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde, pour lui substituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'existe dans aucun livre de voyageurs & de naturalistes, & qu'il a sans doute composé du nom malabare *amolago*, réuni au nom brame *mirisso.* Quoi qu'il en soit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'espece de poivre du Brésil que Margrave a décrit & figuré

sous son nom de pays *nhandu*, & que Plukenet a appellé *piper frutex americanus*, *spicâ longuâ gracili*; *nhandu Brasiliensium*, *Pisonis*. Almageste, *p.* 297, *pl.* CCXV, *fig.* 2. Il devoit suffire de confronter la figure de ces deux especes, pour se convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nhandu* étant un arbrisseau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs est beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les personnes qui se laissent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent, après cette confusion & tant d'autres que présente la botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire sur son travail, sur-tout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quarts de la botanique!

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me suis assuré, par une dissection faite sur les especes qui croissent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ses autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la classe des blitons, où nous l'avons placé. Voyez nos *familles des plantes*, *n°*. 35, *pag.* 262. (*M.* Adanson.)

AMOLETTES *ou* AMELOTES, s. f. pl. (*Mar.*) on appelle ainsi les trous quarrés où l'on passe les barres du cabestan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la sixieme partie de l'épaisseur du cabestan. (*Z*)

* AMOME, s. m. *amomum racemosum*, est un fruit sec, en grappe, membraneux, capsulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la comparaison qu'on en peut faire avec la description de Dioscoride. *Voy.* dans la *mat. méd.* de Geoffroy, les sentimens des botanistes sur l'*amome*. La grappe de l'*amome* est composée de dix ou douze follicules ou grains; ces grains sont membraneux, fibreux, faciles à rompre, & serrés les uns près des autres, sans pédicule; ils naissent du même sarment; ce sarment est ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entassées, soit petites & disposées en écailles à la partie où ce sarmant ne porte point de follicules, soit de six feuilles plus longues qui environnent chaque follicule, comme si elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles sont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres sont un peu plus courtes: elles sont toutes minces, fibreuses, âcres, odorantes, souvent retirées à leur sommet, rarement entieres, de sorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome*; ce qui vient, comme il est croyable, de ce qu'elles se froissent mutuellement, & se brisent à leur extrémité dans le transport. La grosseur & la figure de ces grains d'*amome* est semblable à celle d'un grain de raisin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits sillons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui remplissent l'intérieur des follicules, & qui sont chacun séparés par une cloison membraneuse. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuses, enveloppées d'une membrane mince si étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des grappes est la même: dans les unes elle est pâle, dans d'autres blanche ou roussâtre; mais dans les follicules blanches, les graines sont ordinairement avortées, au lieu que dans les roussâtres, elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont anguleuses, d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans: mais elles sont plus solides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce: séparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui tient de celle du camphre.

L'*amome* renferme beaucoup d'huile essentielle aromatique, subtile & volatile, qu'on en tire par la distillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choisir le plus récent, le plus gros, assez pesant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, âcres au goût; il en faut séparer la coque blanchâtre, qui n'est bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets; on nous l'apporte des isles Philippines. Il incise, il digere, résiste au venin, chasse les vents, fortifie l'estomac; il donne

de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'*amomum* ou *sium aromaticum*, *sion officinarum*, Tourn. *inst. 308*, est une semence chaude, seche, atténuante, bonne pour lever les obstructions, chasser le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles; elle passe pour alexipharmaque; on l'emploie quelquefois pour l'*amome* véritable, celui dont nous avons donné d'abord la description. (*N*)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaïque, que nous appellons autrement *graine de girofle*.

AMOMUM Plinii, ou *solanum fruticosum, bacciferum* (*Jardinage*), est un arbrisseau dont le bois est brun, la feuille jaune, d'un verd noir, la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des cerises. L'*amomum* garde ses feuilles & ses fruits dans la serre, & ne se dépouille qu'au printemps. On en a de l'espece par le moyen de sa graine. (*K*)

AMON, (*Hist. sac.*) fils de Manassès & de Messalemeth, fut le XIV^e. roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, & fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMONCELER, v. n. ou pass. *cheval qui amoncele* ou *qui s'amoncele*; cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme n'est presque plus usité dans le manége. (*V*)

* AMONDE, riviere d'Ecosse dans la Lothiane; elle se jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE *ou* L'AMONE, riviere d'Italie, qui a sa source au pié de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, *terme dont on se sert sur les rivieres*; il marque la position d'une partie, ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere; ainsi on dit: l'avant-bec d'une pile, l'avant-bec d'*amont*; & de l'arriere-bec, *le bec d'aval*. L'*amont* est opposé au cours de la riviere; l'*aval* le regarde & le suit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens romanciers donnent aux Sarrasins ou aux Mores d'Afrique. L'étymologie de ce nom ressemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point sans se rappeller l'épigramme du chevalier d'Aceilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, sur la riviere de Muldt.

AMORCE, subst. *en terme de pyrotechnie*, ou de *pyrobologie*, est de la poudre à tirer qu'on met dans le bassinet des armes à feu, à des fusées, à des petards, *&c.* On ne met l'*amorce* qu'après avoir chargé. Quelquefois l'*amorce* est de la poudre à canon pulvérisée & mise en pâte, comme aux fusées, petards, serpenteaux, & autres pieces d'artifice; quelquefois aussi comme pour les bombes, carcasses, grenades, *&c.* on ajoute sur quatre parties de poudre, une de soufre, & autant de salpêtre, pilés séparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle *dégorgeoir*. *Voy.* DÉGORGEOIR.

On appelle aussi *amorce* une corde préparée pour faire tirer tout de suite, ou des boîtes, ou des petards, ou des fusées. Les meches soufrées qu'on attache aux grenades & à des saucisses, avec lesquelles on met le feu aux mines, se nomment aussi *amorce*. (*M*)

AMORCE, se dit aussi d'un appât dont on se sert à la chasse ou à la pêche pour prendre du gibier, des bêtes carnassieres, ou du poisson.

* AMORCER, v. act. c'est, chez les *charrons*, les *menuisiers*, les *charpentiers*, & autres *ouvriers en bois*, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre instrument, selon la figure & l'usage qu'on leur destine. Chez les *faiseurs de peignes*, c'est faire la premiere coupure des dents par le haut feuillet de l'estadon. *Voyez* PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, *chez les ouvriers en fer*, c'est préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être soudés ensemble de maniere qu'après être soudés il n'aient tous deux que l'épaisseur de l'un ou de l'autre; pour cet effet on les forge en talus, & on les applique l'un sur l'autre; & pour que la soudure se fasse proprement, & que par con-

féquent il n'y ait point de craffe ou fraifier fur les furfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces furfaces toujours du côté du fond du feu.

AMORÇOIR, f. m. *outil de charron*. Cet outil eft emmanché comme les tarieres & les efferets, & n'en differe que par le bout d'en-bas du fer qui eft fort aigu, & qui eft demi reployé d'un côté, & demi reployé de l'autre : ces deux demi-plis font tranchans; cet outil fert aux charrons pour commencer à former les trous ou mortoifes dans les moyeux & dans les gentes. Ce font les taillandiers qui font les *amorçoirs*.

* AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. *Long.* 44, 15; *lat.* 36, 30.

* *AMORIUM*, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Afie mineure.

AMOROSO, (*Mufique.*) *voyez* TENDREMENT (*Mufique.*) (*S.*)

* AMORRHÉENS, f. m. pl. peuples defcendus d'Amorrhée fils de Chanaam; ils habitoient entre les torrens de Jabock & d'Arnon.

AMORTIR, v. act. *terme de boyaudier*, c'eft faire tremper les boyaux dans le chaudron à mefure qu'ils font lavés, pour les amollir un peu & les difpofer à recevoir la préparation fuivante, qui eft le dégraiffage. Il n'y a point de temps fixe pour faire tremper ces boyaux; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les *amortir*, & quelquefois davantage; cela dépend communément de la chaleur & du temps qu'il fait. *Voyez* CORDES A BOYAU & DÉGRAISSAGE.

AMORTISSEMENT, f. m. (*Jurifpr.*) eft une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. *Voy.* MAIN-MORTE. Ce mot à la lettre fignifie la même chofe qu'*extinction*.

AMORTISSEMENT, (*Lettres d'*) font des patentes royales contenant permiffion en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds; ce qu'elle ne pourroit faire fans cela. Cette conceffion fe fait moyennant une fomme qui eft payée au roi & au feigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui reviendroient lors des mutations, lefquels ne peuvent plus avoir lieu lorfque le bien eft poffédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce réglement a été fait à l'imitation de la loi *papiria*, par laquelle il étoit défendu de confacrer aucun fonds à des ufages religieux, fans le confentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, fur les plaintes que les eccléfiaftiques de fon temps porterent au pape contre les feigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquifitions, en conféquence des loix du royaume qui défendoient aux gens d'églife de pofféder des fonds. Il leur conferva ceux qu'ils poffédoient pour lors : mais pour réprimer leur avidité, il leur impofa pour les acquifitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortiffement*, & aux feigneurs une indemnité. *Voyez* INDEMNITÉ. (*H*)

AMORTISSEMENT s'entend, *en Architecture*, de tout ouvrage de fculpture ifolé qui termine quelques avant-corps, comme celui du château de Verfailles du côté de la cour de marbre; & celui du palais Bourbon à Paris du côté de l'entrée; ou bien compofé d'architecture & fculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manége découvert du château de Chantilly. Ces *amortiffemens* tiennent fouvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens : mais il n'en faut pas ufer trop fréquemment, & craindre furtout d'abufer de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, difent la plupart de nos fculpteurs, de leur donner un air pittorefque : la fageffe des formes y doit préfider; l'on doit rejeter abfolument dans leur compofition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les maffes; & qui vus d'en-bas ou d'une certaine diftance, ne laiffent appercevoir qu'un tour mal entendu, fans choix, & fouvent fans convenance pour le fujet. Il faut obferver auffi que ces *amortiffemens* foient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale foit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieufes; car il femble depuis quelques années qu'on n'ofe plus placer d'écuffons qu'ils ne foient inclinés; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des architectes de nos jours; par pareffe ou par ignorance, ils abandonnent le foin de leur compofition à des fculpteurs peu entendus, qui ne connoiffant pas

les principes de l'architecture naturelle, croient avoir imaginé un chef-d'œuvre quand ils ont entassé des coquilles, des palmettes, des génies, des supports, &c. qui ne forment qu'un tout monstrueux, sans grace, sans art, & souvent sans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser de parler de ces abus, ni de recommander aux sculpteurs d'acquérir les principes de l'architecture, & aux jeunes architectes l'art du dessin, comme l'ame du goût; toutes ces frivolités n'ont pris le dessus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le sculpteur se contente de sa main-d'œuvre; quelques architectes, d'un vain titre dont ils abusent. S'ils étoient instruits réciproquement de leur art, l'exécution en auroit plus de succès; car il ne faut pas douter que c'est dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La sculpture dans un édifice étant étrangere à la solidité & à la commodité, elle ne peut trouver raisonnablement sa place que dans les édifices sacrés, dans les palais des rois, & dans les maisons des grands; alors il faut qu'elle soit traitée avec noblesse, avec prudence, & qu'elle paroisse si bien liée à l'architecture qui la reçoit, que l'une & l'autre concourent à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. *Voy.* ce que j'en ai dit, & les exemples que j'en ai donnés dans le *II vol. de ma décoration des édifices*, à Paris, chez Jombert.

On peut user de moins de sévérité pour les *amortissemens* destinés à la décoration des fêtes publiques, comme arc de triomphe, décorations théatrales, feux d'artifices, &c. dont l'aspect est momentané, & s'exécute en peinture à fresque sur de la toile ou de la volige, où l'on peut préférer les formes ingénieuses, quoiqu'hazardées, le brillant & l'éclat, à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre: aussi ai-je usé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin, que je fis exécuter à Paris en 1745, à l'occasion du retour du roi de l'armée de Flandre, & à la décoration du théatre du college de Louis le Grand, exécutée en 1748. (*P*)

AMOS, (*Hist. sacrée.*) un des douze petits prophetes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophete à sortir de Béthel, après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie, & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste, on ignore le temps & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Esaïe; on en trouve un troisieme dans la généalogie de notre sauveur, selon la chair, rapportée dans l'évangile selon saint Luc.

AMOSA, (*Géogr.*) ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin: elle étoit dans une belle plaine, au nord-ouest de Jérusalem, & au sud-est de Masphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Long.* 67, 55; *lat.* 31, 10. (*C. A.*)

AMOVIBLE, adject. *terme de droit*, & sur-tout *de droit ecclésiastique*, signifie, qui peut être destitué de son emploi, dépossédé de son office, ou privé de son bénéfice, tels sont des vicaires de paroisses, des grands-vicaires, qui sont *amovibles* à la volonté du curé ou de l'évêque, ou des officiers claustraux, que le supérieur peut déposer quand bon lui semble. (H)

* AMOUQUE, s. m. c'est, en Indien, le nom des gouverneurs ou pasteurs des chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR: il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'*amour*, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud; mais quoiquils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal; il n'est pas impossible qu'il y ait un *amour* exempt de grossiéreté.

Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour son esprit, les autres pour sa vertu, les autres pour ses défauts, &c. & il se peut faire en-

core que tous l'aiment pour des choses qu'elle n'a pas, comme lorsque l'on aime une femme légere que l'on croit solide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on se plaît à s'en figurer; ce n'est même que cette idée que l'on aime, ce n'est pas la femme légere. Ainsi l'objet des passions n'est pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la maniere dont on envisage cet objet. Or, j'ai dit qu'il étoit possible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque chose de plus pur que l'intérêt des sens. Voici ce qui me le fait croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la messe, au sermon, ne se décide pas toujours pour celle qui est la plus jolie, & qui même lui paroît telle: quelle est la raison de cela? C'est que chaque beauté exprime un caractere tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'est donc le caractere qui nous détermine; c'est donc l'ame que nous cherchons: on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos sens ne nous plaît que comme une image de ce qui se cache à leur vue: donc nous n'aimons les qualités sensibles que comme les organes de notre plaisir, & avec subordination aux qualités insensibles dont elles sont l'expression: donc il est au moins vrai que l'ame est ce qui nous touche le plus. Or, ce n'est pas aux sens que l'ame est agréable, mais à l'esprit; ainsi l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal; & si celui des sens lui étoit opposé, nous le lui sacrifierions. On n'a donc qu'à nous persuader qu'il lui est vraiment opposé; qu'il est une tache pour l'ame: voilà l'*amour* pur.

Cet *amour* est cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié: car dans l'amitié, c'est l'esprit qui est l'organe du sentiment; ici ce sont les sens; & comme les idées qui viennent par les sens, sont infiniment plus puissantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inspirent est passion. L'amitié ne va pas si loin; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas décider: cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions.

Il n'y a pas d'*amour* sans estime, la raison en est claire. L'*amour* étant une complaisance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant se défendre de trouver un prix aux choses qui leur plaisent, leur cœur en grossit le mérite; ce qui fait qu'ils se préferent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainsi non-seulement on s'estime avant tout, mais on estime encore toutes les choses qu'on aime, comme la chasse, la musique, les chevaux, &c. Et ceux qui méprisent leurs propres passions, ne le font que par réflexion & par un effort de raison; car l'instinct les porte au contraire.

Par une suite naturelle du même principe, la haine rabaisse ceux qui en sont l'objet, avec le même soin que l'*amour* les releve. Il est impossible aux hommes de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut, c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer, & d'autres de mépriser), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement & sans scrupule à ses préventions insensées.

Amour du monde. Que de choses sont comprises dans l'*amour du monde!* Le libertinage, le désir de plaire, l'envie de dominer, &c. L'*amour* du sensible & du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle d'un *grand* mesuré à l'esprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté, & la vanité, nous fixent aux petites choses; mais en tous c'est le même instinct, & l'*amour du monde* renferme de vives semences de presque toutes les passions.

Amour de la Gloire. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, sans doute, autant qu'aucune de nos sensations, & nous étourdit plus sur nos miseres qu'une vaine dissipation: elle est donc réelle en tout sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vuide des grandes passions est rempli par le grand nombre des

des petites : les contempteurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelque misere encore plus basse. Ils sont si aveugles, qu'ils ne sentent pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement, & si vains qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite ; ils raisonnent bien en cela : elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie : mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier ; ainsi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations & les vertus de ceux qui méprisent la gloire ! l'ont-ils méritée ?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire & la passion des sciences se ressemblent dans leur principe ; car elles viennent l'une & l'autre du sentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous ; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds : ainsi la passion de la gloire veut nous agrandir au-dehors, & celle des sciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les lettres. Les arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature ; les arts & les sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la pensée de noble ou d'utile ; de sorte qu'il ne reste à ceux qui les rejettent, que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amusent à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possede ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image : l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres, comme la religion & la vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, & le fruit de leurs longues veilles : l'étude d'une vie entiere s'y peut recueillir dans quelques heures ; c'est un grand secours.

Deux inconvéniens sont à craindre dans cette passion : le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles, ne seroient pas propres aux autres, mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder ; nous tâcherions de nous les rendre familieres & de les réduire en pratique : la plus longue & la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement ; un homme qui n'auroit jamais dansé, posséderoit inutilement les regles de la danse ; il en est de même des métiers d'esprit.

Je dirai bien plus : rarement l'étude est utile, lorsqu'elle n'est pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas séparer ces deux choses ; l'une nous apprend à penser, l'autre à agir ; l'une à parler, l'autre à écrire ; l'une à disposer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'usage du monde nous donne encore l'avantage de penser naturellement, & l'habitude des sciences, celui de penser profondément.

Par une suite nécessaire de ces vérités, ceux qui sont privés de l'un & de l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foiblesse de l'esprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le sein des villes florissantes, des esprits aimables & bien faits ? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ses besoins ? Sans doute elle a ses droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes ; il les laisse loin les uns des autres dans la même distance où ils sont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens : mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé ?

AMOUR DU PROCHAIN. L'*amour du prochain* est de tous les sentimens le plus juste & le plus utile : il est aussi nécessaire dans la société civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le christianisme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES SEXES. L'*amour*, par-tout

où il eſt, eſt toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'eſprit ſelon ce qu'il eſt. Il n'eſt ni petit ni grand, ſelon le cœur & l'eſprit qu'il occupe, mais ſelon ce qu'il eſt en lui-même; & il ſemble véritablement que l'*amour* eſt à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame eſt au corps de celui qu'elle anime.

Lorſque les amans ſe demandent une ſincérité réciproque pour ſavoir l'un & l'autre quand ils ceſſeront de s'aimer, c'eſt bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux aſſurés qu'on les aime lorſqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'eſt jamais en liberté d'aimer ou de ceſſer d'aimer, l'amant ne peut ſe plaindre avec juſtice de l'inconſtance de ſa maîtreſſe : ni elle de la légéreté de ſon amant.

L'*amour*, auſſi-bien que le feu, ne peut ſubſiſter ſans un mouvement continuel, & il ceſſe de vivre dès qu'il ceſſe d'eſpérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une ſorte d'*amour ;* mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le déſir de la jouiſſance. Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement, interrogez les yeux de la perſonne qui vous tient dans ſes chaînes. Si ſa préſence intimide vos ſens & les contient dans une ſoumiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. Le véritable *amour* interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit : mais ſi les attraits qui vous charment ſont plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame; ce n'eſt point de l'*amour*, c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur.

Un amour vrai, ſans feinte & ſans caprice,
Eſt en effet le plus grand frein du vice ;
Dans ſes liens qui ſait ſe retenir,
Eſt honnête homme, ou va le devenir.

L'Enfant prodigue, *Comédie.*

Quiconque eſt capable d'aimer eſt vertueux : j'oſerois même dire que quiconque eſt vertueux eſt auſſi capable d'aimer; comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en eſt auſſi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour.*

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*, il ne peut que les perfectionner; c'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé en aimant à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie; on contracte par-là l'heureuſe habitude de commander à ſes deſirs, de les maîtriſer & de les réprimer; de conformer ſon goût & ſes inclinations aux lieux, aux temps, aux perſonnes : mais les mœurs ne ſont pas également en ſureté quand on eſt inquiété par ces ſaillies charnelles que les hommes groſſiers confondent avec l'*amour.*

De tout ce que nous venons de dire; il s'enſuit que le véritable *amour* eſt extrêmement rare. Il en eſt comme de l'apparition des eſprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vu. *Maximes de la Rochefoucauld.*

Amour conjugal. Les caracteres de l'*amour conjugal* ne ſont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer ſans aimer en effet : un mari ſait au juſte s'il aime. Il a joui : or la jouiſſance eſt la pierre de touche de l'*amour*, le véritable y puiſe de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, ſi l'on connoît qu'on s'eſt mépris, je ne ſais de remede à ce mal que la patience. S'il eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'*amour :* mais je n'oſe même vous flatter que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long *amour*, dont la jouiſſance & le temps ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire ſous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractere, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppoſés dans l'eſprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouſe qui, penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs : un prodigue au contraire mépriſe une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet *amour* en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux: mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre *amour*. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant; ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés? & si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi, nous qui nous estimons tant, & presque toujours mal-à-propos; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être?

Amour paternel. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'*amour paternel*: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former; il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations pour mettre à profit ses talens: il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere; elle est ou trop foible ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mamelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés désormais pour sa subsistance: la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejetés & méprisés: celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle rélegue loin d'elle sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau? Ce lait qu'il a sucé n'étoit point fait pour ses organes: ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament robuste & sain dans l'origine n'en a point été altéré? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? l'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dé-

générer, s'il eſt tranſporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raiſon : cette comparaiſon eſt fondée ſur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut roi, fut un ſoldat heureux,

dit un de nos grands poëtes (*Mérope, tragédie de M. de Voltaire*) : mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable : tout autre que *Poliphonte* eût dit :

Le premier qui fut roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille ; la famille en ſe multipliant devint un peuple, & conſéquemment le pere de famille devint un roi. Le fils ainé ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le ſceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à ce qu'un *ſoldat heureux* ou un ſujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un roi, & déterminer ainſi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un ſouverain : *aimer*, *gouverner*, *récompenſer* & *punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ſes enfans eſt un monſtre : un roi qui n'aime point ſes ſujets eſt un tyran. Le pere & le roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'*amour*. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfans : la ſociété a fait les rois pour la félicité des peuples : il faut donc néceſſairement un chef dans une famille & dans un état : mais ſi ce chef eſt indifférent pour les membres, ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou ſa famille ou ſon état, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiege principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toujours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir : l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété : l'autre d'en écarter le trouble, les déſaſtres & l'indigence : c'eſt l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui ſe plaît à pouſſer à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenſer* & *punir* eſt le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, ſans effrayer par des menaces, & inviter par des promeſſes. Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux paſſions. Mais ſongez que l'exacte juſtice eſt auſſi ſoigneuſe de récompenſer, qu'elle eſt attentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes ſubſtituts & ſes repréſentants : mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner ; c'eſt auſſi pour y répandre des pluies & des roſées bienfaiſantes.

L'*amour paternel* ne differe pas de l'*amour propre*. Un enfant ne ſubſiſte que par ſes parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout ; ils n'ont rien qui leur ſoit ſi propre. Auſſi un pere ne ſépare point l'idée de ſon fils de la ſienne, à moins que le fils n'affoibliſſe cette idée de propriété par quelque contradiction ; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit ſur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait ſentir qu'ils ſont des êtres à part, & ne peut pas leur inſpirer de l'amour-propre, parce que la propriété ne ſauroit être du côté de la dépendance. Cela eſt viſible : c'eſt par cette raiſon que la tendreſſe des enfans n'eſt pas auſſi vive que celle des peres ; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles ſont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature eſt aux enfans un ôtage aſſuré contre l'abus des loix. Il étoit juſte d'aſſurer à la vieilleſſe ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoiſſance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impoſe ; il eſt dans la ſaine nature d'aimer ceux qui

nous aiment & nous protegent, & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même; mais il suffit d'être homme pour être bon pere; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang, & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres; pourquoi la sympathie périt quand la soumission diminue; pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers, &c.

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractere; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être; voilà ce qui fait que l'on s'aime, voilà l'*amour-propre;* mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt, l'amitié lui survit à peine; l'amour-propre qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

Amour de l'estime. Il n'est pas facile de trouver la premiere & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous désirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, &c. & par quel intérêt ces femmes indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles en dépit même des loix & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point?

Quelqu'un a dit sur ce sujet, que l'amour-propre nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris & les injustices, & cherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous, confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point-là la principale, ni même l'unique source de l'*amour de l'estime*, c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime, ou, si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde, & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangere, pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation; pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société, il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour de l'estime*, pour nous défendre des abaissemens de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire, si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête & même le lui faire préférer à l'agréable; mais, parce que cette raison est partiale, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît; il a plu à la sagesse du créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite,

Amour-propre & *de nous-mêmes.* L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. *Aimer une chose*, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement; craindre sa privation, ses déchéances, *&c.*

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusque-là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre, le préfere à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroît que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent, que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre : au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme qui, volontairement & de sang-froid, meurt pour la gloire : la vie imaginaire qu'il achete au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* & l'*amour de nous-mêmes.* Avec l'*amour de nous-mêmes*, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre*, au contraire, subordonne tout à ses commodités & à son bien-être; il est à lui-même son objet & sa fin : de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes* nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les choses se donnent à nous, & se fait le centre de tout.

L'*amour de nous-mêmes* ne peut pêcher qu'en excès ou en qualité; il faut que son déréglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'*amour de nous-mêmes* ne péche point en excès : cela paroît de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même? c'est désirer son bien, c'est craindre son mal, c'est rechercher son bonheur. Or, j'avoue qu'il arrive souvent qu'on désire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à son plaisir, ou à ce qu'on regarde comme son bonheur, avec trop d'ardeur; mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, & non pas de la trop grande mesure de l'*amour de vous-mêmes.* Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez & vous devez même désirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misere; & qu'il y auroit même du déréglement à n'avoir que des désirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vuide de son cœur ne devroit pas être infini; & si le vuide de son cœur ne devoit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus juste & plus légitime que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particuliere de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en le cherchant dans la vertu : mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu; coupable d'une belle & spirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins grossiérement déçu; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria : *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme*, &c.

Cette insatiable avidité du cœur de l'homme n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvassent par-là disposés à chercher Dieu. Or ce que dans

l'idée métaphorique & figurée, nous appellons *un cœur qui a une capacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, signifie dans l'idée propre & littérale une ame qui désire naturellement un bien infini, & qui le désire sans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vuide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures, il est nécessaire que nous désirions infiniment, c'est-à-dire que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure. Car s'aimer, c'est désirer son bonheur.

Je sais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des désirs infinis en véhémence : mais si ces désirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre ; car il est certain que notre ame désire selon toute l'étendue de ses forces ; que si le nombre des esprits nécessaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence des désirs croîtroit aussi à l'infini ; & qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement insatiable.

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer l'*amour de nous-mêmes* à l'amour divin, quand celui-là est bien réglé : car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut ? c'est aimer Dieu ; & qu'est-ce qu'aimer Dieu ? c'est s'aimer soi-même comme il faut. L'amour de Dieu est le bon sens de l'*amour de nous-mêmes* ; c'en est l'esprit & la perfection. Quand l'*amour de nous-mêmes* se tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appellé *amour* ; il est plus dangereux que la haine la plus cruelle ; mais quand l'*amour de nous-mêmes* se tourne vers Dieu, il se confond avec l'amour divin.

J'ai insinué dans ce que je viens de dire, que l'*amour de nous-mêmes* allume toutes nos autres affections, & est le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté ; une volonté se porte nécessairement à l'objet qui lui convient : ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, & par conséquent son bien : or aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même ; car qu'est-ce que la convenance de l'objet auquel elle se porte, sinon un rapport essentiel à elle? Ainsi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos désirs, nos craintes & nos espérances : mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est l'*amour de nous-mêmes?* Considérez bien toutes les sources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnoissance, la proximité, la sympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'*amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous; & tout cela se réduit à l'*amour de nous-mêmes.*

La proximité tire de là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans parce qu'ils sont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. *Voy.* AMOUR PATERNEL & FILIAL. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, *&c.* il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manieres : mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt ; car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion : ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulieres changent beaucoup la proposition générale.

Non-seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons *humanité : homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leur pays, parce que cette proximité

s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient ſenſible, quand deux ou trois perſonnes originaires d'un même pays ſe rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a beſoin d'appui & de conſolation, & qui en trouve en la perſonne de ceux qu'un pareil intérêt & une ſemblable proximité doit mettre dans la même diſpoſition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, ſi un plus fort motif pris de ſon intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profeſſion produit preſque toujours plus d'averſion que d'amitié, par la jalouſie qu'elle inſpire aux hommes les uns pour les autres : mais celle des conditions eſt preſque toujours accompagnée de bienveillance. On eſt ſurpris que les grands ſoient ſans compaſſion pour les hommes du commun ; c'eſt qu'ils les voient en éloignement, les conſidérant par les yeux de l'*amour-propre*. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain ; ils ſont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voiſinage, eux dont l'eſprit & le cœur ne ſont occupés que de la diſtance qui les ſépare des autres hommes, & qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ſes propres enfans, qu'il fait exécuter en ſa préſence, n'eſt pas ſi déſintéreſſée qu'elle paroît : le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ, laudumque immenſa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raiſons d'intérêt qui font l'inhumanité apparente de ce romain. Brutus étoit comme les autres hommes ; il s'aimoit lui-même plus que toutes choſes, ſes enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuſe les fautes, l'*amour-propre* les aggrave, quand il eſt directement bleſſé : ſans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même, que ſa patrie accepta le ſacrifice qu'il faiſoit à ſon *amour-propre*, & qu'il fut cruel par foibleſſe plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout ſur les ames, on ſe cherche dans l'objet de tous ſes attachemens; & comme il y a diverſes ſortes d'intérêts, on peut diſtinguer auſſi diverſes ſortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illuſtres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéreſſée, ne ſait ce qu'il dit. Il ſe trompe en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une ſorte d'amitié intéreſſée, qui eſt celle de l'avarice; au lieu qu'il y a autant de ſortes d'affections intéreſſées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'eſt être criminel que d'être intéreſſé, ne conſidérant pas que c'eſt le déſintéreſſement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'aſſez grands biens pour ſatisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & perſonne ne devroit trouver mauvais que nous préféraſſions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre choſe.

La reconnoiſſance elle-même n'eſt pas plus exempte de ce principe de l'amour de nous-mêmes; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoiſſance ? C'eſt que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la derniere a pour objet le bien paſſé. La reconnoiſſance n'eſt qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui ſe ſent obligé ; c'eſt en quelque ſorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il eſt aimable, nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La ſympathie, qui eſt la quatrieme ſource que nous avons marquée de nos affections, eſt de deux ſortes. Il y a une ſympathie des corps & une ſympathie de l'ame : il faut chercher la cauſe de la premiere dans le tempérament, & celle de la ſeconde dans les ſecrets reſſorts qui font agir notre cœur. Il eſt même certain que ce que nous croyons être une ſympathie de tempérament, a quelquefois ſa ſource dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi penſez-vous que je hais cet homme à une premiere vue, quoiqu'il me ſoit inconnu ? C'eſt qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offenſé; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine ſans que j'y faſſe réflexion. Pourquoi au contraire aime-je une perſonne inconnue dès que je la vois ſans m'informer

mer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas ? C'est qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & avec mes amis, en un mot avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'*amour de nous-mêmes* à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos poëtes décrit de cette maniere :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont par les doux accords les ames assorties, &c.

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles, nous entrions dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie, n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous : c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art, & qui tâchent de nous imiter : ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux de qui l'on est mal imité : personne ne veut être ridicule ; on aimeroit mieux être haïssable ; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule réjaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'*amour-propre* peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne se soucient pas de ressembler ? car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu ; les hommes l'estiment & la respectent.

Je réponds qu'il y a fort peu de personnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu, & qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'*amour de nous-mêmes*, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes ; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence ? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes : la libéralité se dépouille pour nous faire du bien : l'humilité ne nous dispute rien ; elle cede à nos prétentions : la tempérance respecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaisirs : la justice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient : la valeur nous défend ; la prudence nous conduit ; la modération nous épargne ; la charité nous fait du bien, &c.

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font ; je le veux : mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances elles vous en feroient : mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé, qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrete considération ? Elle naît, non de votre esprit, qui méprise souvent les qualités de cet homme, mais de l'*amour de nous-mêmes*, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'*amour de vous-mêmes* entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés : au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil ; elle est donc aimée d'un orgueilleux : la libéralité donne ; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé : la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs ; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise ? & me pardonnera-t-on bien ce paradoxe, si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au-dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres ?

Je vais bien plus avant, & j'oserai dire que l'*amour de nous-mêmes* a beaucoup de

part aux ſentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On diſtingue trois ſortes d'amour divin ; un amour d'intérêt, un amour de reconnoiſſance, & un amour de pure amitié : l'amour d'intérêt ſe confond avec l'*amour de nous-mêmes* ; l'amour de reconnoiſſance a encore la même ſource que celui d'intérêt, ſelon ce que nous en avons dit ci-deſſus ; l'amour de pure amitié ſemble naître indépendamment de tout intérêt & de tout *amour de nous-mêmes*. Cependant ſi vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres : car premiérement il eſt remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre ſanctification eſt de ſe détacher du monde ; le ſecond, c'eſt d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout ſon attachement, parce qu'on le conſidere comme le ſouverain bien ; le troiſieme, c'eſt d'avoir pour ſes bienfaits la reconnoiſſance qui leur eſt dûe ; & le dernier enfin, c'eſt d'aimer ſes perfections. Il eſt certain que le premier de ces ſentimens diſpoſe au ſecond, le ſecond au troiſieme, & le troiſieme au quatrieme : or comme tout ce qui diſpoſe à ce dernier mouvement, qui eſt le plus noble de tous, eſt pris de l'*amour de nous-mêmes*, il s'enſuit que la pure amitié dont Dieu même eſt l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particuliérement ceux qui ont le plus de convenance avec nous : nous aimons plus ſa clémence que ſa juſtice, ſa bénéficence que ſon immenſité ; d'où vient cela ? ſi ce n'eſt de ce que cette pure amitié, qui ſemble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire ſa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe de l'*amour de nous-mêmes*, cette pure amitié naîtroit néceſſairement de la perfection connue, & ne s'éleveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoiſſent les perfections de Dieu ſans les aimer, les hommes connoiſſent ces perfections avant leur converſion, & perſonne n'oſeroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de *pure amitié* ; il s'enſuit donc qu'il faut autre choſe que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ſes perfections infinies, mais nous ne ſaurions concevoir de l'affection pour elles. Il eſt bien certain que ſi nous pouvions refuſer à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre : & d'où vient cette néceſſité d'admirer Dieu ? C'eſt que cette admiration naît uniquement de la perfection connue : ſi donc vous concevez que la pure amitié a la même ſource, il s'enſuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes néceſſairement, il s'enſuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes : or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent ſe réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection ; à notre perfection, qui conſiſte principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre ; à notre bonheur, qui conſiſte uniquement dans la jouiſſance des plaiſirs, j'entends des ſolides plaiſirs, & capables de contenter un eſprit fait pour poſſéder le ſouverain bien.

2°. C'eſt dans la conformité avec l'ordre que conſiſte principalement la perfection de l'eſprit : car celui qui aime l'ordre plus que toutes choſes, a de la vertu ; celui qui obéit à l'ordre en toutes choſes, remplit ſes devoirs ; & celui-là mérite un bonheur ſolide, qui ſacrifie ſes plaiſirs à l'ordre.

3°. Chercher ſon bonheur, ce n'eſt point vertu, c'eſt néceſſité : car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux ; & la vertu eſt libre. L'*amour-propre*, à parler exactement, n'eſt point une qualité qu'on puiſſe augmenter ou diminuer. On ne peut ceſſer de s'aimer ; mais on peut ceſſer de ſe mal aimer. On peut, par le mouvement d'un *amour-propre* éclairé, d'un *amour-propre* ſoutenu par la foi & par l'eſpérance, & conduit par la charité, ſacrifier ſes plaiſirs préſens aux plaiſirs futurs, ſe rendre malheureux

pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité ; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les justes veulent également être heureux, ils courent également vers la source de la félicité : mais le juste ne se laisse ni tromper, ni corrompre par les apparences qui le flattent ; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances & ses récompenses, & emploie tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* est donc le motif qui, secouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modele de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & sincérement aimer l'ordre & s'unir à Dieu par la raison ; il ne faut pas désirer que l'ordre s'accommode à nos volontés : cela n'est pas possible ; l'ordre est immuable & nécessaire : il faut haïr ses désordres, & former sur l'ordre tous les mouvemens de son cœur ; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine : car celui qui voudroit que Dieu ne punît point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu ; & quoique par la force de son *amour-propre* éclairé il s'abstienne de voler & de s'enivrer, il n'est point juste.

5°. De tout ceci il est manifeste premiérement, qu'il faut éclairer son *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu : en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'*amour-propre* : en troisieme lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son *amour-propre* : en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, d'acquérir & conserver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par-là quelque force d'esprit ; il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son ame ; il faut étudier sans cesse l'homme en général, & soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement ; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement ; se comparer à l'ordre pour s'humilier & se mépriser ; se souvenir de la justice divine, pour la craindre & se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens ; il nous trouble l'esprit par notre imagination ; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort ; ni même de ruiner sa santé : car notre corps n'est pas à nous, il est à Dieu ; il est à l'état, à notre famille, à nos amis : nous devons le conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire : mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes : il faut l'exposer pour le bien de l'état, & ne point craindre de l'affoiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite, pour arriver heureusement au lieu de son repos & de ses plaisirs. (*X*)

* AMOUR *ou* CUPIDON, (*Myth.*) dieu du Paganisme, dont on a raconté la naissance de cent manieres différentes, & qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté ; il aime le trouble, & semble être né du cahos, comme le prétend Hésiode : c'est un mêlange de sentimens sublimes, & de désirs grossiers : c'est ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faisoit l'*Amour*, fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vue le composé de force & de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il pensa que l'*Amour* étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, selon Alcmeon, de Flore & de Zéphire, symboles de l'inconstance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle ; & d'autres un doigt sur la bouche, pour mar-

quer qu'il veut de la diſcrétion. On lui donne des ailes, ſymboles de légéreté ; un arc, ſymbole de puiſſance ; un flambeau allumé, ſymbole d'activité ; dans quelques poëtes, c'eſt un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes vertus ; ailleurs, c'eſt un dieu cruel, & pere de tous les vices : & en effet, l'*Amour* eſt tout cela, ſelon les ames qu'il domine. Il a même pluſieurs de ces caracteres ſucceſſivement dans la même ame : il y a des amans qui nous le montrent dans un inſtant, fils du ciel ; & dans un autre, fils de l'enfer. L'*amour* eſt quelquefois encore repréſenté, tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire : cette allégorie eſt trop claire pour avoir beſoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'eſt travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y ſoit négligé. (*R.*)

AMOUR, a ſon acception *en fauconnerie* : on dit *voler d'amour*, des oiſeaux qu'on laiſſe voler en liberté, afin qu'ils ſoutiennent les chiens.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre inſtitué par l'impératrice Eliſabeth - Chriſtine en 1708. Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans ; au centre ce mots *amor proximi* : le ruban eſt rouge.

AMOUR, (SAINT-) ville de France dans la Franche-Comté. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 30.

AMOUREUX, adj. muſcles amoureux, *amatorii muſculi* (*en Anatomie.*), eſt le nom que l'on donne quelquefois aux muſcles de l'œil qui le font mouvoir obliquement, & lui font faire ce qu'on appelle des *œillades*. *Voyez* ŒIL.

Lorſque l'abducteur & l'abaiſſeur agiſſent enſemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. *Voyez* DROIT (*L*)

AMPAC, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des piſtachiers, dont on connoît deux eſpeces que nous allons décrire.

Premiere eſpece. AMPAC.

La premiere eſpece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans preſque tous les détails par Rumphe, ſous le nom d'*ampacus latifolius* dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. II*, *pag.* 186, *pl. LXI.* Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *ſico hajate* ; ceux de Leytimore *ſiu huna* & *ſui humate*, comme qui diroit ordures puantes de l'ombilic, à cauſe de l'odeur déſagréable de ſon écorce ; ceux de Manipa l'appellent *ſaſſea* ; ceux d'Oma & des trois iſles Uliaſſes, *ayaſſa*, *aſſa* & *mattælan*.

C'eſt un arbriſſeau aſſez rare à Amboine & dans les iſles Uliaſſes, mais plus commun dans la grande iſle de Baleya, où il croît proche de la mer, dans de petites forêts bien expoſées au ſoleil, & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze piés, & forme rarement un arbre. Son tronc eſt pour l'ordinaire courbe, ſinueux & couché d'un pié environ de diametre, ſur cinq à ſix piés de hauteur, d'un bois tendre, blanc & ſec, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, ſucculente, facile à ſéparer. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, ailées, compoſées de trois folioles comme dans le piſtachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, liſſes deſſus, velues & molles deſſous, comme celles du coignaſſier, avec une groſſe côte longitudinale, & huit à dix nervures tranſverſales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent, tantôt alternativement, tantôt oppoſées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrêmité juſqu'au-deſſous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées ſur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur conſiſte en un calice à quatres feuilles caduques, en quatre pétales arrondis, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire ſphérique. Celui-ci, en mûriſſant, devient une capſule ſphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, &

contiennent chacune une graine ſemblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, liſſe & luiſante comme une perle. Ces capſules reſtent, pour l'ordinaire, ainſi ouvertes long-temps après avoir répandu leurs ſemences, & reſſemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en juin & fructifie peu de temps après; ſes fleurs ſont ſans odeur. Il ſort de ſon tronc, ſeulement autour des nœuds, dans les endroits expoſés au ſoleil, & où l'écorce eſt fendue, une réſine en petits grains, peu abondante, très-dure, tranſparente, qui, lorſqu'elle eſt récente, eſt d'un jaune citron, ſans odeur ou d'une odeur déſagréable, mais qui, en vieilliſſant, devient jaune-ſafran, & miſe ſur les charbons, répand une odeur forte de ſtyrax calamite, c'eſt-à-dire, du vrai ſtorax, ou même de la laque. A la grande iſle de Baleya cette réſine coule plus abondamment, ſe durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habitans des Moluques, & qui n'eſt pas auſſi déſagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitac & aux trois iſles Uliaſſes, qu'à Leytimore.

Uſages. Cet arbre & ſa réſine ne ſont d'aucun uſage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient ſa réſine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans leſquels ils la font couler toute bouillante, ils la préferent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durciſſe fort tard ſur l'arbre, lorſqu'elle eſt une fois ſeche, elle eſt d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choſes auxquelles elle s'unit. Ses feuilles ſont déterſives, & on les emploie dans les bains. Son écorce paſſe pour un excellent coſmétique, dont les femmes préparent une ſorte de pâte pour ſe rendre le teint plus clair & luiſant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent ſon écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ſes notes ſur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une eſpece de ſumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis floriferâ*: mais le genre de ſumac vrai a toujours les feuilles alternes compoſées de cinq folioles pour le moins, ſon fruit en baie a une ſeule loge & une graine lenticulaire; d'où il eſt facile de voir que l'*ampac* n'en eſt pas une eſpece; mais qu'il forme un genre qui en eſt même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme eſpece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la ſeconde eſpece d'*ampac* que Rumphe a deſſinée ſous le nom d'*ampacus anguſtifolia, vol. II, p. 188, pl. LXII;* ſelon lui les Malays l'appellent *gendaruſſa bezaar*, parce qu'ils la regardent comme une eſpece de *gendaruſſa*, à cauſe de la conformité de ſon odeur. M. Burmann la déſigne ſous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba reſſemble pour l'eſſentiel à l'*ampac*, mais il en differe par les caracteres ſuivans: 1°. il eſt plus petit dans toutes ſes parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à ſix pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & ſous la forme d'un ſapin, de moyenne grandeur; 2°. ſon bois, quoique récemment coupé, eſt très-ſec & plus dur, plus peſant, ſon écorce plus liſſe, plus mince, d'un brun noir; 3°. ſes feuilles ſont plus étroites, longues de cinq à ſix pouces ſeulement, une fois un quart moins larges, liſſes deſſous comme deſſus, ſans aucun velouté & d'un verd noir; 4°. les fleurs ſont une à deux fois plus nombreuſes, à peu près au nombre de 150 à 200, & plus ſerrées ſur chaque panicule; 5°. ſes grains ſont d'un noir très-obſcur; 6°. il fleurit en février, c'eſt-à-dire, quatre mois plutôt; 7°. il ſe trouve particuliérement ſur les montagnes d'Oma; 8°. ſes qualités & ſes uſages ſont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainſi que ſon écorce; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur eſt ſi forte, qu'elle approche de celle du poiſſon appellé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de réſine; on en trouve ſeulement dans ſes fentes quelques grains jaune de ſoufre & très-fragiles.

Uſages. Son bois, beaucoup plus droit,

plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & sur-tout dans les charpentes de toits, où il dure plus long-temps; car, lorsqu'il touche la terre, il pourrit facilement. Les habitans de l'isle Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonuhuho*; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rhumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit; ses feuilles sont pareillement trois à trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces: les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbées en dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M.* ADANSON.)

AMPAN *ou* EMPAN, s. m. (*Comm.*) mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. *Voyez* PALME.

AMPARLIER, s. m. (*Jurisp.*) vieux mot qui s'est dit autrefois pour *avocat*. On a dit aussi *avant-parlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de *parlier*, signifiant la même chose. (*H*)

* AMPASA, petit pays d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30.

* AMPASTELER, *en teinture*, c'est donner aux laines & aux draps, le bleu de pastel. On dit aussi *gueder*, parce que le guede & le pastel sont la même chose. Quand le bleu se donne avec le voude & l'indigo; cela n'empêche pas qu'on ne se serve du terme *ampasteler*. *Voyez* TEINTURE.

* AMPATRES, peuples de l'isle de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanassi.

* AMPECHONÉ, ἀμπεχόνη, (*Hist. anc.*) manteau léger que les femmes portoient sur leur tunique. On peut voir dans les *antiquités expliquées* du P. Montfaucon une figure d'Hésione avec cet ajustement. Son manteau est frangé par le bas. *Vol. III*, *pag.* 35.

AMPEIRA, (*Musiq. des anc.*) Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon*. *V.* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) (*F. D. C.*).

AMPELAAS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphe sous le nom de *folium volitorium*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *pag.* 128, *pl. LXIII*, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphe en distingue trois especes; savoir:

Premiere espece. AMPELAAS.

La premiere espece appellée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze piés de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pié au plus de diametre, & jette de tous côtés nombre de branches alternes, assez serrées, distantes d'un à deux pouces; mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente degrés ou à peu près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle, qui a à peine quarante-cinq degrés d'ouverture, pendant que les inférieures sont pendantes, ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une

lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles sont couvertes, relevées en dessus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de sorte que l'un des côtés est un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court; peu après qu'on les a cueillies, elles sont seches, dures & sonnantes comme un cuir desséché : avant leur développement elles sont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus antérieure enveloppe toutes les autres; mais elle est elle-même enveloppée par un stipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'opposé de son pédicule, & qui tombe au moment de son développement. C'est ce stipule qui, après sa chûte, laisse sur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées : les tubercules qu'on voit sur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachées les feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une petite figue, c'est-à-dire, en style de botanique, une enveloppe de fleurs sphériques, qui, dans sa maturité égale ou surpasse très-peu la grosseur de la groseille, de trois lignes environ de diametre, lisse, verd-obscur, seche, insipide, portée sur un pédicule très-mince, à peu près de sa longueur & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plupart des isles Moluques & des autres isles de l'Inde, surtout sur les collines exposées également aux grands vents & au soleil du midi, & l'on remarque que plus le terrein où il croît est dur, plus aussi ses feuilles ont d'épaisseur & de fermeté, ce qui est un grand avantage pour l'usage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ses feuilles coupées rendent un suc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois est assez dur.

Usages. Ses feuilles sont les seules parties dont on fasse usage. Les ébénistes, les menuisiers & autres artisans qui s'occupent à polir le bois, font des provisions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boîtes, des tablettes, des armoires, des siéges de bois précieux; ils les emploient aussi pour polir le corail noir, c'est-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conservent assez long-temps leur âpreté pour être d'un long usage.

Seconde espece ITILAT.

L'itilat qui se nomme encore *ila-â-un* à Leytimore, est, selon Rumphe, une seconde espece d'*ampelaas* qui forme de même un arbrisseau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaisses, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre assez grand, mais dont le tronc ne passe pas un pié en diametre. On en fait usage comme du premier. Il ne se trouve que dans le pays de Luhu.

Troisieme espece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat* à la troisieme espece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente piés, dont le tronc d'un pié & demi à deux piés de diametre est marqué d'anneaux. Ses feuilles sont plus minces, moins fermes, un peu sinueuses, moins rudes, moins propres à polir. Son bois est aussi plus tendre, & son écorce moins seche, plus succulente, moins cassante.

On trouve rarement des fruits sur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, surtout sur la premiere espece qui est préférée aux deux dernieres. Celle-ci croît assez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ses notes sur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*; mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M. ADANSON.*)

AMPELITE, s. f. *ampelites*, *pharmacitis*, (*Hist. nat.*) terre noire & bitumineuse, qui doit être regardée comme sulphureuse & inflammable. Pline l'a désignée comme

telle, en disant qu'elle est très-ressemblante au bitume, qu'elle se liquéfie dans l'huile, & qu'elle reste de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioscoride assure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui nommée *Seleuche* en Sourie; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui se divise assez facilement, qui est également luisante dans toutes ses parties, & qui se dissout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui est blanche n'est pas dissoluble, c'est une mauvaise qualité pour cette terre, au rapport du même auteur. Mathiole conclut de toutes ces observations, que l'*ampelite* n'est pas fort différente du jais (*voyez* JAIS), ou du charbon de terre (*voyez* CHARBON DE TERRE). Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre qui est de faire mourir les vers qui se trouvent dans les vignes: c'est pourquoi on l'a nommée *terre de vigne*. On l'a aussi appellée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicinales, comme de guérir les ulceres des paupieres; on s'en est aussi servi pour teindre en noir les cheveux & les sourcils; on en a fait des dépilatoires, *&c. Terræ musei regii Dresdensis. D. Christ. Gottlieb Ludvvig. Lipsiæ*, 1749, *pag.* 72. *Voyez* TERRE. (*I*)

* AMPELUSIA, c'est un promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hasbar près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie; c'est aussi une ville & promontoire de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'est encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Canistro*.

* AMPHAXE *ou* AMPHAXIS, petite ville de Macédoine sur le golfe que nous appellons *de Contessa*. Elle donnoit son nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, (*Hist. anc.*) fêtes que les Oropiens célébroient à l'honneur du divin Amphiaraüs, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient consulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient à terre la peau, & s'endormoient dessus, attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, s. f. *en Anatomie*, est une sorte d'articulation neutre ou moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose*, en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par sa connexion. *Voy.* ARTICULATION, DIARTHROSE, *&c.* Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & d'ἄρθρωσις, *articulation*, l'*amphiartrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pieces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la diarthrose; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la premiere côte avec le sternum, & celle des corps des vertebres entre eux. *Winslow. Voyez* VERTEBRE, *& planches anatomiques.*

AMPHIBIE, s. pris adject. (*Hist. nat.*) animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, *&c.* L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon; puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés: mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, si ce n'est pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vu des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long-temps; peut-être que si on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou oval de se fermer, & que le sang pourroit circuler au moins pendant quelque temps sans le mouvement des poumons. *Voyez* TROU OVAL.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques*, & *amphibies*: mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des especes du même genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des especes de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes: mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. *Voyez* MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, *ordre II des animaux*

maux d'eau-douce, part. v. Amphibies. Le castor, la loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand léſard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la ſalamandre d'eau appellée *tac* ou *taſſot*, le ſerpent d'eau, *&c.* Geſner regardoit auſſi comme *amphibies* les oiſeaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatilium animantium, pag. 352, & ſuivantes.*

M. Linnæus fait une claſſe d'*amphibies* dans ſa diſtribution des animaux. *Syſt. nat. regn. anim. claſſis III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui ſont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le léſard, la ſalamandre, le caméléon, le ſcinc, *&c.* Le ſecond ordre contient les *ſerpens*. *Voyez* ANIMAL. (*I*)

AMPHIBLESTROIDE, ſ. f. *en Anatomie*, eſt le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appellée plus ordinairement *rétine*. *Voyez* RÉTINE.

Ce mot eſt grec, ἀμφιβληστροειδής, composé d'ἀμφίβληστρον, *rets*, & de εἶδος, *forme*; parce que le tiſſu de cette membrane eſt en façon de rets: d'où les Latins l'appelloient auſſi *retiformis*. (*L*)

AMPHIBOLOGIE, ſ. f. *terme de Grammaire*, *ambiguité*. Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφὶ, prépoſition qui ſignifie *environ*, *autour*, & βάλλω, *jeter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole*, *diſcours*.

Lorſqu'une phraſe eſt énoncée de façon qu'elle eſt ſuſceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'eſt-à-dire qu'elle eſt équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phraſe, c'eſt-à-dire de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes ſont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponſe que fit l'oracle à Pyrrhus, lorſque ce prince l'alla conſulter ſur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains:

Aio te, Æacida, Romanos vincere poſſe.

L'*amphibologie* de cette phraſe conſiſte en ce que l'eſprit peut ou regarder *te* comme le terme de l'action de *vincere*, enſorte qu'alors ce ſera Pyrrhus qui ſera vaincu; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui ſeront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue françoiſe s'énonce communément dans un ordre qui ſemble prévenir toute *amphibologie*; cependant nous n'en avons que trop d'exemples, ſur-tout dans les tranſactions, les actes, les teſtamens, *&c.* nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *ſon*, *ſa*, *ſe*, donnent auſſi fort ſouvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compoſe s'entend, & par cela ſeul il croit qu'il ſera entendu: mais celui qui lit n'eſt pas dans la même diſpoſition d'eſprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phraſe que le ſens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne ſauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté eſt la premiere & la plus eſſentielle qualité du diſcours. (*F*)

AMPHIBRAQUE, (*Belles-Lettres.*) eſt le nom d'un pié de vers dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en trois ſyllabes, une longue entre deux breves. *Voyez* PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & de βραχὺς, *bref*; comme qui diroit *pié-bref à ſes deux extrémités*. On l'a appellé auſſi *janius* & *ſcolius*. Diom. *III. p. 475.*

Tels ſont ces mots ămārĕ, ăbīrĕ, pătērnŭs, Ὁμῆρος, &c. (*G*)

* AMPHIBRONCHES, ſ. f. pl. c'eſt le nom qu'on peut donner aux parties circonvoiſines des bronches; & qu'on applique, ſelon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives & autres qui arroſent la gorge, la trachée-artere & l'œſophage. On dit auſſi *amphibronchies*.

* AMPHICLÉE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophythea*.

AMPHICTYONS, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc.*) c'étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'aſſemblée générale repréſentoient toute la nation. Ils avoient plein pouvoir de propoſer, de réſoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à peu près en Grece ce que ſont les états généraux dans les Provinces-Unies, ou plutôt ce que l'on

appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*. *Voyez* ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces assemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphictyon*, troisieme roi d'Athenes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entre eux, & les rendre par-là la terreur des barbares leurs voisins; & son nom demeura affecté à son tribunal.

Il s'assembloit deux fois l'an dans le temple de Cérès, qui étoit bâti dans une vaste plaine près du fleuve Asopus.

Pausanias, dans la liste des dix nations qui envoient des députés à ces assemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Thessaliens, des Œnianes, des Magnésiens, des Méliens, des Phthiens, des Doriens, des Phocéens, & des Locriens : il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Messéniens & plusieurs autres. Eschine donne aussi une liste des cités qui étoient admises dans ces assemblées, dans son oraison *de falsâ legatione*.

Acrisius institua un nouveau conseil d'*amphictyons*, qui s'assembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés se nommoient indifféremment, Ἀμφικτήονες, Ηολήγοραι, Ἱερομνήμωνες, & leur assemblée Ηυλαία.

Les Romains ne jugerent pas nécessaire de supprimer ces assemblées des *amphictyons*. Strabon même assure que de son temps elles se tenoient encore. (*G*)

* AMPHIDÉE, s. f. c'est, selon quelques anatomistes, la partie supérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, s. f. (*Hist. anc.*) étoit une fête chez les anciens, qui se célébroit le cinquieme jour après la naissance d'un enfant. *Voyez* FÊTE. (*G*)

AMPHIMACRE, s. m. *pié dans la poésie ancienne, grecque & latine*, qui consistoit en trois syllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec, ἀμφὶ, *autour*, & de μακρὸς, *long*; comme qui diroit *long à ses deux extrémités*.

Tels sont ces mots, *ōmnĭūm cāstĭtās*, γραμμάτων, &c. Ce pié est aussi appellé quelquefois *creticus* & *fescennius*. Diom. *III*, *p.* 475. Quintil. *lib. IX*, *cap. iv.* (*G*)

* AMPHIMALLE, s. m. (*Hist. anc.*) habit velu des deux côtés, à l'usage des Romains dans la saison froide. C'est tout ce qu'on en sait.

* AMPHINOME, nom qu'Homere donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, (*Mythol.*) gâteaux qu'on faisoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'est-là tout ce que nous en savons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages passeront à la postérité, & la plupart d'entre eux parlent des choses d'une maniere à n'être entendus que de leurs contemporains. Je sais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails; & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poëte qui a occasion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en fasse la description : mais tous les auteurs ne sont pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuse pour eux : au contraire, je pense que si les dictionnaires étoient bien faits, ils serviroient de commentaire à tous les autres ouvrages; & que c'est-là qu'on trouveroit ces notes, ces éclaircissemens qui enflent nos éditions, & au milieu desquels le texte d'un auteur est comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté; cependant il en reste un à faire : ce seroit un dictionnaire où tous les passages obscurs de nos bons auteurs seroient éclaircis. Il ne seroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans lesquelles ils sont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur est nécessaire dans l'état où sont les choses, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend aussi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, s. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des archontes, ou magistrats souverains de Syracuse. *Voyez* ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulsé Denys le tyran. Ils gouvernerent Syracuse pendant l'espace de 300 ans; & Diodore de Sicile nous assure qu'ils subsistoient encore de son temps. (*G*)

* AMPHIPOLIS. (*Géogr.*) ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontieres de Thrace & de Macédoine. Elle s'ap-

pella depuis *Chriſtopoli ;* on dit qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryſopoli.*

AMPHIPROSTYLE, (*Archit.*) ce mot eſt formé de ces trois, ἀμφὶ, *autour*, πρὸ, *devant*, & σύλος, *colonne.* Il ſignifie un *double proſtyle* (*voyez* PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'eſt-à-dire qui a un portail derriere, pareil à celui qui n'eſt que devant au proſtyle. Cette eſpece de temple a été particuliere aux païens. Les chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs égliſes. *Voyez* TEMPLE. (*P*)

* AMPHIRO, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, ſerpent qui peut ſe porter en avant & en arriere. *Voyez* DOUBLE-MARCHEUR. (*I*)

AMPHISCIENS, ſ. m. pl. *terme de Géographie & d'Aſtronomie*, ſe dit des peuples qui habitent la zone torride. *Voyez* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & de σκία, *ombre.* On les a ainſi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; c'eſt-à-dire dans une ſaiſon de l'année au ſeptentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphiſciens* ſont auſſi *Aſciens. Voyez* ASCIENS (*O*)

AMPHISMILE, ſ. m. biſtouri tranchant des deux côtés, propre pour diſſéquer. Ce mot eſt compoſé d'ἀμφὶ, *autour*, & de σμίλη, *biſtouri* ou *lancette. Voyez* SCALPEL. (*Y*)

* AMPHITHÉATRE, ſ. m. Ce terme eſt compoſé de ἀμφὶ & de θέατρον, *théatre*, & *théatre* vient de θεάομαι, *regarder*, *contempler* : ainſi *amphithéatre* ſignifie proprement un lieu d'où les ſpectateurs rangés circulairement voient également bien; auſſi les Latins le nommoient-ils *viſorium.* C'étoit un bâtiment ſpacieux, rond, plus ordinairement oval, dont l'eſpace du milieu étoit environné de ſieges élevés les uns au-deſſus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Caſſiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théatres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théatres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la ſurface la plus petite, celle qui étoit au-deſſous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene ;* parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéatre*, on y répandoit du ſable; nous diſons encore aujourd'hui *l'arene de Nîmes*, *les arenes de Tintiniac.* Au lieu de ſable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chryſocolle; Néron ajouta à la chryſocolle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéatres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit conſtruire à Rome dans le champs de Mars ſous l'empire d'Auguſte, fut le premier de pierre. L'*amphithéatre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli ſous Néron. Veſpaſien en bâtit un plus grand & plus ſuperbe, qui fut ſouvent brûlé & relevé : il en reſte encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéatres* entiers ou à demi-détruits qui ſubſiſtent, il n'y en a point de comparable au colyſée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingts-ſept mille ſpectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus baſſe étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre : ces loges s'appelloient *caveæ.*

Au-deſſus des loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient priſes dans un mur qui entouroit l'arene, & ſur ce mur étoit pratiqué une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium.* Rien ne reſſemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand périſtyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de baluſtrades. C'étoit la place des ſénateurs, des magiſtrats, des empereurs, de l'*éditeur* du ſpectacle & des veſtales, qui avoient auſſi le privilege du *podium.* Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze piés, cette hauteur n'auroit pas ſuffi pour garantir des éléphans, des lions, des léopards, des pantheres, & autres bêtes féroces. C'eſt pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement ſous l'effort des bêtes qui vouloient y monter; quelques-unes cependant franchirent ces obſtacles; & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des foſſés ou euripes tout autour de l'arene, pour écarter les bêtes du *podium.*

Les gradins étoient au-deſſus du *podium :* il y avoit deux ſortes de gradins ou de ſieges; les uns deſtinés pour s'aſſeoir; les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter

l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéatre* de Vespasien ont un pié deux pouces de hauteur, & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctions; & l'*amphithéatre* de Vespasien avoit quatre précinctions ou baudriers, *baltei*. Les avenues que Macrobe appelloit *vomitoria*, sont des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivoit par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions & les escaliers, s'appelloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*, les chevaliers avoient les sieges immédiatement au dessus du *podium* jusqu'à la premiere *précinction;* ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie; d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. On tendoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencemens, dans la suite très-riches. Le grand diametre de l'*amphithéatre* étoit au plus petit, environ comme $1\frac{1}{7}$ à 1.

Outre l'*amphithéatre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien, il y avoit encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premiere & dernier que le nom de l'endroit où ils étoient, le champ de mars.

Il y avoit un *amphithéatre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pié du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paroît avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la premiere enceinte est entiere. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces sortes d'édifices étoient si méprisés dans les siecles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition, qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéatres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules; on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presqu'entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéatres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colysée, ou de l'*amphithéatre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéatre* brisé, dressé par Curion, qui tournoit sur de gros pivots de fer; ensorte que du même *amphithéatre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théatres différens, sur lesquels on représentoit des pieces toutes différentes.

C'est sur l'arene des *amphithéatres* que se faisoient les combats de gladiateurs. (*V.* Gladiateurs), & les combats des bêtes; elles combattoient ou contre d'autres de la même espece, ou contre des bêtes de différente espece, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéatres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux, qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéatre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou quarrée, opposée au théatre, à sa hauteur, & renfermant les banquettes paralleles, & placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vuide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéatre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit piés. Les premieres loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéatre*; l'*amphithéatre* domine le parterre; l'orchestre qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théatre; & le parterre qui touche l'orchestre, forme entre l'*amphithéatre* & le théatre, au-dessous de l'un & de l'autre, un espace quarré profond, où ceux

qui sifflent ou applaudissent les pieces sont debout.

Amphithéatre, *en Anatomie*, est un lieu où sont des gradins, ou rangs de sieges élevés circulairement les uns au-dessus des autres. Ces gradins ou sieges occupés par les étudians en anatomie, ne forment quelquefois que la demi-circonférence; dans ce cas l'*amphithéatre* est en face du démonstrateur: mais si les gradins regnent tout autour de la salle, le démonstrateur en anatomie occupe le milieu de l'arene, & ses éleves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renversé.

Amphithéatre, (*terme de Fleuriste.*) Qu'on ait un jardin, grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou plusieurs *amphithéatres*, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité en diverses expositions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie de même que du soleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaisse, selon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaison entre le coup-d'œil que forment des plantes en fleur, qui se trouvent dispersées dans un jardin, fussent-elles sur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées sur un *amphithéatre*. Des plantes fleuries en même temps, de forme & de couleurs différentes sur quatre étages, présentent un aspect charmant; & encore plus, lorsqu'on a quelques centaines d'especes d'œillets; aussi-tôt que quelques-uns passent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaisir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules sur-tout, le plaisir seroit très-léger, sans un *amphithéatre*. Ces plantes & ces fleurs étant basses & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, si elles n'étoient pas assemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle est incontestable: il faut plus ou moins de soleil & de pluie; ce qu'on ne sauroit ménager sans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on désire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la serre; on les laisse sur l'*amphithéatre*, exposées au soleil autant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on soit obligé de leur procurer un abri plus assuré. (+)

Amphithéatre de Gazon *ou* Vertugadin, *en Jardinage*, est une décoration de gazon pour régulariser un côteau ou une montagne, qu'on n'a pas dessein de couper & de soutenir par des terrasses. On y pratique des estrades, des gradins & des plain-piés, qui vous montent insensiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéatres* de caisses, d'ifs, de pots, de vases de faïence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures & de fontaines. (*K*)

AMPHITHOÉ, nom d'une des cinquante Néréides.

* AMPHITRITE, (*Myth.*) fille de l'Océan & de Doris, qui consentit à épouser Neptune à la persuasion d'un dauphin, qui pour sa récompense fut placé parmi les astres. Spanheim dit qu'on la représentoit moitié femme & moitié poisson. Il y avoit aussi deux Néréides du même nom.

AMPHORA, (*Astronom.*) ce nom qui est latin se donne quelquefois à la constellation du verseau. *Voyez* Verseau. (*O*)

AMPHORE, *amphora*, dans *l'Ecriture*, se prend souvent dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau, *amphoram aquæ portans. Luc xxij, 10.* Ailleurs il signifie une certaine mesure; ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus six amphores de vin, *vini amphoræ sex. cap. xv, v. 2.* mais l'*amphore* n'étoit pas une mesure hébraïque.

Amphore, s. f. *chez les Grecs & les Romains*, étoit un vaisseau de terre servant de mesure aux choses liquides. *Voyez* Mesure.

Elle est appellée dans Homere ἀμφιφορεὺς (en place de quoi on a dit aussi par syncope ἄμφωτις), à cause des deux anses qui étoient pratiquées aux deux côtés de ce vaisseau pour le porter plus facilement; c'est la même chose que *quadrantal*. *Voyez* Quadrantal.

L'*amphore* étoit la vingtieme partie du *culeus*, & contenoit 88 septiers, qui pouvoient faire à peu près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui briguoit la

questure, qui but une *amphore* de vin à un seul repas avec l'empereur Tibere.

Le P. Calmet prétend que l'*amphore* romaine contenoit deux urnes ou 48 septiers romains, ou quatre-vingts livres de douze onces chacune ; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes ou cent vingt livres aussi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingts-dix des nôtres, poids de marc.

Amphore se disoit aussi d'une mesure de choses seches, laquelle contenoit trois boisseaux, &c. On en conservoit le modele au capitole, pour empêcher le faux mesurage ; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore se dit chez les Vénitiens, d'une mesure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, soixante-seize mustachio, ou deux bottes ou muids. (*G*)

* AMPHORITES, espece de combat poëtique, qui se faisoit dans l'isle d'Ægine. On y accordoit un bœuf, pour récompense, au poëte qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

AMPHOTIDES, s. f. plur. (*Hist. anc.*) du grec ἀμφωτιδες, *armes défensives*, en usage dans le pugilat ; c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'airain, & doublées de quelque étoffe, dont les athletes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la violence des coups. (*G*)

* AMPHRYSE, riviere de Thessalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Asie mineure ; enfin c'est encore une ville de la Phocide, située sur le Parnasse.

* AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville, appellée *Empulum* : elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*.

AMPLE, adj. (*Maréchal.*) est une épithete qu'on donne au jarret d'un cheval. *V.* JARRET. (*V*)

AMPLIATIF, adj. *terme de chancellerie romaine ;* il se dit des brefs ou indults qui ajoutent quelque chose aux concessions & privileges contenus ès indults & brefs antérieurs. *Voyez ci-dessous* AMPLIATION. (*H.*)

AMPLIATION, s. f. *terme de chancellerie*, & singuliérement *de chancellerie romaine ; un bref ou bulle d'ampliation*, est la même chose qu'un *bref ampliatif*. *V. ci-dessus* AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *lettres d'ampliation*, des lettres qu'on obtenoit en petite chancellerie à l'effet d'articuler de nouveaux moyens ômis dans des lettres de requête civile précédemment impétrées : mais l'usage de ces lettres est à présent abrogé ; & l'ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens seroient articulés par une simple requête.

AMPLIATION, *en termes de finance* ; est un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au besoin.

Ampliation, signifie encore *en termes de finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente sur la ville, que le notaire fournit avec la grosse en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec sa quittance pour recevoir.

AMPLIATION *de contrats*, *en termes de pratique*, sont des copies de ces contrats, dont on dépose les grosses ès mains d'un notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à sa collocation dans l'ordre. (*H*)

AMPLIATION, (*Antiq. Rom.*) plus amplement informé, remise d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remise, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la premiere étoit pour un jour certain, au gré du prêteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette derniere, l'accusé paroît le premier ; au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remise, qui paroissent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accusateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cause étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accusé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude sur le crime, ou sur le genre de supplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas assez fortes pour le condamner ou pour l'absoudre. (+)

AMPLIER, v. act. *terme de palais*, usité dans quelques tribunaux, signifie *différer & mettre plus au large*. Ainsi, *amplier le terme d'un paiement*, c'est donner du temps au

ébiteur ; *amplier un criminel*, c'eſt différer : jugement de ſon procès ; *amplier un priſonier*, c'eſt lui rendre ſa priſon plus ſupportale, en lui donnant plus d'aiſance & de lierté. (*H*)

AMPLIFICATION, ſ. f. *en rhétorique* ; orme que l'orateur donne à ſon diſcours, : qui conſiſte à faire paroître les choſes plus randes ou moindres qu'elles ne le ſont en ffet. L'*amplification* trouve ſa place dans outes les parties du diſcours ; elle ſert à la reuve, à l'expoſition du fait, à concilier la iveur de ceux qui nous écoutent, & à exciır leurs paſſions. Par elle l'orateur aggrave n crime, exagere une louange, étend une arration par le développement de ſes cironſtances, préſente une penſée ſous divers faces, & produit des émotions relatives : ſon ſujet. *Voy.* ORAISON & PASSION. Tel ſt ce vers de Virgile, où au lieu de dire mplement *Turnus meurt*, il amplifie ainſi n récit :

> *Aſt illi ſolvuntur frigore membra,*
> *itaque cum gemitu fugit indignata ſub umbras.*
> Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de *amplification*, eſt celle d'Iſocrate & même Ariſtote ; & à ne la conſidérer que dans ce ns, elle ſeroit plutôt l'art d'un ſophiſte & un déclamateur que d'un véritable orateur. uſſi Cicéron la définit-il une argumentaon véhémente, une affirmation énergique ui perſuade en remuant les paſſions. Quinien & les autres maîtres d'éloquence font : l'*amplification* l'ame du diſcours : Longin 1 parle comme d'un des principaux moyens ui contribuent au ſublime, mais il blâme ux qui la définiſſent un diſcours qui groſſit s objets, parce que ce caractere convient ı ſublime & au pathétique, dont il diſtinıe l'*amplification* en ce que le ſublime conte uniquement dans l'élévation des ſentiens & des mots, & l'*amplification* dans la ultitude des uns & des autres. Le ſublime ut ſe trouver dans une penſée unique, & *mplification* dépend du grand nombre. Ainſe mot de l'écriture, en parlant d'Alexane, *ſiluit terra in conſpectu ejus*, eſt un trait blime ; pourroit-on dire que c'eſt une *amfication ?*

On met auſſi cette différence entre l'*amplification* & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obſcur ou controverſé, & celle-là de donner de la grandeur & de l'élévation aux objets : mais rien n'empêche qu'un tiſſu de raiſonnement ne ſoit en même temps preuve & *amplification.* Cette derniere eſt en général de deux ſortes : l'une roule ſur les choſes, l'autre a pour objet les mots & les expreſſions.

La premiere peut s'exécuter de différentes manieres, 1o. par l'amas des définitions, comme lorſque Cicéron définit l'hiſtoire ; *teſtis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magiſtra vitæ, conſcia vetuſtatis. V.* DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonſtances : Virgile en donne un exemple dans cette lamentation ſur la mort de César, où il décrit tous les prodiges qui la précéderent ou la ſuivirent :

> *Vox quoque per lucos vulgo exaudita ſilentes*
> *Ingens ; & ſimulacra modis pallentia miris*
> *Viſa ſub obſcurum noctis ; pecudeſque locutæ,*
> *Infandum, ſiſtunt amnes, terræque dehiſcunt,*
> *Et mœſtum illachrymat templis ebur, æraque ſudant.*

3°. On amplifie encore une choſe par le détail des cauſes & des effets : 4°. par l'énumération des conſéquences : 5°. par les comparaiſons, les ſimilitudes, & les exemples, *voyez* COMPARAISON, *&c.* 6°. par des contraſtes ou oppoſitions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles deſcriptions des orages, des tempêtes, des combats ſinguliers, de la peſte, de la famine, ſi fréquentes dans les poëtes, ne ſont que des *amplifications* d'une penſée ou d'une action ſimple développée.

L'*amplification* par les mots ſe fait principalement en ſix manieres : 1°. par des métaphores : 2°. par des ſynonymes : 3°. par des hyperboles : 4°. par des périphraſes : 5°. par des répétitions auxquelles on peut ajouter la gradation : 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainſi au lieu de dire ſimplement, *nous ſommes tous mortels*, Horace a dit :

> *Omnes eodem cogimur ; omnium*
> *Verſatur urna ſeriùs, ocyùs*
> *Sors exitura, & nos in æternum*
> *Exilium impoſitura cymbæ.* Od. lib. II.

On amplifie une penseé généraleen la particularisant, en la développant, & une pensée particuliere & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence jusqu'à son principe. Mais on doit prendre garde dans l'*amplification*, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne se sont pas toujours eux-mêmes préservés de cet écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite sur le supplice des parricides dans son oraison pour Roscius d'Amérie, qui lui attira cependant de grands applaudissemens. Il impute au caractere bouillant de la jeunesse l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaisance sur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la justification de sa partie. (*G*)

* AMPLISSIME, adj. superl. *amplissimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les colleges quelques personnes constituées en dignité: on traite dans les exercices publics le recteur de l'université de Paris, d'*amplissime rector*.

AMPLITUDE *d'un arc de parabole*, (*en Géom.*) est la ligne horizontale comprise entre le point d'où on suppose qu'un arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion se termine. Ce terme est principalement en usage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. *Voyez* PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE *d'un astre*, *en astronomie*, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet astre se leve ou se couche en effet. *Voy*. HORIZON, LEVER, COUCHER, *&c*.

L'*amplitude* est de deux sortes, *ortive* ou *orientale*; & *occidentale* ou *occase*.

L'*amplitude orientale* ou *ortive*, est la distance entre le point où se leve l'astre, & le point du véritable orient, qui est un des points d'intersection de l'équateur & de l'horizon. *Voy*. ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occase*, est la distance entre le point où l'astre se couche, & le point du vrai occident équinoxial. *V*. OCCIDENT.

L'*amplitude* orientale & l'occidentale s'appellent tantôt *septentrionale*, tantôt *méridionale*, selon qu'elles tombent dans la partie *septentrionale* ou *méridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude* orientale ou occidentale au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer, que comme il y a une infinité d'azimuths, il n'y en a qu'un seul qui soit véritablement le complément de l'*amplitude*; savoir l'azimuth qui répond au cercle vertical, passant par le point de l'horizon où l'astre se leve ou se couche. *V*. AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude* orientale du soleil, ou d'un autre astre, par le moyen du globe. *Voyez* GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du soleil par la trigonométrie, la latitude & la déclinaison du soleil données; il faut dire: comme le co-sinus de la latitude est au rayon, ainsi le sinus de la déclinaison est au sinus de l'*amplitude*. Il est facile de voir que comme la déclinaison du soleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change aussi, & que de plus elle est différente pour chaque latitude. C'est pourquoi les astronomes ont dressé des tables des *amplitudes* diurnes du soleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, *&c*.

L'*amplitude* magnétique est un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du soleil, & le point est ou ouest du compas magnétique ou boussole; c'est-à-dire, la distance du point du lever ou du coucher du soleil au point est ou ouest du compas magnétique. *V*. BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, *&c*.

Lorsque la boussole n'a point de déclinaison, c'est-à-dire, lorsqu'elle est directement tournée au pôle, il est visible que l'est ou l'ouest de la boussole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainsi l'*amplitude* magnétique est alors la même que l'*amplitude* astronomique (*O*)

* AMPOULE, s. f. (*Hist. anc.*) vase en usage chez les Romains, & sur-tout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on se frottoit au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; & les vases qui contenoient l'huile dont on oignoit les catéchumenes & les malades, le saint

ſaint chrême, & le vin du ſacrifice, s'apelloient *ampoules*. C'eſt encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conſerve dans l'égliſe de ſaint Rémi de Reims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait eſt atteſté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimon. Grégoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combatu; d'autres habiles gens l'ont défendu. Et il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la ſainte *ampoule*, qui faiſoit remonter ſon inſtitution juſqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, ſelon Favin, au nombre de quatre; ſavoir, les barons de Terrier, de Beleſtre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de ſoie noire, où étoit attachée une croix à ſurfaces chanfrenées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de ſon bec la ſainte *ampoule*, reçu par une main. Au revers, on voyoit l'image de ſaint Rémi avec ſes vêtemens pontificaux, tenant de ſa main droite la ſainte *ampoule*, & de la gauche ſa croſſe. (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. (*Belles-Lettres.*) Le *projicit ampullas* d'Horace ſemble avoir donné lieu à cet expreſſion figurée. On appelle un ſtyle, un vers, un diſcours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choſes, où la force de l'expreſſion ſe déploie mal-à-propos, où la parole excede la penſée, exagere le ſentiment.

Il n'eſt point d'expreſſion, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve ſa place dans le ſtyle: mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la juſteſſe de ce rapport, dépend la juſteſſe de l'expreſſion. Qu'une autre que Phedre penſât que ſon amour pût faire rougir le ſoleil, ce ſeroit du ſtyle *ampoulé*. Mais après ces vers:

Noble & brillant auteur d'une illuſtre famille,
Toi, dont ma mere oſoit ſe vanter d'être fille;

il eſt tout ſimple & tout naturel que la fille de Paſiphaé ajoute:

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'eſt pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, ſe repréſente ſon pere épouvanté du crime de ſa fille inceſtueuſe, & laiſſant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ſes mains.

Miſérable! Et je vis? & je ſoutiens la vue
De ce ſacré ſoleil dont je ſuis deſcendue?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers eſt plein de mes aïeux.
Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale:
Mais que dis-je? Mon pere y tient l'urne fatale;
Le ſort, dit-on, l'a miſe en ſes ſéveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira ſon ombre épouvantée,
Lorſqu'il verra ſa fille, à ſes yeux préſentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.
Que diras-tu, mon pere, à ce ſpectacle horrible!
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le feſtin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le ſoleil, il n'y a aucune exagération à ſuppoſer que Clitemneſtre, pour un crime qui lui paroît ſemblable, diſe au ſoleil:

Recule: il t'ont appris ce funeſte chemin.

L'art d'élever naturellement le ſtyle à ce degré de force, conſiſte à y diſpoſer les eſprits, par des idées qui autoriſent la hauteur de l'expreſſion.

Le *moi* de la Médée de Corneille eſt ſublime, parce qu'il eſt dans la bouche d'une magicienne fameuſe; ſans cela il ſeroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone de dire:

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers, dans la bouche d'Octave,

Je ſuis maître de moi comme de l'univers,

n'eſt qu'une expreſſion noble & ſimple.

De même après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ſes proſcriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter:

Et comme autour de moi j'ai tous ſes vrais appuis,
Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis.

Le ſtyle *ampoulé* n'eſt donc jamais qu'un ſtyle élevé outre meſure.

On a dit, *des plaines de sang*, *des montagnes de morts*; & lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade?

Et des fleuves François les eaux ensanglantées,
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans son *Traité du Sublime*, cite comme une expression *ampoulée*, *vomir contre le ciel*; mais si on disoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les restes enflammés de sa rage mourante,

l'expression seroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame, croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, & lui dit:

Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens: je te veux adorer.
S'il faut que ma déesse, en ton sang se confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé*; l'exagération en est risible à force d'être extravagante.

Mais c'est une erreur de penser que les degrés d'élévation du style soient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile se sont élevés aussi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Epicure: « ni ces dieux, » ni leurs foudres, ni le bruit menaçant du » ciel en courroux ne purent l'étonner. Son » courage s'irrita contre les obstacles. Impatient de briser l'étroite enceinte de la » nature, son génie vainqueur s'élança au-» delà des bornes enflammées du monde, » & parcourut à pas de géant les plaines de » l'immensité.

On sait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de César.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton: il a osé dire du chêne:

Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les piés touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité sont de l'essence de tous les genres, il n'en est aucun qui n'admette le plus haut style, quand le sujet l'éleve & le soutient; il n'en est aucun où de grands mots vuides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *style ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les sentimens & les images, qu'autant que les sujets qu'elles traitent, en sont plus susceptibles, & que les personnages qu'elles emploient, sont supposés avoir plus de grandeur dans l'ame, & d'élévation dans l'esprit. (*M.* MARMONTEL.)

AMPOULETTE, s. f. (*art milit.*) C'est ainsi qu'on nomme dans l'artillerie, le bois des fusées, des bombes & grenades. *V.* FUSÉE. (*Q*)

AMPOULETTES, s. f. plur. *en terme de marine*, c'est l'horloge à sable qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la boussole. *V.* SABLE & HORLOGE (*Z*)

AMPULAT, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des mauves, c'est-à-dire, de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée sur la corolle polypétale, mais dont les pétales sont réunis ensemble par cette colonne des étamines. Rumphe en distingue trois especes, qui croissent aux isles d'Amboine.

Premiere espece. AMPULAT.

La premiere espece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & sur les collines peu élevées, sur-tout proche du rivage de la mer & des maisons; Rumphe la désigne sous le nom de *lappago latifolia serrata*. Dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI. page 59*, & en représente une feuille seulement *à la planche XXV*, *figure A.* Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta hurutta*, c'est-à-dire, *herbe visqueuse*.

C'est un arbrisseau annuel de trois à quatre piés de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la grosseur du doigt, à bois blanc, partagé dès son origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine sous un angle de 20 degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce, verd-brun assez rude, sur-tout vers leurs extrémités. Les feuilles sont en petit nombre,

rangées circulairement à de grandes distances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes : les supérieures sont figurées en cœur : les inférieures sont aussi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées grossiérement & inégalement dans leur contour, hérissée de poils rudes, vertes dessus, grisâtres dessous, relevées de trois nervules principales, portées sur un pédicule cylindrique menu qui a presque leur longueur, & qui est accompagné, à son origine de deux stipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, semblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diametre, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles consistent en deux calices, tous deux d'une seule piece à cinq divisions, persistans ; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunies par une colonne qui porte 20 étamines, & qui est enfilée par un ovaire dont le style se partage à son sommet en dix branches couronnées par autant de stigmates sphériques purpurines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui se séparent sous la forme de cinq capsules triangulaires, hérissées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Sa racine est ligneuse, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune saveur ; son écorce est seulement très-mucilagineuse comme la guimauve.

Usage. La décoction de ses racines se boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, font un vulnéraire déterfif & souverain, appliqué sur les blessures qu'elles sechent en peu de temps.

Seconde espece. PULAT.

La seconde espece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles sont toutes en cœur sans angles & velues, ses fleurs plus petites, jaunes, disposées en épi, & ses fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure ; il nous apprend seulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *pulutton*.

Troisieme espece WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainsi nommée par les Nussalaviens, est encore une autre espece d'*ampulat*, qui n'a encore été découverte que dans l'isle de Nussalave, où elle croît loin de la mer, sur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure passable, sous le nom de *lappago laciniata*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page 59*, *planche XXV*, *figure 2*.

Cette espece differe des deux précédentes, en ce que ses feuilles sont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à peu près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ses fleurs sont plus petites, disposées au nombre de cinq ou six, en une espece d'épi lâches au bout des branches, & que ses fruits sont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus grossiers.

Usages. On n'en fait d'autre usage, sinon de cueillir ses fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diversement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'est pas douteux que ces trois plantes ne soient autant d'espece d'*uren* ; mais nous devons avertir qu'il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren figuré, dans l'*Hortus Malabricus*, *volume X*, *planche II*, *page 3*, qui est une espece entiérement différente, non-seulement par son port & sa maniere de croître, mais encore par la figure de ses feuilles & par la disposition de ses fleurs. (*M. ADANSON.*)

* AMPURDAM, petit pays d'Espagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Espagne dans la Catalogne, *Long.* 20, 40 ; *lat.* 42.

AMPUTATION, s. f. *en chirurgie*, est l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans le cas de mortification

on a souvent recours à l'*amputation*. *Voyez* MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACELE. L'*amputation* d'un membre est une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour l'éviter. Elle est inévitable lorsque la mortification s'est emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune espérance qu'elle se revivifie. Les fracas d'os considérables, par coups de fusil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation* ; de même que la carie des os, qui ronge & consume leur substance, & les rend comme vermoulus.

Lorsque l'opération est résolue sur sa nécessité indispensable, il faut déterminer l'endroit où elle se fera. On a établi avec raison qu'on ne couperoit du bras & de la cuisse que le moins qui seroit possible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au dessous de la tubérosité antérieure du tibia ; non-seulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guérison, mais pour éviter de faire l'incision dans les tendons aponévrotiques des muscles extérieurs de la jambe, & pour ne point scier l'os dans l'apophyse, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande surface d'os qui seroit alors découverte.

Quelques auteurs sont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité supérieure ; ils prescrivent en conséquence, que pour les maladies du pié, il faut conserver la jambe jusqu'au dessus des malléoles, & faire porter un pié artificiel. Solingen, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fermeté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que si on avoit un pié naturel. Cette heureuse invention ne nous ayant pas été transmise, nous sommes dans le cas de douter de ses avantages. *V.* JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans son articulation supérieure, pour les maladies qui affectent la tête de l'humerus. On a donné à l'académie de chirurgie plusieurs mémoires en projet sur la méthode d'extirper la cuisse dans l'article : mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît absolument impraticable : on coupe les doigts dans les articles : quelques praticiens préferent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles incisives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas que l'on coupe un membre dans la partie saine ; mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au dessous du lieu où finit la mortification. L'opération se fait sans douleur ; on cautérise ensuite avec des fers rouges tout ce qui reste atteint de pourriture. Cette maxime n'est point suivie, elle est très-défectueuse ; car il est impossible de cautériser jusqu'à la partie saine exclusivement ; mais si la cautérisation n'est pas exacte, ce qui restera de gangrené communiquera facilement la pourriture aux parties saines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit sur les parties saines, l'opération sera fort douloureuse ; on perd par là l'avantage qu'on se promettoit. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne seroit pas dispensé de la ligature des vaisseaux lors de la chûte de l'escarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & semblent confirmer un axiome reçu en chirurgie, que les *amputations* doivent se faire dans la partie saine. J'ose cependant assurer que je me suis quelquefois fort bien trouvé de suivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec succès plusieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui sépare la partie saine de la gangrenée. Cette méthode est fondée sur la raison & sur l'expérience : lorsqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la suppuration de la plaie, & on sait que l'inflammation est un état antécédent nécessaire à la suppuration ; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie enflammée. On sait aussi qu'il ne se fait jamais de suppuration sans fievre, & que la fievre est causée par l'inflammation : la fievre sera donc plus violente si l'on coupe le membre dans la partie saine, puisque sans calmer celle que produisoit l'inflammation qui séparoit le sain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (*V.* GANGRENE. Lorsqu'on se détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir soin de débrider les membranes ou les aponévroses ; car par l'étranglement qu'elles causent, le moignon pourroit tomber en mortification, & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels se joint

celui de conſerver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut diſpoſer toutes les choſes qui y ſont néceſſaires : le tourniquet, & tout ce qui en dépend, ſera rangé ſur un plat, avec les inſtrumens, qui conſiſtent en un grand couteau courbe pour l'inciſion circulaire des chairs, (*Voyez* COUTEAU), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compreſſe fendue pour retrouſſer les chairs, une ſcie pour ſcier les os. (*Voyez* SCIE), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaiſſeaux (*Voyez* AIGUILLE) Sur un autre plat ſeront diſpoſées les pieces de l'appareil, de façon qu'elles ſe préſentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer : ce ſont de la charpie brute, deux petites compreſſes quarrées larges d'un pouce, une compreſſe ronde de la grandeur du moignon, une en croix de Malte, trois compreſſes longuettes, & une bande d'une longueur convenable. Il eſt bon d'avoir toutes ces pieces doubles, en cas qu'on ſoit obligé de changer l'appareil ; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération : il faut d'abord mettre le malade dans une ſituation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonſtance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuiſſe, le chirurgien ſe mettra extérieurement ; & ſi c'eſt la jambe ou l'avant-bras, il ſe placera à la partie interne, parce que dans cette ſituation il ſciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés ſelon les fonctions dont ils ſeront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions eſſentielles à remplir. Il faut d'abord ſe rendre maître du ſang par le moyen du tourniquet (*voyez* TOURNIQUET). Il faut en ſecond lieu abattre le membre ſelon l'art ; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaiſſeaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire ſoutenir au deſſus & au deſſous du lieu où ſe doit faire la ſection. Lorſque le membre eſt fracturé en pluſieurs pieces, il doit être ſur une planche ou dans une eſpece de caiſſe ; ſans cette précaution, le moindre mouvement cauſeroit au malade des douleurs très-aiguës, auſſi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au deſſus de lieu où l'on va faire l'inciſion, une ligature circulaire un peu ſerrée ; elle ſert à affermir les chairs & diriger l'inciſion. Il faut avoir ſoin de retrouſſer la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit paſſé ſous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui préſente. Il en poſe le tranchant ſur le membre de façon que la pointe ſoit du côté de la poitrine le plus inférieurement qu'il eſt poſſible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers ſa pointe : il eſt inutile de poſer fortement les quatre doigts de la main gauche ſur le dos du couteau ; car ce n'eſt point en appuyant que les inſtrumens tranchans ſont capables de couper, mais en ſciant, pour ainſi dire. Sur ce principe qui eſt inconteſtable, on commencera l'inciſion circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & enſuite on coupera en gliſſant circulairement autour du membre ; quand on en eſt à la partie ſupérieure, le chirurgien ſe releve, & il continue de couper en faiſant ce mouvement, enſorte qu'il acheve l'inciſion circulaire lorſqu'il eſt entiérement debout, avec cette attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut ; on n'eſt pas obligé de reporter pluſieurs fois le couteau, & d'un ſeul tour on fait l'inciſion.

Quelques praticiens font l'inciſion circulaire en deux temps : ils coupent la peau & la graiſſe deux travers de doigt au deſſous du lieu où ils ſe propoſent de ſcier l'os ; ils font enſuite retrouſſer & aſſujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'inciſion juſqu'à l'os. L'avantage de cette méthode eſt d'éviter que l'os ne déborde les chairs ; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de reſcier la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit ſans rendre l'opération plus longue & plus douloureuſe, obtenir cet avantage en inclinant le tranchant du couteau vers la partie ſupérieure du membre, le faiſant entrer obliquement de bas en haut dans les chairs. J'ai fait pluſieurs fois cette opération

de cette maniere: je laisse de cette premiere incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au période exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs ; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, sur-tout dans les armées ; où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste ; il est inutile de le ratisser vers la partie inférieure, comme on le fait communément ; cela allonge l'opération sans produire aucun fruit. On retrousse les chairs avec la compresse fendue, & on prend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légérement pour faire la premiere trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os ; ni de le relever, car il serreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire ensorte de finir par le plus solide, de crainte d'occasionner des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premieres impressions sur le péroné, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'*amputation* est faite, il faut se rendre maître du sang : pour cet effet on lâche suffisamment le tourniquet afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques. (*voyez* CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE) Dès qu'on a apperçu le vaisseau, on serre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au dessous & à côté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour sortir au dessus & à côté. On en fait autant du côté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points paralleles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément *le nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de térébenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du caillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie seche & brute, parce qu'elle s'accommode plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis des vaisseaux ; on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malte, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon : on applique ensuite les trois longuettes, dont deux croisent le moignon, & la troisieme qu'on nomme *longuette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renversés pour couvrir le moignon, lesquels renversés sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long; ne faire que quelques cir-

culaires pour contenir les compresses, & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons pour en coiffer, pour ainsi dire, le bout du membre.

Tout cela étant achevé, on peut lâcher le tourniquet, afin de soulager le malade; ou même l'ôter entiérement, après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé, & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures, crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours, & panser la plaie avec un digestif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil, pour que la suppuration se détache : mais on peut humecter dès le second jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il est parlé dans l'histoire de l'académie royale des sciences, *année 1702*, d'une méthode proposée à cette académie par M. Sabourin, chirurgien de Genève, pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le secret consiste à conserver un lambeau de la chair & de la peau qui descende un peu au dessous de l'endroit où se doit faire la section, afin qu'il serve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode est qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair se réunit avec les extrémités des vaisseaux coupés, & exempte par-là de les lier, ou d'appliquer les caustiques & les astringens; méthodes qui sont toutes fort dangereuses, ou au moins fort incommodes. Ajoutez à cela que l'os ainsi recouvert ne s'exfolie point.

Cette opération qui est précisément la même que celle que Pierre Verduin, chirurgien d'Amsterdam, a imaginée & publiée en 1697, n'a pas eu tous les avantages que ses partisans s'en promettoient; personne ne la pratique : les personnes curieuses d'en savoir plus au long le détail, peuvent en lire la description dans les traités d'opérations de M. de Garengeot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton, chirurgien aide-major de l'hôpital royal de Landau, décrite dans le traité des opérations de M. le Dran; aussi bien que celle de M. Vermalle, chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations, qui consistent à fendre le moignon en deux endroits opposés, pour scier l'os de façon qu'il y ait un ou deux pouces de chair qui le recouvrent; ces opérations, dis-je, sont plus douloureuses que la méthode que nous avons décrite. On se propose d'éviter l'exfoliation de l'os, dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuse, car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril : enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la suppuration. L'expérience démontre néanmoins que la suppuration sauve plus de la moitié des malades. On sait que plusieurs personnes sont mortes après la guérison parfaite d'une *amputation*, par l'abondance du sang, qui ne leur étoit point nécessaire, ayant alors moins de parties à nourrir. La suppuration peut empêcher cette formation surabondante des liqueurs, & les accidens subits qu'elle occasionneroit, comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuisse, où les malades sont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux saignées, parce qu'elles sont l'effet de l'engorgement des vaisseaux mésentériques produit par l'obstacle que le sang trouve à sa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des observations qui déposent en faveur de ces opérations à lambeaux : mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cause externe, & au bras par préférence.

M. le Dran, le pere, maître chirurgien de Paris, a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'est pas plus nécessaire de passer une aiguille de la partie antérieure à la postérieure du bras en côtoyant l'humerus, afin d'embrasser avec un fil ciré les vaisseaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorrhagie; la soustraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une incision demi-circulaire à la partie moyenne du muscle deltoïde jusqu'au périoste exclusivement. On souleve ce lambeau en le disséquant, jusqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On incise la capsule ligamenteuse; & tandis qu'un aide luxe supérieurement le bras en faisant sortir la tête de l'os, l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un bistouri droit, & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il est le maître de lier les vaisseaux avant de les couper, il n'y auroit pas d'ail-

leur grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent même qu'il n'est point nécessaire de faire la ligature des vaisseaux : parce qu'en retroussant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorrhagie. Le premier appareil consistent en charpie, compresse, & bandage contentif. (*Y*)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 37.

AMRI, (*Hist. des Juifs.*) fut proclamé roi d'Israël par l'armée, après la mort d'Ela, assassiné par Zambri. Thebni, élu aussi roi par une partie des grands & du peuple, lui disputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout se réunit en faveur d'*Amri*, qui régna douze ans, se livrant à toutes sortes d'iniquités & de superstitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMSDORFIENS, s. m. plur. (*Théol.*) secte de protestans du xvje. siecle, ainsi nommés de leur chef Nicolas Amsdorf, disciple de Luther, qui le fit d'abord ministre de Magdebourg, & de sa propre autorité évêque de Maümbourg. Ses sectateurs étoient des confessionnistes rigides, qui soutenoient que non-seulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuses au salut; doctrine aussi contraire au bon sens qu'à l'écriture, & qui fut improuvée par les autres sectateurs de Luther. (*G*)

* AMSTEL, riviere de Hollande qui passe à Amsterdam, & qui se jette dans l'Y. On prétend que la ville a pris son nom de la riviere.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amsteland*, terre d'Amstel, ou de la riviere d'Amstel, ou de la ville d'Amsterdam, qu'on appelle aussi *Amsteldam*; & en latin *Amstelodamum*.

* AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-bas hollandois, de la Hollande septentrionale & de l'Amsteland, au confluent des rivieres d'Amstel & de l'Y. *Long.* 22, 39; *lat.* 52, 22, 45.

* AMSTERDAM LA NOUVELLE, ville de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Pays-bas, sur la riviere du nord.

* AMSTERDAM, isle de la mer glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois isles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les isles de Salomon; & la troisieme dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'isle de Formose.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, sur le golfe d'Edimbourg.

AMVALLIS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une espece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée sous ce nom, & sous celui de *bilimbi altera minor* dans son *Hortus Malabaricus*, *volume III*, *page 57*, *planche XLVII & XLVIII*. Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *suercnoop*, les Persans *charamei*, selon Acosta; M. Linné la désigne sous le nom d'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis subrotundis*. *Systema naturæ*, *édition in-12*, *page 315*, *n. 3*.

L'*amvallis* est naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbrisseau de huit à dix piés de hauteur; mais lorsqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde jusqu'en Perse, il s'éleve à quinze ou vingt piés, soit qu'on le seme, soit qu'on le multiplie de boutures. Il est toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne cesse d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été semé, jusqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & stérile appellé *alla-pouli*.

Son port représente en quelque sorte celui d'un frêne, qui seroit pommé ou en tête arrondie de six à huit piés de diametre, formée de branches cylindriques, lisses, vertes, épaisses, comme charnues; portées au sommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de six à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au dedans. Ses feuilles sont alternes, aîlées sur un rang, composées de cinq à six paires de folioles, terminées par une impaire, elliptique, pointues à l'extrémité supérieure, longues de deux

deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ, par de petits pédicules cylindriques sur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même temps à chaque pousse, dès que les branches en produisent de nouvelles.

C'est au moment de la chûte des feuilles de la seve précédente, & à l'aisselle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit sortir le long des branches nues, des grappes, solitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent sur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, sessiles, rassemblées en huit à dix grouppes. Chaque fleur consiste en huit à dix feuilles, longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui sont alternes & plus longues, forment la corolle, & en huit à dix étamines correspondantes, dont cinq opposées au calice sont plus grandes : ce sont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire sphérique de six à huit angles, couronné de six à huit styles ou stigmates cylindriques. Cet ovaire en mûrissant, devient une baie sphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, luisante, transparente, creusée d'un petit ombilic en dessus, cannelée de cinq à six côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à son centre une espece de capsule cartilagineuse, comparable à celle de la pomme ou de la fagona, sphéroïde de trois lignes de diametre, à cinq ou six côtes arrondies, & autant de loges, contenant chacune une graine anguleuse, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* est purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un suc laiteux quand on la coupe ; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une saveur légérement acide, assez agréable.

Usages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le sert sur toutes les tables ; on le conserve aussi confit au sucre, ou mariné dans le vinaigre & le sel, ou séché au four, pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraîchissant, on le prescrit principalement dans les fievres continues, pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, est un vomitif qui lâche en même temps le ventre ; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. La décoction de ses feuilles dans l'eau, s'ordonne comme sudorifique pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour dissiper toutes sortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* soit différent de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne soit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida* ; il sembleroit à l'entendre que cette espece est la plus acide des trois que l'on connoît, tandis qu'elle l'est réellement beaucoup moins que les autres : on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de son nom *amvallis*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde. (*M. Adanson.*)

AMVETTI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée assez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 107*, *planche LIV*. Les Brames l'appellent *anadalaqui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *hartz haver maneken*.

C'est un arbrisseau de quinze piés au plus de hauteur, de la forme d'un saule marseau ou d'un anona, à tronc de six à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au dedans, & divisé vers le milieu de sa hauteur en un petit nombre de branches longues, souples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, espacées d'un pouce & demi à deux pouces, & disposées sur un même plan, de sorte que le feuillage en paroît applati à peu près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, presque deux

fois moins larges, épaisses, lisses, luisantes, à bords entiers, verd-noir en dessus, moins foncées en dessous, avec une côte longitudinale de six paires de nervures alternes, portées sur un pédicule très-court, demi-cylindrique, plat en dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles de la seve précédente, sortent quatre ou cinq épis en forme de chatons, sessiles, une fois plus courts que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd-jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & de Calicolan : il est toujours verd, fleurit, & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus, volume V, pag. 108*, comparant l'*amvetti* avec le kari-vetti & le pevetti, dit que ces derniers sont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* est lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ses capsules ou ses graines, qui pour cet effet devroient donc ressembler à celles du saule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reste, en attendant cet éclaircissement, qui ne peut pas occasionner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voisin du liquidambar & du saule dans la famille des châtaigniers. (*M. Adanson.*)

AMULETE, s. m. (*Divinat.*) image ou figure qu'on porte pendue au cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces sortes de préservatifs, περιάπτα, περιάμματα, ἀποτρόπαια, ἀσαθέντα, φυλακτήρια. Les Latins leur donnoient les noms de *probra, servatoria, amolimenta, quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux ; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient aussi *phylacteria*, phylacteres, & étoient dans cette persuasion, que les athletes qui en portoient, ou remportoient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux. *Rustici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien scholiaste de Juvénal, *& palestris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum ; nam & niceteria phylacteria sunt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia gestabantur.*

Les Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præfiscini*, c'est-à-dire, *préservatifs contre la fascination ;* & ceux qu'ils pendoienr à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & représentoient des figures obscenes & autres. Les chrétiens n'ont pas été exempts de ces superstitions, puisque saint Jean Chrysostôme reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures, & de porter sur eux des pieces d'or qui représentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préservatifs. *Quid verò diceret aliquis de his qui carminibus & ligaturis utuntur, & de circumligantibus aurea Alexandri Macedonis numismata capiti vel pedibus ?* Homil. 25, *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu sous Charlemagne ; & ce prince les défend aussi dans ses capitulaires, *liv. VI, ch. lxxij.*

Delrio rapporte que dans cette armée de Reiftres qui fous le regne de Henri III paffa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guife à Vimori & à Auneau, prefque tous les foldats qui refterent fur le champ de bataille portoient des *amuletes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préfervatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I, chap. iv, queft. 4, pag. 53 & fuivantes.*

Les Arabes, auffi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux talifmans & aux *amuletes*. Les Négres les appellent des *gris-gris* : ces derniers font des paffages de l'alcoran, écrits en petits caracteres fur du papier ou du parchemin. Quelquefois au lieu de ces paffages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces fortes d'*amuletes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achetent, ils s'imaginent toujours que ce n'eft pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonftance qui a empêché la vertu des *amuletes*. Ils ne fe contentent pas d'en porter fur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermées dans de petites bourfes de cuir : ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces amuletes *cervelani*, & par-là on voit qu'ils font dans la même erreur, foit qu'ils aient apporté cette fuperftition de l'orient où ils trafiquent, foit qu'ils l'aient tirée des Efpagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Mores ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques fiecles. Le chevalier d'Arvieu, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent préfent dans fes voyages, avoient au cou de ces *amuletes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir périr. *V.* TALISMAN. *Mém. du chevalier d'Arvieu, tom. III, page 247.*

Le concile de Laodicée défend aux eccléfiaftiques de porter de ces *amuletes* ou phylacteres, fous peine de dégradation. Saint Chryfoftôme & St. Jérôme ont montré auffi beaucoup de zele contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *fuperftitiofæ muliercula in parvulis evangeliis & in crucis ligno, & ifiiufmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxtà fcientiam, ufque hodiè factitant. Voyez* Kirch. *œdip. Ægypt.*

Les *amuletes* ont à préfent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allegue comme des preuves qui conftatent par le grand nombre d'émanations qui paffent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier eft poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il eft perfuadé que quelques-uns de ces médicamens ne font pas fans effet, parce que lui-même ayant été fujet à un faignement de nez, après bien des remedes tentés inutilement n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée fur la peau, autant qu'il faut feulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce fujet-là apprit une circonftance très-particuliere du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochifmes de crapauds, de la maniere que le prefcrit Vanhelmont, trouva que non-feulement portés en guife d'*amulete* ils le préfervoient, lui, fes amis & fes domeftiques, de la pefte, mais même qu'appliqués fur le mal de ceux qui étoient déja peftiférés, ils les foulageoient confidérablement, & en guériffoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui fortent même des *amuletes* froids, font capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en fuppofant quelqu'analogie entre les pores de la peau & la figure des corpufcules. M. Bellini a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la poffibilité de cette introduction des corpufcules des *amuletes* dans le corps humain, dans fes dernieres propofitions *de febribus*. M. Wainwright & autres l'ont démontré auffi. *Voy.* ÉMANATION, PORE, PEAU, PESTE, *&c.*

On trouve des livres d'anciens médecins qui contiennent plufieurs defcriptions de ces remedes, qui font encore pratiqués aujour-

d'hui par des empyriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. (*G*)

AMULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*). genre de plante aquatique de la famille des personnées, c'est-à-dire, de celles qui ont la fleur monopétale irréguliere, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus-Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argilleuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli.* Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom malabare *tsjudan-tsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *planche* XXXVI, *page* 71.

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couverte de bas en haut de douze à quinze étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, aîlées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd-foncé dessus & plus clair en dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur; portée sur un péduncule cylindrique, menu, presqu'aussi long; d'un verd rougeâtre. Cette fleur avant de s'ouvrir, forme un bouton conique; elle consiste en un calice a cinq feuilles, menues, oblongues; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube longu, partagé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, toutes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient, dans chaque loge, environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dyssenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann s'éloignent encore plus de la vérité lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica*, *pedunculis axillaribus unifloris. Burmann Thesaurus Zeylanic. planche LV*, *fig.* 1, Linn. *Syst. nat. édition in-12*, *page 152*, *n°. 3.*

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere à cinq étamines égales, à capsule d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personnées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *page 165*, *planche LXXXV.* J. Commelin, dans ses notes, l'appelle *alsine spuria*, *seu veronica Indica*, *flore cæruleo*, *chamædri folio.*

Elle croît pareillement dans les sables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse: ses tiges, au nombre de quatre ou cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires

ſur chaque tige ; elles ſont elliptiques, longues de ſix à ſept lignes, preſque deux fois moins larges, minces, liſſes, relevées de nervures en deſſous pointues, & dentelées vers leur extrémité, & attachées ſans aucun pédicule ſur la tige qu'elles embraſſent entiérement.

De l'aiſſelle des feuilles ſupérieures naiſſent oppoſées, comme elles, des fleurs bleues, ſolitaires, longues de trois à quatre lignes, portées ſur un péduncule de même longueur. Chaque fleur eſt compoſée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq diviſions, dont trois plus grandes. Son fruit eſt une capſule ovoïde, allongée, velue, à deux loges & deux valves.

Uſages. L'annili n'a aucun gout. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiaſis*. Son ſuc exprimé ſe boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres peſtilentielles : on s'en frotte auſſi le corps avec le calamus, & l'huile de ſeſame dans les mêmes fievres. (*M.* ADANSON.)

AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie en Aſie; elle a ſa ſource près du lac Baycal, vers le 117^e degré de longitude & ſe jette dans l'Océan oriental au 55^e degré de latitude ſeptentrionale, & le 152^e de longitude. Elle ſépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albaſin.

AMURER, v. act. (*Mar.*) C'eſt bander & roidir quatre cordages appellés *coüets*, qui tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la miſene, pour maintenir la voile du côté où vient le vent *V.* COUET & AMURES.

Amurer la grande voile, c'eſt mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant juſqu'à un trou fait dans le côté du vaiſſeau, & appellé *dogue d'amure*.

On dit la même choſe des autres voiles, en les nommant en même temps par leurs noms.

L'on *amure* pour aller au plus près & vent largue.

Amurer tout bas, c'eſt mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible, pour que le vaiſſeau ſe comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'eſt le commandement qu'on fait pour faire *amurer*, quand on veut faire route près du vent. *Amure la grande voile*, *amure tout bas* ; ſerre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les coüets.

AMURES, ſ. f. pl. (*Marine.*) ce ſont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaiſſeau, & dans la gorgere de ſon éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les coüets, & ſix pour les écoutes des pacfis & de la civadiere.

Les *amures des coüets de miſene* ſont à la gorgere de l'éperon. *Voyez les figures*, *marine ; pl. I*, *& pl. IV*, *fig. 1. Voyez* ÉPERON.

Les *amures des coüets de la grande voile* ſont à l'avant du grand mât dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à ſtribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amure*. *Voyez les figures*, *marine*, *pl. I.*

Les *amures des écoutes de la grande voile* ſont à ſtribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de miſene* ſont à ſtribord & à bas-bord du grand mât.

Les *amures de la civadiere* ſont auprès des *amures* des écoutes de miſene.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne ſe ſert du verbe *amurer* que pour les coüets, car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute*.

Les *amures* ſervent pour aller à la bouline & ſerrer le vent. *Voyez* COUETS.

Amures d'une voile, ce ſont les manœuvres qui ſervent à l'*amurer*.

L'*amure d'artimon*, c'eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à ſtribord*, pour marquer qu'un vaiſſeau eſt *amure* au côté droit ou au côté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* ſont de ſimples cordes.

Dogue d'amure, c'eſt le trou pratiqué dans le côté du vaiſſeau à l'embelle. *V.* DOGUE D'AMURE. (*Z*)

* AMURQUE, ſ. f. c'eſt le nom que les apothicaires & droguiſtes donnent, ſoit au marc d'olives preſſurées, ſoit au dépôt même de l'huile.

AMUSANT, AMUSANTE, adj. (*Beaux-arts.*) La ſignification de ce terme eſt un peu vague. C'eſt le cas de la plupart des mots qui ſervent à exprimer certains genres d'objets agréables; pour lui donner un ſens précis, nous l'emploierons à déſigner

les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à sa maniere, des sentimens agréables, dont l'effet se borne au moment présent sans aucune vue ultérieure ; en un mot des ouvrages qui ne peuvent servir qu'à faire passer agréablement le temps pendant lequel on s'en occupe. C'est dans ce sens, que suivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts sont des objets d'amusement.

Mais l'artiste qui à tous égards doit consulter la nature, fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le désagréable sur ses productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la simple jouissance. Il faut convenir néanmoins que dans plusieurs de ses ouvrages, l'agréable semble se borner à un amusement passager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue si rians, paroît n'avoir d'autre but que la paisible jouissance du sentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Aussi ce sentiment est-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on se promene uniquement dans la vue de ressentir les agréables impressions d'un air de printemps, & de jouir des agrémens infiniment diversifiés d'un paysages gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des scenes variées que la nature nous présente dans la vie civile. L'homme le plus sage ne se refusera pas au plaisir de la bonne compagnie, pour le simple amusement, & sans aucune vue de former des liaisons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au-delà du moment actuel.

Il n'est pas douteux par conséquent que les beaux arts ne puissent servir au même but, & que des ouvrages qui ne seront qu'*amusans*, ne puissent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il est moins douteux encore que les beaux-arts ne se bornent pas au simple amusement. Il est très-rare dans la nature que l'agréable ne vise pas à une utilité plus relevée. L'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit, & la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répete souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets, selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités. C'est sur-tout ce qu'il doit faire dans le cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a suffisamment pourvu ; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques, qui varient dans tous les temps, & chez tous les peuples, par des circonstances accidentelles. C'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant*, sans l'exclure entiérement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiste qui ne se proposera que d'amuser, qu'il le fasse en homme de goût, & qu'il se souvienne que ce sont des hommes, & non des enfans, que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable, mais il peut aussi ne mériter que du mépris. Pour y réussir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue, & à embellir des jardins, de même aussi dans les autres arts il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision, qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'amusement. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important, de maniere à intéresser par son récit ; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin & délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande finesse de tact, & de beaucoup d'expérience acquise par le commerce des meilleurs esprits, qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts* DE *M.* SULZER.)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. (*Gramm.*

Synonymes.) *divertir*, dans sa signification propre tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaisir; & quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui *s'amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est-là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour *s'amuser*; à la comédie pour se *divertir*: on dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, cela n'est pas fort *divertissant*; mais cela m'*amuse*: on dira aussi, cette piece m'a assez *amusé*; mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant* dit plus qu'*amuser*; le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins eu certain degré de plaisir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me suis mis à ma fenêtre pour m'*amuser*, je parfile pour m'*amuser*, cela signifie seulement pour me désennuyer, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux & pénétrant; & qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impression légere dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuser dans un autre sens, signifie aussi *tromper*; on dit *amuser les ennemis*. Philippe, roi de Macedoine, disoit qu'on *amusoit* les hommes avec des sermens. (*O*)

* AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponnese, bâtie par Amycle, roi de Sparte, près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLÉEN, surnom d'Apollon. *V.* AMYCLES.

* AMYCLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece, il y avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON *ou* AMIDON, pâte faite de fleur de froment seches & qu'on délaie pour en faire de l'empois.

AMYDON, s. m. (*Usage de la nature, Art, blé & amyd.*) Nous allons expliquer la maniere dont se fait l'*amydon*: nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé, ou des issues du blé, comme les recoupettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recoupettes & griots*, il faut savoir que le blé moulu se blute, & que le bluteau se distribue en six portions: savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recoupettes, les recoupes, & le son. On donne le son aux chevaux; on nourrit les vaches de recoupes; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recoupettes. Les amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer le bon blé; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les ouvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on emploie en poudre à poudrer la tête, en dragées & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux cartonniers, aux relieurs, aux afficheurs, *&c.* en un mot à tous les artisans qui dépensent beaucoup de colle.

Pourvoyez-vous donc de griots & de recoupettes, & même de blés gâtés: les boulangers vous fourniront les griots & recoupettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés,

L'eau eſt le principal inſtrument d'un amydonnier, mais ſur-tout celle qui doit ſervir de levain & produire la fermentation. Si vous vous propoſez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'*amydonnier*, & que vous ne puiſſiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux ſûres*, vous pouvez vous en procurer de l'une des trois manieres ſuivantes.

1°. Prenez deux livres du levain avec lequel le boulanger fait lever ſa pâte; délayez ces deux livres de levain dans un ſeau d'eau chaude: au bout de deux jours l'eau ſera ſûre. Remuez cette eau; ajoutez un demi-ſeau d'eau chaude; laiſſez repoſer. Remuez encore & continuez la même manœuvre juſqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez beſoin.

2°. Ou mettez dans un chauderon quatre pintes d'eau, quatre pintes d'eau-de-vie, deux livres d'alun de roche: faites bouillir le tout enſemble, & ſervez-vous-en comme je vous le dirai dans la ſuite.

3°. Ou ſuivez le procédé qui vous ſera indiqué à la troiſieme manœuvre de l'amydonnier.

Ayez des tonneaux connus ſous le nom de *demi-queues de Bourgogne*; défoncez-les par un bout, & ſervez-vous-en de la maniere ſuivante.

Mettez un ſeau d'eau ſûre empruntée d'un confrere, ou préparée comme nous l'avons dit ci-deſſus, dans un de vos tonneaux; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un ſeau. La quantité de levain varie: il en faut moins en été, plus en hiver, & il faut prendre garde, ſur-tout dans cette derniere ſaiſon, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure ſur ce levain juſqu'au bondon; achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'eſt-à-dire, de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette premiere opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les ſtatuts diſent que les recoupes & recoupettes ſeront miſes en trempe ou en levain pendant l'eſpace de trois ſemaines dans les eaux pures, nettes & claires. Mais on ne les y laiſſe en été que pendant dix jours & pendant quinze en hiver: ce terme eſt plus court ou plus long, ſuivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience qui puiſſe inſtruire là-deſſus. La matiere eſt en trempe dans les tonneaux.

Après que les matieres auront été ſuffiſamment en trempe ou en levain, elles ſeront précipitées, & il leur ſurnagera une eau qu'on appelle *eau graſſe*. Cette eau graſſe n'eſt autre choſe que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la ſurface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des ſas de toile de crin de 18 pouces de diametre ſur 18 pouces de hauteur; prenez-en un; poſez-le ſur un tonneau bien rincé; puiſez trois ſeaux de matiere en trempe; verſez-le ſur le ſas, & lavez-les avec ſix ſeaux d'eau claire en procédant de la maniere ſuivante. Verſez d'abord ſur les trois ſeaux de matiere en trempe miſe dans le ſas, deux ſeaux d'eau claire; remuez le tout avec vos bras. Quand ces deux ſeaux d'eau claire feront paſſés, verſez deux autres ſeaux ſur le reſte de matiere contenu dans le ſas; remuez derechef. Quand ces deux ſeaux feront paſſés, verſez les deux derniers ſeaux ſur le ſecond reſtant, & remuez pour la troiſieme fois. Cette ſeconde opération s'appelle *laver le ſon*. Il eſt enjoint par les ſtatuts aux maîtres amydonniers de bien *laver* ou *ſéparer* les ſons, & de veiller à ce que leurs ſas ſoient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui reſtera dans le ſas; lavez bien ces réſidus avec de l'eau claire; ces réſidus lavés ſerviront de nourriture aux beſtiaux. Continuez de paſſer de la matiere en trempe ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein.

Le lendemain de cette ſeconde opération (les ſtatuts diſent *trois jours après*) jetez l'eau qui a paſſé à travers le ſas avec la matiere en trempe: cette eau ſe nomme *eau ſûre*. C'eſt le levain naturel des amydonniers; celui que je vous conſeillois d'emprunter d'eux, ſi vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau; quand on s'en ſert pour mettre en trempe, un ſeau ſur chaque tonneau de matiere en été; trois & quelquefois quatre ſeaux en hiver. Voilà le troiſieme levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau ſûre* avec une ſebille de bois, juſqu'à ce que le blanc dépoſé au fond de chaque tonneau paroiſſe; rempliſſez enſuite

ensuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité suffisante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon :* ensuite remplissez vos tonneaux d'eau claire. Cette troisieme manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon.* On voit que les amydonniers qui rafraîchissent le lendemain du *lavage des sons*, ne suivent pas bien exactement leurs statuts.

Deux jours après le rafraîchissement, jetez l'eau qui a servi à rafraîchir, jusqu'à ce que le premier blanc paroisse. Ce premier blanc se nomme par les artistes ou *gros* ou *noir*, suivant les différens endroits où l'*amydon* se fabrique : ce *gros* ou *noir* s'enleve de dessus l'*amydon* ou second blanc qui en est couvert. On ne le perd pas ; il fait le plus gros gain des amydonniers, qui en engraissent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* est enlevé, on jette un seau d'eau claire sur le résidu de crasse que le *gros* ou *noir* laisse sur le second blanc, ou sur l'*amydon* qu'il couvroit. On rince bien la surface de cet *amydon* avec ce seau d'eau ; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures : on les y met ; elles y déposent ; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun.* Les amydonniers nomment cette quatrieme opération *rincer.*

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaisseur ou environ d'*amydon.* Cette quantité varie selon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il est évident que les blés gâtés qu'on emploie en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé : mais l'*amydon* qu'on en tire est toujours commun, & n'a jamais la blancheur de celui qui est fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui est dans un tonneau, on le verse dans un autre ; c'est-à-dire, pour parler précisément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conséquent il se doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette cinquieme opération s'appelle *passer les blancs.*

Lorsque les blancs sont passés d'un tonneau sur un autre, on verse dessus une quantité suffisante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer ; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération est la sixieme ; & s'appelle *démêler les blancs.*

Les blancs démêlés, on pose un tamis de soie, dont la figure est ovale, sur un tonneau rincé & propre ; on fait passer à travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler : on continue ce travail sur un même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein. Les statuts enjoignent de se servir d'eau bien claire *pour passer les blancs.*

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & passés, on jette l'eau qui est dans le tonneau, & qui a traversé le tamis de soie, jusqu'à ce qu'on soit au blanc. Il reste sur le blanc une eau de même couleur qui le couvre ; versez cette eau dans un grand pot de terre ; jetez ensuite un seau d'eau claire sur l'*amydon* même ; rincez la surface avec cette eau ; ajoutez cette rinçure à l'eau blanche : cette rinçure déposera ; le dépôt sera encore de l'*amydon* commun.

Après que l'*amydon* aura été bien rincé, levez-le du fond des tonneaux ; mettez-le dans des paniers d'osier, arrondis par les coins & garnis en dedans de toiles qui ne sont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long, sur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs.*

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maison. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renversera les paniers sens-dessus-dessous sur l'aire de plâtre ; la toile n'étant point attachée aux paniers suivra l'*amydon.* On ôtera cette toile de dessus le bloc d'*amydon* qui restera nu. On mettra ce bloc sur le côté, on le rompra avec les mains, sans instrumens, en quatre parties, chaque quartier en quatre morceaux ; c'est-à-dire, que chaque panier donnera seize morceaux, ou environ soixante livres d'*amydon.* On laisse l'*amydon* sur le plancher de plâtre jusqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui se pouvoit trouver dans l'*amydon.* L'opération précédente est la huitieme, & s'appelle *rompre l'amydon.*

Quand on s'apperçoit que l'*amydon rompu* est suffisamment séché, & qu'il est resté assez de temps sur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, *on le met aux essuis* ; c'est la neuvieme opération : elle consiste à l'exposer proprement à l'air

ſur des planches ſituées horizontalement aux fenêtres des amydonniers.

Lorſque l'*amydon* vous aura paru ſuffiſamment reſſuyé ſur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratiſſerez de tout côté; ces ratiſſures paſſeront dans l'*amydon* commun; vous écraſerez les morceaux ratiſſés, & vous les porterez dans l'étuve, les répandant à la hauteur de trois pouces d'épaiſſeur, ſur des claies couvertes de toiles. Vous aurez ſoin de retourner l'*amydon* ſoir & matin: ſans cette précaution, ſans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il eſt il deviendroit verd. Cette opération eſt la derniere, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve*.

Les amydonniers qui n'ont point d'étuves, ſe ſervent du deſſus des fours des boulangers; ils les louent.

L'*amydon* au ſortir de l'étuve eſt ſec & vénal.

Qu'eſt-ce donc que l'*amydon?* c'eſt un ſédiment de blé gâté, ou de griots & recoupettes de bon blé, dont on fait une eſpece de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en ſuivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le *gros amydon* qu'on vend aux confiſeurs, aux chandeliers, aux teinturiers du grand teint, aux blanchiſſeurs de gaze, *&c.* doit reſter quarante-huit heures au four des amydonniers; & au ſortir du four, huit jours aux eſſuis: ce ſont les ſtatuts.

L'amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés ſans la permiſſion accordée au marchand par le magiſtrat de les vendre.

L'*amydon* qui en proviendra ſera fabriqué avec la même précaution que l'*amydon fin*.

L'*amydon commun* & fin ne ſera vendu par les amydonniers qu'en grain, ſans qu'il leur ſoit permis, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de le réduire en poudre.

L'*amydon* ſert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, *&c.* le meilleur eſt blanc, doux, tendre & friable. On dit que ſon nom latin *amylum* eſt dérivé de *ſine molâ factum*: parce que les anciens ne faiſoient point moudre le grain dont ils faiſoient l'*amydon*. On ſuit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne; on le fait crever & on l'écraſe.

Outre l'*amydon* de froment, il y en a encore deux autres: l'un ſe fait avec la racine de l'*arum*, (*voyez* ARUM ou *pié de veau*, &c.) & l'autre avec *la pomme de terre & la truffe rouge*. Ce fut le ſieur Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilege excluſif, pour lui & pour ſa famille, de le fabriquer pendant 20 ans. L'académie jugea en 1739, que l'*amydon* de pommes de terre & de truffes rouges, propoſé par le ſieur de Ghiſe, faiſoit un empois plus épais que celui de l'*amydon* ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas auſſi bien; cependant qu'il ſeroit bon d'en permettre l'uſage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de diſettes. *Voyez* EMPOIS.

L'AMYDON eſt d'uſage *en médecine*; il contient de l'huile & du ſel eſſentiel; il eſt pectoral; il épaiſſit & adoucit les ſéroſités âcres de la poitrine, arrête les crachemens de ſang. On le dit propre aux maladies des yeux; on l'emploie cuit avec du lait pour la diarrhée; on fait grand cas de ſa décoction priſe en lavement dans la diarrhée; & lorſque les ſelles ſont ſanglantes & les inteſtins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaiſſe, & on y met ſur quatre onces une once d'eau-de-vie: mais ce remede eſt ſuſpect, lorſque le feu & la douleur de l'inflammation ſe joignent aux ſelles ſanguinolentes, *&c.* (*N*)

§ AMYDON. (*Chimie.*) MM. Beccaria & Keſſel-Meyer, nous apprennent que l'*amydon* exiſte tout formé dans la nature; qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il eſt facile de l'en ſéparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes eſpeces de froment ſéparées du ſon, ſi l'on verſe de l'eau ſur cette pâte à différentes repriſes, ou qu'en la maniant en tout ſens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, juſqu'à ce que l'eau qui s'en écoule ſoit claire, il ne reſte alors qu'une ſubſtance molle, gluante, ſans odeur ni ſaveur, & abſolument inſoluble par l'eau. C'eſt à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuſe*, l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuſe par ſon mêlange, a reçu le nom de *ſubſtance amylacée*. Cette derniere ſubſtance qu'on ſépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en eſt chargée par la ſimple ſubſiden-

ce ; elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangere par des lotions réitérées; & lorsqu'elle est bien séchée, elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon*.

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les especes de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment. (*triticum hybernum*) M. Thouvenel a trouvé parties à peu près égales des deux substances dans les blés du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bon blé ou la bonne farine ; elle l'est moins, lorsque par vétusté, par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains qui, pour s'assurer de la bonté du blé, en écrasent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée, ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble, & jugent de la bonté du blé par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoît encore la pratique des brasseurs de bierre qui, après avoir fait macérer le blé, en avoir fait développer le germe, & l'avoir ensuite torréfié ou desséché, le rendent entiérement soluble par l'eau, en détruisant par cette manœuvre la partie glutineuse. Le blé acquiert en son entier, par la germination, la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroît au contraire se rapprocher singuliérement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux ; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité, mais elle tend en peu de temps vers la dégénération alkalescente ; elle se pourrit comme les cadavres des animaux ; elle fait effervescence avec les acides & donne par la distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du blé ? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux, s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miscibles à l'eau, & les changent en une espece de gelée absolument inconcrescible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement soluble par l'eau. M. Kessel-Meyer assure que cette espece de dernier mucilage artificiel, qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse, se change en substance amylacée, de maniere que cette derniere substance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espece de mucilage, la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroit même qu'en considérant les différens momens de la végétation, on pourroit observer des instans où la substance du blé légérement laiteuse, acidule, sucrée ou émulsive, passe à l'état d'un mucus fade, concrescible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydonniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée, ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse ; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon*.

On n'obtient par la distillation de l'*amydon*, que des produits salins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinescible, par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque temps ; il est certain que cette eau tourne vers l'acescence, mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse, épaisse, qui ne contient

presque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente singuliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puisse être susceptible de la fermentation vineuse. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement soluble par l'eau, pour que cette fermentation pût l'exciter; mais on sait qu'il s'en sépare par subsidence : & selon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante jusqu'à la consistance du moût, & exposé ensuite dans un lieu très-propre à favoriser la fermentation vineuse, n'a rien présenté qui en approchât.

Il est pourtant certain que la pulpe du grain ou la farine entiere sert à faire la bierre qui est une liqueur vineuse : qu'elle seroit donc la cause qui rendroit les deux substances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuse lorsqu'elles sont unies, quoiqu'elles n'eussent rien de vinescible, prises séparément ? C'est un champ de nouvelles recherches que nous présentons aux chimistes.

Un autre sujet de recherches intéressantes consiste à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la substance amylacée; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les fécules farineuses des plantes en sont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M.* LAFOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

* AMYDONNIER, s. m. artisan qui fabrique & vend l'amydon fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. *Voy.* AMYDON.

* AMYELES, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Arunciens, qu'on prétend être aujourd'hui *la terre de Lambour* : elle donna son nom au golfe que nous appellons *de Gaëte*, & qui se nommoit *golfe d'Amyeles*.

AMYGDALES, *en anatomie*, est le nom de deux glandes du gosier, appellées en latin *tonsillæ*. *Voyez* ŒSOPHAGE, GOSIER, *&c.*

Ces deux glandes sont rougeâtres, de la figure à peu près d'une amende, d'où elles ont été appellées *amygdales*, du latin *amygdalæ*, qui signifie *amandes*. Elles occupent chacune l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la basse de la langue, & sont recouvertes de la membrane commune du gosier.

Elles ont chacune une grande sinuosité ovale qui s'ouvre dans le gosier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui versent dans le gosier, dans le larynx, & dans l'œsophage, une liqueur mucilagineuse & onctueuse, pour humecter & lubrifier ces parties. *Voyez* LARYNX, *&c.*

Lorsque les muscles des demi-arcades agissent, ils compriment les *amygdales*; & comme elles sont fort sujettes à s'enflammer, elles occasionnent souvent ce qu'on appelle *mal de gorge*. *Voyez* ŒSOPHAGE, ENROUEMENT. (*L*)

LES AMYGDALES sont sujettes à différentes maladies; telles sont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes especes de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produisent l'angine, ou l'esquinancie fausse. *Voyez* ESQUINANCIE.

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aisément skirrheuses que celles qui se forment dans les autres parties, à cause de l'épaississement de l'humeur qui se sépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, est une cause occasionnelle des concrétions lymphatiques qui y sont fréquentes. On sent bien qu'il est aisé de prévenir ces concrétions dans les différentes especes d'esquinancie. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remedes incisifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres résolutifs & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un besoin extrême & constaté par l'impossibilité de guérir autrement. Les cicatrices que produisent les opérations ou les escarrotiques, causent un grand dérangement dans la déglutition & la respiration, outre qu'elles sont disgracieuses pour les personnes qui les portent.

Si ces tumeurs sont causées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écrouelleux, scorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penser à traiter ces causes générales.

On doit craindre avec juste raison la gan-

grene qui attaque souvent ces parties *Voyez* GANGRENE. (*N*)

AMYNTIQUES, adj. *terme de Pharmacie*, qualification qu'on donne à des emplâtres défensifs ou fortifians. *Voyez* EMPLASTRE. (*N*)

* AMYZON *ou* MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Asie mineure.

A N

AN, s. m. *ou* ANNÉE, s. f. (*Hist. & Astr.*) dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, & communément de douze. *Voyez* CYCLE & MOIS.

D'autres définissent généralement l'*année*, une période ou espace de temps qui se mesure par la révolution de quelques corps céleste dans son orbite. *Voyez* PÉRIODE.

Ainsi le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est nommé *la grande année*. Cette *année* est de 25920 de nos *années* vulgaires; car on a remarqué que la section commune de l'écliptique & de l'équateur, n'est pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avançant peu à peu au-delà de cette section, d'environ 50 secondes par *an*. On a donc imaginé que toute la sphere des étoiles fixes faisoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcouroit 50 secondes en un *an*; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entiere. On a appellé *grande année* ce long espace de temps, qui surpasse quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde. *Voyez l'article* PRÉCESSION *des équinoxes*.

Les temps dans lesquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finissent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, sont respectivement appellés *années de Jupiter*, *de Saturne*; *années solaires*, & *années lunaires*. *Voyez* SOLEIL, LUNE, PLANETE, &c.

L'*année proprement dite*, est l'*année* solaire, ou l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paroît parcourir les douze signes du zodiaque. *Voyez* ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les observations de MM. Cassini. Bianchini, de la Hire, l'*année* est de 365 jours 5 heures 49 min. & c'est-là la grandeur de l'*année* fixée par les auteurs du calendrier grégorien. Cette *année* est celle qu'on appelle l'*année astronomique* : quant à l'*année civile*, on la fait de 365 jours, excepté une *année* de quatre en quatre, qui est de 366 jours.

La vicissitude des saisons semble avoir donné occasion à la premiere institution de l'*année*; les hommes portés naturellement à chercher la cause de cette vicissitude, virent bientôt qu'elle étoit produite par les différentes situations du soleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'*année* l'espace de temps que cet astre mettoit à revenir dans la même situation, c'est-à-dire, au même point de son orbite. *Voyez* SAISON.

Ainsi comme ce fut principalement par rapport aux saisons que l'*année* fut instituée, la principale attention qu'on eut, fut de faire ensorte que les mêmes parties de l'*année* répondissent toujours aux mêmes saisons, c'est-à-dire, que le commencement de l'*année* se trouvât toujours dans le temps que le soleil étoit au même point de son orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choisirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'*année*, & ils ne s'accorderent pas non plus sur la durée de la révolution entiere. Quelques-unes de ces *années* étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'est-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le temps précis de la révolution du soleil.

Ce sont les Egyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'*année*, & qui l'ont faite de 360 jours, qu'ils séparerent en douze mois; Mercure Trismegiste ajouta cinq jours à l'*année*, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs : mais il ne fut suivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perses, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des *années* différentes. Toute cette diversité est peu étonnante, si on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'astronomie. Nous lisons même dans Diodore de Sicile, *livre I*, dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline,

livre VII, chap. xlviij, que l'*année Egyptienne* étoit dans les premiers temps fort différente de celle que nous appellons aujourd'hui de ce nom.

L'*année solaire* est l'intervalle de temps dans lequel le soleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet astre revient au point d'où il étoit parti. *Voyez* SOLEIL.

Ce temps, selon la mesure commune; est de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques astronomes le font plus ou moins grand de quelques secondes, & vont même jusqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faisoit l'*année de* 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome *des mémoires françois de l'académie de Berlin*, *pag.* 37, une table par laquelle on voit combien les astronomes sont peu d'accord sur la grandeur de l'*année solaire*.

L'*année solaire*, comme nous l'avons déja observé, est divisée en *année astronomique* & *année civile*.

L'*année astronomique* est celle qui est déterminée avec précision par les observations astronomiques : comme il est assez avantageux que cette *année* ait un commencement fixe, soit qu'on compte le temps en *années* écoulées depuis la naissance de J. C. soit qu'on le compte en *années* écoulées depuis le commencement de la période julienne, les astronomes sont enfin convenus que le commencement de l'*année solaire* soit compté du midi qui précede le premier jour de janvier, c'est-à-dire, de maniere qu'à midi du premier janvier, on compte déja un jour complet ou 24 heures de temps écoulées.

On peut distinguer l'*année astronomique* en deux especes; l'une *sydereale*, l'autre *tropique*.

L'*année sydereale* qu'on appelle aussi *anomalistique* ou *périodique*, est l'espace de temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre; ou, ce qui revient au même, le temps que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce temps est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'*année tropique* est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; on la nomme *année tropique*, parce qu'il faut que tout cet intervalle de temps s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant : cette *année* est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes, & par conséquent elle est un peu plus courte que l'*année sydereale*. La raison de cela est que comme l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrogradé de 50 secondes par *an*, le soleil, après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'*année* suivante dans un point un peu en-deçà de celui où il l'a quitté; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entiere lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Inst. astr.*

L'*année civile* est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du temps: ce n'est autre chose que l'*année tropique*, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier des jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'*année tropique* étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'*année civile* est seulement de 365 jours : mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain temps, on a réglé que chaque quatrieme *année* seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres *années*.

De cette maniere l'*année civile* est subdivisée en *commune* & en *bissextile*.

L'*année civile commune* est celle qu'on a fixée à 365 jours; elle est composée de 7 mois de 31 jours; savoir, janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre; de quatre de 30 jours, avril, juin, septembre & novembre, & d'un de 28 jours, qui est février. Il y a apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il est possible, l'égalité entre les mois, & en même temps pour qu'ils fussent tous à peu près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pu y engager, c'est que le soleil met plus de temps à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps, de sorte que du premier mars au premier septembre, il y a quatre

jours de plus que du premier ſeptembre au premier mars : mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette diſtribution, on peut en général ſuppoſer l'*année commune* de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'*année biſſextile* eſt compoſée de 366 jours, & elle a par conſéquent un jour de plus que l'*année commune ;* ce jour eſt appellé *jour intercalaire* ou *biſſextile.*

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules Céſar, qui, voulant que les ſaiſons puſſent toujours revenir dans le même temps de l'*année*, joignit à la quatrieme *année* les ſix heures négligées dans chacune des *années* précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le 24ᵉ de février, qui étoit le ſixieme des calendes de mars.

Or, comme ce jour ainſi répété étoit appellé en conſéquence *bis ſexto calendas*, l'*année* où ce jour étoit ajouté, fut auſſi appellée *bis ſextus*, d'où eſt venu *biſſextile.*

Le jour intercalaire n'eſt plus aujourd'hui régardé comme la répétition du 24 février, mais il eſt ajouté à la fin de ce mois, & en eſt le vingt-neuvieme. *Voyez* BISSEXTILE.

Il y a encore une autre réformation de l'*année civile*, établie par le pape Grégoire XIII. *Voyez* GRÉGORIEN.

L'*année lunaire* eſt compoſée de douze mois lunaires. *Voyez* LUNAIRE. Or il y a deux eſpeces de mois lunaires ; ſavoir, *le mois périodique*, qui eſt de 27 jours 7 heures 43 min. 5 ſec. c'eſt à-peu-près le temps que la lune emploie à faire ſa révolution autour de la terre : 2°. *le mois ſynodique*, qui eſt le temps que cette planete emploie à retourner vers le ſoleil à chaque conjonction; ce temps qui eſt l'intervalle de deux nouvelles lunes, eſt de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 ſec. *Voyez à l'article* SYNODIQUE *la cauſe de la différence de ces deux mois.* Le mois ſynodique eſt le ſeul dont on ſe ſerve pour meſurer les *années* lunaires : or comme ce mois eſt d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de ſuppoſer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement ; ainſi le mois ſynodique étant de deux eſpeces, aſtronomique & civil, il a fallu diſtinguer auſſi deux eſpeces d'*années lunaires*, l'une aſtronomique, l'autre civile. *Inſt. aſtr.*

L'*année aſtronomique lunaire* eſt compoſée de douze mois ſynodiques lunaires, & contient par conſéquent 354 jours 8 heures 48 min. 30 ſec. 12 tierces. *Voyez* SYNODIQUE.

L'*année lunaire civile* eſt ou commune, ou emboliſmique.

L'*année lunaire commune* eſt de douze mois lunaires civils, c'eſt-à-dire, de 354 jours.

L'*année emboliſmique intercalaire* eſt de treize mois lunaires civils, & de 384 jours. *Voyez* EMBOLISMIQUE. Voici la raiſon qui a fait inventer cette *année :* comme la différence entre l'*année lunaire civile* & l'*année tropique* eſt de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la premiere puiſſe s'accorder avec la ſeconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours, & 4 mois de 31 inſérés dans cent *années lunaires ;* ce qui laiſſe encore en arriere un reſte de 4 heures 21 min. qui dans ſix ſiecles fait un peu plus d'un jour.

Juſqu'ici nous avons parlé des *années* & des mois, en les conſidérant aſtronomiquement. Examinons préſentement les différentes formes d'*années civiles* que les anciens ont imaginées, & celles que ſuivent aujourd'hui divers peuples de la terre. L'*ancienne année romaine* étoit l'*année lunaire.* Dans ſa premiere inſtitution par Romulus, elle étoit ſeulement compoſée de dix mois. Le premier, celui de mars, contenoit 31 jours ; le ſecond, celui d'avril, 30 ; 3°. mai, 31 ; 4°. juin, 30 ; 5°. quintilis ou juillet, 31 ; 6°. ſextilis ou août, 30 ; 7°. ſeptembre, 30; 8°. octobre, 31 ; 9°. novembre, 30 ; 10°. décembre, 30 : le tout faiſant 304 jours. Ainſi cette *année* ſe trouvoit moindre de 50 jours que l'*année lunaire* réelle, & de 61 que l'*année ſolaire.*

De-là il réſultoit que le commencement de l'*année* de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune ſaiſon fixe. Ce prince ſentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque *année* le nombre de jours néceſſaires, pour que le premier mois répondît toujours au même état du ciel : mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irréguliere de l'*année*, & fit deux mois de ces jours ſurnuméraires. Le premier fut le mois de janvier ; le ſecond celui de février. L'*année* fut ainſi compoſée par Numa de douze

mois, 1°. janvier, 29 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 29 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 29 ; 7°. juillet, 31 ; 8°. août, 29 ; 9°. septembre, 29 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 29 ; 12°. décembre, 29 : le tout faisant 355 jours. Ainsi cette *année* surpassoit l'*année civile lunaire* d'un jour, & l'*année astronomique lunaire* de 15 heures 11 minutes 24 secondes : mais elle étoit plus courte que l'*année solaire* de 11 jours, ensorte que son commencement étoit encore vague par rapport à la situation du soleil.

Numa voulant que le solstice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de février de chaque seconde *année*, 23 à chaque quatrieme, 22 à chaque sixieme, & 23 à chaque huitieme. Mais cette regle ne faisoit point encore la compensation nécessaire ; car comme l'*année* de Numa surpassoit d'un jour l'*année* grecque de 354 jours, l'erreur devint sensible au bout d'un certain temps, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle maniere d'intercaler ; au lieu d'ajouter vingt-trois jours à chaque huitieme *année*, on n'en ajouta que quinze; & on chargea les grands pontifes de veiller au soin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laisserent tout retomber dans la plus grande confusion. Telle fut l'*année romaine* jusqu'au temps de la réformation de Jules César. *V. les articles* CALENDES, NONES & IDES, sur la maniere de compter les jours du mois chez les Romains.

L'*année Julienne* est une *année solaire*, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'est-à-dire, dans les *années* bissextiles, est de 366 jours.

Les mois de l'*année Julienne* étoient disposés ainsi : 1°. janvier, 31 jours ; 2°. février, 28 ; 3°. mars, 31 ; 4°. avril, 30 ; 5°. mai, 31 ; 6°. juin, 30 ; 7°. juillet, 31 ; 8°. août, 31 ; 9°. septembre, 30 ; 10°. octobre, 31 ; 11°. novembre, 30 ; 12°. décembre, 31 ; & dans toutes les *années bissextiles* le mois de février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'*année Julienne* étoit de 365 jours 6 heures ; & elle surpassoit par conséquent la *vraie année solaire* d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. L'*année Romaine* étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Grégoire XIII y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules César, à qui l'on est redevable de la forme de l'*année Julienne*, avoit fait venir d'Egypte Sosigènes, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'*année*, que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entiérement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de les remettre au solstice d'hiver, Sosigènes fut obligé de prolonger la premiere *année* jusqu'à quinze mois ou 445 jours; & cette *année* s'appella en conséquence l'*année de confusion*, *annus confusionis*.

L'*année* établie par Jules César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu du seizieme siecle, & continue même encore de l'être par l'Angleterre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même maniere que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'*année Grégorienne* n'est autre que l'*année Julienne* corrigée par cette regle, qu'au lieu que la derniere de chaque siecle étoit toujours bissextile, les dernieres *années* de trois siecles consécutifs doivent être communes, & la derniere du quatrieme siecle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'*année Julienne* avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable *année solaire* est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déja remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'*année Julienne* soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable en s'accumulant depuis le temps de Jules César, qu'elle avoit monté à 70 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe. Car du temps du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du temps auquel on doit célébrer la pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de mars. Mais cet équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est apperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules César, que le soleil entroit déja dans l'équateur dès le 11 mars

mars; c'est-à-dire 10 jours plutôt que du temps du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, le pape Grégoire XIII fit venir les plus habiles astronomes de son temps, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le temps du concile de Nicée; & comme il s'étoit glissé une erreur de dix jours depuis ce temps-là, on retrancha ces dix jours de l'*année* 1582, dans laquelle on fit cette correction; & au lieu du 5 d'octobre de cette *année*, on compta tout de suite le 15.

La France, l'Espagne, les pays catholiques d'Allemagne & d'Italie, en un mot tous les pays qui sont sous l'obéissance du pape, reçurent cette réforme dès son origine: mais les protestans la rejeterent d'abord.

En l'an 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze; c'est ce qui détermina les protestans d'Allemagne à accepter la réformation grégorienne, aussi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du nord de l'Europe, ont conservé jusqu'ici l'ancienne forme du calendrier julien. *Voyez* CALENDRIER, STYLE. *Inst. astr.*

Au reste il ne faut pas croire que l'*année Grégorienne* soit parfaite; car dans quatre siecles l'*année Julienne* avance de trois jours, une heure & 21 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur au bout de 72 siecles produira un jour de mécompte.

L'*année Egyptienne*, appellée aussi l'*année de Nabonassar*, est l'*année solaire* de 365 jours divisée en douze mois de trente jours, auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin: les noms de ces mois sont ceux-ci, 1°. *Thot*, 2°. *Paophi*, 3°. *Athyr*, 4°. *Chojac*, 5°. *Tybi*, 6°. *Mecheir*, 7°. *Phatmenoth*, 8°. *Pharmuthi*, 9°. *Pachon*, 10°. *Pauni*, 11°. *Epiphi*, 12°: *Mesori*; & de plus ἡμέραι ἐπαγόμεναι, ou les cinq jours intercalaires.

La connoissance de l'*année Egyptienne*, dont nous venons de parler, est de toute nécessité en astronomie, à cause que c'est celle suivant laquelle sont dressées les observations de Ptolomée dans son Almageste.

Les anciens Egyptiens, suivant Diodore de Sicile, *liv. I;* Plutarque dans la vie de Numa; Pline, *liv. VII*, *chap. xlviij*, mesuroient les *années* par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaison, c'est-à-dire un mois lunaire, faisoit l'*année*; ensuite trois, puis quatre, à la maniere des Arcadiens. De-là les Egyptiens allerent à six, ainsi que les peuples de l'Acarnanie. Enfin ils vinrent à faire l'*année* de 360 jours, & de douze mois; & Aseth, 32e roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'*année* les cinq jours intercalaires. Cette briéveté des premieres *années* Egyptiennes, est ce qui fait, suivant les mêmes auteurs, que les Egyptiens supposoient le monde si ancien, & que dans l'histoire de leurs rois, on en trouve qui ont vécu jusqu'à mille & douze cens ans. Quant à Hérodote, il garde un profond silence sur ce point; il dit seulement que les *années* Egyptiennes étoient de douze mois, ainsi que nous l'avons déja remarqué. D'ailleurs l'écriture nous apprend que dès le temps du déluge l'*année* étoit composée de douze mois. Par conséquent Cham, & son fils Misraim, fondateur de la monarchie Egyptienne, ont dû avoir gardé cet usage, & il n'est pas probable que leurs descendans y aient dérogé. Ajoutez à cela, que Plutarque ne parle sur cette matiere qu'avec une sorte d'incertitude, & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile, il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas les noms, & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit, le P. Kircher prétend qu'outre l'*année solaire*, quelques provinces d'Egypte avoient des *années lunaires*, & que dans les temps les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une seule révolution de la lune pour une *année*; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faisoient l'*année* de deux mois, d'autres de trois, *&c. Ædip. Egypt. tom. II*, *p.* 252.

Un auteur de ces derniers temps assure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens, & il ajoute que Lactance le releve à ce sujet.

Nous ne savons sur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur se fonde ; tout ce que nous pouvons assurer, c'est que Lactance, *divin. instit. lib. II*, *cap. xiij*, en parlant de l'opinion de Varron, suppose qu'il parle seulement des Egyptiens.

Au reste saint Augustin, *de civit. Dei*, *lib. XV*, *cap. xiv*, fait voir que les *années* des patriarches rapportées dans l'Ecriture, sont les mêmes que les nôtres ; & qu'il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens se le sont imaginés, que dix de ces *années* n'en valoient qu'une d'à-présent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'*année Egyptienne* de 365 jours étoit une *année* vague ; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'*année tropique*, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 ans en 4 ans cette *année* vague anticipoit d'un jour sur la période solaire ; & que par conséquent en quatre fois 365 ans, c'est-à-dire en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'*année*.

Lorsque les Egyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'*année Julienne*, mais avec quelqu'altération ; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq ἡμέραι ἐπαγομέναι, & ils placerent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'août.

Le commencement de leur *année* répondoit au 29 août de l'*année Julienne*. Leur *année* réformée de cette maniere, s'appelloit *annus Actiacus*, à cause qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium.

L'*ancienne année Grecque* étoit lunaire, & composée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent ensuite alternativement de 30 & de 29 jours ; les mois commençoient avec la premiere apparence de la nouvelle lune, & à chaque 3e, 5e, 8e, 11e, 14e, 16e & 17e *année* du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois embolismique de 30 jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinssent aux mêmes termes ou saisons de l'*année*. *Voyez* EMBOLISMIQUE.

Leur *année* commençoit à la premiere pleine lune d'après le solstice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1°. Ἑκατομβαιὼν de 29 jours, 2°. Μεταγειτνιὼν 30 jours, 3°. Βοηδρομιὼν 29, 4°. Μαιμακτηριὼν 30, 5°. Πυανεψιὼν 29, 6°. Ποσειδεὼν 30, 7°. Γαμηλιὼν 29, 8°. Ανθεστηριὼν 30, 9°. Ἐλαφηβολιὼν 29, 10°. Μουνυχιὼν 30, 11°. Θαργηλιὼν 29, 12°. Σκιροφοριὼν 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois, ainsi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, &c.

L'*ancienne année Macédonienne* étoit une *année* lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmacterion, ou quatrieme mois Attique : voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois : 1°. Δῖος 30 jours, 2°. Ἀπελλαῖος 29, 3°. Αὐδυναῖος 30, 4°. Περίτιος 29, 5°. Δύστρος 30, 6°. Ξάνθικος 30, 7°. Ἀρτεμίσιος 30, 8°. Δαίσιος 29, 9°. Πάνεμος 30, 10°. Λῷος 29, 11°. Γορπιαῖος 30, 12°. Ὑπερβερεταῖος 29.

La *nouvelle année Macédonienne* est une *année* solaire, dont le commencement est fixé au premier janvier de l'*année* Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette *année* étoit particuliérement nommée l'*année Attique* ; & le mois intermédiaire d'après *Posideon*, ou le sixieme mois, étoit appellé ποσειδεὼν β, ou dernier *Posideon*.

L'*ancienne année Juive* étoit une *année* lunaire, composée ordinairement de 12 mois alternativement de 30 & de 29 jours. On la faisoit répondre à l'*année* solaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en insérant un mois embolismique.

Voici les noms & la durée de ces mois : 1°. *Nisan* ou *Abib* 30 jours. 2°. *Jiar* ou *Zius* 29, 3°. *Siban* ou *Silvan* 30, 4°. *Thamuz* ou *Tamuz* 29, 5°. *Ab* 30, 6°. *Elul* 29, 7°. *Tisri* ou *Ethanim* 30, 8°. *Marchesvam* ou *Bul* 29, 9°. *Cisleu* 30, 10°. *Thebethe* 29, 11°. *Sabat* ou *Schebeth* 30, 12°. *Adar* dans les *années* embolismiques 30, *Adar* dans les *années* communes étoit de 29.

L'*année Juive moderne* est pareillement une *année lunaire*, de 12 mois dans les *années* communes, & de 13 dans les *années* embolismiques, lesquelles sont la 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e & 19e du cycle de 19 ans. Le commencement de cette *année* est fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée font, 1°. *Tifri* de 30 jours, 2°. *Marchefvan* 29, 3°. *Cifleu* 30, 4°. *Thebeth* 29, 5°. *Schebeth* 30, 6°. *Adar* 29, 7°. *Veadar*, dans les *années* ambolifmiques, 30, 8°. *Nifan* 30, 9°. *Jiar* 29, 10°. *Silvan* 30, 11°. *Thamuz* 29, 12°. *Ab* 30, 13°. *Elub*. 29. *Voyez* CALENDRIER.

L'*année Syrienne* eft une *année* folaire, dont le commencement eft fixé au commencement du mois d'octobre de l'*année* Julienne, & qui ne differe d'ailleurs de l'*année* Julienne que par le nom des mois, la durée étant la même. Les noms de fes mois font, 1°. *Tishrin* répondant au mois d'octobre & contenant 31 jours, 2°. le fecond *Tishrin* contenant ainfi que novembre 30 jours, 3°. *Canun* 31, 4°. le fecond *Canun* 31, 5°. *Shabar* 28, 6°. *Adar* 31, 7°. *Nifan* 30, 8°. *Acyar* 31, 9°. *Hariram* 30, 10°. *Tamuz* 31, 11°. *Ab* 31, 12°. *Elul* 30.

L'*année Perfienne* eft une *année* folaire de 365 jours, & compofée de douze mois de 30 jours chacun, avec cinq jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici le nom des mois de cette *année* : 1°. *Atrudiamech* ; 2°. *Ardihafelhlmeh* ; 3°. *Cardimeh* ; 4°. *Thirmeh* ; 5°. *Merdedmed* ; 6°. *Schabarirmeh* ; 7°. *Meharmeh* ; 8°. *Abedmeh* ; 9°. *Adarmeh* ; 10°. *Dimeh* ; 11°. *Behenmeh* ; 12°. *Affirermeh*. Cette *année* eft appellée *année Jezdegerdique* ; pour la diftinguer de l'*année folaire fixe*, appellée l'*année Gelaleenne*, que les Perfans fuivent depuis l'*année* 1089.

Golius, dans fes *notes fur Alfergan*, *pag*. 27 & *fuiv*. eft entré dans un grand détail fur la forme ancienne & nouvelle de l'*année* Perfienne, laquelle a été fuivie de la plupart des auteurs orientaux. Il nous apprend particuliérement, que fous le fultan Gelaluddaulé Melicxa, vers le milieu du onzieme fiecle, on entreprit de corriger la grandeur de l'*année*, & d'établir une nouvelle époque ; il fut donc réglé que de quatre ans en quatre ans, on ajouteroit un jour à l'*année* commune, laquelle feroit par conféquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'*année* folaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations) on intercaleroit la cinquieme, & non pas la quatrieme *année* ; d'où il paroît que ces peuples connoiffoient déja fort exactement la grandeur de l'*année*, puifque felon cette forme, l'*année* Perfienne feroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 fecondes, ce qui differe à peine de l'*année Géogorienne*, que les Européens ou Occidentaux fe font avifés de rechercher plus de 500 ans après les Afiatiques ou Orientaux. Or depuis la mort de Jezdagirde, le dernier des rois de Perfe, lequel fut tué par les Sarrafins, l'*année Perfienne* étoit de 365 jours, fans qu'on fe fouciât d'y admettre aucune intercalation ; & il paroît que plus anciennement, après 120 années écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-fenfiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'année, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'*année* dont tous les auteurs qui ont écrit en Arabe ou en Perfan, ont fait ufage dans leurs tables aftronomiques, eft fembla-ble aux années Egyptiennes, lefquelles font toutes égales, étant de 365 jours fans intercalation. *Inft. aftr. de M. le Monnier*.

Au refte l'*année Jezdegerdique*, comme on peut le remarquer, eft la même chofe que l'*année Nabonaffar*. Quant à l'*année Geladéenne*, c'eft peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les années civiles, ainfi que nous venons de le dire : car, comme on trouve par le calcul, les folftices & les équinoxes répondent conftamment aux mêmes jours de cette année, qui s'accorde en tout point avec les mouvemens folaires; & c'eft un avantage qu'elle a même, felon plufieurs chronologiftes, fur l'*année* Grégorienne, parce que celle-ci, felon eux, n'a pas une intercalation auffi commode.

L'*année Arabe* ou *Turque* eft une *année lunaire*, compofée de 12 mois, qui font alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois auffi elle contient 13 mois. Voici le nom, &c. de ces mois 1°. *Muharram*, de 30 jours, 2°. *Saphar*, 29; 3°. *Rabia*, 30; 4°. *fecond Rabia*, 29; 5°. *Jomada*, 30; 6°. *fecond Jomada*, 29; 7°. *Rajab*, 30; 8°. *Shaaban*, 29; 9°. *Samadan*, 30; 10°. *Shawal*, 29; 11°. *Dulkaadah*, 30; 12°. *Dulheggia*, 29, & de 30 dans les *années* embolifmique. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 15e, 18e, 21e, 24e, 26e, 29e année d'un cycle de 29 ans.

L'année Ethiopique est une année solaire qui s'accorde parfaitement avec l'actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'année Egyptienne, c'est-à-dire au 29e d'avril de l'*année* Julienne.

Les mois de cette *année* sont, 1°. *Mascaram*; 2°. *Tykympl*; 3°. *Hydar*; 4°. *Tyshas*; 5°. *Tyr*; 6°. *Jacatil*; 7°. *Magabit*; 8°. *Mijaria*; 9°. *Giribal*; 10°. *Syne*; 11°. *Hamle*; 12°. *Hahase*, & il y a plus de cinq jours intercalaires.

L'année Sabbatique, chez les anciens Juifs, se disoit de chaque septieme année. Durant cette année les Juifs laissoient toujours reposer leurs terres.

Chaque septieme *année sabbatique*, c'est-à-dire chaque 49e *année*, étoit appellée l'*année de Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande solemnité. *Voyez* Jubilé.

*Le jour de l'*An, ou le jour auquel l'*année* commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient consacrés à Janus; & c'est par cette raison qu'on le représentoit avec deux visages.

C'est de ce peuple que vient la cérémonie de souhaiter la bonne année, cérémonie qui paroît très-ancienne. Non-seulement les Romains se rendoient des visites & se faisoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils se présentoient aussi des étrennes, *strenæ*, & offroient aux dieux des vœux pour la conservation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de son temps, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait allusion à la même cérémonie au commencement de ses fastes.

Postera lux oritur, linguisque animisque favete;
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.

Et Pline dit plus expressément, L. XXVIII, c. 1, *primum anni incipientis diem lætis præcationibus invicem faustum ominantur.*

L'année civile ou *légale*, en Angleterre, commence le jour de l'Annonciation, c'est-à-dire le 25 mars; quoique l'*année chronologique* commence le jour de la Circoncision, c'est-à-dire le premier jour de janvier, ainsi que l'*année* des autres nations de l'Europe. Guillaume le conquérant ayant été couronné le premier de janvier, donna occasion aux Anglois de commencer à compter l'*année* de ce jour-là pour l'histoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne maniere, qui étoit de commencer l'*année* le 25 mars.

Dans la partie de l'*année* qui est entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à la fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un sur l'autre à la maniere des fractions: par exemple $172\frac{4}{5}$ est la date pour tout le temps entre le premier janviers 1725 & le 25 mars de la même *année*. Depuis Guillaume le conquérant, les patentes des rois, les chartres, *&c.* sont ordinairement datées de l'*année* du regne du roi.

L'église d'Angleterre commence l'*année* au premier dimanche de l'avent. *Voyez* Avent.

Les Juifs, ainsi que la plupart des autres nations de l'Orient, ont une *année* civile qui commence avec la nouvelle lune de septembre, & une *année* ecclésiastique qui commence avec la nouvelle lune de mars.

Les François, sous les rois de la race Merovingienne, commençoient l'*année* du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de mars; sous les rois Carlovingiens, ils commencerent l'*année* le jour de noël; & sous les Capétiens, le jour de pâques; de sorte que le commencement de l'*année* varioit alors depuis le 22 mars jusqu'au 25 avril. *L'année Ecclésiastique* en France commence au premier dimanche de l'avent.

Quant à l'*année* civile, Charles IX ordonna en 1564, qu'on la feroit commencer à l'avenir au premier janvier.

Les Mahométans commencent l'*année* au moment où le soleil entre dans le belier.

Les Persans, dans le mois qui répond à notre mois de juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur *année* avec la premiere lune de mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril, auquel jour ils célebrent une fête appellée *Samvvat saradi pauduga*, c'est-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, suivant d'Acosta, commençoient l'*année* le 23 de février, temps où la verdure commençoit à paroître. Leur

année étoit composée de dix-huit mois de vingt jours chacun, ils employoient les cinq jours qui restoient après ces dix-huit mois, aux plaisirs, sans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au service des temples. Alvarez rapporte la même chose des Abyssins, qui commençoient l'année le 26 d'août, & avoient cinq jours oisifs à la fin de l'*année*, qui étoient nommés *pagomen.*

A Rome, il y a deux manieres de compter les *années*; l'une commence à la nativité de Notre-Seigneur, & c'est celle que les notaires suivent, datant *à nativitate*; l'autre commence au 25 mars, jour de l'incarnation, & c'est de cette façon que sont datées les bulles, *anno incarnationis.* Les Grecs commencent l'*année* le premier septembre, & datent du commencement du monde.

Les *années* sont encore distinguées, eu égard aux époques d'où on les compte : lorsqu'on dit *ans de grace* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naissance de Jesus-Christ. *Ans* ou *années* du monde, ce dit en comptant depuis le commencement du monde : ces *années*, suivant Scaliger, sont au nombre de 5676. On dit aussi *ans de Rome*, *de l'égire de Nabonassar*, &c. *Voyez l'article* EPOQUE. (*O.*)

Année séculaire, c'est la même chose qu'un *jubilé. Voyez* JUBILÉ. (*G*)

AN ET JOUR, *en Droit*, &c. est un temps qui détermine le droit d'une personne dans bien des cas, & qui quelquefois opere l'usucapion, & quelquefois la prescription. *Voyez* PRESCRIPTION, *&c.*

Par exemple, la possession pendant *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliaires. Elle opere aussi en faveur du possesseur qui a détenu pendant ce temps un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession, par la complainte, ou action de réintégrande. *Voyez* COMPLAINTE, RÉINTÉGRANDE. *Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.*

L'*an & jour*, en matiere de retrait, est le temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné, & audelà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce temps court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. *V.* LIGNAGER.

AN *de deuil. Voyez* DEUIL.

AN *de viduité. Voy.* VIDUITÉ *ou* DEUIL.

ANA, (*Littérature.*) On appelle ainsi des recueils, des pensées, des discours familiers, & de quelques petits opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même, ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le *Menagiana*, le *Bolæana*, &c. & une infinité d'autres. On trouve dans les *mémoires de littérature de* M. l'abbé d'Artigny, *tome I*, un article curieux sur les livres en *ana*, auquel nous renvoyons : tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre, & beaucoup de mauvais ; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célebres à qui ils semblent consacrés, & dont ils nous dévoilent les petitesses, les puérilités, & les momens foibles; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit, pour la plupart, à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

ANA, (*Pharm.*) caractere usité dans les *ordonnances de médecine*, qu'on écrit aussi par abréviation *aa ;* il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédiens, soit que ces ingrédiens soient liquides ou secs. *Voyez* A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anatique*, pour signifier *raison* ou *proportion d'égalité. Voyez* ÉGALITÉ, RAISON, *&c.* (*N*)

* ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. *Long.* 60, 20 ; *lat.* 33, 25.

* ANAB, (*Géogr. anc.*) montagne dans la tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Istamo. *Voyez Jos. xj.*

* ANABAGATHA, (*Géog. anc.*) ancienne ville d'Asie, sous le patriarchat d'Antioche. *V.* Aubert le Mire, *in Geog. eccles. not.*

* ANABAO, (*Géog. mod.*) une des isles Moluques, au sud-ouest de Timor. *Anabao* & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'exttrémité du canal : celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor ; celle qui est sur le côté septentrional est à *Anabao.*

ANABAPTISME, hérésie des anabaptistes, *Voyez l'article suivant.*

ANABAPTISTES, s. m. plur. (*Théol.*) secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement.

Ce mot est composé d'ἀνὰ, *derechef*, & de βαπτίζω, ou de βάπτω, *baptiser*, *laver*, parce que l'usage des *anabaptistes* est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les novatiens, les cataphryges, & les donatistes, dans les premiers siecles, ont été les prédécesseurs des nouveaux *anabaptistes*, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisieme siecle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'église. *Voyez* REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobusiens, & la plupart des sectes qui s'éleverent au *xiij* siecle, passent pour avoir adopté la même erreur : mais on ne leur a pas donné le nom d'*anabaptistes*, car il paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême fort nécessaire. *Voyez* ALBIGEOIS, *&c.*

Les *anabaptistes* proprement dits, sont une secte de protestans qui parut d'abord dans le *xvj* siecle en quelques contrées d'Allemagne ; & particuliérement en Westphalie, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide ; que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes, qu'un véritable chrétien ne sauroit être magistrat : ils inspiroient de la haine pour les puissances & pour la noblesse ; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un fort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne sait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte : les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Cocalée dit que ce fut Balthasar Pacimontan, nommé par d'autres *Hubmeïr*, & brûlé pour ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des *anabaptistes*, imprimé à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette héréfie en 1522. Leur systême paroît avoir été développé successivement en Allemagne par Hubmeïr, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Mansius, David, Hoffman, Kants, & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicau, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparerent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite ; qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jesus-Christ, il falloit que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex bibliis, dicebat Muncerus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des *anabaptistes*, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les paysans de Suabe se liguerent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obductâ causâ quasi doctrinam evangelii tueri, & servitutem ab se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres : la noblesse, qu'ils se proposoient d'exterminer, prit les armes contre eux ; & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Turinge, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siége de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes ; mais toujours inutilement, ils retorquerent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jesus-Christ, c'étoit déja trop d'outrage au nom chrétien qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse ; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme

où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ses opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les princes à prendre les armes contre ces séditieux qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il est vrai que le comte de Mansfeld, soutenu par les princes & la noblesse d'Allemagne, défit & prit Muncer & Phiffer, qui furent exécutés à Mulhausen : mais la secte ne fut que dissipée & non détruite ; & Luther, suivant son caractere inconstant, désavoua en quelque sorte son premier livre par un second, à la sollicitation de bien des gens de son parti, qui trouvoient sa premiere démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *anabaptistes* se multiplierent & se trouverent assez puissans pour s'emparer de Munster en 1534, & y soutenir un siege sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui se fit déclarer leur roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 juin 1535. Le prétendu roi, & son confident Knisperdollin, y périrent par les supplices ; & depuis cet échec la secte des *anabaptistes* n'a plus osé se montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même temps, Calvin écrivit contr'eux un traité qu'on trouve dans ses opuscules. Comme ils fondoient sur-tout leur doctrine sur cette parole de Jesus-Christ, Marc xvj, vers. 16, *quiconque croira & sera baptisé, sera sauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui soient capables d'avoir la foi actuelle ; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, sur-tout n'y ayant aucun passage dans le nouveau testament où le baptême des enfans soit expressément ordonné : d'où ils tiroient cette conséquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raison. Calvin & d'autres auteurs furent embarrassés de ce sophisme ; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive église. Ils opposerent aux *anabaptistes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans ; l'auteur des questions attribuées à saint Justin, qui en parle aussi ; un concile tenu en Afrique, qui, au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptisât les enfans aussi-tôt qu'ils seroient nés ; la pratique du même saint docteur à ce sujet ; les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, *&c.* une foule de témoignages des peres, tels que S. Irenée, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, *&c.*

Ces autorités, toutes respectables & toutes fortes qu'elles soient, faisoient peu d'impression sur des esprits aheurtés à décider tout par les écritures, tels qu'étoient les *anabaptistes* : aussi les théologiens catholiques se sont-ils attachés à trouver dans le nouveau testament des textes capables de les terrasser, n'employant contre eux les argumens de tradition que par surabondance de droit. En effet, les enfans sont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieux, *Marc, ix, vers. 14. Luc, xviij, vers. 16*, & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or, ailleurs, *ch. iij, v. 5*, S. Jean assure que quiconque n'est pas baptisé ne peut entrer dans le royaume de Dieu ; d'où il s'ensuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *anabaptistes*, que les enfans dont parle Jesus-Christ étoient déja grands, puisqu'ils vinrent à lui, & conséquemment qu'ils étoient capables de produire un acte de foi, & manifestement une interprétation forcée du texte sacré, puisque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils sont appellés *de jeunes enfans*, παιδία ; dans S. Luc, βρέφη, *de petits enfans* ; & que le même évangéliste dit expressément qu'ils furent *amenés* à Jesus-Christ : ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous seuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *anabaptistes*, c'est celle qui se tire de ces paroles de saint Paul aux Romains, *ch. 5, vers. 17* : « que si à cause du péché d'un » seul, la mort a régné par ce seul homme, » à plus forte raison ceux qui reçoivent l'a» bondance de la grace & du don de la » justice régneront-ils dans la vie par un » seul homme qui est Jesus-Christ ». Car si tous sont devenus criminels par un seul, les enfans sont donc criminels ; & de même si tous sont justifiés par un seul, les enfans sont donc aussi justifiés par lui : or on ne sauroit être justifié sans la foi ; les enfans ont donc la foi nécessaire pour recevoir le baptême, non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi

suppléée par celle de l'église, de leurs peres & meres, de leurs parrains & marraines. C'est la doctrine de S. Augustin : *satis piè rectèque credimus*, dit-il, lib. III, de liber. arb. c. xxiij, n°. 67, *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus offertur* : & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur, ut quoniam quod ægri sunt, alio peccante prægravantur, alio pro eis confitente salventur.* Serm. 176, *de verbis Apostoli.*

A cette erreur capitale, les *anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques : par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers ; d'autres ont soutenu que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement, & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même le terme.

Les nouveaux *anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes que par une conduite de mœurs, & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. *Voy.* QUAKERS.

A mesure que les *anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées, soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulieres qu'elles ont entées sur le système général de l'*anabaptisme*. On les a connus sous les noms de *Munceriens*, *Cathariстes*, *Enthousiastes*, *Silentieux*, *Adamistes*, *Georgiens*, *Indépendans*, *Hutites*, *Melchiorites*, *Nudipedaliens*, *Memnonites*, *Bulchodiens*, *Augustiniens*, *Servetiens*, *Monasteriens* ou *Munsteriens*, *Libertins*, *Deorelictiens*, *Semperorans*, *Polygamites*, *Ambroisiens*, *Clanculaires*, *Manifestaires*, *Babulariens*, *Pacificateurs*, *Pastoricides*, *Sanguinaires*, &c. On peut principalement consulter sur cette hérésie Sleidan. Mesovius, *hist. des Anabapt.* Spon. *ad an.* 1522 & 1523. Dupin, *hist. du xvj siecle.*

ANABASIENS, s. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou sur des chariots pour des messages d'importance. *Voyez* COURIER & POSTE. Ce mot vient du grec ἀναβαίνω, *monter*. (*G*)

* ANABASSES, s. m. (*Com. & Drap.*) couvertures ou pagnes qui se font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long sur trois quarts de large ; elles sont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, s. m. *terme d'Astronomie* ; c'est le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale. *V.* NŒUD. (*O*)

ANACA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de perruche du Brésil, où on la nomme ainsi, selon Marcgrave qui en donne une courte description dans son *histoire du Brésil*, *pag.* 207. M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Brésil* : *psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fuscorufescens ; vertice saturatè castaneo ; oculorum ambitu fusco ; gutture cinereo ; marginibus alarum sanguinis ; maculâ in dorso, & rectricibus dilutè fuscis Psittacula Brasiliensis fusca.* Ornithologie, *vol. IV*, *p.* 403.

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée ; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun ; ses piés sont cendrés & ses ongles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux bruns ; la gorge cendrée ; le haut du cou, le dos, les côtés & les cuisses verds ; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue brun-roux ; la queue qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair ; les épaules rouge de sang ; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrêmité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non-seulement au Brésil, mais encore à la Guiane où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune*. (*M.* ADANSON.)

* ANACALIPE

* ANACALIPE *ou* ANACALIF, f. m. (*Hift. nat.*) efpece de polypede venimeux qu'on trouve à Madagafcar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piqûre eft auffi dangereufe que celle du fcorpion.

ANACALYPTERIE, f. f. (*Hift. anc.*) fête qui fe célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle époufe d'ôter fon voile, & de fe laiffer voir en public. *V.* FÊTE, MARIAGE, *&c.* Ce mot vient du grec ἀνακαλύπτειν, *découvrir.* (*G*)

ANACAMPTIQUE, adj. m. (*Acoufti-que.*) fignifie la même chofe que *réfléchif-fant*, & fe dit finguliérement des échos qu'on dit être des fons réfléchis. *Voy.* RÉFLEXION, SON, ECHO.

Et par analogie quelques-uns appellent auffi ANACAMPTIQUE, la fcience qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catoptrique. Voy.* CATOPTRIQUE, PHONIQUE, *&c.* Ce mot eft formé des mots grecs ἀνὰ, *rurfùm*, de rechef, & κάμπτω, *flecto*, je fléchis. (*O*)

ANACAMPTOS, (*Mufiq. des anciens.*) terme de la mufique grecque qui fignifie une fuite de notes rétrogrades, ou procé-dant de l'aigu au grave : c'eft le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit auffi le nom d'*anacamptofa.* Voyez MÉLOPÉE. (*Mufiq.*) (*S*)

* ANACANDEF, f. m. (*Hift. nat.*) fer-pent extrêmement petit qui fe gliffe dans le fondement, où il caufe de grandes dou-leurs, & qu'on n'en déloge pas aifément. Les relations de l'ifle de Madagafcar, qui font les feules qui en faffent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* ANACANDRIANS, f. m. pl. (*Hift. mod.*) c'eft le nom que les habitans de l'ifle de Madagafcar donnent à ceux qui font defcendus d'un *Roandrian*, ou prince blanc, qui a dérogé, ou pris une femme qui n'étoit ni de fon rang, ni de fon état.

ANACARA, (*Luth.*) forte de tambour en forme de tymbale, dont on fe fervoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

* ANACARDE, f. m. *anacardium*, (*Hift. nat.*) c'eft un fruit, ou plutôt un noyau applati, de la forme du cœur d'un petit oifeau, noirâtre, brillant, long d'en-viron un pouce, fe terminant par une poin-te mouffe, attaché à un pédicule ridé qui occupe toute la bafe. Il renferme fous une double enveloppe fort dure & qui eft une efpece d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtai-gne. Entre la duplicature de cette enveloppe eft un fuc mielleux, âcre & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine fubftance fongueufe ou diploé. Les anciens Grecs ne le connoiffoient pas.

Il faut prendre l'*anacarde* récent, noir, pefant, contenant un noyau blanc & beau-coup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la compagnie de Jefus, dans l'*index des plantes de l'ifle de Luzone* que Jean Ray a fait imprimer, diftingue trois efpeces d'*anacarde* : la premiere eft la plus petite, appellée *ligas* ; la feconde ou moyen-ne, eft l'*anacarde* des boutiques ; & la troi-fieme fe nomme *cajou*, ou *acajou.*

Le ligas eft un arbre fauvage de médio-cre grandeur, qui vient fur les montagnes, & dont les jeunes pouffes répandent, quand on les caffe, une liqueur laiteufe, qui en tombant fur les mains ou fur le vifage, ex-cite d'abord la démangeaifon, & peu à peu l'enflure. Sa feuille eft longue d'un empan & davantage ; elle eft d'un verd foncé & rude, & a peu de fuc ; fa fleur eft petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & difpofée en grappe à l'extrêmité des tiges. Son fruit eft de la groffeur de celui de l'é-rable, & d'un rouge-fafran ; il a le goût acerbe comme la pomme fauvage ; à fon fommet eft attaché un noyau noir, luifant, & plus long que les fruits : fon amande mâchée picote & refferre un peu le gofier.

L'*anacarde moyen* eft un grand arbre, beau & droit, haut de foixante & dix piés, épais de feize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tout fens plufieurs branches de couleur cendrée : fon bois eft blanchâtre, & couvert d'une écor-ce cendrée ; fa racine fibreufe, rougeâtre, garnie d'une écorce rouffe, fans odeur, mu-cilagineufe, & d'une faveur un peu falée ; fa feuille grande, quelquefois de trois cou-dées, longue, ovalaire, attachée aux ra-meaux par de petites queues, difpofée à fon extrêmité en forme de rofe, épaiffe, nom-breufe, rude, liffe, luifante, verte en def-fus, un peu cendrée en deffous, infipide, & fans odeur ; fa fleur petite, ramaffée en

grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violets qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux, & au milieu un petit style blanchâtre. Quand la fleur est passée, il lui succede un fruit allongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur de pourpre foncé en dehors, jaunâtre d'abord en dedans, & bientôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les isles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger: les noyaux ou amandes sont bonnes aussi; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frotte de ce suc les condylomes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulceres des bestiaux; il consume les dents cariées: on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie: on fait de l'encre avec les fruits verds pilés, & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'acajou est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise, brune, épaisse d'une ligne, composée comme de deux membranes, & d'une certaine substance qui est entre les deux, fongueuse, & comme un diploé, contenant dans ses cellules un suc mielleux, roussâtre, âcre, & si mordicant, qu'en en frottant légérement la peau, on y excite la sensation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il souffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux levres. L'amande qui est dessous a aussi la figure d'un rein; sa substance est blanche; elle a la consistance & le goût de l'amande douce; elle est revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit se trouve aux isles de l'Amérique, au Brésil & aux Indes; il s'éleve plus ou moins haut, selon la différence du climat & du terroir. Au Brésil il égale la hauteur des hêtres; au Malabar & aux isles, il est médiocre: le P. Plumier en donne la description suivante:

L'acajou est de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée: sa feuille est arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, lisse, ferme comme du parchemin, d'un verd gai en dessus & en dessous, avec une côte & des nervures paralleles; au sommet des rameaux naissent plusieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en parasol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance; la fleur est en entonnoir, composée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en dehors, & plus longs que le calice: les étamines sont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits sommets; elles entourent le pistil dont l'embryon est arrondi; le style est grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le stigmate qui le termine est pointu; le fruit est charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette grosseur, couvert d'une écorce mince, lisse, luisante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt colorée de l'un & de l'autre; sa substance intérieure est blanche, succulente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à son sommet un noyau: c'est ce noyau par lequel nous avons commencé la description, & qu'on appelle ici *noix d'acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même sans l'être, répand beaucoup de gomme roussâtre, transparente & solide; cette gomme imbibée d'eau se fond comme la gomme arabique, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un suc, qui fermenté devient vineux & enivre; il excite les urines;

on en retire un esprit ardent fort vif. Plus il est vieux, plus il enivre ; on en fait du vinaigre : les Indiens préferent l'amande au fruit. Le suc mielleux teint le linge de couleur de fer ; l'huile peint le linge en noir ; le suc est bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, &c. Il enleve les taches de rousseur, mais il n'en faut pas user dans le temps des regles ; alors il excite des éréspeles. Les habitans du Brésil comptoient jadis leur âge avec ces noix ; ils en serroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, s. f. (*Med.*) vient de ἀνακαθαίρομαι, *purger par le haut*. Blancard comprend sous cette dénomination les émétiques, les sternutatoires, les errhines, les masticatoires, & les mercuriaux ; cependant il ne signifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au soulagement des poumons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. *V.* EXPECTORATION.

* ANACÉPHALÉOSE, s. f. (*Belles-Lettres.*) terme de réthorique. C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire des principaux chefs d'un discours.

Ce mot est formé de la préposition grecque ἀνα, *une seconde fois*, & κεφαλὴ, *tête*, *chef*.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition seche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manieres, soit en rappellant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse. Elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les auditeurs, soit pour réunir comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus, soit enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particuliérement en ce genre. *V.* PÉRORAISON. (*G.*)

* ANACHIMOUSSI, s. m. (*Géogr. mod.*) peuple de l'isle de Madagascar, dont il occupe la partie méridionale située au nord de Manamboule.

* ANACHIS, s. m. (*Mythologie.*) nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croyoient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les trois autres étoient *Dymon*, *Tychès*, & *Héros* : ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Ananché* ; la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les païens même aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin ; & si on la prend pour *le destin*, c'est pis encore : car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente ; nous passons notre vie à commander, à obéir, à desirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, s. m. (*Hist. mod.*) hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. *Voyez* HERMITE. Ce mot vient du grec ἀναχωρέω, *se retirer dans une région écartée.*

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *anachorete*.

Parmi les Grecs il y a un grand nombre d'*anachoretes*, la plupart religieux, qui ne se souciant pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastere, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent, & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités. *Voyez* MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascetes* & *solitaires*. *Voyez* ASCÉTIQUE, &c.

Les *anachoretes* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachoretes* dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus

parfait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cénobites ou moines qui résident dans des monasteres. *Voyez* CÉNOBITE.

La plupart de ces *anachoretes* ne se retiroient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple, en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent, qu'ils gardoient, & à leur mort ils les laissoient au monastere dont ils étoient cénobites. L'ordre de S. Benoît a eu beaucoup de ces *anachoretes*; ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachoretes*. Les *anachoretes* ne subsistent plus aujourd'hui: mais les anciens ont enrichi leurs monasteres de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acosta dans son histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques. (*G*)

ANACHRONISME, s. m. *terme usité en chronologie*, erreur dans la supputation des temps & dans la date des événemens, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque ἀνὰ, *au-dessus, en arriere*, & de χρόνος, *temps*.

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du temps d'Enée; quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un temps postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme*. Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie. (*G.*)

ANACHUNDA, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus, vol. II, pag. 65, pl. XXXV.* Les Brames l'appellent *sada vaingani*. Jean Commelin écrit *anaschunda* au lieu d'*anachunda*.

C'est un arbrisseau qui croît dans les sables à la hauteur de quatre piés. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & roussâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moëlle, charnue, verte, & recouverte d'une écorce épaisse, velue, verd-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, serrées, distantes d'un demi-pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges; sinueuses ou crénelées de chaque côté, de trois à six angles d'un à deux pouces de profondeur, accompagnées quelquefois d'un angle plus petit; épaisses, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd-obscur en dessus, plus clair en dessous, relevées en dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque côté, purpurines, garnies en dessus & en dessous d'épines semblables à celles des tiges; & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin pareillement épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu au-dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles représentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui, en s'ouvrant, prend la forme d'une étoile blanche d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires persistantes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue, divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à antheres jaunes, longues, presque sessiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en dessus de deux trous correspondans à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en dessus d'un sillon. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique d'un bon pouce de dia-

mettre, d'abord verte, ensuite jaune, toute hérissée de poils longs relevés, blanc-jaunâtres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent beaucoup de semences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges, quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale qui, en s'attachant à ses parois, la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachunda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *histoire naturelle du Brésil*, *liv. IV*, *chap. 32*. Mais il se trompe : le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & ses autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (*M, Adanson.*)

ANACLASTIQUE, s. f. (*Optiq.*) est la partie de l'Optique qui a pour objet les réfractions. C'est la même chose que ce qu'on appelle autrement *Dioptrique*. *Voyez* Dioptrique.

Ce mot se prend aussi adjectivement. *Point anaclastique*, est le point où un rayon de lumiere se rompt, c'est-à-dire le point où il rencontre la surface rompante. *Voyez* Réfraction. Ce mot est formé des mots grecs ἀνὰ, *rursùm*, derechef, & κλάζω, *frango*, je romps.

Courbes anaclastiques, est le nom que M. de Mairan a donné aux courbes apparentes que forme le fond d'un vase plein d'eau pour un œil placé dans l'air ; ou le plafond d'une chambre, pour un œil placé dans un bassin plein d'eau au milieu de cette chambre ; ou la voûte du ciel, vue par réfraction à travers l'atmosphere. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'optique adopté par plusieurs auteurs, & rejeté par d'autres, mais qu'on peut ne prendre dans son mémoire que pour un principe purement géométrique ; auquel cas ses recherches conserveront tout le mérite qu'elles ont à cet égard. Barow à la fin de son *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe. *Voyez* ce que c'est que le principe de M. de Mairan, & celui de Barrow, à l'*article* Apparent. *Mém. ac. 1740.* (*O*)

ANACLETERIE, s. f. (*Hist. anc.*) fête solemnelle que célébroient les anciens lorsque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faisoient la déclaration solemnelle à leur peuple. Ce mot est composé de la préposition grecque ἀνὰ, & de καλέω, *appeller*. (G)

ANACLÉTIQUE, adj. (*Musique des anciens.*) le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

* ANACOCK, s. m. (*Hist. nat.*) dans Ray, *hist. plant.* c'est le nom d'une espece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *pisum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum, & nigrum simul, sive faseolus bicolor anacock dictus*, dont Gaspard Bauhin donne la même description, & que Gerard & Parkinson nomment *haricot* ou *feve d'Egypte*.

* ANA-COLUPPA, (*Hist. nat.*) nom d'une plante dont il est fait mention dans l'*Hortus Malabaricus*, & qui est nommée *ranunculi facie indica spicata, corymbiferis affinis, flosculis tetrapetalis*. On dit que son suc mêlé avec le poivre soulage dans l'épilepsie, & qu'il est le seul remede connu contre la morsure du *cobra-capella*. *Voyez* Cobra-capella.

ANACOLUTHE, s. f. (*Gramm.*) c'est une figure de mots qui est une espece d'ellipse. Ce mot vient d'ἀνακόλουθος, adjectif, *non consentaneus* : la racine de ce mot en fera entendre la signification. R. ἀκόλουθος, *comes*, compagnon, ensuite on ajoute l'α privatif & un ν euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux *a* ; par conséquent l'adjectif *anacoluthe* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la com-

pagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il se trouvât. En voici un exemple tiré du second livre de l'Enéide de Virgile, *vers 330.* Panthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le temps du sac de Troie, lui dit qu'Ilion n'est plus, que des milliers d'ennemis entrent par les portes en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

Portis alii bipatentibus adsunt
Millia quot magnis nunquam venêre Mycenis:

On ne sauroit faire la construction sans dire :

Alii adsunt tot quot nunquam venêre Mycenis.

Ainsi *tot* est l'*anacoluthe* ; c'est le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius sur ce passage : *MILLIA, subaudi TOT, & est* ἀν' ἀκολούθον ; *nam dixit QUOT cum non præmiserit TOT.*

Il en est de même de *tantùm* sans *quantùm*, de *tamen* sans *quanquam* ; souvent en françois au lieu de dire *il est là où vous allez, il est dans la ville où vous allez*, nous disons simplement *il est où vous allez.*

Ainsi l'*anacoluthe* est une figure par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'ellipse peut être aisément supplée, & qu'elle ne blesse point l'usage. (*F*)

* ANACONTI, s. m. (*Hist. nat.*) arbre de l'isle de Madagascar, dont la feuille ressemble à celle du poirier, & dont le fruit est long, & donne un suc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette description est très-incomplete, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les botanistes.

* ANACOSTE, s. f. (*Comm. Drap.*) étoffe de laine croisée, très-rare, & fabriquée en maniere de serge ; elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la piéce. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles passent en Espagne. Quant à la maniere de fabriquer l'*anacoste*, *voyez l'article* DRAPERIE.

ANACRÉONTIQUE, adj. (*Belles-Lettres.*) terme consacré en poésie pour signifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou composé dans le goût & le style de ce poëte.

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célebre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de sa poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve partout des graces simples & naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable ; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement : ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur le champ dans un coup de verve inspirée par l'amour & par la bonne chere, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caracteres du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre : car il differe entiérement & par le choix des sujets & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par Mlle. Lefevre, connue depuis sous le nom de Mde. Dacier, & trois en vers. L'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse : elles passent pour plus fidelles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légere, & qu'il l'a enchassée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon.* Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poëte, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filiâ pulchrior* ; & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractere produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poëtes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage léger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques.*

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois piés & demi, spondée ou ïambes, & quelquefois anapestes : c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques.* Nos poëtes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de mollesse. (*G*)

ANACROUSIS, (*Musiq. des anc.*) c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pythien suivant Strabon. *V.* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*)

* ANACTES, s. m. (*Mytholog.*) nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athenes, de Jupiter & de Proserpine. Ils s'appelloient *Tritopatreus*, *Eubulcus* & *Dionysius*. On leur donnoit aussi le nom de *Dioscures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit l'*Anacée*; & l'on y célébroit une fête de même nom. *Voyez* dans le *dict. de Moreri*, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anactes*.

Anactes étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le trône, mais les *Anactes* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges. *Voyez* GERGINES & PROMALANGES.) Les femmes des *Anactes* s'appelloient *anasses*, & celles qui les servoient *colacydes*.

* ANACTORIE, s. f. (*Géog. anc. & mod.*) c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre; les Athéniens la prirent & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siége.

* ANACUIES, sub. m. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique dans le Brésil, vers la contrée que les Portugais possedent sous le nom de *capitanie de Seregippe*. Baudran.

ANADARA, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noé*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pié comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux isles Moluques où les Malays l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus*, *Malaicensibus bia-anadara*, dans son *Museum*, *pag.* 142, *art.* 8, *pl. XLIV*, *fig. j*; nous l'avons représenté sous ce nom à la *planche XVIII* de notre *histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, *pag.* 248.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle porte sur son extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins.

Ses battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons & de cannelures, au-delà desquelles on voit comme les vestiges d'un grand nombre de sillons très-fins qui s'étendent jusqu'à leur sommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille est blanche tant au-dedans qu'au-dehors, & recouverte d'un périoste assez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf qui, partant du pié de l'animal, passe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissent entr'eux; ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il est fort applati, d'une dureté semblable à celle de la corne dans l'endroit où il est attaché aux rochers, & s'amollit ensuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M.* ADANSON.)

ANADIPLOSE, s. f. (*Gramm.*) ἀναδίπλωσις, R. ἀνὰ, *retro*, *re*, & διπλόω, *duplico*. C'est une figure qui se fait lorsqu'une proposition recommence par le même mot par lequel la proposition précédente finit. Par exemple :

> *Sit Tytyrus, Orpheus,*
> *Orpheus in sylvis*, &c. Virg. *écl. viij*, *v.* 55.

Et encore,

> *Addit se sociam, timidisque supervenit Ægle,*
> *Ægle Naïadum pulcherrima.* Virg. *écl. vj*, *v.* 20.

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiplose*, qui se fait, lorsque de deux propositions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

> *Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit.* Juvénal, *xiv*, *v.* 138.

Et Virgile, *au I liv. de l'Enéide, v. 754.*

Multa super Priamo rogitans, super Hectore multa. (*F*)

* ANADOLIHISSARI *ou* DENI-HISSAR, f. m. (*Géog. & Hist.*) nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles, qui est en Asie. D'Herbelot, *bibl. orient.*

* ANADROME, f. m. (*en Médecine.*) transport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux supérieures. Cet accident est d'un mauvais présage, selon Hippocrate.

* ANADYOMENE, (*Histoire de l'art, Antiq. Peinture, Sculpture.*) La Vénus *Anadyomene* est très-célebre dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, son pere, un tableau d'Apelles, représentant Vénus, sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomene. Venerem exeuntem è mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur.* Plin. *lib. XXXV, cap. 10.* L'attitude, sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable & si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'est-à-dire, *essuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Personne n'ignore l'origine & la naissance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il osa commettre sur la personne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à son pere, alors, dit le poëte Hésiode dans sa *Théogonie*, on vit flotter sur la surface des eaux un amas d'écume blanche, qui produisoit, & formoit dans son sein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'isle de Cythere; de-là, poussée par les flots, elle fut portée sur la côte de l'isle de Chypre, où cette masse flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte, on en vit sortir une jeune déesse, dont l'éclat, la beauté & la majesté étonnoient les regards. Dès le premier moment de sa naissance, l'aimable déesse se présente à l'assemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux: le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaisirs suivoient ses pas.

Apelles voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, du sein de l'écume entr'ouverte, la déesse s'éleve sur la surface des eaux. Les vers grecs, que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité; mais ils l'ont rendu célebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Premiere épigramme. « Voyez Vénus sortant du sein des eaux qui viennent de lui donner le jour; c'est l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contemplez la déesse qui, de ses belles mains, a saisi sa chevelure toute mouillée: elle exprime de ses cheveux humides, l'écume blanche dont elle vient de naître. Minerve & Junon, avouant désormais leur défaite, diront elles-mêmes: charmante Vénus, nous ne vous disputerons plus le prix de la beauté ».

Seconde épigramme. « Apelles vit Cypris au moment de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute nue du sein de la mer qui l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos regards la déesse, telle qu'il la vit en ce moment, couverte d'écume, & l'exprimant de ses cheveux avec ses belles mains ».

Troisieme épigramme. « Lorsque Vénus toute mouillée de l'écume qui découle de ses cheveux, sortit nue du sein des flots, elle porta d'abord ses mains sur la chevelure qui couvroit ses belles joues, pour exprimer de ses cheveux humides l'eau écumante de la mer. La déesse montroit son sein à découvert, & tout ce qu'il est permis d'exposer à la vue. Mais si Vénus est aussi belle en effet, qu'elle le paroît dans ce tableau, qu'à la vue de la déesse, toute la fierté du courage de Mars s'étonne & se confonde ».

Quatrieme épigramme. « La mer venoit d'accoucher, & la reine de Paphos, qui sortoit de son sein, par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce moment, pour la premiere fois, ses beaux yeux à la lumiere. Vous, dont les regards sont attirés par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, de peur que l'écume que la déesse

„ exprime

» exprime de ses cheveux humides, ne ré- » jaillisse sur vous. Si Vénus, disputant la » pomme, dévoila jamais aux yeux de Pâ- » ris tous les charmes qu'elle montre ici, » c'est bien injustement que Pallas a ruiné » de fond en comble la ville de Troie ».

La cinquieme épigramme est moins naturelle que celles-là ; & nous nous dispenserons de la rapporter, parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premieres suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On diroit que le tableau d'Apelles fût proposé pour sujet d'un prix de poésie, & que les plus célebres poëtes grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene*.

Les actions, & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper ; & la satisfaction qu'elles procurent, n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement ; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude, qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente ; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position, dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est, à mon gré, le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité ; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur, qui travailla la figure de bronze antique, a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent : ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile ; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les Grecs ne se sont presque jamais servi : ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour ; elle est dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise ; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer ; mais son premier soin est de plaire, & de paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle ; elle arrange & dispose ses cheveux : le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau ; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture ! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge ; agréable, parce qu'elle est dans la nature ; que l'œil le plus sévere n'y peut remarquer la moindre affectation ; & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il ne peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que, plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité : le désir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus, sur

ce tableau d'Apelles. Cet habile connoiſſeur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire ſur la Vénus *anadyomene*, dont cet article eſt un extrait. Il eût été difficile d'y ſubſtituer quelque choſe d'auſſi bien penſé, d'auſſi finiment ſenti.

Le Titien a oſé traiter le même ſujet : il a repréſenté Vénus eſſuyant ſes cheveux, ſeule & dans l'eau juſqu'au-deſſous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déeſſe étoit née, & dont l'ancien avoit heureuſement profité pour la vérité de l'hiſtoire, & pour faire une oppoſition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer; car elles doivent être auſſi attentives que le reſte de la nature à la naiſſance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déeſſe. Quoique ce tableau du Titien ſoit très-beau, il n'a point cette élégante préciſion de trait, jointe à cette vénuſté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie ſublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *anadyomene*, devenue ſi célebre, n'ait été traitée par des ſculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & diſpoſée pour leur art, c'eſt-à-dire, qui auront néceſſairement ajouté les parties de la ronde boſſe, pour faire une ſtatue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juſte, qu'il avoit vu pluſieurs pierres gravées, repréſentant la même figure. Le ſculpteur habile, frappé de la beauté de ſon modele, & touché de la ſimplicité de ſon action, ne s'eſt permis que les additions que la ſculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poſer la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit eſſentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la poſition des jambes, l'expreſſion du dos & la richeſſe des belles formes qu'Apelles n'avoit point repréſentées. C'étoit l'unique moyen de rendre ſa figure plus approchante de la pureté de ſon original : elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante diſpoſition du bel antique.

ANADYR, (*Géogr.*) riviere conſidérable d'Aſie, dans la Sibérie orientale. Elle a ſon cours du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſon embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jeniſca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Ruſſes ont ſur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*C. A.*)

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, ſ. f. (*Myth.*) déeſſe adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens, & les Perſes. Son culte défendoit de rien entreprendre que ſous ſes auſpices; c'eſt pourquoi dans les contrées voiſines de la Scythie, les aſſemblées importantes & les délibérations ſur les grandes affaires ſe faiſoient dans ſon temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient conſacrées : la partie la plus eſſentielle de leur ſervice conſiſtoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des ſacrifices à la déeſſe. Cette proſtitution religieuſe, loin de les déshonorer, les rendoit au contraire plus conſidérées & plus expoſées aux propoſitions de mariage. L'eſtime qu'on faiſoit d'elles ſe meſuroit ſur l'attachement qu'elles avoient marqué pour le culte plaiſant d'*Anetis*. La fête de cette divinité ſe célébroit tous les ans : dans ce jour on promenoit ſa ſtatue, & ſes dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut inſtituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perſe, remporta ſur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un ſtratageme ſi ſingulier, que je ne puis me diſpenſer d'en faire mention : ce prince feignit d'abandonner ſon camp & de s'enfuir; auſſi-tôt les Saces s'y précipiterent & ſe jeterent ſur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laiſſés à deſſein. Cyrus revint ſur eux, les trouva ivres & épars, & les défit. On appelloit auſſi la fête d'*Anetis*, *la ſolemnité des Saces*. Pline dit que ſa ſtatue fut la premiere qu'on eût faite d'or, & qu'elle fut briſée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoroient une Diane ſous le nom d'*Anetis*, à ce que diſent Hérodote, Strabon & Pauſanias. Strab. *lib. II*, 12, 15. Pauſ,

in Lacon. Plin. *lib. LIII, cap. iv.* Cœl. Rhodig. *lib. XVIII, c. xxix.* Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'*Anetis* : on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison & de lui donner à souper. Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse, perdit la vue, l'usage des membres, & mourut sur le champ ? Si cela étoit vrai, lui répondit le soldat, je n'aurois pas l'avantage de voir Auguste chez moi ; ce fut moi qui le premier frappa la statue, & je m'en trouve bien ; si je possede quelque chose, j'en ai obligation à la bonne déesse ; & c'est d'une de ses jambes, seigneur, que vous soupez.

* ANAFE *ou* AFFA, (*Géog. mod.*) ville de la province de Temesne, au royaume de Fez en Afrique, sur la côte de l'Océan atlantique. Alphonse, roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM, (*Hist. nat.*) genre de plante qui ne differe du *mouron*, qu'en ce que ses feuilles sont placées alternativement le long de la tige, & que ses fleurs sont découpées en quatre parties. Micheli, *nova plant. genera.* *Voyez* MOURON, (*I*)

ANAGALLIS, *voyez* MOURON.

* ANAGARSKAIE, (*Géog. mod.*) ville des Moscovites de la grande Tartarie, dans la province de Dauria, à l'orient du lac Baycal ; aux sources de la riviere d'Amur. *Long.* 118 ; *lat. septentrion.* 58. Wits, *carte de Tartarie.*

* ANAGHELOME, (*Géog. mod.*) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster où d'Ultonie, comté de Dowane, sur le Ban.

ANAGLYPHE, s. m. (*Anat.*) d'ἀναγλύφω, *je grave*, nom qu'Hérophile donnoit à une portion du quatrieme ventricule du cerveau, & que les anatomistes modernes appellent *calamus scriptorius.* Voyez CALAMUS SCRIPTORIUS. (*L*)

* ANAGNIE *ou* AGNANI, (*Géog. anc. & mod.*) *voyez* AGNANIE.

* ANAGNOSTE, s. m. (*Hist. anc.*) nom que les Romains donnoient à celui de leurs domestiques qui lisoit pendant le repas. Les hommes puissans avoient des *anagnostes*, & ces esclaves furent en grand crédit sous l'empereur Claude.

ANAGOGIE, s. f. (*Théol.*) ravissement ou élévation de l'ame vers les choses célestes & éternelles, ou pensées & explications par lesquelles on éleve l'ame vers ces choses. *Voyez* EXTASE, *&c.* Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *sursum*, en-haut, & d'ἀγωγὴ, *conduite*, du verbe ἄγω, *duco*, c'est-à-dire mouvement qui conduit aux choses d'en-haut, qui éleve l'ame à la contemplation des choses divines. (*G*)

ANAGOGIES, (*Mythol.*) fêtes qui se célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme si elle fût partie pour aller en Lybie : on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

ANAGOGIQUE, adj. *transportant*, (*Théologie.*) c'est-à-dire tout ce qui éleve l'esprit humain vers les choses éternelles & divines, & particuliérement celles qui concernent la vie future. *Voyez* ANAGOGIE. Ce nom, comme le précédent, est dérivé du grec, & est principalement employé en parlant de divers sens de l'écriture. Le sens anagogique est un sens mystique de quelque passage de l'écriture, qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainsi le mot *Jérusalem*, qui dans le sens littéral signifie une *ville de Palestine*, la capitale de la Judée, pris dans un sens *anagogique*, signifie la *patrie céleste*, le *terme* où nous devons tendre. *V.* LITTÉRAL *&* SENS (*G*)

* ANAGRAMME, s. f. (*Belles-Lettres.*) transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. *Voyez* NOM.

Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *en arriere*, & de γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica* est *caligo* ; celle de Lorraine, *alerion*, & l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. Calvin à la tête de ses *institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus* ; & le nom d'*Alcuin*, cet anglois qui fe

rendit ſi célebre en France par ſa doctrine ſous le regne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent ſcrupuleuſement aux regles dans l'*anagramme*, prétendent qu'il n'eſt pas permis de changer une lettre en une autre, & n'en exceptent que la lettre aſpirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*, *v* pour *W*, *s* pour *z*, *c* pour *k*, & réciproquement ; enfin qu'il eſt permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on ſent qu'avec tous ces adouciſſemens on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'eſt pas fort ancienne chez les modernes ; on prétend que Daurat poëte françois, du temps de Charles IX, en fut l'inventeur : mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard ; & l'on trouve dans Rabelais, qui écrivoit ſous François I, & ſous Henri II, pluſieurs *anagrammes*. On croit auſſi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles ; cependant Lycophron qui vivoit du temps de Ptolomée Philadelphe, environ 280 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avoit fait preuve de ſes talens à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolomée*, Πτολεμαῖος, ces mots ἀπὸ μέλιτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractere de ce prince ; & dans celui de la reine Arſinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἴον ἥρας, *violette de Junon*. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obſcur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabaliſtes, parmi les Juifs, font auſſi uſage de l'*anagramme* : la troiſieme partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'eſt-à-dire *changement*, n'eſt que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des ſens cachés & myſtérieux. Ce qu'ils exécutent, en changeant, tranſportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainſi de נח, qui ſont les lettres du nom de Noé, ils font חן, qui ſignifie *grace* ; & dans משיח, *le Meſſie*, ils trouvent ces mots ישמח, *il ſe réjouira*.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes* : la premiere conſiſte à diviſer un ſimple mot en pluſieurs ; ainſi *ſuſtineamus* contient *ſus-tinea-mus*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *rebus* ou *logogryphe*. *Voyez* LOGOGRYPHE.

La ſeconde, eſt de changer l'ordre & la ſituation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora*, & *maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par algebre, *voyez l'article* COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuſes & fort juſtes : mais elles ſont extrêmement rares ; telle eſt celle qu'on a miſe en réponſe à la queſtion que fit Pilate à Jeſus-Chriſt, *Quid eſt veritas ?* rendue lettre pour lettre par cette *ana ramme*, *Eſt vir qui adeſt*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego ſum via, veritas*, &c. Telle eſt encore celle qu'on a imaginée ſur le meurtrier de Henri III, *frere Jacques Clément*, & qui porte, *c'eſt l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes eſpeces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680 : par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV*, faiſoient *vrai héros*.

On a encore une eſpece d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'eſt-à-dire celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, priſes enſemble ſelon leur valeur numérale, expriment quelque époque : tel eſt ce diſtique de Godard ſur la naiſſance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle ſe trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

EXorIens DeLphIn aqVILa CorDIſqVe LeonIs
CongreſsV gaLLos ſpe LætItIâqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuſcules raſſemblées forment en chiffre romain, *MDCXXXVIII*, ou *1638*.

Cette pénible bagatelle n'eſt plus accueillie aujourd'hui : mais il faut convenir que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter ſemble mériter d'être conſervée. En voici l'occaſion. Le jeune Staniſlas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ſes voyages, toute l'illuſtre maiſon de Leſcinski ſe raſſembla à Liſſa pour le complimenter ſur ſon retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Liſſa, fit, à cette occaſion, un diſcours oratoire, qu'il fit ſuivre

de divers ballets & exécutés par treize danseurs, qui représentoient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenoit à la main un bouclier, sur lequel étoit gravé, en caracteres d'or, l'une des treize lettres des deux mots : Domus Lescinia, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel :

	Domus Lescinia.
Au second,	*Ades incolumis.*
Au troisieme,	*Omnis es Lucida.*
Au quatrieme,	*Mane sidus loci.*
Au cinquieme,	*Sis columna dei.*
Et au dernier,	*I, scande solium.*

Cette derniere *anagramme* est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espece de prophétie. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts de M.* Sulzer.)

* ANAGROS, s. m. (*Commer.*) mesure de grains en Espagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-six *anagros* font dix-neuf septiers de Paris.

§ ANAGYRIS, (*Botaniq.*) en François, *bois-puant ;* en Anglois, *stinking-bean-trefoil ;* en Allemand, *stinckbaum.*

Caractere générique.

La fleur, qui est papillonnacée, est composée d'un pavillon cordiforme qui dépasse beaucoup le calice, de deux aîles ovales & simples & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande silique oblongue, qui contient plusieurs semences réniformes.

On ne connoît qu'une seule espece de ce genre, qui est de la classe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus.

Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391.

Stinking-bean-trefoil.

Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix piés. Dans la France septentrionale, ainsi qu'en Angleterre, il craint le froid ; il faut le planter près d'un mur exposé au midi, ou lui pratiquer, dans un bosquet, un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui ressemblent à ceux du grand cytise.

Il se multiplie de semences & de marcottes. On doit le semer à la fin de mars dans des caisses emplies de bonne terre légere, enterrées dans une couche tempérée ; si les graines sont bonnes, les arbustes paroîtront au bout d'un mois ; on leur fera passer les trois premiers hivers sous des caisses à vitrage ; mais le premier printemps après la germination, on aura transplanté chaque arbuste dans un petit pot : ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisieme printemps, après la premiere transplantation, on plantera ces arbustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcottes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printemps de l'année suivante, suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbuste perde ses feuilles, on sévrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron* de Tschoudi.)

* ANAGYRUS, (*Géog. & Myth.*) bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erecthide. On dérive son nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré de son temple, *Anagyrus* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils ; que sur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son pere de l'avoir voulu forcer ; & que le vieillard crédule oubliant son âge, celui de son fils, & le caractere de l'accusatrice, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bientôt après, désespéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnut l'innocence.

ANAHARATH, (*Géog. anc.*) ville de

la tribu d'Iſſachar, dont il eſt fait mention dans Joſué, *xix*, 19.

* ANAIDIA, ſ. f. *impudence* (*Myth.*) divinité qui eut des autels dans Athenes. On la déſigna par une perdrix, qui paſſoit alors, apparemment ſur quelque préjugé d'hiſtoire naturelle, pour un oiſeau fort impudent.

* ANALABE, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient ce qu'eſt le ſcapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour paſſer la tête, & s'ajuſtoit ſur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de ἀνὰ, *deſſus*, & de λαμβάνω, *je prends.*

ANALECTE, adj. (*Littérat.*) mot grec uſité pour une *collection* de petites pieces ou compoſitions. Le mot vient d'ἀναλέγω, *je ramaſſe.* Le P. Mabillon a donné ſous le nom d'*analecte*, une collection de pluſieurs manuſcrits qui n'avoient point encore été imprimés. (G)

ANALEMME, ſ. m. (*Aſtron.*) L'*analemme* eſt un planiſphere ou une projection orthographique de la ſphere ſur le plan du méridien, l'œil étant ſuppoſé à une diſtance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. *Voyez* PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, &c. *Analemme* vient du verbe grec ἀναλαμβάνω, *réſumer, reprendre;* d'où l'on a fait *analemma.*

On ſe ſert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou d'un aſtrolabe, dont une des parties ſeroit la même projection faite ſur une plaque d'airain ou de bois; & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. *Voy.* ASTROLABE.

L'*analemme* donne le temps du lever & du coucher du ſoleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'inſtrument appellé *trigone des ſignes*, s'appelle auſſi quelquefois *analemme. Voyez* TRIGONE DES SIGNES.

Cet inſtrument eſt fort utile à ceux qui tracent des cadrans ſolaires, pour marquer les ſignes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la conſtruction des cadrans ſolaires. *Voyez* CADRAN. (O)

ANALEPSIE, ſ. f. (*Médecine.*) c'eſt le recouvrement des forces de la premiere vigueur après une maladie. (N)

ANALEPTIQUES, adject. (*Médecine.*) remedes deſtinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce ſont des médicamens de la claſſe de ceux que l'on nomme *fortifians* & *cordiaux.*

Ces remedes agiſſent par un principe ſubtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable; il s'inſinue dans les petits vaiſſeaux abſorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu eſt fort limitée, car ils n'operent qu'après qu'on a détruit les cauſes morbifiques, & leur effet n'eſt point tel que le vulgaire ſe l'imagine, de ranimer ou de reproduire poſitivement les forces abattues & éteintes. Ces remedes ne ſont ſalutaires qu'autant qu'il ſe fait une converſion convenable des alimens ſolides & liquides en ſang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un ſuc nourricier propre à réparer les pertes occaſionnées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remedes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervefcence des humeurs, comme dans la fievre, ou lorſque la maſſe du ſang & des liqueurs eſt remplie d'impuretés: mais on peut s'en ſervir utilement dans le déclin des maladies; dans la convaleſcence, lorſque les paſſions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'eſprit & du corps ou de grandes hémorrhagies, ont épuiſé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remedes indifféremment: on doit uſer d'un grand ménagement dans leur adminiſtration, parce qu'ils paſſent promptement dans le ſang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remedes *analeptiques* ſont parmi les végétaux, les fleurs de roſe, de citron, d'orange, de jaſmin, de muguet; les feuilles de méliſſe, d'origan, de marum; les fruits tels que les citrons, les oranges, les écorces de canelle, de caſcarille.

Parmi les animaux; les ſucs tirés des animaux, les gelées, les conſommés.

La décoction ou l'infuſion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau diſtillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Eſpagne, ſont des remedes aſſurés pour réparer peu à peu les forces des convaleſcens.

Toutes les eaux ſpiritueuſes données par intervalle & à petite doſe, ſont bonnes dans

le cas où il faut ranimer les forces ou épuisées ou abattues.

La thériaque, les confections d'hyacinthe & d'alkermès sont d'excellens moyens pour réveiller le ressort des fibres tombées dans l'atonie & le relâchement. (*N*)

ANALOGIE, s. f. (*Logique & Gramm.*) terme abstrait : ce mot est tout grec, ἀνα-λογία. Cicéron dit que puisqu'il se sert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaison*, *rapport de ressemblance* entre une chose & une autre : Ἀναλογία, *latinè* (*audendum est enim, quoniam hæc primùm à nobis novantur*) *comparatio, proportio-ve dici potest*. Cic.

Analogie signifie donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres. Ainsi le pié d'une montagne a quelque chose d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce soient deux choses très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de ressemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes : mais l'*analogie* est bien plus grande entre les especes de certains animaux avec d'autres especes. Il y a aussi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les scholastiques définissent l'*analogie*, une ressemblance jointe à quelque diversité. Ils en distinguent ordinairement de trois sortes ; savoir une d'*inégalité*, où la raison de la dénomination commune est la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre ; en ce sens, *animal* est *analogue* à l'*homme* & à la *brute* : une d'*attribution* où, quoique la raison du nom commun soit la même, il se trouve une différence dans son habitude ou rapport ; en ce sens, *salutaire* est *analogue* tant à l'*homme* qu'à un *exercice du corps* : une enfin de *proportion*, où quoique les raisons du nom commun different réellement, toutefois elles ont quelque proportion entre elles ; en ce sens, les *ouïes* des poissons sont dites être *analogues* aux *poumons* dans les animaux terrestres. Ainsi l'œil & l'entendement sont dits avoir *analogie*, ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous disons que les mots nouveaux sont formés par *analogie*, c'est-à-dire que des noms nouveaux sont donnés à des choses nouvelles, conformément aux noms déja établis d'autres choses, qui sont de même nature & de même espece. Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent sur-tout être éclaircies par le secours de l'*analogie*.

L'*analogie* est aussi un des motifs de nos raisonnemens ; je veux dire qu'elle nous donne souvent lieu de faire certains raisonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne sont fondés que sur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une constellation qu'on appelle *lion* ; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme aussi *lion*, a donné lieu à quelques astrologues de s'imaginer que les enfans qui naissoient sous cette constellation étoient d'humeur martiale : c'est une erreur.

On fait en physique des raisonnemens très-solides par *analogie*. Ce sont ceux qui sont fondés sur l'uniformité connue, qu'on observe dans les opérations de la nature ; & c'est par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires sur le phénix, le rémora, la pierre philosophale & autres.

Les préjugés dont on est imbu dans l'enfance, nous donnent souvent lieu de faire de fort mauvais raisonnemens par *analogie*.

Les raisonnemens par *analogie* peuvent servir à expliquer & à éclaircir certaines choses, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre philosophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité consiste en ce qu'elle nous épargne mille discussions inutiles, que nous serions obligés de répéter sur chaque corps en particulier. Il suffit que nous sachions que tout est gouverné par des loix générales & constantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroissent semblables, ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, &c.

Une *analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, n'est pas une regle infaillible : elle n'est pas universellement vraie, elle ne l'est que *ut plurimum* ; ainsi l'on en tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il est de la sagesse & de la bonté de Dieu de distinguer par des caracteres exté-

rieurs les choses intérieurement différentes. Ces apparences sont destinées à nous servir d'étiquette pour suppléer à la foiblesse de nos sens, qui ne pénetrent pas jusqu'à l'intérieur des objets : mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes venimeuses qui ressemblent à des plantes très-salutaires. Quelquefois nous sommes surpris de l'effet imprévu d'une cause, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout opposé: c'est qu'alors d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette premiere à notre insu, en changent la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissemblance extérieure. La regle de l'*analogie* n'est donc pas une regle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'*analogie* est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, qūand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus. Ce sont-là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour étendre nos connoissances. Détruisez la force du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité ! Les seuls sens ne nous suffisent pas : car quel est l'homme du monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie ? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est revêtu de certaines conditions, est le plus souvent une marque de la vérité ; ainsi que l'*analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une regle certaine. *Voyez l'article* CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matiere de foi on ne doit point raisonner par *analogie* ; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du méchanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer qu'un furieux que je vois soit possédé du démon; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot Dieu comme auteur de la nature, agit d'une maniere uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même maniere quand les circonstances seront les mêmes; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révélation qui puisse me faire recourir à des causes surnaturelles. *Voy. le I chapitre de l'évangile de saint Matthieu*, ℣. *19 & 20*, où il paroît que saint Joseph garda la conduite dont nous parlons (*).

En grammaire, l'*analogie* est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie* entre le *B* & le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les levres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B* ; & qu'on les serre davantage lorsqu'on veut prononcer *P*. Il y a aussi de l'*analogie* entre le *B* & le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *si dice* des Italiens : ce sont-là des façons de parler propres & particulieres à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* & le *man sagt* des Allemands : car notre *on* vient de *homo*, & *man sagt* signifie l'*homme dit ; man kan*, l'homme peut. L'*analogie* est d'un grand usage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidens des mots. (*F* & *X*)

ANALOGIE, subst. f. (*Belles - Lettres.*)

(*) Lorsque les bêtes farouches respectoient les saints & dévoroient les bourreaux, étoit-ce une suite de l'ordre naturel ? Si l'on admettoit les principes de l'auteur de cet article sans restriction, ne pourroit-on pas, contre son intention, révoquer en doute les miracles même connus par la révélation ?

sans

ſans compter l'accord de la parole & de la penſée, qui eſt la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le ſtyle pluſieurs rapports à obſerver, leſquels peuvent être compris ſous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du ſtyle en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poéſie héroïque, & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore ſelon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le ſtyle peut être homogene ſans uniformité. C'eſt dans la variété des mouvemens & des images que conſiſte la variété du ſtyle. Les tons différens dont je parle, ſont à la langue ce que les divers modes ſont à la muſique: chaque mode a ſon ſyſtême de ſons analogues entr'eux, chaque ſtyle a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont pluſieurs ne conviennent qu'à lui. C'eſt dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conſerve de liberté, de vivacité & d'aiſance, plus, dans ces limites étroites, le ſtyle a de variété.

Le ton le plus aiſé à prendre & à ſoutenir, après celui du bas peuple, c'eſt le ton de la haute éloquence & de la haute poéſie, parce qu'il eſt donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend preſque plus des caprices de l'uſage. Un homme au fond de ſa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, ſe former un ſtyle héroïque.

Le ton le plus difficile à ſaiſir & à obſerver avec juſteſſe, eſt celui du familier noble, parce qu'il eſt le plus ſujet de tous aux variations de la mode; que les couleurs en ſont auſſi délicates que changeantes; & que pour les appercevoir il faut un ſentiment très-fin & habituellement exercé. C'eſt ſur quoi les gens du monde ſont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la ſagacité de leur eſprit ſemble appliquée à remarquer les expreſſions qui s'éloignent de leur uſage; ou plutôt, ſans étude & ſans intention, ils en ſont frappés, comme par inſtinct, & les bienſéances de ſtyle ont en eux des juges auſſi ſéveres que les bienſéances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui ſe ſoit formé au milieu de cette ſociété choiſie qu'on appelle *le monde*.

C'eſt encore moins par la diverſité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il eſt difficile d'obſerver en écrivant, une parfaite *analogie* de ſtyle. Parler le langage ſimple de l'honnête bourgeois, ſans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler le langage noble & familier de la cour & du monde, ſans s'élever juſqu'au ton de la haute éloquence, ſans s'abaiſſer juſqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui eſt propre, & conſerver ſans monotonie cette *analogie* conſtante, dans le degré de nobleſſe ou de ſimplicité qui lui convient: voilà l'extrême difficulté.

A meſure qu'une langue ſe polit, & que le goût s'épure, les divers ſtyles s'affoibliſſent, & leur cercle ſe rétrécit. Le goût leur faiſant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue eſt réſervée à chacune des claſſes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux ſciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages myſtiques; la proſe même eſt obligée de céder aux vers une foule d'expreſſions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, ſi l'uſage les y eût admiſes.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde: c'eſt qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains ſont aujourd'hui les eſclaves de l'uſage; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diverſité des tons dans le langage, tenoit à la diſtinction marquée des différentes claſſes de citoyens dans une monarchie. Si cela eſt, heureux l'écrivain dont la langue eſt celle d'une république!

La même raiſon nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leur langue avoit-elle des tons auſſi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle ils étoient ſoumis par rapport à l'*analogie*, n'eſt pas ſenſible pour nous. Preſque rien ne nous ſemble bas dans les écrits

des Grecs & des Latins; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du ſtyle ont diſparu dans l'éloignement. Nous ſommes bien juges des choſes, mais nous ne le ſommes pas des mots; & ce n'eſt guere que ſur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvénal.

Il y a de plus, entre l'expreſſion & la penſée, une autre eſpece d'*analogie*, & celle-ci eſt donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les ſons par des ſons, la vîteſſe par la vîteſſe, & la lenteur par la lenteur, avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles ſonores, des voyelles muettes, des ſons graves, des ſons aigus, & un mêlange de ces ſons plus lents ou plus rapides ſur telle ou ſur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin : *boatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus* ; en italien, *rimbobare*, *tremare* ; en françois, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'eſt avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une ſucceſſion de ſons qui, par une reſſemblance phyſique, imitent l'objet qu'ils expriment :

Olli inter ſeſe magnâ vi brachia tollunt
In numerum.

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expreſſion imitative ſont rares, même dans les langues les plus poétiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui, par le ſon & le mouvement, reſſemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile !

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, eſt celle du ſtyle qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractere idéal ou ſenſible de ſon objet. Cette *analogie* conſiſte, non-ſeulement dans l'harmonie, mais ſur-tout dans le coloris. Alors le ſtyle n'eſt pas l'écho, mais l'image de la nature. Il eſt doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere ; rompu dans la fureur. Il peint le calme des paſſions comme celui d'une nuit tranquille ; il peint le trouble des eſprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rurſus
Deficit. Infixum ſtridet ſub pectore vulnus.
Ter ſeſe attollens ; cubitoque innixa levavit ;
Ter revoluta toro eſt, Oculiſque errantibus alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.

Cette ſorte d'*analogie* ſuppoſe un rapport naturel, & une étroite correſpondance du ſens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & de l'autre, avec le ſens intime, qui eſt l'organe des paſſions. Ce qui eſt doux à la vue nous eſt rappellé par des ſons doux à l'oreille, & ce qui eſt riant pour l'ame, nous eſt peint par des couleurs douces aux yeux. Il en eſt de même de tous les caracteres des objets ſenſibles ; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du ſtyle peut en approcher plus ou moins ; mais cette reſſemblance eſt vague, & par-là peut être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle : car elle lui laiſſe plus de liberté de ſe peindre à elle-même ce que l'expreſſion lui rappelle : exercice doux & facile qu'elle ſe plaît à ſe donner.

L'*analogie* d'habitude eſt celle que des impreſſions répétées ont établie entre les ſignes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'eſt, comme nous l'avons dit, la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, que l'expreſſion réponde à la penſée. Mais obſervons que cette liaiſon, qui, le plus ſouvent, eſt commune à toute une filiation d'idées & de mots, eſt quelquefois auſſi particuliere & ſans ſuite, ſur-tout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuſes*. On dit que le travail eſt *rude*, & on ne dit point la *rudeſſe* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau eſt *fleurie*. On dit le *myſtere* pour le *ſecret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poéſies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes myſtérieux*, pour dire *qui ſont l'aſyle du myſtere*. Quelquefois même un ſimple déplacement des mêmes mots change le ſens : *achever de ſe peindre*, & *s'achever de peindre*, ne ſignifient point la même choſe. L'*analogie* des mots entre eux n'eſt donc pas une rai-

son de les appliquer à des idées analogues entre elles : l'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que liaison établie entre les mots & les idées, est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude ; & que de là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple & habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere est un honnête villageois ;* il lui dit :

Sous ces rustiques toîts mon pere vertueux
Fait le bien, suit les loix, & ne craint que les dieux.

Lorsque Don Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur & plus de fierté veut reconnoître sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise :

Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funebre d'Henriette : *madame se meurt, madame est morte !*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la sensibilité nous rappellent de vives émotions, & occasionnent des retours intéressans sur nous-mêmes, ainsi, & par la même raison, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de sensible, nous touche bien plus vivement lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonstances à peu près semblables : *ah mon pere ! ah mon fils !* sont mille fois plus pathétiques pour moi qui suis françois, qu'*heu pater ! heu fili !* & l'expression s'affoiblit encore si l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le son n'est plus ressemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoiblissement de la pensée ou du sentiment exprimé dans une langue étrangere, par une espece de traduction qui se fait, dit-il, dans l'esprit, comme lorsqu'un françois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & se dit à lui-même *Dieu*, ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expression, & par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue ; & que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, & si j'osois le dire, insolite à mon oreille & à mon ame. Ainsi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance & de la noblesse, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'*analogie* & de la sensibilité.

Pour ce qui regarde le style métaphorique & l'*analogie* des images, soit avec la pensée, soit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES (*belles-lettres.*) (*M. MARMONTEL.*)

ANALOGIE, *en mathématique*, est la même chose que *proportion*, ou *égalité de rapport*, *V.* PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (*O*)

ANALOGIE. On se sert de ce mot *en médecine* pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions : elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action, soit pour déterminer les remedes qui y sont nécessaires.

C'eſt à l'*analogie* que l'on doit l'utilité de la ſaignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptoires ; c'eſt par l'*analogie* que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chimiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (*N*)

ANALOGUE, adj. (*Gramm.*) *qui a de l'analogie* : par exemple, les étrangers ſe ſervent ſouvent d'expreſſions, de tours ou phraſes dont tous les mots à la vérité ſont des mots françois, mais l'enſemble ou conſtruction de ces mots n'eſt point *analogue* au tour, à la maniere de parler de ceux qui ſavent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phraſes qui ſont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne ſont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. *Voyez* ce qui dit Quintilien de l'*analogie*, *au chap. vj*, *liv. I, de ſes Inſt.* (*F*)

ANALYSE, (*Ordre encyclop. Entend. Raiſon. Philoſoph. ou Science, Science de la Nature, Mathématiques pures, Arithmétique littérale, ou Algebre, Analyſe.*) eſt proprement la méthode de réſoudre les problêmes mathématiques, en les réduiſant à des équations. *V.* PROBLÊME & ÉQUATION

L'*analyſe*, pour réſoudre les problêmes, emploie le ſecours de l'algebre, ou calcul des grandeurs en général ; auſſi ces deux mots, *analyſe*, *algebre*, ſont ſouvent regardés comme ſynonymes.

L'*analyſe* eſt l'inſtrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux ſiecles dans les mathématiques de ſi belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la maniere dont on doit employer l'art du raiſonnement, donne à l'eſprit une merveilleuſe promptitude pour découvrir des choſes inconnues, au moyen d'un petit nombre de données ; & en employant des ſignes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle préſente à l'entendement des choſes, qui autrement ſembleroient être hors de ſa ſphere. Par ce moyen les démonſtrations géométriques peuvent être ſinguliérement abrégées : une longue ſuite d'argumens, où l'eſprit ne pourroit ſans le dernier effort d'attention découvrir la liaiſon des idées, eſt convertie en des ſignes ſenſibles, & les diverſes opérations qui y ſont requiſes ſont effectuées par la combinaiſon de ces ſignes. Mais ce qui eſt encore plus extraordinaire, c'eſt que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités ſont ſouvent exprimées par une ſeule ligne ; au lieu que ſi on ſuivoit la maniere ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainſi par la ſeule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des ſciences entieres, qui autrement pourroient à peine être appriſes en pluſieurs années. *Voyez* MATHÉMATIQUE, CONNOISSANCE, THÉORÊME, ALGEBRE, *&c.*

L'*analyſe* eſt diviſée, par rapport à ſon objet, en *analyſe des quantités finies*, & *analyſe des quantités infinies.*

Analyſe des quantités finies, eſt ce que nous appellons autrement *arithmétique ſpécieuſe* ou *algebre*. *Voyez* ALGEBRE.

Analyſe des quantités infinies ou *des infinis*, appellée auſſi *la nouvelle analyſe*, eſt celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ſes principales branches eſt *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. *Voyez* FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.

Le grand avantage des mathématiciens modernes ſur les anciens, vient principalement de l'uſage qu'ils font de l'*analyſe*.

Les anciens auteurs d'*analyſe* ſont nommés par Pappus, dans la préface de ſon ſeptieme livre des collections mathématiques ; ſavoir Euclyde, en ſes *Data & Poriſmata ;* Apollonius, *de Sectione Rationis*, & dans ſes *Coniques ;* Ariſtæus, *de Locis ſolidis ;* & Eratoſthenes, *de Mediis proportionalibus.* Mais les anciens auteurs d'*analyſe* étoient très-différens des modernes. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

L'algebre appartient principalement à ceux-ci : on en peut voir l'hiſtoire, avec ſes divers auteurs, ſous l'*article* ALGEBRE.

Les principaux auteurs ſur l'*analyſe* des infinis, ſont Wallis, dans ſon *arithmétique des infinis ;* Newton, dans ſon *Analyſis per quantitatum ſeries, fluxiones & differentias*, & dans ſon excellent traité qui a pour titre *de quadraturâ curvarum :* Leibnitz, *act. eruditor.* an. 1684 : le marquis de l'Hôpital, en ſon *analyſe des infiniment petits*, 1696. Carré,

en sa *méthode pour la mesure des surfaces*, *la dimension des solides*, &c. *par l'application du calcul intégral*, 1700. G. Manfredi, dans son ouvrage *de constructione equationum differentialium primi gradûs*, 1707. Nic. Mercator, dans sa *Logarithmotechnia*, 1668. Cheyne, dans sa *Methodus fluxionum inversa*, 1703. Craig, *Methodus figurarum lineis rectis & curvis comprehensarum, quadraturas determinandi*, 1685, & *de quadraturis figurarum curvilinearum & locis*, &c. 1693. Dav. Grégory, dans son *Exercitatio geometrica, de dimensione figurarum*, 1684, & Nieuwentijt, dans ses *Considerationes circà analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ, principia*, 1695.

L'*analyse* démontrée du P. Reynau de l'oratoire, imprimée pour la premiere fois à Paris en 1708, en 2 volumes in-4°. est un livre auquel ceux qui veulent étudier cette science ne peuvent se dispenser d'avoir recours. Quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs, c'est cependant jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur l'*analyse*. Il seroit à souhaiter que quelque habile géometre nous donnât sur cette matiere un traité encore plus exact & plus étendu, à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abréger le premier volume, qui contient sur la théorie des équations beaucoup de choses assez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en se servant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des académies des sciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Petersbourg, dans les actes de Leipsic, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, *&c.* *Voyez* CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *analyse* est destiné au commun des lecteurs, & c'est pour cela que nous l'avons fait assez court : on trouvera à l'*article* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi, & à l'*article* APPLICATION, on traitera de celle de l'*analyse* à la géométrie. L'*article* ALGEBRE contient l'histoire de l'*analyse*. (*O*)

ANALYSE, s. f. (*Gramm.*) ce mot est grec, ἀνάλυσις, formé d'ἀνὰ, *rursum*, & de λύω, *solvo*, je résous. Il signifie, à proprement parler, la résolution ou le développement d'un tout en ses parties : ainsi on appelle *analyse* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales ; *analyse* d'un raisonnement, l'examen qu'on fait d'un raisonnement en le partageant en plusieurs parties ou propositions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fausseté. (*O*)

L'ANALYSE, s. f. *en Logique*, c'est ce qu'on appelle dans les écoles *la méthode qu'on suit pour découvrir la vérité ;* on la nomme autrement *la méthode de révolution*. Par cette méthode, on passe du plus composé au plus simple ; au lieu que dans la synthese, on va du plus simple au plus composé. Comme cette définition n'est pas des plus exactes, on nous permettra d'en substituer une autre. L'*analyse* consiste à remonter à l'origine de nos idées, à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les côtés qui peuvent en montrer les rapports.

L'*analyse* ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthese, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espece de calcul ; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la maniere la plus favorable, aux découvertes qu'on en a vues. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes : mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens ; & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la maniere même d'en instruire les autres ; honneur qu'on fait ordinairement à la synthese. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les philosophes en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles ; mais ils ne s'accordent pas sur la notion

qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ces noms à des idées innées, à des principes généraux, & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premieres idées particulieres qui nous viennent par sensation & par réflexion : ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l'imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble que si on saisissoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher les raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez de les énoncer; car elles se suivroient dans un tel ordre, que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée, seroit trop simple pour avoir besoin de preuve : de la sorte on arriveroit aux plus compliquées; & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises, qu'on pourroit à son gré aller des plus composées aux plus simples, ou des plus simples aux plus composées; à peine pourroit-on les oublier, ou du moins, si cela arrivoit, la liaison qui seroit entr'elles faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantage de l'*analyse* sur la synthese, interrogeons la nature, & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens, il est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence, ou par l'idée du point pour passer à celle du solide? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain : si les philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité, c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées, ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le temps paroît avoir consacré.

Les géometres mêmes, qui devroient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres philosophes, donnent souvent la préférence à la synthese; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision, ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier que les philosophes, qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité, n'aient pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres? il semble que la meilleure maniere d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet, par ce moyen, on ne paroîtroit pas tant démontrer des vérités deja découvertes, que faire chercher & trouver de nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclaireroit; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même, on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches; il sauroit toujours où il est, d'où il vient, où il va : il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit, & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer, supposons-nous dans le cas d'acquérir pour la premiere fois les notions élémentaires des mathématiques. Comment nous y prendrions-nous?

Nous commencerions, sans doute, par nous faire l'idée de l'unité; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même, nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes; nous répéterions cette opération, & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la maniere dont elles se sont formées; nous en observerions les progrès, & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès-lors nous pourrions comparer les plus complexes avec les plus simples, & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées, & dont nous connoîtrions parfaitement les générations: nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus, nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement, & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres; ainsi après avoir commencé par les plus simples, nous nous éleverions insensiblement aux plus composés, & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres, qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain, n'ont pour principes que des idées simples, qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes, nous n'avons, comme dans les mathématiques, d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections: il y faut donc suivre le même ordre dans les progrès des idées, & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples, ou sur des idées complexes qui seront l'ouvrage de l'esprit, nous aurons deux avantages; le premier, c'est que connoissant la génération des ideés sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, & comment nous pourrions retourner sur nos pas; le second, c'est que dans chaque matiere nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, & que, par conséquent, l'esprit ne pourra plus former des notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse*, on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & des autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune méprise. La cause de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appartient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties; ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or, nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple, puisque nous n'y distinguons point de parties; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la considérons comme simple, puisqu'elle perdroit sa simplicité.

Ce n'est que dans l'usage des notions complexes qu'on pourroit se tromper, soit en ajoutant, soit en retranchant quelque chose mal-à-propos: mais si nous les avons faites avec les précautions que je demande, il suffira, pour éviter les méprises, d'en reprendre la génération; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment, & rien de plus ni de moins. Cela étant, quelques comparaisons que nous fassions des idées simples & des idées complexes, nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les philosophes ne font des raisonnemens si obscurs & si confus, que parce qu'ils ne soupçonnent pas qu'il y ait des idées qui soient l'ouvrage de l'esprit, ou que s'ils le soupçonnent, ils sont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées sont innées, ou que, telles qu'elles sont, elles ont été bien faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le hasard les présente. Comme on ne peut bien *analyser* que les idées qu'on a soi-même formées avec ordre, leurs *analyses*, ou plutôt leurs définitions, sont presque toujours dé-

fectueuſes ; ils étendent ou reſtreignent mal-à-propos la ſignification de leurs termes ; ils la changent ſans s'en appercevoir, ou même ils rapportent les mots à des notions vagues, & à des entités inintelligibles. Il faut donc ſe faire une nouvelle combinaiſon d'idées ; commencer par les plus ſimples que les ſens tranſmettent ; en former des notions complexes, qui, en ſe combinant à leur tour, en produiront d'autres, & ainſi de ſuite. Pourvu que nous conſacrions des noms diſtinctifs à chaque collection, cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. *Voyez* SYNTHESE & AXIOME. *Voyez auſſi* LOGIQUE. (*X*)

ANALYSE, (*Littérature.*) d'un livre, d'un ouvrage ; c'eſt un précis, un extrait fidele d'un ouvrage, tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les journaliſtes. L'art d'une *analyſe* impartiale conſiſte à bien ſaiſir le but de l'auteur, à expoſer ſes principes, ſes diviſions, le progrès de ſa marche, à écarter ce qui peut être étranger à ſon ſujet ; & ſans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent, ne pas diſſimuler ſes défauts. L'*analyſe* demande de la juſteſſe dans l'eſprit pour ne pas prendre le change en appuyant ſur des acceſſoires, tandis qu'on néglige le principal. Les *analyſes* des *nouvelles de la République des Lettres* de M. Bayle, & aujourd'hui celles du *Journal des Savans*, ſont un modele d'impartialité : il ſeroit à ſouhaiter qu'on en pût dire autant de tous les journaux. Les plaidoyers des avocats généraux, lorſqu'ils donnent leurs concluſions, ſont des *analyſes*, dans leſquelles ils réſument les moyens des deux parties, expoſés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, (*Littérature.*) ſe dit encore d'une eſpece d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un diſcours continu, diſpoſés dans leur ordre naturel & dans la liaiſon & la dépendance qu'ont entr'elles les matieres. Les *analyſes* contiennent plus de ſcience que les tables alphabétiques, mais ſont moins en uſage, parce qu'elles ſont moins faciles à comprendre. (*G*)

ANALYSE, eſt auſſi en uſage *dans la Chimie* pour diſſoudre un corps compoſé, ou en diviſer les différens principes. *Voy.* PRINCIPE DE COMPOSITION, CORPS, &c.

Analyſer des corps, ou les réſoudre en leurs parties compoſantes, eſt le principal objet de l'art chimique. *Voyez* CHIMIE. L'*analyſe* des corps eſt principalement effectuée par le moyen du feu. *Voyez* FEU.

Tous les corps, par le moyen d'une *analyſe* chimique, peuvent ſe réſoudre en eau, eſprit, huile, ſel & terre, quoique tous les corps ne fourniſſent pas tous ces principes également, mais les uns plus, les autres moins, & en différentes proportions, ſelon les différens corps, ſelon les différens genres dont ils ſont. *Voyez* PRINCIPE.

L'*analyſe* des animaux & celle des végétaux eſt aiſée ; celle des minéraux, & en particulier des métaux & demi-métaux, eſt plus difficile. *Voyez* ANIMAL, VÉGÉTAL & MÉTAL.

Les différentes *analyſes* de plantes n'ont pas réuſſi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analyſées. Les plantes les plus ſalutaires rendent par cette voie d'agir, à peu près les mêmes principes que les plus venimeuſes ; la raiſon apparemment eſt, que l'action du feu dans la diſtillation change les plantes & leurs principes : c'eſt pourquoi au lieu de diſtillation, M. Bolduc a fait ſes *analyſes* par décoction ſeulement. *Voyez Mém. acad. roy. des ſcienc. an.* 1734, *p.* 139, *hiſt.* 63.

Quelques corps du genre des minéraux ſont formés des particules ſi menues & ſi fortement unies, que leurs corpuſcules ont beſoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviſer en leur principe ; de ſorte que l'*analyſe* de tel corps eſt impraticable : c'eſt ce qui fait la difficulté d'*analyſer* le ſoufre, le mercure, &c.

La diſſection anatomique d'un animal eſt auſſi une eſpece d'*analyſe*. *Voy.* ANATOMIE.

Il eſt du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres, autant qu'il lui eſt poſſible, les erreurs qui peuvent les ſéduire. L'*analyſe*, qui eſt ſi difficile en chimie, eſt aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatanerie de ceux qui en abuſent. Il eſt difficile de connoître par l'*analyſe* la compoſition & les propriétés des choſes ; il faut être ſavant & expérimenté en chimie, pour ſéparer les principes qui compoſent les corps, & les avoir tels qu'ils y ſont naturellement, afin de pouvoir

voir dire ce qu'ils font. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient à l'art de guérir, fait faire des *analyses*. On donne comme une chose possible à tout homme du métier, à faire l'*analyse* d'un remede secret ou d'une eau qu'on veut connoître ; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait est une imposture. Ces faiseurs d'*analyses* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'est du sel sélénite & du sel de Glauber : ils savent faire loucher de l'eau avec de la noix de galle ; ils la distillent ou la font évaporer, & ne savent pas même connoître le résidu de ces opérations, qui d'ailleurs sont insuffisantes. L'*analyse* des eaux est ce qu'il y a de plus difficile en chimie, comme les expériences sur les fluides en physique, sont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler savamment des eaux & des principes qui les composent, être non-seulement versé dans la chimie, mais même il faut y être très-habile. Pour connoître combien il est difficile d'*analyser*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyser* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'académie de 1726 l'*analyse* des eaux de Passy ; & dans les mémoires de 1746 l'*analyse* de l'eau de Plombieres. (*M*)

L'article que l'on vient de lire nous a développé le sens que les modernes donnent à ce mot. M. de Castillon va nous apprendre quelque chose de la méthode des anciens.

L'*analyse*, dit *Pappus* dans la préface du septieme livre de ses *collections mathématiques*, est la méthode de parvenir, par des conséquences nécessaires depuis ce qu'on cherche & qu'on regarde comme déja trouvé, à une conclusion qui fournisse la réponse à la question proposée, c'est-à-dire, à une proposition connue & mise au nombre des principes.

Le but de l'*analyse* est ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'est proposé. Considérée sous le premier point de vue, l'*analyse* s'appelle *théorétique* ; elle suppose certaine la proposition douteuse, & en tire des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion manifestement vraie ou manifestement fausse. Dans le premier cas la proposition prise pour vraie, l'est réellement, & dans le second cas elle est fausse. Sous la seconde face l'*analyse* se nomme *problématique* ; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette supposition des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion évidemment possible & exécutable, ou certainement impossible ; dans le premier cas, le problême est possible ; dans le second il est impossible ; toujours il est résolu, comme il est manifeste.

Je me suis servi du mot *exécutable* pour rendre le ποϱιστὸν des Grecs, parce que les anciens distinguoient, pour ce qui concerne les problêmes, ce que nous savons & pouvons exécuter de ce qui est possible en soi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainsi la trisection de l'angle est possible en elle-même ; elle est possible géométriquement, c'est-à-dire, par la ligne droite & le cercle : la quadrature indéfinie du cercle est possible en elle-même ; mais nous ne la connoissons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement résolu un problême qui étoit ramené à la trisection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle est possible ; j'ai voulu dire que l'impossibilité de trouver un espace terminé par des droites & égal à la surface d'un segment de cercle quelconque, n'est pas démontrée. Au reste je sais qu'il est démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombre la vraie raison du diametre à la circonférence. Ainsi je regarde comme impossible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-possible la quadrature *géométrique* ; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui ressemblât à notre calcul ; ils pratiquoient leur *analyse* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient composé des livres qui contenoient la solution détaillée de quelques problêmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. Nous avons donné ci-dessus la note de ces livres. Ainsi l'on regardoit comme résolu un problême qui étoit réduit à celui de faire passer un cercle par deux points donnés, en sorte qu'il touchât une droite donnée de position ; parce que ce der-

nier problême étoit résolu dans le traité *de Tactionibus* d'Appollonius.

Il ne nous reste des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclyde, & le traité *de sectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuse sagacité du célebre Edmon Halley qui le traduisit de l'arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simson, professeur à Edimbourg, a fort bien restitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous se sont servis de l'algebre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. « Mais, » dit Halley, autre chose est résoudre en » quelque façon un problême, ce qu'ordi» nairement on peut exécuter de plusieurs » manieres différentes ; autre chose est le ré» soudre par la méthode la plus élégante, » en faisant usage de l'*analyse* la plus courte » & la plus claire, & de la synthese ou cons» truction la plus convenable & la plus fa» cile ». C'est ce que les anciens ont fait, &c. (*Verùm perpendendum est, aliud esse problema aliqualiter resolutum dare, quod modis variis plerumque fieri potest, aliud methodo elegantissimâ idipsum efficere, analysi brevissimâ & simul perspicuâ, synthesi concinnâ & minimè operosâ. Hoc veteres præstitisse, argumento est* Apollonii *liber, quem in præsentarium ubi sistimus.* Halley, *præf. ad Apoll. de sect. rat. circà finem.*)

Si nous en croyons cet homme illustre, qui certainement possédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens dispute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup sur elle par l'évidence & l'élégance de ses démonstrations. (*Methodus hæc cum* algebra speciosa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonstrationum elegantiâ eam longè superare videtur.* Halley, *loc. cit. pag. 4*) Je ne vais pas si loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la physique & dans les mathématiques, sont uniquement dûes à leurs calculs. Pour s'élever au-dessus des connoissances ordinaires, les anciens devoient péniblement entasser raisonnement sur raisonnement, comme les géans entasserent montagne sur montagne pour escalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, se sont fait des ailes, avec lesquelles ils montent aisément aux plus sublimes régions auxquelles puisse s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de sagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoissance.

Les calculs ont deux avantages sur la méthode des anciens. Ils soulagent infiniment l'attention par les symboles qu'ils emploient ; & ils ne demandent que la connoissance d'un petit nombre de théorêmes pour résoudre les problêmes les plus difficiles. Ils sont pour les sciences ce que les métaux sont pour le commerce ; ils représentent sans embarras & procurent sans peine les vraies richesses. Il me semble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, si l'on faisoit plus d'usage de quelques théorêmes que les anciens nous ont laissés. Tels sont sur-tout, à mon avis, ceux qui sont contenus dans le livre des *Data* d'Euclyde. Il ne renferme que quatre-vingts-quinze théorêmes ; Pappus, dans sa préface, n'en compte que quatre-vingts-dix. De ces théorêmes, au moins quarante sont connus au moindre géometre. Il suffiroit de charger sa mémoire de quarante ou quarante-cinq propositions de plus. Pour en voir l'utilité, considérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne sont pas géometres.

Quand on commande, par exemple, une table à un menuisier, ce n'est pas assez de dire qu'on veut une table ; il faut fixer la matiere, la figure, les dimensions. Quand on propose un problême à un géometre, il faut déterminer certaines choses. Il ne suffit pas de dire qu'on veut un triangle, il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle ou celle des deux côtés & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui sont sur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les choses qui sont déterminées par celui qui propose le problême, s'appellent des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres françois ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque chose qui est donnée de cette

maniere eſt néceſſairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention ; par exemple, les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la ſurface du triangle, la perpendiculaire tirée du ſommet d'un angle ſur le côté oppoſé, *&c.* ſont auſſi donnés. C'eſt ainſi qu'ayant preſcrit au menuiſier la ſorte de bois & les dimenſions de ma table, je lui ai auſſi preſcrit le poids. J'appelle *données en conſéquence* les données de la ſeconde ſorte, pour les diſtinguer de celles de la premiere.

Euclyde réduiſit ſous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en géométrie, & fit voir les *données en conſéquence* qui néceſſairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'eſt ce que contient ſon livre des *Data*. Les propoſitions qu'on y trouve, ſervent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problême ſont ſuperflues, parce qu'elles ſont néceſſairement renfermées dans les autres. En ſecond lieu, les mêmes propoſitions ſont utiles à réſoudre pluſieurs problêmes géométriques ſans peine & ſans calcul, & à ſimplifier le calcul néceſſaire à la ſolution de nombre d'autres.

Cet article n'eſt fait que pour les commençans, c'eſt pourquoi je donnerai un exemple ſimple & facile de la ſeconde utilité des *data* d'Euclyde, en réſolvant par une ſeule propoſition de ce livre les problêmes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 de l'*arithmétique univerſelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette ſolution. Je n'avois pas aſſez préſens à l'eſprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui ſe deſtinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à ſe le rendre familier.

La propoſition dont je fais uſage, eſt la 67e de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troiſieme avec un léger changement, néceſſaire pour faciliter la conſtruction des problêmes. La propoſition d'Euclyde eſt :

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés qui forment l'angle donné, ſur le quarré de la baſe, eſt au triangle en raiſon donnée.

Dans le triangle ABC (*planche de géom. ſuppl. des planches, fig.* 2, 3, 4.) ſoit donné l'angle ABC; prolongez le côté AB, que, pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je ſuppoſe le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné ; & prenez BD égal à BC; donc la droite AD eſt égale aux deux CB, BA enſemble. Du point C tirez ſur la droite AD la perpendiculaire CE.

Avant d'entamer la démonſtration, je remarquerai :

1°. Que pour cette propoſition j'ai fait trois figures : la premiere pour l'angle B aigu ; la ſeconde pour l'angle B obtus ; la troiſieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propoſition importante.

2°. Que, comme cette propoſition ſe démontre par la comparaiſon des rectangles & des quarrés, je me ſers des ſignes algébriques. Dans ces cas le raiſonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le ſecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre ſont démontrées dans le ſecond livre d'*Euclyde* ; & tout ce qu'on prouve par ce ſecond livre, eſt prouvé algébriquement, auſſi-bien quand on ſe ſert des mots, que quand on ſe ſert des ſignes.

Démonſtration.

On ſait que

$\overline{AD}^2 = \overline{AB}^2 + 2\,AB \times BD + \overline{BD}^2 =$

$AB^2 + 2\,AB \times BC + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait BD égale à BC. On ſait auſſi que $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2\,AB \times B6$, où il faut prendre le ſigne + pour la *fig.* 1, dans laquelle l'angle ABC eſt aigu ; & le ſigne — pour la *fig.* 2, dans laquelle l'angle ABC eſt obtus ; donc

$\overline{AD}^2 = \overline{CA}^2 + 2\,AB\,(DB \pm BE)$,

ou bien, $\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = 2\,AB \times ED$; mais $2\,AB \times ED : 2\,AB \times EC = DE : EC$, & $2\,AB \times EC$ eſt égal à quatre fois la ſurface du triangle ABC : donc l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme côté

$(\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = (AB + BC)^2 - \overline{AC}^2)$

eſt à la ſurface de triangle ABC, comme DE à la quatrieme partie de EC.

Cette raiſon eſt donnée lorſque l'angle *A B C* eſt donné ; parce que, dans ce cas, l'angle *A D C*, qui en eſt la moitié, eſt auſſi donné ; c'eſt pourquoi le triangle rectangle *C E D* eſt donné d'eſpece, & la raiſon de *D E* à *E C* eſt donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auſſi l'*excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des côtés qui forment l'angle donné, eſt au triangle en raiſon donnée.*

Prenez la partie *BF* égale au côté *BC*, & joignez la *C F*; donc *A F* eſt la différence des côtés *A B*, *B C*.

d'abord $\overline{AF}^2 + 2 AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2 AB \times BE$; donc $\overline{CA}^2 - \overline{AF}^2 = 2 AB (FB \mp BE) = 2 AB \times EF$; mais $2 AB \times EF : 2 AB \times EC = FE : EC$, & l'angle *B F C*, moitié de l'angle donné *C B D*, eſt donné : donc le triangle *F E C*, rectangle en *E*, eſt donné d'eſpece ; & la raiſon de *FE* à *E C* eſt donnée, auſſi-bien que celle de *F E* au quart de *E C*; & la derniere eſt la même que celle de l'excès du quarré de la baſe du triangle ſur le quarré de la différence des deux côtés qui forment l'angle donné de $\overline{CA}^2 (AB - BC)^2$ à la ſurface du triangle ; donc cette raiſon eſt donnée.

Cette démonſtration s'applique ſans peine à la *fig. 3.*

En termes trigonométriques, la premiere raiſon eſt celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon ; & la ſeconde eſt celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que ſi *C E* repréſente le rayon, *E D* repréſente la cotangente de l'angle *CDE*, moitié de l'angle donné *CB A*; mais *F E* repréſente la cotangente de l'angle *E F C*; moitié de *C B D*, ſupplément de l'angle donné.

Obſervez que l'angle *D C F* eſt droit, puiſque les angles *C D F*, *D F C* enſemble font un droit, étant la moitié des angles *A B C*, *C B D*, qui enſemble valent deux droits. Ou bien, parce que le demi-cercle décrit du centre *B* & de l'intervalle *B D*, paſſe par les points *C* & *F*, puiſque les droites *B D*, *B C*, *B F* ſont égales ; donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès eſt au quadruple de la ſurface du triangle, comme *D E* à *E C*, que le ſecond excès eſt au quadruple de la même ſurface, comme *F E* à *E C*; & que *D E* eſt à *EC* comme *C E* à *E F*. Il en réſulte que le quadruple de la ſurface d'un triangle eſt moyen proportionnel entre l'excès du quarré de la ſomme de deux côtés ſur le quarré du troiſieme côté, & l'excès du quarré du troiſieme côté ſur le quarré de la différence des deux autres côtés. Nous montrerons dans la ſuite que ce corollaire renferme une propoſition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarraſſée.

De cette propoſition réſulte auſſi que, ſi la raiſon de l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme côté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troiſieme côté ſur le quarré de la différence des deux côtés au même triangle eſt donnée, l'angle *E D C*, ou *E F C*, & par conſéquent l'angle *A B C* eſt donné.

C'eſt par cette propoſition qu'on réſout ſans peine les problêmes de *Newton* rendus généraux. Ils ſe réduiſent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le problême IV de l'*arithmétique univerſelle.*

2°. Un angle, le côté oppoſé à l'angle donné, & la ſomme des deux côtés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé & donné. C'eſt le problême V.

3°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le prob. VI.

4°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & la ſomme de la baſe & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné ſur le côté oppoſé. C'eſt le problême VII.

5°. Un angle, la ſurface, & le périmetre. C'eſt le problême VIII.

6°. La baſe, la perpendiculaire élevée ſur la baſe, & la ſomme des deux côtés. C'eſt le problême IX.

7°. Un angle, la ſomme des côtés qui le forment, & le côté oppoſé. C'eſt le prob. X.

1°. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (jufqu'ici comme *Newton*); $(BC + CA)^2 = a^2 - 2a - t x^2$; $(BC + CA)^2 - \overline{BA}^2 = a^2 - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la propofition précédente, la raifon de $a^2 - 2ax$ à $2bx$ eft donnée. Soit donc $a^2 - 2ax : 2bx = c : b$; donc $a^2 - 2ax = 2ex$; $a^2 = 2ex + 2ax$; & $\frac{a^2}{2e + 2a} = x$.

2°. Soit $AC + CB + CE = a$, $AB = b$, $CE = x$; par conféquent $AC + CB = a - x$, comme dans *Newton*. Mais $(AC + CB)^2 = a^2 - 2ax + x^2$, $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a - 2axtx^2 - b^2$, $AB \times CE = bx$; & par la propofition précédente, $a^2 - 2ax + x^2 - b^2 : 2bx = e : b$; donc $a^2 - 2ax + x^2 - 2b^2 = 2ex$; & $a^2 - b^2 = 2ax + 2ex - x^2$.

Ces deux conclufions s'accordent avec celles de *Newton*, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit eft $= b$ dans ces deux problêmes.

3°. Soit $AC + CB = a$, $CE\ b$, $AB = x$, comme *Newton* dans la feconde folution. Ici $(AC + CB)^2 = a^2$, $(AC + CB)^2 - \overline{B}^2 = a^2 - x^2$, $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x : 2bx = c : b$; par conféquent $a^2 - x^2 = 2cx$, comme Newton.

4°. Soit $AC + CB = a$, $AB + CE = b$, $AB = y$. Donc $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - y^2$, $CE = b - y$, $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a^2 - y^2 : 2by - 2y^2 = e : b$; donc $a^2 - y^2 = 2ey - \frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle eft droit, & par conféquent $e = b$, devient $a^2 = 2by - y^2$, équation que Newton auroit trouvée, fi, au lieu d'exterminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné; & $AC + CB + BA = a$, $AB \times CE = 2b^2$, $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$, $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$, $(BA + AC)^2 - BC^2 = a^2 - 2ay$, &

$a^2 - 2ay : 4b^2 = e : b$; donc $a^2 - 2ay = 4be$.

6°. Soit $CE\ a$, $AB = 2b$, $BC + CA = 2e$, $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA)^2 - AB^2 = 4c^2 - 4b^2$. La furface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$, $\overline{AB}^2 - (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théorême,

$4e^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - 4z^2$; donc $\frac{a^2 b^2}{e^2 - b^2} = b^2 - z^2$, & $z^2 = b^2 - \frac{a^2 b^2}{c^2 - b^2}$, comme Newton.

7°. Enfin foit C l'angle donné $AC + CB = 2b$, $AB = a$, $CE = y$ $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = 4b^2 - a^2$, $AB \times CE = ay$; mais $4b^2 - a^2 : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problême on avoit, comme Newton, cherché la différence des côtés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car foit B l'angle donné, CE la perpendiculaire fur AB, $BD = BC$; & $CA = a$, $AB + BC = 2b$, $AB - BC = 2x$. Il eft clair que $(AB + BC)^2 - \overline{CA}^2 = 4b^2 - a^2$; & $\overline{CA}^2 - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b^2 - a^2$ a quatre fois la furface du triangle en raifon donnée de DE à EC, foit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la furface du triangle eft à $a^2 - 4x^2$ comme m à n; donc $\frac{4b^2 n - a^2 n}{m} : a^2 - 4x^2 = m : n$; & $\frac{4b^2 n^2 - a^2 n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2$; par conféquent $x^2 = \frac{a^2(m^2 + n^2) - 4b^2 n^2}{4m^2}$.

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2 d - 2b^2(d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente font les mêmes. Car fuivant notre auteur,

$CB : BE = d : e$; donc $\overline{CB}^2 : \overline{BE}^2 = d^2 : e^2$, & $\overline{CB}^2 - \overline{BE}^2$ $(\overline{CE}^2)$: $\overline{BE}^2 = d^2 - e^2 : e^2$,

& auffi $CB + BE(DE) : EB = d + e : e$;

& $\overline{BE}^2 : \overline{ED}^2 = e^2 : (d + e)^2$;

donc *ex æquo*,

$\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = d^2 - e^2 : (d + e)^2 = d - e : d + e.$

Nous avons fait $CE : ED = n : m$, c'eſt-à-dire, $\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2 = n^2 : m^2$; c'eſt pourquoi $d - e : d + e = n^2 : m^2$; & *componendo*, $2d : d + e = n^2 + m^2 : \frac{m^2}{2}$: ou $\frac{d-e}{d+e} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d+e} = \frac{m^2 + n^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2(m^2 + n^2)}{4m^2} - \frac{a^2 d}{2d + 2e}$, & $-\frac{b^2 n^2}{m^2} = -\frac{2b^2(d - e)}{d + e} = \frac{2b^2(d - e)}{2d - 2e}$, qui eſt préciſément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces ſolutions en faveur des commençans, à qui cet article eſt deſtiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à réſoudre les mêmes problêmes en ſuppoſant données les différences au lieu des ſommes, *&c.* Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorême fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la ſurface d'un triangle par les côtés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce ſera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez ſucceſſivement les trois côtés du triangle, vous aurez trois autres quantités qui, avec la premiere, feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la ſurface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la ſurface d'un triangle eſt moyenne proportionnelle entre l'excès du quarré de la ſomme de deux côtés ſur le quarré de la baſe; & entre l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des côtés. Mais, par la cinquieme propoſition du *II livre* d'Euclyde, la différence de deux quarrés eſt égale à un rectangle, dont un côté eſt la ſomme, & l'autre eſt la différence des côtés des quarrés: donc les deux côtés du premier excès ſont l'un, le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la ſomme des deux côtés ſur la baſe; & les deux côtés de l'autre ſont l'un la ſomme de la baſe & de la différence des deux côtés, & l'autre l'excès de la baſe ſur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, *&c.* *(J.D.C.)*

ANALYSTE, ſ. m. *en Mathématique*, ſe dit d'une perſonne verſée dans l'*analyſe* mathématique. *Voyez* ANALYSE.

ANALYTIQUE, adj. (*Math.*) qui appartient à l'*analyſe*, ou qui eſt de la nature de l'*analyſe*, ou qui ſe fait par la voie de l'*analyſe*. *Voyez* ANALYSE. Ainſi l'on dit, *équation analytique*, *démonſtration analytique*, *recherches analytiques*, *table analytique*, *calcul analytique*, &c. *Voy.* MÉTHODE.

La *méthode analytique* eſt oppoſée à la *ſynthétique*. Dans la philoſophie naturelle, auſſi-bien que dans les mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la méthode ſynthétique. Or cette *analyſe* conſiſte à faire des expériences & des obſervations, à en tirer des conſéquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conſéquences, que celles qui naiſſent des expériences ou d'autres vérités conſtantes. Et quand même les raiſonnemens qu'on fait ſur les expériences par la voie de l'induction, ne ſeroient pas des démonſtrations des conſéquences générales qu'on a tirées, c'eſt du moins la meilleure méthode de raiſonner ſur ces ſortes d'objets; le raiſonnement ſera d'autant plus fort, que l'induction ſera plus générale. S'il ne ſe préſente point de phénomenes qui fourniſſent d'exception, on peut tirer la conſéquence générale. Par cette voie *analytique*, on peut procéder des ſubſtances compoſées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produiſent, & en général des effets à leurs cauſes, & des cauſes particulieres à de plus générales, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à celle qui eſt la plus grande de toutes. Voilà ce que c'eſt que la méthode *analytique*, dit M. Newton.

La méthode ſynthétique conſiſte à prendre comme principes les cauſes déja connues & conſtatées; à les faire ſervir à l'explication des phénomenes qui en proviennent, & à juſtifier cette explication par des preuves. *Voyez* SYNTHESE.

Méthode analytique, *en Géométrie*, eſt la méthode de réſoudre les problêmes, & de démontrer les théorêmes de géométrie, en

y employant l'analyse ou l'algebre. *Voyez* ALGEBRE, ANALYSE & APPLICATION.

Cette méthode est opposée à la méthode appellée *synthétique*, qui démontre les théorêmes, & résout les problêmes en se servant des lignes mêmes qui composent les figures, sans représenter ces lignes par des noms algébriques. La méthode synthétique étoit celle des anciens, l'*analytique* est dûe aux modernes. *Voyez les articles cités ci-dessus. Voyez aussi* SYNTHESE. (O)

* ANAMALLU, s. m. (*Hist. nat.*) arbrisseau légumineux qui croît au Brésil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles, bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par les vents ou par une lymphe extravasée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne description. Consultez l'*Hortus Malabaricus*.

* ANAMELECH, s. m. (*Myth.*) idole des Samaritains, représentée sous la figure du faisan; d'autres disent du cheval, le symbole de Mars.

* ANAMNETIQUES, adj. (*Méd.*) médicamens propres à réparer ou à fortifier la mémoire.

ANAMORPHOSE, s. f. *en perspective & en peinture*, se dit d'une projection monstrueuse, ou d'une représentation défigurée de quelque image, qui est faite sur un plan ou sur une surface courbe, & qui néanmoins, à un certain point de vue, paroît réguliere & faite avec de justes proportions. *V.* PROJECTION. Ce mot est grec; il est composé d'ἀνὰ, *rursùm*, de rechef, & μόρφωσις, *formation*, qui vient de μορφὴ, *forme*.

Pour faire une *anamorphose*, ou une projection monstrueuse sur un plan, tracez le quarré *ABCD*, (*pl. de perspect. fig.* 19, *n°.* 1.) d'une grandeur à volonté, & subdisez-le en aréoles ou en petits quarrés. Dans ce quarré ou cette espece de réseau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monstrueuse; tirez ensuite la ligne *ab* (*fig.* 19, *n°.* 2.) égale à *AB*, & divisez-la dans le même nombre de parties égales que le côté du prototype *AB*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *EV*, & menez *VS* perpendiculaire à *EV*, en faisant la ligne *EV* d'autant plus longue, & la ligne *VS* d'autant plus courte, que vous avez dessein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de division tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b*, *S*, par la ligne droite *b*, *S*. Par les points *c*, *e*, *f*, *g*, &c. tirez des lignes droites paralleles à *ab*: alors *abcd* sera l'espace où l'on doit tracer la projection monstrueuse; & c'est ce que l'on appelle l'*ectype craticulaire*.

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'espace *abcd*, dessinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correspondante du quarré *ABCD*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est placé de maniere qu'il en soit éloigné de la longueur *EV*, & élevé au-dessus à la hauteur de *VS*.

Le spectacle sera beaucoup plus agréable, si l'image défigurée ne représente pas un pur cahos, mais quelqu'autre apparence: ainsi l'on a vu une riviere avec des soldats, des chariots, &c. marchans sur l'une de ses rives, représentée avec un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fût le visage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des regles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire méchaniquement une *anamorphose* de la maniere suivante: on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points; ensuite on l'exposera à la lumiere d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroît assez par le problême précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance convenable au-dessus du sommet du cône.

C'eſt pourquoi, ſoit la baſe *ABCD* du cône (*fig.* 20.) diviſée par des diametres en un nombre quelconque de parties égales; ou, ce qui revient au même, ſoit diviſée la circonférence de cette baſe en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & ſoient tirées par les points de diviſion des lignes droites au centre. Soit auſſi diviſé un rayon en quelques parties égales; par chaque point de diviſion décrivez des cercles concentriques; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire *A*, le double du diametre *AB*, comme rayon; décrivez le quart de cercle *EG* (*fig.* 21.) afin que l'arc *EG* ſoit égal à la circonférence entiere, & pliez ce quart de cercle, de maniere qu'il forme la ſurface d'un cône, dont la baſe ſoit le cercle *ABCD*; diviſez l'arc *EG* dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire eſt diviſé, & tirez des rayons de chacun des points de diviſion, prolongez *GF* en *I*, juſques à ce que *FI*=*FG* : du centre *I*, & du rayon *IF*, décrivez le quart de cercle *FKH*; & du point *I* au point *E*, tirez la droite *IE*; diviſez l'arc *KF* dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire; & du centre *I* par chaque point de diviſion, tirez des rayons qui rencontrent *EF* aux points 1, 2, 3, &c. enfin du centre *F*, & des rayons *F*1, *F*2, *F*3, décrivez des arcs concentriques. De cette maniere vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroîtront égales entr'elles.

Ainſi en tranſportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui eſt deſſiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monſtrueuſe qui paroîtra néanmoins dans ſes juſtes proportions, ſi l'œil eſt élevé au-deſſus du ſommet du cône, d'une quantité égale à la diſtance de ce ſommet à la baſe.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire les cordes de chacun de ſes quarts, toutes choſes d'ailleurs reſtant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il ſera donc aiſé de deſſiner une image monſtrueuſe ſur toute pyramide, dont la baſe eſt un polygone régulier quelconque.

Comme l'illuſion eſt plus parfaite quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la diſtance des parties de l'image monſtrueuſe, il eſt mieux de ne regarder ces ſortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris dans le cloître des minimes de la place royale, deux *anamorphoſes* tracées ſur deux des côtés du cloître; l'une repréſente la Magdeleine; l'autre S. Jean écrivant ſon évangile. Elles ſont telles que quand on les regarde directement, on ne voit qu'une eſpece de payſage, & que quand on les regarde d'un certain point de vue, elles repréſentent des figures humaines très-diſtinctes. Ces deux figures ſont l'ouvrage du pere Niceron minime, qui a fait ſur ce même ſujet un traité latin, intitulé, *Thaumaturgus opticus*, *Optique miraculeuſe*, dans lequel il traite de pluſieurs phénomenes curieux d'optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces ſortes d'*anamorphoſes* ſur des ſurfaces quelconques. Le P. Emmanuel Maignan, minime, a auſſi traité cette même matiere dans un ouvrage latin, intitulé, *Perſpectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. *Voyez la propoſition* 77 *de la catoptrique horaire de ce dernier ouvrage*, *page* 438.

Comme les miroirs cylindriques, coniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expoſe, & que par conſéquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne auſſi dans l'optique des moyens de tracer ſur le papier des objets difformes, qui étant vus par ces ſortes de miroirs, paroiſſent de leur figure naturelle.

Par exemple; ſi on veut tracer une image difforme, qui paroiſſe de ſa figure naturelle, étant vue dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure* 14. *Perſpect.*) par décrire un cercle *HBC* égal à la baſe du cylindre; enſuite ſuppoſant que *O* ſoit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes *OC* & *OB*. On joindra les points d'attouchement *C* & *B* par la droite *CB*; on diviſera cette ligne *CB* en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de diviſion on tirera des lignes au point *O*; on ſuppoſera que les rayons *OH*, *OI*, ſe réfléchiſſent en *F* & en *G*; enſuite (*fig.* 15. *Perſpect.*) ſur une droite

droite indéfinie *MQ*, on élevera la perpendiculaire *M P* égale à la hauteur de l'œil; on fera *M Q* égale à *O H* de la *fig.* 14, & au point *Q* on élevera la perpendiculaire *Q R* égale à *C B*, & divisée en autant de parties que *C B*; par les points de division on tirera des lignes au point *P*, qui étant prolongées jusqu'à la ligne *M N*, donneront les points *I*, *III*, &c. & les distances *Q I*, *III*, *IIIII*, &c. qu'il faudra transporter dans la *fig.* 14 de *I* en *I*, de *I* en *II*, de *II* en *III*, &c. de cette maniere les points *F G* de la *fig.* 14, répondront au point *N* ou *IV* de la *fig.* 15. Par ces points *F*, *G*, & par le point *K* tel que *K H* = *I G*, on tracera un arc de cercle jusqu'en *S* & en *T*, c'est-à-dire, jusqu'à la rencontre des tangentes, *O S*, *O T*, & on fera de même pour les points *III*, *II*, &c. ensuite on dessinera une figure quelconque dans un quarré; dont les côtés soient égaux à *C B* ou *Q R*, & soient divisés en autant de parties qu'on a divisé ces lignes; ensorte que le quarré dont il s'agit, soit partagé lui même en autant de petits quarrés. On dessinera après cela dans la figure *S F G T* une image difforme, dont les parties soient situées dans les parties de cette figure, correspondantes aux parties du quarré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont *HBC* soit la base, & l'œil étant élevé au-dessus du point *O* à une hauteur égale à *M P*, on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit quarré.

On a aussi des méthodes assez semblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui soient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs coniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la catoptrique de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipsick de 1712, la description d'une machine *anamorphotique* de M. Jacques Léopold, par le moyen de laquelle on peut décrire méchaniquement & assez exactement des images difformes qui soient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou coniques.

On fait aussi dans la dioptrique des *anamorphoses*. Elles consistent en des figures difformes, qui sont tracées sur un papier, & qui paroissent dans leur état naturel lorsqu'on les regarde à travers un verre polyhedre, c'est-à-dire à plusieurs faces. Et voici de quelle maniere elle se font.

Sur une table horizontale *ABCD*, on éleve à angles droits (*fig.* 11, *Persp.*) une planche *AFED*; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux coulisses, telle que l'appui *B H C* puisse se mouvoir entre les coulisses de la table horizontale, & qu'on puisse faire couler un papier entre les coulisses de la planche verticale; on adapte à l'appui *B H C* un tuyau *I K*, garni en *I* d'un verre polyhedre, plan convexe, composé de 24 plans triangulaires disposés à peu près suivant la courbure d'une parabole. Le tuyau est percé en *K* d'un petit trou, qui doit être un peu au-delà du foyer du verre; on éloigne l'appui *BHC* de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au-devant du trou *K* une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que sa lumiere forme sur la planche *ADEF*; & pour ne se point tromper en les marquant, il faut avoir soin de regarder par le trou si en effet ces aréoles ne forment qu'une seule image.

On tracera ensuite dans chacun de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vues par le trou *K*, ne paroîtront former qu'un seul tout; & on aura soin de regarder par le trou *K* en faisant cette opération, pour voir si toutes ces parties forment en effet une seule image. A l'égard des espaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomene plus curieux, on aura soin même d'y tracer des choses toutes différentes de celle qu'on doit voir par le trou; alors regardant que le trou *K*, on ne verra qu'une image distincte, fort différente de celle qui paroissoit sur le papier à la vue simple.

On voit à Paris dans la bibliotheque des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* de cette espece; elles sont l'ouvrage du P. Niceron, dont nous avons déja parlé;

& on trouve aussi dans le *tome IV des mémoires de l'académie impériale de Petersbourg*, la description d'une *anamorphose* semblable, faite par M. Lutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II, empereur de Russie : cet auteur expose la méthode qu'il a suivie pour cela, & fait des remarques utiles sur cette matiere. *Voy. sur cet article la Catoptrique & la Dioptrique de* M. Wolf, *déja citées.* (O)

§ ANAMULLU, s. m. (*Hist. nat. bot.*) arbre toujours verd, commun à Tekenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Van-Rheede en a donné une figure passable sous son nom malabare *anamullu*, dans son *Hort. Malabar. vol. VIII, pl. XL, p. 73.* Les Brames l'appellent *hastican-to*, les Portugais *fabas Turquesca*, les Hollandois *maan boonen;* c'est par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'est un arbre de 25 à 30 piés de hauteur, de la forme à peu près du robina, c'est-à-dire, du faux acacia ; à la racine ligneuse, épaisse, répandant au loin ses fibres, dont l'écorce est brun-clair. Son tronc a presque un pié de diametre ; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaisse cendrée verte, comme saupoudrée çà & là de chaux, & semée à des distances de trois à quatre pouces d'épines, coniques, droites, rassemblées au nombre de quatre à six en faisceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous côtés du tronc, sont menues, longues, vertes d'abord, ensuite noirâtres, & semées d'épines semblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles sortent alternativement & à de grandes distances le long des jeunes branches, & même de leurs épines ; elles sont aîlées sur un rang, composées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois sans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuses, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, lisses, unies, veloutées finement, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous ; le pédicule commun qui les porte, est cylindrique, long de cinq à six pouces.

De l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des branches, sont une petite panicule de 80 à 100 fleurs blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice court, divisé jusqu'au milieu en deux levres, en un corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre, enfilé par l'ovaire qui devient par la suite un légume membraneux, applati, sec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croissant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luisante, & environnée d'un demi anneau de chair au point qui l'attache par un filet assez long à la partie supérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* à une odeur aromatique très-suave ; ses fleurs ont aussi de l'odeur mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût sabacé ou du haricot.

Usages. Cet arbre est si peu malfaisant, que les Malabares emploient ses épines, dépouillées de leur écorce, pour se percer les oreilles, comme nous faisons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ses feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour dissiper l'enflure du ventre, soit qu'il soit rempli par des vents ou par une lymphe extravasée. Le charbon de son bois, pilé avec les feuilles du bétel, s'applique sur les ulceres & les exanthêmes pour les sécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, sont sujettes à porter en dessous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en vessie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, succulente, lisse, remplie par un verd-blanc-jaune, qui devient sans doute une mouche à quatre aîles & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditsia*, par ses épines & ses feuilles, mais il en differe beaucoup plus par ses fleurs & ses fruits, & doit former un genre particulier ; voisin du moullava dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses. (*M. ADANSON.*)

* ANAN ou ANNAND, (*Géog. mod.*) fleuve d'Ecosse, dans sa partie méridionale, province d'Anandal; il prend sa source près du Cluid, & se décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appellé *Solvaisrith*. Boudrand.

ANANAS, (*Hist. nat.*) genre de plante observé par le P. Plumier : sa fleur est monopétale, faite en forme d'entonnoir, divisée en trois parties ; & posée sur les tubercules d'un embryon, qui devient dans la suite un fruit charnu ; plein de suc, & fait comme une pomme de pin. Il renferme de petites semences faites en forme de rein, & couvertes d'une coiffe. Tournefort, *institutiones rei herbariæ appendice. Voyez* PLANTE. (*I*)

* On en distingue six especes, selon Miller, où l'on peut voir leurs descriptions. La premiere qu'il appelle *ananas aculeatus, fructu ovato, carne albidâ*, est; selon lui, la plus commune en Europe : mais il ajoute que l'*ananas aculeatus, fructu pyramidato, carne aureâ*, qui est la seconde espece, est préférable à la premiere, parce que son fruit est plus gros, & d'un meilleur goût, & que son suc est moins astringent. Cette espece pousse ordinairement de dessous son fruit six ou sept rejetons, ce qui la fait multiplier aisément, & peut la rendre ; dit Miller, commune en peu d'années.

Les curieux cultivent la troisieme espece, *ananas folio vix serrato*, pour la variété seulement ; car le fruit n'en est pas si bon que celui des especes précédentes.

La cinquieme espece, *ananas aculeatus, fructu pyramidato, virescente, carne aureâ*, est maintenant fort rare en Europe ; elle passe pour la meilleure ; en Amérique les curieux la cultivent préférablement aux autres : on la peut faire venir des Barbades ou du Montferrat.

La sixieme qu'on appelle en botanique, *ananas, fructu ovato, ex luteo virescente, carne luteâ*, est venue de la Jamaïque ; elle n'est pas encore commune en Angleterre, dit Miller ; ceux qui ont goûté de son fruit, assurent qu'il a beaucoup de saveur. Mais comme elle est tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit est un mois de plus à mûrir que le fruit des autres.

J'ai oui parler, continue le même botaniste, d'une autre espece d'*ananas*, dont la chair est jaune en dehors, & verte en dedans ; mais je ne l'ai jamais vue.

L'*ananas*, fruit dont la saveur surpasse celle de tous les fruits qui nous sont connus, est produit par une plante, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaisse & moins pleine de suc.

Elle a été apportée des établissemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle est devenue très-commune & d'un excellent *acabit*. Il n'y a pas longtemps qu'on la cultive en Europe & qu'elle y donne du fruit. M. le Cour de Leyde est le premier qui l'ait cultivée avec succès ; après plusieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit, plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais aussi bon, au jugement de personnes qui ont vécu longtemps dans l'une & l'autre contrée.

Le temps de la maturité des bons *ananas* est depuis le commencement de juillet jusqu'au mois de septembre. Ce fruit est mûr, lorsqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede sous le doigt : il ne conserve son odeur sur la plante, que trois ou quatre jours ; & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller*.

On tire par expression de l'*ananas* un suc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les nausées, réveille les esprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abstenir. On confit les *ananas*, & cette confiture est bonne pour les personnes d'un tempérament foible. *Lemery*.

* ANANCÉ ou ANANCHÉ, (*Mythologie.*) nom d'une des quatre divinités domestiques, gardiennes de chaque personne suivant les Egyptiens ; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tyche* & *Eros*. On s'apperçoit aisément que ces divinités sont *la force*, *la fortune*, *l'amour* & *la nécessité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tychès*, *Heros* & *Anachis*. *Voyez* ce dernier mot.

* ANANDAL, (*Géog. mod.*) province de l'Ecosse méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithesdale à l'orient.

ANANEL, (*Hist. sacrée.*) grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race sacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la souveraine sacrificature à Aristobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la sollicitation d'Alexandra sa belle mere, & de Mariamne sa femme; mais il la reprit un an après, lorsque le roi eut fait mourir Aristobule. Il ne la garda pas longtemps; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jesus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de disposer à son gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Nébédée, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Joseph, de Camith : il étoit fort aimé des Juifs à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différens qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananinas* qu'on accusoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il sut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit : il le dut en partie à ses grandes richesses. Quelques-uns de ses gens en abuserent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine sacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabé, l'an 62 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, (*Hist. des Juifs*) surnommé le *Saducéen*, est célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla solliciter auprès des Iduméens, des secours en faveur des rebelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui, par son éloquence, persuada à Métilius, capitaine des troupes Romaines, assiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve, à lui & à sa troupe. Métilius fut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de se faire Juif.

Il est encore fait mention, dans l'écriture sainte, de quelques autres *Ananias* ou Ananie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANISAPTA, *terme de magie*, espece de talisman ou de préservatif contre la peste & les autres maladies contagieuses, qui consiste à porter sur soi ce mot écrit *ananisapta.*

Delrio le regarde comme un talisman magique, & fondé sur un pacte avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préservatifs contre les fievres pestilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine maniere qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci :

Ananischapta ferit; mortemquæ lædere quærit.

Il en cherche l'origine dans le chaldéen ou l'hébreu חנני, *choneni*, *miserere mei*, & שופט, *schophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אנא, ajoute-t-il, dans les mysteres de la cabale, signifie *un esprit* où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent ענים, *anim*, qui manifeste à l'homme la vérité; d'où vient le mot חנג, *henag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient עֲנָנִי, *anani*, divination, & *schaphat*, שפט, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remede. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *ananisapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & qu'ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazareni*, A. *auferat*, N. *necem*, I. *intoxicationis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *pocula*, T. *Trinitas*, A. *alma*; qui signifient *que la mort de Jesus-Christ qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort*, c'est-à-dire, *le démon*, &c. & il traite cette explication de rêverie : la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. Delrio, *disquisit. magic. lib. III*,

part. II, quest. 4, sect. viij, pag. 463 & 464. (G)

ANANTALI, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *pl. VII*, *p. 15*; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica*, *clitorido flore luteo pilosо; ibidem*, *p. 16*. M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum*, *foliis caulinis ovatis*, *acutis*, *amplexicaulibus nervosis*, *scapis paniculatis*. *Syst. nat. edit. in-12*, *pag. 596*, *n°. 9.*

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, haute de trois à quatre piés, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuses ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entieres, striées longitudinalement, d'un verd-clair, comme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus courts qu'elles, qui forme une gaîne cylindrique entiere, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chûte.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre piés comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaînes, mais sans feuilles, de maniere qu'il semble quelles seroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaînes : on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pié ; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de six à douze fleurs blanches, qui, avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le péduncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures, plus étroites, allongées, & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre à leur milieu, semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'éleve un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere sessile à deux loges qui contiennent la poussiere fécondante. L'ovaire est au dessous, fort menu, allongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme hexagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires membraneuses extrêmement fines & peu sensibles.

L'*anantali* est vivace par ses racines qui subsistent plusieurs années, pendant que ses tiges meurent tous les ans après avoir fleuri ; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace de cinq mois sans sécher ni tomber, à peu près comme feroient des feuilles, au point que si l'on en cueille la panicule lorsqu'elle n'est encore qu'un bouton, & qu'on la suspende dans un lieu sec, ces boutons grossissent, s'ouvrent, s'épanouissent, fleurissent & durent jusqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenne à ce point, n'a plus besoin de tirer aucune nourriture, aucune substance solide que de l'air seul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération, dont tous les principes sont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante est sans saveur, sans odeur; ses fleurs seules ont une odeur très-désagréable.

Usages. Son suc, tiré par expression & donné aussi-tôt, dissipe la colique & les dou-

leurs de toute espece du ventre, remue la bile & lêche le ventre.

Remarques. On voit, par la description de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokely, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

ANANUS, (*Hist. des Juifs.*) fils de Seth, grand prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus*. Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jesus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au Jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jaques, frere, c'est-à-dire, parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Joseph loue extrêmement la prudence de ce gouverneur: il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple: ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, s. m. (*Hist. nat. botaniq.*) plante du Malabar, très-commune sur-tout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison des pluies. Les Brames l'appellent *benderli*; les Portugais *solitas da lanea*; les Hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplete sous le nom malabare *anaparua*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *pag. 75*, *pl.* XL.

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de sa tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à six lignes de diametre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq piés de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la premiere, qui est la feüille proprement dite, représente un cœur allongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule aîlé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa floraison, & qui l'accompagne jusqu'à la maturité de ses fruits. Cet épi ou cette tête se recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, ensuite vertes, composées chacune d'un calise sessile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, d'un ovaire qui devient, en mûrissant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une seule graine en osselet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amere astrigente.

Usages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes: ses feuilles pillées s'emploient en cataplasme sur les tumeurs & surtoutes les parties douloureuses.

Remarques. L'*anaparua* n'a jamais été classée par aucun botaniste, il est néanmoins facile de voir par ses caracteres, qu'elle est une espece du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conséquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M. Adanson.*)

* ANAPAUOMÉNÉ, s. f. (*Hist. nat.*) d'ἀναπαυομένη, *qui cesse*; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Epire, en Grece, Pline dit que l'eau

en eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, & qu'elle les allume néanmoins, ſi on les en approche quand ils ſont éteints; qu'elle tarit ſur le midi, on l'a appellée par cette raiſon *anapauoméné*: qu'elle croît depuis midi juſqu'à minuit, & qu'elle recommence enſuite à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir quelle peut être la cauſe de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premieres & les dernieres merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a ſur la ſurface de la terre tant d'amas d'eaux ſujets à des abaiſſemens & à des élévations périodiques, que l'eſprit eſt diſpoſé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomene; mais la fontaine d'*anapauoméné* eſt peut-être la ſeule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit: on n'eſt ici ſecouru par aucun fait ſemblable.

* ANAPE, ſ. m. (*Géog. & Mythol.*) aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuſe; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proſerpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ſes eaux ſe mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent enſemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ſes métamorphoſes; & il en fait auſſi mention dans ſes faſtes, à propos des jeux inſtitués à Rome, & célébrés en avril en l'honneur de Cérès.

ANAPERA, (*Muſique des anciens.*) ſorte de rhythme pour les flûtes, qui nous eſt inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, ſ. m. (*Littérat.*) ſorte de pié dans la poéſie grecque & latine, qui conſiſte en deux breves & une longue. *Voyez* PIÉ.

Ce mot eſt dérivé d'ἀναπαίω, *frapper à contre ſens*; parce qu'en danſant lorſqu'on chantoit des vers de cette meſure, on frappoit la terre d'une maniere toute contraire à celle dont on battoit la meſure pour des poéſies où dominoit le dactyle; auſſi les Grecs l'appelloient-ils anti-dactile, ἀντιδάκτυλος. *Diom. III, pag.* 474. *Voy.* DACTYLE.

En effet; l'*anapeſte* eſt comme l'oppoſé du dactyle; ces trois mots *ſăpĭēns*, *lĕgĕrūnt*, χνείους, ſont des *anapeſtes*. (*G*)

Les Grecs, dont l'oreille avoit une ſenſibilité ſi délicate pour le nombre, avoient réſervé l'*anapeſte* aux poéſies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux meſures ſoient égales, le dactyle frappé ſur la premiere ſyllabe, a plus de gravité dans ſa marche que l'*anapeſte* frappée ſur la derniere.

On a obſervé que la langue Françoiſe a peu de dactyles & beaucoup d'*anapeſtes*. Lully ſemble être un des premiers qui s'en ſoit apperçu, & ſon récitatif a le plus ſouvent la marche de ce dactyle renverſé.

On n'en doit pas conclure que nos vers héroïques où l'*anapeſte* domine ne ſoient pas ſuſceptibles d'un caractere grave & majeſtueux; il ſuffit; pour le ralentir, d'y entremêler le ſpondée, & l'*anapeſte*, alors aſſujetti par la gravité du ſpondée, n'eſt plus que coulant & rapide, & ceſſe d'être ſautillant. (*M.* MARMONTEL.)

* ANAPHE, ſ. f. (*Géogr. & Myth.*) iſle de la mer Egée, qu'on dit s'être formée inſenſiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes, C'eſt du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon, qu'il fut appellé *Anaphéen*.

* ANAPHONESE, ſ. f. l'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius & Avicene, diſent qu'une des propriétés de cet exercice, c'eſt de fortifier les organes qui ſervent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, & d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conſeillent aux perſonnes ſujettes à la cardialgie, aux vomiſſemens, à l'indigeſtion, aux dégoûts, & en général à toutes celles qui ſont ſurchargées d'humeurs. Hyppocrate veut qu'on chante après le repas; mais ce n'eſt pas l'avis d'Aretée.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que l'action fréquente de l'inſpiration & de l'expiration dans le chant, peut nuire ou ſervir à la ſanté dans pluſieurs circonſtances, ſur leſquelles les acteurs de l'opéra nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de médecine.

ANAPHORE, ſ. f. (*Gram.*) ἀναφορὰ, de ἀναφέρω, *iterùm fero, refero*. Figure d'élocution qui ſe fait lorſqu'on recommence divers membres de période par le même mot: en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune, liv. I. *Te pauper ambit ſollicitâ prece; te dominam æquoris*, &c.

Te Dacus asper ; te profugi Scythæ ; te semper anteit sæva necessitas ; te spes & albo rara fides colit velata panno. Et dans Virgile, Eccl. 10, v. 42 :

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycory,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.

Cette figure est aussi appellée *répétition.* (*F*)

* ANAPLEROSE, s. f. (*Médecine.*) l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose* à cette partie de la chirurgie qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire ; & c'est de-là qu'est venue l'épithete d'*anaplérotique*, que l'on donne aux remedes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulceres, & qui les disposent à cicatriser. *Voyez* ANAPLÉROTIQUES.

ANAPLÉROTIQUES, adj. *terme de médecine*, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulceres & les plaies, des chairs nouvelles qui les remplissent & réparent la perte de la substance. *Voyez* PLAIE & ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies, tels que la sarcocolle, certains baumes ou résines dissoutes dans l'esprit-de-vin, comme le baume du Commandeur. On les appelle aussi *incarnatifs & sarcotiques.*

Ces topiques agissent par leurs parties agglutinatives, lorsque les bords ou les ulceres d'une plaie faite dans les chairs sont rapprochées. Si l'on applique dessus des compresses trempées dans ces baumes, ils les consolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties résineuses venant à s'appliquer immédiatement sur la peau, tiennent à l'aide de la compresse, les bords de la plaie en respect, l'empêchent de se désunir, & par ce moyen donnent la faculté aux sucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il est bon d'observer ici qu'on ne doit point user indifféremment de ces sortes de topiques, soit naturels, soit factices ; ils ne conviennent que pour les parties charnues ; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'esprit-de-vin médiocrement rectifié, pour dissoudre ces résines. En effet, si l'esprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens : le premier seroit de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la substance qu'on desire ; il ne suffit pas d'avoir seulement la résineuse, il faut qu'il agisse sur la gommeuse, pour répondre à l'intention de ceux qui en sont les inventeurs ; & le second inconvénient, c'est qu'un esprit-de-vin trop vif crisperoit & brûleroit les bords de la plaie ; & au lieu d'en hâter la guérison, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, soit factices, soit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raison seroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuse, si les blessés avoient quelques tendons ou parties nerveuses endommagées ; car ces parties étant beaucoup plus sensibles & plus délicates, on courroit risque d'estropier les blessés par la crispation, l'inflammation & la suppuration qu'on causeroit à la plaie. (*N*)

* ANAPLISTE *ou* ANAPHLYSTE, (*Géog. & Myth.*) ancienne ville maritime de la Grece, proche d'Athenes, vers le cap Colias. Elle étoit célebre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyste* est aujourd'hui Asope.

* ANAPODARI, (*Géog.*) petite riviere de l'isle de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer méridionale entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra.* Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, (*Hist. nat*) genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose : il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule : il est rempli de semences, qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tournefort, *inst. rei herb.* *Voyez* PLANTE. (*I*)

* ANAPUIA, (*Géog. mod.*) province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de Buria.

* ANAQUITO, (*Géog. mod.*) contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito.

* ANARCHIE, s. f. (*Politique.*) c'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander

commander & faire respecter les loix, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d'*α* privatif, & de *ἀρχὴ*, *commandement*.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANASARQUE, s. f. (*Médecine.*) espece d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. *Voyez* HYDROPISIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasionne: les apéritifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anarsaque*. *Voyez* ŒDÉME.

ANASCHORIGENAM, s. m. (*Hist. nat. bot.*) espece d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Rheede, dans son *Hort. Malabaricus, vol. II, pl. XLI, pag.* 77. Les Brames l'appellent *hasty gasurculi*. Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'isle Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, de cinq piés de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique de cinq à sept lignes de diametre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur taché de verd-blanc ou de verd-clair comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu serrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diametre, terminées par une pointe allongée, bordées de chaque côté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossieres, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales en dessous, blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonné en dessus, arrondi & verd-jaune en dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des péduncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, relevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellé *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pitta-gasurculi*. Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M.* ADANSON.)

ANASCHOVADI, s. m. (*Hist. nat. botan.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus*, *volume X*, *planche VII*, *page 13*, sous ce nom malabare qui veut dire *pié-d'éléphant*; le nom *astipada* que lui donnent les Brames, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & celui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à peu près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus*, *scaber*, *foliis oblongis scabris*. *Systema naturæ*, *édit. in-12*, *page 580*, *n°. 1*.

C'est une herbe vivace, d'un pié au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de dou-

ze à quinze fibres rameuses blanches, avec un filet au milieu, longues de six à sept pouces, de deux à trois lignes de diametre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuse, de deux lignes de diametre, traçante horizontalement, entourrée d'anneaux velus qui indiquent la chûte des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jetant à la distance de trois ou quatre pouces lorsque la plante est en fleur, une jeune plante qui, lorsqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, est composée de huit à dix feuilles rayonnantes sur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque côté de douze à quinze crénelures épaisses, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noires, avec une côte blanchâtre en dessous, rapprochées en rayons sans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige sans feuilles, verd-brune, hérissée, roide, haute de six à sept pouces, du diametre de deux lignes, ramifié vers son extrémité en huit à dix branches, surmontées chacune d'une tête de dix fleurs sphéroïdes, de six à huit lignes de diametre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant plusieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, ensuite blanc-jaunes, posées sur un récepttacle plat & nu sans écailles. Chaque fleur est un fleuron hermaphrodite, porté sur l'ovaire à long tube, divisé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs antheres, & enfilé par un style simple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en soie, longues, dentées, qui l'accompagnent jusqu'à sa maturité; alors il est ovoïde, allongé, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaschovadi* se propage non seulement de graines, mais encore par ses tiges ou bourgeons, qui tracent sous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur même dans ses fleurs, mais une saveur âcre mêlée d'amertume.

Usages. C'est un vulneraire astringent, dont la décoction se boit avec succès dans les crachemens de sang, & dans les dysuries. Pilée & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. (*M.* ADANSON.)

ANASTASE, s. f. *en Médecine*, transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre. (*N*)

* ANASTASIE ou ANASTASIOPLE, (*Géogr.*) *Anastasia* ou *Anastasiopolis*, ville de la Mésopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anastase fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très belle ville qu'il appella de son nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anastasiople*, toutes villes épiscopales, l'une dans la seconde Phrygie Pacatienne, la seconde dans la Carie, la troisieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Ænus.

§ ANASTOMOSE, (*Anatomie.*) les anciens donnoient un autre sens à ce terme formé d'ἀνὰ, *per*, à travers, & στόμα, ος, bouche. Ils entendoient par *anastomose*, l'ouverture faite dans un vaisseau, par laquelle s'épanchoit le sang, sans que le vaisseau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phrases des anciens, *anastomose* signifie l'*union de deux troncs de vaisseaux*, faite par quelque branche, par laquelle le sang peut passer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anastomoses* regnent dans toutes les classes des vaisseaux, dans les arteres, dans les veines & les nerfs même, qui, par plusieurs de leurs qualités, ressemblent aux vaisseaux. Il y a de grandes *anastomoses*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *anastomoses* se trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche seroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anastomoses* des grandes veines sont très-nombreuses, surtout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du côté droit au côté gauche; & la jugulaire externe avec

la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les sinus du cerveau presque par-tout; les sinus longitudinaux de la dure-mere font une arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émissaires de Santonini*; ce sont des branches qui percent le crâne pour former cette *anastomose*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la postérieure se réunissent au pli du coude: les veines de la main forment des réseaux: la saphene & plusieurs branches de la crurale communiquent sous la peau de l'éxtrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un côté dans la veine cave & de l'autre dans la rénale: les veines du bassin ont de très-grandes *anastomoses*; les vaisseaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines spermatiques: les veines du mésentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'estomac jusqu'au rectum.

Les *anastomoses* formées par deux troncs d'arteres qui se réunissent, sont plus rares. Il y en a une seule de considérable, c'est le tronc qui se forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres spinales antérieures: & une autre moins connue, d'une artere qui passe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel est la seconde racine de l'aorte. Dans les animaux à sang froid, les deux branches de l'aorte se réunissent dans le bas-ventre.

Les *anastomoses* médiocres sont sans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé constamment dans le corps humain que deux arteres voisines se réunissent par-tout par des branches qui se rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muscles, de la peau, & même des visceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en est de même des veines. On a voulu excepter les vaisseaux du côté droit & du côté gauche; on a établi une espece de médiastin entre les vaisseaux des deux côtés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez; celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du sternum, celle du pénis, de l'utérus, de la vessie, du diaphragme, de la langue, ont des *anastomoses* très-nombreuses entr'elles.

Pour les vaisseaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, sans exception, des réseaux nés de leurs petites branches qui se réunissent en mille manieres. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans les vaisseaux capillaires des viscères. Ils paroissent être simples & sans communication avec les vaisseaux les plus voisins, dans la rate, dans les reins, dans le placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même chose des vaisseaux des cellules des épiphyses. Il est cependant bien sûr, que les vaisseaux du cartilage des épiphyses s'anastomosent entr'eux; que les vaisseaux de la moëlle font la même chose, & que tous les périostes étant membraneux, ont leurs réseaux.

Les *anastomoses* des arteres & des veines sont capillaires, & nous serions difficiles à en admettre de plus grosses. La conséquence la plus naturelle en seroit, que le sang de l'artere s'épanchant dans une veine moins résistante, la gonfleroit excessivement, & y déchargeroit tout son sang, dont rien n'enfileroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anastomose* contre nature d'une artere ouverte en même temps avec la veine, de maniere que le sang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce désordre est évité par la nature en n'admettant dans les veines, que le sang des arteres capillaires, qui lui-même ne cause plus de pouls dans ses vaisseaux. Ces *anastomoses* sont cependant plus ou moins amples: nous en avons vu & Leuwenhoeck en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante: il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui, avec les vaisseaux, compose les viscères. Le sang ne s'y épanche point; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le pé-

nis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*. Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la secrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la secrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des secrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vîtesse du sang, & les grandes *anastomoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vîtesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vîtesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes secrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des desseins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirés, ne sont sûrement que des veines. Ces desseins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras, qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs; c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere: c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorrhagie toujours renaissante, qui deviendroit funeste, & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele: le pouls disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du temps, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la récurrente radiale, la récurrente interosseuse & la récurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au dessus de la ligature. Le torrent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale: d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne

désespérerions point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artere principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillette & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine azigos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras, dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles. Car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller le sang dans celle de ces deux faces de la main qui est devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artere conique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artere pareillement conique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artere continuoit à diminuer coniquement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce sang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement son artere : au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artere, qui fait la seconde extrêmité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H. D. G.*)

ANASTROPHE, s. f. (*Gramm.*) ἀναστροφὴ, de ἀνὰ, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe στρέφω, *verto*. Quintilien, au *chap. v*, *du I liv. de ses Inst. or.* dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage, *vitium inversionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *saxa per & scopulos*. III Géor. v. 276, & encore

..... Furit immissis Vulcanus habenis,
transtra per & remos. Æ. V, v. 662.

& au L. I, v. 12. *Italiam contrà*. On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, & qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui réguliérement est mis devant un autre, *per saxa*, *per transtra*, *contrà Italiam*, *versùs Italiam*, &c. est mis après. *Saxa per*, &c. (*F*)

ANATAJAN, ou l'isle de St. Joachim : l'une des isles Mariannes ou des Larrons.

* ANATE ou ATTOLE, s. f. (*Hist. nat.*) sorte de teinture qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux de sept à huit piés de haut : on cueille cette fleur quand elle est dans sa force ; on la jette dans des cuves ou des citernes ; on l'y laisse pourrir : quand elle est pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on emploie dans les indigoteries ; (*Voyez* INDIGO.) on la réduit en une substance épaisse ; on la laisse un peu sécher au soleil ; on en forme ensuite des gâteaux ou des rouleaux. Les teinturiers préferent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHEME, s. f. (*Théolog.*) du grec ἀνάθημα, *chose mise à part*, *séparée*, *dévouée*. Ce nom est équivoque, & a été pris dans un sens odieux & dans un sens favorable. Dans le premier de ces deux sens, *anathème* se prend principalement pour le retranchement & la perte entiere d'un homme séparé de la communion des fideles, ou du nombre des vivans, ou des privileges de la société ; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu חרם, *cherem*, qui répond au grec ἀνάθημα, signifie proprement *perdre*, *détruire*, *exterminer*, *dévorer*, *anathématiser*. Moyse veut qu'on dévoue à l'*anathème* les villes des Chananéens qui ne se

rendront pas aux Israélites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII, 2, 16, Ex. XXII, 19.* Quelquefois on dévouoit à l'*anathème* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république : ainsi le peuple Hébreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anathème* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévite. *Judic. xix. & xxj.* Saül dévoua à l'*anathème* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I. Reg. xiv, 24.* Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se dévouoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

De-là l'église chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anathème*, c'est-à-dire, qu'elle a dévoué au malheur éternel ceux qui se revoltent contr'elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anathème* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi, & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme : si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur ; si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anathème : si quis dixerit*, &c. *anathema sit ; si quis negaverit*, &c. *anathema sit.*

Il y a deux especes d'*anathèmes* ; les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant jurisdiction à cet égard : ils différent de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux fideles que l'entrée de l'église ou la communion des fideles, & que l'*anathème* les retranche du corps des fideles, même de leur commerce, & les livre à satan. *Voyez* EXCOMMUNICATION.

L'*anathème* abjuratoire fait pour l'ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti ; parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. *Voyez* ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la maniere d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il désiroit être *anathème* pour ses freres. *Rom. ix. 3.* Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit*; les autres par celui de *séparé.*

Cependant comme le mot *anathème*, ἀνάθεμα, signifie en général *consacré, dévoué*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques; c'est-à-dire, pour toutes les choses que la piété des fideles offroit dans les temples, & consacroit d'une maniere particuliere, soit à leur décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs ἀνάθηματα & ἀναθέματα, dont le premier, disent-ils, signifie les choses dévouées à périr, en signe de malédiction & d'exécration ; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrées à Dieu : mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs emploient indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anathèmes* à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. eccléſ. tome III. liv. VIII. ch. viij*, §. 1. (G)

ANATOCISME, s. m. (*Comm.*) contrat usuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues : il vient de la préposition ἀνὰ, qui dans les mots composés signifie *répétition* ou *duplication*, & de τόκος, *usure.*

L'*anatocisme* est ce que nous appellons vulgairement *l'intérêt de l'intérêt* ou *l'intérêt composé. Voyez* INTÉRET.

C'est la plus criminelle espece d'usure; elle est sévérement condamnée par les loix romaines, & par le droit commun de la plupart des nations ; elle est contraire au droit naturel & divin ; nulle autorité n'en peut accorder ni la dispense ni l'absolution, même à l'article de la mort, sans la restitution, ou du moins la promesse de restituer, si on le peut, tout le bien acquis par ce crime également opposé à la justice & à la charité. *Voyez* USURE. (*H*)

* ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

* ANATOMIE, s. f. (*Ordre encycl. Entend. Raison, Philosophie ou Science, Science de la nat. Physiq. générale, particul. Zoologie. Anatomie simple & comparée.*) C'est l'art de disséquer ou de séparer adroitement les parties solides des animaux, pour en connoître la situation, la figure, les connexions, &c. Le terme *anatomie* vient de ἀνατέμνω, *je coupe*, *je disseque*. Il a différentes acceptions. S'il se prend, comme on vient de le dire, pour l'art de disséquer, il se prend aussi pour le sujet qu'on disseque ou qu'on a disséqué; & quelquefois même pour la représentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre maniere, soit de la structure entiere; soit de quelqu'une des parties d'un animal disséqué. Exemple: *Il y a au cabinet du roi de belles anatomies en cire.*

But de l'anatomie. Le but immédiat de l'*anatomie* prise dans le premier sens, ou considérée comme l'art de disséquer, c'est la connoissance des parties solides qui entrent dans la composition des corps des animaux. Le but éloigné, c'est l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoissance, se conduire sûrement dans le traitement des maladies, qui sont l'objet de la médecine & de la chirurgie. Ce seroit sans doute une contemplation très-belle par elle-même, si une recherche bien digne d'occuper seule un philosophe, que celle de la figure, de la situation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaisseaux artériels, veineux, lymphatiques, &c. Mais si on ne passoit de l'examen stérile des parties du corps à leur action sur les parties fluides, sur le chyle, sur le sang, le lait, la lymphe, la graisse, &c. & de-là à la conservation & au rétablissement de la machine entiere; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui font un honneur infini à la pénétration de l'esprit humain, & qui seront des monumens éternels de sa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantages de l'anatomie. Lorsqu'on examine combien il est nécessaire de connoître parfaitement le méchanisme de l'ouvrage le plus simple, quand on est préposé par état, soit à l'entretien, soit au rétablissement de cet ouvrage, s'il vient à se déranger, on n'imagine guere qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux sentimens différens sur l'importance de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine. Lorsqu'on s'est dit à soi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui connoîtra le mieux une horloge sera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il semble qu'on soit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, sera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiste sera certainement le meilleur médecin.

C'étoit aussi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques*. *Il faut*, disoient-ils, *ouvrir des cadavres, parcourir les visceres, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal jusque dans ses parties les plus insensibles*; & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Erasistrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les disséquoient tout vifs, & la sagesse des princes qui les leur abandonnoient, & qui sacrifioient un petit nombre de méchans à la conservation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les siecles à venir.

Que répondroient à cela les empyriques? Que les choses ne sont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles sont dans le corps sain & entier; qu'il n'est guere possible de confondre ces deux états sans s'exposer à des suites fâcheuses; que si les demi-notions sont toujours nuisibles, c'est sur-tout dans le cas présent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la suppose, ne pouvant jamais rien procurer d'évident sur le tissu des solides, sur la nature des fluides, sur le jeu de la machine entiere, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de systêmes, d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraisemblance; qu'il est ridicule de se livrer à une occupation désagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténebres, & de chercher par la dissection des corps des lumieres qu'on n'en tirera jamais; que c'est tomber dans une lourde faute que de comparer la machine animale à une autre machine; que, quelque composé que soit un ouvrage sorti de la main de l'hom-

me, on peut s'en promettre avec du temps & de la peine une entiere & parfaite connoissance; mais qu'il n'en est pas ainsi des ouvrages de la nature, & à plus forte raison du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de sagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes ensemble. Celui, disent-ils, qui sur le battement du cœur & la pulsation des arteres, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le scalpel sur un de ses semblables & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les ressorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même temps & la plus trompeuse; l'homme, vu au dedans, lui devint plus incompréhensible que quand il n'en connoissoit que la superficie; & ses imitateurs dans les siecles à venir, mieux instruits sur la configuration, la situation & la multitude des parties, n'en ont été par cette raison que plus incertains sur l'économie générale du tout.

Celse sentit la force des raisonnemens qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen: il permit à l'anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes: il voulut qu'on attendît du temps & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate.

Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité*? Qu'est-ce que l'humanité? sinon une disposition habituelle de cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela supposé, qu'a d'inhumain la dissection d'un méchant? Puisque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on dissèque, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles? Quelle différence mettrez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & disséquer un méchant? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiste, mais c'est en moi pusillanimité; & je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profession les criminels à disséquer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque maniere qu'on considere la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéatre que sur un échafaud; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le spectateur, l'anatomiste & le patient: le spectateur & l'anatomiste, en n'essayant sur le patient que des opérations utiles, & dont les suites ne seroient pas évidemment funestes: le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il réchappoit de l'opération particuliere qu'on auroit tentée sur lui. L'*anatomie*, la médecine & la chirurgie ne trouveroient-elles pas aussi leur avantage dans cette condition? & n'y auroit-il pas des occasions où l'on auroit plus de lumieres à attendre des suites d'une opération, que de l'opération même? Quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne se soumissent, soit à l'injection des liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissassent ou amputer la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les arteres mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on insinueroit la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques, sans y comprendre le nerf, ou essayer quelqu'autre opération sur quelque viscere.

Les avantages de ces essais suffiront pour ceux qui savent se contenter de raisons; nous allons rapporter un fait historique pour les autres. " Au mois de janvier quatre cent
» soixante & quatorze, il advint, disent
» les chroniques de Louis XI, *page* 249,
» *édit. de* 1620, que ung franc archier de
» Meudon près Paris, estoit prisonnier ès
» prisons de Chastelet pour occasion de plu-
» sieurs latrecins qu'il avoit faits en divers

lieux,

» lieux, & mesmement en l'église dudit » Meudon; & pour lesdits cas & comme » sacrilége, fut condempné à estre pendu & » estranglé au gibet de Paris nommé *Mont-* » *faulcon*, dont il appella en la cour de par- » lement: où il fut mené pour discuter de » son appel, par laquelle cour & par son » arrest fut ledit franc archier déclaré avoir » mal appellé & bien jugé par le prevost de » Paris, par devers lequel fut renvoyé pour » exécuter sa sentence; & ce même jour fut » remonstré au roi par les médecins & chi- » rurgiens de ladicte ville, que plusieurs & » diverses personnes étoient fort travaillez & » molestez de la pierre, colicque passion, » & maladie du costé, dont pareillement » avoir été fort molesté ledit franc archier; » & aussi des dictes maladies estoit lors fort » malade monsieur du Boccaige, & qu'il » seroit fort requis de veoir les lieux où les » dictes maladies sont concrées dedens les » corps humains, laquelle chose ne pouvoit » mieulx estre sceuë que inciser le corps d'ung » homme vivant, ce qui pouvoit bien estre » fait en la personne d'icellui franc archier; » que aussi-bien étoit prest de souffrir mort; » laquelle ouverture & incision fut faite au » corps du dict franc archier, & dedens icel- » lui pris & regardé les lieux des dictes ma- » ladies: & après qu'ils eurent été vûs, fut » recousu, & ses entrailles remises dedens: » & fut par l'ordonnance du roi fait très- » bien penser, & tellement que dedens quin- » ze jours après, il fut bien guéri, & eut re- » mission de ses cas sans despens, & si lui » fut donné avecques ce argent.» Dira-t-on qu'alors on étoit moins superstitieux & plus humain qu'aujourd'hui? Ce fut pour la premiere fois, depuis Celse, qu'on tenta l'opération de la taille, qui a sauvé dans la suite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine, il paroît que dans cette question chacun a pris le parti qui convenoit à ses lumieres anatomiques: ceux qui n'étoient ni grands *anatomistes*, ni par conséquent grands *physiologistes*, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien se passer de ces deux titres, sans se départir de celui d'habile médecin. Stahl chimiste, paroît avoir été de ce nombre: les autres au contraire ont prétendu que ceux qui n'avoient pas suivi l'*anatomie* dans ses labyrinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans le sanctuaire de la médecine; & c'étoit le sentiment d'Hoffman auteur de la médecine systématique raisonnée; c'étoit aussi, à ce qu'il semble, celui de Freind: mais il ne vouloit ni systêmes ni hypotheses, dans les autres s'entend; car pour lui, il ne renonçoit point au droit d'en faire. Cet exemple prouve beaucoup en faveur des empyriques, qui prétendoient, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, que les connoissances anatomiques entraîneroient nécessairement dans des hypotheses: mais il n'ôte rien à la certitude des propositions qui suivent.

Premiere proposition. Le corps humain est une machine sujette aux loix de la méchanique, de la statique, de l'hydraulique & de l'optique; donc celui qui connoîtra le mieux la machine humaine, & qui ajoutera à cette connoissance celle des loix de la méchanique, sera plus en état de s'assurer par la pratique & les expériences, de la maniere dont ces loix s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent; donc l'*anatomie* est absolument nécessaire au médecin.

Seconde proposition. Le corps humain est une machine sujette à des dérangemens qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le tissu, & qu'en retranchant des parties. Il n'y a presqu'aucun endroit où cette division ne devienne nécessaire: on ampute les piés, les mains, les bras, les jambes, les cuisses, *&c.* & dans presque toutes les opérations, il y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on ne peut offenser, sans exposer le malade à périr. Donc l'*anatomie* est indispensable au chirurgien.

Troisieme proposition. Le corps est une partie de nous-mêmes très-importante; si cette partie languit, l'autre s'en ressent. Le corps humain est une des plus belles machines qui soient sorties des mains du Créateur. La connoissance de soi-même suppose la connoissance de son corps; & la connoissance du corps suppose celle d'un enchaînement si prodigieux de causes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute sage & toute puissante; elle est, pour ainsi dire, le fondement de la théologie naturelle. Galien,

dans *son livre de la formation du fœtus*, fait un crime aux philosophes de son temps de s'amuser aux conjectures hasardées sur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoroient les premiers élémens de la structure des corps animés. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe.

Quatrieme proposition. Les magistrats sont exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte; c'est sur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuieront leur jugement, & qu'ils prononceront que la personne morte a été empoisonnée, ou qu'elle est morte naturellement; qu'un enfant est mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après sa naissance, *&c.* Combien de contestations portées à leurs tribunaux, où l'impuissance, la stérilité, le temps de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement simulé ou dissimulé, *&c.* se trouvent compliqués! Ils sont obligés de s'en tenir aveuglement aux rapports des médecins & des chirurgiens. Ces rapports sont motivés à la vérité; mais qu'importe, si les motifs sont inintelligibles pour le magistrat? L'*anatomie* ne seroit donc pas tout-à-fait inutile à un magistrat.

Cinquieme proposition. Les peintres, les sculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'*anatomie*, le plus ou le moins de correction de leurs dessins. Les Raphaels, les Michel-Anges, les Rubens, *&c.* avoient étudié particuliérement l'*anatomie*. L'étude de la partie de l'*anatomie* qui est relative à ces arts, est donc nécessaire pour y exceller.

Sixieme proposition. Chacun a intérêt à connoître son corps; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Etre tout-puissant. A ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptomes de sa maladie, quand on se porte mal; de discerner les charlatans; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, *&c.* Aulu-Gelle ne peut souffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoissance de l'*anatomie* importe donc à tout homme.

Histoire abrégée des progrès de l'anatomie. Est-il étonnant après cela qu'on fasse remonter l'origine de l'*anatomie* aux premiers âges du monde? Eusebe dit qu'on lisoit dans Manethon, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne plusieurs siecles avant notre ere, avoit écrit des traités d'*anatomie*. Parcourez les livres saints, arrêtez-vous à la description allégorique que l'Ecclésiaste fait de la vieillesse: *memento Creatoris tui, dùm juvenis es, &c.* & vous appercevrez dès ce temps des vestiges de systêmes physiologiques. Homere dit de la blessure qu'Enée reçut de Diomede, que les deux nerfs qui retiennent le fémur, s'étant rompus, l'os se brisa au dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur; ce poëte est dans d'autres occasions semblables si exact & si circonstancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*anatomie* assez étendu. Dès les premiers âges du monde, l'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries mêmes, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On est convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'*ostéologie* lui étoit parfaitement connue; & Pausanias nous dit qu'il fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. On feroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du sang & de la secrétion des humeurs. Voici là-dessus un des passages les plus frappans. On lit dans Hippocrate: « que les veines » sont répandues par tout le corps; qu'elles » y portent le flux, l'esprit & le mouve-» ment, & qu'elles sont toutes des bran-» ches d'une seule. » Remarquez que les anciens donnoient à tous les vaisseaux sanguins indirectement, le nom de *veines*.

Démocrite cultiva l'*anatomie*; & lorsqu'Hippocrate fut appellé par les Abderitains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit écrit sur la nature de l'homme & des chairs; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut aussi des notions anatomiques; Empedocle, disciple de Pythagore, avoit formé un systême sur la génération, la respiration, l'ouïe, la chair, & les semences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes, les unes contenues dans la semence du mâle, les autres dans la semence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal, & leur pente à se réunir occasionnoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps sonore que l'air vient frapper; la chair étoit, selon lui, un composé de quatre élémens; les ongles étoient une expansion des nerfs racornis par l'air & par le toucher; les os étoient de la terre & de l'eau condensées; les larmes & les sueurs, du sang atténué & fondu; les graines des plantes, des œufs qui tombent quand ils sont mûrs, & que la terre fait éclore; & il attribuoit la suspension des liqueurs dans les syphons, à la pesanteur de l'air.

Alcmeon, autre disciple de Pythagore, passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste de son *anatomie* ne valoit guere la peine d'être conservé; il prétendoit que les chevres respirent par les oreilles: ce que je pourrois ajouter de sa physiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reste d'Aristote ne nous permet pas de douter de ses progrès en *anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ses victoires, c'est d'avoir donné à Aristote huit cens talens, près de onze millions de notre monnoie (*) & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe, s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire à un habile anatomiste, que celui qui en dix ans de travail parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux, auroit bien employé son temps.

Aristote disséqua des quadrupedes, des poissons, des oiseaux & des insectes. Selon ce philosophe, le cœur est le principe & la source des veines & du sang. Il sort du cœur deux veines; l'une du côté droit, qui est la plus grosse; l'autre du côté gauche: ces veines portent le sang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus; ces ventricules communiquent avec le poumon, par deux grandes veines qui se distribuent dans toute la substance. Le cœur est aussi l'organe des nerfs. Aristote confond, ainsi qu'Hippocrate, les nerfs, les ligamens & les tendons. Le cerveau n'est qu'une masse d'eau & de terre, mais il n'en est pas de même de la moëlle épiniere; il donne au foie, à la rate & aux reins la fonction de soutenir & de suspendre les vaisseaux. Les testicules ne sont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte, & deux autres des reins: les derniers contiennent du sang; les premiers n'en contiennent point. Il sort de la tête de chaque testicule ou de l'une de leurs extrémités, un autre canal plus gros qui se recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux; ce canal recourbé est enveloppé d'une membrane & se termine à l'origine de la verge: il ne contient point de sang, mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il se termine, une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Aristote se sert de cette exposition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception se fait, selon lui, du mêlange de la semence de l'homme avec le sang menstruel. Il admet de la semence dans la femme; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les testicules pour des poids semblables à ceux que les tisserans attachent à leurs chaînes pour les tendre; autant en font les testicules sur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition il dit que les alimens se préparent d'abord dans la bouche; qu'ils sont portés par l'œsophage dans le ventre supérieur, & que les veines du mésentere absorbent ce qu'il faut au corps, comme

* Le dictionnaire de Médecine, dont la partie historique de cet article est un extrait, fixe cette somme à 1900000 liv. cette somme est trop peu considérable vu le taux où l'argent est aujourd'hui; mais dans l'hypothese de onze millions il faudroit que chaque talent eût valu plus de treize mille liv. & cette somme exorbitante ne peut être justifiée par le tarif de notre monnoie.

les fibres de la racine des plantes sucent l'humeur terrestre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il emploie l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une esquisse de l'*anatomie* & de la physiologie d'Aristote. J'ajouterai qu'il a fait mention des intestins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, & *rectum*; qu'il connoissoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues; & que le reste de sa physiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoissance de l'économie animale.

Dioclès de Cariste, qui vécut peu après Aristote sous le regne d'Antigonus, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer : mais c'est une erreur. On avoit long-temps avant lui des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où les descriptions anatomiques devroient être expliquées; *& hæc anatomica descriptio*, dit-il, *ex inconibus petenda est.*

Cet art long-temps renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de savans, fut soigneusement étudié par Hérophile & par Erasistrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut sous Ptolomée Soter; Galien dit de lui, que ce fut un homme consommé dans la médecine & dans l'*anatomie*; qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La Nevrologie étoit alors un pays inconnu; Hérophile y fit les premieres découvertes. Un certain Eudeme, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en distinguoit de trois sortes : les uns servoient aux sensations, & étoient ministres de la volonté; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes, & en partie de la moëlle allongée. Les autres venoient des os, & alloient se terminer à des os. Les troisiemes partoient des muscles & se rendoient à des muscles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'ame dans les ventricules du cœur; il disoit que les nerfs optiques avoient une cavité sensible, ce qui leur étoit particulier; & il les appelloit par cette raison, *pores optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du mésentere étoient destinées à nourrir les intestins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier intestin *dodecadactylon*, qui a onze pouces de long. Et parce que le vaisseau qui passe du ventricule droit du cœur dans le poumon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaisse comme une artere, il le nomma *veine artérielle*; par la même raison, il donna le nom d'*artere veineuse* à celui qui va du poumon dans le ventricule gauche : il appella *cloison* les séparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *rétine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna; celui de *pressoir* qui est resté à l'endroit du cerveau où s'unissent les sinus de la dure-mere; celui de *glandulæ parastulæ* à celles qui sont situées à la racine de la verge : il les distingua par l'épithete de *glanduleuses*, de celles qu'il appella *variqueuses* & qu'il plaçoit à l'extrémité des vaisseaux qui apportent la semence des testicules.

Sur ce qui précede on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiste de son temps. Si l'on considere de plus qu'une science ou un art ne commence à être science ou art, que quand les connoissances acquises donnent lieu de lui faire une langue; on sera tenté de croire que ce ne fut guere que sous Hérophile que l'*anatomie* devint un art.

Erasistrate passe pour contemporain d'Hérophile; il se fit aussi un nom célebre par ses connoissances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Erasistrate oserent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus & Ptolémées, princes savans, & par conséquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Erasistrate est celle de *certains vaisseaux blancs*, qu'il apperçut dans le mésentere des chevreaux qui tettent; il reconnut dans sa vieillesse que tous les nerfs partent du cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *ranules*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de sa physiologie; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il

redressa Platon sur l'usage de la trachée-artere, par laquelle ce philosophe & d'autres croyoient que la boisson alloit rafraîchir les poumons.

Après Hérophile & Erasistrate, ces deux fondateurs de l'art *anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation de grands anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits épars dans les ouvrages de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'*anatomie*. On en peut dire autant de Pline le naturaliste, aussi-bien que de son neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur est le siége de l'ame : les poumons ne peuvent jamais être par eux-mêmes susceptibles de douleur. La pulsation de l'artere est la cause du mouvement progressif du sang. Aretée fait partir les veines du foie : il y fait engendrer la bile. L'estomac est la source de la peine & du plaisir ; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux intestins & à l'estomac deux tuniques couchées obliquement l'une sur l'autre : les reins sont des corps glanduleux. Le reste de sa physiologie est fondé sur les connoissances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un systême composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & d'Erasistrate : on a dit de lui qu'il n'avoit embrassé aveuglement aucun parti ; qu'il n'étoit admirateur enthousiaste de personne, & qu'il *étoit pour la vérité contre toute autorité*.

Rufus l'éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célebre qui se présente après Aretée ; on infere de quelques endroits des livres qui nous restent de lui, que les *nerfs* qu'on a depuis appellés *récurrens*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit apperçu dans la matrice quelques vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'*anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. On s'occupa dans tous les temps qui précéderent ces deux anatomistes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût disséquer pour augmenter le fonds des connoissances anatomiques, à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des sciences & des arts, plus on est disposé à croire que les hommes sont très-rarement des expériences & des systêmes en même temps. Lorsque les esprits sont tournés vers les connoissances expérimentales, on cesse de raisonner ; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obstacle qui arrêta les dissections anatomiques. Dans les temps qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chéz les Romains ; la religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus séveres ; les anatomistes en furent réduits à des hasards inopinés ; il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs exposés. Les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource, & ce fut dans les ouvrages des anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & surtout sur les singes, que Galien s'instruisit en *anatomie*. Il nous a laissé deux ouvrages qui l'ont immortalisé ; l'un est intitulé *administrations anatomiques*, & l'autre *de l'usage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il compose un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits ; & j'estime, ajoute-t-il, que la solide piété ne consiste pas tant à sacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes sa sagesse & sa toute-puissance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien possédoit toutes les découvertes anatomiques des siecles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'*anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à celui-là ; c'est du reste le seul reproche qu'on lui fasse.

Soranus, contemporain de Galien, anatomisa la matrice : Théophile Protospatarius écrivit de la structure du corps humain ; dans une analyse des traités anatomiques de Ga-

lien, il dit que la premiere paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines ; qu'il y a deux muſcles employés pour fermer les paupieres, & un ſeul pour les ouvrir ; que la ſubſtance de la langue eſt muſculeuſe ; qu'il y a un ligament fort qui embraſſe les vertebres, & que cela eſt commun à toutes les autres articulations. Oribaſe, *ſinge* de Galien, ne nous a rien laiſſé qu'on ne trouve dans les ouvrages de ſon modele, ſi l'on en excepte la deſcription des *glandes ſalivaires*. Théophile écrivit de l'*anatomie* ſous l'empereur Héraclius.

Nemeſius, évêque d'Emiſſa en Phénicie, diſoit ſur la fin du quatrieme ſiecle, que la bile n'exiſtoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digeſtion, l'éjection des excrémens, & d'autres uſages; idée dont Sylvius de le Boë ſe vantoit long-temps après.

Suivirent les temps d'ignorance & de barbarie, pendant leſquels l'*anatomie* éprouva le ſort des autres ſciences & des autres arts. Il s'écoula des ſiecles ſans qu'il parût aucun anatomiſte ; & l'on eſt preſqu'obligé de ſauter depuis Nemeſius d'Emiſſa, juſqu'à Mundinus de Milan, ſans être arrêté dans cet intervalle de plus de neuf cens ans, par une ſeule découverte de quelqu'importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*anatomie*: il diſſéqua beaucoup; il écrivit: mais au jugement de Douglas & de Freind il écrivit peu de choſes nouvelles; il avança que les teſticules des femmes ſont pleins de cavités & de caroncules glanduleuſes, & qu'il s'y engendre une humidité aſſez ſemblable à de la ſalive; d'où naît le plaiſir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien ; que la matrice eſt diſtribuée en ſept cellules ; que ſon orifice reſſemble à un bec de tanche ; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum* : auroit-il voulu déſigner l'hymen ? Une réflexion qui nous eſt ſuggérée par ce mêlange de choſes fauſſes & vraies, c'eſt qu'il ſemble que les yeux avec leſquels les auteurs ont vu certaines choſes, ne ſont pas les mêmes yeux que ceux avec leſquels ils en ont obſervé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini ſi j'inſiſtois ſur tous les anatomiſtes des ſiecles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit ſi long-temps négligé, fut tout-à-coup repris avec enthouſiaſme. Les différentes parties des cadavres humains ſuffirent à peine à la multitude des obſervateurs : de-là vint que les mêmes découvertes ſe firent ſouvent en même temps dans des lieux fort éloignés, & par pluſieurs anatomiſtes à la fois ; & qu'on eſt très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétends dépouiller perſonne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout diſpoſé à reſtituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me ſera produit en ſa faveur. Après cette proteſtation, qui m'a paru néceſſaire, je vais pourſuivre avec rapidité l'hiſtoire de l'*anatomie*, n'inſiſtant ſur les découvertes que lorſqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la premiere édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomiſa en 1420, & ſes œuvres furent publiées à Veniſe en 1515 : Véſale en 1514 ; André Véſale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalouſie des premiers hommes de ſon temps, & qui donna à ſes ouvrages tant de ſolidité, qu'ils ont réſiſté à toutes leurs attaques.

On pourroit diſtribuer l'hiſtoire générale de l'*anatomie* en cinq parties : la premiere comprendroit depuis la création juſqu'à Hippocrate; la ſeconde, depuis Hippocrate juſqu'à Hérophile & Eraſiſtrate ; la troiſieme depuis Hérophile & Eraſiſtrate juſqu'à Galien ; la quatrieme, depuis Galien juſqu'à Véſale ; & la cinquieme depuis Véſale juſqu'à nous.

Véſale découvrit le ligament ſuſpenſeur du pénis, & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de ſon temps ; & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1521 : on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume ; deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le mal vénérien par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jaſon Deſprez : Alexander Benedictus de Veronne, en 1527 : en 1530, Nicolas Maſſa, qui nous a laiſſé une deſcrip-

tion très-exacte de la cloison du scrotum ; & dans la même année, Michel Servet, espagnol, homme d'un génie peu commun, qui entrevit la circulation du sang, ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur, & dont les titres ne permettent rien de semblable : l'un est *de Trinitatis erroribus* ; & l'autre, *Christianissimi restitutio*. Volcher Coyter, en 1534 ; il naquit à Groningue, & fit les premieres observations sur l'incubation des œufs, travail que Parisanus continua long-temps après : en 1536, Guinterus d'Andernach, qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom, & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique : en 1537, Louis Bonnaccioli, qui découvrit les nymphes & le clitoris, comme des parties distinctes : Vassée de Catalogne, en 1540 : Jean Fernel d'Amiens, en 1542 : Charles Etienne, de la faculté de Paris, & Thomas Vicary, de Londres, en 1545 : en 1548, Arantius, & Thomas Gemini, qui pensa voler à Vésale ses planches anatomiques, dont il n'étoit que le graveur : en 1551, Jacques Sylvius, qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos, de la jugulaire, de la brachiale, de la crurale ; & au tronc de la veine cave qui part du foie, le muscle de la cuisse appellé le *quarré*, l'origine du muscle droit, *&c.* en 1552, André Lacuna : en 1556, Jean Valvedra, qui mérite une place parmi les anatomistes, moins par ses découvertes, que par son application à l'*anatomie* ; il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne ; honneur stérile, car il n'y fructifia pas. Real Colomb, de Crémone, en 1559 ; en 1561, Ambroise Paré, qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste ; & Gabriel Fallope, qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice, qu'on prétend avoir été connue d'Hérophile & de Rufus d'Ephese.

En 1563, Barthelemi Eustachi, dont les planches anatomiques sont si célebres, qui décrivit le premier avec exactitude le canal thorachique, apperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur, & découvrit le troisieme os de l'oreille interne, & les glandes appellées *renes succincturiati*, reins succinturiaux.

En 1565, Botal, dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche, porte le nom : en 1573, Jules Jassolin, auteur d'une excellente ostéologie, extrêmement rare. Dans la même année, Constantius Varole, de Bologne, qui fit la découverte de la valvule du colon, divisa le cerveau en trois parties, apperçut des glandes dans le plexus choroïde, & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole* : en 1574, Jean-Baptiste Carcanus, Milanois, qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert : en 1578, Jean Banister ; Felix Platerus, de Bâle, en 1583. Dans la même année, Salomon Albert, qui disputa à Varole la découverte du colon : en 1586, Archange Piccolhommini, Ferrarois, qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée, & fit d'autres découvertes : en 1588, Gaspard Bauhin, de la même ville, qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste : en 1593, André du Laurent, & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang, mais d'une maniere si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance, & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite : en 1597, Jean Postius, né à Germesheim : en 1600, Fabricius *ab Aquapendente*, (*) ainsi appellé d'une petite ville du Milanez où il naquit ; il fut disciple de Fallope, à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'*anatomie* : il remarqua les valvules des veines, parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie, & tenta de réduire en systême les phénomenes de la génération.

En 1603, Philippe Ingrassias, Sicilien, qui décrivit exactement l'os ethmoïde, & découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1604, Horstius & Cabrole ; en 1605, Grasecius ; en 1607, Riolan, l'habile & jaloux Riolan, qui contesta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graisseuses du colon, nomma les canaux hépa-

* Aquapendente n'est pas dans le Milanez ; c'est une petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, dans la province du patrimoine.

tiques & cyſtiques du foie, & s'apperçut du pli du canal cholidoque.

Parurent en 1611, Vidus Vidius, & Gaſpard Bartholin, qui s'arrogea la découverte des vaiſſeaux lymphatiques; en 1615, Gaſpard Hoffman & Paaw; en 1617, Grégoire Horſtius; Fabricius Bartholet, en 1619; dans la même année, Pierre Lauremberg, Glandorp, grand chirurgien, Jean Remmelin, & Hoffman, qui a travaillé juſqu'en 1667; en 1622, Aſellius de Crémone, qui découvrit les veines lactées; Richard Baniſter, dans la même année; en 1623, Æmilius Pariſanus, qui a fait le ſecond des expériences ſur l'incubation des œufs; en 1624, Malchior Sebizius; Adrien Spigelius, en 1626; Louis Septale, en 1628; dans la même année, Alexander Maſſarias, qui a travaillé juſqu'en 1634; & l'immortel Harvey, qui fit la découverte de la circulation du ſang: découverte qui bannit de la phyſiologie la *chaleur innée*, l'*eſprit vital*, l'*humide radical*, &c.

En 1640, Beſler, qui a écrit ſur les parties de la génération de la femme; en 1641, Thomas Bartholin, Weſling; & Wirſung, qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit; en 1642, Jean Bont; Schneider, qui a traité de la fabrique du nez, de la membrane pituitaire, *&c.* en 1643: Rubbek, en 1650, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaiſſeaux lymphatiques: en 1651, Highmore & Antoine Deuſing: en 1652, Molinettus; Dominique de Marchettis; Warthon, qui découvrit les glandes ſalivaires inférieures; & Pecquet, qui découvrit le canal thorachique, & annonça le réſervoir qui porte ſon nom: réſervoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme, où il n'a pas une forme & une capacité bien décidées.

En 1653, Lyſer, qui a éclairci la méthode de diſſéquer; en 1654, Jean-Chriſtophe Volckammer, Gliſſon & Hemſterhuis; Rolfenck, en 1656; Henri Sigiſmond Schilling, en 1658; en 1659, Vigier & Charleton; Van-Horne, en 1660; en 1661, Stenon, qui découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs; en 1664, Willis qui perfectionna l'*anatomie* des nerfs & celle du cerveau; en 1665, Jean Théophile Bonnet, qui recueillit ce que la plupart des anatomiſtes avoient compoſé, & rendit un ſervice aux artiſtes, en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares; en 1666, Meibom; Needham, qui a écrit ſur la formation du fœtus, en 1667; en 1668, Graaf, qui inventa la ſeringue à injecter, & qui fut l'auteur du ſyſtême des œufs dans les femelles vivipares, ſyſtême engendré par l'analogie, & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669, Jean Mayow, Hoboken, qui a bien écrit des enveloppes du fœtus; & Lower, dont on a un excellent traité ſur le cœur; Kerckringius, en 1670; en 1672, Drelincourt, Diemerbroeck, & Swammerdam, qui s'eſt attaché aux parties de la génération; en 1674, Gerard Blaſius, qu'on peut conſulter ſur l'*anatomie* comparée; en 1675, Briggs, qui décrivit l'œil & apprit à le diſſéquer; en 1680, Borelli, qui tenta d'aſſujettir au calcul les mouvemens des animaux; effort qui, s'il n'a pas été fort utile au progrès de la médecine & de l'*anatomie*, a du moins fait beaucoup d'honneur à ſon auteur, & en général à l'eſprit humain. Dans la même année, Verle, & Rivin qui a des prétentions ſur la découverte de quelques conduits ſalivaires.

En 1681, Grew & Dupré; Stockammer, en 1682; en 1683, Sellini, & Duverney qui expoſa la ſtructure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas; Brown, & Shelhammer qui a étudié l'oreille, en 1684; en 1685, Brunner, qui a examiné les glandes; Bidloo & Wieuſſens, qui a travaillé utilement ſur les nerfs; en 1686 Leal Lealis, Jean Bohn, Ent, & Malpighi, non moins grand phyſicien qu'habile anatomiſte, obſervateur en tout genre, & le premier preſque qui eût aſſez bien vu, pour compter ſur ſes obſervations; Muralto, en 1688; Haverds, dont on a un ouvrage ſur la moëlle des os; en 1691; en 1692, Nuck, qui, ayant obſervé avec plus d'attention que ſes prédéceſſeurs, la ſtructure & la deſtination des vaiſſeaux lymphatiques, les compara à des ſyphons, qui pompent d'un côté le fluide, & le dépoſent de l'autre dans la maſſe du ſang; en 1693, Verheyen, qui fit dans ſa jeuneſſe tant d'obſervations ſur la ſemence.

En 1694, Gibbon & Cowper, qui découvrit

couvrit les glandes de l'urethre, qui porte son nom; Dionis & Ridley, qui a bien connu le cerveau, en 1695; en 1696, Leuwenhoeck dont on a une infinité d'observations microscopiques; Posthius, en 1697; en 1701, Paschioni, Berger & Fantonus; Valsava, en 1704; Francus de Franckenau, en 1705; en 1706, Morgagni, dont on a des choses nouvelles sur la langue, le pharynx, l'épiglotte, les glandes sebacées, l'utérus, le vagin, les mamelles, *&c.* en 1707, Drake, Keil, & Douglas, qui a fait voir que quoique le conduit de la glande parotide fût coupé, on pouvoit, quand l'extrêmité coupée étoit encore assez proche, la ramener dans la bouche & guérir la plaie.

En 1709, Lister; Hovius qui a écrit sur les humeurs des yeux, en 1710; Gœliche, en 1713; Lancisi, qui s'est particuliérement illustré par la publication des tables d'Eustachi, en 1714; en 1719, Heister, chirurgien & médecin si célebre; en 1721, Ruisch, qui poussa l'art des injections si loin, art dont la perfection a confirmé tant de découvertes anciennes, & occasionné celle de tant de vérités inconnues; en 1724, Santorini; en 1726, Bernard Siegfried Albinus, qui a une connoissance si étendue de tout le corps anatomique, & qui s'est fait une si grande réputation par ses tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Eustachi; en 1727, Haller, savant en *anatomie* & en physiologie; le célebre Monro, en 1730, Nichols, en 1733; Cassebohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734; enfin Boerhaave, l'Esculape de notre siecle, celui de tous les médecins, qui a le mieux appliqué l'*anatomie* & la physiologie à la théorie & à la pratique; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Casserius, Bourdon, Palfin, Lieutaud, Cant, *&c.* à qui leurs ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raison ne devroient point être offensés de mon oubli.

Mais je serois impardonnable, & l'on pourroit m'accuser de manquer à ce que je dois à nos académies, si je ne faisois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité passe pour le meilleur qu'on ait sur les parties solides; notre Morand, si connu par ses lumieres & ses opérations; notre Bertin, qui a si bien expliqué les reins; notre Senac, à qui le traité sur le cœur, qu'il nous a donné récemment, assûrera dans les siecles à venir la réputation de grand physicien & de grand anatomiste; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes sur la formation de la voix & des sons n'en sont devenues que plus certaines pour avoir été contestées; & les auteurs de l'histoire naturelle, dont le second volume est plein de vues & de découvertes sur l'*anatomie* & la physiologie.

L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décédés, y introduisit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque grossiere qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres & à en tirer les entrailles. Le squelette paroît être né en Egypte; on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes de différens métaux; on en a trouvé avec les momies; & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siecle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servissent à l'instruction de la jeunesse.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangere, plusieurs siecles avant Hippocrate. On trouve dans Pausanias la premiere dissection légale; Aristodeme voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le pere rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à peu près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui y consacrerent

des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite disséqua soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypotheses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y conservoit par tradition selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit assez que l'*anatomie* étoit très-familiere aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un degré digne de nos éloges. En effet on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même temps les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne fait pas une démonstration d'Euclyde sans connoître celles qui la précedent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'est lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la regle; tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des visceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas déroger à notre reconnoissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomiste, à qui le corps humain a été familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactées, mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé sous un style asiatique bien d'excellentes choses. Il fut le dernier des anatomistes: l'art périt avec lui, & pendant douze cens ans on n'apprit cet art que dans ses livres. Son adresse à faire des expériences passe tout ce qu'on pouvoit espérer de son âge; il en a fait sur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a su vérifier: c'est le fort de Galien, on ne l'y a pas surpassé.

Pour l'*anatomie*, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a disséqué des corps humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes: il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un systême complet de l'art. Vésale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde & contre l'hypothese & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cens ans après Galien, on recommença à disséquer. Tous ces siecles sont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Fréderic II, rappella un art salutaire, sans lequel la médecine ne seroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain: il fit traduire Galien; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siecle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui n'étoient pas faits pour disséquer; elles n'étoient que lecture ou que subtilité: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Berenger de Carpi, le même qui introduisit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'instaurateur de l'*anatomie*. Il disséqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie, qui avoit noirci la réputation d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques dans un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles: il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crâne, ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins; il sépara le premier les deux cartilages arytænoïdes: il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le lire; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers temps, & qu'on a voulu traiter de fable: c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu, que faisoient des cardinaux réguliérement du temps de Berenger.

Berenger fut le précurseur de Vésale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait, mais les muscles les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans; Vésale a connu cet art, avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation, & les liaisons de chaque partie. Ses dessins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vésale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien: il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'*anatomie*; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zélé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon; il vit des valvules dans les veines, dans le temps que Vésale refusoit de les admettre; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vésale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vésale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vésale, mais originales; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbute, en Sicile, fut le premier médecin de cette isle, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à peu près dans le même temps que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophtalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on sait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Realdo Colombo de Crémone fut le disciple & le successeur de Vésale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consulterent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour plusieurs observations particulieres dont il a enrichi son ouvrage: mais l'on doit conserver une juste méfiance sur quelque faits hasardés qu'il s'est permis.

Gabriel Faloppia (Fallope) de Modene, est un des maîtres de l'art, & il a suppléé presque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Vésale. D'autant plus digne d'estime, qu'il mourut à 39 ans; il a suivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modestie sans exemple. Son nom s'est conservé avec les trompes de l'utérus & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'histoire. Ses *Observations anatomiques* sont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Eustachio de St. Séverin, médecin romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope, il étoit dur: son style & ses jugemens se ressentent de son caractere; il protégeoit un peu trop les anciens; mais pour la parfaite connoissance de l'*anatomie*, il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé, & si jamais il a été surpassé, ce n'est que de nos jours. Nous ne savons pas même, si, dans un siecle aussi éclairé, il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait apperçu une certaine inconstance dans le détail de la structure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la structure que la nature suit avec préférence. Ses petits ouvrages sur les reins, la veine azigos, l'organe de l'ouie, &c. sont autant de chef-d'œuvres, tissus de vérités nouvelles sans aucun mélange d'erreur. Il fit sur l'uretere la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capsules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Vésale,) le canal thorachique, la structure intérieure des reins. Il poussa l'angiologie à une perfection qui n'a pas été surpassée; dans les veines sur-tout, il a laissé des dessins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anastomoses de ces vaisseaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en est resté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre sur l'*anatomie*, sont remplies de recherches exactes & de faits nouveaux. Les nerfs sur-tout & les vaisseaux sont exprimés dans leur situation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules César Arantius, disciple de Vésale, n'a laissé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'histoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'utérus spongieux: (dans les animaux il est entiérement musculeux) il nie la communication entre les vaisseaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans les observations les ventricules antérieurs du cerveau sont exposés avec exactitude, & les piés de l'hippocampe, plusieurs muscles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, plusieurs autres objets y sont mieux décrits que dans les anatomistes qui ont écrit avant notre auteur.

Volchercoster de Groningue vécut long-temps en Italie, & fut le disciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna plusieurs petits traités & fit dessiner nombre de squelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes observations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroissent ici pour la premiere fois: il y a des détails sur le mouvement du cœur & sur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enseigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choses nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Césalpin n'a pas été anatomiste, mais son génie lui a fait découvrir ce qui est resté inconnu à bien des anatomistes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient connu, la circulation du sang par le poumon: mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop briévement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'*anatomie*, qui sont d'une extrême rareté, qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, éleve de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lacrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle maniere de démontrer le cerveau, en commençant par la base; il y a découvert la membrane arachnoïde, le pont qui porte son

nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Euftachio les ait faites, mais les planches d'Euftachio n'étoient pas connues quand Varole écrivoit. Dans l'*anatomie* pofthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le mufcle de l'étrier.

Salomon Alberti, profeffeur de Wittemberg, a des prétentions fur quelques découvertes; il a donné la premiere figure de la valvule du colon; il a fait deffiner le premier quelques valvules veineufes; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Difciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par fon ouvrage fur les parties génitales de la femme; il a cependant rejeté l'hymen, il y a fubftitué des caroncules qui n'en font que les débris, & donné des figures d'embryon très-fufpectes. Le livre au refte eft bien écrit.

Uliffe Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomifte: il fe procura des recueils immenfes de raretés, & laiffa affez de manufcrits pour en former une douzaine de gros ouvrages pofthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a fur-tout plufieurs diffections d'oifeaux faites chez Aldrovande par Cortefius, par Coiter: on y trouve auffi une fuite d'obfervations fur le poulet.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier fes ouvrages; il en a donné cependant un nombre confidérable. Le plus intéreffant contient l'hiftoire des valvules veineufes, & plufieurs deffins faits fur le corps humain. Généralement Fabrice differtoit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuifoit guere fon fujet. La fuite d'embryons & de fœtus de plufieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réuffi fur la théorie des mufcles, à laquelle on n'avoit pas touché, & fur laquelle il a donné de très-bonnes idées.

Jules Cafferius, fon difciple, a moins écrit: mais il a mieux réuffi dans les deffins, & il a répandu dans fes ouvrages un certain nombre de découvertes intéreffantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien repréfentée, les mufcles fupérieurs & poftérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Steton, une *anatomie* comparée affez fuivie du larynx & de l'oreille, des figures entiérement neuves des mufcles du dos, dont quelques-uns paroiffent ici pour la premiere fois, plufieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il y a plus dans fes figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de favoir à la connoiffance de l'*anatomie*; mais fon humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de fes contemporains. Il décrivit le premier quelques mufcles, & il perfectionna les defcriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences fur les animaux vivans, & laiffa plufieurs obfervations intéreffantes. Il s'oppofa aux plus belles découvertes de fon fiecle, à la circulation du fang, au canal thorachique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le favoir de Riolan, mais fa *Semaine anatomique* eft pleine de bonnes chofes. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de fon temps; la véritable origine du coracoïdien, l'infertion du mufcle ftylopharingien dans le cartilage thyroïde, plufieurs ligamens, les mufcles interoffeux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaife caufe en foutenant le fquelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius Sanctorius, profeffeur à Padoue, fans être anatomifte, travailla utilement pour la phyfiologie. Il travailla fur les idées vagues des anciens, & réduifit la tranfpiration infenfible au poids & à la mefure; il donna beaucoup de dignité à cette fecrétion, & en fit dépendre en grande partie la fanté. Il auroit mieux fait cependant de nous expofer en détail les mefures qu'il avoit prifes, pour fixer le poids de la tranfpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans fes précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, eft exceffive, la proportion de la tranfpiration à l'urine eft trop grande, & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulfiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de fe fervir du thermometre pour mefurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au dessus de l'urethre & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Gaspard Aselli découvrit les vaisseaux lactées, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné Charles I, sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit inconteſtablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adoptée presqu'universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *anatomie* comparée. Quelques courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipatia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons, que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage est celui de Franc-Hermandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il y a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures productions de ce siecle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épîtres sur le chyle & sur le sang, sont des chef-d'œuvres.

François Sylvius de le Boë, célebre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypotheses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaisseaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par ses expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Vesling de Minde sur le Véser, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a

observé les progrès de la formation du poulet, & donné la dissection du crocodile, de la vipere & de l'hyenne. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau, & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'ostéogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiste, a tenu dans son temps une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques, & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épîtres posthumes de Vesling que lui-même a mises au jour, & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que sa découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hafniensia*) *cista medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactées & lymphatiques & aux visceres : les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemestre d'Amsterdam, fut recommandable par son savoir, son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles : il y a des monstres & des événemens rares. Pour la valvule du colon, elle n'est sûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *Mantisse anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille : il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvey.

Michel Lyser a servi de protecteur à Bartholin; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, professeur de Wittemberg, a écrit sur l'os ethmoïde & sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous côtés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le siége de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau : il est diffus à force d'érudition.

* J. George Wirsung, natif de Baviere, éleve de Vesling, fut assassiné à la porte de sa maison : il avoit découvert le conduit pancréatique & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte ; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont, chimiste, s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs ; refusa à la chaleur le pouvoir de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viscere un ferment, & admit un archée, espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps (pour diriger les fonctions de l'animal.) Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & souvent uniques, dont ses ouvrages sont remplis ; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome : il donna l'*anatomie* du caméléon, & des observations utiles.

Jean Van Horne, professeur à Leide, aima l'*anatomie* avec ardeur, & y consacra beaucoup de travail & de dépense : il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté ; il encouragea Swammerdam, & donna une assez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom, & on y enseigna que les prétendus testicules des quadrupedes femelles, sont de véritables ovaires. Dans quelques observations que Schrader a don-

nées au jour, Van Horne rejette le *processus du péritoine* : il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanael Highmore, anglois, donna un abrégé anatomique : ses planches sont imitées de Vésale, & il est bien loin d'être l'inventeur du sinus maxillaire, mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du testicule, car Highmore n'osa pas prononcer sur sa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronées abrégerent les jours. Avec sa découverte du conduit thorachique, dessiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences sur le mouvement du cœur, la circulation du sang & la respiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il a méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ses découvertes. Son *abrégé anatomique* est rempli cependant de très-bonnes choses, prises du corps humain, que Marchetti a disséqué bien plus fréquemment que ses contemporains, occupés généralement à disséquer des animaux. Ses observations sont nombreuses ; il a vu les arteres bronchiales ; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons ; il a vu l'artere hépatique que la mésentérique produit constamment, mais qui est des plus considérables dans quelques sujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la noblesse de ce royaume, s'illustra dans sa jeunesse & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaisseaux lymphatiques. Nous nous sommes assurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a suivis dans presque toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes observations ; il abandonna l'*anatomie* de très-bonne heure ; & s'illustra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité sur les mamelles, dont il a connu les vaisseaux galoctophores, les conduits du mamelon, *&c.*

François Glisson, professeur de Cambridge, homme profond : son traité du foie a de l'utilité. Glisson a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de sa secrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte ; il a trop appuyé sur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & sur les intestins, il a parlé fort au long de l'irritabilité ; il en a étendu l'empire jusqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement péristaltique, & séparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une description fort détaillée & très-exacte d'un monstre à deux corps, dont la tête paroissoit être née de la confusion des deux têtes.

Thomas Warthon, médecin anglois, a le premier donné un traitécomplet des glandes ; il a renouvellé le conduit salivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de son siecle, qui laissa le plus de vérités utiles à la postérité. Son traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau : il y suit très-bien les branches de la carotide ; il rejeta le réseau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage sur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-considérable d'expériences faites dans l'animal vivant, sur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'estomac, les intestins, sur les glandes de l'intestin, & sur tous les organes des premieres voies.

Thomas Willis, professeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheses, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laisse pas que de se trouver des choses nouvelles, quoique les cadavres humains fussent rares encore, & que ceux des animaux aient trop servi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs ; le centre demi-circulaire, les sillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés, ont été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité *de animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inséré dans les couches optiques. Les descriptions & les figures de la *pharmacie raisonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard

Gerard Blasius, anatomiste d'Amsterdam, un peu trop collecteur, ne négligea pas les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophyse antérieure du marteau: il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son éleve & son commensal, mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighi, professeur de Boulogne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie*: il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal; la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope: ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur temps; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'université des glandes: à ses yeux tous les visceres en étoient composés; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, & il a employé le premier le microscope; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau; il y a placé le siége de la couleur noire des negres; il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans: il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes; ses doutes sur les œufs des quadrupedes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles: il faut lire Malpighi pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à une partie négligée de la physiologie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume; il y a répandu bien des hypotheses & des expériences intérieures.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siecle fecond en découvertes; il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine quand il découvrit le conduit salival qui a conservé son nom; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons; ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupedes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui donna le nom d'*ovaire* aux testicules de la femme: dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypotheses.

Olaüs Borch, qui se fit appeller *Borrichius*, aimoit préférablement la chimie; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta; il fit passer de l'air des arteres dans les vaisseaux lymphatiques Il donna l'*anatomie* de l'aigle & de lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenese & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand duc, eut quelque chose de singulier dans son style & dans sa maniere de traiter les matieres: il s'attachoit

trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le véritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fievres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siecle ; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du systême vasculaire, avec d'autant plus de vîtesse, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un théorême, qu'on a adopté presque généralement ; il y dit que la vîtesse du sang est accélérée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discorsi d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leyde, & fils d'un célebre ministre françois, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits ; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la glande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont ses expériences faites sur des chiens vivans : elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwick, a donné deux ouvrages sur l'arriere-faix de l'homme & du veau. Le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poëte & bel-esprit. Dans les écrits sur l'histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses mêmes, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des viperes n'est pas un poison, quand il passe par les premieres voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture ; mais il a manqué ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration ; & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Regner de Graaf, Hollandois, éleve de Sylvius de le Boë, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares encore, & qu'à la maniere de son siecle de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui ait injecté ; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme ; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la découverte des glandes sébacées des paupieres, dessinées par Casserius, mais méconnues par son interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cause de l'expérience célebre qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit de Vésale, & dans laquelle on conserve la vie de l'animal en soufflant son poumon. Il y a de la physiologie dans ses ouvrages posthumes, & des morceaux anatomiques dans ses dessins faits avec le secours du microscope.

Fréderic Ruysch, apothicaire, & ensuite médecin & célebre anatomiste. Cet homme industrieux injectoit avec beaucoup d'adresse, & séchoit & conservoit ses préparations avec une propreté particuliere à sa nation. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiste titré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous ; il vécut soixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaisseaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypothese de Bils. Dans les observations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de son gland par le corps caverneux de l'urethre. Dans le catalogue de ses raretés, il décrivit la tunique cellulaire

des inteftins, la forme du colon & du *cæcum*; dans le fœtus, l'artere bronchiale & fes anaftomofes, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épîtres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des inteftins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y fubftitua des grains formés par les extrémités pulpeufes des arteres. Dans les *douze tréfors* Ruyfch donne un catalogue de fes raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une fuite d'embryons humains, la ftructure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *adverfaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes obfervations, & les fibres mufculeufes de l'utérus, que Ruyfch croyoit fuffire à l'expulfion du placenta. Il réuffit mieux dans les planches que dans les defcriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie fait allumer & que le travail feul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bertholin, réfuta avec fuccès les erreurs de Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obftina avec une patience & une adreffe qui l'affuroit du fuccès. Sa *thefe inaugurale*, faite pour défendre une erreur, eft pleine de découvertes & de faits intéreffans. Dans le *prodrome*, qu'il partagea avec Jean Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere folide, que Ruyfch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vafculaire des ligamens ronds, &c. Mais fon grand ouvrage fur les infectes, fauvé de l'oubli par la générofité de Boerhaave, furpaffe en fubtilité tout ce qui parut de lui, fi l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce font plufieurs morceaux remplis de l'*anatomie* la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chryfalide le papillon, & d'en voir la fortie. Son ouvrage fur les abeilles eft unique, & fon *anatomie* de l'œil des infectes de la plus grande fineffe. Il a donné fur les grenouilles des expériences très-lumineufes, &c.

Les mémoires pour fervir à l'hiftoire des animaux ont été commencés par Perrault, & continués par du Vernay, de la Hire & Méry. C'eft ce que nous avons de plus complet pour l'*anatomie* comparée depuis Ariftote. Les académiciens fe font attachés préférablement à de certaines parties de l'animal, & ne font pas defcendus dans de grands détails; mais ils ont donné des eftampes magnifiques & plufieurs morceaux très-utiles, comme fur la refpiration des oifeaux. L'*anatomie* de l'éléphant eft excellente, & des découvertes très-intéreffantes font répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes proftatiques inférieures, la ftructure du cœur de la tortue, &c.

Claude Perrault, médecin, architecte & deffinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la fuite des effais de phyfiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne font pas bien exactes. La méchanique des animaux eft fondée fur l'*anatomie* comparée. Perrault y propofa la même hypothefe fur l'ame, qui fit dans la fuite le fonds du fyftême de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, le gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *collegium anatomicum* d'Amfterdam a pour principaux auteurs Blafius & Swammerdam. C'eft un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage fur la génération, de Gautier Needham eft très-bon, quoique fondé principalement fur l'*anatomie* comparée, comme prefque tous les ouvrages de ce fiecle. Il y a un mémoire intéreffant de fa main dans les *tranfactions philofophiques*. Il a fait paffer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaiffeaux lymphatiques.

Richard Lower, médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par fon traité du cœur. L'*anatomie* y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites fur des bêtes vivantes, & un morceau fur le cerveau & fur le mouvement du fang veineux.

Jean Bohn fut chimifte & praticien. Son corps de phyfiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau affez pré-

cis des opinions & des découvertes de ſon ſiecle ; il en juge avec candeur, & preſque avec un peu de ſcepticiſme : il y mêle pluſieurs expériences originales.

Théodore Kerkring, homme ſingulier, ſujet à de fortes paſſions accuſé de grands crimes, & convaincu d'avoir profité de l'induſtrie de Ruyſch, a donné une ſuite de fœtus & de ſquelettes plus que douteuſe pour les dates ; il a donné encore des obſervations, où il y a beaucoup de bon, avec quelques paradoxes. Il uſa beaucoup de parties du corps animal ſéchées & conſervées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau, ce qui n'eſt que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus phyſicien qu'anatomiſte : il écrivit cependant une phyſiologie, à laquelle il appliqua les mathématiques. Il renouvella l'opinion de Galien ſur l'action des muſcles intercoſtaux internes.

Martin Liſter, médecin de la reine Anne, amateur de l'hiſtoire naturelle & des coquillages, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. C'eſt à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo, vue dans le chyle, après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il eſt vrai que cette expérience réuſſit mieux à Muſgrave qu'à Liſter lui-même. Cet auteur a donné l'*anatomie* de pluſieurs animaux de la claſſe des teſtacées : il a donné des diſſertations entieres ſur les humeurs, ſur la reſpiration, ſur l'hypotheſe de Leuwenhoeck, qu'il réfute.

Gaſpard Bartholin, fils de Thomas, écrivit pluſieurs petits ouvrages dans ſa jeuneſſe. Drelincourt réclama ce que Gaſpard avoit donné ſur le diaphragme, petit ouvrage, dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites ſur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proſtates des femmes, attribuées à cet auteur, ſont plutôt des ſinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit ſalivaire ſublingual.

J. Conrad Brunner, annobli ſous le nom de V. Brunn, *baron de Hamerſlein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce ſiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut ſe paſſer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eſt pas eſſentielle à la vie. Il découvrit dans la ſuite les glandes du duodenum, & le ſinus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage ſur la digeſtion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les deſcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleſſe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui ſe refuſoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius fondée ſur l'acidité du ſuc pancréatique. Il écrivit ſur les purgatifs & donna de bonnes obſervations ſur les premieres voies. Ses obſervations ſont pleines de bonnes choſes.

Antoine Van Leuwenhoeck s'appliquoit à polir des verres ; il ſe ſervit de ſes propres microſcopes pour examiner la ſtructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans ſavoir aucune langue, & ſans avoir jamais lu la moindre choſe, il ſut ſe faire un nom célebre par des découvertes & même par des hypotheſes. Sans être abſolument l'inventeur des globules de ſang, il fut cependant le premier qui ſuivit cette découverte, & qui la préſenta dans un grand détail. Il vit le ſang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua pluſieurs circonſtances intéreſſantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle : tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les enviſagea comme les embryons de chaque eſpece, & ne laiſſa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compoſent le muſcle, & les filets qui compoſent la fibre. Il a connu pluſieurs eſpeces de polypes. On lit utilement ſes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature ; mais il faut apporter une ſaine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un aſſez bon ouvrage ſur les animaux quadrupedes à ſang-froid.

Les obſervations de Juſte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyſch, ſont remplies de faits utiles.

Joſeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiſtes de ce ſiecle, & nous trouvons dans ſes ouvrages poſthumes le canevas de preſque tout ce que l'ouvrage de Winſlow a de particulier: il a vu le premier une infinité de choſes, & juſqu'à l'artere centrale du cryſtallin. Il a donné un nombre conſidérable de petites obſervations détachées: mais le ſeul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eſt le traité de l'ouie, dont les planches ſont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier; il a approfondi la ſtructure de la lame ſpirale. Il a laiſſé quantité d'obſervations ſur l'*anatomie* comparée. Dans une controverſe fort animée avec Méry, il défendit la bonne cauſe, mais ſans avantage. Il a diſſéqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baſſins & a défendu le ſyſtême des monſtres originaux. Ses ouvrages poſthumes ſont pleins des meilleures choſes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet ſphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon, qu'un tiſſu cellulaire, & prévint Helvétius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaſtrique, les trois ligamens du colon, & les proſtates inférieures. Il a fait des recherches exactes ſur la valvule d'Euſtachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ſes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreſſantes encore, ſi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour ſauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouſe ne donna à l'*anatomie*, qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage ſur les glandes des inteſtins, qu'il ſuivit le premier en détail, & ſur l'eſtomac des oiſeaux granivores. Il donna encore un aſſez grand ouvrage ſur les inſtrumens de la rumination. On a de lui pluſieurs morceaux détachés ſur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiſte, un peu trop ami des ſyſtêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité ſur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deſſiner en entier, mais à nu. Il travailla beaucoup ſur la circulation du ſang dans le fœtus. Il ſe convainquit que l'artere pulmonaire y eſt plus grande que l'aorte; & en partant de ce principe, il crut devoir renverſer la direction qu'Harvey avoit donnée au ſang qui traverſe le trou ovale: il l'a fait repaſſer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte; cette hypotheſe, après avoir été le ſujet de bien des conteſtations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & travaillé ſur pluſieurs ſujets d'*anatomie* & de phyſiologie. Il eſt quelquefois dans l'erreur, mais il eſt toujours original.

Auguſte Quintin Rivinus, médecin & botaniſte, n'a donné ſur l'*anatomie* qu'une theſe; mais il y décrit l'autre variété du conduit ſublingual, & les conduits par leſquels cette glande s'ouvre en pluſieurs endroits ſous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé ſur la tranſpiration; mais nous n'avons qu'un fragment de ſes expériences. Il a donné deux mémoires importans ſur la voix & ſur ſes organes. Il trouve la cauſe des ſons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Etienne Torenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les muſcles & réfuté la vertu ſtuporifique. Il y a ajouté pluſieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edouard Tyſon a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage ſur l'*anatomie* des pygmées (de l'homme des bois,) qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du ſerpent à ſonnettes, du cochon tayaſſou, du dauphin, du ſarigucja, du verd rond, du tœnia, & du verd à hydatides, ſingulier animal, dont les phyſiciens modernes ont vérifié l'exiſtence.

Amé Bourdon, médecin de Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude; l'expoſition qu'il y ajoute n'eſt pas ſans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nom-

mé entre les anatomistes, à cause de sa *dissertation sur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Néhémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premieres voies, sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Harder de Bâle. Son *Anatomie de l'escargot*, son *Recueil d'observations*, ses *Lettres à Peyer*, sont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particuliere de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans son *Traité sur l'amollissement des os*, des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amsterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la répub. des lettres*, *1686*, est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculeuse placée entre la sclérotique & la choroïde, le muscle de la ruyschienne, les fibres de la rétine, ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman, professeur à Konigsberg, a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'*anatomie* comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le systême des œufs des quadrupedes.

Joseph Zambeccari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la vésicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faisoit écouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revenoient ordinairement des pertes qu'ils venoient de faire, & l'œil se rétablissoit.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques, & a défendu la génération équivoque; plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'*anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée sur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume des Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ses *anatomies* en cire, invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une légere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres, il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck, professeur de Leyde, disséquoit avec dextérité, & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *anatomie* complete des vaisseaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse: ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anatomie des glandes lymphatiques*, & dans son *Adénographie*, de bonnes choses & des expériences utiles, comme celles que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie, celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines, la marche du fœtus depuis l'ovaire, *&c.*

Michel Bernard Valentini, professeur de Giesse, auteur de plusieurs grands recueils, en a donné un sur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuscrit de Rav, où il y a des détails inconnus dans ces temps-là sur l'angiologie, sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl, premier médecin du feu roi de Prusse. La chimie fut son étude favorite: il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux secrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire de mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps, la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obscur & critique; il n'aimoit pas l'*anatomie*, il en croyoit le détail inutile: il faisoit cependant beaucoup de cas

des anaſtomoſes entre les vaiſſeaux de la matrice & du méſentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde de Middelbourg. On a de lui une centurie d'obſervations, où il y a de bonnes choſes. L'auteur a caſſé les jambes à des grenouilles & a ſuivi la reproduction de l'os. Il s'eſt ſervi du même ſecours pour obſerver la circulation du ſang dans les grenouilles. Ses expériences ſur la ſaignée ſont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypotheſe de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna ſur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a diſputées. Il aima les hypotheſes & les controverſes littéraires.

Raimond Vieuſſens, médecin d'un hôpital, ſe livra, auſſi-bien que Chirac ſon ennemi, aux hypotheſes, mais il diſſéqua avec beaucoup d'aſſiduité & d'adreſſe. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il eſt fait d'après l'homme; avant Vieuſſens on s'étoit trop ſervi des animaux. Cet ouvrage eſt d'ailleurs très-bon; les nerfs ſont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne repréſenter que des ſquelettes des nerfs, ſans les muſcles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes auſſi dans l'ouvrage ſur le cerveau. Les ſinus pierreux de la dure-mere y ſont rétablis, après un oubli preſque complet de cent trente ans; les corps olivaires & pyramidaux y ſont ſéparés; pluſieurs faiſceaux médullaires & petits vaiſſeaux du crâne découverts. On y trouve des expériences ſur le mouvement du cœur, &c. Vieuſſens écrivit enſuite ſur la ſtructure des viſceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la celluloſité pour des petits vaiſſeaux, & s'approcha aſſez de l'opinion de Ruiſch qui ne reconnut que des vaiſſeaux dans les viſceres. Il connut la membrane interne de l'utérus que Hunter a nommée *adventitia*; il crut avoir vu la communication des vaiſſeaux du placenta avec ceux de la mere. Vieuſſens a découvert l'acide du ſang qu'on lui diſputa, mais que la poſtérité a confirmé. Le *Traité du cœur* contient un grand détail ſur les arteres & ſur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaiſſeaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La deſcription de l'oreille a de la reſſemblance avec celle que Méry avoit donnée. Vieuſſens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Valſava. Le *Traité des liqueurs* eſt rempli d'analyſes du ſang & de la lymphe. Il y a des obſervations ſur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaiſſeaux de l'uvée, ſon cercle vaſculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien-médecin profeſſeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'aſſiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artiſtes, mais négligées par l'anatomiſte. Il y en a cependant de bonnes, & même des muſcles peu connus. Il revendiqua, avec raiſon, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna auſſi des recherches ſur les yeux des animaux, & ſur des objets phyſiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immenſe d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes obſervations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue (annoncé par Schrader), l'apophyſe antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Buſſiere, chirurgien françois, réfugié à Londres, écrivit avec ſuccès contre l'hypotheſe de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Tranſactions philoſophiques*, la deſcription d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cauſe de l'élégance avec laquelle ſa phyſiologie (*de naturâ humanâ*) eſt écrite. Il y défend par-tout la ſtructure vaſculaire des viſceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné pluſieurs theſes originales ſur l'*anatomie* & une très-bonne diſſertation ſur l'adminiſtration des vaiſſeaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique eſt compoſé, y ſont détaillés. Zeller avoit fait des expériences ſur des chevaux vivans.

Jean-Baptiſte Caldeſi, d'Arezzo, a donné un excellent traité ſur l'*anatomie* des tor-

tues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse, le flux & reflux du sang de l'oreillette & de la veine cave; l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ses glandes & ses conduits salivaires; bien d'autres détails méritent notre attention, mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet; on y trouve sur-tout de bonnes observations sur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyse chimique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chimiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois, & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent, l'analyse de la bile, &c. Un petit traité sur l'hypothese de Stahl, qu'il publia dans sa vieillesse, est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jérôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi; il n'y a pas toujours tort, & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os, sur les différentes especes de lames, sur le suc osseux, & sur l'amollissement des os: ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du côté droit transportées au côté gauche, &c.

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale: il en a vu les cordons; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie, il s'est livré aux hypotheses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypotheses. Il a traité fort au long des glandes articulaires; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste, du cartilage, des vaisseaux, des os, &c.

Alexis Littre, éleve de Méry, a fourni à l'académie un nombre considérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate, les glandes sébacées du gland, le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire, un autre dans la trompe: la trompe appliquée à l'ovaire; il a décrit la luette & le voile du palais; il a donné des expériences sur les noyés; il a pensé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par lesquels le sang suinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrard Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le méchanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque temps un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particuliere de l'homme, Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*anatomie* particulieres sur le nez, les sinus de la pituite, l'os sacrum, quelques muscles des côtes. Dans son supplément il y a plusieurs bonnes expériences sur des animaux vivans, sur des brebis pleines. Verheyen y réfute aussi fort au long l'hypothese de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecins de son siecle, homme d'une modestie & d'une candeur qui peut servir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiste, mais il avoit vu disséquer, & lu les meilleurs livres, il avoit beaucoup manié les préparations de Ruysch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre physiologie qui a été le manuel universel de toute l'Europe, & que les physiologistes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y suit Vésale, Ruysch & Cowper; il réfute l'acide du suc pancréatique de la salive; il s'oppose au systême des fermens. Il a insisté sur les vaisseaux des rangs inférieurs, sur l'erreur du lieu, sur le dessêchement des vaisseaux dans la vieillesse, sur la nature vasculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier il a traité dans un grand détail des glandes simples, & a tâché de défendre le systême de Malpighi. Ce seroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands services qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine des jeunes gens insulter au plus digne mortel qui ait excellé en médecine.

Archibald Pircairn, de la secte des iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le systême des pores figurés & des fermens : il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupart, de l'académie des sciences. Plusieurs mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complete*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Traité sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses*. Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun degré de putridité ne peut faire nager celui d'un fœtus qui est mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien anglois, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, superbement réimprimée après sa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muscles, & isolés, & réunis pour former un membre, ou répandus sur toute la circonférence du corps. De ces planches posthumes, il y en a de très-belles, elles sont dessinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muscles sont attachés, ne sont pas assez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiste. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muscles entiers; rempli les vaisseaux lymphatiques par arteres, & représenté ces vaisseaux dans le pénis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le splenius colli d'Albinus, le trachelomastoïdien, *&c.* il y ajouta un supplément dont les planches sont à lui : il y représenta le canal thorachique sans citerne, les conduits des glandes sublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des prostates inférieures, auxquelles il a laissé son nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans sa réponse à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que son libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Transactions Philosophiques*, il a donné plusieurs squelettes de vaisseaux : il y a remarqué que les arteres du poumon sont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du sang, & donné une bonne *anatomie* de l'opossum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut ensuite professeur en *anatomie* à leyde. Sa conduite se ressentit de sa mauvaise éducation, mais il disséqua avec beaucoup de propreté. Sa these sur les dents est fort bonne, la branche du nerf maxillaire supérieur qui se rend à l'intercostal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la description de la cloison du scrotum, donnée par Ruysch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'académie de Leyde, est très-riche, & contient beaucoup de squelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphitéatre* de Valentini, ne sont pas sans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont suivi, la véritable structure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyse antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches dessinées par Cowper, dont les contours ne sont pas assez exprimés. Ce n'est pas une *anatomie* bien complete, mais il y a beaucoup de choses, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit dessiner le premier le sinus circulaire : il connut le plexus placé sur la glande pinéale, & découvrit plusieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau se soutenir, & même devenir plus sensible après que la dure-mere avoit été incisée. Dans ses observations il remarque que le trou ovale est plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de sa valvule : il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de physiologie; il y réfuta des hypotheses qui régnoient de son temps. Dans son *traité des écoulemens*, il donna une planche dessinée par le Blond, & gravée en couleurs,

où les sinus muqueux de l'uretre sont exprimés.

George Baglivi, de Raguse, médecin romain : il écrivit sur la physiologie, & même sur l'*anatomie*. Il hasarda une hypothese sur les mouvemens de la dure-mere, produits par sa propre structure : il étendit l'influence de ces mouvemens sur toute la machine animale ; il la fonda un peu à la hâte sur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyses de la bile, de la salive ; des expériences sur la circulation du sang, imitées de celles de Malpighi ; une description du cœur de la tortue, &c.

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au sexe & à d'autres circonstances du sujet.

Antoine Valisnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & professeur de Padoue, a beaucoup travaillé sur l'histoire naturelle. L'*anatomie* & la physiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les insectes : il a réussi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'autruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur : dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté : il a cherché dans les différentes passions la cause des changemens de couleur du caméléon, & a donné le mécanisme par lequel ses passions operent. Nous avons encore de Valisnieri une collection considérable de monstres, entre lesquels il y en a qu'on a disséqués avec beaucoup de soin. Un autre ouvrage considérable de notre auteur, c'est son traité de la génération de l'homme : il y combat avec beaucoup d'esprit l'hypothese de Leuwenhoeck ; il trouve bien des difficultés à celle des ovaristes, & conclut à un œuf invisible, beaucoup plus petit que les vésicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choses répandues dans tous les ouvrages de Valisnieri.

M. Sylvestre, médecin François établi à Londres, est le plus dangereux ennemi de l'hypothese de Méry ; il a bien vu que c'est au grand diametre du conduit artériel, qu'il faut attribuer la petitesse de l'aorte.

Jacques Keil est un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches physiologiques ; il est le premier qui, pour faciliter les calculs, se soit servi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaisseaux, & en mesuroit ensuite les lumieres. Malgré le nom imposant de géometre, presque tout ce que Keil a donné n'est qu'hypothese : tel que son systême sur la secrétion, sur le ralentissement prodigieux de la vitesse du sang, sur la force presque nulle qu'il assigne au cœur, sur le mouvement musculaire, il a fait des observations de statique animale, fort différentes de celle de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de solidité du systême de Pacchioni ; il a donné un abrégé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une seconde édition, & ne retint que l'abdomen dans la troisieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choses, dont une partie vient de Méry, dont Fantoni avoit été le disciple. Il est entré sur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes sébacées, & aux autres petites glandes : il a pris la défense de Malpighi contre l'hypothese vasculaire.

J. Marie Lancisy, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie*, en découvrant les œuvres d'Eustachio, & en les publiant. Il a écrit lui-même sur le cœur, sur le mouvement du sang, sur les ganglions, sur la veine azygos & sur les anévrismes. Mais comme il étoit obligé de se servir de mains étrangeres pour les dissections, on ne peut pas y prendre une entiere confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux, des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tiré, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome : il a mis en réputation de petites glandes que

l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faux : il les croyoit destinées à filtrer une lymphe nécessaire pour la conservation des meninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faux : il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui, en comprimant alternativement le cerveau, fit équilibre avec le mouvement du cœur. Les hypotheses n'ont pas réussi ; Pacchioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre ; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'anthropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypotheses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper ; il y a surtout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de temps en temps à Paris & à Leyde : il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes asses bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau ; cela est changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que des theses ; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter : une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoit absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeller le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement ; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la structure des procès ciliaires ; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entiérement original sur la formation du poulet ; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, *&c.*

Antoine Marie Valsalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien : il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duverney. Si d'un côté Valsalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe, une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles ; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas, comme des prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales ; un anneau musculaire modérateur du nerf optique ; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes ; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mémoires physiologiques, sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Henninger, ou de

son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mésentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin, & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches d'Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes. Il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'utérus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *transactions philosophiques*.

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérité d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, *&c.* Les cinq *adversaires* suivans contiennent la critique du théatre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'urethre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cœcum, le colon, sa valvule & ses ligamens. Deux autres épîtres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Valsalva est enrichie de dix-huit épîtres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cœcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le systême de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques; il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum: il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruysch, il savoit dessiner, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geoffroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevisses, qu'on appelle des *yeux*, & sur le renouvellement annuel de l'estomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de son caractere, & par ses utiles travaux sur les insectes, a fourni bien des matériaux dont la physiologie a profité. Il a donné en 1711, la réproduction des jambes de l'écrevisse; & en 1714, le muscle stupéfacteur de la torpille: il a décrit en 1718, la mue de l'écrevisse. Il a beaucoup écrit sur les testacées. Le mémoire sur la digestion des animaux carnivores & granivores est excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaste ouvrage sur l'histoire des insectes, dont nous ne possédons qu'une partie, & dans son art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'ostéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a soutenu la cassation des fibres. Il y parle encore du sinus ophtalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mam-

millaires, du ventricule du septum lucidum: dans la seconde, il réfute par des expériences l'hypothese qui place le siége des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'est point dérangé par l'irritation du nerf intercostal. M. Petit a donné un nombre de mémoires sur les yeux, remplis de détails, & exacts sur la mesure des différentes parties de l'œil, sur la petitesse extrême de la chambre postérieure, sur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le crystallin, sur les vaisseaux de la cornée, sur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*anatomie* de deux fœtus monstrueux, celle de la carpe, & un mémoire sur l'origine du nerf intercostal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Astruc, homme savant & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le systême de la dissolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pitcairn trouvoit dans la contraction musculaire. Dans un de ses derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les arteres vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Bossuet, académicien, & célebre anatomiste. Il a rendu en général de très-bons services à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur situation & dans leur liaison naturelle, & en faisant flotter dans de l'eau les membranes & les villosités des visceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ses muscles, à ses nerfs & à ses vaisseaux; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne sait pas pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix. L'ostéologie fraîche & presqu'entiérement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monstres originaux: il a cherché à concilier les opinions de Méry & de Harvey: il a découvert plusieurs actions musculaires composées ou simples, inconnues avant lui. Nous ne saurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomistes à lire & à relire les ouvrages de Winslow.

J. Baptiste Bianchi a donné plusieurs ouvrages sur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un sphincter: il a cru avoir découvert de nouveaux muscles de l'urethre & de la vessie: il a donné une histoire du foie, avec des planches, dans lesquelles il a fait dessiner des réseaux de nerfs & de vaisseaux lymphatiques: il y a décrit des vaisseaux biliaires hépaticystiques: il a écrit sur les monstres & sur la génération, & a donné plusieurs figures peu vraisemblables d'embryons humains. Vers la fin de ses jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences, par lesquelles on a prouvé l'insensibilité de plusieurs membranes, sans y opposer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à son avantage.

Il y a dans l'histoire du Danube par Marsigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Cheselden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a pas conservé une seule figure de la premiere. Il y a de bonnes choses, plusieurs squelettes de vaisseaux, des os assez bien exprimés, des particularités sur les muscles, &c. Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Fréderic Walther, professeur de Leipsick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pié, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arriere-faix: il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Méry, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de

figures & d'obſervations utiles ſur les vaiſſeaux particuliers du fœtus : différens journaux ont été enrichis de ſes obſervations. Il a travaillé ſur les arteres communicantes du bras, ſur l'utérus, ſur les vaiſſeaux du fœtus ; il a donné une ſuite entiere d'embryons humains ; il a diſſéqué des monſtres, *&c.*

L'*hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée : il y a des analyſes du ſang, une obſervation ſur le ligament rond du fémur, *&c.*

Benoît Stehelin, éleve de Vaillant, a peu écrit, il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide ; il a vu les vaiſſeaux lymphatiques de l'utérus de la femme : il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios eſt reçue dans l'eſtomac du fœtus. Ses planches ſur la génération du poulet ont paſſé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Pruſſe, a donné pluſieurs mémoires ſur l'*anatomie* & ſur la phyſiologie, ſur l'analyſe du ſang, ſur la ſtructure d'un cyclope, ſur la force de l'imagination de la mere, & ſur le méchaniſme avec lequel cette force produit ſes effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une deſcription & une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ſes diſſertations ; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement conſidérable dans la figure de l'œil étoit néceſſaire pour voir diſtinctement à différentes diſtances : il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle muſculeux ſuppoſé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon ſimplifiée ; il n'admet dans ce viſcere qu'une cellulosité, qu'il croit être fermée du côté des intervalles des lobes, avec leſquels elle ne communique point. Il défend la condenſation du ſang dans le poumon ; dans un autre mémoire, il décrit l'eſtomac de l'homme à peu près comme Winſlow : il donne auſſi la deſcription des quatre eſtomacs des animaux qui ruminent. Dans un troiſieme mémoire, il décrit les inteſtins, leur celluloſité, & la nature ſpongieuſe des flocons de la tunique villeuſe. Dans ſon *Economie animale*, il a parlé des vaiſſeaux d'un ſang inférieur ; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites véſicules : oublions ſa controverſe avec J. Beſſe.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné pluſieurs mémoires phyſiologiques & anatomiques ſur les os du nez, ſur l'origine des hydatides, ſur les glandes odoriferes de la civette, ſur un mouton monſtrueux, ſur une carpe androgyne, ſur l'*anatomie* de la ſang-ſue, ſur les ventricules du cerveau, ſur un veau & un faon monſtrueux, ſur l'hermaphrodite Drouard.

J. Erneſt Wreden, chirurgien de Hanovre ; ſes *tables artériologiques* ne ſont point ſans mérite ; ſes deſcriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la récurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de foſſiles, un peu ſingulier & amateur des hypotheſes, a donné avec l'*hiſtoire de l'artere*, une ſuite d'expériences ſur le mouvement du cœur qui ne ceſſe point, lorſqu'on arrache cet organe ; il a ſuivi cette obſervation dans différens genres d'animaux. Le cerveau détruit dans les animaux à ſang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du ſang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley ; il a imité les planches de Véſale : il a fait marcher les arteres de ce viſcere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'éléphant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroi Albinus, né en Allemagne, profeſſeur en *anatomie* à Leyde, fut ſans contredit un des plus grands maîtres de l'art : il s'appliqua de très-bonne heure à la diſſection, ſe propoſa de donner des planches des muſcles ; imagina différens moyens de déterminer plus préciſément leurs attaches, les fit deſſiner par les plus grands maîtres, & ſurpaſſa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna auſſi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques diſſertations particulieres & huit livres d'obſervations académiques. Comme il réuſſiſſoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet

ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la ſtructure des ongles, les dents des enfans, l'organe oſſeux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaiſſeaux du corps vitré (dans la baleine), & pluſieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches ſur la peau & les ongles des negres, ſur les vaiſſeaux des différentes tuniques des inteſtins, ſur le canal thorachique, l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzig, a donné un *abrégé d'anatomie*, qu'on a traduit en pluſieurs langues; une deſcription d'un monſtre, très-bien faite; des variétés du canal thorachique & de l'azygos; la diſſection du caſtor, du phoca, du marſouin; des remarques ſur les noyés, & pluſieurs autres obſervations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit ſur les reins & ſur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques obſervations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Veniſe, de la ſecte iatromathématique, fut un des défenſeurs les plus ſages de cette ſecte. Il a donné ſur les ſecrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute pluſieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la reſpiration, de la force du ſouffle, de la ſtructure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condenſation du ſang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bercoulli ſur le mouvement des muſcles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce ſont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'eſtomac rempli d'air, &c. Albinus révendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une theſe, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de ſon frere ainé, la maniere de remplir d'air la ſeconde cellulaire des inteſtins, & de détruire en même temps la tunique nerveuſe. Il n'a pas connu la troiſieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal eſt ſans doute ſon traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la phyſiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la ſtructure muſculaire de cet organe: il a trouvé dans l'irritabilité la cauſe du mouvement du cœur, & a donné une nouvelle explication de la cauſe qui le fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches ſur l'*anatomie* & la meſure des arteres, ſur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on aſſigne aux veines du poumon; contre le rafraîchiſſement du ſang, contre les vaiſſeaux du moindre rang de Boerhaave, contre la diviſion des globules, contre les calculs ſur la force du cœur, &c. Il y a un grand nombre d'excellentes choſes dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une ſeconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le ſtyle polémique dont on s'eſt plaint.

L'autre ouvrage, ce ſont les mémoires phyſiologiques, dont Senac a orné l'*anatomie* de Heiſter, dont la ſeconde édition eſt plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions Boerhaaviennes, mais il y en a auſſi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé ſur le diaphragme, ſur la reſpiration, ſur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres ſur la ſaignée, publiées ſous le nom de Moriſſon, dans leſquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulſion comme peu de choſe; & l'on y nie que la ſaignée du bras accélere le torrent du ſang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoi de Montbelliard, mort profeſſeur à Péterſbourg, fut un homme de grande aſſiduité, & ne manqua pas d'adreſſe dans les préparations: il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna pluſieurs mémoires dans les commentaires de Péterſbourg, & preſque tous ſont intéreſſans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaiſſeaux lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troiſieme, il décrit le pénis & le ré-

ſeau nerveux qui enveloppe les veines. Il a diſſéqué avec exactitude trois fœtus monſtrueux. La diſſection des hériſſons, les capſules rénales, l'eſtomac, le thymus, ſont les ſujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, profeſſeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu; & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches muſculaires, la ſtructure des os ſont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires ſur la Névrologie & ſur les voies lactées. L'eſſai ſur l'*anatomie* comparée eſt anonyme, mais généralement attribué à Monro: il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choſes ſur les uſages des parties du corps animal. On a encore de Monro pluſieurs mémoires publiés dans ceux de la ſociété d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourriſſante de l'amnios; il entre dans un grand détail ſur le muſcle digaſtrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, ſur le duodènum, ſur les injections, *&c.*

François-Joſeph Hunauld, de l'académie, & profeſſeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires ſur l'*anatomie*, ſur les muſcles lombricaux, les os du crâne, la maniere dont ils ſe ſoutiennent les uns les autres, les ſutures, ſur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus ſémilunaire au cœur; ſur le méchaniſme avec lequel ſe forment quelques variétés, ſur la ſtructure du ſinge. Dans ſa theſe *de ancyloſi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simſon a écrit ſur l'utérus, ſur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, ſur le placenta. Ses ouvrages ſont plus phyſiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croiſſant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une ſplanchnologie, avec des eſtampes faites d'après l'original: c'eſt l'*anatomie* de Winſlow qu'il enſeigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine; il combat Ofrai ſur l'eſpace cellulaire du médiaſtin.

J. Chriſtophe Boldius, le dernier diſciple de Ruyſch, a donné une très-bonne theſe ſur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure, l'inſenſibilité des tendons & de la dure-mere.

Etienne Hales, miniſtre de Teddington, excellent homme & très-bon phyſicien. Son hæmaſtatique eſt un des meilleurs ouvrages qu'on ait ſur la phyſiologie: elle eſt toute en expérience. Il recevoit le ſang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des ſauts; il parvint à eſtimer la vraie force que le cœur exerce ſur le ſang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de vîteſſe que le ſang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé ſur la reſpiration, ſur la cauſe de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la réſorption, qui ſe fait par les veines méſentériques.

George Ehrhard Hamberger, profeſſeur de Jena, de la ſecte iatroméchanique. Il a laiſſé une phyſiologie complete, une diſſertation ſur les ſecrétions, une autre ſur la ſaignée, une troiſieme ſur la reſpiration: c'eſt la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haler. Hamberger ſe permit vis-à-vis de lui des expreſſions dignes d'un autre ſiecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne varioit pas aſſez ſes expériences, & il ne regardoit les objets que d'un côté. Son cœur ſe prévenoit en faveur de ſes découvertes, & s'irritoit des oppoſitions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques Auguſte Blondel mérite notre reconnoiſſance; parce qu'il s'eſt élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere des vices cutanés & les monſtruoſités du fœtus. Plus on a vérifié ces monſtres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des paſſions d'une autre ame, & plus on ſe convainc de la ſolidité des raiſons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suiſſe, fut pendant dix-ſept ans profeſſeur à Gottingue, & ſe retira dans ſa patrie, en refuſant la place de chancelier de cette univerſité, qu'il avoit ſerviedès ſa naiſſance. Il a beaucoup écrit ſur l'*anatomie* & ſur la phyſiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences ſur des animaux vivans

vans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains : nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. These contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert. Sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés; sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunis à la fin dans un seul ouvrage. Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur-tout de la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché; de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elles ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature : celle de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abrégé de Winslow; sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des vésicules séminales, composées de petits intestins aveugles; sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du côté gauche ne le sont pas. Mémoire sur les parties sensibles & irritables; ce mémoire a fait époque, & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang, fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine : causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours après le ventricule gauche; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne sont que des rapprochemens des parties; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire; dévelopemens du fœtus, *&c.* Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens; vaisseaux droits, hémisphere vasculeux; vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & sur-tout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux; vaisseaux du corps vitré & du crystallin; trois lames de la rétine; la choroïde incapable d'être le siége de la vue. Mémoire sur le systême de M. de Buffon; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que ces leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de l'éditeur. Elémens de la physiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous est impossible d'entrer dans un détail sur un livre de cette longueur. Bibliotheque anatomique.

Fréderic Schreiber de Konigsberg, professeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une physiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphysicien. Il a traduit & augmenté la myologie de Douglas; il a donné des mémoires sur les sutures, les os triangulaires, *&c.*

Nicolas Rosen de Rosenstein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*anatomie* & quelques theses, entre lesquelles il y en a une sur le vomissement, fondée sur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*anatomie* & de physiologie, dans lequel il y a des hypotheses fort singulieres; quelques mémoires, entr'autres, sur une écrevisse hermaphrodite; un traité stahlien sur l'ame.

Josias Weitbrecht, professeur à Péters-bourg. On a de lui un ouvrage sur les ligamens. Il partage sur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Plusieurs mémoires académiques sur la vessie; sur la maniere de discerner les os du côté droit d'avec ceux du côté gauche; sur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de sang partie du cœur. Sur les muscles du visage; des theses sur la structure & les fibres musculaires de l'utérus; la contraction de la prunelle; les apophyses mamillaires, &c. Il a suivi dans tous ses ouvrages ses propres dissections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le siége de l'ame dans le corps calleux, sur des expériences trop peu nombreuses; source ordinaire des hypotheses & des erreurs. Il a donné la dissection d'un animal musqué de l'espece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire sur le mouvement des muscles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'usage de la bile, & a donné un mémoire singulier de la formation du cœur construit uniquement sur une hypothese.

Jacques-Théodore Klein, secrétaire de la ville de Dantzig, homme curieux & qui a traité presque toutes les classes des animaux, a donné l'*anatomie* de plusieurs poissons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette classe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux testacées se forme avec l'animal même.

J. Fréderic Cassebohm, professeur à Halle, excellent anatomiste. On n'a que peu d'écrits de sa main, & il est mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné sur l'organe de l'ouie est excellent, & de la derniere exactitude: il est entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la dissection des muscles & des visceres, qui n'est pas sans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du pape, a donné deux mémoires sur les premieres racines des vaisseaux du chyle: il a vu l'eau passer de l'intestin dans les vaisseaux; sur les glandes simples du rectum.

Dominique Gusman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des dissertations sur les corps jaunes: sur les glandes simples & composées des intestins: sur les conduits hépaticystiques, qu'il admet: sur les intestins & les cellules: sur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le systême glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célebre chirurgien, a fait des observations sur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit: & sur les conduits des larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé sur le cal qui remplace l'os; sur la gelée dont ce cal est formé; sur la quantité de bile produite dans un temps donné; sur l'*anatomie* d'un monstre.

Job Baster, Zélandois, a beaucoup travaillé sur les animaux de mer; sur les coquillages; sur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire sur la génération des animaux.

L'ostéologie & la myologie de Jean Bajet ont le mérite d'être copiées sur la nature.

Bryan Robinson, médecin de l'état en Irlande, iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un systême de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine, &c. Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens: sur la grandeur du cœur & sur celle du foie: le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à peu près la même *anatomie* de Winslow. L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a fait des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diametre de la glotte les degrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les visceres sont composés. Il a travaillé sur le rein, dont il rejette les glandes & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects, sur bien des parties du corps humain, comme sur les arteres du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embrasure reçoit l'oreillette, & l'autre s'ouvre dans son artere. Il a découvert, à peu près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testacéothéologie de Lesser: & une *Anatomie* complete de la chenille du saule: ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Poterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les tables d'Eustachio; ce dernier ouvrage est fait avec soin. Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différens périodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, sa théorie n'est point mauvaise: il a attribué la contraction des muscles à un esprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élémens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, éleve de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur ses nerfs, sur les plis du vagin & l'hymen, sont très-bons: il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, &c.

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Konigsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denis, éleve de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force contractive de l'utérus, le placenta, le cordon, &c.

J. Ernest Hebenstreit, professeur en *anatomie* à Leipsick, a donné un bon nombre de theses anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques descriptions de monstres, & des recherches sur les hermaphrodites.

Just Godefroi Gunz, professeur en *anatomie* à Leipsick, & ensuite premier médecin du roi de Pologne, homme savant & appliqué, mais censeur sévere des ouvrages d'autrui, a donné plusieurs theses d'*anatomie*, dans lesquelles il y a généralement ou des opinions ou des observations nouvelles. Il a écrit sur la respiration, sur l'artere maxillaire, sur le mouvement du sang dans la dure-mere, sur le foie, sur l'articulation de la mâchoire inférieure, sur l'utérus, sur les hernies & les parties qui en sont le siége, sur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage sur la transpiration: ce sont des tables dressées par M. Rye, sur sa propre expérien-

ce. Elles different confidérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné fur l'utérus dans l'état de groffeffe, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la phyfique appliquée aux befoins de l'homme : il a donné plufieurs mémoires fur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces : il fuppofe que le périofte forme une premiere lame offeufe qui eft bientôt recouverte d'une feconde, & d'une troifieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur paffe dans les os ; d'autres expériences fur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, profeffeur à Halle, a donné plufieurs bonnes thefes d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans lefquelles il repréfente un monftre, l'utérus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Raauw, neveu de Boerhaave, profeffeur à Péterfbourg, grand anatomifte, mais fourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde eftime fon *Traité de la perfpiration Hippocratique* ; il y a une infinité de détails anatomiques originaux, fur le fuintement des matieres fines, injectées au travers des membranes ; fur la ftructure des membranes & leur tiffu extérieur ; fur la ftructure de la peau, *&c.* Dans un autre ouvrage fur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes chofes fur la ftructure des mufcles, fur l'effet des bleffures du cerveau & des meninges : il a donné d'amples defcriptions de deux monftres, & il a défendu les monftres accidentels. Dans un mémoire fur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-confidérable, traite de la fibre, de la glu dont elle eft compofée, du tiffu cellulaire, *&c.*

François Boiffier de Sauvages, profeffeur de Montpellier, iatromathématicien, mais de la fecte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raifonnement. Nous ne pouvons accufer que fes principaux ouvrages. Théorie de la fievre : M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aifément que fon mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur eft elle-même mife en mouvement par le cœur : on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'oppofa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaiffeaux libres, quand une partie des vaiffeaux eft bouchée par l'obftruction. Théorie de l'inflammation, le cœur eft mis en mouvement par l'ame & non pas par le ftimulus ; la dilatation des arteres dans le pouls, *&c.* Notes fur l'hæmaftatique de Hales ; expériences fur la contraction des arteres, fur l'adhéfion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, *&c.* Théorie du pouls & de la circulation : M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourciffent l'artere coupée. Le mufcle fe contracte bien plus que le calcul ne le permet. La fomme des lumieres de tous les petits vaiffeaux eft décuple de la lumiere de l'aorte. Differtation fur la maniere dont l'air agit fur le corps humain : le poumon eft regardé comme un réfervoir dans lequel le fang peut être diverti. Elémens de phyfiologie : il y a bien des expériences & bien des hypothefes dans cet ouvrage qui eft un précis. De la puiffance de l'ame fur le cœur : M. de Sauvages l'admet entiere. Plufieurs differtations fur les yeux ; un mémoire fur la caufe du pouls ; un autre fur l'action des mufcles intercoftaux externes ; un autre fur la force vitale de l'ame, *&c.*

Claude Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, phyficien & anatomifte. Il a beaucoup écrit. Ses ouvrages font mêlés d'hypothefes & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'eft le traité fur l'oreille, dont les planches font bonnes. Cependant M. le Cat ne fut pas trouver les deux communications du nerf ptérigoïdien avec l'intercoftal & le nerf dur. Le traité des fens eft enrichi de plufieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapiffe la face intérieure de la fclérotique. Deux écrits fur les nerfs & les mufcles, pleins d'hypothefes. M. le Cat place le fentiment dans les meninges : il voudroit foutenir la communication de la dure-mere fur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raifonnemens contre l'infenfibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties infenfibles. Les mémoires fur la couleur noire des negres, & fur la caufe de l'évacuation périodique,

font entiérement fondés fur des hypothefes.

David Corneille de Courcelles : a donné deux ouvrages fur les mufcles ; dans le premier, il donne les figures des mufcles du pié ; dans le fecond, les mufcles du vifage font deffinés avec beaucoup de propreté : & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne font point à méprifer.

Jean Nathanaël Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomiftes qui a réuffi le mieux dans les injections ; tout ce qu'il a écrit eft bon, mais fur-tout fon mémoire fur la ftructure des floccons qui compofent la tunique interne des inteftins : de très-belles planches repréfentent le réfeau vafculaire, les petites glandes, & la bulle chyleufe, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere eft reforbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, fon fecret pour mouler en argent les vaiffeaux des vifceres; & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre des petits animaux fous le microfcope, il a laiffé un affortiment précieux de préparations anatomiques.

Jofeph Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomiftes, par les expériences qu'il a faites fur les animaux en vie ; il a nié le mouvement périftaltique ; il a cherché dans l'air & dans la chaleur la caufe principale du mouvement du fang. Il eft affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur fur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences fur le polype : il a écrit des obfervations microfcopiques, dont une partie regarde la circulation du fang, & d'autres fujets phyfiologiques.

J. C. Wilde a donné des obfervations anatomiques dans les mémoires de Péterfbourg.

Clifton Wintringahm, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre confidérable d'expériences fur les mefures & les forces de différentes arteres ou veines du corps animal, & il en a déduit des conféquences très-importantes pour la phyfiologie. Les veines généralement réfiftent mieux à la dilatation que les arteres ; & les petites arteres font plus fortes que les troncs. Les arteres du baffin font plus foibles que les arteres voifines, & les veines y font plus fortes, &c.

Benjamin Hoadley, médecin, bel efprit, auteur d'une piece de théatre eftimée, a donné, fur la refpiration, un mémoire dans lequel il défend une hypothefe erronée, mais qui renferme des expériences curieufes.

Pierre Demours a donné plufieurs mémoires fur l'œil, fur les fibres de l'iris, fur une membrane nouvelle de l'humeur aqueufe ; il a donné auffi deux mémoires fur l'accouplement des falamandres & des crapauds.

La thefe de Fréderic Liebegott Pitfchel, fur la glaire articulaire, eft bonne, & contient des obfervations intéreffantes fur les glandes de Havers.

Jofeph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Valachie, établi depuis à Rennes, a donné plufieurs ouvrages d'*anatomie* & de phyfiologie : fon oftéologie eft très-bonne & très-complete, il s'eft oppofé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, fur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets fphénoïdiens : les fibres de l'eftomac du cheval, très-femblables à celles de l'eftomac de l'homme ; les fibres de celui-ci ; les vaiffeaux que la veine ombilicale donne au foie : les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des efprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parfons, médecin de Londres, a écrit fur les voies urinaires, fur la génération, fur les hermaphrodites, fur le mouvement mufculaire, fur la phyfionomie produite par l'action fréquente des mufcles qui fervent de caractere à certaines paffions ; il y a de lui plufieurs mémoires dans les Tranfactions philofophiques, qui roulent généralement fur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomifte & médecin : fon édition de l'*Anatomie* de Palfyn eft en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires fur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, &c. Il eft entré avec M. Bouvart dans une controverfe anatomique qui dure encore. M. Petit eft pour la latitude dans le terme de l'accouchement ; il a donné à cette occafion une théorie nouvelle de la caufe de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrard Fabricius, profeffeur à Helmftadt, homme philofophique entiérement livré aux études : il a donné un abrégé

sur l'administration anatomique, & plusieurs bonnes theses sur l'*anatomie*.

J. Daniel Schlicting, médecin à Amsterdam, a donné une description des organes de la génération, mais sur-tout un mémoire sur le mouvement du cerveau qui dépend de la respiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure : on a de lui plusieurs mémoires anatomiques & physiologiques.

François David Hérissant, de l'académie ; ses mémoires sur la formation des os, des dents & des coquilles sont intéressans ; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vasculaire en même temps) des os, subsiste même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en dissolvant la terre dont il est recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'estomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit sut les glandes, sur le tissu cellulaire, sur le pouls : il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles sont comprimées, mais par un effet de leur irritation. Il a admis une force contractive puissante dans le tissu cellulaire, & assigné à chaque viscere un pouls caractéristique.

Casimir Christophe Schmiedel, médecin du corps du margrave d'Anspach, a écrit sur l'origine du nerf intercostal (qu'il dérive en partie d'une cellulosité sortie des membranes de la carotide) ; sur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre ; sur quelques anastomoses des arteres ; sur les vaisseaux lymphatiques du foie.

Fréderic Guillaume Hensing, professeur à Giessen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theses utiles sur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyses.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des observations anatomiques nombreuses & intéressantes, sur les sinus du cerveau ; sur les parties génitales de la femme, sur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, sur les enveloppes du testicule ; sur la valvule d'Eustachio ; sur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les Transactions philosophiques, contiennent des tables très-exactes sur la transpiration insensible, dressées sur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Genève, philosophe, a donné dans son *insectologie*, des expériences très-intéressantes sur la fécondité des pucerons, sans aucun mêlange du mâle ; sur la réparation des parties dans différentes especes de vers. Ses *considérations sur les corps organisés*, & sa *palingénésie*, contiennent un systême sur la génération, sur les polypes & sur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes préformés, & qui se développent. L'*Essai analytique sur les facultés de l'ame*, est une théorie méchanique sur la formation des idées, leur association, la volonté, *&c.* Il a donné des mémoires académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatiques du calmar ; sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le systême animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systêmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siecle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus : il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulosité, par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est fermée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Haller ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines ; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches, la nature insensible des tendons, des ligamens, *&c.* M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le p acenta, & que nous appellons *chorion*, est selon lui une membrane surnuméraire produite par la tunique intérieure de l'utérus : il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie; il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles; sur le strabisme; sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle, dont treize tomes roulent sur les quadrupèdes, le second est destiné au mystere de la génération, M. de Buffon reconnoît, & dans la liqueur fécondante du mâle, & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, sur lesquelles elles se sont moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unissent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales: de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie; un traité sur la nutrition, l'accroissement, la durée de la vie, les tables mortuaires, *&c.* Dans le III^e^ tome, M. de Buffon traite des sens, & surtout de la vue, de la couleur des negres, *&c.* Ce que M. de Buffon donne sur les animaux, appartient à leur partie physique. Dans le XII^e^ tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entiérement; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIII^e^ tome, M. de Buffon reprend ses moules intérieurs, & les deux puissances formatrices, l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'est associé à M. de Buffon pour son histoire de la nature: les dissections des quadrupèdes sont de lui; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales, sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée, comme les visceres, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve plusieurs animaux dont l'*anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entiérement de M. d'Aubenton; on y trouve des monstres, des maladies, de l'*anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hypomanès, les os du manmoulh, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier: on a de lui trois mémoires anatomiques ou physiologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & sont plus nombreuses. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere; un troisieme sur la coëne du sang: dans une these il a donné une hypothese sur la secrétion animale.

Joseph Marie de la Sône, de l'académie, premier médecin de la reine: on a de lui quelques mémoires physiologiques sur les capsules rénales; sur la structure des os; sur la formation des dents; sur la structure de la rate & sur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Genève, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit donné Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait sur ces animaux un nombre considérable d'expériences très-fines & très-lumineuses. Le monde apprit par le succès de ses expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, poussent des bourgeons dont se forment de nouveaux animaux; qu'on peut même, par des incisions forcer ces animaux de se multiplier, & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné plusieurs autres mémoires sur différentes especes de polypes, dont plusieurs se divisent & se partagent en deux animaux, & dont d'autres especes ont un tronc commun avec plusieurs têtes, gouvernées par des volontés différentes & opposées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre considérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs sont représentés avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiste, & la bonté du dessin dépendoit du chirurgien qui disséquoit pour lui. Il ne

faut cependant pas se livrer aux singulieres idées de Gautier sur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eisenman, professeur de Strasbourg, a donné une dissection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'insensibilité du périoste & des tendons.

J. Joseph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'ostéologie de Monro, de très-belles planches dessinées par une dame. Il a donné une anthropotomie & un abrégé d'*anatomie* : on a de lui de bons mémoires sur les fibres musculeuses de la matrice, sur les mesures du fœtus de différens âges, *&c.*

Pierre Camper, professeur de Groningue, a donné plusieurs ouvrages intéressans. Il y a deux tomes de dessins anatomiques du bras & du bassin, qui sont de sa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piqûre des nerfs les accidens qui surviennent à la saignée, & que l'on met sur le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore l'*anatomie* de l'estomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie, du cachalot, du cerveau de plusieurs poissons, des organes de la génération du pipa, & de la descente graduelle du testicule dans le scrotum.

Auguste-Jean Roesel, peintre, a travaillé avec succès sur les insectes & sur les grenouilles : il a donné l'*anatomie* de plusieurs de ces animaux, & des écrevisses, & l'histoire naturelle des polypes. Ses planches sont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Guèr*) sénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes observations sur les insectes, sur l'*anatomie* des chenilles & des papillons, sur leurs fonctions animales, sur le volvox ou protée, sur une scolopendre qui perd deux piés dans sa seconde métamorphose, *&c.*

M. Arlet a donné un mémoire utile sur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Fréderic Meckel de Wezlar, professeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomistes du siecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de son temps. Dans sa these inaugurale il a donné une excellente description du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une description très-complete de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercostal, & à la branche dure de la septieme paire. Il a donné encore une description très-complete de la septieme paire, & il auroit continué d'enrichir la nevrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artistes assez exacts pour exécuter les dessins de ses préparations. Dans un autre mémoire il a donné des observations intéressantes sur les vaisseaux lymphatiques, sur la structure des glandes conglobées, sur les causes qui rendent l'oreillette & le ventricule gauche plus étroits que les mêmes cavités du côté droit ; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau ; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des dessins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *anthropotomie* & dans son *ostéographie*.

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrêmement roides, & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnauld, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-Charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, *&c.* Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris, a

a donné, sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamstchatka & de-là en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'isle de Beering, trompa l'ennui d'une isle inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, *&c*. L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gottingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du crystallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Roederer de Strasbourg, professeur de Gottingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralytique; un autre sur l'*anatomie* d'un ours; un livre sur l'utérus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; l'*anatomie* des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur l'*anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le systême de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin; écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, *&c*. mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Leipsick, mort jeune, avoit donné des theses entiérement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie, accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'utérus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles dans ses observations.

J. Jacques Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouat. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné l'*anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers & sur l'animal, qui sert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la classe des corallines.

Gualther, V. Doeveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait, pendant ses études, des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-temps après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé de convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences sur cette puissance animale.

Jacques Chrétien Schaeffer, ministre à Ratisbonne, physicien. Il a donné l'*anatomie* de plusieurs insectes, & sur-tout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvé justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce temps-là à Gottingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal. J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Asche sur le premier nerf de l'épine du dos. David Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une vésicule de l'ovaire se gonfle dans la conception, & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de M. de Haller & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Toseti, des écoles pies de Rome, a fait, avec soin, un grand nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Cæsario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait, avec succès, des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc Antoine Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur l'*anatomie* & sur la physiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le systême de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une replique raisonnable.

Charles Nicolas Jenty, chirurgien françois établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amédé Walter, anatomiſte de Berlin, a fait une oſtéologie pleine de bonnes obſervations, & ſur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce ſur la couleur du ſang.

Touſſaint Bordenave, profeſſeur en chirurgie de Paris, a défendu le ſuc oſſeux contre le ſyſtême du période, & l'inſenſibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre praticien & profeſſeur à Vienne, a été dans des ſentimens contraires, & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'inſenſibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches phyſiologiques dans ſes obſervations cliniques, ſur la chaleur du ſang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le paſſage ouvert des clyſteres juſqu'à l'eſtomac, *&c.*

Laurent Clauſſen a donné une bonne theſe ſur le duodenum.

Robert Ramſay, profeſſeur à Edimbourg, a fait, en préſence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'inſenſibilité des tendons.

J. Baptiſte Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires ſur l'effet de la putridité, ſur le développement de l'alkali volatil, & ſur ſa prompte diſſipation, ſur la coëne, *&c.*

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour ſon illuſtre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets oſſifiés du perioſte.

Charles Fréderic Wolf, profeſſeur à Péterſbourg, a écrit ſur la génération & ſur la formation des animaux. Ses obſervations ont été faites ſur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expanſive & une force réſiſtante forment les vaiſſeaux & le fœtus même, ſans le ſecours du cœur & avant que le cœur ſoit formé lui-même : que le cœur & les inteſtins commencent par être des ſurfaces planes, qui ſe ferment dans la ſuite : que le pere n'eſt néceſſaire pour la génération, qu'à cauſe de la force nourriſſante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George Chriſtiern Reſchel a donné des theſes utiles ſur la circulation du ſang vue au microſcope, ſur la formation des os, ſur la ſéparation des épiphyſes.

Balthazard Adam Stier ſur une nouvelle membrane de l'œil. C'eſt la lame intérieure de la choroïde, qu'il ſépare de la ruiſchienne.

Simon Pierre Pallas, s'eſt attaché à l'*anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné juſqu'ici eſt tiré de la nature même.

Felix Fontana, profeſſeur de Piſe, a donné pluſieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de pluſieurs faits nouveaux & de loix obſervées avec ſoin. Il a remarqué les cauſes de l'erreur de Laghi & des autres antagoniſtes de l'inſenſibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeſte de la vipere. Il a confirmé les globules de ſang contre des obſervations mal-faites, & travaillé avec ſuccès ſur l'épididyme; il a fait voir que l'iris ſe contracte ſans être irritable.

J, Fréderic Lobſtein, profeſſeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent diſſecteur, qui a débuté par une très-bonne theſe ſur le nerf acceſſoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences inſtructives ſur les variations de la chaleur animale ſous différentes circonſtances; ſur l'énorme degré de chaleur dans lequel l'homme peut reſpirer; ſur les dilatations & les retréciſſemens de la poitrine qui naiſſent des paſſions, des alimens & d'autres cauſes peu connues.

Dominique Cotunni (Cotunnius) de Naples, anatomiſte dont on eſpere beaucoup. On en a des obſervations des plus fines ſur l'oreille interne, ſur l'humeur du veſtibule, ſur les canaux par leſquels M. Cotunni préſume qu'elle rentre dans le ſang; ſur la ſtructure du nerf, ſa gaîne cellulaire, l'humeur dont elle eſt abreuvée; ſur les glandes, dans leſquelles réſide le poiſon variolique, *&c.*

Joſ. Thadée Klinkoſch, de Pragues, a donné des diſſections de monſtres fort exactes.

Charles Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguſte Wrisberg. Tous ſes ouvrages ſont bons, & il y a beaucoup de travail dans ſes écrits ſur les petits animaux, ſur l'embryon, *&c.*

Henri Palmatius Leveling. Bonne theſe ſur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie, a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermisseaux spermatiques ont constamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, *&c.* L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & les membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Fermin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, sa simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

* M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siecle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'hippiatrique, où l'*anatomie* du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni l'*article* HIPPIATRIQUE.

Rappellons ici l'*Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différents mémoires imprimés entre les *Transactions philosophiques.* Il a découvert les vaisseaux lactés & lymphatiques, & le conduit thorachique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupedes à sang froid, & dans les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupedes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la respiration.

La these d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée : & celle de J. Michel Roederer, sur la bile & sur la valvule du colon sont très-bonnes.

M. Descemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuse, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit sur l'œil, & a donné des mémoires intéressans sur la maniere dont se fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes se réparent.

Nous espérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à dessein ceux qui ne sont pas originaux, & qui ne sont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

Voilà les hommes utiles auxquels nous sommes redevables des progrès étonnans de l'*anatomie.* Si nous n'ignorons plus quelles sont les voies étroites qu'ont à suivre les liqueurs qui se séparent de nos alimens ; si nous sommes en état d'établir des regles sur la diete ; si nous pouvons rendre raison du retour difficile de la lymphe ; si nous savons comment par des obstructions causées dans les vaisseaux qui les portent, ces vaisseaux sont distendus ou relâchés, & comment il s'ensuit une hydropisie plus ou moins considérable, suivant que ces vaisseaux sont plus ou moins gros ; si nous nous sommes assurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & si nous avons vu disparoître le triumvirat & toutes les visions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boë sur la fermentation nécessaire à la digestion : si nous avons vu cesser les suites fâcheuses des blessures du conduit de la parotide ; si nos humeurs sont débarrassées de ces millions d'animalcules

dont elles fourmilloient ; si le réservoir de la semence de la femme nous est enfin connu ; si l'homogénéité de cette semence, de celle de l'homme, & d'une infinité d'extraits de substances animales & végétales, est constatée ; si tant d'imaginations bizarres sur la génération viennent enfin de disparoître, *&c.* c'est aux découvertes des anatomistes dont nous venons de parler, que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes sont donc de la derniere importance. La moindre en apparence peut avoir des suites surprenantes. C'est ce pressentiment qui occasionna sans doute entre les anatomistes des contestations si vives sur la ramification d'une veine ou d'une artere, sur l'origine ou l'insertion d'un muscle, & sur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort essentielle au premier coup d'œil.

Une conséquence de ce qui précede, c'est qu'il n'y a rien à négliger en *anatomie*, & que plus l'art des dissections s'est perfectionné, plus l'art de guérir est devenu lumineux. Par quel penchant au paradoxe semble-t-on cependant mettre en question si les connoissances d'*anatomie* subtile & recherchée ne sont pas superflues ? est-ce sincérement qu'on ferme les yeux sur les avantages de la connoissance de la distribution des plus petits canaux des arteres & des veines, & de la communication de ces vaisseaux les uns avec les autres ? n'est-ce pas l'injection qu'on y fait qui a completé la démonstration de la circulation du sang ? Un homme sans étendue d'esprit & sans vues lit un recueil d'observations microscopiques ; & du haut de son tribunal, il traite l'auteur d'homme inutile ; & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions, quand il verra ces observations qu'il a tant méprisées, devenir le fondement d'un édifice immense ? Il changera de ton ; il fera l'éloge du second ouvrage, & il ne s'appercevra seulement pas qu'il est en contradiction, & qu'il éleve aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la spirale sont les parties les plus déliées d'une montre, mais n'en sont pas les moins importantes. Assurons-nous des découvertes : mais gardons-nous de rien prononcer sur leurs suites, si nous ne voulons pas nous exposer *à faire un mauvais rôle*. Sans la connoissance de l'*anatomie* déliée, combien de cures qu'on n'eût osé tenter ! Valsalva raconte qu'une dame se luxa une des cornes de l'os hyoïde, & que la suite de cet accident fut de l'empêcher d'avaler. Le grand anatomiste soupçonna tout d'un coup cette luxation & la réduisit. Il y a donc des occasions où la connoissance des parties les plus petites devient nécessaire. Mais de quelle importance ne seroit-il pas de découvrir, si l'air porté dans le poumon suit cette voie pour se mêler au sang ; si la substance corticale du cerveau n'est que la continuation des vaisseaux qui se distribuent à ce viscere ; si ces vaisseaux portent immédiatement le suc nerveux dans les fibres médullaires ; quelle est la structure & l'usage de la rate, celle des reins succincturiaux ; celle du thymus, *&c.*

Contestera-t-on à Boerhaave que si nous étions mieux instruits sur les parties solides, & si la nature des humeurs nous étoit bien développée, les loix des méchaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration, peuvent se déduire des principes les plus simples ? Quoi donc, n'est-il pas constant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain, la moindre configuration a sa raison ; que tout tient par des dépendances réciproques, & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pousser aussi loin que nous le pourrons l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale, & qui en fait un tout ; en un mot, que plus nous aurons d'observations, plus nous serons voisins du but que l'*anatomie*, la physiologie, la médecine & la chirurgie doivent se proposer conjointement.

Mais puisque l'étude de l'*anatomie*, même la plus déliée, a des usages si étendus ; puisqu'elle offre un si grand nombre de découvertes importantes à tenter, comment se fait-il qu'elle soit négligée, & qu'elle languisse, pour ainsi dire ? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir, & je serois bien satisfait d'entendre là-dessus leurs réponses.

Nous avons défini l'*anatomie ;* nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions ; nous avons exposé ses progrès le

plus rapidement qu'il nous a été possible, pour ne pas tomber dans des répétions, en nous étendant ici sur ce qui doit former ailleurs des articles séparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons passer aux distributions différentes de l'*anatomie*.

On divise l'*anatomie*, relativement au sujet dont l'anatomiste s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'*anatomie humaine*, qui est absolument & proprement appellée *anatomie*, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent *anthropologie*.

L'*anatomie comparée* est cette branche de l'*anatomie* qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particuliere, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'*anatomie comparée des estomacs*, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions de se nourrir, ont l'estomac très-petit, en comparaison de certains animaux qui, évités par les autres animaux qu'ils dévorent, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner, & à qui il semble que par cette raison la nature ait donné un estomac capable de contenir de la nourriture pour long-temps. *Voyez* ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'*anatomie comparée*, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui se passe en nous, à une plus parfaite connoissance du corps humain. C'est la méthode qu'Aristote a suivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Mais qu'on se propose ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la dissection, s'appellera toujours *anatomie comparée*.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux différens qui couvrent la surface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a disséqués, on trouvera l'*anatomie comparée* bien imparfaite.

Le sujet de l'*anatomie* ou le corps, se divise en parties organiques, & en parties non organiques; en parties similaires, & en parties dissimilaires, spermatiques, &c. *Voyez* ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La division la plus ordinaire est celle qu'on fait en parties *solides*, & en parties *fluides*; ou en parties *qui contiennent*, & en parties *qui sont contenues*. *Voyez* SOLIDE, FLUIDE.

Les parties solides sont les *os*, les *nerfs*, les *muscles*, les *arteres*, les *veines*, les *cartilages*, les *ligamens*, les *membranes*, &c.

Les parties fluides sont le *chyle*, le *sang*, le *lait*, la *graisse*, la *lymphe*, &c.

Voyez à leurs articles, OS, NERF, MUSCLE, ARTERE, VEINE, &c. CHYLE, SANG, LAIT, &c.

Quant à l'art d'*anatomiser*, *voyez* ANATOMIQUE. *V.* DISSECTION, DISSÉQUER.

Il ne nous reste plus pour achever cet article, & offrir en même temps au lecteur un traité d'*anatomie* aussi complet qu'il puisse le desirer, que d'ajouter ici l'explication de nos planches. Cette explication formant proprement l'*anatomie*, seroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos *figures*; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces *planches* ont été dessinées, les unes d'après nature, les autres d'après les anatomistes les plus célebres. Elles sont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1, de VÉSALE, représente le squelette vu en devant.

a l'os du front, ou le coronal. *b* la suture coronale. *c* le pariétal gauche. *d* la suture écailleuse. *e f g* l'os temporal. *f* l'apophyse mastoïde. *e* l'apophyse zygomatique. *h* les grandes ailes de l'os sphénoïde, ou l'apophyse temporale. *i i* les os de la pommette. *k* la face des grandes ailes qui se voit dans les fosses orbitaires. *l* l'os planum. *m* l'os unguis. *n* l'apophyse montante de l'os maxillaire. *o* les os du nez. *p* la cloison du nez. *q q* les os maxillaires. *r r* la mâchoire inférieure. *s* le trou sourcillier. *t* le trou orbitaire inférieur. *u* la cinquieme. *x* la sixieme vertebre du cou. *y* le trou de leur apophyse transverse. *z* le trou mentonnier. 1 2 3 le sternum. 1 la piece supérieure qui reste toujours séparée de celle qui suit. 2 la partie moyenne, qui dans l'a-

dulte n'eſt compoſée que d'une ſeule piece, & de cinq à ſix dans les jeunes ſujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4. les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, *&c.* les fauſſes. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui uniſſent les vraies côtes au ſternum. 19 la derniere vertebre du dos. 20, 21, les cinq vertebres des lombes. θ, α leurs apophyſes tranſverſes. 22 22, l'os ſacrum. τ τ, les trous de l'os ſacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*. 30, 31, 32, les os innominés ou les os des hanches. 30 l'os ileum. 31 l'os pubis. 32 l'os iſchion. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. α ſa tête. β ſon cou. Λ le grand trochanter. ε le petit trochanter. η le condyle interne. λ le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. γ le condyle externe. δ le condyle interne μ l'empreinte ligamenteuſe où s'attache le ligament de la rotule. φ la cheville ou la malléole interne. 37 le péroné ϖ. la malléole externe. 38 le tarſe. † l'aſtragal =|= le calcaneum. =|=|= le naviculaire. =|=|=|= les trois cunéiformes. 39 le métatarſe. 40 les doigts qui ſont compoſés chacun de trois os nommés *phalanges*.

Figure 2, repréſente la tête du ſquelette, vue dans ſa partie inférieure.

A B B a a I I M L l'occipital. *A* le trou occipital. *B*, *B*, les condyles de cet os. *a*, *a*, les trous condyloïdiens poſtérieurs. *M* l'épine. 1, 1, les tubéroſités qui s'obſervent à côté de cette épine. *L* la tubéroſité occipitale. *N N* la ſuture lambdoïde. 22 le pariétal. *C D E G c d e f g* 33 l'os temporal. *C* l'apophyſe maſtoïde. *D* l'apophyſe ſtyloïde. *E* l'apophyſe zygomatique. *G* l'apophyſe tranſverſe. *e* la rainure maſtoïdienne dans laquelle s'attache le digaſtrique. *d* le conduit de la carotide. *e* l'extrêmité du rocher. *f* la foſſe articulaire. *g* le trou auditif externe. 33 une partie de la foſſe temporale. *O O* la ſuture zygomatique. *F P* 5 l'os de la pommette. *F* l'apophyſe zygomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes *E* forme l'arcade zygomatique. *E F P* ſuture formée par l'articulation de l'os de la pommette avec l'os maxillaire. 5 une partie de la foſſe zygomatique. *h H I K V X* 4 l'os ſphénoïde. *H*, *I*, *K*, les apophyſes ptérigoïdes. *V*, *X*, 4, les grandes ailes. *H* l'aile externe. *I* l'aile interne. *K* le petit crochet qui s'obſerve à l'extrêmité de l'aile interne. *h* la foſſe ptérigoïdienne. 4 le trou oval. *X* le trou épineux. *V* la fente ſphéno-maxillaire. *Q R S i k l* 77 le palais, ou les foſſes palatines. 77 les os du palais. *l*, *l*, les os maxillaires. *R R* articulation de ces os avec les os du palais. *S* articulation des os du palais entr'eux. *Q* articulation des os maxillaires entr'eux. *i*, *i*, les trous palatins, ou trous guſtatifs poſtérieurs. *K* le trou inciſif, ou trou guſtatif antérieur. 8 la partie poſtérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie poſtérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. *T* articulation de cet os avec l'os ſphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17 & 18, les deux inciſives.

Les Figures 3, 4, 5, repréſentent des ſquelettes de fœtus de différens âges.

PLANCHE II.

Figure 1, de VESALE. *Elle repréſente le ſquelette vu de côté.*

a A B le coronal. *B* la ſuture coronale. *A* la tubéroſité ſurciliere. *a* le trou ſurcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte muſculaire du temporal. *E* la ſuture écailleuſe. *F* la portion écailleuſe de l'os des tempes. *G* l'occipital. *H* le trou maſtoïdien poſtérieur. *I* l'apophyſe maſtoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette *L M* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyſe orbitaire de l'os de la pommette. *P* la foſſe zygomatique. *Q* la foſſe temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyſe montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la foſſe maxillaire. *S V* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyſe coronoïde. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des foſſes naſales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le ſecond rang des os du carpe. *f* le troiſieme rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyſe coronoïde du cubitus. *M* le condyle externe de l'humerus. *n* ſon condyle interne. *o* la mar-

que de l'endroit où la tête de l'humerus est séparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *q r s t u x y z* l'omoplate. *q* la fosse sous-épineuse. *r* la fosse sus-épineuse. *s* l'acromium. *t* l'apophyse coracoïde. *u* l'angle postérieur supérieur. *x*. *s* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle postérieur inférieur. *z* le col de l'omoplate. 1 la clavicule. 2, 3, 4, 5, 6, 7, les différentes pieces du sternum dans les jeunes sujets. 8, 9, les deux pieces dont le cartilage xiphoïde est quelquefois composé. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21, les cartilages des côtes. *t t* endroits où ces cartilages sont unis avec les côtes. 22, 23 & 33, les côtes. 34 la premiere vertebre du cou. 35, 36, 37, les vertebres du cou. 38 l'apophyse épineuse. 39 les apophyses transverses. 40 intervalle entre deux vertebres pour le passage des nerfs. 41, 41, 41, *&c.* les cinq vertebres lombaires. 42 les os des isles. 43 une partie de l'os sacrum. 44 le coccyx. 45 le fémur. 46 l'os ischion. 47 l'os pubis. 48 la tête du fémur. 49 son cou. 50 le grand trochanter. 51 le condyle externe du fémur. 52 le condyle interne. † la rotule. 53, 54, 55, le tibia. 54 la tubérosité où s'attache le ligament de la rotule. 55 la malléole interne. 56 le péronné, 57 la malléole externe. 58 l'astragal. 59 le calcaneum. 60. le cuboïde. 61 le naviculaire. 62 le moyen cunéiforme. 63 le petit cunéiforme. 64 le grand cunéiforme. 65 le métacarpe. 66 les doigts.

Figure 2, représente la base du crâne.

a b c c le coronal. *a* l'épine du coronal coupé. *b* les sinus frontaux. *c*, *c*, les fosses antérieures de la base du crâne. *e e f f* l'os ethmoïde. *d* l'apophyse crista-galli. *e*, *e*, *f*, *f*, les trous qui percent de chaque côté la lame. *e f g h i k l m n o* l'os sphénoïde. *g* la fosse pituitaire. *h*, *h*, les petites ailes de l'os sphénoïde. *i* les apophyses clinoïdes antérieures. *l*, *l*, les apophyses clinoïdes postérieures. *m* la fente sphénoïdale. *n* le trou oval. *o* le trou épineux. *m*, *n*, *o*, les grandes ailes. *p q*, le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle postérieur supérieur du rocher. *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, les fosses moyennes de la base du crâne. *r* le trou auditif. *s* le trou déchiré postérieur. *t*, *t*, *t*, les sinus latéraux. *u* la fin du sinus longitudinal. *x* le grand trou occipital. *s*, *t*, *u*, les fosses postérieures inférieures du coronal.

Figure 3, représente les dents dans leur entier.

1, 2, les incives. 3 les canines. 4, 5, 6, 7, 8, les molaires. 9 9 9 le collet de la dent. 10 10 la couronne de la dent.

Figure 4, de CLOPTON HAVERS.

A A A A la partie antérieure du genou, séparée des autres. *a*, *a*, *a*, les grandes glandes muqueuses. *b b b b* la membrane capsulaire. *c* la rotule.

Figure 5, du même. Un petit sac de moëlle qui est composée de petites vésicules.

Figure 6, du même. Glande muqueuse tirée du sinus de la partie inférieure de l'humerus.

PLANCHE III.

Figure 1, de VESALE. *Elle représente le squelette vu en arriere.*

1, 1, les pariétaux. 2 la suture sagittale. 3 6 le temporal. 3 la fosse temporale. 6 la fosse zygomatique. 4 4 la suture lambdoïde. 5 l'occipital. 7 l'arcade zygomatique. 8 9 10 la mâchoire inférieure. 8 son condyle. 9 l'apophyse coronoïde. 10 le trou mentonnier. † la tubérosité occipitale. 11, 11, 11, & 12, les sept vertebres du cou. 13, 14, *&c.* 24 les douze vertebres du dos. 25, & 29, les cinq vertebres des lombes. 30, 30, *&c.* les apophyses transverses. 31, 31, les apophyses épineuses. 32 l'articulation des apophyses transverses des vertebres du dos avec les côtes. 33 34 l'angle des côtes. 35 36 & 39 l'omoplate. 35 la fosse sous-épineuse. 36 & 37 l'épine de l'omoplate. 36 l'apophyse acromion. 38 la fosse sus-épineuse. 39 l'angle extérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoïde la tête de l'humerus. 40 41 42 & 44 l'humerus. 40 la tête de l'humerus. 41 empreinte musculaire, ou le deltoïde. 42 le condyle interne. 43 la poulie de cet os qui est reçue dans la partie supérieure du cubitus. 44 petite fossette postérieure qui reçoit l'extrêmité de l'olécrane. 48 49 & 57 l'os des isles. 52 48 51 la crête. 49 l'échancrure sciatique. 50 l'épine postérieure supérieure. 51 l'épine postérieure inférieure. 52 l'épine antérieure supérieure. 53 l'épine antérieure inférieure. 54 la tubérosité de l'ischion. 55 & 61 le fémur. 55 la tête du fémur. 56 le grand trochanter. 57 le petit

petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 la malléole interne. 65 68 le péronné. 68 la malléole interne. 69 l'astragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboide. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métatarse. 75 les doigts. 76 le scaphoide. 77 le grand os cunéiforme, *&c.* comme dans la figure premiere de la planche premiere & seconde.

Figures 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, représentent différens degrés d'ossification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres osseuses se sont remplis par degrés

PLANCHE IV.

*Figure premiere d'*ALBINUS.

a a les muscles frontaux. *b* une partie de l'aponévrose qui recouvre le muscle temporal. *d* une partie du muscle occipital gauche. *c* le muscle supérieur de l'oreille. *d* le muscle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupieres. *f* le tendon de ce muscle. *g* le muscle surcilier. *h h* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique descendant du nez. *k* une partie du myrtiforme. *l l* le grand incisif. *m* le petit zygomatique. *n* le grand zygomatique. *o* le canin. *p p* le masseter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le quarré de la levre inférieure. *f f* l'orbiculaire des levres. *u u* le peaussier. *x x* le sterno-mastoidien. *y y* le clino-mastoidien. *z* le sterno-hyoidien. *A* le sterno-thyroidien. *B* la trachée-artere. *C D* le trapeze. *E* le deltoide. *F* le grand pectoral. *G H I N* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* son aponévrose coupée. *I* son tendon. *K* le long extenseur. *L* le court extenseur. *M M* le brachial interne. *O* le coraco-brachial. *P* le long supinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponévrose palmaire. *V V* le sublime. *X* le fléchisseur du pouce. *Y* les extenseurs du pouce. 1 le thenar. 2 le court palmaire. 3 l'hypothenar. 4 les ligamens qui retiennent les tendons des fléchisseurs des doigts. 5 le sublime ou le perforé. 6 le profond ou le perforant. 7 le meso-thenar. 8 8 le radial externe. 9 9 le long extenseur du pouce. 10 le court. 11 l'extenseur des doigts. 13 le muscle adducteur du pouce. 14 l'interosseux du doigt index. 15 le ligament annulaire externe. θ le grand dorsal. 16, 16, 16, les digitations du grand dentelé. 17 17 le muscle droit du bas-ventre qui paroît à travers l'aponévrose du grand oblique. 18 18 le grand oblique. 19 le ligament de Fallope. † l'anneau. 20 le testicule dans les enveloppes sur lesquelles le muscle crémaster s'étend. 21 l'aponévrose du facia-lata. 22 le facia-lata. 23 le couturier. 24 l'iliaque. 25 le psoas. 26 le pectinée. 27 le triceps supérieur. 28 grêle interne. 29 le droit antérieur. Δ le triceps inférieur. 30 le vaste externe. 31 le vaste interne. 32 le tendon du couturier. 33 le tendon du grêle interne. 34 le cartilage inter-articulaire. 35 le ligament de la rotule. 36 le jambier antérieur. 37 l'extenseur commun. 38 le fléchisseur des doigts. 39 le fléchisseur du pouce. 40 le jambier postérieur. 41 ligament qui retient les fléchisseurs du pié. 42 les jumeaux. 43 le solaire. 44, 45, les ligamens qui retiennent les extenseurs du pié & des doigts. 46 le court extenseur des doigts. 47 le thenar.

*Figure 2, d'*ALBINUS.

A le ligament transversal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os pisiforme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel passe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* son origine de l'os pisiforme. *e* son attache au ligament du carpe. *D* le court fléchisseur du petit doigt. *f* son origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui est commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui est ici recouvert par le court fléchisseur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *h* son origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrêmité du tendon insérée au premier os du pouce. *k* portion tendineuse qui s'unit aux extenseurs & au court fléchisseur du pouce. *G* l'opposant du pouce. *H* le tendon du court extenseur coupé. *I* tendon commun des extenseurs du pouce, qui s'étendent jusqu'au dernier os du pouce. *K L* le court fléchisseur du pouce. *K m* sa premiere queue. *L n* sa seconde queue. *l* sa troisieme queue. *I* partie qui naît du ligament

du carpe. *m* extrêmité tendineuſe de la premiere queue qui s'inſere au premier os du pouce; c'eſt une partie de celui qui s'inſere à l'os ſeſamoïde, & qui ſe trouve au-deſſous de cette extrêmité tendineuſe. *n o* extrêmité tendineuſe de la derniere portion. *n* la partie inſérée à l'os ſeſamoide. *o* la partie qui s'inſere au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchiſſeur *L*, en partie par l'interoſſeux poſtérieur *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui ſoutient le doigt du milieu. *Q* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu, couvert par l'interoſſeux *p* & le fléchiſſeur *L*. *r* ſon tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenſeur commun des doigts *R* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *S* l'interoſſeux poſtérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* ſon tendon par lequel il s'inſere au troiſieme os, après s'être uni au tendon de l'extenſeur commun du doigt index. *T* l'interoſſeux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'adducteur *M*. *t* l'extrémité de ſon tendon, par laquelle *u* il s'inſere au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenſeurs de l'index, & de-là s'inſere au troiſieme os. *X* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui ſe rend au troiſiemes os, après s'être uni avec le tendon de l'extenſeur commun. *Z* tendon du troiſieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *p*, d'où Γ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur commun, va s'inſérer au troiſieme os. Δ tendon du quatrieme vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *N*, d'où Θ le tendon commun, s'uniſſant avec le tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, va s'inſérer enſuite au troiſieme os. Λ ligament par lequel le tendon des fléchiſſeurs, c'eſt-à-dire, le ſublime & le profond, ſont couverts. α α α α ſon attache à chaque bord du premier os. Ξ Ξ tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il eſt au-deſſous du tendon du ſublime. β β β certaine marque de diviſion. γ l'extrêmité du tendon inſérée au troiſieme os. Π le tendon du ſublime, coupé & couvert par le ligament Λ. Σ Φ les deux portions dans leſquelles le ſublime ſe diviſe, couvertes par les ligamens Λ & Ψ. Ψ le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrêmité du tendon du ſublime eſt couverte juſqu'à la partie moyenne du ſecond doigt. δ δ ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3 de DE COURCELLES

A 1 *a* 2 la grande aponévroſe de la plante du pié. *A* 1 ſon principe. *A* 2, 3, 4, ſes limites autour de la plante du pié. *A* 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, ſes diviſions en portions. *B* 1, 2, 3, petite aponévroſe de la plante du pié. *B* 1 ſon commencement. *B* 3 ſon extrêmité. *C* 1, 2, 3, 4, les trous pour le paſſage des vaiſſeaux. *D* queue de la grande aponévroſe. *E* fibres tendineuſes courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponévroſe qui recouvrent le tubercule de l'os du métatarſe, ou cinquieme doigt. *I* l'abducteur du pouce couvert en grande partie par la grande aponévroſe. *K* 1 2 3 le ligament latéral interne. *K* 1 2 la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaiſſeaux qui paſſent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchiſſeur des doigts. *N* le tendon du jambier poſtérieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'aſtragal. *Q* 1 2 3 lambeau de peau. *R* élévations graiſſeuſes qui recouvrent les extrêmités de la grande aponévroſe. *S* 1 2 3 4 5 le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchiſſeur du pouce.

PLANCHE V, D'ALBINUS.

Figure 1.

a a les muſcles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponévroſe qui recouvre le temporal. *f* l'orbiculaire des paupieres. *F* le muſcle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le maſſeter. *i* le thyro-maſtoidien. *k* le ſplénius. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoide. *o* le ſous-épineux. *p* le rhomboide. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *ſ* le long extenſeur. *t t* le court extenſeur. *u* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long ſupinateur. *zz* le radial externe. 1 l'anconée.

23 l'extenſeur commun des doigts. 44 le long extenſeur du pouce. 5 le court extenſeur. 6 le cubital interne. 7 l'extenſeur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenſeur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenſeur commun. 12 les tendons des interoſſeux. † l'union des tendons des extenſeurs. 13 le grand dorſal. 14 le grand oblique du bas ventre. 15 le moyen feſſier recouvert de l'aponévroſe du faſcia-lata. 16 le grand feſſier. 17 le vaſte externe recouvert du faſcia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20. 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaſte interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le ſolaire. 29 le long fléchiſſeur du pouce. 30 le court péronnier. 31 le péronnier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenſeur des doigts. 33 ligamens qui retiennent les tendons des péronniers. 34 le grand parathenar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interoſſeux antérieur du petit doigt. *a b* ſon origine de l'os du métacarpe du petit doigt. *c* l'extrémité de ſon tendon. *B* l'interoſſeux poſtérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interoſſeux *A*. *d e* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f*. tendon par lequel il s'unit ave le tendon de l'extenſeur commun, & va s'inſérer au troiſieme os. *D C* l'interoſſeux poſtérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muſcle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* ſon origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenſeur commun, & va s'inſérer au troiſieme os. *E F* l'interoſſeux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui ſort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* ſon origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* ſon extrêmité tendineuſe. *G* interoſſeux antérieur de l'index. *n o* ſon origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* ſon extrêmité tendineuſe, *q* inſérée au premier os du métacarpe. *H* tendon du ſecond vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interoſſeux *E F* avec lequel il forme *L* le tendon commun qui s'unit au tendon de l'extenſeur propre du petit doigt, & va s'inſérer au troiſieme os. *M* tendon du ſublime coupé, *r* quelque marque de diviſion. *N*, *O* les deux portions dans leſquelles le tendon du ſublime ſe fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils ſont unis. *Q R* extrêmités des queues au delà de cette partie, par laquelle elles ſont unies. *SS* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui eſt à côté. *t u* l'extrêmité de ces queues inſérées au ſecond os. 1 l'os piſiforme. 2 le cuboïde. 3 une partie de l'os cuboïde articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 ſon bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 ſon bord recouvert d'un cartilage. 7 ſa face articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 ſon bord recouvert d'un cartilage. 10 ſon extrêmité articulée avec le radius, & recouvert d'un cartilage. 11 ſon bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapeze. 13 ſon bord revêtu d'un cartilage. 14 ſon ſinus par lequel paſſe le tendon du radial externe. 15, 16 ſes bords revêtus de cartilages. 17 le trapezoïde. 18 & 19 ſes bords revêtus de cartilages. 20 le grand. 21 ſa tête revêtue d'une croûte cartilagineuſe. 22 ſon bord revêtu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 ſon bord revêtu de cartilages. 25 l'apophyſe enſiforme. 26 26 ſa face revêtue d'un cartilage, & articulée avec le cuboïde & le lunaire, 27 ſon bord revêtu d'un cartilage, 28 l'os du métacarpe du petit doigt. 29, 30, ſes bords revêtus de cartilages. 31 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 32 petit os ſeſamoïde qui ſe trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 36, ſes bords revêtus de cartilages. 37 la tête inférieure revêtue de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ſes bords revêtus de cartilages. 42 ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ſes bords revêtus de cartilages. 46 46 ſon extrêmité inférieure revêtue de cartilages. 47 l'os ſeſamoïde qui s'obſerve dans quelques ſujets. 48, 48, les ſecondes phalanges. 49, 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, *&c.* leurs éminences inégales. 51, *&c.* leurs extrêmités inférieures revêtues de cartilages & articulées avec les ſecondes phalanges. 52, 52, les troiſiemes phalanges. 53, *&c.* leurs bords

revêtus de cartilages. 54, 54, &c. leurs éminences inégales. 55 leurs extrêmités inférieures articulées avec la troisieme phalange, & revêtue de cartilages. 56, 56, &c. les troisiemes phalanges. 57 leurs bords revêtus de cartilages. 58, &c. leurs éminences inégales. 59 leurs extrêmités inférieures inégales en dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 son bord revêtu de cartilages, 62 63 une partie de son extrêmité inférieure revêtue de cartilages distingués en deux faces, qui reçoivent les os sesamoïdes. 64 65 les os sesamoïdes. 66 le premier os du pouce. 67 son bord revêtu de cartilages. 68 une partie de l'extrêmité inférieure de ce même os revêtue de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 son bord revêtu de cartilages. 71 son extrêmité inégale. 72 l'os sesamoïde qui s'observe rarement.

PLANCHE VI.

Figure 1, d'Albinus.

F l'adducteur de l'index. α son origine de l'os du métacarpe du pouce. Δ l'interosseux antérieur, couvert en partie par l'abducteur. *F* β γ son origine de l'os du métacarpe du doigt index. Θ Λ l'interosseux antérieur du doigt du milieu. Θ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. δ ε son origine de l'os du métacarpe du doigt index. Λ portion insérée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. ζ η son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. β β l'union des têtes de ce muscle. ι extrêmité commune charnue. κ le tendon dans lequel il se termine. Ξ Π l'interosseux postérieur du doigt du milieu. Ξ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. λ ν son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. Π sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. ν ζ son origine de cet os du métacarpe. ο union des têtes. π extrêmité commune charnue. *S* tendon qui s'unit au tendon de l'extenseur commun, & s'insere au troisieme os. Σ Φ l'interosseux postérieur au doigt annulaire. Σ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. ϛ ς son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. φ tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. τ υ son origine de cet os du métacarpe. φ union des têtes. χ extrêmité commune charnue. ✠ le dernier tendon. Ψ abducteur de l'os du métacarpe du quatrieme doigt, lequel s'insere à cet os, & est recouvert par l'abducteur du petit doigt Ω. Ω abducteur du petit doigt de la main. ω extrêmité tendineuse qui s'unit au tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *a* l'interosseux antérieur du petit doigt couvert par l'intérosseux Σ Φ. *b* son tendon qui s'unit au tendon du quatrieme vermiculaire. *c* l'interosseux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interosseux Ξ Π. *d* son tendon qui s'unit au tendon du troisieme vermiculaire. *e* l'interosseux postérieur de l'index couvert par l'interosseux Θ Λ. *f* son tendon qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index, & s'insere au troisieme os. *g* l'aponévrose de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index. *h* le tendon de l'extenseur commun des doigts qui se rend au doigt index. *i* le tendon coupé de l'indicateur. *k* le tendon commun de l'indicateur & de l'extenseur commun. *l l* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au doigt du milieu. *m n o* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au troisieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt est composé des deux *m n*. *p p* le tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *q*, *q*, *q*, *q*, les aponévroses produites par les tendons des extenseurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. *r* l'aponévrose que fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenseurs de l'index. *s*, *s*, *s*, les aponévroses que fournissent les tendons des interosseux *e* Ξ Π. Σ Φ, celles qui s'unissent aux tendons des extenseurs, & se terminent sur leur dos, & sont continues par la partie supérieure aux aponévroses *q*, *q*, *q*, *t*, *t*, les aponévroses semblables, produites par les tendons des interosseux Θ, Λ, *c*, *a*, & des vermiculaires. *u* tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenseur de l'index. *v*, *v*, *v*, les tendons des interosseux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, unis avec les tendons des extenseurs *k*, *l*, *o*, *w*, *w*, *w*, les tendons communs des interosseux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenseurs. *x* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, uni avec le tendon *p*. *y*, *y*, *y*, *y*,

extrêmités des tendons des extenſeurs ζ, ζ, ζ, ζ, qui ſe rendent aux ſecondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenſeurs de l'index, & qui ſe porte au troiſieme os. *B*, *B*, *B*, les tendons des interoſſeux *e*, Ξ, Π, Σ, Φ, fortifiés par une portion des tendons des extenſeurs *k*, *l*, *o*, qui ſe portent au troiſieme doigt. *C*, *C*, les tendons des interoſſeux Θ Λ, *c*, *a*, communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenſeurs, *l*, *o*, *p*, & qui ſe portent à la troiſieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de ſon petit fléchiſſeur, qui reçoit une portion de l'extenſeur *p*, & ſe porte à la troiſieme phalange. *E*, *E*, *E*, *E*, les extrêmités communes formées de l'union des tendons, *A B* de l'index, *C B* du doigt du milieu, *C B* du troiſieme doigt, *C D* du quatrieme, & *FFFF* inſéré aux troiſiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenſeur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenſeur du pouce. *J* le tendon commun du grand & du petit extenſeur du pouce, *K* qui ſe rend à la derniere phalange du pouce. *L* l'aponévroſe qui environne la capſule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponévroſe que le tendon commun des extenſeurs de l'index reçoit de la queue poſtérieure du fléchiſſeur court du pouce, laquelle eſt continue à l'aponévroſe *L*. *N* la queue poſtérieure du fléchiſſeur court du pouce, couverte par l'abducteur Γ, & par l'abducteur Θ. *O P* l'extrêmité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur Γ. *P* ſon extrêmité tendineuſe inſérée au premier os du pouce. 1 l'os naviculaire. 2 ſon éminence unie avec le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. 3 l'éminence par laquelle il eſt articulé avec le trapeze & le trapezoïde, couvert d'une croûte cartilagineuſe mince. 4, 5, ſes bords revêtus d'une croûte cartilagineuſe mince. 6 le lunaire. 7 ſon éminence reçue dans l'extrêmité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. 8, 9, 10, ſes bords enduits d'un cartilage. 11 le cuboïde. 12 ſa ſurface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. 13, 14, ſes bords revêtus d'un cartilage poli. 15 ſa face par laquelle il eſt articulé avec le cunéiforme, & laquelle eſt recouverte d'un cartilage mince. 16 le piſiforme. 17 l'os cunéiforme. 18 ſa partie articulée avec le cuboïde & le lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. 19, 20 ſes bords revêtus d'un cartilage poli. 21 le grand. 22 ſa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. 23, 24, 25, ſes bords revêtus de cartilages. 26 le trapezoïde. 27, 28, 29 ſes bords revêtus de cartilages. 30 le trapeze. 31, 32 ſes bords revêtus de cartilages. 33 l'os du métacarpe du pouce. 34 ſon bord revêtu de cartilages. 35 le premier os du pouce. 36 la face de ſa tête inférieure revêtue de cartilages. 37 le dernier os du pouce. 38 ſon bord revêtu de cartilages. 39 ſon extrêmité éminente & inégale. 40, 40, 40, les os du métacarpe de la main. 41, 42, &c. 49, leurs bords révêtus de cartilages. 50, 50, &c. les premieres phalanges des doigts. 51, 51, &c. leurs parties articulées avec la ſeconde phalange, & revétues d'un cartilage. 52, 52, &c. les ſecondes phalanges. 53, 53, leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, leur partie articulée avec la troiſieme phalange, & revêtue d'un cartilage. 55, &c. les troiſiemes phalanges. 56, &c. leurs bords revêtus d'un cartilage. 57, &c. leurs extrêmités inégales.

Figure 2, de DE COURCELLES.

A une portion de la petite aponévroſe de la plante du pié, qui marque le lieu de ſon inſertion. *B* l'adducteur du petit doigt en ſon inſertion. *C* l'abducteur du pouce avec ſon double tendon. *D* 1, 2, le fléchiſſeur court du petit doigt diviſé en deux ventres. *E* 1, 2, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubérоſité du calcaneum ; on voit le muſcle même ſéparé en *B*. *F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G* 1, 2, le tendon du long péronnier. *H* 1, 2, 3, les extrêmités des tendons du fléchiſſeur court des doigts coupé. *J* le premier tendon coupé. *K* 1, 2, 3, le reſte de autres tendons. *L* l'extrêmité du tendon tibial poſtérieur attaché au premier os cunéiforme. *M* 1, 2, 3, 4, 5, les quatre queues du tendon du long fléchiſſeur des doigts, dont la premiere, 4, 5, eſt coupée tranſverſalement. *M* 6 le tendon du fléchiſſeur long des doigts, plus large dans l'endroit où il ſe ſé-

pare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchiſſeur des doigts. *N* une autre tête qui ſe joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuſe remarquable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui s'étend ſur celui du perforant. *P* portion tendineuſe beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuſe qui vient du tendon du perforant, & qui s'inſere dans celui du fléchiſſeur long du pouce. *R* petit muſcle qui ſe termine en *O*. *S* une partie du tranſverſal du pié, qui paroît entre les queues du perforant. *T* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interoſſeux externe du troiſieme doigt après le pouce. *U W* les deux ventres extérieurs du fléchiſſeur court du pouce. *X* 1 2, le ventre interne du même muſcle. *Y* une partie de l'adducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchiſſeur long du pouce. *b* 12 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le paſſage du tendon du fléchiſſeur long des doigts. *c* apophyſe dans la baſe du cinquieme os du métatarſe. *d* tendon du long fléchiſſeur du pouce.

Figure 3, du même.

A le fléchiſſeur court du petit doigt ſéparé de ſon origine. *B* l'extrêmité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronnier. *D* le tendon du long péronnier. *E* l'origine d'un petit muſcle. *F* l'extrêmité du tendon du jambier poſtérieur. *G* le fléchiſſeur long du pouce. *H* rameau conſidérable qui vient du tendon du fléchiſſeur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déja fait mention. *K* portion du tendon du fléchiſſeur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muſcle coupé tranſverſalement dans ſon principe *E*. *M* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchiſſeur long des doigts. *N* ſon principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *O* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans leſquelles ils ſe diviſent, dont la premiere 2 3 eſt coupée en travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muſcles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernieres queues du tendon du fléchiſſeur court des doigts. *R* le muſcle tranſverſe du pié. *S* 1, juſqu'à 6, le court fléchiſſeur du pouce. *S* 1, 2, 3, ſes trois ventres. *S* 4 6 ſa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchiſſeurs longs. *T* 1 juſqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 ſon origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interoſſeux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du troiſieme doigt après le pouce. *W* l'interoſſeux interne ou inférieur du troiſieme doigt. *X* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du ſecond doigt. *Y* l'interoſſeux interne ou inférieur du ſecond doigt. *Z* l'interoſſeux externe ou ſupérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchiſſeur long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle paſſe le tendon du fléchiſſeur long du pouce, & qui eſt auſſi ouverte.

Figure 4, du même.

A la grande aponévroſe renverſée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévroſe. *C* la petite aponévroſe renverſée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévroſe en ſituation, & recouverte par une aponévroſe mince, & tranſparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchiſſeur court des doigts du pié, qui a trois ventres preſque ſéparés juſqu'à ſon origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muſcle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'abducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ſes deux ventres diviſés juſqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchiſſeur court du petit doigt, avec les deux portions dans leſquelles il ſe diviſe. *K* une partie du fléchiſſeur court du pouce. *L* extrêmité de la grande aponévroſe, ou quatrieme portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchiſſeur des doigts, ou la maſſe charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchiſſeur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligamens qui couvrent les tendons du long & court fléchiſſeur des doigts. *Q* la gaine qui recou-

vre le tendon du perforant & l'extrêmité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 2 la même gaine que *Q* coupée. *V* 1 2 la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce divisée en trois parties, pour recouvrir le tendon du long fléchisseur du pouce. *w* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *X* le tendon du fléchisseur long du pouce. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévrose plantaire; & *b*, celui d'où naît la petite aponévrose.

PLANCHE VII.

Figure premiere D'HALLER; *elle représente le diaphragme.*

A le cartilage xiphoïde. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des sept côtes inférieures. *C* 1, 2, 3, les trois vertebres supérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere céliaque. *F* la mésentérique supérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans son orifice. *I* l'œsophage. *K* le muscle psoas. *L* le quarré des lombes. *N N* le nerf intercostal. *O O* le nerf *splanchnique*, ou le rameau principal du nerf intercostal, lequel forme les ganglions semi-lunaires. *P* la derniere paire dorsale qui sort au-dessous de la douzieme vertebre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le peritoine est adhérent, il se termine par des fibres ligamenteuses ou tendineuses, qui viennent de l'apophyse transverse de la premiere vertebre des lombes; elle donne passage au psoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuses du muscle transverse de l'abdomen; il vient en s'unissant avec l'arc *R* de l'apophyse tranverse de la premiere vertebre des lombes, se termine à la pointe de la douzieme côte, & il est constant que le partie interne de ce ligament donne passage au quarré. *TVXYZ* Γ Δ Θ Λ Ξ Ω tendon du diaphragme. *TTT* le principal tissu des fibres tendineuses, qui unit les chairs opposées, les appendices avec les fibres qui viennent du sternum, & ces mêmes appendices avec les fibres qui viennent des côtes. *V* le péritoine est fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuses éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les sépare souvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuses qui côtoient les bords de l'aile gauche: elles viennent du trousseau que le ligament *R* envoie, & elles se terminent à la partie supérieure de l'œsophage dans la principale couche. *TV*, gros trousseau de fibres creuses en général en forme de lune, dont les cornes se terminent dans les muscles intercostaux; la partie courbe est couverte par l'œsophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élevent sur ce trousseau. *Z Z*, différens entrelacemens de fibres. Ω fibres transverses. Γ le faisceau antérieur de la veine cave, tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine presque transverse; il sort en partie du grand paquet Δ; & en partie de fibres du paquet gauche Δ. Δ faisceau gauche de la veine cave qui sort en parties de chairs moyennes, & en partie des fibres recourbées du faisceau postérieur. Θ faisceau postérieur de la veine cave, qui s'observe constamment large, continue au tissu principal de l'aile droite, & qui dégénere en partie dans le faisceau Δ; en partie au-dessus de ce faisceau, en se prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Δ faisceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'observe souvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & se porte en cette couche, & la couche supérieure. *aaa*, les chairs qui viennent des côtes *bb*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent presque droites, & soutiennent le rein & la capsule rénale. *c c* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur *R defghm* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le second appendice, *f* une autre portion du second appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f*. *h* l'appendice intérieure, dont une partie s'unit avec la portion *g*, & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuse *k*, qui en s'unissant à celle du côté gauche *l*, s'unit au tendon *i*, & s'insere dans la troisieme vertebre vers Π. *o* appendice intérieur. *p* appendice moyen. *q* appendice extérieur. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b*. *s* chair du

ligament *S*, qui répond à *b. t u w x* croix oudécussation des appendices intérieurs au-dessous de l'œsophage. *t* la cuisse droite & supérieure qui descend à droite. *u* la seconde cuisse droite qui s'en va à droite & en bas. *w* la troisieme cuisse plus grande, qui va de gauche à droite *x x* la quatrieme cuisse plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œsophage. *z* la gauche. *α β* l'accroissement des colonnes au-dessus de l'œsophage. *α* la colonne droite antérieure. *β* la gauche postérieure.

Figure 2, de M. DUVERNEY, *représente le pharynx vu postérieurement.*

A le muscle œsophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épiniere. *G G* une partie de la dure-mere, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Eustachi. *I* le péristaphylin interne. *K* le ptérigo pharyngien. *I* le mylo-pharyngien. *M* le glosso-pharyngien. *N* le stylo-pharyngien. *O* le stylo-hyoïdien. *P* l'apophyse styloïde. *Q* le digastrique. *R* le ptérigoidien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne *V* la trachée-artere.

Figure 3, de M. DUVERNEY; *elle représente le larynx vu antérieurement.*

1 1 2 2 l'os hyoide. 1 1 la base. 2 2 l'extrêmité des grandes cornes. 3 3 ligament qui unit les grandes cornes de l'os hyoide avec les grandes cornes 4 4 du cartilage thyroide. 4 4 5 5 le cartilage thyroide. 4 4 ses grandes cornes. 6 6 ligament qui unit le cartilage thyroide avec l'os hyoide. 7 7 7 7 la glande thyroide. 8 8 le cartilage cricoide. 9, 9, 9, 9, les cartilages de la trachée-artere. 10 le sterno thyroidien. 11 l'adeno thyroidien. 12 12 le crico-thyroidien. 13 13 l'hyo-thyroidien.

*Figure 4, D'*EUSTACHI; *elle représente le larynx vu postérieurement.*

a la partie concave de l'épiglotte. *b b* la face interne du cartilage thyroide. *l l* les grandes cornes. *i i* les petites cornes. *c c* le sommet des cartilages aryténoides. *d d e* le cartilage cricoide. *d d* ses deux petites éminences. *f f f f* l'aryténoidien transverse. *g g* l'aryténoidien oblique gauche. *h h* l'aryténoidien oblique droit.

*Figure 5, D'*EUSTACHI; *représente le larynx ouvert, & vu sur le côté.*

A B B B la face interne du cartilage thyroïde. *A* la partie gauche, *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe. *D* la face concave. *E* portion membraneuse de la partie latérale du laryns. *F F* le sommet des cartilages aryténoïdes. *G G* aryténoidien transverse. *H* l'aryténoidien oblique droit *a* inséré au cartilage aryténoide gauche. *I K* l'aryténoidien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoide gauche. *K* le thyro-aryténoidien gauche *aa*, qui vient du cartilage thyroide *b*, & s'insere à l'aryténoide gauche. L le crico-aryténoidien latéral gauche *a a* qui vient du cartilage cricoide, & *b* s'insere à la base de l'aryténoide gauche. *M* partie de la base du cartilage aryténoide gauche. *N* le crico-aryténoidien gauche. *a a* la premiere origine du cartilage cricoide, *b* son insertion à la base de l'aryténoide gauche. *O* le cartilage cricoide. *PPQQR* la trachée-artere. *PPP*, les trois premiers anneaux cartilagineux, *Q Q* les espaces mitoyens entre ces anneaux, *R* la partie postérieure de la trachée-artere, toute membraneuse.

PLANCHE VIII.

Figure premiere de DRAKE.

1 l'aorte ou la grande artere coupée dans son origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroissent lorsqu'elles empêchent le sang de retourner dans le ventricule gauche pendant sa diastole. 2 2 le tronc des arteres coronaires du cœur, sortant du commencement de l'aorte. 3 le ligament artériel, qui n'est pas exactement représenté. 4, 4, les arteres sous-clavieres sortant de la grande artere, dont les arteres auxillaires, & celles des bras 23 23 sont une continuation. 5 5 les deux arteres carotides, dont la droite sort de la sous-claviere, & la gauche de l'aorte. 6 6 les deux arteres vertébrales, sortant de la sous-claviere, elles passent par les apophyses transverses des vertebres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand trou occipital. 7 7 les

arteres

arteres qui conduisent le sang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muscles adjacens & les glandes. 8 8 les troncs des arteres temporales, sortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 9 9 muscles voisins, au péricrâne & au-devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le sang dans la cavité du nez, & particuliérement aux glandes de sa membrane muqueuse. 11 11 les arteres occipitales, dont les troncs passent sur les apophyses mastoïdes, & se distribuent à la partie postérieure du péricrâne où elles s'anastomosent avec les branches des arteres temporales. 12 12 arteres qui portent le sang au pharynx, à la luette & à ses muscles. *B B* petite portion de la base du crâne, percée par l'artere de la dure-mere, qui est ici représentée avec une portion de la dure-mere. 13 13 contour que font les arteres carotides avant que de se rendre au cerveau par la base du crâne. 14 14 partie des arteres carotides qui passent de chaque côté de la selle sphénoïde, où elles fournissent plusieurs petits rameaux qui servent à former le *rete mirabile*, qui est beaucoup plus apparent dans les quadrupedes, que dans l'homme. (*Nota.* Les arteres du cervelet sont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile.*) *C* la glande pituitaire hors de la selle sphénoïde, placée entre les 2 troncs tortueux des arteres carotides 14, 14. *DD* arteres ophthalmiques sortant des carotides avant qu'elles s'insinuent dans la pie-mere. 15 contours que font les arteres vertébrales en passant par les apophyses transverses de la premiere vertebre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces arteres sont beaucoup plus larges dans l'endroit où elles se replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui sert à diminuer l'impétuosité du sang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupedes, les angles des inflexions ou des contours des arteres du cerveau, sont plus aigus, & servent par conséquent à diminuer davantage l'impétuosité du sang qui s'y porte avec force, à cause de la position horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artere vertébrale, qui passent sur la moëlle allongée. 17 les rameaux par lesquels les arteres carotides cervicales communiquent. 18, 18, les ramifications des arteres au-dedans du crâne, dont les troncs les plus grands sont situés entre les lobes du cerveau & dans ses circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces arteres. Leurs troncs ont une position fort différente de celle des arteres; car celles-ci pénetrent dans le cerveau par sa base, & se distribuent de la maniere qu'on l'a dit ci-dessus, au lieu que les troncs des veines s'étendent sur la surface du cerveau, & déchargent le sang dans le sinus longitudinal. Ces veines n'accompagnent pas les arteres à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les arteres & les veines de la dure-mere, qui passent ensemble par le même trou dans la base du crâne *BB*. *EE* les arteres du cervelet. 19, 19, les arteres du larynx des glandes thyroïdiennes, des muscles & des parties contiguës qui sortent des arteres sous-clavieres. 20, 20, autres arteres qui ont leur origine auprès des premieres 19, 19, & qui conduisent le sang dans les muscles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui sortent des arteres sous-clavieres, & descendent intérieurement sous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de distance de chaque côté du sternum; quelques-uns de leurs rameaux passent par les muscles pectoral & intercostal, & donnent du sang aux mamelles où ils se joignent avec quelques rameaux des arteres intercostales, avec lesquelles ils s'anastomosent. Ces arteres mammaires s'unissent encore avec les grandes branches des épigastriques 57, 57, ce qui augmente le mouvement du sang dans les tégumens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anastomose expliquer le rapport qui se trouve entre la matrice & les mamelles, & les affections sympathiques de ces deux parties. Les extrémités des arteres lombaires & intercostales s'anastomosent avec elles, de même que les précédentes. 22, 22, les arteres des muscles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artere du bras, que l'on s'expose à blesser en ouvrant la veine basilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 division de l'artere brachiale, au-dessous de la courbure du coude. 25 25 branche de communi-

cation d'une artere qui sort du tronc de l'artere brachiale au-dessus de sa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anastomose un peu plus bas avec les arteres de l'avant-bras. On trouve dans quelques sujets, au lieu de cette branche, plusieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie supérieure de l'artere brachiale, avec celle de l'avant-bras : le cours du sang n'est point interrompu, quoique le tronc 23 soit fortement serré ; ce que l'on fait en liant cette artere lorsqu'elle est blessée dans le cas d'un anévrisme : il est nécessaire de lier le tronc de l'artere au-dessus & au-dessous de l'endroit où elle est blessée, de peur que le sang, qui passe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne se fasse un passage par l'ouverture de l'artere en rétrogradant. 26 artere extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artere radiale. 27, 27, arteres des mains & des doigts. 28 28 tronc descendant de la grande artere, ou de l'aorte. 29 artere bronchiale sortant de l'une des arteres intercostales : elle sort quelquefois immédiatement du tronc descendant de l'aorte, & quelquefois de l'artere intercostale supérieure, qui sort de la sous-claviere. Ces arteres bronchiales s'anastomosent avec l'artere pulmonaire. *Vid. Ruysch, epist. anastom. 6 figure c. c. c.* 30 petite artere sortant de la partie inférieure de l'aorte descendante, pour se rendre à l'œsophage. Ruysch fait mention d'arteres qui sortent de l'intercostale supérieure, & qui aboutissent à l'œsophage. 31, 31, arteres intercostales de chaque côté de l'aorte descendante. 32 tronc de l'artere céliaque, d'où sortent, 33, 33, 33, les arteres hépatiques, *&c.* 34 l'artere cistique dans la vésicule du fiel. 35 l'artere coronaire stomachique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, sortant de la coronaire. 38 ramification de l'artere coronaire qui embrasse le fond de l'estomac. 39 artere coronaire supérieure du ventricule. 40, 40, arteres phréniques, ou les deux arteres du diaphragme : celle du côté gauche sort du tronc de la grande artere, & de la droite de la céliaque. 41 le tronc de l'artere splénique sortant de la céliaque, & formant un contour. 42 deux petites arteres qui aboutissent à la partie supérieure du duodenum, & du pancréas ; les autres arteres de ce dernier sortent de l'artere splénique à mesure qu'elle passe dans la rate. 43 tronc de l'artere mésentérique supérieure, tourné vers le côté droit. 44, 44, rameaux de l'artere mésentérique supérieure, séparés des petits intestins. On peut observer ici les différentes anastomoses que les rameaux de cette artere forment dans le mésentere avant que de se rendre aux intestins. 45 l'artere mésentérique inférieure, sortant de la grande artere. 46, 46, 46, anastomoses remarquables des arteres mésentériques. 47, 47, rameaux de l'artere mésentérique inférieure, passant dans l'intestin colon. 48 ceux du rectum. 49, 49, les arteres émulgentes des reins. 50 les arteres vertébrales des lombes. 51, 51, arteres spermatiques qui descendent aux testicules, & qui sont si petites qu'elles échappent à la vue, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artere sacrée. 53, 53, les arteres iliaques. 54, 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui sont beaucoup plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cause de leur union avec les deux arteres ombilicales. 56, 56, les deux arteres ombilicales coupées ; celle du côté droit est telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du côté gauche semblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les arteres épigastriques qui montent sous les muscles droits de l'abdomen, & s'anastomosent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-dessus. 58, 58, rameaux des arteres iliaques externes, qui passent entre les deux muscles obliques du bas ventre. 59, 59, rameaux des arteres iliaques internes, qui conduisent le sang aux muscles extenseurs & obturateurs des cuisses. 60, 60, tronc des arteres qui aboutissent au pénis. 61, 61, arteres de la vessie urinaire. 62, 62, arteres internes des parties naturelles, qui forment avec celles du pénis, qu'on voit ici représentées, les arteres hypogastriques chez les femmes. Les arteres externes des parties naturelles naissent de la partie supérieure de l'artere crurale, qui est immédiatement au-dessous des épigastriques. 63 le pénis enflé & desséché. 64 le gland du pénis. 65 la partie supérieure ou dos du pénis, retran-

chée du corps du pénis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du pénis, séparés des os pubis, enflés & desséchés. 67 les deux arteres du pénis, comme elles paroissent après qu'on les a injectées avec de la cire sur chaque corps caverneux du pénis. 68 la cloison qui sépare les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les arteres qui passent dans les muscles des cuisses & de la jambe. 71 partie de l'artere crurale qui passe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des arteres de la jambe. 73 les arteres du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc supérieur à leur tronc inférieur, aussi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui est la même que celle des doigts.

Figure 2, ramifications de la veine-porte dans le foie. Fig. 3, membranes de la trachée-artere séparées les unes des autres. Fig. 4, tronc d'une grosse veine disséqué. Fig. 5, une partie de l'aorte tournée de dedans en dehors. Fig. 6, vaisseaux lymphatiques. Fig. 7, ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig. 8, de Ruysch, *parties des arteres distribuées dans le placenta. Fig. 9, l'artere pulmonaire. Fig. 10, tronc de la veine pulmonaire.*

Fig. 2, a partie de la veine-porte qui entre dans le foie; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une espece de ligament; *d* le canal veineux qui dégénere aussi en ligament; *e* l'extrémité des veines capillaires qui se terminent dans le foie; *f* l'extrémité des veines qui viennent des intestins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig. 3, a a* la membrane glanduleuse; *b b* la vasculeuse; *c* la membrane interne. *F. 4, a a* la membrane externe ou la nerveuse; *b b* la vasculeuse; *c c* la glanduleuse; *d d* la musculaire. *Fig. 5, a a* la membrane interne ou la nerveuse; *b b* la musculaire; *c c* la glanduleuse; *d* la membrane externe ou la vasculeuse.

PLANCHE X.

Figure premiere, des transactions philosophiques. Elle représente les troncs de la veine-cave avec leurs branches disséquées dans un corps adulte.

A A l'orifice de la veine-cave, comme elle paroît lorsqu'elle est séparée de l'oreille droite du cœur, *a* l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc supérieur ou descendant de la veine-cave; *C C A* le tronc inférieur ou ascendant, ainsi nommés du mouvement du sang dans ces troncs, qui est contraire à leur position. *D D* les veines sous-clavieres. † la partie de la veine sous-claviere gauche qui reçoit le canal thorachique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutissent aux côtés, *&c. c* les veines supérieures intercostales. *d d*, les veines mammaires internes. *E*, *E*, les branches iliaques droites & gauches. *F F*, les veines jugulaires internes. *G G*, les jugulaires externes. *H*, *H*, les veines qui ramenent le sang de la mâchoire inférieure & de ses muscles. *I*, *I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la base du cerveau. *f* les veines du thym & du médiastin. *g*, *g*, les veines des glandes thyroïdales. *h* la veine sacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K*, *K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la basilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du côté gauche. *R* la veine phrénique droite. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui est dans ce sujet beaucoup plus basse que la gauche contre l'ordinaire. *U*, *U*, les deux veines spermatiques. *X*, *X*, deux branches qui communiquent du tronc ascendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen desquelles le vent passe dans le tronc descendant de la cave, lorsqu'on souffle dans l'ascendante aux points *A P C*, quoique le tronc aux points *A P* & *C* soit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramene le sang des muscles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigastrique du côté droit. *l l* la veine saphene. *m* la veine crurale.

Fig. 2, les troncs de la veine-porte disséqués & développés.

A A A les branches de la veine-porte séparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche splénique. *C*, *C*, les branches

mésentériques continuées depuis les intestins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *c c* la veine gastrique coronaire droite supérieure. *D* la veine coronaire supérieure de l'estomac du côté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'estomac du côté droit, &c. *F* la même veine coronaire du côté gauche hors leur situation naturelle; les deux derniers sont une continuation de celles-là. 1 la veine épiploïque supérieure droite, & 2 la gauche, avec 3 sa médiane. *G* la veine appellée *vas breve*. *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorrhoïdale qui vient du rectum & de l'anus; elle se décharge dans ce sujet dans la branche mésentérique gauche: mais dans d'autres sujets (sur-tout en préparant ces veines), j'ai trouvé que le tronc des veines hémorrhoïdales aboutissoit au rameau splénique.

Figure 3, D'HUBER, représente la moëlle épiniere à gauche.

A la partie antérieure de la premiere vertebre du cou élevée un peu obliquement en-haut. *a* apophyse oblique supérieure de cette vertebre. *b* son apophyse transverse. *B B* une partie de la dure-mere qui enveloppe la moëlle épiniere. *C C* l'intervalle qui reste entre cette moëlle & la cavité des vertebres qui la renferme. 1, 2, 3, &c. 30 les nerfs de la moëlle épiniere du côté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la premiere paire. *c* second rameau de cette premiere paire; elle représente à droite. *A* espace occupé par le lobe renversé du cervelet, & par son appendice vermiforme. *B* figuré en passant. *C C* portion du rocher & de l'os occipital recouverte de la dure-mere. *D* une partie de la moëlle allongée, à laquelle la moëlle épiniere est continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'éleve du sillon du quatrieme ventricule pour se joindre à la septieme paire. *b* le quatrieme ventricule. *c c* sa rainure longitudinale continue au *calamus scriptorius*. *d* les deux éminences de la moëlle épiniere qui la termine. *e e* ligament de la pie-mere qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtieme paire de nerfs. *g* ganglion de la trentieme paire. *F* la dure-mere renversée de dessus la moëlle épiniere. *G* le nerf de la septieme paire. *h h* la huitieme paire. *j j* l'accessoire de la huitieme paire. *K*, *K*, filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux postérieurs. *N* les corps olivaires postérieurs. *O* l'artere vertébrale. *L L* le ligament denticulaire, qui sépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la postérieure. *m*, *m*, filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la postérieure. *n n* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la base de la queue de cheval. *o* endroit où la moëlle épiniere ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval. *q* la queue de cheval. 1 *D* jusqu'à 12 *D* les nerfs dorsaux. 1 *L* jusqu'à 5 *L* les nerfs lombaires. 1 *S* jusqu'à 5 *S* les nerfs sacrés. 1 *C* jusqu'à 8 *C* les nerfs cervicaux.

Figure 4, D'HUBER, représente une portion de la moëlle épiniere de la partie supérieure du dos, & considérée en devant.

A ligament de la pie-mere qui sépare la portion droite de la moëlle épiniere, de la gauche. *B B* éminences qui ont la figure d'un ver à soie. *C*, *C*, les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moëlle épiniere. *D* coupe horizontale de la moëlle épiniere. *E* substance blanche qui environne. *F* la substance cendrée.

PLANCHE XI.

Figure 1, de VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquieme paire. *B* la grosse branche antérieure de la cinquieme paire. *C* la grosse branche postérieure de la cinquieme paire. *D* le tronc de la sixieme paire. *a a* le tronc du nerf intercostal. *E* le tronc de la huitieme paire. *b* le nerf spinal, l'accessoire de la huitieme paire, qui à sa sortie du crâne est environnée avec la huitieme paire par une membrane commune; d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en sépare en *o o o*. *c* la neuvieme paire. *d* filets de la neuvieme paire qui se jettent dans les glandes de la partie postérieure des mâchoires. *e* la dixieme paire. *f* rameau de la cinquieme paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g*, *g*, *g*, qui se distribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion

dure du nerf auditif, lequel ſe joint au rameau *f* de la cinquieme paire, & ſe diſtribue avec lui à la langue. *i* la premiere paire des nerfs cervicaux. *k* filets de la premiere paire cervicale qui s'unit au rameau *f* de la cinquieme paire, & ſe diſtribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la premiere paire cervicale, dont un filet *m* s'inſere dans la ſeconde paire cervicale, & le filet *n* ſe jette dans les muſcles obliques de la tête. *o* rameau de communication entre la huitieme paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitieme paire, dont un filet *q* s'unit au plexus ganglioforme cervical, ſupérieur du nerf inter-coſtal, & ſe jette enſuite dans le muſcle long du cou; le filet *r* ſe diſtribue à quelques muſcles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *ſ* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'eſt naturellement, & qui s'unit au nerf récurrent. *F F* le cartilage thyroïde. *G G* la trachée-artere, coupée tranſverſalement un peu au-deſſus des poumons. H le plexus ganglioforme cervical de la neuvieme paire, auquel la premiere paire cervicale jette un filet. *t* rameau de la huitieme paire, dont les filets coupés *u u* s'uniſſent avec la ſeconde paire cervicale, & ſe diſtribuent aux muſcles ſcalene, maſtoïdien, coraco-hyoïdien, ſterno-thyroïdien, ſterno-hyoïdien, *&c.* I plexus ganglioforme thorachique de la huitieme paire. *x* nerf récurrent droit. *y* rameau de la huitieme paire du côté gauche, qui jette le nerf récurrent, & outre cela le rameau *z* au plexus cardiaque, le filet 2 au cœur & à l'oreillette gauche. 3 filet du nerf 2 qui ſe diſtribue antérieurement au cœur du côté gauche. 4 autre filet qui ſe diſtribue à l'oreillette gauche. 5 rameau de la huitieme paire du côté droit, qui jette le filet 6 aux membranes de l'aorte. 7, 7, rameaux coupés du nerf 5, qui ſe diſtribuent aux lobes du poumon. 8 filet du nerf 5 qui s'unit au plexus cardiaque ſupérieur. 9 tronc du rameau 5, dont le rameau 10 ſe jette à la partie droite du péricarde qui recouvre poſtérieurement le cœur; le rameau 11 environne en forme d'anneau la veine-cave deſcendante, où elle s'ouvre dans la partie ſupérieure de l'oreillette droite du cœur, après avoir jeté les rameaux 12, 12, 12, à cette oreillette, 13, 13, rameaux de la huitieme paire, dont les filets qui ſont repréſentés coupés, s'entrelacent enſemble pour former les plexus pulmonaires. 14 filet de la huitieme paire droite qui ſe diſtribue à l'oreillette droite. 15, 15, 15 rameaux du nerf gauche de la huitieme paire, qui ſe diſtribuent en partie aux membranes de l'œſophage, & en partie au cœur. 16, 16, deux petits plexus ganglioformes, qui s'obſervent quelquefois dans le nerf gauche de la huitieme paire. 17 diviſion du nerf gauche de la huitieme paire en trois rameaux qui ſe réuniſſent enſuite pour former un même tronc. 18, 18, nerfs de la huitieme paire qui s'élevent de la région poſtérieure du cœur, & communiquent enſemble au moyen du rameau 19. 20, 20, filets de la huitieme paire qui ſe diſtribuent à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac. 21, 21, trois petits rameaux qui communiquent enſemble, & qui après avoir jeté les filets 22, 22, 22, *&c.* à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'eſtomac, autour du pylore, ſe joignent à quelques filets du plexus ganglioforme ſemi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique 60, 60. 23 petit rameau de la huitieme paire, dont les filets ſe diſtribuent à la partie ſupérieure & antérieure de l'eſtomac, ſi on en excepte le filet 24 qui ſe jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. 25 tronc de la huitieme paire du côté gauche, un peu plus petit qu'il n'eſt naturellement, qui ſe diviſe au-deſſous du diaphragme en pluſieurs rameaux, & s'uniſſant aux filets 26 qui proviennent du plexus ſemi-lunaire, forment avec ces filets le plexus ſtomachique, & ſe terminent dans le plexus méſentérique. 27 rameau de la huitieme paire gauche, que nous avons appellé *rameau intérieur*, & qui ſe diſtribue à la partie inférieure de l'eſtomac, ſi on en excepte les filets 28, 28, qui ſe diſtribuent au pylore. K partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaiſſeaux ſanguins. L l'oreillette droite. M l'oreillette gauche. N la veine-cave deſcendante coupée le long de l'oreillette droite. O la veine-cave aſcendante coupée un peu au-deſſus du diaphragme. P l'artere pulmonaire coupée vers ſon origine. Q Q le tronc de l'aorte diviſé en deux parties qui ſont repréſentées un peu

éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque supérieur placé entre l'aorte & la trachée-artere. R rameau droit du tronc de l'aorte ascendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artere vertébrale droite coupée. V artere axillaire droite coupée. X rameau gauche du tronc ascendant de l'aorte, qui se divise d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros se termine dans l'artere vertébrale gauche Z, & dans l'artere axillaire gauche, &c. + tronc descendant de l'aorte coupé. ♃ plexus ganglioforme cervical supérieur du nerf intercostal. △ filet qui s'éleve du plexus ganglioforme supérieur du nerf intercostal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitieme paire, & qui se portant en-bas se distribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet △ coupé à la base du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercostal, qui se jettent dans le muscle long du cou & dans le scalene. 32 rameau du nerf intercostal qui s'insere dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercostal qui environne la veine jugulaire externe, & se termine dans les membranes voisines. △ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal droit, qui se porte en-bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque supérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir passé par-dessus le tronc de l'artere pulmonaire, il se divise 36, 36, 36, &c. & se distribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitieme paire du côté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal gauche, dont le supérieur jette trois filets, dont deux supérieurs 40, 40, coupés, se distribuent à l'œsophage & à la trachée-artere, le troisieme 42 s'unit à la huitieme paire gauche: le rameau inférieur 39 jette à l'œsophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39, après avoir jeté les filets ci-dessus, se portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorsqu'ils sont parvenus vers la partie postérieure de l'aorte, ils se divisent en plusieurs rameaux qui communiquent tous ensemble, & forment en s'unissant à quelques filets de la huitieme paire, le grand plexus 43. 43 plexus cardiaque supérieur, plus considérable que l'inférieur. 44, 44, 44, 14, filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui sont placées à la partie supérieure de ces lobes derriere la trachée-artere. 45, 45, filets du plexus cardiaque supérieur, qui sont représentés coupés comme les filets 44, 44, &c. & qui se distribuent au péricarde. * petit nerf du côté droit du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au rameau 34, & se distribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filet provenant du côté gauche du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque supérieur, qui se distribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent à la partie postérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur qui s'unissent ensemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, forment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artere pulmonaire, & se contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui se distribue à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenans du côté droit du nerf intercostal, & qui se distribuent dans les membranes des vertebres du dos. 55, 55, 55, les filets qui sortent du côté droit du nerf intercostal, & se terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme semi-lunaire 57. 56, 56, 56, filets du nerf intercostal qui se terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapissent les vertebres du dos. 57 plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal droit, qui s'élevant en-haut se termine en partie dans la

ſubſtance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muſcle. 59, 59, filets de la partie ſupérieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe diſtribuent aux vaiſſeaux cholidoques, au pylore, à l'inteſtin duodenum, & au pancréas; les trois ſupérieurs s'uniſſant enſemble, ſe terminent dans le plexus hépatique. 60 60 plexus hépatique produit par le nerf intercoſtal droit, & par le nerf de la huitieme paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal droit, qui ſe terminent dans les plexus méſentériques. 62, 62, filets qui ſe répandent ſur les membranes qui revêtent les vertebres. 63 plexus ſtomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitieme paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire du nerf intercoſtal gauche, qui ſe réfléchiſſent en haut en communiquant enſemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65, filets du plexus ſtomachique, qui ſe terminent dans les plexus méſentériques. 66, 66, 66, filets qui ſe terminent dans les membranes couchées ſur les vertebres. 67 rameau du côté interne du nerf intercoſtal, qui forme le plexus rénal droit du côté droit, & ſe termine du côté gauche dans le plexus ſemi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui ſe termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'uniſſant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, forme avec eux une eſpece de réſeau, & enfin le plexus rénal droit 70 70. 70 70 le plexus rénal droit. 71 filets intérieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, qui ſe terminent dans les membranes du rein droit, excepté les filets 72, 72, qui ſe terminent avec d'autres rameaux voiſins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus rénal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme ſemi-lunaire gauche, qui ſe diſtribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui ſe terminent avec quelques rameaux voiſins dans les membranes du rein gauche. 77, 77 le plexus méſentérique ſupérieur. 78 78 le plexus méſentérique moyen. 79 79 le plexus méſentérique inférieur. 80, 80, filets ſupérieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe diſtribuent dans les membranes qui recouvrent les vertebres lombaires inférieures. 81, 81, &c. les filets inférieurs du plexus méſentérique inférieur, qui ſe terminent dans les membranes des vertebres de l'os ſacrum, de l'inteſtin rectum, de la veſſie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, &c. plexus glanglioforme orgéiforme du nerf intercoſtal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, &c. filets du nerf intercoſtal qui s'uniſſent aux plexus méſentériques. 84, 84, filets du nerf intercoſtal qui ſe diſtribuent avec les filets 85, 85, &c. & 87, 87, &c. aux ureteres, à l'inteſtin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la veſſie, à ſon ſphincter, aux véſicules ſemi-lunaires, aux proſtates, & au ſphincter de l'anus. 86 rameau au moyen duquel les nerfs intercoſtaux communiquent enſemble vers l'extrémité de l'os ſacrum. 88, 88, &c. plexus ganglioformes des nerfs vertébraux, qui ne s'obſervent point dans la premiere, dans la vingt-huitieme, la vingt-neuvieme & la trentieme paire de ces nerfs. 89, 89, &c. rameaux que les nerfs des vertebres fourniſſent vers les eſpaces qui ſont entre elles au nerf intercoſtal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercoſtal aux nerfs dorſaux droits. 92 gros rameau du nerf intercoſtal qui s'unit au premier nerf ſacré, & ſe termine avec lui dans le nerf crural poſtérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertébraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrieme paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui ſe diſtribue aux muſcles du cou, c'eſt-à-dire au tranſverſe & à l'épineux. 96 filet de la ſixieme paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la ſeconde paire dorſale, & enſuite au nerf intercoſtal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 diſtribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé composé de deux filets, l'un de la ſixieme, l'autre de la ſeptieme paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du côté gauche que

du droit. 103 production considérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la premiere sacrée, & aide à former le nerf crural postérieur. 104, 104, *&c.* les cinq nerfs de l'os sacrum. 105 le nerf crural postérieur coupé.

Figure 2, d'Eustachi.

A A BB le cerveau vu par la partie inférieure, AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens. CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyses transverses de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & soutiennent les condyles de l'occipital; F, F, les cuisses ou pédoncules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; III la protubérance annulaire; K, K, les cuisses de la moëlle allongée; L sinus entre la protubérance annulaire, les cuisses de la moëlle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires; N corps cendré placé dans l'angle postérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuisses de la moëlle allongée. C'est dans ce corps que se trouve l'orifice inférieur du 3^e^ ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mammillaires, ou la premiere paire de nerfs; P, P, les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ces nerfs avant leur union; SS la troisieme paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; TT la quatrieme paire de nerfs, nommés les *pathétiques*; VV la cinquieme paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annulaire; W, X, Y, ses trois branches; W la premiere, X la seconde, Y la troisieme; Z, la sixieme paire des nerfs, qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; *a a* la portion dure de la septieme paire de nerfs, qui sort de la partie antérieure du côté extérieur des corps olivaires; *b b* la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; *c c* paroît être le limaçon dans lequel la portion molle se distribue; *dd* la huitieme paire des nerfs qui vient de la partie latérale & postérieure des corps olivaires; *e e* les nerfs récurrens de l'épine, qui se joignent à la 8^e^ paire, ou l'accessoire de Willis; *ff* les troncs de la huitieme paire réunis avec les nerfs récurrens; *g g* les nerfs récurrens lorsqu'ils ont quitté la huitieme paire; *h* un rameau de l'accessoire qui se distribue au muscle clino-mastoïdien & au sterno-mastoïdien; *i* un autre rameau qui s'unit avec la troisieme paire cervicale; *k* la fin de ce nerf qui se perd dans le trapeze; *l*, *l*, *l*, les troncs de la huitieme paire de nerfs; *m*, *m*, les rameaux de la huitieme paire qui vont à la langue, surtout à sa racine & à la partie voisine du pharynx, *&c.* *n*, *n*, les rameaux de la huitieme paire qui se distribuent à la partie supérieure du larynx, dans lequel ils s'insinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau *o* s'unit avec le récurrent de la huitieme paire; *p* le récurrent droit de la huitieme paire, qui vient de deux endroits de la huitieme paire; *q* le récurrent droit joint avec le nerf intercostal droit; *r* le récurrent gauche qui sort de même de la huitieme paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; *s* le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche est uni avec le récurrent gauche; *t* les ramifications des nerfs récurrens dans le larynx, & qui se distribuent à la glande thyroïde, au pharynx, aux crico-aryténoïdiens postérieurs, aux aryténoïdiens, aux thyro-aryténoïdiens; *u w x* le nerf cardiaque droit, qui vient *w* du nerf récurrent droit, & *x* de la huitieme paire; *y ζ α* le nerf cardiaque gauche, qui vient *ζ* du nerf gauche de la huitieme paire, & *α* du nerf intercostal gauche, comme il le semble par la figure; *ε* nerf de communication entre les cardiaques; *γ* les ramifications des nerfs cardiaques, qui se distribuent dans le cœur; *δ δ δ* les nerfs du poumon qui viennent de la huitieme paire du cerveau; *εζ*, *εζ*, division de la huitieme paire en deux rameaux, qui se réunissent ensuite, & forment ainsi une petite isle, dont la droite est plus grande que la gauche; *η*, *η*, *η* rameaux au moyen desquels les troncs de la huitieme paire sont unis ensemble devant & derriere l'estomac; *θ* rameau du tronc gauche de la huitieme paire qui parcourt la partie supérieure de l'estomac jusqu'au pylore; *ι* tronc gauche de la huitieme paire, lequel se distribue à la portion gauche de l'estomac; *κ* rameaux du tronc droit de la huitieme paire, lesquels se distribuent à la partie postérieure de l'estomac; *λ* rameau du tronc droit de la huitieme paire, lequel répond au rameau

meau ϑ du tronc gauche, qui parcourant le même espace, jette des filets à la partie postérieure de l'estomac; μ le tronc droit descendant derriere l'estomac & qui s'unit ensuite ν avec le nerf intercostal gauche; ξξ origine du nerf intercostal, où il est uni avec la sixieme paire; ϖ, ϖ, les deux rameaux dans lesquels les troncs des nerfs intercostaux se divisent, & qui se réunissent ensuite: d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel passe la carotide interne, & qui est renfermé avec cette artere dans le conduit du rocher par lequel cette artere entre dans le crâne; ρ, ρ, les troncs des nerfs intercostaux; σ, σ, les ganglions cervicaux supérieurs des intercostaux; τ, τ, τ, τ, τ, τ, τ, les troncs des nerfs intercostaux qui se portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le bassin; υ, υ, &c. les ganglions des nerfs intercostaux; φ, φ, φ, &c. rameaux par lesquels les nerfs intercostaux sont unis avec les nerfs de l'épine; χχχχ l'extrémité des nerfs intercostaux, unie avec la premiere & la seconde paire sacrée; ψ, ψ, ψ, ψ, rameaux des nerfs intercostaux, qui unis ensemble forment des rameaux considérables ω, ω, ω, qui se portent le long du corps des vertebres du dos, passent à travers le diaphragme, se mêlent & s'unissent ensuite Γ ν l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitieme paire Δ & le droit avec le gauche; Θ, Θ, rameaux des nerfs intercostaux, lesquels s'unissent aux rameaux des troncs ω, ω. Les nerfs des reins, des capsules atrabilaires, du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, proviennent des troncs ω, ω, des nerfs intercostaux de la huitieme paire, de leurs rameaux & de leur union; Λ, Λ, Λ, Λ, rameaux au foie dont la plupart se distribuent au duodenum; ΞΞ, nerf gastro-épiploïque droit, qui va à droite le long du fond de l'estomac, où l'épiploon lui est adhérent: il jette des rameaux ΠΠΠ à l'estomac, ΣΣΣ à l'épiploon; υυυ nerf au rein droit & à la capsule atrabilaire droite; φφ paroissent être des rameaux à la rate; ψ nerf gastro-épiploïque gauche, qui se jette sur la portion gauche du fond de l'estomac où l'épiploon est attaché, & jette à l'estomac des rameaux ΩΩ, 1, 1, &c. à l'épiploon; 2, 2, 2, paroissent être des rameaux au rein gauche & à la capsule atrabilaire; 3, 3, 3, 3, 3, rameaux qui se rendent aux testicules, de compagnie avec les arteres spermatiques; 4, 4, 4, &c. paroissent être des rameaux qui se jettent dans le mésentere & aux intestins; 5, 5, 5, &c. rameaux qui s'unissent ensemble çà & là le long des corps des vertebres, des lombes, & de l'os sacrum, & se jettent au fond du bassin, où ils s'unissent 6 avec la 3^e paire sacrée, & 7 avec la 4^e paire; 8, 8, 8, &c. rameaux que les rameaux 5, 5, reçoivent des troncs des intercostaux: 9, 9, 9, &c. paroissent être des rameaux au mesocolon, & à la partie gauche du colon; 10, 10, 10, &c. la neuvieme paire appellée *nerfs linguaux*, & qui sort de la partie latérale des corps pyramidaux; 11 rameaux de la neuvieme paire, qui se distribuent au digastrique, à l'hyo-glosse, au génio-glosse, à la langue, &c. 11 12 gros rameau de la neuvieme paire qui se porte le long du cou, & se distribue au sterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au sterno-hyoïdien, &c. 13 rameau d'union de la seconde paire cervicale avec le rameau 12 de l'intercostal; 14, 14, &c. nerfs cervicaux; 14, 14, les seconds; 15, 15, les troisiemes; 16, 16, les quatriemes; 17, 17, les cinquiemes; 18, 18, les sixiemes; 19, 19, les septiemes; 20, 20, les huitiemes; 21 rameau d'union entre la seconde & la troisieme paire cervicale; 22, 22, rameaux d'union entre la troisieme & la quatrieme paire cervicale; 23 rameau de la quatrieme paire cervicale qui se joint au récurrent de l'épine; 24 25 24 25 origine des nerfs diaphragmatiques; 24 de la quatrieme paire cervicale, 25 de la cinquieme paire; 26, 26, nerfs diaphragmatiques dont le droit descend plus directement, parce qu'il n'en est point empêché par le cœur; le gauche descend obliquement, à cause de la situation oblique du cœur du côté gauche; 27, 27, rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme; 28 28 union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la premiere dorsale, qui forment les nerfs du bras; 29, 30, 31, 32, 33, 34, & 39, les nerfs dorsaux; 40 & 44, les nerfs lombaires; 45 & 48, les nerfs sacrés; 50, 51, les nerfs 50 50, qui proviennent des dernieres paires lombaires 51 51 de la quatrieme paire, qui unis ensemble se joignent aux

premieres paires ſacrées 3 du côté droit, 2 du côté gauche, pour former les nerfs ſciatiques; 52, 52, les nerfs ſciatiques.

PLANCHE XII.

*Figure premiere d'*HALLER*, repréſente les arteres de la face.*

A le tronc commun de la carotide; *B* la veine jugulaire commune; *C* la carotide interne; *D* la carotide externe; *E* l'artere thyroïdienne ſupérieure; *F* l'artere linguale, couverte par les veines & par le cératogloſſe; *G* l'origine de l'artere labiale pareillement couverte; *r r* les rameaux ptérigoïdiens; ⊖ un rameau au dos de la langue; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide; *I* l'artere occipitale couverte par la parotide & par les muſcles; *K* l'artere pharyngée cachée; *L* rameau ſuperficiel de l'artere labiale; *M* l'artere ſous-mentonniere; *N* les rameaux ſuperficiels de la labiale; *O* l'artere muſculaire de la levre inférieure; *p* anaſtomoſe avec la maxillaire interne; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muſcles, & qui ſort par un trou; *R* les rameaux de cette artere qui ſe jettent au quarré & à la levre inférieure; *S* anaſtomoſe avec la ſous-mentonniere; *T* anaſtomoſes avec la coronaire de la levre inférieure; *V* les rameaux de l'artere labiale inférieure anaſtomoſés avec la coronaire labiale inférieure; *Y* la coronaire de la levre inférieure; *Z* un de ſes rameaux au maſſeter & au buccinateur; *a* un rameau à la peau; *b* au triangulaire & à l'angle des levres; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide; *d* la tranſverſale de la face qui ſort de la temporale; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere; *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui eſt à peine apparent; *g* rameau au zygomatique, à la partie ſupérieure de la parotide, à l'orbiculaire inférieur, à la peau; *h* rameaux au buccinateur; *i* à l'angle des levres; *k*, *k*, la coronaire labiale ſupérieure; *l* la naſale latérale qui en part; *m* ſon anaſtomoſe avec l'ophthalmique; *n* une autre naſale dont deux rameaux; *o* une autre à la cloiſon des narines; *p* la coronaire de la levre ſupérieure du côté droit, & l'anaſtomoſe avec la gauche; *q* rameau au muſcle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique; *t* le profond, qui s'anaſtomoſe d'un côté avec un compagnon du buccinateur; & de l'autre avec le ſous-orbitaire; *u* cette anaſtomoſe; *x* la place du tronc ſous-orbitaire couvert par les muſcles; *y* les anaſtomoſes de ce rameau ſous-orbitaire avec le rameau temporal; *z* anaſtomoſe ſous-orbitaire avec la coronaire labiale; 1 rameau qui ſe jette au fond du nez; 2 anaſtomoſe avec l'ophthalmique; 3 autre anaſtomoſe; γ rameau inférieur qui ſe diſtribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f*; 4 le rameau deſcendant de l'ophthalmique du releveur; 5 un autre aux ailes du nez; 6 tronc de l'*ophthalmique* qui ſort de l'orbite; 7 rameau à la paupiere inférieure; 8 à la ſupérieure, au corrugateur, *&c.* 9 à l'eſpace qui eſt entre les deux ſourcils; 10 cutanée; 11 le dorſal du nez; 12 anaſtomoſes de la coronaire avec les naſales; Δ l'*artere auriculaire poſtérieure;* 13 rameau de la temporale au maſſeter & à la parotide; 14 la temporale la plus profonde; 15 la temporale; 16 l'*auriculaire antérieure; 17 la temporale interne;* 18, 19, ſes anaſtomoſes avec les rameaux de l'ophthalmique; 20 les rameaux qui vont au front, aux tempes, au ſinciput; 22 la temporale externe; 23 l'auriculaire ſupérieure; 24 les arteres ſincipitales; 25 anaſtomoſes avec l'occipitale; 26 la veine *faciale;* 27 la veine temporale; 28 la veine faciale qui monte dans la face; 29 les veines frontales; Λ la veine ophthalmique; 30 le conduit de Stenon; 31 le conduit de la glande acceſſoire; 32 la glande maxillaire; 33 la glande parotide; 34 la compagne de la parotide; 35 le muſcle maſſeter; 36 le triangulaire; 37 le quarré; 38 l'orbiculaire inférieur; 39 l'orbiculaire ſupérieur; 40 la naſale de la levre ſupérieure; 41 le buccinateur; 42 le zygomatique; 43 le releveur commun des levres; 44 le releveur commun de la levre ſupérieure & de l'aile du nez; 45 l'orbiculaire de la paupiere; 46 le frontal; 47 le temporal; 48 le maſtoïdien; 49 coupe de la trachée-artere; 50 la moëlle épiniere; 51, 52, le vrai milieu de chaque levre.

*Figure 2 d'*HALLER*, repréſente une partie de la diſtribution de la carotide externe.*

A le bord inférieur du cartilage thyroïde; *B* le bord ſupérieur; *C* l'os hyoïde; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxil-

laire ; *E* la glande ſublinguale ; *F* extrémité de la mâchoire inférieure, dont une des branches a été emportée ; *G* l'aile externe de l'apophyſe ptérigoïde ; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue ; *I* la partie interne ; *K* le conduit auditif ; *L* l'apophyſe maſtoïde ; *M* le trou par où paſſe la troiſieme branche de la cinquieme paire ; *N* le trou de l'artere épineuſe ; *O* la place de l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre ; Ω l'apophyſe ſtyloïde ; *P* le muſcle ſterno-thyroïdien ; *Q* le coraco-hyoïdien ; *R*, *R*, les ſterno-hyoïdiens ; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en paſſant ; *T* une partie du baſio-gloſſe, dont la plus grande partie a été détruite ; *V* la partie du pharynx qui deſcend du crochet de l'apophyſe ptérigoïde ; *X* le muſcle ſtylo-gloſſe ; *Y* le ſtylo-pharyngien ; *Z* le périſtaphylin externe ; *a* le périſtaphylin interne ; *b* l'oblique ſupérieur de la tête ; *c* l'oblique inférieur ; Λ le releveur de l'omoplate ; *d* le complexus ; *e* le nerf de la huitieme paire ; *f f* l'artere vertébrale, qui paroît d'abord à nu entre le grand droit & les obliques, & enſuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate ; *g* un rameau qui ſe diſtribue aux muſcles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit ; *h* le tronc commun de la carotide ; *i i* la carotide interne, qui eſt ici un peu fléchie ; *l* la carotide externe ; *m* l'artere thyroïdienne ſupérieure ; *n* le rameau qui ſe diſtribue aux muſcles hyo-thyroïdien, cérato-gloſſe, ſterno-hyoïdien ; *o* un rameau qui ſe jette dans les muſcles ſterno-hyoïdiens ; *p* rameau qui deſcend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau ; Π rameau qui va au cricothyroïdien & à la glande thyroïde ; *q* rameau de l'artere pharyngée ; *r* un rameau ſuperficiel à la glande parotide ; *ſ* le premier rameau qui va au pharynx, & qui ſe diviſe en haut & en bas ; *t* rameau à la huitieme paire de nerfs, au ganglion intercoſtal, au ſcalene, au muſcle droit interne, & au long du cou ; *u* le ſecond rameau qui ſe diſtribue au pharynx ; * endroit où on remarque dans différens ſujets un rameau qui accompagne la jugulaire ; *W* rameau qui ſe jette au droit interne à la partie ſupérieure du pharynx ; *x x* rameau qui ſe jette à la partie poſtérieure du pharynx & qui deſcend ; *y* rameau ſuperficiel de la carotide externe ; *z* l'artere *linguale ;* α rameau qui ſe jette au cérato-gloſſe ; β le tronc profond de la linguale ou la *ranine ;* γ rameau ſuperficiel ou la *ſublinguale ;* δ os mylo-hyoïdien ; ε l'artere *labiale ;* ζ ſon rameau *palatin ;* η un grand rameau à la glande maxillaire ; Θ un rameau aux amygdales ; Λ un rameau ptérigoïdien ; θ un rameau à la glande ſublinguale & au mylo-hyoïdien, ou l'*artere ſous-mentonniere :* Ξ le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure ; κ les rameaux de la palatine qui ſe jettent aux muſcles du palais ; λ le profond du palais ; Σ le tronc labial qui ſe jette à la face ; μ l'artere *occipitale ;* ν l'artere *ſtylo-maſtoïdienne ;* ο l'*auriculaire poſtérieure ;* ξ les rameaux de l'artere ſplénique qui ſe diſtribuent au ſplénius ; ϖ le rameau *meningé poſtérieur ;* ρ un rameau au complexus ; τ le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne ; υ l'artere *temporale ;* φ l'artere *meningée ;* χ *la maxillaire inférieure ;* ψ *la temporale profonde extérieure ;* ω la maxillaire interne qui côtoie la racine de l'apophyſe ptérigoïde ; 1 l'artere *temporale profonde interne ;* 2 l'artere alvéolaire ; 3 *la naſale* & la *palatine* deſcendante, qui ſont obſcurément apparentes dans la fente ſphéno-maxillaire.

Figure 3 de Ruysch ; *le procès ciliaire vu au microſcope.*

A la partie tendineuſe du procès ciliaire ; *B* la partie muſculeuſe ; *C* fibres circulaires du petit cercle plus ſenſibles qu'elles ne ſont naturellement.

Figure 4 du même ; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.

A les nerfs oculaires ; *B B* les artérioles diſperſées ſur la ſclérotique ; *C* la ſclérotique ; *D* l'uvée ; *E* la pupille.

Figure 5 du même ; la langue vue dans ſa partie inférieure.

A tégument membraneux de la langue ; *B B* les arteres ſublinguales.

Figure 6 du même ; la choroïde dans ſes vaiſſeaux.

A les nerfs dont les dernieres ramifications ſe perdent dans le ligament ciliaire ; *B* l'iris ou le lien du ligament ciliaire où ces

rameaux ſe terminent ; *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire ; *E* l'uvée.

Figure 7 de Cowper ; *les muſcles de l'œil preſque dans leur ſituation naturelle.*

A la ſclérotique ; *B* portion ſupérieure de la partie oſſeuſe de l'orbite, ſur laquelle on obſerve le petit anneau cartilagineux ; *a a* le nerf optique ; *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite, où s'inſere le muſcle oblique inférieur ; *D* grand oblique ; *E* le ſuperbe ; *F* l'abducteur ; *G* l'abaiſſeur ; *H* l'adducteur ; *I* le petit oblique.

Figure 8 de Bidloo ; *la paupiere ſupérieure avec ſes glandes & ſes poils vue à la loupe.*

A A la peau éloignée ; *B B* la glande ſupérieure ; *C C* les petites glandes deſquelles elle eſt compoſée ; *D D* les conduits de cette glande ; *E E* d'autres petites glandes ſemées ſur ces conduits ; *F F* le tarſe ; *G G* les membranes qui l'environnent ; *H H* les poils courbés en-haut ; *I* la glande lacrymale ; *K K* coupe des os du nez ; *L* conduit de cette glande vers le nez ; *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupiere.

Figure 9 de Ruysch ; *la choroïde & ſes arteres.*

A les arteres ciliaires ; *C* face antérieure du ligament ciliaire ; *D* cercle de l'iris, ou face antérieure des procès ciliaires ; *E* la pupille.

Figure 10 du même.

A portion poſtérieure de la ſclérotique ; *B* la rétine dont toutes les arteres ne ſont pas remplies.

Figure 11 du même, repréſentant l'humeur vitrée & la cryſtalline.

A l'humeur vitrée ; *B* le cryſtallin ; *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire ; *D* les artérioles de la membrane de Ruyſch ; *E* portion du nerf optique ; *F* portion de la ſclérotique.

Figure 12 du même.

A la lame extérieure de la ſclérotique ; *B* la lame intérieure ; *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la pie-mere.

Figure 13 du même.

15 les artérioles de l'iris vues au microſcope ; *A* le grand cercle artériel de l'iris ; *B* le petit.

Figure 14 d'Heister ; *la langue vue dans ſa face ſupérieure.*

A A A A la ſurface ſupérieure de la langue dans laquelle ſe voient par-tout des papilles en forme de tête & d'autres pyramidales ; *B* un morceau de l'enveloppe extérieure ſéparé du reſte & renverſé ; on y voit un grand nombre de papilles nerveuſes adhérentes à ſa face interne ; *C C* la ſeconde enveloppe de la langue ou *le corps réticulaire de Malpighi*, par les trous duquel les papilles nerveuſes paſſent de la troiſieme membrane vers la premiere ; *O le corps réticulaire* ſéparé de la troiſieme enveloppe de la langue, & renverſé pour y faire voir les petits trous diſpoſés en forme de réſeau ; *E E* la membrane, ou *le corps papillaire nerveux*, dans lequel ſe voient les papilles nerveuſes, *F F les glandes linguales*, & les papilles, qui paroiſſent bien plus groſſes que les antérieures ; *G* trou qui s'obſerve quelquefois à la partie poſtérieure de la langue.

PLANCHE XIII, de l'oreille.

Figure 1 de Duverney ; *elle repréſente la diſtribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.*

A le tronc de la portion dure à ſa ſortie du crâne, par le trou ſitué entre les apophyſes ſtyloïde & maſtoïde ; *B B* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe ; *C C* le rameau inférieur qui ſe diſtribue au menton, aux muſcles ſitués ſur la mâchoire, & aux tégumens ; *D* le rameau ſupérieur qui en forme de patte d'oie ſe diviſe en pluſieurs rameaux. 1, 2, 3, 4, 5, les cinq rameaux de cette branche, qui ſe diſtribuent aux muſcles des tempes du front & des paupieres ; 6 rameau de cette branche, qui ſe jette au milieu des joues, & qui en ſe joignant à une branche de la cinquieme paire 7, devient plus gros ; 8 le dernier rameau de cette diviſion, qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature ; elle repréſente l'os des tempes en ſituation, & vu à ſa partie latérale externe.

A A A partie de cet os qui forme la foſſe temporale ; *B* l'apophyſe zygomati-

que ; *C* l'apophyse transverse ; *D* l'apophyse mastoïde ; *E* l'angle lambdoïde ; *F* le trou stylo-mastoïdien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature, représente l'os des tempes, vu dans sa partie inférieure.

A la portion écailleuse qui forme la fosse temporale ; *B C D E F G* le rocher ; *B* sa pointe ; *B C D* son angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Eustachi ; *E* l'angle postérieur inférieur ; *F* la fosse jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyse styloïde ; *I* le trou stylo-mastoïdien ; *K* l'apophyse mastoïde ; *L* la rainure mastoïdienne ; *M* l'angle lambdoïde ; *N N O* la fosse articulaire ; *O* sa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyse transverse ; *R* l'apophyse zygomatique.

Figure 4 d'après nature, représente l'os des tempes, vu par sa face latérale interne.

A A partie de cet os qui forme la suture écailleuse ; *B B* face interne de la portion écailleuse ; *D D E E* le rocher ; *D* sa face supérieure ; *E E* sa face postérieure ; *F* le trou auditif interne ; *G H* son angle postérieur supérieur ; *H* sa pointe ; *I I* son angle postérieur inférieur ; *K* la fosse jugulaire ; *L L* la gouttiere du sinus latéral.

Figure 5 d'après nature, représente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; *elle représente les canaux demi-circulaires, le limaçon, les osselets de l'oreille*, &c. *en situation.*

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du sinus mastoïdien ; *c* muscle de la petite apophyse du marteau ; *d* muscle de la grande apophyse du marteau ; *e* le côté antérieur de la trompe d'Eustachi, où s'insere ce muscle ; *f f* le péristaphylin externe ; *g* muscle de l'étrier ; 1 le grand canal demi-circulaire ; 2 le moyen canal ; 3 le plus petit ; 4 le vestibule ; 5 le canal du limaçon ; 6 la portion molle du nerf auditif, qui se distribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUYSCH ; *elle représente les osselets de l'ouïe dans leur état naturel & recouverts de leur périoste.*

N°. 1, *ces os sont représentés beaucoup plus grands qu'ils ne le sont naturellement.*

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier ; *D* l'orbiculaire.

N°. 2, *représente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.*

N°. 3, *représente ces mêmes os tels qu'ils s'observent dans le fœtus.*

Figure 8 de VALSALVA, *représente la distribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.*

Figure 9 & 10 de BIDLOO, *représentent la peau & l'épiderme vus au microscope.*

a a, &c. les papilles ; *b b* les différentes vésicules situées entre ces papilles ; *d d* les vaisseaux de la sueur ; *e e*, &c. les cheveux qui s'élevent des vaisseaux de la sueur.

Figure 10, *représente l'épiderme.*

a a les pores de la sueur ; *b b*, &c. les sillons sur lesquels ces trous sont rangés.

Figure 11 & 12 d'après RUYSCH, *représentent la cloison des narines couverte de la membrane pituitaire, garnie de ses vaisseaux & de ses glandes muqueuses.*

A cette cloison couverte de vaisseaux ; *B* cette cloison garnie de sinus muqueux.

PLANCHE XIV.

*Figure premiere d'*HALLER.

A la tente du cervelet ; *B* le sinus longitudinal de la dure-mere, qui se divise en deux parties de son extrémité postérieure ; *C* le sinus droit divisé en deux parties, dont l'une dégorge dans le sinus latéral droit, & l'autre dans le sinus latéral gauche ; *D* vestiges de la faulx du cerveau ; *E E* les grandes veines de la tente ; *A F* insertion des veines du cerveau dans les sinus latéraux ; *G* orifice du sinus occipital postérieur ; *H H* les sinus *occipitaux postérieurs*, le droit & le gauche ; *I I* la faulx du cervelet ; *K K* les grands sinus transverses ; *L L* les fosses jugulaires ; *M M* les sinus *pétreux inférieurs* qui s'ouvrent dans ces fosses ; *N N* les sinus *pétreux supérieurs* ; *O O* veine du cervelet

qui débouche dans ces ſinus ; *P P* ſinus *occipitaux antérieurs inférieurs ; Q Q* leur canal de décharge qui ſort avec la neuvieme paire ; *R R* le ſinus *occipital antérieur & ſupérieur ; S S* la communication avec les ſinus caverneux & le circulaire ; *T* l'orifice du ſinus pétreux ſupérieur, par lequel il s'ouvre dans le ſinus caverneux ; *V V* les *ſinus caverneux ; X X* le *ſinus tranſverſe de la foſſe pituitaire ; Y Y* le ſinus *circulaire* de Ridley ; *Z Z* inſertion des veines antérieures du cerveau dans les ſinus caverneux ; *a a* la principale artere de la dure-mere ; *b b* la veine qui l'accompagne ; *c* endroit du crâne où elle y entre par un trou particulier ; *d d* les arteres *carotides internes* dans le ſinus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau ; *e e* artériole qu'elle jette dans ce ſinus au nerf de la cinquieme paire ; *f f* endroit où la carotide interne produit l'*artere ophthalmique ; g g* les apophyſes clinoïdes poſtérieures ; *h* l'apophyſe criſta-galli ; *i i* les ſinus frontaux ; *k k* nerf de la cinquieme paire qui ſe diſtribue à la dure-mere ; *l* troiſieme branche de la cinquieme paire ; *m* la ſeconde branche ; *n* la premiere branche ou l'*ophthalmique ; o* la quatrieme paire de nerfs ; *p* la troiſieme paire ; *q* cloiſon qui ſépare la cinquieme de la ſixieme ; *r* la ſixieme paire ; *ſ* origine du nerf intercoſtal ; *t t* entrée de la ſeptieme paire dans la dure-mere ; *u u* premieres racines de la huitieme paire ; *x x* ſecondes racines de la huitieme paire ; *y y* la neuvieme paire ; *z* trou de la moëlle épiniere.

Dans l'œil droit, la partie ſupérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artere *ophthalmique ;* 2, 2 ſon rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom ; 3, 3 rameau intérieur qui ſe diſtribue aux narines ; 4, 4 rameaux à la ſclérotique, dont quelques-uns ſe rendent à l'uvée ; 5, 5 veſtiges des muſcles releveurs de la paupiere & de l'œil ; 6 l'extrémité du releveur de la paupiere ; 7 la glande *lacrymale ;* 8 le nerf *optique* ; 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du côté oppoſé.

Dans l'œil gauche.

9 la poulie ; 10 le muſcle grand oblique ; 11 le releveur de l'œil ; 12 le muſcle interne de l'œil, ou l'*adducteur ;* 13 l'abducteur coupé ; 14 le rameau ſupérieur de la troiſieme paire, lequel ſe diſtribue aux releveurs de l'œil & de la paupiere ; 15 le reſte du tronc ; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur ; 17 rameau au droit inférieur de l'œil ; 18 rameau au droit interne ; 19 rameau au *ganglion* ophthalmique ; 20 rameau ſupérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 21 filet extérieur de la premiere branche de la cinquieme paire ; 24 petits rameaux qui ſe portent à la face par les trous de l'os de la pommette ; 25 rameaux à la glande lacrymale ; 26 rameaux inférieurs de la douzieme branche de la cinquieme paire ; 27 filet de ce rameau au *ganglion ;* 28 petit rameau aux narines ; 29 petit tronc qui s'éleve en devant ; 30 le ganglion *ophthalmique ;* 31 les petits nerfs *ciliaires* 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure ſeconde de RIDLEY.

A A les lobes antérieurs du cerveau ; *B B* les lobes poſtérieurs ; *C C* le cervelet ; *D D* les ſinus latéraux ; *E E* les arteres vertébrales ; *F*, les ſinus vertébraux ; *G G G* la dure-mere ſéparée du côté droit de la moëlle épiniere ; 1, 2, 3, 4, *&c.* les dix paires de nerfs du cerveau, avec ſept autres de la moëlle épiniere ; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire ; *b b* les deux éminences orbiculaires ; *c c* les deux troncs de l'artere carotide interne ; *d d* leur communication avec la vertébrale ; *e e* branches de la baſilaire, qui forment le plexus choroïde ; *f* pluſieurs petites branches de la carotide interne ; *g* l'artere baſilaire, compoſée de deux troncs ; *h h* des arteres vertébrales ; *i i i* l'artere épiniere ; *k* petite branche d'une artere qui traverſe la neuvieme paire ; *l l* les jambes de la moëlle allongée ; *m m* la protubérance annulaire, ou pont de Varole ; *n* les corps pyramidaux ; *o* les corps olivaires ; *p* la branche antérieure de la carotide interne ; *q q* petites branches qui vont au plexus choroïde ; *r r r r* branches d'arteres diſperſées ſur la protubérance annulaire ; *ſ ſ* partie des pédoncules du cerveau ; ** nerf acceſſoire.

PLANCHE XV.

Les figures de cette planche ſont tirées des *adverſaria anatomica* de TARIN : elles repréſentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. On voit dans cette figure les deux portions antérieure & postérieure de la tête : elle est coupée à six lignes au-dessus des sourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne ; & de la partie postérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne ; de maniere cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier les ventricules supérieurs *du cerveau, & les* sinus postérieurs *de ces ventricules.*

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

A A coupe des tégumens ; *B C* coupe des os ; *B* de leur écorce ; *C* de leur substance spongieuse ; *D E F G H* coupe de la dure-mere ; *D E F G* de la faulx, *D F* du sinus longitudinal supérieur ; *J I K L M N O, &c.* coupe du cerveau ; *J J* de la substance corticale ; *I I* de la substance médullaire, distinguée des autres parties par tous les petits points rouges par lesquels on a voulu représenter les gouttes de sang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit ; *L L* coupe du bord postérieur du corps calleux ; *M* de la cloison transparente ; *N* de la colonne antérieure de la voûte ; *O* des parties latérales du bord postérieur du corps calleux, P P des colonnes postérieures de la voûte. * extrémité postérieure des cornes de bélier. Q Q R R coupe des ventricules antérieurs du cerveau, R R des parois des sinus postérieurs.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente la face.

S S les Corps *cannelés* parsemés de veines. T V Couches *des nerfs optiques*, couvertes en partie du plexus choroïde. V V Eminences *ovalaires* des couches ; ces éminences ne s'observent pas toujours. U U *nouveaux* Freins transparens comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, se décharger dans ce tronc situé dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés : ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie postérieure sous ces couches, jusqu'à la partie antérieure de la fente des sinus antérieurs des ventricules du cerveau, & se terminent de la partie postérieure de ces couches sous ces couches mêmes, par une substance médullaire semblable à celle qui couvre les nerfs optiques : ces freins poussent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. X X un de ces rameaux. Z *a b c* le Plexus *choroïde* dans la situation naturelle. *a* les rameaux qui se dégorgent dans les branches *b*, lesquelles par leur concours forment la Veine de *Galien. c d* Eminence des sinus postérieurs des ventricules supérieurs du cerveau : ces éminences ne s'observent pas toujours. *d e* Orifice qui conduit dans les sinus dans lesquels s'étendent les piliers postérieurs de la voûte, les cornes de bélier & le plexus choroïde.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

f g h i j, &c. face inférieure du corps calleux, ou la paroi supérieure des ventricules latéraux du cerveau & des sinus postérieurs de ces ventricules. *f f* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *g g* la paroi supérieure des sinus postérieurs. *h h* les Veines qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *i i* les Cannelures formées par la courbure de cette paroi. *j j* la Cloison *transparente. k* la partie inférieure du bord postérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës postérieurement à la paroi supérieure des ventricules, & antérieurement à la partie postérieure de la cloison transparente. *m* partie antérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui sont un peu adhérentes dans cet endroit. *n o* la partie postérieure de ces colonnes qui va toujours en s'amincissant, & qui est adhérente en *n* au corps calleux, & se termine en tranchant en *o*. *p* Espace *triangulaire isocele* compris entre le bord postérieur du corps calleux & les colonnes postérieures de la voûte, nommé la Lyre, entrecoupée de filets de la partie antérieure à la partie postérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. Cette figure représente la partie moyenne de la coupe de la figure premiere, qui représente la face ; le plexus choroïde en a été enlevé ; la coupe O P *du bord postérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie supérieure du cervelet.*

H partie antérieure & supérieure du cer-

velet. J COMMISSURE *postérieure* du cerveau. I la GLANDE *pinéale*. K les COLONNES *médullaires* qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commissure postérieure du cerveau. L les NATÈS. M coupe de la cloison transparente. N N coupe du pilier antérieur de la voûte. S S les CORPS *cannelés*. T V les COUCHES *des nerfs optiques*. V les EMINENCES *arrondies* des couches. U U *nouveaux* FREINS dont nous avons parlé dans la figure premiere. X Y Z FENTE qui sépare les couches, & qui conduit dans le troisieme ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troisieme ventricule.

Figure 3. Cette figure est presque la même que la précédente, sinon qu'elle représente le troisieme ventricule.

H J I, *&c.* U comme dans la figure précédente, si ce n'est que les colonnes *K* paroissent s'étendre le long du bord supérieur & intérieur des couches, & que les éminences V V n'ont point été représentées. *a b c d* le *troisieme* VENTRICULE. *a* la COMMISSURE *antérieure* du cerveau. *b b* la partie de ce ventricule nommée l'*entonnoir*. *c c* les EMINENCES *orbiculaires* d'où s'élevent les colonnes N N. *d* CONDUIT qui du troisieme ventricule s'étend dans le quatrieme. *b d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *e e* ENDROIT où les couches sont quelquefois adhérentes entre elles.

Figure 4. Cette figure fait voir la tête coupée, de maniere qu'on découvre les sinus *antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les* cornes *du bélier.*

A A coupe des tégumens. B C D E * coupe des os, C des sinus frontaux, D de la cloison de ces sinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyse de l'os ethmoïde. F *trous olfactifs*. G G fosses antérieures de la base du crâne, couvertes de la dure-mere. H H *trous optiques*. I I *nerfs optiques* qui se rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie postérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. L L coupe de la dure-mere. M M coupe de la substance corticale du cerveau. N N coupe de la substance médullaire du cerveau. O P coupe des sinus des ventricules du cerveau. O des sinus antérieurs, P des postérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordée de la substance médullaire, dont ces couches sont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S *orifice antérieur* du conduit ouvert du troisieme ventricule dans le quatrieme. T la *commissure postérieure* du cerveau. U les *natès*. *h i k l m n o p* comme dans la coupe opposée de la figure premiere, si ce n'est que le corps calleux a été séparé des parties latérales antérieures auxquelles il est continu, & renversé de devant en arriere, pour faire voir que les *cornes* de *bélier* V W ne sont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité postérieure de ces cornes voisines du bout postérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voisine X X des *apophyses clinoïdes postérieures*. Y Y *filamens médullaires*, obliques de devant en dehors, & de derriere en devant, unis ensemble pour couvrir les cornes. Z Z prolongement pyramidal des piliers postérieurs de la voûte : ce prolongement borde le bord interne des cornes. *a b* le PLEXUS *choroïde*. *a* partie de ces plexus renversée de devant en arriere, & représentée en *z z*, (figure premiere). *b b* partie de ce plexus qui couvre les cornes, représentée dans sa situation naturelle. *c c* partie latérale externe des sinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *d e* R comme dans la coupe de la figure premiere. *f f* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *g g* FENTE qui se trouve entre ce bord & la moëlle allongée, & par laquelle les arteres du plexus choroïde se rendent à ce plexus.

Figure 5. On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie postérieure des oreilles, & le cervelet coupé, de maniere qu'on puisse y découvrir le quatrieme ventricule. *Ce qui suit est commun aux deux coupes.*

A A coupe des tégumens & des chairs. B C D coupe des os, C de la suture sagittale, D du trou oval. E F G H I coupe de la dure-mere, F G de la faulx, G du sinus longitudinal, H I de la tente, I des sinus latéraux. J K L coupe du cerveau, J de la substance

ſubſtance corticale, K de la ſubſtance médullaire, L coupe les ſinus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'eſpace triangulaire commun à ces ſinus. * orifice des ſinus poſtérieurs M N. O coupe du cervelet, M de la ſubſtance corticale, N de la ſubſtance médullaire, O des parois du quatrieme ventricule. P parties latérales inférieures du cervelet, ſéparées par la petite faulx de la dure-mere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe qui repréſente les oreilles.

Q bord poſtérieur des cornes de bélier. R plexus choroïde qui couvre la partie poſtérieure des cornes. S bord poſtérieur du corps calleux. T les *NATÈS*. U les *TESTÈS*, V la *GLANDE pinéale*, dans leur ſituation naturelle. W colonne médullaire d'où ſort X, l'origine de la quatrieme paire de nerfs. Y la face poſtérieure de la grande valvule du cerveau. *a b c d e f g* paroi antérieure du quatrieme ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formé par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *b c petite FENTE* qui diviſe cette paroi. *d d d d les quatre petites FOSSES*. *e f* portion de la ſeptieme paire de nerfs qui ſort du quatrieme ventricule. *e* ſa ſortie de ce quatrieme ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la poſtérieure de la moëlle allongée. *g e* le *BEC de plume* à écrire, dont les bords *g g* ſont quelquefois crenelés. *h* coupe de la moëlle épiniere.

Ce qui ſuit eſt particulier à la coupe oppoſée.

i eſpace triangulaire, qui réſulte du concours de la partie inférieure, poſtérieure & antérieure de la faulx, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *j* extrémité ſupérieure de l'éminence vermiculaire, ſituée ſur la valvule Y. *l* parties latérales internes du cervelet correſpondantes à ces extrémités. *k* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire oppoſée à la paroi *a b c d f*. *m* la partie poſtérieure du quatrieme ventricule.

PLANCHE XIV.

Figure premiere d'HALLER; elle repréſente les arteres de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie repréſenté en paſſant. B la portion droite du diaphragme. C quelques parties des muſcles de l'abdomen. D le péricarde, à travers lequel le cœur paroît çà & là. E l'oreillette droite circonſcrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine-cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine-cave inférieure. K ſa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde ſe termine dans la veine-cave. O la ligne par laquelle il eſt adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiaſtin unie avec le péricarde. S la trachée-artere. T l'œſophage. V la glande thyroïde. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroïdienne ſupérieure. Z le nerf droit de la huitieme paire. *a* tronc commun de l'artere ſous-claviere & de la carotide droite. *b* la ſous-claviere droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artere mammaire droite. *f* rameau péricardio-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui ſe diſtribue au péricarde & aux glandes placées ſous la veine-cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau ſuperficiel qui ſe diſtribue aux poumons. *k* d'autres au péricarde *l* rameau de l'artere diaphragmatique droite. *n* anaſtomoſe de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artere diaphragmatique au diaphragme. *p* anaſtomoſe de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artere thymique droite. *r* l'artere péricardine poſtérieure ſupérieure. *ſ* l'artere thymique gauche poſtérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des arteres mammaires, qui ſort du thorax. *x* diviſion de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigaſtrique. *z* rameau qui ſe diſtribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigaſtrique intérieur. 2 l'extérieure, ou la muſculo-phrénique. 3 rameau intérieur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiaſtin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui ſe porte au diaphragme. 7 les arteres coronaires antérieures figurées en paſſant. 8 la veine thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui ſe diſtribue à la trachée-artere. 11 un autre à l'œſopha-

ge. 12 un autre à la corne droite du thymus. 13 la carotide gauche. 14 la sous-claviere gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ses rameaux au médiastin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 division de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigastrique. 23 la veine sous-claviere gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau superficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiastin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

*Figure 2, d'*HALLER, *représente l'aorte inclinée sur la gauche, afin qu'on puisse mieux voir les arteres bronchiales du même côté.*

A B C le poumon droit. A le lobe inférieur. B le supérieur. C le moyen. D E le poumon gauche. D le lobe inférieur. E le lobe supérieur. F F l'œsophage. G G G l'aorte. H H H les rameaux qu'elle jette en dedans le bas-ventre figurés en passant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la sous-claviere & de la carotide droite. L la sous-claviere droite. M la carotide droite, N la gauche. O la sous-claviere gauche. P le péricarde recouvert postérieurement de la plevre. Q Q le médiastin postérieur. R la veine-cave. S l'azygos. T rameau intercostal supérieur. U U 1 2 3 veines intercostales. X division de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. Λ la trachée artere. Σ la bronche droite. *a* veine bronchiale gauche. *b* tronc qui s'insere au-delà de l'aorte dans les espaces intercostaux. *c* rameau à l'œsophage, *d* à la trachée-artere, *e* ensuite à l'œsophage, *f* au même, *g* dans les tuniques de l'aorte. *h* l'artere péricardine postérieure supérieure, qui vient de la sous-claviere gauche, & qui se distribue à l'œsophage & à la trachée-artere; *i* la même qui vient de la sous-claviere droite, & se distribue au tronc de l'aorte & à la trachée-artere. *k* les arteres broncho-œsophagiennes qui viennent de l'aorte. Θ l'artere & la veine œsophagienne qui viennent de la bronchiale droite. *l* l'artere bronchiale droite. *m* intercostale supérieure, qui en sort & se porte vers l'intervalle de la seconde & de la troisieme côte. *n n* les bronchiales qui se distribuent aux poumons. *o* une partie de la bronchiale gauche. *p p p* les arteres intercostales. *q* les trois petites arteres œsophagiennes, qui viennent de l'aorte. *r* l'autre artere œsophagienne. *s* veine de l'azygos à l'aorte. *t* veine bronchiale droite de l'azygos. *u* d'autres petites arteres œsophagiennes. *x* rameau de l'artere *r*. *y z* la plus grande artere œsophagienne. 1 l'artere œsophagienne. 2 une autre veine. 3 une troisieme. 4 une quatrieme.

Figure 3, de NUCK, *représente une partie de la mamelle.*

A A une partie de la mamelle. B B la peau coupée. C C C la partie glanduleuse de la mamelle. *d d d d* racines capillaires des tuyaux laiteux. *e, e, e, e,* trois de leurs troncs. *f f* anastomose de ces troncs entr'eux. *g* la papille percée de plusieurs trous.

Figure 4, de BIDLOO, *représente les vésicules d'un rameau bronchial.*

A rameau bronchial séparé de son tronc. B B ses petits rameaux. C C les vésicules qui terminent ces rameaux. D vésicules séparées de différentes figures qui sont recouvertes de vaisseaux sanguins, & d'autres vaisseaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII DE SENAC.

Figure premiere. Cette figure représente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des sacs; l'injection n'a pas conservé la proportion exacte des vaisseaux; ils ont été diversement forcés.

L'aorte *c*, par exemple, paroît moins grosse que l'artere pulmonaire. La veine-cave supérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à mesure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres se sont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leur cours, elles sont marquées par des points; ce sont ces points qui les distinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire, il ne paroît aucune dentelure, quoiqu'il y en ait quelque trace dans l'état natu-

rel. B la veine-cave supérieure ; qui est continue avec l'appendice à sa partie postérieure. C l'aorte qui vient de derriere l'artere pulmonaire, & se courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui est plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. I I les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été poussées dans les sinus par l'injection, & qui paroissoient au-dehors. *g* branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. *h* artere coronaire droite. *i i* veines innominées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. *k k* la veine qui accompagne l'artere. L la branche antérieure de l'artere coronaire qui passe à la partie postérieure par la pointe du cœur. *m m m m m m* arteres qui rampent sur les oreillettes & les grands vaisseaux. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaisseaux coronaires, il est peu de sujets où l'on trouve ces vaisseaux exactement les mêmes ; mais c'est dans les branches que se présentent les variations. Les troncs en général sont peu différens, les principales divisions sont aussi moins variables ; mais on ne finiroit jamais si l'on vouloit marquer toutes les différences qui sont très-fréquentes dans les vaisseaux. Il faut cependant observer ces différences pour établir ce qui est le plus général ; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque usage particulier, ou quelque vue de la nature.

Figure seconde. Cette figure représente la face applatie du cœur, & les oreillettes remplies ; les ventricules & les vaisseaux coronaires sont aussi remplis ; le sinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou sac gauche dont la surface supérieure est toujours oblique. B le sac droit qui est plus court que le sac gauche. C la veine pulmonaire gauche & postérieure. D D le sinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, postérieure du sac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été liée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. G G G adossement des sacs qui sont liés par un plan extérieur des fibres communes à l'un & à l'autre. H embouchure du sinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innominée avec les branches *o o o o*. L artere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. *a a a a a a a* branches des arteres coronaires sur la surface du cœur. *b b b* veine qui marche le long de la cloison. *c c c* seconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. *d d* deux autres veines. *e e e* branche où se réunit la veine. *f f f f* extrémités artérielles qui marchent transversalement. *g g* branches veineuses sur lesquelles passe une branche artérielle *a*, en forme d'anneau. *h h h h* veines qui se répandent sur les sacs. *i i i i i i* arteres qui rampent sur les sacs. *o o o o* branches de la veine innominée *i*. On voit dans cette figure si les arteres coronaires par leurs extrémités se joignent & forment un anneau, comme Ruysch le prétend, & elles sont ici fort éloignées.

Figure troisieme. On a représenté dans cette figure les fibres musculaires du cœur & leurs concours ; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ses cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit est rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ses fibres en tourbillon : mais ce tourbillon ne peut pas être bien représenté ici, à cause de la petitesse de la pointe resserrée par la coction ; c'est une espece d'étoile avec des rayons courbes qui sortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit ; elle est en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vu par sa face convexe ou supérieure. F le ventricule gauche, vu de même. *g g g* le sillon qui termine ou unit les deux ventricules : les fibres externes s'élevent ici en petites bosses près du sillon, parce que les ventricules sont remplis, & que la cloison n'a pas prêté autant que les fibres. C'est pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche : mais cette continuité n'est pas douteuse, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre sur le gauche. *h h h* le côté du ventricule gauche ; c'est sur ce côté que sont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorsqu'il y en a dans le cœur ; ces fi-

bres forment une couche si mince, qu'on les emporte facilement en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrieme. Cette figure représente la face applatie ou inférieure du cœur.

A A les fibres qui sont à la racine des oreillettes. B la cloison des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. *e* la pointe du ventricule gauche. *f* la pointe du ventricule droit. *g g g* le sillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a représenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche ; pour cela on a fait une section par l'aorte, & on l'a poussée le long de la cloison ; il n'y a que cette section qui puisse montrer la grande valvule, & laisser les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui surpasse de beaucoup celle qui est cachée dessous. B scissure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre scissure qui a été nécessaire pour la même raison. D troisieme scissure qu'on a faite à la pointe. E espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. F *g*, *f* G, piliers d'où partent les fibres tendineuses, dont on a représenté l'entrée dans la valvule. *a a a* bande ou cordon tendineux, auquel la valvule est attachée. *b b b* filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. *d d d d d* racines des piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des piliers les colonnes, les faisceaux, les filamens, les aires, les fossettes dont le ventricule est couvert ; il n'y a rien sur cette surface qui ne soit représenté d'après nature jusqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a représenté dans les figures précédentes tout ce qui est sous l'aorte, les valvules sigmoïdes & leurs structures, le cordon auquel sont attachées les valvules auriculaires ; la façon dont se terminent les colonnes à ce cordon ; comme ce cœur avoit été dans l'eau alumineuse, le tissu avoit été resserré.

A A espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. B pilier avec ses filets tendineux qui vont au reste de la valvule *f*, qui a été déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reste *g* de la valvule. D D D, ce qui manque ici a été représenté dans la précédente figure. *a a a* valvules sigmoïdes avec leurs tubercules ; on a omis les sinus. *b b b* cordon qui est sous ces valvules : il est un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. *c*, *c*, *c*, *c*, *c*, colonnes, faisceaux, filamens & fossettes. *d d d d* cordon des valvules mitrales. *e e e e* insertion des fibres des colonnes sous ce cordon. *i*, *h*, embouchures des arteres coronaires.

Figure 7. Cette figure représente la structure des valvules sigmoïdes.

a le tubercule. *b* bosse ou second tubercule, qui est dessous. *c*, *d*, les angles que forment les cornes ; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure sont musculaires. *e*, *f*, arteres coronaires.

Figure 8. Cette figure représente une valvule sigmoïde prise d'un autre sujet.

a tubercule. *b*, *c*, les cornes.

PLANCHE XVIII.

*Figure 1, d'*HALLER*, représentant quelque partie du bas-ventre.*

A B le lobe droit du foie incliné à droite. Γ le lobe gauche. Δ le lobe de Spigélius. C la vésicule du fiel. D le rein droit. E l'estomac élevé en-haut. F l'œsophage. Θ une portion de l'épiploon gastro-colique. G le pylore. H la portion descendante du duodenum. J une autre portion transverse du duodenum. K sa partie gauche & l'origine du mésentere. L le rein gauche. M la rate dans sa situation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face postérieure du pancréas. P l'artere mésentérique qui passe derriere le duodenum & devant le pancréas. Q l'artere colique moyenne. R le tronc de la cœliaque. S l'artere coronaire supérieure. Φ Φ les rameaux mésentériques de la veine-porte. T la veine-porte poussée un peu sur la gauche. U rameau droit de l'artere cœliaque. X son tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artere gastro-épiploïque droite, qui côtoie la grande courbure de l'estomac. *a a* les deux arteres pyloriques inférieures. *b* la grande ar-

tere pancréatico-duodénale qui côtoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum, Y au pancréas; *s* ses anastomoses avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'insertion de l'artere de la splénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la mésentérique qui s'ouvre dans cette même artere *d*. *g* lieu de l'insertion de la premiere duodénale. *h* l'artere splénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les rameaux gastriques postérieurs. *l*, *l*, *l*, les rameaux spléniques. *m* l'artere gastro-épiploïque gauche. *n* ses anastomoses avec la droite. *o o* les vaisseaux courts.

*Figure seconde, d'*HALLER*; représente les reins, &c.*

A le rein droit. B le rein gauche. C la capsule droite. D la capsule gauche. E une de ses parties un peu élevée pour voir les vaisseaux postérieurs. F grand sillon de la capsule. G le même dans la capsule droite. H H les appendices du diaphragme. J J le centre tendineux du diaphragme. K K les portions du diaphragme qui sortent des côtes. L ligament suspensoire du foie. M trou de la veine-cave N, & de l'œsophage. O le psoas gauche. P l'uretere du même côté. R l'intestin rectum représenté en passant. Q l'uretere droit. S S une partie de la graisse rénale. T l'aorte. U la veine-cave à sa sortie du foie. X l'artere phrénique. Y rameau droit. Z rameau capsulaire antérieur. *a* les postérieurs. *b* rameau au diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroissent un peu dans l'étendue du diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anastomose des arteres diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la phrénique. *g*, *g*, les capsulaires antérieures de la diaphragmatique. *h* l'œsophagienne. *i*, *i*, rameaux à l'un & à l'autre tendon. *k k* à l'appendice. Γ rameau qui perce le diaphragme pour aller au thorax. ⊖ anastomose ou arc des vaisseaux droit & gauche dans le tendon. *l* rameau au ligament suspensoire. Λ veine phrénique droite. Ξ la gauche. *m* l'artere céliaque. *n* la mésentérique supérieure. *o* l'appendicale droite qui vient de l'aorte. *p* la premiere capsulaire gauche postérieure. *q* l'appendicale qui vient de l'aorte. Σ la capsulaire postérieure droite. *r* la seconde capsulaire postérieure gauche. *s* sa capsulaire antérieure gauche. *t* l'artere rénale gauche. *u* rameau adipeux qui vient du tronc. *w* l'artere rénale droite. Φ l'artere capsulaire droite antérieure de la rénale. Ψ la veine qui l'accompagne. *x*, *x*, les arteres aux glandes lombaires. *y* l'artere adipeuse droite de la rénale. *z* l'artere spermatique droite. 1 l'adipeuse qui en sort. 2 l'uretérique supérieure de l'aorte. 3 le grand rameau adipeux inférieur. 4 le rameau qui va aux testicules. 5 la spermatique gauche. 6 les adipeuses qui en sortent. 8 rameaux aux testicules. 9 l'adipeuse postérieure qui vient de la capsulaire. 10 l'artere mésentérique inférieure. 11, 11, les iliaques communes. 12, 12, les externes. 13, 13, les internes. 14, 14, les épigastriques. 15 l'artere sacrée. 16 l'uretérique gauche. 17 l'uretérique droite inférieure. 18 la veine sacrée. 19 la veine capsulaire droite. 20 la veine rénale gauche. 21 la capsulaire gauche de la rénale. 22 l'adipeuse de la même. 23 la spermatique de la même. 24 la premiere rénale droite. 25 la seconde. 26 la spermatique qui en sort, 28 & de la veine-cave. 29 le sommet de la vessie. 30 l'ouraque. 31 les arteres ombilicales.

Figure 3, du même, représente les intestins en situation.

A A la partie inférieure du foie élevé en devant. B B la vésicule du fiel. C la veine ombilicale. D le petit lobe de Spigélius. E E l'estomac. G le pylore. K K l'épiploon gastro-colique. O O limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gastro-colique & le colique. Q Q le petit épiploon. S S partie du mésocolon. T T différentes parties du colon. U second coude du duodenum presque transverse. X troisieme coude du duodenum qui reçoit le canal cholidoque. Y ligament ou membrane qui va de la vésicule au colon. Z *a* ligament hépatico-rénal. Z limite gauche de ce ligament. *a* sa limite droite. *b b* le rein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winslow par lequel on souffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graisseux. *e*, *e*, les intestins grêles. *f f* la partie du pancréas qui s'insinue dans les courbures du duodenum.

PLANCHE XIX.

Figure 1, de KULM.

a b c d 2 le pancréas. *a, a, a, a*, les grains glanduleux du pancréas. *b, b, b, b*, les petits conduits qui de ces grains se rendent dans le conduit commun. *d* 2 *f e* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cholidoque dans cet inteſtin. *f f* l'inteſtin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pylore. *h* l'eſtomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la véſicule du fiel. *m* le conduit ciſtique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholidoque. 1 1 les vaiſſeaux courts. 2 2 3 la rate. 3 l'artere ſplénique. 4 l'épiploon. 5 le diaphragme. 6 le rein.

Figure 2, de REVERHOLT, *repréſente la partie concave du foie.*

A A la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie. *C* la tiſſure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* ſon rameau qui produit la ciſtique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la véſicule du fiel. *L* le conduit ciſtique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal cholidoque. *o* glandule ciſtique. *p* groſſe glande placée ſur la veine-porte, ou ſur le conduit ciſtique. *q* vaiſſeaux lymphatiques de la véſicule. *r, r, r*, vaiſſeaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3, du même, repréſente la face convexe du foie.

A A A, une partie du ſternum avec ſes cartilages. *B* l'appendice xiphoïde. *C C* le foie. *D* la véſicule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament ſuſpenſoire du foie. *g g g* vaiſſeaux lymphatiques du côté droit. *h h* ces vaiſſeaux coupés, où ils s'uniſſent en perçant le diaphragme. *i i* vaiſſeaux lymphatiques provenans de la partie gauche du foie.

Figure 4, de BIDLOO, *repréſente la rate dépouillée de ſes membranes.*

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C, C*, veſtiges de la capſule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* veſtiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaiſſeaux lymphatiques.

Figure 5, de RUYSCH, *repréſente une portion de l'inteſtin jejunum renverſé.*

A fauſſes glandes miliaires ſituées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes ſans être environnées de brides.

Figure 6, de PEYER.

A A l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de maniere qu'on le voie en dedans. *C C* la valvule de Bauhin. *D D* portion du colon coupée. *E, E, e, e, e*, glandes ſolitaires. *F F* l'inteſtin cœcum entier. *G G* le même renverſé pour voir les glandes.

*Figure 7, d'*HEISTER, *repréſente les veines lactées.*

A A A, une partie de l'inteſtin jejunum. *B B B* un grand nombre de racines des veines lactées. *C C C C* leur diſtribution dans le méſentere. *D D D D* les glandes les plus conſidérables du méſentere.

PLANCHE XX.

Figure 1, de NUCK.

A le rein droit. *B* l'artere émulgente. *C* diſtribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *E E* les vaiſſeaux lymphatiques. *F* l'uretere. *G* le baſſinet dilaté. *H* retréciſſement de l'uretere. *I* une pierre qui s'eſt trouvée dans la partie dilatée. *G K* les vaiſſeaux ſanguins de l'urethre.

Figure 2 & 3, de BERTIN, *repréſentent le rein coupé en deux.*

Figure 2.

B B les papilles rénales. *C C* les glandes ſituées entre ces papilles.

Figure 3.

A A diſtribution des arteres dans le rein, leſquelles ſont continuées aux tuyaux qui compoſent *B B* les papilles.

Figure 4, de RUYSCH, *repréſente la moitié du rein coupé de maniere qu'on y puiſſe voir la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins.*

A la face extérieure du rein, dans laquelle les vaiſſeaux ſe diſtribuent en ſerpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaiſſeaux ſanguins remplis de cire ſe diſtribuer de la même maniere que ci-deſſus. *C* les papilles rénales. *D* le baſſinet. *E* la cavité du baſſinet, dans laquelle les papilles ſéparent l'urine.

Figure 5, de DUVERNEY, *chirurgien.*

A la vessie sur laquelle on observe les fibres longitudinales & transverses de sa membrane musculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la vessie. *D* paroi intérieure de la vessie. *E* le verumontanum, où on observe les orifices des vésicules séminaires. *F* les orifices des glandes prostates qui s'observent sur les parties latérales du verumontanum. *G* les parois intérieures de l'urethre. *H* les glandes prostastes. *I* origine des corps caverneux. *K* le muscle ischio-caverneux. *M* coupe du muscle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'urethre. *Q* coupe du tissu spongieux de l'urethre. *R* la fosse naviculaire. *S* coupe du tissu spongieux des corps caverneux. *T* le gland. *V* orifice des sinus muqueux de l'urethre. *X* coupe du tissu spongieux du gland continu au tissu spongieux de l'urethre. *Y* l'orifice du gland.

PLANCHE XXI.

Figure 1, de RUYSCH, *représente la verge dépouillée de la peau, desséchée après l'avoir embaumée, & vue dans sa partie inférieure.*

A superficie du tissu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure épaisse & nerveuse; ce tissu cellulaire prend le nom de *membrane adipeuse* lorsqu'il est rempli de graisse. *B* le corps spongieux d'un côté. *C* le conduit urinaire. *D* la surface interne de l'enveloppe épaisse & nerveuse, dépouillée du tissu cellulaire. *F* le gland, sur la superficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont disparu en séchant. *G* épaisseur du tissu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tissu cellulaire. *I* la cloison qui s'observe entre les deux corps caverneux.

*Figure 2, D'*HEISTER, *représente la verge vue par sa même face supérieure, dont les veines & la substance caverneuse ont été remplies de mercure.*

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *B B* division de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *CC* la distribution de ces branches en plusieurs rameaux, sur-tout proche la couronne du gland. *D D* distribution merveilleuse des petits rameaux sur le gland. *e e e e* certains vaisseaux plus petits, plus grands & très-gros, qui se distribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'urethre par où sort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

*Figure 3, D'*HEISTER, *représente la partie inférieure de la même verge.*

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaisseaux. *B B* la couronne & le cou de la verge rempli d'un grand nombre de vaisseaux. *C C* toute la partie inférieure du gland couverte, comme la supérieure, de petits vaisseaux très-fins & tortueux. *E E* les deux corps caverneux de la verge, entre lesquels l'urethre est située & environnée d'un nombre prodigieux de vaisseaux, qui communiquent & s'entrelacent de diverses manieres. *F* la fin de l'urethre. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 4, de MORGAGNI, *représente la verge vue dans la partie inférieure, & le canal de l'urethre coupé,* &c.

A A le corps spongieux de l'urethre coupé dans sa longueur pour voir sa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'urethre ouvert & étendu; on voit aussi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament suspensoire de la verge. *F F* la membrane qui recouvre la verge, & qui est continue à ce ligament. *g* une partie de cette membrane séparée de la surface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tirée en arriere, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes sur le frein même. *K* la couronne du gland & ses glandes sébacées.

Figure 5, de GRAAF.

A les vaisseaux spermatiques coupés transversalement. *B* ces mêmes vaisseaux représentés confusément. *C* distribution de l'artere spermatique dans le testicule. *D D* distribution de la veine spermatique sur les parties latérales du testicule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus grosse partie de l'épi-

didyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épididyme, ou le commencement du canal déférent. *L* le canal coupé.

Figure 6, du même.

A l'artere ſpermatique. *B* diviſion de cette artere en deux rameaux. *CC* diſtribution du gros rameau au teſticule. *D D* diſtribution du petit rameau au teſticule. *E* la plus groſſe partie de l'épididyme adhérente au teſticule. *F* l'épididyme renverſé pour y découvrir la diſtribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7, du même.

Cette figure & la ſuivante repréſentent la communication des véſicules ſéminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

A A partie épaiſſe & étroite des canaux déférens. *B B* partie des canaux déférens moins épaiſſe & plus large. *C C* extrémité retrécie des canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les véſicules. *D D* col membraneux des véſicules ſéparé en deux parties, de ſorte que la ſemence de l'une de ces véſicules ne peut paſſer dans l'autre, que lorſqu'elle eſt parvenue dans l'urethre. *E E* les véſicules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *F F* vaiſſeaux qui ſe rendent aux véſicules ſéminaires. *G G* membranes qui retiennent les véſicules ſéminaires & les vaiſſeaux déférens dans leur ſituation. *H H* vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent ſur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embraſſent par leurs ramifications.

Figure 8, du même.

ABCDEFGH comme ci-deſſus. *I* le verumontanum. *K* ouverture des conduits des proſtates dans l'urethre. *L* coupe des proſtates. *M* l'urethre ouverte.

Figure 9, D'HEISTER, repréſente le teſticule.

A la membrane albuginée ſéparée pour découvrir *B B* les vaiſſeaux ſéminaires du teſticule fins comme des cheveux, deſquels tout le teſticule paroît compoſé.

PLANCHE XXII.

Figure 1, D'HALLER.

A la matrice. *B* ſon épaiſſeur. *C* ſon col ouvert de côté. *D* éminence formée par ſon orifice. *E* les valvules de ſon col, qui ſe ſont trouvées dans ce cadavre plus confuſes qu'elles ne ſont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe du côté droit. *I* ſes franges. *K* l'ovaire en ſituation. *L L* différens petits œufs entiers & diſſéqués. *M* les vaiſſeaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaiſſeaux ſont des branches des vaiſſeaux ſpermatiques. *P* l'artere ſpermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps panpiniforme. *T* les vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à l'ovaire. *V* autres vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vaſculeuſe. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vaſculeuſe. *aa* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogaſtriques qui ſe diſtribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la veſſie renverſée. *e* le vagin. *f* la partie poſtérieure, dans laquelle les rides légeres qui ſe remarquent ſont preſque tranſverſes. *g* taches qui ſe remarquent fort ſouvent dans le vagin. *hi* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc poſtérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ſerrées. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires tranſverſes. *nn* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'urethre. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valvules ſupérieures. *r* leurs ſinus ſupérieurs. *ſ* leurs ſinus inférieurs. *tt* les grandes lacunes des ſinus ſupérieurs. *uu* les lacunes des ſinus inférieurs. *xx* les glandes ſébacées qui ſe trouvent là. *y* le clitoris. *z* ſon prépuce. *α* ligne creuſe qui répond au milieu du corps du clitoris. *β* les lacunes qui ſe remarquent dans cette ligne. *γ* les lacunes qui ſont ſur les côtes de cette ligne. *δ* les nymphes. *εε* les glandes des nymphes.

Figure 2, D'HALLER.

A A A la matrice ouverte poſtérieurement. *B B* les ovaires & les trompes. *C C* le vagin ouvert par la partie antérieure. Γ ſa membrane

membrane interne, nerveuse & ridée. Δ sa chair extérieure fibreuse. *D* le petit cercle de l'hymen disséqué. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloison de la matrice composée de trois sommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la postérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuse du vagin voisine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne postérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, composée de valvules circulaires.

Figure 3, de KULM.

a le trou oval. *b* le conduit artériel. *C* la partie de la tête appellée *la fontanelle*. *f* le thymus. *g g* les poumons. *h* les vaisseaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *o o* les arteres ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraque.

*Figure 4, D'*HUBER *; elle représente l'hymen d'une fille, quelques semaines après la naissance.*

A A les grandes levres. *B B* le clitoris. *a* l'orifice de l'urethre. *b b* les deux ventricules du vestibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout autour l'orifice du vagin. *d d* les petits sinus de l'hymen prolongés jusqu'au concours de la lame supérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

*Figure 5, D'*HUBER *; elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.*

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* le clitoris. *D* son prépuce. *A A* les grandes levres. *B B* les nymphes. *a* l'orifice de l'urethre. *b* les deux ventricules du vestibule. *d d* les deux lacunes qui conduisent aux prostates de Bartholin.

Figure 6, du même ; elle représente les parties externes de la génération d'une fille de quatorze ans.

A A, B B, C, D, E, comme dans la figure précédente. F concours du bord charnu *d d*. G la fosse naviculaire. H entrée du vagin renfermée entre l'hymen & l'orifice de l'urethre ; le reste de l'espace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle *le vestibule du vagin*. I le périnée. K l'anus. *a*, *b*, *c*, les parties placées dans le vestibule. *a* l'orifice de l'urethre. *b*, *b*, les deux ventricules. *c*, *c*, les deux orifices ou lacunes situées dans la partie supérieure du vestibule. *d*, *d*, les bords charnus saillans de la fente la plus étroite. *(L)*

ANATOMIE DES PLANTES, *(Jardinage.)* c'est la recherche de leur structure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie* & de la *pratique du Jardinage*, III^e partie, *page 176, édit. 1747.*

« Tout ce qui a vie a besoin de respira-
» tion ; & l'on ne peut douter que les plan-
» tes ne respirent aussi bien que les animaux :
» elles ont comme eux tous les organes né-
» cessaires à la vie ; des veines, des fibres,
» dont les unes portent la nourriture dans
» toutes les parties les plus élevées, tandis
» que les autres rapportent cette nourriture
» vers les racines : d'autres enfin, comme
» des trachées & des poumons respirent l'air
» sans cesse, & reçoivent les influences du
» soleil. Cet air est si nécessaire à leur ac-
» croissement, qu'en mettant une goutte
» d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle
» bouche l'entrée de l'air dans les fibres &
» les canaux, & fait mourir cette partie de
» racines que l'on a trempée dans l'huile.
» Par la chaleur qui se trouve dans la terre,
» le mouvement de la seve est plus ou moins
» accéléré, l'air est plus ou moins raréfié :
» ainsi il est poussé facilement jusqu'en haut,
» il y fait sa fonction, & y montre sa force ».

Y a-t-il rien de plus admirable que le méchanisme des plantes ? on y trouve des creusets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moëlle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce sont les sucs de la terre, qui passant & se filtrant à travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités nécessaires au suc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diversifie par le moyen des fermens en mille manieres différentes. La chaleur du soleil & la fermentation de la terre perfectionnent ensuite l'ou-

vrage : enfin, les plantes sont composées de petits canaux séparés & produits dans la terre ; ces petits canaux se ramassent peu à peu en paquets ; ils se rassemblent sous un même cylindre & forment un tronc qui à l'une de ses extrémités produit des racines, & à l'autre pousse des branches ; & petit à petit ayant subdivisé les paquets des plus grands en plus petits, acheve sa figure par l'extension de ses feuilles. *(K)*

* Cette *anatomie* n'est pas moins digne de l'étude du philosophe, & ne montre pas moins la sagesse du créateur, que l'*anatomie* des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la statique des végétaux ? Il ne paroît pas que les anciens aient fait de ce côté quelques progrès considérables ; & il n'en faut pas être étonné : l'organisation d'une plante est un arrangement de filets si déliés, de corpuscules si minces, de vaisseaux si étroits, de pores si serrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin sans le secours du microscope. Mais *voyez* ce que cet instrument & leur réflexion leur ont appris sur l'*anatomie* des plantes, *aux articles* PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, GRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON, BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, *&c.* *Voyez aussi l'article* ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, *tout ce qui appartient à l'anatomie.* C'est dans ce sens qu'on dit, *observations anatomiques*, *préparations anatomiques*, &c. *Voyez* ANATOMIE.

Pour conserver les parties préparées, il faut les exposer à l'air jusqu'à ce que toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront seches, dures, & ne seront plus exposées à se corrompre ; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaisses, & que le temps est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiroient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des souris, des rats, & des autres insectes : pour cela il faut, avant que de mettre la piece sécher, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'esprit-de-vin ; & pendant qu'elle seche, il faut la mouiller de temps en temps avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est seche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gerser & à avoir une surface inégale ; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante ; & il faut toujours la préserver de la poussiere & de l'humidité.

Les préparations seches sont fort utiles en plusieurs cas : mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations *anatomiques* soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premieres. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel : les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps : les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage : les esprits ardens les racornissent, en changeant la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés ; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-temps sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains ; qui soit toujours limpide, qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre : l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture ; & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mêlange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs séreuses ou visqueu-

ses, auxquelles elle donne presqu'autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante : le cerveau, celui même des enfans nouveaux-nés, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le crystallin & l'humeur vitrée de l'œil y acquierent aussi plus de consistance, mais ils en sortent blancs & opaques ; elle coagule l'humeur que filtrent les glandes sébacées, la mucosité & la liqueur spermatique : elle ne produit aucun changement sur les liqueurs aqueuses & lymphatiques, comme l'humeur aqueuse de l'œil, la sérosité lymphatique du péricarde & de l'amnios : elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaisseaux qui ne paroissent pas d'abord, deviennent très-sensibles lorsque la partie y a été plongée pendant quelque temps.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'esprit ardent, doit varier selon la nature de la partie qu'on veut conserver, & selon l'intention de l'anatomiste. Si on veut donner de la consistance au cerveau, aux humeurs de l'œil, *&c.* il faut une plus grande quantité de la liqueur acide : par exemple, il faudra deux gros d'esprit de nitre, pour une livre d'esprit-de-vin rectifié : lorsqu'on veut seulement conserver les parties, il suffira d'y en mettre 40 ou 30 gouttes, ou même moins, sur-tout s'il y a des os dans la partie préparée; si on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & ensuite ils se dissoudroient.

Lorsqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particuliere qu'elle en soit toujours couverte : autrement ce qui se trouve hors du fluide perd sa couleur, & certaines parties se durcissent, tandis que d'autres se dissolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il est possible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur spiritueuse se charge d'une teinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liége enduit de cire, mettre par-dessus une feuille de plomb, de la vessie, ou une membrane injectée ; par ce moyen la liqueur se conservera un temps considérable, sans aucune diminution sensible. Quand on a mis assez de liqueur pour atteindre à peu près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entiérement ajouter de l'esprit-de-vin sans acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorsque la liqueur spiritueuse devient trop colorée, il faut la verser, & mettre sur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acides que la premiere : on conservera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en servira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs sucs naturels ; attention toujours nécessaire, avant que de mettre quelque partie que ce soit dans la liqueur balsamique ; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur spiritueuse limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y rester de la liqueur ancienne & colorée; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne sont plus propres à servir dans des vaisseaux de verre transparens, peuvent être encore d'usage pour conserver dans des vaisseaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il est bon d'être instruit qu'il faut éviter, autant que cela se peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en seront imprégnées, parce qu'elle rend la peau si rude pendant quelque temps, que les doigts en deviennent incapables d'aucune dissection fine, ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette sécheresse de la peau, est de se laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance.

Ceci est tiré d'un essai sur la maniere de préparer, *&c.* par M. Alexandre Monro, de la société d'Edimbourg. *(L)*

ANATOMISER, v. a. *faire l'anatomie, anatomiser un corps. Voyez* ANATOMIE. *(L)*

ANATOMISTE, s. m. c'est ainsi qu'on nomme celui qui sait disséquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une description telle que les spectateurs puissent se former une idée juste de la figure, de la position, de la communication, de la

ſtructure, de l'action, & de l'uſage, *&c.* de ces différentes parties. *(L)*

ANATRAN, ſ. m. *(Chimie.) ſel de verre.* Le ſel de verre eſt une matiere graveleuſe qui s'éleve en écume ſur le verre fondu. Ce ſel de verre eſt d'un grand uſage dans les eſſais des mines. Je crois qu'*anatran* vient par corruption de langage d'*ammonitrum*, dont parle Pline, qui veut dire *ſel nitre mêlé de cendres* : il dit que c'étoit le ſel des plantes brûlées avec lequel on faiſoit le verre.

L'*anatran* artificiel ou plus compoſé, ſe fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de ſel commun, deux parties d'alun de roche, & deux part es de vitriol.

Quelques-uns ont nommé *anatran* les concrétions pierreuſes & cryſtallines qui ſe forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux ſouterreins ; leſquelles concrétions ſont nommées *ſtalactites*. *Voyez* STALACTITE. *(M)*

* ANATORIA, *(Géog.)* petite ville de Grece, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA.

ANAVINGA, ſ. m. *(Hiſt. nat. bot.)* arbre du Malabar, aſſez bien figuré ſous ce nom par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. IV*, *pl. XLIX*, *pag. 101.* Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falſa d'arbore*, les Hollandois *grannaat pruymen* ; dans quelques endroits de l'Inde il eſt connu ſous le nom d'*edmetha*.

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt piés environ, dont le tronc droit & élevé de ſept à huit piés a environ deux piés de diametre, & eſt couronné de branches alternes longues, médiocrement épaiſſes ; peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en eſt blanc, denſe, ſolide, couvert d'une écorce cendrée, liſſe, qui eſt rouſſe dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement le long des jeunes branches, à des diſtances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité ſupérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, épaiſſes, liſſes, luiſantes, d'un verd noir en deſſus, plus clair en deſſous, relevées d'une côte principale, avec ſix à huit nervûres de chaque côté, & portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en deſſus, avec lequel elles ſont comme articulées ſur les branches.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois ſolitaires, quelquefois réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées ſur un péduncule à peu près de même longueur. Chaque feuille conſiſte en un calice de quatre feuilles pointues perſiſtantes, une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à demi épanouis, en ſix étamines courtes à ſommets rouges, & un ovaire ſphérique placé au centre, & terminé par un ſtyle ſimple verd-jaune. L'ovaire, en grandiſſant, devient une baie ſphérique de la groſſeur d'une ceriſe, verte, liſſe, à peau très-fine, comme marquée de quatre à ſix ſillons, recouvrant une chair verte, ſucculente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, preſque une fois moins larges, diſperſés çà & là dans ſa ſubſtance & attachés à ſes parois.

L'*anavinga* eſt toujours verd, & fleurit une fois tous les ans ; ſes fruits mûriſſent vers le mois d'août. Il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, ſur-tout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs ſeulement ſont ſans odeur. Ses feuilles & ſes autres parties rendent une odeur déſagréable ; & ont une ſaveur amere, ainſi que ſes fruits.

Uſages. La décoction de ſes feuilles s'emploie dans les bains pour diſſiper les douleurs des articulations. Le ſuc exprimé de ſes feuilles eſt un puiſſant ſudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarque. Cet arbre doit être placé dans la famille des ciſtes, à côté du caopia. *(M. ADANSON.)*

ANAXANDRE, *(Hiſt. de Lacédémone.)* roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les inſtitutions de Licurgue qu'il obſervoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ſes voiſins. Les peuples nouvellement ſubjugués furent traités en eſclaves, & la dureté

de son gouvernement fut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens ; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ses maîtres. *Anaxandre* instruit de ce soulevement, regardoit ce feu comme une foible étincelle ; il marche contre eux moins pour les combattre que pour les punir : mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en esclaves étoient des hommes qui savoient mourir. Une sanglante défaite qu'il essuya, mit Sparte sur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voisins envoyerent consulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne seroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponse humilia leur fierté ; mais trop superstitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtresse, ils s'abaisserent à demander aux Athéniens un général ; on leur envoya Tyrtée, poëte de profession qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon sens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réserva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune se déclara pour les Messéniens. Tyrtée fit des vers qui consolerent les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embrasés par son feu poëtique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complette. *Anaxandre* sut profiter de ses avantages : il mena son armée contre Ira où les Messéniens avoient rassemblé toutes leurs forces ; ils soutinrent un siége d'onze ans. *Anaxandre*, moins rebuté qu'aigri de leur résistance, sappa les murs & s'introduisit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuse scene de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir : ceux qui survécurent à cette action meurtriere furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'*Anaxandre*. (*T-N.*)

ANAXANDRIDE, (*Hist. de Lacédém.*) roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacédémoniens fatigués du loisir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consulterent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fonds qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on desiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination : cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride*. Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandride* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui sémeroit l'amertume sur le reste de sa vie.* Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposerent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union ; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui regna après lui. Sa premiere épouse, qui pendant si longtemps avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils ; savoir, Doreus, Léonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célebre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois : il vivoit du temps de Crésus, roi de Lydie. (*T-N.*)

ANAXIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argesiclès, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes ; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont

les plus honnêtes ſont celles dont on ne dit mot. *(T-N.)*

* ANAZARBE ſur le Pyrame, *(Géog. anc. & mod.)* ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acſarai*, *Acſerai*, *Ainzarba*. Elle s'appella auſſi *Diocéſarée*, *Cæſarée Auguſtæ*, & *Juſtiniapolis*. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

* ANAZE, ſ. m. *(Hiſt. nat.)* arbre qui croît à Madagaſcar. Il diminue en groſſeur à meſure qu'il s'éleve, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit eſt rempli d'une moëlle blanche qui a la ſaveur du tartre.

ANAZETA, *(Géogr.)* ville d'Aſie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle eſt dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manaſſate, quoique l'orthographe du nom ſoit différente; car il arrive ſouvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui ſe prononce par un *a* initial ſe prononce auſſi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit ſouvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Aſie moderne eſt pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs appriſſent aſſez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. *(C. A.)*

* ANAZZO *ou* TORRE-D'ANAZZO, *(Géog. mod.)* ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*.

* ANBAR, *(Géog. mod.)* ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabiquel, ſur l'Euphrate. Elle s'eſt appellée *Haſchemiah*.

ANBLATUM, *(Hiſt. nat.)* genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de maſque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne ſont point découpées. Il s'éleve du fond du calice un piſtil qui eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit renfermé le plus ſouvent dans le calice de la fleur. Ce fruit ſe ſépare en deux parties, & il eſt rempli de ſemences ordinairement arrondies. Tournefort, *inſt. rei herb. corol.* *Voyez* PLANTE. *(I)*

* ANCA *ou* ANCA MEGAREB, nom que les Arabes donnent à un oiſeau d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes; qu'il enleve des éléphans, comme l'épervier des moineaux; que ſes aîles, quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans; qu'il s'accouple à cinq cens ans; qu'un jour qu'il enlevoit une nouvelle mariée avec ſes bracelets & tous ſes atours de noces, le prophete Handala le maudit; & que Dieu ayant égard à l'imprécation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiſeau raviſſeur dans une iſle inacceſſible, où il ſe nourrit d'éléphans, de rhinocéros, de bufles, de tigres, & d'autres animaux féroces.

ANCASTER *ou* ANCASTRE, *(Géogr.)* bourg d'Angleterre, dans le comté Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'eſt l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. *(C. A.)*

* ANCAMARES *ou* ANTAMARES, *(Géog. mod.)* peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui ſe perd dans la riviere des Amazones.

ANCAON (SERADE), *Géog. moderne*, chaîne de montagnes dans le Béïra, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Eſtrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivieres Moddego & Zezere. Elles paroiſſent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto juſqu'à Coïmbre, ſans qu'il y ait dans tout cet eſpace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles.

ANCARANO, *(Géog. mod.)* petite ville de l'état eccléſiaſtique dans la marche d'Ancone.

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCÉE, *(Hiſt. Grecque.)* roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, &, ſelon d'autres, de Neptune d'Aſtipalée. On le compte

au nombre des Argonautes ; & Pausanias rapporte qu'ayant suivi Méléagre à la chasse du sanglier de Calydon, il mourut d'une blessure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune d'Astipalée, ajoutent que ce prince n'eut de passion que pour l'agriculture, & qu'ayant maltraité un de ses esclaves pour avoir négligé ses vignes, celui-ci lui dit : *qu'il s'y intéressoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient. Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'instant de la vendange : alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'esclave, *l'accomplissement de ta prophétie ?* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à sa bouche.* Effectivement, un sanglier qui ravageoit ses vignobles, s'étant présenté, il laissa échapper la coupe, & poursuivit le sanglier qui se jeta sur lui & le tua. Il y a sans doute du fabuleux dans ce récit, au reste, le lecteur pourra le rejeter ou l'admettre. Plusieurs prétendent qu'il faut distinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune d'Astipalée. Paus. *lib. VIII*, Aulu. *Noct. attic. lib. XIII, chap. 16.* Hom. *& alii. (T-n.)*

§ ANCENIS, *(Géogr.)* petite ville de France en Bretagne, à six lieues est de Nantes & à dix d'Angers. Elle est sur la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. C'est l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long. 16, 28 ; lat. 47, 22. (C. A.)*

ANCÊTRES, s. m. pl. *(Hist. & Gram.)* se dit des personnes de qui l'on descend en droite ligne, le pere & la mere non compris. Ce mot dérive du latin *antecessor*, & par syncope *ancessor*, qui va devant.

En droit on distingue *ancêtres* & *prédécesseurs.* Le premier de ces deux noms convient à certaines personnes dans l'ordre naturel ; on dit *un homme & ses ancêtres :* le second a directement rapport à l'ordre politique ou de la société, nous disons *un évêque & ses prédécesseurs.* On dit également *un prince & ses prédécesseurs*, pour signifier les rois qui ont régné avant lui : mais on ne dit *un roi & ses ancêtres*, que quand il est descendu par le sang de ses prédécesseurs.

Dans l'usage on met cette différence entre les *peres* & les *ancêtres*, que ce dernier ne se dit que des peres d'une personne qualifiée. Il seroit ridicule qu'un artisan dît, *mes ancêtres ont fait le même métier que moi.* *(G & H)*

ANCETTES DE BOULINES *ou* COBES DE BOULINES, *(Marine.)* c'est ainsi que l'on nomme les bouts de corde qui sont attachés à la relingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pié & demi ; leur usage est d'y passer d'autres cordes qu'on appelle *pattes de boulines. Voyez* Bouline & Relingue. *(Z)*

ANCHARIE, s. f. *(Myth.)* déesse que le peuple d'Asculum dans la Pouille adoroit.

*ANCHE, s. m. c'est le conduit quarré par lequel la farine passe dans la huche du moulin. *Voy.* Moulin a farine.

ANCHE, s. f. *en Lutherie*, petite machine de canne, de léton, de bois, ou de toute autre matiere, d'une ou de plusieurs parties, qu'on adapte à des instrumens à vent, & qui les fait résonner, en portant une ligne d'air contre la surface du tuyau, que cette ligne d'air rase en vibrant comme une corde, dont le poids de l'atmosphere seroit le poids tendant, & qui auroit la longueur du tuyau. *V.* Instrument de Musique. Ce qui fera résonner un instrument à vent, & ne formera pas avec lui un tout, pourra s'appeller *anche.* Sans l'*anche*, la colonne d'air qui remplit l'instrument seroit poussée toute entiere à la fois, & il n'y auroit point de son produit. Les *anches* d'orgue sont des pieces de cuivre de la forme d'un cylindre concave qui seroit coupé en deux par un plan qui passeroit par son axe. La partie inférieure de l'*anche* est relevée ; ensorte que quand elle est appliquée sur un plan, le passage à l'air soit entiérement fermé de ce côté. On les forme sur l'étampoir. *V.* Étampoir. Aux trompettes dont les *anches* sont la bouche, la partie supérieure de l'*anche* entre dans la noix. *Voyez* Noix. On la recouvre ensuite d'une piece de léton flexible & élastique, qu'on appelle *languette*, & on affermit le tout au moyen d'un coin, dans le corps de la noix, dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent suivre la proportion du diapason.

Quant aux autres sortes d'*anches*, *voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez* BASSON, HAUTBOIS, *&c.*

ANCHÉ, adj. (*terme de Blason*) *courbé* : il se dit seulement d'un cimeterre courbé.

Tournier, S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars *anchés* d'or, les poignées vers le chef. (*V*)

* ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, (*Géog. mod.*) petite isle de l'Océan indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, (*Théol.*) terme célebre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, *lib. XI*, *ep. xcv.*

Ecce negas, jurasque mihi per templa Tonantis :
Non credo ; jura, verpe, per Anchialum.

c'est-à-dire, *pour nier ou pour affirmer, tu attestes les temples de Jupiter, je ne t'en crois pas ; jure, circoncis, par Anchiale.*

On demande qui est cet *Anchiale*, si c'est le nom du vrai dieu ou d'un faux dieu ; & pourquoi l'on demandoit aux juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par *Anchiale.*

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des juifs est, *vive le Seigneur* : ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints, comme dans les *Juges*, *viij*, 19. dans le *livre de Ruth*, *c. iij*, *v.* 13. Dans le *premier livre des Rois*, *c. xiv*, *v.* 45. Le Seigneur lui-même, quand il fait un serment, n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jurer, il jure par sa propre vie : *vigo ego, dicit Dominus.* Or en hébreu ce serment, *vive le Seigneur*, peut se prononcer ainsi, *Hacgai-Elion ; par la vie du très-haut*, ou *Ana-chi-eloa : ah que le Seigneur vive*, ou simplement *Ha-chi-el*, *par la vie de Dieu*, la terminaison latine *um*, qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose non plus que la lettre *n*, que le poëte y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *hachiel* ou *al*, il semble qu'on prononce, *han-chi-al.* Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial signifieroit qu'il exige de ce juif, qu'*il lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.*

Quelques-uns ont cru qu'on faisoit jurer les juifs par une statue de Sardanapale, érigée dans la ville d'Anchiale en Cilicie : mais cette conjecture n'est fondée sur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec ἀγχίαλος, qui signifie *qui est proche du rivage*, comme si le juif juroit par le dieu qu'on adore sur les rivages ; parce qu'en effet les juifs hors de Jérusalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prieres sur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'est parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *heicaliah*, & l'on sait que les juifs juroient quelquefois par le temple : mais toutes ces explications paroissent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuscrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte : *jura*, *Verpe*, *per ancharium ; jure*, *Juif*, *par l'âne.* Or les païens, & sur-tout les poëtes, se plaisoient à reprocher aux juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne : voici ce qu'en dit Petrone.

Judæus licèt & porcinum numen adoret,
Et Cilli summas advocet auriculas.

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Histor. lib. V*, & les raisons ou le fondement de cette fausse imputation, sous l'article *onoӯctites.* Ce dernier sens est beaucoup plus simple, & est très-relatif aux idées que s'étoient formé les païens de la religion des juifs. *Diction. de la Bible.* (*G*)

* ANCHIALE, deux villes anciennes ; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale ; l'autre de Thrace sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio.*

* ANCHIFLURE, s. f. c'est, *en Tonnellerie*, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où cette douve est couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant ; & on y remédie en écartant le cerceau, en perçant un plus grand trou avec la vrille, à l'endroit même de l'*anchiflure*, & en y poussant un fosset, qu'on coupe à ras de la douve, afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHISE, (*Hist. Grecque.*) pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reste,

reſte, eſt altéré par la fable. On le fait fils de Capis & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée*. C'eſt cet Enée ſi fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la priſe de Troye, *Anchiſe* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris ; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ſes dieux & ſes tréſors. Enée ſecondé d'Aſcagne ſon fils, favoriſa ſa retraite ; & c'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit ſauvé des flammes en le portant ſur ſes épaules. *Anchiſe* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré ſur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiſcrétement révélées. Ceci ſert ſeulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *V.* Denis d'Halycarnaſſe, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T-N.*)

ANCHOIS, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) *encraſicholus*, poiſſon de mer que l'on a mis au nombre des aphyes ; il eſt de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus long : ce poiſſon eſt ſans écailles, ſa bouche eſt grande, l'extrémité des mâchoires eſt pointue ; elles n'ont aucunes dents, mais elles ſont faites en forme de ſcie ; les ouïes ſont petites & doubles, le cœur eſt long & pointu, le foie rouge & tacheté, le ventre eſt fort mou & ſe corrompt promptement ; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poiſſon eſt charnu, & il n'a point d'arêtes, excepté l'épine du dos, qui eſt fort menue. On ſale les *anchois*, après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet*. *Voyez* POISSON. (*I*)

* La pêche la plus abondante des *anchois* ſe fait en hiver ſur les côtes de Catalogne & de Provence, depuis le commencement de décembre juſqu'à la mi-mars ; on en prend encore en mai, juin, juillet, temps où ils paſſent le détroit de Gibraltar pour ſe retirer dans la Méditerranée. On en trouve auſſi à l'oueſt d'Angleterre & du pays de Galles. Ils ont cela de commun avec les ſardines, qu'ils nagent en troupe, fort ſerrés, & que la lumiere eſt un attrait pour eux. Auſſi les pêcheurs ne manquent pas de leur préſenter cet appât. Ils allument des flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit : les *anchois* accourent à l'inſtant, & ſe jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur ſont tendus. Quand une pêche eſt finie, on leur coupe la tête, on leur ôte le fiel & les boyaux, on les ſale, & on les met en baril.

Les *anchois* frais peuvent ſe manger frits ou rôtis : mais ils ſont meilleurs & d'un plus grand uſage, ſalés. Comme ils n'ont point d'autres arêtes que l'épine du dos, qui eſt mince & déliée, elle ne bleſſe point, & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente ſauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum*, & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuſe*, n'étoit autre choſe que des *anchois* confits, fondus, & liquéfiés dans leur ſaumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes. Cela ſe faiſoit ordinairement en expoſant au ſoleil le vaiſſeau qui les contenoit ; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement, ils mettoient dans un plat des *anchois* ſans les laver, avec du vinaigre & du perſil, & expoſoient enſuite le plat ſur la braiſe bien allumée, remuoient le tout juſqu'à ce que les *anchois* fuſſent fondus ; & ils nommoient cette ſauce *acetogarum*. On ſe ſervoit du *garum* & de l'*acetogarum* pour aſſaiſonner d'autres poiſſons, & quelquefois même la viande.

La chair des *anchois*, ou cette ſauce que l'on en fait, excite l'appétit, aide la digeſtion, atténue les humeurs craſſes, & fortifie l'eſtomac. Aldrovande prétend même qu'elle eſt bonne pour la fievre : mais un ſavant médecin de notre ſiecle dit qu'il en faut uſer ſobrement, parce qu'elle échauffe, raréfie les humeurs, & les rend âcres & picotantes.

ANCHORA, (*Géogr.*) nom d'une petite ville du Péloponneſe, que les anciens ont nommée *Aſine* & quelquefois *Fancromini*. Elle étoit ſituée près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

* ANCHUE, ſ. f. terme en uſage dans les *manufactures en lainage* d'Amiens. C'eſt ce qu'on appelle dans les autres manufactures *la trame*. *Voyez* TRAME.

ANCHYLOSE, ſ. f. (*terme de chirurgie.*) on nomme ainſi l'union de deux os articu-

lés & soudés ensemble par le suc osseux, ou une autre matiere, de façon qu'ils ne fassent plus qu'une piece. Cette soudure contre nature empêche le mouvement de la jonction ; la maladie que nous venons de définir se nomme *anchylose vraie*, pour la distinguer d'une autre que l'on nomme *fausse*. Cette derniere peut être occasionnée par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la synovie, & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations, & qui souvent dégénerent en vraies *anchyloses*, lorsque la soudure devient exacte, & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des sucs osseux nécessaires pour la formation du cal. L'*anchylose* survient aux luxations non réduites par l'épaississement de la synovie dans les cavités des articles, & aux fractures, lorsque dans les pansemens on n'a pas soin de donner du mouvement aux parties. Les contusions des os, des cartilages & des ligamens sont des accidens assez communs dans les luxations ; ils occasionnent facilement l'*anchylose*, lorsqu'on ne remédie pas au glonflement de ces parties par les saignées, le régime convenable, & les fomentations émollientes & résolutives : les entorses peuvent par les mêmes raisons être des causes de l'*anchylose*.

Le prognostic est différent, suivant les différences de la maladie : une *anchylose* qui vient d'une luxation non réduite est plus facile à guérir lorsqu'on peut replacer l'os, qu'une autre qui survient après la réduction ; les *anchyloses* anciennes présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles, il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchyloses* que nous avons nommées *fausses* ; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables ; l'on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour appaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder ; voici comme on la prévient dans les fractures & luxations : s'il s'agit de l'épaississement de la synovie, les douches d'eau chaude données de fort haut, sont d'un grand secours ; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac, du sel fixe de tartre, ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles ; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon, de Bareges, &c. sont fort utiles ; elles ramollissent les muscles, & liquéfient l'humeur synoviale, dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées, les cataplasmes & fomentations anodynes, un régime humectant : quand les douleurs sont passées, on associe les résolutifs aux anodyns ; on passe ensuite à l'usage des résolutifs seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés, on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer, pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus fâcheuse que la premiere. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement, de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet : ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou ; on étendra & fléchira seulement les articulations par charniere, se gardant bien de porter ces mouvemens au-delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchyloses* dépendoient d'un virus vénérien, scorbutique, *&c.* qui déprave l'humeur synoviale, il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remedes appropriés. L'excellent traité des maladies des os, de M. Petit, donnera des notions plus étendues sur cette matiere. *(Y)*

ANCHYLOPS, s. f. *(terme de chirurgie.)* abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops* ; on le nomme alors *ægilops*. *Voyez* ÆGILOPS.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même temps qu'elle use & ulcere la peau. On peut

prévenir cet accident en faiſant à propos l'ouverture de la tumeur lorſqu'elle eſt en maturité, cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. *Voy.* ABCÈS. (*Y*)

* ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, (*Gramm.*) ils enchériſſent tous les uns ſur les autres. Une mode eſt *vieille*, quand elle ceſſe d'être en uſage; elle eſt *ancienne*, quand il y a long-temps déja que l'uſage en eſt paſſé, elle eſt *antique*, quand il y a long-temps qu'elle eſt *ancienne*. *Récent* eſt oppoſé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieilleſſe* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieilleſſe* eſt décrépite; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieilleſſe* diminue les forces du corps, & augmente la préſence d'eſprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. *Voyez les Syn. françois.*

ANCIENS *dans l'hiſtoire des Juifs*, c'étoit les perſonnes les plus reſpectables par l'âge, l'expérience & la vertu. On les trouve appellés dans l'Exode tantôt *ſeniores*, & tantôt *principes ſynagogæ*; ce fut Moyſe qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider dans le gouvernement du peuple d'Iſraël; & il eſt dit que Moyſe les fit aſſembler, & leur expoſa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Long-temps après, ceux qui tenoient le premier rang dans les ſynagogues s'appellerent *zekenim*, anciens, à l'imitation des 70 *anciens* que Moyſe établit pour être juges de Sanhédrin. *Voyez* SANHÉDRIN.

Celui qui préſidoit prenoit plus particuliérement le nom d'*ancien*, parce qu'il étoit comme le doyen des *anciens*, *decanus ſeniorum*. Dans les aſſemblées des premiers chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient auſſi le nom de *presbyteri*, qui à la lettre ſignifie *anciens*. Ainſi la ſeconde épître de ſaint Jean qui dans le grec commence par ces mots πρεσβύτερος Ἐκλεκτῇ, & la troiſieme par ceux-ci πρεσβύτερος Γαΐῳ, ſont rendus ainſi par la vulgate, *ſenior Electæ*, *ſenior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les *anciens* des juifs & ceux des chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police ſeulement, dépendante du choix du légiſlateur; au lieu que les autres ont toujours eu en vertu de leur ordination un caractere inhérent, & comme parlent les ſcholaſtiques, indélébile; ce qu'on prouve par le ch. xiv des Actes des Apôtres, v. 22, où la vulgate dit: *cum conſtituiſſent illis per ſingulas eccleſias presbyteros.* Le grec rend le verbe *conſtituiſſent* par χειροτονήσαντες, c'eſt-à-dire, *cum manum impoſitione conſecraſſent.* *Voyez* EVÊQUE & PRÊTRE.

Le préſident ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'eſt ainſi que S. Pierre dans ſa *premiere épître*, *ch.* v, *verſet* 5, s'adreſſant aux *anciens* leur dit, *ſeniores*; πρεσβυτέρους, *qui in vobis ſunt obſecro*, *conſenior*, συμπρεσβύτερος, ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont conteſté la ſupériorité des évêques. *Voyez* EPISCOPAT.

Par la même raiſon les aſſemblées des miniſtres de l'égliſe, dans les temps de ſa naiſſance, étoient appellés *presbyteria* ou *presbyterium*, conſeil des *anciens*. L'évêque y préſidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit aſſis au milieu des autres *anciens*: ceux-ci, c'eſt-à-dire les prêtres, avoient à leurs côtés leurs chaires de juges; c'eſt pourquoi ils ſont appellés par les peres *aſſeſſores epiſcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de conſidérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette aſſemblée, où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juriſdiction épiſcopale ne s'exerçoit pas par l'évêque ſeul, mais par l'évêque aſſiſté des *anciens*, dont il étoit le préſident. *Voyez* EVÊQUE.

ANCIEN, eſt encore un titre fort reſpecté chez les proteſtans. C'eſt ainſi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs paſteurs ou miniſtres, compoſent leurs conſiſtoires ou aſſemblées pour veiller à la religion & à l'obſervation de la diſcipline; on choiſit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorſque les calviniſtes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV, en 1680, de ſouffrir aucun catholique romain dans leurs prêches.

En Ecoſſe il y a dans chaque paroiſſe un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne paſſe pourtant pas ordinairement celui de

douze; le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. *Voyez* PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choisi dans chaque paroisse par le consistoire, & dont le choix est ensuite confirmé par les habitans, après une information exacte & scrupuleuse de ses vie & mœurs. Il ajoute que le ministre l'ordonne, & que ses fonctions sont à vie; qu'elles consistent à aider le ministre dans l'inspection qu'il a sur les mœurs, dans ses visites, catéchismes, prieres pour les malades, monitions particulieres, & à l'administration de la cène. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions sont les mêmes que celles des *simples anciens* dans les églises presbytériennes : quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoît rien de semblable, si ce n'est dans les assemblées générales, où ces *anciens régulateurs* font l'office de députés ou de représentans des églises. *V.* SYNODE, *&c.* (*G*)

ANCIENNE ASTRONOMIE, se dit quelquefois de l'astronomie des *anciens* qui, suivant le systême de Ptolomée, mettoient la terre au centre du monde, & faisoient tourner le soleil autour d'elle; & quelquefois de l'astronomie de Copernic même, qui en plaçant le soleil au centre de l'orbite terrestre, ou dans quelque point au dedans de cet orbite, faisoit décrire aux planetes des cercles autour du soleil, & non des ellipses, qu'elles décrivent en effet. *Voy.* ASTRONOMIE. *Voy. aussi* PLANETE, COPERNIC, ORBITE, *&c.*

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre aussi de deux manieres; ou de la géométrie des *anciens*, jusqu'à Descartes, dans laquelle on ne faisoit aucun usage du calcul analytique, ou de la géométrie depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. *Voyez* ALGEBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, *&c. Voyez aussi* GÉOMÉTRIE. (*O*)

ANCIENS, s. m. pl. (*Belles-lettres.*) Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés: *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens*. « N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde » ?

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele.* Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les méchaniques : la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de

goût, la ſucceſſion n'eſt pas la même. La raiſon & la vérité ſe tranſmettent, l'induſtrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le ſentiment ne paſſent point en héritage. Quand même les facultés naturelles ſeroient égales dans tous les ſiecles, les circonſtances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, ſe varient à l'infini: un ſeul homme changé, tout change. Qu'importe que ſous Attila & ſous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que ſous Alexandre & ſous Auguſte?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité enſevelie ſe retrouve dans ſa pureté comme l'or, & pour la découvrir, il ne faut qu'un ſeul homme. Copernic a vu le ſyſtême du monde comme s'il fût ſorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de ſciences, après dix ſiecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laiſſées?

Mais quand le flambeau du génie eſt éteint; quand le goût, ce ſentiment ſi délicat, s'eſt dépravé; quand l'idée eſſentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantaſques, ou abſurdes & monſtrueuſes; quand toute la maſſe des eſprits eſt corrompue dans un ſiecle, & depuis des ſiecles, quels lents efforts ne faut-il pas à la raiſon & au génie même, pour ſe dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour diſcerner, parmi les exemples de l'antiquité, ceux qu'il eſt bon de ſuivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ſes partiſans & ſes adverſaires ont tous eu tort dans cette diſpute; aux uns c'eſt le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues ſur les anciens & les modernes*, oppoſer ſérieuſement Mezerai à Tite-Live & à Thucydide, ſans daigner parler de Xénophon, de Salluſte, ni de Tacite; de voir oppoſer l'avocat Le Maitre à Cicéron & à Démoſthene; Chapelain, Deſmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Aſtrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes*, & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'eſprit que les poëmes d'Homere*; de voir préférer les poéſies de Voiture, de Sarazin, de Benſerade, *pour leur galanterie fine, délicate, ſpirituelle*, à celles de Tibulle, de Properce & d'Ovide, *&c.?*

Il n'eſt pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallele ſi étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité; mais auſſi dans quel autre excès ne ſont-ils pas tombés eux-mêmes? Une ſi bonne cauſe avoit-elle beſoin d'être ſoutenue par des injures? étoit-ce à la groſſiéreté pédanteſque à venger le goût? Leur mauvaiſe foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par ſyſtême ne convenoit jamais des torts de ſes amis. On lui en demanda la raiſon: *ſi j'avouois*, dit-il, *que mon ami eſt borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injuſtice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner priſe ſur eux & préſenter un côté foible? Avoit-on beſoin de leur aveu pour ſavoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On ſait bien que l'inégalité eſt le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fiſſent pas oublier ſes défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaiſons prolongées au-delà de la ſimilitude, choquoient le bon ſens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais ſans nobleſſe & ſans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homere étoit ſouvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps; que ſi Homere a voulu ſe jouer de ſes dieux en les repréſentant railleurs, coleres, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peint de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'eſt que pardonnable de n'avoir pas été plus philoſophe que ſon ſiecle, & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules ſonges? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer en lui la poéſie au plus haut degré, le coloris & l'harmonie; la hardieſſe du deſſein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, ſoit dans l'invention de ſes caracteres, ſoit dans la compoſition de ſes grouppes; la véhémence de ſes récits & la chaleur de ſes peintures; la

grandeur même de ſon génie dans l'uſage du merveilleux ; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout aggrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les ſiecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau ?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence; que les paſſions s'y mêloient trop rarement & laiſſoient de trop grands intervalles vuides; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement deſſinés ; que celui d'Enée ſur-tout n'avoit ni force, ni grandeur ; que les ſix derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* N'avoit-on pas à dire que les ſix premiers étoient une imitation merveilleuſement embellie & ennoblie de l'Odyſſée ? que jamais la mélodie des vers, l'élégance du ſtyle, la poéſie des détails, l'éloquence du ſentiment, le goût exquis dans le choix des peintures n'avoient été à un ſi haut point dans aucun poëte du monde ?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'oppoſition des caracteres, la peinture des paſſions, l'art d'approfondir le cœur, d'en développer les replis ; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes grecs, & ſur-tout leur force tragique ?

Après avoir mis très-loin au deſſous de Moliere, Ariſtophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laiſſé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a ſurpaſſés ? Et ſi la Fontaine a porté dans la fable le génie de la poéſie; ſi par le charme du pinceau, & par cette illuſion ſi douce que nous fait ſa naïveté, il a paſſé de très-loin Eſope & Phedre ſes modeles, n'ont-ils pas comme lui le mérite eſſentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la ſimplicité ?

Quel avantage du côté d'Ovide, de Tibulle & de Properce, ſur la froide galanterie du bel-eſprit de Rambouillet, ſur les Voiture, les Benſerade, les Sarazin, *&c.* ? Quel avantage que celui d'Horace ſur Boileau, ſon foible & froid copiſte ! Quelle philoſophie dans l'un, quelle abondance de penſées ! & dans l'autre quelle ſtérilité dans les ſujets les plus riches ! combien de profondeur dans ſes vues, & d'imagination dans ſes plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuſe diſpute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vu du premier coup d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir ſur l'autre ? Qu'en oppoſant toute l'antiquité depuis Homere juſqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante juſqu'à Deſpréaux, on embraſſoit mille ans d'un côté, & tout au plus quatre cens ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes ; les droits des nations, leur ſalut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cauſe du bien public & quelquefois du ſalut commun étoient confiés à un homme ; & le ſort d'un état, celui des nations dépendoit de ſon éloquence. Qu'a de commun cet emploi ſublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démoſthenes ? Y a-t-il d'éloquence ſans paſſion ? Et ne ſait-on pas que le langage des paſſions eſt déplacé par-tout où la loi ſeule eſt juge ? *V.* BARREAU.

Rien de plus important ſans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la ſeule paſſion qu'on y excite eſt la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les diſcordes publiques, les mouvemens du ſang & de la nature, le fanatiſme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands reſſorts de l'éloquence républicaine n'ont point paſſé de la tribune dans la chaire.

Les hiſtoriens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténebres, de barbarie & de ſervitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or ? D'un côté, le tableau des républiques les plus floriſſantes, des plus ſuperbes monarchies, des plus merveilleuſes conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient ſous les yeux de l'hiſtoire. De l'autre, qu'avoit-elle à peindre ? Des incurſions, des brigandages, des eſclaves & des tyrans. Exceptez-en quelques regnes, & dites-moi ce

qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucydide, les Xénophon ? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne; l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie ? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus ?

Les poëtes ? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité ? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du côté des modernes, qui ? Pope, Adisson, Métastase, nombre de poëtes françois estimés & dignes de l'être; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix anciens des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jusqu'à Tacite, & de l'autre côté tout au plus un ou deux siecles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors : Voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siecles; & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du côté de la poésie, comme de l'éloquence & de l'histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens* ? *Voyez* l'article Poésie.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une & l'autre perspective; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à peu près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle & de Phidias ? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, & son ascendant sur les loix ? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des modernes, & l'Italie eût été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école françoise ? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison : moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le grand; & s'il appelle à son secours Malherbe, Pascal & Corneille, sur-tout l'Arioste & le Tasse, c'est qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M. MARMONTEL*.

ANCIENS, ANTIQUITÉ, (*Beaux-arts*.) Lorsqu'en traitant des beaux-arts on parle des *anciens* ou de *l'antiquité*, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût & par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté les arts à un degré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* & les modernes; dispute qui, pendant quelques années, fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage (*Parallele des anciens & des modernes*.), que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'éloquence & à la poésie, renvoyant à l'*article* ANTIQUE ce qui concerne les arts de la peinture & de la sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siecles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter. C'est à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit nécessairement faire attention, lorsqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poésie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes passe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on risque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement persan d'après la mode des Européens; il faut nécessairement avoir sous les yeux la forme persane; c'est elle seule qui peut servir de regle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on suit aujourd'hui, quoique l'essence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne sont pas de simple amusement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir sous une forme accommodée au goût du siecle.

Le but des poëtes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les spectateurs dans une agréable agitation de sentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les passions, & de s'attirer une considération ou d'autres avantages personnels, ce qui est le but ordinaire des poëtes modernes. Cette différence dans les vues a dû nécessairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, soit en poésie, soit en prose, qui n'ait été dans sa premiere origine introduit à l'usage de la religion ou de la politique. C'est d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le secours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injustes sur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs

teurs modernes qui désapprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels ! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solemnels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un accessoire (*Voyez* CHŒUR, EPISODE), ils reconnoîtroient que les poëtes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, & qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage ; & l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme scene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque. Mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poëtes Athéniens, d'inspirer à chaque occasion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette scene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'esprit despotique d'un tyran peut induire ses esclaves.

Il ne suffit pas, en lisant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de subordonner tout le reste ; il faut encore avoir constamment sous les yeux, leurs mœurs, leurs loix & leurs usages ; sans cela il n'est pas possible d'en juger sainement. Si l'on ne considere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & sur-tout à la course des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans son *Electre* une si longue description d'une pareille course à l'occasion du récit fabuleux de la mort d'Oreste. Cependant c'est ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ses spectateurs.

Au siecle d'Homere, l'usage n'étoit pas encore introduit dans la société, de parler contre ses sentimens ; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politesse*. Chacun s'énonçoit naturellement & sans détour ; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adoucissement ; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût sans aigreur. Ce n'est donc pas sur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des conversations de cette espece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de son temps n'existoit pas encore ?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ses personnages observent une gravité singuliere dans la simple conversation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une espece de solemnité. Le moindre rapport, le plus petit message qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat. (Voyez *Iliade, liv. IV, v. 204 & suivans.*) Mais cette maniere est précisément dans les mœurs de ces temps-là. Le poëte, en ne la suivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce sont donc des beautés bien réelles, lorsqu'on pensera que chez les *anciens*, certaines choses qui seroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix ; on ne prendra plus Homere & son Achille pour deux enfans, comme on est tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de consoler Achille sur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire sentir la nécessité de consulter les mœurs des *anciens*, pour juger sainement de leurs ouvrages, c'est le discours que Nestor tient aux Grecs dans dans le second livre de l'Iliade, pour les dissuader de lever le siége de Troye : « Je n'espere pas, dit ce vénérable vieillard à ses » soldats, qu'aucun de vous retourne chez » soi, avant d'avoir couché avec la femme » d'un Troyen. » Ce seroit aujourd'hui le motif le plus infame qu'un général pût employer en pareille circonstance ; & c'est pourtant au plus vieux & au plus sage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De son temps, & dans des temps bien postérieurs encore, c'étoit un usage généralement établi, que les habitans d'une

ville conquiſe par les armes, devenoient les eſclaves de leurs vainqueurs ; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faiſant partie du butin ; que chacun d'eux s'en choiſiſſoit une ou pluſieurs, pour en faire ſa concubine, & que les aſſiégés devoient toujours s'attendre à un pareil ſort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre paſſage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif, Adraſte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraſte de ſa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette maniere le général d'une armée, ſeroit très-blâmable ſans doute, mais c'eſt que, dans notre ſiecle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces conſidérations, qui ſont indiſpenſables pour juger ſainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement juſtice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de ſoutenir que tous leurs ouvrages ſoient ſans défaut ; mais ce qui nous ſemble décidé, c'eſt qu'en général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes ; qu'à cet égard leurs ouvrages ſont de beaucoup préférables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus eſſentielle ; qu'ils ont ſervi plus efficacement à former des eſprits mâles ; qu'ils ont moins obſcurci la belle ſolidité par des ornemens acceſſoires ; & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* ſemblent auſſi beaucoup plus propres que ceux des derniers ſiecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves ſoldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même ſont un objet de ſpéculation. Ils agiſſoient, nous nous bornons à penſer. Ils étoient tout ſentiment, nous tout eſprit.

C'eſt donc avec grande raiſon qu'on recommande la lecture aſſidue des *anciens*. Il eſt impoſſible qu'en ſe familiariſant bien avec eux, le goût & la maniere de penſer n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amuſement de l'eſprit : ils ne pouſſoient pas les ſentimens au-delà du point où ils ſont utiles. Ces ſentimens outrés, au moyen deſquels des auteurs modernes ont cherché à ſe faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux ſiecles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement conſacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit ſon but déterminé ; ce but dirigeoit les ſentimens de l'artiſte, & l'animoit de ce feu ſans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoient ſans ceſſe ſous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation, on accoutumoit déja les jeunes gens à ſe conſidérer comme des membres de l'état. Ainſi leurs idées ſe tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune grec commençoit à travailler, ſon premier eſſai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation retrécit la maniere de penſer de la jeuneſſe. Ce n'eſt pas la raiſon, c'eſt l'uſage qu'on lui preſcrit de conſulter. Il n'eſt permis de parler ou d'agir, qu'avec la circonſpection la plus timide, & après s'être bien aſſuré de ne déplaire à perſonne. Nos jeunes gens ne ſe conſiderent que comme membres d'une famille ; ſavoir plaire aux chefs de leur maiſon, ſe faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'eſt en quoi l'on fait conſiſter leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit ſévere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renverſons cet ordre ; auſſi n'apperçoit-on que trop cet eſprit puérile & retréci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produiſent ſouvent que du médiocre, c'eſt que l'élévation manque à leurs ſentimens ; c'eſt en grandeur

de ſentiment & non en force de génie que les *anciens* l'emportent ſur nous, comme Quintilien l'obſervoit déja de ſon temps. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, ſed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis, quam opportebat indulſimus. Ità non tam ingenio illi nos ſuperarunt, quàm propoſito. (Inſtit. liv. II, c. 5.)*

A peine pouvons-nous nous faire une idée aſſez relevée de la grande maniere de penſer des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur eſprit; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penſer.

Mais, d'un autre côté, c'eſt pouſſer la vénération pour eux au-delà de ſes juſtes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce ſeroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes ſont adaptées à leurs mœurs & à leur ſiecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'eſprit même & dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Oſſian ſont, quant à l'eſſentiel, des chantres d'un même genre, mais ils different totalement entr'eux, quant aux acceſſoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux ſera donc notre guide à ce dernier égard? Ce ne ſera ni l'un ni l'autre. La forme eſt accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il ſuffit qu'elle ne répugne pas au ſujet, & que ce ſujet ſoit grand. Il y a des auteurs modernes ſi prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établiſſent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureuſement que l'Enéide n'en a que douze, ſans cela la regle auroit été vraiſemblablement introduite. *(Cet article eſt tiré de la théorie générale des beaux arts de M.* SULZER.*)*

ANCILE, ſ. m. *en antiquités*, eſpece de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoutoient que l'on avoit entendu en même temps une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conſerveroit ce préſent. *Voyez* PALLADIUM.

Les auteurs ſont partagés ſur l'étymologie & ſur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent grec, & le font venir d'*ἄγκυλος, courbé;* auſſi écrivent-ils *ancyle*, *ancylia*, toujours avec un *y*: nous liſons certainement dans Plutarque *ἀγκύλια*. Juba dans ſon hiſtoire, ſoutient que ce mot eſt originairement grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuſcrits & les médailles, où ce mot ſe trouve écrit avec un *i* ſimple; Varron le fait venir de *ancilia ab anciſu*, & ſuppoſe que ce nom fut donné à une eſpece de boucliers *échancrés* ou *dentelés* à la maniere des *peltæ* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile;* mais il differe de Varron, en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; ſuivant ce poëte, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile;* c'eſt-à-dire, *anciſum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de *ἀγκὼν*, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conſervoit douze à ce titre; Numa par l'avis, diſoit-on, de la nymphe Egérie, ayant ordonné à Veturius Manurius d'en fabriquer onze autres parfaitement ſemblables au premier, afin que ſi quelqu'un entreprenoit de le dérober il ne pût jamais ſavoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conſervés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce miniſtere. *Voyez* SALIEN.

On les portoit chaque année dans le mois de mars en proceſſion autour de Rome; & le troiſieme jour de ce mois, on les remettoit en leur place. *(G)*

* ANCLAM, *(Géogr. moderne.)* ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de Poméranie, ſur la Pêne. *Long. 31, 55; lat. 54.*

§ ANCOBER, *(Géogr.)* petit royaume d'Afrique, ſur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au ſud, dans une eſpace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte ſon nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere ſont plantés de beaux grands arbres, habités par

quenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui sa cathédrale est un monceau de ruines, ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port. Cependant elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université, composée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 15, 15; *lat.* 36, 45. *(C. A.)*

§ ANDRÉ *(l'ordre de saint)* en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre est une croix de saint *André*; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui signifient *le czar Pierre conservateur de la Russie*. Sur l'angle supérieure de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson *de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui sont les armes de l'empire de Russie: le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géog. mod.* ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la riviere de Lavant. *Long.* 32; *lat.* 46, 50.

* ANDREJOF, *(Géog. mod.)* ville située proche du Boristhene, entre la Moscovie & la Pologne.

ANDRENE, *(Géogr.)* ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. *(C. A)*

* ANDRES, *(Géog.)* bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia*.

* ANDRIA, *(Géog. mod.)* ville assez considérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15.

* ANDRINOPLE, *(Géog. mod.)* ville célebre de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la riviere de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.

§ ANDRO, *(Géogr.)* isle de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smirne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cens habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains & surtout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles, mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espece de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'isle; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long.* 42, 40; *lat.* 37, 50. *(C. A.)*

* ANDROGÉNIES, s. f. pl. *(Myth.)* fêtes instituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athenes allarmé de ses liaisons avec les Pallantides, fit assassiner. Minos vengea la mort de son fils, & contraignit les Athéniens à en rappeller la mémoire par les fêtes appellées *Androgénies*.

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνὴρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, & de γυνὴ, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voyez Manass. Ben Israel. Maimonid. op. Heideg. Hist. Patriarch. tom. I, p.* 128.

Les

En France, le fonds de tous les ports & havres étant au roi, il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit de jeter l'ancre dans aucun port ſans payer ce droit à des officiers, qui par lettres patentes ont la commiſſion de le percevoir. *(Z)*

ANCRES (*fabrique des*). L'ancre eſt un inſtrument de fer à double crochet, qu'on jette dans le fond de la mer ou des rivieres, pour arrêter ou fixer les vaiſſeaux ſur la ſuperficie de l'eau dans les endroits où on le juge à propos.

Elle eſt compoſée de pluſieurs parties, ſavoir d'un anneau, que l'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*, qu'on entortille de petites cordes qu'on nomme *boudinure* ou *emboudinure*, & qui ſert pour y attacher un cable; de la *verge*, autrement *vergue* ou tige droite, dont l'extrémité eſt percée d'un trou proportionné à l'anneau; de la *croiſée* ou *croſſe*, qui eſt ſoudée au bout de la verge, & dont chaque moitié de croiſé eſt appellée *bras* ou *branche*; de deux *pattes*, qui ſont des eſpeces de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite & l'autre à gauche, à peu près ſemblables à des hameçons.

Toutes ces parties ſont ſoudées ou jointes enſemble, en telle ſorte qu'elles ne font qu'une ſeule & même piece très-forte & très-ſolide, qui a preſque la figure d'une arbalête; il n'y a que l'anneau qui ſoit mobile, étant paſſé dans un trou à l'extrémité de la verge, du côté du jas.

Le *jas*, qu'on nomme auſſi l'aiſſieu ou le jouet de l'ancre, eſt un aſſemblage de deux pieces de bois de même proportion & figure, jointes enſemble par des chevilles de fer au-deſſous du trou de la verge; en ſorte que le bout de la verge paſſe au travers du jas où il ſe trouve comme encaſtré, ainſi que les tenons ou bras de la croiſée de l'ancre. Ce jas empêche que l'ancre ne ſe couche de plat ſur le ſable, & fait que l'une des pattes s'enfonce dans le terrein ſolide qui ſe trouve au fond de la mer, afin d'arrêter le vaiſſeau par le moyen du cable attaché d'un bout à l'anneau, & qui de l'autre va ſe joindre au vaiſſeau où il eſt amarré: on fait ordinairement le jas de la même longueur que la verge; & quand il eſt au fond de l'eau, il ſe trouve toujours couché ſur le ſable, en ſorte que l'ancre a l'une de ſes pattes enfoncée dans la terre, & l'autre eſt au-deſſus qui ne fait aucune fonction.

On ne peut point douter que l'invention des ancres ne ſoit très-ancienne, & n'ait ſuivi de près, ſi elle n'a accompagné, la témérité du premier navigateur. Apollonius de Rhodes, Etienne de Byſance, parlent des ancres de pierre dont les anciens ſe ſervoient comme le font aujourd'hui les habitans de l'iſle de Ceylan. Dans quelques endroits des Indes, les ancres ſont des eſpeces de machines de bois chargées de pierres; & on prétend que les vaiſſeaux arrêtés par cette eſpece d'ancre demeurent plus fermes que ceux qui ſont ſur une ancre de fer, ou ſur une ſimple pierre.

On a fait des ancres à une, deux, trois & quatre dents ou pattes; les premieres ne ſont plus d'uſage; la troiſieme & la quatrieme eſpece ſont ſujettes à bien des inconvéniens: on ſe ſert de l'expreſſion de *talinguer le cable* lorſqu'on l'ajuſte dans l'anneau.

Quoique toutes les ancres ſoient faites de la même maniere, on les diviſe en quatre claſſes: la plus grande, qu'on nomme *ancre maîtreſſe*, ne ſert jamais que dans les gros temps, & dans le danger évident où le navire tomberoit en côte, c'eſt-à-dire, que pouſſé par les vents ou les courans, il iroit échouer & ſe briſer ſur la côte; celle qu'on nomme la *ſeconde ancre* ſert à tenir le bâtiment en rade; la troiſieme eſt l'ancre *d'affourché* ou *d'affourche*; on la mouille après en avoir jeté une autre à la partie oppoſée, pour affourcher le vaiſſeau, l'empêcher de tourner ſur ſon cable, de s'éloigner, de ſe tourmenter, & de chaſſer ſur ſon ancre: la quatrieme s'appelle *l'ancre de toue*, on s'en ſert pour haler le navire & le faire avancer avec le cabeſtan ou virevau, lorſqu'il s'agit d'entrer dans un havre ou d'en ſortir, de changer de place dans les rades, & de rappeller le vaiſſeau à la mer lorſque le vent le jette à la côte.

L'ancre à demeure eſt une très-groſſe ancre, qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour fixer & touer les vaiſſeaux.

L'ancre de veille eſt celle qu'on tient toute prête à être mouillée.

L'*ancre du large* eſt celle qui eſt mouillée vers la mer lorſqu'il y en a une autre qui eſt mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancre de terre.*

Lorſque deux ancres ſont mouillées à l'oppoſite l'une de l'autre, on les nomme *ancre de flot* & *de juſant ;* la premiere eſt pour tenir contre le flux, & la ſeconde contre le reflux de la mer : les cables dont on ſe ſert dans cette occaſion s'appellent *henſieres.*

Pour indiquer les endroits où ſont les ancres, on met un *orin* ou groſſe corde accollée aux deux bras de l'ancre, & qui aboutit à un gros liege, ou a un baril qui flotte ſur l'eau.

Lorſqu'on a connu par la ſonde que l'endroit ſur lequel on doit mouiller l'ancre eſt un fond ſablonneux ou de mauvaiſe tenue, on met des planches à ſes pattes, ce qu'on appelle *aider l'ancre ;* afin que le fer ne creuſe & n'élargiſſe trop le ſable.

On dit que les vaiſſeaux *chaſſent ſur leurs ancres*, lorſque par la violence des coups de mer, ou que les fonds ne ſont pas bons, ils labourent & s'éloignent du lieu où l'on a mouillé.

Ceux qui entreprennent d'envoyer des vaiſſeaux en armement, ne ſauroient trop s'attacher à la bonté des ancres, parce que la vie de l'équipage y eſt intéreſſée, & que la conſervation des navires & des marchandiſes en dépend. Ils ne ſauroient être trop attentifs à ce que le fer qu'on emploie pour les fabriquer ne ſoit ni trop doux ni trop aigre, les deux extrémités étant également dangereuſes, parce que le trop d'aigreur le fait caſſer, & le trop de douceur le rend pliant & le fauſſe. C'eſt pourquoi ceux qui veulent avoir de bonnes ancres font faire un alliage de fer d'Eſpagne, qui eſt doux, avec le fer de Suede, qui eſt aigre, & leur donnent ainſi le degré de bonté convenable.

L'ancre dont nous venons de donner la deſcription & d'indiquer les uſages, eſt un aſſemblage de barres plattes & pyramidales, arrangées les unes ſur les autres, & forgées enſemble de façon qu'elles aient plus de diametre & moins de longueur que la piece qu'on veut forger, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaiſſeur en les forgeant.

Toutes ces barres liées enſemble avec des liens de fer ſoudés, qu'on fait entrer par le petit bout du paquet, & qu'on chaſſe enſuite à grands coups, reçoivent plus d'épaiſſeur à meſure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le feu agiſſe davantage ſur elles.

Quand on a percé la croûte de charbon qui enveloppe le paquet, on connoît qu'il eſt aſſez chaud & propre à être ſoudé lorſqu'il paroît net & blanc. Alors, à l'aide de la potence & de ſa chaîne qui embraſſe le paquet, on le porte aiſément ſous le martinet, & on le ſoude en quatre ou cinq coups qu'on lui donne : c'eſt ce qu'on appelle *forger la verge de l'ancre.* On fait enſuite le trou par où doit paſſer l'organeau ; on coupe le ringard ; on forme le quarré & les tenons ; on perce le trou qui doit recevoir la croiſée ; on procede enſuite à forger la croiſée & les pattes qu'on fait avec des barres de fer forgées comme ci-deſſus, & applaties dans leurs extrémités.

Lorſqu'on a encollé l'ancre, c'eſt-à-dire après qu'on a ſoudé la croiſée à la verge, on la rechauffe & on travaille à ſouder la *balevre*, c'eſt-à-dire à frapper avec un marteau & réparer les inégalités qui reſtent néceſſairement à l'endroit où s'eſt fait l'encollage.

Quoique la machine qui meut le martinet ſoit la choſe la plus importante d'un attelier où l'on fait les ancres, nous n'en faiſons pas la deſcription, parce qu'elle nous entraîneroit dans un trop long détail. Nous renvoyons les curieux aux planches de marine qui les inſtruiront beaucoup mieux.

Quelque bien faites que ſoient les ancres, il y auroit de l'imprudence à s'en ſervir avant de les avoir éprouvées, ſoit en les élevant en haut au moyen d'une grue, & les laiſſant tomber ſur un tas de vieux fer ; ſoit en attachant les bras de l'ancre à un pieux enfoncé dans la terre, & en paſſant dans l'organeau une corde que l'on tire juſqu'à la caſſer, par le moyen d'un cabeſtan. Lorſque l'ancre a réſiſté à ces diverſes épreuves, elle eſt cenſée bonne.

On fait des ancres de toutes groſſeurs & longueurs, mais toujours proportionnées aux efforts qu'elles ont à ſoutenir. On abat en rond tous leurs angles pour rendre plus doux le frottement contre les cables & les rochers. Les ancres d'un grand vaiſſeau ſont moins

fortes à proportion que celles d'un petit, parce qu'en supposant que les deux vaisseaux ont dans l'eau une égale étendue de bois, relative à leur grandeur, on a expérimenté que la mer, qui déploie une égale force contre un petit vaisseau & contre un grand, donne lieu à l'eau d'agir également sur une étendue égale ; ce qui fait qu'on supplée par le poids de l'ancre à la légéreté d'un petit vaisseau qui n'a pas la même force que le grand pour résister à la violence de l'eau.

La longueur d'une ancre de six mille livres pesant doit être à peu près de quinze piés, & sa grosseur de dix pouces. On doit toujours proportionner le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaisseau.

On forgeoit autrefois les ancres à force de bras dans tous les ports du royaume ; aujourd'hui on les forge au martinet, & c'est là la meilleure façon, parce qu'un marteau pesant huit cens livres doit mieux souder qu'un marteau pesant quinze ou seize livres. On se sert de charbon de terre par préférence à celui de bois, parce qu'il donne plus de chaleur, & qu'elle pénetre davantage dans une masse aussi considérable.

La courbure des bras de l'ancre est encore quelque chose de très-essentiel : on réserve quelquefois cette opération pour la derniere : elle se fait sans le secours du marteau. On attache avec des cordes la verge de l'ancre contre un pieu : on allume du feu sous la patte qu'on doit recourber : la matiere devient molle au point que deux ou trois hommes recourbent les bras en tirant une corde qui est attachée à cette patte, & qu'on fait passer sur une poulie qu'on a arrêté contre la forge. On tâche de leur donner la courbure d'un arc de cercle de cinquante ou soixante degrés.

Les ancres pour les vaisseaux du roi se fabriquent dans l'arsenal de Cosne sur la riviere de Loire.

Dans les villes où il y a maîtrise, le droit de fabriquer des ancres pour les particuliers appartient aux *Taillandiers*.

Ancre, *en Serrurerie*, c'est une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure coudée & en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les écartemens des murs, la poussée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élevent beaucoup.

* Ancre *ou* Encre, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Picardie, sur une petite riviere du même nom. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59.

ANCRÉ, adj. se dit *dans le blason*, des croix & des sautoirs qui se divisent en deux; cela vient de ce qu'ils ressemblent à une *ancre* par la maniere dont ils sont tournés. *Il porte d'or au sautoir ancré d'azur.* (*V*)

* Broglio, originaire de Piémont, d'or au sautoir *ancré* d'azur. Cette maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur pere, mort au service du roi, lorsqu'il avoit un brevet de maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaisseau sur le fer, laisser tomber l'ancre (*marine.*) : tous ces termes signifient la même chose ; c'est-à-dire, arrêter le vaisseau par l'effet de l'ancre. (*Z*)

ANCRURE, s. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas bien également tendu partout lorsqu'on le tond, il s'y forme quelques plis insensibles, que la force venant à rencontrer, rase de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap ; de sorte que dans ces endroits on apperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il est donc de la derniere importance que l'étoffe soit bien également tendue sur la table ou sur le coussin à tondre ; car l'*ancrure* est irréparable : on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut ; mais c'est encore aux dépens du corps qu'on acheve d'affoiblir, en en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas destinés à couvrir la corde. *Voyez l'article* Draperie, où toutes les opérations de la fabrique des draps sont expliquées.

* ANCUAH, (*Géog. mod.*) ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Egypte & de la Thébaïde.

* ANCUD, (*Géog. mod.*) l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'isle de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'isles dont elle est parsemée.

Ancud est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* *ANCULI* & *ANCULÆ*, (*Myth.*) dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les miseres de la servitude.

ANCUS MARTIUS, (*Hist. Romaine.*) quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit-fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius son prédécesseur pour régner en sa place, mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux de ses voisins, que d'immoler une hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoissoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un systême pacifique, fit d'un peuple de soldats autant de citoyens. Les institutions de Numa presque oubliées pendant le regne orageux d'Hostilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de se dispenser de les observer, il les fit graver sur des feuilles de chêne qu'il fit afficher dans les places publiques, ce qui semble contredire les monumens historiques, qui tous attestent que l'art d'écrire & de lire étoit alors absolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, son exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthousiaste des grands qui se rapprochent de lui par leurs foiblesses : les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que c'étoit l'occasion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à présider aux cérémonies religieuses, paroissoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois sans talent n'ont besoin que de discernement dans le choix de leurs agens. La gloire des subalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, sans capacité pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui fut l'instrument de ses victoires; *Ancus* se mit à la tête d'une armée composée de ces vieux soldats, accoutumés à défier les périls & la mort sous Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere secousse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit dans le choix des campemens & dans les moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du soldat faisoit le reste. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Piloriens & les Fidenates furent assiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les Latins furent passés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même destinée; les Volsques courageux, mais sans discipline & sans subordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeances sur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce fut sous son regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du fleuve, pour réprimer les incursions des Etrusques. Ce fut lui qui jeta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Hostie*, devint le magasin des richesses des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proscrivit tout culte étranger. La religion introduite dans

dans l'état, étoit l'ouvrage de ſon aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de tranſmettre à ſes deſcendans. (*T-N*)

* ANCY-LE-FRANC, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Champagne, ſur la riviere d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE, aujourd'hui ANGURI *ou* ANGOURI, *voyez* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE, ſ. f. ἀγκυροειδής. Quelques anatomiſtes ſe ſervent de ce mot pour déſigner une éminence de l'omoplate en forme de bec : on l'appelle auſſi *coracoïde*. *Voy.* CORACOÏDE & OMOPLATE. (*L*)

* ANCZAKRICH, (*Géog. mod.*) fleuve de la Podolie, qui ſe jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE, ſ. m. (*Hiſt. anc.*) ſorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés, ſoit qu'ils les euſſent couverts d'un bandeau, ſoit qu'ils portaſſent une armure de tête qui ſe rabattoit ſur leur viſage. Quelques auteurs dérivent ce mot du grec ἀναβάτης, en latin *aſcenſor*, parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval, ou montés ſur un char. (*G*)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'ἄντα, *contrà*, & βαίνω, *gradior*, je marche.

* ANDAGAILAS, ſ. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS, *voyez* DAILLOTS.

* ANDAIN *ou* ONDAIN, ſ. m. (*Agriculture.*) étendue de pré en longueur ſur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faulx. Ainſi on dit, *il y a trente andains ſur la largeur de ce pré.* Les meûniers prétendent avoir le droit de faucher un *andain* tout le long du biez de leurs moulins.

* ANDALOUSIE, ſ. f. (*Géog. mod.*) grande province d'Eſpagne partagée en deux par le Guadalquivir ; Séville en eſt la capitale. *Long. 11, 16; lat. 36, 38.*

L'*Andalouſie* eſt la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Eſpagne.

* ANDALOUSIE, (LA NOUVELLE) contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

* ANDAMANS (ISLE DES) *Géog.* iſle de l'Inde, dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR, (*Géog. mod.*) ville de l'ancien royaume de Decan, pays poſſédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

ANDANTE, adj. pris ſubſt. *terme de Muſique.* Ce mot écrit à la tête d'un air déſigne, *du lent au vîte ;* c'eſt le ſecond des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique italienne. *Andante* eſt un participe italien qui ſignifie *allant*, *qui va ;* il caractériſe un mouvement modéré, qui n'eſt ni lent ni vîte, & qui répond à peu près à celui que nous exprimons en françois par ces mots, *ſans lenteur*. *V.* MOUVEMENT.

Le diminutif *antandino* indique un peu plus de gaieté dans la meſure ; ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *allegreto* ſignifiant tout le contraire. *Voy.* ALLEGRO. (*S*)

* ANDARGE, (*Géog. mod.*) riviere de France qui a ſa ſource dans les vallées d'Unflan, & ſe joint près de Verneil à l'Arron.

* ANDATE, ſ. f. (*Myth.*) déeſſe de la victoire, que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

ANDEB *ou* AINTAB, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Aſie, au gouvernement d'Alep, ſur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle eſt ſur la riviere de Seſchur, bâtie ſur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & ſur-tout en pommes d'une groſſeur prodigieuſe. Les toits de ſes maiſons ſont en terraſſes comme ceux d'Alep, & l'on y paſſe comme par des galeries. Ses habitans ſont preſque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*antiocha ad taurum* du pays de Comagene ; l'on trouve encore dans ſon voiſinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* ANDELLE, (*Géog. mod.*) riviere de France en Normandie, qui a ſa ſource près de la Ferté-en-Bray, paſſe par le Vexin-Normand, & ſe jette dans la Seine à quatre lieues au-deſſus de Rouen.

ANDELLE, (BOIS D') *Commerce.* Ce bois arrive à Paris au port Saint-Nicolas ou du Louvre : il eſt preſque tout charme, & commode pour la chambre, parce qu'il s'allume facilement, & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. *Voyez* ANNEAU.

* ANDELY, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19; *lat.* 49, 20. C'est la patrie du fameux Poussin, si célebre dans l'école de peinture françoise.

* ANDEOL (Saint-), *Géog. mod.* petite ville de France, dans le Vivarès. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24.

* ANDERNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25; *lat.* 50, 27.

* § ANDES (les), *Géographie*. Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cens milles d'Allemagne, de quinze au degré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime: on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommets cachés dans les nues. Il y en a même qui s'élevent au dessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les saisissant tout à coup, les rendoit aussi immobiles que des statues; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulphureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un temps serein, jeter beaucoup de fumée.

* ANDEVALLO (Campo d'), *Géog. mod.* petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estramadure Espagnole.

* ANDIATOROQUE, (*Géog. mod.*) lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, la blanche d'Andilly, sub. f. (*Jardinage.*) espece de pêche qui foisonne beaucoup; elle est grosse, ronde, un peu plate, point rouge au-dedans, & assez agréable au goût, si on ne lui laisse pas le temps de devenir pâteuse, ce qui lui arrive quand elle est trop mûre.

ANDIMALLERI, s. m. (*Hist. nat. bot.*) espece de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pl. LXXV*, *pag.* 149. Les Brames l'appellent *eudraxa*. M. Linné la désigne sous le nom de *mirabilis*, *jalapa*, *floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ*, *edit.* 12, *pag.* 168, *n°.* 3.

Elle croît dans les terres sablonneuses du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace, charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges noueuses, verd-clair, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoïde très-dense, de trois piés de hauteur, sur deux environ de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux est plus petite que l'autre; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un verd-noir, molles, entieres, traversées en dessous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun péduncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horizontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoïde, d'une seule piece divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur,

ovoïde, entier, ſans découpures, & percé, ſeulement à ſon ſommet, d'une petite ouverture par où paſſent les étamines & le ſtyle de l'ovaire. C'eſt ſur les bords de ce calice intérieur que la corolle eſt implantée, ſans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reſte pour accompagner & envelopper l'ovaire juſqu'à ſa parfaite maturité; caractere qui, joint à quelques autres particularités, qui ſeront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique ſa ſubſtance ſoit coriace, & devienne même très-épaiſſe & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une ſeule piece, très-menu, long de deux pouces, évaſé à ſon extrémité ſupérieure en un pavillon horizontal d'un pouce un quart de diametre, partagé preſque juſqu'à ſon milieu en cinq découpures triangulaires ondées ſur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, ſortent non pas de la corolle; mais d'une membrane aſſez courte qui eſt placée entre le calice intérieur & l'ovaire: en touchant l'un & l'autre ſans leur être attaché: elles ſont jaunes, auſſi hautes que la corolle, & ſurmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur paſſe, comme les étamines, au travers de ſon collet, ſon ſtyle qui égale les étamines eſt terminé par un ſtigmate hémiſphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûriſſant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une ſeule membrane jaune, très-fine, mais enveloppé du calice intérieur qui en ſe fermant en deſſus, eſt devenu coriace comme une capſule ſphéroïde noire, ridée, de ſix lignes de diametre, relevée de de cinq angles ou côtes, par leſquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui ſont alternes avec les cinq diviſions du calice extérieur.

Qualités. On ſait que les fleurs de l'*andimalleri* reſtent fermées le jour & ne s'ouvrent que le ſoir après le coucher du ſoleil.

Uſages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On diſtingue trois eſpeces d'*andimalleri* aux Indes. La ſeconde a les fleurs pourpre foncé; la troiſieme les a blanches avec des antheres jaunes & le ſtigmate rouge; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces eſpeces avec les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il eſt eſſentiel d'avertir ici que M. Linné s'eſt trompé en diſant que la fleur de cette plante eſt portée ſur le fruit, & que l'ovaire eſt renfermé dans un nectaire: ces deux aſſertions ſont également contraires à la vérité; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'eſt la choſe impoſſible, puiſque, comme l'on a vu, elle eſt portée ſur les bords d'un calice intérieur coriace, qui eſt enfilé par les étamines, leſquelles partent du fond du receptacle entre ce calice & l'ovaire, & ſéparent par conſéquent l'un de l'autre; en ſecond lieu, l'ovaire n'eſt point renfermé dans un nectaire, puiſque la membrane des étamines, qui ſeule pourroit prendre ce nom, s'oblitere & diſparoît dès que la fleur eſt paſſée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non ſeulement, parce qu'il eſt adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à pluſieurs autres plantes. (*M.* Adanson.)

* ANDIRA *ou* ANGELYN, G. Piſon. (*Hiſt. nat. bot.*) eſt un arbre du Breſil dont le bois eſt dur & propre pour les bâtimens; ſon écorce eſt cendrée, & ſa feuille ſemblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pouſſe des boutons noirâtres d'où ſortent beaucoup de fleurs ramaſſées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la groſſeur d'un œuf; verd d'abord, mais noirciſſant peu à peu, ayant comme une ſuture à un de ſes côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce eſt dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant ſur l'amer avec quelque aſtriction.

On pulvériſe le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers: mais il faut que la doſe ſoit au-deſſous d'un ſcrupule, autrement elle tourneroit en poiſon.

L'écorce, le bois, & le fruit, ſont amers comme de l'aloès; & c'eſt en quoi il différe d'un autre *andira* ſemblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a inſipide. Les bêtes ſauvages mangent de ſon fruit, & elles s'en engraiſſent. *Lemery*.

* ANDIRA-GUACU, (*Hiſt. nat.*) chauve-ſouris de la groſſeur de nos pigeons;

elles ont une excroissance sur le nez ; ce qui les fait appeller *chauve-souris cornues ;* des aîles cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les sucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des piés ; la langue & le cœur de l'*andira* passent pour un poison.

* ANDIRINE, (*Mythol.*) surnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Andere.

ANDJURI, s. m. (*Hist. nat. bot.*) arbre des isles Moluques, dont Rumphe a publié une figure assez bonne, quoiqu'incomplete, sous le nom de *carbonaria*, au *vol. III* de son *Herbarium Amboinicum*, *pag. 52*, *pl. XXIX.* Les Malays l'appellent *cajumaas*, c'est-à-dire, *bois de charbon ;* & les Macassares *andjuri*, qui est le nom que nous avons adopté, comme plus court, plus simple & plus facile à prononcer.

C'est un arbre haut de soixante piés, dont la cime est conique, épaisse, à branches menues & pendantes. Son tronc est droit, haut de quinze à vingt piés, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à sept piés de diametre, couvert d'une écorce épaisse, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, souvent cachée sous une mucosité verte ; il est partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-serrées, menues, écartées sous un angle de quinze à vingt degrés, & couvertes d'une écorce lisse & noirâtre. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des jeunes branches ; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, lisses, verd-obscur, entieres, relevées en dessous d'une côte qui a six à sept nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court.

De l'extrémité de chaque branche sortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, composés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes sont mâles ou stériles, sur un pié, & les autres femelles, qui sont attachées sur leur moitié supérieure, sans aucun péduncule. Chaque fleur consiste en un calice verd à cinq feuilles, persistantes, réfléchies en dessous, en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc sale, qui forment au centre une cavité sans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'est un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûrissant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, semblable à une olive à une loge, qui contient un osselet dur & épais, dans lequel est renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet roussâtre.

Il ne mûrit ainsi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui sembleroit indiquer que les fleurs supérieures seroient mâles ou des hermaphrodites stériles ; néanmoins Rumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croissent abondamment dans les isles d'Amboine & de Celebe ; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines sablonneuses ; au lieu que le mâle se plaît plus volontiers sur les montagnes pierreuses, abondantes en argile rougeâtre, dans les lieux découverts & exposés aux grands vents, comme l'arbre appellé *dammar :* il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* est sans saveur & tendre lorsqu'elle est encore récente & fraîche, mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois est roux tant qu'il est humide ; mais en séchant il prend une couleur jaune de miel. Sa substance est dure, solide comme de la corne, & composée de fibres grossieres ; de sorte qu'il est aussi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme aussi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par là plus de précautions pour ne pas blesser pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aisément, même sans être bien sec ; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un sel subtil. Exposé au soleil encore verd, il se fend aisément.

Usages. Son bois est d'un usage journalier chez les forgerons Macassares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conserve long-temps le feu sans se consumer. Ils y mêlent aussi du bois de Saley, qui est un arbrisseau dont le charbon

eſt fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que comme il eſt brûlé en plein air, & non pas étouffé, il ne réſiſte pas à l'action des ſoufflets & ſe conſume trop vîte. Au reſte les orfévres Macaſſares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites maſſes; & comme ils n'ont pas l'uſage des creuſets, ils choiſiſſent le charbon fait de ſon écorce, qui, quoique léger, eſt cependant aſſez ſolide pour leur permettre d'y creuſer une petite foſſe, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui ſert de creuſet, ſoit rompue ou conſumée. L'uſage général que les Macaſſares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres uſages, à cauſe de ſa ſolidité; ils en font des pilons de mortiers, des bâtons de défenſe, des javelots ou des zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas beſoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis la bleſſure en eſt beaucoup plus dangereuſe, lorſque pénétrant juſqu'aux os la pointe vient à s'y briſer & former des éclats.

Ce bois eſt encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-temps, pourvu qu'on les endurciſſe à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorſqu'on les emploie encore humides, ils ſont ſujets à ſe fendre au ſoleil & à ſe pourrir enſuite. Comme il eſt trop peſant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire tranſporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de ſorte qu'il n'y a que les gens aiſés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur ſervice, qui en faſſent uſage. Les princes Macaſſares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une paliſſade en forme de colonades de poutres brutes, tirées du cœur de l'*andjuri*, & qui ont juſqu'à ſix ou ſept piés de diametre. Pour cet effet ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces groſſes poutres; ceux qui refuſent de marcher, ſont punis de mort. Quelque nombreux que ſoit le peuple qu'on emploie à ce travail, il ſera toujours étonnant d'apprendre que des gens comme ſtupides & auſſi bornés, aient pu rouler & tranſporter du haut des montagnes & à de grandes diſtances, des blocs auſſi énormes, auſſi peſans à force de bras & ſans le ſecours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres eſpeces d'*andjuri*, dont nous allons donner la deſcription d'après lui.

Deuxieme eſpece. HANET.

La ſeconde eſpece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit ſous le nom de *carbonaria altera latifolia*, ſans en donner aucune figure, à la *p. 53* de ſon *III volume*.

Cet arbre croît dans les rochers ſur le rivage. Son tronc eſt petit, ſinueux, couvert d'une écorce liſſe ſemblable à celle du *coſſu*. Ses feuilles ſont oppoſées en croix, longues de ſix à huit pouces, arrondies, obtuſes au bout antérieur, rudes & comme ondées ſur leurs bords, verd de mer ou glauques en-deſſous, à côte rouſſe.

Ses fleurs ſont en panicules menues, compoſées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur ſuccede eſt conoïde ou figuré en cœur d'oiſeau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un oſſelet comme celui de l'olive, ſtrié en long, & tiſſu par intervalles de petites veines violettes tranſverſales. On trouve ſouvent ces noyaux pendans ainſi à l'arbre, quoique leur chair extérieure ſe ſoit pourrie.

Qualités. L'hanet eſt amer dans toutes ſes parties. Il fleurit en mai. Son écorce eſt très-ſeche & fragile; ſon bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, ſolide, peſant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croiſées, comme dans un camelot: dans certains individus il eſt brun-rouge.

Uſages. Il ne ſe fend pas aiſément, & quelque poli qu'on lui donne, il n'eſt point égal ni liſſe; il a toujours des veines plus élevées.

Troiſieme eſpece. HAAN.

Rumphe donne le nom de *carbonaria altera anguſtifolia* à une troiſieme eſpece d'*andjuri*, que les Macaſſares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en décembre. Il croît dans

les petites forêts exposées au midi, dans les lieux secs & chauds des montagnes d'Amboine. Il differe de l'hanet, en ce que ses feuilles sont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à sept pouces, d'un verd plus gai, disposées moins régulièrement en croix & à nervures blanches opposées. L'écorce des branches est brune & lisse.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles sont à quatre pétales, mais disposées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *gossali*, qui est une espece de jambo.

Qualités. Son bois est comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Usages. Son écorce est seche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfévres Macassares la préferent pour faire des creusets à fondre leur or.

Quatrieme espece. ULIT-HELAWAN.

Les habitans d'Hitoe, dans l'isle d'Amboine, appellent la quatrieme espece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *uli-helawan*, & ceux de Leytimore *uri-helawan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cause de son usage.

Celle-ci n'est qu'un arbrisseau qui croît seulement sur les rivages escarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc est court & courbe, ses feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs sont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouissent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois est jaune, sec, dur, solide, sans veines.

Usages. Son écorce sert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec son bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des solives, à cause de sa solidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des cistes; & il y auroit assez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres especes un autre genre très-voisin du calaba dans la même famille. Ces plantes, assez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été classées avant nous. (*M. ADANSON.*)

* ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, (*Géog. mod.*) ville de la province de Transoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* est donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* soit aussi *Akhsehiker*.

* ANDONVILLE, (*Géog. mod.*) ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes.

* ANDORIA (LAC D'), LAGO SALSO, (*Géog. mod.*) lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivieres Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia.

§ ANDOVER, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues sud-est de Londres. Elle est grande, bien bâtie & florissante par les détails de son commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 10. (*C. A.*)

ANDOUILLE, s. f. c'est, *chez les chaircuitiers*, un hachis de fraise de veau, de panne, de chair de porc, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres assaisonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc, jetez-les dans d'autre eau fraîche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des lisieres de la longueur des boyaux; fourrez de ces lisieres dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* seront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché sur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre leur suc, vous y jetterez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du sel, du poivre, & les laisserez achever de cuire dans cette sauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau sont plus délicates. On en fait de deux sor-

tes ; de fraiſe de veau cuite & fourrée dans le boyau de cochon, ou de la même fraiſe fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas, on prépare les boyaux comme ci-deſſus ; on ajoute ſeulement à la fraiſe de veau tous les ingrédiens capables d'en relever le goût.

* ANDOUILLES *de tabac :* prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer ; choiſiſſez les plus larges & les plus belles ; étendez-les ſur une table bien unie ; mettez ſur ces feuilles celles qui ſeront moins grandes ; roulez-les les unes ſur les autres, & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* ſervira d'ame à d'autres feuilles qu'on étendra deſſus, ſi on veut la rendre plus groſſe. Quand l'*andouille* aura pris la groſſeur & le poids que vous voudrez qu'elle ait, prenez un linge imbibé d'eau de mer, ou de quelqu'autre liqueur ; que ce linge ſoit fort & gros ; enveloppez-en fortement l'*andouille* ; liez ce linge par les deux bouts ; enſuite en commençant par un des bouts liés, & finiſſant par l'autre, ficellez-le ferme, de maniere que les tours ſe touchent tous. Laiſſez l'*andouille* ficellée juſqu'à ce que vous préſumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres, le tout ait pris de la conſiſtance. Alors ôtez la corde & le linge, & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne peſent pas dix livres, & les plus foibles n'en peſent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, ſ. m. plur. *terme de Vénerie ;* ce ſont les chevilles ou premiers cors qui ſortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *ſur-andouillers* ſont les ſeconds cors. *V.* CORS.

* ANDRAGIRI *ou* GUDAVIRI, (*Géog. mod.*) royaume & ville dans l'iſle de Sumatra en Aſie, preſque ſous la ligne équinoxiale.

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie. Elle eſt ſur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne ſon nom, & vis-à-vis l'iſle de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont*. *Long.* 45, 5 ; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANODORE, (*Hiſt. de Syracuſe.*) gendre d'Hyéron, aſpira après lui à la tyrannie de Syracuſe. Le ſénat lui envoya des députés pour l'engager à ſe déſiſter de ſes prétentions ; mais ſollicité par ſa femme il perſiſta à regarder la ſouveraineté comme ſon héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ſes tyrans ; *Andranodore*, avec ſa femme & ſes enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce ſang ne fut point encore ſuffiſant pour appaiſer la rage des Syracuſains ; ils ſe tranſportent à la maiſon d'Héraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des aſſaſſins levé ſur elle, s'écrie : *Frappez, je meurs ſans regret ſi vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance eſt un témoignage de leur innocence.* Ces barbares, inſenſibles à ſes larmes, frappent ſans remords ces innocentes victimes, dont le ſang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hyéron fut enſevelie dans ce carnage. (*T-N.*)

* ANDRE, (*Géog. mod.*) petite riviere de France en Bretagne, qui ſe jette à Nantes dans la Loire.

* ANDRÉ, ville de Phrygie dans l'Aſie mineure.

* ANDRÉ (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France dans le bas Languedoc, dioceſe de Lodeve.

* ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France en Touraine, élection de Loches.

* ANDRÉ (PORT-SAINT-), *Géog. mod.* Eſpagne, frontiere de Biſcaye ſur une péninſule. *Long.* 13, 25 ; *lat.* 43, 25.

ANDRÉ, (*Hiſt. mod.*) chevaliers de *S. André* ou du *Chardon*. *Voyez* CHARDON.

Croix S. André eſt une eſpece de coquarde que les Ecoſſois portent à leur chapeau le jour de la fête de ce ſaint. Elle eſt compoſée de rubans bleus & de blancs qui ſe traverſent en croix ou en ſautoir ; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui eſt le patron de l'Ecoſſe. *Voyez* CROIX & SAUTOIR. (*G.*)

§ ANDRÉ (SAINT-), *Géogr.* petite ville d'Ecoſſe dans le Stratherne, ſur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-conſidérable & la métropole de l'Ecoſſe. Sa cathédrale étoit la plus belle égliſe des trois royaumes ; ſes autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & ſon port de mer, qui étoit alors très-fré-

quenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui sa cathédrale est un monceau de ruines, ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port. Cependant elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université, composée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 25, 15; *lat.* 36, 45. (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre est une croix de saint *André*; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui signifient *le czar Pierre conservateur de la Russie*. Sur l'angle supérieure de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson *de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui sont les armes de l'empire de Russie: le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géog. mod.* ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la riviere de Lavant. *Long.* 32; *lat.* 46, 50.

* ANDREJOF, (*Géog. mod.*) ville située proche du Boristhene, entre la Moscovie & la Pologne.

ANDRENE, (*Géogr.*) ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A*)

* ANDRES, (*Géog.*) bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia*.

* ANDRIA, (*Géog. mod.*) ville assez considérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15.

* ANDRINOPLE, (*Géog. mod.*) ville célebre de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la riviere de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.

§ ANDRO, (*Géogr.*) isle de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smirne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cens habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains & surtout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles, mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espece de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'isle; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long.* 42, 40; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* ANDROGENIES, s. f. pl. (*Myth.*) fêtes instituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athenes allarmé de ses liaisons avec les Pallantides, fit assassiner. Minos vengea la mort de son fils, & contraignit les Athéniens à en rappeller la mémoire par les fêtes appellées *Androgénies*.

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνὴρ, au génitif ἀνδρός, *mâle*, & de γυνὴ, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voyez Manass. Ben Israel. Maimonid. op. Heideg. Hist. Patriarch. tom. I, p.* 128.

Les

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux ſexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit inſolent. L'*androgyne* réſolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même temps le genre humain, il ſe contenta d'affoiblir l'*androgyne* en le ſéparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur ſurface en fût couverte. Apollon obéit & la noua au nombril. Si cette moitié ſe révolte, elle ſera encore ſous-diviſée par une ſection qui ne lui laiſſera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme ſera anéanti, s'il perſiſte dans ſa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du paſſage de Moyſe, où cet hiſtorien de la naiſſance du monde dit qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en ſoit, la fable de Platon a été très-ingénieuſement employée par un de nos poëtes que ſes malheurs ont rendu preſque auſſi célebre que ſes vers. Il attribue avec le philoſophe ancien, le penchant qui entraîne un des ſexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour ſe rejoindre ; & l'inconſtance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer ſa ſemblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons ſur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'euſſions fait qu'un tout, ſans l'inſolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'eſt elle :
Mais à l'épreuve, hélas ce ne l'eſt point !

* Androgynes, (*Géog. anc.*) anciens peuples d'Afrique dont Ariſtote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit, les deux ſexes, la mamelle droite de l'homme, & la mamelle gauche de la femme.

Androgyne, ſubſt. pris adject. Les *aſtrologues* donnent ce nom à celles des planetes qui ſont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, eſt cenſé ſec & chaud proche du ſoleil, mais humide & froid proche de la lune. *Voyez* Aspect, *voyez auſſi* Influence.

ANDROGYNE, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) ἀνδρόγυνος. C'eſt le nom qu'on donne aux animaux qui, par une configuration monſtrueuſe des parties qui ſervent à la génération, paroiſſent réunir en eux les deux ſexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de médecine décrivent ce défaut de conformation : *Eſt vitioſa genitalium conformatio præter legitimum pudendum, alterius etiam ſexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum, aliàs in medio ſcroto pudendum muliebre piloſum apparet ; aliàs verò, quæ tertia differentia eſt per idipſum, quod in medio ſcroto pudendi formam habet, urina emittitur. In mulieribus autem ſuprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibuſdam extantibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti teſticulis : ſed fere fit ut ex duobus pudendis, alterum iners ſit & invalidum, nec niſi rariſſimè utrumque ad venerem idoneum habetur, pluribus etiam utrumque imperfectum eſt, ut nec maris nec fœminæ opus exercere poſſit.* Il paroît, par la comparaiſon de tout ce qui a été obſervé à leur égard, par des naturaliſtes dignes de foi, qu'il n'eſt point de parfait *androgyne*, c'eſt-à-dire, d'animal qui, par une configuration contre nature, ait réellement les deux ſexes, & ſoit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle, pour la génération ; l'irrégularité conſiſtant preſque toujours dans quelque ſuperfluité ajoutée à l'un des deux ſexes, qui lui donne les apparences de l'autre, ſans lui en donner la réalité ; & preſque toujours c'eſt le ſexe féminin qui eſt le vrai ſexe de l'*androgyne*. Comme cette monſtruoſité ne détruit point chez les humains, le caractere de l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des priviléges naturels à tout citoyen ; & cette défectuoſité n'étant pas plus contagieuſe que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit ſervir le ſexe dominant chez lui. Si par ſa configuration défectueuſe, l'*androgyne* eſt ſtérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, ſi ſon conjoint ne demande pas par cette raiſon le divorce, que l'on a le droit de

rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuosité connue ou inconnue est la cause. Il n'y a que les abus licencieux de l'un ou de l'autre des sexes, qui puissent être soumis à l'animadversion de la police. *Voy*. HERMAPHRODITE. (*G. M.*)

ANDROÏDE, s. m. (*Méchan.*) automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains ressorts, *&c*. bien disposés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement semblables à celles de l'homme. *Voyez* AUTOMATE. Ce mot est composé du grec ἀνὴρ, génitif ἀνδρὸς, *homme*, & de εἶδος, *forme*.

Albert le Grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanson, aujourd'hui de l'académie royale des sciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même académie: il y fait la description de son *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous insérerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conservé.

La figure est de cinq piés & demi de hauteur environ, assise sur un bout de roche, placée sur un piédestal quarré, de quatre piés & demi de haut sur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du piédestal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui, à la faveur de plusieurs roues, fait tourner en dessous un axe d'acier de deux piés six pouces de long, coudé en six endroits dans sa longueur par égale distance, mais en sens différens. A chaque coude sont attachés des cordons qui aboutissent à l'extrémité des panneaux supérieurs de six soufflets de deux piés & demi de long sur six pouces de large, rangés dans le fond du piédestal, où leur panneau inférieur est attaché à demeure; de sorte que l'axe tournant, les six soufflets se haussent & s'abaissent successivement les uns après les autres.

A la face postérieure, au-dessus de chaque soufflet, est une double poulie, dont les diametres sont inégaux; savoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi; & cela pour donner plus de levée aux soufflets, parce que les cordons qui y sont attachés vont se rouler sur le plus grand diametre de la poulie, & ceux qui sont attachés à l'axe qui les tire se roulent sur le petit.

Sur le grand diametre de trois de ces poulies du côté droit, se roulent aussi trois cordons, qui par le moyen de plusieurs petites poulies, aboutissent aux panneaux supérieurs de trois soufflets placés sur le haut du bâti, à la face antérieure & supérieure.

La tension qui se fait à chaque cordon, lorsqu'il commence à tirer le panneau du soufflet où il est attaché, fait mouvoir un levier placé au-dessus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la soupape qui se trouve au-dessous du panneau inférieur de chaque soufflet, & la soutient levée, afin que l'air y entre sans aucune résistance, tandis que le panneau supérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette soupape, causé par le tremblement que l'air occasionne en entrant dans le soufflet: ainsi les neuf soufflets sont mûs sans secousse, sans bruit, & avec peu de force.

Ces neuf soufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & séparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois soufflets; les trois qui sont dans le bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en devant sur le montant du bâti du même côté, & ces trois-là sont chargés d'un poids de quatre livres: les trois qui sont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un semblable tuyau, qui regne pareillement sur le montant du bâti du même côté, & ne sont chargés chacun que d'un poids de deux livres: les trois qui sont sur la partie supérieure du bâti, donnent aussi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement sous eux & en devant; ceux-ci ne sont chargés que du poids de leur simple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutissent à trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un seul, qui montant par le gosier, vient par son élargissement former dans la bouche une cavité, terminée par deux especes de petites levres qui posent sur le trou de la flûte; ces levres don-

nent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & se reculer. En dedans de cette cavité est une petite languette mobile, qui par son jeu peut ouvrir & fermer au vent le passage que lui laissent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit jusqu'à la flûte. Voici ceux qui ont servi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, est un autre mouvement qui, à la faveur de son rouage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long sur soixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre est divisé en quinze parties égales d'un pouce & demi de distance. A la face postérieure & supérieure du bâti est un clavier traînant sur ce cylindre, composé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du côté du dedans sont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque division du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers sont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux différens réservoirs de vent, aux doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusque dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir : cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déja dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'insérer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet ; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tenon que forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les anatomistes appellent l'*os du métacarpe*, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaîne étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'inserent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la mollesse du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre : les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en dedans ; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallelement à l'épine du dos dans le corps de la figure ; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties, qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures : l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent ; l'autre la diminue en les rapprochant ; le troisieme les fait retirer en arriere ; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaîne qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soutiennent levés plus ou moins long-temps, suivant que les lames sont plus ou moins longues : & comme l'extrémité de tous ces becs forme entre eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entr'elles une ligne également droite, & parallele à celle que forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier ; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même temps. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération s'il est nécessaire. Quand il n'est be-

ſoin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux diviſions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir : on en détermine même le temps en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne que forment les becs : on fait ceſſer auſſi leur action plutôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit eſt terminée par une vis ſans fin à ſimples filets, diſtans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze, ce qui comprend en tout l'eſpace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des diviſions du cylindre.

Au-deſſus de cette vis eſt une piece de cuivre immobile, ſolidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diametre, qui tombe dans une cannelure de la vis & lui ſert d'écrou, de façon que le cylindre eſt obligé en tournant de ſuivre la même direction que les filets de la vis, contenus par le pivot d'acier qui eſt fixe. Ainſi chaque point du cylindre décrira continuellement en tournant une ligne ſpirale, & fera par conſéquent un mouvement progreſſif de droite à gauche.

C'eſt par ce moyen que chaque diviſion du cylindre, déterminée d'abord ſous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puiſqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui eſt la diſtance qu'ont les filets de la vis entr'eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier reſtant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque inſtant de la perpendiculaire, en formant une ligne ſpirale, qui par le mouvement progreſſif du cylindre eſt toujours dirigée au même point, c'eſt-à-dire à chaque bout de levier ; il s'enſuit que chaque bout de levier trouve à chaque inſtant des points nouveaux ſur les lames du cylindre qui ne ſe répetent jamais, puiſqu'elles forment entr'elles des lignes ſpirales qui forment douze tours ſur le cylindre avant que le premier point de diviſion vienne ſous un autre levier, que celui ſous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'eſt dans cet eſpace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames, qui forment elles-mêmes les lignes ſpirales, pour faire agir le levier ſous qui elles doivent toujours paſſer pendant les douze tours que fait le cylindre. A meſure qu'une ligne change pour ſon levier, toutes les autres changent pour le leur : ainſi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diametre qui paſſent ſous lui, & qui font entr'elles une ligne de 768 pouces de long. C'eſt ſur cette ligne que ſont placées toutes les lames ſuffiſantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reſte plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont ſervi à produire l'effet qu'on s'eſt propoſé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une perſonne vivante.

Eſt-il queſtion de lui faire tirer du ſon de ſa flûte, & de former le premier ton, qui eſt le *ré* d'en-bas ? On commence d'abord à diſpoſer l'embouchure ; pour cet effet on place ſur le cylindre une lame deſſous le levier qui répond aux parties de la bouche, ſervant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame ſous le levier qui ſert à faire reculer ces mêmes levres. Troiſiemement, on place une lame ſous le levier qui ouvre la ſoupape du réſervoir du vent qui vient des petits ſoufflets qui ne ſont point chargés. On place en dernier lieu une lame ſous le levier qui fait mouvoir la languette pour donner le coup de langue ; de façon que ces lames venant à toucher dans le même temps les quatre leviers qui ſervent à produire les ſuſdites opérations, la flûte ſonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui ſert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui eſt obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui ſert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en dehors. Par le levier qui donne le vent provenant des ſoufflets qui ne ſont chargés que de leur ſimple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'eſt pareillement pouſſé hors de ſon réſervoir que par une légere compreſſion des muſcles de la poitrine. Par le levier qui ſert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laiſſer paſſer le vent, on imite le mouvement que fait auſſi la langue de l'homme, en ſe retirant du trou pour don-

ner paſſage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il réſultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faiſant paſſer par une iſſue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, ſon retour produira des vibrations lentes, qui ſeront obligées de ſe continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puiſque tous les trous ſe trouveront bouchés, & par conſéquent la flûte donnera un ton bas; c'eſt ce qui ſe trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au-deſſus, ſavoir le *mi* ? aux quatre premieres opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquieme; on place une lame ſous le levier, qui fait lever le troiſieme doigt de la main droite pour déboucher le ſixieme trou de la flûte, & on fait approcher tant ſoit peu les levres du trou de la flûte en baiſſant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la premiere note, ſavoir le *ré*: ainſi donnant plutôt aux vibrations une iſſue, en débouchant le premier trou du bout, la flûte doit ſonner un ton au-deſſus, ce qui eſt auſſi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations ſe continuent à peu près les mêmes dans les tons de la premiere octave, où le même vent ſuffit pour les former tous, c'eſt la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractériſe: on eſt ſeulement obligé de placer ſur le cylindre des lames ſous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la ſeconde octave, il faut changer l'embouchure de ſituation, c'eſt-à-dire, placer une lame deſſous le levier, qui contribue à faire avancer les levres au-delà du diametre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en dedans. Secondement il faut placer une lame ſous le levier, qui, en faiſant rapprocher les deux levres, diminue leur ouverture; opération que fait pareillement l'homme quand il ſerre les levres pour donner une moindre iſſue au vent. Troiſiémement, il faut placer une lame ſous le levier qui fait ouvrir la ſoupape du réſervoir, qui contient le vent provenant des ſoufflets chargés du poids de deux livres; vent qui ſe trouve pouſſé avec plus de force, & ſemblable à celui que l'homme vivant pouſſe par une plus forte compreſſion des muſcles pectoraux. De plus, on place des lames ſous les leviers néceſſaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'enſuivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & paſſant par une iſſue plus petite, redoublera de vîteſſe & produira par conſéquent les vibrations doubles; & ce ſera l'*octave*.

A meſure qu'on monte dans les tons ſupérieurs de cette ſeconde octave, il faut de plus en plus ſerrer les levres, pour que le vent, dans un même temps, augmente de vîteſſe.

Dans les tons de la troiſieme octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agiſſent comme dans ceux de la ſeconde, avec cette différence que les lames ſont un peu plus élevées, ce qui fait que les levres vont tout-à-fait ſur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles ferment devient extrêmement petit. On ajoute ſeulement une lame ſous le levier qui fait ouvrir la ſoupape, pour donner le vent qui vient des ſoufflets les plus chargés, ſavoir du poids de quatre livres; par conſéquent le vent pouſſé avec une plus forte compreſſion, & trouvant une iſſue encore plus petite, augmentera de vîteſſe en raiſon triple: on aura donc *la triple octave*.

Il ſe trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on eſt pour lors obligé de les ajuſter en plaçant les levres ſur une plus grande ou plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il eſt obligé de ménager ſon vent & de tourner la flûte plus ou moins en dedans ou en dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées ſur le cylindre ſont plus ou moins longues, ſuivant le temps que doit avoir chaque note, & ſuivant la différente ſituation où doivent ſe trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer ſeulement que dans les enflemens de ſon il a fallu, pendant le temps de la même note, ſubſtituer imperceptiblement un vent foible à un vent

fort, & à un plus fort un plus foible, & varier conjointement les mouvemens des levres, c'eſt-à-dire, les mettre dans leur ſituation propre pour chaque vent.

Lorſqu'il a fallu faire le doux, c'eſt-à-dire imiter un écho, on a été obligé de faire avancer les levres ſur le bord du trou de la flûte, & envoyer un vent ſuffiſant pour former un tel ton, mais dont le retour par une iſſue auſſi petite qu'eſt celle de ſon entrée dans la flûte, ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur; ce qui produit, comme on l'a dit ci-deſſus, ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été meſurés ſur le cylindre par le moyen d'un levier, dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit, lorſqu'on frappoit deſſus, marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un reſſort qui faiſoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faiſoit tourner le cylindre avec une vîteſſe déterminée pour tous les airs: dans le même temps une perſonne jouoit ſur la flûte l'air qu'on vouloit meſurer; un autre battoit la meſure ſur le bout du levier qui pointoit le cylindre, & la diſtance qui ſe trouvoit entre les points étoit la vraie meſure des airs qu'on vouloit noter; on ſubdiviſoit enſuite les intervalles en autant de parties que la meſure avoit de temps. *(O)*

* Combien de fineſſes dans tout ce détail! Que de délicateſſe dans toutes les parties de ce méchaniſme! Si cet article, au lieu d'être l'expoſition d'une machine exécutée, étoit le projet d'une machine à faire, combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere? Quant à moi, il me ſemble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fonds de méchanique pour concevoir la poſſibilité du mouvement des levres de l'automate, de la ponctuation du cylindre, & d'une infinité d'autres particularités de cette deſcription. Si quelqu'un nous propoſe donc jamais une machine moins compliquée, telle que ſeroit celle d'un harmonometre, ou d'un cylindre diviſé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueroient les meſures, & percé ſur ces intervalles de petits trous dans leſquels on pourroit inſérer des pointes mobiles, qui s'appliquant à diſcrétion ſur telles touches d'un clavier que l'on voudroit, exécuteroit telle piece de muſique qu'on deſireroit à une ou pluſieurs parties; alors gardons-nous bien d'accuſer cette machine d'être impoſſible, & celui qui la propoſe d'ignorer la muſique; nous riſquerions de nous tromper lourdement ſur l'un & ſur l'autre cas.

ANDROLEPSIE, ſ. f. *(Hiſt. anc.)* mot formé d'ἀνὴρ, *homme*, & de λαμβάνω, *je prends*. Lorſqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, ſi la ville refuſoit de livrer le coupable, il étoit permis de ſaiſir trois de ſes citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. C'eſt ce que les Grecs appelloient *androlepſie*, & les Romains *clarigatio*. Ce mot ſignifie auſſi dans quelques auteurs *des repréſailles*. *Voyez* REPRÉSAILLES. *(G)*

ANDROMAQUE, *(Hiſt. anc. Myth.)* ſi connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere: elle étoit fille d'Aëtion, roi de Thebes en Cilicie; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuſe Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, ſuivit le ſort des dames troyennes, & échut en partage à Pirrhus, qui touché des vertus de ſon illuſtre captive, l'épouſa dans la ſuite. Après la mort de Pirrhus, elle paſſa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector, ſon premier époux. Elle fut mere d'Aſtianax, que les Grecs, par une précaution barbare, précipiterent du haut d'une tour. *Pauſ. Hom. Virg.* *(T-N.)*

ANDROMEDE, *(Aſtronom.)* conſtellation boréale, ſituée au nord des poiſſons & du bélier; on l'appelle quelquefois en latin, *Perſea*, *mulier catenata*, *virgo devota:* les Arabes peignent à ſa place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poiſſons. On rapporte cette conſtellation à l'hiſtoire d'*Andromede*, que ſon pere Cephée fut obligé de ſacrifier à un monſtre marin, pour garantir ſon royaume de la peſte, & qui fut délivrée par Perſée. Cette conſtellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue britannique: les plus remarquables ſont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile eſt commune auſſi à la conſtellation de Pégaſe, elle eſt

appellée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mizar* ; la troisieme γ est sur le pié austral d'*Andromede* : elle s'appelle *alamak*, quelquefois *alhames*. (*M.* DE LA LANDE.)

* ANDROPHONOS, (*Myth.*) nom qui fut donné à Vénus après que Laïs eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeunesse Thessalienne.

ANDROSACE, s. f. *androsace*. (*Hist. nat. bot.*) herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque maniere à une soucoupe, & découpée ; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice ; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

ANDROSÆMUM, (*Bot.*) en françois *toute-saine*, en anglois *S. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre : les pétales ne débordent pas les segmens du calice : le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquelles il se trouve une infinité de graines très-menues.

Especes.

Androsæmum ligneux à fruits en baie, & à odeur de bouc : *Androsæmum lignosum, fructu bacchato, odore hirci, hort. columb. hypericum floribus tryginis, staminibus corollâ longioribus, colle frutuoso ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces : ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine : l'*androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq piés, dans les terres qui ont beaucoup de fond : ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées : ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches ; elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance : cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses : elle se recueille en octobre & se seme en mars : une couche tempérée en hâtera le progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage ; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi : le printemps suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux piés, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine : en les enlevant on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le baron de* TSCHOUDI.)

* ANDROSEN *ou* ARDROSEN, (*Géog. mod.*) petite ville d'Ecosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE *ou bien* ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. *Voy.* DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la *Zootomie*, qui est la dissection des animaux. *Voyez* ZOOTOMIE.

L'*anatomie* est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'*Androtomie* & la *Zootomie* en sont des especes. (*L*)

* ANDUXAR, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17 ; *lat.* 37, 45.

* ANDUZARD, s. m. (*Agriculture.*) bêche dont on se sert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croît le pastel, & dont les réglemens sur le commerce permettent l'usage.

* ANDUZE, (*Géog. mod.*) ville de France dans le bas Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4 ; *lat.* 43, 39.

ANE *ou* ASNE, s. m. *asinus*. (*Hist. nat.*) animal quadrupede, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qua-

lités ; de ſorte qu'il n'y a aucun animal qui ſoit plus dédaigné & plus employé. Il eſt du genre des ſolipedes, c'eſt-à-dire qu'il a la corne du pié d'une ſeule piece. Il eſt plus petit que le cheval ; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaiſſes, la tête plus groſſe à proportion du reſte du corps, & la queue plus longue : mais elle n'eſt garnie de poil qu'à l'extrémité, & ſa criniere n'eſt pas ſi grande que celle du cheval. Les *ânes* ſont de pluſieurs couleurs : la plupart ſont gris de ſouris ; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obſcures ; il y en a de blancs, de bruns, de roux, *&c.* Ils ont des bandes noires ſur le cou & ſur les jambes ; il y a deux autres bandes qui ſe croiſent ſur le garot ; l'une ſuit la colonne vertébrale dans toute ſon étendue, & l'autre paſſe ſur les épaules. Il y a des *ânes* noirs. Les flancs de cet animal ſont blancs ; ſon poil eſt dur & roide. Il a ſix dents inciſives ; à deux ans & demi il perd les premieres : les canines ne ſont guere plus longues que les inciſives, & en ſont éloignées comme dans les chevaux ; de ſorte que les *ânes* ont auſſi des barres. L'*âne* a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede ; il a auſſi une très-grande ardeur pour l'accouplement : mais il eſt peu fécond ; on choiſit le printemps pour faire ſaillir les *âneſſes*, ſur-tout le mois de mai, & l'été eſt encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année ſuivante dans la même ſaiſon où elles ont été fécondées : le printemps & l'été ſont auſſi plus favorables pour l'*ânon* ; car le froid eſt plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les *ânes* peuvent s'accoupler à deux ans & demi : mais il y en a bien peu qui ſoient féconds à cet âge ; il faut qu'ils aient trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en aient pas plus de dix. On croit que les meilleurs ſont de couleur griſe tirant ſur le brun ou le noir ; qu'ils doivent être gros & grands : il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils aient le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, *&c.* & ſur-tout que les parties eſſentielles à l'opération à laquelle on les deſtine ſoient groſſes, charnues & robuſtes. Si la femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ſes dernieres dents, elle eſt ſtérile pour toute ſa vie, dit Ariſtote. Il y a des *âneſſes* qui ſont en chaleur chaque mois de l'année : mais on a remarqué qu'elles ſont moins fécondes que les autres. Auſſi-tôt que la femelle a été ſaillie, on la fouette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur ſéminale qu'elle a reçue ; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il eſt très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle ; elle eſt féconde pendant toute ſa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le temps qu'elle porte ; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'*âne* s'accouple avec la jument, & le cheval avec l'*âneſſe* ; les mulets viennent de ces accouplemens, & ſur-tout de celui de l'*âne* avec la jument. On choiſit pour ſervir d'étalons les plus grands *ânes* & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme ſont les *ânes* de Mirebalais ; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes juſqu'à douze & quinze cens livres. *Voyez* MULET. L'*âne* s'accouple auſſi avec la vache, & l'*âneſſe* avec le taureau, & ils produiſent les jumarts. *Voyez* JUMART.

L'*âne* eſt fort aiſé à nourrir ; les plus mauvais pâturages ſont bons pour cet animal ; il cherche les chardons ; les feuillages des buiſſons & des ſaules lui ſuffiroient. On lui fait manger des brins de ſarment. La paille l'engraiſſe, il mange le chaume. Le foin eſt un aliment de choix, du ſon de farine détrempé dans l'eau, eſt pour l'*âne* un aliment très-nourriſſant ; l'avoine répare ſes forces lorſqu'elles ſont épuiſées ; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraiſſe. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorſqu'il boit, & qu'il ſupporte long-temps la ſoif. Il y en a qui ſont quelquefois deux jours ſans boire. Cet animal a l'oüie trop fine : il prend quelquefois une figure hideuſe en relevant ſes levres, & en mettant ſes dents à découvert ; ce qui lui arrive lorſque quelque choſe le bleſſe dans ſon harnois, & lorſqu'il leve la tête pour éventer une *âneſſe* qu'il ſent de loin, & bien d'autres fois ſans que l'on puiſſe

puiſſe deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le ſymbole de l'ironie. La voix de l'*âne* eſt effrayante; elle eſt extrêmement forte, dure, élevée, & très-déſagréable à l'oreille; & lorſqu'il ſe met à braire, il continue pendant un temps aſſez conſidérable, & il recommence à pluſieurs repriſes.

Les *ânes* craignent le froid, auſſi y en a-t-il peu, ou point du tout, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays ſeptentrionaux; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les *ânes* d'Arcadie comme les meilleurs.

L'*âne* eſt un animal ſtupide, lent & pareſſeux; & cependant on convient généralement qu'il eſt courageux, dur au travail & patient: mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups; ſa peau eſt ſi dure qu'il n'eſt ſenſible qu'au bâton, & ſouvent on eſt obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'*âne* eſt un des animaux les plus utiles: c'eſt une bête de ſomme qui porte de grands fardeaux à proportion de ſa groſſeur, ſur-tout lorſqu'on le charge ſur les reins; cette partie étant plus forte que le dos. Il ſert de monture: ſon allure eſt aſſez douce & aſſez prompte: mais il eſt peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'eſt auſſi une bête de trait, on lui fait traîner des petites charrettes, & il tire la charrue dans les terres qui ne ſont pas trop fortes. Que de ſervices on peut tirer d'un animal qui coûte ſi peu à nourrir! Auſſi eſt-il la reſſource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir. L'*âne* les ſoulage dans tous leurs travaux; il eſt employé à tout, pour ſemer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'*âneſſe* a de grandes propriétés dans la médecine; on le préfere dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les *ânes* à trois ans; ils ſont très-forts juſqu'à dix ou douze, même juſqu'à quatorze & quinze; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle eſt plus longue que celle du mâle: mais il eſt rare que cet animal aille au bout de ſa carriere naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau ſert à faire des cribles, des tambours: celle qui recouvre le dos, peut ſervir à faire des ſouliers. *Voyez Ariſt. hiſt. anim. lib. VI, cap. xxiij. Ald. de quad. ſolip. lib. I, cap. ij. Voyez* QUADRUPEDE.

ANE SAUVAGE, *onager. (Hiſt. nat.)* Les anciens ont fait de l'*âne ſauvage* une eſpece différente de celle de l'*âne domeſtique*, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expreſſément qu'il n'auroit pas cru qu'il y eût d'autre différence entre l'*âne ſauvage* & l'*âne domeſtique*, que celle qui ſe trouve ordinairement entre deux animaux de la même eſpece, dont l'un eſt ſauvage & l'autre domeſtique; ſi Belon & Rauwolf qui ont vu l'*âne ſauvage*, n'en avoient fait une eſpece particuliere. Rauwolf dit que les *ânes ſauvages* ſont fréquens en Syrie, que leurs peaux ſont très-fortes, & qu'on les prépare de façon que leur ſurface extérieure eſt parſemée de petits tubercules à peu près comme une fraiſe; on s'en ſert pour faire des fourreaux d'épée, des gaînes de couteaux, *&c.* c'eſt ce qu'on appelle du *chagrin. Synop. method. anim. quad. pag. 62. Voyez* CHAGRIN. Les deſcriptions que nous avons de l'*âne ſauvage* ſont ſi imparfaites, qu'on ne ſait pas trop quel eſt cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a ſouvent confondu avec le zebre, qui eſt en effet aſſez reſſemblant à l'*âne*. *Voyez* ZEBRE. *(I)*

ANE MARIN, *aſinus marinus*. On a donné ce nom au polype de mer. *V.* POLYPE DE MER. *(I)*

ANE, ſub. m. C'eſt en terme de *tabletier-cornetier*, un outil ſur lequel on évuide les dents d'un peigne. *Voyez* ÉVUIDER. L'*âne* eſt une eſpece de tenailles placées ſur un établi poſé en forme de prié-dieu, ſur un montant qui ſert de banc, ſur lequel l'ouvrier ſe met à cheval. A la mâchoire ſupérieure de l'*âne* eſt une corde qui deſcend juſqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou ſerre cette corde avec ſon pié, ſelon qu'il en eſt beſoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'*âne* eſt auſſi à l'uſage des ouvriers en marqueterie.

ANÉANTISSEMENT, ſ. m. *(Métaph.)*

l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *V.* SUBSTANCE, EXISTENCE.

L'*anéantissement* est opposé à la *création*: *anéantir* est réduire quelque chose au néant; & *créer* est du néant faire quelque chose. Tout *anéantissement* est nécessairement surnaturel & métaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *V.* CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.

Quelques philosophes objectent contre cette notion de l'*anéantissement*, qu'elle suppose un acte pour l'opérer; au lieu que l'*anéantissement*, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure inaction de Dieu sur la créature; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être, dès l'instant que Dieu cesse de la créer. *(X)*

* ANECDOTES, s. f. pl. *(Hist. anc. & mod.)* nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la premiere fois au public, composé d'α privatif avec un ν pour la douceur de la prononciation, & d'ἔκδοτος qui vient lui-même d'ἐκ & de δίδωμι. Ainsi *anecdotes* veut dire *choses non publiées*. Ce mot est en usage dans la littérature pour signifier des histoires secretes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, & dans les mysteres de leur politique.

Cicéron dans la xvij^e de ses épîtres à Atticus, *liv. XIV*, s'est servi de ce mot *anecdote*. Procope a intitulé *anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il paroît que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varillas parmi les modernes a publié de prétendues *anecdotes de la maison de Florence* ou *de Médicis*, & a semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer ses livres.

Mais outre ces histoires secretes prétendues vraies, la plupart du temps fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliotheques, leur a donné le titre d'*anecdotes grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *trésor d'anecdotes* en cinq vol. *in-fol.* *(G)*

ANÉE ou ASNÉE, s. f. *(Commerce.)* mesure de grains en usage dans quelques provinces de France, particuliérement dans le Lyonnois & dans le Mâconnois.

Ce n'est pas néanmoins une mesure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un assemblage d'un certain nombre d'autres mesures.

A Lyon l'*ânée* est composée de six bichets, qui font un septier & trois boisseaux de Paris. A Mâcon l'*ânée* est de vingt mesures, qui reviennent à un septier huit boisseaux de Paris.

Une *ânée* & un bichet rendent à Marseille sept livadieres. Cent *ânées* font cent trente-une charges un quart, & une *ânée* y donne une charge un quart un seize. Savary, *Dict. du comm.* *Voyez* aussi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres mesures de différentes villes de Bourgogne avec les *ânées* de Lyon.

ASNÉE se dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un seul voyage. Cette *ânée* est fixée à quatre-vingts pots. *Voyez* POT. *(G)*

* ANEGADA, *(Géog. mod.)* isle de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, s. m. *(Comm.)* mesure de grain dont on se sert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le last d'Amsterdam. *(G)*

* ANEMABO, *(Géog. mod.)* village d'Afrique sur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS-FURNUS, du mot grec ἄνεμος, *vent*. On appelle ainsi *en chimie*

un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur. *Voyez* FOURNEAU. (*M*)

ANEMOMETRE, f. m. (*Physiq.*) machine qui sert à estimer la force du vent. *Voyez* VENT. Ce mot est composé de ἄνεμος, *vent*, & de μέτρον, *mesure*. Il y a des *anemometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* la description d'un *anemometre*, qui consiste en une plaque mobile sur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent est supposé souffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & sa force est indiquée par le nombre des degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de mathématique* de M. Wolf, la construction d'un autre *anemometre*, qui se meut par le moyen des aîles A, B, C, D, *planc. de pneumat. fig.* 27. Ces aîles sont assez ressemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant elles font mouvoir le rayon K M, de sorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conséquemment agit à chaque instant sur ce rayon; & par son moyen sur l'axe auquel il est attaché, avec une force qui va toujours en croissant; car le bras de levier auquel ce corps est appliqué, s'allonge jusqu'à ce que le mouvement des aîles soit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette force est marquée par une aiguille M N fixée sur l'axe, & faisant un angle droit avec le rayon K M, laquelle tourne par son extrémité N sur un quart de cercle divisé en parties égales. La force est d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou plus petit nombre de ces parties égales, soit en descendant, soit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la description d'un *anemometre* de son invention, qu'il prétend marquer de lui-même sur un papier, non-seulement les vents différens qui ont soufflé pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & cessé de régner, mais encore les forces ou vîtesses de ces vents. *Voyez mém. de l'acad. des sciences, an.* 1734, *page* 169. *Voy.* un plus long détail à l'*article* VENT. (*O*)

ANEMONE, f. f. (*Hist. nat. bot.*) genre de plante dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose: il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit oblong, à l'axe duquel sont attachées plusieurs semences, qui sont enveloppées chacune par une coiffe cotoneuse pour l'ordinaire. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que la tige est entourée de petites feuilles qui sont ordinairement au nombre de trois. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

On distingue des *anemones nuancées*, de *veloutées*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *simples*. Celles à peluches ont des *béquillons*, qui sont de petites feuilles pointues qui garnissent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande une terre légere, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne soit de terreau de feuilles bien consommées; elle veut être seule, & demande peu d'eau: elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en septembre, avec la précaution de l'en tirer si-tôt que la fleur est passée, & que la fanne jaunit. On la laisse essorer, & on la serre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourre*, ne peut être semée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conserve dans des paniers jusqu'au temps propre à les replanter, qui est en septembre ou en octobre; alors on les saupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillassons ou de grande litiere.

L'*anemone* est plus sûre à élever de cayeux que de graine. (*K*)

L'ANEMONE (*Médecine.*) est déterfive, apéritive, incisive, vulnéraire, dessiccative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulceres aux yeux. On la dit bonne pour les douleurs de tête & les inflammations dans les maladies de l'utérus, pour provoquer les regles & le lait: si on en mâche la racine, elle attire la salive, & maintient les dents saines.

ANÉMOSCOPE, f. m. (*Physiq.*) Ce

mot composé d'ἄνεμος, *vent*, & de σκέπτομαι, *je considere*, est quelquefois usité pour désigner une machine qui aide à prédire les changemens du vent. *V.* VENT & ANÉMOMETRE.

On a prétendu que des hygroscopes faits des boyaux d'un chat, *&c.* se trouvoient en effet de très-bons *anémoscopes*, pour annoncer d'avance les variations du vent: mais ce fait mériteroit d'être vérifié. *Voy.* HYGROSCOPE.

L'*anémoscope* en usage parmi les anciens paroît, suivant la description qu'en donne *Vitruve*, avoir plus servi à montrer de quel côté venoit le vent, qu'à faire prévoir d'où il viendroit.

Otto de Guericke donne le nom d'*anémoscope* à une machine de son invention, pour indiquer d'avance les changemens de temps. *Voyez* TEMPS.

C'étoit un petit homme de bois, qui s'élevoit & retomboit dans un tube de verre, selon que l'atmosphere étoit plus ou moins pesante.

M. Lomiers a montré que cet *anémoscope* n'étoit qu'une application du barometre ordinaire. *Voyez* BAROMETRE. *Voyez aussi merc. gal. 1683. Act. erud. 1684, p. 26.* (*O*)

ANES, s. m. pl. (*Astron.*) sont deux étoiles de la constellation du cancer ou de l'écrevisse, marquées par les lettres γ & δ dans les catalogues, & qui sont de quatrieme & de cinquieme grandeur; on voit entre ces deux étoiles un amas appellé l'étable (*præsepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuse du cancer*. Ces deux ânes représentent, suivant les poëtes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans contribuerent à la victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent à Vulcain & aux satyres qui venoient au secours de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ce nom est ancien, car il se trouve dans l'*almageste* de Ptolomée. (*M. DE LA LANDE.*)

ANET, s. m. (*Hist. nat. bot.*) *anetum*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées, & entourées d'une bordure. M. Morison & M. Ray ajoutent aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (*I*)

* On le cultive dans les jardins; & il arrive souvent que quand on l'a semé une fois, il reparoît tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide; une liqueur limpide, encore odorante & acide; une liqueur roussâtre, soit acide, soit salée; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbere, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossiere.

On place l'*anet* parmi les remedes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion; il guérit le hoquet; il excite les urines & les regles; il augmente le lait aux nourrices: quelques-uns lui attribuent la vertu anodyne.

Les préparations d'*anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont l'*eau distillée*, l'*huile essentielle*, & l'*huile préparée par infusion*.

L'effet de l'huile est d'amollir & de relâcher: on prend la semence, les sommités & les graines d'*anet*, qu'on emploie dans les cataplasmes & les fomentations résolutives: les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, (*Médecine.*) est synonyme à *parégorique* ou *calmant*; épithete que l'on peut donner aux remedes propres à produire cet effet. (*N*)

ANÉVRYSME, s. m. *terme de chirurgie*, qui vient du grec ἀνευρύνω, *dilater*, d'où l'on a fait ἀνευρυσμὸς, *anévrysme*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang, par la dilatation ou par l'ouverture d'une artere;

ces deux causes font distinguer deux especes d'*anévrysme*, *le vrai* & *le faux*.

L'*anévrysme vrai* est formé par la dilatation de l'artere : les signes qui le caractérisent sont une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade : dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoît en totalité ou en partie ; parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche anévrysmale dans le corps de l'artere qui lui est continue.

Les causes de l'*anévrysme vrai* sont internes ou externes : on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artere, qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcere qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artere, pourroit donner lieu à un *anévrysme* dont la base seroit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette espece d'*anévrysme*, rentre avec un sifflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur ; ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artere participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre, rapportée dans l'*Hist. de l'acad. roy. des scien. an.* 1712 ; il s'agit d'un *anévrysme* à l'aorte, dont M. Littre attribue la cause au trop petit diametre des arteres sous-clavieres & axillaires.

Les causes externes de l'*anévrysme vrai* sont les coups, les chûtes, les extensions violentes des membres : la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, sont aussi des causes extérieures d'*anévrysme*; parce qu'en diminuant le diametre de l'artere, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anévrysme*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artere, & la rendent incapable d'offrir assez de résistance aux impulsions du sang ; car on fait par expérience qu'il y a des tumeurs anévrysmales dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artere : cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anévrysme vrai* est plus ou moins dangereux selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anévrysmes* des gros vaisseaux de toutes les arteres de l'intérieur du corps sont très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remede, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anévrysmes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux sont un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation : ceux qui n'affectent que les ramifications des arteres sont curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anévrysme faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artere. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours extérieures, comme un coup d'épée, de lancette, *&c.* elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artere à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres ; ou par la crevasse d'un *anévrysme vrai :* ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artere augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anévrysme faux*, le sang qui sort de l'artere s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant : cette effusion s'étend non-seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artere ouverte au pli du coude, s'insinuer jusque dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anévrysme faux* sont une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour : la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que le sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artere : mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anévrysmes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anévrysme faux* par effusion ne peut guere se guérir que par la ligature de l'artere ; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourriture par

la ligature du vaiſſeau qui la leur fourniſſoit, tomberont en mortification, & il faudra faire l'amputation du membre. *V.* AMPUTATION.

La cure des *anévryſmes* eſt différente ſuivant leur eſpece : les *anévryſmes* des capacités ne ſont point ſuſceptibles de guériſon radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevaſſes, qui feroient périr les malades, il faut faire obſerver un régime humectant & adouciſſant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire ſaigner de temps en temps, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du ſang de faire effort contre les parois de la poche anévryſmale.

Les *anévryſmes* des extrémités formés par la dilatation d'une artere, ne peuvent être guéris que par l'opération : on eſſayeroit en vain la compreſſion de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits ſur le modele des brayers pour les hernies, & on fait obſerver qu'il faut que les pelotes ſoient creuſes, pour s'oppoſer ſimplement à l'accroiſſement de la tumeur, ſans oblitérer le vaiſſeau. Ainſi dans les *anévryſmes* commençans, les tumeurs qui ſont oblongues demanderoient des pelotes creuſées en gouttieres ; c'eſt ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *ponton*. Mr. l'abbé Bourdelot, premier médecin de M. le prince, eſt l'inventeur de ces bandages, à l'occaſion d'un *anévryſme* qui lui ſurvint après avoir été ſaigné ; nous parlerons de cette eſpece d'*anévryſme conſécutif*. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anévryſme* par dilatation ; parce qu'en comprimant la tumeur d'un côté, elle croîtroit de l'autre.

L'opération eſt l'unique reſſource pour les *anévryſmes vrais* des extrémités : mais elle n'eſt pratiquable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour ſavoir ſi l'*anévryſme* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artere immédiatement au-deſſus de la poche anévryſmale, après avoir intercepté le cours du ſang par la partie dilatée : il faut être attentif à obſerver ſi la chaleur & la vie ſe conſervent dans les parties inférieures ; car c'eſt un ſigne que le ſang paſſe par des branches collatérales : ainſi en continuant cette compreſſion, les branches de communication ſe dilateront peu à peu, & deviendront en état de ſuppléer l'artere principale, dont l'opération abolit l'uſage. Si cette compreſſion préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du ſang néceſſaire à leur entretien, il faut la ceſſer promptement, & ſe contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anévryſmes* des capacités ; puiſque l'opération n'auroit aucun ſuccès, & qu'elle ſeroit ſuivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anévryſme vrai*, il faut y avoir préparé le malade par des remedes généraux ; & après avoir diſpoſé l'appareil convenable, qui conſiſte en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compreſſes & bandes, on fait mettre le malade en ſituation : il peut être dans ſon lit, ou aſſis dans ſon fauteuil. Il faut faire aſſujettir le membre par des aides-chirurgiens : on applique enſuite le tourniquet au-deſſus de la tumeur. (*Voyez* TOURNIQUET.) L'opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur avec les pouces & les doigts index de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite ; il reçoit de cette main un biſtouri droit qu'on lui préſente, & avec lequel il inciſe tout le pli de la peau : il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion longitudinale qu'il a faite, & il la continue juſqu'au-de-là de la poche, au moyen du biſtouri droit dont la pointe eſt conduite par la cannelure de cette ſonde : on en fait autant à l'angle ſupérieur de l'inciſion. Si la tumeur ou poche anévryſmale eſt recouverte d'une aponévroſe, comme au pli du bras par celle du muſcle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciſer cette partie, & le débrider ſupérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorſque la maladie eſt bien découverte, on paſſe une aiguille enfilée d'un fil ciré ſous le corps de l'artere au-deſſus de ſa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulſions, *&c.* Il y a une aiguille particuliere pour cette opération. Au défaut de cette aiguille, on peut ſe ſervir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a obſervé, lorſqu'on s'eſt ſervi de la compreſſion préparatoire dont j'ai parlé, que l'artere contracte adhérence avec les parties ſubjacentes, & qu'alors il n'eſt pas poſ-

ſible de ſe ſervir d'une aiguille à pointe obtuſe. Quelques praticiens dans ce cas embraſſent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchante ſur les cotés ; & ils mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la conſtriction trop exacte de ce genre de vaiſſeaux. On pourroit néanmoins ſe ſervir d'une aiguille fort courbe & bien tranchante, & paſſer immédiatement ſous l'artere, ſans lier le nerf, qui n'y eſt jamais collé exactement. D'ailleurs, l'obſervation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit aſſez le nerf, & lui faiſoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit paſſer : ainſi avec un peu d'attention, on ne riſquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une ſeconde ligature au-deſſous de la poche, car le ſang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de réſiſtance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures, planche XXII, figure 5.*) On ouvre enſuite la poche, on la vuide de tout le ſang qui y eſt contenu, & on retranche avec le biſtouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, ſi on juge qu'elles puiſſent embarraſſer dans les panſemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil conſiſte à remplir la plaie de charpie ſeche, qu'on contient avec les compreſſes & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup ſerrer le bandage : mais on peut laiſſer le tourniquet médiocrement ſerré, en ſuppoſant qu'on ſe ſoit ſervi de celui de M. Petit, afin de modérer l'action du ſang contre la ligature ſupérieure. Les panſemens ne different point de ceux de l'*anévryſme faux* dont nous allons parler.

L'opération de l'*anévryſme faux* differe de celle qui convient à l'*anévryſme vrai*. Il n'eſt pas poſſible d'appliquer le tourniquet lorſque le bras eſt fort gonflé, & que ce gonflement s'étend juſqu'à l'aiſſelle : ſouvent il n'eſt pas néceſſaire de s'en ſervir, quoiqu'on doive toujours l'avoir prêt au beſoin, parce que l'épanchement du ſang peut être interrompu par la préſence d'un caillot qui ſe ſera formé dans l'ouverture de l'artere. J'ai eu occaſion de faire cette opération à une perſonne qui avoit reçu un coup d'épée, qui avoit pénétré obliquement depuis la partie inférieure de l'avant-bras juſqu'au pli du coude. Après avoir ouvert deux tumeurs dans leurs parties les plus ſaillantes, & avoir ôté les caillots du mieux qu'il me fut poſſible, je panſai les plaies avec de la charpie ſeche, des compreſſes, & un bandage contentif : je ne pus découvrir le point de l'artere ouverte que le quatrieme jour, lorſque la ſuppuration eut entraîné le caillot qui s'oppoſoit à la ſortie du ſang. J'appliquai alors le tourniquet, & fis la ligature de l'artere : le malade guérit en peu de temps.

Si l'application du tourniquet eſt poſſible, il faut le mettre en place : on inciſe enſuite les tumeurs dans toute leur étendue : on ôte le plus exactement qu'on peut les caillots de ſang qu'elles renferment ; & ſi l'artere donne du ſang, on fait ſerrer le tourniquet : on eſſuie bien le fond de la plaie, pour voir poſitivement le point d'où il ſort : on reſſerre enſuite le tourniquet : on paſſe alors pardeſſous l'artere l'aiguille plate de M. Petit, qui porte deux brins de fil ciré, dont l'un ſert à faire la ligature au-deſſus de la plaie du vaiſſeau, & l'autre au-deſſous : on fait relâcher le tourniquet ; & ſi la ligature eſt bien faite, on panſe le malade tout ſimplement comme il vient d'être dit.

La cure conſiſte à faire ſuppurer la plaie, à la mondifier, déterger & cicatriſer comme les ulceres. (*Voyez* ULCERE.) Les ligatures tombent pendant la ſuppuration, non en ſe pourriſſant, mais en ſciant peu à peu les parties qui étoient compriſes dans l'anſe qu'elles formoient.

Lorſqu'on a fait la ligature d'une artere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne ſoit un tronc principal, couvrir tout le membre de compreſſes, qu'on arroſera ſouvent d'eau-de-vie ou d'eſprit-de-vin camphrés, pour donner du reſſort aux vaiſſeaux, & réſoudre le ſang coagulé. Il ne faut pas ſe décider trop légérement pour l'amputation à la vue d'un gonflement accompagné du froid de la partie ; il faut au contraire faire des ſaignées, appliquer les cataplaſmes, & fomenter le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'*anévryſme* au bras, le pouls fut plus de quinze jours à ſe faire ſentir : on croyoit de jour en jour qu'on ſeroit obligé de faire

l'amputation le lendemain : enfin par des soins méthodiques les choses changerent de face, le malade guérit parfaitement.

M. Foubert reconnoît une autre espece d'*anévrysme faux*, que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anévrysme enkisté ;* cette seconde espece d'*anévrysme faux* présente tous les signes de l'*anévrysme vrai*, ou par dilatation, quoiqu'elle soit formée par la sortie du sang hors de l'artere. Cet *anévrysme* est ordinairement la suite d'une saignée au bras, où l'artere a été ouverte. Le chirurgien ayant reconnu à la couleur du sang & à l'impétuosité avec laquelle il sort, qu'il a ouvert l'artere, doit en laisser sortir une quantité suffisante pour faire une grande & copieuse saignée. Pendant que le sang coule, il doit mâcher du papier, & faire préparer des bandes & plusieurs compresses graduées. Il arrête facilement le sang, en comprimant l'artere au-dessus de la saignée. Il réunit ensuite la plaie en resserrant la peau, afin d'arrêter l'écoulement du sang de la veine, dont la sortie accompagne fort souvent celle du sang artériel. Le chirurgien pose sur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la grosseur d'une aveline : on pose sur ce papier trois ou quatre compresses graduées, depuis la largeur d'une piece de vingt-quatre sous, jusqu'à celle d'un écu de six livres ; par ce moyen l'ouverture de l'artere se trouve exactement comprimée pendant que les parties voisines ne le sont que légérement. On contient ces compresses graduées avec une bande pareille à celle dont on se sert pour les saignées du pié, c'est-à-dire une fois plus longue que celle dont on se sert ordinairement pour la saignée du bras. Il ne faut serrer ce bandage que médiocrement, de crainte d'occasionner le gonflement de la main & de l'avant-bras : un chirurgien appuiera ensuite ses doigts sur les compresses pendant quelques heures, en observant que la compression qu'il fait ne porte que sur le point où l'artere a été piquée. Lorsque le chirurgien cessera de comprimer, il faut substituer à ses doigts un bandage d'acier, dont la pelote bien garnie porte sur l'appareil, & appuie précisément sur le lieu de l'ouverture. (*Voyez les figures 2 & 3, pl. XXII, qui représentent ces especes de bandages.*) Ce bandage ne gêne en aucune façon le retour du sang, parce qu'il reçoit son point d'appui de la partie opposée à la pelote, & que tous les autres points de la circonférence du membre sont exempts de compression. On peut lever cet appareil au bout de sept à huit jours, sans craindre la sortie du sang : on examine si la compression immédiate du papier sur la peau n'y a pas produit une contusion qui pourroit être suivie d'ulcération, afin d'y remédier. Si les choses sont en bon état, on remet un nouveau tampon de papier mâché, un peu moins gros qu'à la premiere fois ; on applique des compresses graduées, qu'on assujettit par des tours de bande un peu moins serrés qu'au premier appareil ; si l'on a remarqué quelque contusion, on remettra le bandage d'acier sur le tout, & on fera observer au malade le repos du bras, qu'il aura soin de ne pas tirer de l'écharpe où il sera mis : à huit jours de-là on pourra renouveller l'appareil, qui pourra être serré plus légérement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours : à chaque levée d'appareil, le chirurgien examinera avec attention s'il ne s'est point fait de tumeur ; il s'attacheroit alors à faire sa compression sur le point tuméfié : mais on ne doit point être dans cet embarras, si l'on a suivi exactement ce qui vient d'être prescrit.

Si ces moyens sont négligés, ou qu'on ne les ait pas continués assez de temps, il survient une tumeur *anévrysmale*, parce que l'impulsion du sang chasse le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere. Il se forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu à peu, & qui acquiert plus ou moins de volume selon l'ancienneté de sa formation, & la quantité du sang extravasé. Cette tumeur est ronde, circonscrite, sans changement de couleur à la peau ; elle est susceptible d'une diminution presque totale, lorsqu'on la comprime : enfin elle a tous les signes de l'*anévrysme vrai*, quoiqu'elle soit causée par l'extravasion du sang. Voici comme cela arrive : lorsqu'on a arrêté le sang d'une artere, & qu'on a réuni la plaie sur laquelle on a fait une compression suffisante, la peau, la graisse, l'aponévrose du muscle biceps, & la capsule de l'artere, se cicatrisent parfaitement : mais l'incision du corps de l'artere ne se réunit point. Les fibres qui entrent dans sa structure

ture se retirent en tous sens par leur vertu élastique, & laissent une ouverture ronde dans laquelle il se forme un caillot. Si l'on continuoit assez long-temps la compression, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade : mais si l'on permet l'exercice du bras avant que le caillot ait acquis assez de solidité pour cimenter l'adhérence de la capsule & de l'aponévrose, il s'échappera du trou. Le sang s'insinuera alors dans l'ouverture, les impulsions réitérées décolleront les parties qui avoisinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anévrysmale, qui rentre lorsqu'on la comprime, parce que le sang fluide repasse dans l'artere. Cette tumeur en grossissant & devenant plus ancienne, forme des couches sanguines, qui se durcissent considérablement ; raison pour laquelle M. Foubert la nomme *anévrysme enkisté*, ou *capsulaire*.

Cette théorie est fondée sur un grand nombre de faits par les opérations d'*anévrysme* de cette espece, que ce célebre chirurgien a eu occasion de pratiquer, & par les observations qu'il a faites, en disséquant les bras des personnes mortes, & qui avoient été guéries de semblables accidens par le moyen de la compression. En ouvrant, dans ces dissections, l'artere, postérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de sang fort solide ; & disséquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou un ganglion formé par le caillot, en sorte que l'artere, la capsule & l'aponévrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs couches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de temps à l'action impulsive du sang, & la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces sortes de poches, M. Foubert a vu que le tube artériel étoit dépouillé dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti, ce qu'il a vérifié, en lâchant le tourniquet, pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer ; les nouvelles observations, confirmatives des premieres, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens temps. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus : mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente comme dans l'*anévrysme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anévrysme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur, pour intercepter le cours du sang dans l'artere ; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le trou de l'artere qui a été ouverte, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main ; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir : le chirurgien applique le tourniquet (*voyez* TOURNIQUET) ; il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès : il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible ; & ayant découvert l'artere, & apperçu son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante,

de dessous en dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le côté de ce vaisseau qui regarde le condile interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, en sorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que, par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on lieroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi; il conseille néanmoins d'en faire une au-dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie seche, qui soutient avec des compresses longuettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs; & il observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomenter avec de l'eau-de-vie chaude.

Les pansemens consistent à renouveller les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération; on attend la chûte de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à côté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophane en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de temps.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anévrysmes*, doit être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette maladie; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire : j'espere qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anévrysme enkisté*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anévrysme faux* par inondation. Il a observé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épanché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdématie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdématie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulieres qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vue, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut en bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hôpital de la charité, où il vient d'exercer la chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de chirurgien en chef, que substitut. (*Y*)

* ANEWOLONDANE, (*Géog. mod.*) petite isle de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. Mat. *Dict. géog.*

ANFRACTUOSITÉ, s. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux, tortueux, rempli d'éminences & de cavités. (*O*)

Anfractuosité, s. f. *en Anatomie*, se dit des différentes cavités ou sillons profonds formés par les bourrelets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La premiere s'insinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. *Voyez* Pie-mere. (*L*)

ANGALA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-dian*. Klein

l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. Avi. pag. 107*, n°. 8. M. Brisson donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-verd* de Madagascar : *Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra (mas), sordidè alba nigro maculata (fœmina); fasciolâ utrinquè rostrum inter & oculum splendidè nigrâ, teniâ transversâ in summo pectore violaceâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis.... Certhia Madagascariensis viridis. Ornithologie, vol. III, page 641, n°. 19, pl. XXXIII; figure 4*, le mâle; *figure 5*, la femelle.

L'*angala* égale presque la grosseur du becfigue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur, sa queue un pouce & demi; son pié huit lignes; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie; ses aîles deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol; & pliées, elles atteignent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie & composée de douze plumes à peu près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles, d'un beau noir de velours, & une bande du même noir au devant des yeux. La queue & les aîles sont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & des aîles sont d'un verd-doré très-luisant. Le bas du cou est séparé du noir velouté de la poitrine par une bande transversale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend sur les couvertures moyennes des aîles.

La femelle differe du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, & que sa poitrine & la partie inférieure de son corps, au lieu d'être d'un noir velouté, est d'un blanc sale varié de taches noires, & que le noir de ses aîles & de sa queue n'est pas aussi foncé.

Mœurs. Cet oiseau fait son nid sur les arbres entre les branches desquels il est placé horizontalement. Sa forme est hémisphérique, concave, à peu près comme celle des nids du serin ou du pinçon, & il est composé presqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à six œufs : il est sujet à en être chassé par une sorte d'araignée aussi grosse que lui, qui suce le sang de ses petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la figure sous le nom de *avis Ceylanica omnicolor, vol. I, pag. 110, pl. LXIX, n°. 5*, n'est pas le même que l'*angala*, comme l'a pensé M. Brisson; il est beaucoup plus grand & plus varié dans ses couleurs. Nous sommes pareillement portés à croire que celui que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'est qu'un jeune de la même espece qui n'a pas encore passé par sa premiere mue; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'especes d'oiseaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui se trouvent au Sénégal, & dont les femelles sont parfaitement semblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiseaux sont jeunes, ont, dans leurs couleurs, beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. *(M. Adanson.)*

* ANGAMALA, *(Géog. mod.)* ville des Indes orientales, au Malabar sur la riviere d'Aicota.

ANGAR, s. m. *terme d'Architecture*, de l'Allemand *hangen*, un appentis; c'est un lieu couvert d'un demi-comble qui est adossé contre un mur, & porté sur des piliers de bois ou de pierre d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de magasin, d'atteliers d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hôpitaux. *Voyez* Bucher. *(P)*

* ANGASMAYO, *(Géog. mod.)* riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, s. m. *(Théol.)* substance spirituelle, intelligente, la premiere en dignité entre les créatures. *Voyez* Esprit, Substance. (*)

(*) Croire que les Anges sont créés d'une nature spirituelle, non dans le sens des anciens philosophes, mais d'une nature simple & entiérement dénuée de matiere, c'est la doctrine universelle de l'église.

Ce mot eſt formé du grec, ἄγγελος, qui ſignifie *meſſager* ou *envoyé ;* & c'eſt, diſent les théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, priſe du miniſtere qu'exercent les *anges*, & qui conſiſte à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ſes volontés. C'eſt l'idée qu'en donne ſaint Paul, *Hebr.* ch. j, verſ. 14. *Nonne omnes angeli ſunt adminiſtratorii ſpiritus in miniſterium miſſi propter eos qui hæreditatem capient ſalutis ?* C'eſt par la même raiſon que ce nom eſt quelquefois donné aux hommes dans l'écriture, comme aux prêtres dans le prophete Malachie, *ch. xj ;* & par ſaint Matthieu à ſaint Jean-Baptiſte, *ch. xj, verſ. 10.* Jeſus-Chriſt lui-même, ſelon les Septante, eſt appellé dans Iſaïe, *ch. ix, verſ. 6, l'ange du grand conſeil ; nom* (Tertull. *lib. de carn. Chriſti, ch. iv.*) *qui déclare ſon miniſtere & non pas ſa nature.* Le mot hébreu employé dans les écritures, pour exprimer *ange*, ſignifie à la lettre *un miniſtre, un député*, & n'eſt par conſéquent qu'un nom d'office. Cependant l'uſage a prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, ſupérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu.

Toutes les religions ont admis l'exiſtence des *anges*, quoique la raiſon naturelle ne la démontre pas. Les juifs l'admettoient, fondés ſur la révélation, ſi l'on en excepte les Sadducéens : cependant tous ceux de cette ſecte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Caraïtes, comme il paroît par Abuſaid, auteur d'une verſion arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, juif Caraïte, ſur le même livre, ouvrages qui ſe trouvent dans les manuſcrits de la bibliotheque du roi. *Voyez* SADDUCÉENS & CARAITES.

Les chrétiens ont embraſſé la même doctrine : mais les anciens peres ont été partagés ſur la nature des *anges ;* les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, *&c.* leur ayant donné des corps, quoique très-ſubtils ; & les autres, comme ſaint Baſile, ſaint Athanaſe, ſaint Cyrille, ſaint Grégoire de Nyſſe, ſaint Chryſoſtome, *&c.* les ayant regardés comme des êtres purement ſpirituels. C'eſt le ſentiment de toute l'égliſe.

Les auteurs eccléſiaſtiques diviſent les *anges* en trois *hiérarchies*, & chaque hiérarchie en trois *ordres*. La premiere hiérarchie eſt des *ſéraphins*, des *chérubins* & des *thrônes*. La ſeconde comprend les *dominations*, les *vertus*, les *puiſſances ;* & la derniere eſt compoſée des *principautés*, des *archanges*, & des *anges*. *Voyez* HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, *&c.*

Ange s'entend donc particuliérement d'un eſprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleſte, & eſt devenu un nom commun à tous ces eſprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les *anges* ayant été créés ſaints & parfaits, pluſieurs ſont déchus de cet état par leur orgueil ; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils ſont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les *bons anges*, ou ſimplement les *anges ;* & l'on ſait que Dieu a donné à chacun de nous un *ange gardien*. Les autres ſont appellés les *mauvais anges*, ou les *diables* & les *démons ;* chez les juifs on les nommoit *ſatans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les pouſſent au mal. *Voyez* GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les théologiens ont agité différentes queſtions plus curieuſes qu'utiles ſur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des *anges*, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypſe le titre d'*ange* eſt donné aux paſteurs de pluſieurs égliſes ; ainſi l'évêque d'Epheſe y eſt appellé l'*ange de l'égliſe d'Epheſe ;* l'évêque de Smyrne, *l'ange de l'égliſe de Smyrne*, &c. M. du Cange remarque qu'on a auſſi donné autrefois le nom d'*ange* à quelques papes & à quelques évêques à cauſe de leur éminente ſainteté.

Les philoſophes païens, & entre autres les platoniciens, & les poëtes, ont admis des natures ſpirituelles mitoyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient *démons* ou *génies*, & en admettoient de bons & de mauvais. Saint Cyprien en parle au long dans ſon traité *de la Vanité des idoles*, & que quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Inſtit. lib. I, chap. xv*, alleguent les énergumenes & les opérations

de la magie comme autant de preuves de leur existence. Saint Thomas l'appuie sur d'autres considérations, qu'on peut voir dans son ouvrage *contra gentes*, *lib. II*, *ch. xlvj. Voyez* Démon, Génie, Oracle, Magie, Energumene, *&c.*

L'Alcoran fait souvent mention des bons & des mauvais *anges*, que les musulmans divisent en différentes classes, & auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que sur la terre. Ils attribuent particuliérement un très-grand pouvoir à l'*ange Gabriel*, comme de descendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverser une montagne du coup d'une seule plume de son aîle. Ils disent que l'*ange Asrael* est préposé à saisir les ames de ceux qui meurent. Ils en représentent un autre qu'ils nomment *Etraphill*, se tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries sur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. *Voyez* Munkir & Nekir. *Voyez aussi* Alcoran, Mahométisme, *&c.* *(G)*

Ange, s. f. *(Hist. nat.)* poisson de mer appellé en latin *squatina*. Il est cartilagineux & plat; il devient quelquefois aussi grand qu'un homme; son corps est étroit, sa peau est assez dure & assez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le dessus du corps de ce poisson est brun & de couleur cendrée, le dessous est blanc & lisse; la bouche est grande, les mâchoires sont arrondies par le bout, la langue est pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poisson a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poissons; elles sont disposées en plusieurs rangs qui sont à quelque distance les uns des autres: dans chaque rang les dents se touchent de si près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une seule: mais il est aisé de les séparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui est occupé par la langue; tout le reste est hérissé de dents, la mâchoire supérieure l'est en entier, sans excepter l'endroit qui se rencontre sur la langue. Toutes ces dents sont recourbées en arriere; le bout de la mâchoire supérieure n'est pas recouvert de peau; il y a deux barbillons qui y pendent; les yeux sont petits, placés sur la tête, & disposés pour voir de côté. Il se trouve derriere les yeux des trous comme dans les raies; les oüies sont sur les côtés. Ce poisson a deux nageoires de chaque côté; la premiere est auprès de la tête, & l'autre est à l'endroit où le corps se retrécit; il y en a deux petites sur la queue qui est terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons sur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'*ange* fait des petits deux fois l'an, & il y en a sept ou huit à chaque fois. Ce poisson se tient caché dans le sable, & se nourrit de petits poissons qu'il attire avec ses barbillons; sa chair est dure & d'assez mauvais goût. Rondelet. *Voyez* Poisson. *(I)*

On emploie ses œufs desséchés pour arrêter le dévoiement: on prépare avec sa peau un savon ou *smegma* pour le psora & la gale; les cendres servent contre l'alopécie & les achores. *(N)*

Ange: on appelle *boulets à l'ange*, dans l'*artillerie*, des boulets enchaînés. Ce sont deux boulets ou plutôt deux demi boulets attachés ensemble par une chaîne; leur usage est d'abattre les vergues & les mâts, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaisseau. *(Q)*

Ange I *(Isaac)*, *Histoire du bas empire*, après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Constantinople par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppression du dernier des Comnenes. Plusieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en souverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté ses armes dans la Syrie, en reçut de puissans secours. Les croisés, sous son regne, n'eurent point à se plaindre de la perfidie des Grecs. Isaac avoit un frere qui gémissoit dans la captivité des Turcs. Il épuisa tous ses trésors pour le racheter. Un si rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'usa de sa liberté que pour détrôner son bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à se reprocher que sa piété fraternelle, fut jeté dans une sale prison après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en sortit que par la tendresse de son fils, qui sollicita toutes les puissances chrétiennes en faveur de son pere

infortuné. Il ne jouit qu'un instant du plaisir de sa délivrance ; à peine eut-il respiré un air nouveau qu'il en fut suffoqué. Il avoit régné seize ans.

Ange II (*Alexis*), souillé d'un fratricide, usurpa le pouvoir souverain en 1200. Il ne se crut point possesseur paisible du trône tant que son neveu pouvoit venger la mort de son pere. Il arma des assassins pour lui ôter la vie. Le jeune prince, instruit du péril, se réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Constantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne sauva sa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

Ange III, ou Ange *le jeune*, fut instruit à l'école de l'adversité. Il porta le nom d'*Alexis* comme son oncle, mais il n'eut aucun de ses vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de son pere, s'il ne se fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un asyle, & lui fournirent des troupes pour remonter sur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce service ; il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient essuyées sous le regne de Manuel. *Ange*, soutenu de si puissans alliés, équipe une flotte & fait voile pour Constantinople. L'usurpateur trop inégal en forces prévint, par la fuite, le châtiment de ses crimes. Le premier usage qu'*Ange* fit de son pouvoir, fut de rendre la liberté à son pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier sujet. Mais le vieillard épuisé par les ennuis & les horreurs de sa prison, mourut aussi-tôt qu'il eut recouvré sa liberté. Le jeune Alexis, placé sur le trône, fut fidele à remplir les promesses faites à ses libérateurs. Il reconnut la supériorité du pontife de Rome sur le patriarche de Constantinople. Cette soumission fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur église sur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ses sujets pour payer aux François & aux Vénitiens les sommes stipulées par le traité. Mirsiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour se frayer un chemin à l'empire. Ce sujet infidele fit trancher la tête à son bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirsiphlus assiégé dans Constantinople, profite de l'obscurité de la nuit pour se sauver avec sa femme, ses enfans & ses concubines. Il est découvert dans le Péloponnese, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de ses crimes. Les Grecs restés sans pouvoir & sans chef, reconnoissent les François & les Vénitiens pour maîtres. Le partage du pouvoir ne subsista pas long-temps. Les François resterent seuls possesseurs de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta sur le trône de la Grece. (*T-N.*)

* Ange (Saint-), *Géogr. mod.* ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38 ; *lat.* 41, 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom ; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du pape & le duché d'Urbin.

Il y a encore deux châteaux appellés *Château-Saint-Ange* ; l'un à Rome qui n'est pas fort, l'autre à Malthe qui passe pour imprenable.

* ANGEIOGRAPHIE, s. f. (*Comm.*) d'ἀγγεῖον, *vase*, & de γράφω, *j'écris*. C'est la description des poids, des mesures, des vaisseaux & des instrumens propres à l'agriculture.

ANGEIOLOGIE, s. f. (*Anatomie.*) ἀγγειολογία, d'ἀγγεῖον, *vaisseau*. C'est la partie de l'anatomie qui donne la description des arteres & des veines. *V.* Artere & Veine. (*L*)

ANGEL, s. m. (*Hist. nat.*) oiseau dont le bec & les piés sont noirs, & dont les plumes sont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune roussâtre ; il ressemble au reste beaucoup à la perdrix, & il est de la même grosseur ; sa chair est fibreuse & fort dure.

On ne peut pas le préparer ni le manger, sans en ôter la peau. Les oiseaux de cette espece vont en troupe ; on leur a donné le nom d'*angel angelus* à Montpellier. Rondelet rapporte cet oiseau à l'*œnas* des anciens ; & Aldrovande prétend que c'est l'*alchata* ou le *filacotona* des Arabes. Aldr. *Orn. lib. XV, cap. viij. Voyez* Oiseau. (*I*)

ANGELES (la Puebla de los), *Géogr.* ville de l'Amérique septentrionale, dans la

nouvelle Espagne, au milieu de la province de Tlascala, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fertile. Il y a un évêché suffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jésuites lui susciterent. *(C. A.)*

* ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), *Géog. mod.* ville de l'Amérique septentrionale dans le Mexique. *Long. 277; lat. 19, 30.*

ANGÉLIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mene une vie *angélique*. Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique*. Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *Salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou l'*angelus*. Voyez *AVE*. *(G)*

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parfaite, sont appellés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur & ne menent pas une vie si parfaite. Léon. Allat. *de consens. eccl. orient. & occid. lib. III, cap. viij.* *(G)*

ANGÉLIQUE (VÊTEMENT *ou* HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïques mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prieres des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des *anges*, dont les prieres aidoient au salut de l'ame. De là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit *angélique* à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité surtout ont soin, aux approches de la mort, de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de St. Dominique ou de St. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. *(G)*

ANGÉLIQUE, s. f. *angelica*, *(H. nat. b.)* genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que les feuilles sont aîlées & divisées en des parties assez larges. Tournefort, *Instit. rei herb.* *Voy.* PLANTE. *(I)*

ANGÉLIQUE, *(Médecine.)* Des quatre especes d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Boheme est la meilleure. C'est l'*angelica officin. angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst.* 317. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées; on la choisit grosse, brune, entiere, non vermolue, d'une odeur suave tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomacale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire: elle résiste au venin; on l'emploie pour la peste, pour les fievres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'emploie dans les maladies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques, elle est diurétique, & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de préparations & de compositions. La pharmacopée de Paris emploie l'*angélique* de Boheme de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux composées thériacale, anti-épileptique, prophilactique, de mélisse composée, générale, impériale, dans les deux especes d'orviétan dont elle donne la composition dans le baume oppdeltoch, dans celui du commandeur, elle emploie la racine, les feuilles & les semences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitere;

& l'extrait eſt un des ingrédiens de la thériaque céleſte.

L'eau diſtillée d'*angélique* eſt un diaphorétique eſtimé dans la goutte ; & l'eſprit tiré de la racine au moyen de l'eſprit-de-vin eſt chargé des parties huileuſes de cette racine ; & pris à la doſe d'une demi-once, il eſt bon contre les catarrhes. L'extrait de cette racine fait avec l'eſprit-de-vin tartariſé, ſe mêle dans les pillules béchiques & dans les eaux ſpiritueuſes ; on en peut donner depuis un ſcrupule juſqu'à une demi-dragme : il agit comme aromatique, *&c.*

Le baume d'*angélique* de Sennert eſt ainſi preſcrit dans la pharmacopée d'Auſbourg : Prenez d'extrait d'*angélique* une once, de manne en larme deux gros ; mettez-les ſur un petit feu, y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmaques qu'on attribue à l'*angélique*.

Les peuples de l'Iſlande & de la Laponie ſe nourriſſent des tiges d'*angélique*, ſans en être incommodés, au rapport de Bauhin & de Linnæus. *(N)*

* Prenez demi-once d'*angélique*, autant de canelle, le quart d'une once de girofle, autant de maſtic, de coriandre, & d'anis vert, demi-once de bois de cedre ; concaſſez le tout dans un mortier ; mettez enſuite infuſer dans une quantité ſuffiſante d'eau-de-vie, pendant vingt-quatre heures ; diſtillez au bain-marie ; ayez de l'eau-de-vie nouvelle ; mettez ſur cette eau-de-vie l'eſſence obtenue par la diſtillation ; ajoutez de l'ambre, du muſc, & de la civette, & vous aurez l'eau d'*angélique*.

Otez les feuilles, pelez les tiges que vous choiſirez fraîches & groſſes ; coupez-les d'une longueur convenable ; jetez-les dans l'eau fraîche, paſſez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à gros bouillons : c'eſt ainſi que l'*angélique* ſe blanchit ; on s'apperçoit que les cardons ſont aſſez blancs, quand ils s'écraſent entre les doigts. Tirez-les de cette eau ; paſſez-les à l'eau fraîche ; laiſſez-les égoutter : mettez-les bien égouttés dans une poêle de ſucre clarifié ; qu'ils y prennent pluſieurs bouillons : écumez-les pendant qu'ils bouillent ; & quand ils auront aſſez bouilli, & qu'ils auront été aſſez écumés, mettez le tout dans une terrine. Le lendemain ſéparez ce ſirop ; faites-le cuire, puis le répandez ſur les cardons : quelques jours après, ſéparez encore le ſirop que les cardons auront dépoſé ; faites-le cuire à la petite perle, & le répandez derechef ſur les cardons. Séparez une troiſieme fois le reſtant du ſirop ; faites-le cuire à la groſſe perle ; ajoutez-y du ſucre ; dépoſez-y vos cardons, & faites-les bouillir ; cela fait, tirez-les, étendez-les ſur des ardoiſes ; ſaupoudrez-les de beaucoup de ſucre ; & faites-les ſécher à l'étuve.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελική, *(Hiſt. anc.)* c'étoit une danſe fort en uſage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. *V.* DANSE. Elle étoit ainſi appellée du grec ἄγγελος, *nuntius*, meſſager, parce que, ſuivant Pollux, les danſeurs étoient vêtus en meſſagers. *(G)*

ANGÉLIQUE, *terme de lutherie*, ſorte de guitarre qui a 10 touches, & 17 cordes accordées de ſuite, ſelon l'ordre des degrés diatoniques du claveſſin. La dix-ſeptieme corde eſt à l'uniſſon du huitieme pié, ou du *c-ſol-ut* des baſſes du claveſſin ; & la chanterelle ou premiere eſt à l'uniſſon du *mi* du claveſſin qui précede la clé de *g-re-ſol*. Cet inſtrument eſt de la claſſe de ceux qu'on appelle *inſtrumens à pincer*, comme le luth, la guitarre, *&c.* dont il differe peu par ſa figure. *Voyez* GUITARRE.

ANGÉLIQUES, ſ. m. pl. *(Hiſt. mod.)* ancien ordre de chevaliers inſtitués en 1191 par Iſaac Ange Flavius Comnene, empereur de Conſtantinople. *V.* CHEVALIER & ORDRE.

On les diviſoit en trois claſſes, mais toutes ſous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appellés *torquati*, à cauſe d'un collier qu'ils portoient, ils étoient au nombre de cinquante : les ſeconds s'appelloient *Champions de juſtice*, & c'étoient des eccléſiaſtiques ; le reſte étoit appellé *Chevaliers ſervans. (G)*

ANGELITES, ſ. m. pl. *(Théol.)* hérétiques ainſi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. *Voyez* Nicéphore, *liv. XVIII, chap. xlix*, & Pratéole, au mot *Angelites* : mais ces auteurs ne ſont pas de fort bons garans. *(G)*

ANGELOT, ſ. m. *(Commerce.)* eſpece de

de monnoie qui étoit en usage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin; il y en a eu de divers poids & de diverses valeurs. Ces pieces de monnoie portoient l'image de St. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écusson de France chargé de trois fleurs de lis, & ayant à ses piés un serpent ou dragon. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés sous le regne de Henri VI roi d'Angleterre, lorsque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valoient que quinze sous : on sent assez que ces pieces de monnoie tiroient leur nom de l'*ange*, dont elles portoient l'empreinte. *(G)*

*L'Angelot, monnoie d'or d'Angleterre, est fort rare ici ; son poids est de quatre deniers, & son titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxiemes; il vaut quinze livres cinq sous trois deniers.

L'*angelot*, monnoie d'argent, est au titre de dix deniers vingt-un grains; il vaut quatorze sous cinq deniers de France.

Angelot de Bray, s. m. (*Écon. rust.*) petit fromage gras, dressé dans des éclisses en cœur ou quarré qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il se fait dans le pays de Bray. *V.* Fromage.

ANGELUS, s. m. (*Théol.*) priere que récitent les catholiques romains, & sur-tout en France, où l'usage en fut établi par Louis XI, qui ordonna qu'à cet effet on sonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi, & le soir, pour avertir de réciter cette priere en l'honneur de la Ste. Vierge.

Elle est composée de trois versets, d'autant d'*Ave Maria*, & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. *(G)*

ANGEMME, s. f. (*terme de blason.*) fleur imaginaire, qui a six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce sont des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries : on dit aussi *angene* & *angenin*. *(V)*

ANGERBOURG, (*Géogr. mod.*) petite ville de Prusse dans le Bartenland, avec un château, sur la riviere d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, (*Géog. mod.*) province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles*, au midi de la Laponie.

* ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise.

* ANGERMANN-FLODT, grande riviere de Suede, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jette dans le golfe de Bothnie.

* ANGERMOND, (*Géogr. mod.*) petite ville de Brandebourg, sur la Welse. Il y en a une autre de même nom au duché de Curlande, sur la mer Baltique.

* ANGERONALES, (*Myth.*) fêtes instituées en l'honneur d'*Angerone*, la déesse de la peine & du silence. Elles se célébroient le 21 décembre.

ANGERONE, s. f. (*Mythol.*) *Voyez* Ageronia.

§ ANGERS, (*Géographie mod.*) ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum & Andegavum*. Elle est située un peu au dessus de l'endroit où la Loire & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'*Angers*. On compte environ trente mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célebre & très-ancienne, une académie de belles-lettres, une académie pour le manége : & la gloire

d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une *République* en six volumes. Le diocese d'*Angers* comprend 669 paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*C. A.*)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géogr.* ce petit quartier du Milanez est situé au pié des Alpes : il a les Suisses & les Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Navarrois au midi, & le lac de Côme au levant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs : ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Vinceslas érigea cette ville en comté en 1397 en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe : les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera*, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Oscella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGHIVE, (*Hist. nat.*) arbre de l'isle de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agéable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine. Mauvaise description; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'isle que l'*anghive* qui portât un fruit rouge, d'une saveur agréable.

* ANGIMI, (*Géog. mod.*) petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie.

ANGINE, *Voyez* ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE, *Voyez* ANGEIOLOGIE.

ANGLE, s. m. (*Géom.*) c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent : tel est l'*angle* BAC, *tab. de Géom. fig.* 91, formé par les lignes AB, AC, qui se rencontrent au point A. Les lignes AB, AC, sont appellées les *jambes* ou les *côtés de l'angle*; & le point d'intersection A en est le sommet. *Voyez* CÔTÉS & SOMMET. Lorsque l'*angle* est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme A, que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'*angle*, comme BAC.

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que DE, décrit du sommet A entre les côtés AC, AB, avec un rayon pris à volonté. *Voyez* ARC & MESURE.

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. *Voyez* CERCLE & CIRCONFÉRENCE. Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc DE, qui le mesure. *Voyez* DEGRÉ.

Puisque les arcs semblables AB, DE, *figure* 87, ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs AB, DE, qui sont les mesures des deux *angles* ACB, DCE, contiennent un nombre égal de degrés : c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux, ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même soit que l'on prolonge les côtés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. *Voyez* SEMBLABLE, FIGURE, *&c.*

L'art de prendre la valeur des *angles* est une opération d'un grand usage & d'une

grande étendue dans l'arpentage, la navigation, la géographie, l'astronomie, &c. *Voyez* HAUTEUR, ARPENTAGE.

Les instrumens qui servent principalement à cette opération, sont les *quarts de cercle*, les *théodolites*, ou *planchettes rondes*, les *graphrometres*, &c. *V.* CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, &c.

Les *angles* dont il faut déterminer la mesure ou la quantité, sont sur le papier ou sur le terrein. 1°. Quand ils sont sur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur sur le sommet de l'angle *O*, (*Table d'Arpent. fig.* 29.) de maniere que le rayon *O B* soit couché sur l'un des côtés de cet *angle*; alors le degré que coupera l'autre côté *O P* sur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'*angle* proposé. *Voyez* RAPPORTEUR. On peut aussi déterminer la grandeur d'un *angle* par le moyen de la ligne des cordes. *Voyez* CORDE & COMPAS DE PROPORTION.

2°. Quand il s'agit de prendre des *angles* sur le terrein, il faut placer un graphometre ou un demi-cercle, (*fig.* 16.) de telle sorte que le rayon *C G* de l'instrument réponde bien exactement à l'un des côtés de l'*angle*, & que le centre *C* soit verticalement au dessus du sommet : on parvient à la premiere de ces opérations, en observant par les pinnules *E G*, quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou sur l'un des points du côté de l'*angle*; & à la seconde, en laissant tomber un plomb du centre de l'instrument. Ensuite on fait aller & venir l'alidade jusqu'à ce que l'on apperçoive par ses pinnules quelque marque placée sur l'un des points de l'autre côté de l'*angle*: & alors le degré que l'alidade coupe sur le limbe de l'instrument, fait connoître la quantité de l'*angle* que l'on se proposoit de mesurer. *Voyez* DEMI-CERCLE.

L'on peut voir aux articles CERCLE D'ARPENTEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des *angles* avec ces instrumens.

Que l'on consulte aussi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour savoir la maniere de tracer un *angle* sur le papier quand sa grandeur est donnée.

Pour couper en deux parties égales un *angle* donné, tel que *HIK* (*Table de géométrie*, *fig.* 92.) du centre *I* avec un rayon quelconque, décrivez un arc *LMI*. Des points *L*, *M*, & d'une ouverture plus grande que la distance *L M*, tracez deux arcs qui s'entre-coupent au point *N*; si vous tirez alors la ligne droite *I N*, vous aurez l'*angle HIN* égal à l'*angle N I K*.

Pour couper un *angle* en trois parties égales, *voyez* le mot TRISECTION.

Les *angles* sont de différentes especes, & ont différens noms. Quand on les considere par rapport à leurs côtés, on les divise en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'*angle rectiligne* est celui dont les côtés sont tous deux des lignes droites; tel est l'*angle BAC*, (*Table de Géo. fig.* 91.) *Voyez* RECTILIGNE.

L'*angle curviligne* est celui dont les deux côtés sont des lignes courbes. *Voyez* COURBE & CURVILIGNE.

L'*angle mixte* ou *mixtiligne* est celui dont un des côtés est une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des *angles*, on les distingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'*angle droit* est formé par une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre; ou bien c'est celui qui est mesuré par un arc de 90 degrés : tel est l'*angle K L M*, (*fig.* 93.) *Voyez* PERPENDICULAIRE.

La mesure d'un *angle droit* est donc un quart de cercle, & par conséquent tous les *angles droits* sont égaux entr'eux. *V.* CERCLE.

L'*angle aigu* est plus petit qu'un *angle droit*, c'est-à-dire qu'il est mesuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés : tel est l'*angle A E C*, (*fig.* 86.) *Voyez* AIGU.

L'*angle obtus* est plus grand que l'*angle droit*, c'est-à-dire que sa mesure excede 90 degrés, comme l'*angle A E D*, (*fig.* 86.) *Voyez* OBTUS.

L'*angle oblique* est un nom commun aux *angles* obtus & aigu. *Voyez* OBLIQUE.

Par rapport à la situation des *angles* l'un à l'égard de l'autre, on les divise en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes*, & *opposés*.

Les *angles contigus* sont ceux qui ont le même sommet & un côté commun : tels sont les *angles FGH*, *HGI*, (*fig.* 94.) *Voyez* CONTIGU.

L'*angle adjacent*, ou autrement l'*angle de suite*, eſt celui qui eſt formé par le prolongement de l'un des côtés d'un autre *angle*: tel eſt l'*angle A E C*, (*fig. 86.*) formé par le prolongement du côté *E D* de l'*angle A E D* juſqu'au point *C*. *Voyez* ADJACENT.

Deux angles quelconques adjacens *x*, *y*, ou un nombre quelconque d'*angles* faits au même point *E* ſur la même ligne droite *CD*, ſont, pris enſemble, égaux à deux *angles* droits, & par conſéquent à 180^d. Il ſuit delà que l'un des deux *angles* contigus étant donné, l'autre eſt auſſi néceſſairement donné, étant le complément du premier à 180^d. *Voyez* COMPLÉMENT.

Ainſi on meſurera un *angle* inacceſſible ſur le terrein, en déterminant l'*angle* acceſſible adjacent; & ſouſtrayant ce dernier de 180^d, le reſte eſt l'*angle* cherché.

De plus, tous les *angles x, y; o E, &c.* faits autour d'un point *E* donné, ſont, pris enſemble, égaux à quatre *angles* droits; ainſi ils ſont 360^d.

Les *angles verticaux* ſont ceux dont les côtés ſont des prolongemens l'un de l'autre: tels ſont les *angles o, x*, (*fig. 86.*) *Voyez* VERTICAL. Si une ligne droite *A B* coupe une autre ligne droite *C D* au point *E*, les *angles verticaux*, *o*, ainſi que *y*, *E*, ſont égaux.

Il ſuit delà que ſi l'on propoſe de déterminer ſur le terrein un *angle* inacceſſible *x*, ſi ſon vertical eſt acceſſible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les *angles verticaux* s'appellent plus communément *oppoſés au ſommet*.

Pour les *angles alternes*, *voyez le mot* ALTERNE, & *la figure 36*, où les *angles x*, *y*, ſont *alternes*.

Les *angles alternes y*, *x*, ſont égaux. *Voyez* OPPOSÉ.

Pour ſavoir auſſi ce que c'eſt que les *angles oppoſés*, *voyez* OPPOSÉ & *la figure 36*, où les *angles u*, *y*, ſont *oppoſés*, ainſi que les *angles z*, *y*.

Les *angles extérieurs* ſont ceux qui ſont au-dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui ſont formés par le prolongement des côtés de cette figure.

Tous les *angles* extérieurs d'une figure quelconque, pris enſemble, ſont égaux à quatre *angles* droits, & l'*angle* extérieur d'un triangle eſt égal aux deux intérieurs oppoſés, ainſi qu'il eſt démontré par Euclyde, *liv. I, prop. 32*.

Les *angles intérieurs* ſont les *angles* formés par les côtés d'une figure rectiligne quelconque.

La ſomme de tous les *angles* intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, eſt égale à deux fois autant d'*angles* droits que la figure a de côtés, moins quatre *angles* droits; ce qui ſe démontre aiſément par la prop. 32 du liv. I, d'Euclyde.

On démontre que l'*angle* externe eſt égal à l'*angle* interne oppoſé, & que les deux *angles* internes oppoſés ſont égaux à deux droits dans les lignes paralleles.

L'*angle à la circonférence* eſt un *angle* dont le ſommet & les côtés ſe terminent à la circonférence d'un cercle; tel eſt l'*angle E F G*, (*fig. 95.*) *Voyez* CIRCONFÉRENCE.

L'*angle dans le ſegment* eſt le même que l'*angle à la circonférence*. *Voyez* SEGMENT.

Il eſt démontré par Euclyde, que tous les *angles* dans le même ſegment ſont égaux entr'eux, c'eſt-à-dire qu'un *angle* quelconque *E H G* eſt égal à un autre *angle* quelconque *E F G* dans le même ſegment *E F G*.

L'*angle à la circonférence* ou *dans le ſegment*, eſt compris entre deux cordes *E F*, *F D*, & il s'appuie ſur l'arc *E B D*. *Voyez* CORDE, *&c.*

La meſure d'un *angle* qui a ſon ſommet au dehors de la circonférence (*fig. 96*), eſt la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave *I M* ſur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe *N O*, intercepté entre les côtés de cet *angle*.

L'*angle dans un demi-cercle* eſt un *angle* dans un ſegment de cercle, dont le diametre fait la baſe. *Voyez* SEGMENT.

Euclyde a démontré que l'*angle dans un demi-cercle* eſt droit; qu'il eſt plus petit qu'un droit dans un ſegment plus grand qu'un demi-cercle; & plus grand qu'un droit dans un ſegment plus petit qu'un demi-cercle.

En effet, puiſqu'un *angle* dans un demi-cercle s'appuie ſur un demi-cercle, ſa meſure eſt un quart de cercle, & il eſt par conſéquent un *angle* droit.

L'*angle au centre* eſt un *angle* dont le ſommet eſt au centre d'un cercle, & dont

les côtés sont terminés à la circonférence: tel est l'*angle* CAB (*fig.* 95.) *Voyez* CENTRE.

L'*angle au centre* est compris entre deux rayons, & sa mesure est l'arc BC. *Voyez* RAYON, &c.

Euclyde démontre que l'*angle* BAC, au centre est double de l'*angle* BDC, appuyé sur le même arc BC; ainsi la moitié de l'arc BC est la mesure de l'*angle à la circonférence.*

On voit encore que deux ou plusieurs *angles* $HLIHMI$ (*fig.* 97.) appuyés sur le même arc ou sur des arcs égaux, sont égaux.

L'*angle hors du centre* HKL est celui, dont le sommet K n'est point au centre, mais dont les côtés $HKLK$, sont terminés à la circonférence. La mesure de cet *angle* est la moitié des arcs HL, IM sur lesquels s'appuient cet *angle* & son vertical ou opposé au sommet.

L'*angle de contact* ou *de contingence* est formé par l'arc d'un cercle & par une tangente: tel est l'*angle* HLM, (*fig.* 43.) *V.* CONTACT & CONTINGENCE.

Euclyde a prouvé que l'*angle* de contact, dans un cercle, est plus petit qu'un *angle* rectiligne quelconque: mais il ne s'ensuit pas pour cela que l'*angle* de contact n'ait aucune quantité, ainsi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont pensé. *Voyez l'Alg. de Wallis, pag.* 71, 105. M. Isaac Newton démontre que si la courbe AF (*fig.* 97, *n°.* 3.) est une parabole cubique, où l'ordonnée DF soit en raison sous-triplée de l'abscisse AD, l'*angle* de contact BAF formé par la tangente AB, au sommet de la courbe & par la courbe même, est infiniment plus petit que l'*angle* de contact BAC, formé par la tangente & la circonférence du cercle; & que si l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui aient le même sommet & le même axe, & dont les abscisses AD sont comme les ordonnées DF^4, DF^5, DF^6, &c. l'on aura une suite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun est infiniment plus petit que celui qui le précede immédiatement. *Voyez* INFINI & CONTINGENCE.

L'*angle du segment* est formé par une corde & une tangente au point de contact: tel est l'*angle* MLH, (*fig.* 43.) *Voyez* SEGMENT.

Il est démontré par Euclyde que l'*angle* MLH est égal à un *angle* quelconque MaL, situé dans le segment alterne MaL.

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, &c. d'*angle*, qui résultent de leur combinaison dans différentes figures, *voyez* TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLÉLOGRAMME, FIGURE, &c.

Il y a des *angles égaux*, des *angles semblables*. *Voyez* ÉGAL, SEMBLABLE.

On divise encore les *angles* en *angles plans*, *sphériques*, & *solides.*

Les *angles plans* sont ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent; on les définit ordinairement par l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent en un point sur un plan. *Voyez* PLAN.

L'*angle sphérique* est formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la sphere. *Voyez* CERCLE & SPHERE.

La mesure d'un *angle* sphérique est l'arc d'un grand cercle de la sphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet *angle*, & coupant à *angles* droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des *angles* sphériques, *voyez* SPHÉRIQUE.

L'*angle solide* est l'inclinaison mutuelle de plus de deux plans, ou d'*angles* plans, qui se rencontrent en un point, & qui ne sont pas dans un seul & même plan. Quant à la mesure, aux propriétés, &c. des *angles* solides, *voyez* SOLIDE.

On trouve encore chez quelques géometres d'autres especes d'*angles* moins usités, tels que l'*angle cornu*, *angulus cornutus*, qui est fait par une ligne droite tangente ou sécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'*angle lununaire*, *angulus lununaris*, qui est formé par l'intersection de deux lignes courbes; l'une concave, & l'autre convexe. *Voyez* LUNULE.

L'*angle pélécoïdal*, *angulus pelecoïde*, a la forme d'une *hache*. *Voyez* PÉLÉCOÏDE.

Angle, en trigonométrie. *Voyez* TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (*E*)

Quant aux *sinus*, aux *tangentes* & aux *sécantes* d'*angles*. *Voyez* SINUS, TANGENTES & SÉCANTES.

Il y a, en méchanique, l'*angle de direction*, qui est compris entre les lignes de direction de deux forces conspirantes. *Voy.* DIRECTION.

L'*angle d'élévation* est compris entre la li-

gne de direction d'un projectile, & une ligne horizontale; tel est l'*angle R A B* (*Table de méchaniq. fig. 47.*) compris entre la ligne de direction du projectile *AR* & la ligne horizontale *A B*. *V.* ÉLÉVATION & PROJECTILE.

Angle d'incidence. *Voyez* INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. *Voyez* RÉFLEXION & RÉFRACTION.

Dans l'optique, l'*angle visuel* ou *optique* est formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'*angle A B C*, (*tab. d'Optiq. fig. 69.*) compris entre les rayons *A B*, *B C*. *Voyez* VISUEL.

L'*angle d'intervalle* ou *de distance* de deux lieux, est l'*angle* formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En astronomie, *angle de commutation.* *Voyez* COMMUTATION.

L'*angle d'élongation* ou l'*angle de la terre.* *Voyez* ÉLONGATION.

Angle parallactique, que l'on appelle aussi *parallaxe*, est l'*angle* fait au centre d'une étoile *S* par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre *T B*, (*tab. astron. fig. 27.*) & l'autre de sa surface, *E B*.

Ou, ce qui revient au même, l'*angle parallactique*, est la différence des *angles C E A* & *B T A*, qui déterminent les distances de l'étoile *S* au zénith de deux observateurs, dont l'un seroit placé en *E*, & l'autre au centre de la terre. *Voy.* PARALLAXE.

Les sinus des *angles* parallactiques *A L T* & *A S T*, (*tab. astron. fig. 30.*) aux mêmes, ou à d'égales distances du zénith, sont en raison réciproque des distances des étoiles au centre de la terre *T L* & *T S*; & les sinus des *angles* parallactiques *A S T*, *A M T*, de deux étoiles *S*, *M*, ou de la même étoile à la même distance du centre *T*, & à différentes distances du zénith *Z*, sont entr'eux, comme les sinus des *angles Z T S*, *Z T M*, qui marquent la distance de l'étoile au zénith.

Angle de la position du soleil, est l'*angle* formé par l'intersection du méridien avec un arc d'un azimut, ou de quelqu'autre grand cercle qui passe par le soleil. Cet *angle* est donc proprement l'*angle* formé par le méridien & par le vertical où se trouve le soleil; & l'on voit aisément que cet *angle* change à chaque instant, puisque le soleil se trouve à chaque instant dans un nouveau vertical. *Voyez* AZIMUTH, MÉRIDIEN & VERTICAL.

Angle du demi-diametre apparent du soleil dans sa moindre distance de la terre. C'est l'*angle* sous lequel nous voyons le demi-diametre du soleil, lorsque cet astre est le plus près de nous; & que par conséquent il nous paroît plus grand. M. Bouillaud trouva par deux observations, qu'il étoit de 16 min. 45 sec. Il trouva le demi-diametre de la lune de 16 min. 54 sec. & dans une éclipse de lune, il trouva le demi-diametre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 secondes.

L'*angle au soleil* est l'*angle R S P* (*tab. d'astron. fig. 26.*) sous lequel on verroit du soleil la distance d'une planete *P* à l'écliptique *P R*. *Voyez* INCLINAISON.

Angle de l'est. *Voyez* NONAGÉSIME.

Angle d'obliquité de l'écliptique. *Voyez* OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.

L'*angle* de l'inclinaison de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, est de 23^d 30′, & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaison, les habitans de la terre, qui vivent au-delà du 45^d de latitude, reçoivent plus de chaleur du soleil, dans le cours d'une année entiere, & ceux qui vivent en-deçà des 45^d, en reçoivent moins, que si la terre faisoit constamment ses révolutions dans le plan de l'équateur. *Voyez* CHALEUR, *&c.*

L'*angle de longitude* est l'*angle* que fait avec le méridien, au pole de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. *V.* LONGITUDE.

L'*angle d'ascension droite* est celui que fait avec le méridien, au pole du monde, le cercle d'ascension droite d'une étoile. *V. l'art.* ASCENSION DROITE.

* Les *angles*, en astrologie, signifient certaines maisons d'une figure céleste: ainsi l'horoscope de la premiere maison est appellé l'*angle de l'orient.* *V.* MAISON, HOROSCOPE, *&c.*

ANGLE D'AZIMUT, (*Astronomie.*) dans le calcul des éclipses du soleil, est l'*angle* formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet angle dépend en effet de la différence d'azimut entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de commutation*, c'est la différence

entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coïncidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie, se dit de l'*angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le X^e^ *livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'astronomie moderne, est l'angle formé au centre du soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux pôles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique $23^d\,28'$ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'*angle* de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'*angle* de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens célestes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de position, & dans le *IV^e^ l.* de mon *Astronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M. DE LA LANDE.*)

On dit, en navigation, l'*angle de rhumb*, ou l'*angle loxodromique*. *Voyez* RHUMB & LOXODROMIE.

L'*angle de muraille* ou *d'un mur*, en architecture est la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux côtés ou faces d'un mur viennent se rencontrer. *V.* MURAILLE, COIN, *&c.* (*O*)

Les *angles d'un bataillon*, en terme de tactique, sont les soldats qui terminent les rangs & les files. *Voyez* BATAILLON.

On dit que les *angles* d'un bataillon sont *mousses* ou *émoussés*, quand on en ôte les soldats des quatre *angles*; de maniere qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette disposition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'est plus d'usage aujourd'hui.

En *Fortification*, on appelle *angle du centre du bastion*, celui qui est formé par deux demi-gorges, ou, ce qui est la même chose, par le prolongement de deux courtines dans le bastion. *Voyez* BASTION.

Angle diminué, c'est l'*angle* formé par le côté du polygone & la face du bastion: tel est l'*angle D C H, pl. I, de l'art milit. fig. 1.* Dans la fortification réguliere cet *angle* est égal au *flanquant intérieur C F E.*

Angle de l'épaule, est l'*angle* formé de la face & du flanc. *Voyez* EPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'est celui qui est formé de la courtine & du flanc. Cet *angle* ne doit jamais être aigu, comme le faisoit Errard, ni droit comme le pensoient la plupart des anciens ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés: c'est à peu près l'ouverture des *angles* du flanc du maréchal de Vaubans. *Voyez* BASTION.

Angle flanquant, est celui qui est formé vis-à-vis de la courtine par le concours des deux lignes de défense: tel est l'*angle C R H, pl. I, de l'art milit. fig. 1.*

On nomme quelquefois cet *angle*, *angle flanquant extérieur*; & alors on donne le nom de *flanquant intérieur* à l'*angle C F E*, formé de la ligne de défense *C F*, & de la courtine *F E.*

On l'appelle encore l'*angle de la tenaille*, parce qu'il forme le front que faisoit autrefois la tenaille. *Voyez* TENAILLE.

Angle flanquant intérieur, c'est celui qui est formé par la courtine & la ligne de défense. *Voyez ci-dessus.*

Angle flanqué, c'est l'*angle* formé par les deux faces du bastion, lesquelles forment par leur concours la pointe du bastion. Cet *angle* ne doit jamais être au dessous de 60 degrés. *V.* BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'est un *angle* rentrant, qui n'est point flanqué ou défendu.

L'épaisseur du parapet ne permettant point au soldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorsque deux côtés de l'enceinte forment un *angle* rentrant, il se trouve un espace vers le sommet de cet *angle*, qui n'est absolument vu d'aucun endroit de l'enceinte, & qui est d'autant plus grand que le rempart est plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles simples & doubles qu'on construisoit autrefois au-delà du fossé, avoient des *angles* de cette espece. C'est ce qui les a fait abandonner. On ne les emploie aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le soldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant, est un *angle* dont la pointe ou le sommet est vers la place & les côtés en-dehors, ou vers la campagne. *Voyez angle mort.*

Angle saillant, c'est celui dont la pointe ou le sommet se présente à la campagne, les côtés étant tirés du côté de la ville.

Angle de la tenaille, c'est ainsi qu'on appelle quelquefois, dans la *fortification*, l'*angle* flanquant. *Voyez angle flanquant.* (Q)

ANGLE *en anatomie*, se dit de différentes parties qui forment un *angle* solide ou linéaire. C'est dans ce sens que l'on distingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un quarré, quatre *angles*; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois *angles*. Dans les yeux, les bords de la paupiere, tant supérieure qu'inférieure, étant considérés comme deux lignes qui se rencontrent, d'un côté aux parties latérales du nez, & de l'autre du côté opposé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'*angle* ou *canthus*. *Voy.* PARIÉTAL, OMOPLATE, *&c.*

ANGLE, *en terme d'écriture*, est le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux sortes: l'*angle* du côté des doigts est ordinairement plus petit que celui du côté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des *déliés* & des *liaisons*; au lieu que l'*angle* du pouce produit des *pleins* de plusieurs figures.

* ANGLES CORRESPONDANS DES MONTAGNES, (*Hist. natur.*) observation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit observé que les montagnes ont des directions suivies & *correspondantes* entr'elles; en sorte que les *angles saillans* d'une montagne se trouvent toujours opposés aux *angles rentrans* de la montagne voisine qui en est séparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raison palpable de ce fait singulier qui se trouve par-tout, & que l'on peut observer dans tous les pays du monde; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hist. nat. & part.* avec la *descript. du cab. du roi*: on voit, dit-il, en jetant les yeux sur les ruisseaux, sur les rivieres, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des *angles* alternativement opposés; de sorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un côté une avance, ou un *angle* rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un *angle* saillant hors des terres, & que dans toutes les sinuosités de leurs cours, cette *correspondance* des *angles* alternativement opposés se trouve toujours. Elle est en effet fondée sur les loix du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides; & il nous seroit facile de démontrer la cause de cet effet: mais il nous suffit ici qu'il soit général & universellement reconnu, & que tout le monde puisse s'assurer par ses yeux, que toutes les fois que le bord d'une riviere fait une avance dans les terres, qui se suppose à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite: dès-lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves ou des eaux courantes, sujettes aux mêmes loix que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours plusieurs sinuosités, dont les avances ou les *angles* seront rentrans d'un côté, & saillans de l'autre côté; & comme les bords de ces courans sont les collines

lines & les montagnes qui se trouvent au-dessous ou au-dessus de la surface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves; ainsi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le sédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure réguliere, & que tous les *angles* en soient alternativement opposés : elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer; elles ont donc pris nécessairement une figure & des directions semblables à celles des bords des fleuves de la terre; & par conséquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle saillant*, comme nous l'observons dans toutes les collines opposées.

Au reste tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point : cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui est entre les deux éminences qui lui servent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, & ils y produisent des effets semblables : ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre lesquelles ils coulent une figure réguliere, & dont les *angles* sont *correspondans*. Ce sont en un mot ces courans qui ont creusé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la surface de notre terre, lorsqu'elle étoit couverte des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correspondance* des *angles* des montagnes, j'oserois, dit M. de Buffon*, en appeller aux yeux de tous les hommes, sur-tout lorsqu'ils auront lu ce qui vient d'être dit. Je demande seulement qu'on examine en voyageant la position des collines opposées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on se convaincra par ses yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans; car les côtés opposés des collines se correspondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Ces collines à très-peu près ont aussi la même élévation; & il est très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines opposées & séparées par un vallon. *Hist. nat. p. 451 & 456, tome I. Voyez* VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, *&c. (I)*

ANGLÉ, adj. *terme de Blason ;* il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. La croix de Malthe des chevaliers François est *anglée* de quatre fleurs-de-lis; celle de la maison de Lambert en Savoie est *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. *(V)*

* ANGLEN, *(Géog. mod.)* petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Sleswick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. *en terme d'orfevre en tabatiere;* c'est former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciselet gravé en creux de la même maniere que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même maniere que la moulure en creux. *Voy.* CISELER & MOULURE.

* ANGLESEY, *(Géog. mod.)* isle de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin. *Long. 12, 13; lat. 53, 54.* (*)

ANGLET, s. m. *terme d'architecture ;* c'est une petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend : on dit *refend coupé en anglet. (P)*

* ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecosse, dont il est séparé par les rivieres de Solvay & de Tuwed, environné de tous les autres côtés par la mer. Ses rivieres principales sont la Tamise, le Humberg, la Trente, l'Ouse, le Medway, & la Saverne. Elle se divise en cinquante-deux provinces : Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Breknok, Radnor,

(*) Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amyanthe, & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin. Cette isle a un député au parlement.

Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Danbigh, Flint, isle d'Anglesey, Norfolck, Suffolck, Cambridge, Harfort, Midlesex, Essex, Chester, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worcester, Hereford, Montmouth, Glocester, Oxford, Buckingham, Bedford, Huntington, Northampton, Rutland, Leicester, Nottingham, Lincoln, Kent, Sussex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorset, Sommerset, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Westmorland, Durham, Yorck, Lancastre, l'isle de Man. Londres est la capitale. *Longit. 12, 19; latitude 50, 56.*

Il ne manque à l'*Angleterre* que l'olive & le raisin : elle a des grains, des pâturages, des fruits; des métaux, des minéraux, des bestiaux, de très-belles laines, des manufactures au dedans, des colonies au dehors, des ports commodes sur ses côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouir pleinement de tous ces avantages que sous le regne d'Elisabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandises, y compris celles de l'Ecosse & de l'Irlande, sont les laines & l'étain; les autres sont la couperose, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs salées, les cuirs verds, l'aquifou, l'amydon, les ardoises, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & soie; les verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la quincaillerie; des ouvrages en acier, fer & cuivre; de la litharge, de la calamine, *&c.* voilà ce qui est de son crû. Mais que ne lui vient-il pas de ses colonies, & des magasins qu'elle a dans presque toutes les contrées du nord? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elle commerce sur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & presque partout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaisseaux, & presque tous sont sans cesse occupés : qu'on juge donc de la richesse des retours.

* ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique septentrionale, près du Canada & de la mer Septentrionale. *Lat. 41, 45.*

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit possession pour François I en 1524, & les Anglois y porterent des habitans en 1607 & 1608. Cette premiere tentative ne réussit pas; & ce ne fut qu'en 1721 que cette contrée fut appellée *la nouvelle Angleterre, New-England :* il en vient des fourures, castors & orignaux, des mâtures, des fromens, des farines, du biscuit, des grains, des légumes, des viandes salées, du poisson, de la morue verte & seche, du maquereau salé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, & même de l'ambre. Ce sont les sauvages qui fournissent les pelleteries; on leur donne en échange du plomb, de la poudre, & des armes à feu.

ANGLICISME, s. m. (*Gramm.*) idiotisme Anglois, c'est-à-dire façon de parler propre à la langue Angloise : par exemple, si l'on disoit en françois *fouetter dans de bonnes mœurs*, whip into good manners, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce seroit un *anglicisme*, c'est-à-dire que la phrase seroit exprimée suivant le tour, le génie, & l'usage de la langue angloise. Ce qu'on dit ici de l'*anglicisme*, se dit aussi de toute autre langue; car on dit un *gallicisme*, un *latinisme*, un *hellenisme*, pour dire une phrase exprimée suivant le tour françois, latin & grec. On dit aussi un *arabisme*, c'est-à-dire, une façon de parler particuliere à l'Arabe. (*F*)

ANGLOIR, s. m. outil dont les facteurs de clavessins & autres se servent pour prendre toutes sortes d'angles, & les rapporter sur les pieces de bois qu'ils travaillent.

* ANGLOIS (L'), *terme de fleuriste*, narcisse à godet jaune, & égal partout, avec la fleur plus grande que celle du narcisse de Narbonne, quoique petite. *Voyez* NARCISSE.

ANGLOISE, s. f. (*Musique.*) On donne le nom d'*angloise*, aux airs de contredanses angloises, & aux contredanses mêmes. On fait les *angloises* en toutes sortes de mesures : le mouvement en est vif; & quand il n'y a que le mot *angloise* à la tête d'une piece, il est toujours *presto*. (*F. D. C.*)

* ANGLONA, (*Géog. anc.*) ville ancienne d'Italie dans la Lucanie : il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples.

* ANGLO-SAXONS, s. m. pl. (*Hist. anc. & Géog.*) peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'isle Britannique : les

naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mêlangé prit le nom d'*Anglois*.

* ANGLURE, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Champagne, ſur l'Aube.

* ANGOBERT, ſ. m. (*Jardin.*) ſorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui eſt groſſe & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver : elle eſt longue & colorée d'un côté, aſſez ſemblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup auſſi ſur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

ANGOISSE, (*Beaux-arts.*) c'eſt le plus haut degré de la crainte, & par conſéquent une paſſion très- importante, relativement au but des arts. Comme elle n'eſt ni ſi ſubite ni ſi paſſagere que la terreur ; qu'elle peut durer long-temps, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de paſſion dont l'effet ſoit auſſi permanent ; c'eſt par conſéquent le moyen le plus ſûr d'inſpirer une averſion invincible pour l'objet qui aura jeté l'eſprit dans cette cruelle ſituation.

Le poëte tragique eſt de tous les artiſtes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoiſſe*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au dedans de l'ame & au dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illuſion, juſqu'à un très-haut degré. Il eſt rare que les arts du deſſin s'élevent à un aſſez haut degré de perfection, pour produire ſur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphaël y pourroit-il atteindre.

M. Klopſtock, dans ſa *Meſſiade*, a ſu traiter cette paſſion avec la plus grande vérité. La deſcription de l'*angoiſſe* d'Abbadonna, & celle du traitre Judas, eſt de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui ſont très-beaux. Le dixieme chant de ce poëme contient entr'autres, une ſcene de l'invention la plus heureuſe. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à ſon réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eſchyle, dans la tragédie des *Euménides*, a donné un modele de l'*angoiſſe*, portée au plus haut degré, & parmi les tragiques modernes, Shakeſpear a ſi admirablement exprimé cette paſſion en divers endroits de ſes pieces, qu'il n'eſt guere poſſible de le ſurpaſſer. En général un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une paſſion de cette force ; elle n'eſt réſervée qu'aux grands maîtres. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des beaux-arts de M.* SULZER.)

ANGOISSE, ſ. f. (*Médec.*) ſentiment de ſuffocation, de palpitation & de triſteſſe ; accident d'un très-mauvais préſage, lorſqu'il arrive au commencement des fievres aiguës. (*N*)

ANGOKA *ou* ANGADOXA (*iſles d'*), *Géogr.* iſles d'Afrique, dans le canal de Moſambique, & au ſud de Moſambique, à ſeize degrés vingt minutes de latitude ſud : elles ſont ſtériles & inhabitées. C'eſt près de la plus ſeptentrionale de ces iſles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Eſprit, & entraînent rapidement les vaiſſeaux au nord-nord-oueſt, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, (*Géogr.*) ville de l'Amérique méridionale dans le Chili : elle eſt ſur un bras de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-eſt de Baldivie, & à l'oueſt de Siera Nevada, l'une des Cordilieres ; cette ville eſt une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307 ; *lat.* 40, 50. (*C. A.*)

* ANGOLA, (*Géog. mod.*) royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivieres de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs negres : les Portugais ſont puiſſans dans le continent ; & ils en tirent un ſi grand nombre d'habitans, qu'on eſt étonné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du ſucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation ſi mal-ſaine, qu'ils y releguent leurs criminels. *Voyez* BENGUELA.

§ ANGOLAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. botan.*) grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, ſous ce nom qui eſt malabare,

au *vol. IV* de fon *Hortus Malabaricus*, *pag.* *39*, *pl. XVII.* Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *ancolam*; les Portugais *efpinho-fanto*; les Hollandois *keifen-vreugde*. M. Linné le défigne fous le nom de *decumaria barbara* dans la derniere édition de fon *Syftema naturæ*, imprimé en 1767, *pag.* *726*, *n°. 1.*

Il eft commun dans les terreins fablonneux & pierreux des montagnes de Mangatti & autres lieux de la côte du Malabar où il vit très-long-temps, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant fa cime jufqu'à cent piés de hauteur, fous la forme d'une pyramide pointue & d'un afpect noble & gracieux en même temps.

Sa racine eft tendre, comme fongueufe, rouffe, couverte d'une écorce jaunâtre; fon tronc qui a jufqu'à douze piés de diametre, fur trente à quarante piés de hauteur, eft garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique forte & épaiffe, couverte d'une écorce verte, liffe, qui, lorfqu'elles font vieilles; devient grife, cendrée, pointillée de blanc comme fur le tronc; leur bois eft blanc & extrêmement dur.

Les feuilles font difpofées alternativement & près à près le long des branches, à des diftances d'un pouce environ, & fur un même plan, de maniere qu'il en réfulte un feuillage applati; elles font elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du laurier, mais molles, plus épaiffes, longues de quatre à fix pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées fur leurs bords, d'un verd-clair en deffus, rembruni en deffous, relevées d'une côte, blanche, longitudinale à fix ou neuf nervures alternes de chaque côté, & portées fur un pédicule demi-cylindrique affez court.

Les fleurs fortent communément folitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aiffelle de chaque feuille; elles font hermaphrodites, blanches, longues de fept à huit lignes, & portées fur un péduncule prefque une fois plus court. Chacune d'elles confifte en un calice à dix dents, porté fur l'ovaire ainfi que la corolle; celle-ci eft auffi compofée de dix pétales menus, cinq à fix fois plus longs que larges, recourbés en deffous en arc & caducs. Dix étamines, égales à peu près à la corolle, & alternes avec fes pétales, fortent du fommet de l'ovaire en s'écartant fous un angle de 30 degrés ou environ : leurs antheres font rouges, fort allongées, & font corps avec les filets qui font blancs. Le ftyle de l'ovaire eft égal aux étamines, & terminé par un ftygmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui eft fous la fleur ne paroît, dans le temps de la floraifon, que comme une petite fphere d'une à deux lignes de diametre; mais il groffit enfuite & devient une écorce fphérique, couronnée des dix denticules de fon calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaiffe, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laiffant voir une chair fucculente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'eft-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, liffe & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une faveur amere & une odeur aromatique.

Ufages. Cet arbre eft chez les peuples Malabares le fymbole de la royauté, autant à caufe de la majefté avec laquelle il s'éleve au-deffus des autres arbres, qu'à caufe de la couronne que porte fon fruit. La chair de ce fruit eft fi douce & fi agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le fuc tiré par expreffion de fa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieufes, & diffipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, paffe pour être un contrepoifon affuré des morfures des ferpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* eft, comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'eft-à-dire, des plantes qui ont une fleur complete, polypétale, pofée fur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *familles des plantes*, *page 85*. Nous lui avons confervé fon nom de pays *angolam*, & nous fommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens, pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphofé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui eft très-bar-

bare & auſſi peu naturel que ſa méthode ſexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniſte jette ſur le ſexe de cette plante, en diſant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'eſt-à-dire, avoir des fleurs mâles ſur un pié, & des femelles ſur un autre pié; M. Linné n'auroit point jeté ſi légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque conſidération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, où s'il eût cherché à la rapporter à ſa famille naturelle; mais c'eſt ce que ne permet, ni à lui, ni à perſonne, ſon ſyſtême qui ſemble fait pour diſſocier les êtres les plus reſſemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports, témoin le préſent *angolam* qu'il réunit dans la même claſſe avec l'*aſarum* ou cabaret, le pourpier, la ſalicaire, *&c.* toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des étamines qu'il ſuppoſe de douze, quoiqu'il ne paſſe pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des eſpeces des plantes citées ci-deſſus. Quel fond faire après cela ſur une pareille méthode? (*M. Adanson.*)

* ANGOT, (*Géog. moderne.*) royaume ou province d'Afrique dans l'Abyſſinie.

* ANGOULÊME, (*Géog. mod.*) ville de France, capitale de l'Angoumois, ſur le ſommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. *Long.* 17ᵈ 48′ 47″; *lat.* 45ᵈ 39′ 3″.

* ANGOUMOIS (L'), province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limouſin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'*Angoumois* & le Limouſin ne forment qu'une même généralité: l'*Angoumois* donne des blés, des vins & des fruits; le Limouſin au contraire eſt froid & ſtérile, ſans blé ni vin: le ſeigle, l'orge & les châtaignes, ſont la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier: on fait à Limoges des revêches; à Angoulême, des ſerges & des étamines; à St. Jean d'Angely, des étamines & des draps; des draps & des ſerges à Nerac; des ſerges à la Rochefoucault, des draps à la Santereune; à Cognac, des étamines & des eaux-de-vie; de gros draps à S. Léonard; à Brive & à Tulle, des revêches. Le ſafran de l'*Angoumois* ne vaut pas celui du Gâtinois: il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limouſins, contraints par la ſtérilité de leur pays de ſe répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles ſaiſons, & reportent enſuite pendant l'hiver dans le ſein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

* ANGOURE DE LIN, *V.* Cuscute.

* ANGOURY ou ANGORA, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Aſie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre. Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil paſſe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chevres ſont peu différentes des chevres ordinaires: mais leur poil eſt blanc, rouſſâtre, fin, luſtré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en eſt très-conſidérable.

* ANGRA, (*Géog. mod.*) ville maritime, capitale de l'iſle de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Long.* 356; *lat.* 39.

ANGREC, ſ. m. (*Hiſt. nat. botaniq.*) plante paraſite qui croît communément aux iſles Moluques ſur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringſing*, c'eſt-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *ſaja negawa* & *ſaja baki*, c'eſt-à-dire, *fleur de princeſſe*; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de diſtinction*, à cauſe de ſon uſage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum ſcriptum*, *ſeu helleborine molucca*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page* 95, *planche XLII.* M. Linné la déſigne ſous le nom de *opidendrum ſcriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemoſis maculatis*, dans la nouvelle édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page* 596.

C'eſt une herbe vivace, qui, comme les fougeres fauſſes paraſites, croît ſur les arbres, particuliérement dans les aiſſelles de

leurs grosses branches, dans l'écorce desquelles elle fiche nombre de racines menues, blanches & fibreuses, dont une partie s'éleve en dehors sous la forme de petits cônes, pointus, blancs, rassemblés en un faisceau sphérique, d'un pié environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines sortent trois à quatre bourgeons en forme de gaînes ou de bourses coniques striées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une substance herbacée & succulente, de chacune desquelles il sort un faisceau de quatre à cinq feuilles assez semblables à celles du veraire, *veratrum*, c'est-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pié & au-delà, trois à quatre fois moins larges, épaisses, fermes, relevées en dessous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en dessus un sillon, un peu retrécies à leur origine où elles s'embrassent de maniere que l'extérieur semble envelopper toutes les autres. La gaîne ou bourse, d'où sortent les feuilles, s'épaissit d'abord après la chûte des feuilles, puis se seche & ne présente plus qu'une substance fongueuse & fibreuse, dans laquelle les fourmis se rassemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faisceau de feuilles sort extérieurement à l'un de ses côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq piés, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en dessus, garni depuis son extrémité jusqu'aux deux tiers de sa longueur vers le bas d'une trentaine de fleurs assez écartées, portées comme celles de la jacinthe sur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées, sans doute, chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en fasse aucune mention, ni dans sa description, ni dans sa figure. Chaque fleur est portée sur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde, long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui, en s'épanouissant, a plus de deux pouces de diametre : elle est composée de six feuilles elliptiques, dont cinq assez égales, ondées sur leurs bords, sont deux fois plus longues que larges ; la sixieme est une fois plus courte, creusée en soucoupe, ondée & crénelée sur ses bords, d'un jaune pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui brunissent ensuite : les cinq autres feuilles sont aussi colorées diversement ; les trois extérieures sont d'un verd-jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de sept à huit taches purpurines d'abord & qui brunissent avec le temps. Le style part du centre de la fleur sous la forme d'une massue courbée en demi-cercle, comme uni à son origine à celle de la sixieme feuille, au milieu de laquelle il semble vouloir cacher sa tête qui est creusée en dessous d'un stigmate en fossette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuse. Le dos voûté, ou le dessus de ce style, porte une seule étamine, dont le filet est uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne distingue que son anthere qui est à deux loges, dont chacune s'ouvre sur le devant sur un sillon longitudinal, & répand sa poussiere qui est composée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui est au-dessous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de son péduncule, mais par la suite il grossit & devient une capsule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à six côtes ou six angles, dont trois sont plus saillans, sillonnés & couronnés de deux pointes à leur sommet ; les trois autres sont moins apparens sans sillons, & correspondent à autant de loges, d'où en s'ouvrant en six panneaux, deux sur chaque face, ils laissent sortir les graines qui sont plates, bordées d'une membrane, & semblables à une poussiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois des grains entiérement aqueux, sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme font, selon lui, des grains semblables quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du manglier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les isles orientales des Moluques on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue ; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi

beau jaune que celles qui croiſſent dans les forêts. Les piés que l'on tranſplante dans la la terre ſeulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre ſur laquelle croît l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci eſt en vigueur & fleurit tant que la branche ſubſiſte, & périt avec elle. Les Malays ſont dans l'opinion que cette plante eſt ſemée ainſi ſur les arbres par une eſpece de grimpereau qu'ils appellent *caco-pit*, qui en mange les graines, & enſuite les rend avec ſes excrémens ſur les arbres où elles levent & croiſſent; mais, ſi l'on en croit Rumphe, cet oiſeau ne vit que du ſuc mielleux de ſes fleurs, & n'avale point ſes graines; elles ſont portées par les vents ſur différens arbres où les excrémens de divers oiſeaux tombant de deſſus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainſi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ſes fleurs; mais lorſqu'on le froiſſe entre les doigts ou qu'on en exprime le ſuc, il rend comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur déſagréable d'eau croupie.

Uſages. Dans l'iſle de Ternate les dames, ſur-tout les princeſſes du ſang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays, & *boki* aux Moluques, ſe ſont tellement approprié l'uſage de cette plante, qu'elles ſe croiroient déshonorées ſi des femmes du commun, & encore plus des domeſtiques ou des eſclaves, s'aviſoient de parer leur tête de ſes fleurs; de ſorte que les femmes, les ſœurs ou les filles des rois ſe ſont réſervé ſeules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, perſuadées que la nature elle-même en ne faiſant croître cette plante que ſur des lieux élevés, leur démontre que ſes fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une baſſe condition, & c'eſt de-là que leur eſt venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princeſſe*. Les Malays qui habitent les autres iſles Moluques, emploient auſſi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet ils ſéparent de ſa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conſervent ainſi pendant huit jours en fleur, lorſqu'ils ont attention de le cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres uſages que ceux de ſimple agrément. La moëlle herbacée de la gaîne de ſes bourgeons dépouillée de ſa peau, pilée dans l'eau ſalée avec un peu de curcuma, s'applique avec ſuccès ſur les panaris, qui diſparoiſſent en peu de temps, ou qui ſe guériſſent ſans accidens lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplaſme ſur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaiſon, mais c'eſt un excellent vermicide qui débarraſſe peu après les inteſtins de toutes les humeurs malignes qui les rempliſſent. On mâche ſes bulbes ou bourgeons juſqu'à ce qu'il s'enſuive une forte ſalivation pour diſſiper les aphtes de la bouche. Quoique leur ſaveur ſoit fade & rafraîchiſſante en apparence, on les mêle avec les autres mets pour les faire manger à ceux qui ont la dyſſenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ſes graines qui reſſemblent à une farine jaune, une eſpece de filtre qu'ils prétendent ſi puiſſant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperdument & de ſuivre juſqu'à la mort un homme qui auroit eu le ſecret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a obſervé deux autres eſpeces ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde eſpece.

Le cocotier produit encore une ſorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une eſpece, parce qu'en effet elle differe aſſez de la premiere. Elle croît communément ſur le côté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la maſſe ſeroit la charge d'un homme. Les gaînes ou bourſes de ſes bourgeons ſont comme dans l'*angrec* commun, mais liſſes, ſans articulations; ſes feuilles ont treize à ſeize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & ſont, par conſéquent, plus larges à proportion, mais plus épaiſſes, ſans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu ſur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte ſes fleurs en épi, a juſqu'à cinq piés & demi de longueur; elle eſt

cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui, pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez grossieres, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espece fleurit en novembre.

Troisieme espece.

La troisieme espece croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux especes précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante-deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins des caracteres hébreux que des lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différens noms.

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il differe de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus; d'où il suit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*épidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M. Adanson.*)

* ANGRIVARIENS, s. m. pl. (*Géog. & Hist. anc.*) anciens peuples de Germanie, de la nation des Istevons, & voisins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où sont aujourd'hui les évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck; d'autres dans la Westphalie, ou dans un coin de l'Over-Yssel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg; ou sur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yssel. On dit qu'ils se mêlerent avec les Francs.

ANGROIS, s. m. c'est le nom qu'on donne dans plusieurs boutiques d'ouvriers, & même de fabriques où l'on use de marteaux, comme dans celles d'ardoise, aux petits coins qui servent à serrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on insere pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en dessus qu'en dessous.

* ANGSANA, (*Hist. nat. bot.*) arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'incision qu'on y fait une liqueur qui se condense en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est très-bonne pour les aphthes.

ANGUICHURE, s. f. (*Chasse.*) c'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

* ANGUILLARA, (*Géog. mod.*) petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, (*Hist. nat.*) poisson fort allongé, en forme de serpent, glissant, sans écailles, revêtu d'une peau dont on le dépouille aisément; les ouïes des *anguilles* sont petites, & recouvertes d'une peau; c'est pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau; elles se meuvent en contournant leur corps; car elles ont seulement au lieu de nageoires une sorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos par dessus, & par dessous à l'ouverture par où sortent les excrémens, & qui se continue de part & d'autre jusqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naissoient de la pourriture: ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le conduit de la matrice dans les femelles, & de la semence dans les mâles, sont peu apparens & couverts de graisse, de même que les œufs; on ne les apperçoit pas aisément. Rondelet avoue qu'il en a vu frayer, quoiqu'il soit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poissons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur est nuisible, & même mortelle; ainsi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* soit pure. Ce poisson vit dans l'eau douce & dans l'eau salée; il faut choisir le temps où l'eau des rivieres est trouble, après les pluies,

où la troubler exprès, pour pêcher l'*anguille*. Elle ne s'éleve pas au-dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'*anguille* est visqueuse & fort nourrissante : celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui lui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *margaignon* à l'*anguille* mâle ; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. *Voyez* Poisson. *(I)*

* L'*anguille* se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la fouïne, ou à la nasse : à l'*hameçon dormant*, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere : ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon doit être amorcé soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement : attachez un plomb au bout de la corde, & lancez dans la riviere ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarrasser.

A l'*épinette*, en substituant des épines à ces hameçons : ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A *la fouïne*, en se pourvoyant d'un instrument emmanché par une douille dans une perche forte & légere, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents des extrémités sont recourbées ; celle du milieu est pointue ; toutes trois sont dentées, & tenues si serrées par un lien de fer que l'*anguille* la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des *anguilles* : s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper ; elles restent dans la fouïne.

A *la nasse*, en faisant à une des vannes d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appellé *nasse*. *Voy.* Nasse.

Anguille de sable, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de *sandilz* ; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite ; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'un palme ; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine ; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue ; deux de chaque côté sous le ventre, & une autre au-delà de l'anus. Aldrovande, *de piscibus, lib. XI, cap. xlix.* *V.* Poisson. *(I)*

Anguille, s. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussiere noire du blé gâté par la nielle, *&c.* dans la colle de farine, *&c.* On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroît fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulieres ; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes ; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent-six. *Nouv. observ. microsc.* par M. Needham, *pag. 180. Voyez* Microscope, Microscopique. *(I)*

Anguille, s. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. *Voyez* Foulon, Fouler, *& sur-tout l'article* Draperie.

* Anguille (l'), *Géog. mod.* isle de l'Amérique, une des Antilles angloises.

ANGUILLERES, ANGUILLES, ANGUILLÉES, *Lumieres*, *Vitonnieres*, *Bitonnieres*, s. f. pl. (*Marine.*) Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le

fond du vaisseau est composé ; elles servent à faire couler l'eau qui est dans le vaisseau depuis la proue jusqu'aux pompes ; ce qui forme une espece d'égoût qu'il faut nettoyer ; & pour le faire, on passe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarrasser & entraîner les ordures qui s'y amassent. (*Z*)

ANGUINA, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante qui ne differe de la *pomme de merveille*, que parce que ses fleurs sont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Nova plant. genera*. *V.* POMME DE MERVEILLE. (*I*)

ANGUINÉE, adj. f. *terme de géométrie ;* c'est le nom que M. Newton donne dans son énumération des lignes du troisieme ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur asymptote, & s'étendent vers des côtés opposés. *Voyez* ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle est la courbe *DHGAFIC*, (*fig. 40. Anal. n°. 2.*) qui coupe son asymptote *DAB* en *A*, & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des côtés opposés ; savoir, à la gauche de *AD* en en-haut, & à la droite de *AB* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée* du mot *anguis*, serpent, parce qu'elle paroît serpenter autour de son asymptote. *Voyez* SERPENTEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. (*Géom.*) se dit de tout ce qui a des angles, ou ce qui a rapport aux angles. *Voyez* ANGLE.

La distance fait disparoître les angles des polygones ; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorsqu'il n'apperçoit plus les inégalités que les angles faisoient sur sa surface, on croit que cette surface est unie, & le corps de l'objet paroît rond. *Voyez* VISION.

Mouvement angulaire. C'est le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui se meut circulairement autour d'un point. Ainsi les planetes ont un *mouvement angulaire* autour du soleil. Le *mouvement angulaire* d'un corps est d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un temps donné un plus grand angle. Deux points mobiles *A*, *F*, *fig. 8*, *Méchan.* dont l'un décrit l'arc *AB*, & l'autre l'arc *FG* dans le même temps, ont le même *mouvement angulaire*, quoique le mouvement réel du point *A* soit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F* ; car l'espace *AB* est beaucoup plus grand que *FG*.

Le *mouvement angulaire* se dit aussi d'une espece de mouvement composé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, &c.

Tel est le mouvement d'une roue de carrosse, ou d'une autre voiture. *Voyez* ROUE D'ARISTOTE. (*O*)

ANGULAIRE, adj. *en anatomie*, se dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyses *angulaires* du coronal, sont ainsi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. *Voyez* CORONAL & ŒIL.

Le muscle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainsi, parce qu'il s'attache à l'angle postérieur supérieur de l'omoplate : on le nomme aussi le *releveur*. *Voyez* OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *angulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. *Voyez* MAXILLAIRE & MACHOIRE. (*L*)

ANGURI, s. m. (*Hist. nat. botan.*) nom Malays d'une espece d'abutilon dont Rumphe nous a laissé une assez bonne figure, quoiqu'incomplete, sous le nom de *abutilon hirsutum domesticum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume IV*, *page 29*, *planche X*. Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'est-à-dire, *fleur du soir*, & les habitans de Ternate *tobba-toko*.

C'est un arbrisseau de cinq à six piés de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine est longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuse que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, est d'un bois blanc, fragile & léger, & se ramifie, dès son origine, en plusieurs branches assez écartées, longues, cylindriques, velues, c'est-à-dire, hérissées de poils longs écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles sont alternes, assez écartées, taillées en cœur échancré d'un sixieme à son origine, très-pointues à leur extrémité, lon-

gues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque côté, verd-jaune dans leur jeunesse, plus foncées dans leur vieillesse, molles, velues, visqueuses, à trois nervures de chaque côté de la côte principale, portées sur un pédicule cylindrique de leur longueur, hérissé de poils comme les branches, & accompagné à son origine de deux stipules qui tombent peu de temps après leur épanouissement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un péduncule presqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hérissé comme lui, qui porte une seule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, composée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui sortent d'un calice simple d'une seule piece, découpé jusqu'à son milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, sont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traversé par le style de l'ovaire qui se fourche en quinze à seize styles, couronnés par autant de stigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule hémisphérique, tronquée ou déprimée en dessus, assez semblable à un trépan, d'abord verd-pâle, ensuite brune enfumée, marquée de quinze à seize cannelures correspondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capsules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois semences taillées en reins, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il est si rare de trouver des graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrein frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans les Jardins à Amboine, où elle se reproduit du pié, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a, dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorsqu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les temps sereins, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guere plus d'une heure, après quoi ses pétales se recourbent en dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entiérement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi-gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espece, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'appercevoir qu'elles sont d'especes différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *sida, asiatica, foliis cordatis indivisis, stipulis reflexis, pedunculis longioribus, capsulis multilocularibus hirsutis, calice brevioribus*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag. 458*. Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le sida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espece d'abutilon, & encore moins à une espece qui a déja un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de moitié. (*M.* Adanson.)

* ANGUS, (*Géog. mod.*) province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, s. m. (*Hist. anc.*) c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une piece de pourpre qu'on inséroit dans la tunique; qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou; & que quand cette piece étoit petite, ou

l'appelloit *angusticlave :* mais Rubenius prétend avec raison, contre eux tous, que l'*angusticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tissue dans la toge & d'autres vêtemens; & il ne manque pas d'autorités sur lesquelles il appuie son sentiment. Les sénateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave ;* ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naissance, prenoient l'*angusticlave :* on les appelloit *angusticlavii ;* le pere de Suétone fut *angusticlave.* Cet historien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. *Voyez Antiq. expl. tom. III.*

* ANHALT, (*Géog. mod.*) principauté d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verreries*, c'est entretenir le feu dans une chaleur convenable : mais quand la journée est finie, ou que les pots sont vuides, on n'*anhele* plus ; on laisse mourir le feu, & les marchandises se refroidissent peu à peu.

ANHERAGE *ou* ANERAGE, s. m. *terme de riviere* usité dans la Bourgogne, pour signifier *le pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on emploie à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, (*Hist. nat.*) oiseau aquatique & de proie, on le trouve au Bresil : il est plus grand que le cygne; il a la tête de la grosseur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire ; sur le haut de la tête une corne de la grosseur d'une grosse corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches; le cou long de sept doigts ; le corps d'un pié & demi; les aîles grandes & de différentes couleurs ; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie; les piés à quatre doigts armés d'ongles ; la voix forte, & criant *vihu*, *vihu*. Il n'est jamais seul, la femelle l'accompagne toujours ; & quand l'un des deux meurt, l'autre le suit de près. C'est la femelle qu'on vient de décrire ; le mâle est une fois aussi gros ; il fait son nid avec de la boue, en forme de four, dans les troncs des arbres & à terre.

On attribue à sa corne plusieurs propriétés médicinales : on dit qu'infusée pendant une nuit dans du vin, ce vin sera bon pour les venins, les suffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery, *Traité des drogues.*

ANHINGA, s. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) genre d'oiseau aquatique de la famille des cormorans, c'est-à-dire, de ceux dont les jambes sont entiérement emplumées, & les doigts, au nombre de quatre réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une assez mauvaise figure dans son *Histoire naturelle du Bresil*, *pag.* 218, qui a été copiée par Jonston. *Avi. pag.* 149, *pl.* 60. Moerhing lui donne le nom de *ptinx*, *avium*, *pag.* 63 ; & Klein celui de *planeus Brasiliensis anhinga vocatus. Avi. pag* 145, *n°.* 8. M. Brisson l'appelle *anhinga supernè nigricans, maculis albidis varia, infernè albo-argentea ; capite & collo superiore griseo-rufescentibus ; gutture & collo inferiore griseis, urrhopygio rectricibusque splendidè nigris.... Anhinga. Ornithologie, volume VI, page* 496.

Il est commun au Bresil & à Cayenne, où, selon Barrere, il est appellé *plongeon ordinaire. Anhinga* est le nom que les Topinambous du Bresil lui donnent. Sa grandeur est à peu près celle du canard domestique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces ; jusqu'aux bouts des ongles vingt-sept pouces. La longueur de son bec depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche, est de deux pouces & demi ; celle de sa queue, sept pouces & demi, de son pié un pouce & un quart, de son doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête est menue & allongée, ainsi que son cou qui est long d'un pié. Ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, atteignent jusqu'au milieu de la longueur de sa queue, & étendues, elles ont trois piés un pouce de vol.

La forme de son bec est conique, très-

allongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menue à proportion & extrêmement aiguë : chaque demi bec est dentelé sur ses côtés dans sa moitié supérieure, de dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue est large, arrondie, composée de douze plumes, dont les extérieures sont tant soit peu plus courtes.

Ses yeux sont noirs, avec un iris jaune-d'or; son bec gris, excepté vers son origine qui est un peu jaunâtre. Ses piés & ses doigts, avec leur membrane, sont d'un gris tirant sur le jaune obscur; ses ongles sont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le dessus du cou sont très-étroites, d'un jaune grisâtre, douces au toucher comme un velours; celles du dessous du cou sont grises. La poitrine, le ventre, les cuisses & les jambes sont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos est noir, ainsi que les aîles & la queue qui est luisante avec l'extrémité grise. Le commencement du dos & les aîles, sont couverts de plumes étroites brunes, qui portent à leur milieu une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; celles qui bordent ces plumes sont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon sur les rivieres d'eau douce, où il fait, avec beaucoup d'âpreté, la chasse aux poissons, dont il se nourrit : dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie son cou sur lui-même à la façon des serpens, puis il darde son bec qui le perce & le retire comme avec un hameçon, au moyen des dents dont il est armé; il s'en débarrasse ensuite & les prend avec ses piés pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'est pas meilleure que celle du goëland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiseau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en differe assez par ses couleurs & par la longueur de son cou, pour en être distingué comme une espece différente. Nous avons cru devoir réformer d'après la description même de Marcgrave, qui est assez précise, les dimensions de plusieurs parties que M. Brisson paroît n'avoir pas saisies dans le sens de cet auteur qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Brisson l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur; ce qui donne des dimensions peu naturelles, & par là une conformation tout-à-fait singuliere à ces animaux du Bresil. *(M. Adanson.)*

* ANHOLT, *(Géog. mod.)* petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Cleves, sur l'ancien Yssel.

ANI, s. m. *(Hist. nat. Ornith.)* oiseau de la famille des coucous ou des perroquets, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derriere. Les habitans du Bresil l'appellent *ani*, selon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans son *Histoire naturelle du Bresil, pag. 193*, laquelle a été copiée par Jonston, dans son *Histoire naturelle des oiseaux, pag. 132, pl. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, sous le nom de *monedula tota nigra, major, garrula, mandibulâ superiore arcuatâ*, à la *p. 298, pl. CCLVI, n°. 1* de son *Histoire naturelle de la Jamaïque.* Fernandez, qui l'a observé au Mexique, l'appelle du nom mexicain *cacalototl, seu avis corvina. Hist. nov. Hispan. pag. 50, ch. 182.* Catesby en a donné depuis une figure assez bonne, mais coloriée négligemment sous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane, à la *pl. III* de l'*appendix* de son *Histoire naturelle de la Caroline.* C'est le *crotophagus ater, rostro breviori compresso, supernè arcuato cultrato* de Browne, dans son *Histoire naturelle of Jamaïca, pag. 474.* Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, selon du Tertre, *Hist. des Antilles, vol. II, pag. 260.* Enfin M. Brisson en a fait graver une assez bonne figure sous le nom de *bout de petun; crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum obscurè viridibus, capri puri colore variantibus; remigibus rectricibusque nigro violaceis.... crotophagus. Ornith. vol. IV, page 177, planc. XVIII, fig. 1.*

L'*ani* a à peu près le port, la figure & le maintien du coucou ordinaire, qu'il égale assez bien en grosseur. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de treize pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis son crochet jus-

qu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaisseur de dessus en dessous. Sa queue sept pouces, son pié un pouce & demi, le doigt antérieur le plus long, qui est l'extérieur avec son ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derriere, qui est aussi le plus long, douze lignes. Ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent gueres qu'au tiers de la longueur de sa queue; & lorsqu'elles s'étendent, elles ont jusqu'à quinze pouces de vol.

La forme de son bec est fort singuliere, & comparable en quelque sorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il est court, triangulaire, extrêmement comprimé par les côtés qui sont applatis, droit & arrondi en dessous, arqué & aigu ou tranchant en dessus; de sorte qu'il est presqu'aussi épais ou rofo nd que long, & deux à trois fois moins plarge.Son demi-bec supérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il est une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ses côtés, à son origine, vers le milieu de sa profondeur, sont placées les narines, qui ressemblent à deux petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles sont nues ou à découvert, mais entourées de plumes figurées en poils roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & sont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue est arrondie, composée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes sont les plus longues; leurs collatérales diminuent par degrés, de maniere que les deux extérieures sont d'un huitieme plus courtes.

Tout son corps est couvert de plumes, d'un noir tirant sur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du dessus & du dessous des aîles, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd d'airain, plus apparente sur la tête, le cou & la partie supérieure du dos. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été observé jusqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude, depuis le Mexique jusqu'au Bresil, & on le trouvera vraisemblablement jusqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pôle austral. Son cri ordinaire est fort monotone; il semble prononcer les six lettres *y i i i i y* d'un ton uniforme, en élevant seulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous disent que ces oiseaux font de très-grands nids dans les buissons, & qu'ils pondent & couvent ensemble jusqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait, qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien se faire que les voyageurs, par cette expression, eussent voulu seulement faire entendre que ces animaux vivent comme par famille dans les buissons où ils nichent fort près à près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans son nid. L'*ani* ne se mange point. (*M.* ADANSON.)

§ ANI *ou* ANIKAGAE, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le beglierberg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une riviere, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am*. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moyse de Choronnée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perses se font la guerre, les environs d'*Ani* sont assez ordinairement le premier théatre de leurs hostilités. Ce qui donne lieu à cette circonstance, c'est qu'*Ani* est entre Erivan & Erzerum qui sont les deux principales villes frontieres d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 42. (*C. A.*)

ANIAN, (*Géogr.*) nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'*Anian* dont on ne sait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cens cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude,

avec cette note : on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit, qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude : il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voyez* les *Mémoires & Observations géographiques*, par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduit de Muller, 1766, deux volumes; les *Considérations géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Acad. des sciences pour 1754*. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (*M. DE LA LANDE.*)

* ANIANE, *ou* SAINT-BENOIST D'ANIANE, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocese de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. *Long. 21, 22; lat. 43, 45.*

ANIEN, *ou* ANIAN-FU, (*Géog. mod.*) ville de la Chine, dans la province de Chuquami.

ANJENGO, (*Géogr.*) petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

* ANIGRIDES, (*Myth.*) nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponnese. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrides*, on les invoquoit; on faisoit quelques sacrifices; on frottoit la partie malade; on passoit l'*Anigrus* à la nage; & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrides* en fussent moins révérées, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, *ou* ANIGRE, (*Géog. & Myth.*) fleuve d'Elide, dans le Péloponnese, où les Centaures, blessés par Hercule, allerent laver leurs blessures, ce qui rendit ses eaux ameres & désagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

§ ANILLE, s. f. (*terme de blason.*) meuble de l'écu; en forme de deux croissans, l'un tourné à dextre, l'autre à senestre, proche l'un de l'autre, joints par deux listels; de sorte qu'il se trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* est ainsi nommée, d'un fer qui servoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, *d'argent à l'anille de sable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *d'argent à trois anilles de sable.* (*G. D. L. T.*)

* ANIMACHA *ou* ANIMACA, (*Géog. mod.*) riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, s. f. (*Littérature.*) signifie quelquefois *correction*, quelquefois des *remarques* ou des *observations* faites sur un livre, *&c.* & quelquefois une sérieuse considération ou réflexion sur quelque sujet que ce soit, par forme de critique.

Ce mot est formé du latin *animadvertere*, remarquer, composé d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne à ou vers; parce qu'un observateur ou critique est censé avoir appliqué particuliérement ses méditations, & pour ainsi dire, les yeux de son esprit, sur les matieres qu'il examine. Au reste ce terme est plus latin que françois, & purement consacré à la littérature ou philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages sous le titre d'*animadversiones* : mais on les appelle en françois, *observations*, *remarques*, *réflexions*, &c.

ANIMADVERSION, s. f. *en style de palais*, signifie *réprimande* ou *correction*. (*H*)

* ANIMAL, s. m. (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raison. Philosophie*

ou *science. Science de la nature. Zoologie. Animal.)* Qu'est-ce que l'*animal? Voilà une de ces questions dont on est d'autant plus embarrassé, qu'on a plus de philosophie & plus de connoissance de l'histoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'*animal, *on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on est forcé de donner le nom d'*animal, *ou qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il est vrai, comme on n'en peut guere douter, que l'univers est une seule & unique machine, où tout est lié, & où les êtres s'élevent au-dessus ou s'abaissent au-dessous les uns des autres, par des degrés imperceptibles, en sorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaîne, & que le ruban coloré du célebre Pere Castel, jésuite, où de nuance en nuance on passe du blanc au noir sans s'en appercevoir, soit une image véritable des progrès de la nature; il nous sera bien difficile de fixer les deux limites entre lesquelles l'*animalité, *s'il est permis de s'exprimer ainsi, commence & finit. Une définition de l'*animal *sera trop générale, ou ne sera pas assez étendue, embrassera des êtres qu'il faudroit peut-être exclure, & en exclura d'autres qu'elle devroit embrasser. Plus on examine la nature, plus on se convainc que pour s'exprimer exactement, il faudroit presqu'autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'est le besoin seul qui a inventé les noms généraux; puisque ces noms généraux sont plus ou moins étendus, ont du sens, ou sont vuides de sens, selon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'est-ce que l'*animal? *C'est, dit M. de Buffon,* Hist. nat. gén. & part. *la matiere vivante & organisée qui sent, agit, se meut, se nourrit & se reproduit. Conséquemment, le végétal est la matiere vivante & organisée, qui se nourrit & se reproduit; mais qui ne sent, n'agit, ni ne se meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne sent, n'agit, ni ne se meut, ne se nourrit, ni ne se reproduit. D'où il s'ensuit encore que le* sentiment *est le principal degré différentiel de l'*animal. *Mais est-il bien constant qu'il n'y a point d'animaux, sans ce que nous appellons le* sentiment; *ou plutôt, si nous en croyons les Cartésiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui aient du* sentiment? *Les bêtes, disent-ils, en donnent les signes, mais l'homme seul a la* chose. *D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le* sentiment, *sans cesser de vivre ou d'être un animal? Alors le pouls bat, la circulation du sang s'exécute, toutes les fonctions animales se font; mais l'homme ne* sent *ni lui-même, ni les autres êtres: qu'est-ce alors que l'homme? Si dans cet état, il est toujours un* animal; *qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette espece sur le passage du végétal le plus parfait, à l'animal le plus stupide? Qui nous a dit que ce passage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément assoupis; en sorte que la seule différence qu'il y auroit entre cette classe & la classe des autres animaux, tels que nous, est qu'ils dorment & que nous veillons; que nous sommes des animaux qui sentent, & qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas. Qu'est-ce donc que l'*animal?

Ecoutons M. de Buffon s'expliquer plus au long là-dessus. Le mot *animal*, dit-il, *Hist. nat. tome II, page 260*, dans l'acception où nous le prenons ordinairement, représente une idée générale, formée des idées particulieres qu'on s'est faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou different plus ou moins les unes des autres; & par conséquent aucune idée générale ne peut être exacte ni précise. L'idée générale que nous nous sommes formée de l'*animal* sera, si vous voulez, prise principalement de l'idée particuliere du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui semblent se mouvoir & se déterminer suivant cette volonté; qui sont composées de chair & de sang; qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous joignons donc ensemble une grande quantité d'idées particulieres, lorsque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal*; & l'on doit observer que dans le grand nombre de ces idées particulieres, il n'y en a pas une qui constitue l'essence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroissent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif; il y en a qui n'ont

n'ont ni chair ni ſang, & qui ne paroiſſent être qu'une glaiſe congelée ; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent : enfin il y en a qui n'ont point de ſens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous ſoit ſenſible : il y en a qui n'ont point de ſexes, d'autres qui les ont tous deux ; & il ne reſte de général à l'*animal* que ce qui lui eſt commun avec le végétal, c'eſt-à-dire, la faculté de ſe reproduire. C'eſt donc du tout enſemble qu'eſt compoſée l'idée générale : & ce tout étant compoſé de parties différentes, il y a néceſſairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un inſecte, dans ce ſens, eſt quelque choſe de moins *animal* qu'un chien ; une huître eſt encore moins *animal* qu'un inſecte ; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce, l'eſt encore moins qu'une huître ; & comme la nature va par nuances inſenſibles, nous devons trouver des animaux qui ſont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne ſont que des méthodes artificielles, que nous nous ſommes formées pour raſſembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue ; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre : elles ſont de même oppoſées à la marche de la nature, qui ſe fait uniformément, inſenſiblement & toujours particuliérement ; en ſorte que c'eſt pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulieres dans un ſeul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot ſignifie ; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot eſt une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature ; que tout ce qui eſt au-deſſus de cette ligne eſt en effet *animal*, & que tout ce qui eſt au-deſſous ne peut être que *végétal*, autre mot auſſi général que le premier, qu'on emploie de même, comme une ligne de ſéparation entre les corps organiſés & les corps bruts. Mais ces lignes de ſéparation n'exiſtent point dans la nature : il y a des êtres qui ne ſont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorſque M. Trembley, cet auteur célebre de la découverte des animaux qui ſe multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou ſéparées, obſerva pour la premiere fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de temps pour reconnoître ſi ce polype étoit un *animal* ou une *plante* ! & combien n'eut-il pas ſur cela de doutes & d'incertitudes ! c'eſt qu'en effet le polype de la lentille n'eſt peut-être ni l'un ni l'autre ; & que tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du *végétal* ; & comme on veut abſolument que tout être vivant ſoit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organiſé, ſi on ne le rapportoit pas à l'un ou à l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir, & qu'il y a en effet, une grande quantité d'êtres *organiſés* qui ne ſont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs ſéminales, dans la chair infuſée des animaux, dans les graines & les autres parties infuſées des plantes, ſont de cette eſpece : on ne peut pas dire que ce ſoient des animaux ; on ne peut pas dire que ce ſoient des végétaux, & aſſurément on dira encore moins que ce ſont des minéraux.

On peut donc aſſurer, ſans crainte de trop avancer, que la grande diviſion des productions de la nature en animaux, *végétaux* & *minéraux*, ne contient pas tous les êtres matériels : il exiſte, comme on vient de le voir, des corps organiſés qui ne ſont pas compris dans cette diviſion. Nous avons dit que la marche de la nature ſe fait par des degrés nuancés, & ſouvent imperceptibles ; auſſi paſſe-t-elle par nuances inſenſibles de l'*animal* au *végétal* : mais du végétal au minéral le paſſage eſt bruſque, & cette loi de n'y aller que par des nuances paroît ſe démentir. Cela a fait ſoupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organiſés, qui ſans avoir, par exemple, la puiſſance de ſe reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une eſpece de vie & de mouvement ; d'autres êtres qui, ſans être les animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la conſtitution des uns & des autres ; & enfin, d'autres êtres qui ne ſeroient que le premier aſſemblage des mo-

lécules organiques. *Voyez* MOLÉCULES ORGANIQUES.

*Mais sans nous arrêter davantage à la définition de l'*animal, *qui est, comme on voit dès-à-présent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercevra dans la suite des siecles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaison des animaux & des végétaux. Nous n'aurions presque pas besoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions mises en italique, que nous avons osé disperser dans la suite de cet article, il est tout entier de l'histoire naturelle générale & particuliere : le ton & les choses l'indiqueront assez.*

Dans la foule d'objets que nous présente ce vaste globe, (dit M. de Buffon, *page 1.*) dans le nombre infini des différentes productions, dont la surface est couverte & peuplée, les animaux tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la supériorité que nous leur connoissons sur les êtres végétaux ou inanimés. Les *animaux* ont par leurs sens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choses qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il est moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le singe ;* & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroissement & par leurs différentes parties, ont aussi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune sorte de vie ou de mouvement. *Observez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient aussi, & que le nombre n'en soit plus ou moins grand ; en sorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'est par ce plus grand nombre de rapports que l'*animal* est réellement au-dessus du végétal, & le végétal au-dessus du minéral. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des *animaux* que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donne la langue & la main, la langue surtout. Une langue suppose une suite de pensées, & c'est par cette raison que les *animaux* n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque chose de semblable à nos premieres appréhensions & à nos sensations grossieres & les plus machinales, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées, qui seule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant consiste l'essence de la pensée. C'est parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent, c'est par la même raison qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espece de progrès; ils acquerroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de solidité que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite : car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons ; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il appercevroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions, de temps & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux ? Pourquoi chaque espece ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon ? Pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu ? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats méchaniques & purement matériels ? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumiere qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection, dans leurs ouvrages ; chaque individu de la même espece feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non, tous travaillent sur le même modele; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espece entiere, il n'appartient point à l'individu ; & si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible, par conséquent elle seroit matérielle & fort dif-

férente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages? Pourquoi l'imitation servile nous coûte-t-elle plus qu'un nouveau dessein? C'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre espece que la matiere de notre corps; mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous leur tenions de fort près par les dernieres de nos facultés.

On peut donc dire que quoique les ouvrages du Créateur soient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* est, selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en est le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui est ici notre objet principal, avant que de passer à l'*homme*, que de ressorts, que de forces, que de machines & de mouvemens sont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compose le corps d'un *animal!* Que de rapports, que d'harmonie, que de correspondance entre les parties! Combien de combinaisons, d'arrangemens, de causes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoissons que par des résultats si difficiles à comprendre, qu'ils n'ont cessé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons prise de n'y point réfléchir.

Cependant quelqu'admirable que cet ouvrage nous paroisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille; c'est dans la succession, dans le renouvellement & dans la durée des especes que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, *ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre institué entre les parties du tout, par une sagesse infinie & par une main toute-puissante; car cet ordre une fois institué, les effets, quelque surprenans qu'ils soient, sont des suites nécessaires & simples des loix du mouvement. La machine est faite, & les heures se marquent sous l'œil de l'horloger. Mais entre les suites du méchanisme, il faut convenir que cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux & dans les végétaux, cette espece d'unité toujours subsistante & qui paroît éternelle; cette vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous, quand nous la considérons en elle-même, & sans aucun rapport à l'ordre institué par le Tout-puissant, un mystere dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.*

La matiere inanimée, cette pierre, cette argille qui est sous nos piés, a bien quelques propriétés: son existence seule en suppose un très-grand nombre, & la matiere la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous ne dirons pas, avec quelques philosophes, que la matiere, sous quelque forme qu'elle soit, connoît son existence & ses facultés relatives: cette opinion tient à une question de métaphysique, qu'on peut voir discutée *à l'article* Ame. Il nous suffira de faire sentir que, n'ayant pas nous-mêmes la connoissance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoissance, & que d'ailleurs nos sensations ne ressemblant en aucune façon aux objets qui les causent, nous devons conclure par analogie, que la matiere inanimée n'a ni sentiment, ni sensation, ni conscience d'existence; & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce seroit lui donner celle de penser, d'agir & de sentir à peu près dans le même ordre & de la même façon que nous pensons, agissons & sentons, ce qui répugne autant à la raison qu'à la religion. *Mais une considération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous est suggérée par le spectacle de la nature dans les individus, c'est que l'état de cette faculté de penser, d'agir, de sentir, réside dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoiblissant à mesure qu'on suit la chaîne des êtres en descendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné: placé entre le regne animal & le regne végétal, point dont nous approcherons de plus en plus par les observations, mais qui nous échappera à jamais; les expériences resteront toujours en deçà, & les systêmes iront toujours au-delà; l'expérience marchant pié à pié, & l'esprit de systême allant toujours par sauts & par bonds.*

Nous dirons donc qu'étant formés de terre, & composés de poussiere, nous avons en effet avec la terre & la poussiere, des rapports communs qui nous lient à la matiere en général; tels sont l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur, *&c.* Mais comme nous n'appercevons pas ces rapports purement matériels; comme ils ne font aucune impression au-dedans de nous-mêmes; comme ils subsistent sans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie, ils existent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils fassent partie de notre être: c'est donc l'organisation, la vie, l'ame, qui fait proprement notre existence. La matiere considérée sous ce point de vue, en est moins le sujet que l'accessoire; c'est une enveloppe étrangere dont l'union nous est inconnue & la présence nuisible; & cet ordre de pensées qui constitue notre être, en est peut-être tout-à-fait indépendant. *Il me semble que l'historien de la nature accorde ici aux métaphysiciens bien plus qu'ils n'oseroient lui demander. Quelle que soit la maniere dont nous penserons quand notre ame sera débarrassée de son enveloppe, & sortira de l'état de chrysalide, il est constant que cette coque méprisable dans laquelle elle reste détenue pour un temps, influe prodigieusement sur l'ordre de pensées qui constitue son être; & malgré les suites quelquefois très-fâcheuses de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la sagesse de la providence, qui se sert de cet aiguillon pour nous rappeller sans cesse à la conservation de nous-mêmes & de notre espece.*

Nous existons donc sans savoir comment, & nous pensons sans savoir pourquoi. *Cette proposition me paroît évidente; mais on peut observer, quant à la seconde partie, que l'ame est sujette à une sorte d'inertie, en conséquence de laquelle elle resteroit perpétuellement appliquée à la même pensée, peut-être à la même idée, si elle n'en étoit tirée par quelque chose d'extérieur à elle qui l'avertit, sans toutefois prévaloir sur sa liberté. C'est par cette derniere faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle passe légérement d'une contemplation à une autre. Lorsque l'exercice de cette faculté cesse, elle reste fixée sur la même contemplation; & tel est peut-être l'état de celui qui s'endort, de celui même qui dort, & de celui qui médite très-profondément. S'il arrive à ce dernier de parcourir successivement différens objets, ce n'est point par un acte de sa volonté que cette succession s'exécute, c'est la liaison des objets même qui l'entraîne; & je ne connois rien d'aussi machinal que l'homme absorbé dans une méditation profonde, si ce n'est l'homme plongé dans un profond sommeil.*

Mais quoi qu'il en soit de notre maniere d'être ou de sentir; quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté, de l'apparence ou de la réalité de nos sensations, les résultats de ces mêmes sensations n'en sont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées, cette suite de pensées qui existe au-dedans de nous-mêmes, quoique fort différentes des objets qui les causent, ne laissent pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu, & de nous donner des relations avec les objets extérieurs, que nous pouvons regarder comme des rapports réels, puisqu'ils sont invariables, & toujours les mêmes relativement à nous. Ainsi nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous appercevons entre les objets, ne soient des différences & des ressemblances certaines & réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons ensuite donner la seconde place aux animaux; la troisieme aux végétaux, & enfin la derniere aux minéraux. Car quoique nous ne distinguions pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité seule, de celles que nous avons en vertu de la spiritualité de notre ame, ou plutôt de la supériorité de notre entendement sur celui des bêtes, nous ne pouvons guere douter que les animaux étant doués comme nous des mêmes sens, possédant les mêmes principes de vie & de mouvement, & faisant une infinité d'actions semblables aux nôtres, ils n'aient avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres, & que par conséquent nous ne leur ressemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux, cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux; & cela, parce qu'ils ont une espece de forme vivante, une organisation animée, semblable en quelque façon à la nôtre; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe,

Pour faire donc l'histoire de l'*animal*, il faut d'abord connoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui sont propres, & distinguer ensuite les rapports qui lui sont communs avec les végétaux & les minéraux. L'*animal* n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matiere prise généralement; sa substance a les mêmes propriétés virtuelles; elle est étendue, pesante, impénétrable, comme tout le reste de la matiere: mais son économie est toute différente. Le minéral n'est qu'une matiere brute, insensible, n'agissant que par la contrainte des loix de la méchanique, n'obéissant qu'à la force généralement répandue dans l'univers, sans organisation, sans puissance, dénuée de toutes facultés, même de celle de se reproduire; substance informe, faite pour être foulée aux piés par les hommes & les animaux, laquelle malgré le nom de *métal précieux*, n'en est pas moins méprisée par le sage, & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire, toujours subordonnée à la volonté, & toujours dépendante de la convention des hommes. L'*animal* réunit toutes les puissances de la nature; les sources qui l'animent lui sont propres & particulieres; il veut, il agit, il se détermine, il opere, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés: son individu est un centre où tout se rapporte; un point où l'univers entier se réfléchit; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui sont propres: ceux qui lui sont communs avec les végétaux, sont les facultés de croître, de se développer, de se reproduire, de se multiplier. *On conçoit bien que toutes ces vérités s'obscurcissent sur les limites des regnes, & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir distinctement sur le passage du minéral au végétal, & du végétal à l'animal. Il faut donc dans ce qui précede & ce qui suit, instituer la comparaison entre un animal, un végétal, un minéral bien décidé, si l'on ne veut s'exposer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne sortiroit jamais.*

L'observateur est forcé de passer d'un individu à un autre: mais l'historien de la nature est contraint de l'embrasser par grandes masses; & ces masses il les coupe dans les endroits de la chaîne où les nuances lui paroissent trancher le plus vivement; & il se garde bien d'imaginer que ces divisions soient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux, paroît être cette faculté de se mouvoir & de changer de lieu, dont les animaux sont doués, & qui n'est pas donnée aux végétaux. Il est vrai que nous ne connoissons aucun végétal qui ait le mouvement progressif; mais nous voyons plusieurs especes d'animaux, comme les huîtres, les gallinsectes, *&c.* auxquelles ce mouvement paroît avoir été refusé. Cette différence n'est donc pas générale & nécessaire.

Une différence plus essentielle pourroit se tirer de la faculté de *sentir*, qu'on ne peut guere refuser aux animaux, & dont il semble que les végétaux soient privés. Mais ce mot *sentir* renferme un si grand nombre d'idées, qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyse: car si par *sentir* nous entendons seulement faire une action de mouvement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, nous trouverons que la plante appellée *sensitive* est capable de cette espece de sentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *sentir* signifie *appercevoir* & comparer des perceptions, nous ne sommes pas sûrs que les animaux aient cette espece de sentiment; & si nous accordons quelque chose de semblable aux chiens, aux éléphans, *&c.* dont les actions semblent avoir les mêmes causes que les nôtres, nous le refuserons à une infinité d'especes d'animaux, & sur-tout à ceux qui nous paroissent être immobiles & sans action. Si on vouloit que les huîtres, par exemple, eussent du sentiment comme les chiens, mais à un degré fort inférieur, pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même sentiment dans un degré encore au-dessous? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'est pas générale; elle n'est pas même bien décidée. *Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de* sentir*, ou se mouvoir à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, ou appercevoir & comparer des perceptions? Il me semble que ce qui s'appelle en moi sentiment de plaisir, de douleur,* &c. *sentiment de mon existence,* &c. *n'est ni mouvement, ni perception & comparaison de perceptions. Il me semble qu'il en est du sentiment pris*

dans ce troisieme sens comme de la pensée, qu'on ne peut comparer à rien, parce qu'elle ne ressemble à rien, & qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de ce sentiment dans les animaux.

Une troisieme différence pourroit être dans la maniere de se nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs, saisissent les choses qui leur conviennent, vont chercher leur pâture, choisissent leurs alimens: les plantes au contraire paroissent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il semble que cette nourriture soit toujours la même; aucune diversité dans la maniere de se la procurer; aucun choix dans l'espece; l'humidité de la terre est leur seul aliment. Cependant si l'on fait attention à l'organisation & à l'action des racines & des feuilles, on reconnoîtra bientôt que ce sont là les organes extérieurs dont les végétaux se servent pour pomper la nourriture: on verra que les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrein pour aller chercher la bonne terre; que même ces racines se divisent, se multiplient, & vont jusqu'à changer de forme, pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir sur la maniere dont ils se nourrissent. *Cela peut être d'autant plus, que cet air de spontanéité qui nous frappe dans les animaux qui se meuvent, soit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occasions, & que nous ne voyons point dans les végétaux, est peut-être un préjugé, une illusion de nos sens trompés par la variété des mouvemens animaux; mouvemens qui seroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en seroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi, me demandera-t-on, ces mouvemens sont-ils si variés dans les animaux, & si uniformes dans les végétaux? c'est, ce me semble, parce que les végétaux ne sont mûs que par la résistance ou le choc; au lieu que les animaux ayant des yeux, des oreilles, & tous les organes de la sensation comme nous, & ces organes pouvant être affectés ensemble ou séparément, toute cette combinaison de résistance ou de choc, quand il n'y auroit que cela, & que l'animal seroit purement passif, doit l'agiter d'une infinité de diverses manieres; en sorte que nous ne pouvons plus remarquer d'uniformité dans son action. De-là il arrive que nous disons que la pierre tombe nécessairement, & que le chien appellé vient librement; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous casse un bras, & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe, quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien, c'est que toutes les tuiles tombent de même, & qu'un chien ne se meut pas deux fois dans sa vie précisément de la même maniere. Nous n'avons d'autre idée de la* nécessité, *que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.*

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence absolument essentielle & générale entre les animaux & les végétaux: mais que la nature descend par degrés & par nuances imperceptibles, d'un *animal* qui nous paroît le plus parfait, à celui qui l'est le moins, & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce sera, si l'on veut, le dernier des animaux, & la premiere des plantes.

Après avoir examiné les différences, si nous cherchons les ressemblances des animaux & des végétaux, nous en trouverons d'abord une qui est très-générale & très-essentielle; c'est la faculté commune à tous deux de se reproduire, faculté qui suppose plus d'analogie & de choses semblables que nous ne pouvons l'imaginer, & qui doit nous faire croire que, pour la nature, les animaux & les végétaux sont des êtres à peu près du même ordre.

Une seconde ressemblance peut se tirer du développement de leurs parties, propriété qui leur est commune; car les végétaux ont, aussi-bien que les animaux, la faculté de croître, & si la maniere dont ils se développent est différente, elle ne l'est pas totalement ni essentiellement, puisqu'il y a dans les animaux des parties très-considérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, *&c.* dont le développement est une vraie végétation, & que dans les premiers temps de la formation le fœtus végete plutôt qu'il ne vit.

Une troisieme ressemblance, c'est qu'il y a des animaux qui se reproduisent comme les plantes, & par les mêmes moyens: la

multiplication des pucerons, qui se fait sans accouplement, est semblable à celle des plantes par les graines; & celle des polypes, qui se fait en les coupant, ressemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc assurer avec plus de fondement encore, que les animaux & les végétaux sont des êtres du même ordre, & que la nature semble avoir passé des uns aux autres par des nuances insensibles; puisqu'ils ont entre eux des ressemblances essentielles & générales, & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puisse regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces; par exemple, par le nombre, par le lieu, par la grandeur, par la force, *&c.* nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des especes d'animaux est beaucoup plus grand que celui des especes de plantes; car dans le seul genre des insectes, il y a peut-être un plus grand nombre d'especes, dont la plupart échappent à nos yeux, qu'il n'y a d'especes de plantes visibles sur la surface de la terre. Les animaux même se ressemblent en général beaucoup moins que les plantes, & c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger; c'est-là ce qui a donné naissance aux méthodes de botanique, auxquelles on a par cette raison beaucoup plus travaillé qu'à celles de la zoologie, parce que les animaux ayant en effet entre eux des différences bien plus sensibles que n'en ont les plantes entr'elles, ils sont plus aisés à reconnoître & à distinguer, plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les especes d'animaux, & pour les distinguer les unes des autres; c'est qu'on doit regarder comme la même espece celle qui, au moyen de la copulation, se perpétue & conserve la similitude de cette espece; & comme des especes différentes celles qui, par les mêmes moyens, ne peuvent rien produire ensemble; de sorte qu'un renard sera une espece différente d'un chien, si en effet, par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux especes, il ne résulte rien; & quand même il résulteroit un *animal* mi-parti, une espece de mulet, comme ce mulet ne produiroit rien, cela suffiroit pour établir que le renard & le chien ne seroient pas de la même espece, puisque nous avons supposé que pour constituer une espece, il falloit une production continue, perpétuelle, invariable, semblable en un mot à celle des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des sexes, & qu'on ait établi des divisions de genres par les parties de la fécondation, comme cela n'est ni aussi certain, ni aussi apparent que dans les animaux, & que d'ailleurs la production des plantes se fait de plusieurs autres façons où les sexes n'ont aucune part, & où les parties de la fécondation ne sont pas néceſsaires; on n'a pu employer avec succès cette idée, & ce n'est que sur une analogie mal entendue, qu'on a prétendu que cette méthode sexuelle devoit nous faire distinguer toutes les especes différentes de plantes.

Le nombre des especes d'animaux est donc plus grand que celui des especes de plantes: mais il n'en est pas de même du nombre d'individus dans chaque espece: comme dans les plantes le nombre d'individus est beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand, l'espece des mouches est peut-être cent millions de fois plus nombreuse que celle de l'éléphant; de même, il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres, plus de chiendent que de chênes. Mais si l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes, espece à espece, on verra que chaque espece de plante est plus abondante que chaque espece d'*animal*. Par exemple, les quadrupedes ne produisent qu'un petit nombre de petits, & dans des intervalles assez considérables. Les arbres au contraire produisent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur espece.

M. de Buffon s'objecte lui-même que sa comparaison n'est pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graine que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la semence d'un *animal*; & que peut-être on trouveroit alors que les ani-

maux sont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que si l'on fait attention qu'il est possible en ramassant avec soin toutes les graines d'un arbre; par exemple, d'un orme, en les semant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une seule année, on avouera nécessairement que, quand on prendroit le même soin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit saillir en un an, les résultats seroient fort différens dans la production de l'*animal*, & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes; premiérement parce que dans les animaux nous ne la connoissons pas; & en second lieu, parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes séminaux, & que la graine n'est point un germe, mais une production aussi parfaite que l'est le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme à celui-ci, il ne manque plus qu'un grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuse multiplication de certaines especes d'insectes, comme celle des abeilles dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches : mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être est celui de la plus grande multiplication que nous connoissions dans les animaux, ne fait pas une preuve; car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cens ou deux mille mâles, & tout le reste ne sont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, sans sexe, & incapables de produire.

Il faut avouer que dans les insectes, les poissons, les coquillages, il y a des especes qui paroissent être extrêmement abondantes : les huîtres, les harengs, les puces, les hannetons, *&c.* sont peut-être en aussi grand nombre que les mousses & les autres plantes les plus communes : mais, à tout prendre, on remarquera aisément que la plus grande partie des especes d'animaux est moins abondante en individus que les especes de plantes; & de plus on observera qu'en comparant la multiplication des especes de plantes entr'elles, il n'y a pas des différences aussi grandes dans le nombre des individus, que dans les especes d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produisent qu'un très-petit nombre; au lieu que dans les plantes le nombre des productions est toujours fort grand dans toutes les especes.

Il paroît par tout ce qui précede, que les especes les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, sont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A mesure que les especes d'animaux nous paroissent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celles des quadrupedes & des oiseaux, de certains organes pour la perfection du sentiment, coûteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organisé, qui nous paroît si difficile à concevoir ? *Non, cela ne se peut croire. Pour satisfaire, s'il est possible, au phénomene proposé, il faut remonter jusqu'à l'ordre primitif des choses, & le supposer tel que la production des grands animaux eût été aussi abondante que celle des insectes. On voit au premier coup d'œil que cette espece monstrueuse eût bientôt englouti les autres, se fût dévorée elle-même, eût couvert seule la surface de la terre, & que bientôt il n'y eût eu sur le continent que des insectes, des oiseaux & des éléphans; & dans les eaux, que les baleines & les poissons qui, par leur petitesse, auroient échappé à la voracité des baleines; ordre de choses qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui existe. La providence semble donc ici avoir fait les choses pour le mieux.*

Mais passons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaison des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre est le seul lieu où les végétaux puissent subsister : le plus grand nombre s'éleve au-dessus de la surface du terrein, & y est attaché par des racines qui le pénetrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, sont entiérement couverts de terre : quelques autres, en petit nombre, croissent sous les eaux : mais tous ont besoin pour exister, d'être placés

placés à la ſurface de la terre. Les animaux au contraire ſont plus généralement répandus; les uns habitent la ſurface, les autres l'intérieur de la terre : ceux-ci vivent au fond des mers; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes; dans le corps de l'homme & des autres animaux; dans les liqueurs : on en trouve juſques dans les pierres, les dails. *Voyez* DAILS.

Par l'uſage du microſcope, on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles eſpeces d'animaux fort différentes entre elles. Il peut paroître ſingulier qu'à peine on ait pu reconnoître une ou deux eſpeces de plantes nouvelles par le ſecours de cet inſtrument. La petite mouſſe produite par la moiſiſſure eſt peut-être la ſeule plante microſcopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'eſt refuſée à produire de très-petites plantes; tandis qu'elle s'eſt livrée avec profuſion à faire naître des animalcules : mais on pourroit ſe tromper en adoptant cette opinion ſans examen; & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes ſe reſſemblant beaucoup plus que les animaux, il eſt plus difficile de les reconnoître & d'en diſtinguer les eſpeces; en ſorte que cette moiſiſſure, que nous ne prenons que pour une mouſſe infiniment petite, pourroit être une eſpece de bois ou de jardin qui ſeroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes, mais dont les différences échappent à nos yeux.

Il eſt vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes, elle paroîtra aſſez inégale; car il y a beaucoup plus loin de la groſſeur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microſcopiques, que du chêne le plus élevé à la mouſſe dont nous parlions tout-à-l'heure; & quoique la grandeur ne ſoit qu'un attribut purement relatif, il eſt cependant utile de conſidérer les termes extrêmes où la nature ſemble s'être bornée. Le grand paroît être aſſez égal dans les animaux & dans les plantes; une groſſe baleine & un gros arbre ſont d'un volume qui n'eſt pas fort inégal; tandis qu'en petit on a cru voir des animaux dont un millier réunis n'égaleroient pas en volume la petite plante de la moiſiſſure.

Au reſte, la différence la plus générale & la plus ſenſible entre les animaux & les végétaux eſt celle de la forme : celle des animaux, quoique variée à l'infini, ne reſſemble point à celle des plantes; & quoique les polypes, qui ſe reproduiſent comme les plantes, puiſſent être regardés comme faiſant la nuance entre les animaux & les végétaux, non-ſeulement par la façon de ſe reproduire, mais encore par la forme extérieure; on peut cependant dire que la figure de quelque *animal* que ce ſoit eſt aſſez différente de la forme extérieure d'une plante, pour qu'il ſoit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui reſſemblent à des plantes ou à des fleurs : mais jamais les plantes ne produiront rien de ſemblable à un *animal*; ces inſectes admirables qui produiſent & travaillent le corail, n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs, ſi, par un préjugé mal fondé, on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainſi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux, ne porteront jamais que ſur un petit nombre de ſujets qui font la nuance entre les deux, & plus on fera d'obſervations, plus on ſe convaincra qu'entre les animaux & les végétaux, le créateur n'a pas mis de terme fixe; que ces deux genres d'êtres organiſés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles; que la production de l'*animal* ne coûte pas plus, & peut-être moins à la nature, que celle du végétal; qu'en général la production des êtres organiſés ne lui coûte rien; & qu'enfin le vivant & l'animé, au lieu d'être un degré de métaphyſique des êtres, eſt une propriété de phyſique de la matiere.

Après nous être tirés, à l'aide de la profonde métaphyſique & des grandes idées de M. de Buffon, de la premiere partie d'un article très-important & très-difficile, nous allons paſſer à la ſeconde partie, que nous devons à M. d'Aubenton, ſon illuſtre collegue, dans l'ouvrage de l'*hiſtoire naturelle générale & particuliere*.

Les animaux, dit M. d'Aubenton, tiennent la premiere place dans la diviſion gé-

nérale de l'hiſtoire naturelle. On a diſtribué tous les objets que cette ſcience comprend, en trois claſſes que l'on appelle *regne:* le premier eſt le regne *animal ;* nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui ſont renfermés dans le ſecond regne ; & les minéraux en ayant encore moins, ſont dans le troiſieme. Dans pluſieurs ouvrages d'hiſtoire naturelle, on trouve cependant le regne minéral le premier, & le regne *animal* le dernier. Les auteurs ont cru devoir commencer par les objets les plus ſimples, qui ſont les minéraux, & s'élever enſuite comme par degrés en parcourant le regne végétal, pour arriver aux objets les plus compoſés, qui ſont les animaux.

Les anciens ont diviſé les animaux en deux claſſes; la premiere comprend ceux qui ont du ſang, & la ſeconde ceux qui n'ont point de ſang. Cette méthode étoit connue du temps d'Ariſtote, & peut-être long-temps avant ce grand philoſophe; & elle a été adoptée preſque généralement juſqu'à préſent. On objecte contre cette diviſion, que tous les animaux ont du ſang, puiſqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'eſſence du ſang ne conſiſte pas dans ſa couleur rouge, *&c.* ces objections ne prouvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du ſang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie; que le nom de ſang convienne, ou non, à la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il ſuffit que cette liqueur ne ſoit pas rouge, pour qu'elle ſoit différente du ſang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence eſt donc un moyen de les diſtinguer les uns des autres, & fait un caractere pour chacune de ces claſſes : mais il y a une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de ſang, ou au moins n'avoir point de ſang rouge, il s'en trouve qui ont du ſang, & du ſang bien rouge ; ce ſont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut : cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La premiere claſſe qui eſt celle des animaux qui ont du ſang, eſt ſous-diviſée en deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la reſpiration, & l'autre, ceux qui n'ont que des ouïes.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux ventricules, ou n'a qu'un ſeul ventricule ; ceux dont le cœur a deux ventricules, ſont vivipares, *voyez* VIVIPARE ; ou ovipares, *voyez* OVIPARE. Les vivipares ſont terreſtres ou aquatiques; les premiers ſont les quadrupedes vivipares. *Voyez* QUADRUPEDE. Les aquatiques ſont les poiſſons cétacées. *Voy.* POISSONS. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, ſont les oiſeaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, ſont les quadrupedes ovipares & les ſerpens. *V.* QUADRUPEDE, SERPENT.

Les animaux qui ont des ouïes, ſont tous les poiſſons, à l'exception des cétacées. *Voy.* POISSON.

On diſtingue les animaux qui n'ont point de ſang en grands & en petits.

Les grands ſont diviſés en trois ſortes: 1°. les animaux mous qui ont une ſubſtance molle à l'extérieur, & une autre ſubſtance dure à l'intérieur, comme le polype, la ſeiche, le calemar. *Voyez* POLYPE, SEICHE, CALEMAR. 2°. Les cruſtacées. *Voyez* CRUSTACÉES. 3°. Les teſtacées. *Voy.* TESTACÉES.

Les petits animaux qui n'ont point de ſang, ſont les inſectes. *Voyez* INSECTE. *Ray. Sinop. anim. quad.*

On a fait d'autres diſtributions des animaux qui ſont moins compliquées ; on les a diviſés en quadrupedes, oiſeaux, poiſſons, & inſectes. Les ſerpens ſont compris avec les quadrupedes, parce qu'on a cru qu'ils n'étoient pas fort différens des léſards, quoiqu'ils n'euſſent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, eſt qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a auſſi diviſé les animaux en terreſtres, aquatiques, & amphibies : mais on s'eſt récrié contre cette diſtribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des claſſes différentes, & qu'il ſe trouve des vivipares & des ovipares dans une même claſſe, les inſectes terreſtres étant dans une claſſe, & les inſectes d'eau dans une autre, *&c.*

On peut s'assurer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux regles établies par ces méthodes: mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui soit parfaitement conforme à la nature; ainsi il n'est question que de choisir celles qui sont le moins défectueuses, parce qu'elles le sont toutes plus ou moins. *Voyez* MÉTHODE.

Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la vie, & sont doués de sentiment: par cette définition M. Linnæus les distingue des végétaux qui croissent & vivent sans avoir de sentiment; & des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment. Le même auteur divise les animaux en six classes: la premiere comprend les quadrupedes; la seconde, les oiseaux; la troisieme, les amphibies; la quatrieme, les poissons; la cinquieme, les insectes; & la sixieme, les vers. *Syst. nat. Voyez* QUADRUPEDE, OISEAU, AMPHIBIE, INSECTE, VER. *(I)*

§ ANIMAL, *(Ordre encyclopéd. &c.)* Les choses les plus simples en apparence sont souvent les plus difficiles. Rien n'est plus commun que les animaux, on en connoît un nombre prodigieux; il paroît très-aisé d'abstraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les sépare des plantes, en un mot de définir ce que c'est qu'un *animal*.

On a cru, & assez généralement d'après Aristote, que l'*animal* est un être sentant; l'irritabilité a été substituée au sentiment par d'autres physiologistes. Un grand homme distinguoit l'*animal* de la plante, parce que ses racines sont au dedans de lui-même.

Nous serions assez portés à regarder le sentiment comme le caractere essentiel de l'*animal*; mais il faudroit avoir un caractere sensible du sentiment lui-même.

L'homme, qui considere un être, & qui cherche à se décider, s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, se décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être; car le sentiment lui-même ne peut donner au dehors d'autre signe qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* se meut; car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faisons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* est irritable, & que, touché avec une force proportionnée à sa sensibilité, il se contracte, & donne quelque marque de sentiment en tâchant de se soustraire à ce qui cause sa sensation. Peut-être y a-t-il des exceptions; car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinsectes, même pendant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naissent dans des matieres corrompues, passent un temps considérable sans donner une marque de vie; mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne sommes pas.

Il y a des plantes, & en assez grand nombre, qui touchées, se contractent & se meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuses plantes sensitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique septentrionale, qui se ferme quand une mouche la touche, & qui l'écrase & la poignarde par ses piquans. Un nombre très-considérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le siége est dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles se redressent, rompent leurs petits réservoirs de poussiere, & la répandent. Ce mouvement est très-vigoureux dans plusieurs plantes à pétales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans plusieurs especes de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoît dans un grand nombre de fleurs de la classe des artichauts.

L'*animal*, nous dira-t-on, se meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* simples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle se contracte; c'est le seul signe de vie qu'elle puisse donner: mais plusieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, se secouent, & font voler une poussiere fécondante, & cette décharge se répete plusieurs fois sous les yeux de l'observateur. Les particules spermatiques du prêle sautent avec vigueur; quatre piés qu'elles ont, se courbent & s'élevent, & dansent sur le verre. Les sphæriæ ont des filets renfermés dans une coque; cette coque tombe, les filets

s'épanouiſſent, ſe déploient; enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des eſpeces de conferva qu'un mouvement oſcillatoire agite. Le carpobole jette une eſpece de petite bombe qui décrit ſa parabole. En un mot il y a pluſieurs plantes qui produiſent des mouvemens vifs & & réitérés, ſans qu'il y paroiſſe une cauſe irritante.

Pour la nourriture cette loi ne regarde que les grands *animaux*. Il eſt vrai que l'inteſtin eſt une partie beaucoup plus eſſentielle que le cœur même; il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop ſimples pour en avoir; on ne couvient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, eſt bien certainement dépourvue d'inteſtins, & ne peut être nourrie que par ſa ſurface, ſemblable en tout aux végétaux.

Pour diſtinguer donc l'*animal* de la plante, il ne ſuffit pas d'une obſervation ni d'un coup d'œil; il faut ſuivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes ſont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une ſeule direction, qu'ils durent moins, & que le repos eſt l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement eſt preſque toujours auſſi conſtant que la vie; leurs organes moteurs ne s'épuiſent pas, les contractions & les oſcillations des *animaux* les plus ſimples ſe renouvellent très-fréquemment. Si le gallinſecte eſt immobile, ce n'eſt que dans le dernier période de ſa vie; il a été jeune, & il a changé de place avant de ſe fixer; il a ſucé la plante qu'il habite, il a joui du plaiſir, & s'eſt accouplé. Si quelques anguilles microſcopiques, ou ſi les *animaux* à roue paſſent un temps conſidérable ſans mouvement, c'eſt qu'ils ſe trouvent hors de leur élément, & que l'eau néceſſaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus ſimples; car pour les *animaux* des infuſions, pour les vers ſpermatiques eux-mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vîte, ils ralentiſſent leur courſe, ils prennent une direction nouvelle, & même oppoſée; ils évitent la rencontre de leurs ſemblables. Pluſieurs d'entre les plus ſimples de ces animalcules, ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque eſpece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui eſt leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux claſſes ſont difficiles à ſaiſir; mais l'obſervation attentive ſaura diſtinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un certain degré de pourriture, acquéroit du mouvement & paſſoit dans le regne animal; que cette même matiere ralentie ou abaiſſée, redeſcendoit dans la claſſe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoſes.

L'hypotheſe dont nous parlons, eſt fondée ſur des faits que de très-bons obſervateurs conteſtent. Des globules, qui ſortent des végétaux diſſous par la pourriture, ne ſont, ſelon M. Ellis, hiſtorien de tant de polypes, que des fruits d'une mucor, que des *animaux* microſcopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau; mais rien n'empêche que dans ces infuſions il n'y ait en même temps une végétation & une production d'*animaux* microſcopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Les animalcules ſont de la claſſe ſimple des protées, des volvox de différentes eſpeces, des polypes. Ces deux productions peuvent ſe rencontrer enſemble, parce qu'elles naiſſent des mêmes cauſes. Un certain degré de putridité eſt favorable & au champignon qui végete ſur la matiere putride, & à la mouche qui ſe repaît du champignon.

Nous ne ſaurions regarder comme des plantes, des petits êtres qui nagent, qui ſe rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres auſſi ſimples, nous ne ſaurions imaginer des ſignes plus expreſſifs de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, ſ. m. ANIMAUX, au pl. (*terme de blaſon.*) on comprend ſous ce mot, non-ſeulement les quadrupedes, mais même les

volatiles, les poissons & les reptiles; on en voit de toutes les especes dans les armoiries; ils ont chacun leur position & des termes qui leur sont propres.

Le *lion* est toujours de profil ne montrant qu'un œil, le bout de sa queue tourné vers le dos; son attitude est d'être rampant, on ne l'exprime point parce que c'est sa position naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors, on le nomme *lion léopardé*.

Le *léopard* est souvent passant, & a la tête de front, de sorte qu'il montre les deux yeux en telle attitude qu'il soit, ce qui le distingue du *lion*; quand il est rampant, on le nomme *léopard lionné*.

Le *taureau* rampant est dit *furieux*.

Le *bœuf* & la *vache* sont ordinairement représentés passans.

Le *mouton* & la *brebis* passans ou paissans.

Le *cheval* qui se promene sans harnois, est dit *guai*; s'il est levé, *cabré*; lorsqu'il a tous ses harnois, on dit qu'il est *bardé*, *houssé* & *caparaçonné*.

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* sauvages levés, sont dits *saillans*.

Le *chat* levé est dit *effarouché*, mais lorsqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hérissonné*.

Le *loup* levé ou rampant, est nommé *ravissant*.

Voyez l'*aigle*, les autres oiseaux, le *dauphin* & les poissons. Tous ces *animaux* & autres se trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier, en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal*, vient du latin *anima* qui a vie, qui est animé. (*G. D. L. T.*)

ANIMALCULE, *animaculum*, petit animal. On désigne le plus souvent par ce mot, des animaux si petits, qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microscope. Depuis l'invention de cet instrument, on a apperçu de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoissance; on a vu des corps mouvans dans plusieurs liqueurs différentes, & principalement dans les semences des animaux, & dans les infusions des grains & des plantes. Hartsoeker & Leuwenhoeck ont été les premiers auteurs de ces découvertes; & ils ont assuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux: quantité d'autres observateurs ont suivi les mêmes recherches, & ont trouvé de nouveaux corps mouvans. Tous ont cru que c'étoit de vrais animaux: de-là sont venus différens systêmes sur la génération, les vers spermatiques des mâles, les œufs des femelles, *&c.* Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé; il a prouvé par des expériences incontestables, dans *le second volume de l'hist. nat. génér. & part. avec la descript. du cabinet du roi*, que les corps mouvans que l'on découvre avec le microscope dans la semence des mâles, ne sont pas de vrais animaux, mais seulement des molécules organiques, vivantes, & propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la semence des femelles comme dans celle des mâles; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes, comme dans la semence des animaux, sont aussi des molécules organiques des végétaux. *Voyez* PARTIES ORGANIQUES, GÉNÉRATION, SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham, de la société royale de Londres, ses découvertes sur la semence des animaux, & sur les infusions des germes des plantes, avant la publication des premiers volumes de l'*Hist. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même, comme M. Needham, des premieres expériences qui furent faites au jardin du roi par M. de Buffon, avec un microscope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vu les premieres expériences sur les infusions des germes des plantes, que M. Needham conçut le dessein de suivre ces expériences sur les végétaux: il communiqua ce projet en ma présence à M. de Buffon, comme à l'auteur de la découverte dont il alloit suivre les détails. M. Needham fit en conséquence quantité d'observations, & il s'est beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déja vu paroître un ouvrage de M. Needham sur cette matiere, *Nouv. Obs.*

microscopiques, 1750; & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les obſervations qu'il a faites ſur ce ſujet; M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-ſatisfait.

On a vu quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans ſur différentes matieres; par exemple, on a apperçu ſur de petits grains de ſable paſſés au tamis, un *animalcule* qui a un grand nombre de piés, & le dos blanc & couvert d'écailles. On a trouvé de petits animaux reſſemblans à des tortues dans la liqueur des puſtules de la galle. *Voyez* GALLE. On a vu dans l'eau commune expoſée pendant quelque temps à l'air, quantité de petits corps mouvans de différentes groſſeurs & de différentes figures, dont la plupart ſont ronds ou ovales. Leuwenhoeck eſtime que mille millions des corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune, ne ſont pas ſi gros qu'un grain de ſable ordinaire. *Voyez* SEMENCE, MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. *(I)*

ANIMALISTES, ſ. m. pl. ſecte de phyſiciens qui enſeignent que les embryons ſont non-ſeulement tout formés, mais déja très-vivans dans la ſemence du pere, qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui eſt deſtiné à être vivifié.

Cette opinion doit ſa naiſſance à Hartſoeker Hollandois, dont les yeux jeunes encore apperçurent, à l'aide du microſcope, cette prétendue graine d'animaux dans la ſemence des mâles ſeulement de toutes les eſpeces.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment, ſi le fœtus n'eſt autre choſe que le ver qu'on voit nager dans la ſemence du mâle, il peut ſe faire que ce fœtus reſſemble quelquefois à la femelle: la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature; la façon dont on veut qu'ils ſoient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini; leur figure, leur prétendu ouvrage; tout eſt contre eux; & s'il ſe trouve des animaux dans la ſemence, ils y ſont comme quantité d'autres que le microſcope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microſcope un nombre prodigieux d'animaux ſinguliers dans les infuſions de foin, de paille, de blé, de ſéné, de poivre, de ſauge, de melon, de fenouil, de framboiſe, de thé, d'anémone royale.

M. de Malezieu a vu au microſcope des animaux vingt-ſept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoeck dit qu'il en a trouvé dans un chabot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une diſſertation qui parut en 1703, que tout ſoit plein de vers imperceptibles à la ſimple vue, & d'œufs de vers, mais qui n'éclosent point partout. *(L)*

* Il peut y avoir ſans doute des animaux dans les liqueurs; mais ce qu'on prend pour des animaux en eſt-il toujours? *Voyez* ANIMALCULE.

ANIMALITÉ, ſ. f. (*Hiſt. nat. Zoologie.*) l'*animalité* eſt ce qui conſtitue l'animal; mais qu'eſt-ce qui conſtitue l'animal? quel eſt le caractere diſtinctif de l'*animalité?* Recherche importante dans le ſyſtême des êtres naturels; queſtion plus difficile à réſoudre, que ne penſent les phyſiciens qui, ſe formant une idée de l'animal, d'après des idées particulieres, priſes de quelques individus, prennent pour le caractere eſſentiel de l'*animalité*, ce qui n'en eſt qu'une variation.

La forme, la maniere de ſe nourrir, de croître, de multiplier, la faculté loco-motive, le ſentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere diſtinctif de l'*animalité*. Mais on prouve d'une maniere ſenſible, que tout cela eſt inſuffiſant, pour le but que l'on ſe propoſe; & cette recherche nous mene à une impoſſibilité manifeſte d'exclure raiſonnablement aucun être naturel de la claſſe des animaux. Ainſi le philoſophe qui étudie la nature ſent ſes idées s'agrandir à meſure qu'il contemple plus attentivement ſa marche, & la gradation de ſes productions, & bientôt il ne voit plus qu'un ſeul ſyſtême immenſe, où il croyoit appercevoir d'abord pluſieurs petits ſyſtêmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere aſ-

fectée à l'animal; il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité*. C'est ce qu'indique la variété infinie des formes animales; suivez la métamorphose du prototype depuis l'huître jusqu'à la baleine, depuis le polype jusqu'à l'éléphant, jusqu'à l'homme. Non seulement la nature peut animaliser la matiere, sous telle forme qu'il lui plaît, sans exception, mais elle peut encore faire passer un même individu par plusieurs formes successives qui paroissent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la seconde est engendrée par la premiere, comme elle engendre la troisieme. C'est le phénomene que nous offre la métamorphose des insectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, est la transformation des poissons en grenouilles. On voit un petit poisson, espece de têtard, pousser successivement des pattes, perdre sa queue, & changer sa forme de poisson en celle d'une grenouille. Ce changement est sur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon est un petit poisson d'une figure si déterminée, qu'on ne soupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un passage à une autre forme: c'est un corps ramassé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés jusques vers la tête (*fig. 9.*); du reste aucune apparence de pattes, qui puisse indiquer que ce soit une grenouille déguisée. Bientôt l'embryon prend des piés, la queue disparoît, & le poisson est une grenouille parfaite (*fig. 14.*). Ce n'est pas là la fin de cette scene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique se changent derechef en poissons. Dès qu'elles sont parvenues à leur grosseur, il leur pousse une queue au bas de l'épine du dos, & à mesure qu'elle croît, leurs pattes s'effacent, la tête change de forme; & le naturaliste, témoin de ce phénomene, voyant un poisson parfait, garni de nageoires, est forcé de convenir que l'*animalité* est indépendante des formes. *Voyez l'art.* GRENOUILLE.

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, sont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume de mer, une tige branchue, une gousse assez semblable à celle qui contient la graine des pavots, portée sur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, sont des êtres dont l'*animalité* est constatée, & qui pourtant s'éloignent assez des formes animales ordinaires, pour qu'il soit aisé de les confondre avec les formes végétales. Le polype à bouquet ressemble plus à une fleur qu'à toute autre chose. Aussi Marsighi a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une méprise qui portoit uniquement sur l'apparence extérieure; & Trembley a douté quelque temps de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que l'*animalité* se cache souvent sous les formes qui semblent lui convenir le moins, lorsqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires; mais que dans le vrai, toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune; en un mot, que toutes les formes naturelles sont animales, & qu'il n'est pas possible d'admettre la différence des formes pour un distinctif suffisant entre les animaux & les végétaux. *Voyez* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE, PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE *à tige déliée & au corps oval*, MOUCHE VÉGÉTALE, & *l'art.* POLYPES.

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous passons à celui des formes animales intérieures, c'est-à-dire, de la structure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organisation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organisation exclue de l'*animalité*. Combien la structure organique d'une bulbe polypeuse, de la gallinsecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organisation des autres animaux que nous connoissons? Il y a certainement plus de distance à cet égard de l'huître à l'homme, que du polype à une mousse. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux; ces organes ne sont donc pas essentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de semblable ni d'analogue: l'*animalité* n'est donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut se passer des uns & des autres. La nature peut donc anima-

liser la matiere sur un plan tout différent de ce que nous en savons ou pouvons imaginer, le cœur & le sang que ce double muscle distribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle allongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, sont des appartenances propres de certaines especes animales, mais ils ne constituent point l'*animalité*; aussi en descendant l'échelle universelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en sont pas moins des animaux. Le polype est un animal dont la structute organique ne ressemble en rien à celle des autres animaux; il peut de même y avoir un autre animal dont la structure ne ressemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels; & cette variation de machines animales, peut être portée jusqu'à une progression à laquelle il ne nous est pas permis d'assigner des bornes.

La nutrition des animaux se fait de tant de manieres avec tant & si peu d'organes, avec des organes si dissemblables, qu'elle n'offre rien d'assez constant, ni d'assez uniforme, pour en tirer un caractere distinctif. L'homme commence à se nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal se nourrisse, que ce soit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des suçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores distribués sur toute sa surface extérieure, cela est fort indifférent à son *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins composés, qui sont au-dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les disposer à l'assimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, selon la qualité des alimens, & l'organisation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digestifs ne constitue point l'*an malité*, & il peut y avoir une économie animale si simple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaisseaux chimiques & les menstrues nécessaires à une *animalité* plus composée. On peut donc dire que toutes les manieres de se nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroissement, il est le même dans tous les êtres: ils passent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficult au sujet de la génération; mais c'est uniquement pour le peuple & non pour le philosophe: pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les fossiles s'accoupler, & non pour le philosophe qui sait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermisseaux multiplier sans copulation, même sans aucune communication des deux sexes, des insectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir sur un tronc animal, le polype jeter des graines, & pousser des rejetons; qui a reconnu le sexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur semence sur les fleurons femelles, c'est-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux; pour le philosophe qui, ayant étudié la nature des fossiles, leur organisation semblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme constante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinssent de semence, d'un germe où de tels êtres organiques fussent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jetoient leur graine ou semence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences sexuelles, ainsi qu'il y a plusieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vu croître & se nourrir comme les autres animaux. Ces observations ne laissent plus aucun lieu de douter que la génération ne soit à peu près uniforme dans tous les êtres; & la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de se reproduire, à quelque point qu'elle soit portée, peut au plus varier l'*animalité*: mais elle l'étendra, au lieu de la

la reſtreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive eſt un ſecours accidentel donné à quelques êtres, pour ſatisfaire leurs beſoins, ſur-tout le beſoin de ſe nourrir, & que par conſéquent ils ont reçu ſelon la meſure & l'exigence de leurs beſoins. Ceux à qui elle n'eſt pas néceſſaire, en ſont privés, ſans changer pour cela de nature. Car, comme un animal qui dort, & qui pendant que le ſommeil enchaîne ſes piés, ne ceſſe pas d'être animal, quoique privé de la faculté de ſe mouvoir, pour tout le temps de ſon ſommeil; de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité* que l'état de mouvement, ou la négation du repos.

Il n'eſt pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la claſſe des animaux. Les uns & les autres ſont des êtres organiques, doués de la triple faculté de ſe nourrir, de croître & d'engendrer, propriétés qui ſeules conſtituent l'*animalité*, & qu'un œil philoſophe apperçoit aiſément dans tous les êtres. Les plantes ſont des animaux ſédentaires ou enracinés, deſtinés par la nature à paſſer leur vie ſur le point de la ſurface du globe où elles naiſſent. Nous avons une infinité de ſavans ouvrages ſur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroiſſement, leur génération, leur reſpiration, leur tranſpiration, leur état de veille, leur ſommeil, leurs maladies, leurs productions monſtrueuſes, & tous ces ouvrages conſtatent l'*animalité* des plantes. Celle des foſſiles n'eſt pas auſſi ſenſible, parce qu'ils ſont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de rapport avec les nôtres. A une ſi grande diſtance, nous ſommes moins en état de ſaiſir les traits d'une *animalité* ſi différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne ſont pas la meſure des forces de la nature, il y a de la vie & de l'activité, au-delà de la portée de nos ſens. Nous ſavons que les pierres & les métaux ſe nourriſſent, croiſſent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoiſſons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *Voyez* le livre intitulé *DE LA NATURE*, *tom. IV*, *Traité de l'animalité*, & *l'art.* REGNE (*Hiſt. nat.*) *dans ce dictionnaire.*

ANIMATION, (*Méd. lég.*) On déſigne par cette expreſſion, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le ſein de la mere. Il importeroit peu au progrès des connoiſſances utiles & poſitives d'entrer dans une diſcuſſion auſſi vaine & auſſi obſcure : il nous ſuffit que le fœtus formé dans le ſein de ſa mere, ſoit capable de nutrition & d'accroiſſement dans tous les temps lorſqu'il eſt ſain, bien formé, & la mere bien conſtituée. Mais la ſociété & la religion impoſent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux ſalutaires du baptême, & la dignité du ſacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi ſur une maſſe qu'on ſuppoſeroit informe & purement matérielle.

Cette conſidération a paru ſuffire aux écrivains, pour autoriſer une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours penſé dans l'égliſe que les ames raiſonnables n'exiſtoient point avant la création des corps; il eſt indubitable (dit M. Cangiamila) que l'ame eſt créée pour chaque corps pendant qu'il eſt encore dans le ſein de ſa mere. Mais dans quel temps précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raiſonnable n'exiſtoit point avant la naiſſance, c'étoit l'opinion de Platon & d'Aſclépiade, de Protagoras & de pluſieurs ſtoïciens : l'enfant, diſoient-ils, reçoit l'ame par infuſion au moment de ſa naiſſance & lorſqu'il commence à reſpirer.

Ariſtote a fixé l'*animation* au quarantieme jour pour les garçons; le vulgaire la fixe au quatre-vingt-dixieme pour les filles. St. Auguſtin, & tous les théologiens, d'après St. Thomas, ont adopté le ſentiment d'Ariſtote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école juſqu'en 1640. Il eſt certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception, Ariſtote ne l'ignoroit pas; mais il diſtinguoit la vie végétative & la raiſonnable, qui ſelon lui, ſe ſuccédoient; en ſorte que le fœtus devoit d'abord être conſidéré comme plante, & enſuite comme animal avant de paſſer à la condition d'homme. Toutes les univerſités, excepté

celle de Coïmbre (ajoute le même M. Cangiamila) ont rejeté l'opinion d'Ariftote fur cette fucceffion d'ames.

Plufieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres font formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. St. Bafile ne vouloit pas qu'on admît de diftinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il penfoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a pouffé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures; les obfervations de Leuvenhoeck & d'Hartfoëcker fur les animalcules fpermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation*. Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes fes prérogatives, à celui des animalcules qui a le bonheur de s'infinuer dans les ovaires & de féconder un œuf; il fuppofe même dans les animaux une diverfité de fexe, & en déduit la poffibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles: il ofe citer férieufement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille; fon accouchement fut laborieux. Cette petite fille huit jours après fa naiffance, jeta tout à coup de hauts cris, & parut agitée de convulfions extraordinaires: on la débarraffe de fes langes, mais quelle fut la furprife des fpectateurs! Ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde, elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva auffi l'arriere-faix, &c. on la baptifa & le lendemain elle mourut avec fa petite mere. (*Bartholin, Deufing.*) C'eft ici fans doute qu'on eft effrayé du honteux délire qu'enfante l'abfurde crédulité des prétendus phyficiens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bâcon fur les bornes de votre carriere! *Homo naturæ minifter & interpres, tantùm facit & intelligit, quantùm de ordine naturæ opere vel mente obfervaverit, nec ampliùs fcit aut poteft.* Il eft utile de préfenter quelquefois de pareils exemples; il font fentir l'extrême befoin de cette philofophie qui fait apprécier. Bartholin & Deufingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce fervile troupeau de compilateurs qui jure fur les autorités.

Les profondes ténebres qui enveloppent encore le myftere de la génération, ne permettent pas d'affurer s'il exifte quelque chofe de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception: eft-ce par le mêlange des deux femences? Eft-ce par la fécondation d'un œuf préexiftant & organifé? Eft-ce par des formes ou fubftances plaftiques? Eft-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puiffance, que s'opere la génération du nouvel être après le coït? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déja vivantes? Toutes ces fuppofitions, toutes ces poffibilités fe lient à la queftion de l'*animation*. On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour fi petit qu'il foit, eft la même force qui doit le mouvoir dans tous les temps. On eft comme forcé d'admettre l'exiftence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon foit végétative ou penfante: on fait qu'avec le temps & le fecours des développemens des parties, cette maffe organique prefque brute, deviendra, fi rien ne s'y oppofe d'ailleurs, un être raifonnable & doué d'intelligence. On eft donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorfque, par des moyens violens & médités, on met obftacle aux développemens d'un germe. On eft criminel envers la religion, lorfqu'on la fruftre de l'efpoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que fur une maffe informe; & le degré de l'attentat femble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *V.* AVORTEMENT, (*Méd. lég.*)

La difformité du germe, fon organifation peu avancée, n'excufe point le crime en fon entier. *V.* MONSTRES, ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX, (*Méd. lég.*)

On voit, par ce détail, qu'à parler religieufement, on ne peut fe difpenfer de condamner la coutume de jeter dans les ordures la petite maffe abortive, quelque peu avancé que foit le terme de la fauffe

couche ; ſouvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laiſſe périr ſans baptême. (*Art. de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine.*)

* ANIMÉ (*gomme*) d'Orient & d'Ethiopie ; (*Hiſt. nat. mat. méd.*) c'eſt une réſine tranſparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blancs, tantôt rouſſâtres ou bruns, & ſemblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il eſt rare d'en trouver dans les boutiques : on lui ſubſtitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la réſine de Courbaril, eſt blanche, tire une peu ſur la couleur de l'encens ; eſt tranſparente, plus huileuſe que la réſine copal, moins luiſante que l'orientale, d'une odeur ſuave : elle vient de la nouvelle Eſpagne, du Breſil, & des iſles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetaiba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que ſon bois eſt propre à toutes ſortes d'ouvrages. Il eſt dur, ſolide, rougeâtre, d'une écorce épaiſſe, raboteuſe, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous côtés au loin & au large, elles ſont partagées en pluſieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort ſemblables à celles du laurier, mais plus ſolides, plates, au nombre de ſix, attachées deux à deux à chaque queue, de ſorte qu'elle repréſente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles ſont pointues à leur ſommet, arrondies à leur baſe, & un peu courbées du côté qu'elles ſe regardent : elles ſont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé ; luiſantes & percées d'une infinité de petits trous comme le mille-pertuis, ou plutôt tranſparentes, quand on les regarde à la lumiere. Les fleurs ſont au ſommet des petites branches, en papillon, tirant ſur le pourpre, ramaſſées en pyramide ; leur piſtil ſe change en un fruit ou gouſſe longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuſe aux deux bouts, un peu applatie ſur les côtés, & marquée de deux côtes rondes ſur le dos. Cette gouſſe ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reſte entiere ; elle eſt compoſée d'une écorce épaiſſe, dure comme la châtaigne & de même couleur, de ſorte qu'elle paroît verniſſée, quoiqu'elle ſoit un peu raboteuſe. Sa cavité intérieure eſt remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parſemées de farine jaunâtre, ſeche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres ſont compriſes quatre ou cinq graines ſemblables aux oſſelets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles ſont compoſées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun-clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre eſt commun aux iſles de l'Amérique ; les negres recueillent avec ſoin ſon fruit en mai & en juin : ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite ſous le nom d'*animé*, mais que les Braſiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (*Médecine.*) doit être blanche, ſeche, friable, de bonne odeur, & ſe conſumer facilement quand on la jette ſur les charbons allumés ; elle contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel.

Elle eſt propre pour diſcuter, pour amollir, pour réſoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau ; on en applique deſſus la tête, & on en parfume les bonnets : on s'en ſert auſſi dans les plaies pour déterger & cicatriſer.

Elle eſt bonne dans les affections froides, douloureuſes, rhumatiſmales, œdémateuſes de la tête, des nerfs, & des articulations ; la paralyſie, les contractions, les relâchemens, les contuſions : elle entre dans les emplâtres & les cérats qui ſervent dans ces maladies. (*N*)

ANIMÉ, adj. *en phyſique & en méchanique ;* on dit qu'un corps eſt *animé* par une force accélératrice, lorſqu'il eſt pouſſé par cette force, & qu'en vertu de cette impulſion il ſe meut ou tend à ſe mouvoir. *Voyez* ACCÉLÉRATRICE, ACTION. (*O*)

ANIMÉ, (*en terme de blaſon.*) ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui montre un deſir de combattre. On le dit même de ſa tête ſeule, & c'eſt lorſque l'œil eſt de différent émail. Il porte d'or au cheval de ſable, *animé* de gueules. (+)

AMIMELLES, (*Cuiſine.*) on appelle ainſi les teſticules du bélier qui ſont un mets très-nourriſſant & très-fortifiant. On les ſert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre

ou huit; on en ôte la peau : on met deſſus un peu de ſel pilé & de farine : on les fait frire juſqu'à ce qu'elles ſoient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de bierre ou de vin, dans laquelle on met un demi-verre d'huile avec du ſel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & enſuite on les remet frire, on les garnit de perſil frit pour ſervir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, perſil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les ſert garnies de perſil frit. (+)

ANIMER *un cheval*, (*Manége.*) c'eſt le réveiller quand il ralentit ſes mouvemens au manége, au moyen du bruit de la langue ou du ſifflement de la gaule. (*V*)

ANIMOVISTES, ſ. m. pl. branche des Oviſtes; ce ſont des animaliſtes réformés, qui, forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf eſt un appartement où vient en paſſant du néant à l'être, loger un animal ſpermatique ſans aucune ſuite, s'il eſt femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il eſt mâle, toute ſa poſtérité. Leuwenhoeck eſt l'auteur de cette réforme. *Voyez* ANIMALCULE, ŒUF. (*L*)

* ANINGA-IBA, (*Hiſt. nat. bot.*) arbre du Breſil qui croît dans l'eau, s'éleve à la hauteur de cinq ou ſix piés, ne pouſſe qu'une ſeule tige fort caſſante, diviſée par nœuds & cendrée comme celle du coudrier, & porte à ſon extrémité des feuilles larges, épaiſſes, liſſes, à peu près ſemblables à celle du nénuphar ou de la ſagittale, & traverſées d'une côte ſaillante d'où partent des fibres tranſverſales; chaque feuille eſt ſoutenue par un pédicule plein de ſuc & d'environ un pié de long. D'entre les aiſſelles des feuilles ſort une fleur grande, concave, compoſée d'une ſeule feuille d'un jaune pâle, avec un piſtil jaune dans le milieu, à laquelle ſuccede un chaton qui ſe change en un fruit de la figure & de la groſſeur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert en mûriſſant une ſaveur farineuſe. On s'en nourrit dans les temps fâcheux : mais l'excès en eſt dangereux, cette pulpe étant preſqu'auſſi froide & auſſi venteuſe que le champignon de la mauvaiſe eſpece; elle peut ſuffoquer. On emploie le bois à pluſieurs uſages; comme il eſt léger & compacte, les negres en font des bateaux à trois planches aſſemblées.

L'autre eſpece d'*aninga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente; mais ſa tige a pluſieurs branches, épaiſſes, liſſes, rougeâtres, & ſemblables à celle du platane; il en ſort des feuilles grandes, oblongues, & parſemées de nervures. Elle ne pouſſe qu'une ſeule fleur blanche, qui ſe change en un fruit ſingulier, d'abord verd, puis cendré, jaune, enſuite oblong, épais, compacte, & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux eſpeces ont la racine bulbeuſe; on en tire une huile par expreſſion, qu'on ſubſtitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine : & la décoction employée en fomentation appaiſe les douleurs de la goutte, récente ou invétérée. *Hiſt. plant.* Ray.

* ANINGA-PERI, plante de la nature des précédentes, qui croît dans les bois & porte une fleur blanche, à laquelle ſuccedent de petites grappes ſemblables aux baies de ſureau, mais noirâtres. Ses feuilles ſont cotoneuſes, ovales, d'un verd ſale, agréables à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, & parſemées de nervures épaiſſes.

On dit que broyées ou pulvériſées, on peut les employer avec ſuccès contre les ulceres récens ou invétérés. *Ray*.

ANIO, (*Géogr.*) petite riviere connue aujourd'hui ſous le nom de *Teveron*, a ſa ſource au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abruzze; d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle ſe précipite avec bruit dans le Tibre à la Caſcata, à une diſtance preſqu'égale de Rome & de Caſtes-Giubileo; on prétend qu'elle tiroit ſon nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de déſeſpoir de n'avoir pu retrouver ſa fille qu'un raviſſeur lui avoit enlevée. (*T-N.*)

* ANJOU, (*Géog.*) province & duché de France, borné au ſeptentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au

midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine. Nous parlerons de ses carrieres à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchisseries de cire & de toile, affineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries; étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisieres sont principalement aux environs d'Angers. *Voy.* ARDOISE. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Courson, de Saint-Georges, *&c.* Les forges, fourneaux, fonderies, *&c.* sont à Château-la-Caillere & à Paonné : les verreries à Chenu : les raffineries de sucre à Angers & Saumur : le salpêtre dans cette derniere ville, de même que les blanchisseries; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles sont de laine sur soie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres serges, des droguets & des étamines à Lude; des croisés à Château-Gontier; des serges tremieres & des droguets à la Fleche, Etauge, Doue, *&c.* les toiles particuliérement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet : les unes viennent à Saint-Malo & passent chez l'étranger : les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Les toiles appellées *platilles* se font à Cholet.

* ANJOUAN *ou* AMIVAN, *Voyez* AMJUAM.

*ANIRAN, s. m. c'est, selon la superstition des mages, l'ange ou le génie qui préside aux noces & à tous les troisiemes jours des mois, qui portent son nom & lui sont consacrés. La fête de l'*aniran* se célébroit autrefois avec pompe, mais le mahométisme l'a abolie : il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *parsis*, qui sanctifient ce jour secrétement & dans quelques endroits seulement.

ANIS, *anisum*, (*Hist. nat. bot.*) plante qui doit être rapportée au genre du persil. *Voyez* PERSIL. (*I*)

* Sa racine est menue, annuelle, fibrée, blanche: ses feuilles inférieures sont arrondies, d'un verd gai, longues d'un pouce & plus, partagées en trois, crénelées, lisses; celles qui sont plus haut sont très-découpées : sa tige est branchue, cannelée, & creuse : ses fleurs sont petites, blanches, en rose, disposées en parasol, & composées de cinq pétales échancrées, le calice se change en un fruit oblong, ovoïde, formé de deux semences menues, convexes & cannelées, d'un verd grisâtre, d'une odeur & d'une saveur douce, très suave, mêlée d'une acrimonie agréable. On seme beaucoup d'*anis* en France, sur-tout dans la Touraine.

L'analyse de la plante entiere & récente, sans la racine, a donné un flegme limpide & odorant, sans aucune marque d'acide; une liqueur limpide-acide, qui ne se faisoit pas appercevoir d'abord, mais qui s'est ensuite manifestée, & qui est devenue enfin un fort acide; très-peu d'huile essentielle : ce qui est resté dans l'alembic desséché & distillé à la cornue, a donné une liqueur soit acide, soit alkaline, remplie de sel nitreux, & une huile soit subtile & essentielle, soit épaisse & comme de la graisse

La masse noire calcinée au feu de reverbere pendant six heures, a donné des cendres noires qui ont laissé par la lixiviation un sel fixe purement alkali.

La semence contient beaucoup plus d'huile essentielle que les autres parties. Cette huile est verdâtre, odorante, & agréable au goût : on l'obtient par expression & par distillation. Il faut pour l'usage de la médecine choisir la semence d'*anis* la plus grosse, la mieux nourrie, la plus nette, récemment séchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux & un peu piquant : elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil; elle est cordiale, stomacale, pectorale, carminative, digestive; elle excite le lait aux nourrices, & appaise les coliques.

On l'appelle *anis-verd*, pour la distinguer de l'*anis-dragée*.

La semence d'*anis* entre dans le rossoli de six graines, l'eau générale, l'esprit carminatif de Sylvius, le sirop composé de vélar, d'armoise, de roses pâles purgatif, dans les clysteres carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confection hamec, la thériaque, le mithridate, l'électuaire lénitif, le catholicon, dans les poudres diatragacanthe, cordiale & hydragogue, & dans les pillules d'agaric.

L'huile d'*anis* eſt un des ingrédiens des tablettes émétiques & du baume de ſoufre aniſé.

ANISÉ, adj. (*Pharm.*) vin aniſé eſt un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Aſcalon, ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin eſt carminatif, légérement diurétique, antielmantique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, *voyez* ANÆTIS.

ANKER, ſ. m. (*Commerce.*) meſure des liquides, dont on ſe ſert à Amſterdam. L'*anker* eſt la quatrieme partie de l'aem & contient deux ſtekans : chaque ſtekan fait ſeize mingles ou mingelles ; chaque mingle eſt de deux pintes de Paris ; en ſorte que l'*anker* contient ſoixante & quatre pintes de cette derniere meſure. (*G*)

* ANNA, ſ. m. (*Myth.*) déeſſe qui préſidoit aux années, & à laquelle on ſacrifioit dans le mois de mars. C'eſt, ſelon quelques-uns, la lune ; ſelon d'autres, c'eſt ou Thémis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, (*Géog. mod.*) ville de l'Arabie déſerte, ſur l'Euphrate ; d'autres diſent de Méſopotamie, ſur l'une & l'autre rive du même fleuve ; la partie opulente d'*anna* eſt du côté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Miſnie, ſur la riviere de Schop.

* ANNACIOUS *ou* ANNACIUGI (LES) ſ. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil.

* ANNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe.

ANNAIRE, *annaria lex*, (*Hiſt. anc.*) loi annaire ou annale, que les Romains avoient priſe des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la république ; dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le conſulat. (*G*)

ANNALES, ſ. f. (*Hiſt. en génér.*) rapport hiſtorique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. *Voyez* AN. La différence qui ſe trouve entre les *annales* & l'*hiſtoire*, eſt un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns diſent que l'hiſtoire eſt proprement un récit des choſes que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même aſſiſté ; ils ſe fondent pour cela ſur l'étymologie du mot *hiſtoire* qui ſignifie en grec *la connoiſſance des choſes préſentes ;* & dans le vrai ἱστορεῖν ſignifie *voir :* au contraire, diſent-ils, les *annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. *Voyez* HISTOIRE.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce ſentiment, puiſqu'il intitule *annales* toute la premiere partie de ſon hiſtoire des ſiecles paſſés ; au lieu que deſcendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à ſon livre le nom d'*hiſtoire*.

Aulugelle eſt d'un autre avis : il ſoutient que l'*hiſtoire* & les *annales* different comme le genre & l'eſpece, que l'hiſtoire eſt le genre, ſuppoſe une narration & récit des choſes paſſées ; que les *annales* ſont l'eſpece, & ſont auſſi le récit des choſes paſſées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Aſello : ſuivant cet écrivain, les *annales* ſont une relation toute nue de ce qui ſe paſſe chaque année, au lieu que l'hiſtoire nous apprend non-ſeulement les faits, mais encore leurs cauſes, leurs motifs & leurs ſources. L'annaliſte n'a rien autre choſe à faire que l'expoſition des événemens, tels qu'ils ſont en eux-mêmes : l'hiſtorien au contraire a de plus à raiſonner ſur ces événemens & leurs circonſtances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue ſur les conſéquences. Cicéron paroît avoir été de ce dernier ſentiment, lorſqu'il dit des annaliſtes : *unam dicendi laudem putant eſſe brevitatem, non exornatores rerum, ſed tantùm narratores*. Il ajoute qu'originairement l'hiſtoire n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conſerver la mémoire des événemens : le ſouverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit paſſé l'année précédente, & l'expoſoit en un tableau, dans ſa maiſon, où chacun le pouvoit lire à ſon gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi*, & l'uſage en fut conſervé

jufqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. *Voyez* FASTES.

Plufieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette maniere fimple de raconter les chofes fans commentaires, & furent pour cela même appellés *annaliftes*. Tels furent Caton, Pifon, Fabius Pictor, Antipater, *&c.*

Les *annales* de Grotius font un livre bien écrit, & qui contient de fort bonnes chofes. Il a moins de particularités, mais plus de profondeur que Strada; & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin, *Lett. choif.* 120.

Lucas Holftenius, chanoine de S. Jean de Latran, difoit du ton le plus pofitif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 8000 fauffetés dans les *annales de Baronius*, & de les prouver par manufcrits contenus dans la bibliotheque du Vatican dont il avoit foin. Patin, *Lett. choif.* 165. (*G*)

ANNAMALEC, (*Hift. de l'idol.*) & ADRAMELEC, étoient les idoles que révéroient les Affyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorfque ce culte impie eut été profcrit, les Sepharvites, tribu conftamment attachée aux anciennes fuperftitions, conferverent la coutume de jeter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles; & la voix des prêtres plus impérieufe que le cri de la nature, fit fervir la religion à ces atrocités. *Annamalec* étoit repréfenté fous la forme d'un cheval, d'un faifan ou d'une caille; & *Adramelec* fous celle d'une mule ou d'un paon: au refte le culte de ces idoles ne s'étendit point au delà des limites de l'Affyrie. (*T-N.*)

* ANNAN, (*Géog. mod.*) ville, château & riviere de l'Ecoffe méridionale, province d'Annandale. *Long.* 14; *lat.* 55, 10.

* ANNA-PERENNA, (*Myth.*) bonne payfanne qui apporta quelques gâteaux au peuple romain, dans le temps qu'il fe retira fur le mont Aventin. La reconnoiffance du peuple en fit une déeffe, que Varron met au nombre de celles de la campagne, entre Palès & Cérès. Sa fête fe célébroit fur les bords du Tibre: pendant cette fête, on fe livroit à la joie la plus vive, on bûvoit largement, on danfoit, & les jeunes filles chantoient fans conféquence des vers fort libres. On dit de la nouvelle déeffe, qu'à fa réception dans le ciel, Mars qui étoit amoureux de Minerve, la pria de le fervir dans fes amours; qu'*Anna-Perenna*, à qui le dieu n'étoit pas indifférent, propofa fes conditions, & fe chargea de la commiffion; mais que n'ayant pu réuffir, & ne voulant pas perdre la récompenfe qui lui étoit promife, elle feignit à Mars, que Minerve confentoit à l'époufer; qu'elle fe couvrit d'un habit de la déeffe, & qu'elle fe trouva au rendez-vous inutilement; Mars reconnut *Anna-Perenna* fous les habits de *Minerve*.

ANNATE, f. f. (*Hift. mod. Théol.*) revenu d'un an, ou taxe fur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xije fiecle des évêques & des abbés, qui par un privilége ou par une coutume particuliere recevoient les *annates* des bénéfices vacans, dépendans de leur diocefe ou de leur abbaye. Etienne, abbé de Sainte-Genevieve, & depuis évêque de Tournai, fe plaint dans une lettre adreffée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soiffons s'étoit réfervé l'*annate* d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plufieurs autres femblables, il paroît que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs, avant que de fe l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de fon origine n'eft pas bien certaine. Quelques-uns la rapportent à Boniface IX, d'autres à Jean XXII, & d'autres à Clément V; mais M. de Marca, *lib. V, de concord. c. x & xj*, obferve que du temps d'Alexandre IV, il s'étoit élevé de grandes difputes au fujet dès *annates*, & par conféquent qu'elles étoient dès-lors en ufage.

Clément V, les établit en Angleterre. Jean XXII, fe réferva les *annates* de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'églife catholique, à la réferve des évêchés & des abbayes. Ses fucceffeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui pendant le fchifme d'Avignon, introduifit cette coutume, mais qu'il n'impofa pour *annate* que la moitié de la premiere année du revenu. Thiery de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la fimonie, dont Boniface IX ne fe faifoit pas grand fcrupule. Le jurif-

consulte Dumoulin & le docteur de Launoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerson & le cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paye point pour les provisions, qui s'expédient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matiere *Fagnan*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit de *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même temps ce prince fit condamner par arrêt du parlement, les exactions de l'anti-pape Benoît de Lune, sur-tout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates*; les François demandoient qu'on les abolît, & s'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particuliere; les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise; car Martin V, qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles VI renouvella son édit contre les *annates*: mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedfort, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la jouissance. Dans le décret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzieme, le même concile semble abolir les *annates*: mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présenterent à Charles VIII, une requête pour l'abolition des *annates*; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme le remarque M. de Marca, *lib. VI, de concord. cap. xj, n°. 12*; car les autres bénéfices sont tous censés au-dessous de la valeur de vingt-quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette derniere disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX, en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la faculté ne condamnoit comme tel que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé, & non pas celles qui se payent maintenant sous le titre de *subvention*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocese, par un privilége du pape; comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Westminster* : ou pendant trois ans, selon *Walsingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes payeroient l'*annate* ; que les autres bénefices n'y seroient sujets, que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne ; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on payeroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmerent ce réglement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paye qu'une seule *annate* : ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré collége. *Voyez ce canoniste, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca*, &c. Thomassin, *Discipline de l'égl. part. IV, liv. IV, chap. xxxv & xxxvj*. Fleury, *Instit. au Droit ecclés. tom. I, part. XVII, chap. xxiv, pag. 424.*

ANNE, *(Hist. sacrée.)* mere de Samuel ; ANNE, femme de Tobie l'ancien ; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans St. Luc ; ANNE, femme de St. Joachim, & mere de la sainte Vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, *(Histoire d'Angleterre.)* fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II. Elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés que la nation l'appella au trône d'une voix unanime : soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine angloise fleurirent : l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrecht, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe ; c'est là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlboroug, quel qu'en fut le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine, le parlement de 1714, oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswick, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa cour le prince électoral : son refus sembla augmenter & justifier les soupçons ; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix ; depuis ce moment accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année, qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

ANNEAU, s. m. *(Hist. anc. & mod.)* petit corps circulaire que l'on met au doigt, soit pour servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'*anneau* des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux : on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son église.

L'*anneau* des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrieme concile de Tolede, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'ensuite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, en lui rendant l'*anneau*, le bâton épiscopal ou la crosse, *&c.*

L'usage de l'*anneau* a passé des évêques

aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme *pro jure annuli cardinalitii*. *V.* CARDINAL.

Origine des anneaux. Pline, *liv.* XXXVII, *chap. j*, observe que l'on ignore entiérement qui est celui qui a le premier inventé ou porté l'*anneau*, & qu'on doit regarder comme une fable l'histoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi lesquels nous trouvons l'usage de l'*anneau* établi, sont les Hébreux, *Gen. xxxviij*; dans cet endroit il est dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar son *anneau* pour gage de sa promesse: mais il y a apparence que l'*anneau* étoit en usage dans le même temps chez les Egyptiens, puisque nous lisons, *Gen. xlj*, que le roi Pharaon mit un *anneau* au doigt de Joseph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, *chap. xxj*, Jezabel scelle de l'*anneau* du roi l'ordre qu'elle envoie de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perses & Grecs, se servoient aussi de l'*anneau*, comme il paroît par différens passages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre scella de son propre sceau les lettres qu'il écrivit en Europe; & qu'il scella de l'*anneau* de Darius celle qu'il écrivit en Asie.

Les Persans prétendent que Guiamschild, quatrieme roi de leur premiere race, est le premier qui se soit servi de l'*anneau*, pour en signer ses lettres & ses autres actes. Les Grecs, selon Pline, ne connoissoient point l'*anneau* du temps de la guerre de Troie; la raison qu'il en donne, c'est qu'Homere n'en fait point mention: mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit ensemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins se servoient de l'*anneau* dès le temps de Romulus: il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins elle passa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne sauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier; ce qui est certain, c'est que les statues de Numa & de Servius Tullius étoient les premieres où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons se servoient aussi de l'*anneau*. *Voyez* SCEAU.

Matiere des anneaux. Quelques-uns étoient d'un seul & unique métal; d'autres étoient de plusieurs métaux mêlés, ou de deux métaux distingués: car le fer & l'argent des *anneaux* étoient souvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroît par un passage d'Artemidore, *liv. II*, *ch. v*. Les Romains se contenterent long-temps d'*anneaux* de fer; & Pline assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans son troisieme consulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'*anneau* étoit de fer, & le sceau d'or; quelquefois il étoit creux, & quelquefois solide; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie: dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette derniere espece étoient appellées *gemmæ ectypæ*, & les premieres, *gemmæ sculpturâ prominente*.

La maniere de porter l'*anneau* étoit fort différente selon les différens peuples: il paroît par le *ch. xxij de Jérémie*, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les *anneaux* de pierres précieuses, & lorsque la gravure se faisoit encore sur le métal même, chacun portoit l'*anneau* à sa fantaisie, au doigt & à la main qu'il lui plaisoit. Quand on commença à enchâsser des pierres dans les *anneaux*, on ne les porta plus qu'à la main gauche; & on se rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrieme doigt de la main, ensuite au second, ou index; puis au petit doigt; & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs porterent toujours l'*anneau* au quatrieme doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, *lib. X*. La raison que cet auteur en donne est prise dans l'anatomie: c'est, selon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus considérable des cinq doigts, à cause de sa communication avec une si noble partie. Pline dit que les anciens Gaulois & les anciens Bretons portoient l'*anneau* au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un ſeul *anneau ;* puis un à chaque doigt : Martial, *liv. XI*, *épig. lx*, enfin un à chaque jointure de chaque doigt. *Voyez* Ariſtophane, *in Nub.* Peu à peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour chaque ſemaine. Juvenal, *ſat. vij*, parle d'*anneaux* ſemeſtres, *annuli ſemeſtres :* on eut auſſi des *anneaux* d'hiver & des *anneaux* d'été. Lampride remarque, *chap. xxxij*, que perſonne ne porta là-deſſus le luxe auſſi loin qu'Héliogabale, qui ne mit jamais deux fois le même *anneau*, non plus que les mêmes ſouliers.

On a auſſi porté les *anneaux* au nez comme des pendans d'oreilles. Bartholin a fait un traité exprès, *de annulis narium*, des *anneaux* des narines. S. Auguſtin nous apprend que c'étoit l'uſage parmi les Mores de les porter ainſi ; & Pietro della Volle fait la même remarque au ſujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'*anneau*. Différens voyageurs nous aſſurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des *anneaux* au nez, aux levres, aux joues, & au menton. Selon Ramnuſio, les dames de Narſingua dans le levant, & ſelon Diodore, *liv. III*, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs levres d'*anneaux* de fer.

A l'égard des oreilles, c'eſt encore une choſe ordinaire partout que de voir des hommes & des femmes y porter des *anneaux*. *Voyez* PENDANT.

Les Indiens, particuliérement les Guzarates, ont porté des *anneaux* aux piés. Lorſque Pierre Alvarez eut ſa premiere audience du roi Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâſſées dans des *anneaux :* il avoit à ſes deux mains des bracelets, & des *anneaux* à ſes doigts ; il en avoit juſqu'aux piés & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pegu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du pié, une pierre enchâſſée dans un *anneau*.

Uſage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes ſortes d'*anneaux :* la premiere ſervoit à diſtinguer les conditions & les qualités. Pline aſſure que d'abord il n'étoit pas permis aux ſénateurs de porter un *anneau* d'or, à moins qu'ils n'euſſent été ambaſſadeurs dans quelque cour étrangere ; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'*anneau* d'or, excepté dans les cérémonies publiques ; le reſte du temps ils portoient un *anneau* de fer : ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient aſſujettis à la même loi.

Peu à peu les ſénateurs & les chevaliers eurent la permiſſion de porter preſque toujours l'*anneau* d'or : mais Acron, *ſur la Sat. vij*, *liv. II*, *d'Horace*, remarque qu'il étoit néceſſaire pour cela que l'*anneau* d'or leur eût été donné par le préteur.

Dans la ſuite l'*anneau* d'or devint une marque diſtinctive des chevaliers : le peuple portoit des *anneaux* d'argent & les eſclaves des *anneaux* de fer : cependant l'*anneau* d'or étoit quelquefois permis au peuple ; & Severe accorda à ſes ſoldats la liberté de le porter. Auguſte donna la même permiſſion aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la ſuite un réglement contraire : mais on ceſſa bientôt de l'obſerver.

Les *anneaux* de la ſeconde eſpece étoient ceux qu'on appelloit *annuli ſponſalitii*, *anneaux d'épouſailles* ou *de noces*. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet uſage juſqu'aux Hébreux : ils ſe fondent ſur un paſſage de l'Exode, *xxxv*, 22. Léon de Modene cependant ſoutient que les anciens Hébreux ne ſe ſont jamais ſervis d'*anneau nuptial*. Selden, dans ſon *uxor hebraïca*, *liv. II*, *ch. xiv*, remarque qu'à la vérité ils donnoient un *anneau* dans la cérémonie de mariage ; mais que cet *anneau* ne faiſoit que tenir lieu d'une piece de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faiſoient la même choſe ; & c'eſt d'eux que les chrétiens ont pris cet uſage, qui eſt fort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la maniere de bénir l'*anneau nuptial*. *Voyez* MARIAGE.

Les *anneaux* de la troiſieme eſpece étoient deſtinés à ſervir de ſceaux : on les appelloit *cerographi*, ou *cirographi*, ſur leſquels *voyez l'article* SCEAU.

Richard, évêque de Salisbury, dans ſes *conſtitutions*, *ann. 1217*, défend de mettre au doigt des femmes des *anneaux* de jonc,

ou d'autre matiere ſemblable, pour venir plus aiſément à bout de les débaucher; & il inſinue en même temps la raiſon de cette défenſe; ſavoir, qu'il y avoit des filles aſſez ſimples pour croire que l'*anneau* ainſi donné par jeu étoit un véritable *anneau nuptial*.

De Breville, dans ſes *antiquités de Paris*, dit que c'étoit autrefois une coutume de ſe ſervir d'*anneau* de jonc dans le mariage, lorſqu'on avoit eu commerce enſemble auparavant. *V*. CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'eſclavage, juſqu'à ce qu'ils euſſent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les inveſtitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des évêques, leur mettoit au doigt l'*anneau paſtoral*. Dans l'égliſe romaine il a été défendu par des conciles aux eccléſiaſtiques de porter des *anneaux*, à moins qu'ils ne fuſſent conſtitués en dignité, comme évêques ou abbés. *(G)*

ANNEAU, ſ. m. *terme d'aſtronomie : l'anneau* de ſaturne eſt un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planete, ſans cependant y toucher. *Voyez* SATURNE.

La découverte de cet *anneau* eſt due à M. Huyghens: cet aſtronome, après pluſieurs obſervations, apperçut deux points lumineux ou anſes, qui paroiſſoient ſortir du corps de Saturne en droite ligne.

Enſuite ayant revu pluſieurs fois différemment le même phénomene, il en conclut que ſaturne étoit entouré d'un *anneau* permanent: en conſéquence il mit au jour *ſon nouveau ſyſtême de Saturne* en 1659.

Le plan de l'*anneau* eſt incliné au plan de l'écliptique, ſous un angle de 23^d 32'. Il paroît quelquefois ovale; & ſelon Campani, ſon grand diametre eſt double du petit. *Voy*. PLANETE.

Cet *anneau* lumineux eſt partout également éloigné de la ſurface de ſaturne, & ſe ſoutient à une aſſez grande diſtance comme une voûte, chaque partie peſant vers le centre de la planete. Son diametre eſt un peu plus du double du diametre de ſaturne; & quoique l'épaiſſeur de cette bande circulaire ſoit fort mince, ſa largeur ou profondeur eſt néanmoins ſi conſidérable, qu'elle égale à très-peu près la moitié de la diſtance de la ſuperficie extérieure de l'*anneau* à la ſurface de ſaturne. Au reſte cet *anneau* ſe ſoutient toujours de la même maniere, renfermant un grand vuide tout autour, en ſa ſurface concave & la ſurface extérieure du globe de ſaturne. Le plan de cet *anneau* ne paroît pas différer bien ſenſiblement du plan de l'orbite du quatrieme ſatellite de ſaturne. Quant à l'uſage dont peut être un *anneau* ſi extraordinaire, c'eſt ce que nous ne ſavons pas bien préciſément; & même il eſt probable qu'on l'ignorera encore long-temps; car nous ne voyons rien de ſemblable ni d'analogue à ce phénomene, en parcourant tout ce que l'on a obſervé de plus merveilleux dans la nature. M. de Maupertuis, dans ſon livre *de la figure des aſtres*, a expliqué d'une maniere ingénieuſe la formation de l'*anneau* de ſaturne: il ſuppoſe que la matiere de l'*anneau* étoit originairement fluide, & peſoit à la fois vers deux centres; ſavoir, vers le centre de ſaturne, & vers un autre placé dans l'intérieur de l'*anneau*; & il fait voir que ſaturne a dû avoir un *anneau* en vertu de cette double tendance. *(O)*

Les phénomenes que nous préſente l'*anneau* de ſaturne, ſont très-ſinguliers: on le voit communément ſous une figure ovale; mais la largeur de cette ellipſe qui dans certains temps eſt la moitié de ſa longueur, diminue peu à peu, l'anneau ne paroît preſque plus qu'une ligne droite, & enfin il diſparoît entiérement, & ſaturne paroît tout rond comme les autres planetes. Cette phaſe ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, ſaturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois cauſes qui occaſionnent cette phaſe ronde: lorſque ſaturne eſt vers le vingtieme degré de la vierge & des poiſſons, le plan de ſon *anneau* qui eſt toujours parallele à lui-même, mais incliné ſur l'orbite, ſe trouve dirigé vers le centre du ſoleil, & ne reçoit de lumiere que ſur ſon épaiſſeur qui n'eſt pas aſſez conſidérable pour être apperçu de ſi loin; ſaturne alors paroît rond & ſans *anneau*. Huyghens le vit ainſi en 1655 *(Syſt. Saturn.)* M. Maraldi obſerva auſſi cette phaſe ronde, depuis

le 14 octobre jusqu'au premier février 1715 (*Mém. acad. 1714, page 71 ; 1715, page 12 ; 1716, page 172*). Dans certains cas, on distingue une bande obscure qui traverse saturne par le milieu, & qui est formée par l'ombre de l'*anneau* sur son disque. (*Mémoir. acad. 1714, page 376*).

Il suffit que le soleil soit élevé sur le plan de l'*anneau* de 8′, pour qu'il paroisse éclairé; aussi cet *anneau* ne disparoît faute de lumiere, que pendant un mois, c'est-à-dire, quinze jours avant & après le passage de saturne par le point du ciel qui est à 5ˢ 20° ou 11ˢ 20° de longitude.

L'*anneau* de saturne disparoît encore, lorsque le plan de cet *anneau* passe par notre œil, étant dirigé vers la terre; nous ne voyons alors que son épaisseur qui est trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puisse l'appercevoir. M. Heinsius pense qu'il faut que la terre soit élevée de 30′ ou d'un demi-degré sur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puisse l'appercevoir avec un télescope de deux piés, ou avec une bonne lunette de quinze piés; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troisieme cause qui peut faire disparoître pour nous l'*anneau* de saturne, c'est lorsque son plan passe entre nous & le soleil; car alors sa surface éclairée n'est point tournée vers nous : tant que saturne est entre 11ˢ 20° & 5ˢ 20° de longitude, le soleil éclaire la surface méridionale de l'*anneau*; si la terre est alors élevée sur la surface septentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce sera un des temps de la phase ronde; ainsi l'on peut voir disparoître les anses deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois, comme on l'a véritablement observé. (*Mém. acad. 1716*).

Soit *L M A* (*fig. 4, pl. d'astr. suppl. des pl.*), le globe de saturne, sur lequel on imaginera trois cercles pour représenter l'écliptique, l'orbite de saturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *N M* représente l'orbite que le soleil paroît décrire en trente ans autour de saturne; cette orbite est exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vîtesses que l'orbite de saturne vue du soleil. Le cercle *A T O S L* représente la trace du plan de l'*anneau* sur la surface de saturne; enfin, le cercle *N O I* représente un plan qui passe par le centre de saturne parallélement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terrestre : ce plan *N O I* prolongé dans l'immensité de la sphere céleste, passe sur les mêmes étoiles & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terrestre également prolongé. L'arc *N O I* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faisant en *N* un angle de 2° 30′ 20″ qui est l'inclinaison de l'orbite de saturne, à 3ˢ 21° 31′ de longitude pour 1750, comptée sur l'écliptique *N O I*. Supposons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de saturne, à 5ˢ 20° 8′ pour l'année 1744, avec M. Heinsius, & le nœud *N* de saturne à 3ˢ 21° 55′, la distance *S N* sera de 58° 13′; si l'on connoît l'angle *S*, inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne, que les observations donnent de 30°, on pourra résoudre le triangle *N S O*. L'on trouvera *N O* = 54° 41′ 30″ qui, ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O*, 5ˢ 16° 36′ 30″; c'est ce que MM. Maraldi & Heinsius appellent *la longitude du nœud de l'anneau sur l'écliptique*. Mais quoique le cercle *N O I* représente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le soleil décrive ce cercle réellement, c'est seulement un cercle parallele dont les pôles étant prolongés dans l'immensité de la sphere étoilée, répondent aux mêmes points que les pôles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on suppose la terre en *T*, avec une latitude *T E*, égale à celle de saturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de six lignes de la longitude géocentrique de saturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'observe de la terre, l'arc *T E* & l'angle *T O E* nous feront trouver *O E*, & par conséquent la longitude du nœud *O* sur l'écliptique. Dans la disparition de l'*anneau*, observée au mois d'octobre 1714, le lieu de saturne dans l'écliptique, opposé au point *E*, étoit de 5ˢ 19° 15′, vu de la terre, suivant M. Maraldi. La latitude septentrionale *E T* de la terre, égale à celle de saturne, étoit 1° 51′; d'où l'on conclut le côté *E O* = 3° 3′, & la longitude du nœud *O* 5ˢ 16° 12′. Ces déterminations donnent aussi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne; car dans le triangle *S O N*, supposant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la distance *O N* du nœud

N de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* sur l'écliptique, aussi connue, on trouve *SN* qui, ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de saturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau* sur l'orbite de saturne.

Dans la détermination du nœud de l'*anneau*, on suppose connue son inclinaison, parce qu'une petite incertitude sur l'inclinaison n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Passons actuellement à la recherche de cette inclinaison : lorsque saturne est le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre est la plus élevée au dessus du plan de l'*anneau*, il nous paroît sous la forme d'une ellipse, dont le petit axe est la moitié du grand, du moins en réduisant les observations au centre du soleil; ainsi, en supposant l'*anneau* absolument circulaire, il faut que son inclinaison soit de 30° sur le plan de l'orbite de saturne, pour paroître sous cette forme, par là il est aisé de savoir quelle doit être l'inclinaison de cet *anneau* sur le plan de l'écliptique; car dans le triangle *N O S* on connoît l'angle *N*, la distance *N S* des nœuds & l'angle *S*; on aura facilement l'angle *O* qui est de 31° 20′; mais nous n'observons jamais l'*anneau* d'une si grande ouverture, à cause de la latitude de saturne.

Il est aisé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un temps donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre sur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre opposé à la longitude géocentrique de saturne, *B F* la latitude de la terre vue de saturne, égale à la latitude de saturne vue de la terre, mais de dénomination contraire, *O F* la différence entre la longitude de la terre vue de saturne, & celle du nœud de l'*anneau* sur l'écliptique; dans le triangle *F B O*, l'on cherchera *B O*, & l'angle *O*; la somme ou la différence de *B O F* & de l'angle *S O F*, inclinaison de l'*anneau* sur l'écliptique de 31° 23′, donnera l'angle *S O B* ou *G O B*; dans le triangle *B O G*, l'on connoît l'hypothenuse *O B*, & l'angle *B O S*, l'on cherchera *B G* qui est la latitude de la terre, par rapport à l'*anneau*, vue de saturne, ou l'élévation de la terre au dessus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil sur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau* ou le rapport des axes de son ellipse apparente pour un temps quelconque; car le grand axe est toujours au petit, comme le rayon est au sinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du soleil au-dessus du plan de l'*anneau* est plus aisée à calculer. Supposons le soleil en *C* sur l'orbite qu'il paroît décrire autour de saturne, l'arc *C D* perpendiculaire sur l'*anneau* *L S A*, *C D* est la latitude du soleil, par rapport à l'*anneau* qui se trouve en disant : le sinus total est au sinus de la distance héliocentrique *C S* de saturne au nœud *S* de l'*anneau*, mesurée sur l'orbite de saturne *M C S N*, comme le sinus de l'angle *S* 31° 20′ est au sinus de *C D* qui est l'inclinaison du rayon solaire sur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du soleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les temps où l'angle de cette inclinaison est assez petit, pour que le soleil ne puisse plus éclairer sensiblement une des surfaces de l'*anneau*, & nous le rendre visible. On peut aussi par les mêmes principes réduire les observations qu'on en fait sur la terre à celles qui auroient lieu pour un observateur situé dans le soleil, & trouver l'inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne qui est de 30°, tandis qu'elle est de 31° 20′ sur l'écliptique.

L'*anneau* de saturne est une espece de couronne plate, fort mince, mais comprise entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de saturne en a 18, c'est-à-dire, qu'ils sont entr'eux comme 7 est à 3, le cercle intérieur a 30″ de diametre; ainsi la largeur de la couronne est de 6″ tout autour, de même que l'espace vuide compris entre saturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles sont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes distances de saturne à la terre ou au soleil, car il y a un dixieme de différence, suivant les divers temps de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaisseur des anses est divisée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue sans interruption; la partie extérieure paroît divisée par *anneaux* concentriques, suivant M. Short. L'*anneau* de saturne paroît n'être pas exactement plan, car M. Maraldi observa qu'une des anses disparoissoit avant l'autre, & M. Heinsius

ANNEAU, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voyez* CORDON SPERMATIQUE, *&c.*

L'inteſtin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* & forment des deſcentes ou hernies inguinales. *Voyez* HERNIE, *&c.* (*L*)

* ANNEAU, (*Agriculture.*) c'eſt un ſarment, ainſi appelé de la maniere dont il eſt contourné; on le paſſe ſous un ſep lorſqu'on le provigne. *Voyez* SEP.

* ANNEAU, (*Meſure de bois.*) c'eſt un cercle de fer qui a ſix piés & demi de circonférence, que l'on nomme auſſi *moule*, & dont le patron prototype eſt à l'hôtel-de ville. C'eſt ſur ce patron que tous ceux dont on ſe ſert ſont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze bûches, doivent faire la charge d'une charrette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux juſqu'à ſoixante-deux bûches, qui ſont nommées par cette raiſon *bois de compte.* Toutes les bûches qui ſont au-deſſous de dix-ſept à dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde : mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus groſſes, que ſouvent ce nombre ne ſe trouve pas complet. Il y en a quelquefois de ſi groſſes, ſur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-ſept ou quarante-huit bûches rempliſſent les trois *anneaux*, & font la voie. *Voyez* VOIE.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'aſſez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux* & ſeize bûches pour la voie. *Voyez* ANDELLE.

ANNEAU, (*Mar.*) c'eſt un cercle de fer ou d'autre matiere ſolide, dont on ſe ſert pour attacher les vaiſſeaux. Il y a dans tous les ports & ſur tous les quais des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (*Z*)

ANNEAU, *en ſerrurerie*, c'eſt un morceau de fer rond ou quarré, diſpoſé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités ſont ſoudées enſemble. On s'en ſert pour attacher des bateaux, ſuſpendre des rideaux, *&c.*

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la ſerrure ; ſa forme eſt communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens deſſeins ; pour cet effet on commence par le forger plein & rond : mais on n'orne ainſi que les clés des ſerrures de conſéquence. *Voyez* CLÉ.

ANNEAU, *chez les bourreliers*, eſt un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*.

ANNEAUX. ſ. m. pl. ce ſont *dans les manufactures en ſoie*, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on paſſe dans les cordes du rame. *Voyez* SEMPLE, RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ.

ANNEAUX *de vergues*, (*Marine.*) ce ſont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux enſemble dans des petites crampes, qu'on enfonce de diſtance en diſtance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* ſert à tenir les garcettes qui ſervent à plier les voiles ; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en paſſe le bout dans l'autre *anneau*.

Anneaux de chaloupes ; ce ſont de groſſes boucles de fer ſur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de ſabords ; ce ſont de certaines boucles de fer médiocrement groſſes, dont on ſe ſert pour fermer, ſaiſir ou amarrer les mantelets des ſabords.

Anneaux ou *boucles d'écoutilles.* Il y a des *anneaux* de fer ſur les tillacs près les écoutilles, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-temps : il y en a auſſi pour les canons par derriere, & ils ſervent à les mettre aux ſabords, ou à les haler en-dedans.

ANNEAUX D'ÉTAI. *Voyez* DAILLOTS.

ANNEAUX *de corde ;* c'eſt ce qui ſert à faire un nœud coulant. (*Z*)

l'heure qu'il eſt ſur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'eſt point donnée par le cadran, par la raiſon que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien, il empêche les rayons du ſoleil de tomber ſur le cercle intérieur : le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le ſoleil ſera dans l'équateur, parce qu'alors ſes rayons ſeront paralleles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre eſpece d'*anneau aſtronomique*, conſtruit à peu près ſur les mêmes principes que ce dernier, excepté qu'au lieu de deux cercles, il en a trois : il a quelques avantages ſur celui-ci, en ce qu'il donne l'heure de midi, & qu'il marque lorſque le ſoleil eſt dans l'équateur; il eſt même un peu plus juſte. Au reſte on ne ſe ſert preſque plus de ces inſtrumens, l'uſage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine juſteſſe.

Anneau aſtronomique eſt encore le nom d'un inſtrument dont on ſe ſert en mer pour prendre la hauteur du ſoleil : c'eſt une eſpece de zône ou de cercle de métal. *Voyez la Pl. de navig. fig.* 1. Dans cette zône il y a un trou *C*, qui la traverſe parallelement à ſon plan; ce trou eſt éloigné de 45 degrés du ſuſpenſoire *B*; & il eſt le centre d'un quart de cercle *D E*, dont un des rayons terminans *C E*, eſt parallele au diametre vertical, & l'autre *C D* eſt horizontal & perpendiculaire à ce même diametre *B H*. Pour diviſer l'arc *F G* de cet *anneau* en 90ᵈ, on décrit ſur un plan un cercle *F G C* égal à la zône intérieure de l'*anneau* : du point *C*, pris à 45ᵈ du point *B*, comme centre, & d'un rayon pris à volonté, on décrit un quart de cercle *P Q R*, dont le rayon terminant *P C* eſt perpendiculaire au diametre *B D*, & l'autre *C R* lui eſt parallele; on diviſe enſuite ce quart de cercle en degrés, & on tire par le centre *C*, & par tous les points de diviſion du quart de cercle, des rayons qui coupent la circonférence *F D G*, en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces diviſions ou degrés pris & tranſportés reſpectivement dans l'*anneau* aſtronomique depuis *F* juſqu'en *G*, le diviſeront parfaitement.

Pour obſerver la hauteur du ſoleil avec cet inſtrument, il le faut ſuſpendre par la boucle *B*, & le tourner vers le ſoleil *A*, de ſorte que ſon rayon paſſe par le trou *C*; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I*, les degrés de la hauteur du ſoleil entre le rayon horizontal *C F*, & le rayon de l'aſtre *C I*; & la partie *I H G* marquera ſa diſtance au zénith, déterminée par le rayon *C I* de l'aſtre, & le rayon vertical *C G*.

Les obſervations faites avec l'*anneau* aſtronomique ſont plus exactes qu'avec l'aſtrolabe, parce qu'à proportion de ſa grandeur, les degrés de l'*anneau* ſont plus grands. *Voyez* ASTROLABE. *(T)*

ANNEAU *du Pêcheur*, (*Hiſt. eccléſ.*) c'eſt le ſceau dont le pape ſcelle tous les brefs apoſtoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a uſé le premier pour ſceller ces brefs apoſtoliques, & que les papes s'en ſervent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau a l'image de S. Pierre.

Auſſi-tôt que le pape a rendu l'eſprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clercs de chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape : il l'appelle trois fois par ſon nom de baptême, & fait dreſſer un acte ſur ſa mort par les protonotaires apoſtoliques. Là-deſſus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre; & ce ſceau ceſſe juſqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAUX *de Samothrace*, (*Hiſt. anc.*) *annuli Samôthracii ferrei*; c'étoient des eſpeces de taliſmans que la ſuperſtition avoit inventés, & que l'impoſture accréditoit : on gravoit ſur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées ſous de certaines conſtellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* ſe croyoient à l'abri de toutes ſortes de revers, & aſſurés du ſuccès de tout ce qu'ils entreprenoient; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette iſle s'appliquoient particuliérement à étudier les ſecrets de la nature. *(L)*

Anneau, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers sa partie inférieure, pour le passage du cordon spermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voyez* Cordon spermatique, *&c.*

L'intestin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* & forment des descentes ou hernies inguinales. *Voyez* Hernie, *&c.* (*L*)

* Anneau, (*Agriculture.*) c'est un sarment, ainsi appelé de la maniere dont il est contourné; on le passe sous un sep lorsqu'on le provigne. *Voyez* Sep.

* Anneau, (*Mesure de bois.*) c'est un cercle de fer qui a six piés & demi de circonférence, que l'on nomme aussi *moule*, & dont le patron prototype est à l'hôtel-de ville. C'est sur ce patron que tous ceux dont on se sert sont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze bûches, doivent faire la charge d'une charrette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux jusqu'à soixante-deux bûches, qui sont nommées par cette raison *bois de compte.* Toutes les bûches qui sont au-dessous de dix-sept à dix-huit pouces de grosseur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde : mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus grosses, que souvent ce nombre ne se trouve pas complet. Il y en a quelquefois de si grosses, sur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-sept ou quarante-huit bûches remplissent les trois *anneaux*, & font la voie. *Voyez* Voie.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'assez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux* & seize bûches pour la voie. *Voyez* Andelle.

Anneau, (*Mar.*) c'est un cercle de fer ou d'autre matiere solide, dont on se sert pour attacher les vaisseaux. Il y a dans tous les ports & sur tous les quais des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (*Z*)

Anneau, *en serrurerie*, c'est un morceau de fer rond ou quarré, disposé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités sont soudées ensemble. On s'en sert pour attacher des bateaux, suspendre des rideaux, *&c.*

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la serrure ; sa forme est communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens desseins ; pour cet effet on commence par le forger plein & rond : mais on n'orne ainsi que les clés des serrures de conséquence. *Voyez* Clé.

Anneau, *chez les bourreliers*, est un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau.*

Anneaux, s. m. pl. ce sont *dans les manufactures en soie*, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame. *Voyez* Semple, Rame, Métier de velours ciselé.

Anneaux *de vergues*, (*Marine.*) ce sont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux ensemble dans des petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* sert à tenir les garcettes qui servent à plier les voiles ; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre *anneau.*

Anneaux de chaloupes ; ce sont de grosses boucles de fer sur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de sabords ; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, saisir ou amarrer les mantelets des sabords.

Anneaux ou *boucles d'écoutilles.* Il y a des *anneaux* de fer sur les tillacs près les écoutilles, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-temps : il y en a aussi pour les canons par derriere, & ils servent à les mettre aux sabords, ou à les haler en-dedans.

Anneaux d'étai. *Voyez* Daillots.

Anneaux *de corde ;* c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (*Z*)

§ ANNECY, (*Geogr.*) ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve, & à cinq nord-ouest de Chambery. Elle est sur la riviere de Sier, au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode ; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve, qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur ; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges : on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27, 40 ; *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

* ANNEDOTS, s. m. pl. (*Myth.*) divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des anges bons ou mauvais.

ANNÉE, s. f. *Voyez* AN.

§ ANNELET, s. m. *annelus*, (*terme de Blason.*) petit anneau qui meuble l'écu ; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de jurisdiction, de grandeur & de noblesse.

Ce mot vient du latin *annelus*, anneau.

Longperier de Corval, diocese de Rouen ; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne ; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fatouville, diocese de Seez ; *d'argent à dix annelets de gueules*, 3, 3, 3, & 1. (*G. D. L. T.*)

ANNELET, *en passementerie*, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diametre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. *Voyez* NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, *terme d'architecture ;* ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théatre de Marcellus dans Vignolle. On les nomme aussi *armilles* du latin *armillæ*, un *brasselet.* (*P*)

ANNEXE, s. f. c'est, *en droit civil* ou *canonique*, un accessoire, une dépendance ou appartenance, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une *annexe* de l'archevêché de Paris ; que les *annexes* qu'un testateur a faites de son vivant à l'héritage qu'il legue, sont censées comprises dans le legs.

ANNEXE (DROIT D'), est le droit exclusif que prétend le parlement de Provence d'enrégistrer les bulles, brefs, & autres écrits semblables qui viennent de Rome ou de la légation d'Avignon. (*H*)

ANNEXÉ, adj. *en Droit*, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est *annexé* à tel fief, tel manoir, *&c.* Charles VIII, en l'année 1486, annexa la Provence à son royaume. *Voyez* ANNEXE. (*H*)

ANNIBAL fils d'*Amilcar*, le plus implacable ennemi des Romains, jura à son pere une haine éternelle contre Rome. A l'âge de neuf ans, il commença son apprentissage militaire en Espagne. Il se forma en joignant les fatigues du soldat aux études du Général. Dès l'âge de 26 ans, il commanda l'armée des Carthaginois, qui lui avoient confié leur vengeance. *Annibal* passa d'Espagne en Italie, franchit les Pirenées, parvint au Rhône, & du bord de ce fleuve s'avança en dix jours, jusqu'au pié des Alpes. Le passage de ces montagnes lui causa des fatigues incroyables & lui fit un nom immortel. La neige, les glaces, les rochers, les précipices sembloient le rendre impossible. Enfin, après neuf jours de marche à travers des vallées & des montagnes, *Annibal* se vit au sommet des Alpes. Cinq autres jours suffirent pour traverser la partie qui regardoit l'Italie. Il entra dans la plaine, & la revue qu'il fit alors de ses troupes, lui apprit que son armée de 50 mille hommes de pié & de neuf mille chevaux, étoit réduite à 20 mille hommes & à six mille chevaux. Le général Carthaginois malgré ses pertes prit d'abord Turin, défit le consul *Cornelius Scipion* sur le bord

du Téfin, & quelque temps après *Sempronius*, près de la riviere de Trebie. Cette bataille fut meurtriere. Les vaincus y perdirent 26 mille hommes, & les vainqueurs accablés du froid le plus rigoureux, n'eurent pas la force de se réjouir de leur victoire. A cela près tout réussissoit à *Annibal.* L'année d'après il vainquit *Cneius Flaminius* près du lac de Thrasimene. Le Général Romain resta mort sur le champ de bataille, quinze mille ennemis périrent, six mille furent faits prisonniers; & *Annibal* ne sachant que faire de tant de captifs, renvoya sans rançon les Latins, & ne garda que les Romains. La république affligée de tant de pertes chercha à les réparer, en élisant pour dictateur *Q. Fabius Maximus.* Ce grand capitaine, qui acquit le surnom de Temporiseur, ne s'appliqua qu'à observer les mouvemens d'*Annibal*, à lui cacher les siens, & à le fatiguer par des marches multipliées, plutôt qu'à s'exposer à en venir à un combat désavantageux. *Fabius Maximus*, que ses ruses & ses délais auroient dû faire aimer des Romains, ne s'attira que des plaintes. On partagea l'autorité du commandement entre lui & *Minutius Felix*, qui se laissa envelopper par le général Carthaginois, & qui auroit péri, sans le secours de son collegue. Le temps de la dictature de *Fabius* étant expiré, *Terentius Varro* & *Paul Emile* eurent le consulat & le commandement des armées. L'un & l'autre furent vaincus à la bataille de Cannes, 216 ans avant J. C. 40 mille hommes de pié, & 2700 de cavalerie resterent sur la place. On dit qu'*Annibal* envoya à Carthage trois boisseaux d'anneaux de 5630 chevaliers, qui périrent dans ce combat. *Annibal* auroit dû peut-être profiter des avantages que lui offroient ses victoires, & marcher droit à Rome; mais il aima mieux passer l'hiver à Capoue, & les délices de cette ville causerent autant de maux à ses soldats, que ses armes avoient causé de terreur aux généraux Romains. Envain *Annibal* marcha du côté de Rome pour l'assieger, les Romains en furent si peu touchés, qu'ils vendirent la terre où *Annibal* campoit. La pluie, les orages & la grêle l'obligerent de décamper, sans avoir eu le temps, pour ainsi dire, de voir les murailles de Rome. Le consul *Marcellus* en vint ensuite aux mains en trois différens combats; mais il n'y eut rien de décisif; & comme il en présentoit un quatrieme, *Annibal* se retira en disant: *Que faire avec un homme qui ne peut ni vaincre ni être vaincu?* Cependant *Asdrubal*, frere d'*Annibal* s'avançoit en Italie, pour secourir son frere; mais *Claude Néron* lui ayant livré bataille, tailla son armée en pieces & le tua lui-même. *Néron* rentré dans son camp, fit jeter à l'entrée de celui d'*Annibal* la tête d'*Asdrubal*. Le Carthaginois en la voyant dit qu'il ne doutoit plus que le coup mortel n'eut été porté à sa patrie. Carthage pressée de tous les côtés, songea à rappeler *Annibal.* Dès que ce héros fut arrivé en Afrique, il pensa qu'il valoit mieux donner la paix à son pays, que de lui laisser continuer une guerre ruineuse. Il y eut une entrevue entre lui & *Scipion*; mais le général Romain n'ayant voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le sénat de Carthage n'eût fait des réparations à celui de Rome, ils ne pûrent convenir de rien. On en vint encore à une bataille; *Annibal* la perdit, après avoir combattu avec autant d'ardeur que dans ses premieres victoires: 40 mille Carthaginois fûrent tués ou faits prisonniers. Cette journée de Zama fut un nouveau motif pour les Carthaginois de demander la paix. *Annibal* honteux d'être témoin de l'opprobre de sa patrie, se réfugia d'abord chez *Antiochus*, roi de Syrie, ensuite chez *Prusias*, roi de Bithynie, & ne se croyant pas en sureté dans ces deux cours amies des Romains, il avala un poison subtil qu'il portoit depuis long-temps, dans le chaton de sa bague, l'an 183 avant J. C. âgé de 64 ans. *Délivrons*, dit-il, *les Romains de la terreur que je leur inspire: ils eurent autrefois la générosité d'avertir Pyrrhus de se précautionner contre un traître qui le vouloit empoisonner, & ils ont aujourd'hui la bassesse de solliciter Prusias à me faire périr.* Rome perdit un ennemi, & Carthage un défenseur. Un courage mêlé de sagesse, une fermeté que rien ne troubloit, une connoissance parfaite de l'art militaire, une attention scrupuleuse à observer tout, une activité sans égale, ont mis *Annibal* dans le

premier rang des grands généraux de tous les siecles. Il cultiva les lettres au milieu du tumulte des armes. Plusieurs écrivains, en lui reprochant de n'avoir pas mené son armée victorieuse à Rome, après la bataille de Cannes, repettent ce mot de *Maharbal* capitaine Carthaginois; *Annibal, vous savez vaincre; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Un auteur plus judicieux dit : qu'on ne devroit pas prononcer si légérement contre un si grand capitaine. Rome jalouse, Rome inquiéte, ajoute-t-il, fait bien comprendre quel homme étoit *Annibal.*

ANNIBI, (LAC. D') *Géog. mod.* lac de la grande Tartarie aux piés des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. *Mat. géog.*

ANNIHILATION, s. f. *ou* ANÉANTISSEMENT, (*Commerce.*) est usité dans un sens moral en Angleterre; & l'on dit : *le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une autre* annihilation *sur tout le dividende.* (*G*)

ANNILLE, s. f. c'est proprement un fer de moulin; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. Ces *annilles* étant souvent faites en forme de croix ancrée, on a nommé ces sortes de croix *annilles* dans le blason. (*V*)

ANNION, (BÉNÉFICE D') ancien terme de *Droit françois*, se disoit de lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. *Voyez* RÉPIT, LETTRES D'ÉTAT, & QUINQUENELLE. (*H*)

ANNIVERSAIRE, s. m. (*Théol.*) mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appelé un *jour d'an* ou *jour de souvenir*. *Voyez* JOUR.

ANNIVERSAIRES. (*les*) *Jours anniversaires*, chez nos ancêtres, étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuellement célébrés dans l'Eglise, comme aussi les jours, où à chaque fin d'année, l'usage étoit de prier pour les ames de ses amis trépassés.

Anniversaria dies ideò repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in alia vita. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre *de officiis divinis*. *Voyez* NATALIS.

Dans ce dernier sens l'*anniversaire* est le jour où, d'année en année, on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son ame. Quelques auteurs en rapportent la premiere origine au pape Anaclet, & depuis à Felix I, qui instituerent des *anniversaires* pour honorer avec solennité la mémoire des Martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des *anniversaires*, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces *anniversaires*, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les anniversaires, *obits & services*. *Voyez* OBIT, SERVICE. (*G*)

ANNOBON, (*Géog. mod.*) isle d'Afrique sur la côte de Guinée. *Long. 24; lat. mérid. 1, 50.*

ANNOMINATION, s. f. *figure de Rhétorique;* c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordinairement froide & puérile : on ne laisse pas que d'en trouver quelques-unes dans Cicéron; elles n'en sont pas meilleures. *Voyez* ALLUSION. (*G*)

* ANNONAY, (*Géog. mod.*) petite ville dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long. 22, 22; lat. 45, 15.*

ANNONCIADE, (*Hist. mod.*) nom commun à plusieurs ordres; les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. *Voyez* ORDRE & ANNONCIATION.

Le premier ordre religieux de cette espece fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. *Voyez* SERVITES.

Le fecond fut fondé à Bourges par Jeane, reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de fon confentement, & avec difpenfe du pape Alexandre VI. La regle de ces Religieufes eft établie fur douze articles, qui regardent douze vertus de la fainte Vierge, & approuvée par Jules II & Léon X.

Le troifieme, qu'on appelle des *Annonciades céleftes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieufe veuve de Genes, nommée *Marie-Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le faint Siege, & il y en a quelques maifons en France. Leur regle eft beaucoup plus auftere que celle des *Annonciades* fondées par la reine Jeane. (G)

Annonciade, f. f. (*Hift. mod.*) fociété fondée à Rome dans l'églife de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & eft devenue fi riche par les grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la fainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains à chacune, à plus de 400 filles une robe de ferge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'eftime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la nobleffe de Rome, diftribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieufes ont le double des autres, & font diftinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent fur la tête. L'abbé Piazza, *Ritratto di Roma moderna*. (G)

§ ANNONCIADE, f. f. (*l'ordre militaire de l'*) fut inftitué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au fentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occafion d'une dame qui préfenta à ce prince un braffelet de fes cheveux, treffés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lac-d'amour*.

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 feptembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, Patron de Savoie.

Le collier étoit compofé de lacs-d'amour, fur lefquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R T. qui fignifient *frappez*, *entrez*, *rompez tout*.

D'autres hiftoriens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi fous le nom de l'ordre du *lac-d'amour*; mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'inftitua pour honorer les quinze myfteres de Jefus-Chrift & de la fainte Vierge, & auffi en reffouvenir des actions glorieufes de fon aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) feroient les grands-maîtres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, eft chargé des lettres F. E. R. T. qui fignifient *fortitudo ejus, Rhodum tenuit*, c'eft-à-dire, par fon courage il a conquis l'ifle de Rhodes. Cette dévife a été mife fur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrafins le fiege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maifon de Savoie qui, defcendue de la maifon de Saxe, en portoit les armes qui font *fafcé d'or & de fable au crancelin de finople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérufalem, dit depuis *de Rhodes*, & à préfent *de Malte*, qui font *de gueules à la croix d'argent*.

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape fous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de rofes d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de fêtes folennelles, eft du poids de deux cent cinquante écus d'or; c'eft une chaîne faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de rofe; au bas eft attachée une médaille, fur laquelle fe trouve l'image de la Vierge, & autour font les paroles de la falutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & eft du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade*

dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvieme grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade*. (*G. D. L. T.*)

ANNONCIATION, s. f. (*Théol.*) est la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du St. Esprit. *Voy.* INCARNATION, SALUTATION, *AVE*.

Ce mot est composé de la préposition Latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une chose à quelqu'un. Les Grecs l'appellent εὐαγγελισμός, *bonne nouvelle*, & χαιρετισμός, *salutation*.

ANNONCIATION est aussi le nom d'une fête qu'on célebre dans l'Eglise Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'Incarnation du verbe: aussi est-elle appelée la fête de l'*Annonciation & de l'Incarnation du Verbe divin*, en mémoire de ces deux mysteres qui n'en font proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Il paroît que cette fête est de très-ancienne institution dans l'Eglise Latine: parmi les sermons de St. Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur l'*Annonciation*; savoir, le 17^e^ & le 18^e^ *de sanctis*. Le sacramentaire du pape Gelase I, montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496; mais l'Eglise Grecque a des monumens d'un temps encore plus reculé. Proculus qui mourut en 446, S. Jean Chrysostome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystere. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains Protestans, ont à la vérité revoqué en doute l'authenticité des deux homélies de ce dernier Pere sur ce sujet: mais Vossius les admet, & prouve qu'elles sont véritablement de ce saint Docteur. Ajoûtons que quelques auteurs pensent que cette fête dans son origine fut d'abord célébrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'usage d'y joindre le nom de la sainte Vierge est d'une date bien-moins ancienne.

Il en est de même du 25 de Mars où elle est fixée. Cet usage a varié; car plusieurs Eglises d'Orient célebrent cette fête dans un autre temps que celles d'Occident; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le x^e^ concile de Tolede tenu en 656, avoit ordonné de le solenniser le 18 de Décembre, à cause que le 25 de Mars tombe assez souvent dans la semaine sainte, qui est plutôt un temps de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célebrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, si elle tombe dans la semaine-sainte. On dit que l'église du Puy-en Vélai a le privilege de la solenniser cette semaine, même le vendredi-saint. L'église de Milan & les églises d'Espagne la mettent au dimanche devant Noël, mais ces derniers la célebrent encore en Carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buscarahc*, c'est-à-dire, *information, perquisition*, & la fixent dans le calendrier au premier jour de Décembre; & les Arméniens, afin qu'elle n'arrive pas au Carême, la solennisent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent aussi le nom d'*Annonciation* à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils exposent l'origine & l'occasion de cette solennité; exposition qu'ils appellent *zhaygadu*, qui signifie *annonciation* (G).

* ANNOT, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4.

ANNOTATION, s. f. (*Littérat.*) en Latin *adnotatio*, composé de *ad* & de *nota*, commentaire succinct, remarque sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque passage, ou d'en tirer des connoissances. *Voyez* COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les *annotations* sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités: de-là tant d'*annotations* & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siecle ont fait de savantes *annotations* sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (G)

ANNOTATION *de biens* (*termes de Palais.*)

eſt une ſaiſie proviſoire qui ſe fait des biens d'un criminel abſent, à l'effet de les confiſquer au profit du Roi, en cas qu'il perſiſte juſqu'au bout dans ſa contumace. *Voy. l'Ordonnance criminelle, titre xvij.* (*H*)

Annotation, ſe dit en *Médecine*, du commencement d'un paroxyſme fiévreux, lorſque le malade friſſonne, bâille, s'étend & eſt aſſoupi, *&c. Galien.*

Il y en a une autre qui eſt propre aux fievres hectiques, qui arrive lorſque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, ſans augmenter la chaleur, & que ſon pouls devient plus agité qu'auparavant, mais ſans friſſon & ſans aucun des ſymtomes dont nous avons parlé. On l'appelle *epiſemeſia.* (*N*)

ANNOTINE, adj. f. *Pâque annotine.* (*Théol.*) c'eſt ainſi qu'on appeloit l'anniverſaire du baptême, ou la fête qu'on cé-lebroit tous les ans en mémoire de ſon baptême; ou, ſelon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptiſé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'aſſembloient, dit-on, au bout de cettte année, & célébroient l'anniverſaire de leur régénération ſpirituelle. On eſt incertain ſur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. (*Aſtronomie.*) c'eſt ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'acheve avec l'année. *Voyez l'article* An.

C'eſt en ce ſens qu'on dit *une fête annuelle*, & cette épithete priſe à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puiſqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année: cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les diſtinguer des autres; ces quatre fêtes ſont Pâques, la Pentecôte, Noël, & l'Aſſomption.

On dit auſſi un office *annuel*, une commiſſion *annuelle*, une rente *annuelle*, un revenu *annuel*, &c. *Voyez* Anniversaire.

Le mouvement *annuel* de la terre ſera prouvé à l'article Terre.

L'épithete *annuelle* ſe donne auſſi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poſte, d'un bénéfice, *&c. Voyez* Poste, Bénéfice, Prébende.

Argument annuel de la longitude. Voyez Argument.

Epactes annuelles. Voyez Epacte.

Equation annuelle du moyen mouvement du ſoleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'eſt l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du ſoleil, de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du ſoleil, des nœuds & de l'apogée. Lorſque le mouvement vrai differe le plus qu'il eſt poſſible, du mouvement moyen, l'équation *annuelle* eſt alors la plus grande qu'il eſt poſſible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher eſt le plus grand. *Voyez* Equation, Lune, *&c.*

L'*équation annuelle* du mouvement moyen du ſoleil, dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre; or, cette excentricité eſt de $16\frac{11}{12}$ parties, dont la moyenne diſtance du ſoleil & de la terre en contient 1000: c'eſt pour cela que l'*équation annuelle* a été appelée par quelques-uns l'*équation du centre.* Lorſqu'elle eſt la plus grande poſſible, elle eſt de $1^d\ 56'\ 20''$, ſelon Flamſteed, & ſelon M. le Monnier, de $1^d\ 55'\ 25''$.

La plus grande *équation annuelle* du moyen mouvement de la lune, eſt de $21'\ 40''$; celle de ſon apogée eſt de $20'$; & celle de ſes nœuds, de $9'\ 30''$. *Voyez* Nœud, *&c.*

Ces quatre *équations annuelles* ſont toujours proportionnelles: lorſque l'une des quatre eſt la plus grande poſſible, il en eſt de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'enſuit que l'*équation annuelle* du centre (du ſoleil) étant donnée, on a les trois autres équations correſpondantes: ainſi, ayant une table de l'*équation* du centre du ſoleil, on aura facilement les équations correſpondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. *Voyez* Lune (*O*)

Annuel, (*Droit*) *terme de finance*, eſt un droit que payent tous les ans au roi ceux qui tiennent de lui des charges vénales; au moyen de quoi elles ſont conſervées & tranſmiſes à leurs héritiers après eux. Il n'eſt point dû de droit *annuel* pour les charges de la maiſon du roi; mais auſſi ne paſſent-elles point aux héritiers.

Le droit *annuel* eſt la même choſe que la paulette. *Voyez* Paulette. (*H*)

ANNUELLE, (*Bot.*) parmi les plantes bulbeuſes ou ligamenteuſes, on appelle *annuelles* celles qui ne durent que l'année, ou que l'on ſeme tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (*K*)

ANNUELLES, (*Offrandes*) *Théolog.* ce ſont celles que faiſoient anciennement les parens des perſonnes décédées, le jour anniverſaire de leur mort. *Voyez* OFFRANDE, OBIT, *INFERIÆ*, &c.

On appeloit ce jour *un jour d'an*, &c. & l'on y célébroit la meſſe avec une grande ſolennité. (*G*)

ANNUITÉ, ſ. f. (*Comm. & Math.*) ſe dit d'une rente qui n'eſt payée que pendant un certain nombre d'années ; de ſorte qu'au bout de ce temps le débiteur ſe trouve avoir acquitté ſon emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même ſomme.

Les *annuités* ſont extrêmement avantageuſes au commerce dans les pays où elles ſont en uſage ; le débiteur trouve dans cette maniere d'emprunter, la facilité de s'acquitter inſenſiblement & ſans ſe gêner, ſi le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des *annuités*, & il s'en ſert comme de l'argent en déduiſant les intérêts à proportion du temps qu'il y a à attendre juſqu'à l'échéance.

Les *annuités* ſont fort en uſage en Angleterre, & l'état s'en ſert très-avantageuſement, lorſqu'il a des emprunts conſidérables à faire ; peut-être un jour nous en ſervirons-nous en France. Les coupons de la lotterie royale de 1744 étoient des *annuités*, dont chaque coupon perdant après le tirage de la lotterie, doit produire 65 liv. par an, pendant dix ans, au bout deſquels le billet ſera rembourſé.

M. de Parcieux, des académies royales des ſciences de Paris & de Berlin, a inſéré à la fin de ſon eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine, imprimée à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la ſomme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de maniere qu'on ſoit rembourſé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra juſqu'à cent ans ; c'eſt-à-dire, la valeur des *annuités* qui rapporteroient 100 livres pendant un certain nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des *annuités*.

TABLE *des ſommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 l. à la fin de chaque année, de maniere qu'on ſoit rembourſé entiérement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra juſqu'à 100 ans.*

LES INTERETS comptés ſur le pié du den. 20

ANS.	*L.*	*S.*	*D.*	*ANS.*	*L.*	*S.*	*D*
1	95	4	9	51	1833	17	3
2	185	18	10	52	1841	15	3
3	272	6	6	53	1849	6	6
4	354	11	11	54	1856	9	1
5	432	19	0	55	1863	6	3
6	507	11	5	56	1869	16	4
7	578	12	9	57	1876	0	4
8	646	6	5	58	1881	18	4
9	710	15	8	59	1887	10	6
10	772	3	5	60	1892	17	10
11	830	12	9	61	1897	19	9
12	886	6	5	62	1902	16	10
13	939	7	1	63	1907	9	4
14	989	17	2	64	1911	17	5
15	1037	19	3	65	1916	1	4
16	1083	15	5	66	1920	1	3
17	1127	8	0	67	1923	17	4
18	1168	19	0	68	1927	9	9
19	1208	10	6	69	1930	19	8
20	1246	4	3	70	1934	4	6
21	1282	2	1	71	1937	7	1
22	1316	5	10	72	1940	6	9
23	1348	16	11	73	1943	3	6
24	1379	17	0	74	1945	17	7
25	1409	7	8	75	1948	9	11
26	1437	10	1	76	1950	18	1
27	1464	5	9	77	1953	4	10
28	1489	15	11	78	1955	9	4
29	1514	1	10	79	1957	11	8
30	1537	4	6	80	1959	12	0
31	1559	5	3	81	1961	10	5
32	1580	5	0	82	1963	7	0
33	1600	4	8	83	1965	1	11
34	1619	5	5	84	1966	15	1
35	1637	7	11	85	1968	6	9
36	1654	13	3	86	1969	16	10
37	1671	2	1	87	1971	5	6
38	1686	15	4	88	1972	12	10
39	1710	13	7	89	1973	18	10
40	1715	17	8	90	1975	3	7
41	1729	8	2	91	1976	7	2
42	1742	5	10	92	1977	9	8
43	1754	11	3	93	1978	11	1
44	1766	5	0	94	1979	11	5
45	1777	7	6	95	1980	10	10
46	1787	19	6	96	1981	9	4
47	1798	1	5	97	1982	6	11
48	1807	13	8	98	1983	3	8
49	1816	16	10	99	1983	19	8
50	1825	11	2	100	1984	14	10

Si l'on veut savoir la méthode sur laquelle cette table est formée, la voici. Supposons qu'on emprunte une somme, que j'appelle a, & que, les intérêts étant comptés sur le pié du denier 20, ou, en général, du denier $\frac{1}{m}$, on rende chaque année une somme b, & voyons ce qui en arrivera.

En premier lieu, puisque les intérêts sont comptés sur le pié de denier $\frac{1}{m}$, il s'ensuit que celui qui a emprunté la somme a, devra, à la fin de la premiere année, cette somme, plus le denier $\frac{1}{m}$ a de cette somme, c'est-à-dire, qu'il devra $a + \frac{a}{m}$ ou $a \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$. Or, par la supposition, il rend à la fin de la premiere année la somme b; donc, au commencement de la seconde année, il n'emprunte plus réellement que la somme $a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$

A la fin de la seconde année il devra donc $\left[a\left(\frac{m+1}{m}\right) - b\right] \times \left(\frac{m+1}{m}\right)$ ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$; &, comme à la fin de cette seconde année il rend encore b, il s'ensuit qu'au commencement de la troisieme année, il n'emprunte plus que $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right) - b$

A la fin de la troisieme il deviendra donc $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^3 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^2 - b\left(\frac{m+1}{m}\right)$; dont il faut encore retrancher b, pour savoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrieme année.

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la neuvieme année, sera,

$$a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} \ldots - b.$$

D'où il s'ensuit que si le paiement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce temps, par la supposition, le débiteur se sera entiérement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle, ou zéro, à la fin de la neuvieme année.

Or, dans cette derniere quantité, tous les termes qui sont multipliés par b, forment une progression géométrique dont $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ est le premier terme, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'ensuit (*voyez* PROGRESSION) que la somme de cette progression est $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{2n-2} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2}$, c'est-à-dire, $\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1$ divisé par $\left(\frac{m+1}{m}\right) - 1$

Ainsi, par cette équation générale,

$$a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \times \frac{\left[\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1\right]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0,$$

ou $a\left(\frac{m+1}{m}\right)^{n+1} - a\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b\left(\frac{m+1}{m}\right)^n + b = 0$ on peut trouver,

1°. La somme a, qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n, les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$; c'est-à-dire qu'on trouvera a, en supposant que b, n, $\frac{1}{m}$, soient données.

2°. On trouvera de même b, en supposant que a, n, $\frac{1}{m}$ soient données.

3°. Si a, b, n, sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que, dans les deux cas précédens, l'équation n'étoit que du premier degré au lieu que dans celui-ci, l'équation qu'il faut résoudre, est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. *Voyez* ÉQUATION.

4°. Enfin, si a, b, & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n. Mais le problême est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problême par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Quand je dis qu'il n'y a point de méthode directe pour résoudre ce problême, je parle seulement en général de tous ceux où l'inconnue se trouve en exposant, & où l'équation a plusieurs termes: mais il y a des cas particuliers où l'on peut en venir à bout par les logarithmes. Par exemple, dans ce

cas on écrira ainsi l'équation $b = (\frac{m+m}{1}) \times (b + a - a [\frac{m+1}{1}])$; d'où l'on tire log. $b = \log. n. + \log. \frac{m+1}{m} + \log.(b + a - a [\frac{m+1}{m}])$; on aura donc log. n, & par conséquent n, dès qu'on connoîtra a, b, $\frac{1}{m}$. *Voyez* ÉQUATION, INTÉRET, *&c.*

M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la lotterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

DISTRIBUTION d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêts & capital en dix ans; en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	ACTIONS existantes pendant chaque année.	INTERETS dus à la fin de chaque année.	ACTIONS qu'on rembourse tous les ans.	PRIX des actions qu'on rembourse touslesans	TOTAL de chaque année.
On compte les intérêts sur le pié du denier 20					
		Livres		*Livres*	
1	12000	300000	954	477000	777000
2	11046	276150	1002	502000	777150
3	10044	251100	1052	526000	777100
4	8992	224800	1104	552000	776800
5	7888	197200	1160	580000	777200
6	6728	168200	1218	609000	777200
7	5510	137750	1279	639500	777250
8	4231	105775	1342	671000	776775
9	2889	72225	1410	705000	777225
10	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'état, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paye l'intérêt au denier 20; cette compagnie rendra donc 300000 livres de chaque année; savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets, ensorte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la premiere table ci-dessus, que si l'on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix payemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les intérêts de 6000000 livres au bout d'un an font 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les intérêts dûs à la fin de la seconde année sont 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paye à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fournissent presque dequoi rembourser 1002 billets, *&c.* Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres au lieu de 777000.

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La premiere sera de 954 billets remboursables à la fin de la premiere année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troisieme année, le débiteur payant 777100 livres, *&c.* ainsi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. *Voyez* l'ouvrage cité, *page* 32, *& suiv.*

§ ANNUITÉ, (*Algebre.*) *Problême concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, k le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair

1°. que la premiere année étant échue & payée, la dette est plus que $a(1+n)-m$;

2°. Qu'à la fin de la seconde année la dette est $a(1+n)^2 - m(1+n) - m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la

dette est $a(1+n)^3 - m(1+n)^2 - m(1+n) - m$; & ainſi de ſuite.

D'où il s'enſuit qu'à la fin de k^e année, la dette eſt $a(1+k)^n - m(1+k)^{n \cdot 1} - m)1+k)^{n-2} \ldots m$; or cette quantité doit être $= o$, donc $m = a(1+n)^k$ diviſé par $(1+n)^{k-1} \ldots + 1 = a(1+n)^k$ diviſé par la ſomme d'une progreſſion géométrique, dont 1 eſt le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le ſecond terme, ce qui donne $a(1+n)_k$ diviſé par $\frac{(1+n)k-1}{n} = \frac{an(1+n)k}{(1+n)k-1}$

Le dénominateur de cette fraction eſt $kn + n^2 \frac{(k-1-k)}{2} + \frac{m}{23} \times k.\ k-1.\ k-2.)$ &c. & lorſque k eſt très-petit $kn - \frac{k\ n^2}{2} + \frac{2.\ k\ n^3}{2.\ 3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)k}{k(1 - \frac{n^2}{2} + \frac{n^3}{3})\ \&c.)} =$ en ſuppoſant $k = o$, $\frac{an}{o} = \infty$ ce qui donne une très-fauſſe valeur de m, puiſqu'il eſt évident que lorſque $k = o$, on a $m = o$.

La ſolution de cette difficulté, c'eſt que lorſque k eſt une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k - m(1+n)k-1 \ldots m$, n'eſt plus la même que lorſque k eſt un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si l'on fait le paiement par demi-années, $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}-1}}$, & ſi $k=2$, on aura $m = \frac{an(1+n)}{n} = a(1+n)$ qui eſt la ſomme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'eſt-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}} - 1}$, n'eſt pas $=$ (en faiſant $k = 1$) à la ſomme $a(1+n)$. (*O*)

ANNULAIRE, adj. *éclipſe annulaire*, (*Aſtron.*) On appelle ainſi une éclipſe de ſoleil dans laquelle la lune paroiſſant plus petite que le ſoleil, n'en couvre que le milieu, enſorte que la lumiere du ſoleil déborde tout autour de la lune; telle a été l'éclipſe du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire*, en Eſpagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir ſur la grande carte qui fut publiée par madame le Paute, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune eſt de 29′ 25″ dans ſon apogée, & de 33′ 34″ dans ſon périgée; le diametre du ſoleil eſt de 31′ 31″ dans ſon apogée, & de 32′ 36″ dans ſon périgée: d'où il eſt aiſé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipſes, où le diametre de la lune ne ſuffira pas pour couvrir celui du ſoleil; dans les tables de 59 éclipſes viſibles à Paris, que M. du Vaucel a donnée, & qui s'étendent depuis 1769, juſqu'en 1900, il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annulaire*, annoncée pour le 8 Octobre 1847. *Mém. préſentés à l'académie de Paris, tome V. page 575.* Les éclipſes de 1737, & 1748, ont été *annulaires* en Ecoſſes, & M. le Monnier s'y tranſporta pour obſerver celle de 1748, & pour pouvoir meſurer le diametre de la lune, lorſqu'il paroîtroit en entier ſur le ſoleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ces obſervations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertiſſement de M. Deliſle ſur l'éclipſe de 1748, cette obſervation a ſervi à prouver, que le diametre de la lune ne paroît pas plus petit lorſqu'il eſt ſur le ſoleil, que lorſque la lune eſt pleine & lumineuſe. (*M. DE LA LANDE.*)

ANNULAIRE, (*Anatomie.*) épithete que l'on donne à pluſieurs parties du corps, qui ont de la reſſemblance avec un anneau. *Voyez* ANNEAU.

Le cartilage *annulaire* eſt le ſecond cartilage du larynx; il eſt rond, & il entoure le larynx de toutes parts; on l'appelle auſſi *cricoïde*. *Voyez* LARYNX & CRICOÏDE.

Le ligament *annulaire* eſt un ligament du carpe ou poignet. *Voyez* LIGAMENT.

Son uſage eſt de reſtraindre les tendons des différens muſcles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne ſe dérangent quand ils agiſſent. *Voyez* CARPE, MAIN, DOIGT, &c.

Le ligament du tarſe eſt auſſi nommé *annulaire*. *Voyez* TARSE. Ajoutez que le ſphincter, muſcle de l'anus, eſt auſſi nommé *annulaire*, à cauſe de ſa figure. *Voyez* SPHINCTER. (*L*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*) *Anatomie.* Il ſera bon de démontrer la ſtructure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Preſque tous les muſcles longs ſont aſſu-

jettis par des plans de fibres attachés aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toutes l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre : des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humerus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans les bras ; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de forces à ces fibres ligamenteuses ; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors, on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe ; les tendons extenseurs du pié & des orteils, qui passent sur le tarse ; les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs ont de ces armilles ; & le long des doigts, les deux fléchisseurs sont enfermés dans des gaînes très-fortes, qui s'aminciffent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuse, & ils renferment souvent de petits pelotons de graisse & des glandes articulaires destinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon sur les os. Ce frottement est très-considérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte ; souvent même une partie du tendon y devient calleuse, cartilagineuse & osseuse comme dans le tendon du grand péronnier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à sa gaîne. (*H. D. G.*)

Annulaire, (*protubérance*) *Voyez* Protubérance. (*L*)

Annulaire, épithete que l'on donne au quatrieme doigt, parce que c'est celui que l'on orne d'une bague ou d'un anneau. *Voyez* Doigt. (*L*)

Annulaires, (*voutes*) *Coupe des pierres ;* ce sont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie ; telles sont les voutes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique. La *fig.* 1 de la *coupe des pierres* représente une voute *annulaire* en perspective, & dont le plan est circulaire.

On doit considérer ces voutes comme des voutes cylindriques dont l'axe seroit courbé circulairement : les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent passer par l'axe, & les joints sont des portions de surfaces coniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaison entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne espece de maçonnerie. *Voyez* Liaison. (*D*)

ANNULATION, s. f. *terme de Palais ;* est la même chose que cassation ou rescision.

ANNULLER, v. act. (*Jurisprudence.*) c'est casser, revoquer un statut ou réglement, un acte, procédure, ou autre chose de cette nature. *Voyez* Cassation, Rescision, Révocation, *&c.*

C'est une regle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même session où il a été arrêté. *Voyez* Parlement. Un testament ou autre acte ne peut être annullé quant à quelques dispositions, & avoir son exécution quant aux autres. Sur l'*opposition à fin d'annuller*, *voyez* Opposition. (*H*)

Annuller, v. act. casser un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de *Commerce*, on *annulle* un billet, une lettre de change, une vente, un marché, une obligation, *&c.*

Annuller, *terme de Teneur de livres. Annuller* en fait de parties doubles, signifie *rendre un article nul*, *le mettre en état de n'être compté pour rien.*

Pour *annuller* un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à côté de l'article un ou plusieurs o ; ou bien, comme font quelques-uns, le mot

vanas, terme corrompu du latin, qui signifie *vain* ou *nul*. (*G*)

* ANNUS, ſub. maſc. (*Hiſt. nat. bot.*) racine péruvienne de la longueur & de la groſſeur du pouce, amere au goût. Les Indiens la mangent cuite, & penſent qu'elle rend impuiſſant ou ſtérile.

ANOBLISSEMENT, ſ. m. (*Juriſprud.*) faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'empereur qui le puiſſe en Allemagne. Or le roi donne la nobleſſe, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anobliſſement*, ou par des proviſions d'offices qui donnent la nobleſſe, comme de conſeillers au parlement, de ſecrétaires du roi, & de quelques autres. *Voyez* Noblesse. (*H*)

ANODYN, *Voyez* Calmant.

ANOLIS, ſ. m. (*Hiſt. nat.*) léſard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a ſept ou huit pouces de longueur, y compris la queue, qui eſt beaucoup plus longue que le corps: il n'eſt pas, à beaucoup près, ſi gros que le petit doigt; ſa tête eſt plus longue que celle de nos léſards ordinaires. Sa peau eſt jaunâtre, & il eſt marqué de raies bleues, vertes, griſes qui s'étendent depuis le deſſus de la tête juſqu'au bout de la queue. Les *anolis* ſe cachent dans la terre; ils reſtent pendant la nuit dans leurs trous, où ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des caſes; ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Hiſtoire naturelle & morale des Antilles*, &c. *Nouveaux voyages aux iſles de l'Amérique*, &c.

Les *anolis* qui ſont décrits par le P. du Tertre, dans ſon *Hiſt. nat. des antilles*, paroiſſent différens des précédens, puiſqu'ils ont juſqu'à un pié & demi de longueur, & que leur groſſeur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur griſe cendrée, le dos tanné tirant ſur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquetée comme les autres léſards; les mâchoires ſont un peu effilées. Ils ne ſortent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arrêtes des poiſſons qu'on a jetés hors des maiſons; ils ſe nourriſſent auſſi quelquefois d'herbes, ſur-tout de celles des potagers: ſi l'on en tue quelqu'un, les autres les mettent en pieces & le mangent. *Tome II. pag.* 312. (*I*)

ANOMAL, adj. *terme de grammaire*; il ſe dit des verbes qui ne ſont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaiſon; par exemple, le paradigme ou modele de la troiſieme conjugaiſon latine, c'eſt *lego*: on dit *lego*, *legis*, *legit*; ainſi on devroit dire, *fero*, *feris*, *ferit*; cependant on dit *fero*, *fers*, *fert*; donc *fero* eſt un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνόμαλος, *inégal*, *irrégulier*, *qui n'eſt pas ſemblable*. Ἀνόμαλος eſt formé d'ὁμαλός, qui veut dire *égal*, *ſemblable*, en ajoutant l'α privatif, & le ν pour éviter le bâillement.

Au reſte, il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs ſont ceux qui manquent de quelque temps, de quelque mode ou de quelque perſonne; & les *anomaux* ſont ſeulement ceux qui ne ſuivent pas la conjugaiſon commune: ainſi *oportet* eſt un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il ſuit la regle dans les temps & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, auſſi bien que des inflexions de mots qui ne ſuivent pas les regles communes. Les langues ſe ſont formées par un uſage conduit par le ſentiment, & non par une méthode éclairée & raiſonnée. La grammaire n'eſt venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, ſ. f. *terme de Grammaire*; c'eſt le nom abſtrait formé d'*anomal*. *Anomalie* ſignifie irrégularité dans la conjugaiſon des verbes, comme *fero*, *fers*, *fert*, & en françois, *aller*, &c. (*F*)

Anomalie, *anomalia*, ſ. f. (*Aſtron.*) L'*Anomalie* eſt, en aſtronomie, la diſtance angulaire du lieu réel ou moyen d'une planete à l'aphélie ou à l'apogée; c'eſt-à-dire, c'eſt l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planete eſt réellement; ou eſt

suppofée être. *Voyez* PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.

Ce mot *anomalie*, qui eft purement grec, fignifie proprement *irrégularité*; auffi fert-il à défigner le mouvement des planetes, qui, comme l'on fait, n'eft pas uniforme. L'*anomalie* eft, pour ainfi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler diftingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie fimple* ou *moyenne*, eft, dans l'aftronomie ancienne, la diftance du lieu moyen d'une planete à l'apogée. *Voyez* LIEU.

Dans l'aftronomie nouvelle, c'eft le temps employé par une planete pour paffer de fon aphélie *A*, au point ou lieu *I* de fon orbite. *Pl. d'Aftron. fig.* 1. Or l'aire elliptique *A S I* étant proportionnelle au temps employé par la planete à parcourir l'arc *A I*, cette aire peut repréfenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *S K A*, formée par la ligne *S K*, & la droite *L K* qui paffe par le lieu de la planete, qui eft perpendiculaire à la ligne des apfides, & qui eft prolongée jufqu'à ce qu'elle coupe le cercle *D A*; car cette derniere aire eft toujours proportionnelle à l'aire *S I A*, comme Grégori l'a démontré, *liv. III. élem. d'Aftron. Phyfiq. Math. & Tranf. philof. n°.* 447. *pag.* 218.

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* eft, dans l'aftronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *A K*, *fig.* 1. compris entre l'aphélie *A*, & une droite *K L* qui paffe par le centre *I* de la planete, & qui eft perpendiculaire à la ligne des apfides *A P*. On donne auffi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *A S K*. *Voyez* EXCENTRIQUE.

L'*anomalie vraie*, ou, comme difent les auteurs latins, *anomalia æquata*, l'*anomalie égalée*, eft l'angle au centre ou au foleil *A S I*, fous lequel on voit la diftance *A I* d'une planete à l'aphélie, c'eft-à-dire, l'angle du fommet de l'aire proportionnelle au temps employé par la planete à paffer de l'aphélie *A* à fon lieu. Cet angle eft différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au fecteur *A S I*.

La difficulté de trouver l'*anomalie vraie*, de la planete, a fait chercher aux aftronomes une méthode indirecte pour renverfer la queftion; on procede par de fauffes pofitions; on fuppofe que l'*anomalie vraie* foit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne, qui lui repond. Si cette *anomalie* moyenne fe trouve la même que celle qui étoit connue, on eft affuré que l'*anomalie vraie* que l'on a fuppofée, étoit exacte: fi l'*anomalie* moyenne fe trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a fuppofée, & l'on a bientôt reconnu quelle eft celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui eft donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureufement & exactement, lorfqu'on connoît l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la diftance périhélie eft à la racine quarrée de la diftance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* eft à la tangente de l'*anomalie* excentrique. 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne eft égale au produit de l'excentricité, par le finus de l'*anomalie* excentrique. Il eft néceffaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité foit exprimée en fecondes; ce qui eft facile en donnant au demi-axe 20264 fecondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la diftance d'une planete au foleil, lorfqu'on connoît l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, fe trouve par le moyen de cette proportion: le finus de l'*anomalie vraie* eft au finus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe eft au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverfes propriétés des fections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonftration à notre *Aftronomie*, *tom. II*, *art.* 1240. (*M.* DE LA LANDE.)

L'*anomalie moyenne*, auffi bien que l'*anomalie vraie* de la planete, fe comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais fi on veut compter depuis le commencement du figne du belier, alors ce nom d'*anomalie* fe change en celui de *mouvement de la planete en longitude*, lequel eft auffi de deux fortes; favoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroîtroit véritablement, fi l'œil étant au centre d'une orbite circu-

laire, voyoit décrire à la planete cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme : 2°. le mouvement vrai, qui est celui que l'on observe dans la planete, l'œil étant placé au foyer de son orbite elliptique ; il est successivement accéléré ou retardé, selon les différentes distances de la planete au soleil.

L'*anomalie vraie* étant donnée, il est facile de trouver l'*anomalie moyenne* ; car l'angle au soleil *A S I* étant donné, c'est un problême assez simple que de déterminer par le calcul la valeur du secteur *A S I*, qui représente l'*anomalie moyenne*.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'*anomalie vraie*, l'*anomalie moyenne* étant donnée ; c'est-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle *A S I*, quand on connoît le secteur *A S I* ; ou ce qui revient au même, à trouver l'angle *A S I* que parcourt la planete dans un temps donné, depuis l'instant où elle a passé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont résolu ce problême par la cycloïde alongée, ne sont pas commodes pour les calculs : il en est de même de celle par les séries ; elle est trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique ressource des astronomes. Ward, dans son astronomie géométrique, prend l'angle *A L I* au foyer où le soleil n'est point, pour l'*anomalie moyenne* ; ce qui en effet en approche beaucoup, lorsque l'orbite de la planete n'est pas fort excentrique : dans ce cas on résout sans peine le problême : mais on ne peut se servir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites assez excentriques l'hypotese de Ward ; & il assure que sa correction faite, & le problême résolu à sa maniere, l'erreur sera à peine d'une seconde.

Voici cette méthode, qui est expliquée à la fin de la sect. vj. du I. liv. *des Principes*, & qui a été commentée par les peres le Sueur & Jaquier.

Soient *AO*, *OB*, *OD*, (*fig. 66. Pl. Astron.*) les demi-axes de l'ellipse, *L* son parametre, & *D* la différence entre la moitié du petit axe *OD*, & la moitié $\frac{1}{2}L$ du parametre : on cherchera d'abord un angle *Y*, dont le sinus soit au rayon, comme le rectangle de *D* par $AO+OD$, est au quarré de *AB* ; ensuite on cherchera un angle *Z*, dont le sinus soit au rayon comme deux fois le rectangle de *D* & de la distance des foyers *S H*, est à trois fois le quarré de *AO* : après cela on prendra un angle *T*, proportionel au temps que la planete a employé à d'écrire l'arc *B P* ; un angle *V* qui soit à l'angle *Y*, comme le sinus de deux fois l'angle *T* est au rayon ; & un angle *X* qui soit à l'angle *Y* comme le cube du sinus de l'angle *T* est au cube du rayon. On prendra l'angle *B H P* égal à $T+X+V$, si l'angle *T* est moindre qu'un droit ; ou à $T+X-V$, si l'angle *T* est plus grand qu'un droit ; & moindre que deux droits ; & ayant mené *S P* qui passe par le foyer *S* & par le point *P* où l'ellipse est coupée par la ligne *HP*, on aura l'aire *B S P* à très-peu-près proportionnelle au temps.

Mais une des plus élégantes méthodes qui ayent été données pour résoudre ce problême, est celle que M. Hermann a exposée dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les géometres & les astronomes, que la difficulté se réduit à trouver dans le cercle *A N D*, (*Pl. Astron. fig. 67.*) l'angle *A E B*, qui répond au secteur donné *A F B* : or faisant le secteur *C A M* égal au secteur *A E B*, & joignant *M E*, puis tirant *C N* paralle à *E M*, & joignant ensuite *E N*, il trouve que l'angle *A E N* est à très-peu-près l'*anomalie vraie*, & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne ensuite un moyen de corriger l'erreur, en prenant l'angle *B E N* égal à une certaine quantité qu'il détermine ; ce qui donne le lieu *B*, ou l'angle *B E A*, qui représente encore plus exactement l'*anomalie vraie*.

§ ANOMALISTIQUE, adj. (*Astron.*) se dit de la révolution d'une planete, par rapport à son apside, soit apogée, soit aphélie, ou du retour au même point de son ellipse. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondissent toujours aux

mêmes étoiles, la révolution *anomaliſtique* ſeroit égale à la révolution ſydérale ; mais toutes les planetes ont un mouvement progreſſif dans leurs apſides ; ainſi il faut plus de temps pour atteindre l'aphélie qui s'eſt avancée dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du ſoleil, par rapport aux équinoxes eſt de $365^j\ 5^h\ 48'\ 45''$, l'année ſydérable, ou le retour aux étoiles eſt de $365^j\ 6^h\ 9'\ 11''$, enfin la révolution *anomaliſtique* eſt $365^j\ 6^h\ 15'\ 20''$, parce que l'apogée du ſoleil avance chaque année de $65''\ \frac{1}{2}$ par rapport aux équinoxes, & le ſoleil ne peut atteindre à ſon apogée qu'après avoir parcouru les $65''\ \frac{1}{2}$ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomaliſtique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un ſiecle, moins le mouvement de ſon aphélie, eſt à la durée d'un ſiecle, ou $3155760000''$ comme 360^o ſont à la durée de la révolution *anomaliſtique*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANOMÉENS *ou* DISSEMBLABLES, adj. pris ſubſt. (*Théolog.*) dans l'hiſtoire eccléſiaſtique, nom qu'on donna dans le IV. ſiecle aux purs ariens, parce qu'ils enſeignoient que Dieu le fils étoit diſſemblable, ἀνόμοιον, à ſon pere, en eſſence & dans tout le reſte.

Ils eurent encore différens noms, comme d'*aëtiens*, d'*eunomiens*, &c. qu'on leur donna à cauſe d'Aëtius & d'Eunomius leurs chefs. Ils étoient oppoſés aux ſemi-ariens, qui nioient à la vérité la conſubſtantialité du verbe, c'eſt-à-dire, l'unité de nature du verbe avec le pere, mais non pas toute reſſemblance. *Voyez* ARIEN, SEMI-ARIEN.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaquerent pas moins vivement entr'eux qu'ils avoient attaqué les catholiques ; car les ſemi-ariens condamnerent les *anoméens* dans le concile de Séleucie, & les *anoméens* à leur tour condamnerent les ſemi-ariens dans les conciles de Conſtantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ὁμοιούσιος, de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & proteſtant que le verbe avoit non-ſeulement une différente ſubſtance, mais encore une volonté différente de celle du pere. *Voyez* HOMOOUCIOS. Socrate, *liv. II.* Sozomene, *liv. IV.* Théodoret, *liv. IV.* (*G*)

ANONA, (*Hiſt. nat.*) fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes : l'arbre qui le porte eſt petit, & ne paſſe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en eſt blanchâtre en-dehors, rouge en-dedans, & aſſez raboteuſe ; la feuille petite, épaiſſe, & d'un verd pâle ; la fleur compoſée de trois feuilles longues, triangulaires & ſpongieuſes, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en eſt agréable. Le fruit eſt conique, fort gros par la baſe où eſt attaché le pédicule qui eſt ligneux, de la groſſeur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, ſe diviſant en pluſieurs filamens blancs qui traverſent la ſubſtance du fruit. Lorſque le fruit eſt mûr, la peau en eſt rouge, d'une aſſez belle couleur, liſſe & mince, contre l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaiſſe, à cauſe de la grande chaleur. Le dedans eſt rempli d'une ſubſtance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuillere ; elle eſt ſucrée & d'un aſſez bon goût : il y a dans le milieu pluſieurs petits grains noirs, ſemblables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capſules dont le tiſſu eſt fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui ſont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorſque le fruit eſt dans ſa derniere maturité, il tombe par morceaux à terre, ſe détachant de la queue & des longs filamens qui y ſont joints, leſquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainſi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabricus*, pourroit paſſer pour un poirier des Indes. *Deſcript. de quelques arbres du Malaque* par le P. Beze *de la Compagnie de Jeſus. Mém. de l'acad. tom. IV.*

* ANONE, (*Géogr. mod.*) fort d'Italie au duché de Milan, ſur le Tanaro. *Long.* 26 ; *lat.* 44, 40.

ANONNER, v. n. (*Muſique*) c'eſt déchifrer avec peine & en héſitant, la muſique que l'on a ſous les yeux. (*S*)

ANONYME, adj. *terme de littérature*, formé du grec ἀνώνυμος, qui lui-même eſt dérivé d'ἀ privatif & d'ὄνομα ou ὄνυμα, *nom.* Ainſi *anonyme* ſignifie qui n'a point de

de nom, ou dont le nom n'eſt pas connu. *Voyez* Nom.

On donne cette épithete à tous les ouvrages qui paroiſſent ſans nom d'auteur, ou dont les auteurs ſont inconnus.

Cecker conſeiller de la chambre impériale de Spire, & Placcus de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages *anonymes*. Bure, Goth, Struvius, ont traité des ſavans qui ſe ſont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages ſont *anonymes*.

» Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les » uns ſuppriment leurs noms, pour éviter la » peine ou la confuſion d'avoir mal écrit, » ou d'avoir mal choiſi un ſujet; les au- » tres, pour éviter la récompenſe ou la » louange qui pourroit leur revenir de leur » travail: ceux-ci par la crainte de s'expo- » ſer au public, & de faire trop parler » d'eux; ceux-là par un mouvement de » pure humilité, pour tâcher de ſe rendre » utiles au public ſans en être connus: » d'autres enfin par une indifférence & un » mépris de cette vaine réputation qu'on » acquiert en écrivant, parce qu'ils con- » ſiderent comme une baſſeſſe & comme » une eſpece de deshonneur (il falloit plu- » tôt dire comme un ſot orgueil) de » paſſer pour auteurs, de même qu'en » ont uſé quelquefois des princes, en » publiant leurs propres ouvrages ſous le » nom de leurs domeſtiques. « *Jugem. des Savans*, *tom. I.*

Il réſulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prennent de ne pas ſe nommer: une eſtime exceſſive; ou un mépris mal fondé pour des ouvrages ſans nom d'auteur; parce qu'un nom pour certaines gens eſt un préjugé qui leur fait adopter tout ſans examen; & que pour d'autres, un livre *anonyme* eſt toujours un ouvrage intéreſſant, quoique réellement il ſoit foible ou dangereux.

Ce n'eſt que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes*: tout écrivain qui, par timidité, modeſtie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de ſon ouvrage, ne peut être que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces philoſophes dont Ciceron a dit: *Illi ipſi philoſophi qui de condemnandâ gloriâ ſcribunt, etiam libris ſuis nomen ſuum inſcribunt.* Pro Arc. Poet. (G)

Anonyme, adj. M. Boyle a introduit ce terme en *Chimie*. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit ſéparer du tartre & de pluſieurs bois, un eſprit qui differe par un grand nombre de qualités des eſprits vineux, acides & urineux; & n'ayant pu en découvrir tout-à-fait la nature, il l'appella *eſprit anonyme*, & dans d'autres endroits *eſprit neutre* ou *adiaphore*, de tartre, de bois, *&c.* (*M*)

* *ANONYMOS*, (*Hiſt. nat. bot.*) il y a pluſieurs plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ribeſii foliis*, eſt une eſpece d'arbriſſeau qui nous vient de Virginie & du Canada; il a la feuille du groſeiller, & des fleurs à cinq pétales, blanchâtres, diſpoſées en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées ſur des petits pédicules oblongs: le calice a cinq feuilles; le calice eſt remplacé par deux & quelquefois trois ſiliques, ſemblables à celles de la conſoude, mais ſans ſemence dans nos climats.

L'*anonymos frutex braſilianus*, *flore keiri*, a l'écorce cendrée, les feuilles alternativement oppoſées, pointues, dentelées par les bords, d'un verd brillant, & traverſées de nervures obliques; la fleur en épi a l'extrémité des branches d'une belle couleur de chair, & jauniſſant à meſure qu'elle tend à s'ouvrir: elle a cinq pétales & chaque pétale eſt ſur une feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jaune. *Ray.*

L'*anonymos flore coluth. Cluſii*, &c. croît en Allemagne. Il y a encore deux ſortes d'*anonymos braſiliana.*

ANORDIE, ſ. f. (*Marine.*) On appelle ainſi des tempêtes de vent de nord qui s'élevent dans certains temps dans le golfe du Mexique, & ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne. (*Z*)

ANOREXIE, ſ. f. (*Médecine.*) averſion pour les alimens, occaſionnée ou par un dérangement d'eſtomac, ou par une ſurabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'eſtomac dans les pertes, dans la groſſeſſe commen-

cante, dans la suppression des regles; dans les pâles couleurs, produit l'*anorexie* & le dégoût; la tension de l'estomac, sa phlogose dans la fievre ardente, dans l'inflammation de ce viscere, dans l'affection hypochondriaque, occasionnent le même symptome.

La surabondance des humeurs, la salure épaisse & visqueuse, alkaline & empyreumatique, qui s'attache aux parois de ce viscere, sont la cause de l'*anorexie*.

Les remedes de l'*anorexie* dépendent de sa cause: en la détruisant on parvient à la cure de ce symptome. (*N*)

* ANOTH, (*Géog. mod.*) isle d'Angleterre, une de celle que les Anglois appellent *de Sully*, & que nous appelons *les Sorlingues*.

* ANOUT *ou* ANHOLT, isle de Danemark dans le Catégat, aux environs de la Zélande.

* ANPADORE *ou* ANOPADARI *ou* ARPADORE, riviere de Candie, que les anciens appeloient *Cataractus*.

* ANSA, (*Géog. mod.*) petite riviere d'Italie dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jette dans la mer Adriatique; les Latins l'appeloient *Alsa*.

ANSE, s. f. *en Géographie*, espece de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'*anse*; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc; cette sorte d'*anse* s'appelle *sinus latior*: l'autre sorte d'*anse* est un enfoncement de mer qui est entre des promotoires, & qui est plus petite que ce qu'on appelle *golfe* & *baie*. Cette seconde espece d'*anse* se nomme *sinus angustior*. Quelques Géographes écrivent *ance*. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*O*)

ANSE *de panier*, en coupe de pierre. *Voyez* BERCEAU & CINTRE.

ANSE, *en terme de Vannier*, c'est une espece de cercle d'osier que les Vanniers attachent aux bords des paniers, afin qu'on puisse les porter plus commodément.

* ANSE, (*Géog. mod.*) ancienne ville de France dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45. 55.

* ANSE *de sainte Catherine*, (*Géog. mod.*) baie de la nouvelle France au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve de Saint Laurent. Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE *verte*, l'ANSE *aux lamproies*, l'ANSE *noire*, l'ANSE *du diamant*, & l'ANSE *des salines*.

ANSES, s. pl. f. *en Astronomie*; ce sont les parties sensiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on apperçoit lorsque cet anneau commence à s'ouvrir, c'est-à-dire, lorsque sa partie antérieure & sa partie postérieure commencent à se distinguer à la vue: elles ont la forme de deux *anses* attachées à cette planete. *Voyez* SATURNE & ANNEAU. (*O*)

ANSE DE PANIER *en Serrurerie*, ce sont des morceaux d'ornemens en rouleau qui forment l'*anse de panier*, & qui en ont pris le nom. *Voyez* SERRURERIE.

ANSES, *en termes de Fondeur de cloches*, ce sont les parties par lesquelles on suspend la cloche au mouton: elles sont au nombre de six. Elles se réunissent toutes par en haut au pont qui est l'*anse* du milieu ou la septieme, & ne font avec la cloche qu'une seule & même piece. *Voyez l'article* FONTE DES CLOCHES.

* ANSÉATIQUES. *Voyez* HANSE.

ANSER, v. act. *en terme de Boisselier*, c'est garnir une piece quelconque d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE, s. f. *en terme de Metteur en œuvre*, est une attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix, *&c.* Cette attache est composée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ses extrémités, qu'on soude sur la principale piéce.

ANSETTES. *Voyez* ANCETTES.

* ANSIANACTES, s. m. plur. (*Géogr. mod.*) peuples d'Afrique dans l'isle de Madagascar, vers l'isle de Sainte-Marie.

* ANSICO, (*Géogr. mod.*) royaume d'Afrique sous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Vosgien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publi-

ques où l'on voit pendre des membres d'homme ; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & sœurs, aussi-tôt qu'ils sont morts ; & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du *grand Macoco*, c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appelé *Ansico* ? les habitans d'*Ansico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco* ? ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraissemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier ; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur & tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon, c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des avantures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vû que ce qu'on voit sans aller si loin ; & sur ce principe j'oserois presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour, ce seroit environ soixante & treize mille par an ; quel mangeur d'hommes ! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bucher d'un mari qu'elles détestoient ; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide ; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pû prendre pour le détruire, pourquoi, dans une autre contrée, les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiment présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales ?

ANSJELI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, mais incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. III. pag. 25, pl. XXXII.* Les Brames l'appellent *pata ponoussou* ; les Portugais, *angeli* ; les Hollandois, *anjeli* ; Zanoni, *angelina arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres sabloneuses & pierreuses du Malabar, surtout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine est épaisse, blanche, fibreuse, couverte d'une écorce épaisse blanche, à peau rougeâtre & écailleuse.

Il s'éleve jusqu'à la hauteur de 110 à 120 piés, ayant une cime arrondie en pomme, formée de branches épaisses, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuses, portées sur un tronc droit, de 78 à 80 piés de longueur, sur 12 à 16 piés de diametre, dont le bois est solide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuse audehors.

Les jeunes branches portent seules des branches qui y sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées, distantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes piés, ces feuilles sont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le sassafras ; mais lorsque l'arbre est fait, elles sont de forme elliptique, obtuses, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaisses, verd-noires dessus, plus claires dessous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté, en dessous, & portées sur un pédicule cylindrique assez court. Avant leur développement, elles sont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une stipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui est opposée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embrassant tout le tour du la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, &

sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne sa rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de maniere que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'un pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un péduncule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle, qui environneroient plusieurs ovaires dont chaque tête seroit formée. Les fleurs mâles sortent aussi solitairement de l'aisselle de chacune de ses feuilles supérieures, rassemblées au nombre de 300 ou 500, sous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans; cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la grosseur du doigt, porté sur un péduncule quatre fois plus court que lui, hérissé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point en grandissant; elle devient seulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement semblable à celui du jaka, c'est-à-dire, semblable à une écorce épaisse, couverte de cinq à six mille pointes coniques, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, comme dans le stramminum. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaisseur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capsules charnues, épaisses, ovoïdes, longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur huit rangs circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diametre, qui semble être le prolongement du péduncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoïde, pointu par un bout, long de six lignes, moins large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanche de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de l'*ansjeli* coupées rendent un suc laiteux: ses racines répandent une odeur désagréable au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines, en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austere. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & ses amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes sont recherchées, & se mangent comme celle du jaka, mais lorsqu'on les mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaise facilement en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles, amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis, auxquels elles rendent leur premiere souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionnée par contusion, ou qu'elle soit due à quelqu'autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement, aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie; on en fait de grandes planches pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appelées *manjous* & *touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 piés de longueur, sur 9 piés de largeur; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelle.

Remarques. Il n'est pas douteux que

l'*ansjeli* ne soit une espece de jaka ; & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appela *angelina;* ce sont des plantes absolument différentes. (*M. Adanson.*)

ANSJELI - MARAVARA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII. pag. 1*, *planche I.* Son nom exprime très-bien sa nature ; car les Malabres appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir : ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites ; c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponossou-keli*, répond très-bien à celui des Malabares, car keli est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & ponossou est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retusum*, *foliis radicalibus linearibus*, *apice bifariam retusis*, *floribus racemosis maculatis*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *pag. 596*, *n°. 3.*

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux piés & demi à trois piés. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches cylindriques, longues de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses ; peu ramifiées ; mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elle s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées de deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en dessous, creusées en-dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées, de sorte que leur largeur est à-peu-près égale par-tout, & formant par leur partie inférieure une gaîne entiere autour de la tige qui, après leur chûte, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au-dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un péduncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches, mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au-dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil : il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui seroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au-dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du péduncule ; mais, par la suite, il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce

épaisse, blanche au dedans, avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois especes de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes, pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussiere fine, formée de petites lentilles roussâtres, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mousse & une saveur aqueuse dans toutes ses parties; ses fleurs seules répandent une odeur très-gracieuse. Il est vivace, & fleurit deux fois l'an, savoir au commencement & à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent plusieurs mois, & les épis qu'on en sépare pour les conserver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois sans se sécher.

Usages. Les Indiens ne font aucun usage de ses fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monstre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en servent dans plusieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulsions spasmodiques des enfans. Sa poudre se boit dans l'eau de sucre pour fortifier le cerveau & dissiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles sont les avant-coureurs. La lessive de ses cendres se boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplasme sur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire sortir le gravier des reins de ceux qui sont attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel se donne dans l'asthme & la phtysie. Le suc visqueux exprimé de ses feuilles & de ses tiges, s'applique sur les tempes & sur les arteres des mains pour appaiser l'ardeur de la fiévre.

Remarques. L'*ansjeli-maravara* n'est donc pas une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retusum*; il approche bien autrement du *calceolus* ou sabot, dont il seroit une espece, si ses feuilles, au lieu d'être radicales & disposées en évantail, étoient disposés circulairement le long d'une tige. (*M. ADANSON.*)

* ANSLO *ou* CHRISTIANA, (*Géog. mod.*) ville de Norwege, dans la perfecture d'Aggerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24.

* ANSPACH *ou* OHNSPACH, (*Géog. mod.* (ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la riviere de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

ANSPECT, s. m. (*Marine.*) Les matelots appellent ainsi un lévier.

ANSPESSADE *ou* LANSPESSADE, s. m. (*Art. milit.*) espece d'officier subalterne dans l'infanterie au-dessous des caporaux, & néanmoins au-dessus des simples sentinelles. *Voyez* CAPORAL, *&c.*

Ce mot est formé de l'italien *lancia spezzata*, lance brisée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui solliciterent, faute de subsistance, un rang de quelque distinction dans l'infanterie: ils sont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anspessades* sont ceux que les commissaires des revûes nomment d'ordinaire dans leurs regiftres *appointés*, à cause qu'ils ont plus de paye que les simples soldats. *Voyez* APPOINTÉ. (*Q*)

* ANSTRUTTER, (*Géog. mod.*) deux villes d'Ecosse, séparées par une petite riviere proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 15, 10; *lat.* 12.

ANTAGONISME, *dans l'Économie animale*, c'est l'action d'un muscle dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son antagoniste. *Voyez* ANTAGONISTE.

Les animaux qui marchent la tête baissée, ont le triangulaire du sternum inséré à quelques côtes : il en abaisse les cartilages dont il aide le ressort & l'*antagonisme.* (*L*)

ANTAGONISTE, s. chez les anciens signifioit un *ennemi* sous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec ἀνταγωνιστής, composé d'ἀντὶ, *contre*, & d'ἀγωνίζομαι, *je combats.*

Aujourd'hui ce terme est moins en usa-

ge pour signifier un des tenans dans des combats qui se vuident par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des disputes littéraires ou des jeux d'exercice : il est quelquefois absolu & quelquefois rélatif. Ainsi un répondant qui se tient sur la défensive & qui tâche de résoudre les objections qu'on lui propose, a des *antagonistes:* mais on ne peut pas dire qu'il soit l'*antagoniste* des personnes qui disputent contre lui. Au contraire, deux partis qui soutiennent des opinions opposées & qui se proposent l'un à l'autre des difficultés, sont réciproquement *antagonistes*. Ainsi les newtoniens sont les *antagonistes* des cartésiens, & ceux-ci sont à leur tour les *antagonistes* des newtoniens. (*G*)

ANTAGONISTE, (*Anatomie.*) épithete des muscles qui ont des fonctions opposées. *Voyez* MUSCLE. Tels sont en tous membres le fléchisseur & l'extenseur, dont l'un raccourcit le membre & l'autre l'étend. *V.* FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muscles solitaires & sans aucun *antagoniste*, comme le cœur, *&c. Voyez* CŒUR, *&c.* (*L*)

* ANTALIUM, s. m. (*Hist. nat.*) coquille marine en forme de tuyau cannelé en-dehors ; on l'appelle *dactyle. Voyez* DACTYLE.

* ANTAMBA, s. m. (*Hist. nat.*) animal féroce qu'on trouve à Madagascar : il habite les montagnes, d'où il ne descend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la grosseur du mâtin.

ANTANACLASE, sub. f. figure de rhéthorique, qui consiste à répéter un mot dans une signification différente & quelquefois douteuse, comme, *laissez les morts, enterrer leurs morts. Voyez* RÉPÉTITION.

Ce mot vient du grec ἀντὶ & ἀνάκλασις, *repercussio*, parce que la même expression frappe deux fois l'oreille. (*G*)

ANTANAGOGE, s. f. figure de rhétorique, qui consiste ou à retorquer une raison contre celui qui s'en sert, ou a se débarrasser d'une accusation, en la faisant retomber sur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelqu'autre crime ; c'est ce qu'on appelle autrement *récrimination. Voyez* RÉCRIMINATION.

Ce mot est formé du grec ἀντὶ, *contre* & ἀναγωγὴ *réjaillissement*, c'est-à-dire, preuve ou accusation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propose ou qui l'intente. (*G*)

* ANTANAIRE, adj. se dit, *en Fauconnerie*, du pennage d'un faucon, qui, n'ayant pas mué, a celui de l'année précédente ; ce mot vient d'*antan*, *année précédente.*

* ANTARADE, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose.

ANTARCTIQUE, adj. (*Astronom. & Géog.*) *Pole antarctique*, ou *pole méridional*, est l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points sur lesquels la terre tourne. *Voyez* POLE ARCTIQUE, *&c.* Ce mot est composé de la préposition ἀντὶ, *contra*, vis-à-vis, & de ἄρκτος, ursa, ourse. *Voyez l'article* OURSE.

Les étoiles du pole *antarctique* ne paroissent jamais sur notre horison. Ainsi à Paris dont la latitude est de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui sont éloignées du pole *antarctique* de moins de 48 degrés 50 minutes : car ces étoiles demeurent toujours au-dessous de l'horison de Paris. *Voyez* ETOILE, HORISON, *&c.*

Cercle *antarctique*, ou cercle polaire *antarctique ;* c'est un des petits cercles de la sphere ; il est paralelle à l'équateur ; & éloigné du pole méridional de 23 degrés 30 minutes. *Voyez* CERCLE.

L'épithete d'*antarctique* lui vient de son opposition à un autre cercle, qui est aussi paralelle à l'équateur & à la distance de 23 degrés 30 minutes du pole septentrional. On l'appelle *cercle arctique polaire. Voyez* ARCTIQUE. La partie de la surface du globe terrestre, comprise entre le pole *antarctique* & le cercle polaire *antarctique*, est appelée *zone glacée méridionale, Voyez* ZONE (*O*)

ANTARES, *en astronomie*, est le cœur du scorpion, étoile de la premiere grandeur, du nombre de celles qui forment la constellation du scorpion. *Voyez* SCORPION. (*O*)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOQUES, s. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, s. m. plur. (*Géogr. mod.*) peuples de l'isle de Madagascar dans la partie méridionale, entre le Matatane au Midi, & les Vohits-Menes au septentrion : ils sont arrosés par le Mananzari.

* ANTE, (*Géogr. mod.*) ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois pointes, vers Moure.

C'est aussi le nom d'une petite riviere de Normandie, qui a sa source au-dessus de Falaise, & qui se jette dans la Dive.

ANTÉCÉDENT, adj. *antecedens*, qui précede, qui marche devant; du latin *ante*, devant, & *incedere*, marcher.

Ce terme est usité en *théologie*, où l'on dit décret *antécédent*, volonté *antécédente*.

Decret *antécédent*, est celui qui en précede un autre, ou quelqu'action de la créature, ou la prévision même de cette action. *Voy.* DECRET.

Les théologiens sont partagés pour savoir, si la prédestination à la gloire est un decret *antécédent*, ou subséquent à la prévision de la foi & des mérites de ceux qui sont appelés. C'est une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux sont fondées sur des autorités & des raisons très-fortes.

Volonté *antécédente* dans un sens général, est celle qui précede quelqu'autre volonté, desir ou prévision.

Dans un sens plus restraint, la volonté *antécédente* en Dieu est celle qui se propose un objet, par exemple, le salut de tous les hommes, mais prévision faite de leurs mérites ou démérites.

On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette volonté : les uns prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, une volonté métaphorique, inefficace, un simple desir qui n'a jamais d'effet. Les autres, au contraire, soutiennent que c'est une volonté de bon plaisir, volonté sincere & réelle, qui n'est privée de son effet que par la faute des hommes qui usent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre ou leur accorde pour opérer leur salut. *Voyez* VOLONTÉ, SALUT.

Il est bon de remarquer que ce terme *antécédent*, n'est appliqué à Dieu que relativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la succession. En effet Dieu, conséquemment à ses perfections infinies, voit & prévoit en même temps & sans diversité dans la maniere, tant l'objet de sa prévision, que les circonstances inséparables de cet objet. De même il veut en même temps tout ce qu'il veut, sans succession & sans inconstance : ce qui n'empêche pas que Dieu ne puisse vouloir ceci à l'occasion de cela, ou qu'il ne puisse avoir un desir à cause de telle prévision. C'est ce que les théologiens appellent *ordre* ou *priorité de nature*, *prioritas naturæ*, par opposition à l'*ordre* ou *à la priorité du temps*, *prioritas temporis*. (G)

ANTÉCÉDENT, se dit, *en grammaire*, du mot qui précede le rélatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens ; Deus* est l'*antécédent*, c'est le mot qui précede *quem* (F)

ANTÉCÉDENT, *en logique :* on appelle *antécédent* la proposition dont on infere une autre. *Voyez* ENTHYMEME. Et l'on appelle *conséquent* la proposition qu'on infere de l'*antécédent*. (X)

ANTÉCÉDENT *d'un rapport*, en *mathématique*, est le premier des deux termes qui composent ce rapport. Ainsi dans le rapport de 4 à 3, le premier terme 4 est l'*antécédent*. *Voyez* RAPPORT & CONSÉQUENT. En général, dans le rapport de a à b, a est l'*antécédent*. (O)

ANTECEDENTIA, *terme d'astronomie.* On dit en astronomie qu'une planete se meut *in antecedentia*, lorsqu'elle paroît aller vers l'occident contre l'ordre des signes, comme du taureau dans le belier. *Voyez* PLANETE, SIGNE, &c. Au contraire lorsqu'elle se meut du côté de l'orient, en suivant l'ordre des signes, comme du belier dans le taureau, on dit qu'elle se meut *in consequentia*. (O)

ANTECESSEURS, s. m. plur. (*Hist. mod.*) nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulierement aux jurisconsultes chargés d'enseigner

ſeigner le droit; & dans les univerſités de France, les profeſſeurs en droit prennent le titre d'*anteceſſores* en latin dans les theſes & dans les affiches. (*G*)

ANTECHRIST, ſ. m. (*Théol.*) ce terme eſt formé de la propoſition greque ἀντὶ, *contra*, & de Χριϛὸς, *Chriſtus*. Il ſignifie en général un ennemi de Jeſus-Chriſt, un homme qui nie que Jeſus-Chriſt ſoit venu, & qu'il ſoit le meſſie promis. C'eſt la notion qu'en donne l'apôtre Saint Jean dans ſa premiere épître, *c. ij*. En ce ſens, on peut dire des juifs & des infideles que ce ſont des *Antechriſts*.

Par *antechriſt* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès, qui doit régner ſur la terre lorſque le monde touchera à ſa fin. Les perſécutions qu'il exercera contre les élus, ſeront la derniere & la plus terrible épreuve qu'ils auront à ſubir. Jeſus-Chriſt même a prédit qu'ils y euſſent ſuccombé, ſi le temps n'en eût été abrégé en leur faveur. C'eſt par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchans.

L'Ecriture & les peres parlent de l'*antechriſt*, comme d'un ſeul homme auquel, à la vérité, ils donnent un grand nombre de précurſeurs. Suivant S. Irenée, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & preſque tous les autres peres, l'*antechriſt* doit être, non un homme engendré par un démon, comme l'a prétendu S. Jérome, ni un démon revêtu d'une chair apparente & phantaſtique; moins encore un démon incarné, comme l'ont imaginé d'autres, qui ont penſé que pour perdre les hommes, le démon devoit imiter tout ce que Jeſus-Chriſt a fait pour les ſauver, mais un homme de la même nature, conçu par la même voie que tous les autres, & qui ne différera d'eux que par une malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en eſt qui croyent qu'il doit naître d'un juif & d'une juive de la tribu de Dan; qu'il déployera tous ſes artifices & ſa cruauté contre l'égliſe & l'évangile; s'élevera contre Dieu même, ſe fera bâtir un palais ſur la montagne d'Apadno, rétablira la ville & le temple de Jéruſalem, & là ſe fera adorer, publiant qu'il eſt le vrai Dieu & le meſſie attendu des juifs; ſecondé par la puiſſance du démon, il étonnera & entraînera les peuples dans la ſéduction par des preſtiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naiſſance ſera précédée de ſignes extraordinaires, tant au ciel que ſur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi: mais il ſera ſignalé par des cruautés inouïes. Enoch & Elie viendront le combattre, & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jeſus-Chriſt fut crucifié. Leurs corps ſeront expoſés dans les rues de Jéruſalem, ſans que perſonne oſe en approcher, ni leur donner la ſépulture: mais trois jours & demi après, l'eſprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres, Elie & Enoch reſſuſciteront & ſeront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin le Chriſt ne pouvant plus ſouffrir la perverſité de ſon ennemi, le tuera du ſouffle de ſa bouche, & le perdra par l'éclat de ſa puiſſance.

Tel eſt le tableau que l'Ecriture & les peres nous ont tracé de l'*antechriſt*. Il ſuffit d'y jeter les yeux pour ſentir combien un grand nombre d'écrivains proteſtans ſe ſont écartés de la vérité & du bon ſens, en appliquant au pape & à l'égliſe romaine tout ce que l'Ecriture, & ſur-tout l'apocalypſe, dit de l'*antechriſt*. L'abſurdité de cette idée n'a pas empêché que les proteſtans du dernier ſiecle ne l'ayent adoptée comme un article de foi. Dans leur XVII. ſynode national, tenu à Gap en 1603, ils affecterent même de publier que Clément VIII. qui décéda quelque temps après, étoit mort de chagrin de cette déciſion: mais ce pontife, auſſi-bien que le roi Henri IV. qu'ils avoient déclaré en plein ſynode race de l'*antechriſt*, n'oppoſerent à leurs excès que la modération, le mépris, & le ſilence.

Quoique le ſavant Grotius & le docteur Hammond ſe fuſſent attachés à détruire ces rêveries, on a vu ſur la fin du ſiecle dernier Joſeph Mede en Angleterre & le miniſtre Jurieu en Hollande, les préſenter ſous une nouvelle forme qui ne les a pas accréditées davantage. Decriés dans leur propre ſecte, ces écrivains ont trouvé parmi les catholiques des adverſaires qui ont

démontré tout le fanatisme de leurs prophéties & de leurs explications de l'apocalypse, par lesquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechrist* devoit paroître & sortir de l'église romaine vers l'an 1710. On peut consulter sur cette matiere l'*Histoire des Variations*, par M. Bossuet, *tom. II. liv. xiij.* depuis l'article 11. jusqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechrist* : mais ce sentiment ne s'accorde pas avec ce que l'Ecriture & les peres nous apprennent de l'avenue de l'*antechrist* à la fin du monde.

Il seroit inutile de s'arrêter sur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechrist*, fondés sur un passage du XIII. chap. de l'apocalypse, où il est dit, que les lettres du nom de la bête, c'est-à-dire, de l'*antechrist*, expriment le nombre de 666 : car les lettres qui expriment ce nombre étant susceptibles d'une multitude de combinaisons différentes, & ces diverses combinaisons formant autant de noms différens, il paroît difficile, pour ne pas dire impossible, qu'on ait réussi à trouver la véritable. Quoi qu'il en soit, on peut voir dans la bibliotheque de Sixte de Sienne, *liv. II.* une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irenée & S. Hippolyte ; savoir τειταν, mot grec qui signifie *géant*, & qui est composé de six lettres dont la valeur numérale équivaut à 666.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célebre du neuvieme siecle, un traité sur la vie & les mœurs de l'*antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier : c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé, par S. Paul, que la ruine totale de l'empire romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechrist*, conclut de la sorte : « Ce terme fatal pour l'empire » romain n'est pas encore arrivé. Il est vrai » que nous le voyons aujourd'hui extrê- » mement diminué, &, pour ainsi dire, » détruit dans sa plus grande étendue : » mais il est certain que son éclat ne » sera jamais entiérement éclipsé : parce » que, tandis que les rois de France, » qui en doivent occuper le trône, sub- » sisteront, ils en seront toujours le ferme » appui ». *Hoc tempus nondum advenit ; quia licet Romanum imperium videamus ex maximâ parte destructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus suis stabit.* Et rapportant ensuite le sentiment de quelques docteurs de bon sens, il ajoute : « Quelques-uns de nos docteurs » assurent que ce sera un roi de France qui, » à la fin du monde, dominera sur tout » l'empire Romain. Ce roi sera le der- » nier & le plus grand qui ait jamais porté » le sceptre. Après le regne le plus bril- » lant & le plus heureux, il ira à Jéru- » salem déposer son sceptre & sa couronne » sur la montagne des oliviers ; le mo- » ment d'après l'empire Romain finira pour » toujours, & soudain s'accomplira l'ora- » cle de l'apôtre sur la venue de l'*ante-* » *christ.* ». *Quidam doctores nostri dicunt quod unus de regibus Francorum, imperium Romanum ex integro tenebit, qui in novissimo tempore erit, & ipse erit maximus & omnium regum ultimus, qui postquam regnum suum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jerosolymam veniet, & in monte Oliveti sceptrum & coronam suam deponet. Hic erit finis & consummatio Romanorum Christianorumque regnorum ; statim secundum prædictam sententiam apostoli Pauli antichristum dicunt futurum.* Si la derniere prédiction de ces docteurs n'est pas plus exactement accomplie que la premiere de Raban-Maur, elles seront fausses de tout point.

Malvenda, théologien espagnol, a donné un long & savant ouvrage sur l'*antechrist*. Son traité est divisé en 13 livres. Il expose, dans le premier, les différentes opinions des peres touchant l'*antechrist*. Il détermine, dans le second, le temps auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont assuré que la venue de l'*antechrist* étoit proche, ont supposé en même temps que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troisieme est une dissertation sur l'origine de l'*antechrist*, & sur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il sera juif & de la tribu de Dan, & il se fonde sur l'autorité des peres, & sur le

verf. 17. *du chap. xljx. de la Genefe*, où Jacob mourant dit à fes fils : *Dan eft un ferpent dans le chemin*, *& un cérafte dans le fentier* ; & fur le *chap. viij*, *verf.* 16 *de Jérémie*, où il eft dit que les armées de Dieu dévoreront la terre ; & encore fur le *chap. vij. de l'Apocalypfe*, où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite, dans le quatrieme & le cinquieme, des caracteres de l'*antechrift*. Il parle, dans le fixieme, de fon regne & de fes guerres ; dans le feptieme, de fes vices ; dans le huitieme, de fa doctrine & de fes miracles ; dans le neuvieme, de fes perfécutions ; & dans le refte de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la converfion des juifs, du regne de Jefus-Chrift, & de la mort de l'*antechrift*, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. *Voyez* MILLENAIRES. (*G*)

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec ἀντὶ, *contre*, & d'οἰκέω, *j'habite*. On appelle, en géographie, *antéciens*, les peuples placés fous le même méridien, & à la même diftance de l'équateur ; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. *Voyez* TERRE. De-là il s'enfuit que les *antéciens* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que la dénomination de latitude *feptentrionale* ou *méridionale* qui les diftingue. *Voyez* LATITUDE.

Ils font fous la même circonférence du méridien, mais fur des paralelles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Poloponefe font à-peu-près *antéciens* aux habitans du cap de Bonne-efpérance.

On confond affez fréquemment les *antéciens* avec les *anticiens*. *Voyez* ANTISCIENS.

Les *antéciens* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des faifons différentes : lorfque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hyver.

D'où il s'enfuit que la nuit des uns eft toujours égale au jour des autres. *Voyez* JOUR, HEURE, SAISON. *&c*

Il s'enfuit encore que les étoiles qui ne fe levent jamais pour les uns, ne fe couchent pas pour les autres. *Voyez* ANTIPODES. (*O*)

ANTÉDILUVIENNE, (*Philofophie.*) ou état de la philofophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philofophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image & reffemblance de Dieu : mais, comme fi la terre n'étoit pas un féjour digne de fon origine, il s'élancent dans les cieux, & la vont chercher jufques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée fur ce que nous dit l'écriture de la nature & de la fageffe des anges. Il eft naturel de penfer qu'étant d'une nature bien différente à la nôtre, ils ont eu par conféquent des connoiffances plus parfaites des chofes, & qu'ils font de bien meilleurs philofophes que nous autres hommes. Quelques favans ont pouffé les chofes plus loin ; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la phyfique, ils ont dit que Dieu s'étoit fervi de leur miniftere pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le rempliffent. Cette opinion, comme l'on voit, eft une fuite des idées qu'ils avoient puifées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philofophes, embarraffés de l'efpace infini qui eft entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons : mais, comme dit judicieufement M. de Fontenelle contre Platon, *Hift. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'efpace infini qui fera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes ? car de Dieu à quelque créature que ce foit, la diftance eft infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverfe, pour ainfi dire, ce vuide infini pour aller jufqu'au démons, elle pourra bien aller auffi jufqu'aux hommes : puifqu'ils ne font plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorfque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'eft pas à dire que les anges foient néceffaires pour cette communication, ainfi que Platon le prétendoit ; Dieu les y emploie par des raifons que la philofophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui feul. Platon avoit immaginé les

démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, desorte que Dieu n'auroit que quelques degrés de perfection par-dessus la premiere des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entr'elles disparoissent dès qu'on les compare avec Dieu: ce qui éleve les unes au-dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges qui sont les ministres des volontés de Dieu, & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques; pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques peres de l'Eglise, qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits reprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient sû charmer, & avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens, par lesquels on prétend démontrer que les anges & les diables sont des philosophes, & même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel & du ténare; elle est trop au-dessus de nous: parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chûte fût orné non-seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chûte il conserva quelques restes de ses premieres connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténebres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe & même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pû imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement, comment auroit-il pû se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, & régler l'année sur la course du soleil? Enfin, ce qui met toutes ces preuves en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien, on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit conféré les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de refuter toutes

tes raisons : 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chûte, n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons ; car elle consistoit cette sagesse dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions ? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les ames les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie : mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siecles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chûte, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la premiere ? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir son Dieu, & de repousser les miseres qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie ? il a donné des noms aux animaux ; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés ? Il raisonnoit avec Eve notre grand'mere commune, & avec ses enfans ; en conclurez-vous pour cela qu'il sût la dialectique ? avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien.

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, long-temps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, & le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossieres. On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'histoire critique de la philosophie touchant son origine & ses commencemens : « Elle est née, » si on l'en croit, avec le monde ; & contre l'ordinaire des productions humaines, » son berceau n'a rien qui la dépare, ni » qui l'avilisse. Au travers des foiblesses » & des bégayemens de l'enfance, on lui » trouve des traits forts & hardis, une sorte » de perfection. En effet les hommes ont » de tout temps pensé, réfléchi, médité : » de tout temps aussi ce spectacle pompeux, magnifique, que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant, » qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé » leur curiosité ».

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mere de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, ayent commencé par admirer. Or, pour cela il falloit du temps, il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systêmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément ? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esptit qu'après que l'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie : « Les miracles de la nature » sont exposés à nos yeux long-temps avant » que nous ayons assez de raison pour en » être éclairés. Si nous arrivions dans ce » monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'opéra la premiere » fois que nous y entrâmes, & si la toile » se levoit brusquement ; frappés de la » grandeur, de la magnificence, & du » jeu des décorations, nous n'aurions pas » la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : » mais, qui s'avise de s'étonner de ce qu'il » voit depuis cinquante ans ? Entre les » hommes, les uns occupés de leurs besoins n'ont guere eu le temps de se livrer

„ à des ſpéculations métaphyſiques ; le „ lever de l'aſtre du jour les appeloit au „ travail ; la plus belle nuit, la nuit la „ plus touchante, étoit muette pour eux, „ ou ne leur diſoit autre choſe, ſinon qu'il „ étoit l'heure du repos ; les autres moins „ occupés, ou n'ont jamais eu occaſion „ d'interroger la nature, ou n'ont pas eu „ l'eſprit d'entendre ſa réponſe. Le génie „ philoſophe dont la ſagacité ſecouant le „ joug de l'habitude, s'étonna le premier „ des prodiges qui l'environnoient, deſ- „ cendit en lui-même, ſe demanda & ſe „ rendit raiſon de ce qu'il voyoit, a dû „ ſe faire attendre long-temps, & a pu „ mourir, ſans avoir accrédité ſes opi- „ nions ». *Eſſai ſur le mérite & la vertu*, *page 92*.

Si Adam n'a point eu la philoſophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuſer à ſes enfans Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puiſſe voir dans Caïn le fondateur d'une ſecte de philoſophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jété les premieres ſemences de l'épicuréiſme, & qu'il ait été athée. La raiſon qu'Hornius en donne eſt tout-à-fait ſinguliere. Caïn étoit, ſelon lui, philoſophe, mais philoſophe impie & athée, parce qu'il aimoit l'amuſement & les plaiſirs, & que ſes enfans n'avoient que trop bien ſuivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on eſt philoſophe épicurien, parce qu'on écoute la voix de ſes plaiſirs, & qu'on cherche dans un athéiſme pratique l'impunité de ſes crimes, les jardins d'Epicure ne ſuffiroient pas à recevoir tant de philoſophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, & des inſtrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philoſophe ; car ce que la néceſſité & l'expérience, ces premieres inſtitutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas beſoin des préceptes de la philoſophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en inſtruiſit lui-même ſes enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides ſur ſon frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la perſonne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que ſe conſerva le ſacré dépôt des premieres traditions qui concernoient la religion. Les partiſans de la philoſophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth ſeulement comme philoſophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand aſtronome. Joſephe faiſant l'éloge des connoiſſances qu'avoient acquis les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes pour y inſcrire ces connoiſſances, & les tranſmettre à la poſtérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre ; & on n'avoit rien épargné pour les bâtir ſolidement, afin qu'elles puſſent réſiſter aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menacé ; Joſephe ajoute que celle de brique ſubſiſtoit encore de ſon temps. Je ne ſais ſi l'on doit faire beaucoup de fond ſur un tel paſſage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Joſephe, quand il s'agit d'illuſtrer ſa nation. Cet hiſtorien ſe propoſoit ſurtout de montrer la ſupériorité des Juifs ſur les Gentils, en matiere d'arts & de ſciences : c'eſt-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu ſubſiſter après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moyſe qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la muſique, la métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, *&c.* ne dit rien des grandes connoiſſances que Seth avoit acquiſes dans l'aſtronomie, de l'écriture dont il paſſe pour être l'inventeur, des noms qu'il donna aux aſtres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en ſemaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcaïn ayent été de grands philoſophes : l'un pour avoir inventé la muſique, & l'autre pour avoir eu le ſecret de travailler le fer & l'airain ; peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils ayent été les inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la philoſophie ? Ne ſait-on pas que c'eſt au haſard que nous devons la plupart des arts utiles à la ſociété ? Ce que fait la philoſophie, c'eſt de raiſonner ſur le génie qu'elle y remarque ;

après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu, & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent des choses sérieuses & solides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux: mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge. *Voyez* PHILOSOPHIE.

* ANTEDONE, (*Géog. mod.*) petite ville de Grece, dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Ortelius pense qu'*Antedonne* est *Talandi* même.

* ANTENALE, s. f. (*Hist. nat.*) oiseau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance. Il a, sur les plumes, un duvet très-fin; Vicquefort dit qu'on se sert de ce duvet contre l'indigestion & les foiblesses d'estomac.

ANTENNE, *antenna*, s. f. (*Hist. nat.*) plusieurs insectes ont sur la tête des especes des cornes, auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* sont mobiles sur leurs bases, & se plient en différens sens, au moyen de plusieurs articulations. Elles sont différentes les unes des autres, par la forme, la consistance, la longueur, la grosseur, *&c.* Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne ressemblent pas à celles du capricorne, *&c.* Ces différences ont fourni des caracteres pour distinguer plusieurs genres d'insectes. *Voyez* INSECTE. (*I*)

ANTENNE, (*Marine.*) mot des Levantins, pour signifier *une vergue*. *Voyez* VERGUE. (*Z*)

ANTÉOCCUPATION, (*Eloquence.*) figure de rhétorique, qui consiste à s'exprimer de maniere que la personne qu'on instruit de quelque fait, paroisse en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer séduit souvent sans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en sert ainsi, en parlant d'un hypocrite:

Il paroît si dévot, que même d'assez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Desmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe;
Il n'est point de Joli que ce fourbe n'attrape.
» *Tu sais bien cependant qu'il est plein de fierté,*
» *Jaloux, vindicatif, malin; traitre entêté.* (†)

ANTÉPÉNULTIEME, (*Gramm.*) ce mot se prend substantivement; on sous-entend *syllabe*. Un mot qui est composé de plusieurs syllabes, a une derniere syllabe, une *pénultieme*, *pene ultima*, c'est-à-dire, presque la derniere, & une *antépénultieme*; en sorte que, comme la pénultieme précede la derniere, l'*antépénultieme* précede la pénultieme, *ante pene ultimam*. Ainsi, dans *amaveram*, *ram* est la derniere, *ve* la pénultieme, & *ma* l'*antépénultieme*.

En grec on met l'accent aigu sur la derniere syllabe, Θεός, *Dieu*: sur la pénultieme, λόγος, *discours*; & sur l'*antépénultieme*, ἄντρωπος, *homme*: on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultieme*.

En latin, lorsqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, si la pénultieme syllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent aigu sur l'*antépénultieme*, quoique cette *antépénultieme* soit breve, *Dóminus*. (*F*)

ANTÉPRÉDICAMENS, s. m. pl. on appelle ainsi, *en logique*, certaines questions préliminaires qui éclaircissent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Ces questions concernent l'univocité, l'équivocité des termes &c. On les appelle *antéprédicamens*, parce qu'Aristote les a placés avant les prédicamens, pour pouvoir traiter la matiere des prédicamens sans aucune interruption. (*X*)

ANTÉQUERA, (*Géog.*) ville d'Espagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une ouest de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appelée *la haute*, & l'autre *la basse*. La premiere est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Les rues

& les maiſons y ſont très-propres ; ce qui eſt fort rare en Eſpagne. On trouve dans la montage, au pié de laquelle cette ville eſt ſiſe, une grande quantité de ſel, qui ſe cuit de lui-même par l'ardeur du ſoleil. Il y a auſſi des carieres de plâtre ; & a deux lieues de la ville eſt une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guériſſent de la gravelle. *Long.* 23, 45 ; *lat.* 36. 51. (*C. A.*)

§ Antequera, (*Géog. mod.*) ville de la nouvelle Eſpagne, en Amérique, province de Guaxaca.

ANTER ou ENTER un pilot, *ſur les rivieres*, c'eſt les joindre bout-à-bout avec un autre qui eſt trop court. *Voy.* Pilot.

ANTÉRIEUR, adj. en *Anatomie*, ſe dit de toutes les parties qui ſont tournées vers le plan vertical, que l'on conçoit paſſer ſur la face, ſur la poitrine, le bas-ventre, *&c.* & perpendiculaire au plan qui diviſe le corps en deux parties égales & ſymmétriques. (*L*)

Antérieur, *en ſtyle de Palais*, ſe dit, en quelques occaſions, pour *plus ancien*. Ainſi l'on dit d'un acte, qu'il eſt *antérieur* en date à un autre ; d'un créancier, qu'il eſt *antérieur* en hypotheque à un autre créancier. (*H*)

ANTÉRIEUREMENT, adv. ANTÉRIORITÉ, ſ. f. *termes de Palais*, que l'explication du mot ci-deſſus fait aſſez comprendre. *Voyez* Antérieur.

* ANTEROS, ou LE CONTRE-AMOUR, ſ. m. (*Myth.*) fils de Vénus & de Mars. On dit que Vénus ſe plaignant à Thémis de ce que l'Amour reſtoit toujours enfant, Thémis lui répondit : *& il reſtera tel, tant que vous n'aurez point d'autre fils.* Sur cette réponſe, la déeſſe galante écouta le dieu de la guerre ; le *Contre-amour* naquit, & le premier fils de Vénus devint grand. Ils ont l'un & l'autre des aîles, un carquois & des fleches. On les a groupés pluſieurs fois : on les voit dans un bas relief ancien, ſe diſputant une branche de palmier. Pauſanias parle d'une ſtatue de l'*Anteros*, où ce dieu tenoit deux coqs ſur ſon ſein, par leſquels ce dieu tâchoit de ſe faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins : les Athéniens lui éleverent des autels. Cupidon fut le dieu de l'amour ; *Anteros*, le dieu du retour.

* § ANTEROSTA & POSTROSTA, (*Mythol.*) *autrement* Anteverta *ou* Antevorta, & Postverta *ou* Postvorta. La premiere de ces déeſſes, appelée auſſi *Porrima*, *Proſa*, *Prorſa*, ſavoit le paſſé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja reſſentis. La ſeconde prédiſoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver : on l'invoquoit auſſi pour les accouchemens.

ANTERS, ſ. f. du latin *ante*, *terme d'Architecture* : c'eſt, ſelon Vitruve, les pilaſtres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, & ce que nos Architectes appellent *pilaſtres*. *Voyez* Pilastre. (*P*)

ANTESSA ou ANTISSA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'iſle de Leſbos, ou même, ſelon quelques-uns, iſle ſéparée de Leſbos par un canal.

ANTESTATURE, ſ. f. *terme de Génie*, petit retranchement fait de paliſſades ou de ſacs de terre, établis à la hâte pour diſputer le reſte du terrein à l'ennemi. *Voyez* Retranchement. Ce terme n'eſt plus guere d'uſage actuellement. (*Q*)

* ANTHAB, (*Géogr. anc. & mod.* ville de la Caramanie dans l'Aſie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiochetia*.

* ANTHAKIA, *voyez* Antioche.

ANTHÉE, (*Myth.*) roi de Lybie, que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne ſoixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les paſſans dans les ſables de la Libye, où il ſe mettoit en embuſcade : il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous du ſeul poids de ſa vaſte corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte : Hercule accepta le défie, & le jeta trois fois à terre à demi-mort ; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre ſa mere, il reprenoit ſes forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant ſaiſi de nouveau, le ſera ſi fortement en l'air, & le tint ſi long-temps en cette poſture, qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Libye, qui étoit ſi puiſſant, qu'il n'étoit pas poſſible de l'y forcer. Hercule l'at-

tira adroitement sur mer, & lui ayant coupé les passages de la terre, où il alloit se rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, sur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des ossemens d'une grandeur extraordinaire. (†)

* ANTHELIENS, s. m. pl. (*Myth.*) dieux réverés par les Athéniens. Leurs statues étoient placées aux portes, & exposées à l'air : c'est de-là qu'ils ont été nommés *dieux Athéliens*.

ANTHELIX, *en terme d'Anatomie*, est le circuit intérieur de l'oreille externe, ainsi nommé par opposition au circuit extérieur appellé *helix*. *Voyez* HELIX, OREILLE, *&c.* (*L*)

ANTHELMINTIQUES, (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux remedes qu'on employe dans les maladies vermineuses, ou contre les vers de différente espece qui viennent dans le corps humain, principalement contre les vers des premieres voies. Ils sont internes ou externes : les remedes internes sont les plantes ameres, acres ou aromatiques, l'aloës, les gommes résines en général, les balsamiques, les préparations mercurielles, les différens sels, les esprits volatils, *&c.* Les externes sont des cataplasmes faits avec la plupart de ces substances, des linimens, des embrocations, *&c.* *Anthelmintique*, de ἀντὶ, *contre*, & ἕλμινς, *ver*. (*M. LA FOSSE.*)

ANTHEMIS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur radiée, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttiere. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *nov. plant. gener.* *Voy.* PLANTE. (*I*)

* ANTHEMISE, (*Géog. mod.*) grand pays de Perse, dont Eutrope fait mention, & qui n'est pas l'*Anthémusie*.

ANTHEMIUS, *Hist. de l'empire d'Occid.*) empereur Romain, applanit par ses vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer qui s'étoit souillé du sang de son maître pour envahir son héritage, fut pendant cet intervalle revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé ; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse ; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien ; il n'avoit que des parens obscurs, & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur ; les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, sous le nom des empereurs, épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses ; mais il étoit né dans un siecle où il falloit plus de roideur dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à recompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préferés dans la distribution des dignités ; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit

redevable de sa fortune. il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piéce; Marcellinus, qui la commandoit, fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigots qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée, qui aima mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les recompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T--N.*)

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre, il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de souchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions, ne sont plus d'usage. (*N*)

ANTHESPHORIES, s. f. pl. en grec, ἀνθεσφορια, *terme d'antiquité*, fête que l'on célébroit dans la Sicile, en l'honneur de Proserpine. *Voyez* FETE.

Ce mot dérive du grec ἄνθος, *fleur*, & de φέρω, *je porte*, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs, lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dénommée, à cause du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Anthesphorie semble être la même chose que le *florisertum* des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harvest-home* des Anglois, qui signifie *le logis de la moisson*. (*G*)

ANTHIAS, (*Hist. nat.*) genre de poisson de mer, dont Rondelet distingue quatre especes. La premiere est appellée *barbier*, *voyez* BARBIER. La seconde porte le nom de *capelan*, *voyez* CAPELAN.

La troisieme espece est celle qu'*Oppian* appelle *anthias*, le noir de sang: on ne doit point rapporter cette couleur au sang de ce poisson; c'est le corps qui est d'une couleur violette obscure. Cet *anthias* est alongé; ses dents sont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des levres; ses yeux sont ronds, & de couleur rouge mêlée de pourpre; l'anus est grand, il en sort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue est grosse. Ce poisson vit dans les rochers: sa chair est tendre, seche & nourrissante.

La quatrieme espece d'*anthias* est celle qu'*Oppian* appelle parce qu'il a bonne vue; ou parce que ses yeux sont entourés d'un sourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. *Rondelet*. *Voyez* POISSON.

ANTHIRRINUM, (*Jardinage.*) ou MUFFLE DE LION, est une plante de la grande espece, qui pousse plusieurs tiges. Ses feuilles oblongues ressemblent à celle du giroflier jaune: ses fleurs, qui viennent à la sommité de ses tiges, font un épi assez long, en forme de tuyau, de couleur de chair, représentant par un bout le muffle d'un veau ou d'un lion: ses graines sont noires, & très-menues.

On seme le *muffle de lion* en septembre & octobre, & on le replante en avril: cependant étant vorace, il se multiplie aussi de racines. On jouit de sa fleur pendant l'été. Il vient aisément par-tout, même dans les terres sablonneuses. (*K*)

ANTHISTERIES ou ANTHESTERIES, s. f. pl. (*Hist. anc. & Myth.*) fêtes que les Athéniens célébroient vers le printems du mois appellé *anthistérion*, du mot grec ἄνθος, parce qu'alors la terre est couverte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été consacrée à Bacchus, les maîtres faisoient grande chere à leurs esclaves, comme les Romains dans leurs saturnales. On pense aussi que toutes les fêtes de Bacchus, surnommé *anthius* ou *fleurissant*, étoient nommées en général, *anthistéries*, quoique diversifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithagiæ*, *chytræ*, &c.

Quelques-uns pensent que ce nom vient du mont *Antherion*, où s'en faisoit la solemnité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacune avoit un nom différent, pris des

cérémonies ou des occupations qui remplissoient chaque journée. La premiere s'appelloit πιθοιγία, c'est-à-dire, l'*ouverture des vaisseaux*, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goûtoit. Le second jour se nommoit χοὴ, *congii*, d'une mesure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit, ce jour-là, le vin préparé la veille. Quant au troisieme, on l'appelloit χύτρα *chauderons*, à cause que ce jour-là on faisoit bouillir toutes sortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (*G*)

* *ANTHIUS ou* FLEURI, (*Myth.*) surnom qu'on donna à Bacchus, dans Athenes & à Patras en Achaïe, parce que ses statues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, ressemblante à une corne qui s'ouvre jusqu'au centre en deux parties; il y a, dans le milieu, un filament ou une étamine chargée de poussiere. Cette fleur est stérile: elle sort d'un calice, ou plutôt d'une graine tubulée. Les fruits sont des capsules que l'on trouve, tantôt sur des especes qui ont des fleurs, tantôt sur d'autres qui n'en ont point; elles se partagent en plusieurs rayons à leur ouverture; chacune de ces capsules contient une, deux, ou trois semences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener.* &c. par Micheli. *Voyez* PLANTE. (*I*)

ANTHOLOGE, s. m. (*Théol.*) du grec ἀνθολόγιον ce que nous rendrions en latin, par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'est un recueil des principaux offices qui sont en usage dans l'église grecque. Il renferme les offices propres des fêtes de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de quelques Saints; de plus, des offices communs pour les prophêtes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, *&c.* Léon Allatius, dans sa premiere dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs, en parle, mais avec un peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaisie de ceux qui l'ont augmenté, a beaucoup grossi; mais qui, à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne se trouve dans les ménées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui est à l'usage des églises grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'est un abregé du premier, une espece de breviaire raccourci, & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines grecs, qui ne peuvent porter le premier, attendu son extrême grosseur: mais il est encore, moins que celui-ci, du goût d'Allatius, qui accuse l'abréviateur de plusieurs altérations & infidélités considérables. Allat. *de libr. eccl. Græc.* M. Simon, *Sup. aux cérém. des juifs.*

ANTHOLOGIE, s. f. (*Litt.*) se prend aussi en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (*G*)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'est pas, à beaucoup près, si complette que l'*antologie* manuscrite de Guyet, copiée sur celle de Saumaise, & qui, après avoir appartenu à Ménage, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliotheque du roi. M. Boivin, dans la notice qu'il en a donnée, *tom. II. des mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, pag.* 262, dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle est divisée en cinq livres ou parties, dont la premiere & la seconde sont composées d'épigrammes excessivement licencieuses. La troisieme a pour titre, ἐπιγράμματα ἀναθηματικὰ; c'est ainsi qu'on nommoit les épigrammes qui servoient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisoit aux dieux. La quatrieme contient des inscriptions de tombeaux, ce que nous appellons *épitaphes*. La cinquieme comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir; l'auteur du recueil les nomme, ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικὰ, *épigrammes d'ostentation*, où le poëte ne cherche qu'à faire paroître son esprit. Au reste la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux, ou du style des inscriptions antiques, que de la maniere de Martial, & de nos épigrammatistes latins. *Voyez* ÉPIGRAMME.

Méléagre, natif de Gadare ville de Syrie, qui vivoit sous Seleucus VI. dernier roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques, qu'il nomma

anthologie, à cauſe qu'ayant choiſi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus *fleuri* parmi les épigrammes de quarante - ſix poëtes anciens, il regarda ſon recueil comme un *bouquet de fleurs*, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes ; *le lis* à Anytes, *la roſe* à Sapho, *&c.* Après lui, Philippe de Theſſalonique fit du temps de l'empereur Auguſte un ſecond recueil tiré ſeulement de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troiſieme environ 500 ans après, ſous Juſtinien. Enfin Planude, moine de Conſtantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrieme qu'il diviſa en ſept livres, dans chacun deſquels les épigrammes ſont rangées par ordre alphabétique. C'eſt l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient pluſieurs belles épigrammes fort ſenſées & fort ſpirituelles : mais elles ne ſont pas le plus grand nombre. Rollin, *hiſt. anc. tom. XII.* (*G*)

ANTHRACOSE, ſ. f. (*terme de chirurg.*) *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, eſt une tumeur d'un rouge livide, qui cauſe une tenſion conſidérable aux paupieres & aux parties voiſines, accompagnée de fievre, de douleur, de pulſation. Cette tumeur eſt accompagnée de dureté & d'une ſi grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie eſcarre, comme ſi le feu y eût paſſé. L'éréſipele de la face & la tuméfaction des glandes parotides ſont ſouvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cauſe de l'anthrax des paupieres à un ſang groſſier, brûlé, & dépouillé de ſon véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris, & continuellement expoſés à des travaux fatigans & aux injures de la ſaiſon. On a obſervé que cette maladie étoit plus commune quand les ſechereſſes ſont très-grandes, & qu'elle affectoit particuliérement les perſonnes qui paſſent les jours entiers à ſcier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai : dès qu'on s'apperçoit de la formation de la puſtule, il faut ſaigner le malade, lui donner des lavemens rafraîchiſſans, & lui faire boire des émulſions. On applique dans le commencement ſur la partie malade des compreſſes trempées dans de l'eau de ſureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'appaiſe pas & que l'eſcarre ſe forme, on l'inciſe avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac diſſous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur eſt conſidérable, on ſcarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'eſcarre, & l'on applique des cataplaſmes émolliens & réſolutifs. Ces ſecours ſécondés de la ſaignée, qui eſt le ſpécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'eſcarre dont on prévient la chûte avec des onguens digeſtifs : on travaille enſuite à monder & cicatriſer l'ulcere. *Voyez* ULCERE. Il faut avoir ſoin dans les panſemens de cet ulcere de tenir la peau étendue, & pour que la cicatrice ne fronce pas la paupiere & ne cauſe point de difformité. Le chirurgien doit auſſi prendre toutes les meſures convenables pour que l'œil ne ſoit point éraillé ; ce qui eſt aſſez difficile, lorſque l'eſcarre a été grande, & qu'elle s'eſt formée près du bord de la paupiere. (*Y*)

ANTRAX *ou* CHARBON. *V.* CHARBON, ULCERE.

ANTROPOGRAPHIE, ſ. f. *en anatomie*, c'eſt la deſcription de l'homme. Ce mot eſt compoſé du grec ἄνθρωπος, *homme*, & γράφω, *j'écris.*

Jean Riolan le fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, & très-célebre profeſſeur en anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* ſous le titre de *Antropographia* (*& opera omnia.*), imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait : On peut s'en repoſer, dit-il, ſur ſes deſcriptions ; il avoit diſſequé 150 cadavres avant de donner ſon ouvrage ; & comme il remarqua que ſes diſciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muſcles ſuivant l'ordre de Véſale, il donna à ces muſcles des noms tirés de leur fonction & de leur attache : quiconque ſe propoſe de profeſſer l'anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modele ; car ſon livre renferme toutes les connoiſſances qui conſtituent un anatomiſte ſavant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert ſur ces matieres avant lui,

Kerkring nous a donné un ouvrage *in-4°.* ſous le même titre, & qui fut imprimé à Amſterdam en 1671.

Cowper a auſſi intitulé *Anthropography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737. *Voyez* ANATOMIE. (*L*)

ANTHROPOLOGIE, ſ. f. (*Théol.*) maniere de s'exprimer, par laquelle les écrivains ſacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & ſe proportionner à la foibleſſe de notre intelligence : ainſi il eſt dit dans la Geneſe, que Dieu *appella Adam*, qu'*il ſe repentit d'avoir créé l'homme ;* dans les Pſeaumes l'univers eſt appellé l'*ouvrage des mains de Dieu :* il y eſt encore dit que *ſes yeux ſont ouverts & veillent ſur l'indigent.*

Par toutes ces expreſſions & d'autres ſemblables qui ſe rencontrent fréquemment dans l'Ecriture, l'Eſprit ſaint a ſeulement voulu nous faire entendre les choſes ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, *&c.* ſans que cela préjudicie à la ſimplicité de ſon être. *Voyez* SIMPLICITÉ. (G)

ANTHROPOLOGIE, *dans* l'*économie animale ;* c'eſt un traité l'homme. Ce mot vient du grec ἄνθρωπος, *homme,* & de λογος, *traité.*

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, in-4°. imprimé à Genes en 1739.

Drake nous a auſſi laiſſé une *Anthropologie* en anglois, *in-8°. 3 vol.* imprimée à Londres en 1707 & 1727. *Voyez* ANTHROPOGRAPHIE. (*L*)

ANTHROPOMANTIE, ſ. f. divination qui ſe faiſoit par l'inſpection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot eſt grec & formé de deux autres ; ſavoir, ἄνθρωπος, *homme*, & μαντεία, *divination.*

L'empereur Eliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Théodoret racontent de Julien l'apoſtat, que dans des ſacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faiſoit périr grand nombre de jeunes enfans pour conſulter leurs entrailles ; & ils ajoutent que, lorſqu'il eût pris la route de Perſe, dans l'expédition même où il périt, étant à Carres en Méſopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de ſon impiété ; il ſcella les portes, & y poſa une garde qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. Ceux qui entrerent dans le temple, ſous le regne de Jovien ſon ſucceſſeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert, Julien ayant voulu chercher dans ſon foie quel ſeroit le ſuccès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag. 333 & 334.*

Les Scythes avoient auſſi cette barbare coutume, que les Tartares ont reçue d'eux, ſi l'on en croit Cromer, *Hiſt. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte auſſi des anciens habitans de la Luſitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomatie*, le fanatiſme des Hébreux qui ſacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Diſquiſit. magic. lib. IV. cap. ij. quæſt. 7. ſect. j. pag. 554.* (G)

ANTHROPOMORPHITE, ſ. f. (*théol.*) des mots grecs ἄνθρωπος, *homme*, & μορφὴ, *forme. Anthropomorphite*, en général, eſt celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. *Voyez* DIEU, *&c.*

Les *anthropomorphites* ſont d'anciens hérétiques qui, prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les écritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, *&c.* en conſéquence ils croyoient que les patriarches avoient vu Dieu dans ſa propre ſubſtance divine, avec les yeux du corps.

Ils ſe fondoient ſur ce qu'il eſt dit dans la Geneſe, que Dieu fit l'homme à ſon image & à ſa reſſemblance. Les orthodoxes diſoient au contraire, que Dieu eſt un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origéniſtes*, par la raiſon, ajoutoient-ils, que leurs adverſaires tenoient d'Origene la méthode d'allégorier toutes les expreſſions de l'Ecriture qui ne favoriſoient pas leur ſentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomor-*

phites, *audiens* ou *odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à-peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphies*; on l'en disculpe : mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'ame avoit une figure corporelle ; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (G)

ANTHROPOPATHIE, s. f. (*Théol.*) d'ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *passion*; c'est une figure, une expression, un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. *Voyez* DIEU, PASSION, *&c.*

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie*; cependant, à parler strictement, l'un doit être considéré comme le genre, & l'autre comme l'espece ; c'est par l'anthropologie qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme ; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, *&c. Voy.* ANTHROPOLOGIE. (G)

ANTHROPOPHAGES, s. m. (*Hist. anc. & mod.*) d'ἄνθρωπος, *homme*, & φαγῶ, *manger*.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGIE.

Les cyclopes, les lestrigons & Scylla, sont traités par Homere d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poëte dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr. Ces endroits de ses ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des temps antérieurs au sien. Orphée fait, en plusieurs occasions, la même peinture des mêmes siecles. *C'est dans ces temps*, dit-il, *que les hommes se dévoroient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils se gorgeoient de leur propre chair.*

On apperçoit, long-temps après ces siecles, chez les nations les plus policées, des vestiges de cette barbarie, à laquelle il est vraisemblable qu'il faut rapporter l'origine des sacrifices humains. *Voyez* SACRIFICE.

Les payens accusoient les premiers chrétiens d'*anthropophages*; ils permettoient, disoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la scene de Thyeste. Il paroît, par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitieme de l'apologie des chrétiens de Tertullien, & par le IV^e livre de la Providence, par Salvien, que ce fut la célébration secrette de nos mysteres qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les payens, un enfant, & ils en mangent la chair ; accusations qui n'étoient fondées que sur les notions vagues qu'ils avoient prises de l'eucharistie & de la communion, sur les discours de gens mal instruits. *Voyez* EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, *&c.* (G)

ANTHROPOPHAGIE, s. f. (*Hist. anc. & mod.*) c'est l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. *Voyez* ANTHROPOPHAGES.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare, jusqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêts. *Voyez* Pline, *hist. nat. liv. IV, c. xij; liv. VI, c. xvij, xxx; liv. VII, c. ij.* Solin, *Polit c. xxxiij.* Nous lisons, dans Tite-Live, qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées sauvages de l'Amérique.

Il me semble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siecle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la naissance des arts, & civilisés par l'imposition des loix, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée est le premier qui fit sentir aux hommes l'inhumanité de cet usage, & qu'il parvint à l'abolir. C'est ce

qui a fait imaginer aux poëtes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

Sylvestres homines, sacer interpresque deorum
Cædibus & fœdo victu *deterruit Orpheus*,
Dictus ab hoc lenire tigres rabidosque leones.
Horat.

Quelques médecins se sont ridiculement imaginés avoir découvert le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur âcre, atrabileuse, qui, logée dans les membranes du ventricule, produit, par l'irritation qu'elle cause, cette horrible voracité qu'ils assurent avoir remarquée dans plusieurs malades; ils se servent de ces observations pour appuyer leur sentiment. Un auteur a mis en question si l'*anthropophagie* étoit contraire ou conforme à la nature. (*G*)

ANTHROPOSOMATOLOGIE, s. f. *terme d'anatomie*, qui signifie, *description du corps humain*, ou *de sa structure.*

Ce mot est composé du grec ἄνθρωπος, *homme*, σῶμα, *corps*, & λόγος, *traité*; c'est-à-dire, *traité du corps de l'homme*. *Voyez* ANATOMIE.

ANTHYLLE, (*Botanique.*) en latin *anthillis*, en anglois *ladies finger*.

Caractere générique.

La fleur est papillonnacée; elle a un long pavillon, qui se plie & se renverse par-delà le calice; la nacelle est courte, comprimée, & de la même longueur que les deux aîles; au centre est situé un embryon alongé, qui devient ensuite une petite silique arrondie, renfermée dans le calice: elle contient une ou deux semences.

Especes.

1. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs rassemblées en bouquets.

Anthillis fruticosa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis, Hort. Cliff. 371.

Jupiter's beard or silver bush. C'est la barbe de Jupiter argenté.

2. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles ternées inégales, à fleurs latérales pourvues de calices velus.

Anthillis fruticosa, foliis ternatis inæqualibus, calycibus lanatis lateralibus, Linn. *sp. pl. 720.*

Stoary cytisus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuse, épineuse, à feuilles simples.

Anthillis fruticosa, spinosa, foliis simplicibus. Linn. *sp. pl. 720.*

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthillis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus, Hort. Upsal. 221.

Five leav'd woundwort.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs rassemblées en deux bouquets.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *sp. pl. 719.*

Low woundwort with a scarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs rassemblées en un seul bouquet.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis simplicibus. Mill.

Rustick vvoundwrot. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, æqualibus, capitulo terminali. Linn. *sp. pl.*

Purple milck vetch.

8 *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées inégales, à bouquets solitaires.

Anhtillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis solitariis. Linn. *sp. pl. 719.*

Herbaceous-vvoundvvort.

La premiere espece s'appelle aussi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cause du duvet argenté qui couvre ses feuilles & qui rend cet arbrisseau très-singulier, mais néanmoins fort agréable: elle s'éleve à dix ou douze piés, ses fleurs rassemblées en bouquets ou en têtes, font d'un jaune éclatant, & naissent à l'extrêmité des branches. Elle se multiplie de boutures & de graines. Les boutures se font pendant tout l'été, & demandent d'être ombragées & arrosées convenablement. La graine se seme en automne dans des caisses qui doivent passer l'hiver sous des chassis à vitrage, & qu'on enterrera au printems dans une cou-

che tempérée ; lorſque les arbuſtes ſeront aſſez forts, on les tranſplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de ſerre : on peut riſquer d'en planter deux ou trois piés contre un mur expoſé au midi, ils pourront y ſubſiſter quelque temps.

La deuxieme eſpece donne des fleurs blanches ; c'eſt un petit arbriſſeau qui n'atteint guere qu'à deux piés : elle veut être traitée & multipliée de même que l'eſpece précédente.

L'*anthylle n°. 3*, nous vient de l'Eſpagne & du Portugal, & reſſemble au genêt ; elle parvient à la hauteur de neuf ou dix piés ; ſes feuilles ſont rondes & ſolitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la ſemence.

L'eſpece *n°*. 4, eſt du nombre des plantes annuelles : on en connoît la culture.

La cinquieme eſpece croît en Eſpagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man : c'eſt une plante biennale.

Le *n°*. 6. vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & ſe cultive rarement dans les jardins.

La ſeptieme eſt une plante vivace, à branches traînantes ; elle pouſſe, à l'extrêmité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de France : elle ſe multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être ſemées en automne. Lorſque ces *anthylles* ſont une fois placées dans le lieu de leur deſtination, elles n'exigent plus aucuns ſoins particuliers.

La huitieme eſpece reſſemble à la ſixieme, mais ſes feuilles ſont velues, & les fleurs naiſſent ſur le côté des branches : elle ſe reproduit par ſes ſemences comme la précédente. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

Boerhaave paroît être le premier qui ſe ſoit ſervi de ce terme dans ſa *Methodus diſcendi artem medicam*, que M. Haller doit faire réimprimer au premier jour avec un commentaire. (*L*)

ANTI, (*Grammaire*.) prépoſition inſéparable qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots; cette prépoſition vient quelquefois de la prépoſition latine *ante*, avant, & alors elle ſignifie ce qui eſt avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet* ; *anticiper* ; faire une choſe avant le temps ; *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, &c.

Souvent auſſi *anti* vient de la prépoſition grecque ἀντὶ, *contre*, qui marque ordinairement oppoſition ou alternative; elle marque oppoſition dans *antipodes*, peuples qui, marchant ſur la ſurface du globe terreſtre ont les piés oppoſés aux nôtres ; & de même *antidote*, contre-poiſon d'ἀντὶ, contre, & δίδωμι, *donner*, remede donné contre le poiſon ; & de même *antipathie*, *antipape*, &c.

Quelquefois, quand le mot qui ſuit ἀντὶ, commence par une voyelle, il ſe fait une éliſion de l'*i*, ainſi l'on dit le pole *antarctique* & non *anti arctique*. C'eſt le pole qui eſt oppoſé au pole arctique, qui eſt vis-à-vis : quelquefois auſſi l'*i* ne s'élide point, *exaples*, *anti-exaples*.

Les livres de controverſe & ceux de diſputes littéraires portent ſouvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait auſſi un *anti-Menagiana*. Ciceron, à la priere de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique ; Céſar écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catones*. Ciceron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *uſus eſt nimis impudenter Cæſar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica, cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Ciceron avec celui qui eſt intitulé *Cato major*. Le livre de Ciceron à la louange de Caton, & les *anti Catons* de Céſar, n'ont point paſſé à la poſtérité.

Patin fait mention d'un charlatan de ſon ſiecle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques*, & des *anti-cométiques*, c'eſt-à-dire des remedes contre les prétendues influences des éclipſes, & contre celles des cometes. *Lett. chap. ccxliv.* (*F*)

ANTIADES, terme uſité par quelques anatomiſtes, pour ſignifier les glandules ou glandes plus ordinairement appellées *amygdales*. *Voyez* AMYGDALES. (*L*)

ANTI-ADIAPHORISTES, ſ. m. (*Théolog.*) c'eſt-à-dire oppoſés aux adiaphoriſtes ou indifférens. *Voyez* ADIAPHORISTE.

Ce mot eſt compoſé du grec ἀντι, *contra*, contre & d'ἀδιάφορος, *indifférent*. C'eſt le titre qu'on

qu'on donna dans le xvj siecle à une secte de Luthériens rigides, qui refusoient de reconnoître la jurisdiction des évêques, & qui improuvoient plusieurs cérémonies de l'église observées par les Luthériens mitigés. *Voyez* LUTHÉRIENS. (*G*)

ANTI-APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) sont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodisiaques, *voyez* APHRODISIAQUES; ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'est pas clair que les substances regardées vulgairement comme telles, le soient avec fondement; le nimphea, les semences froides, le nitre, le camphre, paroissent infiniment au-dessous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet est d'ailleurs relatif à tant de circonstances, & leur activité si foible, que le préjugé paroît la principale source de leur réputation. (*M. LA FOSSE.*)

ANTI-APOPLECTIQUE, (*Médecine.*) épithete que l'on donne à tout remede capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* est composé des drogues suivantes, qui sont des amers, des aromatiques, & des huiles essentielles. Prenez des huiles distilées de clou de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de sauge, de bois de rose, d'absinte, de chacune douze gouttes; d'ambre gris, six grains; de bitume de Judée, deux gros; d'huile de muscade par expression, une once; de bitume du Pérou, une quantité suffisante; pour former du tout un baume d'une consistance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes; il opere sur les membres paralysés, en les en frotant; il a été en grande réputation, il a fait place à des compositions moins efficaces, que la mode a mises en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de la tête & des nerfs, dans les stupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, & autres maladies soporeuses, on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes jusqu'à six. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remede doit être administré avec sagesse; il est meilleur que les amulettes & les sachets de nos charlatans, qui servent plutôt à altérer la bourse, qu'à déranger l'humeur de l'apoplexie. *Voyez* APOPLEXIE. (*N*)

ANTI-ARTHRITIQUE. *Voyez* GOUTTE.

ANTI-BACCHIQUE, adj. (*Litterat.*) dans l'ancienne poésie, pié de trois syllabes, dont les deux premieres sont longues, & la troisieme breve; tels sont les mots *cāntārĕ*, *virtutĕ*, Ἑλλῆνες: on l'appelle ainsi, parce qu'il est contraire au bacchius, dont la premiere syllabe est breve, & les deux autres longues. *Voyez* BACCHIUS. Parmi les anciens, ce pié se nommoit aussi *palimbacchius* & *saturnius*; quelques-uns l'appelloient *proponticus* & *tessaleus*. *Diom III. p. 475.* (*G*)

* ANTIBES, (*Géog. mod.*) ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long.* 24^d, 48′ 33″, *lat.* 43^d, 34′, 50″.

ANTI-CABINET, s. m. (*Architecture.*) piece entre le sallon & le cabinet, appellée communément *salle d'assemblée*. *Voy.* SALLE D'ASSEMBLÉE. (*P*)

ANTI-CACOCHYMIQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne aux remedes dont on se sert pour combattre les différentes especes de cacochymie ou de dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles si souvent répeté, est devenu un jargon nécessaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'est accoûtumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs accides ou alkalescentes. Ces expressions, si vuides de sens & de vérité, rendues respectables par le temps & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus incontestable que les idées qu'elles rappelloient, & comme un prémier pas en entraîne un second, on a subtilisé sur les anciennes distinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer aussi des remedes contre tant de causes de maux; rien de plus facile, la cause étant bien connue, que de lui opposer un remede approprié. La cacochymie salée, âcre, est corrigée par les mucilagineux, les adoucissans; la cacochymie bilieuse par les absorbans, les délayans; la cacochymie acide par les absorbans, les alkalins. La caco-

chymie muqueuse, par les résolutifs; la cacochymie putride ou vappide, par les balsamiques, &c. (*Art. de M.* LA FOSSE *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCÉREUX, *Voy.* CANCER.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, s. f. (*Architecture.*) appellée par Vitruve *antithalamus*, est le nom que l'on donne à la seconde piece d'un appartement au rez-de-chaussée, quand il y a un vestibule qui la précéde; dans un hôtel, cette piece donne entrée à une deuxieme *anti-chambre*, ou salle d'assemblée, où se tiennent les hommes au-dessus du commun, venus de dehors pour parler au maître: les premieres *anti-chambres* étant destinées pour la livrée, rarement fait-on usage des cheminées dans ces premieres *anti-chambres*; on se contente d'y mettre des poëles au-devant qui garantissent toutes les pieces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes destinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI, d'Architecture. Voyez aussi* POELE.

Ces pieces doivent être décorées avec simplicité; sans glaces ni tableaux de prix, à moins que, par nécessité, elles ne servent de salle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domestiques se retirent dans le vestibule. (*P*)

ANTICHRESE, s. f. (*en Droit.*) convention où l'emprunteur engage ou cede ses héritages, ses possessions & ses revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'usure y fût prohibée; on l'appeloit en France *mort-gage*, pour la distinguer d'un simple engagement, où les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage. Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. (*H*)

ANTICHTONES, adj. pl. m. (*en Géog.*) sont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ *contrà*, & de χθὼν *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est Synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Ce mot *antichtones* désigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémispheres. En ce sens, les *antichtones* différent des *antéciens* & des *antipodes*.

Les anciens consideroient la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémispheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxysme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainsi, si une fievre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour suivant à deux, on dit que l'accès est *anticipant*; cela arrive dans les fievres subintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, (*Musiq.*) comme, en rhétorique, on appelle *anticipation*, lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle *anticipation*, lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* est de plusieurs temps.

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut: lorsque la note anticipée fait consonnance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation* de la note se pratique dans le dessus & dans la basse.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précéde celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu lorsque la basse-continue est figurée, ou lorsqu'elle a des notes syncopées, &c.

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons

parmi les ellipses. *Voyez* Ellipse. (*Musiq.*)

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonnances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonnance doit se sauver, se trouve dans une partie en même temps que la dissonnance est dans une autre, & reste pendant que la dissonnance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonnance que sur les accords de neuvieme & sur leurs dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1°. La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonnance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave: par exemple, dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonnance *re*, ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au-dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonnance, parce que la partie dissonnante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonnances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que, dans ce cas, la dissonnance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin, si la dissonnance se sauve sur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable; non-seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raison encore plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode rélatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc se servir de cette derniere *anticipation*, pour une expression dure, & pour passer en même temps dans un autre mode sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du sauvement de la dissonnance dérivant des accords de neuvieme, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple, la basse continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* Neuvieme, (*Musiq.*) de même on doit arriver en montant à toute note de basse-continue sur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme sur lesquels on se sert de l'*anticipation*, sont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, sixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite sixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, septieme & tierce.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renversement: 1°. Celui de la septieme en mettant la tierce au grave. 2°. L'*anticipation* du sauvement de la quinte traitée comme dissonnance. *Voyez* Quinte, (*Musiq.*) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, sixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du sauvement de la quarte, dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme.

De celle du sauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du sauvement de la sixte dans l'accord de septieme & sixte. *Voyez fig. 3 & 4, pl. IV. de Musique.*

Enfin l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, accompagnée de septieme & tierce, nous fournit celle du sauvement de la tierce traitée comme dissonnance dans l'accord de petite sixte majeure, en portant la septieme au grave. *Voyez fig. 5 & 6, planche IV. de Musique.*

Il est à remarquer que dans le renversement de cette derniere *anticipation*, il se trouve un *la* faisant la sixte de la basse *ut*, & un *sol* faisant la sixte de la basse *si*, qui

chymie muqueuse, par les résolutifs; la cacochymie putride ou vappide, par les balsamiques, &c. (*Art. de M.* LA FOSSE *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCÉREUX, *Voy.* CANCER.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, s. f. (*Architecture.*) appellée par Vitruve *antithalamus*, est le nom que l'on donne à la seconde piece d'un appartement au rez-de-chaussée, quand il y a un vestibule qui la précéde; dans un hôtel, cette piece donne entrée à une deuxieme *anti-chambre*, ou salle d'assemblée, où se tiennent les hommes au-dessus du commun, venus de dehors pour parler au maître: les premieres *anti-chambres* étant destinées pour la livrée, rarement fait-on usage des cheminées dans ces premieres *anti-chambres*; on se contente d'y mettre des poëles au-devant qui garantissent toutes les pieces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes destinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI, d'Architecture. Voyez aussi* POELE.

Ces pieces doivent être décorées avec simplicité; sans glaces ni tableaux de prix, à moins que, par nécessité, elles ne servent de salle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domestiques se retirent dans le vestibule. (*P*)

ANTICHRESE, s. f. (*en Droit.*) convention où l'emprunteur engage ou cede ses héritages, ses possessions & ses revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'usure y fût prohibée; on l'appeloit en France *mort-gage*, pour la distinguer d'un simple engagement, où les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage. Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. (*H*)

ANTICHTONES, adj. pl. m. (*en Géog.*) sont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ *contrà*, & de χθὼν *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*. En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Ce mot *antichtones* désigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémispheres. En ce sens, les *antichtones* différent des *antéciens* & des *antipodes*.

Les anciens considéroient la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémispheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxysme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainsi, si une fievre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour suivant à deux, on dit que l'accès est *anticipant*; cela arrive dans les fievres subintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, (*Musiq.*) comme, en rhétorique, on appelle *anticipation*, lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle *anticipation*, lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* est de plusieurs temps.

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut: lorsque la note anticipée fait consonnance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation* de la note se pratique dans le dessus & dans la basse.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précéde celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu lorsque la basse-continue est figurée, ou lorsqu'elle a des notes syncopées, &c.

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons

parmi les ellipses. *Voyez* ELLIPSE. (*Musiq.*)

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonnances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonnance doit se sauver, se trouve dans une partie en même temps que la dissonnance est dans une autre, & reste pendant que la dissonnance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonnance que sur les accords de neuvieme & sur leurs dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1°. La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonnance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave: par exemple, dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonnance *re*, ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au-dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonnance, parce que la partie dissonnante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonnances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que, dans ce cas, la dissonnance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin, si la dissonnance se sauve sur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable; non-seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raison encore plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode rélatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc se servir de cette derniere *anticipation*, pour une expression dure, & pour passer en même temps dans un autre mode sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du sauvement de la dissonnance dérivant des accords de neuvieme, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple, la basse-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Musiq.*) de même on doit arriver en montant à toute note de basse-continue sur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme sur lesquels on se sert de l'*anticipation*, sont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, sixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite sixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, septieme & tierce.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renversement: 1°. Celui de la septieme en mettant la tierce au grave. 2°. L'*anticipation* du sauvement de la quinte traitée comme dissonnance. *Voyez* QUINTE, (*Musiq.*) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, sixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du sauvement de la quarte, dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme.

De celle du sauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du sauvement de la sixte dans l'accord de septieme & sixte. *Voyez fig. 3 & 4, pl. IV. de Musique.*

Enfin l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, accompagnée de septieme & tierce, nous fournit celle du sauvement de la tierce traitée comme dissonnance dans l'accord de petite sixte majeure, en portant la septieme au grave. *Voyez fig. 5 & 6, planche IV. de Musique.*

Il est à remarquer que dans le renversement de cette derniere *anticipation*, il se trouve un *la* faisant la sixte de la basse *ut*, & un *sol* faisant la sixte de la basse *si*, qui

position de l'*antienne*, le choriste commence le pseaume, & ce n'est qu'après le pseaume que tout le cœur chante l'*antienne*.

On donne aussi le nom d'*antienne* à quelques prieres particulieres, que l'église romaine chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & qui sont suivies d'un verset & d'une oraison, telles que le *Salve regina*, *Regina cœli*, &c. *Voyez* VERSET, ORAISON, *OREMUS*. (*G*)

* ANTIFELLO, (*Géog.*) ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave.

* ANTIGOA, (*Géog. mod.*) île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

ANTIGONE, (*Hist. poët.*) étoit fille d'Œdipe & de Jocaste, & sœur de Polinice. Créon, son oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expressément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinice, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, sa sœur, étant sortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit désobéi à ses ordres; & pour s'en assurer, il le fit déterrer, ordonnant à ses gardes de veiller auprès. On surprit la nuit suivante la princesse qui venoit pleurer le malheur de son frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'ensevelît toute vive; mais elle prévint une mort si funeste en s'étranglant. Le prince Hémon, son amant, fils du roi, se tua de désespoir. Cet événement fait le sujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoises, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Assezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princesse, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone* en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, (*Géogr.*) île du Bosphore de Thrace.

* ANTIGONIE, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gustro argiro*.

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, (*Géogr.*) ville de la Macédoine. Cette ancienne ville se nomme aujourd'hui *Antigoca*. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martiniere.

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*.

* ANTIGONIES, (*Hist. anc. & Myth.*) Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles se célebroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent instituées.

ANTIGONUS, se distingua parmi les Généraux d'*Alexandre le Grand*. Après la mort de ce héros, il remporta une victoire sur *Eumene* qu'il fit mourir. Il défit *Ptolomée Lagus*, bâtit *Antigonie* & fut tué dans un combat contre *Cassander*, *Seleucus* & *Lysimachus* qui s'étoient unis, pour opposer une digue à ses desseins ambitieux. Il s'étoit fait couronner Roi d'Asie & auroit voulu l'être de tout l'Univers. Sa défaite arriva l'an 301 avant Jesus-Christ à l'âge de 80 ans. Comme on étoit surpris que, dans sa vieillesse, il eût acquis plus de douceur dans le caractere, il répondit: *Qu'il vouloit conserver par la douceur ce qu'il avoit acquis par la force.* Il disoit communément *que la Royauté est une honnête servitude*, ce qui revient à la belle pensée d'un Roi Philosophe de ce siécle: *Que les Rois ne sont que les premiers Domestiques de leurs sujets. Antigonus* ajoûtoit: *Que si l'on savoit ce que pese une couronne, on craindroit de la mettre sur la tête.* Cette sentence ne s'accorde pas trop avec son ambition. On raconte encore qu'un Poëte lui ayant donné le titre de Dieu, il répondit séchement: *Mon valet de chambre sait bien le contraire.*

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célebre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son pere, qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses

talens militaires. Son pere retenu à la cour de Séleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens: Ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égards à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon ſceau; c'eſt à mon fils que vous devez l'obéiſſance, il eſt votre roi puiſque je ſuis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de ſon pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins ſuſpects d'une profonde affliction: inſenſible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Séleucus en ces termes: « Je vous offre tout ce qui me reſte de l'héritage de mes peres; & ſi, pour vous en aſſurer la poſſeſſion, vous avez beſoin de ma tête, vous pouvez en diſpoſer; ce ſacrifice n'aura rien de pénible pour moi, ſi vous rendez la liberté à mon pere. » Ses prieres furent ſtériles; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domeſtiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui, après l'avoir vaincu, le dépouilla de ſes états, & ſe fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour aſſurer le fruit de ſa victoire, vouloit l'avoir en ſa puiſſance; il le pourſuivit de contrée en contrée, & l'aſſiégea dans Argos où un mur, s'écroulant ſous les coups des machines de guerre, l'écraſa ſous ſes débris. Après ſa mort, *Antigonus* rentra en poſſeſſion de ſes états dont il avoit été privé pendant ſept mois. Ce fut ſous ſon regne que les Gaulois répandus dans l'Aſie, offroient aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onereux tributs, ou de s'expoſer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le ſeul des ſucceſſeurs d'Alexandre qui ne ſe couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il ſe prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de ſon refus, inonderent bientôt ſes frontieres. Leurs prêtres, après avoir conſulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur ſeroit funeſte; mais ils ſe flatterent de fléchir les dieux par le ſacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher; & ſaiſis d'un fanatiſme impie, ils égorgent ſur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords; & lorſqu'ils furent en préſence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur réligieuſe: ils paſſerent des tranſports de l'ivreſſe dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invaſions des barbares; & quand *Antigonus* eſpéroit en recueillir le fruit, il vit ſes frontieres dévaſtées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, ſon pere pour ſatisfaire ſon ambition. Les deux partis en viennent aux mains, & Gonatas abandonné de ſon armée, eſt vaincu & fait priſonnier. La Macédoine paſſa ſous la domination d'Alexandre, qui, à ſon tour, fut vaincu & dépouillé de ſes états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grece, & trente-quatre dans la Macédoine: il mourut âgé de quatre-vingt ans. Sa poſtérité régna dans la Macédoine juſqu'à Perſée qui en fut le dernier roi; & alors ce royaume fut réduit en province Romaine.

Antigonus, fils d'Ariſtobule, implora la protection de Pacorus, roi des Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cens femmes, s'il vouloit l'aider à monter ſur le trône de Judée. Le roi barbare, ſéduit par l'éclat de cette promeſſe, ſe tranſporte à Jéruſalem, en proie aux factions dont l'une favoriſoit Hircan & Phaſelus, & l'autre ſoutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils ſe ſaiſirent d'Hircan & de Phaſelus qui furent jetés dans les fers. Phaſelus inſtruit du ſort cruel qui l'attendoit, prévint ſon arrêt en ſe donnant la mort. Hérode, ſon frere, ſauva ſa vie par la fuite. *Antigonus*, arbitre des deſtinées d'Hircan, daigna le laiſſer vivre, mais il eut la barbare précaution de lui mutiler les oreilles avec ſes dents, pour le rendre incapable des fonctions du ſacerdoce. La loi Judaïque excluoit du miniſtere ſacré tout homme mutilé; *Antigonus* ſe crut alors paiſible poſſeſſeur du ſceptre & de l'encenſoir; mais Hérode, qui s'étoit réfugié à Rome, en obtint du ſecours pour ſe rendre maître de Jéruſalem; il ſe ſaiſit d'*Antigonus* qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en ſa puiſſance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté

de Rome par la défaite de Craſſus, condamna ſon captif à expirer ſous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. (*T—N.*)

* ANTIGORIUM, ſ. m. nom que les Fayenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la fayence. *V.* FAYENCE.

ANTI-HECTIQUE, *de la Poterie*, eſt vulgairement appellé *anti-hectique de Poterius* ou *de Potier*, (*Chimie méd.*) parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remede, qui eſt bon ſur-tout contre l'éthiſie, c'eſt ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain: il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial; & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre dans un creuſet une partie de régule martial d'antimoine; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on verſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien ſec; enſuite on mettra dans un creuſet rougi entre les charbons ardens une petite cuillerée de ce mêlange environ un gros. Il ſe fera une détonation qu'on laiſſera paſſer entiérement, attendant que la matiere paroiſſe fondue dans le creuſet, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mêlange.

Tout étant employé, on laiſſera la matiere en fuſion pendant environ un quart-d'heure; enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche; ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe plus, & qu'il ne reſte que des grumeaux au fond. Enfin, on laiſſera toutes ces lotions ſans y toucher; il ſe dépoſera au fond une poudre griſe. On verſera l'eau claire qui ſurnage; & on reverſera de nouvelle eau ſur la poudre pour la deſſaler entiérement; enſuite on la fera ſécher; ce ſera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faiſoit l'auteur. Il faut ſeulement avoir ſoin de choiſir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de ſorte que ſouvent, pour conſerver cette couleur, on ne décompoſe pas aſſez l'étain. Celui que faiſoit l'auteur avoit d'abord une couleur griſe cendrée, enſuite il le calcinoit à un feu de réverbere, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbere peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuſet.

L'*anti-hectique* de la Poterie eſt une eſpece de diaphorétique minéral; & il en a auſſi les vertus: il eſt même à préſent au diaphorétique ordinaire, lorſqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foibleſſe de poitrine. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAIN.

La Poterie donnoit ſon *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obſtruction, pour le ſcorbut, les écrouelles, & ſur-tout pour l'éthiſie.

La méthode dont il ſe ſervoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faiſoit augmenter chacun des jours ſuivans d'un ou de deux grains; de ſorte qu'il en faiſoit prendre juſqu'à quarante, & quelquefois juſqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que, dans les maladies longues, dans leſquelles il eſt néceſſaire de faire un long uſage des remedes pour guérir, c'eſt une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite doſe, l'augmentant de jour en jour juſqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après

avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il eſt bon de diminuer, comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remede eſt ſans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, ſelon les différentes maladies : on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On eſt longtemps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à ſe former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne paſſent; & cependant preſque tout le monde fait l'injuſtice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guériſſent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à ſe former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent preſque toujours de les encourager à faire conſtamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermiſſent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues ſe forment d'abord ſans qu'on s'en apperçoive, leur guériſon eſt de même inſenſible; de ſorte que le malade ſe fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir de ſoulagement; & le médecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait ſuivant ſes conſeils eſt inutile : le malade & le médecin ſe dégoûtent l'un de l'autre, & ils ſe ſéparent. C'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient, ſi le malade n'étoit pas impatient, & le public injuſte. *Voyez* Chimie médicinale. (*M*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* Rage.

ANTI-HYDROPIQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) remedes contre l'hydropiſie. Tels ſont le jalap & ſa réſine, le méchoacan, la gomme-gutte, le ſuc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'eſprit de ſel, *&c.* (†)

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit auſſi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels ſont l'ellébore noir, la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſafran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de ſel ammoniac chalibées, le ſel ſédatif, *&c.* (†)

ANTI-HYSTÉRIQUES, ſ. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit auſſi *anthyſtériques*, du grec ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα, l'*uterus*, remedes contre la paſſion hyſtérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hyſtériques*, ſans y joindre la prépoſition ἀντὶ. Tels ſont le caſtoreum, le camphre, l'aſſa-fœtida, l'huile de ſuccin, *&c.* (†)

* ANTILIBAN, ſub. m. (*Géog. mod.*) chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il eſt habité aujourd'hui par des ſémi-chrétiens appellés *les Druſes*. Le Jourdain a ſa ſource dans ces montagnes.

* ANTILLES, (*Géogr. mod.*) îles de l'Amérique diſpoſées en forme d'arc, entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1492; elles ſont au nombre de huit principales. Les grandes ſont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. *Long. 316, 10-319; lat. 11, 40-16, 40.*

ANTI-LOGARITHME, (*Mathémat*) ſe dit quelquefois du complément du logarithme d'un ſinus, d'une tangente, d'une ſécante; c'eſt-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du ſinus total, c'eſt-à-dire du ſinus de 90 degrés. *V.* Logarithme & Complément. (*O*)

ANTILOGIE, ſ. f. (*Littérat.*) en grec ἀντιλογία, *diſcours contraire*; contradiction qui ſe trouve entre deux expreſſions ou deux paſſages du même auteur. *Voyez* Contradiction.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'eſt-à-dire, des textes qui ſemblent ſe contredire mutuellement, mais qu'il explique & concilie dans ſes commentaires ſur la Bible. Dom Magri, réligieux Maltois de l'Oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage : mais il

de Rome par la défaite de Craſſus, condamna ſon captif à expirer ſous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. (*T—N.*)

* ANTIGORIUM, ſ. m. nom que les Fayenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la fayence. *V.* FAYENCE.

ANTI-HECTIQUE, *de la Poterie*, eſt vulgairement appellé *anti-hectique de Poterius* ou *de Potier*, (*Chimie méd.*) parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remede, qui eſt bon ſur-tout contre l'éthiſie, c'eſt ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain : il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial ; & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre dans un creuſet une partie de régule martial d'antimoine ; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin ; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on verſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien ſec ; enſuite on mettra dans un creuſet rougi entre les charbons ardens une petite cuillerée de ce mêlange environ un gros. Il ſe fera une détonation qu'on laiſſera paſſer entiérement, attendant que la matiere paroiſſe fondue dans le creuſet, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mêlange.

Tout étant employé, on laiſſera la matiere en fuſion pendant environ un quart-d'heure ; enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche ; ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe plus, & qu'il ne reſte que des grumeaux au fond. Enfin, on laiſſera toutes ces lotions ſans y toucher ; il ſe dépoſera au fond une poudre griſe. On verſera l'eau claire qui ſurnage ; & on reverſera de nouvelle eau ſur la poudre pour la deſſaler entiérement ; enſuite on la fera ſécher ; ce ſera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial ; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faiſoit l'auteur. Il faut ſeulement avoir ſoin de choiſir le régule martial fort beau ; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie ; de ſorte que ſouvent, pour conſerver cette couleur, on ne décompoſe pas aſſez l'étain. Celui que faiſoit l'auteur avoit d'abord une couleur griſe cendrée, enſuite il le calcinoit à un feu de réverbere, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre : le feu de réverbere peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuſet.

L'*anti-hectique* de la Poterie eſt une eſpece de diaphorétique minéral ; & il en a auſſi les vertus : il eſt même à préſent au diaphorétique ordinaire, lorſqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foibleſſe de poitrine. *Voyez* DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ETAIN.

La Poterie donnoit ſon *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obſtruction, pour le ſcorbut, les écrouelles, & ſur-tout pour l'éthiſie.

La méthode dont il ſe ſervoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains ; & il faiſoit augmenter chacun des jours ſuivans d'un ou de deux grains ; de ſorte qu'il en faiſoit prendre juſqu'à quarante, & quelquefois juſqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que, dans les maladies longues, dans leſquelles il eſt néceſſaire de faire un long uſage des remedes pour guérir, c'eſt une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite doſe, l'augmentant de jour en jour juſqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade ; & après avoir

avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il est bon de diminuer, comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remede est sans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, selon les différentes maladies : on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On est longtemps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à se former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne passent; & cependant presque tout le monde fait l'injustice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guérissent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à se former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent presque toujours de les encourager à faire constamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermissent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues se forment d'abord sans qu'on s'en apperçoive, leur guérison est de même insensible; de sorte que le malade se fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir de soulagement; & le médecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait suivant ses conseils est inutile : le malade & le médecin se dégoûtent l'un de l'autre, & ils se séparent. C'est ainsi qu'il arrive souvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient, si le malade n'étoit pas impatient, & le public injuste. *Voyez* CHIMIE MÉDICINALE. (*M*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* RAGE.

ANTI-HYDROPIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) remedes contre l'hydropisie. Tels sont le jalap & sa résine, le méchoacan, la gomme-gutte, le suc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'esprit de sel, *&c.* (†)

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels sont l'ellébore noir, la scolopendre, l'hépatique, les capillaires, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de sel ammoniac chalibées, le sel sédatif, *&c.* (†)

ANTI-HYSTÉRIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthystériques*, du grec ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα, l'*uterus*, remedes contre la passion hystérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hystériques*, sans y joindre la préposition ἀντὶ. Tels sont le castoreum, le camphre, l'assa-fœtida, l'huile de succin, *&c.* (†)

* ANTILIBAN, sub. m. (*Géog. mod.*) chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des sémi-chrétiens appellés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes.

* ANTILLES, (*Géogr. mod.*) îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492; elles sont au nombre de huit principales. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. *Long. 316, 10-319; lat. 11, 40-16, 40.*

ANTI-LOGARITHME, (*Mathémat*) se dit quelquefois du complément du logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante; c'est-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du sinus total, c'est-à-dire du sinus de 90 degrés. *V.* LOGARITHME & COMPLÉMENT. (*O*)

ANTILOGIE, s. f. (*Littérat.*) en grec ἀντιλογία, *discours contraire*; contradiction qui se trouve entre deux expressions ou deux passages du même auteur. *Voyez* CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'est-à-dire, des textes qui semblent se contredire mutuellement, mais qu'il explique & concilie dans ses commentaires sur la Bible. Dom Magri, réligieux Maltois de l'Oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage : mais il

n'a fait, pour ainsi dire, que répeter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. *Voyez* ANTINOMIE. (*O*)

ANTILOIMIQUE, (*Mat. Méd.*) de ἀντὶ, *contre*, & λοιμὸς, *peste*. Nom qu'on donne aux préservatifs de la peste ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE. (†)

ANTILOPE, (*Hist. nat.*) animal quadrupede, mieux connu sous le nom de *gazelle*. *V.* GAZELLE. (I)

ANTI-LUTHÉRIENS ou SACRAMENTAIRES, sub. m. pl. (*Théologie.*) hérétiques du xvj. siecle, qui, ayant rompu de communion avec l'église, à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas suivi ses opinions, & ont formé d'autres sectes, tels que les *Calvinistes*, *les Zuingliens*, &c. *Voyez* CALVINISTES, ZUINGLIENS, SACRAMENTAIRES. (*G*)

* ANTIMACHIE, s. f. (*Hist. anc. & Myth.*) fête qu'on célébroit dans l'île de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la maniere des femmes. Pour rendre raison, & de l'institution de la fête & de l'habillement du prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grece après la prise de Troie, la tempête écarta six navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos, où il prit terre sans armes & sans bagage; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un belier; que le berger qui étoit fort vigoureux, lui proposa de lutter, lui promettant le belier s'il demeuroit vainqueur; qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes se mirent du côté d'Antagoras, & les Grecs qui se trouverent présens, du côté d'Hercule: qu'il s'en suivit un combat très-vif; que Hercule, accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il se déguisa en femme pour échapper à ceux qui le poursuivoient; qu'ayant dans la suite vaincu les Méropes, il épousa Alciope, portant au jour des noces une robe ornée de fleurs; & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le prêtre de l'île de Cos, en habit de femme, offroit un sacrifice au lieu du combat, où les fiancés, aussi en habit de femme, embrassoient leurs fiancées. *Voyez Ant. expl. sup. page* 10, *tome II.*

ANTIMENSE, s. f. (*Hist. eccl.*) est une sorte de nappe consacrée, dont on use en certaines occasions dans l'église grecque, en des lieux où il ne se trouve point d'autel convenable. *Voyez* AUTEL.

Le P. Goar observe, qu'eu égard au peu d'églises consacrées qu'avoient les Grecs, & à la difficulté du transport des autels consacrés, l'Eglise a fait durant des siecles entiers usage de certaines étoffes consacrées, ou de linges appellés *antimensia*, pour suppléer à ces défauts. (*G*)

ANTIMETATHESE, s. f. figure de rhétorique qui consiste à répeter les mêmes mots, mais dans un sens opposé, comme dans cette pensée: *non ut edam vivo, sed ut vivam edo*; je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* & *antimétalepse*. (*G*)

* ANTIMILO, (*Géog. mod.*) île de l'Archipel, au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE, s. m. (*Hist. nat. & Chim.*) c'est un minéral métallique, solide, friable, assez pesant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanchâtre, & brillante, qu'on appelle *gangue*. On en sépare l'*antimoine* par la fusion; après cette premiere préparation, on le nomme *antimoine crud*. Dans cet état il a une couleur de plomb; c'est pourquoi les Alchimistes l'ont nommé *le plomb des Philosophes*, *le plomb des sages*, parce qu'ils ont prétendu que les sages devoient chercher le remede universel, & le secret de l'or dans l'*antimoine*.

Il y a différentes sortes d'*antimoine* natif; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou de fer poli: mais il est friable, & il est mêlé avec une pierre blanche ou crystalline. On en voit qui est composé de petits filets brillans, disposés réguliérement ou mêlés sans ordre; c'est ce que Pline nomme *antimoine mâle*; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui est composé de lames brillantes. Il y a de l'*antimoine* natif qui n'est qu'un amas de petits filets de couleur de plomb, tenans à une pierre blanche & tendre: il se fond au feu aussi facilement que du soufre, aussi en contient-

il beaucoup ; on en trouve dans le comté de Sainte-Flore proche Maſſa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* eſt auſſi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres ; il y en a de cette ſorte dans les mines d'Hongrie.

Le plus ſouvent l'*antimoine* eſt en mine, c'eſt-à-dire, qu'il eſt mêlé avec des matieres étrangeres ; & on croit que c'eſt pour cette raiſon, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant preſque jamais ſeul : en effet il eſt toujours mêlé avec des matieres métalliques ou avec des metaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine :* on a prétendu qu'il avoit été funeſte à pluſieurs moines, confreres de Baſile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede : & que c'étoit par cette raiſon qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, *contraire aux moines.*

On trouve preſque par-tout des mines d'*antimoine ;* il y en a en pluſieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie ; nous en avons pluſieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégu ; une autre près de Langeat & de Brioude ; une autre au village de Pradot, paroiſſe d'Aly, qui donne un *antimoine* fort ſulphureux ; elle a été ouverte en 1746 & 1747 : un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroiſſe, en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même minéral à Manet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de l'*antimoine* dans les mines de pierre couviſe ou pierre couverte d'Auriac, de Calcatel, dans le vallon nommé *le champ des mines ;* & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc ; à Giromagny & au Puy, dans la haute Alſace ; en Poitou & en Bretagne, *&c.* On ne voit point, chez les marchands, d'*antimoine* qui n'ait été ſéparé de la mine par une premiere fuſion. Pour tirer ce minéral de ſa mine, on la caſſe en morceaux, & on la met enſuite dans un vaiſſeau dont le fond eſt percé de pluſieurs trous ; on couvre le vaiſſeau, & on lute exactement le couvercle : on met le feu ſur ce couvercle ; la chaleur fait fondre l'*antimoine*, qui coule, par les trous dont on vient de parler, dans un récipient qui eſt au-deſſous, où il ſe moule en maſſe pyramidale. C'eſt l'*antimoine fondu*, que l'on doit diſtinguer de l'*antimoine natif*, c'eſt-à-dire, de l'*antimoine* qui n'a pas paſſé au feu. Le meilleur *antimoine* eſt celui qui eſt le plus brillant par une quantité de filets luiſans comme le fer poli, & en même temps le plus dur & le plus peſant. Il ne faut pas croire que l'*antimoine* de Hongrie ſoit meilleur que celui de France pour l'uſage de la Médecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* eſt compoſé d'une ſubſtance métallique qu'on nomme *régule*, & d'une partie ſulphureuſe qui forme environ le tiers de ſa maſſe. Cette partie ſulphureuſe de l'*antimoine* eſt de la nature du ſoufre minéral ; elle eſt compoſée du ſuperflu de ſon principe huileux, de l'*antimoine* & du ſuperflu de ſon principe ſalin, qui eſt vitriolique : ce ſoufre eſt différent du principe huileux, qui concourt à la compoſition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matiere réguline : la terre de l'*antimoine* eſt extrêmement légere, comme eſt celle du mercure, Le ſoufre s'unit également au mercure & au régule d'*antimoine* crud, comme une eſpece de cinabre, compoſé de la partie métallique de l'*antimoine*, unie au ſoufre commun ; de même que le cinabre proprement dit eſt le mercure uni au ſoufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'eſprit de ſel a autant de rapport avec le régule d'*antimoine*, qu'avec le mercure.

Pluſieurs chimiſtes regardent la partie métallique de l'*antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arſénicale. Mais peut on retirer du mercure du régule d'*antimoine ?* quelques-uns ont dit que ce mercure, qui faiſoit partie de l'*antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer ; d'autres ont aſſuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de l'*antimoine.*

Quoiqu'on tire du mercure du régule d'*antimoine*, il eſt difficile de mêler du régule d'*antimoine* avec du mercure ; il faut obſerver à cette occaſion que l'*antimoine* crud ne peut que très - difficilement ſe

mêler au régule, qui se joint facilement au soufre.

Quelques chimistes ont pensé que si l'on pouvoit unir ensemble le mercure & l'*antimoine*, ce seroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Plusieurs se vantent d'avoir tiré du mercure de l'*antimoine* : mais aucun ne dit qu'il les ait joints ensemble; quoiqu'il y en ait, du nombre desquels est Becker, qui ont cherché à purifier le mercure par le moyen de l'*antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de soufre : cependant il est très-difficile de l'unir au mercure, qui se lie si aisément au soufre; parce que le soufre s'attache encore plutôt à l'*antimoine*, qu'au mercure même. On sait que le régule d'*antimoine* est un des plus forts moyens qu'on puisse employer pour retirer le mercure du cinabre ; & c'est suivant ce principe que, pour faire le cinabre d'*antimoine*, on enleve premiérement la partie réguline de l'*antimoine*, pour que son soufre ait la liberté de se joindre au mercure.

Cependant, dans la vue d'unir ensemble ces deux matieres, qui sont d'une si grande importance en chimie, M. Malouin a fait plusieurs expériences; & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réussi par d'autres qui sont plus naturels & plus simples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des sciences en l'année 1740. *Voyez* ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si l'on verse de l'eau-forte sur de l'*antimoine* en poudre grossiere, & que pendant la dissolution qui résultera de ce mêlange, on y ajoute de l'eau froide, il surnagera aussi-tôt après la dissolution une matiere grasse qui vient de l'*antimoine*, & que M. Malouin dit, dans son mémoire sur l'union du mercure & de l'*antimoine*, avoir détachée de l'*antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la distillation de l'*antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on peut en tirer du soufre de la même façon; & c'est cette liqueur, qu'on peut tirer aussi de l'*antimoine*, que quelques chimistes ont nommée *vinaigre des philosophes* : il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine* ; le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine*, mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure revivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste, on trouve dans bien des livres de chimie différens procédés pour faire du mercure avec de l'*antimoine* : mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs ; de sorte que *Rolfinkius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udene Udenis*, mettent ce mercure tiré de l'*antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele ; & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en médecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la faculté fit en 1566 un decret pour en défendre l'usage, & le parlement confirma ce decret. Paumier de Caen, grand chimiste, & célebre médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant l'*antimoine* fut depuis inséré dans le livre des médicamens, composé par ordre de la faculté en 1627 : & enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de l'*antimoine* dans plusieurs maladies, la faculté en permit l'usage un siecle après l'avoir défendu : le parlement autorisa de même ce decret.

Quoique, dans tous les temps, plusieurs personnes ayent cherché à rendre l'*antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-temps de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui ait osé le faire. L'usage intérieur de l'*antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chimic. p.*

431. Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhûmatifme : il étoit alors à Wittemberg, & il confulta fur fon état Sennert, grand médecin d'Allemagne, qui lui dit, qu'à l'occafion d'une douleur violente & opiniâtre comme étoit celle dont Kunkel fe plaignoit, un médecin Italien avoit donné avec fuccès, à Vienne, l'*antimoine*, mais qu'il ne favoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger l'*antimoine* de poifon. Kunkel, qui étoit plus chimifte que Sennert, penfoit que l'*antimoine* ne tenoit point du poifon ; & il fe fouvint que Bafile Valentin le recommandoit pour engraiffer les cochons ; il favoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il fe détermina à en faire ufage, & il le prit pendant fept jours, commençant par cinq grains, & finiffant par trente-cinq ; enfuite il fe repofa trois jours : cela le fit tranfpirer & uriner : le dixieme jour, étant dégoûté de la conferve de rofe, dans laquelle il prenoit l'*antimoine* crud porphyrifé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite de citron & de la canelle ; il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine ;* il en prenoit chaque jour une tablette divifée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troifieme le foir, & il fe trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec fuccès pour une fievre quarte. Il le recommande pour les maladies qui font accompagnées de paralyfie ; pour les fievres longues qui viennent de mauvaifes humeurs, foit que ces fievres foient intermittentes, foit qu'elles foient continues ; pour les douleurs de goutte ; pour les enfans noüés ; pour les fleurs blanches. Le médecin y joint d'autres remedes, felon les vues qu'il peut avoir pour la guérifon du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la compofition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, fous le nom de *Morfuli reftaurantes Kunkelii*. Dans chaque gros de ces tablettes il y a cinq grains d'*antimoine*. Epiphane Ferdinand, *hift. 17.* dit que l'*antimoine* crud eft le véritable remede des véroles invéterées.

Prefque tous les chimiftes, & Paracelfe lui-même, difent que les vapeurs de l'*antimoine* font nuifibles à la fanté : pour moi, je penfe qu'elles ne font point empoifonnantes ; j'ai beaucoup travaillé fur l'*antimoine*, fans jamais en reffentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de l'*antimoine*, que comme on craint les vapeurs du foufre ; & affurément on ne doit pas fuir les vapeurs du foufre comme des vapeurs arfénicales. M. Lemery, qui a beaucoup travaillé fur l'*antimoine*, n'en a jamais été incommodé.

M. Lefmant de Rouen, dit qu'on accufe mal-à-propos l'*antimoine* de donner des vapeurs nuifibles ; que jamais il n'en a fouffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieufe quantité ; que les vapeurs de l'*antimoine* n'affectent la poitrine, que comme le foufre commun l'affecte ; & il ajoute qu'un homme incommodé d'afthme venoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette efpece de farine blanche qui fe forme lorfqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des médecins attribuent une vertu arfénicale à l'*antimoine ;* c'eft à cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a l'*antimoine* de faire vomir : d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arfénicale dans l'*antimoine ;* & ils fondent leur fentiment fur ce que le fel de tartre diffout entiérement l'arfenic, & ne peut diffoudre le régule d'*antimoine*. Le diaphorétique minéral n'a rien de corrofif ; il n'a rien qu'on puiffe foupçonner d'être arfénical : cependant, en établiffant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de l'*antimoine* qu'on attribue à fa propriété arfénicale ; propriété qui n'étoit pas dans les matieres qu'on employe pour rétablir l'*antimoine*.

Mais on peut répondre à cela, que fi le fel de tartre ne diffout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins fa partie arfénicale, c'eft qu'elle eft intimement unie, & comme enveloppée, dans la partie métallique ou réguline propre de l'*antimoine*, que le fel de tartre ne peut diffoudre.

Pour ce qui eft du diaphorétique minéral, il eft vrai que la matiere graffe qu'on

poudre sur le feu; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination sera faite quand la poudre ne fumera plus, qu'elle ne donnera aucune odeur & qu'elle sera blanchâtre: alors jettez-la dans un creuset entre des charbons ardens; couvrez le creuset; faites un feu violent pendant environ une demi-heure, en soufflant, afin que la matiere entre plus promptement dans une parfaite fusion. Pour vous assurer de la fusion, plongez-y une verge de fer; si vous ne trouvez aucune résistance vers le fond du creuset, & qu'ayant retiré la verge vous voyiez que la matiere file au bout, & qu'y étant refroidie, elle soit transparente, retirez aussi-tôt le creuset du feu; versez la matiere fondue sur un marbre chauffé ou dans une bassine plate de cuivre; laissez-la refroidir, & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre est cassant, sans goût, sans odeur, transparent, d'une couleur jaune tirant sur le rouge, c'est-à-dire, de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-temps, avec une verge de fer, la chaux d'*antimoine* fondue, on trouvera au bout de la verge de petits globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creusets par le fond; un creuset ne peut donc servir plusieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule, en le calcinant de la même maniere. M. Stahl dit même que celui de régule est plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le *verre d'antimoine* soit transparent, il faut, aussi-tôt que l'*antimoine* est calciné, le mettre dans un creuset pour le fondre; il faut même choisir un temps serein, ou, quand on le fond, y jeter un peu de soufre ou de nitre.

Il y en a qui, quand le verre est obscur, le broyent, le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'esprit de verd-de-gris, & après l'avoir fait sécher, le refondent.

Plus le *verre d'antimoine* est blanc, moins il est émétique. On fait de ce *verre* des tablettes & des pastilles vomitives & purgatives.

Le moclique ou le remede contre les coliques de plombier & de peintre, est fait de *verre d'antimoine* & de sucre en poudre, mêlés, dont on fait une pâte en humectant le mêlange. *Voyez* REMEDE DE LA CHARITÉ.

Le *verre d'antimoine* est plus ou moins émétique, selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. *Voyez* CHIMIE MÉDICINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'*antimoine* crud & de nitre, le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé, & couvert d'une terrine percée par son fond; introduisez dans le mortier, par cette ouverture, un charbon ardent, il se fera dans l'instant une grande détonation; cette détonation passée, & les vaisseaux refroidis, retirez la matiere, séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le *foie d'antimoine*.

Ou, mettez parties égales d'*antimoine* & de nitre en poudre, dans un creuset rougi entre des charbons ardens; couvrez le creuset; laissez au feu la matiere jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion; versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que, dans cette opération, il ne faut pas employer un salpêtre raffiné, mais de la premiere cuite.

On obtient encore le *foie d'antimoine* avec de l'alkali & de l'*antimoine* crud, qu'on fond ensemble, comme pour le foie de soufre.

On donne le *foie d'antimoine* depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre, quand on le fait, moins il est émétique. Observez en général, quand vous le ferez, de couvrir le vaisseau & de retenir les scories, parce que plus il se formera de scories, plus le *foie* sera beau. Il est appellé *foie*, à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE (*Verre d'antimoine ciré.*) Prenez un gros de cire jaune dans une cuillere de fer; faites-la fondre; ajoutez-y ensuite une once d'*antimoine* en poudre fine, le verre se fondra aisément avec la cire; remuez continuellement, jusqu'à ce que le mêlange ait une couleur de tabac; retirez alors du feu; ce remede sera bon

pour

pour les dyssenteries, dans lesquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le safran des metaux, mettez en poudre le foie d'*antimoine*, laissez-le deux ou trois jours exposé à l'air, dans un lieu humide, puis versez de l'eau chaude dessus, remuez; laissez reposer; renversez l'eau claire; lavez ainsi plusieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau: quand elle sera toute dessalée, laissez-la secher; dans cet état ce sera une poussiere jaune safranée, qu'on a nommée, à cause de sa couleur, *safran des metaux*.

Si vous retirez le sel des eaux dans lesquelles vous avez lavé le safran des metaux, ce sel sera un nitre antimonial, que quelques-uns appellent *anodyn mineral*, qu'on peut employer dans les fievres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce sel, la lessive du safran des metaux contient encore le véritable foie *d'antimoine*, ou la partie sulphureuse de l'*antimoine*, qui, jointe à la partie du nitre alkalisée, forme un foie de soufre qui tient en dissolution une partie du régule de l'*antimoine*; & cette partie réguline de l'*antimoine* devient dissoluble dans l'eau, par le foie de soufre, qui est capable de dissoudre si parfaitement les metaux, l'or même, que par ce moyen ils se fondent dans l'eau, & peuvent ensuite passer avec elle par le filtre.

Ainsi ce que l'eau ne dissout pas lorsqu'on lave le safran des metaux, est une partie de l'*antimoine* qui n'est dissoute que superficiellement par la partie du nitre alkalisée, qui n'est point alliée au soufre pour faire le foie. *Voyez* CHIM. MÉD.

On tire une espece de kermès mineral de la lessive du safran des mineraux; pour cet effet, versez-y du vinaigre ou de l'esprit de nitre, & il se précipitera une poudre rouge orangée, semblable à ce qu'on nomme *soufre doré d'antimoine*.

Le safran des metaux est émétique; Ruland en faisoit son eau-benite, en prenant une once de safran des metaux qu'il faisoit infuser dans une pinte d'eau de chardon benit, & une demi-once d'eau de canelle. Cette liqueur est émétique, sudorifique & cordiale.

Régule médicinal; prenez cinq onces de bon *antimoine* crud, quatre onces de sel commun, une once de tartre, le tout en poudre fine: mêlez; jettez peu-à-peu ce mêlange par cuillerées, dans un creuset rougi entre les charbons ardens; attendez, pour jeter une seconde cuillerée, que la précédente soit fondue. Quand tout le mêlange sera fondu, augmentez le feu, afin que la fusion soit comme l'eau; laissez-la un quart d'heure dans cet état; retirez le creuset du feu, & laissez-le refroidir sans y toucher; cassez le creuset, vous trouverez au fond le *régule* & les scories dessus: séparez le *régule* des scories, il sera luisant & noir comme de la poix, & quand il est pulvérisé, il est rougeâtre.

Si l'on fait l'opération dans un vaisseau de terre, le *régule*, au lieu d'être noir, ressemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite, & sera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuset.

Le *régule* se distingue du *foie*, en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air, & que la poudre en est rouge.

* ANTIMOINE (*Régule simple d'*). Prenez une livre d'*antimoine* crud, douze onces de tartre, & six onces de nitre, le tout en poudre: mêlez & laissez secher: prenez-en une cuillerée, que vous jetterez dans un creuset rougi entre des charbons; couvrez le creuset, il se fera une détonation: la détonation passée, vous ajouterez une autre cuillerée, & ainsi de suite, après quoi vous augmenterez le feu; & quand la matiere sera bien fondue, vous la verserez dans un mortier, que vous aurez chauffé & graissé en-dedans: vous frapperez avec des pincettes les côtés du mortier, pendant que la matiere y refroidira, pour que la partie réguline se débarrasse des scories, & qu'elle tombe au fond. Quand le tout sera refroidi, séparez le régule des scories: vous pulvériserez le régule; vous le ferez refroidir dans un autre creuset; vous y jetterez un peu de salpêtre; vous renverserez votre matiere fondue dans le mortier; vous l'y laisserez refroidir, & vous aurez *le régule simple d'antimoine*.

On fait des gobelets de ce régule, mais il faut, pour cela, un régule bien pur. On en fait une boule, qu'on appelle *boule des*

breques. Il sert aussi à composer des balles, qu'on nomme *pilules perpétuelles*.

On verse le soir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pilules perpétuelles sont pernicieuses.

* ANTIMOINE (*Régule martial d'*). Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuset que vous placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuset, & l'entourez de charbon.

Quand les clous seront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concassé; recouvrez le creuset; remettez dessus du charbon; donnez quelques coups de soufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jettez, en trois petites cuillerées, une once de nitre pesée, après l'avoir purifié & seché; recouvrez le creuset après la projection de chaque cuillerée. Lorsque la matiere sera en une fonte fluide comme l'eau, versez-la dans un mortier ou dans un cone chauffé & graissé; frappez contre les côtés du cone, afin de faciliter la chûte du régule; laissez refroidir; séparez les scories du régule; pulvérisez le régule; refondez-le; quand il sera en fusion, ajoutez un gros de salpetre pur & sec pour chaque once de régule; réiterez encore deux fois la fusion, séparant toujours le régule des scories, & le mettant dans une fusion parfaite, sur-tout la derniere fois. Il faut que les scories ne paroissent plus jaunes à la derniere fusion, c'est une marque que le régule ne contient plus sensiblement de fer.

Les premieres scories du *régule martial* étant mises en poudre grossiere, exposées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainsi en une poussiere fine, sont lavées dans plusieurs eaux; si l'on verse ces lessives sur un filtre, le safran restera sur ce filtre, & il faudra le faire sécher; on le mêlera ensuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuset rougi au feu; on le lavera pour en ôter toute la salure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la composition du régule des metaux dont on se sert pour faire le *lilium*.

Zanichelli se servoit aussi du *régule martial* pour faire ses fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet, il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuset; il ajoutoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuset. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce cercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuset; il en lutoit les jointures; il mettoit le régule en fusion par le feu qu'il faisoit autour du creuset; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il est plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud, broyés ensemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer; de mettre le tout dans une cornue de verre lutée, dont les deux tiers restent vuides; de donner tout-à-coup un feu du second degré sous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures; au bout de ce temps l'opération sera faite. Si on casse la cornue par le cou, on y trouvera des especes de crystaux d'une grande blancheur qui sont la *neige d'antimoine*. Ce procédé est de M. Malouin; en cherchant autre chose, il trouva que pour avoir cette neige, il ne s'agissoit que de mettre deux parties d'*antimoine crud*, & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nud.

Régule de Venus. Prenez trois onces de cuivre de rosette en petits morceaux; mettez-les dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardens; couvrez ce creuset; ajoutez du charbon dans le fourneau jusque pardessus le creuset: quand le cuivre sera prêt à fondre, ajoutez trois onces de régule martial d'*antimoine* cassé en petits morceaux, recouvrez le creuset; quand la matiere sera dans une fusion parfaite, écartez les charbons, découvrez le creuset, retirez-le du feu, ensuite versez dans un mortier chauffé & graissé; vous aurez par ce moyen un régule de couleur purpurine, qu'on nomme *régule de Venus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de régule martial de la premiere fusion, l'étain coupé en limaille & le ré-

gule concaſſé : mettez d'abord le régule dans le creuſet ; & quand il ſera fondu, ajoutez-y l'étain, & remuez avec une verge de fer. Quand tout ſera en fuſion, verſez dans le mortier, & laiſſez refroidir : vous aurez le *régule jovial*, qui eſt de couleur d'ardoiſe.

Régule des metaux. Mêlez enſemble parties égales de régule de Venus & de régule jovial en poudre : mettez le mêlange dans un creuſet entre les charbons ardens ; couvrez le creuſet, & ajoutez-y encore du charbon : quand vous jugerez que la matiere ſera fondue, vous découvrirez le creuſet & vous la ſonderez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue, verſez-la dans un mortier, & vous aurez le *régule des metaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre, de fer, d'*antimoine*, & d'étain, vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui diſent que le régule des metaux doit être composé de cinq metaux, comptent le zinc pour le cinquieme.

Voyez à l'article LILIUM, cette préparation d'*antimoine*.

Voyez auſſi à l'article KERMÉS, cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, *voyez* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

* ANTIMOINE (*Teinture d'*). Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alkali du tartre, le tout en poudre & mêlez enſemble : mettez le mêlange dans un creuſet, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens : couvrez le creuſet, laiſſez le tout en fonte pendant une heure ; conduiſez le feu doucement d'abord ; verſez la matiere fondue dans une poële ou dans un chauderon de fer, chauffé : quand la matiere commencera à refroidir, caſſez-la en petits morceaux plats, que vous mettrez dans un matras ; verſez de l'eſprit-de-vin deſſus à la hauteur d'environ deux doigts : ajuſtez au matras un vaiſſeau de rencontre ; vous laiſſerez en digeſtion juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit bien teint, ce qui ſe fait ordinairement en vingt-quatre heures : verſez enſuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel eſprit-de-vin ſur ce qui reſte dans le matras, pour en tirer encore de la teinture : on mêlera ces teintures & on les filtrera.

Pour s'aſſurer que la teinture eſt d'*antimoine*, il y faut laiſſer tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élévera une mauvaiſe odeur, & il ſe précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; auſſi réuſſit-elle dans les cas de langueur, pour le ſcorbut, & dans les ſuites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes juſqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon, ou autre liqueur, & on y revient pluſieurs fois par jour.

* ANTIMOINE (*Soufre doré d'*). Prenez les ſcories du régule ordinaire d'*antimoine*, ou faites fondre une partie d'*antimoine* crud, avec deux parties de l'alkali du tartre ; expoſez-les à un air humide pendant un jour ou deux : faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les ſcories, ou l'*antimoine* diviſé par les alkalis, ou le reſtant de la teinture d'*antimoine* ; car ce reſtant peut auſſi ſervir dans cette occaſion. Filtrez cette décoction ; laiſſez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits ; il ſe fera un précipité en une eſpece de caillé. Verſez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre, & rejettez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au travers du filtre, & verſez-y comme la premiere fois du vinaigre : vous aurez un ſecond précipité que vous ſéparerez par un nouveau filtre : réiterez cette opération juſqu'à quatre fois : verſez pluſieurs fois de l'eau ſur ce qui reſtera dans le filtre pour le deſſaler : enfin faites ſecher cette poudre, & vous aurez ce qu'on appelle *le ſoufre doré d'antimoine*.

Le *ſoufre d'antimoine* des premieres précipitations eſt jaune brun ; celui des précipitations ſuivantes eſt jaune rouge, il devient enfin doré ; & celui des dernieres eſt jaune clair.

Il y a, comme on voit, pluſieurs *ſoufres dorés d'antimoine* : mais ils ſont tous en grande réputation ; ils paſſent pour une panacée, ou un remede univerſel dans preſque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru ſuſpecte à pluſieurs médecins, à cauſe des parties régulines que ces

remedes contiennent : car ils font vomir fort ſouvent ; d'autres fois ils purgent par bas, tandis que dans d'autres cas ils pouſſent ſeulement par la peau, ou ne produiſent aucune évacuation ſenſible.

Le *ſoufre doré* s'ordonne le plus ſouvent mêlé avec l'huile d'amandes douces, ou dans quelque conſerve, telle que celle de violette, de fleurs de bourrache ou d'aunée, en forme de bol. Sans entrer dans le détail empirique de ſes vertus, il ſuffit de ſavoir qu'elles dépendent de ſes facultés : or celles-ci ſont les mêmes que celles de l'*hepar ſulphuris*, chargé de quelque ſubſtance métallique. Le ſoufre diviſé par les alkalis eſt apéritif, atténuant, fondant, expectorant, déſopilatif, tonique, & fortifiant. Il peut diviſer les humeurs viſqueuſes, tenaces & glutineuſes : & par conſéquent il peut lever les obſtructions des viſceres du bas-ventre, telles que celles du foie, de la rate, de la matrice, & du poumon ; ainſi il ſera un excellent remede dans les pâles-couleurs & dans la ſuppreſſion des regles.

Le *ſoufre doré* eſt donc emménagogue, hépatique, méſenterique, béchique, fébrifuge, céphalique, diaphorétique & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines, il devient émétique, ſur-tout ſi l'eſtomac ſe trouve gorgé d'acides : il peut les évacuer, ſon action devenant plus énergique : ſi d'ailleurs il eſt donné à grande doſe, il ſe développera davantage ; & les circonſtances tirées de ſa partie réguline, & des acides nichés dans les premieres voies, ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuſe, à deſſein de faire vomir dans une fievre violente, dans un engorgement du poumon. On le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre doſe, depuis un grain ou demi-grain juſqu'à deux, & de même en potion & par cuillerée, il eſt bon pour détacher les humeurs lentes, les diviſer, & provoquer les ſueurs & la tranſpiration. C'eſt pour cela qu'il eſt ſi efficace dans les maladies du poumon, dans la ſuppreſſion des crachats & de la morve, & de-là dans tous les rhumes de cerveau, de la gorge & de la poitrine.

Auſſi la plupart des grands praticiens, accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires, ne ſe font pas de peine de le regarder comme un remede univerſel.

Le kermès mineral ou *ſoufre doré*, fait par l'ébullition, ſe donne avec ſuccès dans les maladies qui ſont ſoupçonnées de malignité. C'eſt ainſi que dans la petite vérole, la rougeole, la fievre miliaire, & autres de cette nature, dans les inflammations des viſceres avec malignité, on l'ordonne comme alexipharmaque, en le mêlant avec les autres remedes béſoardiques, les terreux & les abſorbans ; comme les yeux d'écreviſſe, les coraux, les perles, les coquilles d'œufs, les confections thériacales & alexitaires.

L'illuſtre M. Geoffroy s'en eſt ſervi avec ſuccès dans les fievres intermittentes des enfans, en l'aſſociant avec le ſel fébrifuge de Sylvius, le ſel d'abſynthe, ou le tartre vitriolé.

Schroder dit qu'il l'a employé avec ſuccès dans l'acrimonie de la ſéroſité & de la lymphe lacrymale, pour guérir la chaſſie, les ophthalmies ; de même que pour adoucir des douleurs ſcorbutiques, & arrêter des fluxions ſur les poumons, qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman, & de grands praticiens après lui, l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viſceres, en le mêlant avec d'autres remedes : c'eſt ainſi que joint au nitre, il devient un excellent ſpécifique dans l'hydropiſie.

Veut-on guérir l'épilepſie & les maladies ſpaſmodiques ? le *ſoufre doré*, joint au cinabre, agit comme un remede calmant.

Veut-on attaquer le ſcorbut ? on peut marier le *ſoufre doré* avec les ſels neutres, avec les anti-ſcorbutiques.

Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiemens ? joignez le *ſoufre doré* avec les abſorbans ; enveloppez le tout dans la confection hyacinte, & vous aurez un remede aſſuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du poumon, & dans tous les cas où le

ſang épais engorge les vaiſſeaux ; mais il faut d'abord adminiſtrer les remedes généraux.

Juncker le regarde comme un préſervatif aſſuré contre le catarrhe ſuffoquant, & contre d'autres maladies où la ſéroſité & la mucoſité ſurabondante tendroient à détruire le reſſort des viſceres & de la poitrine : auſſi ſon action s'eſt-elle terminée dans ces cas par des évacuations ſenſibles, telles que le vomiſſement, les ſelles, la ſueur, & la tranſpiration ; quoique ſouvent il ait agi ſans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'uſage indiſcret du *ſoufre doré d'antimoine*, ou du kermès, cauſe de grands déſordres : il nuit beaucoup aux pléthoriques, à tous ceux qui ont le ſang âcre & enflammé ; comme auſſi aux phtiſiques, aux gens délicats, & attaqués de vieilles obſtructions, & à tous ceux qui ſont menacés de rupture de vaiſſeaux, de crachement de ſang, & d'autres maladies du poumon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas ; il faut auparavant ſonder le terrein, & recourir aux remedes généraux, qui ſont la ſaignée, la purgation réiterée, les lavemens, les tiſanes ou boiſſons délayantes & adouciſſantes, ou antiphlogiſtiques.

Enfin, comme ce remede n'eſt pas toujours de même main, & que tous ne le travaillent pas comme il faut, c'eſt au médecin à bien connoître celui qu'il emploie, & à ſavoir ſes effets ; par exemple, s'il excite le vomiſſement ou non, s'il eſt fort chargé de régule ou non. Tous les remedes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs, quelle que fût la préparation, elle ſeroit toujours à craindre dans pluſieurs cas, ainſi que l'expérience l'apprend tous les jours : de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remede comme un poiſon, & ne veulent point l'employer qu'ils ne ſe ſoient bien aſſurés de l'état du poumon, du pouls, des forces, du tempérament du malade ; & d'ailleurs, ils ſavent recourir aux correctifs de ce remede, lorſqu'il a trop fatigué le malade ; ils ont ſoin d'employer les huileux, les opiatiques, les adouciſſans, & autres remedes capables de brider l'action trop violente de ce ſtimulant. (*N*)

* Antimoine (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'*antimoine*, deux parties de ſublimé corroſif, le tout réduit en poudre & mêlé enſemble ; chargez-en une cornue juſqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de ſable, ajuſtez-y un récipient ; lutez les jointures, & donnez un feu modéré : il diſtilera une matiere épaiſſe, qui eſt *le beurre d'antimoine*. Il prend enſuite une conſiſtance huileuſe & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile eſt quelquefois ſi épaiſſe qu'elle ne coule point, & s'amaſſe dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laiſſe le mêlange de ſublimé & de régule expoſé à l'air avant que de diſtiler, on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges, il faudra déluter les jointures du récipient, & augmenter le feu. Il paſſera des vapeurs qui ſe congéleront dans l'eau qu'on aura miſe dans le ſecond récipient : ce ſera du mercure coulant revivifié du ſublimé corroſif.

Si on réitere la diſtillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair, & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié*. Plus il eſt rectifié, plus il eſt clair.

Il eſt d'une nature très-ignée & corroſive, au point d'être un poiſon lorſqu'on l'avale : on s'en ſert à l'extérieur comme d'un cauſtique, afin d'arrêter le progrès des gangrenes, des caries, des cancers, *&c.* *Voyez* Caustique.

Digeré avec trois fois ſon poids de très-fine poudre, il fait la teinture de pourpre *antimoine*, ſecret infiniment eſtimé par M. Boyle, comme un ſouverain vomitif.

Le même *beurre* ſe précipite, au moyen de l'eau chaude, en poudre blanche, peſante, ou chaux appellée *mercurius vitæ*, & *poudre d'algaroth*, qui eſt cenſé un violent émétique. *Voyez* Algaroth.

Du *beurre d'antimoine* ſe prépare auſſi le béſoard mineral, en diſſolvant le *beurre*

corrigé avec l'efprit de nitre : enfuite fechant la matiere diffoute, appliquant encore de l'efprit de nitre, & le réiterant une troifieme fois, la poudre blanche qui demeure enfin entretenue prefque rouge environ demi-heure, eft le *bezoardicum mineral. Voyez* BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de fublimé corrofif, & deux d'*antimoine* crud, le tout reduit en poudre & mêlé ; mettez le mélange dans une cornue dont la moitié refte vuide ; & après y avoir ajufté un récipient, donnez un doux ; d'abord il fera diftiler *le beurre d'antimoine.* Quand vous appercevrez les vapeurs rouges, délutez, & changez de récipient : pouffez le feu deffus & deffous la cornue, jufqu'à ce qu'elle rougiffe, dans l'intervalle de trois heures : laiffez enfuite éteindre le feu, & refroidir les vaiffeaux. Cela fait, vous trouverez le *cinabre d'antimoine* fublimé à la partie fupérieure de la cornue vers fon cou ; mettez ce *cinabre* fur un feu de fable en digeftion, il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine*, en l'approchant du feu, & que vous le verfiez dans l'eau chaude, il s'y diffoudra, l'eau fe troublera & blanchira ; enfuite il fe précipitera une efpece de pouffiere blanche : décantez la liqueur, lavez la pouffiere qui refte au fond dans plufieurs eaux ; faites-la fecher, & vous aurez la *poudre d'algeroth*, & felon d'autres, d'*algaroth.* C'eft victor Algeroth, médecin de Vérone, qui eft l'auteur de cette poudre, qu'on appelle auffi *mercure de vie & poudre angélique.* Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés fans effet. Sa dofe eft depuis un grain jufqu'à huit dans les maladies foporeufes, l'apoplexie, l'épilepfie, *&c. Voy.* à BESOARD MINERAL cette préparation d'*antimoine.*

* ANTIMOINE (*Fleur d'*), eft un *antimoine* pulvérifé & fublimé dans un aludel ; fes parties volatiles s'attachent au pot à fublimer. *Voyez* FLEUR & SUBLIMATION.

C'eft de plus un puiffant vomitif, d'une finguliere efficacité dans les cas de manie ; & le grand remede à quoi plufieurs font redevables de leur grande réputation.

On fait une autre forte de *fleur de régule d'antimoine* avec le fel antimonial fublimé comme devant ; ce qui fait un remede tant foit peu plus doux que le précédent. Van-Helmont nous donne auffi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives. Voyez* DIAPHORÉTIQUE MINERAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs font fudorifiques & diaphorétiques ; on en fait ufage dans les fievres malignes & éruptoires, & toutes les fois qu'il eft befoin de pouffer par la peau. On les ordonne auffi dans les fievres intermittentes, peu de temps avant l'accès. La dofe eft de dix grains.

Mais fouvent ce remede excite le vomiffement, & n'eft pas fi sûr qu'on le penfe. (*N*)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*), ou *purgatif de Van-Helmont.* Prenez dix-huit grains d'*antimoine* diaphorétique, feize grains de réfine de fcammonée, fept grains de crême de tartre ; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre fe prend fans la mêler avec aucun acide ; & fi elle faifoit trop d'effet, on modéreroit fon action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fievres intermittentes, & ménager fi bien le temps, que fon opération finiffe un inftant avant le temps que l'accès a coutume de venir. Elle guérit toujours la fievre quarte, fi l'on en croit Van-Helmont, avant la quatrieme prife, & toutes les fievres intermittentes & continues. Mais fes effets ne font pas fi furprenans que ce chimifte l'a fait accroire. (*N*)

* ANTIMOINE (*La céruse ou chaux d'*) eft le régule diftilé avec de l'efprit de nitre dans un fourneau de fable : ce qui demeure après que toutes les fumées font épuifées, eft une poudre blanche, qui étant doucement lavée, eft la céruse que l'on cherche. Elle eft diaphorétique, & plufieurs la mettent fur le même pié que le befoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ, *antimonium reffufcitatum*, fe prépare avec des fleurs

d'*antimoine*, & le sel ammoniac digeré en vinaigre distilé, ensuite exhalé, & le demeurant adouci par l'ablution : il est émétique, quelquefois sudorifique, & bon dans les cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine*, quelqu'âpre qu'il soit tout seul, peuvent néanmoins être gouvernées de sorte qu'elles n'operent que peu ou insensiblement. L'effet n'en sera apperçu que quand elles auront passé dans les plus petits vaisseaux ; & c'est alors qu'elles ont la vertu de combattre la goutte, la vérole & les écrouelles, *&c.* *Voyez* Purgatif.

Antimoine (*Magistere d'*). Le *magistere* ou *précipité d'antimoine* fait par l'esprit de nitre, étant bien édulcoré par plusieurs effusions d'eaux bouillantes, purge & fait vomir comme le kermès, à la dose de trois ou quatre grains ; & le même *magistere* fait avec l'eau régale ordinaire, étant de même bien lavé, purge par les selles à la même dose ; & donné à la dose d'un grain, il agit comme diaphorétique. Ce remede a été donné avec succès dans les hôpitaux à de petits enfans attaqués de maladies d'obstruction & de fievre ; ils en ont été soulagés & guéris en prenant ce remede à la dose d'un grain, & le répetant selon le besoin.

Le kermès minéral est un vrai *magistere d'antimoine*, ou une précipitation de soufre doré ; & le kermès bien rectifié, n'est pas différent de l'*antimoine* dissous par un alkali quelconque, dont on aura eu soin de séparer la partie réguline. *Voyez* Kermes mineral.

Antimoine *en poudre & en tablettes.* Prenez de l'*antimoine* de Hongrie, marqué de belles aiguilles, & brillant ; divisez-le sur le porphyre, lavez-le plusieurs fois & faites-le secher ensuite dans une étuve ; porphyrisez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de sucre, jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de brillant.

Cette poudre est vantée depuis long-temps comme un spécifique excellent dans plusieurs maladies du poumon, & sur-tout dans l'asthme : c'est un fondant excellent.

Kunkel s'en est servi avec succès par le conseil de Sennert, comme on l'a dit ci-dessus.

Cette poudre se réduit en *tablettes* avec le sucre rosat ; & ces tablettes sont connues dans quelques villes d'Allemagne sous le nom de *tablettes de Kunkel*, sur-tout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* sont bonnes pour le rachitis & la nouûre des enfans, pour l'obstruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes, & d'interdire aux malades les acides pendant leur usage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine*, dont il sera fait mention à leurs articles particuliers. (*N*)

ANTI-MONARCHIQUE, adj. (*Hist. & politiq.*) ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal. *Voyez* Monarchie.

L'*anti-monarchique* est fréquemment usité dans le même sens que *républicain. Voyez* République. (*G*)

ANTIMONIAUX, *en médecine*, préparations d'antimoine, ou médicamens dont l'antimoine est la base ou le principal ingrédient. *Voyez* Antimoine.

Les *antimoniaux* sont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils se puissent préparer de sorte qu'ils deviennent, soit cathartiques, soit diaphorétiques, ou même seulement altératifs. *Voyez* Émétique, Cathartique, Antimoine. *&c.*

Le docteur Quincy nous assure qu'il n'est point dans la Pharmacie de remede qui leur soit comparable dans les affections maniaques ; nul émétique ou cathartique d'aucune autre espece n'étant assez fort pour de telles maladies, si ce n'est en dose outrée, qui pourroit être dangereuse. *Voyez* Manie.

On dit qu'une tasse *antimoniale*, faite soit de verre d'antimoine ou d'antimoine préparé avec du salpetre, quoiqu'elle soit par elle-même une substance difficile à dissoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verse, sans qu'il en résulte la moindre diminution du poids de la tasse même. (*N*)

* ANTINOÉ, ANTINO, ANTI-

NOPOLIS, (*Géogr. anc.*) ville d'Egypte dans la Thébaïde. Il n'en reste pas même des ruines, qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appellée *Andrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa.*

ANTINOMIE, s. f. *antinomia*, du grec *ἀντὶ*, *contre* & *νόμος*, *loi;* contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *Voyez* LOI.

Antinomie, signifie quelquefois une *opposition* à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appellé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptistes qui prirent les armes contre les princes & la noblesse. *Voyez* ANABAPTISTES.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs: comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Evangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (*G*)

ANTINOUS, *en astronomie*, est une constellation de l'hémisphere boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphere austral: elle est contiguë à la constellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *Voyez* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinoüs est composé de quelques étoiles informes. *Voyez* ETOILE.

ANTIO ou ANZIO (CAP D'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM.

* ANTIOCHE, *ou* ANTAKIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne & célebre de Syrie; il n'en reste presque plus que des ruines. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20.

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie: elle porte encore aujourd'hui le même nom.

ANTIOCHE *ou* MYGDONIE. *Voy.* NISIBE.

ANTIOCHE, (*Pertuis d'*) détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, sur la côte méridionale de l'île de Ré.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

* ANTIOCHETTA, (*Géog. mod.*) ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42.

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi* au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui regna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à

tirer vengeance de Ptolomée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus, où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le reparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; & *Antiochus* partout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essain de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie *libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Célenne. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smirne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Venus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

Antiochus II, fils d'Antiochus Soter & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Miléfiens, qu'il affranchît de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Bysance, mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre com-

NOPOLIS, (*Géogr. anc.*) ville d'Egypte dans la Thébaïde. Il n'en reste pas même des ruines, qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appellée *Andrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa.*

ANTINOMIE, s. f. *antinomia*, du grec *ἀντὶ*, *contre* & *νόμος*, *loi*; contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *Voyez* Loi.

Antinomie, signifie quelquefois une *opposition* à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appellé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptistes qui prirent les armes contre les princes & la noblesse. *Voyez* Anabaptistes.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs: comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Evangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (*G*)

ANTINOUS, *en astronomie*, est une constellation de l'hémisphere boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphere austral: elle est contiguë à la constellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *Voyez* Aigle & Constellation.

Antinoüs est composé de quelques étoiles informes. *Voyez* Etoile.

ANTIO ou Anzio (Cap d'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* Antium.

* ANTIOCHE, *ou* ANTAKIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne & célebre de Syrie; il n'en reste presque plus que des ruines. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20.

Antioche, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

Antioche, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

Antioche, ville de la Comagene, dans la Syrie: elle porte encore aujourd'hui le même nom.

Antioche *ou* Mygdonie. *Voy.* Nisibe.

Antioche, (*Pertuis d'*) détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, sur la côte méridionale de l'île de Ré.

Antiochia, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

* ANTIOCHETTA, (*Géog. mod.*) ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42.

ANTIOCHUS I, ou Antiochus Soter, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi* au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui regna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangere; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à

tirer vengeance de Ptolomée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus, où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le reparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; & *Antiochus* partout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essain de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie *libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Célenne. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smirne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Venus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

Antiochus II, fils d'Antiochus Soter & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Milésiens, qu'il affranchît de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Bysance, mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre com-

guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pié & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans, jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnierent dans l'esprit du monarque; & le plus grand général de son siecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Thermopiles par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers sa ruine par une nouvelle défaite: &, après une guerre où il avoit été l'aggresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au-delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi, assurant qu'il ne vouloit regner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesoptoleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il regna trente-sept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere des Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

Ce prince se servoit d'une thériaque contre toute sorte de poisons; la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du temple d'Esculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; trefle, un gros deux grains & demi; semence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivrette, d'ache, de chacun seize gros & quinze grains; farine d'ers, douze gros & trente grains: pulvérisez ces drogues, passez-les par le tamis, & faites-en des trochisques de demi-gros, avec de bon vin; la dose est d'un demi-gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX. cap. 24.* (*N*)

Antiochus IV joignit au surnom de *dieu* celui d'*épiphane* ou *illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Séleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene, ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissiperent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit

la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans : il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, &, sans décence dans ses mœurs, il donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquefois il se montroit sans suite, vêtu d'une robe d'or, & portant sur sa tête une couronne du même metal ; &, prodigue sans être libéral, il jetoit l'argent à la populace, en disant : *cet argent appartient à celui qui pourra le ramasser*. Il se rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les passans, dont il sollicitoit à prix d'argent les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple ; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majesté du trône. Il faisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs ; & plus son choix étoit scandaleux & bisarre, plus il lui sembloit jouir de son pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des juifs, Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, flettri par l'excès de ses impiétés. Ce prêtre sacrilege introduisit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jérusalem ; quelques juifs apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fournir aux dépenses des sacrifices qu'on offroit à Hercule. La circoncision fut défendue, afin que les juifs, dans leur nudité, ressemblassent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur singularité.

Quoiqu'*Antiochus* fût bisarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit ; mais, s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient, depuis long-temps, une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie ; Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cedées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée, nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius ; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée, qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Egyptiens, si *Antiochus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus ; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent sa clémence & ses bienfaits ; on ignore si Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la voix de la nature ; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les alexandrins proclamerent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolomée Evergette*, & plus célebre encore sous celui de *Phiscon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason, trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem, trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage ; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans ; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination ; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient aux sacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte,

guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pié & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans, jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnierent dans l'esprit du monarque; & le plus grand général de son siecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Thermopiles par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers sa ruine par une nouvelle défaite: &, après une guerre où il avoit été l'aggresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au-delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi, assurant qu'il ne vouloit regner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesoptoleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il regna trente-sept ans, & mourut dans la 126e année de l'ere des Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

Ce prince se servoit d'une thériaque contre toute sorte de poisons; la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du temple d'Esculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; trefle, un gros deux grains & demi; semence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivrette, d'ache, de chacun seize gros & quinze grains; farine d'ers, douze gros & trente grains: pulvérisez ces drogues, passez-les par le tamis, & faites-en des trochisques de demi-gros, avec de bon vin; la dose est d'un demi-gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX. cap. 24.* (*N*)

ANTIOCHUS IV joignit au surnom de *dieu* celui d'*épiphane* ou *illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Séleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene, ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissiperent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit

la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans : il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, &, sans décence dans ses mœurs, il donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquefois il se montroit sans suite, vêtu d'une robe d'or, & portant sur sa tête une couronne du même metal; &, prodigue sans être libéral, il jetoit l'argent à la populace, en disant : *cet argent appartient à celui qui pourra le ramasser*. Il se rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les passans, dont il sollicitoit à prix d'argent les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majesté du trône. Il faisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs; & plus son choix étoit scandaleux & bisarre, plus il lui sembloit jouir de son pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des juifs, Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, flettri par l'excès de ses impiétés. Ce prêtre sacrilege introduisit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jérusalem; quelques juifs apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fournir aux dépenses des sacrifices qu'on offroit à Hercule. La circoncision fut défendue, afin que les juifs, dans leur nudité, ressemblassent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur singularité.

Quoiqu'*Antiochus* fût bisarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit; mais, s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient, depuis long-temps, une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie; Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cedées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée, nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée, qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Egyptiens, si *Antiochus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent sa clémence & ses bienfaits; on ignore si Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la voix de la nature; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les alexandrins proclamerent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolomée Evergette*, & plus célebre encore sous celui de *Phiscon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason, trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem, trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient aux sacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte,

dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement déposé. Les alexandrins, battus sur mer, implorerent l'assistance des Romains, qui envoyerent trois ambassadeurs pour regler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius, qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le fier Romain recula, & lui dit: *avant de recevoir vos politesses & de m'avouer votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez.* *Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse; l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit: *il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle.* *Antiochus*, étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états, y fit publier un édit qui ordonnoit, sous peine de mort, à tous les peuples de sa domination, de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies réligieuses. Des inspecteurs séveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux juifs, pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles, comme dans ceux des autres nations, qui se soumirent, sans murmurer, à cet édit. Plusieurs juifs tomberent dans l'apostasie; le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu; le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui persévérerent dans leur culte, redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les samaritains, pour faire honneur au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Medes & des Perses. La foi, ébranlée en Israël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques juifs, fideles à leur Dieu, se retirerent dans des cavernes pour y célebrer le sabath; le feu de la persécution les y suivit: ils furent tous la proie des flammes. Plusieurs femmes, victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans, qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scenes d'atrocité; il fut ordonné d'assister aux sacrifices de Bachus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs refuserent d'obéir; on les fit assembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résisterent à l'appareil des tourmens, furent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléasar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & furent conduits à Antioche, avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette persécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres sous le nom de machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été consacré dans nos annales saintes, & qu'au défaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservés de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance désoloient la Judée, le monarque persécuteur célebroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces sortes de solemnités. Apollonius, qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le feu de la persécution, & les supplices multipliés ne faisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit sur eux le jour du sabath, & tous se laisserent égorger comme des agneaux sans défense. *Antiochus*, irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aisé de les détruire que de les asservir. Il leve une armée formidable pour les exterminer, mais ses trésors, épuisés, ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subsister: il parcourut les différentes provinces de sa domination pour y recevoir les tributs; son char se brise dans sa marche, & il tombe enseveli sous les débris. Il mourut quelques

de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cens talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contr'eux un de ses généraux, qui dévastat le territoire d'Israël. Les Juifs qui tomberent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchît pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire; & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de le trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Juda, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolomée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean, qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les Juifs. Cet acte de piété détermina les assiégés à la soumission, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtisans souhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion de ses habitans. Mais *Antiochus*, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur soumission; il exigea que les Juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes, qui, toutes, furent soumises à un tribut annuel; ce fut ainsi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion se préparoit à faire le siege de Numance, lui envoya de riches présens pour concilier sa bienveillance. L'usage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces présens dans le secret. Scipion désintéressé les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelqu'action d'éclat. *Antiochus* se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frere Démétrius Nicator. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans sous ses drapeaux, il trainoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens, & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de festin; la marche étoit embarrassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les soldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens; spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. *Antiochus* étoit suivi de Jean, pontife de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, se déclarerent pour les Syriens qu'ils regardoient comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa défaite rendit *Antiochus* maître de plusieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangerent à l'envi sous sa domination, & l'empire des Parthes fut resserré dans la seule province dont il tire son nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une espece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit par cette diversion d'éloigner de ses

états un ennemi qui auroit les siens à proteger; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans des villes, y exigerent des contributions excessives qui souleverent contr'eux tous les peuples; ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hiver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque : on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qu'il avoit près de lui, pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes, il se défendit avec intrépidité; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui, le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit : *notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le lendemain, à la renaissance du jour, ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscretion ; mais le monarque le rassura & lui dit : *vous m'avez révelé des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour.* Il regna douze ans & neuf selon Eusebe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie, eut le surnom d'*Epiphane* & de *Griphon*; quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicator, il fut élevé au trône au préjudice de ses freres, par les intrigues de sa mere Cléopâtre, qui lui fit déferer le vain titre de roi, dont elle se réserva toute la puissance. Cette princesse, fille de Ptolomée Philometor, n'entra dans la maison des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de discorde, épouse & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient servir sa passion de regner. Séleucus, son fils aîné, vouloit venger sur elle le meurtre de son pere, elle se prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire; sa mere donnant un libre cours à son ambition, engloutît tout le pouvoir; & insultant, pour ainsi dire, à la foiblesse de son fils, elle fit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône; &, quoiqu'il fût d'une naissance obscure, il se dit fils d'Alexandre Bala ou Balès, dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriserent son imposture. Les Syriens, impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, sans examiner la légitimité de ses titres ; & après plusieurs combats, où il eut toujours la supériorité, il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à son élévation, exigea pour prix de ses services qu'il lui rendît hommage; & sur le refus qu'il essuya, il fit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage; il avoit besoin de Cléopâtre pour assurer sa vengeance, il se réconcilia, avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun : les trésors d'Alexandre étoient épuisés, son industrie sacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de pilier les richesses du temple de Jupiter : le peuple furieux rompit le frein de l'obéissance. *Antioche* prit les armes pour venger l'outrage fait à son dieu. Alexandre, prêt à être la victime de cette multitude effrénée, sauva sa vie par la fuite; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & massacré. *Antiochus* resserré jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie, rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mere; cette marâtre trop familiarisée avec le commandement, pour rentrer dans la condition de sujette, résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave.

Cette femme ſans frein & ſans remords dans le crime, lui préſente une coupe empoiſonnée : le prince inſtruit de ſes deſſeins, refuſe le funeſte breuvage, & lui en allegue les motifs : il lui déclare enſuite, que pour ſe juſtifier elle n'a que la reſſource de faire ſur elle-même l'expérience de la liqueur ſuſpecte : elle fut forcée de ſe ſoumettre à cette épreuve, dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monſtre altéré du ſang des Séleucides, dont elle eût éteint la race ſi elle n'eût été arrêtée dans ſa marche criminelle. Ce fut dans ce temps qu'*Antiochus* prit le ſurnom d'*Epiphane* ſur ſes médailles : on ne lit ſur aucune celui de *Griphon* qui, ſelon Juſtin, lui fut donné à cauſe de ſon nez long & pointu ; ce ſurnom n'étoit point aſſez noble pour être gravé ſur les monnoies. Joſephe le nomme encore *Philometor ;* mais cet hiſtorien crédule & ſuperſtitieux n'appuie ſon opinion ſur aucune autorité. Ce prince inſtruit au crime à l'école de ſa mere, voulut faire périr ſon frere qui, comme lui, s'appelloit *Antiochus.* Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la ſemence d'une guerre civile, où les deux partis éprouverent ſucceſſivement des ſuccès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, conſentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la ſource des diſcordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut aſſaſſiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs : ſon regne, de trente-huit ans, fut agité de diſſenſions domeſtiques ; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, ſurnommé *Philopator,* étoit fils d'Antiochus Evergette, & frere uterin d'Antiochus Epiphane ; il prit auſſi le nom de *Cizic*, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom ; mais il eſt plus connu ſous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection, comme un témoignage de ſa piété filiale, & pour ſe concilier l'affection des Syriens pénetrés de reſpect pour la mémoire de ſon pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en ſouverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit ſon frere, le força de partager avec lui l'empire de Syrie : tant que Philopator reſta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation ; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir ſuprême, il s'abandonna ſans pudeur à la baſſeſſe de ſes penchans ; il ne diſpenſa les honneurs & les dignités qu'aux miniſtres de ſes plaiſirs : ſa cour fut remplie de bouffons, de bateleurs qu'il récompenſoit avec magnificence, parce qu'ils avoient ſeuls le ſecret de le tirer de l'aſſoupiſſement où le plongeoient ſes excès. Son goût pour faire danſer les marionettes, lui fit faire pluſieurs découvertes dans les méchaniques ; il trouva le ſecret de faire des oiſeaux artificiels qui, par des reſſorts ingénieux, plânoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les ſoins du trône, il ſe livroit à des occupations indécentes & futiles, ſon neveu Séleucus, qui regnoit dans la partie de la Syrie dont il avoit hérité de ſon pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un uſurpateur de ſes dépouilles. Il raſſemble toutes ſes forces, & lui livre une bataille qui décida du deſtin de la Syrie : Philopator entraîné par ſon cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des eſcadrons ennemis, où ſe trouvant ſans défenſe, il aima mieux ſe donner la mort, que d'être redevable de la vie à ſon vainqueur. Ce prince paſſionné pour la chaſſe & pour d'autres amuſemens qui aviliſſoient ſa dignité, ne fut pas abſolument ſans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa pluſieurs machines de guerre, qui furent perfectionnées dans les ſiecles ſuivans. La réligion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire ; &, ſans reſpect pour les dieux, il fit enlever du temple la ſtatue d'or maſſive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adreſſe de lui en ſubſtituer une autre d'une matiere vile & groſſiere, qu'il eut ſoin de revêtir d'une feuille d'or ; elle étoit ſi ſemblable à la premiere, que perſonne ne s'apperçut de ſon ſacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit ſoulevé contre lui tout le peuple d'Antioche ; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatiſme, & au ſcandale des plus aviliſſantes ſuperſtitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides ;

& depuis son regne, la Syrie, où se passerent tant de scenes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter : c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui fournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois, qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, surnommé *le pieux*, se vit sans appui après la mort de son pere Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort ; mais ce prince infortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Les dangers renaissans qu'il eut à essuyer, & qu'il sut éviter dans sa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à sa conservation, pour le récompenser de sa piété filiale. Eusebe nous assure que les Phéniciens, charmés du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son pere, lui déférerent le titre de *pieux*. Ses malheurs & ses vertus intéresserent tous les peuples en sa faveur ; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les soldats de Séleucus se rangerent sous ses enseignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théatre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu, se retira à Mopsuete, où il exigea des sommes immenses pour lever une nouvelle armée : les habitans, épuisés par ses exactions, le brûlerent dans son palais avec tous ses partisans ; *Antiochus*, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son frere, & pour se substituer à ses droits au trône ; il s'empara de Mopsuete, qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du meurtre de Séleucus ; mais cette prospérité ne fut que passagere ; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit : ce prince, craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte, où il se noya ; Philippe, son frere jumeau, réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie, où ses freres avoient regné, il voulut en envahir la domination entiere. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune, longtemps incertaine, se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états ; mais ses tentatives furent stériles ; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, &, selon d'autres, dans la province de Comagene, où l'on soupçonne qu'il regna : l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais regné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des Séleucides ; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frere du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe à cause de sa tendresse pour ses freres, & celui de Didime, parce qu'il étoit frere jumeau de Philippe qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort : il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux* ; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions ; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie ; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secrettement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il regna conjointement avec son frere sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux freres, unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume de l'Egypte, dont leur

mere étoit légitime héritiere ; ils y répandirent des sommes immenses, mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple venal. Tigrane, en leur absence, fit mourir leur mere Sélenne, au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte ; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours ; ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie, auprès de Tigrane son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif, pour servir d'ornement à son triomphe ; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre, qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théatre de la guerre dans ses états ; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas ses sujets à combattre ; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignerent les habitans de Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionisius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville : quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire : il livra un nouveau combat où il perdit la vie l'an 227 de l'ere des Séleucides.

Antiochus XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Séleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux ; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi ; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection : *Antiochus* grossit la foule de ces rois avilis ; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux ;* comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la générosité de Lucullus ; la possession de la Syrie excita son ambition ; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclare la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse : il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche ; le Romain, insensible à un si noble procedé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante : « Je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le temps que Tigrane jouissoit de ses dépouilles : ce seroit vous déferer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang ; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui savent les défendre & les conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bientôt vous enlever ; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des Juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres ». Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, fut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à *Antiochus* la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il regna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servis pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire; on l'appelloit encore les *ans Grecs*. Les juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il en est fait mention dans le livre des Machabées. (*T--N.*)

ANTIOPE, (*Hist. anc. Myth.*) fille de Nictée, l'un des rois de la Béotie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes, auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nictée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* rédoutant sa vengeance, se réfugia à Sicione, où Epopéus l'épousa. Sa fuite causa une douleur si vive à son pere qu'il ne put y survivre: il se tua, laissant à Licus son frere le soin de le venger. Licus prit aussi-tôt Sicione, tua Epopéus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux jumeaux Amphion & Zétée. Dans la suite, ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui, pour la venger, tuerent Licus, & attacherent Dircée sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée, après avoir regné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte réligieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans, lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T--N.*)

* ANTIOPIA, (*Géogr. anc. & mod.*) ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontiere d'Aser, entre Tyr & Betsaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village.

* ANTIPACHSU, (*Géogr. mod.*) petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe de l'Arta, entre Corfou & Céfalonie.

* ANTI-PAPES, s. m. pl. (*Hist. eccl.*) on donne ce nom à ceux qui ont prétendu se faire reconnoître pour souverains pontifes, au préjudice d'un pape légitimement elu; on en compte vingt-huit depuis le troisieme siecle jusqu'à ce jour.

ANTI-PARALELLES, (*lignes*,) *Géométrie*. Soient deux lignes droites tirées comme l'on voudra dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; soient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; si l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* est égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D*, sont appellées *anti-paralelles*. Elles seroient paralelles, si l'angle *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La section d'un cône, faite par un plan anti-paralelle à la base, est toujours une ellipse. *Voyez* CÔNE. (*O*)

* ANTIPARASTASE, s. f. figure de rhétorique, qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devroit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose. (*G*)

* ANTIPAROS, (*Géogr. anc. & mod.*) île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros. *Voyez* CAVERNE.

ANTIPASTE, s. m. (*Littérat.*) dans l'ancienne poësie, pié composé d'un ïambe & d'un trochée, c'est-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *cŏrōnārĕ*. *Voyez* PIÉ & VERS.

* ANTIPATHES, ou CORAIL NOIR. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE s. f. (*Phys.*) des mots grecs ἀντὶ, *contre*, & πάθος, *passion*. C'est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre, & dans ce sens l'opposé de la *sympathie*.

Telle est, dit-on, l'opposition naturelle & réciproque de la salamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle est l'aversion naturelle & invincible de certaines personnes,

pour les chats, les souris, les araignées, &c. aversion qui va quelquefois jusqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta, (*mag. nat.* 20. 7.) & Mersenne, (*Quæst. comment. in Genes.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & absurdes: un tambour, disent-ils, de peau de loup, fera casser un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au son d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. *Voyez* d'autres exemples réels d'*antipathie* sous les *art.* MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande aversion pour le miel; son médecin, prévenu qu'il entroit beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il se repentit bientôt de sa curiosité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire cesser qu'en l'ôtant. Le docteur Mather raconte, qu'une demoiselle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un se couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émue en les voyant couper avec une paire de ciseaux. *Transf. Philos.* n^o. 339.

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathies* dont les auteurs sont remplis, & dont nous ne voudrions pas assurer généralement la vérité. Il nous suffit que l'existence des *antipathies* soit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enseignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes, qui sont inhérentes dans les corps. *Voyez* OCCULTE, PÉRIPATÉTICIEN, &c. *Voyez aussi* SORTILÉGE.

Les philosophes modernes, plus sages, avouent qu'ils en ignorent la cause. Quelques-uns ont prétendu l'expliquer, en regardant notre corps comme une espece de clavecin, dont les nerfs sont les cordes. Le degré de tension des nerfs, differe dans chaque homme, ce qui occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà l'*antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout opposées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (*O*)

* ANTIPATHIE, *haine, aversion, répugnance*, s. f. La *haine* est pour les personnes; l'*aversion* & l'*antipathie* pour tout indistinctement, & la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que l'*aversion*, l'*antipathie* & la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrettes que celles de l'*aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une & l'autre. Nous haïssons les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la premiere fois que nous les voyons: il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit, l'*aversion* éloigne des personnes; l'*antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on imite. *Voyez les Synon. franç.*

* ANTIPATHIE, *terme de peinture. Voyez* ENNEMI.

* ANTIPATRIDE, (*Géogr. anc.*) il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du côté de Jaffa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa.

ANTI-PERISTALTIQUE, adj. de ἀντὶ, *contre*, & περιϛαλτικὸς, *comprimant*, (*Anat.*) c'est, dans les intestins, un mouvement contraire au mouvement péristaltique. *Voyez* VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut en bas, & le mouvement *anti-péristaltique* en est une contraction du bas en haut. *Voyez* INTESTINS. (*L*)

ANTIPERISTASE, s. f. *dans la philosophie de l'école*, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. *Voyez* QUALITÉ.

Ce mot est grec, ἀντὶ περίστασις, & se forme de ἀντὶ, *contrà*, contre, & περίϊσαμαι, *être autour*; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou assiége.

On définit l'*antipéristase*, l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle

eſt augmentée & fortifiée celle à qui elle réſiſte, ou l'action par laquelle un corps auquel un autre réſiſte, devient plus fort à cauſe de l'oppoſition qu'il eſſuie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'oppoſition d'une autre qualité.

C'eſt ainſi, diſent les philoſophes de l'école, que le froid, en bien des occaſions, augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la ſécherеſſe. *Voyez* FROID & CHALEUR. C'eſt ainſi que de la chaux vive prend feu par la ſimple effuſion de l'eau froide. Ainſi le feu eſt plus vif en hyver qu'en été, par *antipériſtaſe*; & c'eſt la même cauſe qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid eſt perpétuel.

Cette *antipériſtaſe* eſt, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand ſecours dans la philoſophie péripatéticienne : il eſt néceſſaire, diſent les partiſans de cette philoſophie, que le froid & le chaud ſoient l'un l'autre doués de la faculté de ſe donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puiſſe exercer lorſqu'il eſt comme aſſiégé par ſon contraire, & qu'ils puiſſent prévenir par ce moyen leur mutuelle deſtruction; ainſi, en été, le froid chaſſé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du ſoleil, ſe retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui eſt au-deſſus, & contre celle qui eſt au deſſous de lui : de même, en été, quand l'air qui nous environne eſt d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les ſouterrains & dans les câves : au contraire en hyver, quand le froid fait geler les lacs & les rivieres, l'air enfermé dans les ſouterrains & les câves devient l'aſyle de la chaleur; l'eau fraîchement tirée des puits & des ſources profondes en hyver, eſt non-ſeulement chaude, mais encore ſenſiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de ſoin dans ſon hiſtoire du froid. Il eſt certain qu'*à priori*, & la conſidérant en elle-même, indépendamment des expériences alléguées pour ſoutenir l'*antipériſtaſe*, elle eſt métaphyſiquement abſurde; car enfin il eſt naturel de penſer qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il eſt vrai que, pour ſoutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allegue ordinairement, que des gouttes d'eau ſe rapprochent en globules ſur une table, & ſe garantiſſent elles-mêmes ainſi de leur deſtruction; mais on explique aiſément ce phénomene par d'autres principes plus conformes aux loix de la nature. *Voyez* ATTRACTION. A l'égard de l'*antipériſtaſe* du froid & de la chaleur, les Péripatéticiens nous les préſentent environnés de leur contraire, comme ſi chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeller toutes ſes forces, & de s'en faire un rampart contre ſon ennemi, elle périroit inévitablement : c'eſt-là transformer des agens phyſiques en agens moraux. L'expérience, auſſi bien que la raiſon, eſt contraire à la ſuppoſition d'une *antipériſtaſe*. Le grand argument que l'on allegue pour ſa défenſe, eſt la chaleur que contracte la chaux vive lorſqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir, ſans en être ſurpris, à quel point les hommes ont été pareſſeux & crédules, en ſe laiſſant ſi long-temps & ſi généralement aveugler d'une opinion, dont il leur étoit ſi facile de voir la fauſſeté? car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir ſouvent une ébullition bien plus grande que ſi l'eau étoit froide.

Lorſqu'on fait geler de l'eau dans un baſſin, avec un mêlange de neige & de ſel auprès du feu, l'on prétend que ce feu eſt l'occaſion du degré de froid capable de congeler l'eau : mais il n'eſt nullement beſoin d'une *antipériſtaſe* pour trouver la raiſon de cette expérience; puiſque M. Boyle en a fait un eſſai, qui a parfaitement réuſſi, dans un endroit qui étoit ſans feu, & où même, ſelon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partiſans de l'*antipériſtaſe*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus baſſe région de l'air eſt, ſuivant les écoles, le lieu où elle ſe forme : le froid qui regne dans cette région congele les gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort conſidérable, à cauſe de la chaleur qui regne alors dans l'air voiſin de la terre. *Voyez à l'article* GRELE, l'explication de ce phénomene.

mene. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les souterreins en été, le thermometre prouve que le froid y est moindre dans cette saison qu'en hyver; ainsi l'on n'en sauroit conclure une *antipéristase*. *Voyez* CAVES.

La fumée des eaux qui se tirent des lieux profonds en temps de gelée, ne prouve point qu'elles soient plus chaudes alors que dans la saison où elles ne fument point; cet effet provient, non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'est ainsi que l'haleine d'un homme dans l'hyver devient très-visible; l'air qui l'entoure condense tout d'un coup les vapeurs qui sortent des poumons, & qui, dans un temps plus chaud, se répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. *Voyez les articles* EAU, FROID, EMANATIONS. *&c.* (*O*)

ANTIPHONIE, s. f. (*Musiq.*) ἀντιφωνία, étoit le nom que donnoient les Grecs à cette espece de symphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appeloient ὁμοφωνία. *Voyez* SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & φωνὴ, *voix*, comme qui diroit *opposition de voix*. (*S*)

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, s. m. (*Musique d'Eglise.*) livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'Eglise Catholique. (*S*)

ANTI-PHRASE, s. f. (*Gramm.*) contre-vérité; ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & de φράσις, *locution*, *maniere de parler*, de φράζω, *dico*. L'*anti-phrase* est donc une expression ou une maniere de parler, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire; par exemple, la mer Noire, sujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrémement féroces, étoit appelée le *Pont-Euxin*, c'est-à-dire *mer favorable à ses hôtes*, *mer hospitaliere*. C'est pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur :

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. Trist. lib. I. vers. 13.

& au *lib. III. eleg. xiij.* au dernier vers, il dit, *Pontus Euxini falso nomine dictus*. Cependant Sanctius, & plusieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre l'*anti-phrase* au rang des figures, & rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémisme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne sais quoi d'opposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'appeler *lumineux* un objet parce qu'il est obscur.

La superstition des anciens leur faisoit éviter jusqu'à la simple prononciation des noms qui réveillent des idées tristes, ou des images funestes; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour se les rendre favorables, & pour se faire un bon augure; c'est ce qu'on appelle *euphémisme*, c'est-à-dire, discours de bon augure : mais, que ce soit par ironie ou par euphémisme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un sens contraire à ce que la lettre présente à l'esprit; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *anti-phrase*. C'est ainsi que l'on dit, à Paris, de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, *c'est une muette de halles*, c'est-à-dire, une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harengere des halles; *muette* se dit alors par *anti-phrase*, ou, si vous l'aimez mieux, par ironie : le nom ne fait rien à l'affaire; le mot n'en est pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*anti-phrase* suppose une phrase entiere, & ne sauroit être appliqué à un mot seul; il est fort ordinaire de donner à un mot, ou par extension ou par restriction, une signification plus ou moins étendue que celle qu'il semble qu'il devroit avoir selon son étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms; car l'accusatif ne sert pas seulement pour accuser, ni le datif pour ajouter, ni l'ablatif pour ôter. (*F*)

ANTIPODES, adj. pl. m. (*Géog.*) c'est un terme rélatif par lequel on entend, en géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres. *Voyez* TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντὶ, *contra*, & de πὰς, ποδὸς, *pié*. Ceux qui sont sur des paralelles à l'équateur,

également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui sont, sous ce méridien, à la distance les uns des autres de 188 degrés, ou de la moitié de ce méridien, sont *antipodes*, c'est-à-dire, ont les piés diamétralement opposés.

Les *antipodes* souffrent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; & lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. *Voyez* CHALEUR, JOUR, NUIT, *&c.*

Nous disons que les *antipodes* souffrent à-peu-près, & non exactement, le même degré de froid & de chaud. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulieres qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui font souvent que des peuples, situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont, en général, la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, *&c.* 2°. Le soleil n'est pas, durant toute l'année, à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin qu'au mois de janvier : d'où il s'en suit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphere méridional, à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphere septentrional.

L'horison d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'en suit que les *antipodes* ont le même horison. *Voy.* HORISON.

Il s'en suit encore, que quand le soleil se leve pour les uns, il se couche pour les autres. *Voyez* LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. *Voy.* TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air, les piés en haut; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphere.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement rélatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les piés en-haut, puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les piés en-haut, c'est avoir le corps placé de maniere que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête : or, c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes*; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie, dans le huitieme siecle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile* *, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a crû pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trevoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface : « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune; assemblez un

* Je dois avertir que, selon plusieurs auteurs, ce Virgile n'étoit que prêtre, au moins dans le temps de cette affaire, & qu'il n'a été évêque de Saltzbourg que depuis; selon quelques historiens, même, il n'a jamais été évêque.

» concile; condamnez-le; chassez-le de » l'église, après l'avoir dépouillé de la » prêtrise, *&c.* » L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Mémoires de Trevoux, Janv. 1708.*

L'anonyme va plus loin : il soutient que, quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des *antipodes* étoient bien différentes des nôtres. » Les démonstrations des mathématiciens » donnerent lieu aux conjectures des phi- » losophes : ceux-ci assuroient que la mer » formoit autour de la terre deux grands » cercles qui la divisoient en quatre par- » ties; que la vaste étendue de l'Océan & » les chaleurs excessives de la zone torride » empêchoient toute communication entre » ces parties; ensorte qu'il n'étoit pas pos- » sible que les hommes qui les habitoient, » fussent de la même espece & provinssent » de la même tige que nous. Voilà, dit » cet auteur, ce que l'on entendoit alors » par *antipodes* ».

Ainsi parle l'anonyme, pour justifier le pape Zacharie : mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes. Car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots : *S'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'*antipodes*, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots, *un autre soleil, une autre lune.* Mais 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des *antipodes*, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France, c'est-à-dire, que l'action du soleil est différente, & agit en différens temps sur ces deux pays; que la lune de Mars & celle de Septembre sont différentes, *&c.* Ainsi ces mots *un autre soleil, une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très-simple & très-vrai. Ces mots, *un autre soleil sous notre terre*, ne signifient pas plus *deux soleils*, que ces mots, *un autre monde sous notre terre*, ne signifient une AUTRE TERRE SOUS NOTRE TERRE.

Enfin, il est plus vraisemblable que c'étoit-là en effet le sens de Virgile, puisqu'en admettant la terre sphérique & l'existence des *antipodes*, c'est une conséquence nécessaire qu'ils ayent le même soleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme, en supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots *sous notre terre*, qu'il avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les *antipodes*, mais seulement qu'il y eût d'*autres hommes*, *un autre soleil, une autre lune.* 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réelle d'un autre soleil & d'une autre lune pour les *antipodes*, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique, à la vérité assez grossiere, mais qui ne mérite pas, ce me semble, le nom d'*hérésie ;* & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des *antipodes* ; & ne pas mêler tout ensemble dans la même phrase, ces mots, d'*autres hommes sous notre terre*, *un autre soleil, & une autre lune.*

A l'égard de l'opinion générale, où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les *antipodes*, que conclure de-là ? sinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur sur ce sujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi une opinion populaire & fausse, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir soutenu la vérité contraire.

Enfin la bonne intelligence, vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgile vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile sur les *antipodes*. Si Virgile se retracta, c'est peut-être tant-pis pour lui.

Dans toutes ces discussions, je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, est que le pape

condamna en effet Virgile, pour avoir soutenu l'existence des *antipodes*; & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie: mais la question, dont il s'agit, est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage: c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'église. Nous soutenons le mouvement de la terre, quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil; parce que, dans ce qui n'est point de foi, les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pû se tromper sur une question de cosmologie & de physique, on ne sauroit en conclure que l'église & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé en 1682. Cette réponse est tranchante, & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes*, il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns, plutôt que d'admettre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que prit Lactance, comme l'on peut s'en assurer par le *xxjv. chap. du livre III. de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes; c'est ce que fit S. Augustin; comme on voit au *chap. jx. du livre XVI. de la Cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des Cyclopes, des Pygmées & des nations qui ayent la tête en-bas & les piés en-haut, il passe à la question des *antipodes*, & demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons: mais il nie que cette partie soit peuplée; & les raisons qu'il en apporte, ne sont pas mauvaises pour un temps où l'on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premiérement, ceux qui admettent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre, (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde) c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit, en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions, toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que S. Augustin condamne à la vérité, comme hérétique, l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle, celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se seroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église, sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition; & il n'en sera pas moins l'oracle des catholiques contre les manichéens, les donatistes, les pélagiens, sémi-pélagiens, &c.

Nous pouvons ajouter à cela, que les PP. de l'église n'étoient pas les seuls qui rejetassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre, *vers. 10, 60, &c. Voyez aussi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ*.

Pline réfute la même opinion, *liv. II, c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipodes*, & en quoi seulement nous les considerons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui, par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'*antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, applati, ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphere boréal, cette ligne ira couper l'hémisphere austral en un point qui sera l'*antipode* de Paris, mais dont Paris ne sera pas l'*antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémispheres opposés à six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes*, comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie, le cercle, est la seule figure réguliere que tous les diametres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des poles, ou à un diametre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre, elle ne seroit pas dans la même ligne que celle qu'on élèveroit pareillement au point *antipode* de Paris: mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes saisons, *&c.*

Les lieux situés à l'un & l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés; parce que, dans le premier cas, c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que, dans le second, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diametre; le sphéroïde quelconque, applati ou alongé, étant toujours imaginé à résulter de la revolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voyez hist. acad.* 1742. (*O*).

ANTIPTOSE, s. f. *figure de Grammaire* par laquelle, dit-on, on met un cas pour un autre, comme lorsque Virgile dit (*Æn.* V. v. 451.) *It clamor cœlum*, au lieu de *ad cœlum*. Ce mot vient de ἀντὶ, *pour*, & de πτῶσις, *cas*. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, Æn. L. I. v. 573, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de l'*Andrienne* dit: *Populo ut placerent, quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ*. On trouve aussi, *Venit in mentem illius diei* pour *ille dies*. Mais Sanctius, *liv. IV*, & les grammairiens philosophes, qui, à la vérité, ne font pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimere & une absurdité qui détruiroit toutes les regles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime certain; & les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas, autre que celui que la regle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *antiptose*. *Figura hæc*, dit Sanctius, liv. IV, c. xiij, *latinos canones excedere vide ur; nihil imperitius; quod figmentum si esset verum, frustrà quæreremus quem casum verba regerent.*

Nous ne connoissons point d'autres figures de construction que celles dont nous parlerons au *mot* CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manieres; mais

chacune de ces manieres doit être conforme à l'analogie de la langue. Ainsi l'on trouve *urbs Roma* par la raison de l'identité : *Urbs* est alors considéré adjectivement, *Roma quæ est urbs* ; & l'on trouve aussi *urbs Romæ, in oppido Antiochiæ*. Cic. *Butroti ascendimus urbem*. Virg. Alors *urbs* est consideré comme le nom de l'espece ; nom qui est ensuite déterminé par celui de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler, si nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par l'*antiptose*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute du copiste dans le texte ; ensuite, avant que de recourir à une figure déraisonnable, nous devons voir si l'expression est assez autorisée par l'usage, & si nous pouvons en rendre raison par l'analogie de la langue. Enfin, entre les différentes manieres de parler autorisées, nous devons donner la préférence à celles qui sont le plus communément reçues dans l'usage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre maniere les exemples ci-dessus, dont communément on rend raison par l'*antiptose*.

A l'égard de *it clamor cælo ; cælo* est au datif, qui est le cas du rapport & de l'attribution, c'est une façon de parler toute naturelle ; & Virgile ne s'en est servi que parce qu'elle étoit en usage en ce sens, aussi-bien que *ad cælum* ou *in cælum*. Ne dit-on pas aussi, *mittere epistolam alicui*, ou *ad aliquem* ?

Urbem quam statuo vestra est, est une construction très-élégante & très-réguliere, qu'il faut réduire à la construction simple par l'ellipse ; &, pour cela, il faut observer que le rélatif, *qui, quæ, quod*, n'est qu'un simple adjectif métaphysique ; que par conséquent il faut toujours le construire avec son substantif, dans la proposition incidente où il est : car c'est un grand principe de syntaxe, que les mots ne sont construits que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition ; c'est dans cette seule proposition qu'il faut les considerer, & non dans celle qui précede, ou dans celle qui suit : ainsi, si l'on vous demande la construction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en acheve le sens, & qu'on vous dise, par exemple, *Deus quem adoramus, est omnipotens* ; alors vous ferez d'abord la construction de la proposition principale, *Deus est omnipotens* ; ensuite vous passerez à la proposition incidente & vous direz, *nos adoramus quem Deum*.

Ainsi le rélatif *qui, quæ, quod*, doit toujours être considéré comme un adjectif métaphysique, dont le substantif est répeté deux fois dans la même période, mais en deux propositions différentes ; &, ainsi, il n'est pas étonnant que ce nom substantif soit à un certain cas dans une de ces propositions, & à un cas différent dans l'autre, puisque les mots ne se construisent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même proposition.

Urbem quam statuo, vestra est. Je vois là deux propositions, puisqu'il y a deux verbes : ainsi construisons à part chacune de ces propositions ; l'une est principale, & l'autre incidente ; *vestra est*, ou *est vestra*, ne peut être qu'un attribut. Le sens fait connoître que le sujet ne peut être que *urbs* : je dirai donc, *hæc urbs est vestra, quam urbem statuo*.

Par la même méthode j'explique le passage de Térence, *ut fabulæ, quas fabulas fecisset, placerent populo*. C'est donc par l'ellipse qu'il faut expliquer ces passages, & non par la prétendue *antiptose* de Despautere & de la foule des Grammatistes.

Pour ce qui est de *venit in mentem illius diei*, il y a aussi ellipse ; la construction est *memoria, cogitatio*, ou *recordatio hujus diei venit in mentem*. (*F*)

ANTIQUAIRE, s. m. est une personne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les statues, les sculptures, les inscriptions, en un mot, ce qui peut lui donner des lumieres à ce sujet. *V.* ANTIQUITÉ ; *voyez aussi* MONUMENT, MÉDAILLE, INSCRIPTION, SCULPTURE, STATUE, &c.

Autrefois il y avoit différentes autres especes d'*antiquaires* : les libraires ou les copistes, c'est-à-dire ceux qui transcrivoient en caracteres beaux & lisibles ce qui avoit auparavant été seulement écrit en notes,

s'appeloient *antiquaires*. *Voyez* LIBRAIRE. Ils furent aussi dénommés *calligraphi*. *Voy.* CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres personnes distinguées que l'on appeloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inscriptions anciennes, & de les assister de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établissement si utile au public & si flateur pour les curieux, mériteroit bien d'avoir lieu parmi nous. Pausanias appelle ces *antiquaires* ἐξηγητάς : les Siciliens leur donnoient le nom de *mystagogi*. (*G*)

ANTIQUE, adj. en général *ancien*. *Voyez* ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUE, s. f. est principalement en usage parmi les architectes, les sculpteurs & les peintres : ils l'employent pour exprimer les ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture, *&c.* qui sont d'un temps où les arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome ; savoir, depuis le siecle d'Alexandre le grand jusqu'au regne de l'empereur Phocas, vers l'an de notre-seigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique, dans ce sens, est opposé à *moderne*. C'est ainsi que nous disons un édifice *antique*, un buste, un bas-relief, une maniere, une médaille *antique* ; & d'une statue, qu'elle est dans le goût *antique*.

Il nous reste plusieurs antiquités de sculpture, telles que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon, l'Hercule Farnese, *&c.*

Mais en fait d'antiquités pittoresques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Cestius, le nymphée du palais Barberin, la Vénus, une figure de Rome qui occupe le Palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de fresque tirés des ruines d'Adriane, des thermes de Tite & d'Héraclée.

Il s'est trouvé des sculpteurs qui ont contrefait l'*antique* jusqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel-Ange fit la statue d'un Cupidon, & qu'après en avoir cassé un bras qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit où il savoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel-Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, chacun fut obligé de convenir de sa méprise. Si ce fait est vrai, il prouve combien dès ce temps-là, le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre siecle n'en a rien rabatu ; & si l'on pouvoit, ainsi que Michel-Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne sont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdroient bien-tôt de l'estime où elles sont, & seroient réduites à leur juste valeur.

Antique est quelquefois distingué d'*ancien*, qui signifie un moindre degré d'antiquité, un temps où l'art n'étoit pas encore à sa derniere perfection. Ainsi architecture *antique* n'est souvent autre chose que l'ancienne architecture. *Voyez* ARCHITECTURE.

Quelques écrivains usent du composé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles églises gothiques & autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (*G-P-R*)

ANTIQUE. On employe ce mot, *dans le Blason*, en parlant des choses qui ne sont pas de l'usage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes greques & romaines, des vêtemens, des bâtimens, des niches gothiques, *&c.* Les armoiries de Montpellier sont une image de Notre-Dame sur son siege à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyssing en Baviere, d'argent au buste de more de sable, couronné d'or à l'*antique* & vêtu de gueules. (*V*)

ANTIQUES, (*arts du Dessin.*) c'est le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous restent des ouvrages peints ou sculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette classe les pierres gravées, les médailles, les statues, les ouvrages moulés & sculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices ; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du temps de leur splendeur, ou de

celui de leur décadence. Ceux qui se sont conservés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui sont postérieurs à ce temps-là, sont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artistes, ou les maîtres de l'art, parlent avec enthousiasme de la beauté des *antiques*, ce n'est que de ce petit nombre de pieces, qu'ils entendent parler. Car on ne voit que trop d'*Antiques* qui attestent la décadence des arts dans les siecles anciens, postérieurs aux beaux siecles de la Grece.

Voici les quatre parties essentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques*. 1°. La beauté générale des formes. 2°. La perfection du dessin dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes. 3°. La grandeur & la noblesse des airs, & des caracteres; 4°. l'expression fiere & correcte des passions, toujours subordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expression, chez les anciens, qui soit assez forte pour nuire au beau. En général, ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejetoient tout ce qui n'eût désigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais sans aucun mêlange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majesté, Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas nécessairement à l'idée principale. Tout artiste qui aspire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne sauroit trop étudier les belles *antiques*; ce n'est qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera son goût à la grandeur & à la justesse des artistes grecs. Aussi les peintres & les sculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté sur toutes les autres écoles modernes dans ces parties là, parce qu'ils ont eu plus d'occasion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conseillons au jeune artiste de commencer par une lecture réflechie des excellents écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il passe ensuite à l'étude même de ces *antiques*, autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-temps pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes :

> *Vos exemplaria græca*
> *Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

Les meilleures statues se voyent à Rome & à Florence. On trouve dans tous les païs de l'Europe de belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les dessins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à désirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les dessins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischop, van-Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a, dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, different beaucoup entr'eux, en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet, on observe trois divers degrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes les statues de l'antiquité que le temps nous a conservées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles; celles du second degré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut degré enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvre; aussi sont-elles parfaitement

faitement belles. Les plus belles de ce degré suprême sont le *Laocoon* & le *Torse* du Belvédere. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese; il y en a une infinité du troisieme genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79. 80.*

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques.*

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits genies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques.* Celui qui, après les avoir long-temps contemplées, n'éprouve pas un certain ravissement, & ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jeter ses crayons; les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer neanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont fait de l'excellence des *antiques.* On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Pâris* d'Euphranor (*Voyez* ALLÉGORIE), & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chefs-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winkelmann; nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, *en terme d'ancienne reliûre*, pratiquer avec des fers chauds, sur la tranche dorée ou non dorée d'un livre, des ornemens à ramage ou autres. Cet usage n'a plus lieu; la tranche de nos livres est unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, (*Hist. anc.*) on se sert de ce terme pour désigner les siecles passés. *Voyez* AGE, TEMPS, ANTIQUE, ANCIEN, *&c.*

Nous disons en ce sens les héros de l'*antiquité*, les vestiges ou traces de l'*antiquité*, les monumens de l'*antiquité*, &c.

On employe le même mot pour désigner les ouvrages qui nous restent des anciens. *Voyez* MONUMENS, RESTES, RUINES, *&c.*

On dit en ce sens, un chef-d'œuvre de l'*antiquité*, un beau morceau de l'*antiquité*; l'Italie, la France & l'Angleterre sont pleines d'*antiquité.*

Antiquité se prend aussi pour l'ancienneté d'une chose, ou pour le long-temps qu'il y a qu'elle subsiste. *Voyez* AGE, TEMPS, *&c.*

On dit en ce sens l'*antiquité* d'un royaume, d'une coûtume, ou d'autres choses pareilles. La plupart des nations se donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne sont en état d'en prouver. On peut dire que le temps présent est l'*antiquité* du monde, qui, dans les temps qu'on appelle *anciens*, ne faisoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainsi dire, enfant.

Nous lisons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Pomponius remonte beaucoup plus haut dans les temps, en suivant les traces d'Hérodote. Il compte 330 rois avant Amasis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laerce laisse bien loin derriere lui les autres auteurs; il double ce nombre de 23000. Lorsqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouverent par leurs histoires sacrées, dans lesquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perses, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine, qu'il possédoit par droit de naissance, qu'ils avoient l'un & l'autre 8000

ans d'ancienneté. Cependant il eſt démontré par les meilleurs auteurs, tant hiſtoriens que chronologiſtes, que l'empire des Perſes n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reſte, on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Aſſyriens ſoient tombés dans des erreurs chronologiques ſi ridicules; ceux-ci faiſant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la ſuppoſant de 1200 ans.

Les Chaldéens aſſuroient au temps d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'obſervations des mouvemens céleſtes, & qu'ils avoient tiré les horoſcopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de temps. Mais Calliſthene ayant été commis par Ariſtote à la recherche de ces obſervations, on trouva qu'elles ne remontoient point au-delà de 1900 ans avant Alexandre. C'eſt un fait avoué par Porphyre, dont le deſſein n'étoit pas aſſurément de donner de l'autorité aux livres de Moyſe. (*G*)

Antiquités, *en Architecture*, ſe dit autant des anciens bâtimens, qui ſervent encore à quelqu'uſage, comme les temples des Payens dont on a fait des égliſes, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le temps ou par les Barbares, comme à Rome les reſtes du palais *Major* ſur le mont Palatin. Ces *antiquités* ruinées s'appeloient en latin *rudera*, à cauſe de leur difformité, qui les rend méconnoiſſables à ceux qui ont lû leurs deſcriptions dans les auteurs, ou qui en ont vû les figures. (*P*)

ANTISCIENS, adj. m. pl. (*Géogr.*) du grec ἀντὶ, *contre*, & σκιά, *ombre*. On appelle en géographie *Antiſciens*, les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. *Voyez* Ombres.

Ainſi les peuples du nord ſont *antiſciens* à ceux du midi: les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pole arctique, & les autres les ont dirigées vers le pole antarctique.

On confond ſouvent les *Antiſciens* avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pole. *Voyez* Antéciens.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'*antiſciens* à deux points du ciel également diſtans d'un tropique; c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont *antiſciens* l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*O*)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. (*Méd.*) épithete des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le ſcorbut. *Voyez* Scorbut. (*N*)

ANTI-SIGMA, ſ. m. (*Gramm.*) ce mot n'eſt que de pure curioſité; auſſi eſt-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample tréſor de Fabre, & dans le Novitius. Priſcien en a fait mention dans ſon I. liv. au ch. *de litterarum numero & affinitate*. L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du Ψ des Grecs, on ſe ſervît de l'*anti-ſigma* figuré ainſi)(: mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic S præponitur* P, *& loco* Ψ *Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæſar anti-ſigma*)(*hâc figurâ ſcribi voluit: ſed nulli auſi ſunt antiquam ſcripturam mutare.*

Cette figure de l'*anti-ſigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On ſait que le ſigma des Grecs, qui eſt notre ſ, eſt repréſenté de trois manieres différentes, σ, ς, & Ϲ; c'eſt cette derniere figure adoſſée à une autre tournée du côté oppoſé, qui fait l'*anti-ſigma*, comme qui diroit deux ſigma adoſſés, oppoſés l'un à l'autre. Ainſi ce mot eſt compoſé de la prépoſition ἀντὶ & de σίγμα.

Iſidore, au *liv. I. de ſes Origines, c. xx.* où il parle des notes ou ſignes dont les auteurs ſe ſont ſervis, fait mention de l'*anti-ſigma*, qui, ſelon lui, n'eſt qu'un ſimple Ϲ tourné de l'autre côté Ͻ. On ſe ſert, dit-il, de ce ſigne, pour marquer que l'ordre des vers vis-à-vis deſquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainſi dans les anciens auteurs. *Anti-ſigma ponitur ad eos verſus quorum ordo permutandus eſt, ſicut & in antiquis auctoribus poſitum invenitur.*

L'*anti-ſigma*, pourſuit Iſidore, ſe met auſſi à la marge avec un point au milieu Ͽ lorſqu'il y a deux vers qui ont chacun le même ſens, & qu'on ne ſait lequel des deux eſt à préferer. Les variantes de la

Henriade donneroient souvent lieu à de pareils *anti-sigma*. (*F*)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. (*Mat. méd.*) le mot *anti-spasmodique* a long-temps été synonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'est encore de *céphalique*, de *nervin*; mais l'épilepsie n'étant qu'une espece des maladies convulsives ou nerveuses, on a généralisé la classe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens spasmodiques, & c'est à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-spasmodiques*, qui signifie *anti-convulsifs*.

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens nécessaires, lorsqu'ils sont trop forts ou trop rapides: cette vertu leur est commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodins, *&c.*

La multiplicité des maladies nerveuses, & si j'ose le dire, l'espece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'usage des *anti-spasmodiques* presque universel. Leur administration particuliere constitue de nos jours une branche de la médecine pratique, sur laquelle on a déja établi plusieurs systèmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans se sont exclusivement arrogé le privilege de l'exercer; & l'ignorance, la crédulité, la superstition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par lesquels on attaque ces maladies.

La liste des *anti-spasmodiques* seroit immense, si je voulois rapporter la foule des substances qu'on a supposé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait aussi rechercher le merveilleux dans les remedes; on a prescrit des regles pour la maniere de les administrer; on a indiqué le temps requis pour les recueillir, pour les préparer, pour les appliquer. On a consulté l'heure, le jour, la saison: on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'est enfin aucune espece d'absurde superstition qu'on n'ait successivement mise en usage sous ce point de vue.

Il n'est aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait senti le vuide des promesses de tant de spécifiques; on a purgé les nouvelles matieres médicales & les dispensaires de cette immensité d'erreurs qui faisoient la honte de la médecine; mais le peuple n'est pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux sachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amulettes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore cessé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorcismes dans la classe des *anti-spasmodiques* (*Voyez* une *Dissertation sur les anti-spasmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon). Il est humiliant de retrouver vers la fin de ce siecle, un exemple digne de la barbarie des temps absurdes qui nous ont précedé; il est encore plus humiliant de dire qu'une société savante y a mis le sceau de son approbation. On se croit transporté dans ces temps d'erreurs & de mensonges, où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais sur tous les hommes & tous les états, & où l'on ne connoissoit d'autre science que celle de tromper.

Les *anti-spasmodiques* n'agissent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action est si indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter sur cette ressource dans les maladies bisarres contre lesquelles on les destine. Les variétés des tempéramens ou des constitutions, les différences de climat, d'âge, de sexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, sont des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-spasmodiques* les plus usités sont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne sauvage; les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le musc, la civette, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, l'huile animale de Dippel, la poudre de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-spasmodique* qu'on trouve dans le dispensaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compositions sont un mêlange de plusieurs substances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu.

L'emploi de ces remedes est indiqué dans toutes les maladies convulsives, ou qui

annoncent l'affection du genre nerveux; telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la cessation de l'attaque, la paralysie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hippocondriaque, &c.

Les plus habiles médecins qui connoissent la réciprocité d'action ou d'influence du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps, savent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroissent exiger les *anti-spasmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état physique du corps. L'ascendant que donne le génie sur les ames foibles, est une circonstance utile pour les malades, lorsque le médecin sait l'acquérir; il a droit alors d'inspirer la sécurité par ses propos; il anticipe sur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuser jusqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou se rendre le panégyriste de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaise foi. (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie & Thérapeutique.* *Voyez* POUDRE.

* ANTI-SPODE, s. m. (*Chimie.*) terme fait par les anciens à l'imitation de *spode*. Ils entendoient par *anti-spode* les cendres ou des plantes, ou des animaux; de même que le spode étoit la cendre, ou plûtôt une fleur métallique impure, que l'on ramassoit dans les boutiques où l'on faisoit le cuivre. *Voyez Geoffr. Mat. méd. tome I.*

ANTI-STROPHE, s. f. (*Gramm.*) ce mot est composé de la préposition ἀντὶ, qui marque opposition ou alternative, & de στροφὴ, *conversio*, qui vient de στρέφω, *verto*. Ainsi strophe signifie *stance* ou *vers* que le chœur chantoit en se tournant à droite du côté des spectateurs; & l'*anti-strophe* étoit la stance suivante que ce même chœur chantoit en se tournant à gauche. *Voyez* ANTI-STROPHE *plus bas.*

En Grammaire ou élocution, *anti-strophe* ou *épistrophe*, signifie *conversion*. Par ex. si après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoûte, & *le maître d'un tel valet*, cette derniere phrase est une *anti-strophe*, une phrase tournée par rapport à la premiere. On rapporte à cette figure ce passage de S. Paul: *Hebræi sunt, & ego. Israelitæ sunt, & ego. Semen Abrahæ sunt, & ego.* II. Cor. c. xj. vers. 22. (*F*)

ANTI-STROPHE, (*Bell. lett.*) terme de l'ancienne poësie lyrique chez les Grecs. L'*anti-strophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres se nommoient *strophe* & épode. La strophe & l'*anti-strophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même mesure, & pouvoient par conséquent être chantées sur le même air, à la différence de l'épode, qui comprenoit des vers d'une autre espece, soit plus longs, soit plus courts. *Voyez* EPODE.

L'*anti-strophe* étoit une espece de réponse ou d'écho, rélatif tant à la strophe qu'à l'épode. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis; c'est ce que nous appellerions *un couplet à trois stances.* *Voyez* PÉRIODE. (*G*)

ANTITACTES, s. m. pl. (*Théolog.*) anciens hérétiques ou gnostiques, ainsi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juste, ils soutenoient d'un autre côté qu'une de ses créatures avoit semé la zizanie, c'est-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le suivre, pour nous mettre en opposition avec Dieu le créateur; & de-là est dérivé leur nom d'ἀντιτάττω, *je m'oppose, je combats.* Ils ajoutoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par de mauvais principes; & loin de se faire scrupule de les transgresser, ils croyoient venger Dieu, & se rendre agréables à ses yeux en les violant. S. Clément d'*Alex. lib. III. Stromat.* Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés. des III. premiers siecles.* (*G*)

* ANTITAURUS, s. m. (*Géogr. anc. & mod.*) montagne de la petite Arménie, séparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arsanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoam-Taura.*

* ANTITHÉES, s. m. pl. (*Divinat.*) mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le seul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les ana-

vomistes donnent à plusieurs muscles, autrement appelés *adducteurs. Voyez* ADDUCTEUR.

Ce mot est grec ; il est composé de ἀντὶ, *contre*, & de θέναρ, à cause que ces muscles agissent en antagonistes aux thénars & abducteurs. *Voyez* THÉNAR & ABDUCTEUR.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui soutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'insere à la partie latérale de la premiere, & à la partie supérieure de la seconde phalange du pouce, en recouvrant l'os sésamoïde interne ; c'est le mésothénar. Winslow, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, au grand os cunéiforme, & va se terminer à l'os sésamoïde externe.

§ ANTITHESE, s. f. (*Belles-lettres*). Le pere Bouhours compare l'*antithese* au mêlange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & basses dans la musique. Nulle justesse dans cette comparaison.

Il y a dans le style des oppositions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diversités de tons, sans aucune *antithese* ; & souvent il y a *antithese*, sans ce mêlange de couleurs & de tons.

L'*antithese* exprime un rapport d'opposition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ses qualités, ou ses façons d'être ou d'agir : ainsi, tantôt elle réunit les contraires sous un rapport commun; tantôt elle présente la même chose sous deux rapports contraires. Cette sentence d'Aristote, *pour se passer de société, il faut être un dieu, ou une bête brute ;* ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne saurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même temps* ; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans ensevelissent leur pere ; & pendant la guerre, les peres ensevelissent leurs enfans.* Voilà des modeles de l'*antithese*.

L'on a dit que *peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler sans doute de l'*antithese* trop soutenue, trop étudiée, trop artistement arrangée ; mais l'*antithese* passagere, & sans affectation, est un tour d'esprit & d'expression aussi naturel, aussi noble, aussi sérieux qu'un autre, & convient à tous les sujets.

La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'*antithese*, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes.

Caton disoit : *j'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent.* Cette sentence profonde seroit certainement placée dans le discours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, disoit Auguste, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune :* cette *antithese* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Nestor? Et cette pensée si juste & si morale, *la jeunesse vit d'espérance, la vieillesse vit de souvenir ;* & ce mot d'Agésilas, tant de fois répété, *ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places ;* & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *respectez la mémoire de ce grand prince : nous nous sommes fiés à vous à cause de lui ; mais à cause de vous, nous ne nous fierons à personne* ; & celui d'Agis, en parlant de ses envieux, *ils auront à souffrir des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront ;* & celui d'Henri IV à un ambassadeur d'Espagne, *Monsieur l'ambassadeur, voilà Biron, je le présente volontiers à mes amis & à mes ennemis ;* & celui de Voiture, *c'est le destin de la France, de gagner des batailles & de perdre des armées*, seroient-ils indignes de la majesté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antithese* aux harangues, aux oraisons funebres, aux discours académiques, comme si l'*antithese* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme si, dans une oraison funebre, dans une harangue, dans un discours académique, le faux bel-esprit n'étoit pas aussi déplacé que par-tout ailleurs. L'affectation n'est bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuse ou d'un fat.

L'*antithese* est souvent un trait de délicatesse ou de finesse épigrammatique : cette réponse d'un homme à sa maîtresse, qui faisoit semblant d'être jalouse d'une

honnête femme, *aimable vice*; *respectez la vertu*; & celle de Phocion à Démadès, qui lui disoit, *les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur: & toi, s'ils rentrent dans leur bon sens*; & ce mot d'Hamilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faisoient de grandes choses*, sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'*antithese* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même, peuvent l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je sentis tout mon corps & transir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

ce vers de la Henriade,

Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéïde,

Flectero si nequeo superos acheronta movebo.

& celles de Brutus dans la Pharsale,

. *minima discordia turbat,*
Pacem suam tenent.

& ces mots de Séneque, en parlant de l'être suprême & de ses immuables loix, *semper paret semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? & cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est temps de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, est-elle du faux bel-esprit?

Il en est de l'*antithese*, comme de toutes les figures de rhétorique: lorsque la circonstance les amene, & que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithese*, trop familiere à Pline le jeune & à Flechier, paroît, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans réflexion. *Voyez* MANIERE. (*M. MARMONTEL.*)

ANTITHESE, (*Gramm.*) Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de diction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgile a dit *olli* pour *illi*, ce qui fait une sorte d'opposition: mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplasme, mot fait de μεταπλάσσω, *transformo*. (*F*)

ANTITHÉTAIRE, s. m. (*Droit.*) terme qui se présente souvent dans le titre d'un chapitre des loix de Canus, mais non pas dans le chapitre même. Il signifie un homme qui tâche de se décharger d'un délit en récriminant, c'est-à-dire en chargeant du même fait son propre accusateur. *Voyez* RÉCRIMINATION. (*H*)

ANTITHETE, adj. *antitheton*, opposé, contraire, disposé en forme d'antithese. *Voyez* ANTITHESE.

ANTITRAGUS, s. m. *dans l'anatomie*, est la partie de l'oreille externe opposée au *tragus*. *Voyez* TRAGUS & OREILLE. (*L*)

ANTI-TRINITAIRES, s. m. pl. (*Théol.*) Les *anti-trinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la sainte Trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois personnes en Dieu. *Voyez* TRINITÉ & DIEU.

Les samosaténiens qui n'admettoient aucune distinction de personnes en Dieu; les ariens qui nioient la divinité du Verbe; & les macédoniens qui contestoient celle du Saint-Esprit, sont, à proprement parler, tous *anti-trinitaires*. *Voyez* SAMOSATÉNIENS, ARIENS, &c.

Par *anti-trinitaires* on entend aujourd'hui particulierement les sociniens, qu'on appelle encore *unitaires*. *Voyez* SOCINIENS & UNITAIRES.

Christophe Sandius, fameux *anti-trinitaire*, a donné dans un ouvrage posthume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Bibliotheque des Antitrinitaires, une liste digerée par ordre des temps, de tous les sociniens ou *antitrinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abregé de leur vie. (*G*)

ANTITYPE, s. m. (*Théol.*) du grec ἀντίτυπος, formé de la préposition ἀντὶ, *pour, au lieu*, & de τύπος, *figure*; nom qui dans

ſa propre ſignification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. *Voyez* Type.

On trouve dans le nouveau Teſtament deux endroits où le mot ἀντίτυπος eſt employé, & dont le ſens a donné lieu à bien des controverſes : 1°. dans l'épître aux Hébreux, chap. jx verſ. 24. *Non in manufacta ſancta Jeſus introivit ; exemplaria* (*græcè* ἀντίτυπα) *verorum, ſed in ipſum cælum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.* Or τύπος ſignifie le *modele* ſur lequel une autre choſe eſt faite, & Dieu avoit ordonné à Moyſe de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modele qui lui avoit été montré ſur la montagne, &c. *Fac ſecundùm exemplar quod tibi in monte monſtratum eſt.* Exod. XXV. verſ. 40. d'où il s'enſuit que le tabernacle conſtruit par Moyſe, étoit *antitype* par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modele, & *type* ou figure du ciel, où Jeſus-Chriſt devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des juifs n'entroit qu'une ſeule fois chaque année dans le Saint des Saints ; afin d'y prier pour le peuple. Une même choſe peut donc être à différens égards *type* & *antitype* ; ce qui pourtant ne conclut rien contre le ſacrement de l'euchariſtie, qui eſt quelquefois appelé *antitype* par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article ſuivant.

2°. Dans la premiere épître de S. Pierre, *chap. iij. verſ. 21.* le baptême eſt comparé à l'arche de Noé, qui préſerva du déluge univerſel ce patriarche & ſa famille ; il eſt appelé dans le grec ἀντίτυπον, ce que la vulgate rend par *ſimilis formæ.* L'arche étoit le type ou la figure, le baptême eſt l'*antitype* ou l'accompliſſement de la figure. (*G*)

Antitype, ἀντίτυπος, ἀντίτυπα, mots qui ſe trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP. grecs, & dans la liturgie de leur égliſe, pour exprimer l'euchariſtie, même après la conſécration ; d'où les proteſtans ont conclu que ce ſacrement n'étoit que la figure du corps de Jeſus-Chriſt.

Il eſt vrai que ce mot ſe prend pour *figure* ou *type*, & c'eſt en ce ſens que Marc d'Epheſe, le patriarche Jérémie, & pluſieurs autres Grecs, diſent que dans la liturgie de S. Baſile, le pain & le vin ſont appelés *antitypes* avant la conſécration. Le docteur Smith a remarqué que, même après la conſécration, les Grecs nomment les eſpeces euchariſtiques *antitypes*, & ne croyent point la conſécration achevée par les paroles de Jeſus-Chriſt, *hoc eſt corpus meum* ; mais après la priere qui les ſuit, & qu'ils appellent *invocation du S. Eſprit.* M. Simon lui a répondu qu'on voit manifeſtement par la déclarations des Grecs au concile de Florence, qu'ils reconnoiſſoient que Jeſus-Chriſt étoit réellement dans l'euchariſtie après la conſécration, & que leur différend avec les Latins conſiſtoit ſeulement à ſavoir, ſi, après la conſécration, les ſymboles devoient être encore appelés *antitypes* : mais en revenant à la propre ſignification du mot *antitype*, cette difficulté diſparoît ; car *antitype* étant ce qu'on *met à la place d'une figure*, c'eſt-à-dire la réalité, il s'enſuit que les ſymboles, même après la conſécration, contiennent cette réalité ; ce que S. Chryſoſtome inſinue clairement par ces paroles : *ſtat ſacerdos, typum adimplens & illa verba fundens, virtus autem & gratia Dei eſt : dicit, hoc eſt corpus meum. Hoc verbo propoſita conſecrantur.* D'ailleurs S. Jean Damaſcene, & les diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII. concile général quelle avoit été ſur ce ſujet la penſée des anciens liturgiſtes grecs, diſent que ces auteurs, en nommant l'euchariſtie *antitype*, avoient égard au temps qui avoit précédé, & non à celui qui ſuivoit la conſécration ; enſorte que ces expreſſions, προθέντες ἀντίτυπα, que les ſacramentaires rendent par celles-ci, *proponentes antitypa*, qui marquent le temps préſent, doivent être rendues par ces mots, *nos qui propoſuimus antitypa*, qui déſignent le temps paſſé, & par conſéquent celui qui a précédé la conſécration. Simon, *Hiſt. critiq. de la créance des nat. du Levant.* Tourneli, *Trait. de l'euchariſt.* Wuitaſſe, *Trait. de l'euchariſt. part. II. quæſt. jv. art. 2.* (*G*)

* ANTIVARI, (*Géogr. mod.*) ville de la Dalmatie dans la Turquie européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36d, 45′ ; *lat.* 42.

ANTI-VÉNÉRIENS, adj. (*Méd.*) épi-

thete par laquelle on désigne les remedes qu'on employe contre les maladies vénériennes. *Voyez* VÉNÉRIEN. (*N*)

ANTIVENTRIA, (*Géogr.*) nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au sud de Carthagene, jusqu'à la riviere des Amazones. (*C. A.*)

ANTIUM, (*Géog.*) ville des Volsques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruisit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiates ne furent pas encore soumis, ils reprirent les armes; Cornelius les subjugua, & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore, & Valerius Conus: mais ce ne fut que l'an 318, avant Jesus-Christ, que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour assurer leur domination sur cette ville belliqueuse, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il est parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation: c'est ce qui paroît dans Horace:

O diva gratum, quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium*; il y construisit un port vaste & commode, où il dépensa des sommes immenses. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Il ne reste plus rien de ses vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voyez* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ, 1700, in-4°.*

On travailla, en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable: on l'appelle aujourd'hui *Capo-d'Anzo. Voyage d'un François en Italie, tome VI.* (*C*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom. Hist. litt.* surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route, lorsque ses ennemis l'accuserent d'inceste, & le citerent au tribunal de Cassius, nommé l'*écueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & proconsul en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655, il se signala, par sa fermeté, contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue: *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence, qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes: mais les éloges que lui donne Ciceron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au bareau; il avoit même plaidé long-temps avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Ciceron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelqu'écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant

dant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caïus (*T--N.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par sa défaite dans la guerre de Crête, ce qui le fit appeler le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junie sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caïus Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mithridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collegue de Ciceron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre: en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelles vexations, il fut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur : lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappela *Caïus* qui, n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la suite, pour s'être prostituée avec Dolabella. (*T--N.*)

ANTOINE, (MARC) le *Triumvir*, fils du précédent, nâquit avec de grandes dispositions pour l'éloquence, pour la guerre & pour la débauche. Après avoir donné à Rome le spectacle de ses bonnes qualités & de ses déréglemens, il se retira dans la Grece, pour s'y former dans l'art de la parole & de la guerre. *Gabinius* qui alloit combattre *Aristobule*, lui ayant donné le commandement de la cavalerie, il signala son courage dans cette guerre. Le même général le mena en Egypte au secours du roi *Ptolomée* : il n'y acquit pas moins de gloire. Revenu à Rome, il fut tribun du peuple & augure, & embrassa avec *Curion* son ancien compagnon de débauche le parti de *César*, qui faisoit alors la guerre dans les Gaules. La chaleur avec laquelle il parla pour ce général, le brouilla avec le sénat. Il échappa aux poursuites qu'on faisoit contre lui, en allant joindre *César* déguisé en esclave. *César* par son conseil se détermina à porter la guerre en Italie, & dès qu'il s'en fut rendu maître, il en donna le gouvernement à *Marc-Antoine*. A la bataille de Pharsale, il commanda l'aîle gauche de son armée, & contribua à la défaite de *Pompée*. L'année d'après, *César* ayant été élu dictateur, donna le commandement général de la cavalerie à *Marc-Antoine*, & le fit ensuite son collegue dans le consulat. *Antoine* lui en marqua sa reconnoissance par les plus basses flatteries. Un jour que *César* assistoit à la fête des Lupercales, assis dans une chaise d'or, *Antoine* ayant écarté la foule s'avança vers son tribunal, & lui présenta un diadême, entouré d'une couronne de laurier, il voulut la mettre sur la tête de son bienfaiteur. Ce jeu concerté, dit-on, entre *Antoine* & *César* hâta la mort du dernier. Ce meurtre qui dérangeoit sa fortune lui causa la douleur la plus vive. Il voulut la dissimuler pendant quelque temps ; mais elle éclata tout-à-coup. Il soutint vivement *César* contre le sénat qui vouloit le déclarer tyran. Il prononça son éloge funebre, & excita le peuple à punir les meurtriers de ce grand homme. Son parti devint plus considérable de jour en jour, & il auroit pu remplacer *César*, si *Ciceron* ne lui eut opposé *Octavius*, appelé ensuite *Auguste*. Sa haine contre ce jeune homme héritier de *César* le rendit odieux aux Romains, à qui le nom de ce héros étoit cher. *Antoine* déclaré l'ennemi de la république, se retira dans les Gaules. On envoya *Octave* & les consuls *Pansa* & *Hirtius*, pour le combattre. Après des

succès égaux de part & d'autre, se donna la bataille de Musine où *Antoine*, après s'être battu en héros, fut vaincu & réduit à se retirer vers *Lepidus*. *Pansa* fut tué à cette journée, il conseilla en mourant, à *Octave* de s'unir à *Antoine*. Ce conseil fut suivi quelque-temps après, lorsqu'*Antoine*, qui avoit levé six légions dans les Gaules, parut en Italie avec 17 Légions & dix mille chevaux. Ce fut alors que commença le *Triumvirat* entre *Lepidus*, *Octave*, & *Antoine*. Un des premiers fruits de ce célebre brigandage fut la mort de *Ciceron*, dont la tête fut portée à *Antoine*, qui eut la lâcheté de l'insulter. Les *Triumvirs*, ayant cimenté leur puissance du sang des plus illustres citoyens, se déterminerent à poursuivre *Brutus* & *Cassius* meurtriers de *César*. *Antoine* les atteignit à Philippes, leur livra bataille & les défit. Après la mort de ces grands hommes, les tyrans de Rome s'en partagerent l'Empire. *Antoine* eut la Grece, la Macédoine, la Syrie & l'Asie. Il fut obligé de combattre les Parthes; mais il ne le fit que par ses généraux, & ne se montra dans aucune de ces occasions l'éleve de *César*. Il ne pensoit plus qu'à jouir de ses exactions, à arracher d'une main & à prodiguer de l'autre. *Cléopâtre* reine d'Egypte, qui craignoit les armes de ce conquérant, résolut de se l'assujettir par sa beauté, ne pouvant le réduire par la force. Cette Princesse l'enyvra de plaisirs, & dans les délices où elle le plongea, elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut. Il la déclara reine d'Egypte, de Chipre, & de la Célé-syrie, d'une portion de la Cilicie, de l'Arabie & de la Judée. Les deux fils qu'il avoit eus d'elle furent déclarés rois des rois. On leur donna les habits royaux, & on y ajouta tout le faste de la royauté. Les romains, irrités de ce qu'on démembroit l'Empire pour une femme & pour des étrangers, résolurent de prendre les armes contre lui. Un autre motif de le combattre venoit de s'y joindre. *Antoine* marié avec *Octavie* sœur d'*Octave*, avoit quitté encore son épouse & ses enfans pour sa *Cléopâtre*. Il prit pour prétexte de sa retraite de Rome, qu'il perdoit toujours, à quelque jeu de hazard qu'il jouât contre *Octave*. Celui-ci marcha contre lui. Leurs flottes se rencontrerent près d'Actium l'an 31 avant J. C. *Antoine* vaincu dans cette fameuse journée, n'eut d'autre ressource que de s'enfuir après *Cléopâtre*, qui avoit elle-même pris la fuite, au milieu du combat, avec soixante vaisseaux. A peine l'eut-il atteint, qu'il apprit la défection de son armée de terre. Dans la douleur où cette nouvelle le jeta, il éprouva de tout pour se distraire, tantôt se livrant à la solitude, tantôt s'abandonnant aux excès les plus honteux & les plus extravagans. L'année d'après, *Auguste* entra en Egypte & se rendit maître de Péluse. *Antoine* se réveillant un moment, attaqua sa cavalerie, la mit en déroute, & proposa à *Octave* un combat singulier. Ces premiers succès lui en promettoient de plus grands, si son armée & sa flotte ne se fussent rendues à *Octave*. *Antoine*, livré au dernier désespoir, ne pensa plus qu'à se donner la mort; & n'ayant pu l'obtenir d'*Eros* son affranchi, il se plongea son épée dans le corps 30 ans avant J. C., âgé de 56 ans. *Antoine* eut le courage de *César*, son amour pour les plaisirs; mais il poussa plus loin que lui cette derniere passion. Elle le déshonora dans l'esprit des Romains, causa ses défaites, lui enleva l'empire, & fit presque oublier à la postérité, sa valeur, son activité, sa clémence, ses talens & son zele pour ses amis. Il avoit l'ame d'un général & les goûts d'un soldat. Après avoir paru en conquérant de l'univers, il alloit se mêler à ces troupes de libertins crapuleux, qui mettent leur plaisir dans les querelles, les aventures nocturnes & la fréquentation des lieux de débauche.

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*,) fut établi en 1381, par Albert de Baviere comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *taux*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure; & à dextre, au même niveau, étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*.

§ Antoine (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint* ; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendart est noir chargé d'un lion tenant en ses pates de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu.*

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G.* *D. L. T.*)

Antoine (*le pic de saint*,) *Géogr.* très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme des riches mines d'argent, & qu'elle produit une quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*C. A.*)

Antoine (*le feu S.*) *Voyez* Eresipele *&* Feu.

* Antoine, (*Saint*) *Géogr. mod.* petite ville de France dans le Dauphiné, diocèse de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* Antoine, (*Saint*) île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

* ANTOFLE de Girofle, (*Commerce.*) c'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la recolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce : alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. Les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appelons *antofles de girofle.*

ANTOIT, s. m. (*Marine.*) C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Au lieu de cet instrument les Hollandois se servent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font passer dans les membres qu'ils percent exprès ; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où est la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (*Z*)

* ANTONGIL, (Baie d') *Géogr.* grande baie de l'île de Madagascar en Afrique.

*ANTONIA, (Tour d') *Hist. anc.* le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé : c'est une tour réguliere & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* son ami : elle fut bâtie sur la montagne de Jérusalem, appelée auparavant *Barri.* Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc ; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut ; l'espace depuis ce mur jusqu'à la tour, étoit de quarante : on avoit pratiqué en-dedans, des salles, des appartemens, & des bains : on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné à égale distance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut ; & la quatrieme qu'occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit soixante & dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignent les galeries du temple, des degrés à droite & à gauche, d'où les soldats Romains observoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelqu'entreprise. Le temple étoit comme la citadelle de la ville ; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adresse de vingt soldats, d'un enseigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes eussent tenté vainement : ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, rassemblerent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrerent par ce moyen, tuerent la garde, & donnerent le signal au reste de l'armée, qui s'approcha de la tour ; on employa sept jours à la démolir : avant sa ruine & celle de Jérusalem, on y gardoit les ornemens pontificaux : quand le grand sacrificateur vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le dixieme de la lune de Septembre, les Romains les donnoient à condition qu'ils seroient rapportés après la cérémonie. Joseph. *Ant. liv. XX.*

* ANTONIN (Saint), *Géogr. mod.*) ville de France, dans le Rouergue, diocese de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25 ; *lat.* 44, 10.

ANTINOPOLIS, (*Géogr.*) ancienne

ville d'Asie sur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Mésopotamie. L'histoire qui nous parle de cette ville ne nous dit point en quel lieu précisément elle étoit située; tout ce que nous savons, c'est que l'empereur Constantius en aima beaucoup le séjour, & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTONOMASE, s. f. (*Littérat.*) trope ou figure de rhétorique, par laquelle on substitue le nom appellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. *Voyez* FIGURE & NOM.

Par exemple, Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale*; à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poëte, de philosophe, d'apôtre, sont des noms communs, & qui se donnent à tous ceux d'une même profession; cependant on applique ces mots à des particuliers comme s'ils leur étoient propres. Par l'*orateur*, on entend Ciceron; par le *poëte*, Virgile; par le *philosophe*, on entendoit autrefois dans les écoles, Aristote; & en matiere de religion, l'*apôtre*, sans addition, signifie S. Paul. La liaison que l'habitude a mise entre le nom de Ciceron, & l'idée du prince des orateurs; entre celui de Virgile, & d'un excellent poëte; de S. Paul, & d'un grand apôtre, sont qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas sur l'attribution de ces titres à ces personnages, préférablement à d'autres. (*G*)

* ANTRAIM, (*Géogr. mod.*) comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale.

* ANTRAIN, (*Géog. mod.*) ville de France dans la haute Bretagne, sur la riviere de Coësnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48, 22.

* ANTRAIN *ou* ENTRAINS, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans le Nivernois, diocese d'Auxerre.

* ANTRAVIDA, (*Géog. mod.*) petite ville du Belveder en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castil-Tornese.

ANTRE *ou* BOTYNOE, sorte de météore. *Voyez* AURORE BORÉALE.

ANTRE *de Highmor* (L'), *Anat.* cavité découverte dans le sinus de chaque os de la mâchoire, appelée autrement *sinus maxillaire*. *Voyez* MAXILLAIRE.

Les chirurgiens se trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénetrent profondément avec une sonde. Ruysch, *t. III. pag.* 204.

L'*antre* du pylore est une grande cavité dans le fond de l'estomac à droite. *Voyez* PYLORE. (*L*)

ANTRODOCO, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure sur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

* ANTRON, (*Géog. anc.*) ville de la Phtiotide, sur la côte de Thessalie.

ANTROS, (*Géogr.*) petite île de France en Guyenne, située à l'embouchure de la Garonne & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bordeaux. (*A. C.*)

* ANTRUSTIONS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) volontaires qui, chez les Germains, suivoient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*, la loi salique par celui d'*hommes qui sont sous la foi du roi*, les formules de Marculfe par celui d'*antrustions*, nos premiers historiens par celui de *leudes*, & les suivans par celui de *vassaux* & *seigneurs*.

On trouve dans les loix saliques & ripuaires, un nombre infini de dispositions pour les francs, & quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y regle partout les biens des francs, & on ne dit rien de ceux des *antrustions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se regloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le sort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. *Voyez* LEUDES, VASSAUX, &c. *L'Esprit des loix*, *tom. II. pag.* 170.

ANTSJAC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Javanois d'une espece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. III*, *pag.* 142, *pl. XCI* & *XCII*, sous la dénomination d'*arbor con-*

ciliorum, qui veut dire, *arbre des assemblées ;* c'est ce que rend fort bien le mot Hollandois *pitsjaar-boom*. Les Malabares l'appellent *areti ;* les habitans d'Amboine, *aymahu* & *ay-pacca-java ;* ceux de Mattarame, *bandira ;* ceux de Banda, *camibelo ;* ceux de Ternate, *hate-java ;* ceux de Lœhoë, *titawey*, c'est-à-dire, *l'arbre ombrageux* ; les Macassares, *caju-bodi ;* les Malays, *coledjo ;* les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*, c'est-à-dire, *arbre des pagodes*, sans doute à cause de son usage.

C'est un arbre qui ne s'éleve guere au-delà de vingt-piés, mais qui étend horisontalement ses branches de la même longueur, de sorte qu'il forme une espece de parasol ou de cime discoïde du diametre de quarante à cinquante piés, portée sur un tronc de six piés environ de hauteur sur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme composé de plusieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creusé de nombre de fossettes ou de cavités dont les séparations ressemblent à des anastomoses, ou à un ouvrage en réseau.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, assez serrées le long des branches, & pendant à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, sans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe assez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, lisses, d'un verd gai, à une nervure dessous, avec quatre côtes alternes de chaque côté, accompagnées à leur origine d'une stipule en écaille opposée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

A l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux figues ou enveloppes de fleurs, sphériques, sessiles, de quatre lignes au plus de diametre, creusées d'un grand ombilic à leur sommet, d'abord d'un verd-pomme pointillé de blanc, ensuite purpurines, enfin d'un verd noir dans la maturité, molles, d'une saveur douce, mais fades, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en-dessous à son origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antsjac* ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre ; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque temps nud, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sous terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-uns des grosses branches ; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles de Java, Baleya & Célebe, d'où il a été transplanté dans celles d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croît si promptement, qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois piés en diametre. A telle partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante, épaisse, douce, sans âcreté. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les coups de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de maniere qu'elles s'étendent horisontalement ; ils relevent au contraire, & soutiennent avec des pieux, celles qui panchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres ; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & sur-tout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les

hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi : mais ils sont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori, & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se décrasser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce, qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarres, dont les humeurs sont gluantes & oppressent la poitrine; elle les mûrit, en dissout la viscosité & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsjac* avec l'arealu du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, pag. 681, n°. 3.*

Mais l'arealu en differe beaucoup : il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; ses feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portées sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ses figues sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions, & se contente de le comparer à l'arealu; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugeratte, & que le grand arbre de Laar, dont les voyageurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques, & partout où ils veulent se procurer de l'ombre, & que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc, la figure de leur idole qu'ils appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu*; enfin, c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*antsjac*. (*M. Adanson.*)

ANTU, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. IV, pag. 38, planche XIV*, sous le nom de *gossypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appeloient *nitu*; ceux de Baleya *tutup*.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de dix à douze piés, dans les vallons sabloneux & stériles d'Amboine, de Java, Baleya & Borneo. Il forme un buisson ovoïde, une fois plus long que large, composé de plusieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diametre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, assez serrées, disposées circulairement & horisontalement cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboisier, mais plus petites.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées sur un même plan sur les branches, & comme pendantes, de maniere que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles est différente sur le même pié : celles des jeunes plantes qui garnissent la tige ou les grosses branches, sont grandes de sept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires à dentelures peu sensibles, & portées sur un pédicule égal à elles, & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches sont taillées en cœur très-alongé de sept à huit pouces, une fois moins larges, portées sur un pédicule dix fois plus court : toutes sont molles au toucher, velues en-dessous, & semées par-tout de poils étoilés semblables à une farine jaunâtre, qui causent des démangeaisons à la peau, dès qu'ils y touchent.

Les fleurs sont quelquefois solitaires, axillaires, mais plus communément disposées, au nombre de douze, en une pa-

nicule qui termine les branches, & portées chacune sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionon de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre, découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes à fond purpurin rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfile cette colonne, & se partage un peu au-dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosc, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Baleya employent la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la galle. Mais le principal usage qu'ils en font, consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet, ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois piés de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la ratissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en séparent, & qui leur fournit un fil très-fin, dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* est, comme l'on voit, une espece de trionon de Théophraste, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capsule à cinq loges & cinq valves, avec une cloison intermédiaire. (*M.* Adanson.)

ANTY, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une espece de solanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page 62*, *planche XXVI*, *figure 2*, sous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'est une herbe annuelle qui s'éleve sous la forme d'un buisson ovoïde obtus, de trois piés de hauteur, sur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuse très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte cylindrique, qui se partage dès son origine en huit à dix branches alternes, disposées circulairement, assez écartées, mais peu ouvertes, sous un angle qui a à peine 25 degrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long de ces branches à des distances assez grandes: elles sont elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, assez semblables à celles du piment, *capsicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une seule nervure longitudinale, accompagnée de cinq à six côtes alternes de chaque côté, portées sur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement sur ses côtés comme celle du bliton. De leur aisselle sort communément un bourgeon qui avorte, ou au moins qui consiste en deux petites feuilles inégales en grandeur, & qui ont l'apparence trompeuse de deux stipules.

Les corymbes des fleurs sortent, non pas de l'aisselle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laissent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe consiste en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune sur un péduncule égal à elles, & rassemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur est composée, comme celle de la morelle, *solanum*, d'un calice & d'une corolle d'une seule piece, à cinq divisions égales, de cinq étamines & d'un

ovaire, qui devient, en mûrissant, une baie sphéroïde de la grosseur d'un pois, un peu applatie en dessus, ou déprimée; lisse, luisante, toujours verte, à deux loges, contenant un suc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du bliton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable, & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Usages. Dans l'ile Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maisons, les habitans en mangent les feuilles, qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent aussi dans l'espece de mets qu'ils appellent *sajor*; ce qui paroîtra d'autant plus surprenant, que l'on sait qu'en général les plantes de la famille des solanum sont des narcotiques puissans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'espece de solanum que Dillen appelle, *solanum Guineense fructu magno instar cerasi*, dont il a gravé une bonne figure dans son *Hortus Elthamensis*, au n°. 354, & il lui a donné le nom de *solanum Guineense, ramis angulatis dentatis, foliis integerrimis glabris*, dans son *Species plantarum* de 1753, *page 186*. Non content de cette premiere confusion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec six autres especes, sous le nom commun de *solanum nigrum caule inermi herbaceo, foliis ovatis dentato-angulatis, racemis distichis patentibus*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *page 173, n°. 15*. Mais non-seulement cette espece differe de celle que Dillen appelle *solanum Guineense*, par sa forme, par la grandeur de ses feuilles, par la petitesse de ses fruits; les autres especes different aussi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. Adanson.*)

ANVALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure assez médiocre sous le nom Malabare *nilica-maram*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. pag. 69. pl. XXXVIII.* Commelin dans ses notes l'appelle, *acacia foliis Malabarica, fructu rotundo, semine triangulo.* Zanoni l'a figurée aussi sous le nom de *nellika* dans son *Hist. pag. 159, pl. LXI.* C'est le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans son *Herbarium Amboinicum, vol. VII, pag. 1, pl. I.* Les Portugais l'appellent *nilikay*; les Malays, *boamalaca*; les Chinois, *ya-kam*; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus, emblica, foliis pinnatis floriferis, caule arboreo, fructu baccato*, dans son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 620*.

C'est un arbre moyen de 20 à 25 pieds de hauteur, qui croît à Malacca & sur toute la côte du Malabar dans les terreins sablonneux & pierreux. Sa racine est épaisse, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au-dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant composé d'un tronc épais d'un pied au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes assez rares, ouvertes horisontalement, cylindriques, peu épaisses, entourées d'autres branches plus serrées, très-menues, écartées aussi horisontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme opposées ou rapprochées deux à quatre pour sortir du même point.

C'est sur ces menues branches, que sont rangées les feuilles alternativement des deux côtés sur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles sont elliptiques, obtuses aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une substance solide & dense, avec une seule nervure longitudinale, d'un verd brun en-dessus, d'un verd clair en-dessous, portées sur un pédicule cylindrique très-court, qui est accompagné à son origine de deux petites stipules coniques en pointe qui restent après leur chûte, de sorte que les branches paroissent rudes & comme épineuses. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles se couchent les unes sur les autres, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du soleil,

leil, à-peu-près comme font les folioles des plantes légumineuſes ; avec cette différence que celles-ci ſe plient ſur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* ſe couchent ſur les branches mêmes, diſtinction qui n'a pas encore été faite par les botaniſtes qui ont confondu juſqu'ici cette eſpece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuſes.

De l'aiſſelle de chacune de ces feuilles ſortent deux à trois petites fleurs en bouton ſphérique blanchâtre, portées ſur un pédunculе très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une eſt femelle, les autres ſont mâles. Elles ſont toutes compoſées d'un calice verd à ſix feuilles & d'une corolle verte à ſix pétales blancs ſemblables au calice. Les mâles ont depuis trois juſqu'à cinq antheres jaunes réunies par leurs filets ou portées ſur un ſeul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines, mais un ovaire ſphérique couronné de trois ſtyles & ſix ſtigmates cylindriques, égaux à ſa longueur. Cet ovaire devient en mûriſſant une baie ſphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie où déprimée en-deſſus, à chair ferme, d'un verd-clair, un peu tranſparente & ſucculente, marquée extérieurement de ſix ſillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capſule oſſeuſe, ſphéroïde, brune, de cinq à ſix lignes de diametre, couronnée de trois paquets de fibres correſpondans aux trois ſtyles de l'ovaire, & ſe ſéparant en trois loges ou capſules bivalves contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe, blanches d'abord, enſuite d'un rouge obſcur & luiſant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui eſt la ſaiſon des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celles de la ſécхereſſe dans les îles occidentales, comme Amboine & Java, où, pour cette raiſon ſes fruits mûriſſent avec peine & rarement. Il eſt cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été tranſporté de Malacca.

Qualités. Son bois eſt ſi fragile, que ſes branches peuvent à peine ſoutenir le poids d'un enfant ſans ſe caſſer. Ses fleurs ſont ſans odeur. Son fruit a une acidité aſtringente très-agréable. Ses feuilles ont auſſi un goût un peu acide, mais beaucoup plus aſtringent.

Uſages. Ce fruit ſe mange crud ſur les tables. On le ſeche auſſi ; & par préférence, on le confit au ſucre pour lui faire perdre toute ſon auſtérité : cette confiture eſt très-agréable & ſe tranſporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus ſalutaires lorſqu'ils ſont marinés au ſel, parce qu'ils conſervent une ſaveur aſtringente, qui ſe fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui eſt ſuivie de douceur : on les préfere ainſi marinés pour les faire entrer, comme les capres & les cornichons, dans les ſauces & les ragoûts qui ſe ſervent ſur les tables.

La décoction de ceux qu'on a ſechés ſe boit dans la diſſenterie cauſée par l'ardeur de la bile ; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction ſe boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de ſucre elle diſſipe les vertiges. Ces mêmes fruits ſecs, macerés dans l'eau, ſe réduiſent en une bouillie ou eſpece de pâte qui, appliquée ſur la tête en topique pendant deux ou trois jours, diſſipe les migraines & les vertiges cauſés par l'ardeur de la fievre. L'eau diſtilée de ſes fruits ſe boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali*, bien rapprochés & ſaiſis ſous leurs vrais points de vue, nous prouvent non-ſeulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante ſous le nom de *phillanthus*. Ce ſont trois genres de plantes très-différens & qui ſe rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, ſous la ſeconde ſection qui raſſemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. (*M. Adanson.*)

* ANUBIS, (*Myth.*) dieu des Egyptiens ; il étoit repréſenté avec une tête de

chien, & tenant un ſiſtre d'une main & un caducée de l'autre. *Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées ſur l'origine & la figure biſarre de ce dieu. Cynopolis fut bâtie en ſon honneur, & l'on y nourriſſoit des chiens appelés *les chiens ſacrés.* Les chrétiens & les payens même ſe ſont égayés ſur le compte d'*Anubis.* Apulée & Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrairie d'Iſis & d'*Anubis.* Euſebe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, & avec raiſon; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui ſouffrirent des prêtres: mais ces prêtres firent une mauvaiſe fin. Ils ſe prêterent à la paſſion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des ſoins & par des preſens: Pauline, c'eſt le nom de la Romaine, avoit malheureuſement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres corrompus par Mundus, c'eſt le nom du chevalier, lui perſuaderent qu'*Anubis* avoit des deſſeins ſur elle. Pauline en fut très-flatée, & ſe rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put ſe taire; il rappela dans la ſuite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, ſur leſquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joüé le rôle d'*Anubis.* Pauline s'en plaignit à ſon mari, & ſon mari à l'empereur Tibere, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Iſis ruiné, & ſa ſtatue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome ſe plurent long-temps à ſe métamorphoſer en *Anubis*; & Voluſius ſénateur romain, échappa à la proſcription des triumvirs ſous ce déguiſement.

ANUER *des perdrix*, *terme de Chaſſe*; c'eſt choiſir, quand les perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, (*Géog. mod.*) ville des Pays-bas, au duché de Brabant, ſur l'Eſcaut. *Longit.* 21, 50; *lat.* 41, 12.

ANUS, *en anatomie*, la plus baſſe extrémité de l'inteſtin rectum, ou l'orifice du fondement. *Voyez* RECTUM & FONDEMENT.

Les Philiſtins, en rendant l'arche, envoyerent en préſent des *anus* & des rats d'or, pour guérir d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus.*

Les muſcles de l'*anus* ſont les ſphincters & les releveurs. *Voyez* SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS eſt auſſi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités poſtérieures des couches des nerfs optiques. *Voyez* TUBERCULE, *&c.* (*L*)

ANUS ARTIFICIEL, (*Chirurgie.*) Il y a des enfans qui viennent au monde ſans *anus*, de ſorte que pour leur ſauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet, on attend que l'enfant faſſe effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit ſe faire l'opération. On y fait une petite inciſion cruciale dont on fait ſuppurer les bords en introduiſant dans la plaie une tente chargée d'un onguent ſuppuratif. On ſuppoſe que l'inteſtin rectum eſt dans ſon état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion conſidérable qui fût obliterée par le rapprochement de ſes parois collés enſemble, l'opération ſeroit impraticable, & le mal ſans remede.

Il y a d'autres circonſtances où il eſt à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la ſuite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de ſorte que l'*anus* naturel n'eſt plus d'aucun uſage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaiſance, qu'il répand de nouvelles lumieres ſur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier, de Toulouſe, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Breſſe, infanterie, portoit depuis cinq ou ſix années une hernie inguinale du

côté droit; elle paroissoit au moindre effort, & descendoit quelquefois dans le scrotum; il la faisoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point assujettie par un bandage, lorsqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec son congé absolu, pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pié; mais après plusieurs jours de marche, il s'apperçut que son hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomissement, le hoquet & la fievre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales, lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur, & fit souffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hôpital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinsotte, maître en chirurgie.

Ils trouverent le côté droit du scrotum d'un volume considérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, sans qu'il leur présentât, nonobstant sa tension, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent, dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe, du même côté, qu'une très-petite tumeur plate, sans changement de couleur à la peau: elle avoit une sorte de molesse accompagnée de crépitation emphysémateuse. Le ventre étoit très-élevé, & d'une sensibilité extrême, le pouls petit, fréquent & misérable; le vomissement, le hoquet & la colique, accompagnés de constipation, subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant, le plus profondement qu'il fut possible, le corps qui descendoit dans le scrotum, on n'eût saisi, presque sans augmenter alors les douleurs du malade, qu'un corps mou, peu épais & fort plat; M. Hoin pensa que, s'il étoit encore libre de conserver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, sans renouveller aucun des essais qui n'avoient point réussi.

Il appela en consultation les deux médecins de l'hôpital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinsotte & Marchand, chirurgiens, furent les seuls qui se rendirent à l'hôpital; ils reconnurent la nécessité indispensable d'opérer, en cette circonstance, malgré le pronostic fâcheux appuyé sur l'état gangreneux des parties malades, & ils assisterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour, à sept heures du soir.

Le sac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, sans aucune inégalité; à peine y eut-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide, & il en sortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuses très-distinctes.

Cette circonstance fit d'abord soupçonner que l'intestin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuses qui étoient sorties n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque, donnée dans quelques potions; mais le malade assura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuse. M. Hoin aggrandit un peu l'ouverture du sac, avec beaucoup de précaution, sur une sonde crenelée, & l'épiploon parut. Il se servit du doigt, introduit dans le sac, pour guider le bistouri destiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit nécessaire; ce qui lui fit découvrir une portion considérable d'épiploon qui paroissoit pourrie, & qui étoit rassemblée en une espece de peloton, dans lequel il ne sentit point d'intestin.

Il fit sortir du sac cette masse graisseuse: alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion intestinale, flasque, flettrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ses replis de la liqueur chargée de gouttes huileuses, semblables à celles qui s'étoient déja échappées; il y avoit aussi une matiere sanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, séparée; ce qui appuya les pre-

miers ſoupçons ſur l'ouverture de l'inteſtin. Il répugnoit à cette idée, vu la petite quantité du liquide renfermé dans le ſac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile graſſe, & la matiere ſanguinolente, trouvés dans le ſac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en diſſolution putride. La crépitation emphiſémateuſe qu'il avoit diſtinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce ſentiment.

M. Hoin porta, ſans aucune réſiſtance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le ſac avoit vraiſemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obſtacle étoit levé par ſa ſection. Bornant-là ſon ouvrage de la ſoirée, le chirurgien laiſſa dans le trajet de la plaie l'inteſtin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compreſſes; le tout fut ſoutenu ſimplement par un trouſſe-bourſe attaché à une ſerviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui ſuivit l'opération; il ne rendit rien par l'*anus*; le ventre ne s'abaiſſa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls ſe releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, ſans crainte d'hémorragie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement & ſans toucher à l'inteſtin, qui étoit toujours flétri. Il ſe confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération, il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaiſſes par l'*anus*. Il eſt ſans doute inutile de dire que le malade étoit aſſujetti à un régime ſévere, & à de fréquentes embrocations ſur l'abdomen & le ſcrotum.

Le troiſieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui ſervira d'époque juſqu'à la fin de cette hiſtoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & continua de rendre, par les ſelles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, ſans que le ventre diminuât de volume. L'inteſtin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il ſe fit une évacuation très-abondante par l'*anus*; le malade ſe leva pluſieurs fois pour ſe placer ſur une chaiſe, ne voulant point ſe ſervir de baſſin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chaſſa par la plaie une anſe d'inteſtin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit réſiſté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour, le chirurgien prolongea juſqu'à la partie inférieure du ſcrotum, l'inciſion de cette poche, que l'affoibliſſement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter auſſi loin; il trouva le teſticule droit entiérement gangrené, & adhérent à la portion la plus baſſe du ſac herniaire; il emporta cette glande, ſans être obligé de faire de torſion, ni de ligature au cordon ſpermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'inteſtin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille : il eſſaya d'en faire ſortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties ſaines, ſelon les procedés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus leger effort, un des points de l'anſe gangrenée ſe déchira, & il ſortit de l'inteſtin environ deux cuillerées de matieres bilieuſes, jaunâtres & très-fétides.

Alors, M. Hoin ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne penſa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit paſſer à travers le méſentere, au-deſſous du milieu de l'anſe, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas ventre par quelque cauſe que ce fût; & il fendit l'inteſtin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au-delà de l'anneau, l'inciſion des tégumens, afin d'examiner s'il ne ſeroit pas poſſible de découvrir quelques portions ſaines de l'in-

testin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il pansa la plaie avec les anti-septiques, mit le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de temps en temps quelques cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents sortirent par l'*anus*.

Le cinquieme jour, le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fievre; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansemens.

Dès le dixieme jour, on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuisible. Il ne paroissoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentere; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens; les matieres sortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture; & le même jour le malade, qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisieme, alla cinq fois à la selle. Les matieres étoient de couleur grisâtre, & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises; & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion de mésentere, qui étoit longue de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentere, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, en disant qu'il y a eu plus d'un pié de boyau détruit par la gangrene, que j'ai emporté ou laissé tomber. J'ai pour témoins de ce fait plusieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal intestinal, par laquelle un malade ne périt pas, sont si rares, qu'il est utile de conserver ceux qui se présentent. L'académie royale de Chirurgie en a rassemblé quelques-uns, que M. Louis a inserés dans son *Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene*; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion intestinale gangrenée, ne pouvoit pas s'y trouver. C'est celui que nous devons à M. Arnaud, qui se plaint d'avoir été traité d'imposteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de sept piés d'intestin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en présence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A son passage à Dijon, il visita l'hôpital; on y pansoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta son histoire; non-seulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impossibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'intestin de moins; cependant celui-ci, nonobstant la démonstration, ne put jamais se résoudre à se compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-distinctement qu'il avoit perdu environ un pié du canal intestinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en sépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt sous l'anneau: il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénetrât aussi profondément dans le bas-ventre que dans le temps de l'opération; ce qui acheva de le convaincre que la portion saine de l'intestin, avoit contracté des adhérences dans le voisinage de l'anneau.

Depuis ce temps-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en sortît toujours des matiéres excrémenteuses, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobstant les lavemens qu'on donnoit de temps à autre au malade. M. Hoin pansa la plaie à sec & à plat, jusqu'à la fin du mois de mars qu'il cessa d'être en exercice à l'hôpital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme

jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'ainé, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin, & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente-sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie, au trente-septieme jour, étoit rétrecie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de casse dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grise, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mêlange d'excrémens, malgré l'eau de casse que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même rénitence que le jour précedent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers sa plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hôpital, il fit une selle. Ses excrémens étoit moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la veille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mésentere, dont l'escarre gangreneuse s'est détachée, ont été réunis & cicatrisés. Il y a lieu de croire aussi, qu'alors les deux bouts de l'intestin s'étoient trouvés l'un près de l'autre du côté du mésentere, qu'ils s'étoient soudés postérieurement, & que leur partie antérieure étoit restée béante, jusqu'à ce que dans le voisinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tissu cellulaire lui eût fourni une espece de couvercle; celui-ci ne résista pas long-temps à l'impulsion des matieres, puisque dès le quarante-deuxieme jour, il parut sur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuse, quoique le malade fût allé deux fois à la selle.

Le quarante-troisieme, il reparut sur la plaie des matieres excrémenteuses, qui furent plus ou moins abondantes jusqu'au soixante-quatorzieme jour, selon que le grenadier satisfaisoit ou non son grand appetit, ou qu'on lui faisoit prendre des potions purgatives. Pendant ce temps-là, les évacuations se firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de se faire.

Depuis le soixante-quinzieme jour, jusqu'à sept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne sortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuse, jaunâtre; sans liaison, sans consistance, & fouettée d'air, à la reserve des jours pendant lesquels il fit des excès dans le boire ou le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement; jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fistule; à une espece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine visible. Pendant long-temps les bords en ont été rouges; dans la suite ils ont perdu cette couleur, & se sont comme froncés. Au reste, le grenadier se portoit à merveille quand il est parti; il avoit repris de l'embonpoint, il se promenoit sans augmenter l'excrétion par sa fistule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je suis persuadé, dit M. Hoin, que s'il ne se fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait plusieurs fois pendant son traitement, la plaie se seroit cicatrisée, peut-être avant la fin du second mois depuis son opération. Je présume aussi qu'elle pourra encore se fermer entiérement; ce qui, suivant toute apparence, ne sera pas

autant avantageux à cet homme, que s'il conserve un *anus artificiel.* En effet, quelqu'étroit qu'il soit, on peut espérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au-dessus de lui par défaut de régime, il ne résistera pas long-temps à leur impulsion, en sera dilaté & leur livrera passage; au lieu que si la plaie se guérit, le rétrécissement de l'intestin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci, faciliteront la rupture du boyau, gorgé à la suite d'un excès dans les alimens; alors l'intestin étant crevé au-dessus de ses adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonspection dans le choix & la qualité du boire & du manger, aussi-bien qu'une attention constante à se tenir le ventre libre, qui pourroient le préserver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être sobre, il étoit donc plus convenable, à sa maniere de vivre, qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de sa plaie. M. Hoin observe encore que cette ouverture n'expose pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chûte d'une portion de l'intestin qui est au-dessus de la plaie, & celui de jeter le malade dans un dépérissement considérable, qui le conduit, par degrés, de l'état languissant habituel à une mort certaine.

La chûte d'une portion de l'intestin, située à la partie supérieure de la plaie, doit être un accident assez rare de l'*anus artificiel;* cependant M. Puy, ancien chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Lyon, qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu, dans deux sujets, l'intestin renversé, sortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on observe que le gros boyau se renverse, sort par l'*anus* naturel, & forme la chûte du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas si la fille qu'il a vu attaquée d'un renversement de l'ileum, a eu un sort aussi funeste. Cette fille avoit perdu quatre à cinq pieds d'intestin grêle, par la gangrene survenue à une hernie étranglée; il lui en étoit resté un *anus artificiel*, dont les bords paroissoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de se mettre en service. » Là, dit M. Méry, étant obligée de se courber pour frotter un plancher, il lui est arrivé, le ventre étant resserré par cette posture gênante, que l'intestin ileum, uni aux anneaux des muscles, a été peu-à-peu poussé dans la tumeur restante; qu'il a dilaté son ouverture d'un pouce & demi, & qu'il est enfin sorti au-dehors de la longueur d'un demi-pié, en se renversant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus.* La fluxion, l'inflammation & la gangrene superficielle qui sont survenus à cet intestin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre fille à rentrer à l'hôtel-dieu pour y recevoir le secours dont elle avoit besoin ». L'auteur termine là son observation, qu'un détail sur les secours administrés à cette malade, auroit pu rendre plus instructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renversement extraordinaire de l'intestin par l'*anus artificiel*, à un soldat de marine, qui séjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hôpital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la suite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit resté; & que depuis plusieurs mois, il s'étoit échappé de cet *anus*, sans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion intestinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou six pouces de longueur: sa couleur étoit rouge-vif, & son diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & souleva cette piece, sans que le malade en souffrît: il apperçut, à sa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit sortir des matieres fécales pendant un effort que fit le soldat pour les expulser. Le soldat alla se faire guérir à l'hôtel royal des invalides de Paris.

On ignore si M. le Cat a réussi dans la cure qu'il avoit dessein d'entreprendre au

sujet d'un double renversement d'intestin, quelque temps après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette observation intéressante, est au n°. 460 des *Transactions philosophiques*, pour les années 1740 & 1741.

» A Pâques de 1739, il survint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aine droite, depuis sept années, sans accident quelconque. La malade ne fut pas sécourue pendant l'étranglement de son hernie; la tumeur vint à suppuration, s'ouvrit, & des excrémens en sortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'intestin, qui avoit été pincée dans la hernie, se sépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la surface externe des tégumens; tout en conservant son espece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre se rétablit assez bien pour vaquer à ses affaires; mais, vers le temps de la Pentecôte, il sortit de la fistule environ trois ou quatre pouces d'intestin retourné, de maniere que la tunique veloutée se présentoit à la vue; & ce renversement s'étoit fait de la portion du canal intestinal qui répondoit à l'*anus* naturel, devenu inutile: aussi les excrémens ne sortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture située au-dessous & de côté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'estomac, se renversa comme l'autre; de sorte que la fistule se trouva cachée par deux portions d'intestin, qui formoient sur le ventre une espece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere, donnoit issue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hôtel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit transporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas aussi particulier exigeoit. Je ne suivrai point cet auteur dans les observations qu'il fit sur les mouvemens naturels de ces portions d'intestin retournées de dedans en dehors, ni dans ses expériences sur l'action des purgatifs dont il couvrit ces parties: je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chûte des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit, de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au-dehors; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat; en le décrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 Février 1740, il se propose de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere chose à faire est de réduire la portion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoît la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules: cependant il déclare qu'il a déja essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions; pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolutives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal, une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées, & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'une emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* fera

fera bien ses fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur : il pense qu'il n'y a rien d'impossible, avec d'autant plus de raison que l'on voit quelquefois la nature operer ce prodige.

M. le Cat projetoit de l'aider, en rafraîchissant les bords de la fistule formée par les tégumens, & en y faisant ensuite la gastrophie ». Mais on apprend par une lettre de cet illustre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'intestin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fît de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'hôtel-dieu de Rouen.

M. Hoin pense que le sujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum sorte de la plaie; il l'espere au moins, & voici sur quoi son espérance est fondée. L'anneau n'a pas souffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene ; de sorte qu'il a toujours conservé sa parfaite intégrité, & que son ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire, au contraire, que cette ouverture est rétrecie par le renversement du tissu cellulaire & de la peau, qui se sont froncés au-dessus d'elle ; que ces bords ont été renforcés, tant en-dedans qu'en-dehors, par l'adhérence que l'intestin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tissu cellulaire, endurci, pour ainsi dire, à leur externe. Ainsi, quand bien même les tuniques intérieures de l'intestin qui est au-dessus de cet *anus* artificiel, se relâcheroient assez pour être prêtes à se renverser au premier effort, elles trouveroient, de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une résistance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre, que, comme je l'ai déja fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fistuleuse du grenadier, & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'est pas d'une étendue propre à laisser passer un corps aussi volumineux que le seroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépérissement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occasionner, comme il dépend presque toujours de la grande quantité de matieres chylacées qui s'échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puisque chaque jour il ne sort de sa fistule, tout-au-plus, qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation si peu abondante d'une substance chylacée encore crue, ne suffit pas pour priver la masse des humeurs perfectionnées, d'une assez grande quantité de chyle pour que la santé puisse en être altérée.

Il n'en est pas de même lorsque l'*anus* artificiel donne issue à tant de matieres, qu'il n'en reste plus assez pour réparer la perte qui s'est faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuisant peu-à-peu, le malade devient nécessairement très-maigre, & périt : M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en restoit pas moins sujet à un suintement très-désagréable ; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agissoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique, qui eût fait l'office de sphincter, jusqu'à ce qu'une impression fatigante, causée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit temps de relâcher son bandage pour en permettre l'écoulement ; une telle machine auroit comprimé nécessairement l'*anus artificiel*, augmenté le rétrecissement de l'intestin, en poussant contre lui les bords extérieurs de la fistule, & peut-être contribué à la cicatrisation de celle-ci. Il fut aisé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que son *anus artificiel* se fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere se seroit répandue dans une boëte de fer blanc, moyen dont M. Moscati, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, s'est servi dans le cas d'un *anus* de cette espece. En effet, quand même l'*anus* du grenadier auroit eu son ouverture d'un diametre assez grand pour qu'une canule pût y pénétrer, je me serois bien gardé de

l'y placer, de peur, non-seulement qu'elle n'eût gêné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au-dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejeter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene.* Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boëte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel;* mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir, M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les differentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creuse dans le milieu, ou avec un cercle en cuillere; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante.

» Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire: il est de notre devoir de réparer ce défaut: la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge, & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une mal-propreté dont j'ai dessein de les préserver. L'éponge, en retenant une portion de ces matieres vers la fistule, exposeroit ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues; voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig. 1, planc. I de chirurgie, suppl. des figures*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *B C*, un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves; son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes par-tout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du côté du scrotum, & l'autre de celui de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées, par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *L*), & dans lesquelles on passeroit les cordons *M*, *N*, pendans à l'autre extrémité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit, dans cette ceinture, & du

côté des boucles, deux boutonnieres *O P ;* elles serviroient à laisser passer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embrasseroit le goulot au-dessous de son ouverture ovale. L'usage de cette courroie seroit, en liant ses cordons, de retenir le vase contre la ceinture, &, en les déliant, de l'en séparer aisément pour la nettoyer.

Le vase seroit placé de maniere que le bord supérieur de la ceinture surpasseroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux assujettie contre le ventre. Je pense qu'il pourroit être utile d'y ajouter un sous-cuisse *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit passer à côté du vase, pour les croiser sur la ceinture, vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z ;* car si l'on fixoit le sous-cuisse au bas du vase, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occasionneroit l'écoulement des matieres fétides au-dehors.

Voilà mes idées, monsieur, sur la construction du nouveau bandage dont j'ai besoin : j'ajoute une figure mal dessinée qui, quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, servira peut-être à vous les faire mieux saisir, que si je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement ; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous sera possible, une machine qui diminue le désagrement que lui cause un *anus artificiel* : je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui sera utile ».

La machine que M. Hoin reçut quelque temps après, n'étoit pas exécutée entiérement selon le modele qu'il avoit fourni ; la forme du vase étoit changée, & le goulot retranché. Le vaisseau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig. 2 & 3*, percée vers la pointe qui est tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre est d'un pouce & demi, & qui est garni d'un rebord *c c* très-peu élevé ; une autre face convexe *d*, pleine, réunie à la premiere depuis le fond du vase jusqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vase ovalaire, & se termine, en rétrecissant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de sorte que la surface convexe forme elle-même la partie supérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup incliné vers la surface plate.

Ce vase, de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois ; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit cousue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la surface convexe du vaisseau ; le reste de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire usage ; mais la surface plate du vase ne joignoit pas bien avec le haut de la cuisse ; il restoit à la partie inférieure de son ouverture, un espace entre les vaisseaux & l'*anus artificiel ;* une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de coussinets fort mous, la face plate du vase, afin qu'ils se moulassent à la partie sur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils remplissent l'intervalle qu'un corps trop solide y laissoit, sur-tout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonstances. Nonobstant l'addition de ces coussinets, il se répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vase, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre son écoulement plus difficile, que parce que les coussinets s'applatissoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, est que l'on ne peut pas aisément séparer le vase de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il est très-difficile de ne rien répandre sur la ceinture à laquelle il est fixé, au moins sur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne sont pas comparables aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occasion, & cela seroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire construire le vaisseau, tel que M. Hoin l'avoit proposé dans sa lettre, y joindre l'espece de po-

che dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du côté de sa face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de se nettoyer: enfin, garnir de coussinets mous, les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée, rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le temps qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un dévoir de le lui procurer tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné. *Voyez fig. 1. planch. I. de Chirurg. Supplem. des planch.* (*M.* Hoin.)

* ANWEILER, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la basse Alsace, sur la riviere de Queich.

ANXIETÉ, s. f. *en Médecine*, inquiétude, angoisse. *Voyez* Angoisse. (*L*)

* ANZAR, (*Géog. mod.*) ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la Coca.

ANZERMA, *ou* SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'*Anzerma*. *Longit.* 30, 5; *lat.* 4.

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino passa au royaume du Japon. Les Japonois appeloient le territoire d'*Anzuquiama le paradis de Nobunanga.* C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. de Charleroix, *voyez* son *hist. du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise.

A O

AOD, (*Hist. des Juifs.*) fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fût apperçu de ce meurtre. Il fut Juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AONIDES, (*Myth.*) surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appelées les *monts Aoniens*, d'où cette province elle-même est souvent nommée *Aonie*. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muses, sur ces montagnes, leur fit donner ce titre d'*Aonides*. (*G*)

* AONIE, sub. f. (*Géog. anc.*) pays de la Béotie, qui a souvent donné son nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie plusieurs montagnes & rivieres qui portoient le nom d'*Aonie*.

* AORASIE *des dieux*. Le sentiment des anciens sur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne se montroient aux hommes que par derriere, & en se retirant; d'où il s'ensuivoit, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avoit le temps d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoissent qu'à sa démarche par-derriere, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparoît à Enée sous les traits d'une chasseuse; & son fils ne la reconnoît que quand elle se retire; sa tête rayonnante, sa robe abattue, & sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'*α* privatif, & d'*ὁράω*, *je vois*, & signifie *invisibilité*.

AORISTE, sub. m. *terme de grammaire greque & de grammaire françoise*; *ἀόριστος*, *indéfini*, *indéterminé*. Ce mot est composé

de l'α privatif, & de ὅρος, terme, *limite*; ὅριον, *finis*; ὁρίζω, *je définis, je détermine*.

Ἀόριστος, en grec, est un adjectif masculin, parce qu'on sous-entend χρόνος, *temps*, qui en grec est du genre masculin; c'est pour cela qu'on dit *aoristus* au lieu qu'on dit *præteritum* & *futurum*, parce qu'on sous-entend *tempus*, qui, en latin, est du genre neutre.

Ainsi, *aoriste* se dit d'un temps, & surtout d'un préterit indéterminé: *j'ai fait* est un prétérit déterminé ou plutôt *absolu*; au lieu que *je fis* est un *aoriste*, c'est-à-dire un préterit indéfini, indéterminé, ou plutôt *un préterit rélatif*; car on peut dire absolument *j'ai fait, j'ai écrit, j'ai donné*; au lieu que quand on dit *je fis, j'écrivis, je donnai*, &c. il faut ajouter quelqu'autre mot qui détermine le temps où l'action dont on parle a été faite; *je fis hier, j'écrivis il y a quinze jours, je donnai le mois passé*.

On ne se sert de l'*aoriste* que quand l'action s'est passée dans un temps que l'on considere comme tout-à-fait séparé de celui où l'on parle; car si l'esprit considere le temps où l'action s'est passée comme ne faisant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on se sert du préterit absolu: ainsi l'on dit *j'ai fait ce matin*, & non *je fis ce matin*; car *ce matin* est regardé comme partie du reste du jour où l'on parle: mais on dit fort bien *je fis hier*, &c. on dit fort bien, *depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, on* A FAIT *bien des découvertes*, & l'on ne diroit pas *l'on fit* à l'*aoriste*, parce que dans cette phrase, le temps depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, est regardé comme *un tout*, comme *un même ensemble*. (*F*)

AORNE, s. m. (*Géog. anc.*) ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit. Rocher des Indes que ce conquérant emporta d'assaut. Fleuve d'Arcadie qui se jetoit dans le lac Phinée. Lac d'Epire dont les vapeurs étoient si contagieuses qu'elles tuoient les oiseaux en passant. Lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiseaux. Le lac d'Epire & celui d'Italie s'appelerent *Averne*.

AORNUS, (*Géogr.*) lieu de la Thesprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'usage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec assez de vraisemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparoître une femme qu'il regrettoit & qu'il croyoit devoir y ressusciter par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, (*Géogr.*) anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui, dans leurs émigrations, formerent différentes colonies & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolomée qui a mis des *Aorsi* entre les Agathyrses & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au-delà du Rha ou Tanaïs à l'orient du Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle *Adorsi*. (*C. A.*)

AORTE, s. f. *terme d'anatomie*. Ce mot est formé du grec ἀορτὴ, qui signifie *vaisseau, sac, coffre*, &c. c'est une artere qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps. *Voyez Pl. Anat.*

L'*aorte* s'appelle autrement *la grande artere*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres arteres, comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps. *Voyez* SANG & CIRCULATION.

L'*aorte*, à sa sortie du cœur, se flechit d'abord à droite, puis à gauche & en-arriere, en formant un arc très-aigu.

On divise ordinairement l'*aorte* en *aorte ascendante*, & *aorte descendante*: l'*aorte ascendante* prend ce nom depuis sa sortie du cœur, jusqu'à la fin de sa grande courbure; le reste de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend jusqu'à l'os sacrum, s'appelle *aorte descendante*.

L'*aorte descendante* se subdivise encore en portion supérieure; savoir, celle qui est située au-dessus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'est cette portion

qui ſuit depuis le diaphragme juſqu'à l'os ſacrum.

Les branches que l'*aorte* en général produit immédiatement, ſont deux arteres coronaires du cœur, deux arteres ſouclavieres, deux arteres carotides, les arteres bronchiales, les arteres œſophagiennes, les arteres intercoſtales, les diaphragmatiques inférieures, une artere céliaque, une artere meſentérique ſupérieure, deux arteres rénales, ou arteres émulgentes, les arteres ſpermatiques, une artere méſentérique inférieure, les arteres lombaires, les arteres ſacrées, & les deux arteres iliaques. *Voyez* chacune à ſon article particulier, SOUCLAVIERE, CAROTIDE, *&c.*

Les oſſifications ou pétrifications des enveloppes de l'*aorte* à ſa ſortie du cœur ſont ſi fréquentes, que certains phyſiciens penſent que la choſe eſt conſtante. M. Cowper a néanmoins compoſé un diſcours fait exprès, pour montrer qu'une telle oſſification eſt une maladie qui n'arrive jamais ſans incommoder la partie dans ſa fonction naturelle. Il nous en donne pluſieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent; dans un autre un froid aux extrémités, avec la gangrene, *&c. Philoſ. Tranſact. n°.* 299.

On trouve dans Paſchioni, *édit. de Rom.* 1741, une obſervation de M. Beggi, ſur une oſſification totale de l'*aorte*, ornée d'une Planche. (*L*)

Les détails que nous allons ajouter, ſont du baron de Haller. Cette artere, dit-il, ſort de la pointe du ventricule gauche, & de ſon entonnoir artériel. Elle eſt conſtamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petite dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au ſortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artere ſortant de la partie droite du cœur incliné, doit faire un tour pour ſe rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit compriſe entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui eſt à découvert dans l'adulte, eſt plus ample qu'elle n'eſt entre les chairs du cœur. Cette différence eſt beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a ſa pulſation particuliere, & qui eſt ſéparée du cœur par un détroit. Dans les poiſſons & dans les animaux à ſang froid, cette bulbe ſe trouve conſtamment dans l'animal adulte, & ſa cavité eſt relevée par des colonnes qui ſaillent de la ſurface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilature de l'*aorte* eſt liſſe; c'eſt elle & la partie la plus voiſine de l'arcade, qui eſt le plus ſujette aux aneuriſmes & aux oſſifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'eſt pas une ſection conique: cette artere ſe tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'éleve & redeſcend en ſe plongeant en même temps vers les vertebres; ſa partie deſcendante eſt plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe eſſentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'*aorte* aſcendante: les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* ſe partage pour former un tronc qui fournit la ſous-claviere droite & les deux carotides; l'autre branche de l'*aorte* paſſe à l'abdomen, elle donne dans nos obſervations preſque toujours la ſous-claviere gauche.

Galien, qui ne diſſéquoit que des animaux, eſt l'auteur de ces noms d'*aorte aſcendante* & *deſcendante*. Ils ſe ſont conſervés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue: il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte aſcendante* qui a influé même ſur la pratique.

L'homme donne de ſon arcade trois branches: l'origine commune de la carotide & de la ſous-claviere droite; la carotide gauche & la ſous-claviere gauche; ſouvent même la vertébrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares, dans leſquelles la ſous-claviere droite ne ſort de l'*aorte* que vers la ſeconde, & même vers la quatrieme vertebre; elle remonte derriere la trachée, & reprend ſa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en ſortent ſous des branches obliques, la moitié droite de leur orifice eſt applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche eſt élevée comme une eſpece d'éperon. (*H. D. G.*)

§. AOSTE *ou* Hoste (*Géogr.*) *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhone, & autant du bourg de St. Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pié & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq piés & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hist. de l'académie des inscr. pag.* 370, *in-12*, rapporte deux épitaphes du sixieme siecle. (*C*)

AOVARA, fruit. (*Hist. nat. Botaniq.*) fruit de la grosseur d'un œuf de poule, qui croît avec plusieurs autres dans une grande gousse sur une espece de palmier fort haut & très-épineux aux Indes orientales & en Afrique, lorsque la gousse est mûre, elle creve, & laisse voir la touffe des fruits charnus jaunes & dorés. Les Indiens en mangent, son noyau est dur, osseux, de la grosseur de celui de la pêche, & percé de plusieurs trous aux côtés ; il a deux lignes d'épaisseur, & renferme une amande qui est d'abord agréable au goût ; mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la saveur du sassenage. On en tire une espece d'huile de palme. L'amande de l'*Aovara* resserre, & peut arrêter le cours de ventre. (*Lemery.*)

AOUT, s. m. (*Hist. & Astron.*) sixieme mois de l'année de Romulus, & le huitieme de celle de Numa & de notre année moderne, il étoit appelé *sextilis*, à cause du rang qu'il occupoit dans l'année de Numa. Auguste lui donna son nom, *Augustus*, qu'il conserve encore ; & d'où les François ont fait Août par corruption. Ce mois & celui de Juillet, dont vient le nom de Jules-César, sont les deux seuls qui ayent conservé les noms que les Empereurs leur ont donné. Le mois d'Avril s'étoit appelé pendant quelque temps *Neroneus*, le mois de Mai, *Claudius*, &c.

Le soleil pendant ce mois parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du signe du zodiaque, appelé le Lion ; & vers la fin de ce mois ; il entre au signe de la Vierge : mais, à proprement parler, c'est la terre qui parcourt réellement le signe du verseau opposé à celui du Lion. Les mois d'Août & de Juillet sont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le soleil commence à s'éloigner dès le 21 Juin. On en trouvera la raison à l'article chaleur. (*O*)

Les Anglois appellent le 1er. jour d'Août, qui est la fête de St. Pierre-ès-liens, *Lammas-day*, comme qui diroit fête à l'agneau, apparemment à cause d'une coutume qui s'observoit autrefois dans la province d'York : tous ceux qui tenoient quelques terres de l'église cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'église à la grand-messe, un agneau vivant pour offrande. (*G*)

AOUSTE *ou* Aoste. (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie en Piémont, capitale du *Val d'Aouste* au pied des Alpes. *Long.* 25, 3 ; *lat.* 45, 38.

Aouste *ou* Aoste, (val d') *géog. mod.* partie du Piémont avec titre de Duché. Aouste en est la capitale.

AOUSTER, v. n. *terme de Jardinage*, employé en parlant des plantes qui ont passé le mois d'Août. On dit un fruit aoûté, quand il a pris la couleur qui convient à la maturité : c'est comme qui diroit *mûr*. Il s'employe aussi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui se sont fortifiées, & qui ne poussent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon aoûtés. (*K*)

FIN du Tome Second.

A Geneve. De l'Imprimerie de Jean-Léonard Pellet. 1777.